

# DWS Invest

Rapport annuel 2022

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)  
de droit luxembourgeois



Investors for a new now



# Sommaire

Rapport annuel 2022  
pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

2 / Informations
10 / Rapport annuel et comptes annuels DWS Invest SICAV
8 / DWS Invest Africa
15 / DWS Invest Artificial Intelligence
25 / DWS Invest Asian Bonds
39 / DWS Invest Asian Small/Mid Cap
48 / DWS Invest Brazilian Equities
55 / DWS Invest China Bonds
67 / DWS Invest Chinese Equities
75 / DWS Invest Convertibles
87 / DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)
98 / DWS Invest Corporate Hybrid Bonds
110 / DWS Invest CROCI Euro
118 / DWS Invest CROCI Europe SDG
124 / DWS Invest CROCI Global Dividends
132 / DWS Invest CROCI Japan
140 / DWS Invest CROCI Sectors Plus
148 / DWS Invest CROCI US
156 / DWS Invest CROCI US Dividends
164 / DWS Invest CROCI World
172 / DWS Invest CROCI World SDG
181 / DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)
192 / DWS Invest Enhanced Commodity Strategy
202 / DWS Invest ESG Climate Tech
214 / DWS Invest ESG Dynamic Opportunities
222 / DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)
232 / DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend
242 / DWS Invest ESG Equity Income

254 / DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)  
265 / DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds  
276 / DWS Invest ESG Euro High Yield  
289 / DWS Invest ESG European Small/Mid Cap  
298 / DWS Invest ESG Floating Rate Notes  
310 / DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities  
321 / DWS Invest ESG Healthy Living  
328 / DWS Invest ESG Multi Asset Income  
339 / DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure  
347 / DWS Invest ESG Qi US Equity  
355 / DWS Invest ESG Top Euroland  
364 / DWS Invest ESG Women for Women  
373 / DWS Invest Euro Corporate Bonds  
388 / DWS Invest Euro High Yield Corporates  
405 / DWS Invest Euro-Gov Bonds  
414 / DWS Invest European Equity High Conviction  
421 / DWS Invest German Equities  
429 / DWS Invest Global Agribusiness  
437 / DWS Invest Global Bonds  
448 / DWS Invest Global High Yield Corporates  
462 / DWS Invest Global Infrastructure  
476 / DWS Invest Global Real Estate Securities  
486 / DWS Invest Gold and Precious Metals Equities  
494 / DWS Invest SDG Global Equities  
503 / DWS Invest Short Duration Credit  
514 / DWS Invest Short Duration Income  
525 / DWS Invest Top Asia  
534 / DWS Invest Top Dividend

606 / Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Informations complémentaires

610 / Rémunérations et participations des membres du conseil  
d'administration

611 / Informations sur la rémunération des collaborateurs

613 / Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365

671 / Données en vertu du règlement européen (EU) 2019/2088  
et données en vertu du règlement européen (EU) 2020/852

1389 / Information sur les structures maître-nourricier

# Informations

**Les fonds cités dans le présent rapport sont des compartiments d'une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit luxembourgeois.**

## Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires. Les indications sur la performance passée d'un fonds ne préjugent pas de sa performance future.

Dans la mesure où il existe, l'indice de référence est, en outre, reproduit dans le rapport. Toutes les données graphiques et chiffrées reflètent la **situation au 31 décembre 2022** (sauf indication contraire).

## Prospectus de vente

L'achat d'actions de fonds est basé sur le prospectus de vente actuellement en vigueur ainsi que sur le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur » et sur les statuts de la SICAV, accompagné du dernier rapport annuel révisé et du rapport semestriel correspondant si ce dernier est plus récent que le dernier rapport annuel.

## Cours de souscription et de rachat

Les cours de souscription et de rachat applicables, de même que toutes les autres informations destinées aux actionnaires, peuvent faire à tout moment l'objet d'une demande au siège de la société de gestion ou auprès des agents payeurs. De plus, les cours de souscription et de rachat sont publiés dans des médias appropriés (par ex. Internet, systèmes d'information électroniques, journaux, etc.), dans chaque pays de distribution.

## Fusions de compartiments au sein de la SICAV

Sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de l'autorité de surveillance luxembourgeoise, la CSSF, le compartiment [DWS Invest Emerging Markets Corporates](#) de la DWS Invest SICAV a été incorporé avec effet au 10 novembre 2022 dans le compartiment [DWS Invest ESG Asian Bonds](#) de la DWS Invest SICAV.

Compartiment absorbé		Compartiment repreneur		
Classe d'actions	ISIN	Classe d'actions	ISIN	Rapport d'échange*
CHF FCH	LU0616861778	CHF FCH	LU2503880127	0,9837760
FCH	LU0507270097	FCH	LU2503882099	1,2587489
LCH	LU0436052673	LCH	LU2503881950	1,1796508
LDH	LU0507269834	LDH	LU2503881794	0,7300068
NCH	LU0436053051	NCH	LU2503881521	1,1252608
ND	LU1054326233	ND	LU2503881364	0,9615808
NDH	LU0544572190	NDH	LU2503881281	0,7251755
NDQH	LU1054327041	NDQH	LU2503881109	0,6720576
PFCH	LU1054327124	PFCH	LU2503881018	0,8998346
PFDQH	LU1054327397	PFDQH	LU2503880986	0,6210584
SEK LCH	LU1297621283	SEK LCH	LU2503880804	9,8133083
SGD LDMH	LU0911034782	SGD LDMH	LU2503880713	0,0749170
TFCH	LU1663850912	TFCH	LU1859275981	0,8213749
TFDH	LU1663853429	TFDH	LU2503880630	0,6980700
USD FC	LU0273179951	USD FC	LU2503880556	1,5603441
USD LC	LU0273170737	USD LC	LU1859276286	1,3095618
USD LD	LU0273170653	USD LD	LU2503880473	0,7603041
USD LDM	LU0544572273	USD LDM	LU2503880390	0,8004576
USD RC	LU1616932510	USD RC	LU2503882255	1,0076144
USD TFC	LU1663855044	USD TFC	LU1859276443	0,8436122
USD TFD	LU1663857685	USD TFD	LU2503882339	inactive

Sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier (CSSF), le compartiment [DWS Invest ESG Emerging Markets Equities](#) de la DWS Invest SICAV a été incorporé avec effet au 24 novembre 2022 dans le compartiment [DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities](#) de la DWS Invest SICAV.

Compartiment absorbé		Compartiment repreneur		
Classe d'actions	ISIN	Classe d'actions	ISIN	Rapport d'échange*
FC	LU0210302369	FC	LU1984219524	2,3697447
GBP FD50	LU2037859415	GBP FD50	LU2540616468	0,9385230
GBP TFD	LU2120132266	GBP TFD	LU2540616542	1,0407706
LC	LU0210301635	LC	LU1984220373	2,1264167
LCH (P)	LU1876536902	LCH (P)	LU2540616625	0,8562401
LD	LU0210302013	LD	LU1984221009	1,9859183
NC	LU0210302286	NC	LU2540616898	2,0359308
PFC	LU1054337511	PFC	LU2540616971	1,2573402
TFC	LU1663922927	TFC	LU1984221934	0,8945171
TFCH (P)	LU1876537546	TFCH (P)	LU2540617193	0,8835990
TFD	LU1663925946	TFD	LU2540617276	0,9460508
USD FC	LU0273227354	USD FC	LU2540617359	1,1580849
USD FD50	LU2037859506	USD FD50	LU2540617433	0,9335418
USD LC	LU0273227784	USD LC	LU2540617516	1,0509389
USD LD	LU1865173345	USD LD	LU2540617607	0,8567815
USD TFC	LU1663931084	USD TFC	LU2540617789	0,8833310

\* Chaque rapport d'échange précité indique combien d'actions du compartiment repreneur peuvent être échangées contre une action du compartiment absorbé, respectivement de la SICAV.

## Changements de nom de compartiments

---

Le compartiment **DWS Invest Green Bonds** a été renommé en **DWS Invest Corporate Green Bonds** avec effet au 31 octobre 2022.

## Événements significatifs postérieurs à la date de clôture

---

Le compartiment **DWS Invest CROCI Europe SDG** a été liquidé avec effet au 11 avril 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 mars 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 mars 2023.

Le compartiment **DWS Invest CROCI World SDG** a été liquidé avec effet au 11 avril 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 mars 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 mars 2023.

## Obligations en cas de distribution à l'étranger

---

Le compte annuel de cette SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) comporte un rapport établi par le réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit). Le présent rapport concerne uniquement la version allemande des états financiers, tels qu'ils ont été établis aux fins du respect des obligations envers les autorités réglementaires du pays d'origine de la SICAV (« version originale »). En cas de distribution à l'étranger, la SICAV est obligée, entre autres, de publier également les rapports annuels dans au moins une des langues du pays de distribution concerné ou dans une autre langue approuvée par les autorités compétentes du pays de distribution concerné, et le cas échéant, par extraits en fonction du compartiment. Les informations fiscales, fournies dans les rapports annuels, destinées aux investisseurs imposables sans restriction en République fédérale d'Allemagne, ainsi que les informations particulières destinées aux investisseurs d'un autre pays de distribution, ne sont pas reproduites dans les versions des autres pays ou dans les versions en langues étrangères desdits rapports. Les rapports semestriels établis au milieu de l'exercice doivent aussi être publiés dans les autres pays et faire l'objet de versions en langues étrangères. En cas de divergence de contenu entre la version originale allemande du rapport et/ou une traduction de celui-ci, la version allemande fera foi.

## Informations sur les structures maître-nourricier

---

Le compartiment **DWS Invest ESG Dynamic Opportunities** est un fonds nourricier conforme aux directives du fonds maître OPCVM **DWS ESG Dynamic Opportunities** (le « fonds maître », non autorisé à être distribué à des investisseurs non qualifiés en Suisse).

La société de gestion du fonds maître est DWS Investment GmbH, sise Mainzer Landstraße 11-17, D-60329 Frankfurt / Main, Allemagne, où le rapport du fonds maître est également disponible, ainsi que des informations plus détaillées (prospectus de vente, rapport annuel, etc.).

Au cours de la période sous revue, le pourcentage moyen des titres éligibles au PEA inclus dans le portefeuille du compartiment **DWS Invest ESG Top Euroland** était le suivant: 97,02 %

Au cours de la période sous revue, le pourcentage moyen des titres éligibles au PEA inclus dans le portefeuille du compartiment **DWS Invest German Equities** était le suivant: 98,14 %

## Crise Ukraine-Russie

---

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine marque un tournant dramatique en Europe, qui a notamment influencé profondément l'architecture de sécurité et la politique énergétique de l'Europe et entraîné une volatilité considérable qui devrait se poursuivre à l'avenir. Toutefois, compte tenu de l'incertitude qui règne au moment de l'élaboration du présent rapport, il est impossible d'évaluer de manière définitive les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. La société de gestion poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du compartiment. Le conseil d'administration de la SICAV veille à ce que la société de gestion prenne toutes les mesures jugées appropriées pour protéger au mieux les intérêts des investisseurs.



# **Rapport annuel et comptes annuels**

# Rapport annuel DWS Invest Africa

## Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest Africa est centré sur le continent africain. L'équipe de gestion investit principalement dans des actions d'émetteurs dont le siège social se trouve en Afrique ou qui exercent leurs activités principalement en Afrique ou, s'il s'agit de sociétés holdings, qui détiennent principalement des participations dans des entreprises ayant leur siège en Afrique, notamment en Afrique du Sud, en Égypte, à l'Île Maurice, au Nigeria, au Maroc et au Kenya. Le compartiment privilégie les entreprises particulièrement rentables, bien implantées sur le marché et présentant un bilan solide. À plus long terme, la sélection des titres individuels est axée sur les thèmes de la richesse des matières premières, des dépenses d'infrastructures et de la croissance de la consommation, entre autres.

Au cours de la période de douze mois écoulés clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Africa a réalisé une moins-value de 14,7 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

## Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement

### DWS Invest Africa Performance sur 5 ans



### DWS Invest Africa Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0329759764	-14,7 %	-9,3 %	-14,7 %
Classe FC	LU0329759921	-13,8 %	-6,4 %	-10,0 %
Classe LD	LU0363465583	-14,7 %	-9,3 %	-14,7 %
Classe NC	LU0329759848	-15,2 %	-11,1 %	-17,6 %
Classe GBP D RD <sup>1)</sup>	LU0399357671	-9,1 %	-3,0 %	-10,6 %
Classe USD LC <sup>2)</sup>	LU0329761075	-19,6 %	-13,6 %	-24,2 %

<sup>1)</sup> en GBP  
<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux

d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans

ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Le compartiment a donc évolué de manière similaire à d'autres marchés mondiaux, tant par rapport aux pays développés que par rapport aux pays émergents. Les valeurs sud-africaines dans le portefeuille du compartiment ont souvent fait partie des positions positives, car l'Afrique du Sud a été relativement peu touchée par les troubles géopolitiques en Europe de l'Est. Malgré une situation difficile en Afrique du Sud même, la hausse des prix des matières premières a été bénéfique au pays riche en ressources naturelles et à sa devise, tandis que le retour du tourisme après les mesures strictes du COVID-19 a apporté des devises dont le pays avait grand besoin. Les banques, comme Standard Bank Group, ont particulièrement profité de cette situation, mais aussi les valeurs de consommation, comme Shoprite Holdings, qui a continué à gagner des parts de marché. Au cours de l'année 2022, la holding Naspers a également pu évoluer positivement après que la Chine s'est détournée de son cours strict concernant le COVID-19. Le pro-

ducteur d'or Centamin a profité de la force de l'or et de la faiblesse du dollar à la fin de l'année 2022, tandis que Sibanye Stillwater a dû faire face à des conditions de production difficiles. Les engagements en Égypte, qui a dû subir deux dévaluations de sa monnaie en mars et en octobre 2022, ont pesé. Malgré des hausses considérables du cours de la livre égyptienne, celles-ci n'ont pas pu compenser les pertes de change. C'est notamment le cas des entreprises avec un faible chiffre d'affaires dans d'autres devises, qui n'ont pas pu se démarquer positivement, ni sur le plan opérationnel, ni sur celui du cours de l'action, et ont perdu significativement de la valeur, comme Ibn Sina Pharma par exemple. Les banques égyptiennes, telles que Commercial International Bank, ont également fait les frais de cette situation, le compartiment ayant nettement renforcé ses positions à la fin de l'année 2022 sur des valorisations plus favorables – selon l'équipe de gestion de portefeuille – tout en réduisant ou en vendant complètement son exposition aux entreprises plus dépendantes de la consommation locale. D'autres valeurs égyptiennes, comme la société d'engrais Abu Kir Fertilizers, ont profité de la faiblesse de la monnaie. Au Kenya, la position en Safaricom a été réduite en raison d'un développement lent des affaires au Kenya et en Éthiopie. En revanche, les prix d'entrée plus favorables – selon l'équipe de gestion du portefeuille – après les élections kenyanes ont été utilisés pour augmenter la position dans le secteur financier.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

# Comptes annuels

## DWS Invest Africa

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Services de télécommunications	3 996 662,37	15,73
Biens de consommation durables	2 374 890,23	9,36
Biens de consommation courante	1 870 903,72	7,37
Secteur financier	11 607 655,36	45,67
Matières premières	3 422 277,29	13,47
Industrie	719 320,16	2,83
<b>Total actions</b>	<b>23 991 709,13</b>	<b>94,43</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>1 615 091,23</b>	<b>6,36</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>31 018,10</b>	<b>0,12</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>16 975,46</b>	<b>0,07</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>	<b>-40 885,41</b>	<b>-0,16</b>
<b>2. Autres engagements</b>	<b>-122 133,76</b>	<b>-0,48</b>
<b>3. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-86 367,98</b>	<b>-0,34</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>25 405 406,77</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Africa

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>23 991 709,13</b>	<b>94,43</b>
<b>Actions</b>								
Abou Kir Fertilizers & Chemical Industries	Unité	250 000	75 000	25 000	EGP	38,79	366 470,70	1,44
Abu Dhabi Islamic Bank	Unité	100 000	100 000		EGP	18	68 022,40	0,27
Abu Dhabi Islamic Bank -Rights- Exp 16Jan2023	Unité	25 000	25 000		EGP	7,19	6 792,79	0,03
Commercial International Bank Egypt SAE	Unité	1 000	12 610	611 610	EGP	41,48	1 567,54	0,01
Credit Agricole Egypt SAE	Unité	1 704 164	500 001	2 816 201	EGP	8,46	544 830,26	2,14
Egypt Kuwait Holding Co., SAE	Unité	825 000	55 000		EGP	31,52	982 696,99	3,87
Egyptian Financial Group-Hermes Holding Co.	Unité	1 750 000	950 000	450 000	EGP	17,88	1 182 456,12	4,65
Ghabbour Auto.	Unité	1 500 000	1 500 000	3 000 000	EGP	5,36	303 833,40	1,20
Ibsina Pharma SAE	Unité	6 128 507	878 507		EGP	2,16	500 250,93	1,97
MM Group for Industry & International Trade SAE	Unité	1 500 000		100 000	EGP	4,7	266 421,08	1,05
Orascom Development Egypt	Unité	3 650 000	1 150 000		EGP	7	965 540,23	3,80
Airtel Africa PLC	Unité	575 000	75 000	50 000	GBP	1,118	726 382,29	2,86
Centamin PLC	Unité	1 000 000			GBP	1,145	1 293 781,94	5,09
Helios Towers PLC	Unité	600 000	450 000		GBP	1,061	719 320,16	2,83
Network International Holdings PLC	Unité	325 000	60 000		GBP	2,992	1 098 688,10	4,32
Equity Group Holdings PLC	Unité	525 000	525 000		KES	44,9	178 703,43	0,70
KCB Group PLC	Unité	2 250 000	750 000		KES	38,1	649 882,34	2,56
Safaricom PLC	Unité	2 250 000	250 000		KES	24,15	411 933,29	1,62
Attijariwafa Bank	Unité	25 000	15 000	2 500	MAD	392	877 602,13	3,45
Itissalat Al-Maghrib	Unité	27 500	27 500		MAD	95	233 952,61	0,92
Label Vie	Unité	1 750		750	MAD	4 650	728 723,19	2,87
Commercial International Bank Egypt SAE -GDR-	Unité	900 000	900 000		USD	1,192	1 003 348,60	3,95
Absa Group Ltd	Unité	37 500	103 653	66 153	ZAR	193,9	401 756,08	1,58
Aspen Pharmacare Holdings Ltd	Unité	100 000	75 000		ZAR	136,33	753 259,84	2,97
Bidvest Group Ltd	Unité	52 500	52 500		ZAR	214,39	621 895,20	2,45
Capitec Bank Holdings Ltd	Unité	8 250	2 500	3 250	ZAR	1 858,57	847 200,59	3,34
Discovery Ltd	Unité	75 000	75 000		ZAR	123,35	511 156,39	2,01
Impala Platinum Holdings Ltd	Unité	45 000	45 000		ZAR	213,14	529 945,06	2,09
Mondi PLC	Unité	19 000	19 000		ZAR	291	305 492,09	1,20
Mr Price Group Ltd	Unité	65 000	12 500		ZAR	158,94	570 821,00	2,25
MTN Group Ltd	Unité	240 000		60 000	ZAR	127,3	1 688 079,99	6,64
Naspers Ltd -N-	Unité	6 000	4 000	8 000	ZAR	2 824,34	936 314,19	3,69
Nedbank Group Ltd	Unité	50 000	50 000	65 000	ZAR	212,58	587 280,77	2,31
Old Mutual Ltd	Unité	450 000	450 000		ZAR	10,46	260 074,38	1,02
Pepkor Holdings Ltd	Unité	1 000	225 000	224 000	ZAR	20	1 105,05	0,00
Sanlam Ltd	Unité	225 000	50 000		ZAR	48,72	605 679,92	2,38
Shoprite Holdings Ltd	Unité	40 000	15 000	25 000	ZAR	226	499 484,26	1,97
Sibanye Stillwater Ltd	Unité	375 000	375 000		ZAR	44,72	926 587,50	3,65
Standard Bank Group Ltd	Unité	90 000		75 000	ZAR	167,79	834 376,30	3,28
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>23 991 709,13</b>	<b>94,43</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>1 615 091,23</b>	<b>6,36</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre égyptienne	EGP	3 845 612					145 326,53	0,57
Livre sterling	GBP	5 320					6 011,22	0,03
Ghanaian Cedi	GHS	8 479					777,64	0,00
Shilling kényan	KES	18 721 426					141 927,37	0,56
Dirham marocain	MAD	103 076					9 230,61	0,04
Nigerian Naira	NGN	264 980 593					538 010,96	2,12
Rand sud-africain	ZAR	9 300 007					513 850,34	2,02
Dollar américain	USD	277 880					259 956,56	1,02
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>31 018,10</b>	<b>0,12</b>
Droits à dividende / à distribution							14 498,69	0,06
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							607,98	0,00
Autres actifs							15 911,43	0,06
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>16 975,46</b>	<b>0,07</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>25 654 793,92</b>	<b>100,98</b>
<b>Engagements à court terme</b>							<b>-40 885,41</b>	<b>-0,16</b>
Crédits en euro							-40 885,41	-0,16

## DWS Invest Africa

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts . . . . .							-122 133,76	-0,48
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-86 367,98</b>	<b>-0,34</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-249 387,15</b>	<b>-0,98</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>25 405 406,77</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC . . . . .	EUR	91,70
Classe LC . . . . .	EUR	78,97
Classe LD . . . . .	EUR	76,21
Classe NC . . . . .	EUR	72,48
Classe GBP D RD . . . . .	GBP	127,54
Classe USD LC . . . . .	USD	56,05
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC . . . . .	Unité	2 705,581
Classe LC . . . . .	Unité	183 116,999
Classe LD . . . . .	Unité	44 452,290
Classe NC . . . . .	Unité	77 733,542
Classe GBP D RD . . . . .	Unité	323,284
Classe USD LC . . . . .	Unité	31 037,949

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI EFM AFRICA – Total Return Net Dividend in EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel . . . . .	%	53,566
Pourcentage maximal du risque potentiel . . . . .	%	77,094
Pourcentage moyen du risque potentiel . . . . .	%	65,579

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 6 604,90 euros.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre égyptienne . . . . .	EGP	26,461870	= EUR	1
Livre sterling . . . . .	GBP	0,885002	= EUR	1
Ghanaian Cedi . . . . .	GHS	10,903295	= EUR	1
Shilling kényan . . . . .	KES	131,908494	= EUR	1
Dirham marocain . . . . .	MAD	11,166792	= EUR	1
Nigerian Naira . . . . .	NGN	492,518950	= EUR	1
Dollar américain . . . . .	USD	1,068951	= EUR	1
Rand sud-africain . . . . .	ZAR	18,098668	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest Africa

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	898 683,16	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	3 368,54	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR	-113 662,00	
4. Autres revenus . . . . .	EUR	11,44	
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>788 401,14</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR	-15 715,56	
2. Commission de gestion . . . . .	EUR	-523 683,73	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-503 339,51	
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR	445,75	
Commission d'administration . . . . .	EUR	-20 789,97	
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR	-9 520,39	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR	-12 677,77	
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR	-13 073,04	
6. Autres dépenses . . . . .	EUR	-42 238,59	
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-616 909,08</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>171 492,06</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	1 261 008,72	
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>1 261 008,72</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>1 432 500,78</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 1,03 % par an,	Classe LC 2,06 % par an,
Classe LD 2,06 % par an,	Classe NC 2,71 % par an,
Classe GBP D RD 1,08 % par an,	Classe USD LC 2,11 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 85 690,65 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>31 347 141,10</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-6 831,92
2. Décaissement (net) . . . . .	EUR	-1 309 680,56
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	41 151,75
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	171 492,06
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	1 261 008,72
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-6 098 874,38
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>25 405 406,77</b>

### Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>1 261 008,72</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	1 360 153,87
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-99 145,15

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,37

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	2,37

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Africa

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	.....	EUR	25 405 406,77
2021	.....	EUR	31 347 141,10
2020	.....	EUR	29 766 494,10
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC .....	EUR	91,70
	Classe LC .....	EUR	78,97
	Classe LD .....	EUR	76,21
	Classe NC .....	EUR	72,48
	Classe GBP D RD .....	GBP	127,54
	Classe USD LC .....	USD	56,05
2021	Classe FC .....	EUR	106,36
	Classe LC .....	EUR	92,57
	Classe LD .....	EUR	89,46
	Classe NC .....	EUR	85,50
	Classe GBP D RD .....	GBP	141,74
	Classe USD LC .....	USD	69,69
2020	Classe FC .....	EUR	83,26
	Classe LC .....	EUR	73,27
	Classe LD .....	EUR	70,99
	Classe NC .....	EUR	68,14
	Classe GBP D RD .....	GBP	121,19
	Classe USD LC .....	USD	59,87

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds / compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds / compartiments, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Artificial Intelligence

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement est de réaliser une croissance du capital à long terme. À cette fin, le compartiment investit principalement dans des entreprises sur les marchés internationaux des actions dont l'activité bénéficie du développement de l'intelligence artificielle (IA) ou y est actuellement liée. En outre, les actions de toutes les capitalisations boursières, les certificats d'actions, les bons de participation et de jouissance, les obligations convertibles et les warrants sur actions émis par des sociétés nationales et étrangères peuvent être inclus dans le compartiment. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

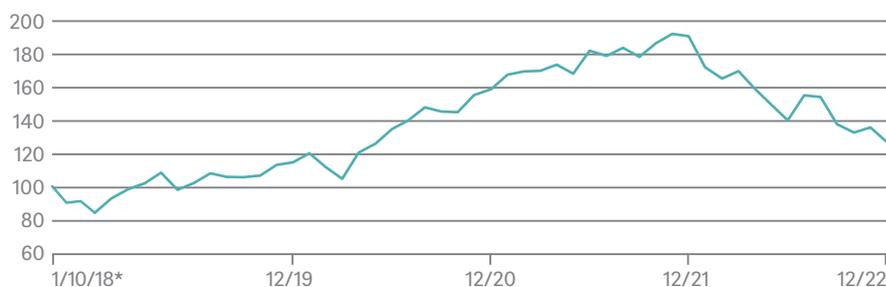
Pendant la période sous revue allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Artificial Intelligence a enregistré une moins-value de 33,6 % par action (classe d'actions LD, d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait

### DWS Invest Artificial Intelligence

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest Artificial Intelligence (classe d'actions LD)

\* lancée le 1<sup>er</sup> octobre 2018 = 100  
Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Artificial Intelligence

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LD	LU1863263429	-33,6 %	10,9 %	26,8 %
Classe FC	LU1863263262	-33,1 %	13,4 %	31,2 %
Classe LC	LU1863263346	-33,6 %	10,9 %	26,8 %
Classe MFC	LU2154580323	-32,9 %	-	2,0 %
Classe NC	LU1914383960	-34,0 %	9,2 %	40,4 %
Classe PFC	LU2082315453	-34,7 %	-	22,2 %
Classe TFC	LU1863263858	-33,1 %	13,4 %	31,1 %
Classe TFCH (P)	LU1982200518	-37,9 %	3,8 %	14,6 %
Classe XC	LU1863263932	-32,8 %	14,8 %	33,5 %
Classe USD FC <sup>2)</sup>	LU1885668126	-36,9 %	8,2 %	18,2 %
Classe USD IC <sup>2)</sup>	LU2390401441	-36,8 %	-	-36,0 %
Classe USD LC <sup>2)</sup>	LU1885668399	-37,4 %	5,8 %	14,9 %

<sup>1)</sup> Classes FC, LC, LD, TFC et XC lancées le 1<sup>er</sup> octobre 2018 / classe NC lancée le 14 décembre 2018 / classes USD FC et USD LC lancées le 4 avril 2019 / classe TFCH (P) lancée le 15 mai 2019 / classe PFC lancée le 27 mars 2020 / classe MFC lancée le 25 mai 2020 / classe USD IC lancée le 15 octobre 2021

<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19.

La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforce-

ment des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires.

Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de

nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an.

Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées.

Dans ce contexte de marché, le secteur technologique en général a également été sous pression. La croissance des bénéfices dans ce secteur n'a pas été aussi dynamique depuis longtemps qu'au cours de la période sous revue précédente.

Le compartiment avait une pondération stratégique dans les sociétés d'Asie. La Chine, en particulier, est un élément stratégique du portefeuille, qui vise une position de leader mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Cette partie du portefeuille a surperformé les actions américaines. Cela s'explique principalement par

le rallye du marché des actions chinois à la fin de l'année. C'est surtout l'assouplissement de la stratégie zéro COVID, auparavant stricte, et une diminution des interventions réglementaires qui ont fait grimper le cours des actions. En fin d'année, l'équipe de gestion du portefeuille a donc commencé à prendre des bénéfices. Pour ce faire, l'équipe de gestion du compartiment a surtout réduit de manière sélective les valeurs qui avaient déjà enregistré une forte hausse des cours.

En ce qui concerne les performances sectorielles, ce sont surtout les secteurs cycliques qui ont été faibles. Le marché de la publicité en ligne a souffert. Mais le secteur des semi-conducteurs a également connu un net ralentissement et a été l'un des secteurs les plus faibles au niveau sectoriel. Cela était principalement dû à la crainte d'un net ralentissement de la demande après le super-cycle précédent. Les stocks de semi-conducteurs ont nettement augmenté chez les clients.

En revanche, les entreprises du secteur de la santé, qui étaient également exposées à l'IA, ont globalement surperformé pendant la période sous revue et ont été le meilleur secteur du portefeuille.

Parmi les valeurs individuelles les plus performantes sur la période figurent United Health, John Deere et Tencent Music. L'assurance maladie américaine United Health a surtout profité de la possibilité de répercuter les hausses de prix sur les clients, même dans un contexte inflationniste. Le constructeur américain de trac-

teurs John Deere a notamment profité des prix élevés des céréales au cours de la période sous revue, d'un carnet de commandes plein et d'une bonne évolution des marges. John Deere a également été la seule entreprise du secteur à présenter un tracteur à conduite autonome, démontrant ainsi son leadership sur le marché. L'une des meilleures valeurs chinoises a été le service de streaming musical Tencent Music. Celui-ci a bénéficié de l'allègement des contraintes réglementaires vers la fin de l'année. Le nombre d'abonnés a connu une croissance dynamique.

En revanche, les positions en Twilio, Snap et Silergy ont connu une évolution inférieure à la moyenne. La croissance de la plateforme de communication Twilio s'est nettement affaiblie - après un boom pendant la période de la pandémie liée au coronavirus. La marge brute a été mise sous pression. Cela a entraîné une forte baisse des cours.

Snap, l'exploitant de la plateforme de médias sociaux Snapchat, a également fait partie des valeurs les plus faibles du portefeuille. Celle-ci a souffert d'un ralentissement cyclique et de la pression concurrentielle exercée par son concurrent TikTok. L'entreprise a dû repousser encore plus loin ses objectifs de bénéfices. L'équipe de gestion du portefeuille a donc décidé de se séparer de cette valeur.

La gestion de portefeuille s'est également séparée de Netflix. Certes, la valeur a pu se redresser après des chutes de cours, notamment grâce à la présentation d'un

abonnement financé par la publicité. Mais Netflix a déjà atteint une part de marché importante auprès des foyers américains. À cela s'est ajoutée une concurrence accrue. Du point de vue de l'équipe de gestion du portefeuille, ces deux éléments ont limité le potentiel de croissance de la valeur.

Au cours de la période sous revue, l'entreprise américaine Datadog a été ajoutée au portefeuille. L'entreprise produit des logiciels d'analyse pour les applications dans le Cloud. De tels outils de surveillance deviennent de plus en plus importants pour les développeurs dans un environnement logiciel de plus en plus complexe. Cela assure un profil de croissance fort de la valeur. L'équipe de gestion du portefeuille a donc profité d'une faiblesse des cours pour entrer sur le marché. La société californienne Fortinet, leader du marché des pare-feu, a également fait son entrée dans le portefeuille. L'entreprise a été considérée comme un bénéficiaire de la consolidation du marché de la sécurité informatique et du nombre croissant de terminaux dont l'accès à Internet doit être sécurisé.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens

de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Artificial Intelligence

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	255 994 412,87	46,87
Services de télécommunications	190 589 907,81	34,92
Biens de consommation durables	31 519 257,62	5,77
Énergie	6 443 235,59	1,18
Biens de consommation courante	12 398 864,86	2,26
Secteur financier	14 298 098,73	2,62
Industrie	17 335 947,74	3,18
<b>Total actions</b>	<b>528 579 725,22</b>	<b>96,80</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>95 300,56</b>	<b>0,02</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>18 292 740,37</b>	<b>3,35</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>428 046,99</b>	<b>0,08</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>99 349,20</b>	<b>0,02</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 384 990,04</b>	<b>-0,26</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-72 578,46</b>	<b>-0,01</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>546 037 593,84</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Artificial Intelligence

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>528 579 725,22</b>	<b>96,80</b>
<b>Actions</b>								
Hundsun Technologies, Inc.	Unité	764 886	189 589		CNY	40,46	4 164 606,45	0,76
Adyen NV	Unité	2 700	700	1 000	EUR	1 293,4	3 492 180,00	0,64
ASML Holding NV	Unité	21 500	3 500		EUR	504,5	10 846 750,00	1,99
SAP SE	Unité	70 500	18 500		EUR	96,39	6 795 495,00	1,24
Shop Apotheke Europe NV	Unité	77 000	32 000		EUR	44,11	3 396 470,00	0,62
Siemens Healthineers AG	Unité	88 000	88 000		EUR	46,73	4 112 240,00	0,75
Ubisoft Entertainment SA	Unité	105 000	105 000		EUR	26,54	2 786 700,00	0,51
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	1 180 000	259 500	622 500	HKD	86,25	12 212 856,40	2,24
Baidu, Inc.	Unité	620 000	744 000	124 000	HKD	111,7	8 310 382,28	1,52
JD.com, Inc.	Unité	346 404	346 405	1	HKD	220,2	9 153 271,67	1,68
Meituan	Unité	200 000	7 500	112 500	HKD	174,7	4 192 750,70	0,77
NetEase, Inc.	Unité	600 000	600 000		HKD	114,5	8 243 903,06	1,51
Tencent Holdings Ltd	Unité	250 000	365 000	470 000	HKD	334	10 019 882,18	1,83
XPeng, Inc.	Unité	408 500	408 500		HKD	38,35	1 879 894,90	0,34
Keyence Corp.	Unité	9 598	500		JPY	51 420	3 502 598,71	0,64
Alchip Technologies Ltd	Unité	229 000	9 000	20 000	TWD	788	5 492 420,97	1,01
Silergy Corp.	Unité	212 000	161 000		TWD	436,5	2 816 580,87	0,52
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	2 362 000	262 000	200 000	TWD	448,5	32 243 669,22	5,90
Adobe, Inc.	Unité	42 000	16 500		USD	333,4	13 099 577,39	2,40
Alphabet, Inc.	Unité	445 500	423 700	800	USD	86,9	36 216 784,09	6,63
Amazon.com, Inc.	Unité	280 000	267 400		USD	82,925	21 721 304,84	3,98
Amphenol Corp.	Unité	77 000	77 000		USD	75,6	5 445 715,14	1,00
Apple, Inc.	Unité	85 000	14 000	10 500	USD	127,71	10 155 147,36	1,86
Applied Materials, Inc.	Unité	152 000	7 000		USD	95,64	13 599 581,83	2,49
Arista Networks, Inc.	Unité	129 000	7 000	12 000	USD	120,08	14 491 147,89	2,65
Autodesk, Inc.	Unité	20 000	2 500		USD	184,57	3 453 293,63	0,63
Autohome, Inc. -ADR-	Unité	130 000	3 000		USD	30,95	3 763 972,18	0,69
Ciena Corp.	Unité	120 000	7 000	37 000	USD	50,5	5 669 111,82	1,04
Coupang LLC	Unité	180 000	180 000		USD	14,23	2 396 182,02	0,44
Datadog, Inc.	Unité	89 000	89 000		USD	73,46	6 116 223,26	1,12
Deere & Co.	Unité	14 000	7 500	10 500	USD	425,37	5 571 053,02	1,02
Fidelity National Information Services, Inc.	Unité	62 500	62 500		USD	67,17	3 927 333,34	0,72
Fortinet, Inc.	Unité	155 000	155 000		USD	48,61	7 048 548,92	1,29
GoDaddy, Inc.	Unité	83 500	3 500	22 000	USD	74,5	5 819 492,96	1,07
Intuit, Inc.	Unité	15 500	5 000		USD	384,61	5 576 923,27	1,02
Marvell Technology, Inc.	Unité	112 500	7 500	20 000	USD	35,815	3 769 292,82	0,69
Match Group, Inc.	Unité	74 000	74 000		USD	40,91	2 832 067,49	0,52
Medtronic PLC	Unité	61 300	2 500		USD	77,16	4 424 814,74	0,81
MercadoLibre, Inc.	Unité	7 500	7 500		USD	836,92	5 872 021,12	1,08
Meta Platforms, Inc.	Unité	76 355	4 000	41 645	USD	118,37	8 455 154,12	1,55
Microsoft Corp.	Unité	160 000	16 000	17 000	USD	237,88	35 605 764,22	6,52
Monolithic Power Systems, Inc.	Unité	19 000	1 000		USD	347,77	6 181 418,04	1,13
Motorola Solutions, Inc.	Unité	52 000	3 000	27 000	USD	256,01	12 453 822,52	2,28
Nice Ltd -ADR-	Unité	41 100	3 000		USD	192,19	7 389 499,22	1,35
NVIDIA Corp.	Unité	105 000	33 000	38 000	USD	143,94	14 138 821,01	2,59
PayPal Holdings, Inc.	Unité	85 000	49 000		USD	69,97	5 563 821,63	1,02
QUALCOMM, Inc.	Unité	38 000	38 000		USD	107,81	3 832 525,40	0,70
S&P Global, Inc.	Unité	13 000	1 000	7 000	USD	333,74	4 058 765,99	0,74
Samsung Electronics Co., Ltd -GDR-	Unité	11 000	2 000		USD	1105	11 370 966,04	2,08
Schrodinger, Inc.	Unité	105 000	105 000		USD	18,64	1 830 954,73	0,34
Sea Ltd -ADR-	Unité	55 000	17 000		USD	52,6	2 706 392,82	0,50
ServiceNow, Inc.	Unité	7 500	7 500		USD	387,29	2 717 314,75	0,50
SolarEdge Technologies, Inc.	Unité	25 000	34 500	9 500	USD	275,5	6 443 235,59	1,18
Synopsys, Inc.	Unité	55 000	2 000	9 000	USD	316,89	16 304 730,44	2,99
Tenable Holdings, Inc.	Unité	113 000	5 000	61 000	USD	37,89	4 005 395,89	0,73
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	787 500	27 500		USD	8,305	6 118 325,79	1,12
Tesla, Inc.	Unité	62 000	53 700		USD	122,8	7 122 499,96	1,30
Texas Instruments, Inc.	Unité	38 000	38 000		USD	162,94	5 792 335,49	1,06
Trade Desk, Inc.	Unité	133 000	34 000	30 100	USD	44,38	5 521 808,46	1,01
Twilio, Inc.	Unité	60 000	31 500		USD	47,8	2 683 005,40	0,49
Uber Technologies, Inc.	Unité	230 000	75 000		USD	24,51	5 273 677,24	0,97
UnitedHealth Group, Inc.	Unité	20 000	1 000	2 000	USD	527,39	9 867 435,26	1,81
Veeva Systems, Inc.	Unité	39 500	2 500		USD	159,99	5 911 971,52	1,08
Visa, Inc.	Unité	74 000	12 600		USD	206,54	14 298 098,73	2,62
VMware, Inc.	Unité	44 000	12 500		USD	121,61	5 005 694,77	0,92
Zoom Video Communications, Inc.	Unité	52 500	26 500	21 000	USD	67,07	3 294 048,65	0,60
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>528 579 725,22</b>	<b>96,80</b>

## DWS Invest Artificial Intelligence

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>95 300,56</b>	<b>0,02</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/CNY 0,3 million							-386,78	0,00
EUR/HKD 5,0 millions							10 062,16	0,00
EUR/ILS 0,2 million							3 197,16	0,00
EUR/JPY 4,5 millions							-636,38	0,00
EUR/USD 4,3 millions							79 149,99	0,02
USD/KRW 140,5 millions							-4 697,84	0,00
USD/TWD 12,6 millions							1 700,97	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/HKD 1,5 million							1 171,65	0,00
EUR/USD 0,7 million							5 677,70	0,00
USD/TWD 1,4 million							61,93	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>18 292 740,37</b>	<b>3,35</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						690 827,94	0,13
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	66 290					8 914,21	0,00
Couronne norvégienne	NOK	104 034					9 891,08	0,00
Couronne suédoise	SEK	873					78,49	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	7 665					8 660,51	0,00
Renminbi chinois	CNY	147 591					19 861,45	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	920 010					110 399,87	0,02
Yen	JPY	4 928 476					34 977,62	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	30 327 314					923 073,03	0,17
Franc suisse	CHF	9 992					10 133,63	0,00
Won sud-coréen	KRW	440					0,33	0,00
Dollar américain	USD	1 486 945					1 391 033,08	0,26
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoir en dollars américains –								
(Norddeutsche Landesbank, Hanover)	USD	9 275 000					8 676 734,68	1,59
Avoir en dollars américains – (DZ Bank AG, Frankfurt)	USD	6 850 000					6 408 154,45	1,17
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>428 046,99</b>	<b>0,08</b>
Droits à dividende / à distribution							257 384,03	0,05
Frais de placement reportés *							157 054,27	0,03
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							531,05	0,00
Autres actifs							13 077,64	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>99 349,20</b>	<b>0,02</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>547 500 883,34</b>	<b>100,27</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-1 384 990,04</b>	<b>-0,26</b>
Engagements découlant des coûts							-1 048 654,18	-0,20
Autres engagements divers							-336 335,86	-0,06
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-72 578,46</b>	<b>-0,01</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-1 463 289,50</b>	<b>-0,27</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>546 037 593,84</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest Artificial Intelligence

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	131,15
Classe LC	EUR	126,82
Classe LD	EUR	126,19
Classe MFC	EUR	102,04
Classe NC	EUR	140,38
Classe PFC	EUR	122,16
Classe TFC	EUR	131,09
Classe TFCH (P)	EUR	114,59
Classe XC	EUR	133,51
Classe USD FC	USD	118,24
Classe USD IC	USD	63,99
Classe USD LC	USD	114,94
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	184 422,436
Classe LC	Unité	632 097,016
Classe LD	Unité	596 484,670
Classe MFC	Unité	2 799 974,000
Classe NC	Unité	173 643,857
Classe PFC	Unité	244 293,000
Classe TFC	Unité	57 930,195
Classe TFCH (P)	Unité	44 077,000
Classe XC	Unité	50 013,000
Classe USD FC	Unité	5 658,791
Classe USD IC	Unité	100,000
Classe USD LC	Unité	60 836,324

### Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

50 % MSCI World Information Tech Index Net Return en EUR, 35 % MSCI All Country World Index, en EUR, 15 % MSCI China 50 Capped Index en EUR

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	107,080
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	129,498
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	121,830

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH and UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse	CHF	0,986053	= EUR	1
Renminbi chinois	CNY	7,431023	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	= EUR	1
Yen	JPY	140,903712	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 351,687926	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	32,854729	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

## DWS Invest Artificial Intelligence

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

- \* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 12 d) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).
- \*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest Artificial Intelligence

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR 3 992 177,68
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR 190 707,67
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR -803 426,84
4. Autres revenus .....	EUR 101,84
<b>Total des revenus .....</b>	<b>EUR 3 379 560,35</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR -5 869,05
2. Commission de gestion .....	EUR -5 811 652,33
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base .....	EUR -5 779 738,65
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR 477,35
Commission d'administration .....	EUR -32 391,03
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR -20 776,78
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR -123 974,80
5. Taxe d'abonnement .....	EUR -181 620,03
6. Autres dépenses .....	EUR -907 341,15
<i>dont :</i>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> .....	EUR -634 634,08
autres .....	EUR -272 707,07
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>EUR -7 051 234,14</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>EUR -3 671 673,79</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR -17 787 736,81
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>EUR -17 787 736,81</b>
<b>V. Résultat de l'exercice .....</b>	<b>EUR -21 459 410,60</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,86 % par an,	Classe LC 1,60 % par an,
Classe LD 1,60 % par an,	Classe MFC 0,47 % par an,
Classe NC 2,10 % par an,	Classe PFC 3,18 % par an,
Classe TFC 0,86 % par an,	Classe TFCH (P) 0,93 % par an,
Classe XC 0,45 % par an,	Classe USD FC 0,85 % par an,
Classe USD IC 0,64 % par an,	Classe USD LC 1,60 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 107 901,11 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . .</b>	<b>EUR 802 655 215,28</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR -28 644,99
2. Encaissement (net) <sup>2)</sup> .....	EUR 11 441 100,29
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR 952 170,16
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR -3 671 673,79
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR -17 787 736,81
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR -247 522 836,30
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice. . . . .</b>	<b>EUR 546 037 593,84</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 108 435,28 euros au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) .....</b>	<b>EUR -17 787 736,81</b>
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR -17 979 373,66
Opérations de change (à terme) .....	EUR 191 636,85

## DWS Invest Artificial Intelligence

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,27

#### Classe MFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022		EUR	546 037 593,84
2021		EUR	802 655 215,28
2020		EUR	611 835 259,89
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	131,15
	Classe LC	EUR	126,82
	Classe LD	EUR	126,19
	Classe MFC	EUR	102,04
	Classe NC	EUR	140,38
	Classe PFC	EUR	122,16
	Classe TFC	EUR	131,09
	Classe TFCH (P)	EUR	114,59
	Classe XC	EUR	133,51
	Classe USD FC	USD	118,24
	Classe USD IC	USD	63,99
	Classe USD LC	USD	114,94
	2021	Classe FC	EUR
Classe LC		EUR	191,06
Classe LD		EUR	190,18
Classe MFC		EUR	151,99
Classe NC		EUR	212,56
Classe PFC		EUR	186,97
Classe TFC		EUR	196,03
Classe TFCH (P)		EUR	184,65
Classe XC		EUR	198,82
Classe USD FC		USD	187,47
Classe USD IC		USD	101,24
Classe USD LC		USD	183,62
2020		Classe FC	EUR
	Classe LC	EUR	158,72
	Classe LD	EUR	158,04
	Classe MFC	EUR	124,83
	Classe NC	EUR	177,46
	Classe PFC	EUR	156,55
	Classe TFC	EUR	161,63
	Classe TFCH (P)	EUR	165,65
	Classe XC	EUR	163,27
	Classe USD FC	USD	167,69
	Classe USD IC	USD	-
	Classe USD LC	USD	165,48

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest Asian Bonds

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (JP Morgan Asian Credit Index). Pour ce faire, il investit dans des instruments de taux émis par des gouvernements de pays de la région Asie-Pacifique, des autorités publiques de la région Asie-Pacifique, des autorités locales de pays de la région Asie-Pacifique, des entreprises ayant leur siège social dans un pays de la région Asie-Pacifique, des établissements supranationaux (titres libellés en devises de la région Asie-Pacifique) et des entreprises hors de la région Asie-Pacifique (titres émis en devises de la région Asie-Pacifique). Les instruments de taux peuvent être libellés en dollar américain, dans d'autres devises des États du G7 ou dans une devise asiatique.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Asian Bonds a enregistré une moins-value de 4,9 % par action (classe d'actions USD FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (-10,9 % ; respectivement en dollar américain).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment obligataire DWS Invest Asian Bonds a investi principalement dans des obligations d'entreprises et a maintenu une approche de type « Barbell »

#### DWS Invest Asian Bonds

##### Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Asian Bonds (classe d'actions USD FC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

#### DWS Invest Asian Bonds

##### Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FC	LU0813325502	-4,9 %	1,3 %	10,2 %
Classe USD FC50	LU1949850538	-4,6 %	2,2 %	9,8 % <sup>1)</sup>
Classe USD IC	LU1589659504	-4,6 %	2,0 %	11,6 %
Classe USD IC500	LU1589658522	-4,4 %	2,8 %	13,1 %
Classe USD LC	LU0813325411	-5,3 %	-0,2 %	7,0 % <sup>1)</sup>
Classe USD LDM	LU1525638091	-5,3 %	-0,6 %	7,4 %
Classe USD TFC	LU1663839352	-4,9 %	1,3 %	10,2 %
Classe USD TFDM	LU1951361812	-4,9 %	1,3 %	7,5 % <sup>1)</sup>
Classe USD XC	LU1589658878	-4,5 %	2,5 %	12,5 %
Classe AUD LDMH <sup>2)</sup>	LU1880859548	-5,9 %	-2,1 %	6,8 % <sup>1)</sup>
Classe CHF LCH <sup>3)</sup>	LU2004370479	-7,6 %	-5,6 %	-5,7 % <sup>1)</sup>
Classe CHF TFCH <sup>3)</sup>	LU2004370636	-7,2 %	-4,3 %	-4,1 % <sup>1)</sup>
Classe RMB FCH350 <sup>4)</sup>	LU1968688793	-4,1 %	7,2 %	13,8 % <sup>1)</sup>
Classe RMB FCH3500 <sup>4)</sup>	LU1968688520	-4,0 %	7,8 %	14,2 % <sup>1)</sup>
Classe FCH <sup>5)</sup>	LU0813324794	-6,8 %	-3,3 %	-0,6 %
Classe FCH500 <sup>5)</sup>	LU2022029008	-6,2 %	-2,1 %	-1,4 % <sup>1)</sup>
Classe IDH <sup>5)</sup>	LU1796233663	-6,7 %	-2,8 %	1,0 % <sup>1)</sup>
Classe LCH <sup>5)</sup>	LU0813324364	-7,2 %	-4,8 %	-3,3 % <sup>1)</sup>
Classe LDH <sup>5)</sup>	LU0813324521	-7,2 %	-4,7 %	-3,0 %
Classe LDMH <sup>5)</sup>	LU1880859894	-7,3 %	-4,7 %	1,7 % <sup>1)</sup>
Classe NCH <sup>5)</sup>	LU1914384000	-7,5 %	-5,7 %	0,0 % <sup>1)</sup>
Classe NDH <sup>5)</sup>	LU2251360413	-7,5 %	-7,8 % <sup>1)</sup>	-
Classe PFDH <sup>5)</sup>	LU2244931775	-8,2 %	-9,1 % <sup>1)</sup>	-
Classe TFCH <sup>5)</sup>	LU1663839196	-6,8 %	-3,3 %	-0,5 %
Classe TFDH <sup>5)</sup>	LU1663839279	-7,1 %	-3,7 %	-1,0 %
Classe TFDMH <sup>5)</sup>	LU1880860041	-6,9 %	-3,4 %	3,7 % <sup>1)</sup>
Classe GBP TFDMH <sup>6)</sup>	LU2079148602	-5,5 %	-0,9 %	-0,8 % <sup>1)</sup>
Classe HKD LDM <sup>7)</sup>	LU1769795342	-5,4 %	-0,1 %	7,0 % <sup>1)</sup>

avec une allocation dans des obligations à rendement élevé de type Investment Grade et des bons du trésor américain, équilibrée par des obligations à taux d'intérêt élevé sélectionnées selon l'approche ascendante (« bottom-up »). Au niveau géographique, il a été largement diversifié. À la date du rapport, la notation moyenne de crédit du portefeuille était de type Investment Grade.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est suivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à

### DWS Invest Asian Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe HKD LDMH <sup>7)</sup>	LU1805360861	-5,8 %	-0,7 %	7,7 % <sup>1)</sup>
Classe HKD TFDMH <sup>7)</sup>	LU1880859621	-5,1 %	1,0 %	11,2 % <sup>1)</sup>
Classe SGD LDMH <sup>8)</sup>	LU1769795698	-6,3 %	-1,0 %	9,8 % <sup>1)</sup>
Classe SGD LDMH <sup>8)</sup>	LU1805361083	-5,4 %	-0,5 %	7,8 % <sup>1)</sup>
Classe SGD TFDMH <sup>8)</sup>	LU1880859977	-5,0 %	1,0 %	11,0 % <sup>1)</sup>
JP Morgan Asian Credit Index		-10,9 %	-7,6 %	2,0 %

<sup>1)</sup> Classe LCH lancée le 15 janvier 2018 / classe USD LC lancée le 29 janvier 2018 / classes HKD LDM et SGD LDM lancées le 15 février 2018 / classe IDH lancée le 16 avril 2018 / classes HKD LDMH et SGD LDMH lancées le 15 mai 2018 / classes AUD LDMH, HKD TFDMH, LDMH, SGD TFDMH et TFDMH lancées le 31 octobre 2018 / classe NCH lancée le 14 décembre 2018 / classe USD FC50 lancée le 28 février 2019 / classe USD TFDH lancée le 15 mars 2019 / classes RMB FCH350 et RMB FCH3500 lancées le 15 avril 2019 / classes CHF LCH et CHF TFCH lancées le 28 juin 2019 / classe FCH500 lancée le 31 juillet 2019 et dernier calcul de la valeur liquidative le 30 juin 2022 / classe GBP TFDH lancée le 29 novembre 2019 / classes NDH et PFDH lancées le 15 février 2021 et premier calcul de la valeur liquidative le 16 février 2021

<sup>2)</sup> en AUD

<sup>3)</sup> en CHF

<sup>4)</sup> en CNY

<sup>5)</sup> en euro

<sup>6)</sup> en GBP

<sup>7)</sup> en HKD

<sup>8)</sup> en SGD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse,

le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

L'ambiance sur les marchés asiatiques du crédit a été en outre assombrie par le ralentissement de la croissance économique en Chine et la persistance des défaillances dans le secteur immobilier chinois. Dans cet environnement de placement difficile, le compartiment DWS Invest Asian Bonds a toutefois réussi à résister sensiblement mieux que son indice de référence. Cela a été dû notamment à sa durée relativement plus courte (immobilisation moyenne des capitaux), ce qui a permis de limiter les baisses de cours liées

à la hausse des rendements. La sélection des titres et l'allocation géographique ont en outre contribué à la meilleure performance du compartiment. Ainsi, les obligations chinoises, en particulier les obligations à haut rendement dans le secteur immobilier, ont été sous-pondérées, compte tenu du faible intérêt des investisseurs envers le marché de l'immobilier et des conditions strictes de liquidité. Par ailleurs, les marchés indonésiens et hongkongais du crédit ont bénéficié d'un renforcement d'intérêt de la part des investisseurs qui ont délaissé le marché chinois. Le compartiment a su également tirer parti de cette évolution grâce à ses placements dans des obligations de ces pays.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations

de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

# Comptes annuels

## DWS Invest Asian Bonds

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	1 097 929 663,00	79,78
Administrations centrales	155 245 333,75	11,27
<b>Total des obligations</b>	<b>1 253 174 996,75</b>	<b>91,05</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	85 555 744,67	6,21
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>85 555 744,67</b>	<b>6,21</b>
<b>3. Dérivés</b>	<b>7 493 988,55</b>	<b>0,55</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>	<b>12 718 099,86</b>	<b>0,92</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>	<b>18 948 225,51</b>	<b>1,37</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>3 537 813,60</b>	<b>0,26</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-3 076 915,62</b>	<b>-0,22</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-1 968 350,13</b>	<b>-0,14</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>1 376 383 603,19</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Asian Bonds

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						<b>1 253 174 996,75</b>	<b>91,05</b>	
<b>Titres portant intérêt</b>								
5,95 % ABJA Investment Co. (MTN) 2014/2024	USD	2 000 000			%	100,241	2 004 820,00	0,15
5,10 % AC Energy Finance International Ltd (MTN) 2020/perpetual	USD	3 000 000			%	77,1	2 313 000,00	0,17
4,00 % ACEN Finance Ltd (MTN) 2021/perpetual	USD	4 520 000			%	65,688	2 969 097,60	0,22
3,949 % Adani Electricity Mumbai Ltd -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	2 000 000		8 000 000	%	76,327	1 526 540,00	0,11
4,20 % Adani Ports & Special Economic Zone Ltd -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	1 500 000		1 500 000	%	88,314	1 324 710,00	0,10
4,25 % Adani Transmission Step-One Ltd -Reg- 2019/2036	USD	3 802 500		270 000	%	76,975	2 926 974,38	0,21
6,50 % Asahi Mutual Life Insurance Co. 2018/perpetual *	USD	42 700 000			%	99,935	42 672 245,00	3,10
4,10 % Asahi Mutual Life Insurance Co. 2021/perpetual *	USD	2 440 000	2 440 000		%	79,584	1 941 849,60	0,14
6,742 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- (MTN) 2022/2032	USD	3 000 000	5 000 000	2 000 000	%	101,333	3 039 990,00	0,22
4,625 % Bank Rakyat Indonesia Persero Tbk PT (MTN) 2018/2023	USD	15 000 000		5 000 000	%	99,814	14 972 100,00	1,09
3,95 % Bank Rakyat Indonesia Persero Tbk PT (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000		3 000 000	%	98,269	1 965 380,00	0,14
2,125 % BDO Unibank, Inc. (MTN) 2020/2026	USD	5 700 000		2 000 000	%	91,098	5 192 586,00	0,38
5,35 % Bharti Airtel International Netherlands BV -Reg- (MTN) 2014/2024	USD	19 000 000		4 000 000	%	99,58	18 920 200,00	1,37
4,375 % Bharti Airtel Ltd -Reg- (MTN) 2015/2025	USD	13 000 000			%	97,209	12 637 170,00	0,92
5,375 % CA Magnum Holdings -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	12 700 000			%	91,438	11 612 626,00	0,84
4,00 % CAS Capital No 1 Ltd 2021/perpetual *	USD	200 000	200 000		%	77,382	154 764,00	0,01
5,75 % Celestial Miles Ltd 2019/perpetual *	USD	3 000 000	3 000 000		%	96,689	2 900 670,00	0,21
0,886 % Central Nippon Expressway Co., Ltd (MTN) 2020/2025	USD	36 000 000			%	89,44	32 198 400,00	2,34
4,25 % Clean Renewable Power Mauritius Pte Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027	USD	1 719 000		81 000	%	87,017	1 495 822,23	0,11
4,50 % Continuum Energy Levanter Pte Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027	USD	8 707 500		225 000	%	90,805	7 906 845,38	0,57
4,75 % Country Garden Holdings Co., Ltd (MTN) 2018/2023	USD	31 616 000	34 606 000	2 990 000	%	98,96	31 287 193,60	2,27
8,00 % Country Garden Holdings Co., Ltd (MTN) 2018/2024	USD	40 500 000	40 500 000		%	77,121	31 234 005,00	2,27
5,10 % Dai-ichi Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2014/perpetual *	USD	13 540 000	3 770 000		%	97,82	13 244 828,00	0,96
4,00 % Dai-ichi Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2016/perpetual *	USD	1 740 000	1 740 000	3 945 000	%	93,634	1 629 231,60	0,12
4,125 % FTL Capital Ltd (MTN) 2013/2023	USD	7 000 000			%	99,349	6 954 430,00	0,50
6,50 % Fukoku Mutual Life Insurance Co. 2013/perpetual *	USD	2 000 000			%	99,747	1 994 940,00	0,14
5,00 % Fukoku Mutual Life Insurance Co. 2015/perpetual *	USD	1 700 000	1 700 000		%	95,737	1 627 529,00	0,12
5,60 % Future Retail Ltd -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	20 500 000			%	2,384	488 617,50	0,04
8,045 % FWD Group Ltd 2017/perpetual *	USD	8 000 000			%	91,373	7 309 840,00	0,53
5,75 % FWD Group Ltd (MTN) 2019/2024	USD	6 000 000			%	94,447	5 666 820,00	0,41
4,95 % Gemdale Ever Prosperity Investment Ltd (MTN) 2021/2024	USD	13 190 000	13 190 000		%	85,5	11 277 450,00	0,82
4,20 % Globe Telecom, Inc. 2021/perpetual *	USD	2 980 000			%	90,871	2 707 955,80	0,20
4,75 % GMR Hyderabad International Airport Ltd -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	1 850 000	1 850 000		%	93,422	1 728 307,00	0,13
3,85 % Greenko Dutch BV -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	14 354 605	4 088 355	322 500	%	87,189	12 515 636,55	0,91
4,30 % Greenko Power II Ltd -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	24 266 550	2 932 500	6 075 950	%	84,308	20 458 642,97	1,49
5,55 % Greenko Solar Mauritius Ltd -Reg- (MTN) 2019/2025	USD	6 000 000	2 000 000	5 000 000	%	94,218	5 653 080,00	0,41
5,50 % Greenko Wind Projects Mauritius Ltd -Reg- 2022/2025	USD	14 790 000	14 790 000		%	93,925	13 891 507,50	1,01
3,00 % GS Caltex Corp. -Reg- (MTN) 2019/2024	USD	11 600 000			%	96,265	11 166 740,00	0,81
1,625 % GS Caltex Corp. (MTN) 2020/2025	USD	11 000 000			%	89,749	9 872 390,00	0,72
3,875 % Hanwha Totalenergies Petrochemical Co., Ltd (MTN) 2019/2024	USD	1 950 000			%	98,109	1 913 125,50	0,14
1,562 % Huarong Finance 2017 Co., Ltd (MTN) 2018/2023 *	USD	5 000 000	5 000 000		%	99,278	4 963 900,00	0,36
5,824 % Huarong Finance 2019 Co., Ltd (MTN) 2020/2023 *	USD	3 150 000	3 150 000		%	99,78	3 143 070,00	0,23
1,25 % Hyundai Capital Services, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	4 270 000			%	86,86	3 708 922,00	0,27
1,25 % Incheon International Airport Corp. (MTN) 2021/2026	USD	5 000 000			%	88,412	4 420 600,00	0,32
4,50 % India Clean Energy Holdings -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	18 000 000	18 000 000		%	80,107	14 419 260,00	1,05
4,00 % India Green Power Holdings -Reg- (MTN) 2021/2027	USD	4 170 000			%	85,981	3 585 407,70	0,26
5,75 % Indian Oil Corp., Ltd (MTN) 2013/2023	USD	13 737 000			%	100,164	13 759 528,68	1,00
4,75 % Indian Oil Corp., Ltd (MTN) 2019/2024	USD	10 000 000			%	99,227	9 922 700,00	0,72
3,73 % Indian Railway Finance Corp., Ltd (MTN) 2019/2024	USD	3 000 000			%	97,875	2 936 250,00	0,21
1,50 % Indonesia Infrastructure Finance PT (MTN) 2021/2026	USD	8 400 000			%	85,518	7 183 512,00	0,52
5,375 % Japfa Comfeed Tbk PT (MTN) 2021/2026	USD	6 920 000			%	86,361	5 976 181,20	0,43
5,375 % JSW Steel Ltd (MTN) 2019/2025	USD	10 000 000			%	95,87	9 587 000,00	0,70
7,00 % Kawasan Industri Jababeka Tbk PT -Reg- (MTN) 2022/2027 *	USD	14 700 000	14 700 000		%	60,916	8 954 652,00	0,65
1,50 % KB Capital Co., Ltd (MTN) 2020/2025	USD	4 400 000			%	88,291	3 884 804,00	0,28
2,25 % Korea Gas Corp. -Reg- (MTN) 2016/2026	USD	1 700 000			%	90,875	1 544 875,00	0,11
0,875 % Korea National Oil Corp. -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	18 500 000			%	88,669	16 403 765,00	1,19

## DWS Invest Asian Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
1,00 % KT Corp. (MTN) 2020/2025	USD	23 800 000			89,144	21 216 272,00	1,54
4,00 % KT Corp. -Reg- 2022/2025	USD	800 000	800 000		96,663	773 304,00	0,06
7,25 % LMIRT Capital Pte Ltd (MTN) 2019/2024	USD	5 000 000			70,558	3 527 900,00	0,26
7,50 % LMIRT Capital Pte Ltd (MTN) 2021/2026	USD	2 140 000			60,777	1 300 627,80	0,09
5,438 % Malayan Banking Bhd (MTN) 2018/2023 *	USD	1 000 000	1 000 000		99,995	999 950,00	0,07
1,319 % Marubeni Corp. (MTN) 2020/2025	USD	37 200 000			89,558	33 315 576,00	2,42
1,577 % Marubeni Corp. (MTN) 2021/2026	USD	3 000 000			87,233	2 616 990,00	0,19
7,375 % Medco Oak Tree Pte Ltd -Reg- (MTN) 2019/2026	USD	24 000 000		10 000 000	95,673	22 961 520,00	1,67
5,20 % Meiji Yasuda Life Insurance Co. -Reg- 2015/2045 *	USD	2 300 000	2 300 000		97,54	2 243 420,00	0,16
4,625 % Minejasa Capital BV -Reg- 2017/2030	USD	18 000 000			88,525	15 934 500,00	1,16
3,25 % Minera y Metalurgica del Boleo SAPI de CV (MTN) 2019/2024	USD	12 800 000		10 000 000	97,175	12 438 400,00	0,90
5,46 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. 2022/2025 *	USD	4 000 000	4 000 000		100,361	4 014 440,00	0,29
5,653 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. 2022/2025 *	USD	25 000 000	25 000 000		99,886	24 971 500,00	1,81
5,125 % Mong Duong Finance Holdings BV -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	6 500 000			83,953	5 456 945,00	0,40
4,40 % Muthoot Finance Ltd -Reg- 2020/2023	USD	7 350 000			98,447	7 235 854,50	0,53
5,139 % National Australia Bank Ltd -Reg- 2022/2025 *	USD	7 700 000	7 700 000		99,626	7 671 202,00	0,56
5,65 % Network i2i Ltd -Reg- 2019/perpetual *	USD	9 000 000		2 000 000	95,702	8 613 180,00	0,63
3,975 % Network i2i Ltd -Reg- 2021/perpetual *	USD	5 000 000			87,716	4 385 800,00	0,32
6,80 % New Metro Global Ltd 2020/2023	USD	11 000 000	11 000 000		92,08	10 128 800,00	0,74
4,70 % Newcastle Coal Infrastructure Group Pty Ltd -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	5 800 000			78,249	4 538 432,14	0,33
5,10 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2014/2044 *	USD	29 500 000			97,904	28 881 680,00	2,10
4,70 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2016/2046 *	USD	13 238 000	5 000 000	4 000 000	96,297	12 747 796,86	0,93
1,25 % NongHyup Bank -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	5 000 000		5 000 000	90,256	4 512 800,00	0,33
4,125 % NWD Finance BVI, Ltd 2021/perpetual *	USD	5 000 000	5 000 000		73,398	3 669 900,00	0,27
4,00 % Oil India International Pte Ltd (MTN) 2017/2027	USD	16 500 000		3 000 000	93,284	15 391 860,00	1,12
7,625 % PB International BV (MTN) 2017/2025	USD	15 050 000			44,829	6 746 764,50	0,49
4,50 % Pelabuhan Indonesia Persero PT -Reg- (MTN) 2018/2023	USD	25 000 000			99,606	24 901 500,00	1,81
5,95 % Periana Holdings LLC (MTN) 2020/2026	USD	4 000 000			93,725	3 749 000,00	0,27
5,95 % Petron Corp. 2021/perpetual *	USD	6 000 000			84,581	5 074 860,00	0,37
2,75 % POSCO -Reg- (MTN) 2019/2024	USD	1 800 000			95,826	1 724 868,00	0,13
4,875 % Pt Pakuwon Jati (MTN) 2021/2028	USD	13 335 000	13 335 000		88,904	11 855 348,40	0,86
2,17 % Renesas Electronics Corp. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	2 000 000			85,871	1 717 420,00	0,12
5,875 % ReNew Power Pvt Ltd -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	20 300 000	20 300 000		96,221	19 532 863,00	1,42
4,45 % Saka Energi Indonesia PT -Reg- (MTN) 2017/2024	USD	21 220 000			95,858	20 341 067,60	1,48
4,30 % Sands China Ltd (MTN) 2021/2026	USD	850 000	850 000		91,998	781 983,00	0,06
1,35 % Shinhan Financial Group Co., Ltd -Reg- (MTN) 2020/2026	USD	9 400 000			89,113	8 376 622,00	0,61
3,00 % Singapore Airlines Ltd (MTN) 2021/2026	USD	6 000 000			92,951	5 577 060,00	0,40
2,125 % SK Battery America, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	4 250 000			85,554	3 636 045,00	0,26
3,00 % SK Hynix, Inc. (MTN) 2019/2024	USD	20 000 000			94,816	18 963 200,00	1,38
1,50 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	12 500 000			86,501	10 812 625,00	0,79
3,875 % SmarTone Finance Ltd (MTN) 2013/2023	USD	1 744 000			99,484	1 735 000,96	0,13
6,50 % SMC Global Power Holdings Corp. 2019/perpetual *	USD	5 000 000			81,334	4 066 700,00	0,30
5,50 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2018/2023	USD	3 907 000	1 007 000		99,665	3 893 325,50	0,28
5,325 % Sampo Japan Insurance, Inc. -Reg- 2013/2073 *	USD	3 287 000			99,849	3 282 036,63	0,24
4,50 % State Bank of India (MTN) 2018/2023	USD	1 009 000			99,378	1 002 724,02	0,07
1,55 % Sumitomo Corp. (MTN) 2021/2026	USD	8 000 000			88,529	7 082 320,00	0,51
6,50 % Sumitomo Life Insurance Co. -Reg- 2013/2073 *	USD	23 659 000	7 559 000		99,825	23 617 596,75	1,72
4,00 % Sumitomo Life Insurance Co. -Reg- 2017/2077 *	USD	2 930 000	2 930 000		91,849	2 691 175,70	0,20
1,474 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	5 000 000			91,254	4 562 700,00	0,33
1,05 % Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	3 450 000			89,442	3 085 749,00	0,22
2,25 % Suntory Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2019/2024	USD	15 600 000			93,838	14 638 728,00	1,06
6,75 % Theta Capital Pte Ltd (MTN) 2016/2026	USD	28 100 000	5 000 000		65,849	18 503 569,00	1,34
8,125 % Theta Capital Pte Ltd (MTN) 2020/2025	USD	41 800 000			76,354	31 915 972,00	2,32
4,25 % Tower Bersama Infrastructure Tbk PT (MTN) 2020/2025	USD	5 000 000	5 000 000		96,55	4 827 500,00	0,35
1,75 % United Overseas Bank Ltd (MTN) 2020/2031 *	USD	15 000 000			88,401	13 260 150,00	0,96
2,875 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2022/2032	USD	60 000 000	80 000 000	20 000 000	92,094	55 256 250,00	4,01
4,125 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2022/2032	USD	50 000 000	50 000 000		101,906	50 953 125,00	3,70
4,00 % United States Treasury Note/Bond 2022/2042	USD	27 000 000	27 000 000		98,766	26 666 718,75	1,94
4,15 % Vanke Real Estate Hong Kong Co., Ltd (MTN) 2018/2023	USD	1 000 000	1 000 000		99,356	993 560,00	0,07
6,307 % Vanke Real Estate Hong Kong Co., Ltd (MTN) 2018/2023 *	USD	18 741 000	18 741 000		99,391	18 626 867,31	1,35
8,00 % Vedanta Resources Finance II PLC -Reg- 2019/2023	USD	15 000 000			94,813	14 221 950,00	1,03
13,875 % Vedanta Resources Finance II PLC -Reg- 2020/2024	USD	33 200 000		3 800 000	87,584	29 077 888,00	2,11
7,25 % Wanda Properties International Co., Ltd (MTN) 2014/2024	USD	4 069 000	4 069 000		90,075	3 665 151,75	0,27
6,875 % Wanda Properties Overseas Ltd 2020/2023	USD	33 220 000	39 500 000	6 280 000	95,34	31 671 948,00	2,30
4,875 % Wynn Macau Ltd -Reg- (MTN) 2017/2024	USD	2 000 000	2 000 000		94,904	1 898 080,00	0,14
5,50 % Wynn Macau Ltd -Reg- (MTN) 2020/2026	USD	1 033 000	1 033 000		91,563	945 845,79	0,07

## DWS Invest Asian Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Parts de fonds</b>						<b>85 555 744,67</b>	<b>6,21</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>							
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	8 081	98 515	93 400	USD 10 587,317	85 555 744,67	6,21
<b>Total du portefeuille-titres</b>						<b>1 338 730 741,42</b>	<b>97,26</b>
<b>Dérivés</b>							
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)							
<b>Dérivés sur devises</b>						<b>7 493 988,55</b>	<b>0,55</b>
Créances / dettes							
<b>Opérations de change à terme</b>							
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>							
<b>Positions ouvertes</b>							
AUD/USD 20,6 millions						62 084,90	0,01
CHF/USD 6,5 millions						120 281,10	0,01
CNY/USD 0,2 million						825,40	0,00
EUR/USD 266,7 millions						6 242 555,95	0,45
GBP/USD 1,4 million						-7 221,28	0,00
HKD/USD 59,6 millions						21 179,72	0,00
SGD/USD 57,7 millions						1 004 721,48	0,07
<b>Positions clôturées</b>							
CHF/USD 0,1 million						5,58	0,00
EUR/USD 1,8 million						49 555,70	0,01
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>12 718 099,86</b>	<b>0,92</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro	EUR	60 122				64 267,77	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien	AUD	159 724				108 428,35	0,01
Livre sterling	GBP	49 764				60 107,37	0,01
Renminbi chinois	CNY	343 223				49 666,81	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	9 138				1 172,18	0,00
Franc suisse	CHF	40 706				44 128,57	0,00
Dollar de Singapour	SGD	164 036				122 419,62	0,01
Dollar américain	USD					12 267 909,19	0,89
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>18 948 225,51</b>	<b>1,37</b>
Frais de placement **						337 838,84	0,02
Intérêts à recevoir						18 594 333,06	1,35
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						1 764,40	0,00
Autres actifs						14 289,21	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>3 537 813,60</b>	<b>0,26</b>
<b>Total des éléments d'actif ***</b>						<b>1 381 436 090,22</b>	<b>100,36</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-3 076 915,62</b>	<b>-0,22</b>
Engagements découlant des coûts						-2 089 498,94	-0,15
Autres engagements divers						-987 416,68	-0,07
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-1 968 350,13</b>	<b>-0,14</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-5 052 487,03</b>	<b>-0,36</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>1 376 383 603,19</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest Asian Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe AUD LDMH	AUD	88,85
Classe CHF LCH	CHF	94,32
Classe CHF TFCH	CHF	95,93
Classe RMB FCH350	CNY	113,82
Classe RMB FCH3500	CNY	114,25
Classe FCH	EUR	130,34
Classe IDH	EUR	86,01
Classe LCH	EUR	96,68
Classe LDH	EUR	84,28
Classe LDMH	EUR	85,59
Classe NCH	EUR	99,96
Classe NDH	EUR	89,97
Classe PFDH	EUR	89,19
Classe TFCH	EUR	99,47
Classe TFDH	EUR	82,71
Classe TFDMH	EUR	87,32
Classe GBP TFDMH	GBP	87,94
Classe HKD LDM	HKD	88,98
Classe HKD LDMH	HKD	90,36
Classe HKD TFDMH	HKD	101,09
Classe SGD LDM	SGD	9,36
Classe SGD LDMH	SGD	8,78
Classe SGD TFDMH	SGD	9,23
Classe USD FC	USD	150,14
Classe USD FC50	USD	109,78
Classe USD IC	USD	116,44
Classe USD IC500	USD	118,24
Classe USD LC	USD	106,96
Classe USD LDM	USD	86,67
Classe USD TFC	USD	110,46
Classe USD TFDM	USD	90,54
Classe USD XC	USD	117,56
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe AUD LDMH	Unité	234 366,596
Classe CHF LCH	Unité	808,000
Classe CHF TFCH	Unité	66 124,500
Classe RMB FCH350	Unité	760,000
Classe RMB FCH3500	Unité	760,000
Classe FCH	Unité	62 530,867
Classe IDH	Unité	1 349 395,000
Classe LCH	Unité	203 848,422
Classe LDH	Unité	324 149,133
Classe LDMH	Unité	185 333,692
Classe NCH	Unité	103 205,000
Classe NDH	Unité	5 691,000
Classe PFDH	Unité	378 216,000
Classe TFCH	Unité	315 482,954
Classe TFDH	Unité	20 659,000
Classe TFDMH	Unité	6 054,270
Classe GBP TFDMH	Unité	15 407,436
Classe HKD LDM	Unité	4 022 183,338
Classe HKD LDMH	Unité	310 647,810
Classe HKD TFDMH	Unité	312 230,349
Classe SGD LDM	Unité	141 875,632
Classe SGD LDMH	Unité	4 470 907,725
Classe SGD TFDMH	Unité	1 993 618,372
Classe USD FC	Unité	313 059,052
Classe USD FC50	Unité	1541 024,136
Classe USD IC	Unité	1 646 754,000
Classe USD IC500	Unité	28 001,000
Classe USD LC	Unité	736 617,518
Classe USD LDM	Unité	2 630 387,198
Classe USD TFC	Unité	496 007,706
Classe USD TFDM	Unité	1 038 098,574
Classe USD XC	Unité	899 089,402
<b>Composition du portefeuille de référence</b> (conformément à la circulaire CSSF 11/512) JPMorgan ASIA CREDIT INDEX en USD (hedged) TR – JACI Index		
<b>Risque potentiel au titre du risque de marché</b> (conformément à la circulaire CSSF 11/512)		
Pourcentage minimal du risque potentiel	%	35,397
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	109,474
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	77,280

## DWS Invest Asian Bonds

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Bank AG, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien . . . . .	AUD	1,473079	=	USD	1
Franc suisse . . . . .	CHF	0,922450	=	USD	1
Renminbi chinois . . . . .	CNY	6,910500	=	USD	1
Euro . . . . .	EUR	0,935497	=	USD	1
Livre sterling . . . . .	GBP	0,827917	=	USD	1
Dollar de Hong Kong . . . . .	HKD	7,795900	=	USD	1
Dollar de Singapour . . . . .	SGD	1,339950	=	USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

- \* Taux d'intérêt variable.
- \*\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.
- \*\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Asian Bonds

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

#### I. Revenus

1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	USD	64 011 855,65
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	USD	134 227,19
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	USD	173 890,00
4. Autres revenus . . . . .	USD	8 222,25

**Total des revenus . . . . . USD 64 328 195,09**

#### II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	USD	-6 254,94
2. Commission de gestion . . . . .	USD	-13 092 961,72
<i>dont :</i>		
Commission de gestion de base . . . . .	USD	-13 034 801,29
Revenus décaissant du plafond de charges . . . . .	USD	1 628,17
Commission d'administration . . . . .	USD	-59 788,60
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD	-70 915,89
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD	-117 005,91
5. Taxe d'abonnement . . . . .	USD	-535 049,12
6. Autres dépenses . . . . .	USD	-1 263 538,31
<i>dont :</i>		
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>2)</sup> . . . . .	USD	-794 986,93
autres . . . . .	USD	-468 551,38

**Total des dépenses . . . . . USD -15 085 725,89**

**III. Revenus ordinaires, nets . . . . . USD 49 242 469,20**

#### IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées . . . . . USD -56 633 560,39

**Résultat des opérations de vente . . . . . USD -56 633 560,39**

**V. Résultat de l'exercice . . . . . USD -7 391 091,19**

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur 322 058,80 dollars américains.

<sup>2)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe AUD LDMH 1,20 % par an,	Classe CHF LCH 1,20 % par an,
Classe CHF TFCH 0,71 % par an,	Classe RMB FCH350 0,39 % par an,
Classe RMB FCH3500 0,29 % par an,	Classe FCH 0,69 % par an,
Classe FCH500 0,14 % <sup>3)</sup>	Classe IDH 0,46 % par an,
Classe LCH 1,20 % par an,	Classe LDH 1,20 % par an,
Classe LDMH 1,20 % par an,	Classe NCH 1,50 % par an,
Classe NDH 1,51 % par an,	Classe PFDH 2,29 % par an,
Classe TFCH 0,70 % par an,	Classe TFDH 0,70 % par an,
Classe TFDMH 0,71 % par an,	Classe GBP TFDMH 0,70 % par an,
Classe HKD LDM 1,17 % par an,	Classe HKD LDMH 1,20 % par an,
Classe HKD TFDMH 0,71 % par an,	Classe SGD LDM 1,17 % par an,
Classe SGD LDMH 1,20 % par an,	Classe SGD TFDMH 0,70 % par an,
Classe USD FC 0,67 % par an,	Classe USD FC50 0,37 % par an,
Classe USD IC 0,44 % par an,	Classe USD IC500 0,17 % par an,
Classe USD LC 1,17 % par an,	Classe USD LDM 1,17 % par an,
Classe USD TFC 0,67 % par an,	Classe USD TFDH 0,67 % par an,
Classe USD XC 0,27 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>3)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 3 425,55 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>1 998 023 999,75</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	USD	-31 980 972,48
2. Décaissement (net) <sup>4)</sup> . . . . .	USD	-456 550 453,91
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD	-5 922 649,23
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD	49 242 469,20
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD	-56 633 560,39
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD	-119 795 229,75

**II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . . USD 1 376 383 603,19**

<sup>4)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 303 850,58 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values 2022

**Plus-values / moins-values réalisées  
(y compris régularisation des revenus) . . . . . USD -56 633 560,39**

#### sur :

Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD	-30 910 270,61
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD	-25 723 289,78

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe AUD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	AUD	0,37
Distribution intermédiaire	16 février 2022	AUD	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	AUD	0,36
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	AUD	0,36
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	AUD	0,36
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	AUD	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	AUD	0,35
Distribution intermédiaire	16 août 2022	AUD	0,34
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	AUD	0,34
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	AUD	0,33
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	AUD	0,36
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	AUD	0,36

#### Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe RMB FCH350

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe RMB FCH3500

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

## DWS Invest Asian Bonds

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe IDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,81

#### Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,10

#### Classe LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	16 février 2022	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,35
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	EUR	0,35
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	EUR	0,34
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,34
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	EUR	0,33
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,32
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	EUR	0,35
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	EUR	0,35

#### Classe NCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,05

#### Classe PFDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,36

#### Classe TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,48

#### Classe TFDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,37
Distribution intermédiaire	16 février 2022	EUR	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	EUR	0,35
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	EUR	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,34
Distribution intermédiaire	16 août 2022	EUR	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	EUR	0,34
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,33
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	EUR	0,36

#### Classe GBP TFDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	GBP	0,36
Distribution intermédiaire	16 février 2022	GBP	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	GBP	0,36
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	GBP	0,35
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	GBP	0,35
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	GBP	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	GBP	0,34
Distribution intermédiaire	16 août 2022	GBP	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	GBP	0,34
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	GBP	0,33
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	GBP	0,36
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	GBP	0,36

#### Classe HKD LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	HKD	0,37
Distribution intermédiaire	16 février 2022	HKD	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	HKD	0,36
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	HKD	0,36
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	HKD	0,36
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	HKD	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	HKD	0,35
Distribution intermédiaire	16 août 2022	HKD	0,34
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	HKD	0,34
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	HKD	0,34
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	HKD	0,36
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	HKD	0,36

#### Classe HKD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	HKD	0,38
Distribution intermédiaire	16 février 2022	HKD	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	HKD	0,37
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	HKD	0,36
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	HKD	0,36
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	HKD	0,36
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	HKD	0,35
Distribution intermédiaire	16 août 2022	HKD	0,34
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	HKD	0,34
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	HKD	0,34
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	HKD	0,37
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	HKD	0,37

#### Classe HKD TFDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	16 février 2022	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	HKD	0,41
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	HKD	0,41
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	HKD	0,40
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	HKD	0,40
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	HKD	0,39
Distribution intermédiaire	16 août 2022	HKD	0,38
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	HKD	0,38
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	HKD	0,38
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	HKD	0,41
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	HKD	0,41

## DWS Invest Asian Bonds

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe SGD LDM

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 février 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 août 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	SGD	0,04

#### Classe SGD LDMH

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 février 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 août 2022	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	SGD	0,04

#### Classe SGD TFDMH

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 février 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 août 2022	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	SGD	0,04

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC500

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LDM

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	21 6 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,32
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,35

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFDM

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,37
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,37
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	21 6 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,37
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,37

#### Classe USD XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Asian Bonds

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice									
2022	USD	1 376 383 603,19				Classe TFCH	EUR	106,68	
2021	USD	1 998 023 999,75				Classe TFDH	EUR	92,35	
2020	USD	2 145 037 706,42				Classe TFDMH	EUR	98,19	
Valeur liquidative en fin d'exercice						Classe GBP TFDMH	GBP	97,43	
2022	Classe AUD LDMH	AUD	88,85				Classe HKD LDM	HKD	98,49
	Classe CHF LCH	CHF	94,32				Classe HKD LDMH	HKD	100,49
	Classe CHF TFCH	CHF	95,93				Classe HKD TFDMH	HKD	111,62
	Classe RMB FCH350	CNY	113,82				Classe SGD LDM	SGD	10,46
	Classe RMB FCH3500	CNY	114,25				Classe SGD LDMH	SGD	9,72
	Classe FCH	EUR	130,34				Classe SGD TFDMH	SGD	10,17
	Classe FCH500	EUR					Classe USD FC	USD	157,80
	Classe IDH	EUR	86,01				Classe USD FC50	USD	115,05
	Classe LCH	EUR	96,68				Classe USD IC	USD	122,10
	Classe LDH	EUR	84,28				Classe USD IC500	USD	123,67
	Classe LDMH	EUR	85,59				Classe USD LC	USD	112,99
	Classe NCH	EUR	99,96				Classe USD LDM	USD	95,89
	Classe NDH	EUR	89,97				Classe USD TFC	USD	116,11
	Classe PFDH	EUR	89,19	2020	Classe USD TFDM	USD	99,67		
	Classe TFCH	EUR	99,47		Classe USD XC	USD	123,08		
	Classe TFDH	EUR	82,71	Classe AUD LDMH	AUD	102,80			
	Classe TFDMH	EUR	87,32	Classe CHF LCH	CHF	102,13			
	Classe GBP TFDMH	GBP	87,94	Classe CHF TFCH	CHF	102,89			
	Classe HKD LDM	HKD	88,98	Classe RMB FCH350	CNY	113,48			
	Classe HKD LDMH	HKD	90,36	Classe RMB FCH3500	CNY	113,67			
	Classe HKD TFDMH	HKD	101,09	Classe FCH	EUR	138,99			
	Classe SGD LDM	SGD	9,36	Classe FCH500	EUR	104,07			
	Classe SGD LDMH	SGD	8,78	Classe IDH	EUR	98,63			
	Classe SGD TFDMH	SGD	9,23	Classe LCH	EUR	104,00			
	Classe USD FC	USD	150,14	Classe LDH	EUR	96,59			
	Classe USD FC50	USD	109,78	Classe LDMH	EUR	101,05			
	Classe USD IC	USD	116,44	Classe NCH	EUR	108,33			
	Classe USD IC500	USD	118,24	Classe NDH	EUR	-			
	Classe USD LC	USD	106,96	Classe PFDH	EUR	-			
	Classe USD LDM	USD	86,67	Classe TFCH	EUR	105,95			
	Classe USD TFC	USD	110,46	Classe TFDH	EUR	95,15			
	Classe USD TFDM	USD	90,54	Classe TFDMH	EUR	102,12			
	Classe USD XC	USD	117,56	Classe GBP TFDMH	GBP	100,64			
2021	Classe AUD LDMH	AUD	98,94	Classe HKD LDM	HKD	101,46			
	Classe CHF LCH	CHF	102,04	Classe HKD LDMH	HKD	104,26			
	Classe CHF TFCH	CHF	103,33	Classe HKD TFDMH	HKD	115,22			
	Classe RMB FCH350	CNY	118,63	Classe SGD LDM	SGD	10,61			
	Classe RMB FCH3500	CNY	118,96	Classe SGD LDMH	SGD	10,06			
	Classe FCH	EUR	139,85	Classe SGD TFDMH	SGD	10,48			
	Classe FCH500	EUR	105,10	Classe USD FC	USD	155,54			
	Classe IDH	EUR	95,84	Classe USD FC50	USD	113,07			
	Classe LCH	EUR	104,15	Classe USD IC	USD	120,06			
	Classe LDH	EUR	93,73	Classe USD IC500	USD	121,30			
	Classe LDMH	EUR	96,68	Classe USD LC	USD	111,93			
	Classe NCH	EUR	108,11	Classe USD LDM	USD	99,37			
	Classe NDH	EUR	99,71	Classe USD TFC	USD	114,44			
	Classe PFDH	EUR	99,06	Classe USD TFDM	USD	102,78			
				Classe USD XC	USD	120,83			

#### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,86 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 72 332 925,20 dollars américains.

#### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

## DWS Invest Asian Bonds

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds / compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds / compartiments, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Asian Small/Mid Cap

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

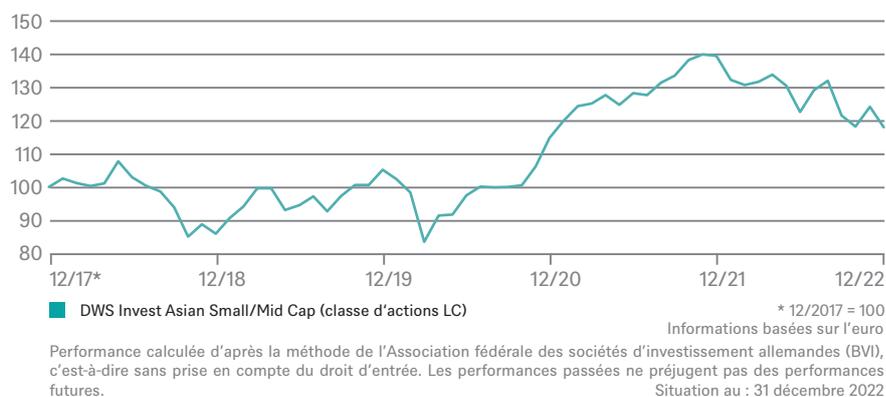
Le compartiment DWS Invest Asian Small/Mid Cap a investi principalement dans des actions de petits et moyens émetteurs ayant leur siège dans un pays asiatique ou exerçant principalement leurs activités en Asie, ou, s'il s'agit de sociétés holdings, détenant essentiellement des actions dans des sociétés ayant leur siège en Asie. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 15,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence a, quant à lui, perdu au cours de la même période 15,0 % (respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Les actions asiatiques ont reculé au cours de la période. Cette baisse a été largement influencée par les politiques des banques centrales et les facteurs liés à la Chine. La Réserve fédérale américaine (Fed) avait adopté un ton plus restrictif, laissant entrevoir une possible hausse des taux d'intérêt. Vers la fin de l'année, la limite supérieure du corridor de taux d'intérêt était passée de 0,25 % à 4,5 %. L'indice des prix à la consommation américain s'est

### DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Performance sur 5 ans



### DWS Invest Asian Small / Mid Cap

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0236153390	-15,4 %	12,2 %	18,1 %
Classe FC	LU0236154950	-14,7 %	15,2 %	23,4 %
Classe LD	LU0236153556	-15,4 %	12,2 %	18,1 %
Classe LS	LU0254485450	-15,4 %	12,2 %	18,1 %
Classe NC	LU0236154448	-16,0 %	9,7 %	13,7 %
Classe TFC	LU1663839519	-14,7 %	15,3 %	23,4 %
Classe TFD	LU1663839600	-14,6 %	15,3 %	23,5 %
Classe GBP C RD <sup>2)</sup>	LU0982753047	-	-	- <sup>1)</sup>
Classe USD FC <sup>3)</sup>	LU0273175025	-19,5 %	9,8 %	9,8 %
Classe USD LC <sup>3)</sup>	LU0273161744	-20,2 %	7,0 %	5,1 %
Classe USD TFC <sup>3)</sup>	LU1663839782	-19,5 %	9,9 %	9,9 %
MSCI AC Asia ex Japan Small Cap		-15,0 %	27,8 %	18,7 %

<sup>1)</sup> Classe GBP C RD lancée le 14 septembre 2015 et dernier calcul de la valeur liquidative le 31 mars 2016 (classe d'actions encore active)

<sup>2)</sup> en GBP  
<sup>3)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

néanmoins révélé stable et n'a que légèrement baissé.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui a débuté en février et s'est poursuivie pendant la période sous revue, a renforcé les pressions inflationnistes. Les prix de l'énergie ont augmenté. Ainsi, le prix du baril de pétrole brut de Brent est passé de plus de 77 USD

à près de 86 USD et même à 139 USD à certains moments.

Avec les hausses de taux d'intérêt aux États-Unis, presque toutes les devises asiatiques se sont dépréciées par rapport au dollar américain durant l'année sous revue, et presque toutes les banques centrales d'Asie ont continué à augmenter leurs taux directeurs.

Après avoir atteint un pic au premier trimestre, les nouvelles infections quotidiennes par le coronavirus n'ont cessé de diminuer. De nombreux pays ont commencé à s'ouvrir à nouveau et à reprendre une vie normale. La politique zéro COVID de la Chine a toutefois pesé sur la consommation, la production, les investissements et les finances publiques pendant une grande partie de l'année, et a freiné la dynamique du marché des actions. Fin 2022, la Chine s'est éloignée de sa politique de zéro COVID et a annoncé qu'elle lutterait à l'avenir contre le COVID-19 en prenant des mesures contre les maladies infectieuses de classe B au lieu des maladies infectieuses de classe A et qu'elle lèverait la plupart des restrictions à partir du 8 janvier 2023.

Les relations entre les États-Unis et la Chine ont également alimenté l'incertitude. Après la visite de la présidente de la Chambre des représentants américaine, Nancy Pelosi, sur l'île de Taïwan en août, la Chine a procédé à des manœuvres militaires. De leur côté, les États-Unis ont renforcé l'interdiction d'exporter des semi-conducteurs vers la Chine. Dans ces conditions, la Chine a décidé – en tant que seule banque centrale en Asie – de baisser le taux directeur pour les crédits à cinq ans de 4,65 % à 4,3 % afin de stimuler l'économie. La Chine a également assoupli les restrictions imposées aux entreprises privées, a facilité le refinancement des promoteurs immobiliers, a accordé de nouvelles licences pour les jeux et a mis fin aux enquêtes sur les entreprises de l'Internet. L'aban-

don par la Chine de sa politique zéro COVID et l'arrêt des enquêtes dans le secteur privé ont constitué des évolutions positives importantes et ont contribué à la stabilisation des marchés en fin d'année.

L'évolution du compartiment a été essentiellement parallèle à celle de l'indice de référence. La sous-pondération des actions de Chine et de Hong Kong a été positive pour le compartiment pendant la majeure partie de l'année, cette influence s'étant partiellement inversée vers la fin de l'année. La sélection d'actions à Taïwan a contribué positivement à la performance, tandis que la sélection d'actions en Corée et en Malaisie a pesé en raison de son engagement dans le secteur informatique.

L'équipe de gestion du compartiment a augmenté la surpondération des biens de consommation cycliques et de l'immobilier dans certains pays, car ces secteurs devraient bénéficier de la réouverture de l'économie et de la hausse de la consommation.

À l'inverse, les positions dans le secteur de la santé ont été réduites en raison de la baisse probable de la demande de tests concernant le COVID-19. Comme les goulets d'étranglement dans les semi-conducteurs ont commencé à se résorber, l'équipe de gestion du compartiment a également réduit les positions dans le secteur des technologies de l'information.

L'équipe de gestion du compartiment a ajouté la société taïwanaise Poya au portefeuille,

car elle a été l'une des bénéficiaires de la normalisation de la consommation privée à Taïwan après la pandémie. Un autre nouveau venu a été Shenzhen Investment. L'entreprise pourrait profiter du changement de politique de la Chine à l'égard des promoteurs immobiliers. La Chine a facilité le refinancement des promoteurs, ce qui pourrait stabiliser le marché foncier et la valeur des actifs de Shenzhen Investment. Le marché immobilier chinois pourrait également bénéficier de la normalisation après la pandémie du COVID-19.

Le compartiment a pris des bénéfices sur la société indienne Dr Lal Pathlabs lorsque l'action a atteint une juste valorisation du point de vue de l'équipe de gestion du portefeuille. De même, des plus-values ont été prises sur Unimicron et Powertech Technology de Taïwan, car la demande de produits technologiques a diminué au cours de l'année.

Au cours de l'exercice 2022, le compartiment a augmenté sa pondération en Chine et à Hong Kong et a réduit sa pondération en Corée du Sud et à Singapour. À la fin de la période sous revue, le compartiment était surpondéré en Corée du Sud et aux Philippines et sous-pondéré en Inde et en Thaïlande.

La finance et l'immobilier ont été les secteurs les plus surpondérés, tandis que la santé et les biens industriels ont été les plus sous-pondérés.

L'une des meilleures performances du compartiment a été la Federal Bank of India. L'action a été stimulée par la meilleure qualité des émetteurs et la croissance continue du crédit suite à la reprise économique de l'Inde. Poya, une chaîne taïwanaise de vente au détail de produits de soins personnels, a également enregistré une forte hausse. L'entreprise s'est fortement redressée après avoir touché le fond en début d'année, lorsque les infections au COVID-19 s'étaient massivement répandues dans la région, et a profité de la hausse de la confiance des consommateurs.

Parmi les titres qui ont sous-performé dans le compartiment, on trouve Iljin Materials et SKC de Corée. Les deux actions ont été pénalisées par la hausse des coûts de l'énergie, qui a érodé leurs marges d'exploitation. La baisse de la demande de produits technologiques a également eu un impact négatif sur leurs bénéfices.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de

durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Asian Small/Mid Cap

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	1 030 167,22	3,60
Services de télécommunications	184 029,52	0,64
Biens de consommation durables	1 554 593,19	5,44
Énergie	412 287,03	1,44
Biens de consommation courante	6 001 145,34	20,97
Secteur financier	7 903 699,45	27,59
Matières premières	2 513 074,91	8,78
Industrie	5 034 828,63	17,59
Services aux collectivités	2 263 548,84	7,91
<b>Total actions</b>	<b>26 897 374,13</b>	<b>93,96</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>1 851 880,69</b>	<b>6,47</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>100 343,96</b>	<b>0,35</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>4 537,97</b>	<b>0,02</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-180 702,07</b>	<b>-0,64</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-45 885,49</b>	<b>-0,16</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>28 627 549,19</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Asian Small/Mid Cap

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>26 897 374,13</b>	<b>93,96</b>
<b>Actions</b>								
China Resources Gas Group Ltd	Unité	88 500	88 500		HKD	29,3	311 162,34	1,09
China State Construction International Holdings Ltd	Unité	474 000	224 000		HKD	8,77	498 831,73	1,74
C-Mer Eye Care Holdings Ltd	Unité	244 000	244 000		HKD	4,9	143 470,31	0,50
Fosun Tourism Group	Unité	89 600	116 000	26 400	HKD	11,58	124 506,70	0,44
Ganfeng Lithium Group Co., Ltd	Unité	9 000	7 920	18 720	HKD	58,3	62 963,26	0,22
Guangdong Investment Ltd	Unité	1826 000	1 826 000		HKD	7,99	1750 748,21	6,12
Hang Lung Group Ltd	Unité	154 000	54 000		HKD	14,34	265 000,08	0,93
Hysan Development Co., Ltd	Unité	305 000			HKD	25,3	925 969,11	3,23
IMAX China Holding, Inc.	Unité	306 400	306 400		HKD	7,05	259 211,35	0,91
Pentamaster International Ltd	Unité	1 648 000			HKD	0,79	156 228,56	0,55
Powerlong Commercial Management Holdings Ltd	Unité	164 000	164 000		HKD	6,46	127 131,31	0,44
Shenzhen Investment Ltd	Unité	5 436 000	5 436 000		HKD	1,34	874 098,52	3,05
TK Group Holdings Ltd	Unité	416 000			HKD	1,58	78 872,67	0,28
Aneka Tambang Tbk	Unité	5 423 000			IDR	1 985	646 879,88	2,26
Cikarang Litrindo Tbk PT	Unité	5 084 000			IDR	660	201 638,29	0,70
Jasa Marga Persero Tbk PT	Unité	1 022 400			IDR	2 980	183 088,32	0,64
Mitra Adiperkasa Tbk PT	Unité	1 000 000			IDR	1 445	86 834,31	0,30
ABB India Ltd	Unité	4 161		1 472	INR	2 677	125 957,91	0,44
Adani Ports & Special Economic Zone Ltd	Unité	59 000			INR	819	546 405,78	1,91
Ashok Leyland Ltd	Unité	665 978			INR	143,65	1 081 794,80	3,78
Dabur India Ltd	Unité	33 139			INR	561,5	210 411,05	0,74
Endurance Technologies Ltd	Unité	21 108		10 368	INR	1 373,15	327 751,31	1,14
Federal Bank Ltd	Unité	939 066	135 147		INR	139,5	1 481 322,77	5,17
Max Healthcare Institute Ltd	Unité	35 389	35 389		INR	440,2	176 156,11	0,62
Power Finance Corp., Ltd	Unité	72 123	72 123		INR	141,65	115 523,34	0,40
Reliance Industries Ltd	Unité	14 315			INR	2 547	412 287,03	1,44
Sobha Ltd	Unité	59 927	59 927		INR	574	388 967,94	1,36
Tata Consumer Products Ltd	Unité	18 658	18 658		INR	772	162 877,75	0,57
V-Guard Industries Ltd	Unité	66 377			INR	262	196 651,96	0,69
BNK Financial Group, Inc.	Unité	31 353	11 000	31 647	KRW	6 500	150 770,38	0,53
DGB Financial Group, Inc.	Unité	39 453	19 453		KRW	6 990	204 023,77	0,71
Duk San Neolux Co., Ltd	Unité	11 263			KRW	39 100	325 802,50	1,14
Hansol Chemical Co., Ltd	Unité	3 983	2 418	4 827	KRW	185 500	546 610,27	1,91
Ijin Materials Co., Ltd	Unité	14 199	6 000	3 388	KRW	51 900	545 191,01	1,90
Kangwon Land, Inc.	Unité	100 970	35 515		KRW	23 200	1 733 021,32	6,05
Koh Young Technology, Inc.	Unité	61 522	24 682		KRW	12 750	780 315,53	2,03
SKC Co., Ltd	Unité	6 445	600	4 083	KRW	88 500	421 977,95	1,47
Wonik Materials Co., Ltd	Unité	44 302	13 127		KRW	28 400	930 819,00	3,25
Inari Amertron Bhd	Unité	712 000			MYR	2,61	394 654,43	1,38
AllHome Corp.	Unité	1 846 000			PHP	1,65	51 131,49	0,18
Bloomerry Resorts Corp.	Unité	1 285 300	247 000		PHP	7,65	165 058,84	0,58
International Container Terminal Services, Inc.	Unité	59 550			PHP	200	199 933,05	0,70
Robinsons Land Corp.	Unité	2 142 000	112 000		PHP	14,96	537 927,69	1,88
Capitaland India Trust	Unité	359 200			SGD	1,13	283 379,60	0,99
Frasers Centrepoint Trust	Unité	100 300		564 000	SGD	2,1	147 053,05	0,51
Genting Singapore Ltd	Unité	1 057 200			SGD	0,955	704 878,61	2,46
Lendlease Global Commercial Reit	Unité	784 836	301 936		SGD	0,705	386 297,45	1,35
OUE Commercial Real Estate Investment Trust	Unité	939 300			SGD	0,335	219 686,28	0,77
Accton Technology Corp.	Unité	18 000	96 000	78 000	TWD	234,5	128 474,66	0,45
Bizlink Holding, Inc.	Unité	11 000		39 000	TWD	236,5	79 181,91	0,28
Chroma ATE, Inc.	Unité	408 000	163 000		TWD	181	2 247 712,99	7,85
Getac Holdings Corp.	Unité	414 000	414 000		TWD	44,15	556 330,88	1,94
King's Town Bank Co., Ltd	Unité	1 821 000	52 000	100 000	TWD	33,9	1 878 935,02	6,56
Poya International Co., Ltd	Unité	71 190	127 190	56 000	TWD	497,5	1 077 988,67	3,77
Sporton International, Inc.	Unité	18 088		11 000	TWD	209,5	115 339,14	0,40
Manulife US Real Estate Investment Trust	Unité	1 092 400			USD	0,3	306 581,08	1,07
Sea Ltd -ADR-	Unité	1 129			USD	52,6	55 554,86	0,19
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>26 897 374,13</b>	<b>93,96</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>1 851 880,69</b>	<b>6,47</b>

## DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						372 369,54	1,30
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	131 959					17 757,80	0,06
Dollar de Hong Kong	HKD	1 480 546					177 663,48	0,62
Roupie indienne	INR	5 490 335					62 083,79	0,22
Roupie indonésienne	IDR	286 464 582					17 214,50	0,06
Ringgit malaisien	MYR	64 676					13 735,31	0,05
Nouveau dollar taiwanais	TWD	22 895 335					696 865,75	2,43
Peso philippin	PHP	541 222					9 085,48	0,03
Dollar de Singapour	SGD	473 693					330 712,63	1,16
Won sud-coréen	KRW	18 323 322					13 555,88	0,05
Baht thaïlandais	THB	432 220					11 674,34	0,04
Dollar américain	USD	138 068					129 162,19	0,45
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>100 343,96</b>	<b>0,35</b>
Droits à dividende / à distribution							6 583,48	0,02
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							11 708,78	0,04
Autres actifs							82 051,70	0,29
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>4 537,97</b>	<b>0,02</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>28 854 136,75</b>	<b>100,80</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-180 702,07</b>	<b>-0,64</b>
Engagements découlant des coûts							-118 482,22	-0,42
Autres engagements divers							-62 219,85	-0,22
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-45 885,49</b>	<b>-0,16</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-226 587,56</b>	<b>-0,80</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>28 627 549,19</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	312,35
Classe LC	EUR	271,89
Classe LD	EUR	255,33
Classe LS	EUR	280,56
Classe NC	EUR	240,40
Classe TFC	EUR	127,10
Classe TFD	EUR	120,09
Classe USD FC	USD	245,06
Classe USD LC	USD	217,97
Classe USD TFC	USD	114,75
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	20 504,524
Classe LC	Unité	30 230,803
Classe LD	Unité	15 829,981
Classe LS	Unité	3 393,757
Classe NC	Unité	33 877,955
Classe TFC	Unité	82,000
Classe TFD	Unité	20,000
Classe USD FC	Unité	1 614,192
Classe USD LC	Unité	2 352,892
Classe USD TFC	Unité	24,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI AC Asia ex Japan Small Cap Index en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	72,387
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	103,920
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	84,293

## DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte à travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Renminbi chinois	CNY	7,431023	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	=	EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	16 640,887143	=	EUR	1
Roupie indienne	INR	88,434276	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 351,687926	=	EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	4,708727	=	EUR	1
Peso philippin	PHP	59,569940	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	=	EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,023101	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	32,854729	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest Asian Small/Mid Cap

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR	753 128,34	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	43 725,98	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-76 688,19	
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR</b>	<b>720 166,13</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-3 694,04	
2. Commission de gestion .....	EUR	-463 451,63	
dont :			
Commission de gestion de base .....	EUR	-453 837,19	
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR	11 542,81	
Commission d'administration .....	EUR	-21 157,25	
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-2 771,48	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-25 537,33	
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-15 007,63	
6. Autres dépenses .....	EUR	-44 906,84	
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-555 368,95</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>EUR</b>	<b>164 797,18</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	663 375,32	
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>EUR</b>	<b>663 375,32</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>828 172,50</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,91 % par an,	Classe LC 1,78 % par an,
Classe LD 1,78 % par an,	Classe LS 1,77 % par an,
Classe NC 2,49 % par an,	Classe TFC 0,91 % par an,
Classe TFD 0,89 % par an,	Classe USD FC 0,91 % par an,
Classe USD LC 1,77 % par an,	Classe USD TFC 0,92 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 41 941,99 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>32 360 371,67</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR	-21 338,47
2. Encaissement (net) .....	EUR	1 582 771,02
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	90 833,07
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	164 797,18
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	663 375,32
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-6 213 260,60
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>28 627 549,19</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> .....	<b>EUR</b>	<b>663 375,32</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	608 346,55
Opérations de change (à terme) .....	EUR	55 028,77

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,61

#### Classe LS

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,17

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Asian Small/Mid Cap

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	EUR	28 627 549,19
2021	EUR	32 360 371,67
2020	EUR	26 485 022,06

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	312,35
	Classe LC	EUR	271,89
	Classe LD	EUR	255,33
	Classe LS	EUR	280,56
	Classe NC	EUR	240,40
	Classe TFC	EUR	127,10
	Classe TFD	EUR	120,09
	Classe USD FC	USD	245,06
	Classe USD LC	USD	217,97
	Classe USD TFC	USD	114,75
2021	Classe FC	EUR	366,04
	Classe LC	EUR	321,40
	Classe LD	EUR	303,40
	Classe LS	EUR	331,64
	Classe NC	EUR	286,23
	Classe TFC	EUR	148,93
	Classe TFD	EUR	142,66
	Classe USD FC	USD	304,49
	Classe USD LC	USD	273,20
	Classe USD TFC	USD	142,59
2020	Classe FC	EUR	298,39
	Classe LC	EUR	264,27
	Classe LD	EUR	250,27
	Classe LS	EUR	272,68
	Classe NC	EUR	237,17
	Classe TFC	EUR	121,37
	Classe TFD	EUR	117,44
	Classe USD FC	USD	269,28
	Classe USD LC	USD	243,70
	Classe USD TFC	USD	126,11

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans les prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Brazilian Equities

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

DWS Invest Brazilian Equities donne la priorité de placement aux entreprises dont le siège se situe au Brésil ou qui exercent leurs activités essentiellement au Brésil. Pendant la période sous revue allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, le compartiment a enregistré une plus-value de 15,9 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI Brazil 10/40, a pour sa part progressé de 16,3 % (respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Les actions brésiliennes ont enregistré des rendements positifs à deux chiffres au cours de l'année et ont surperformé les marchés d'Amérique latine et d'autres pays émergents. Le compartiment a pu participer à cette évolution positive. Avant l'élection, tant Vale que Petrobras, les deux poids lourds de l'indice de marché du pays, ont bénéficié de la perspective d'une hausse des prix des matières premières et d'une distribution élevée de dividendes. En outre, les investisseurs s'attendaient à ce que la banque centrale brésilienne soit l'une des premières banques centrales à entamer le cycle d'assouplissement, étant donné qu'elle a également été l'une des premières à commencer à relever ses taux d'intérêt. En octobre, Lula a remporté les élections avec une courte avance sur Jair Bolsonaro, qui s'était présenté à sa réélection. Depuis lors, le marché brésilien

### DWS Invest Brazilian Equities

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Brazilian Equities (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Brazilian Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0616856935	15,9 %	-11,9 %	57,1 %
Classe FC	LU0616857586	16,9 %	-9,4 %	64,9 %
Classe FC50	LU1987882872	17,6 %	-7,8 %	36,1 % <sup>1)</sup>
Classe IC	LU1573968200	17,4 %	-8,0 %	69,0 %
Classe NC	LU0616857313	15,1 %	-13,6 %	52,0 %
Classe TFC	LU1663839865	16,9 %	-9,5 %	64,8 %
Classe USD IC <sup>2)</sup>	LU2079148784	10,2 %	-13,4 %	-0,7 % <sup>1)</sup>
Classe USD LC <sup>2)</sup>	LU2079148867	8,8 %	-16,4 %	-4,2 % <sup>1)</sup>
Classe USD TFC <sup>2)</sup>	LU2034325691	9,9 %	-12,8 %	0,0 % <sup>1)</sup>
MSCI Brazil 10/40		16,3 %	-25,4 %	2,0 %

<sup>1)</sup> Classe FC50 lancée le 15 mai 2019 / classe USD TFC lancée le 16 août 2019 / classes USD IC et USD LC lancées le 29 novembre 2019

<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

a été marqué par de fortes fluctuations en raison de la crainte d'une augmentation des dépenses publiques et des doutes sur la manière dont ces dépenses seront financées dans les années à venir. La situation s'est détendue après l'approbation de l'amendement constitutionnel de l'équipe de transition (« PEC da Transição »), dont l'impact sur le budget a été moins important que prévu. L'orientation de la politique budgétaire pour

les années à venir restait toutefois incertaine. Du côté de la politique monétaire, le taux directeur est passé de 9,25 % à 13,75 % ; une baisse était attendue au plus tôt fin 2023.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement

concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

# Comptes annuels

## DWS Invest Brazilian Equities

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	6 694 036,43	4,57
Services de télécommunications	2 540 389,85	1,74
Biens de consommation durables	19 084 333,48	13,04
Énergie	13 554 772,86	9,26
Biens de consommation courante	10 532 012,45	7,19
Secteur financier	42 648 825,74	29,14
Matières premières	19 683 934,31	13,45
Industrie	13 536 501,06	9,24
Services aux collectivités	12 739 846,67	8,70
<b>Total actions</b>	<b>141 014 652,85</b>	<b>96,33</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>3 077 828,92</b>	<b>2,10</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>2 678 597,27</b>	<b>1,83</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>232 851,85</b>	<b>0,16</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-587 058,81</b>	<b>-0,40</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-23 757,83</b>	<b>-0,02</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>146 393 114,25</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Brazilian Equities

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>141 014 652,85</b>	<b>96,33</b>
<b>Actions</b>								
Ambev SA	Unité	944 200	1 397 000	452 800	BRL	14,5	2 466 322,53	1,69
Anima Holding SA	Unité	1 103 500	1 685 566	1 962 858	BRL	4,05	805 091,48	0,55
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Unité	3 811 557	4 772 657	2 952 900	BRL	13,38	9 187 056,86	6,28
Banco Bradesco SA	Unité	187 414	20 356	47 501	BRL	13,61	459 492,08	0,31
Banco Bradesco SA -Pref-	Unité	857 272	1 568 298	2 218 001	BRL	15,26	2 356 628,06	1,61
Banco BTG Pactual SA	Unité	725 900	1 356 300	630 400	BRL	24,26	3 172 381,91	2,17
Banco do Brasil SA	Unité	975 100	1 437 400	462 300	BRL	34,58	6 074 240,98	4,15
CCR SA	Unité	682 304	798 300	1 030 500	BRL	11,02	1 354 494,93	0,93
Centrais Eletricas Brasileiras SA	Unité	836 798	1 015 398	178 600	BRL	42,46	6 400 567,70	4,37
Centrais Eletricas Brasileiras SA -Pref-	Unité	289 200	344 500	55 300	BRL	44,08	2 296 453,98	1,57
Energisa SA	Unité	501 840	388 339	162 300	BRL	44,72	4 042 824,99	2,76
Gerdau SA -Pref-	Unité	896 000	719 500	507 000	BRL	29,46	4 755 088,72	3,25
Hapvida Participacoes e Investimentos S/A	Unité	3 572 917	2 993 769	1 691 700	BRL	5,19	3 340 474,47	2,28
Hypera SA	Unité	83 800	94 800	11 000	BRL	45,37	684 905,53	0,47
Itau Unibanco Holding SA -Pref-	Unité	2 012 000	1 988 800	1 449 400	BRL	25,18	9 126 443,59	6,23
Itausa SA -Pref-	Unité	1 042 100	1 178 900	136 800	BRL	8,57	1 608 822,35	1,10
Localiza Rent a Car SA	Unité	674 783	807 582	422 699	BRL	54,36	6 607 869,43	4,51
Localiza Rent a Car SA -Rights- Exp 31Jan2023	Unité	2 882	2 882		BRL	12,4	6 437,74	0,00
Lojas Renner SA	Unité	1 234 607	1 151 808	727 351	BRL	20,37	4 530 411,34	3,09
Multiplan Empreendimentos Imobiliarios SA	Unité	589 300	667 900	218 100	BRL	22,14	2 350 346,70	1,61
Petro Rio SA	Unité	462 141	1 136 741	674 600	BRL	36,89	3 071 149,99	2,10
Petroleo Brasileiro SA	Unité	365 900	449 100	115 100	BRL	28,43	1 873 946,30	1,28
Petroleo Brasileiro SA -Pref-	Unité	801 260	990 200	962 700	BRL	24,72	3 568 122,87	2,44
Rumo SA	Unité	1 941 234	1 192 534	601 200	BRL	18,48	6 462 457,92	4,41
Sendas Distribuidora SA	Unité	1 217 300	1 487 500	270 200	BRL	19,64	4 306 822,54	2,94
Suzano SA	Unité	736 620	559 000	220 900	BRL	48,34	6 414 577,02	4,38
TIM SA Brazil	Unité	1 139 100	1 650 900	511 800	BRL	12,38	2 540 389,85	1,74
TOTVS SA	Unité	945 651	750 665	446 700	BRL	28,03	4 774 983,29	3,26
Vale SA	Unité	292 935	551 600	605 685	BRL	89,21	4 707 633,84	3,22
Vamos Locacao de Caminhoes Maquinas e Equipamentos SA	Unité	744 300	1 047 700	989 200	BRL	12,64	1 694 778,57	1,16
WEG SA	Unité	1 020 239	1 500 587	1 106 169	BRL	38,49	7 074 043,14	4,83
Ambev SA -ADR-	Unité	1 464 400	2 102 800	638 400	USD	2,775	3 818 737,37	2,61
Banco Bradesco SA -ADR-	Unité	1 400 084	1 252 862	1 036 300	USD	2,91	3 828 636,76	2,62
Gerdau SA -ADR-	Unité	273 791	288 900	132 000	USD	5,67	1 458 811,94	1,00
Globant SA	Unité	12 391	21 100	8 709	USD	164,81	1 919 053,14	1,31
Itau Unibanco Holding SA -ADR-	Unité	964 000	1 313 900	766 900	USD	4,79	4 339 199,63	2,96
Pagseguro Digital Ltd	Unité	18 140	18 140		USD	8,54	145 576,82	0,10
Petroleo Brasileiro SA -ADR-	Unité	144 214	214 967	87 300	USD	9,5	1 287 443,30	0,88
Petroleo Brasileiro SA -ADR-	Unité	366 508	369 608	428 500	USD	10,9	3 754 110,40	2,56
Suzano SA -ADR-	Unité	7 000	7 900	900	USD	9,26	60 912,46	0,04
Vale SA -ADR-	Unité	142 400	348 200	281 800	USD	17,09	2 286 910,33	1,56
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>141 014 652,85</b>	<b>96,33</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>3 077 828,92</b>	<b>2,10</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						1 197 708,13	0,82
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Real brésilien	BRL	7 262 051					1 308 209,08	0,89
Livre sterling	GBP	482					545,66	0,00
Dollar canadien	CAD	2 095					1 452,54	0,00
Dollar américain	USD	606 474					569 913,51	0,39
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>2 678 597,27</b>	<b>1,83</b>
Droits à dividende / à distribution							1 906 908,86	1,30
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							13 633,16	0,01
Autres actifs							758 055,25	0,52
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>232 851,85</b>	<b>0,16</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>147 003 930,89</b>	<b>100,42</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-587 058,81</b>	<b>-0,40</b>
Engagements découlant des coûts							-290 021,05	-0,20
Autres engagements divers							-297 037,76	-0,20
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-23 757,83</b>	<b>-0,02</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-610 816,64</b>	<b>-0,42</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>146 393 114,25</b>	<b>100,00</b>

## DWS Invest Brazilian Equities

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	161,49
Classe FC50	EUR	136,15
Classe IC	EUR	183,34
Classe LC	EUR	141,15
Classe NC	EUR	131,88
Classe TFC	EUR	169,63
Classe USD IC	USD	99,33
Classe USD LC	USD	95,77
Classe USD TFC	USD	99,98
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	12 990,333
Classe FC50	Unité	388 170,000
Classe IC	Unité	149 298,000
Classe LC	Unité	323 642,109
Classe NC	Unité	41 620,479
Classe TFC	Unité	10 347,558
Classe USD IC	Unité	113 893,000
Classe USD LC	Unité	120,000
Classe USD TFC	Unité	5 391,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI Brazil 10/40 index en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	82,203
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	111,254
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	97,078

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 5 535,38 euros.

### Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2022

Real brésilien	BRL	5,551139	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,442243	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,884286	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,064150	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest Brazilian Equities

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 11 389 197,90
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 4 997,79
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -464 733,11
4. Autres revenus . . . . .	EUR 17,90
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 10 929 480,48</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -3 939,26
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -1 355 428,84
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base	EUR -1 347 242,01
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR 16 080,61
Commission d'administration . . . . .	EUR -24 267,44
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -7 361,63
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -23 178,32
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -69 376,97
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -45 960,62
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -1 505 245,64</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 9 424 234,84</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 1 568 542,24
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR 1 568 542,24</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 10 992 777,08</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,89 % par an,	Classe FC50 0,40 % par an,
Classe IC 0,57 % par an,	Classe LC 1,85 % par an,
Classe NC 2,50 % par an,	Classe TFC 0,96 % par an,
Classe USD IC 0,59 % par an,	Classe USD LC 1,85 % par an,
Classe USD TFC 0,83 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le compartiment (hors frais de transaction) en pourcentage du volume moyen du compartiment en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 261 321,84 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 90 402 337,42</b>
1. Encaissement (net) . . . . .	EUR 43 892 690,78
2. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -2 269 672,40
3. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 9 424 234,84
4. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 1 568 542,24
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR 3 374 981,37
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 146 393 114,25</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR 1 568 542,24</b>
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR 1 540 400,02
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR 28 142,22

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

## DWS Invest Brazilian Equities

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	EUR	146 393 114,25
2021	EUR	90 402 337,42
2020	EUR	106 588 953,23
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2022	Classe FC	EUR 161,49
	Classe FC50	EUR 136,15
	Classe IC	EUR 183,34
	Classe LC	EUR 141,15
	Classe NC	EUR 131,88
	Classe TFC	EUR 169,63
	Classe USD IC	USD 99,33
	Classe USD LC	USD 95,77
	Classe USD TFC	USD 99,98
	2021	Classe FC
Classe FC50		EUR 115,82
Classe IC		EUR 156,23
Classe LC		EUR 121,83
Classe NC		EUR 114,57
Classe TFC		EUR 145,11
Classe USD IC		USD 90,14
Classe USD LC		USD 88,04
Classe USD TFC		USD 91,00
2020		Classe FC
	Classe FC50	EUR 127,65
	Classe IC	EUR 172,51
	Classe LC	EUR 136,37
	Classe NC	EUR 129,08
	Classe TFC	EUR 160,93
	Classe USD IC	USD 108,01
	Classe USD LC	USD 106,91
	Classe USD TFC	USD 109,36

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest China Bonds

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment consiste à générer une plus-value récurrente. À cette fin, au moins 60 % de l'actif net du compartiment sont investis dans des titres d'émetteurs ayant leur siège social ou réalisant l'essentiel de leurs activités dans la région Grande Chine. Les actifs du compartiment peuvent être investis dans des titres de créance productifs d'intérêts émis par le gouvernement chinois, les autorités étatiques chinoises, les autorités locales chinoises ou des sociétés ayant leur siège ou exerçant leurs activités essentiellement en Chine. Le compartiment est généralement couvert contre le dollar américain et investi dans des titres de créance productifs d'intérêts libellés en dollar américain ou couvert contre le dollar américain et dans des dépôts en liquidités en dollar américain. Les actifs en renminbi peuvent être acquis via le marché chinois offshore et le marché chinois continental.

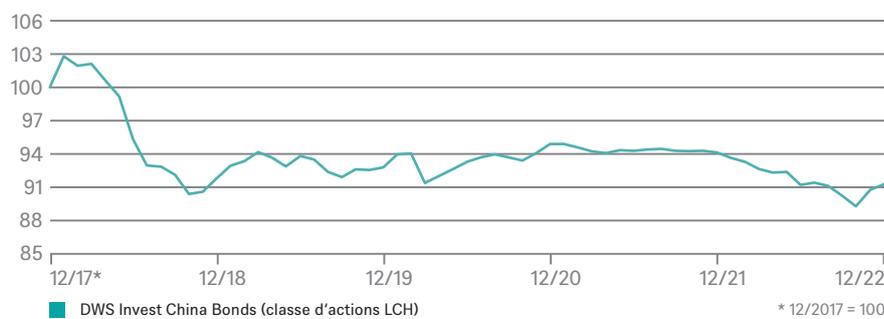
Au cours de la période de douze mois écoulés clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest China Bonds a réalisé une moins-value de 1,1 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment obligataire DWS Invest China Bonds a concentré ses positions dans des obligations d'entreprises (Corpo-

### DWS Invest China Bonds

Performance sur 5 ans



Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

\* 12/2017 = 100  
Informations basées sur l'euro

Situation au : 31 décembre 2022

rate Bonds). Au niveau régional, l'investissement s'est concentré sur la grande région de la Chine. À la date de clôture du rapport, une grande partie du portefeuille avait une notation de crédit moyenne de catégorie Investment Grade.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales

ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements

obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Le sentiment sur le marché du crédit chinois a en outre été assombri par le ralentissement de la croissance économique en Chine et les défaillances persistantes dans le secteur immobilier chinois. L'affaiblissement de la demande intérieure était dû aux confinements intermédiaires dans les grandes villes, mais aussi au taux de chômage élevé des jeunes et aux suppressions d'emplois dans différents secteurs. Grâce à l'orientation plutôt défensive de son portefeuille, le compartiment DWS Invest China Bonds a relativement bien réussi à s'imposer dans un environnement de placement difficile. Sa durée relativement courte (capital moyen immobilisé) y a notamment contribué, ce qui a permis de limiter les baisses de cours qui ont accompagné la hausse des rendements. Mais son allocation et sa sélection de titres ont également eu un effet stabilisateur sur la performance du compartiment. Ainsi, au sein du portefeuille du compartiment, les positions en obligations chinoises ont été réduites et les liquidités ainsi libérées ont été investies dans des instruments de taux de Hong Kong et d'Indonésie, qui

## DWS Invest China Bonds

### Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LCH <sup>3)</sup>	LU0632805262	-3,1 %	-1,6 %	-8,8 %
Classe FCH <sup>3)</sup>	LU0632808951	-2,4 %	0,2 %	-6,2 %
Classe FDH <sup>3)</sup>	LU0740831374	-2,6 %	-0,1 %	-6,2 %
Classe LDH <sup>3)</sup>	LU0740830996	-3,1 %	-1,7 %	-8,9 %
Classe NC <sup>3)</sup>	LU0616855887	4,4 %	6,5 %	11,1 %
Classe NCH <sup>3)</sup>	LU0740831614	-3,5 %	-2,9 %	-10,7 %
Classe NDH <sup>3)</sup>	LU0740832000	-3,5 %	-2,9 %	-10,7 %
Classe NDQH <sup>3)</sup>	LU1054325771	-3,5 %	-2,8 %	-10,6 %
Classe PFCH <sup>3)</sup>	LU1054325854	-3,6 %	-2,6 %	-10,7 %
Classe PFDQH <sup>3)</sup>	LU1054325938	-3,8 %	-2,0 %	-9,9 %
Classe TFCH <sup>3)</sup>	LU1663839949	-2,6 %	-0,1 %	-6,6 %
Classe CHF FCH <sup>4)</sup>	LU0813328357	-3,0 %	-1,2 %	-8,2 %
Classe CHF LCH <sup>4)</sup>	LU0813327896	-3,5 %	-2,6 %	-10,5 %
Classe RMB FC <sup>5)</sup>	LU0813328860	7,7 %	3,4 %	9,7 %
Classe RMB FCH <sup>5)</sup>	LU2093591621	0,0 %	8,0 % <sup>1)</sup>	-
Classe RMB LC <sup>5)</sup>	LU0813328787	7,2 %	1,7 %	7,1 %
Classe RMB LCH <sup>5)</sup>	LU2093593593	-0,5 %	6,3 % <sup>1)</sup>	-
Classe SEK FCH <sup>6)</sup>	LU1322112480	-2,0 %	1,5 %	-5,5 %
Classe SEK LCH <sup>6)</sup>	LU1322112563	-2,6 %	-0,3 %	-6,6 %
Classe USD FC	LU0616856778	-0,7 %	4,4 %	3,7 %
Classe USD FCH (P)	LU1322112647	6,4 %	-2,2 %	1,6 %
Classe USD LC	LU0616856422	-1,1 %	2,7 %	1,0 %
Classe USD LDH (P)	LU1322112720	-2,1 %	-11,5 %	-8,9 % <sup>2)</sup>
Classe USD LDMH (P)	LU1322112993	5,9 %	-4,1 %	-1,3 %
Classe USD TFC	LU1663840103	-0,6 %	4,4 %	3,8 %

<sup>1)</sup> Classes RMB FCH et RMB LCH lancées le 31 janvier 2020

<sup>2)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 7 mars 2022

<sup>3)</sup> en euro

<sup>4)</sup> en CHF

<sup>5)</sup> en CNY

<sup>6)</sup> en SEK

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

ont bénéficié d'un intérêt accru de la part des investisseurs qui se sont détournés du marché chinois. Toutefois, au quatrième trimestre 2022, l'équipe de gestion du portefeuille a recommencé à investir de manière sélective sur le marché immobilier chinois. L'annonce par la Chine d'une amélioration du soutien de l'État au

secteur immobilier a été à l'origine de cette situation.

## Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de

publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

# Comptes annuels

## DWS Invest China Bonds

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	119 000 606,03	84,47
Administrations centrales	13 555 406,25	9,62
<b>Total des obligations</b>	<b>132 556 012,28</b>	<b>94,09</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	5 039 922,62	3,58
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>5 039 922,62</b>	<b>3,58</b>
<b>3. Dérivés</b>	<b>2 043 959,09</b>	<b>1,45</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>	<b>361 880,46</b>	<b>0,26</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 540 827,20</b>	<b>1,10</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>6 795,13</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-315 444,13</b>	<b>-0,23</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-355 921,12</b>	<b>-0,25</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>140 878 031,53</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest China Bonds

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>132 556 012,28</b>	<b>94,09</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
4,20	% Adani Ports & Special Economic Zone Ltd -Reg- (MTN) 2020/2027	USD 500 000		500 000	%	88,314	441 570,00	0,31
3,125	% AIA Group Ltd (MTN) 2013/2023	USD 613 000			%	99,664	610 940,32	0,43
6,50	% Asahi Mutual Life Insurance Co. 2018/perpetual *	USD 4 000 000	2 000 000		%	99,935	3 997 400,00	2,84
5,474	% Bank of China Ltd (MTN) 2020/2023 *	USD 2 000 000	2 000 000		%	100,14	2 002 800,00	1,42
0,80	% Bank of China Ltd (MTN) 2021/2024	USD 3 000 000			%	94,83	2 844 900,00	2,02
2,125	% BDO Unibank, Inc. (MTN) 2020/2026	USD 1 500 000			%	91,098	1 366 470,00	0,97
5,375	% CA Magnum Holdings -Reg- (MTN) 2021/2026	USD 300 000			%	91,438	274 314,00	0,19
3,75	% Champion MTN Ltd (MTN) 2013/2023	USD 3 200 000	3 200 000		%	99,928	3 197 696,00	2,27
5,565	% China Construction Bank Corp. (MTN) 2018/2023 *	USD 3 500 000	3 500 000		%	100,113	3 503 955,00	2,49
0,86	% China Construction Bank Corp. (MTN) 2021/2024	USD 3 000 000			%	94,986	2 849 580,00	2,02
1,048	% China Development Bank (MTN) 2018/2023 *	USD 5 000 000	5 000 000		%	100,381	5 019 050,00	3,56
0,40	% China Government International Bond -Reg- 2020/2023	USD 1 000 000			%	96,87	968 700,00	0,69
4,25	% China Mengniu Dairy Co., Ltd (MTN) 2018/2023	USD 2 400 000			%	99,378	2 385 072,00	1,69
3,875	% China Southern Power Grid International Finance BVI 2018 Co., Ltd (MTN) 2018/2023	USD 2 700 000			%	99,242	2 679 534,00	1,90
4,25	% Clean Renewable Power Mauritius Pte Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027	USD 191 000		9 000	%	87,017	166 202,47	0,12
3,55	% CLP Power HK Finance Ltd 2019/perpetual *	USD 1 000 000	1 000 000		%	94,046	940 460,00	0,67
3,75	% Competition Team Technologies Ltd (MTN) 2019/2024	USD 1 000 000	2 400 000	1 400 000	%	97,902	979 020,00	0,70
4,50	% Continuum Energy Levanter Pte Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027	USD 967 500		25 000	%	90,805	878 538,38	0,62
4,75	% Country Garden Holdings Co., Ltd (MTN) 2018/2023	USD 4 560 000	4 560 000		%	98,96	4 512 576,00	3,20
8,00	% Country Garden Holdings Co., Ltd (MTN) 2018/2024	USD 2 500 000	2 500 000		%	77,121	1 928 025,00	1,37
5,10	% Dai-ichi Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2014/perpetual *	USD 1 000 000			%	97,82	978 200,00	0,69
1,00	% Eastern Creation II Investment Holdings Ltd (MTN) 2020/2023	USD 550 000			%	97,189	534 539,50	0,38
4,125	% FTL Capital Ltd (MTN) 2013/2023	USD 5 970 000		1 000 000	%	99,349	5 931 135,30	4,21
5,00	% FWD Ltd (MTN) 2014/2024	USD 930 000			%	97,071	902 760,30	0,64
3,625	% Geely Automobile Holdings Ltd (MTN) 2018/2023	USD 4 000 000	4 000 000		%	99,767	3 990 680,00	2,83
4,95	% Gemdale Ever Prosperity Investment Ltd (MTN) 2021/2024	USD 1 600 000	1 600 000		%	85,5	1 368 000,00	0,97
4,30	% Greenko Power II Ltd -Reg- (MTN) 2021/2028	USD 1 843 150		86 850	%	84,308	1 553 922,90	1,10
5,50	% Greenko Wind Projects Mauritius Ltd -Reg- 2022/2025	USD 2 110 000	2 110 000		%	93,925	1 981 817,50	1,41
1,625	% GS Caltex Corp. (MTN) 2020/2025	USD 1 000 000			%	89,749	897 490,00	0,64
1,50	% Hero Asia Investment Ltd 2020/2023	USD 1 500 000			%	96,653	1 449 795,00	1,03
3,25	% Huarong Finance 2019 Co., Ltd (MTN) 2019/2024	USD 1 000 000			%	92,446	924 460,00	0,66
5,824	% Huarong Finance 2019 Co., Ltd (MTN) 2020/2023 *	USD 4 000 000	4 000 000		%	99,78	3 991 200,00	2,83
2,125	% Huarong Finance 2019 Co., Ltd (MTN) 2020/2023	USD 1 000 000	1 000 000		%	96,456	964 560,00	0,68
4,50	% India Clean Energy Holdings -Reg- (MTN) 2022/2027	USD 2 000 000	2 000 000		%	80,107	1 602 140,00	1,14
4,00	% India Green Power Holdings -Reg- (MTN) 2021/2027	USD 830 000			%	85,981	713 642,30	0,51
5,583	% Industrial & Commercial Bank of China Ltd (MTN) 2018/2023 *	USD 2 000 000	2 000 000		%	100,155	2 003 100,00	1,42
1,00	% Industrial & Commercial Bank of China Ltd (MTN) 2020/2023	USD 4 000 000			%	97,387	3 895 480,00	2,77
1,00	% KT Corp. (MTN) 2020/2025	USD 1 000 000			%	89,144	891 440,00	0,63
3,60	% Link Finance Cayman 2009 Ltd (MTN) 2014/2024	USD 4 000 000	4 000 000		%	97,676	3 907 040,00	2,77
7,375	% Medco Oak Tree Pte Ltd -Reg- (MTN) 2019/2026	USD 2 000 000			%	95,673	1 913 460,00	1,36
4,625	% Minejesa Capital BV -Reg- 2017/2030	USD 500 000			%	88,525	442 625,00	0,31
5,125	% Mong Duong Finance Holdings BV -Reg- (MTN) 2019/2029	USD 1 000 000			%	83,953	839 530,00	0,60
4,70	% Newcastle Coal Infrastructure Group Pty Ltd -Reg- (MTN) 2021/2031	USD 1 000 000			%	78,249	782 488,30	0,56
5,10	% Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2014/2044 *	USD 2 000 000			%	97,904	1 958 080,00	1,39
3,75	% PCCW-HKT Capital No 5 Ltd -Reg- (MTN) 2013/2023	USD 5 830 000	600 000	2 000 000	%	99,734	5 814 492,20	4,13
1,35	% Shinhan Financial Group Co., Ltd -Reg- (MTN) 2020/2026	USD 2 400 000			%	89,113	2 138 712,00	1,52
1,50	% SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD 2 500 000			%	86,501	2 162 525,00	1,54
3,875	% SmarTone Finance Ltd (MTN) 2013/2023	USD 5 931 000		1 000 000	%	99,484	5 900 396,04	4,19
5,325	% Sompo Japan Insurance, Inc. -Reg- 2013/2073 *	USD 1 313 000			%	99,849	1 311 017,37	0,93
3,75	% State Grid Overseas Investment BVI Ltd -Reg- (MTN) 2018/2023	USD 3 000 000	3 000 000		%	99,612	2 988 360,00	2,12
3,625	% Sun Hung Kai Properties Capital Market Ltd (MTN) 2013/2023	USD 299 000			%	99,955	298 865,45	0,21
3,75	% Sunny Optical Technology Group Co., Ltd (MTN) 2018/2023	USD 2 725 000	2 000 000		%	99,864	2 721 294,00	1,93

## DWS Invest China Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
0,75 % TSMC Global Ltd -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	1 000 000			%	88,851	888 510,00	0,63
2,875 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2022/2032	USD	5 000 000	10 000 000	5 000 000	%	92,094	4 604 687,50	3,27
4,00 % United States Treasury Note/Bond 2022/2042	USD	3 000 000	3 000 000		%	98,766	2 962 968,75	2,10
6,307 % Vanke Real Estate Hong Kong Co., Ltd (MTN) 2018/2023 *	USD	6 370 000	6 370 000		%	99,391	6 331 206,70	4,49
8,00 % Vedanta Resources Finance II PLC -Reg- 2019/2023	USD	2 000 000			%	94,813	1 896 260,00	1,35
13,875 % Vedanta Resources Finance II PLC -Reg- 2020/2024	USD	1 800 000		200 000	%	87,584	1 576 512,00	1,12
6,875 % Wanda Properties Overseas Ltd 2020/2023	USD	5 240 000	5 480 000	240 000	%	95,34	4 995 816,00	3,55
<b>Parts de fonds</b>							<b>5 039 922,62</b>	<b>3,58</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	476	10 798	11 115	USD	10 587,317	5 039 922,62	3,58
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>137 595 934,90</b>	<b>97,67</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>2 043 959,09</b>	<b>1,45</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/USD 3,9 millions							72 685,61	0,05
EUR/USD 81,3 millions							1 924 347,62	1,37
SEK/USD 0,1 million							-48,76	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
CNY/USD 0,2 million							-77,88	0,00
EUR/USD 2,5 millions							48 139,45	0,03
SEK/USD 0,1 million							2,63	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/CNH 0,2 million							-1 089,58	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>361 880,46</b>	<b>0,26</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR	223 764					239 192,32	0,17
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	52 538					5 050,36	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	35 543					5 143,32	0,00
Franc suisse	CHF	1 065					1 154,38	0,00
Dollar américain	USD						111 340,08	0,08
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>1 540 827,20</b>	<b>1,10</b>
Intérêts à recevoir							1 517 646,54	1,08
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							145,50	0,00
Autres actifs							23 035,16	0,02
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>6 795,13</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>141 550 613,00</b>	<b>100,48</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-315 444,13</b>	<b>-0,23</b>
Engagements découlant des coûts								
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-355 921,12</b>	<b>-0,25</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-672 581,47</b>	<b>-0,48</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>140 878 031,53</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest China Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF FCH	CHF	105,68
Classe CHF LCH	CHF	100,33
Classe RMB FC	CNY	139,80
Classe RMB FCH	CNY	107,97
Classe RMB LC	CNY	133,48
Classe RMB LCH	CNY	106,34
Classe FCH	EUR	117,76
Classe FDH	EUR	83,53
Classe LCH	EUR	110,84
Classe LDH	EUR	82,55
Classe NC	EUR	142,30
Classe NCH	EUR	106,12
Classe NDH	EUR	75,95
Classe NDQH	EUR	87,75
Classe PFCH	EUR	95,66
Classe PFDQH	EUR	78,37
Classe TFCH	EUR	95,23
Classe SEK FCH	SEK	1 017,08
Classe SEK LCH	SEK	994,27
Classe USD FC	USD	137,00
Classe USD FCH (P)	USD	106,34
Classe USD LC	USD	128,95
Classe USD LDMH (P)	USD	74,20
Classe USD TFC	USD	105,87
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF FCH	Unité	9 156,317
Classe CHF LCH	Unité	29 125,223
Classe RMB FC	Unité	15 050,000
Classe RMB FCH	Unité	770,000
Classe RMB LC	Unité	454 700,000
Classe RMB LCH	Unité	1 270,000
Classe FCH	Unité	269 557,561
Classe FDH	Unité	107,921
Classe LCH	Unité	256 863,019
Classe LDH	Unité	167 468,018
Classe NC	Unité	40 887,000
Classe NCH	Unité	36 257,144
Classe NDH	Unité	3 864,000
Classe NDQH	Unité	8 039,000
Classe PFCH	Unité	13 572,000
Classe PFDQH	Unité	4 396,000
Classe TFCH	Unité	270,828
Classe SEK FCH	Unité	91,000
Classe SEK LCH	Unité	49,000
Classe USD FC	Unité	18 878,351
Classe USD FCH (P)	Unité	99,000
Classe USD LC	Unité	246 978,814
Classe USD LDMH (P)	Unité	706,000
Classe USD TFC	Unité	6 520,000

**Représentation de la limite maximale** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
14,14 % de la valeur du portefeuille

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,412
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	1,405
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,893

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolu** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

## DWS Invest China Bonds

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, Morgan Stanley Bank AG, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse .....	CHF	0,922450	=	USD	1
Renminbi chinois .....	CNY	6,910500	=	USD	1
Euro .....	EUR	0,935497	=	USD	1
Couronne suédoise .....	SEK	10,447400	=	USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

\* Taux d'intérêt variable.

\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest China Bonds

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

#### I. Revenus

1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	USD	4 219 872,75
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	USD	7 963,89
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	USD	5 703,55
4. Autres revenus . . . . .	USD	558,29
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>4 234 098,48</b>

#### II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	USD	-2 239,31
2. Commission de gestion . . . . .	USD	-1 392 955,63
<u>dont :</u>		
Commission de gestion de base USD	-1 369 607,45	
Commission d'administration . . . . . USD	-23 348,18	
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD	-6 204,76
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD	-34 372,00
5. Taxe d'abonnement . . . . .	USD	-66 087,40
6. Autres dépenses . . . . .	USD	-122 160,68
<u>dont :</u>		
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>2)</sup> . . . . . USD	-21 911,58	
autres . . . . . USD	-100 249,10	
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-1 624 019,78</b>

#### III. Revenus ordinaires, nets . . . . .

USD 2 610 078,70

#### IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées . . . . . USD -8 413 671,56

**Résultat des opérations de vente . . . . . USD -8 413 671,56**

**V. Résultat de l'exercice . . . . . USD -5 803 592,86**

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur 9 765,30 dollar américain.

<sup>2)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF FCH 0,75 % par an,	Classe CHF LCH 1,25 % par an,
Classe RMB FC 0,73 % par an,	Classe RMB FCH 0,75 % par an,
Classe RMB LC 1,23 % par an,	Classe RMB LCH 1,25 % par an,
Classe FCH 0,76 % par an,	Classe FDH 0,75 % par an,
Classe LCH 1,25 % par an,	Classe LDH 1,26 % par an,
Classe NC 1,63 % par an,	Classe NCH 1,65 % par an,
Classe NDH 1,64 % par an,	Classe NDQH 1,65 % par an,
Classe PFCH 1,77 % par an,	Classe PFDQH 1,99 % par an,
Classe TFCH 0,74 % par an,	Classe SEK FCH 0,75 % par an,
Classe SEK LCH 1,22 % par an,	Classe USD FC 0,73 % par an,
Classe USD FCH (P) 0,75 % par an,	Classe USD LC 1,23 % par an,
Classe USD LDH (P) 0,21 % <sup>3)</sup>	Classe USD LDMH (P) 1,26 % par an,
Classe USD TFC 0,74 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>3)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 992,85 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>168 339 067,84</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	USD	-396 649,55
2. Décaissement (net) <sup>4)</sup> . . . . .	USD	-16 885 353,01
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD	-1 271 415,56
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD	2 610 078,70
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD	-8 413 671,56
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD	-3 104 025,33

**II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . . USD 140 878 031,53**

<sup>4)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 3 546,06 dollar américain au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-8 413 671,56</b>
<u>sur :</u>		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD	-927 561,41
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD	-7 486 110,15

## DWS Invest China Bonds

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe RMB FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe RMB FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe RMB LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe RMB LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,38

#### Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,94

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,49

#### Classe NDQH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,22

#### Classe PFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFDQH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,19

#### Classe TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SEK FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LDMH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	21 juin 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,33

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest China Bonds

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2020			
2022	USD	140 878 031,53		Classe CHF FCH	CHF	109,44
2021	USD	168 339 067,84		Classe CHF LCH	CHF	104,98
2020	USD	230 009 925,92		Classe RMB FC	CNY	131,64
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe RMB FCH	CNY	104,41
2022	Classe RMB LC	CNY		Classe RMB LCH	CNY	127,16
	Classe CHF FCH	CHF	105,68	Classe RMB LCH	CNY	103,94
	Classe CHF LCH	CHF	100,33	Classe FCH	EUR	120,78
	Classe RMB FC	CNY	139,80	Classe FDH	EUR	90,60
	Classe RMB FCH	CNY	107,97	Classe LCH	EUR	115,28
	Classe RMB LC	CNY	133,48	Classe LDH	EUR	89,60
	Classe RMB LCH	CNY	106,34	Classe NC	EUR	126,09
	Classe FCH	EUR	117,76	Classe NCH	EUR	111,28
	Classe FDH	EUR	83,53	Classe NDH	EUR	82,46
	Classe LCH	EUR	110,84	Classe NDQH	EUR	93,84
	Classe LDH	EUR	82,55	Classe PFCH	EUR	100,43
	Classe NC	EUR	142,30	Classe PFDQH	EUR	85,64
	Classe NCH	EUR	106,12	Classe TFCH	EUR	97,95
	Classe NDH	EUR	75,95	Classe SEK FCH	SEK	1035,92
	Classe NDQH	EUR	87,75	Classe SEK LCH	SEK	1024,66
	Classe PFCH	EUR	95,66	Classe USD FC	USD	137,05
	Classe PFDQH	EUR	78,37	Classe USD FCH (P)	USD	104,40
	Classe TFCH	EUR	95,23	Classe USD LC	USD	130,39
	Classe SEK FCH	SEK	1017,08	Classe USD LDH (P)	USD	87,58
	Classe SEK LCH	SEK	994,27	Classe USD LDMH (P)	USD	81,73
	Classe USD FC	USD	137,00	Classe USD TFC	USD	105,84
	Classe USD FCH (P)	USD	106,34			
	Classe USD LC	USD	128,95			
	Classe USD LDH (P)	USD	-			
	Classe USD LDMH (P)	USD	74,20			
	Classe USD TFC	USD	105,87			
2021	Classe CHF FCH	CHF	108,99			
	Classe CHF LCH	CHF	104,02			
	Classe RMB FC	CNY	129,81			
	Classe RMB FCH	CNY	107,93			
	Classe RMB LC	CNY	124,56			
	Classe RMB LCH	CNY	106,83			
	Classe FCH	EUR	120,62			
	Classe FDH	EUR	88,14			
	Classe LCH	EUR	114,33			
	Classe LDH	EUR	87,04			
	Classe NC	EUR	136,31			
	Classe NCH	EUR	109,93			
	Classe NDH	EUR	80,05			
	Classe NDQH	EUR	91,86			
	Classe PFCH	EUR	99,26			
	Classe PFDQH	EUR	82,31			
	Classe TFCH	EUR	97,81			
	Classe SEK FCH	SEK	1037,98			
	Classe SEK LCH	SEK	1020,43			
	Classe USD FC	USD	137,90			
	Classe USD FCH (P)	USD	99,94			
	Classe USD LC	USD	130,45			
	Classe USD LDH (P)	USD	81,35			
	Classe USD LDMH (P)	USD	73,94			
	Classe USD TFC	USD	106,51			

#### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,51 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 13 250 367,80 dollars américains.

## DWS Invest China Bonds

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Chinese Equities

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest Chinese Equities est de participer aux opportunités du marché émergent chinois (y compris Hong Kong) et de réaliser une croissance durable du capital qui dépasse la performance de l'indice de référence pour le compartiment (MSCI China 10/40 (EUR)). Il est prévu que la majorité des titres du compartiment fassent partie de l'indice de référence. L'équipe de gestion du compartiment investira, à sa discrétion, dans des titres et des secteurs non inclus dans l'indice de référence afin de saisir des opportunités d'investissement particulières.

Le DWS Invest Chinese Equities a enregistré, au cours de l'exercice 2022, une moins-value de 18,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice MSCI China 10/40 a reculé de 15,0 % (respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

L'année 2022 a de nouveau représenté un défi pour le marché Hong Kong-Chine. La Chine continentale a été touchée tout au long de l'année 2022 par la propagation du coronavirus et par plusieurs confinements urbains, ce qui a fortement freiné l'activité économique et le moral des consommateurs en Chine. De plus, un plus grand nombre de promoteurs immobiliers se sont retrouvés en difficulté de paiement en raison

#### DWS Invest Chinese Equities

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Chinese Equities (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

#### DWS Invest Chinese Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0273157635	-18,8 %	-15,3 %	-7,8 %
Classe FC	LU0273146190	-18,2 %	-13,8 %	-4,7 %
Classe NC	LU0273145622	-19,3 %	-17,0 %	-11,0 %
Classe TFC	LU1663840285	-18,1 %	-13,7 %	-5,7 %
Classe GBP D RD <sup>1)</sup>	LU0333022746	-13,7 %	-10,3 %	-4,9 %
Classe USD FC <sup>2)</sup>	LU0273176932	-22,9 %	-17,8 %	-15,3 %
Classe USD LC <sup>2)</sup>	LU0273164177	-23,5 %	-19,6 %	-18,7 %
Classe USD TFC <sup>2)</sup>	LU1663840368	-22,8 %	-17,5 %	-14,3 %
MSCI China 10/40 (EUR)		-15,0 %	-13,9 %	-7,2 %

<sup>1)</sup> en GBP

<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

du désendettement en cours du secteur et de la baisse des ventes immobilières. Il en a résulté des problèmes liés à des projets immobiliers inachevés dans les villes de rang inférieur, ce qui a encore affaibli la demande d'achat. Ces facteurs ont fait chuter la croissance du PIB chinois en 2022 à son niveau le plus bas depuis dix ans. En externe, les risques géopolitiques ont augmenté. Les États-Unis ont imposé davantage de décrets exécutifs et de sanctions à la Chine ; il y avait également des

risques de radiation de la cote pour les ADR chinois. En conséquence, les actions chinoises (mesurées par l'indice MSCI China 10/40) ont enregistré des pertes à deux chiffres en 2022.

En 2022, le compartiment a sous-performé l'indice de référence. La sélection de titres dans les secteurs de l'énergie, des technologies de l'information et de l'immobilier a contribué à ce résultat. À l'inverse, la surpondération des biens de consommation de base et la sélection

tion de titres dans le secteur financier ont eu un effet positif. Compte tenu de l'environnement de marché volatil en 2022, le compartiment a continué à privilégier, dans sa sélection d'actions, les sociétés de croissance de qualité qui se négocient à une valorisation raisonnable.

Les principales surpondérations du compartiment ont concerné, entre autres, les secteurs des biens de consommation de base et de l'industrie. Compte tenu des variations conjoncturelles liées à la pandémie et des tensions actuelles entre les États-Unis et la Chine, l'équipe de gestion du portefeuille a estimé que le secteur des biens de consommation de base continuerait à bénéficier de l'élargissement de la classe moyenne et de la consommation à valeur ajoutée en Chine. En outre, l'objectif du gouvernement chinois de promouvoir la « prospérité commune » devrait permettre d'améliorer considérablement la structure des actifs et des revenus de la main-d'œuvre et, par conséquent, de créer une tendance durable à la consommation à valeur ajoutée en Chine. Dans le secteur industriel, la sélection d'actions du compartiment s'est concentrée sur les équipements d'automatisation industrielle haut de gamme et la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques, qui, selon l'équipe de gestion du portefeuille, continueront à bénéficier du soutien politique du gouvernement chinois.

Les principales sous-pondérations du compartiment ont concerné, entre autres, les secteurs de la finance et des biens de consom-

mation cycliques. Dans le secteur financier, l'équipe de gestion du portefeuille s'est inquiétée de la détérioration de la qualité des actifs dans le secteur bancaire et des assurances en Chine. Dans le secteur des biens de consommation cycliques, l'équipe de gestion du portefeuille a vu d'un œil critique l'évolution de l'environnement réglementaire et le ralentissement de la croissance des bénéficiaires dans le secteur de l'Internet.

Au niveau des titres individuels, la surpondération de l'AIA et la sous-pondération de Nio et XPeng ont apporté la plus forte contribution positive à la performance. AIA, le plus grand assureur vie de la région Asie-Pacifique, a bénéficié d'une reprise de la demande sur les marchés de l'ASEAN et de Hong Kong lorsque l'impact du confinement lié au COVID-19 s'est atténué. Nio et XPeng, tous deux d'importants fabricants de véhicules électriques, ont souffert en 2022 de l'intensification de la concurrence et de l'augmentation du coût des batteries.

L'un des investissements les moins performants a été Country Garden Services, un gestionnaire immobilier de premier plan en Chine. L'action a reculé en raison du manque de liquidités dans le secteur immobilier chinois ; sa société sœur Country Garden Holdings a été au bord de la faillite l'année dernière et les investisseurs craignaient un effet de contagion sur Country Garden Services.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

# Comptes annuels

## DWS Invest Chinese Equities

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	4 293 468,40	4,35
Services de télécommunications	33 780 671,79	34,23
Biens de consommation durables	14 440 253,20	14,61
Énergie	5 453 644,27	5,52
Biens de consommation courante	14 763 966,69	14,97
Secteur financier	16 697 959,45	16,92
Matières premières	664 040,99	0,67
Industrie	5 704 962,55	5,78
Services aux collectivités	866 762,70	0,88
<b>Total actions</b>	<b>96 665 730,04</b>	<b>97,93</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>2 314 676,36</b>	<b>2,34</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>38 900,02</b>	<b>0,04</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>99 882,55</b>	<b>0,10</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-322 805,52</b>	<b>-0,32</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-85 857,17</b>	<b>-0,09</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>98 710 526,28</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Chinese Equities

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>96 665 719,48</b>	<b>97,93</b>
<b>Actions</b>								
Bloomage Biotechnology Corp., Ltd	Unité	21 195	21 195		CNY	135,28	385 849,90	0,39
China Tourism Group Duty Free Corp., Ltd	Unité	57 946	41 700	17 400	CNY	216,03	1 684 569,39	1,71
Chongqing Fuling Zhacai Group Co., Ltd	Unité	82 300	164 400	82 100	CNY	25,77	285 407,66	0,29
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd	Unité	7 742	20 700	44 200	CNY	393,42	409 884,01	0,42
ENN Natural Gas Co., Ltd	Unité	400 058	402 658	493 600	CNY	16,1	866 762,70	0,88
JA Solar Technology Co., Ltd	Unité	62 140	171 640	109 500	CNY	60,09	502 487,00	0,51
Jiangsu Hengrui Pharmaceuticals Co., Ltd	Unité	128 138	35 400		CNY	38,53	664 398,02	0,67
Kweichow Moutai Co., Ltd	Unité	6 668	6 920	8 300	CNY	1 727	15 490 670,29	1,57
LONGi Green Energy Technology Co., Ltd	Unité	90 308	258 088	386 900	CNY	42,26	513 578,81	0,52
Ming Yang Smart Energy Group Ltd	Unité	306 100	200 300	157 000	CNY	25,26	1 040 514,30	1,05
NARI Technology Co., Ltd	Unité	220 820	220 820		CNY	24,4	725 069,45	0,73
NAURA Technology Group Co., Ltd	Unité	21 400	21 400		CNY	225,3	648 823,16	0,66
Shenzhen Inovance Technology Co., Ltd	Unité	30 999		106 000	CNY	69,5	289 923,80	0,29
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co., Ltd	Unité	39 500	24 800	11 100	CNY	315,97	1 679 555,36	1,70
Wuliangye Yibin Co., Ltd	Unité	80 502	93 902	72 300	CNY	180,69	1 957 456,71	1,98
Wuxi Lead Intelligent Equipment Co., Ltd	Unité	64 783	160 683	95 900	CNY	40,25	350 895,92	0,36
Yantai Jereh Oilfield Services Group Co., Ltd	Unité	118 600	268 900	150 300	CNY	27,91	445 446,86	0,45
Zhejiang Dingli Machinery Co., Ltd	Unité	71 555	119 955	48 400	CNY	47,85	460 758,45	0,47
AIA Group Ltd	Unité	199 200	291 400	300 000	HKD	86,8	2 074 842,80	2,10
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	459 200	287 000	121 900	HKD	86,25	4 752 664,12	4,82
Angang Steel Co., Ltd	Unité	2 598 000	2 598 000		HKD	2,13	664 040,99	0,67
Anhui Conch Cement Co., Ltd	Unité	277 500	277 500		HKD	27,3	909 079,31	0,92
Baidu, Inc.	Unité	62 400	62 400		HKD	111,7	836 399,77	0,85
BeiGene Ltd	Unité	31 300	31 300		HKD	134,2	504 049,27	0,51
BOC Hong Kong Holdings Ltd	Unité	224 000	698 000	474 000	HKD	26,6	714 999,59	0,72
BYD Co., Ltd	Unité	62 000	73 500	114 000	HKD	192,6	1 432 927,15	1,45
Cathay Pacific Airways Ltd	Unité	933 000	1 440 000	507 000	HKD	8,52	953 887,98	0,97
China Construction Bank Corp.	Unité	3 429 000	433 000	4 865 000	HKD	4,89	2 012 113,54	2,04
China Eastern Airlines Corp., Ltd	Unité	2 518 000	2 830 000	312 000	HKD	3,17	957 835,94	0,97
China Mengniu Dairy Co., Ltd	Unité	381 000	101 000	439 000	HKD	35,4	1 618 468,97	1,64
China Merchants Bank Co., Ltd	Unité	457 000	457 000	489 000	HKD	43,65	2 393 737,85	2,43
China Railway Group Ltd	Unité	1 380 000	2 720 000	1 340 000	HKD	4,12	682 263,98	0,69
China Resources Beer Holdings Co., Ltd	Unité	156 000	174 000	422 000	HKD	54,55	1 021 163,99	1,03
China Resources Land Ltd	Unité	251 111	258 000	426 000	HKD	35,75	1 077 253,52	1,09
China Resources Pharmaceutical Group Ltd	Unité	1 734 000	2 604 000	870 000	HKD	6,32	1 315 050,14	1,33
China State Construction International Holdings Ltd	Unité	738 000	144 000	1 456 000	HKD	8,77	776 662,07	0,79
CIMC Enric Holdings Ltd	Unité	794 000	794 000		HKD	7,89	751 750,36	0,76
Country Garden Services Holdings Co., Ltd	Unité	394 000	932 000	634 000	HKD	19,44	919 112,39	0,93
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Unité	570 000	880 000	2 052 000	HKD	8,2	560 873,41	0,57
Dongfang Electric Corp., Ltd	Unité	414 200	414 200	648 400	HKD	13,28	660 061,36	0,67
Fosun Tourism Group	Unité	533 800	298 200	139 200	HKD	11,58	741 759,76	0,75
Galaxy Entertainment Group Ltd	Unité	211 000	298 000	87 000	HKD	51,6	1 306 496,64	1,32
Guangzhou Automobile Group Co., Ltd	Unité	996 000	1 360 000	364 000	HKD	5,26	628 667,81	0,64
Haier Smart Home Co., Ltd	Unité	435 600	435 600		HKD	26,6	1 390 418,85	1,41
Hua Hong Semiconductor Ltd	Unité	260 000	125 000	354 000	HKD	27,25	850 190,00	0,86
JD.com, Inc.	Unité	56 382	75 083	18 701	HKD	220,2	1 489 820,45	1,51
Kuaishou Technology	Unité	144 800	144 800		HKD	71,05	1 234 550,28	1,25
Kunlun Energy Co., Ltd	Unité	1 148 000	1 148 000		HKD	5,57	767 314,18	0,78
Li Ning Co., Ltd	Unité	82 000	64 000	189 000	HKD	67,75	666 652,16	0,68
Longfor Group Holdings Ltd	Unité	470 500	785 500	315 000	HKD	24,3	1 371 961,87	1,39
Meituan	Unité	200 700	262 900	197 700	HKD	174,7	4 207 425,33	4,26
PetroChina Co., Ltd	Unité	3 344 000	1 660 000	4 158 000	HKD	3,57	1 432 552,76	1,45
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	426 500	826 000	594 500	HKD	51,65	2 643 415,92	2,68
Postal Savings Bank of China Co., Ltd	Unité	1 196 000	618 000	2 519 000	HKD	4,85	696 063,82	0,71
Prudential PLC	Unité	158 250	158 250		HKD	109,7	2 083 178,51	2,11
Sands China Ltd	Unité	443 200	443 200		HKD	25,9	1 377 449,40	1,40
Sany Heavy Equipment International Holdings Co., Ltd	Unité	535 000		212 000	HKD	8,02	514 877,95	0,52
SJM Holdings Ltd	Unité	1 932 000	4 039 000	2 107 000	HKD	4,52	1 047 904,48	1,06
Sun Hung Kai Properties Ltd	Unité	55 500	55 500		HKD	106,8	711 279,64	0,72
Sunny Optical Technology Group Co., Ltd	Unité	30 100	23 000	54 900	HKD	92,85	335 370,26	0,34
Tencent Holdings Ltd	Unité	253 190	335 290	322 190	HKD	334	10 147 735,88	10,28
Tongcheng-Elong Holdings Ltd	Unité	431 200	488 400	565 600	HKD	18,78	971 740,89	0,98
Tsingtao Brewery Co., Ltd	Unité	250 000	158 000	184 000	HKD	77,1	2 312 972,80	2,34
Wuxi Biologics Cayman, Inc.	Unité	81 500	263 000	291 000	HKD	59,85	585 326,12	0,59
Alibaba Group Holding Ltd -ADR-	Unité	56 499	19 805	19 377	USD	88,52	4 678 693,18	4,74
Atour Lifestyle Holdings Ltd -ADR-	Unité	43 919	43 919		USD	18,03	740 782,25	0,75
Bilibili, Inc. -ADR-	Unité	22 836	22 836		USD	23,76	507 585,11	0,51
JD.com, Inc. -ADR-	Unité	47 329	49 763	51 298	USD	56,31	2 493 189,30	2,53
NetEase, Inc. -ADR-	Unité	33 487	28 680	42 468	USD	73	2 286 870,13	2,32
Pinduoduo, Inc. -ADR-	Unité	19 140	71 235	52 095	USD	81	1 450 338,42	1,47
Trip.com Group Ltd -ADR-	Unité	47 673	66 950	67 609	USD	34,04	1 518 114,17	1,54
Yum China Holdings, Inc.	Unité	27 620	23 410	48 785	USD	55,14	1 424 730,87	1,44

## DWS Invest Chinese Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs non cotées</b>						<b>10,56</b>	<b>0,00</b>
<b>Actions</b>							
Moulin Global Eyecare .....	Unité	880 000		HKD	0	10,56	0,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>						<b>96 665 730,04</b>	<b>97,93</b>
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>2 314 676,36</b>	<b>2,34</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro .....	EUR					113 981,01	0,11
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien .....	AUD	1				0,25	0,00
Livre sterling .....	GBP	9 793				11 064,95	0,01
Renminbi chinois .....	CNY	2 363 541				318 064,00	0,32
Dollar de Hong Kong .....	HKD	9 039 549				1 084 733,16	1,10
Dollar américain .....	USD	841 086				786 832,99	0,80
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>38 900,02</b>	<b>0,04</b>
Droits à dividende / à distribution .....						29 969,28	0,03
Autres actifs .....						8 930,74	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>99 882,55</b>	<b>0,10</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>						<b>99 119 188,97</b>	<b>100,41</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-322 805,52</b>	<b>-0,32</b>
Engagements découlant des coûts .....						-322 805,52	-0,32
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-85 857,17</b>	<b>-0,09</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-408 662,69</b>	<b>-0,41</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>98 710 526,28</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	244,44
Classe LC .....	EUR	215,63
Classe NC .....	EUR	193,88
Classe TFC .....	EUR	96,38
Classe GBP D RD .....	GBP	150,70
Classe USD FC .....	USD	200,52
Classe USD LC .....	USD	177,15
Classe USD TFC .....	USD	88,77
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	21 820,961
Classe LC .....	Unité	366 612,006
Classe NC .....	Unité	62 023,982
Classe TFC .....	Unité	1 119,500
Classe GBP D RD .....	Unité	303,006
Classe USD FC .....	Unité	97,000
Classe USD LC .....	Unité	12 796,315
Classe USD TFC .....	Unité	24,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI China 10/40 Index en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	84,329
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	104,112
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	92,918

## DWS Invest Chinese Equities

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à EUR 0,00.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien.....	AUD	1,574649	=	EUR	1
Renminbi chinois.....	CNY	7,431023	=	EUR	1
Livre sterling.....	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong.....	HKD	8,333431	=	EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest Chinese Equities

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 2 117 948,35
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 39 463,97
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -141 566,95
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 2 015 845,37</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -2 114,27
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -1 648 468,36
dont :	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -1 626 873,07
Commission d'administration . . . . .	EUR -21 595,29
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -9 788,02
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -32 797,66
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -52 722,73
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -70 888,33
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -1 816 779,37</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 199 066,00</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -15 008 253,99
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -15 008 253,99</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR -14 809 187,99</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,90 % par an,	Classe LC 1,64 % par an,
Classe NC 2,34 % par an,	Classe TFC 0,89 % par an,
Classe GBP D RD 0,99 % par an,	Classe USD FC 0,98 % par an,
Classe USD LC 1,84 % par an,	Classe USD TFC 0,93 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 313 434,03 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 126 316 458,51</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -47,91
2. Décaissement (net) . . . . .	EUR -4 082 467,45
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -261 951,01
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 199 066,00
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -15 008 253,99
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -8 452 277,87
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 98 710 526,28</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-15 008 253,99
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	-15 185 246,78	
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	176 992,79	

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	2,76

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Chinese Equities

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	EUR	98 710 526,28
2021	EUR	126 316 458,51
2020	EUR	135 150 185,18

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	244,44
	Classe LC	EUR	215,63
	Classe NC	EUR	193,88
	Classe TFC	EUR	96,38
	Classe GBP D RD	GBP	150,70
	Classe USD FC	USD	200,52
	Classe USD LC	USD	177,15
2021	Classe USD TFC	USD	88,77
	Classe FC	EUR	298,66
	Classe LC	EUR	265,47
	Classe NC	EUR	240,35
	Classe TFC	EUR	117,74
	Classe GBP D RD	GBP	174,83
	Classe USD FC	USD	260,00
2020	Classe USD LC	USD	231,70
	Classe USD TFC	USD	115,03
	Classe FC	EUR	343,43
	Classe LC	EUR	305,87
	Classe NC	EUR	278,88
	Classe TFC	EUR	135,08
	Classe GBP D RD	GBP	216,91
	Classe USD FC	USD	322,85
	Classe USD LC	USD	290,20
	Classe USD TFC	USD	142,84

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Convertibles

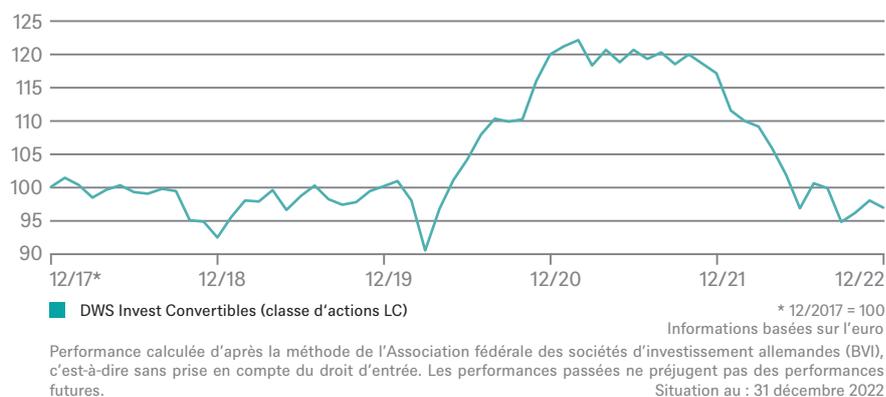
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser un rendement supérieur à la moyenne en euro. À cet effet, le compartiment investit principalement dans des obligations convertibles et des obligations à warrant libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient

### DWS Invest Convertibles

#### Performance sur 5 ans



### DWS Invest Convertibles

#### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0179219752	-17,3 %	-3,3 %	-3,2 %
Classe FC	LU0179220412	-16,9 %	-1,6 %	-0,4 %
Classe FC (CE)	LU0740833669	-12,5 %	3,9 %	14,7 %
Classe FD	LU0616868518	-16,9 %	-1,6 %	-0,4 %
Classe LC (CE)	LU0740833404	-13,0 %	2,1 %	11,7 %
Classe LD	LU0179219919	-17,3 %	-3,3 %	-3,2 %
Classe NC	LU0179220255	-17,7 %	-4,4 %	-5,1 %
Classe PFC	LU1054326076	-17,5 %	-4,1 %	-4,2 %
Classe RC (CE)	LU1483365398	-12,3 %	4,5 %	16,1 %
Classe TFC	LU1663841507	-16,9 %	-1,6 %	-0,5 %
Classe TFD	LU1663843032	-16,9 %	-1,7 %	-0,5 %
Classe CHF FCH <sup>1)</sup>	LU0616868195	-17,2 %	-2,7 %	-2,5 %
Classe CHF LCH <sup>1)</sup>	LU0616867890	-17,7 %	-4,3 %	-5,1 %
Classe GBP DH RD <sup>2)</sup>	LU0399358133	-15,7 %	0,4 %	3,8 %
Classe SEK FCH <sup>3)</sup>	LU1282658647	-16,7 %	-1,3 %	-0,3 %
Classe SEK LCH <sup>3)</sup>	LU1282658720	-17,2 %	-3,1 %	-3,1 %
Classe USD FCH <sup>4)</sup>	LU0273179522	-15,0 %	3,2 %	10,3 %
Classe USD LCH <sup>4)</sup>	LU0273170141	-15,4 %	1,5 %	7,3 %
Classe USD TFCH <sup>4)</sup>	LU1663844279	-15,0 %	3,1 %	10,2 %

<sup>1)</sup> en CHF

<sup>2)</sup> en GBP

<sup>3)</sup> en SEK

<sup>4)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur

en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à

une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans ce contexte, le compartiment a enregistré, au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2022, une moins-value de 17,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé, l'équipe de gestion a maintenu la grande diversification du portefeuille en dépit des fluctuations de prix parfois fortes. Celui-ci offre un portefeuille d'obligations convertibles axé sur l'international. L'équipe de gestion a principalement investi dans des titres d'entreprises qui, selon elle, présentent un modèle de gestion convaincant et de bonnes perspectives de croissance, supérieures à la moyenne.

Sur le plan régional, les titres américains et européens ont à nouveau constitué l'essentiel du portefeuille pendant la période sous revue. En effet, c'est là que se trouvait le plus grand choix de structures

et de sous-jacents intéressants et attractifs.

Dans le cadre de son orientation, les titres en portefeuille étaient composés en moyenne de placements de qualité Investment Grade, c'est-à-dire présentant une notation égale ou supérieure à BBB selon les principales agences de notation. Afin de limiter les risques, les engagements en obligations convertibles à haut rendement ont également été ajoutées. Il s'agissait de titres de la catégorie Non Investment Grade, qui sont négociés sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées et qui, par expérience, enregistrent également des fluctuations de cours nettement supérieures. L'équipe de gestion du portefeuille s'est essentiellement concentrée sur les grandes capitalisations (Large Caps) d'entreprises d'envergure, de renommée internationale. En outre, les entreprises à moyenne capitalisation boursière (Mid Caps) ont également été prises en compte à des fins de diversification. Les principaux critères de sélection ont été la situation bénéficiaire et la liquidité des titres par rapport à l'évolution de l'activité.

Sur le plan sectoriel, l'équipe de gestion a favorisé les entreprises à forte croissance dans le secteur des technologies de l'information ainsi que dans les industries. En outre, des titres du secteur de la santé, présentant de préférence des rendements stables, ont été pris en compte dans le portefeuille.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Convertibles

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Instituts	541 519 433,74	92,59
<b>Total des obligations</b>	<b>541 519 433,74</b>	<b>92,59</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>13 540 517,37</b>	<b>2,31</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>30 042 585,94</b>	<b>5,14</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>870 360,54</b>	<b>0,15</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>5 119,01</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 050 073,57</b>	<b>-0,17</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-88 014,16</b>	<b>-0,02</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>584 839 928,87</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Convertibles

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						<b>519 034 749,73</b>	<b>88,75</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
2,30	% DEXUS Finance Pty Ltd (MTN) 2019/2026	AUD 10 300 000		12 000 000	% 95,711	6 260 592,54	1,07
3,50	% DEXUS Finance Pty Ltd (MTN) 2022/2027	AUD 7 800 000	10 000 000	2 200 000	% 102,771	5 090 747,37	0,87
0,15	% Sika AG (MTN) 2018/2025	CHF 5 100 000	5 100 000		% 126,356	6 535 301,21	1,12
0,05	% adidas AG (MTN) 2018/2023	EUR 9 800 000	13 800 000	4 000 000	% 98,125	9 616 250,00	1,64
1,50	% Amadeus IT Group SA (MTN) 2020/2025 *	EUR 2 100 000	2 100 000	3 800 000	% 111,591	2 343 411,00	0,40
0,00	% America Movil BV 2021/2024	EUR 12 200 000	3 000 000	3 600 000	% 101,332	12 362 504,00	2,11
0,00	% ANLLIAN Capital Ltd (MTN) 2020/2025	EUR 5 000 000	5 000 000		% 117,631	5 881 550,00	1,01
0,00	% Barclays Bank Plc 2022/2025	EUR 5 900 000	5 900 000		% 99,569	5 874 571,00	1,00
1,875	% BE Semiconductor Industries NV (MTN) 2022/2029 *	EUR 3 000 000	3 000 000		% 93,213	2 796 390,00	0,48
0,00	% BNP Paribas SA 2022/2025 *	EUR 1 900 000	2 800 000	900 000	% 113,791	2 162 029,00	0,37
1,50	% Cellnex Telecom SA (MTN) 2018/2026	EUR 4 600 000	4 600 000		% 117,104	5 386 784,00	0,92
0,50	% Cellnex Telecom SA (MTN) 2019/2028	EUR 4 300 000	5 300 000	5 600 000	% 99,223	4 266 589,00	0,73
0,00	% Criteria Caixa SA 2021/2025 *	EUR 8 000 000	8 000 000		% 90,343	7 227 440,00	1,24
2,00	% Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2025	EUR 5 800 000			% 107,393	6 228 794,00	1,06
0,05	% Deutsche Post AG (MTN) 2017/2025	EUR 7 200 000	13 000 000	5 800 000	% 95,568	6 880 896,00	1,18
0,00	% DiaSorin SpA (MTN) 2021/2028	EUR 2 400 000	2 400 000	4 600 000	% 88,263	2 118 312,00	0,36
0,75	% Duerr AG (MTN) 2020/2026	EUR 2 000 000	2 000 000		% 109,891	2 197 820,00	0,38
0,00	% Edenred (MTN) 2019/2024	EUR 4 000 000	4 000 000		% 61,876	2 475 040,00	0,42
0,00	% Edenred (MTN) 2021/2028 *	EUR 3 000 000	2 900 000	7 000 000	% 65,802	1 974 060,00	0,34
0,00	% Fresenius SE & Co. KGaA (MTN) 2017/2024	EUR 11 000 000	11 000 000		% 96,16	10 577 600,00	1,81
0,00	% Geely Sweden Financials Holding AB (MTN) 2019/2024	EUR 2 000 000		2 100 000	% 121,113	2 422 260,00	0,41
0,00	% GN Store Nord A/S (MTN) 2019/2024	EUR 3 300 000	5 000 000	1 700 000	% 90,282	2 979 306,00	0,51
2,125	% Groupe Bruxelles Lambert NV 2022/2025	EUR 3 100 000	3 100 000		% 102,25	3 169 750,00	0,54
0,80	% Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2022/2027 *	EUR 2 500 000	2 500 000		% 100,322	2 508 050,00	0,43
1,125	% International Consolidated Airlines Group SA (MTN) 2021/2028	EUR 7 000 000			% 73,63	5 154 100,00	0,88
0,00	% JPMorgan Chase Bank NA 2021/2024 *	EUR 4 000 000	4 000 000		% 101,976	4 079 040,00	0,70
0,00	% JPMorgan Chase Financial Co., LLC 2022/2025	EUR 3 000 000	4 000 000	1 000 000	% 103,843	3 115 290,00	0,53
0,00	% Mondelez International Holdings Netherlands BV 2021/2024	EUR 6 000 000	6 000 000		% 98,141	5 888 460,00	1,01
0,00	% Nexi SpA (MTN) 2021/2028	EUR 8 300 000		6 500 000	% 72,422	6 011 026,00	1,03
0,00	% Pirelli & C SpA (MTN) 2020/2025	EUR 2 100 000	5 100 000	3 000 000	% 94,23	1 978 830,00	0,34
0,00	% POSCO Holdings, Inc. (MTN) 2021/2026	EUR 12 000 000	2 000 000		% 94,343	11 321 160,00	1,94
0,00	% Prysman SpA (MTN) 2021/2026 *	EUR 9 800 000			% 104,344	10 225 712,00	1,75
1,875	% RAG-Stiftung (MTN) 2022/2029	EUR 2 500 000	2 500 000		% 100,731	2 518 275,00	0,43
0,00	% RAG-Stiftung (MTN) 2020/2026	EUR 2 700 000	8 000 000	8 700 000	% 90,457	2 442 339,00	0,42
0,00	% Sagerpar SA (MTN) 2021/2026	EUR 3 400 000	3 400 000		% 91,102	3 097 468,00	0,53
0,00	% Schneider Electric SE (MTN) 2020/2026 *	EUR 1 500 000	1 500 000		% 184,147	2 762 205,00	0,47
0,00	% Selena Sarl (MTN) 2020/2025	EUR 6 900 000	2 900 000		% 95,17	6 566 730,00	1,12
0,00	% SGX Treasury I Pte Ltd 2021/2024	EUR 6 000 000	2 000 000		% 97,401	5 844 060,00	1,00
0,00	% SOITEC (MTN) 2020/2025	EUR 2 600 000	2 414 150	1 250 000	% 191,462	4 978 012,00	0,85
0,00	% Ubisoft Entertainment SA (MTN) 2019/2024	EUR 3 800 000	3 800 000		% 104,808	3 982 704,00	0,68
2,375	% Ubisoft Entertainment SA (MTN) 2022/2028 *	EUR 2 300 000	2 300 000		% 104,265	2 398 095,00	0,41
0,00	% Umicore SA (MTN) 2020/2025	EUR 4 800 000		1 000 000	% 91,503	4 392 144,00	0,75
0,00	% Zhejiang Expressway Co., Ltd (MTN) 2021/2026	EUR 3 100 000		2 300 000	% 101,257	3 138 967,00	0,54
1,00	% BP Capital Markets PLC (MTN) 2016/2023	GBP 2 000 000	2 000 000		% 107,553	2 430 569,94	0,42
0,00	% Citigroup Global Markets Funding Luxembourg SCA 2020/2024	HKD 40 000 000			% 95,592	4 588 362,05	0,78
0,00	% Zhongsheng Group Holdings Ltd (MTN) 2020/2025	HKD 22 000 000			% 113,2	2 988 444,86	0,51
0,00	% ANA Holdings, Inc. (MTN) 2021/2031	JPY 400 000 000	400 000 000		% 108,366	3 076 313,56	0,53
0,00	% CyberAgent, Inc. (MTN) 2018/2025	JPY 430 000 000	110 000 000		% 104,596	3 191 986,88	0,55
0,00	% Koei Tecmo Holdings Co., Ltd 2021/2024	JPY 220 000 000		280 000 000	% 107,291	1 675 187,95	0,29
0,00	% Nippon Steel Corp. (MTN) 2021/2026	JPY 1 410 000 000			% 108,466	10 854 012,12	1,86
0,00	% Rohm Co., Ltd (MTN) 2019/2024	JPY 250 000 000	200 000 000	500 000 000	% 104,35	1 851 441,64	0,32
1,625	% Singapore Airlines Ltd (MTN) 2020/2025 *	SGD 15 500 000		2 000 000	% 105,25	11 389 577,36	1,95
0,00	% ADM Ag Holding Ltd 2020/2023	USD 3 400 000	3 400 000		% 98,724	3 140 104,20	0,54
0,00	% Airbnb, Inc. (MTN) 2021/2026	USD 3 800 000	17 500 000	13 700 000	% 82,843	2 944 976,36	0,50
0,125	% Akamai Technologies, Inc. (MTN) 2018/2025	USD 6 660 000		2 000 000	% 105,719	6 586 727,17	1,13
0,375	% Akamai Technologies, Inc. (MTN) 2019/2027	USD 9 318 000			% 97,037	8 458 677,49	1,45
0,925	% BASF SE (MTN) 2017/2023	USD 16 500 000	16 500 000		% 99,177	15 308 664,69	2,62
0,125	% Bentley Systems, Inc. (MTN) 2021/2026	USD 8 937 000	8 937 000		% 91,396	7 641 196,11	1,31
1,50	% Bharti Airtel Ltd -Reg- (MTN) 2020/2025	USD 4 860 000		400 000	% 133,084	6 050 684,58	1,04
0,00	% Bill.com Holdings, Inc. (MTN) 2020/2025	USD 5 521 000	5 521 000		% 102,247	5 280 933,77	0,90
1,25	% BioMarin Pharmaceutical, Inc. (MTN) 2020/2027	USD 5 005 000	2 500 000		% 107,312	5 024 522,21	0,86
0,125	% Block, Inc. (MTN) 2020/2025	USD 6 000 000	6 000 000		% 95,157	5 341 145,28	0,91
0,75	% Booking Holdings, Inc. (MTN) 2020/2025 *	USD 3 653 000	4 153 000	2 930 000	% 133,676	4 568 204,24	0,78
0,00	% Carrefour SA (MTN) 2017/2023 *	USD 7 000 000	2 000 000		% 97,604	6 391 577,44	1,09
0,00	% Cie Generale des Etablissements Michelin SCA (MTN) 2018/2023 *	USD 6 200 000	6 200 000		% 95,926	5 563 786,08	0,95
0,00	% CyberArk Software Ltd (MTN) 2019/2024	USD 2 869 000		6 000 000	% 107,587	2 887 571,59	0,49
0,125	% Datadog, Inc. (MTN) 2020/2025	USD 5 200 000	5 200 000		% 109,834	5 342 967,63	0,91
0,25	% Dexcom, Inc. (MTN) 2020/2025 *	USD 6 059 000			% 108,461	6 147 760,72	1,05
0,00	% Dropbox, Inc. (MTN) 2021/2028	USD 11 383 000	13 383 000	2 000 000	% 89,236	9 502 529,57	1,62

## DWS Invest Convertibles

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,00 % Enphase Energy, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	4 800 000	4 800 000		112,356	5 045 217,65	0,86
0,125 % Etsy, Inc. (MTN) 2019/2026	USD	1 200 000	3 000 000	1 800 000	155,023	1 740 282,62	0,30
0,125 % Etsy, Inc. (MTN) 2020/2027	USD	3 900 000	6 900 000	3 000 000	100,818	3 678 282,53	0,63
0,50 % Five9, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	4 560 000	4 560 000		91,994	3 924 341,06	0,67
0,00 % Ford Motor Co. (MTN) 2021/2026	USD	11 457 000	16 657 000	5 200 000	94,419	10 119 818,16	1,73
0,25 % Halozyme Therapeutics, Inc. (MTN) 2021/2027	USD	8 253 000	8 253 000		96,836	7 476 375,16	1,28
0,00 % Hon Hai Precision Industry Co., Ltd (MTN) 2021/2026	USD	3 500 000		8 500 000	85,038	2 784 347,79	0,48
0,00 % Illumina, Inc. (MTN) 2018/2023	USD	7 000 000	7 000 000		96,847	6 342 005,46	1,08
0,50 % Integra LifeSciences Holdings Corp. (MTN) 2020/2025	USD	2 682 000	2 000 000	6 660 000	97,241	2 439 779,56	0,42
2,00 % Jazz Investments I Ltd (MTN) 2020/2026	USD	8 155 000		1 200 000	119,333	9 103 888,36	1,56
2,50 % Lenovo Group Ltd (MTN) 2022/2029	USD	4 000 000	4 000 000		97,62	3 652 928,69	0,62
0,50 % Lumentum Holdings, Inc. (MTN) 2019/2026	USD	7 877 000	2 500 000		85,977	6 335 567,64	1,08
0,00 % Marriott Vacations Worldwide Corp. (MTN) 2021/2026	USD	3 000 000	5 020 000	2 020 000	97,42	2 734 083,53	0,47
1,00 % Middleby Corp. (MTN) 2020/2025	USD	2 500 000	2 500 000		117,773	2 754 407,20	0,47
2,25 % Neurocrine Biosciences, Inc. (MTN) 2017/2024	USD	1 600 000		3 200 000	157,724	2 360 805,26	0,40
0,00 % Nice Ltd (MTN) 2020/2025	USD	8 496 000			94,42	7 504 485,09	1,28
0,25 % Omnicell, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	2 100 000	2 100 000		86,781	1 704 850,67	0,29
0,00 % ON Semiconductor Corp. (MTN) 2021/2027	USD	1 800 000	8 500 000	6 700 000	131,458	2 213 614,16	0,38
0,375 % Palo Alto Networks, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	1 000 000	1 000 000	3 117 000	147,027	1 375 433,17	0,23
1,00 % QIAGEN NV (MTN) 2018/2024	USD	7 400 000			119,346	8 261 939,05	1,41
0,00 % QIAGEN NV (MTN) 2020/2027	USD	8 200 000	2 000 000	2 000 000	94,12	7 220 016,17	1,23
0,625 % Silicon Laboratories, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	1 500 000	1 500 000		124,693	1 749 748,91	0,30
0,00 % SolarEdge Technologies, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	8 000 000	8 000 000		123,167	9 217 788,72	1,58
1,25 % Southwest Airlines Co. (MTN) 2020/2025	USD	8 400 000	9 400 000	1 000 000	120,434	9 463 914,24	1,62
1,125 % Splunk, Inc. (MTN) 2018/2025	USD	4 316 000		4 767 000	94,744	3 825 388,53	0,65
0,00 % STMicroelectronics NV (MTN) 2020/2027	USD	9 200 000		600 000	102,991	8 863 994,98	1,52
0,00 % Taiwan Cement Corp. (MTN) 2021/2026	USD	4 400 000	2 500 000	5 100 000	87,487	3 601 128,35	0,62
0,25 % Tyler Technologies, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	7 200 000	8 400 000	1 200 000	93,541	6 300 527,39	1,08
0,00 % Vail Resorts, Inc. (MTN) 2020/2026	USD	4 351 000		5 000 000	93,296	3 797 471,35	0,65
1,50 % Western Digital Corp. (MTN) 2018/2024	USD	6 300 000	6 300 000		95,688	5 639 497,73	0,96
0,00 % Xero Investments Ltd (MTN) 2020/2025	USD	2 300 000	2 300 000	6 511 000	80,142	1 724 369,81	0,29
2,75 % Zillow Group, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	3 500 000	3 500 000		95,495	3 126 735,01	0,53
0,125 % Zscaler, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	5 600 000	5 600 000		104,855	5 493 126,12	0,94
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>						<b>19 245 182,32</b>	<b>3,29</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
0,875 % Match Group Financeco 2, Inc. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	5 700 000	8 000 000	2 300 000	88,787	4 734 418,41	0,81
0,00 % NextEra Energy Partners LP -144A- (MTN) 2020/2025	USD	2 300 000	2 300 000		99,501	2 140 906,40	0,37
2,50 % Ormat Technologies, Inc. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	2 100 000	2 100 000		117,818	2 314 586,10	0,39
1,25 % Sarepta Therapeutics, Inc. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	5 333 000	5 333 000		113,922	5 683 574,85	0,97
1,75 % Ziff Davis, Inc. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	4 691 000	2 600 000	2 569 000	99,619	4 371 696,56	0,75
<b>Valeurs non cotées</b>						<b>3 239 501,69</b>	<b>0,55</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
2,50 % NextEra Energy Partners LP -144A- 2022/2026	USD	3 700 000	3 700 000		93,591	3 239 501,69	0,55
<b>Total du portefeuille-titres</b>						<b>541 519 433,74</b>	<b>92,59</b>
<b>Dérivés</b> (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)							
<b>Dérivés sur devises</b> Créances / dettes						<b>13 540 517,37</b>	<b>2,31</b>
<b>Opérations de change à terme</b>							
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>							
<b>Positions ouvertes</b>							
CHF/EUR 11,0 millions						-55 422,35	-0,01
GBP/EUR 0,5 million						-16 366,60	-0,01
SEK/EUR 1,2 million						-2 711,64	0,00

## DWS Invest Convertibles

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>							
<b>Positions ouvertes</b>							
EUR/AUD 11,4 millions.....						67 026,32	0,01
EUR/HKD 26,9 millions.....						158 327,95	0,03
EUR/JPY 1 754,0 millions.....						-445 994,08	-0,08
EUR/SGD 8,6 millions.....						40 239,23	0,01
EUR/USD 156,4 millions.....						7 579 071,97	1,30
<b>Positions clôturées</b>							
EUR/AUD 3,7 millions.....						-20 952,32	0,00
EUR/CHF 4,1 millions.....						15 007,75	0,00
EUR/HKD 9,7 millions.....						34 262,82	0,01
EUR/JPY 588,0 millions.....						-36 923,29	-0,01
EUR/SGD 2,8 millions.....						16 714,93	0,00
EUR/USD 220,5 millions.....						6 208 236,68	1,06
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>30 042 585,94</b>	<b>5,14</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro .....	EUR					2 934 566,72	0,50
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne suédoise .....	SEK	1 717 370				154 437,91	0,03
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien.....	AUD	252 873				160 590,18	0,03
Livre sterling.....	GBP	107 072				120 984,78	0,02
Dollar de Hong Kong.....	HKD	1 030 319				123 636,85	0,02
Yen.....	JPY	17 990 937				127 682,49	0,02
Franc suisse.....	CHF	114 621				116 242,40	0,02
Dollar de Singapour.....	SGD	262 627				183 355,46	0,03
Won sud-coréen.....	KRW	4 207 941				3 113,10	0,00
Dollar américain.....	USD	313 177				292 976,05	0,05
<b>Dépôts à terme</b>							
Avoirs en euro – (DZ Bank AG, Frankfurt) .....	EUR					25 825 000,00	4,42
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>870 360,54</b>	<b>0,15</b>
Intérêts à recevoir .....						849 390,65	0,15
Autres actifs.....						20 969,89	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>5 119,01</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>						<b>586 556 386,88</b>	<b>100,30</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-1 050 073,57</b>	<b>-0,17</b>
Engagements découlant des coûts .....						-1 050 073,57	-0,17
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-88 014,16</b>	<b>-0,02</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-1 716 458,01</b>	<b>-0,30</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>584 839 928,87</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest Convertibles

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF FCH	CHF	131,85
Classe CHF LCH	CHF	100,41
Classe FC	EUR	186,72
Classe FC(CE)	EUR	161,49
Classe FD	EUR	109,46
Classe LC (CE)	EUR	129,01
Classe LC	EUR	167,24
Classe LD	EUR	157,64
Classe NC	EUR	154,66
Classe PFC	EUR	99,68
Classe RC (CE)	EUR	117,86
Classe TFC	EUR	99,01
Classe TFD	EUR	97,87
Classe GBP DH RD	GBP	175,75
Classe SEK FCH	SEK	1 045,73
Classe SEK LCH	SEK	1 004,60
Classe USD FCH	USD	200,89
Classe USD LCH	USD	185,36
Classe USD TFCH	USD	109,95
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF FCH	Unité	101 738,351
Classe CHF LCH	Unité	1 220,760
Classe FC	Unité	562 217,966
Classe FC(CE)	Unité	429 675,732
Classe FD	Unité	45 639,000
Classe LC (CE)	Unité	4 152,000
Classe LC	Unité	1 241 718,158
Classe LD	Unité	105 430,301
Classe NC	Unité	125 035,671
Classe PFC	Unité	13 675,000
Classe RC (CE)	Unité	676 368,000
Classe TFC	Unité	2 828,831
Classe TFD	Unité	1 860,000
Classe GBP DH RD	Unité	3 011,247
Classe SEK FCH	Unité	1 050,000
Classe SEK LCH	Unité	27,000
Classe USD FCH	Unité	281 980,351
Classe USD LCH	Unité	66 284,759
Classe USD TFCH	Unité	8 364,000

### Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

25 % Citi – EuroBIG Corporate Index-A sector, 25 % Citi – WorldBIG Corporate A en EUR, 25 % MSCI THE WORLD INDEX en EUR, 25 % STOXX 50

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	47,970
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	120,412
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	85,952

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 1,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 574 540 306,18 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Bofa Securities Europe S.A., Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

## DWS Invest Convertibles

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en USD à durée indéterminée	Total
1,50 % Amadeus IT Group SA (MTN) 2020/2025	EUR	900 000	1 004 319,00	
1,875 % BE Semiconductor Industries NV (MTN) 2022/2029	EUR	1 000 000	932 130,00	
0,00 % BNP Paribas SA 2022/2025	EUR	1 800 000	2 048 238,00	
0,00 % Criteria Caixa SA 2021/2025	EUR	1 000 000	903 430,00	
0,00 % Edenred (MTN) 2021/2028	EUR	1 943 700	1 278 993,47	
0,80 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2022/2027	EUR	2 400 000	2 407 728,00	
0,00 % JPMorgan Chase Bank NA 2021/2024	EUR	2 400 000	2 447 424,00	
0,00 % Prysmian SpA (MTN) 2021/2026	EUR	2 800 000	2 921 632,00	
0,00 % Schneider Electric SE (MTN) 2020/2026	EUR	1 500 000	2 762 205,00	
2,375 % Ubisoft Entertainment SA (MTN) 2022/2028	EUR	2 300 000	2 398 095,00	
1,625 % Singapore Airlines Ltd (MTN) 2020/2025	SGD	5 750 000	4 225 165,78	
0,75 % Booking Holdings, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	3 400 000	4 251 818,90	
0,00 % Carrefour SA (MTN) 2017/2023	USD	2 200 000	2 008 781,48	
0,00 % Cie Generale des Etablissements Michelin SCA (MTN) 2018/2023	USD	1 200 000	1 076 861,82	
0,25 % Dexcom, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	4 200 000	4 261 527,48	

**Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres**

**34 928 349,93 34 928 349,93**

#### Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC EQ, BofA Securities Europe SA EQ, Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI, Morgan Stanley Europe SE EQ, Royal Bank of Canada London Branch, UBS AG London Branch, Unicredit Bank AG

**Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres**

**EUR 37 432 507,73**

dont :

Obligations

EUR 16 064 044,99

Actions

EUR 21 368 462,74

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,574649	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,986053	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	= EUR	1
Yen	JPY	140,903712	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 351,687926	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

\* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Convertibles

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	16 192 346,53
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	54 389,61
3. Revenus des prêts de titres . . . . .	EUR	302 050,53
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	EUR	31 019,46
5. Autres revenus . . . . .	EUR	5 254,49
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>16 585 060,62</b>
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR	-131 225,83
2. Commission de gestion . . . . .	EUR	-5 371 646,64
dont :		
Commission de gestion de base . . . . .	EUR	-5 337 794,54
Commission d'administration . . . . .	EUR	-33 852,10
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR	-32 349,60
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR	-61 103,59
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR	-257 045,22
6. Autres dépenses . . . . .	EUR	-309 485,51
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts . . . . .	EUR	-100 683,51
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>2)</sup> . . . . .	EUR	-14 566,17
autres . . . . .	EUR	-194 235,83
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-6 162 856,39</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>10 422 204,23</b>
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	-137 750 210,55
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-137 750 210,55</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-127 328 006,32</b>

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 46 088,36 EUR.

<sup>2)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF FCH 0,75 % par an,	Classe CHF LCH 1,30 % par an,
Classe FC 0,72 % par an,	Classe FC(CE) 0,75 % par an,
Classe FD 0,73 % par an,	Classe LC (CE) 1,30 % par an,
Classe LC 1,27 % par an,	Classe LD 1,28 % par an,
Classe NC 1,68 % par an,	Classe PFC 1,51 % par an,
Classe RC (CE) 0,48 % par an,	Classe TFC 0,70 % par an,
Classe TFD 0,71 % par an,	Classe GBP DH RD 0,74 % par an,
Classe SEK FCH 0,75 % par an,	Classe SEK LCH 1,24 % par an,
Classe USD FCH 0,76 % par an,	Classe USD LCH 1,30 % par an,
Classe USD TFCH 0,76 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe CHF FCH 0,016 % par an,	Classe CHF LCH 0,016 % par an,
Classe FC 0,016 % par an,	Classe FC(CE) 0,016 % par an,
Classe FD 0,016 % par an,	Classe LC (CE) 0,016 % par an,
Classe LC 0,016 % par an,	Classe LD 0,016 % par an,
Classe NC 0,016 % par an,	Classe PFC 0,016 % par an,
Classe RC (CE) 0,016 % par an,	Classe TFC 0,015 % par an,
Classe TFD 0,015 % par an,	Classe GBP DH RD 0,016 % par an,
Classe SEK FCH 0,016 % par an,	Classe SEK LCH 0,016 % par an,
Classe USD FCH 0,017 % par an,	Classe USD LCH 0,016 % par an,
Classe USD TFCH 0,017 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 593,78 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>890 915 699,74</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-9 728,83
2. Décaissement (net) <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	-168 127 976,62
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	-22 620 280,10
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	10 422 204,23
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	-137 750 210,55
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	12 010 221,00
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>584 839 928,87</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 5 847,77 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-137 750 210,55</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	-90 985 057,03
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-46 765 153,52

## DWS Invest Convertibles

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC (CE)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,96

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC (CE)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,82

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe RC (CE)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,75

#### Classe GBP DH RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	3,15

#### Classe SEK FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Convertibles

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2020	Classe CHF FCH		
2022	EUR	584 839 928,87		CHF	162,67	
2021	EUR	890 915 699,74		CHF	125,33	
2020	EUR	792 333 968,53		EUR	228,80	
Valeur liquidative en fin d'exercice				EUR	177,50	
2022	CHF	131,85		EUR	134,25	
	CHF	100,41		EUR	143,42	
	EUR	186,72		EUR	207,20	
	EUR	161,49		EUR	195,43	
	EUR	109,46		EUR	193,16	
	EUR	129,01		EUR	124,49	
	EUR	167,24		EUR	128,97	
	EUR	157,64		EUR	121,31	
	EUR	154,66		EUR	120,03	
	EUR	99,68		GBP	211,30	
	EUR	117,86		SEK	1 276,37	
	EUR	99,01		SEK	1 241,44	
	EUR	97,87		USD	238,48	
	GBP	175,75		USD	222,46	
	SEK	1 045,73		USD	130,67	
	SEK	1 004,60				
	USD	200,89				
	USD	185,36				
	USD	109,95				
2021	CHF	159,24				
	CHF	122,01				
	EUR	224,60				
	EUR	184,55				
	EUR	131,73				
	EUR	148,27				
	EUR	202,28				
	EUR	190,74				
	EUR	187,82				
	EUR	120,78				
	EUR	134,40				
	EUR	119,08				
	EUR	117,78				
	GBP	208,57				
	SEK	1 255,41				
	SEK	1 213,61				
	USD	236,26				
	USD	219,02				
	USD	129,35				

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

## DWS Invest Convertibles

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Corporate Green Bonds

(auparavant : DWS Invest Green Bonds)

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

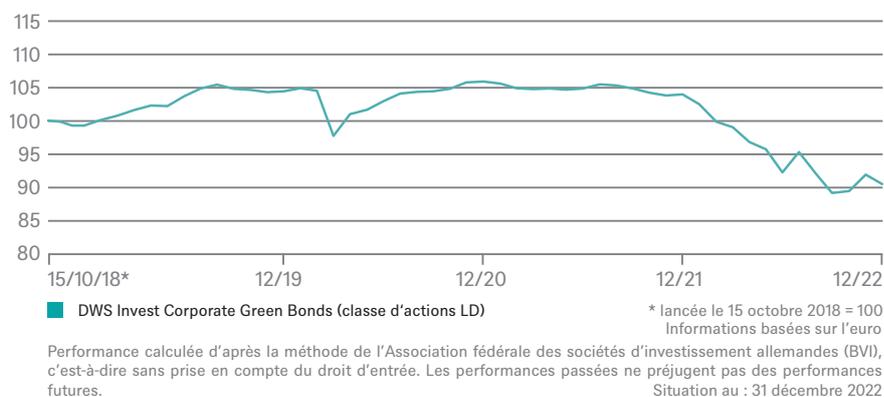
L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Corporate Green Bonds consiste à générer une plus-value récurrente. À cet effet, le compartiment investit dans des titres de créances portant intérêt émis dans le monde entier par des émetteurs publics, privés, et mixtes qui financent des projets spécifiques répondant aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)\*. Il s'agit notamment d'obligations « vertes » (Green Bonds), c'est-à-dire de titres de créance dont les produits peuvent être utilisés exclusivement pour des projets de protection de l'environnement et/ou du climat. Parmi ces projets figurent, par exemple, des projets dans le secteur des énergies renouvelables, des constructions éco-énergétiques et des transports publics.

Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Corporate Green Bonds a enregistré une moins-value de 13,0 % par action (classe d'actions LD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), réussissant toutefois à devancer son indice de référence\*\* (-14,8 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue  
En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait

### DWS Invest Corporate Green Bonds

Performance depuis le lancement



### DWS Invest Corporate Green Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LD	LU1873225616	-13,0 %	-13,4 %	-9,6 %
Classe FD	LU1873225533	-12,8 %	-12,8 %	-8,7 %
Classe LC	LU1982200609	-13,0 %	-13,4 %	-11,5 %
Classe ND	LU1914384265	-13,4 %	-14,4 %	-10,4 %
Classe TFC	LU1956017633	-12,9 %	-12,9 %	-9,9 %
Classe XD	LU1873225707	-12,6 %	-12,0 %	-7,5 %
Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate Green Bond 5 % Capped		-14,8 %	-13,0 %	-7,8 %

<sup>1)</sup> Classes FD, LD et XD lancées le 15 octobre 2018 / classe ND lancée le 14 décembre 2018 / classe TFC lancée le 15 mars 2019 / classe LC lancée le 15 mai 2019

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer

l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juil-

let 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Le compartiment a investi massivement dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux. La sélection des obligations a été basée sur des directives spéciales pour les obligations vertes élaborées par DWS. Ces directives permettent de vérifier si une obligation répond aux principes des obligations vertes, des lignes directrices non contraignantes relatives aux normes minimales en matière de transparence, de publication et d'établissement de rapports pour l'émission d'obligations vertes. Ces dernières ont

été définies par des banques, des émetteurs, des investisseurs et des organisations environnementales pour promouvoir l'intégrité du marché. En ce qui concerne la structure des émetteurs, le compartiment a misé principalement sur des obligations d'entreprise (Corporate Bonds) et des Financials (obligations de fournisseurs de services financiers). L'équipe de gestion du portefeuille a pris soin de sélectionner des titres qui respectent les critères de durabilité de DWS. Les entreprises de secteurs controversés ou ayant des pratiques commerciales discutables ont été ainsi exclues tout comme des émetteurs qui, selon l'équipe de gestion, sont négligents en matière de protection du climat. Au niveau géographique, le compartiment a été globalement diversifié, même si les émissions européennes ont constitué la priorité de placement. En termes de rendement, outre les obligations de qualité Investment Grade (notation égale ou supérieure à BBB- selon les principales agences de notation), les obligations à rendement élevé ont été maintenues dans le portefeuille du compartiment.

Au cours de la période sous revue, l'équipe de gestion du portefeuille a acheté des émissions primaires d'émetteurs figurant dans le portefeuille qui n'avaient pas encore émis d'obligations vertes auparavant, accroissant ainsi la diversification du portefeuille du compartiment. En revanche, les engagements dans les obligations hypothécaires, les obligations d'organismes supranationaux, ainsi que dans les obligations d'État ont été réduits au profit des

obligations d'entreprises (Corporate Bonds), y compris des obligations de fournisseurs de services financiers (Financials). La hausse des rendements sur les marchés obligataires, qui s'est accompagnée d'une baisse des cours, a pesé sur la performance du compartiment. L'équipe de gestion du portefeuille a positionné le compartiment avec une duration (capital moyen immobilisé) nettement plus courte par rapport à l'univers d'investissement moyen, en particulier au cours du premier semestre 2022, ce qui a contribué à son succès d'investissement relatif. Au cours du troisième trimestre 2022, la duration a été successivement remontée au niveau de l'actif de référence. En outre, le portefeuille du compartiment a été positionné de manière plus averse au risque au cours du premier semestre 2022, en surpondérant les obligations ayant une notation de crédit élevée. Cela a contribué à la meilleure performance réalisée par le DWS Invest Corporate Green Bonds.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 9(3) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 9(3) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de

durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 5 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

\*\* Lancement officiel de l'indice de référence pour le compartiment le 31 octobre 2022.

# Comptes annuels

## DWS Invest Corporate Green Bonds

(auparavant : DWS Invest Green Bonds)

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	146 236 307,99	97,79
Administrations centrales	415 250,00	0,28
<b>Total des obligations</b>	<b>146 651 557,99</b>	<b>98,07</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>16 705,50</b>	<b>0,01</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>1 940 567,57</b>	<b>1,30</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 052 105,38</b>	<b>0,71</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>80 008,69</b>	<b>0,05</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-204 245,08</b>	<b>-0,14</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>149 536 700,05</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

## DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)

### État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>146 651 557,99</b>	<b>98,07</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
2,50 % A2A SpA (MTN) 2022/2026	EUR	680 000	680 000		%	95,251	647 706,80	0,43
0,875 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2018/2025	EUR	1 000 000	500 000		%	95,169	951 690,00	0,64
4,50 % ABN AMRO Bank NV 2022/2034	EUR	1 300 000	1 300 000		%	98,7	1 283 100,00	0,86
1,375 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2022/2032	EUR	1 300 000	1 300 000		%	79,899	1 038 687,00	0,69
2,875 % AIB Group PLC (MTN) 2020/2031 *	EUR	700 000	700 000		%	89,867	629 069,00	0,42
0,50 % AIB Group PLC (MTN) 2021/2027 *	EUR	500 000		610 000	%	84,684	423 420,00	0,28
3,625 % AIB Group PLC 2022/2026 *	EUR	730 000	730 000		%	97,072	708 625,60	0,47
0,375 % Air Liquide Finance SA (MTN) 2021/2031	EUR	1 100 000	200 000		%	78,245	860 695,00	0,58
3,45 % Amprion GmbH (MTN) 2022/2027	EUR	1 000 000	1 000 000		%	98,156	981 560,00	0,66
3,971 % Amprion GmbH (MTN) 2022/2032	EUR	500 000	500 000		%	98,527	492 635,00	0,33
0,00 % Apple, Inc. (MTN) 2019/2025	EUR	400 000			%	92,045	368 180,00	0,25
5,80 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2022/2032	EUR	530 000	530 000		%	106,719	565 610,70	0,38
1,375 % AXA SA (MTN) 2021/2041 *	EUR	600 000	600 000		%	74,045	444 270,00	0,30
1,00 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2019/2026	EUR	1 800 000			%	91,342	1 644 156,00	1,10
1,125 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2027 *	EUR	1 500 000			%	89,415	1 341 225,00	0,90
0,875 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2021/2028 *	EUR	1 000 000			%	80,504	805 040,00	0,54
2,625 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2026 *	EUR	300 000	300 000		%	93,975	281 925,00	0,19
5,125 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2028 *	EUR	200 000	200 000		%	100,218	200 436,00	0,13
0,30 % Banco Santander SA (MTN) 2019/2026	EUR	1 200 000		800 000	%	88,004	1 056 048,00	0,71
1,125 % Banco Santander SA (MTN) 2020/2027	EUR	600 000	600 000		%	88,884	533 304,00	0,36
0,625 % Banco Santander SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	900 000			%	82,164	739 476,00	0,49
1,375 % Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2021/2031 *	EUR	1 400 000	610 000		%	84,356	1 180 984,00	0,79
0,625 % Bankinter SA (MTN) 2020/2027	EUR	1 400 000			%	84,345	1 180 830,00	0,79
0,10 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2020/2027	EUR	800 000			%	84,77	678 160,00	0,45
0,25 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2021/2028	EUR	800 000			%	83,05	664 400,00	0,44
0,375 % Belfius Bank SA (MTN) 2021/2027	EUR	1 100 000			%	86,345	949 795,00	0,64
0,50 % Berlin Hyp AG (MTN) 2019/2029	EUR	1 500 000	800 000		%	80,06	1 200 900,00	0,80
1,125 % BNP Paribas SA (MTN) 2019/2024	EUR	600 000			%	96,624	579 744,00	0,39
0,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2019/2026 *	EUR	1 300 000	500 000		%	91,812	1 193 556,00	0,80
0,375 % BNP Paribas SA (MTN) 2020/2027 *	EUR	1 100 000	500 000		%	86,512	951 632,00	0,64
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030	EUR	500 000	500 000	500 000	%	83,05	415 250,00	0,28
0,75 % Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama (MTN) 2021/2028	EUR	1 500 000	500 000		%	81,072	1 216 080,00	0,81
0,375 % CaixaBank SA (MTN) 2020/2026 *	EUR	1 300 000			%	88,779	1 154 127,00	0,77
0,50 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	500 000	500 000		%	81,032	405 160,00	0,27
1,25 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2031 *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	85,433	854 330,00	0,57
3,75 % CaixaBank SA (MTN) 2022/2029	EUR	800 000	800 000		%	97,934	783 472,00	0,52
3,713 % Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028 *	EUR	1 460 000	1 460 000		%	97,62	1 425 252,00	0,95
1,25 % Commerzbank AG (MTN) 2018/2023	EUR	600 000			%	98,462	590 772,00	0,39
3,00 % Commerzbank AG (MTN) 2022/2027 *	EUR	600 000	900 000	300 000	%	93,15	558 900,00	0,37
0,25 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000		200 000	%	88,352	883 520,00	0,59
4,75 % Covestro AG (MTN) 2022/2028	EUR	1 600 000	1 600 000		%	100,263	1 604 208,00	1,07
0,375 % Credit Agricole SA (MTN) 2019/2025	EUR	900 000			%	92,056	828 504,00	0,55
4,25 % Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2022/2032	EUR	400 000	400 000		%	98,747	394 988,00	0,26
0,45 % Credit Suisse AG (MTN) 2020/2025	EUR	800 000			%	88,968	711 744,00	0,48
0,75 % Danske Bank A/S (MTN) 2021/2029 *	EUR	1 450 000			%	81,543	1 182 373,50	0,79
1,375 % Danske Bank A/S (MTN) 2022/2027 *	EUR	740 000	740 000		%	90,983	673 274,20	0,45
1,375 % Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2026 *	EUR	2 000 000		1 000 000	%	94,042	1 880 840,00	1,26
3,25 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2028 *	EUR	200 000	200 000		%	92,386	184 772,00	0,12
0,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2021/2025	EUR	1 300 000	400 000		%	87,019	1 131 247,00	0,76
4,375 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2022/2026	EUR	700 000	700 000		%	96,209	673 463,00	0,45
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	800 000	800 000		%	57,282	458 256,00	0,31
2,50 % Digital Euro Finco LLC (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000	1 000 000		%	92,734	927 340,00	0,62
0,625 % Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR	1 500 000			%	68,356	1 025 340,00	0,69
1,25 % E.ON International Finance BV (MTN) 2017/2027	EUR	1 000 000		500 000	%	90,817	908 170,00	0,61
0,375 % E.ON SE (MTN) 2020/2027	EUR	1 000 000		800 000	%	87,468	874 680,00	0,58
0,875 % E.ON SE (MTN) 2022/2025	EUR	1 000 000	1 000 000		%	95,232	952 320,00	0,64
4,496 % EDP - Energias de Portugal SA 2019/2079 *	EUR	1 000 000		400 000	%	98,698	986 980,00	0,66
1,70 % EDP - Energias de Portugal SA 2020/2080 *	EUR	1 000 000			%	89,663	896 630,00	0,60
1,875 % EDP Finance BV (MTN) 2018/2025	EUR	400 000			%	95,233	380 932,00	0,25
1,875 % EDP Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR	500 000	500 000		%	88,009	440 045,00	0,29
1,50 % Enel Finance International NV (MTN) 2019/2025	EUR	800 000			%	95,525	764 200,00	0,51
1,75 % Engie SA (MTN) 2020/2028	EUR	500 000	500 000		%	90,49	452 450,00	0,30
1,875 % Engie SA 2021/perpetual	EUR	400 000		1 500 000	%	72,338	289 352,00	0,19
0,25 % Equinix, Inc. (MTN) 2021/2027	EUR	420 000		580 000	%	86,554	363 526,80	0,24
1,113 % Eurogrid GmbH (MTN) 2020/2032	EUR	2 400 000			%	78,795	1 891 080,00	1,26
2,25 % Evonik Industries AG (MTN) 2022/2027	EUR	1 000 000	1 000 000		%	93,257	932 570,00	0,62
0,25 % EWE AG (MTN) 2021/2028	EUR	1 400 000	350 000		%	81,482	1 140 748,00	0,76
2,375 % Faurecia SE (MTN) 2021/2029	EUR	1 200 000	200 000	200 000	%	75,578	906 936,00	0,61
0,875 % Gecina SA (MTN) 2022/2033	EUR	1 200 000	1 200 000		%	72,914	874 968,00	0,59
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	1 600 000			%	97,533	1 560 528,00	1,04

## DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,50 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2018/2024 *	EUR	700 000	700 000		%	98,303	688 121,00	0,46
1,575 % Iberdrola Finanzas SA 2021/perpetual *	EUR	600 000			%	81,72	490 320,00	0,33
1,375 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2022/2032	EUR	500 000	500 000		%	82,55	412 750,00	0,28
3,125 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2022/2028	EUR	1 000 000	1 000 000		%	98,073	980 730,00	0,66
3,375 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2022/2032	EUR	1 000 000	1 000 000		%	96,285	962 850,00	0,64
1,875 % Iberdrola International BV 2017/perpetual *	EUR	1 300 000	300 000		%	99,567	1 294 371,00	0,87
2,625 % Iberdrola International BV (MTN) 2018/perpetual *	EUR	800 000	800 000		%	97,539	780 312,00	0,52
1,45 % Iberdrola International BV 2021/perpetual *	EUR	1 000 000	500 000	300 000	%	85,098	850 980,00	0,57
1,825 % Iberdrola International BV 2021/perpetual *	EUR	800 000			%	76,444	611 552,00	0,41
2,50 % ING Groep NV (MTN) 2018/2030	EUR	1 700 000	200 000		%	90,78	1 543 260,00	1,03
2,125 % ING Groep NV (MTN) 2022/2026 *	EUR	600 000	600 000		%	95,213	571 278,00	0,38
4,125 % ING Groep NV 2022/2033 *	EUR	600 000	600 000		%	94,189	565 134,00	0,38
1,50 % Iren SpA (MTN) 2017/2027	EUR	1 200 000			%	88,1	1 057 200,00	0,71
0,05 % Jyske Bank A/S (MTN) 2021/2026 *	EUR	500 000	500 000		%	87,874	439 370,00	0,29
5,50 % Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2027	EUR	1 290 000	2 860 000	1 570 000	%	100,773	1 299 971,70	0,87
0,375 % KBC Group NV (MTN) 2020/2027 *	EUR	2 200 000	400 000		%	88,374	1 944 228,00	1,30
0,50 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2019/2026	EUR	820 000		180 000	%	89,441	733 416,20	0,49
2,125 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2022/2029	EUR	630 000	630 000		%	86,583	545 472,90	0,36
0,25 % LeasePlan Corp. NV (MTN) 2021/2026	EUR	1 600 000	300 000		%	86,744	1 387 904,00	0,93
0,25 % LeasePlan Corp. NV (MTN) 2021/2026	EUR	600 000			%	85,84	515 040,00	0,34
2,00 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2022/2034	EUR	1 000 000	1 000 000		%	63,395	633 950,00	0,42
1,00 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2020/2027	EUR	1 800 000			%	87,211	1 569 798,00	1,05
0,75 % Mercedes-Benz Group AG (MTN) 2020/2030	EUR	1 000 000	200 000	700 000	%	81,78	817 800,00	0,55
0,75 % Mercedes-Benz Group AG (MTN) 2021/2033	EUR	480 000			%	74,907	359 553,60	0,24
0,956 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2017/2024	EUR	500 000		800 000	%	95,554	477 770,00	0,32
0,214 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2025	EUR	380 000			%	91,423	347 407,40	0,23
2,125 % National Australia Bank (MTN) 2022/2028	EUR	840 000	840 000		%	92,963	780 889,20	0,52
0,25 % National Grid PLC (MTN) 2021/2028	EUR	1 180 000			%	81,182	957 947,60	0,64
0,50 % Nationale-Nederlanden Bank NV (MTN) 2021/2028	EUR	1 100 000	700 000		%	80,971	890 681,00	0,60
0,875 % Naturgy Finance BV (MTN) 2017/2025	EUR	1 500 000	500 000		%	93,271	1 399 065,00	0,94
4,50 % Neinor Homes SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	800 000		800 000	%	85,455	683 640,00	0,46
5,25 % NN Group NV (MTN) 2022/2043 *	EUR	1 010 000	1 010 000		%	92,933	938 623,30	0,63
0,375 % Nordea Bank Abp (MTN) 2019/2026	EUR	600 000			%	90,9	545 400,00	0,36
0,50 % Nordea Bank Abp (MTN) 2021/2031	EUR	610 000			%	77,882	475 080,20	0,32
1,125 % Nordea Bank Abp (MTN) 2022/2027	EUR	720 000	720 000		%	90,559	652 024,80	0,44
3,375 % Novelis Sheet Ingot GmbH (MTN) 2021/2029	EUR	1 200 000			%	85,759	1 029 108,00	0,69
0,625 % OP Corporate Bank plc (MTN) 2022/2027	EUR	1 200 000	1 200 000		%	84,934	1 019 208,00	0,68
0,375 % OP Corporate Bank Plc (MTN) 2019/2024	EUR	500 000		500 000	%	96,722	483 610,00	0,32
5,25 % Orsted AS 2022/perpetual *	EUR	440 000	440 000		%	101,883	448 285,20	0,30
0,625 % PostNL NV (MTN) 2019/2026	EUR	1 200 000			%	88,639	1 063 668,00	0,71
0,375 % Prologis Euro Finance LLC (MTN) 2020/2028	EUR	400 000			%	83,015	332 060,00	0,22
1,625 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2020/2032	EUR	500 000			%	75,746	378 730,00	0,25
3,625 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2022/2030	EUR	800 000	800 000		%	94,423	755 384,00	0,51
0,375 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2019/2026	EUR	1 300 000			%	84,988	1 104 844,00	0,74
1,375 % Raiffeisen Bank International AG 2021/2033 *	EUR	500 000	500 000		%	71,103	355 515,00	0,24
0,375 % Red Electrica Financiaciones SAU (MTN) 2020/2028	EUR	1 000 000	600 000	1 000 000	%	85,811	858 110,00	0,57
0,50 % Red Electrica Financiaciones SAU (MTN) 2021/2033	EUR	400 000			%	74,614	298 456,00	0,20
0,25 % Royal Bank of Canada (MTN) 2019/2024	EUR	450 000		550 000	%	96,342	433 539,00	0,29
1,50 % Royal Schiphol Group NV (MTN) 2018/2030	EUR	300 000			%	82,785	248 355,00	0,17
1,125 % SBB Treasury Oyj (MTN) 2021/2029	EUR	610 000			%	63,922	389 924,20	0,26
1,25 % Segro Capital Sarl (MTN) 2022/2026	EUR	410 000	410 000		%	91,284	374 264,40	0,25
0,75 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2022/2027	EUR	1 200 000	1 200 000		%	87,056	1 044 672,00	0,70
3,125 % SKF AB (MTN) 2022/2028	EUR	1 380 000	1 380 000		%	95,06	1 311 828,00	0,88
0,875 % Societe Generale SA (MTN) 2020/2028 *	EUR	1 300 000		500 000	%	84,953	1 104 389,00	0,74
1,375 % SSE PLC (MTN) 2018/2027	EUR	500 000	500 000		%	90,064	450 320,00	0,30
0,934 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2017/2024	EUR	1 100 000			%	95,844	1 054 284,00	0,70
0,01 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2020/2027	EUR	1 200 000			%	82,982	995 784,00	0,67
2,625 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2022/2029	EUR	540 000	540 000		%	93,548	505 159,20	0,34
0,30 % Swedbank AB (MTN) 2021/2027 *	EUR	560 000			%	87,409	489 490,40	0,33
1,75 % Talanx AG 2021/2042 *	EUR	1 500 000	1 000 000		%	72,288	1 084 320,00	0,73
1,069 % Telefonica Emisiones SA (MTN) 2019/2024	EUR	900 000			%	97,887	880 983,00	0,59
2,502 % Telefonica Europe BV 2020/perpetual *	EUR	2 300 000			%	84,311	1 939 153,00	1,30
7,125 % Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR	700 000	700 000		%	102,316	716 212,00	0,48
1,375 % Telia Co. AB 2020/2081 *	EUR	1 500 000			%	88,898	1 333 470,00	0,89
2,374 % TenneT Holding BV 2020/perpetual *	EUR	1 000 000		200 000	%	92,247	922 470,00	0,62
0,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2020/2040	EUR	420 000			%	55,824	234 460,80	0,16
4,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2034	EUR	910 000	910 000		%	103,897	945 462,70	0,63
4,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	960 000	960 000		%	105,796	1 015 641,60	0,68
1,00 % Terna - Rete Elettrica Nazionale (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000			%	92,447	924 470,00	0,62
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual *	EUR	860 000	860 000		%	83,992	722 331,20	0,48
0,01 % UBS AG (MTN) 2021/2026	EUR	800 000	800 000		%	87,767	702 136,00	0,47
5,85 % UniCredit SpA (MTN) 2022/2027 *	EUR	1 910 000	1 910 000		%	101,48	1 938 268,00	1,30
2,375 % UNIQA Insurance Group AG 2021/2041 *	EUR	1 200 000	900 000		%	69,763	837 156,00	0,56
0,50 % UPM-Kymmene Oyj (MTN) 2021/2031	EUR	1 010 000			%	75,802	765 600,20	0,51
2,25 % UPM-Kymmene Oyj (MTN) 2022/2029	EUR	450 000	450 000		%	90,614	407 763,00	0,27
1,50 % Vesteda Finance BV (MTN) 2019/2027	EUR	600 000	600 000		%	89,493	536 958,00	0,36
0,25 % VF Corp. (MTN) 2020/2028	EUR	1 600 000	500 000		%	82,556	1 320 896,00	0,88
0,00 % Vinci SA (MTN) 2020/2028	EUR	1 000 000	1 000 000	1 100 000	%	82,602	826 200,00	0,55

## DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,90 % Vodafone Group PLC (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000			%	90,593	905 930,00	0,61
0,625 % Vonovia SE (MTN) 2021/2031	EUR	1 600 000			%	70,388	1 126 208,00	0,75
2,875 % VZ Vendor Financing II BV -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	2 100 000	300 000		%	77,404	1 625 484,00	1,09
2,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2027	EUR	2 000 000	400 000		%	82,191	1 643 820,00	1,10
1,70 % Barclays PLC (MTN) 2020/2026 *	GBP	1 800 000			%	88,787	1 805 832,59	1,21
1,50 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2026 *	GBP	500 000			%	87,411	493 846,17	0,33
2,875 % Enel Finance International NV (MTN) 2022/2029	GBP	1 000 000	1 000 000		%	85,725	968 641,55	0,65
2,057 % NatWest Group PLC (MTN) 2021/2028 *	GBP	790 000			%	83,15	742 241,01	0,50
2,50 % Orsted AS 2021/perpetual *	GBP	500 000		200 000	%	69,097	390 377,51	0,26
1,125 % Realty Income Corp. (MTN) 2021/2027	GBP	700 000			%	82,081	649 226,56	0,43
2,25 % Scottish Hydro Electric Transmission PLC (MTN) 2019/2035	GBP	1 000 000			%	70,67	798 528,99	0,53
2,47 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2021/2029	USD	1 500 000	500 000		%	81,255	1 140 207,13	0,76
1,106 % Cooperatieve Rabobank UA -Reg- (MTN) 2021/2027 *	USD	1 000 000			%	87,612	819 607,63	0,55
1,71 % EDP Finance BV -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	700 000			%	83,213	544 918,58	0,36
1,75 % Johnson Controls International Plc Via Tyco Fire & Security Finance SCA (MTN) 2020/2030	USD	1 800 000		500 000	%	79,783	1 343 461,63	0,90
3,261 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2022/2030 *	USD	600 000	600 000		%	86,631	486 258,24	0,33
2,30 % Norfolk Southern Corp. (MTN) 2021/2031	USD	1 000 000		340 000	%	82,422	771 055,34	0,52
3,40 % NXP BV Via NXP Funding LLC Via NXP USA, Inc. (MTN) 2022/2030	USD	1 000 000	1 800 000	800 000	%	86,447	808 709,09	0,54
2,875 % PepsiCo, Inc. 2019/2049	USD	1 000 000			%	72,212	675 541,09	0,45
2,20 % PNC Financial Services Group, Inc. (MTN) 2019/2024	USD	600 000			%	95,709	537 212,89	0,36
1,15 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2026	USD	1 000 000	400 000	900 000	%	88,226	825 351,58	0,55
1,538 % Swedbank AB (MTN) 2021/2026	USD	1 000 000		500 000	%	88,08	823 985,76	0,55
2,15 % Toyota Motor Credit Corp. (MTN) 2020/2030	USD	1 000 000		500 000	%	84,35	789 091,72	0,53
1,50 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2020/2030	USD	1 000 000			%	77,85	728 284,41	0,49
0,75 % Visa, Inc. (MTN) 2020/2027	USD	1 200 000	200 000		%	85,271	957 249,18	0,64
2,70 % Welltower, Inc. (MTN) 2019/2027	USD	1 000 000		400 000	%	90,168	843 518,94	0,56
3,85 % Welltower, Inc. (MTN) 2022/2032	USD	580 000	580 000		%	85,54	464 130,00	0,31
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>146 651 557,99</b>	<b>98,07</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>							<b>-333 287,67</b>	<b>-0,22</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2023 (MS)	Unité	43	43				-151 360,00	-0,10
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2023 (MS)	Unité	48	48				-394 080,00	-0,26
UK Treasury Notes 03/2023 (MS)	Unité	-24		24			151 864,01	0,10
US Treasury Notes 10 year Futures 03/2023 (MS)	Unité	-17		17			19 009,58	0,01
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2023 (MS)	Unité	-52		52			6 080,67	0,01
US Ultra Bond 03/2023 (MS)	Unité	-14		14			35 198,07	0,02
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>349 993,17</b>	<b>0,23</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/GBP 5,9 millions							131 033,34	0,09
EUR/USD 13,6 millions							218 959,83	0,14
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>1 940 567,57</b>	<b>1,30</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						923 585,46	0,62
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	611 842					691 345,28	0,46
Dollar américain	USD	348 090					325 636,83	0,22
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>1 052 105,38</b>	<b>0,71</b>
Intérêts à recevoir							1 041 046,28	0,70
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							1 018,11	0,00
Autres actifs							10 040,99	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>80 008,69</b>	<b>0,05</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>150 286 385,13</b>	<b>100,50</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-204 245,08</b>	<b>-0,14</b>
Engagements découlant des coûts								
<b>Total des engagements</b>							<b>-749 685,08</b>	<b>-0,50</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>149 536 700,05</b>	<b>100,00</b>

## DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FD	EUR	89,54
Classe LC	EUR	88,54
Classe LD	EUR	89,28
Classe ND	EUR	89,16
Classe TFC	EUR	90,09
Classe XD	EUR	89,83
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	25 015,000
Classe LD	Unité	592 850,945
Classe ND	Unité	5 729,000
Classe TFC	Unité	958 299,000
Classe XD	Unité	83 986,000

### Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

70 % ICE BofA Green Bond 100 % EUR Hedged Index, 20 % ICE BofA Global Corporate 100 % EUR Hedged Index, 10 % ICE BofA Global High Yield Index (HW00), 100 % EUR Hedged (1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 octobre 2022)

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	38,822
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	118,538
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	89,090

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 octobre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

### Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

BBG MSCI Euro Corporate Green Bond 5 % Capped (31 octobre 2022 au 31 décembre 2022)

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	77,324
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	98,927
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	94,037

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 31 octobre 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 37 015 962,66 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Royal Bank of Canada (UK) et Toronto Dominion Bank.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

## DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

- \* Taux d'intérêt variable.
- \*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 2 129 529,34
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 23 697,92
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	EUR 989,28
4. Autres revenus . . . . .	EUR 35,40
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 2 154 251,94</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -11 936,06
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -901 545,55
dont :	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -881 540,01
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR 1 338,82
Commission d'administration . . . . .	EUR -21 344,36
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -4 792,17
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -18 252,96
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -77 025,72
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -27 969,43
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -1 041 521,89</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 1 112 730,05</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -5 216 941,68
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -5 216 941,68</b>
V. Résultat de l'exercice . . . . .	
	<b>EUR -4 104 211,63</b>

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 1 665,84 EUR.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FD 0,56 % par an,	Classe LC 0,80 % par an,
Classe LD 0,78 % par an,	Classe ND 1,19 % par an,
Classe TFC 0,59 % par an,	Classe XD 0,28 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 4 248,05 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 187 075 898,32</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -335 586,74
2. Décaissement (net) . . . . .	EUR -13 107 492,68
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -463 967,01
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 1 112 730,05
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -5 216 941,68
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -19 527 940,21
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 149 536 700,05</b>

### Composition des plus-values / moins-values 2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .	
	EUR -5 216 941,68
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR -10 155 435,28
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR -1 736 381,87
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>2)</sup> . . . . .	EUR 6 674 875,47

<sup>2)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,61

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,60

#### Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,60

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,61

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	EUR	149 536 700,05
2021	EUR	187 075 898,32
2020	EUR	113 057 079,17
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2022	Classe FD	EUR 89,54
	Classe LC	EUR 88,54
	Classe LD	EUR 89,28
	Classe ND	EUR 89,16
	Classe TFC	EUR 90,09
2021	Classe XD	EUR 89,83
	Classe FD	EUR 103,28
	Classe LC	EUR 101,81
	Classe LD	EUR 102,96
	Classe ND	EUR 102,98
2020	Classe TFC	EUR 103,38
	Classe XD	EUR 103,63
	Classe FD	EUR 105,40
	Classe LC	EUR 103,73
	Classe LD	EUR 105,10
	Classe ND	EUR 105,39
	Classe TFC	EUR 105,12
	Classe XD	EUR 105,81

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,94 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 12 676 395,04 euros.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment DWS Invest Corporate Hybrid Bonds est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. À cet effet, le compartiment investit à l'échelle mondiale dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants portant sur des titres, des titres de participation et bénéficiaires, des dérivés ainsi que des titres du marché monétaire et des liquidités. Au moins 50 % des actifs du compartiment doivent être investis dans le monde entier dans des obligations hybrides émises par des entreprises. Les obligations hybrides sont des obligations qui, en raison de leur structure, présentent des caractéristiques à la fois de dettes et de capital-actions. Les obligations hybrides comprennent également des obligations subordonnées (obligations Tier 1 et Tier 2), des titres de participation, des obligations à warrants, des obligations convertibles et des obligations subordonnées émises par les compagnies d'assurance. Jusqu'à 49 % des actifs du compartiment peuvent être investis dans des titres de créance portant intérêt qui ne répondent pas aux critères ci-dessus, ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des liquidités. Jusqu'à 100 % des actifs du compartiment peuvent être investis (par l'exercice de droits de conversion) en actions, y compris en actions privilégiées convertibles. L'objectif du gestionnaire de portefeuille est de couvrir le portefeuille contre les risques

### DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

#### Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Corporate Hybrid Bonds (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

#### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1245923484	-16,3 %	-14,1 %	-8,8 %
Classe FC	LU1245923302	-16,1 %	-13,3 %	-7,3 %
Classe FC10	LU2112817668	-15,9 %	-12,3 % <sup>1)</sup>	-
Classe FD	LU1576724287	-16,1 %	-13,2 %	-7,3 %
Classe LD	LU1245923641	-16,3 %	-14,1 %	-8,8 %
Classe TFC	LU1663846050	-16,1 %	-13,3 %	-7,3 %
Classe TFD	LU1663847967	-16,1 %	-13,3 %	-7,2 %
Classe XC	LU1292896948	-15,7 %	-12,1 %	-5,2 %
Classe XD	LU1292897086	-15,7 %	-12,1 %	-5,2 %
Classe CHF FCH <sup>2)</sup>	LU1292896518	-16,5 %	-14,3 %	-9,3 %
Classe CHF LCH <sup>2)</sup>	LU1292896609	-16,7 %	-15,0 %	-10,7 %
Classe SGD LDMH <sup>3)</sup>	LU1532502355	-14,7 %	-10,5 %	-1,2 %
Classe USD FCH <sup>4)</sup>	LU1292896781	-14,3 %	-9,5 %	2,2 %
Classe USD FDH <sup>4)</sup>	LU1532502272	-14,3 %	-9,4 %	2,4 %
Classe USD FDQH <sup>4)</sup>	LU1550205394	-14,3 %	-9,4 %	2,3 %
Classe USD LCH <sup>4)</sup>	LU1292896864	-14,6 %	-10,3 %	0,8 %
Classe USD LDMH <sup>4)</sup>	LU1532502439	-14,6 %	-10,0 %	1,0 %

<sup>1)</sup> Classe FC10 lancée le 28 février 2020

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en SGD

<sup>4)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

de change par rapport à l'euro. Le recours à des dérivés est autorisé à des fins de couverture et de placement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et

sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont

également pris en compte dans le choix des placements\*.

Au cours de la période de douze mois écoulés clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Corporate Hybrid Bonds a réalisé une moins-value de 16,3% par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de sa politique de placement, l'équipe de gestion du portefeuille a investi en grande partie dans des obligations hybrides d'entreprises. En ce qui concerne l'allocation sectorielle, le compartiment était largement diversifié, bien que les émissions des services aux collectivités (électricité, énergie) aient constitué la priorité de placement, ces entreprises représentant la majorité des émetteurs sur le marché des obligations hybrides. Les titres productifs d'intérêt détenus dans le portefeuille présentaient à la fois une notation Investment Grade (notation BBB- ou supérieure attribuée par les principales agences de notation) et une notation Non Investment Grade à la date de clôture. Sur le plan régional, le compartiment était positionné au niveau international. Néanmoins, ses placements se sont concentrés davantage sur les titres européens, en particulier les émissions allemandes et françaises.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette

tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un

premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Le résultat des investissements du compartiment a été affecté par des baisses de cours dues à la hausse des taux d'intérêt et à l'élargissement des primes de risque de crédit (Credit Spreads). Les obligations du secteur immobilier et les obligations hybrides Non Investment Grade ont notamment eu un impact négatif sur la performance du compartiment. L'équipe de gestion de portefeuille a réussi à éviter les défauts de crédit ou les obligations hybrides pour lesquelles le paiement des coupons a été suspendu. En ce qui concerne les devises, l'accent a continué à être mis sur les placements en euro. Les devises étrangères détenues dans le portefeuille en raison des placements en valeurs mobilières ont été couvertes par rapport à l'euro.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement

concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	161 575 433,99	94,32
<b>Total des obligations</b>	<b>161 575 433,99</b>	<b>94,32</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-59 862,91</b>	<b>-0,03</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>7 318 900,42</b>	<b>4,27</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>2 818 826,18</b>	<b>1,65</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-234 687,39</b>	<b>-0,15</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-109 492,03</b>	<b>-0,06</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>171 309 118,26</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						<b>161 575 433,99</b>	<b>94,32</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
3,248 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2020/perpetual *	EUR	400 000			84,929	339 716,00	0,20
2,625 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual *	EUR	1 100 000			77,501	852 511,00	0,50
3,875 % Akelius Residential Property AB 2018/2078 *	EUR	1 144 000		1 136 000	96,741	1 106 717,04	0,65
1,625 % Alliander NV 2018/perpetual *	EUR	575 000			91,724	527 413,00	0,31
1,50 % Arkema SA 2020/perpetual *	EUR	800 000	300 000		84,622	676 976,00	0,40
1,625 % AusNet Services Holdings (MTN) 2021/2081	EUR	7 450 000	5 500 000	2 000 000	82,105	6 116 822,50	3,57
3,75 % Bayer AG 2014/2074 *	EUR	900 000			96,23	866 070,00	0,51
3,125 % Bayer AG 2017/2079 *	EUR	2 400 000			85,195	2 044 680,00	1,19
4,75 % Booking Holdings, Inc. 2022/2034	EUR	1 150 000	1 150 000		101,663	1 169 124,50	0,68
3,625 % BP Capital Markets PLC 2020/perpetual *	EUR	4 250 000		1 600 000	86,064	3 657 720,00	2,14
2,375 % Brisa-Concessao Rodoviaria SA (MTN) 2017/2027	EUR	300 000	300 000		95,376	286 128,00	0,17
4,777 % Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR	510 000	1 110 000	600 000	95,349	486 279,90	0,28
1,75 % Danone SA (MTN) 2017/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000		98,89	988 900,00	0,58
1,60 % Deutsche Bahn Finance GmbH 2019/perpetual **	EUR	700 000	700 000		79,078	553 546,00	0,32
1,25 % Deutsche Boerse AG 2020/2047 *	EUR	200 000			87,587	175 174,00	0,10
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081 *	EUR	1 400 000			85,691	1 199 674,00	0,70
5,375 % Electricite de France SA (MTN) 2013/perpetual *	EUR	700 000		800 000	95,427	667 989,00	0,39
5,00 % Electricite de France SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	1 500 000			91,489	1 372 335,00	0,80
4,00 % Electricite de France SA 2018/perpetual *	EUR	2 200 000		500 000	94,072	2 069 584,00	1,21
3,00 % Electricite de France SA 2019/perpetual *	EUR	1 800 000			82,069	1 477 242,00	0,86
3,375 % Electricite de France SA 2020/perpetual *	EUR	2 000 000			72,834	1 456 680,00	0,85
2,625 % Electricite de France SA 2021/perpetual *	EUR	800 000			78,358	626 864,00	0,37
7,50 % Electricite de France SA (MTN) 2022/perpetual *	EUR	1 200 000	1 200 000		99,81	1 197 720,00	0,70
2,75 % Elia Group SA 2018/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000	1 300 000	97,754	977 540,00	0,57
3,75 % ELM BV for Firmenich International SA 2020/perpetual *	EUR	3 820 000	600 000	1 000 000	95,327	3 641 491,40	2,13
1,625 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2019/2079 ***	EUR	6 200 000			80,354	4 981 948,00	2,91
1,125 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2019/2079 *	EUR	200 000			92,564	185 128,00	0,11
1,875 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2020/2080 *	EUR	600 000			86,138	516 828,00	0,30
3,375 % Enel SpA 2018/perpetual *	EUR	4 900 000			90,619	4 440 331,00	2,59
2,25 % Enel SpA 2020/perpetual *	EUR	1 890 000			85,989	1 625 192,10	0,95
1,875 % Enel SpA 2021/perpetual *	EUR	3 380 000	1 000 000		71,637	2 421 330,60	1,41
3,25 % Engie SA 2019/perpetual *	EUR	2 800 000			97,614	2 733 192,00	1,60
1,625 % Engie SA 2019/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000		91,897	918 970,00	0,54
1,50 % Engie SA 2020/perpetual *	EUR	1 900 000		1 500 000	79,444	1 509 436,00	0,88
1,875 % Engie SA 2021/perpetual *	EUR	400 000		2 600 000	72,338	289 352,00	0,17
2,625 % Eni SpA 2020/perpetual *	EUR	1 440 000			90,815	1 307 736,00	0,76
3,375 % Eni SpA 2020/perpetual *	EUR	4 300 000	1 000 000		83,265	3 580 395,00	2,09
2,00 % Eni SpA 2021/perpetual *	EUR	2 960 000	2 100 000		83,553	2 473 168,80	1,44
2,75 % Eni SpA 2021/perpetual *	EUR	580 000			77,272	448 177,60	0,26
2,625 % Euroclear Investments SA 2018/2048 *	EUR	200 000	200 000		89,754	179 508,00	0,10
1,375 % Euroclear Investments SA 2021/2051 *	EUR	1 000 000			77,002	770 020,00	0,45
3,00 % Fastighets AB Balder 2017/2078 ***	EUR	2 531 000		300 000	98,235	2 486 327,85	1,45
1,50 % Grand City Properties SA (MTN) 2020/perpetual *	EUR	1 900 000			42,318	804 042,00	0,47
3,248 % Heimstaden Bostad AB 2019/perpetual *	EUR	1 700 000	1 700 000	4 220 000	73,742	1 253 614,00	0,73
3,375 % Heimstaden Bostad AB 2020/perpetual *	EUR	400 000	400 000		57,407	229 628,00	0,13
2,25 % Iberdrola International BV 2020/perpetual *	EUR	5 100 000		2 000 000	80,304	4 095 504,00	2,39
1,825 % Iberdrola International BV 2021/perpetual *	EUR	3 700 000		700 000	76,444	2 828 428,00	1,65
3,625 % Infineon Technologies AG 2019/perpetual *	EUR	1 600 000			89,774	1 436 384,00	0,84
2,85 % Koninklijke FrieslandCampina NV 2020/perpetual *	EUR	4 260 000		900 000	85,403	3 638 167,80	2,12
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual *	EUR	700 000	700 000		100,193	701 351,00	0,41
1,625 % Merck KGaA 2019/2079 *	EUR	700 000	700 000		94,444	661 108,00	0,39
2,875 % Merck KGaA 2019/2079 *	EUR	5 700 000			89,303	5 090 271,00	2,97
1,625 % Merck KGaA 2020/2080 *	EUR	500 000			89,148	445 740,00	0,26
2,374 % Naturgy Finance BV 2021/perpetual *	EUR	900 000	900 000	800 000	87,311	785 799,00	0,46
6,25 % OMV AG 2015/perpetual *	EUR	100 000			103,477	103 477,00	0,06
2,50 % OMV AG 2020/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000		89,326	893 260,00	0,52
2,875 % OMV AG 2020/perpetual *	EUR	3 500 000	1 000 000		81,834	2 864 190,00	1,67
5,00 % Orange SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	3 400 000			100,507	3 417 238,00	1,99
1,375 % Orange SA (MTN) 2021/perpetual *	EUR	600 000			78,212	469 272,00	0,27
2,25 % Orsted AS 2017/perpetual *	EUR	200 000			95,006	190 012,00	0,11
1,50 % Orsted AS 2021/perpetual *	EUR	260 000			74,981	194 950,60	0,11
5,25 % Orsted AS 2022/perpetual *	EUR	500 000	500 000		101,883	509 415,00	0,30
4,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	EUR	1 620 000			58,36	945 432,00	0,55
2,624 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2020/perpetual ***	EUR	2 640 000			39,521	1 043 354,40	0,61
2,875 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2021/perpetual *	EUR	1 670 000			39,929	666 814,30	0,39
1,875 % Southern Co. 2021/2081 *	EUR	7 810 000	3 950 000		78,432	6 125 539,20	3,58
4,00 % SSE PLC 2022/perpetual *	EUR	6 860 000	6 860 000		91,434	6 272 372,40	3,66

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
1,50 % Stedin Holding NV 2021/perpetual * **	EUR	6 040 000	2 000 000	%	83,327	5 032 950,80	2,94	
2,376 % Telefonica Europe BV 2021/perpetual *	EUR	1 200 000		%	75,388	904 656,00	0,53	
7,125 % Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR	1 100 000	1 100 000	%	102,316	1 125 476,00	0,66	
1,375 % Telia Co. AB 2020/2081 *	EUR	430 000		%	88,898	382 261,40	0,22	
2,75 % Telia Co. AB 2022/2083 *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	88,071	880 710,00	0,51	
4,625 % Telia Co., AB 2022/2082 *	EUR	3 280 000	3 280 000	%	98,232	3 222 009,60	1,88	
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual *	EUR	2 290 000	2 290 000	%	83,992	1 923 416,80	1,12	
2,625 % TotalEnergies SE (MTN) 2015/perpetual *	EUR	2 100 000		%	94,043	1 974 903,00	1,15	
3,369 % TotalEnergies SE (MTN) 2016/perpetual *	EUR	2 000 000		%	93,801	1 876 020,00	1,10	
2,00 % TotalEnergies SE 2020/perpetual *	EUR	4 000 000		%	76,274	3 050 960,00	1,78	
2,125 % TotalEnergies SE 2021/perpetual *	EUR	1 630 000		%	71,808	1 170 470,40	0,68	
3,25 % TotalEnergies SE 2022/perpetual *	EUR	2 710 000	2 710 000	%	74,062	2 007 080,20	1,17	
2,125 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual * **	EUR	2 600 000	1 000 000	2 600 000	%	85,968	2 235 168,00	1,30
2,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual *	EUR	1 300 000		500 000	%	76,595	995 735,00	0,58
0,375 % Viterria Finance BV (MTN) 2021/2025	EUR	1 000 000	1 000 000	%	89,206	892 060,00	0,52	
4,625 % Volkswagen International Finance NV 2014/perpetual *	EUR	1 100 000		%	95,269	1 047 959,00	0,61	
3,875 % Volkswagen International Finance NV 2017/perpetual *	EUR	1 800 000		%	88,857	1 599 426,00	0,93	
3,50 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual *	EUR	2 400 000		%	92,705	2 224 920,00	1,30	
3,875 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual *	EUR	2 400 000		%	83,17	1 996 080,00	1,17	
3,748 % Volkswagen International Finance NV 2022/perpetual *	EUR	1 800 000	1 800 000	%	85,232	1 534 176,00	0,90	
4,375 % Volkswagen International Finance NV 2022/perpetual *	EUR	3 100 000	3 100 000	%	82,108	2 545 348,00	1,49	
3,00 % Wintershall Dea Finance 2 BV 2021/perpetual *	EUR	500 000		600 000	%	73,452	367 260,00	0,21
4,25 % BP Capital Markets PLC 2020/perpetual *	GBP	3 160 000	500 000	%	88,6	3 163 562,39	1,85	
5,25 % Centrica PLC 2015/2075 *	GBP	700 000		%	91,783	725 965,34	0,42	
6,00 % Electricite de France SA (MTN) 2013/perpetual *	GBP	1 200 000		%	90,358	1 225 190,03	0,72	
5,625 % NGG Finance PLC 2013/2073 *	GBP	1 000 000		2 500 000	%	94,865	1 071 918,11	0,63
2,50 % Orsted AS 2021/perpetual *	GBP	3 530 000		%	69,097	2 756 065,25	1,61	
4,875 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	GBP	800 000	800 000	%	94,045	850 122,08	0,50	
4,875 % BP Capital Markets PLC 2020/perpetual *	USD	170 000		%	87,349	138 915,04	0,08	
5,625 % Electricite de France SA -Reg- 2014/perpetual *	USD	400 000		%	95,192	356 207,32	0,21	
6,25 % Enbridge, Inc. 2018/2078 *	USD	500 000		%	91,521	428 088,10	0,25	
6,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	USD	400 000		500 000	%	68,024	254 544,99	0,15
5,125 % Scentre Group Trust 2 -Reg- 2020/2080 *	USD	700 000		%	83,761	548 507,15	0,32	
<b>Total du portefeuille-titres</b>						<b>161 575 433,99</b>	<b>94,32</b>	
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>						<b>158 030,00</b>	<b>0,09</b>	
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Euro SCHATZ Futures 03/2023 (MS)	Unité	-39		39		44 070,00	0,02	
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2023 (MS)	Unité	-14		14		113 960,00	0,07	
<b>Dérivés sur devises</b>						<b>-217 892,91</b>	<b>-0,12</b>	
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/EUR 4,0 millions						-19 100,14	-0,01	
SGD/EUR 1,3 million						1 913,67	0,00	
USD/EUR 18,5 millions						-386 832,38	-0,22	
<b>Positions clôturées</b>								
CHF/EUR 0,1 million						-478,44	0,00	
USD/EUR 2,6 millions						-14 503,66	-0,01	
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/GBP 9,0 millions						201 108,04	0,12	

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>7 318 900,42</b>	<b>4,27</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro .....	EUR					6 618 771,02	3,86
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE .....							
Couronne suédoise .....	SEK	540				48,55	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE .....							
Livre sterling .....	GBP	250 466				283 011,83	0,17
Franc suisse .....	CHF	356 494				361 536,63	0,21
Dollar de Singapour .....	SGD	71 060				49 611,08	0,03
Dollar américain .....	USD	6 330				5 921,31	0,00
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>2 818 826,18</b>	<b>1,65</b>
Intérêts à recevoir .....						2 791 324,59	1,63
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges .....						16 980,77	0,01
Autres actifs .....						10 520,82	0,01
<b>Total des éléments d'actif ***</b>						<b>172 074 212,30</b>	<b>100,45</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-234 687,39</b>	<b>-0,15</b>
Engagements découlant des coûts .....						-234 687,39	-0,15
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-109 492,03</b>	<b>-0,06</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-765 094,04</b>	<b>-0,45</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>171 309 118,26</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF FCH .....	CHF	106,37
Classe CHF LCH .....	CHF	103,98
Classe FC .....	EUR	107,70
Classe FC10 .....	EUR	87,73
Classe FD .....	EUR	86,77
Classe LC .....	EUR	105,06
Classe LD .....	EUR	88,94
Classe TFC .....	EUR	93,03
Classe TFD .....	EUR	83,04
Classe XC .....	EUR	113,86
Classe XD .....	EUR	92,51
Classe SGD LDMH .....	SGD	8,60
Classe USD FCH .....	USD	125,50
Classe USD FDH .....	USD	99,78
Classe USD FDQH .....	USD	91,11
Classe USD LCH .....	USD	122,72
Classe USD LDMH .....	USD	88,41
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF FCH .....	Unité	20 985,878
Classe CHF LCH .....	Unité	16 488,416
Classe FC .....	Unité	339 246,768
Classe FC10 .....	Unité	111 676,000
Classe FD .....	Unité	9 871,817
Classe LC .....	Unité	292 490,074
Classe LD .....	Unité	60 814,258
Classe TFC .....	Unité	244 304,365
Classe TFD .....	Unité	16 373,340
Classe XC .....	Unité	246 504,542
Classe XD .....	Unité	125 380,096
Classe SGD LDMH .....	Unité	154 771,000
Classe USD FCH .....	Unité	58 523,600
Classe USD FDH .....	Unité	3 723,431
Classe USD FDQH .....	Unité	84 032,161
Classe USD LCH .....	Unité	26 982,155
Classe USD LDMH .....	Unité	21 981,685

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

14,14 % de la valeur du portefeuille

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,916
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	7,077
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	4,507

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'approche Value at Risk relative conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à EUR 17 534 169,87. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	Total
1,60 % Deutsche Bahn Finance GmbH 2019/perpetual *	EUR	700 000	553 546,00	
1,625 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2019/2079 *	EUR	6 100 000	4 901 594,00	
3,00 % Fastighets AB Balder 2017/2078 *	EUR	2 400 000	2 357 640,00	
2,624 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2020/perpetual *	EUR	2 500 000	988 025,00	
1,50 % Stedin Holding NV 2021/perpetual *	EUR	500 000	416 635,00	
2,125 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual * EUR		1 600 000	1 375 488,00	
<b>Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres</b>			<b>10 592 928,00</b>	<b>10 592 928,00</b>
<b>Parties contractantes des prêts de titres</b>				
Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ				
<b>Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres</b>			<b>EUR</b>	<b>11 407 424,84</b>
dont :				
Obligations			EUR	11 400 653,15
Actions			EUR	6 771,69

### Taux de change (cotation au certain)

			au 30 décembre 2022		
Franç suisse	CHF	0,986053	= EUR	1	
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1	
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1	
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	= EUR	1	
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1	

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

- \* Taux d'intérêt variable
- \*\* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- \*\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

#### I. Revenus

1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	5 671 088,09
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	17 595,49
3. Revenus des prêts de titres . . . . .	EUR	119 640,10
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	EUR	3 128,50
5. Autres revenus . . . . .	EUR	2 079,56

**Total des revenus . . . . . EUR 5 813 531,74**

#### II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR	-13 607,41
2. Dépenses liées aux opérations d'échange (swap) . . . . .	EUR	-16 582,71
3. Commission de gestion . . . . .	EUR	-1 043 431,82
<u>dont :</u>		
Commission de gestion de base	EUR	-1 027 298,16
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR	17 910,18
Commission d'administration . . . . .	EUR	-34 043,84
4. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR	-10 467,82
5. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR	-33 999,61
6. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR	-87 060,02
7. Autres dépenses . . . . .	EUR	-99 435,15
<u>dont :</u>		
Rémunération liée aux résultats revenus des prêts . . . . .	EUR	-39 880,04
autres . . . . .	EUR	-59 555,11

**Total des dépenses . . . . . EUR -1 304 584,54**

**III. Revenus ordinaires, nets . . . . . EUR 4 508 947,20**

#### IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées . . . . . EUR 195 744,61

**Résultat des opérations de vente . . . . . EUR 195 744,61**

**V. Résultat de l'exercice . . . . . EUR 4 704 691,81**

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 4 553,48 EUR.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF FCH 0,74 % par an,	Classe CHF LCH 1,04 % par an,
Classe FC 0,72 % par an,	Classe FC10 0,51 % par an,
Classe FD 0,71 % par an,	Classe LC 1,02 % par an,
Classe LD 1,01 % par an,	Classe TFC 0,72 % par an,
Classe TFD 0,71 % par an,	Classe XC 0,27 % par an,
Classe XD 0,27 % par an,	Classe SGD LDMH 1,04 % par an,
Classe USD FCH 0,74 % par an,	Classe USD FDH 0,74 % par an,
Classe USD FDQH 0,75 % par an,	Classe USD LCH 1,04 % par an,
Classe USD LDMH 1,04 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe CHF FCH 0,023 % par an,	Classe CHF LCH 0,022 % par an,
Classe FC 0,023 % par an,	Classe FC10 0,023 % par an,
Classe FD 0,021 % par an,	Classe LC 0,023 % par an,
Classe LD 0,022 % par an,	Classe TFC 0,025 % par an,
Classe TFD 0,018 % par an,	Classe XC 0,021 % par an,
Classe XD 0,022 % par an,	Classe SGD LDMH 0,023 % par an,
Classe USD FCH 0,022 % par an,	Classe USD FDH 0,022 % par an,
Classe USD FDQH 0,023 % par an,	Classe USD LCH 0,021 % par an,
Classe USD LDMH 0,023 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 279,45 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>193 649 794,42</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-1 118 242,36
2. Encaissement (net) . . . . .	EUR	4 499 795,51
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	-71 382,01
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	4 508 947,20
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	195 744,61
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-30 355 539,11
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>171 309 118,26</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>195 744,61</b>
<u>sur :</u>		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	-2 970 444,04
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	1 875 164,09
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>2)</sup> . . . . .	EUR	1 291 024,56

<sup>2)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,28

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,05

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,18

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,85

#### Classe SGD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 février 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 août 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	SGD	0,04

#### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	2,60

#### Classe USD FDQH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	1,11
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	1,11
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	1,11
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	1,11

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	21 juin 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,36

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2020			
2022	EUR	171 309 118,26		Classe CHF FCH	CHF	127,16
2021	EUR	193 649 794,42		Classe CHF LCH	CHF	125,02
2020	EUR	217 302 128,20		Classe FC	EUR	127,80
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FC10	EUR	103,66
2022	Classe CHF FCH	CHF	106,37	Classe FD	EUR	108,13
	Classe CHF LCH	CHF	103,98	Classe LC	EUR	125,44
	Classe FC	EUR	107,70	Classe LD	EUR	110,78
	Classe FC10	EUR	87,73	Classe TFC	EUR	110,39
	Classe FD	EUR	86,77	Classe TFD	EUR	103,42
	Classe LC	EUR	105,06	Classe XC	EUR	133,90
	Classe LD	EUR	88,94	Classe XD	EUR	115,27
	Classe TFC	EUR	93,03	Classe SGD LDMH	SGD	10,89
	Classe TFD	EUR	83,04	Classe USD FCH	USD	144,82
	Classe XC	EUR	113,86	Classe USD FDH	USD	120,86
	Classe XD	EUR	92,51	Classe USD FDQH	USD	114,61
	Classe SGD LDMH	SGD	8,60	Classe USD LCH	USD	142,44
	Classe USD FCH	USD	125,50	Classe USD LDMH	USD	111,87
	Classe USD FDH	USD	99,78			
	Classe USD FDQH	USD	91,11			
	Classe USD LCH	USD	122,72			
	Classe USD LDMH	USD	88,41			
2021	Classe CHF FCH	CHF	127,40			
	Classe CHF LCH	CHF	124,85			
	Classe FC	EUR	128,35			
	Classe FC10	EUR	104,34			
	Classe FD	EUR	105,85			
	Classe LC	EUR	125,59			
	Classe LD	EUR	108,47			
	Classe TFC	EUR	110,87			
	Classe TFD	EUR	101,30			
	Classe XC	EUR	135,09			
	Classe XD	EUR	112,94			
	Classe SGD LDMH	SGD	10,56			
	Classe USD FCH	USD	146,46			
	Classe USD FDH	USD	119,05			
	Classe USD FDQH	USD	111,35			
	Classe USD LCH	USD	143,63			
	Classe USD LDMH	USD	108,44			

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 78,01 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 992 373 217,57 euros.

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest CROCI Euro

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value durable, supérieure à celle de l'indice de référence (EURO 50 STOXX). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés à forte capitalisation boursière de la zone euro selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Euro ». Cette stratégie d'investissement consiste à sélectionner les 30 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'une centaine des plus grandes sociétés de la zone euro en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé. Les entreprises issues du secteur financier et du secteur de l'immobilier ne sont pas sélectionnées. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie d'investissement (nouvelle sélection d'une trentaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus

### DWS Invest CROCI Euro

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest CROCI Euro (classe d'actions LC)

\* lancée le 31 août 2018 = 100  
Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest CROCI Euro

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU1769938041	-13,5 %	0,6 %	198,3 %
Classe IC	LU1769937829	-13,1 %	2,2 %	229,5 %
Classe IC50	LU1923310137	-12,9 %	2,7 %	22,2 %
Classe LD	LU1769938124	-13,5 %	0,7 %	55,6 %
Classe NC	LU1897138860	-14,4 %	-2,4 %	13,1 %
Classe TFC	LU1769938397	-13,1 %	2,1 %	81,2 %
Classe TFD	LU2315795752	-13,1 %	-3,2 %	
Classe USD LCH <sup>2)</sup>	LU1769938470	-11,0 %	6,3 %	28,7 %
Classe USD TFCH <sup>2)</sup>	LU2297064466	-10,6 %	-	9,3 %
EURO STOXX 50		-9,7 %	8,0 %	126,8 %

<sup>1)</sup> Classes IC, LC, LD, TFC et USD LCH lancées le 28 août 2018 / classe NC lancée le 15 novembre 2018 / classe IC50 lancée le 31 janvier 2019 / classe USD TFCH lancée le 26 février 2021 / classe TFD lancée le 15 avril 2021  
<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

long terme. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance

à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons

de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI Euro a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, une moins-value de 13,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement alle-

mandes). Son indice de référence, l'EURO STOXX 50, a pour sa part chuté de 9,7 % sur la même période (respectivement en euro).

### **Politique de placement pendant la période sous revue**

Au cours de la période sous revue, la contribution de la structure sectorielle n'est pas parvenue à compenser l'impact de la sélection des titres.

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie de DWS Invest CROCI Euro repose principalement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle et nationale résulte directement de la sélection des actions.

Au cours de la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI Euro a été surpondéré dans les secteurs de la santé, des matières premières, des services aux collectivités, des biens de consommation de base et de l'énergie et sous-pondéré dans les secteurs de la finance et de l'immobilier (qui étaient exclus du spectre d'investissement du compartiment), des biens de consommation cycliques, des technologies de l'information, des services de communication et des biens industriels.

La structure sectorielle a eu un impact positif sur la performance relative par rapport à l'indice de référence.

Par rapport à l'indice de référence, DWS Invest CROCI Euro a bénéficié de la sous-pondération des biens de consommation cycliques, des technologies de l'information et des biens industriels et de la

surpondération des secteurs de la santé, des services aux collectivités et des matières premières, mais a toutefois été pénalisé par la sous-pondération du secteur de la finance et la surpondération du secteur de l'énergie.

Cependant, la sélection des actions a eu un impact négatif dans l'ensemble, en particulier dans les secteurs de la santé, des biens de consommation cycliques et des matières premières.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI Euro

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	25 102 480,80	6,13
Services de télécommunications	12 954 360,15	3,16
Biens de consommation durables	137 025 835,70	33,43
Énergie	42 773 789,34	10,44
Biens de consommation courante	54 712 796,22	13,34
Matières premières	40 867 143,27	9,97
Industrie	68 618 119,46	16,74
Services aux collectivités	27 244 411,11	6,65
<b>Total actions</b>	<b>409 298 936,05</b>	<b>99,86</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-12 855,01</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>668 927,58</b>	<b>0,16</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>572 203,26</b>	<b>0,14</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>2 698,32</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-552 880,42</b>	<b>-0,13</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-103 121,66</b>	<b>-0,03</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>409 873 908,12</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI Euro

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>409 298 936,05</b>	<b>99,86</b>
<b>Actions</b>								
adidas AG	Unité	118 049	174 657	56 608	EUR	127,46	15 046 525,54	3,67
ArcelorMittal SA	Unité	537 818	279 222	554 290	EUR	24,675	13 270 659,15	3,24
Bayer AG	Unité	263 148	137 486	340 861	EUR	48,325	12 716 627,10	3,10
Beiersdorf AG	Unité	129 922	52 725	158 746	EUR	107,2	13 927 638,40	3,40
Brenntag SE	Unité	230 955	105 178	147 212	EUR	59,72	13 792 632,60	3,36
Cie de Saint-Gobain	Unité	306 918	189 180	232 726	EUR	45,78	14 050 706,04	3,43
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Unité	529 407	787 746	258 339	EUR	26,2	13 870 463,40	3,38
CRH PLC	Unité	375 832	194 761	293 815	EUR	37,01	13 909 542,32	3,39
Danone SA	Unité	278 184	341 263	465 470	EUR	49,495	13 768 717,08	3,36
Deutsche Post AG	Unité	366 549	274 218	300 287	EUR	35,18	12 895 193,82	3,15
E.ON SE	Unité	1 518 798	2 373 626	2 772 375	EUR	9,334	14 176 460,53	3,46
Engie SA	Unité	970 873	689 457	1 343 246	EUR	13,46	13 067 950,58	3,19
Eni SpA	Unité	1 026 007	1 475 798	449 791	EUR	13,448	13 797 742,14	3,37
Fresenius SE & Co., KGaA	Unité	516 403	277 354	376 872	EUR	26,25	13 555 578,75	3,31
HeidelbergCement AG	Unité	272 181	116 252	196 801	EUR	53,28	14 501 803,68	3,54
Henkel AG & Co. KGaA -Pref	Unité	205 567	102 905	195 068	EUR	65,02	13 365 966,34	3,26
Infineon Technologies AG	Unité	440 850	842 323	401 473	EUR	28,43	12 533 365,50	3,06
Kering SA	Unité	26 550	18 211	21 394	EUR	476,95	12 663 022,50	3,09
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	488 153	310 116	534 747	EUR	26,95	13 155 723,35	3,21
Merck KGaA	Unité	79 223	48 965	66 156	EUR	180,9	14 331 440,70	3,50
Nokia Oyj	Unité	2 986 596	1 560 967	2 678 677	EUR	4,338	12 954 360,15	3,16
QIAGEN NV	Unité	295 794	143 995	289 001	EUR	47,01	13 905 275,94	3,39
Repsol SA	Unité	978 198	1 498 855	520 657	EUR	14,88	14 555 586,24	3,55
Sanofi	Unité	155 908	264 827	361 151	EUR	90,45	14 101 878,60	3,44
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	399 417	209 909	267 736	EUR	34,56	13 803 851,52	3,37
Stellantis NV	Unité	985 353	993 486	8 133	EUR	13,328	13 132 784,78	3,20
STMicroelectronics NV	Unité	380 940	213 832	327 580	EUR	32,995	12 569 115,30	3,07
TotalEnergies SE	Unité	244 249	106 090	344 294	EUR	59,04	14 420 460,96	3,52
UCB SA	Unité	191 231	122 301	146 437	EUR	74,24	14 196 989,44	3,46
Vinci SA	Unité	141 676	144 030	2 354	EUR	93,6	13 260 873,60	3,23
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>409 298 936,05</b>	<b>99,86</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur indices boursiers</b>							<b>-6 400,00</b>	<b>0,00</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur indices boursiers</b>								
DJ Euro Stoxx 50 03/2023 (DB)	Unité	5	5				-6 400,00	0,00
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>-6 455,01</b>	<b>0,00</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/EUR 0,3 million							-6 455,01	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>668 927,58</b>	<b>0,16</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						645 052,36	0,16
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	3 129					3 535,57	0,00
Dollar américain	USD	21 742					20 339,65	0,00
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>572 203,26</b>	<b>0,14</b>
Droits à dividende / à distribution							557 644,81	0,14
Autres actifs							14 558,45	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>2 698,32</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>410 542 765,21</b>	<b>100,16</b>

## DWS Invest CROCI Euro

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres engagements</b>							<b>-552 880,42</b>	<b>-0,13</b>
Engagements découlant des coûts . . . . .							-552 880,42	-0,13
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-103 121,66</b>	<b>-0,03</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-668 857,09</b>	<b>-0,16</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>409 873 908,12</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe IC . . . . .	EUR	329,50
Classe IC50 . . . . .	EUR	122,19
Classe LC . . . . .	EUR	298,29
Classe LD . . . . .	EUR	144,00
Classe NC . . . . .	EUR	113,06
Classe TFC . . . . .	EUR	181,16
Classe TFD . . . . .	EUR	95,42
Classe USD LCH . . . . .	USD	125,01
Classe USD TFCH . . . . .	USD	109,33
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe IC . . . . .	Unité	776 249,618
Classe IC50 . . . . .	Unité	405 458,000
Classe LC . . . . .	Unité	190 831,514
Classe LD . . . . .	Unité	17 951,253
Classe NC . . . . .	Unité	841,000
Classe TFC . . . . .	Unité	241 973,324
Classe TFD . . . . .	Unité	8 819,000
Classe USD LCH . . . . .	Unité	2 301,000
Classe USD TFCH . . . . .	Unité	100,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
STOXX Eurozone 50 (Net Return)

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel . . . . .	%	76,415
Pourcentage maximal du risque potentiel . . . . .	%	92,716
Pourcentage moyen du risque potentiel . . . . .	%	83,630

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 189 681,13 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG, Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC et HSBC France.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling . . . . .	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar américain . . . . .	USD	1,068951	= EUR	1

## DWS Invest CROCI Euro

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest CROCI Euro

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR	13 460 560,91
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	151,01
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-945 099,32
4. Autres revenus .....	EUR	6 259,74
<b>Total des revenus .....</b>	<b>EUR</b>	<b>12 521 872,34</b>
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-13 760,03
2. Commission de gestion .....	EUR	-2 363 386,64
dont :		
Commission de gestion de base .....	EUR	-2 336 229,72
Commission d'administration .....	EUR	-27 156,92
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-12 213,81
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-35 908,96
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-77 356,07
6. Autres dépenses .....	EUR	-49 117,92
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-2 551 743,43</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>EUR</b>	<b>9 970 128,91</b>
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-22 862 572,66
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-22 862 572,66</b>
<b>V. Résultat de l'exercice .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-12 892 443,75</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe IC 0,53 % par an,	Classe IC50 0,38 % par an,
Classe LC 1,07 % par an,	Classe LD 1,06 % par an,
Classe NC 2,07 % par an,	Classe TFC 0,57 % par an,
Classe TFD 0,58 % par an,	Classe USD LCH 1,10 % par an,
Classe USD TFCH 0,59 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 659 649,21 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice .....</b>	<b>EUR</b>	<b>659 386 686,00</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR	-304 471,30
2. Décaissement (net) .....	EUR	-157 979 888,90
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	-356 859,10
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	9 970 128,91
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-22 862 572,66
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-77 979 114,83
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice .....</b>	<b>EUR</b>	<b>409 873 908,12</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) .....		
	EUR	-22 862 572,66
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-22 592 937,58
Opérations de change (à terme) .....	EUR	31 422,42
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>1)</sup> .....	EUR	-301 057,50

<sup>1)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,92

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,34

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest CROCI Euro

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	.....	EUR	409 873 908,12
2021	.....	EUR	659 386 686,00
2020	.....	EUR	943 285 210,34
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe IC.....	EUR	329,50
	Classe IC50.....	EUR	122,19
	Classe LC.....	EUR	298,29
	Classe LD.....	EUR	144,00
	Classe NC.....	EUR	113,06
	Classe TFC.....	EUR	181,16
	Classe TFD.....	EUR	95,42
	Classe USD LCH.....	USD	125,01
	Classe USD TFCH.....	USD	109,33
2021	Classe IC.....	EUR	379,08
	Classe IC50.....	EUR	140,36
	Classe LC.....	EUR	345,03
	Classe LD.....	EUR	168,33
	Classe NC.....	EUR	132,09
	Classe TFC.....	EUR	208,50
	Classe TFD.....	EUR	111,40
	Classe USD LCH.....	USD	140,52
	Classe USD TFCH.....	USD	122,32
2020	Classe IC.....	EUR	318,34
	Classe IC50.....	EUR	117,69
	Classe LC.....	EUR	291,31
	Classe LD.....	EUR	144,88
	Classe NC.....	EUR	112,65
	Classe TFC.....	EUR	175,13
	Classe TFD.....	EUR	-
	Classe USD LCH.....	USD	117,82
	Classe USD TFCH.....	USD	-

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 207,60 euros.

# Rapport annuel

## DWS Invest CROCI Europe SDG

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser une plus-value à long terme. Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés européennes à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et conformément à la stratégie d'investissement CROCI « Europe SDG ». Dans le cadre de cette stratégie de placement, un portefeuille concentré (avec un nombre variable de valeurs individuelles et de pondérations) est sélectionné en tenant compte du rapport cours/bénéfices économique CROCI. Le compartiment investit principalement dans des titres d'émetteurs européens qui accordent une attention particulière aux questions environnementales et sociales et à la gouvernance d'entreprise (ESG) ou qui sont actifs dans un secteur industriel qui contribue directement ou indirectement à l'un des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030\*. Les actifs du compartiment font l'objet d'une recomposition régulière conformément aux règles de la stratégie de placement de celui-ci. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. CROCI est une marque déposée de DWS. Le groupe CROCI ne saurait être tenu responsable de la gestion du compartiment ou des erreurs

### DWS Invest CROCI Europe SDG Performance depuis le lancement



### DWS Invest CROCI Europe SDG

#### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC <sup>2)</sup>	LU1769938637	-16,8 %	-7,4 %	4,2 %
Classe IC EB	LU1769938553	-16,2 %	-5,5 %	6,1 %
Classe TFC	LU1769938710	-16,4 %	-5,9 %	6,4 %

<sup>1)</sup> Classes IC EB, LC et TFC lancées le 28 août 2018

<sup>2)</sup> Premier calcul de la valeur liquidative le 29 août 2018

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

ou omissions dans la stratégie de placement. La stratégie de placement est soumise à une licence octroyée par le groupe CROCI sans autre déclaration ni garantie. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés.\*\* Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement.

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait

des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale

américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI Europe SDG a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, une moins-value de 16,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### **Politique de placement pendant la période sous revue**

Au cours de la période sous revue, la sélection des titres en particulier a contribué à une performance plus faible du compartiment par rapport à son indice de référence.

La structure sectorielle a eu un faible impact sur les rendements relatifs par rapport à l'indice de référence.

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie du compartiment repose principalement sur l'évaluation économique et sur la mesure dans laquelle celle-ci soutient les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, les « ODD » (« SDG » en anglais) ; la structure sectorielle résulte directement de la sélection des actions. En outre, la stratégie était conforme aux critères minimaux de DWS concernant les aspects environnementaux et sociaux et la gouvernance d'entreprise.

Au cours de la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI Europe SDG a été surpondéré dans les secteurs de la santé, des services de communication, des matières premières, des technologies de l'information, des biens de consommation cycliques et des services aux collectivités, et sous-pondéré dans les secteurs des biens de consommation, de l'énergie, de la finance, des biens industriels et de l'immobilier.

Dans le cadre d'examen réguliers du portefeuille, le compartiment a augmenté son engagement dans les matières premières, les services aux collectivités et les biens industriels et a réduit ses positions dans les biens de consommation cycliques et les technologies de l'information.

La sélection des actions s'est avérée difficile, en particulier dans les secteurs des biens de consumma-

tion cycliques, de la santé et des biens industriels.

Le compartiment DWS Invest CROCI Europe SDG a en outre été pénalisé par rapport à son indice de référence par la sous-pondération dans le secteur de l'énergie, cette contribution négative ayant été compensée en partie par la surpondération dans le secteur de la santé.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* <https://sdgs.un.org/goals>

\*\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI Europe SDG

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	149 082,97	4,40
Services de télécommunications	241 042,89	7,11
Biens de consommation durables	1 463 060,53	43,19
Biens de consommation courante	261 533,25	7,72
Secteur financier	312 645,64	9,23
Matières premières	355 457,12	10,49
Industrie	351 376,08	10,36
Services aux collectivités	224 837,59	6,65
<b>Total actions</b>	<b>3 359 036,07</b>	<b>99,15</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>1 307,05</b>	<b>0,04</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>65 824,32</b>	<b>1,94</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>	<b>-11 739,22</b>	<b>-0,35</b>
<b>2. Autres engagements</b>	<b>-26 489,08</b>	<b>-0,78</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>3 387 939,14</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI Europe SDG

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>3 359 036,07</b>	<b>99,15</b>
<b>Actions</b>								
Alcon, Inc.	Unité	1 148	1 212	740	CHF	63,28	73 672,93	2,17
Geberit AG	Unité	229	252	23	CHF	438,3	101 790,33	3,00
Novartis AG	Unité	2 056	658	1 237	CHF	84,19	175 542,87	5,18
Roche Holding AG	Unité	499	159	213	CHF	291,5	147 515,84	4,35
Sonova Holding AG	Unité	297	357	60	CHF	219,9	66 234,04	1,96
Orsted AS	Unité	657	657		DKK	631,2	55 765,45	1,65
Pandora A/S	Unité	578	657	418	DKK	488,8	37 991,98	1,12
Banco Santander SA	Unité	55 723	25 971	27 427	EUR	2,809	156 498,05	4,62
Brenntag SE	Unité	496	924	428	EUR	59,72	29 621,12	0,87
Cie de Saint-Gobain	Unité	1 638	1 103	938	EUR	45,78	74 987,64	2,21
CRH PLC	Unité	955	2 313	1 358	EUR	37,01	35 344,55	1,04
E.ON SE	Unité	4 962	8 199	3 237	EUR	9,334	46 315,31	1,37
EssilorLuxottica SA	Unité	788	1 008	794	EUR	169,75	133 763,00	3,95
Fresenius Medical Care AG & Co., KGaA	Unité	1 397	700	882	EUR	30,57	42 706,29	1,26
Fresenius SE & Co., KGaA	Unité	2 982	1 252	1 589	EUR	26,25	78 277,50	2,31
Henkel AG & Co. KGaA -Pref.	Unité	778	626	738	EUR	65,02	50 585,56	1,49
Infineon Technologies AG	Unité	1 384	453	556	EUR	28,43	39 347,12	1,16
Intesa Sanpaolo SpA	Unité	46 675	20 384	51 285	EUR	2,089	97 504,08	2,88
Kering SA	Unité	63	80	17	EUR	476,95	30 047,85	0,89
Koninklijke KPN NV	Unité	12 192	12 249	57	EUR	2,911	35 490,91	1,05
Merck KGaA	Unité	194	105	159	EUR	180,9	35 094,60	1,04
Nokia Oyj	Unité	8 545	7 009	7 885	EUR	4,338	37 063,94	1,09
Sanofi	Unité	1 812	2 746	3 204	EUR	90,45	163 895,40	4,84
SAP SE	Unité	320	444	712	EUR	96,39	30 844,80	0,91
Schneider Electric SE	Unité	786	623	512	EUR	131,48	103 343,28	3,05
Siemens AG	Unité	277	403	1 056	EUR	129,64	35 910,28	1,06
Siemens Healthineers AG	Unité	1 224	1 470	246	EUR	46,73	57 197,52	1,69
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	2 423	1 569	495	EUR	34,56	83 738,88	2,47
Solvay SA	Unité	439	193	181	EUR	94,8	41 617,20	1,23
STMicroelectronics NV	Unité	2 391	2 319	1 325	EUR	32,995	78 891,05	2,33
Stora Enso Oyj -R-	Unité	2 374	2 408	34	EUR	13,265	31 491,11	0,93
Television Francaise 1	Unité	5 252	7 848	11 807	EUR	7,18	37 709,36	1,11
UCB SA	Unité	884	1 347	1 633	EUR	74,24	65 628,16	1,94
UPM-Kymmene Oyj	Unité	1 023	1 023		EUR	35,13	35 937,99	1,06
Veolia Environnement SA	Unité	3 268	2 446	1 750	EUR	24,11	78 791,48	2,33
Verbund AG	Unité	559	559		EUR	78,65	43 965,35	1,30
AstraZeneca PLC	Unité	1 223	429	188	GBP	112,18	155 023,48	4,58
Barratt Developments PLC	Unité	8 895	7 323	9 750	GBP	3,968	39 881,66	1,18
Ferguson PLC	Unité	321	572	251	GBP	104,4	37 867,02	1,12
GSK PLC	Unité	8 386	11 990	3 604	GBP	14,376	136 222,40	4,02
Johnson Matthey PLC	Unité	3 819	3 982	3 144	GBP	21,27	91 785,22	2,71
Kingfisher PLC	Unité	12 080	6 390	4 179	GBP	2,361	32 226,90	0,95
Mondi PLC	Unité	2 591	2 602	11	GBP	14,095	41 265,60	1,22
NatWest Group PLC	Unité	19 570	20 413	843	GBP	2,652	58 643,51	1,73
Pearson PLC	Unité	8 920	7 373	3 730	GBP	9,392	94 662,62	2,79
Persimmon PLC	Unité	2 498	1 190	2 201	GBP	12,17	34 350,94	1,01
Reckitt Benckiser Group PLC	Unité	537	605	68	GBP	57,54	34 914,01	1,03
Smith & Nephew PLC	Unité	3 732	4 276	3 113	GBP	11,095	46 786,93	1,38
Taylor Wimpey PLC	Unité	42 828	21 070	24 901	GBP	1,016	49 166,90	1,45
Telenor ASA	Unité	4 138	6 638	5 214	NOK	91,8	36 116,06	1,07
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>3 359 036,07</b>	<b>99,15</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>1 307,05</b>	<b>0,04</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	534					71,83	0,00
Couronne norvégienne	NOK	101					9,53	0,00
Couronne suédoise	SEK	189					17,01	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Franc suisse	CHF	72					73,00	0,00
Dollar américain	USD	1 214					1 135,68	0,04
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>65 824,32</b>	<b>1,94</b>
Droits à dividende / à distribution							33 185,46	0,98
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							30 100,65	0,89
Autres actifs							2 538,21	0,07
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>3 426 167,44</b>	<b>101,13</b>

## DWS Invest CROCI Europe SDG

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Engagements à court terme</b>								
Crédits en euro	EUR						-11 739,22	-0,35
Crédits en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	-859					-970,26	-0,03
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts							-26 489,08	-0,78
<b>Total des engagements</b>								
<b>Actif du fonds</b>								
							<b>3 387 939,14</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe IC EB	EUR	118,95
Classe LC	EUR	104,24
Classe TFC	EUR	115,24
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe IC EB	Unité	22 562,901
Classe LC	Unité	2 952,968
Classe TFC	Unité	3 438,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI Europe en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	92,222
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	107,464
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	101,122

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à EUR 0,00.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse	CHF	0,986053	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Dans le cadre de la décision prise par le conseil d'administration de la SICAV de liquider le fonds avec effet au 11 avril 2023, les comptes ont été établis sur la base des valeurs liquidatives, en renonçant au principe de continuité de l'exploitation. Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds.

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest CROCI Europe SDG

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR	134 036,19	
2. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-9 989,30	
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR</b>	<b>124 046,89</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-69,71	
2. Commission de gestion .....	EUR	-6 236,11	
<i>dont :</i>			
Commission de gestion de base .....	EUR	-16 606,88	
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR	28 404,31	
Commission d'administration .....	EUR	-18 033,54	
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-108,87	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-8 065,15	
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-597,18	
6. Autres dépenses .....	EUR	-4 546,88	
<i>dont :</i>			
Frais de distribution .....	EUR	-3 678,66	
autres .....	EUR	-868,22	
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-19 623,90</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>EUR</b>	<b>104 422,99</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-263 640,82	
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-263 640,82</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-159 217,83</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe IC EB 0,47 % par an, Classe LC 1,14 % par an,  
Classe TFC 0,62 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 10 579,10 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>4 009 570,23</b>
1. Encaissement (net) .....	EUR	128 710,11
2. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	3 725,45
3. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	104 422,99
4. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-263 640,82
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-594 848,82
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>3 387 939,14</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-263 640,82</b>
<i>sur :</i>		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-263 433,41
Opérations de change (à terme) .....	EUR	-207,41

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe IC EB

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

<b>Actif du fonds en fin d'exercice</b>			
2022 .....	EUR	3 387 939,14	
2021 .....	EUR	4 009 570,23	
2020 .....	EUR	3 532 353,51	
<b>Valeur liquidative en fin d'exercice</b>			
2022	Classe IC EB .....	EUR	118,95
	Classe LC .....	EUR	104,24
	Classe TFC .....	EUR	115,24
2021	Classe IC EB .....	EUR	142,01
	Classe LC .....	EUR	125,29
	Classe TFC .....	EUR	137,77
2020	Classe IC EB .....	EUR	114,76
	Classe LC .....	EUR	101,92
	Classe TFC .....	EUR	111,49

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

# Rapport annuel

## DWS Invest CROCI Global Dividends

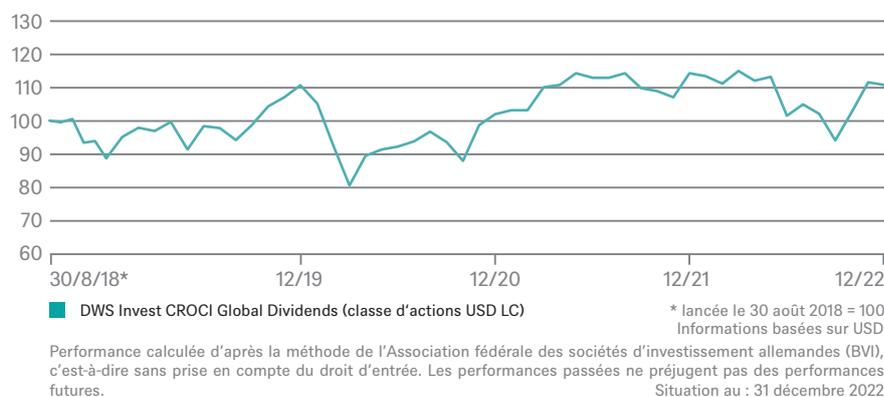
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value durable supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI World (NDR)). Pour ce faire, le compartiment investit dans le monde entier dans des actions de sociétés à forte capitalisation boursière des pays développés, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Global Dividends ». Cette stratégie de placement sélectionne les 50 actions présentant le ratio cours/bénéfice économique CROCI positif le plus bas (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'au moins 450 des plus grandes sociétés mondiales en termes de capitalisation boursière, pour lesquelles le CROCI-ÖKGV est calculé dans chaque cas et qui remplissent également certains critères de dividendes durables. Les quelque 50 actions sélectionnées dans le compartiment sont régulièrement recomposées selon les règles de la stratégie de placement dans le but d'obtenir une pondération égale. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait

### DWS Invest CROCI Global Dividends

Performance depuis le lancement



### DWS Invest CROCI Global Dividends

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe USD LC	LU1769944106	-3,1 %	0,1 %	10,7 %
Classe USD IC	LU1769944015	-2,3 %	2,5 %	14,6 %
Classe USD LDQ	LU1769944288	-3,1 %	0,1 %	10,8 %
Classe IC <sup>3)</sup>	LU1769943553	3,6 %	7,3 %	24,9 %
Classe ID <sup>3)</sup>	LU1769943637	3,6 %	6,8 %	24,2 %
Classe LC <sup>3)</sup>	LU1769943710	2,7 %	5,0 %	20,9 %
Classe LD <sup>3)</sup>	LU1769943801	2,7 %	4,9 %	20,9 %
Classe TFC <sup>3)</sup>	LU1769943983	3,5 %	7,2 %	24,7 %
Classe GBP IC <sup>4)</sup>	LU1769943124	9,4 %	10,7 %	23,0 %
Classe GBP ID <sup>4)</sup>	LU1769943397	9,3 %	11,5 %	23,7 %
Classe GBP LC <sup>4)</sup>	LU1769943470	8,4 %	8,8 %	19,1 %
Classe GBP TFC <sup>4)</sup>	LU1769943041	0,0 %	1,9 %	12,7 % <sup>2)</sup>
MSCI World (NDR)		-18,3 %	15,8 %	28,1 %

<sup>1)</sup> lancée le 30 août 2018

<sup>2)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 18 février 2022

<sup>3)</sup> en euro

<sup>4)</sup> en GBP

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott

des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de

longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI Global Dividends a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, une moins-value de 3,1 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World (NDR), a pour sa part reculé de 18,3 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de la période sous revue, la structure sectorielle ainsi que la sélection des actions ont contribué à la surperformance relative du compartiment.

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie DWS Invest CROCI Global Dividends repose principalement sur une évaluation économique après exclusion des actions qui ne répondent pas à divers critères de durabilité des dividendes ; la structure sectorielle résulte directement de la sélection des actions.

Au cours de la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI Global Dividends a été surpondéré dans les secteurs de la santé, de l'énergie, des matières premières et des biens industriels, et sous-pondéré dans les secteurs des valeurs financières et de l'immobilier (qui sont exclus du spectre d'investissement du compartiment), ainsi que dans les secteurs des technologies de l'information, des services de communication, des biens de consommation courante, des services aux collectivités et des biens de consommation cyclique.

La structure sectorielle a eu un impact positif sur la performance relative par rapport à l'indice de référence.

Par rapport à son indice de référence, le compartiment DWS Invest CROCI Global Dividends a bénéficié de sa sous-pondération dans les secteurs des services de communication,

des technologies de l'information, de l'immobilier et des biens de consommation cyclique, et de sa surpondération dans les secteurs de la santé, de l'énergie, des matières premières et des biens industriels.

La sélection des actions s'est avérée positive dans la plupart des secteurs, en particulier ceux de la santé, des services de communication et des matières premières.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI Global Dividends

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	7 334 048,03	5,53
Services de télécommunications	2 530 824,10	1,91
Biens de consommation durables	29 097 800,61	21,98
Énergie	34 468 767,67	26,05
Biens de consommation courante	21 764 665,15	16,44
Secteur financier	2 598 883,29	1,96
Matières premières	13 592 639,18	10,27
Industrie	20 993 437,87	15,86
<b>Total actions</b>	<b>132 381 065,90</b>	<b>100,00</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	2 265,69	0,00
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>2 265,69</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>		
	<b>58 191,62</b>	<b>0,04</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>		
	<b>162 023,08</b>	<b>0,12</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>		
	<b>152 227,35</b>	<b>0,11</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>		
	<b>-365 424,26</b>	<b>-0,27</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>		
	<b>-623,68</b>	<b>0,00</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>132 389 725,70</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI Global Dividends

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>132 381 065,90</b>	<b>100,00</b>
<b>Actions</b>								
BHP Group Ltd.	Unité	91 430	142 773	51 343	AUD	45,63	2 832 129,78	2,14
Sonic Healthcare Ltd.	Unité	124 346	74 359	48 142	AUD	29,97	2 529 836,91	1,91
Woodside Energy Group Ltd.	Unité	105 099	172 440	67 341	AUD	35,44	2 528 519,22	1,91
Kuehne + Nagel International AG	Unité	11 025	13 656	2 631	CHF	217,5	2 599 531,14	1,96
LafargeHolcim Ltd.	Unité	51 430	22 372	28 973	CHF	48,01	2 676 735,11	2,02
Novartis AG	Unité	29 940	13 246	18 867	CHF	84,19	2 732 558,51	2,06
Roche Holding AG	Unité	8 076	4 716	3 950	CHF	291,5	2 552 066,78	1,93
Cie de Saint-Gobain	Unité	57 240	76 627	19 387	EUR	45,78	2 801 128,38	2,12
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Unité	96 307	116 454	20 147	EUR	26,2	2 697 222,33	2,04
CRH PLC	Unité	65 751	36 540	29 947	EUR	37,01	2 601 231,76	1,97
Deutsche Post AG	Unité	66 391	49 293	28 032	EUR	35,18	2 496 678,64	1,89
Eni SpA	Unité	187 977	244 050	56 073	EUR	13,448	2 702 215,72	2,04
Repsol SA	Unité	188 474	221 042	32 568	EUR	14,88	2 997 864,37	2,26
Sanofi	Unité	28 991	45 351	45 363	EUR	90,45	2 803 040,47	2,12
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	71 962	77 818	5 856	EUR	34,56	2 658 487,11	2,01
TotalEnergies SE	Unité	46 210	73 669	27 459	EUR	59,04	2 916 351,84	2,20
BP PLC	Unité	479 452	557 962	78 510	GBP	4,749	2 750 176,10	2,08
Ferguson PLC	Unité	22 317	24 209	1 892	GBP	104,4	2 814 164,70	2,13
GSK PLC	Unité	157 094	177 553	20 459	GBP	14,376	2 727 789,55	2,06
Next PLC	Unité	39 182	53 643	14 461	GBP	58,238	2 756 171,60	2,08
Rio Tinto PLC	Unité	41 667	19 648	26 658	GBP	57,98	2 917 988,95	2,20
Shell PLC	Unité	96 620	122 942	26 322	GBP	23,272	2 715 857,86	2,05
ITOCHU Corp.	Unité	87 223	39 754	50 629	JPY	4 146	2 743 440,11	2,07
Komatsu Ltd.	Unité	118 487	150 972	32 485	JPY	2 876	2 585 203,60	1,95
Kyocera Corp.	Unité	52 285	75 650	23 365	JPY	6 552	2 598 879,64	1,96
Marubeni Corp.	Unité	245 717	264 286	18 569	JPY	1 515	2 824 119,07	2,13
Mitsui & Co., Ltd.	Unité	95 607	122 046	26 439	JPY	3 853	2 794 627,10	2,11
Nintendo Co., Ltd.	Unité	62 441	63 533	7 524	JPY	5 532	2 620 518,24	1,98
Sekisui House Ltd.	Unité	146 806	81 496	73 314	JPY	2 333,5	2 598 883,29	1,96
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	Unité	21 025	23 010	1 985	JPY	16 225	2 587 949,97	1,96
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	92 827	39 185	49 340	JPY	4 111	2 895 055,93	2,19
Tokyo Electron Ltd.	Unité	8 232	9 954	1 722	JPY	38 880	2 428 101,20	1,83
Equinor ASA	Unité	78 379	106 930	28 551	NOK	351,85	2 802 735,00	2,12
Telefonaktiebolaget LM Ericsson -B-	Unité	430 052	306 274	141 430	SEK	61,22	2 530 824,10	1,91
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	32 778	12 428	30 118	USD	71,61	2 347 232,58	1,77
ConocoPhillips	Unité	20 708	49 580	28 872	USD	116,83	2 419 315,64	1,83
Exxon Mobil Corp.	Unité	23 326	30 173	6 847	USD	109,29	2 549 298,54	1,93
Garmin Ltd	Unité	28 756	38 786	10 030	USD	91,6	2 634 049,60	1,99
Gilead Sciences, Inc.	Unité	30 859	16 469	28 400	USD	85,3	2 632 272,70	1,99
HP, Inc.	Unité	89 326	103 958	107 884	USD	26,695	2 384 557,57	1,80
LyondellBasell Industries NV	Unité	31 441	17 164	18 716	USD	82,57	2 596 083,37	1,96
Marathon Petroleum Corp.	Unité	21 512	32 836	11 324	USD	116,12	2 497 973,44	1,89
Merck & Co., Inc.	Unité	24 622	11 618	23 397	USD	110,84	2 729 102,48	2,06
ONEOK, Inc.	Unité	40 950	19 675	26 287	USD	65,47	2 680 996,50	2,03
Pfizer, Inc.	Unité	53 714	21 679	25 423	USD	51,1	2 744 785,40	2,07
Phillips 66	Unité	23 737	30 969	7 232	USD	104	2 468 648,00	1,87
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	10 756	14 141	3 385	USD	226,74	2 438 815,44	1,84
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	28 106	30 790	2 684	USD	89,71	2 521 389,26	1,90
Tyson Foods, Inc.	Unité	38 970	46 169	43 010	USD	61,69	2 404 059,30	1,82
Whirlpool Corp.	Unité	17 820	11 865	6 775	USD	141,1	2 514 402,00	1,90
<b>Parts de fonds</b>							<b>2 265,69</b>	<b>0,00</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	0	3 746	3 746	USD	10 587,317	2 265,69	0,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>132 383 331,59</b>	<b>100,00</b>

## DWS Invest CROCI Global Dividends

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>58 191,62</b>	<b>0,04</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR	24 098					25 759,41	0,02
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	5 005					719,41	0,00
Couronne norvégienne	NOK	27 989					2 844,53	0,00
Couronne suédoise	SEK	26 459					2 543,48	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	1 046					710,23	0,00
Livre sterling	GBP	401					484,31	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	4 000					513,13	0,00
Shekel israélien	ILS	1 019					289,19	0,00
Yen	JPY	89 798					681,24	0,00
Dollar canadien	CAD	930					686,87	0,00
Franc suisse	CHF	3 449					3 738,72	0,00
Dollar de Singapour	SGD	915					682,79	0,00
Dollar américain	USD						18 538,31	0,02
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>162 023,08</b>	<b>0,12</b>
Droits à dividende / à distribution							151 588,04	0,11
Autres actifs							10 435,04	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>152 227,35</b>	<b>0,11</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>132 755 773,64</b>	<b>100,27</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-365 424,26</b>	<b>-0,27</b>
Engagements découlant des coûts							-232 562,81	-0,17
Autres engagements divers							-132 861,45	-0,10
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-623,68</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-366 047,94</b>	<b>-0,27</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>132 389 725,70</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe IC	EUR	218,05
Classe ID	EUR	141,15
Classe LC	EUR	209,68
Classe LD	EUR	163,83
Classe TFC	EUR	194,41
Classe GBP IC	GBP	246,99
Classe GBP ID	GBP	196,68
Classe GBP LC	GBP	230,92
Classe USD IC	USD	189,82
Classe USD LC	USD	176,01
Classe USD LDQ	USD	106,89
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe IC	Unité	319 232,015
Classe ID	Unité	13 940,000
Classe LC	Unité	37 129,078
Classe LD	Unité	127 470,581
Classe TFC	Unité	78 645,492
Classe GBP IC	Unité	40,000
Classe GBP ID	Unité	1 418,983
Classe GBP LC	Unité	230,000
Classe USD IC	Unité	26 781,213
Classe USD LC	Unité	17 808,817
Classe USD LDQ	Unité	2 399,402

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI World Net TR Index

## DWS Invest CROCI Global Dividends

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel . . . . .	%	68,628
Pourcentage maximal du risque potentiel . . . . .	%	98,963
Pourcentage moyen du risque potentiel . . . . .	%	85,248

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien . . . . .	AUD	1,473079	= USD	1
Dollar canadien . . . . .	CAD	1,354400	= USD	1
Franc suisse . . . . .	CHF	0,922450	= USD	1
Couronne danoise . . . . .	DKK	6,956800	= USD	1
Euro . . . . .	EUR	0,935497	= USD	1
Livre sterling . . . . .	GBP	0,827917	= USD	1
Dollar de Hong Kong . . . . .	HKD	7,795900	= USD	1
Shekel israélien . . . . .	ILS	3,521550	= USD	1
Yen . . . . .	JPY	131,815000	= USD	1
Couronne norvégienne . . . . .	NOK	9,839550	= USD	1
Couronne suédoise . . . . .	SEK	10,402850	= USD	1
Dollar de Singapour . . . . .	SGD	1,339950	= USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

## DWS Invest CROCI Global Dividends

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	USD	5 212 791,92	
2. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	USD	-775 376,90	
3. Autres revenus . . . . .	USD	393,62	
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>4 437 808,64</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	USD	-6 872,31	
2. Commission de gestion . . . . .	USD	-1 109 627,83	
dont :			
Commission de gestion de base . . . . .	USD	-1 088 171,69	
Commission d'administration . . . . .	USD	-21 456,14	
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD	-3 505,10	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD	-24 557,50	
5. Taxe d'abonnement . . . . .	USD	-31 870,87	
6. Autres dépenses . . . . .	USD	-24 428,79	
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-1 200 862,40</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>3 236 946,24</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD	6 018 075,69	
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>6 018 075,69</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>9 255 021,93</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe IC 0,71 % par an,	Classe ID 0,71 % par an,
Classe LC 1,50 % par an,	Classe LD 1,50 % par an,
Classe TFC 0,76 % par an,	Classe GBP IC 0,68 % par an,
Classe GBP ID 0,71 % par an,	Classe GBP LC 1,50 % par an,
Classe GBP TFC 0,09 % <sup>1)</sup>	Classe USD IC 0,71 % par an,
Classe USD LC 1,50 % par an,	Classe USD LDQ 1,48 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>1)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 227 221,10 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>153 196 595,76</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	USD	-413 627,50
2. Décaissement (net) . . . . .	USD	-14 834 103,22
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD	303 247,39
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD	3 236 946,24
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD	6 018 075,69
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD	-15 117 408,66
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>132 389 725,70</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>6 018 075,69</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD	6 081 256,73
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD	-46 043,35
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>2)</sup> . . . . .	USD	-17 137,69

<sup>2)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest CROCI Global Dividends

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,74

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,10

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	5,22

#### Classe GBP LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,09
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,72
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,50
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,70

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	.....	USD	132 389 725,70
2021	.....	USD	153 196 595,76
2020	.....	USD	143 029 972,90
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe IC .....	EUR	218,05
	Classe ID .....	EUR	141,15
	Classe LC .....	EUR	209,68
	Classe LD .....	EUR	163,83
	Classe TFC .....	EUR	194,41
	Classe GBP IC .....	GBP	246,99
	Classe GBP ID .....	GBP	196,68
	Classe GBP LC .....	GBP	230,92
	Classe GBP TFC .....	GBP	-
	Classe USD IC .....	USD	189,82
	Classe USD LC .....	USD	176,01
	Classe USD LDQ .....	USD	106,89
2021	Classe IC .....	EUR	210,55
	Classe ID .....	EUR	139,50
	Classe LC .....	EUR	204,07
	Classe LD .....	EUR	161,97
	Classe TFC .....	EUR	187,81
	Classe GBP IC .....	GBP	225,83
	Classe GBP ID .....	GBP	184,30
	Classe GBP LC .....	GBP	213,00
	Classe GBP TFC .....	GBP	187,71
	Classe USD IC .....	USD	194,35
	Classe USD LC .....	USD	181,63
	Classe USD LDQ .....	USD	112,48
2020	Classe IC .....	EUR	171,68
	Classe ID .....	EUR	116,51
	Classe LC .....	EUR	167,72
	Classe LD .....	EUR	136,37
	Classe TFC .....	EUR	153,20
	Classe GBP IC .....	GBP	198,48
	Classe GBP ID .....	GBP	166,04
	Classe GBP LC .....	GBP	188,63
	Classe GBP TFC .....	GBP	165,04
	Classe USD IC .....	USD	171,93
	Classe USD LC .....	USD	161,96
	Classe USD LDQ .....	USD	101,93

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 37,80 euros.

# Rapport annuel

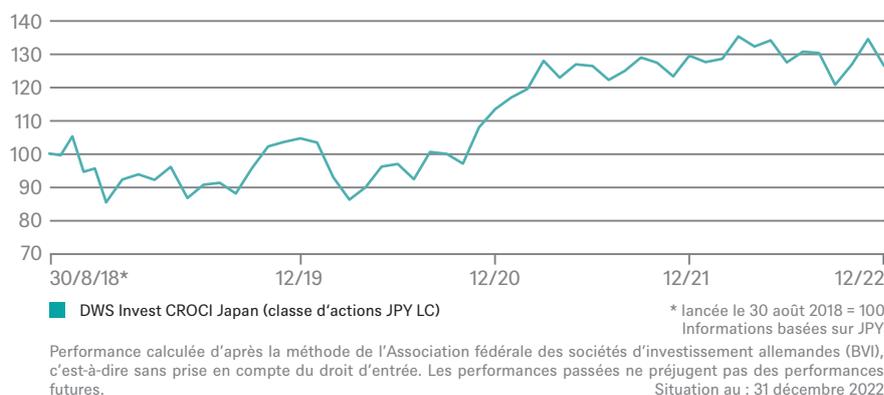
## DWS Invest CROCI Japan

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value durable supérieure à celle de l'indice de référence (TOPIX 100). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés japonaises à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Japan ». Cette stratégie d'investissement consiste à sélectionner les 30 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'environ 100 des plus grandes sociétés japonaises en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé. Les entreprises issues du secteur financier et du secteur de l'immobilier ne sont pas sélectionnées. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie d'investissement (nouvelle sélection d'une trentaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre le succès finan-

### DWS Invest CROCI Japan

#### Performance depuis le lancement



### DWS Invest CROCI Japan

#### Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en JPY)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe JPY LC	LU1769942159	-2,4 %	20,9 %	26,4 %
Classe JPY IC	LU1769942076	-1,9 %	22,9 %	29,6 %
Classe JPY IC7500	LU1949850371	-1,7 %	23,6 %	38,9 %
Classe ICH <sup>3)</sup>	LU1769941938	-2,2 %	20,3 %	25,8 %
Classe LCH <sup>3)</sup>	LU1769942233	-2,8 %	17,5 %	21,9 %
Classe TFD <sup>3)</sup>	LU1948756140	-9,2 %	6,4 %	25,3 %
Classe GBP TFC <sup>4)</sup>	LU1769941854	-2,2 %	12,6 %	20,1 % <sup>2)</sup>
Classe USD ICH <sup>5)</sup>	LU1769942316	0,2 %	27,0 %	38,1 %
Classe USD TFC <sup>5)</sup>	LU2473800949	-	-	-6,6 %
TOPIX 100		-3,2 %	21,8 %	26,9 %

<sup>1)</sup> Classes JPY IC, JPY LC, ICH, LCH, GBP TFC et USD ICH lancées le 30 août 2018 / classe JPY IC7500 lancée le 28 février 2019 / classe TFD lancée le 15 mars 2019 / classe USD TFC lancée le 31 mai 2022

<sup>2)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 11 mai 2022

<sup>3)</sup> en euro

<sup>4)</sup> en GBP

<sup>5)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

cier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette

tendance à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux

à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI Japan a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, une moins-value de 2,4 % par action (classe

d'actions JPY LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le TOPIX 100, a pour sa part chuté de 3,2 % sur la même période (respectivement en yen).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de la période sous revue, la contribution positive de la sélection des titres a été compensée par la structure sectorielle.

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI Japan repose essentiellement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle résulte directement de la sélection des actions.

Au cours de la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI Japan a été surpondéré dans les secteurs des matières premières, des technologies de l'information, de la santé, des services aux collectivités, des biens industriels et de l'énergie, et sous-pondéré dans les secteurs des valeurs financières et de l'immobilier (qui sont exclus de l'univers d'investissement) ainsi que dans les secteurs des biens de consommation cyclique, des biens de consommation courante et des services de communication.

La structure sectorielle a eu un impact négatif sur la performance relative par rapport à l'indice de référence.

Par rapport à son indice de référence, le compartiment DWS Invest CROCI Japan a bénéficié de sa sous-pondération dans

les secteurs des biens de consommation cycliques et des services de communication et de sa surpondération dans les secteurs des services aux collectivités et de la santé.

La sélection des titres a été particulièrement positive dans les secteurs des technologies de l'information, de la santé et des biens industriels.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI Japan

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en JPY	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	2 568 860 805,00	12,90
Biens de consommation durables	3 287 181 479,00	16,51
Énergie	697 409 664,00	3,51
Biens de consommation courante	4 731 899 004,00	23,78
Secteur financier	650 654 472,00	3,27
Matières premières	3 346 188 077,00	16,82
Industrie	3 980 212 640,00	20,00
Services aux collectivités	717 381 445,00	3,61
<b>Total actions</b>	<b>19 979 787 586,00</b>	<b>100,40</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-85 716 744,00</b>	<b>-0,43</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>30 095 857,00</b>	<b>0,15</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>26 647 117,00</b>	<b>0,13</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>6 193 145,00</b>	<b>0,03</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-54 925 174,00</b>	<b>-0,27</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-2 326 383,00</b>	<b>-0,01</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>19 899 755 404,00</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI Japan

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en JPY	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>19 979 787 586,00</b>	<b>100,40</b>
<b>Actions</b>								
Advantest Corp.....	Unité	74 477	181 792	107 315	JPY	8 480	631 564 960,00	3,17
AGC, Inc.....	Unité	155 652	317 002	161 350	JPY	4 395	684 090 540,00	3,44
Asahi Kasei Corp.....	Unité	698 539	336 606	789 168	JPY	941,4	657 604 615,00	3,31
Astellas Pharma, Inc.....	Unité	327 417	125 250	510 771	JPY	2 006,5	656 962 211,00	3,30
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.....	Unité	194 638	95 966	238 466	JPY	3 368	655 540 784,00	3,29
ENEOS Holdings, Inc.....	Unité	1 556 718	2 325 080	768 362	JPY	448	697 409 664,00	3,51
ITOCHU Corp.....	Unité	165 999	86 372	287 490	JPY	4 146	688 231 853,00	3,46
Komatsu Ltd.....	Unité	225 514	226 814	1 300	JPY	2 876	648 578 264,00	3,26
Kyocera Corp.....	Unité	101 462	69 081	143 219	JPY	6 552	664 779 024,00	3,34
Marubeni Corp.....	Unité	447 329	534 418	87 089	JPY	1 515	677 703 435,00	3,41
Mitsui & Co., Ltd.....	Unité	174 544	465 805	291 261	JPY	3 853	672 518 032,00	3,38
Mitsui OSK Lines Ltd.....	Unité	213 102	447 018	233 916	JPY	3 290	701 105 580,00	3,52
Murata Manufacturing Co., Ltd.....	Unité	96 374	66 724	112 207	JPY	6 588	634 911 912,00	3,19
NEC Corp.....	Unité	148 581	73 448	161 667	JPY	4 635	688 672 935,00	3,46
Nintendo Co., Ltd.....	Unité	121 892	122 607	24 273	JPY	5 532	674 306 544,00	3,39
Nippon Steel Corp.....	Unité	306 579	340 619	34 040	JPY	2 292	702 679 068,00	3,53
Nitto Denko Corp.....	Unité	83 446	47 322	110 819	JPY	7 650	638 361 900,00	3,21
Ono Pharmaceutical Co., Ltd.....	Unité	203 488	81 318	331 245	JPY	3 083	627 353 504,00	3,15
Rohm Co., Ltd.....	Unité	66 907	67 268	361	JPY	9 530	637 623 710,00	3,20
Secom Co., Ltd.....	Unité	84 257	39 053	114 646	JPY	7 543	635 550 551,00	3,19
Sekisui House Ltd.....	Unité	278 832	128 026	386 534	JPY	2 333,5	650 654 472,00	3,27
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.....	Unité	41 104	26 422	49 106	JPY	16 225	666 912 400,00	3,35
Sony Group Corp.....	Unité	65 240	46 561	72 455	JPY	10 035	654 683 400,00	3,29
Sumitomo Corp.....	Unité	311 995	588 902	276 907	JPY	2 196	685 141 020,00	3,44
Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.....	Unité	145 714	109 374	245 414	JPY	4 671	680 630 094,00	3,42
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd.....	Unité	173 139	73 084	309 801	JPY	4 111	711 774 429,00	3,58
TDK Corp.....	Unité	149 192	124 861	249 111	JPY	4 335	646 747 320,00	3,25
Tokyo Electron Ltd.....	Unité	15 715	12 258	16 729	JPY	38 880	610 999 200,00	3,07
Tokyo Gas Co., Ltd.....	Unité	277 517	132 993	487 028	JPY	2 585	717 381 445,00	3,61
Toyota Industries Corp.....	Unité	93 828	58 316	101 589	JPY	7 240	679 314 720,00	3,41
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>19 979 787 586,00</b>	<b>100,40</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>-85 716 744,00</b>	<b>-0,43</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/JPY 21,2 millions.....							-82 385 924,00	-0,41
USD/JPY 0,1 million.....							-219 521,00	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/JPY 0,9 million.....							-3 099 199,00	-0,02
USD/JPY 0,1 million.....							-12 100,00	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>30 095 857,00</b>	<b>0,15</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro.....		EUR	729				102 726,00	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling.....		GBP	956				152 167,00	0,00
Yen.....		JPY					29 826 967,00	0,15
Dollar américain.....		USD	106				13 997,00	0,00
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>26 647 117,00</b>	<b>0,13</b>
Droits à dividende / à distribution.....							19 779 263,00	0,10
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.....							6 042 947,00	0,03
Autres actifs.....							824 907,00	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>6 193 145,00</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>20 042 723 705,00</b>	<b>100,71</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-54 925 174,00</b>	<b>-0,27</b>
Engagements découlant des coûts.....							-35 671 179,00	-0,17
Autres engagements divers.....							-19 253 995,00	-0,10

## DWS Invest CROCI Japan

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en JPY	Part en % de l'actif du fonds
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-2 326 383,00</b>	<b>-0,01</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-142 968 301,00</b>	<b>-0,71</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>19 899 755 404,00</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe ICH	EUR	212,37
Classe LCH	EUR	270,14
Classe TFD	EUR	117,67
Classe JPY IC	JPY	27 024,00
Classe JPY IC7500	JPY	13 886,00
Classe JPY LC	JPY	23 710,00
Classe USD ICH	USD	243,65
Classe USD TFC	USD	93,39
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe ICH	Unité	15 039,000
Classe LCH	Unité	65 637,956
Classe TFD	Unité	62 510,000
Classe JPY IC	Unité	570 004,832
Classe JPY IC7500	Unité	125,000
Classe JPY LC	Unité	21 244,636
Classe USD ICH	Unité	131,376
Classe USD TFC	Unité	100,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
TOPIX 100 Index

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	89,065
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	103,291
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	96,367

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 yen. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, J.P. Morgan SE et State Street Bank International GmbH.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Euro	EUR	0,007097	=	JPY	1
Livre sterling	GBP	0,006281	=	JPY	1
Dollar américain	USD	0,007586	=	JPY	1

## DWS Invest CROCI Japan

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest CROCI Japan

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	JPY	713 330 980,00	
2. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	JPY	-109 246 636,00	
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>JPY</b>	<b>604 084 344,00</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	JPY	-1 880 030,00	
2. Commission de gestion . . . . .	JPY	-125 301 375,00	
dont :			
Commission de gestion de base . . . . .	JPY	-124 652 887,00	
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	JPY	1 894 976,00	
Commission d'administration . . . . .	JPY	-2 543 464,00	
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	JPY	-588 135,00	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	JPY	-10 026 233,00	
5. Taxe d'abonnement . . . . .	JPY	-3 623 536,00	
6. Autres dépenses . . . . .	JPY	-5 750 839,00	
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>JPY</b>	<b>-147 170 148,00</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>JPY</b>	<b>456 914 196,00</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	JPY	2 333 395 680,00	
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>JPY</b>	<b>2 333 395 680,00</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>JPY</b>	<b>2 790 309 876,00</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe ICH 0,59 % par an,	Classe LCH 1,44 % par an,
Classe TFD 0,63 % par an,	Classe GBP TFC 0,23 % p.a. <sup>1)</sup> ,
Classe JPY IC 0,58 % par an,	Classe JPY IC7500 0,41 % par an,
Classe JPY LC 1,13 % par an,	Classe USD ICH 0,61 % par an,
Classe USD TFC 0,35 % <sup>2)</sup>	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>1)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.  
<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 10 446 227,00 yens.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>JPY</b>	<b>38 593 696 147,00</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	JPY	-69 432 961,00
2. Décaissement (net) . . . . .	JPY	-18 769 328 411,00
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	JPY	968 016 026,00
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	JPY	456 914 196,00
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	JPY	2 333 395 680,00
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	JPY	-3 613 505 273,00
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>JPY</b>	<b>19 899 755 404,00</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>JPY</b>	<b>2 333 395 680,00</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	JPY	1 952 065 364,00
Opérations de change (à terme) . . . . .	JPY	399 950 816,00
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> . . . . .	JPY	-18 620 500,00

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,81

#### Classe JPY IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe JPY IC7500

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe JPY LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest CROCI Japan

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	JPY	19 899 755 404,00
2021	JPY	38 593 696 147,00
2020	JPY	25 684 091 574,00
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2022	Classe ICH	EUR 212,37
	Classe LCH	EUR 270,14
	Classe TFD	EUR 117,67
	Classe GBP TFC	GBP -
	Classe JPY IC	JPY 27 024,00
	Classe JPY IC7500	JPY 13 886,00
	Classe JPY LC	JPY 23 710,00
	Classe USD ICH	USD 243,65
	Classe USD TFC	USD 93,39
2021	Classe ICH	EUR 217,07
	Classe LCH	EUR 277,82
	Classe TFD	EUR 131,38
	Classe GBP TFC	GBP 224,60
	Classe JPY IC	JPY 27 539,00
	Classe JPY IC7500	JPY 14 126,00
	Classe JPY LC	JPY 24 295,00
	Classe USD ICH	USD 243,08
	Classe USD TFC	USD -
2020	Classe ICH	EUR 190,03
	Classe LCH	EUR 245,41
	Classe TFD	EUR 120,28
	Classe GBP TFC	GBP 217,05
	Classe JPY IC	JPY 23 978,00
	Classe JPY IC7500	JPY 12 275,00
	Classe JPY LC	JPY 21 272,00
	Classe USD ICH	USD 211,25
	Classe USD TFC	USD -

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 19 610,00 yens.

# Rapport annuel

## DWS Invest CROCI Sectors Plus

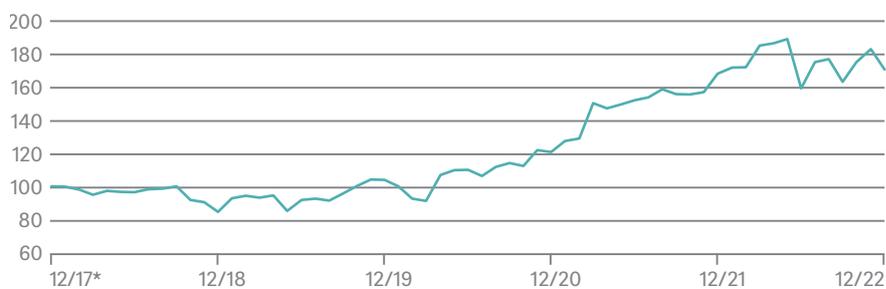
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value durable supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI World). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de grandes entreprises aux États-Unis, en Europe et au Japon selon la méthode CROCI et la stratégie CROCI « Sectors ». Dans le cadre de cette stratégie de placement, les dix actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice (« CROCI-ÖKGV »), calculé selon la méthode CROCI, sont sélectionnées dans chacun des trois secteurs présentant la moyenne CROCI-öKGV la plus faible. Les secteurs suivants sont disponibles : services de communication, biens de consommation cycliques, biens de consommation de base, santé, technologies de l'information, biens industriels, matières premières, services aux collectivités et énergie. Les quelque 30 actions sélectionnées dans le compartiment sont régulièrement recomposées selon les règles de la stratégie de placement dans le but d'obtenir une pondération égale. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression considérable

### DWS Invest CROCI Sectors Plus

#### Performance sur 5 ans



■ DWS Invest CROCI Sectors Plus (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest CROCI Sectors Plus

#### Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1278917452	1,6 %	64,3 %	70,8 %
Classe FC	LU1278917379	2,2 %	67,5 %	76,4 %
Classe FCH (P)	LU1701862812	-2,8 %	56,8 %	59,9 % <sup>1)</sup>
Classe IC	LU2357751408	2,2 %	10,8 % <sup>1)</sup>	-
Classe ICH (P) <sup>2)</sup>	LU1701862903	-	4,0 %	6,0 % <sup>1)</sup>
Classe LCH (P)	LU1701862739	-3,3 %	54,2 %	55,6 % <sup>1)</sup>
Classe LDH (P)	LU1701862655	-3,3 %	54,1 %	55,2 % <sup>1)</sup>
Classe NC	LU1278917536	0,7 %	59,9 %	63,4 %
Classe TFC	LU1663849583	2,2 %	67,2 %	75,9 %
Classe XC	LU1308283701	2,5 %	69,3 %	79,4 %
Classe AUD ID <sup>3)</sup>	LU2357751317	3,2 %	8,3 % <sup>1)</sup>	-
Classe NOK LCH <sup>4)</sup>	LU2357751663	1,8 %	10,4 % <sup>1)</sup>	-
Classe USD IC <sup>5)</sup>	LU2357751747	-3,6 %	0,1 % <sup>1)</sup>	-
Classe USD LC <sup>5)</sup>	LU2357751820	-4,2 %	-0,7 % <sup>1)</sup>	-
MSCI World		-13,2 %	21,6 %	51,6 %

<sup>1)</sup> Classes FCH (P), ICH (P), LCH (P) et LDH (P) lancées le 24 mai 2018 / classes AUD ID, IC, NOK LCH, USD IC et USD LC lancées le 14 septembre 2021

<sup>2)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 10 juin 2020 (classe d'actions encore active)

<sup>3)</sup> en AUD

<sup>4)</sup> en NOK

<sup>5)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a

empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux

à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI Sectors Plus a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, une plus-value de 1,6 % par action (classe

d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World, a pour sa part reculé de 13,2 % sur la même période (respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de la période sous revue, la sélection des titres ainsi que la structure sectorielle ont contribué essentiellement à la surperformance du compartiment.

Dans le cadre de la stratégie de placement du compartiment DWS Invest CROCI Sectors Plus, les trois meilleurs secteurs sont d'abord déterminés sur la base de leur évaluation économique, puis les dix meilleures actions de chacun de ces secteurs sont sélectionnées selon la même procédure.

Au cours de la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI Sectors Plus a été surpondéré dans les secteurs de l'énergie, des matières premières, des biens de consommation cyclique et des services aux collectivités, et sous-pondéré dans tous les autres secteurs.

La structure sectorielle a eu un impact positif sur la performance relative par rapport à l'indice de référence.

Par rapport à son indice de référence, le compartiment DWS Invest CROCI Sectors Plus a bénéficié de sa surpondération dans les secteurs de l'énergie, des matières premières, des biens de consommation cyclique et des

services aux collectivités et de sa sous-pondération dans les secteurs des services de communication et de l'immobilier.

La sélection des actions s'est avérée particulièrement positive dans les secteurs de l'énergie et des services aux collectivités.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI Sectors Plus

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	153 310 673,86	19,46
Services de télécommunications	52 939 102,24	6,72
Énergie	267 403 028,69	33,93
Matières premières	261 514 327,19	33,21
Industrie	50 569 416,03	6,42
<b>Total actions</b>	<b>785 736 548,01</b>	<b>99,74</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>638 119,94</b>	<b>0,08</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>2 381 854,05</b>	<b>0,30</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>390 826,45</b>	<b>0,05</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>1 285 958,97</b>	<b>0,16</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-2 152 868,48</b>	<b>-0,27</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-461 426,54</b>	<b>-0,06</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>787 819 012,40</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI Sectors Plus

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>785 736 548,01</b>	<b>99,74</b>
<b>Actions</b>								
Logitech International SA	Unité	477 683	556 637	78 954	CHF	57,34	27 777 748,28	3,53
ArcelorMittal SA	Unité	1 089 530	1 253 832	164 302	EUR	24,675	26 884 152,75	3,41
Nokia Oyj	Unité	6 086 009	6 216 606	130 597	EUR	4,338	26 398 064,04	3,35
Repsol SA	Unité	1 829 058	2 082 845	253 787	EUR	14,88	27 216 383,04	3,45
STMicroelectronics NV	Unité	764 091	777 959	13 868	EUR	32,995	25 211 182,55	3,20
TotalEnergies SE	Unité	460 882	715 998	255 116	EUR	59,04	27 210 473,28	3,45
Anglo American PLC	Unité	740 626	847 685	107 059	GBP	32,365	27 085 082,58	3,44
BP PLC	Unité	4 951 671	5 321 879	370 208	GBP	4,749	26 571 100,97	3,37
Rio Tinto PLC	Unité	408 680	526 605	117 925	GBP	57,98	26 774 242,61	3,40
Shell PLC	Unité	1 002 851	1 308 047	305 196	GBP	23,272	26 370 527,30	3,35
Asahi Kasei Corp.	Unité	3 823 142	4 132 468	309 326	JPY	941,4	25 543 016,75	3,24
Kyocera Corp.	Unité	549 200	551 200	2 000	JPY	6 552	25 537 711,85	3,24
Nitto Denko Corp.	Unité	467 922	553 794	85 872	JPY	7 650	25 404 606,06	3,23
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	Unité	218 476	255 947	37 471	JPY	16 225	25 157 414,56	3,19
Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.	Unité	804 495	958 341	153 846	JPY	4 671	26 669 248,72	3,39
TDK Corp.	Unité	813 624	863 007	49 383	JPY	4 335	25 031 704,18	3,18
Tokyo Electron Ltd.	Unité	88 625	94 893	6 268	JPY	38 880	24 454 572,19	3,10
Equinor ASA	Unité	765 540	1 087 829	322 289	NOK	351,85	25 608 999,13	3,25
Telefonaktiebolaget LM Ericsson -B-	Unité	4 820 971	4 820 971		SEK	61,22	26 541 038,20	3,37
Applied Materials, Inc.	Unité	271 451	307 668	36 217	USD	95,64	24 286 974,26	3,08
ConocoPhillips	Unité	250 406	390 418	140 012	USD	116,83	27 367 902,04	3,47
Coterra Energy, Inc.	Unité	1 147 322	1 697 422	550 100	USD	24,41	26 199 650,62	3,33
EOG Resources, Inc.	Unité	222 051	322 837	100 786	USD	128,68	26 730 444,75	3,39
LyondellBasell Industries NV	Unité	347 838	385 839	38 001	USD	82,57	26 868 394,05	3,41
Marathon Petroleum Corp.	Unité	248 564	277 704	29 140	USD	116,12	27 001 485,36	3,43
Mosaic Co.	Unité	619 475	716 129	96 654	USD	43,3	25 093 086,28	3,19
Nucor Corp.	Unité	210 198	274 962	64 764	USD	132,4	26 035 082,83	3,31
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	127 884	176 449	48 565	USD	226,74	27 126 062,20	3,44
QUALCOMM, Inc.	Unité	250 599	253 870	3 271	USD	107,81	25 274 395,60	3,21
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	313 450	316 684	3 234	USD	89,71	26 305 800,98	3,34
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>785 736 548,01</b>	<b>99,74</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur indices boursiers</b>							<b>-37 237,46</b>	<b>-0,01</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur indices boursiers</b>								
MSCI World Index 03/2023 (DB)	Unité	19	19				-37 237,46	-0,01
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>675 357,40</b>	<b>0,09</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions clôturées</b>								
NOK/EUR 4,1 millions.							127,97	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/CHF 2,6 millions.							12 326,75	0,00
EUR/GBP 9,7 millions.							286 726,47	0,04
EUR/JPY 2 550,0 millions.							-392 036,24	-0,05
EUR/NOK 23,4 millions.							39 465,73	0,01
EUR/SEK 29,8 millions.							11 445,94	0,00
EUR/USD 31,1 millions.							632 633,53	0,08
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/CHF 0,5 million.							2 087,04	0,00
EUR/GBP 1,1 million.							11 883,73	0,00
EUR/JPY 469,0 millions.							-41 453,94	0,00
EUR/USD 8,3 millions.							112 150,42	0,01
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>2 381 854,05</b>	<b>0,30</b>

## DWS Invest CROCI Sectors Plus

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro .....	EUR						1 899 067,80	0,24
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise .....	DKK	7 183					965,95	0,00
Couronne norvégienne .....	NOK	13 480					1 281,59	0,00
Couronne suédoise .....	SEK	4 398					395,47	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling .....	GBP	886					1 001,39	0,00
Yen .....	JPY	565 468					4 013,15	0,00
Franc suisse .....	CHF	882					894,16	0,00
Dollar américain .....	USD	506 933					474 234,54	0,06
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>390 826,45</b>	<b>0,05</b>
Droits à dividende / à distribution .....							296 220,72	0,04
Autres actifs .....							94 605,73	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>1 285 958,97</b>	<b>0,16</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>790 904 035,06</b>	<b>100,39</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-2 152 868,48</b>	<b>-0,27</b>
Engagements découlant des coûts .....							-1 451 087,73	-0,18
Autres engagements divers .....							-701 780,75	-0,09
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-461 426,54</b>	<b>-0,06</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-3 085 022,66</b>	<b>-0,39</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>787 819 012,40</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe AUD ID .....	AUD	107,78
Classe FC .....	EUR	230,16
Classe FCH (P) .....	EUR	159,00
Classe IC .....	EUR	110,78
Classe LC .....	EUR	219,68
Classe LCH (P) .....	EUR	154,70
Classe LDH (P) .....	EUR	141,78
Classe NC .....	EUR	206,12
Classe TFC .....	EUR	178,50
Classe XC .....	EUR	236,12
Classe NOK LCH .....	NOK	110,39
Classe USD IC .....	USD	100,12
Classe USD LC .....	USD	99,29
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe AUD ID .....	Unité	5 257,126
Classe FC .....	Unité	76 595,980
Classe FCH (P) .....	Unité	191 322,669
Classe IC .....	Unité	332 472,811
Classe LC .....	Unité	1 400 666,428
Classe LCH (P) .....	Unité	197 118,894
Classe LDH (P) .....	Unité	125 079,278
Classe NC .....	Unité	148 842,102
Classe TFC .....	Unité	607 646,038
Classe XC .....	Unité	841 103,159
Classe NOK LCH .....	Unité	35 545,983
Classe USD IC .....	Unité	48 514,686
Classe USD LC .....	Unité	42 915,597

## DWS Invest CROCI Sectors Plus

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI World Index en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	79,483
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	144,027
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	121,570

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 1421703,27 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Deutsche Bank AG, HSBC France, J.P. Morgan SE, Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Yen	JPY	140,903712	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest CROCI Sectors Plus

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 32 841 714,39
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 3 782,47
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -6 555 472,05
4. Autres revenus . . . . .	EUR 3 374,03
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 26 293 398,84</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -17 082,70
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -8 020 914,77
dont :	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -7 992 028,32
Commission d'administration . . . . .	EUR -28 886,45
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -20 674,16
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -42 764,65
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -417 953,04
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -218 192,01
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -8 737 581,33</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 17 555 817,51</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 73 951 635,96
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR 73 951 635,96</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 91 507 453,47</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe AUD ID 0,78 % par an,	Classe FC 0,83 % par an,
Classe FCH (P) 0,85 % par an,	Classe IC 0,78 % par an,
Classe LC 1,43 % par an,	Classe LCH (P) 1,45 % par an,
Classe LDH (P) 1,45 % par an,	Classe NC 2,28 % par an,
Classe TFC 0,83 % par an,	Classe XC 0,47 % par an,
Classe NOK LCH 1,45 % par an,	Classe USD IC 0,78 % par an,
Classe USD LC 1,43 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1341037,99 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .		EUR	379 072 788,44
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-159 319,02	
2. Encaissement (net) . . . . .	EUR	432 299 367,23	
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	-43 438 986,39	
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	17 555 817,51	
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	73 951 635,96	
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-71 462 291,33	
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>787 819 012,40</b>	

### Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .		EUR	73 951 635,96
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	78 728 848,16	
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-4 122 048,38	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>1)</sup> . . . . .	EUR	-655 163,82	

<sup>1)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest CROCI Sectors Plus

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe AUD ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	AUD	2,72

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,60

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NOK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	EUR	787 819 012,40	
2021	EUR	379 072 788,44	
2020	EUR	43 038 087,50	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe AUD ID	AUD	107,78
	Classe FC	EUR	230,16
	Classe FCH (P)	EUR	159,00
	Classe IC	EUR	110,78
	Classe LC	EUR	219,68
	Classe LCH (P)	EUR	154,70
	Classe LDH (P)	EUR	141,78
	Classe NC	EUR	206,12
	Classe TFC	EUR	178,50
	Classe XC	EUR	236,12
	Classe NOK LCH	NOK	110,39
	Classe USD IC	USD	100,12
	Classe USD LC	USD	99,29
2021	Classe AUD ID	AUD	104,92
	Classe FC	EUR	225,19
	Classe FCH (P)	EUR	163,55
	Classe IC	EUR	108,37
	Classe LC	EUR	216,31
	Classe LCH (P)	EUR	159,94
	Classe LDH (P)	EUR	148,00
	Classe NC	EUR	204,70
	Classe TFC	EUR	174,72
	Classe XC	EUR	230,28
	Classe NOK LCH	NOK	108,46
	Classe USD IC	USD	103,86
	Classe USD LC	USD	103,67
2020	Classe AUD ID	AUD	-
	Classe FC	EUR	160,56
	Classe FCH (P)	EUR	124,45
	Classe IC	EUR	-
	Classe LC	EUR	155,28
	Classe LCH (P)	EUR	122,42
	Classe LDH (P)	EUR	116,01
	Classe NC	EUR	148,19
	Classe TFC	EUR	124,69
	Classe XC	EUR	163,65
	Classe NOK LCH	NOK	-
	Classe USD IC	USD	-
	Classe USD LC	USD	-

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 766,95 euros.

# Rapport annuel

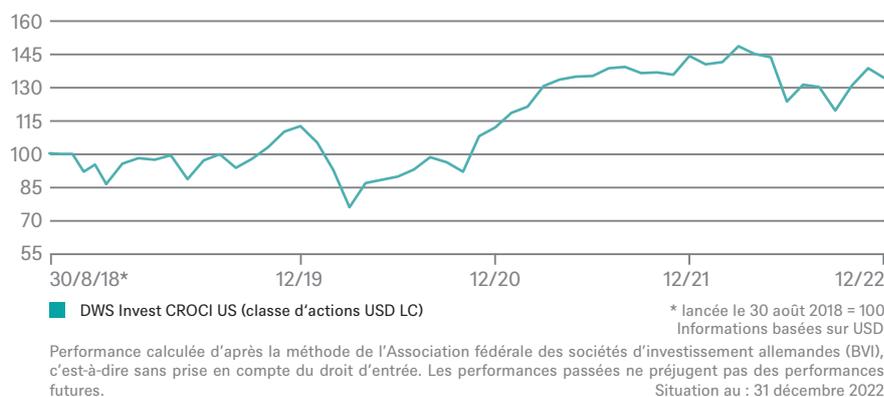
## DWS Invest CROCI US

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value durable supérieure à celle de l'indice de référence (S&P 500). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés américaines à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « US ». Cette stratégie d'investissement consiste à sélectionner les 40 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'environ 500 des plus grandes sociétés américaines en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé. Les entreprises issues du secteur financier et du secteur de l'immobilier ne sont pas sélectionnées. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie d'investissement (nouvelle sélection d'une quarantaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre le succès finan-

### DWS Invest CROCI US

Performance depuis le lancement



### DWS Invest CROCI US

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe USD LC	LU1769939361	-7,0 %	19,6 %	34,3 %
Classe USD IC	LU1769939288	-6,5 %	21,5 %	37,5 %
Classe USD TFC	LU1769939445	-6,5 %	21,4 %	37,2 %
Classe IC <sup>2)</sup>	LU1900875656	-0,8 %	27,4 %	55,5 %
Classe ICH <sup>2)</sup>	LU1769938983	-9,5 %	13,9 %	24,7 %
Classe LC <sup>2)</sup>	LU1769939015	-1,6 %	24,1 %	44,8 %
Classe LCH <sup>2)</sup>	LU1769939106	-10,3 %	11,0 %	19,5 %
Classe TFC <sup>2)</sup>	LU1902613287	-0,9 %	27,3 %	53,9 %
Classe GBP TFC <sup>3)</sup>	LU1769938801	-2,1 %	23,7 %	38,4 %
S&P 500		-18,7 %	23,3 %	39,5 %

<sup>1)</sup> Classes ICH, LC, LCH, GBP TFC, USD IC, USD LC et USD TFC lancées le 30 août 2018 / classe IC lancée le 15 novembre 2018 / classe TFC lancée le 30 novembre 2018

<sup>2)</sup> en euro

<sup>3)</sup> en GBP

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2022

cier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette

tendance à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux

à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI US a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, une moins-value de 7,0 % par action (classe d'actions USD LC ; calculé

d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le S&P 500, a pour sa part chuté de 18,7 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de la période sous revue, la sélection des titres ainsi que la structure sectorielle ont contribué essentiellement à la surperformance du compartiment.

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI US repose essentiellement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle résulte directement de la sélection des actions.

Au cours de la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI US a été surpondéré dans les secteurs de la santé, des biens de consommation cyclique, des matières premières, de l'énergie et des services de communication, et sous-pondéré dans les secteurs des valeurs financières et de l'immobilier (qui sont exclus de l'univers d'investissement du compartiment), ainsi que dans les secteurs des technologies de l'information, des biens industriels, des biens de consommation courante et des services aux collectivités.

La structure sectorielle a eu un impact positif sur la performance relative par rapport à l'indice de référence.

Par rapport à son indice de référence, le compartiment

DWS Invest CROCI US a bénéficié de sa sous-pondération dans les secteurs des technologies de l'information et de l'immobilier et de sa surpondération dans les secteurs de la santé, des matières premières et de l'énergie.

La sélection des titres s'est avérée particulièrement positive dans les secteurs de la santé, des biens de consommation cyclique, des biens de consommation courante et des matières premières.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI US

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	28 450 255,15	19,52
Services de télécommunications	15 777 476,03	10,82
Biens de consommation durables	32 630 704,90	22,40
Énergie	26 435 150,59	18,14
Biens de consommation courante	21 042 817,56	14,44
Matières premières	10 125 704,62	6,94
Industrie	11 112 305,36	7,62
<b>Total actions</b>	<b>145 574 414,21</b>	<b>99,88</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	21,17	0,00
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>21,17</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Dérivés</b>		
	<b>157 035,68</b>	<b>0,11</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>		
	<b>167 382,03</b>	<b>0,12</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>		
	<b>154 720,06</b>	<b>0,11</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>		
	<b>46 586,76</b>	<b>0,03</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>		
	<b>-305 456,44</b>	<b>-0,22</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>		
	<b>-49 963,21</b>	<b>-0,03</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>145 744 740,26</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI US

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>145 574 414,21</b>	<b>99,88</b>
<b>Actions</b>								
Applied Materials, Inc.	Unité	37 232	47 472	10 240	USD	95,64	3 560 868,48	2,44
Best Buy Co., Inc.	Unité	53 028	64 261	11 233	USD	80,4	4 263 451,20	2,93
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	45 287	7 512	34 766	USD	71,61	3 243 002,07	2,23
Cognizant Technology Solutions Corp.	Unité	68 288	68 515	227	USD	56,46	3 855 540,48	2,65
ConocoPhillips	Unité	27 134	59 945	32 811	USD	116,83	3 170 065,22	2,18
Coterra Energy, Inc.	Unité	126 929	30 008	107 756	USD	24,41	3 098 336,89	2,13
Devon Energy Corp.	Unité	51 065	68 671	17 606	USD	61,03	3 116 496,95	2,14
DR Horton, Inc.	Unité	49 550	26 878	21 631	USD	88,86	4 403 013,00	3,02
eBay, Inc.	Unité	87 392	108 466	21 074	USD	41,23	3 603 172,16	2,47
EOG Resources, Inc.	Unité	24 731	36 465	11 734	USD	128,68	3 182 385,08	2,18
Expeditors International of Washington, Inc.	Unité	34 850	46 705	11 855	USD	104,42	3 639 037,00	2,50
Fox Corp.	Unité	123 496	56 679	39 606	USD	30,21	3 730 814,16	2,56
Gilead Sciences, Inc.	Unité	44 308	14 203	35 566	USD	85,3	3 779 472,40	2,59
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	252 619	63 510	90 296	USD	15,83	3 998 958,77	2,74
Hologic, Inc.	Unité	49 152	52 439	3 287	USD	75,63	3 717 365,76	2,55
HP, Inc.	Unité	126 398	41 577	51 606	USD	26,695	3 374 194,61	2,32
Jabil, Inc.	Unité	57 068	57 394	326	USD	67,49	3 851 519,32	2,64
L Brands, Inc.	Unité	108 402	132 787	24 385	USD	41,42	4 490 010,84	3,08
Laboratory Corp. of America Holdings	Unité	15 410	5 134	5 325	USD	234,76	3 617 651,60	2,48
Lam Research Corp.	Unité	8 167	8 291	124	USD	414,25	3 383 179,75	2,32
LyondellBasell Industries NV	Unité	43 326	15 196	18 827	USD	82,57	3 577 427,82	2,45
Marathon Petroleum Corp.	Unité	30 548	42 969	12 421	USD	116,12	3 547 233,76	2,43
Merck & Co., Inc.	Unité	35 854	9 319	25 956	USD	110,84	3 974 057,36	2,73
Meta Platforms, Inc.	Unité	37 553	42 040	4 487	USD	118,37	4 445 148,61	3,05
Micron Technology, Inc.	Unité	63 013	76 506	13 493	USD	49,34	3 109 061,42	2,13
Mosaic Co.	Unité	68 644	18 711	65 251	USD	43,3	2 972 285,20	2,04
Nucor Corp.	Unité	27 009	8 048	19 082	USD	132,4	3 575 991,60	2,45
Pfizer, Inc.	Unité	76 505	20 038	34 743	USD	51,1	3 909 405,50	2,68
Phillips 66	Unité	34 678	34 816	138	USD	104	3 606 512,00	2,47
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	14 202	18 303	4 101	USD	226,74	3 220 161,48	2,21
QUALCOMM, Inc.	Unité	32 330	41 943	9 613	USD	107,81	3 485 497,30	2,39
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	Unité	4 819	1 025	3 207	USD	715,61	3 448 524,59	2,37
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	41 054	53 274	12 220	USD	89,71	3 682 954,34	2,53
Tapestry, Inc.	Unité	112 872	70 108	59 256	USD	37,61	4 245 115,92	2,91
TEGNA, Inc.	Unité	188 690	275 175	86 485	USD	21,19	3 998 341,10	2,74
Tyson Foods, Inc.	Unité	53 756	19 794	18 953	USD	61,69	3 316 207,64	2,28
Valero Energy Corp.	Unité	27 531	36 245	8 714	USD	126,91	3 493 959,21	2,40
Viatis, Inc.	Unité	328 949	153 547	122 474	USD	11,02	3 625 017,98	2,49
Westrock Co.	Unité	103 272	111 016	96 847	USD	35,07	3 621 749,04	2,48
Whirlpool Corp.	Unité	25 806	12 075	5 868	USD	141,1	3 641 226,60	2,50
<b>Parts de fonds</b>							<b>21,17</b>	<b>0,00</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	0	1 829	1 829	USD	10 587,317	21,17	0,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>145 574 435,38</b>	<b>99,88</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>157 035,68</b>	<b>0,11</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/USD 6,4 millions							150 717,93	0,10
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/USD 0,3 million							6 317,75	0,01
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>167 382,03</b>	<b>0,12</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR	3 507					3 749,28	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	2 074					2 504,90	0,00
Dollar américain	USD						161 127,85	0,11

## DWS Invest CROCI US

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres éléments d'actif</b>								
Droits à dividende / à distribution							154 720,06	0,11
Autres actifs							145 382,86	0,10
							9 337,20	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>46 586,76</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>146 100 159,91</b>	<b>100,25</b>
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts							-305 456,44	-0,22
Autres engagements divers							-295 973,15	-0,21
							-9 483,29	-0,01
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-49 963,21</b>	<b>-0,03</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-355 419,65</b>	<b>-0,25</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>145 744 740,26</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe IC	EUR	155,50
Classe ICH	EUR	206,94
Classe LC	EUR	144,76
Classe LCH	EUR	222,80
Classe TFC	EUR	153,93
Classe USD IC	USD	491,17
Classe USD LC	USD	434,87
Classe USD TFC	USD	218,62
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe IC	Unité	100,000
Classe ICH	Unité	61,000
Classe LC	Unité	5 636,175
Classe LCH	Unité	27 991,574
Classe TFC	Unité	20 423,000
Classe USD IC	Unité	14 440,354
Classe USD LC	Unité	281 783,198
Classe USD TFC	Unité	23 707,663

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
S&P 500 Net Dividends Reinvested Index (Net USD)

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	85,934
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	121,411
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	111,275

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

# DWS Invest CROCI US

## Abréviations propres aux marchés

### Parties contractantes des opérations de change à terme

HSBC France, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH et UBS AG.

## Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Euro.....	EUR	0,935497	=	USD	1
Livre sterling.....	GBP	0,827917	=	USD	1

## Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

## DWS Invest CROCI US

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	USD 4 347 307,64
2. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	USD -1 110 280,41
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>USD 3 237 027,23</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	USD -1 440,47
2. Commission de gestion . . . . .	USD -1 444 531,08
dont :	
Commission de gestion de base . . . . .	USD -1 424 186,59
Commission d'administration . . . . .	USD -20 344,49
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD -4 239,77
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD -25 794,23
5. Taxe d'abonnement . . . . .	USD -68 109,66
6. Autres dépenses . . . . .	USD -30 698,78
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>USD -1 574 813,99</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>USD 1 662 213,24</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD -659 777,60
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>USD -659 777,60</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD 1 002 435,64</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe IC 0,55 % par an,	Classe ICH 0,58 % par an,
Classe LC 1,39 % par an,	Classe LCH 1,42 % par an,
Classe TFC 0,64 % par an,	Classe GBP TFC 0,07 % <sup>1)</sup>
Classe USD IC 0,54 % par an,	Classe USD LC 1,09 % par an,
Classe USD TFC 0,60 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>1)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 53 396,49 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD 178 476 128,87</b>
1. Décaissement (net) . . . . .	USD -18 550 537,19
2. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD 819 969,67
3. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD 1 662 213,24
4. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD -659 777,60
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD -16 003 256,73
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>USD 145 744 740,26</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>USD -659 777,60</b>
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD 58 773,36
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD -718 550,96

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

## DWS Invest CROCI US

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	USD	145 744 740,26
2021	USD	178 476 128,87
2020	USD	165 053 365,38
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2022	Classe IC	EUR 155,50
	Classe ICH	EUR 206,94
	Classe LC	EUR 144,76
	Classe LCH	EUR 222,80
	Classe TFC	EUR 153,93
	Classe GBP TFC	GBP -
	Classe USD IC	USD 491,17
	Classe USD LC	USD 434,87
	Classe USD TFC	USD 218,62
2021	Classe IC	EUR 156,77
	Classe ICH	EUR 228,59
	Classe LC	EUR 147,18
	Classe LCH	EUR 248,37
	Classe TFC	EUR 155,28
	Classe GBP TFC	GBP 275,63
	Classe USD IC	USD 525,08
	Classe USD LC	USD 467,42
	Classe USD TFC	USD 233,81
2020	Classe IC	EUR 111,23
	Classe ICH	EUR 177,43
	Classe LC	EUR 105,28
	Classe LCH	EUR 194,55
	Classe TFC	EUR 110,21
	Classe GBP TFC	GBP 210,87
	Classe USD IC	USD 404,17
	Classe USD LC	USD 361,73
	Classe USD TFC	USD 180,06

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

# Rapport annuel

## DWS Invest CROCI US Dividends

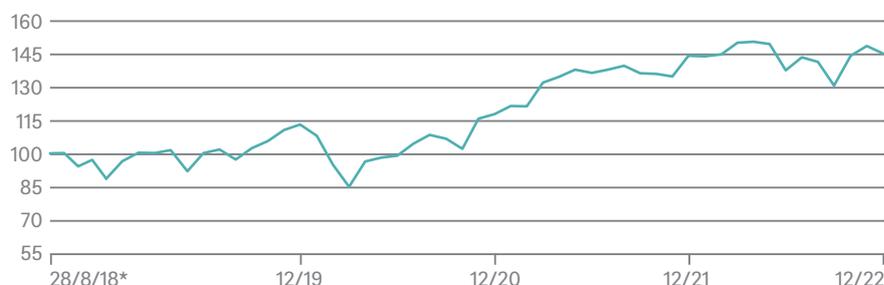
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value durable supérieure à celle de l'indice de référence (S&P 500). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés américaines à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « US Dividends ». Cette stratégie d'investissement consiste à sélectionner les 40 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'environ 300 des plus grandes sociétés américaines en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé et qui remplissent également certains critères de dividendes durables. Les quelque 40 actions sélectionnées dans le compartiment sont régulièrement recomposées selon les règles de la stratégie de placement (par une nouvelle sélection des quelque 40 actions dans lesquelles le Fonds investira) dans le but d'obtenir une pondération égale. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression considérable

### DWS Invest CROCI US Dividends

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest CROCI US Dividends (classe d'actions USD LC)

\* lancée le 28 août 2018 = 100  
Informations basées sur USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest CROCI US Dividends

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe USD LC	LU1769942746	0,7 %	28,5 %	45,5 %
Classe USD IC	LU1769942589	1,3 %	30,6 %	49,0 %
Classe USD IC50	LU1949850454	1,4%	31,2 %	48,7 %
Classe USD ID	LU1769942662	1,3 %	30,6 %	49,0 %
Classe USD LD	LU1769942829	0,7 %	28,5 %	45,5 %
Classe USD TFC	LU2313464575	1,2%	-	11,0 %
Classe LC <sup>2)</sup>	LU2468423889	-	-	-5,4 %
Classe NC <sup>2)</sup>	LU2468423962	-	-	-6,0 %
Classe TFC <sup>2)</sup>	LU1769942407	7,4 %	36,7 %	63,2 %
Classe TFD <sup>2)</sup>	LU2315795679	7,4 %	-	21,9 %
S&P 500		-18,7 %	23,3 %	39,7 %

<sup>1)</sup> Classes TFC, USD IC, USD ID, USD LC et USD LD lancées le 28 août 2018 / classe USD IC50 lancée le 28 février 2019 / classe USD TFC lancée le 31 mars 2021 / classe TFD lancée le 15 avril 2021 / classes LC et NC lancées le 13 mai 2022

<sup>2)</sup> en euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont

fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre

mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI US Dividends a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, une plus-value de 0,7 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le S&P 500, a pour sa part chuté de 18,7 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

### **Politique de placement pendant la période sous revue**

Au cours de la période sous revue, la structure sectorielle ainsi que la sélection des actions ont contri-

bué à la performance relative du compartiment.

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie de DWS Invest CROCI US Dividends repose principalement sur une évaluation économique après exclusion des actions qui ne répondent pas à divers critères de durabilité des dividendes ; la structure sectorielle résulte directement de la sélection des actions.

Au cours de la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI US Dividends a été surpondéré dans les secteurs de l'énergie, de la santé, des biens de consommation courante et des matières premières, et sous-pondéré dans les secteurs des valeurs financières et de l'immobilier (qui sont exclus du spectre d'investissement du compartiment) ainsi que dans les secteurs des technologies de l'information, des services de communication, des services aux collectivités et des biens industriels.

La structure sectorielle a eu un impact positif sur la performance relative par rapport à l'indice de référence.

Par rapport à son indice de référence, le compartiment DWS Invest CROCI US Dividends a bénéficié de sa sous-pondération dans les secteurs des technologies de l'information, des services de communication et de l'immobilier, et de sa surpondération dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des matières premières.

La sélection des titres, en particulier dans les secteurs de la santé,

des biens de consommation courante, des matières premières et des technologies de l'information, a contribué également à la surperformance du compartiment.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI US Dividends

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	46 053 413,31	12,15
Services de télécommunications	9 356 147,20	2,47
Biens de consommation durables	121 993 067,10	32,15
Énergie	88 803 340,88	23,41
Biens de consommation courante	66 017 233,74	17,39
Matières premières	18 886 120,53	4,98
Industrie	27 505 306,24	7,26
<b>Total actions</b>	<b>378 614 629,00</b>	<b>99,81</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	1 556,34	0,00
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>1 556,34</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Dérivés</b>		
	<b>-28 295,30</b>	<b>-0,01</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>		
	<b>88 243,48</b>	<b>0,03</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>		
	<b>485 143,41</b>	<b>0,13</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>		
	<b>18 873 459,90</b>	<b>4,98</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>		
	<b>-18 054 812,44</b>	<b>-4,76</b>
<b>2. Autres engagements</b>		
	<b>-423 803,83</b>	<b>-0,12</b>
<b>3. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>		
	<b>-225 850,90</b>	<b>-0,06</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>379 330 269,66</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI US Dividends

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>378 614 629,00</b>	<b>99,81</b>
<b>Actions</b>								
AbbVie, Inc.	Unité	57 841	46 251	37 478	USD	160,73	9 296 783,93	2,45
Advance Auto Parts, Inc.	Unité	65 673	75 768	10 095	USD	146,42	9 615 840,66	2,53
Amgen, Inc.	Unité	33 478	26 593	22 331	USD	261,06	8 739 766,68	2,30
Best Buy Co., Inc.	Unité	118 462	110 165	53 317	USD	80,4	9 524 344,80	2,51
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	119 690	89 851	75 124	USD	71,61	8 571 000,90	2,26
CH Robinson Worldwide, Inc.	Unité	99 457	130 254	91 046	USD	91,42	9 092 358,94	2,40
Chevron Corp.	Unité	55 451	57 542	2 091	USD	178,25	9 884 140,75	2,61
Cisco Systems, Inc.	Unité	198 560	170 501	80 071	USD	47,12	9 356 147,20	2,47
Conagra Brands, Inc.	Unité	250 040	196 548	138 616	USD	38,74	9 686 549,60	2,55
ConocoPhillips	Unité	83 624	65 830	70 590	USD	116,83	9 769 791,92	2,58
Cummins, Inc.	Unité	39 210	32 969	22 600	USD	240,27	9 420 986,70	2,48
Darden Restaurants, Inc.	Unité	67 269	97 826	30 557	USD	138,98	9 349 045,62	2,46
Eastman Chemical Co.	Unité	113 512	126 796	13 284	USD	81,24	9 221 714,88	2,43
EOG Resources, Inc.	Unité	76 687	148 439	71 752	USD	128,68	9 868 083,16	2,60
Exxon Mobil Corp.	Unité	92 295	107 418	15 123	USD	109,29	10 086 920,55	2,66
Garmin Ltd.	Unité	101 823	85 581	30 322	USD	91,6	9 326 986,80	2,46
Gilead Sciences, Inc.	Unité	109 567	116 934	95 931	USD	85,3	9 346 065,10	2,46
Hasbro, Inc.	Unité	159 209	188 931	29 722	USD	60,73	9 668 762,57	2,55
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	598 466	1 040 629	442 163	USD	15,83	9 473 716,78	2,50
HP, Inc.	Unité	345 843	269 340	98 907	USD	26,695	9 232 278,89	2,43
J M Smucker Co.	Unité	61 402	48 878	33 665	USD	158,38	9 724 848,76	2,56
Johnson & Johnson	Unité	53 996	41 604	24 296	USD	176,66	9 538 933,36	2,51
LyondellBasell Industries NV	Unité	117 045	94 567	47 571	USD	82,57	9 664 405,65	2,55
Marathon Petroleum Corp.	Unité	87 733	109 271	21 538	USD	116,12	10 187 555,96	2,69
Masco Corp.	Unité	195 397	366 330	170 933	USD	46,5	9 085 960,50	2,40
Medtronic PLC	Unité	125 488	146 138	20 650	USD	77,16	9 682 654,08	2,55
Merck & Co., Inc.	Unité	87 305	69 778	67 208	USD	110,84	9 676 886,20	2,55
Molson Coors Beverage Co.	Unité	180 187	118 308	74 232	USD	51,48	9 276 026,76	2,45
NetApp, Inc.	Unité	151 775	187 109	35 334	USD	59,62	9 048 825,50	2,39
ONEOK, Inc.	Unité	149 712	108 050	63 521	USD	65,47	9 801 644,64	2,58
Pfizer, Inc.	Unité	190 417	145 252	67 278	USD	51,1	9 730 308,70	2,57
Phillips 66	Unité	92 830	118 266	25 436	USD	104	9 654 320,00	2,54
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	41 695	34 520	28 001	USD	226,74	9 453 924,30	2,49
Robert Half International, Inc.	Unité	129 368	133 838	4 470	USD	73,17	9 465 856,56	2,50
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	103 966	126 277	22 311	USD	89,71	9 326 789,86	2,46
Texas Instruments, Inc.	Unité	55 062	74 538	19 476	USD	162,94	8 971 802,28	2,37
Tyson Foods, Inc.	Unité	150 063	195 835	118 610	USD	61,69	9 257 386,47	2,44
Valero Energy Corp.	Unité	79 560	93 258	13 698	USD	126,91	10 096 959,60	2,66
VF Corp.	Unité	330 163	371 360	41 197	USD	27,23	8 990 338,49	2,37
Whirlpool Corp.	Unité	66 959	58 146	18 100	USD	141,1	9 447 914,90	2,49
<b>Parts de fonds</b>							<b>1 556,34</b>	<b>0,00</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	0	7 761	7 761	USD	10 587,317	1 556,34	0,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>378 616 185,34</b>	<b>99,81</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur indices boursiers</b>							<b>-28 295,30</b>	<b>-0,01</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur indices boursiers</b>								
S & P MINI 500 Futures 03/2023 (DB)	Unité	3	3				-28 295,30	-0,01
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>88 243,48</b>	<b>0,03</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR	82 552					88 243,48	0,03
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>485 143,41</b>	<b>0,13</b>
Droits à dividende / à distribution							455 518,70	0,12
Autres actifs							29 624,71	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>18 873 459,90</b>	<b>4,98</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>398 063 032,13</b>	<b>104,95</b>
<b>Engagements à court terme</b>								
Crédits en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar américain	USD						-18 054 812,44	-4,76

## DWS Invest CROCI US Dividends

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts .....							-423 803,83	-0,12
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>								
							-225 850,90	-0,06
<b>Total des engagements</b>								
							-18 732 762,47	-4,95
<b>Actif du fonds</b>								
							379 330 269,66	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe LC .....	EUR	94,63
Classe NC .....	EUR	94,02
Classe TFC .....	EUR	308,38
Classe TFD .....	EUR	120,54
Classe USD IC .....	USD	330,57
Classe USD IC50 .....	USD	148,70
Classe USD ID .....	USD	271,89
Classe USD LC .....	USD	312,79
Classe USD LD .....	USD	261,64
Classe USD TFC .....	USD	111,02
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe LC .....	Unité	24 742,462
Classe NC .....	Unité	656,000
Classe TFC .....	Unité	273 374,078
Classe TFD .....	Unité	8 251,000
Classe USD IC .....	Unité	366 882,357
Classe USD IC50 .....	Unité	362 259,000
Classe USD ID .....	Unité	6 015,338
Classe USD LC .....	Unité	59 602,951
Classe USD LD .....	Unité	195 069,888
Classe USD TFC .....	Unité	352 323,676

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
S&P 500 Net Dividends Reinvested Index (Net USD)

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	71,723
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	99,338
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	89,048

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 575 924,49 dollars américains.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Euro..... EUR 0,935497 = USD 1

## DWS Invest CROCI US Dividends

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest CROCI US Dividends

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	USD 14 552 073,25
2. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	USD -3 839 389,13
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>USD 10 712 684,12</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	USD -20 348,94
2. Commission de gestion . . . . .	USD -2 178 687,99
dont :	
Commission de gestion de base . . . . .	USD -2 154 999,34
Commission d'administration . . . . .	USD -23 688,65
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD -10 677,27
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD -27 200,71
5. Taxe d'abonnement . . . . .	USD -135 760,57
6. Autres dépenses . . . . .	USD -40 326,36
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>USD -2 413 001,84</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>USD 8 299 682,28</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD 19 161 246,39
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>USD 19 161 246,39</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD 27 460 928,67</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe LC 0,70 % <sup>1)</sup>	Classe NC 1,32 % <sup>1)</sup>
Classe TFC 0,57 % par an,	Classe TFD 0,58 % par an,
Classe USD IC 0,53 % par an,	Classe USD IC50 0,38 % par an,
Classe USD ID 0,53 % par an,	Classe USD LC 1,08 % par an,
Classe USD LD 1,07 % par an,	Classe USD TFC 0,71 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>1)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 132 811,44 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD 258 378 570,17</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	USD -642 715,52
2. Encaissement (net) . . . . .	USD 116 905 943,09
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD -6 453 273,39
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD 8 299 682,28
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD 19 161 246,39
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD -16 319 183,36
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>USD 379 330 269,66</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>USD 19 161 246,39</b>
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD 18 928 293,41
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD 232 212,98
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>2)</sup> . . . . .	USD 740,00

<sup>2)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest CROCI US Dividends

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,72

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	6,25

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	4,68

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022		USD	379 330 269,66
2021		USD	258 378 570,17
2020		USD	174 083 156,83
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe LC	EUR	94,63
	Classe NC	EUR	94,02
	Classe TFC	EUR	308,38
	Classe TFD	EUR	120,54
	Classe USD IC	USD	330,57
	Classe USD IC50	USD	148,70
	Classe USD ID	USD	271,89
	Classe USD LC	USD	312,79
	Classe USD LD	USD	261,64
	Classe USD TFC	USD	111,02
2021	Classe LC	EUR	-
	Classe NC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	287,24
	Classe TFD	EUR	113,52
	Classe USD IC	USD	326,36
	Classe USD IC50	USD	146,58
	Classe USD ID	USD	272,92
	Classe USD LC	USD	310,49
	Classe USD LD	USD	262,76
	Classe USD TFC	USD	109,68
2020	Classe LC	EUR	-
	Classe NC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	215,18
	Classe TFD	EUR	-
	Classe USD IC	USD	265,12
	Classe USD IC50	USD	118,90
	Classe USD ID	USD	226,91
	Classe USD LC	USD	253,60
	Classe USD LD	USD	219,66
	Classe USD TFC	USD	-

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 36,30 dollars américains.

# Rapport annuel

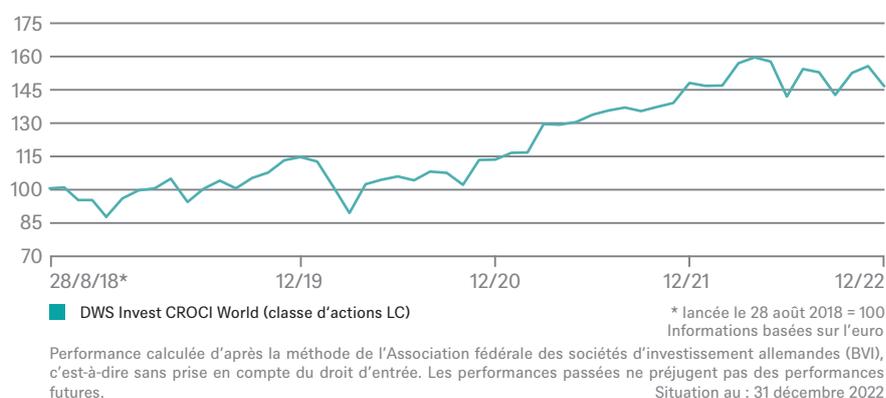
## DWS Invest CROCI World

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value durable supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI World). Pour ce faire, le compartiment investit à l'échelle mondiale dans des actions d'entreprises à forte capitalisation des pays industrialisés, conformément à la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI. Cette stratégie de placement consiste à sélectionner les quelque 100 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice économique positif CROCI (« CROCI-öKGV ») dans un univers d'investissement comprenant au moins 450 actions des plus grandes sociétés mondiales de capitalisation boursière des pays industrialisés pour lesquelles un CROCI-öKGV est calculé. Les entreprises issues du secteur financier et du secteur de l'immobilier ne sont pas sélectionnées. La stratégie de placement cherche à atteindre des pondérations régionales spécifiques équilibrées et limite l'exposition à un maximum de 25 %. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment font l'objet d'une recomposition régulière selon les règles de la stratégie de placement (par une nouvelle sélection des quelque 100 actions dans lesquelles le compartiment investit) dans le but d'obtenir une pondération égale de toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut

### DWS Invest CROCI World

#### Performance depuis le lancement



### DWS Invest CROCI World

#### Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU1769941003	-1,0 %	28,3 %	46,5 %
Classe IC	LU1769940708	-0,2 %	31,4 %	51,6 %
Classe ID <sup>2)</sup>	LU1769940880	-	-10,5 %	3,3 %
Classe TFC	LU1902608444	-0,3 %	31,5 %	59,6 %
Classe USD IC <sup>3)</sup>	LU1769941185	-5,9 %	25,3 %	38,5 %
Classe USD LC <sup>3)</sup>	LU1769941268	-6,6 %	22,6 %	34,5 %
MSCI World		-13,2 %	21,6 %	40,6 %

<sup>1)</sup> Classes IC, ID, LC, USD IC et USD LC lancées le 28 août 2018 / classe TFC lancée le 30 novembre 2018

<sup>2)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 22 mai 2020 (classe d'actions encore active)

<sup>3)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

En 2022, les marchés internatio-

naux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont

fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI World a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, une moins-value de 1,0 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association

fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World, a pour sa part reculé de 13,2 % sur la même période (respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de la période sous revue, la sélection des titres ainsi que la structure sectorielle ont contribué essentiellement à la surperformance du compartiment.

La sélection des actions de la stratégie pour le compartiment DWS Invest CROCI World repose principalement sur une évaluation économique – sous réserve de restrictions régionales et sectorielles ; la structure sectorielle résulte directement de la sélection des actions.

Au cours de la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI World a été surpondéré dans les secteurs des matières premières, de la santé et des biens de consommation cycliques, et sous-pondéré dans les secteurs des valeurs financières et de l'immobilier (qui sont exclus du spectre d'investissement) ainsi que dans les secteurs des technologies de l'information, des services de communication, des biens de consommation courante, des services aux collectivités et des biens industriels.

La structure sectorielle a eu un impact positif sur la performance relative par rapport à l'indice de référence.

Par rapport à son indice de référence, le compartiment

DWS Invest CROCI World a bénéficié de sa sous-pondération dans les secteurs des technologies de l'information, de l'immobilier et des services de communication et de sa surpondération dans les secteurs de l'énergie, des matières premières et de la santé, tandis que la sous-pondération dans le secteur des valeurs financières a eu un impact négatif.

La sélection des actions s'est avérée positive dans la plupart des secteurs, en particulier ceux de la santé, des matières premières et des biens de consommation cyclique. La sélection des titres dans le secteur des biens industriels a eu l'impact le plus négatif.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI World

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	7 820 749,93	11,65
Services de télécommunications	6 023 834,35	8,97
Biens de consommation durables	14 007 382,77	20,84
Énergie	14 304 717,07	21,31
Biens de consommation courante	7 995 957,72	11,91
Secteur financier	666 346,58	0,99
Matières premières	7 346 015,95	10,94
Industrie	8 682 631,42	12,95
<b>Total actions</b>	<b>66 847 635,79</b>	<b>99,56</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	136 179,88	0,20
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>136 179,88</b>	<b>0,20</b>
<b>3. Dérivés</b>		
	-2 820,52	0,00
<b>4. Avoirs bancaires</b>		
	297 836,82	0,44
<b>5. Autres éléments d'actif</b>		
	344 593,32	0,51
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>		
	80 140,83	0,12
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>		
	-164 070,03	-0,24
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>		
	-393 533,96	-0,59
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>67 145 962,13</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI World

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>66 847 635,79</b>	<b>99,56</b>
<b>Actions</b>								
Aristocrat Leisure Ltd	Unité	32 770	32 908	138	AUD	30,52	635 151,50	0,95
BHP Group Ltd	Unité	23 006	19 803	6 102	AUD	45,63	666 665,44	0,99
Sonic Healthcare Ltd	Unité	34 430	37 683	3 253	AUD	29,97	655 299,94	0,98
Woodside Energy Group Ltd	Unité	29 606	66 208	36 602	AUD	35,44	666 330,68	0,99
TC Energy Corp.	Unité	18 049	13 281	3 508	CAD	53,73	669 831,30	1,00
Kuehne + Nagel International AG	Unité	3 110	3 439	329	CHF	217,5	685 992,26	1,02
AP Moller - Maersk A/S	Unité	336	269	47	DKK	15 695	709 142,44	1,06
ArcelorMittal SA	Unité	27 876	22 539	6 383	EUR	24,675	687 840,30	1,02
Bayer AG	Unité	13 727	19 170	12 671	EUR	48,325	663 357,28	0,99
Cie de Saint-Gobain	Unité	15 012	18 131	3 119	EUR	45,78	687 249,36	1,02
CRH PLC	Unité	18 112	21 406	3 294	EUR	37,01	670 325,12	1,00
Deutsche Post AG	Unité	19 238	22 951	3 713	EUR	35,18	676 792,84	1,01
Eni SpA	Unité	51 584	52 103	519	EUR	13,448	693 701,63	1,03
Nokia Oyj	Unité	153 460	104 487	13 321	EUR	4,338	665 632,75	0,99
Repsol SA	Unité	47 155	57 445	10 290	EUR	14,88	701 666,40	1,05
STMicroelectronics NV	Unité	19 342	22 834	3 492	EUR	32,995	638 189,29	0,95
TotalEnergies SE	Unité	11 820	15 109	3 289	EUR	59,04	697 852,80	1,04
Anglo American PLC	Unité	18 779	14 644	5 576	GBP	32,365	686 757,92	1,02
BP PLC	Unité	125 160	135 983	10 823	GBP	4,749	671 619,54	1,00
Rio Tinto PLC	Unité	10 419	8 226	3 670	GBP	57,98	682 589,88	1,02
Shell PLC	Unité	25 558	29 500	3 942	GBP	23,272	672 061,89	1,00
Kyocera Corp.	Unité	14 320	28 500	14 180	JPY	6 552	665 877,70	0,99
Nitto Denko Corp.	Unité	11 743	12 078	335	JPY	7 650	637 555,59	0,95
Sekisui House Ltd.	Unité	40 236	28 242	6 211	JPY	2 333,5	666 346,58	0,99
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	Unité	5 645	6 442	797	JPY	16 225	650 019,25	0,97
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	23 600	35 589	25 665	JPY	4 111	688 552,48	1,03
TDK Corp.	Unité	20 913	26 641	5 728	JPY	4 335	643 402,89	0,96
Equinor ASA	Unité	19 498	27 674	8 176	NOK	351,85	652 251,04	0,97
Telefonaktiebolaget LM Ericsson -B-	Unité	120 593	95 024	9 992	SEK	61,22	663 904,31	0,99
Alphabet, Inc.	Unité	8 012	8 053	41	USD	86,9	651 333,05	0,97
Amdocs Ltd	Unité	8 202	9 464	1 262	USD	90,44	693 941,27	1,03
Amgen, Inc.	Unité	2 668	1 921	956	USD	261,06	651 581,22	0,97
Applied Materials, Inc.	Unité	6 814	5 794	1 574	USD	95,64	609 654,94	0,91
Best Buy Co., Inc.	Unité	8 883	6 943	1 851	USD	80,4	668 125,60	1,00
Biogen, Inc.	Unité	2 493	2 496	1 599	USD	274,53	640 257,22	0,95
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	9 688	6 826	3 298	USD	71,61	649 008,23	0,97
CH Robinson Worldwide, Inc.	Unité	7 582	5 357	1 515	USD	91,42	648 436,42	0,97
Chevron Corp.	Unité	4 172	4 234	62	USD	178,25	695 690,76	1,04
Cisco Systems, Inc.	Unité	15 025	11 254	2 501	USD	47,12	662 311,30	0,99
Cognizant Technology Solutions Corp.	Unité	12 893	9 629	1 205	USD	56,46	680 984,54	1,01
Comcast Corp.	Unité	20 860	14 500	1 418	USD	34,84	679 884,04	1,01
Conagra Brands, Inc.	Unité	18 594	15 205	7 571	USD	38,74	673 868,01	1,00
ConocoPhillips	Unité	6 444	5 627	4 711	USD	116,83	704 291,27	1,05
Constellation Brands, Inc.	Unité	3 078	2 429	916	USD	233,54	672 469,03	1,00
Coterra Energy, Inc.	Unité	29 168	26 525	16 638	USD	24,41	666 065,33	0,99
Cummins, Inc.	Unité	2 989	2 338	1 146	USD	240,27	671 843,10	1,00
Darden Restaurants, Inc.	Unité	5 119	6 574	1 455	USD	138,98	665 548,69	0,99
Devon Energy Corp.	Unité	11 963	10 975	8 682	USD	61,03	683 008,13	1,02
DR Horton, Inc.	Unité	8 046	8 281	3 916	USD	88,86	668 850,01	1,00
DuPont de Nemours, Inc.	Unité	10 491	8 654	3 118	USD	68,05	667 863,05	0,99
eBay, Inc.	Unité	17 148	12 541	1 315	USD	41,23	661 407,64	0,99
EOG Resources, Inc.	Unité	5 648	4 475	3 341	USD	128,68	679 904,85	1,01
EQT Corp.	Unité	19 634	19 713	79	USD	33,77	620 272,10	0,92
Expedia Group, Inc.	Unité	8 314	8 350	36	USD	86,68	674 172,95	1,00
Expeditors International of Washington, Inc.	Unité	6 564	5 267	1 619	USD	104,42	641 201,69	0,96
Exxon Mobil Corp.	Unité	6 737	7 495	758	USD	109,29	688 794,03	1,03
Fox Corp.	Unité	24 048	17 684	3 892	USD	30,21	679 629,29	1,01
Freeport-McMoRan, Inc.	Unité	18 975	25 497	6 522	USD	37,85	671 877,45	1,00
Garmin Ltd	Unité	7 850	5 782	799	USD	91,6	672 678,47	1,00
Gilead Sciences, Inc.	Unité	8 203	8 806	5 855	USD	85,3	654 582,13	0,97
Global Payments, Inc.	Unité	7 611	7 646	35	USD	98,52	701 469,07	1,04
Hasbro, Inc.	Unité	12 681	13 527	846	USD	60,73	720 442,26	1,07
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	45 829	32 494	11 787	USD	15,83	678 677,88	1,01
Hologic, Inc.	Unité	9 671	11 357	1 686	USD	75,63	684 239,09	1,02
HP, Inc.	Unité	26 693	20 374	4 048	USD	26,695	666 606,76	0,99
J M Smucker Co.	Unité	4 550	3 641	1 870	USD	158,38	674 146,27	1,00
Jabil, Inc.	Unité	10 393	10 591	198	USD	67,49	656 179,65	0,98
Johnson & Johnson	Unité	4 036	7 091	3 055	USD	176,66	667 009,14	0,99
Kinder Morgan, Inc.	Unité	40 526	30 218	13 973	USD	18,07	685 068,96	1,02
KLA Corp.	Unité	1 848	1 469	589	USD	371,34	641 972,02	0,96
Kroger Co.	Unité	15 966	11 605	4 101	USD	44,685	667 421,64	0,99
L Brands, Inc.	Unité	17 575	16 900	4 752	USD	41,42	681 001,12	1,01
Laboratory Corp. of America Holdings	Unité	3 096	2 369	503	USD	234,76	679 935,09	1,01
Lam Research Corp.	Unité	1 616	1 263	213	USD	414,25	626 247,89	0,93
Lowe's Cos, Inc.	Unité	3 488	4 234	746	USD	198,13	646 500,87	0,96
LyondellBasell Industries NV	Unité	8 827	6 232	1 727	USD	82,57	681 832,68	1,02
Marathon Petroleum Corp.	Unité	6 381	11 084	4 703	USD	116,12	693 167,47	1,03

## DWS Invest CROCI World

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Masco Corp. ....	Unité	15 100	10 811	1 415	USD	46,5	656 859,22	0,98
Merck & Co., Inc. ....	Unité	6 477	5 661	4 194	USD	110,84	671 603,29	1,00
Meta Platforms, Inc. ....	Unité	6 191	5 528	472	USD	118,37	685 559,02	1,02
Micron Technology, Inc. ....	Unité	13 705	15 094	1 389	USD	49,34	632 587,47	0,94
Mosaic Co. ....	Unité	15 918	21 316	5 398	USD	43,3	644 790,75	0,96
NetApp, Inc. ....	Unité	11 979	12 242	263	USD	59,62	668 120,71	1,00
Nucor Corp. ....	Unité	5 395	4 352	2 170	USD	132,4	668 223,64	1,00
ONEOK, Inc. ....	Unité	11 187	7 966	3 333	USD	65,47	685 170,06	1,02
Pfizer, Inc. ....	Unité	13 802	10 002	2 574	USD	51,1	659 789,38	0,98
Phillips 66. ....	Unité	7 045	8 607	1 562	USD	104	685 419,94	1,02
Pioneer Natural Resources Co. ....	Unité	3 251	2 643	1 574	USD	226,74	689 584,53	1,03
QUALCOMM, Inc. ....	Unité	6 294	4 844	693	USD	107,81	634 787,23	0,95
Regeneron Pharmaceuticals, Inc. ....	Unité	983	825	454	USD	715,61	658 070,34	0,98
Skyworks Solutions, Inc. ....	Unité	7 733	6 546	1 311	USD	89,71	648 979,93	0,97
Southwest Airlines Co. ....	Unité	19 502	20 393	891	USD	33,32	607 892,16	0,91
Tyson Foods, Inc. ....	Unité	11 656	8 637	1 420	USD	61,69	672 677,20	1,00
Valero Energy Corp. ....	Unité	5 921	6 652	731	USD	126,91	702 964,36	1,05
Vertex Pharmaceuticals, Inc. ....	Unité	2 432	1 799	1 134	USD	286,51	651 847,13	0,97
VF Corp. ....	Unité	27 213	27 719	506	USD	27,23	693 212,62	1,03
Viatis, Inc. ....	Unité	65 010	61 732	25 808	USD	11,02	670 199,59	1,00
Warner Bros Discovery, Inc. ....	Unité	76 662	81 786	5 124	USD	9,3	666 968,76	0,99
Westrock Co. ....	Unité	20 376	13 639	1 889	USD	35,07	668 493,36	1,00
Whirlpool Corp. ....	Unité	5 079	3 800	366	USD	141,1	670 421,03	1,00
<b>Parts de fonds</b>							<b>136 179,88</b>	<b>0,20</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,100 %) ....	Actions	14	419	417	EUR	9 727,134	136 179,88	0,20
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>66 983 815,67</b>	<b>99,76</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur indices boursiers</b>							<b>-2 820,52</b>	<b>0,00</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur indices boursiers</b>								
MSCI World Index 03/2023 (DB) ....	Unité	2	2				-2 820,52	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>297 836,82</b>	<b>0,44</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						189 962,51	0,28
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	156 851					21 092,14	0,03
Couronne norvégienne	NOK	124 733					11 859,04	0,02
Couronne suédoise	SEK	3 781					340,00	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	27 159					17 247,77	0,03
Livre sterling	GBP	11 534					13 032,49	0,02
Dollar de Hong Kong	HKD	2 780					333,57	0,00
Yen	JPY	47 944					340,26	0,00
Dollar canadien	CAD	491					339,57	0,00
Franc suisse	CHF	15 163					15 377,63	0,02
Dollar de Singapour	SGD	131					91,21	0,00
Dollar américain	USD	29 739					27 820,63	0,04
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>344 593,32</b>	<b>0,51</b>
Droits à dividende / à distribution							49 824,21	0,07
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							52,04	0,00
Autres actifs							294 717,07	0,44
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>80 140,83</b>	<b>0,12</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>67 706 386,64</b>	<b>100,83</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-164 070,03</b>	<b>-0,24</b>
Engagements découlant des coûts							-158 364,36	-0,23
Autres engagements divers							-5 705,67	-0,01
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-393 533,96</b>	<b>-0,59</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-560 424,51</b>	<b>-0,83</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>67 145 962,13</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

## DWS Invest CROCI World

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe IC .....	EUR	34 714,34
Classe LC .....	EUR	283,73
Classe TFC .....	EUR	159,57
Classe USD IC .....	USD	23 989,87
Classe USD LC .....	USD	219,57
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe IC .....	Unité	406,873
Classe LC .....	Unité	129 871,223
Classe TFC .....	Unité	56 514,892
Classe USD IC .....	Unité	177,380
Classe USD LC .....	Unité	15 454,238

### Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

MSCI World Index en EUR

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	81,280
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	104,189
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	96,891

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 149 652,98 euros.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien .....	AUD	1,574649	=	EUR	1
Dollar canadien .....	CAD	1,447787	=	EUR	1
Franc suisse .....	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise .....	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling .....	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong .....	HKD	8,333431	=	EUR	1
Yen .....	JPY	140,903712	=	EUR	1
Couronne norvégienne .....	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise .....	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar de Singapour .....	SGD	1,432340	=	EUR	1
Dollar américain .....	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest CROCI World

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 2 352 498,38
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 1 034,08
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -459 654,91
4. Autres revenus . . . . .	EUR 86,16
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 1 893 963,71</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -2 721,02
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -782 307,01
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -760 731,09
Commission d'administration . . . . .	EUR -21 575,92
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -2 056,84
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -23 024,79
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -30 404,16
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -8 584,03
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -849 097,85</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 1 044 865,86</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 3 868 587,53
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR 3 868 587,53</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 4 913 453,39</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe IC 0,73 % par an,	Classe LC 1,53 % par an,
Classe TFC 0,79 % par an,	Classe USD IC 0,73 % par an,
Classe USD LC 1,52 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 54 136,08 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 34 646 684,39</b>
1. Encaissement (net) . . . . .	EUR 34 556 718,60
2. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -1 477 385,93
3. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 1 044 865,86
4. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 3 868 587,53
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -5 493 508,32
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 67 145 962,13</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .		EUR	3 868 587,53
<i>sur :</i>			
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	3 893 488,19	
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-286,58	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers . . . . .	EUR	-24 614,08	

<sup>1)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

## DWS Invest CROCI World

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	EUR	67 145 962,13
2021	EUR	34 646 684,39
2020	EUR	25 379 606,75
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2022	EUR	34 714,34
	EUR	283,73
	EUR	159,57
	USD	23 989,87
	USD	219,57
2021	EUR	34 788,48
	EUR	286,61
	EUR	159,99
	USD	25 491,50
	USD	235,17
2020	EUR	26 370,67
	EUR	218,99
	EUR	121,29
	USD	20 963,33
	USD	194,93

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 34,13 euros.

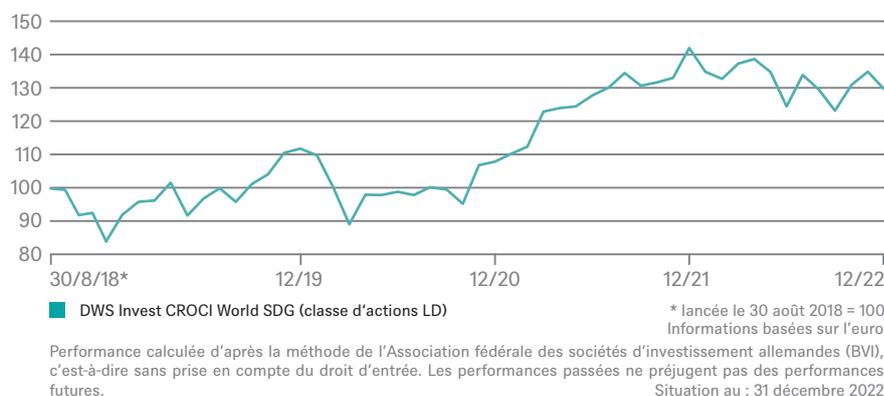
# Rapport annuel

## DWS Invest CROCI World SDG

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser une plus-value à long terme. Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés européennes à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et conformément à la stratégie d'investissement CROCI « World SDG ». Dans le cadre de cette stratégie de placement, un portefeuille concentré (avec un nombre variable de valeurs individuelles et de pondérations) est sélectionné en tenant compte du rapport cours/bénéfices économique CROCI. Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés à forte capitalisation boursière des pays industrialisés qui accordent une attention particulière aux questions environnementales et sociales et à la gouvernance d'entreprise (ESG) ou qui exercent leurs activités dans un secteur industriel qui contribue directement ou indirectement à l'un des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030\*. Les actifs du compartiment font l'objet d'une recomposition régulière conformément aux règles de la stratégie de placement de celui-ci. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. CROCI est une marque déposée de DWS. Le groupe CROCI ne saurait être

### DWS Invest CROCI World SDG Performance depuis le lancement



### DWS Invest CROCI World SDG Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LD	LU1769941425	-8,7 %	16,2 %	29,6 %
Classe ID	LU1769941342	-7,8 %	19,6 %	34,9 %
Classe TFC	LU1769941698	-7,8 %	19,5 %	34,7 %
Classe USD IC <sup>2)</sup>	LU1769941771	-13,0 %	14,1 %	23,4 %

<sup>1)</sup> lancée le 30 août 2018  
<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

tenu responsable de la gestion du compartiment ou des erreurs ou omissions dans la stratégie de placement. La stratégie de placement est soumise à une licence octroyée par le groupe CROCI sans autre déclaration ni garantie. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés.\*\* Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement.

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette

tendance à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs

taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Dans ce contexte difficile, le compartiment DWS Invest CROCI World SDG a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, une moins-value de 8,7 % par action (classe d'actions LD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de la période sous revue, la sélection des titres a contribué positivement à la performance relative du compartiment par rapport à son indice de référence, tandis que la structure sectorielle a eu un impact légèrement négatif.

Dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI World SDG, la sélection des actions repose principalement – sous réserve de restrictions régionales et sectorielles – sur l'évaluation économique et sur la mesure dans laquelle celle-ci soutient les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, les « ODD » (« SDG » en anglais) ; la structure sectorielle et nationale résulte directement de la sélection des actions. En outre, cette stratégie se conforme aux critères minimaux de DWS concernant les questions environnementales et sociales ainsi que la gouvernance d'entreprise.

Pendant la période sous revue, le compartiment DWS Invest CROCI World SDG a été surpondéré dans les secteurs de la santé et des technologies de l'information et sous-pondéré dans tous les autres secteurs.

Dans le cadre des examens réguliers du portefeuille, le compartiment a augmenté son engagement dans les secteurs de la santé, des biens industriels, des matières premières et des services aux collectivités et a réduit son engagement dans le secteur des biens de consommation cyclique ainsi que dans le secteur financier.

La structure sectorielle a eu un impact légèrement négatif sur la performance relative du compartiment par rapport à son indice de référence.

Par rapport à son indice de référence, le compartiment DWS Invest CROCI World SDG a été pénalisé par la sous-pondération dans les secteurs de l'énergie, de la finance et des biens de consommation courante ainsi que par la surpondération dans le secteur des technologies de l'information. Cette situation a été toutefois largement compensée par la surpondération dans le secteur de la santé et la sous-pondération dans le secteur des services de communication.

La sélection des actions s'est avérée particulièrement positive dans les secteurs de la santé, des technologies de l'information, des services de communication et biens de consommation cyclique ainsi que dans le secteur financier.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de

durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* <https://sdgs.un.org/goals>

\*\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest CROCI World SDG

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	974 961,39	19,17
Services de télécommunications	150 687,43	2,97
Biens de consommation durables	2 211 983,06	43,50
Biens de consommation courante	469 985,21	9,23
Secteur financier	298 740,61	5,88
Matières premières	257 156,65	5,06
Industrie	613 431,34	12,06
Services aux collectivités	101 141,85	1,99
<b>Total actions</b>	<b>5 078 087,54</b>	<b>99,86</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>1 506,49</b>	<b>0,03</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>44 804,21</b>	<b>0,88</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>	<b>-6 303,48</b>	<b>-0,12</b>
<b>2. Autres engagements</b>	<b>-33 155,20</b>	<b>-0,65</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>5 084 939,56</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest CROCI World SDG

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>5 078 087,54</b>	<b>99,86</b>
<b>Actions</b>								
BlueScope Steel Ltd.	Unité	11 756	7 844	1 844	AUD	16,84	125 723,95	2,47
Sonic Healthcare Ltd.	Unité	2 612	821	461	AUD	29,97	49 713,72	0,98
Novartis AG	Unité	779	106	281	CHF	84,19	66 511,62	1,31
Sonova Holding AG	Unité	243	470	227	CHF	219,9	54 191,49	1,07
Orsted AS	Unité	631	632	1	DKK	631,2	53 558,60	1,05
Pandora A/S	Unité	819	594	263	DKK	488,8	53 832,93	1,06
Banco Santander SA	Unité	36 529	25 382	16 508	EUR	2,809	102 591,70	2,02
Cie de Saint-Gobain	Unité	1 197	540	363	EUR	45,78	54 798,66	1,08
EssilorLuxottica SA	Unité	347	386	573	EUR	169,75	58 903,25	1,16
Infineon Technologies AG	Unité	1 895	741	585	EUR	28,43	53 874,85	1,06
Intesa Sanpaolo SpA	Unité	34 757	16 363	26 828	EUR	2,089	72 607,37	1,43
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	1 513	1 516	3	EUR	34,56	52 289,28	1,03
STMicroelectronics NV	Unité	2 115	786	392	EUR	32,995	69 784,43	1,37
Verbund AG	Unité	605	622	17	EUR	78,65	47 583,25	0,94
Barratt Developments PLC	Unité	12 049	12 971	7 926	GBP	3,968	54 022,94	1,06
Johnson Matthey PLC	Unité	3 293	1 968	484	GBP	21,27	79 143,42	1,56
Pearson PLC	Unité	4 677	13 089	8 412	GBP	9,392	49 634,20	0,98
Persimmon PLC	Unité	3 559	1 731	417	GBP	12,17	48 941,15	0,96
Taylor Wimpey PLC	Unité	44 814	23 185	8 840	GBP	1,016	51 446,85	1,01
MTR Corp., Ltd.	Unité	21 170	21 349	179	HKD	41,35	105 044,30	2,07
Astellas Pharma, Inc.	Unité	3 623	532	3 139	JPY	2 006,5	51 592,32	1,01
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	2 593	2 873	280	JPY	3 368	61 980,08	1,22
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	Unité	11 583	11 679	13 684	JPY	889	73 080,31	1,44
Ono Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	2 342	308	4 668	JPY	3 083	51 243,41	1,01
Sekisui House Ltd.	Unité	3 047	757	5 969	JPY	2 333,5	50 461,23	0,99
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	2 757	775	369	JPY	4 111	80 438,10	1,58
AbbVie, Inc.	Unité	354	109	847	USD	160,73	53 228,30	1,05
Acuity Brands, Inc.	Unité	644	370	68	USD	166,39	100 243,33	1,97
Adobe, Inc.	Unité	331	347	16	USD	333,4	103 237,15	2,03
Align Technology, Inc.	Unité	552	580	28	USD	209,8	108 339,53	2,13
Apple, Inc.	Unité	703	783	1 481	USD	127,71	83 989,04	1,65
Aptiv PLC	Unité	679	916	237	USD	93,03	59 092,89	1,16
Arista Networks, Inc.	Unité	403	404	1	USD	120,08	45 270,80	0,89
Best Buy Co., Inc.	Unité	993	690	303	USD	80,4	74 687,46	1,47
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	3 383	424	2 392	USD	71,61	226 630,35	4,46
Cognizant Technology Solutions Corp.	Unité	1 582	1 615	33	USD	56,46	83 558,33	1,64
CSX Corp.	Unité	1 723	1 733	10	USD	31	49 967,70	0,98
Edwards Lifesciences Corp.	Unité	838	840	2	USD	74,12	58 106,11	1,14
Flex Ltd	Unité	2 644	474	3 677	USD	21,12	52 239,35	1,03
Gilead Sciences, Inc.	Unité	2 042	400	451	USD	85,3	162 947,30	3,20
HCA Healthcare, Inc.	Unité	458	111	90	USD	237,95	101 951,49	2,00
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	5 444	571	2 617	USD	15,83	80 619,75	1,58
Hologic, Inc.	Unité	2 221	2 673	452	USD	75,63	157 139,39	3,09
HP, Inc.	Unité	3 925	1 103	1 273	USD	26,695	98 019,39	1,93
International Business Machines Corp.	Unité	368	124	566	USD	140,24	48 279,43	0,95
Jabil, Inc.	Unité	1 494	1 655	161	USD	67,49	94 326,22	1,85
Johnson & Johnson	Unité	767	132	143	USD	176,66	126 758,18	2,49
Kimberly-Clark Corp.	Unité	477	506	892	USD	136,53	60 924,06	1,20
Laboratory Corp. of America Holdings	Unité	232	18	196	USD	234,76	50 951,21	1,00
Lowe's Cos, Inc.	Unité	256	60	194	USD	198,13	47 449,61	0,93
ManpowerGroup, Inc.	Unité	624	709	85	USD	82,4	48 101,01	0,95
Merck & Co., Inc.	Unité	726	149	873	USD	110,84	75 279,29	1,48
Micron Technology, Inc.	Unité	1 541	717	943	USD	49,34	71 128,59	1,40
Microsoft Corp.	Unité	805	1 056	251	USD	237,88	179 141,50	3,52
Norfolk Southern Corp.	Unité	230	275	45	USD	246,22	52 977,76	1,04
Oracle Corp.	Unité	668	79	951	USD	81,06	50 655,37	1,00
Pentair PLC	Unité	1 206	1 210	4	USD	44,78	50 521,22	0,99
Pfizer, Inc.	Unité	3 208	1 210	1 152	USD	51,1	153 354,90	3,02
Procter & Gamble Co.	Unité	377	41	147	USD	151,7	53 501,92	1,05
PVH Corp.	Unité	1 236	1 453	217	USD	69,63	80 511,38	1,58
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	Unité	123	15	175	USD	715,61	82 342,47	1,62
TEGNA, Inc.	Unité	2 814	2 842	28	USD	21,19	55 782,43	1,10
Tenet Healthcare Corp.	Unité	1 956	1 289	354	USD	47,85	87 557,47	1,72
Vertex Pharmaceuticals, Inc.	Unité	171	30	255	USD	286,51	45 833,00	0,90
Viatis, Inc.	Unité	8 193	8 463	270	USD	11,02	84 463,09	1,66
VMware, Inc.	Unité	463	208	158	USD	121,61	52 673,56	1,04
Westrock Co.	Unité	1 625	1 163	1 652	USD	35,07	53 312,80	1,05
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>5 078 087,54</b>	<b>99,86</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>1 506,49</b>	<b>0,03</b>

## DWS Invest CROCI World SDG

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise .....	DKK	231					31,02	0,00
Couronne norvégienne .....	NOK	196					18,64	0,00
Couronne suédoise .....	SEK	297					26,71	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien .....	AUD	41					26,08	0,00
Livre sterling .....	GBP	29					32,96	0,00
Dollar de Hong Kong .....	HKD	214					25,62	0,00
Yen .....	JPY	3 774					26,78	0,00
Dollar canadien .....	CAD	9					5,95	0,00
Dollar néo-zélandais .....	NZD	30					18,09	0,00
Franc suisse .....	CHF	32					32,78	0,00
Dollar de Singapour .....	SGD	40					27,93	0,00
Dollar américain .....	USD	1 319					1 233,93	0,03
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>44 804,21</b>	<b>0,88</b>
Droits à dividende / à distribution .....							11 862,35	0,23
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges .....							30 620,08	0,60
Autres actifs .....							2 321,78	0,05
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>5 124 398,24</b>	<b>100,77</b>
<b>Engagements à court terme</b>							<b>-6 303,48</b>	<b>-0,12</b>
Crédits en euro .....							-6 303,48	-0,12
<b>Autres engagements</b>							<b>-33 155,20</b>	<b>-0,65</b>
Engagements découlant des coûts .....							-32 551,51	-0,64
Autres engagements divers .....							-603,69	-0,01
<b>Total des engagements</b>							<b>-39 458,68</b>	<b>-0,77</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>5 084 939,56</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest CROCI World SDG

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe ID.....	EUR	14 965,58
Classe LD.....	EUR	150,13
Classe TFC.....	EUR	144,69
Classe USD IC.....	USD	14 677,94
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe ID.....	Unité	12,000
Classe LD.....	Unité	25 076,211
Classe TFC.....	Unité	7 832,000
Classe USD IC.....	Unité	0,540

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI World Index en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	70,828
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	104,082
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	87,823

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à EUR 0,00.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien .....	AUD	1,574649	= EUR	1
Dollar canadien .....	CAD	1,447787	= EUR	1
Franc suisse .....	CHF	0,986053	= EUR	1
Couronne danoise .....	DKK	7,436475	= EUR	1
Livre sterling .....	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar de Hong Kong .....	HKD	8,333431	= EUR	1
Yen .....	JPY	140,903712	= EUR	1
Couronne norvégienne .....	NOK	10,517992	= EUR	1
Dollar néo-zélandais .....	NZD	1,684713	= EUR	1
Couronne suédoise .....	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar de Singapour .....	SGD	1,432340	= EUR	1
Dollar américain .....	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Dans le cadre de la décision prise par le conseil d'administration de la SICAV de liquider le fonds avec effet au 11 avril 2023, les comptes ont été établis sur la base des valeurs liquidatives, en renonçant au principe de continuité de l'exploitation. Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds.

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest CROCI World SDG

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	134 431,24	
2. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR	-26 308,52	
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>108 122,72</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR	-239,68	
2. Commission de gestion . . . . .	EUR	-49 169,17	
<u>dont :</u>			
Commission de gestion de base	EUR	-60 744,22	
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR	30 420,59	
Commission d'administration . . . . .	EUR	-18 845,54	
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR	-149,39	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR	-7 041,50	
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR	-2 433,63	
6. Autres dépenses . . . . .	EUR	-9 757,52	
<u>dont :</u>			
Frais de distribution . . . . .	EUR	-8 529,45	
autres <sup>1)</sup> . . . . .	EUR	-1 228,07	
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-68 790,89</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>39 331,83</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	236 105,57	
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>236 105,57</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>275 437,40</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe ID 0,58 % par an,	Classe LD 1,55 % par an,
Classe TFC 0,62 % par an,	Classe USD IC 0,59 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 7 253,41 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>6 185 617,26</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-28 817,62
2. Décaissement (net) . . . . .	EUR	-576 415,59
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	8 218,14
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	39 331,83
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	236 105,57
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-779 100,03
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>5 084 939,56</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>			
	<b>EUR</b>		<b>236 105,57</b>
<u>sur :</u>			
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	237 702,82	
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-1 597,25	

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	272,27

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,74

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest CROCI World SDG

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	.....	EUR	5 084 939,56
2021	.....	EUR	6 185 617,26
2020	.....	EUR	5 326 470,42
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe ID	EUR	14 965,58
	Classe LD	EUR	150,13
	Classe TFC	EUR	144,69
	Classe USD IC	USD	14 677,94
2021	Classe ID	EUR	16 482,53
	Classe LD	EUR	165,45
	Classe TFC	EUR	156,99
	Classe USD IC	USD	16 879,59
2020	Classe ID	EUR	12 597,29
	Classe LD	EUR	127,68
	Classe TFC	EUR	117,92
	Classe USD IC	USD	13 749,23

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

# Rapport annuel

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment avait pour objectif de réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (JPM CEMBI Broad Diversified). À cet effet, il a investi majoritairement dans des obligations d'entreprise d'émetteurs ayant leur siège social ou exerçant leurs activités principalement dans des pays émergents. Les pays émergents sont tous les pays qui font partie de l'indice « JPM Corporate Emerging Market Bond Index Broad (CEMBI Broad) » ou qui, au moment de l'investissement, ont été considérés comme des pays émergents et des économies en développement par le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale. Les placements en renminbi ont été acquis via les marchés offshore du renminbi et le marché continental chinois.

Au cours de la période allant de début janvier 2022 au 10 novembre 2022 (jour de sa fusion), le compartiment a enregistré une moins-value de 18,5 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence (-17,9 % ; respectivement en dollar américain).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de la période sous revue, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la pro-

### DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

Performance sur 5 ans



### DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel
Classe USD LC	LU0273170737	-18,5 %
Classe USD FC	LU0273179951	-18,2 %
Classe USD LD	LU0273170653	-18,5 %
Classe USD LDM	LU0544572273	-18,5 %
Classe USD RC	LU1616932510	-17,8 %
Classe USD TFC	LU1663855044	-18,2 %
Classe USD TFD	LU1663857685	-16,9 % <sup>1)</sup>
Classe CHF FCH <sup>2)</sup>	LU0616861778	-19,6 %
Classe FCH <sup>3)</sup>	LU0507270097	-19,5 %
Classe LCH <sup>3)</sup>	LU0436052673	-19,8 %
Classe LDH <sup>3)</sup>	LU0507269834	-19,8 %
Classe NCH <sup>3)</sup>	LU0436053051	-20,1 %
Classe ND <sup>3)</sup>	LU1054326233	-6,9 %
Classe NDH <sup>3)</sup>	LU0544572190	-20,1 %
Classe NDQH <sup>3)</sup>	LU1054327041	-20,0 %
Classe PFCH <sup>3)</sup>	LU1054327124	-19,6 %
Classe PFDQH <sup>3)</sup>	LU1054327397	-19,7 %
Classe TFCH <sup>3)</sup>	LU1663850912	-19,5 %
Classe TFDH <sup>3)</sup>	LU1663853429	-19,5 %
Classe SEK LCH <sup>4)</sup>	LU1297621283	-19,5 %
Classe SGD LDMH <sup>5)</sup>	LU0911034782	-18,6 %
JPM CEMBI Broad Diversified		-17,9 %

<sup>1)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 30 septembre 2022

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en EUR

<sup>4)</sup> en SEK

<sup>5)</sup> en SGD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 10 novembre 2022 (jour de référence de la liquidation)

gression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en six étapes, entre mi-mars et début novembre 2022, de 3,75 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 3,75 % par an à 4,00 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en trois étapes de 2 points de pourcentage pour le porter à 2,00 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu du fort endettement mondial et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu

pendant la période sous revue des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Le compartiment obligataire a encore concentré ses positions sur des obligations d'entreprise en provenance des pays émergents. Au niveau géographique, il a été largement diversifié. À la date du rapport et compte tenu de la fusion du compartiment, les émissions en portefeuille présentaient pour la majeure partie d'entre elles une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation égale ou supérieure à BBB - selon les principales agences de notation. Les autres placements dans des obligations à haut rendement qui bénéficient d'une notation inférieure ont été réduits dans la perspective de la fusion du compartiment. Les baisses de cours sur les marchés obligataires des pays émergents ont également pénalisé la performance du compartiment DWS Invest Emerging Markets Corporates au cours de la période sous revue. Les obligations d'entreprise à rendement élevé ont certes mieux résisté que les titres présentant une notation « Investment Grade » du fait de leur sensibilité aux taux d'intérêt relativement plus faible. Toute-

fois, le compartiment est resté en deçà de son indice de référence. Cela s'explique notamment par la surpondération de ses engagements dans des obligations à haut rendement de pays d'Amérique latine et d'Afrique, qui, en raison des risques croissants de crédit spécifiques à certains pays ou émetteurs ainsi que des d'incertitudes politiques, ont moins bénéficié de la sensibilité aux taux d'intérêt relativement plus faible concernant les obligations à rendement élevé et ont donc affiché des baisses de cours accrues.

### Fusion

Le compartiment DWS Invest Emerging Markets Corporates a été fusionné avec le compartiment DWS Invest ESG Asian Bonds (compartiment de la SICAV DWS Invest) avec effet au 10 novembre 2022. L'émission de nouvelles actions du compartiment DWS Emerging Markets Corporates a été effectuée pour la dernière fois le 3 novembre 2022. Les investisseurs avaient jusqu'au 10 novembre 2022 pour restituer leurs actions.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant

les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

# Comptes annuels

## DWS Invest Emerging Markets Corporates

### (en liquidation)

#### État de l'actif au 10 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	45 154 344,68	63,54
Administrations centrales	15 847 073,66	22,30
<b>Total des obligations</b>	<b>61 001 418,34</b>	<b>85,84</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>1 532 792,94</b>	<b>2,15</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>7 537 713,87</b>	<b>10,61</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 161 104,99</b>	<b>1,63</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-169 405,72</b>	<b>-0,23</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>71 063 624,42</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

## État du portefeuille-titres au 10 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>61 001 418,34</b>	<b>85,84</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
0,75 % CK Hutchison Europe Finance 21 Ltd (MTN) 2021/2029	EUR	1 000 000	1 000 000		%	79,395	807 010,66	1,14
2,75 % Emirates Telecommunications Group Co. PJSC (MTN) 2014/2026	EUR	700 000	700 000		%	97,22	691 735,04	0,97
3,75 % Peruvian Government International Bond 2016/2030	EUR	600 000	600 000		%	92,468	563 934,72	0,79
2,085 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2022/2030	EUR	900 000	900 000		%	71,196	651 304,72	0,92
3,50 % Abu Dhabi Commercial Bank PJSC (MTN) 2022/2027	USD	1 000 000	1 000 000		%	91,927	919 270,00	1,29
4,60 % Abu Dhabi Crude Oil Pipeline LLC -Reg- 2017/2047	USD	1 000 000			%	85,807	858 070,00	1,21
2,875 % Africa Finance Corp. -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	500 000		500 000	%	78,5	392 500,00	0,55
3,375 % AIA Group Ltd -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	700 000	700 000		%	86,494	605 458,00	0,85
2,40 % Airport Authority 2020/perpetual *	USD	1 000 000			%	81,493	814 930,00	1,15
2,125 % Alibaba Group Holding Ltd (MTN) 2021/2031	USD	1 000 000			%	76,213	762 130,00	1,07
3,064 % Axiata Spv5 Labuan Ltd (MTN) 2020/2050	USD	1 000 000			%	60,082	600 820,00	0,85
3,125 % Banco de Credito del Peru SA -Reg- (MTN) 2020/2030 *	USD	700 000			%	88,848	621 936,00	0,88
3,255 % Bank Hapoalim BM -144A- 2021/2032 *	USD	700 000			%	83,843	586 901,00	0,83
4,50 % Braskem Netherlands Finance BV -Reg- 2017/2028	USD	1 000 000	200 000		%	87,548	875 480,00	1,23
1,46 % China Construction Bank Corp. (MTN) 2021/2026	USD	700 000	700 000		%	90,439	633 073,00	0,89
3,30 % DBS Group Holdings Ltd (MTN) 2020/perpetual *	USD	1 500 000			%	87,688	1 315 320,00	1,85
3,83 % Empresa de los Ferrocarriles del Estado -Reg- 2021/2061	USD	1 000 000			%	62,657	626 570,00	0,88
4,75 % Empresa Nacional de Telecomunicaciones SA -Reg- 2014/2026	USD	700 000	700 000		%	94,959	664 713,00	0,94
4,875 % Enel Chile SA (MTN) 2018/2028	USD	1 000 000			%	91,611	916 110,00	1,29
5,493 % Export-Import Bank of Korea (MTN) 2018/2023 *	USD	2 500 000	2 500 000		%	100,166	2 504 150,00	3,52
4,25 % Fresnillo PLC -Reg- 2020/2050	USD	1 000 000			%	69,584	695 840,00	0,98
2,16 % Galaxy Pipeline Assets Bidco Ltd -Reg- 2021/2034	USD	924 660		325 340	%	82,463	762 502,38	1,07
2,98 % GC Treasury Center Co. (MTN) 2021/2031	USD	1 000 000	1 000 000		%	75,777	757 770,00	1,07
2,50 % Globe Telecom, Inc. (MTN) 2020/2030	USD	1 000 000			%	75,349	753 490,00	1,06
5,00 % Grupo Televisa SAB 2014/2045	USD	500 000		500 000	%	81,807	409 035,00	0,58
4,25 % GUSAP III LP -Reg- 2019/2030	USD	1 000 000			%	89,173	891 730,00	1,25
3,50 % Hana Bank -Reg- (MTN) 2019/2024	USD	2 500 000	2 500 000		%	98,105	2 452 625,00	3,45
4,125 % Hanwha Energy USA Holdings Corp. -Reg- 2022/2025	USD	700 000	700 000		%	95,17	666 187,88	0,94
1,375 % HCL America, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	1 000 000	1 000 000		%	87,804	878 040,00	1,24
3,625 % HKT Capital No 2 Ltd (MTN) 2015/2025	USD	700 000	700 000		%	95,945	671 615,00	0,94
12,75 % ICL Group Ltd -144A- 2018/2038	USD	500 000	500 000		%	95,827	479 135,00	0,67
4,00 % KB Kookmin Card Co., Ltd 2022/2025	USD	700 000	700 000		%	95,374	667 618,00	0,94
2,875 % Kookmin Bank -Reg- (MTN) 2017/2023	USD	800 000	800 000		%	99,302	794 416,00	1,12
1,75 % Kookmin Bank -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	575 000	575 000		%	91,652	526 999,00	0,74
2,75 % Korea Development Bank (MTN) 2017/2023	USD	2 500 000	2 500 000		%	99,373	2 484 325,00	3,50
3,875 % Korea International Bond (MTN) 2013/2023	USD	2 500 000	2 500 000		%	99,495	2 487 375,00	3,50
4,00 % KT Corp. -Reg- 2022/2025	USD	1 000 000	1 000 000		%	96,381	963 810,00	1,36
4,50 % LOTTE Property & Development Co., Ltd 2022/2025	USD	750 000	750 000		%	96,318	722 385,00	1,02
3,05 % Meituan -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	1 000 000			%	61,872	618 720,00	0,87
4,625 % Minejasa Capital BV -Reg- 2017/2030	USD	1 000 000			%	79,803	798 030,00	1,12
1,625 % MTR Corp., Ltd (MTN) 2020/2030	USD	1 000 000			%	78,888	788 880,00	1,11
3,552 % Muang Thai Life Assurance 2021/2037	USD	700 000	700 000		%	80,718	565 026,00	0,80
3,875 % NongHyup Bank -Reg- (MTN) 2018/2023	USD	2 500 000	2 500 000		%	99,192	2 479 800,00	3,49
4,125 % NWD MTN Ltd (MTN) 2019/2029	USD	750 000			%	71,07	533 025,00	0,75
4,25 % Oversea-Chinese Banking Corp., Ltd -Reg- (MTN) 2014/2024	USD	2 500 000	2 500 000		%	98,566	2 464 150,00	3,47
2,625 % QNB Finance Ltd (MTN) 2020/2025	USD	1 000 000	1 000 000		%	93,034	930 340,00	1,31
2,75 % REC Ltd (MTN) 2021/2027	USD	500 000			%	86,923	434 615,00	0,61
2,15 % SABIC Capital I BV (MTN) 2020/2030	USD	1 500 000			%	79,35	1 190 250,00	1,67
3,75 % Shinhan Bank Co., Ltd -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	700 000		800 000	%	89,739	628 173,00	0,88
3,25 % SingTel Group Treasury Pte Ltd (MTN) 2015/2025	USD	1 200 000	1 200 000		%	95,882	1 150 584,00	1,62
3,875 % SK Broadband Co., Ltd (MTN) 2018/2023	USD	800 000	800 000		%	99,153	793 224,00	1,12
1,50 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	700 000	700 000		%	86,659	606 613,00	0,85
4,875 % SURA Asset Management SA -Reg- (MTN) 2014/2024	USD	1 000 000	1 000 000		%	97,571	975 710,00	1,37
1,375 % TSMC Global Ltd -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	1 500 000	1 500 000		%	74,045	1 110 675,00	1,56
3,75 % United Overseas Bank Ltd -Reg- (MTN) 2019/2029 *	USD	1 000 000		500 000	%	96,988	969 880,00	1,36
0,00 % United States Treasury Bill 2022/2022	USD	7 000 000	7 000 000		%	99,891	6 992 358,94	9,84
5,445 % Woori Bank (MTN) 2019/2024 *	USD	2 500 000	2 500 000		%	99,802	2 495 050,00	3,51
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>61 001 418,34</b>	<b>85,84</b>

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties / pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dérivés</b>							
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)							
<b>Dérivés sur valeurs mobilières</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Warrants on securities</b>							
<b>Warrants sur actions</b>							
OAS SA WTS 21/01/2039 .....	Unité	365 867		BRL		0,00	0,00
<b>Dérivés sur devises</b>						<b>1 532 792,94</b>	<b>2,15</b>
Créances / dettes							
<b>Opérations de change à terme</b>							
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>							
<b>Positions ouvertes</b>							
CHF/USD 3,0 millions.....						76 904,59	0,11
EUR/USD 48,2 millions.....						1 456 261,05	2,05
SEK/USD 0,1 million.....						286,64	0,00
SGD/USD 0,1 million.....						611,73	0,00
<b>Positions clôturées</b>							
EUR/USD 0,3 million.....						-1 271,07	-0,01
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>7 537 713,87</b>	<b>10,61</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro .....	EUR	440 487				447 733,13	0,63
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Franc suisse .....	CHF	6 857				7 089,61	0,01
Dollar américain.....	USD					7 082 891,13	9,97
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>1 161 104,99</b>	<b>1,63</b>
Intérêts à recevoir .....						556 817,13	0,78
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges ...						37 118,43	0,05
Autres actifs .....						567 169,43	0,80
<b>Total des éléments d'actif **</b>						<b>71 234 301,21</b>	<b>100,24</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-169 405,72</b>	<b>-0,23</b>
Engagements découlant des coûts .....						-169 405,72	-0,23
<b>Total des engagements</b>						<b>-170 676,79</b>	<b>-0,24</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>71 063 624,42</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF FCH.....	CHF	98,38
Classe FCH.....	EUR	125,87
Classe LCH.....	EUR	117,97
Classe LDH.....	EUR	73,00
Classe NCH.....	EUR	112,53
Classe ND.....	EUR	96,16
Classe NDH.....	EUR	72,52
Classe NDQH.....	EUR	67,21
Classe PFCH.....	EUR	89,98
Classe PFDQH.....	EUR	65,11
Classe TFCH.....	EUR	85,08
Classe TFDH.....	EUR	69,81
Classe SEK LCH.....	SEK	981,33
Classe SGD LDMH.....	SGD	7,49
Classe USD FC.....	USD	156,03
Classe USD LC.....	USD	143,33
Classe USD LD.....	USD	76,03
Classe USD LDM.....	USD	80,05
Classe USD RC.....	USD	100,76
Classe USD TFC.....	USD	94,51

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF FCH.....	Unité	30 209,370
Classe FCH.....	Unité	93 019,441
Classe LCH.....	Unité	51 386,275
Classe LDH.....	Unité	220 430,232
Classe NCH.....	Unité	100 444,598
Classe ND.....	Unité	3 891,245
Classe NDH.....	Unité	15 065,354
Classe NDQH.....	Unité	16 872,000
Classe PFCH.....	Unité	6 607,000
Classe PFDQH.....	Unité	6 263,000
Classe TFCH.....	Unité	68,888
Classe TFDH.....	Unité	20,000
Classe SEK LCH.....	Unité	84,000
Classe SGD LDMH.....	Unité	4 706,000
Classe USD FC.....	Unité	1 403,675
Classe USD LC.....	Unité	17 244,436
Classe USD LD.....	Unité	67 304,045
Classe USD LDM.....	Unité	271,000
Classe USD RC.....	Unité	104 690,000
Classe USD TFC.....	Unité	24,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
JPM CEMBI Broad Diversified

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	0,000
Pourcentage maximal du risque potentiel.....	%	134,557
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	104,724

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 10 novembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, HSBC France, Morgan Stanley Europe SE, Société Générale et State Street Bank International GmbH.

### Taux de change (cotation au certain)

au 10 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)

Real brésilien .....	BRL	5,317550	= USD	1
Franc suisse .....	CHF	0,967200	= USD	1
Euro.....	EUR	0,983816	= USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

- \* Taux d'intérêt variable.
- \*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 10 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)

<b>I. Revenus</b>			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) .....	USD	3 848 705,37	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	USD	44 100,81	
3. Revenus des prêts de titres .....	USD	72 539,04	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> .....	USD	258,14	
5. Autres revenus .....	USD	1 023,48	
<b>Total des revenus .....</b>	<b>USD</b>	<b>3 966 626,84</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	USD	-1 327,04	
2. Commission de gestion .....	USD	-640 737,27	
<u>dont :</u>			
Commission de gestion de base .....	USD	-647 377,06	
Revenus découlant du plafond de charges .....	USD	37 087,96	
Commission d'administration .....	USD	-30 448,17	
3. Rémunération du dépositaire .....	USD	-3 039,26	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	USD	-41 115,23	
5. Taxe d'abonnement .....	USD	-29 256,56	
6. Autres dépenses .....	USD	-119 945,25	
<u>dont :</u>			
Rémunération liée aux résultats revenus des prêts .....	USD	-24 179,68	
Frais de distribution .....	USD	-57 868,68	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>2)</sup> .....	USD	-2 207,50	
autres .....	USD	-35 689,39	
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>USD</b>	<b>-835 420,61</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>USD</b>	<b>3 131 206,23</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	USD	-26 391 943,80	
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>USD</b>	<b>-26 391 943,80</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice partiel .....</b>	<b>USD</b>	<b>-23 260 737,57</b>	

<sup>1)</sup> Comprend essentiellement la régularisation positive des revenus à hauteur de 577,40 dollars américains.

<sup>2)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF FCH 0,66 % <sup>3)</sup>	Classe FCH 0,66 % <sup>3)</sup>
Classe LCH 1,14 % <sup>3)</sup>	Classe LDH 1,15 % <sup>3)</sup>
Classe NCH 1,51 % <sup>3)</sup>	Classe ND 1,49 % <sup>3)</sup>
Classe NDH 1,51 % <sup>3)</sup>	Classe NDQH 1,51 % <sup>3)</sup>
Classe PFCH 0,75 % <sup>3)</sup>	Classe PFDQH 0,87 % <sup>3)</sup>
Classe TFCH 0,65 % <sup>3)</sup>	Classe TFDH 0,63 % <sup>3)</sup>
Classe SEK LCH 1,16 % <sup>3)</sup>	Classe SGD LDMH 1,15 % <sup>3)</sup>
Classe USD FC 0,63 % <sup>3)</sup>	Classe USD LC 1,12 % <sup>3)</sup>
Classe USD LD 1,13 % <sup>3)</sup>	Classe USD LDM 1,13 % <sup>3)</sup>
Classe USD RC 0,16 % <sup>3)</sup>	Classe USD TFC 0,63 % <sup>3)</sup>
Classe USD TFD 0,58 % <sup>3)</sup>	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le compartiment (hors frais de transaction) en pourcentage du volume moyen du compartiment en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe CHF FCH 0,026 % <sup>3)</sup>	Classe FCH 0,024 % <sup>3)</sup>
Classe LCH 0,024 % <sup>3)</sup>	Classe LDH 0,025 % <sup>3)</sup>
Classe NCH 0,025 % <sup>3)</sup>	Classe ND 0,025 % <sup>3)</sup>
Classe NDH 0,025 % <sup>3)</sup>	Classe NDQH 0,025 % <sup>3)</sup>
Classe PFCH 0,023 % <sup>3)</sup>	Classe PFDQH 0,024 % <sup>3)</sup>
Classe TFCH 0,020 % <sup>3)</sup>	Classe TFDH 0,025 % <sup>3)</sup>
Classe SEK LCH 0,025 % <sup>3)</sup>	Classe SGD LDMH 0,025 % <sup>3)</sup>
Classe USD FC 0,024 % <sup>3)</sup>	Classe USD LC 0,025 % <sup>3)</sup>
Classe USD LD 0,026 % <sup>3)</sup>	Classe USD LDM 0,025 % <sup>3)</sup>
Classe USD RC 0,026 % <sup>3)</sup>	Classe USD TFC 0,026 % <sup>3)</sup>
Classe USD TFD 0,021 % <sup>3)</sup>	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

<sup>3)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 2 304,07 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds commun au début de l'exercice partiel .....</b>		<b>USD</b>	<b>121 117 949,70</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	USD	-1 375 835,89	
2. Décaissement (net) .....	USD	-22 248 243,50	
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	USD	-1 077 943,00	
4. Revenus ordinaires, nets .....	USD	3 131 206,23	
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	USD	-26 391 943,80	
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	USD	-2 091 565,32	
<b>II. Valeur de l'actif du fonds commun à la fin de l'exercice partiel .....</b>		<b>USD</b>	<b>71 063 624,42</b>

<sup>4)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 2 725,02 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) .....</b>		<b>USD</b>	<b>-26 391 943,80</b>
<u>sur :</u>			
Opérations sur valeurs mobilières .....	USD	-19 137 302,77	
Opérations de change (à terme) .....	USD	-8 113 554,30	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>5)</sup> .....	USD	858 913,27	

<sup>5)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe NDQ H

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,50
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,92
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,90
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,56

#### Classe PFDQH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,48
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,89
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,87
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,54

#### Classe SGD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 février 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 août 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	SGD	0,04

#### Classe USD LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	21 juin 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,34
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,34

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice (partiel)					
10 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation) . . . .	USD	71 063 624,42	Classe NDQH . . . . .	EUR	86,32
2021. . . . .	USD	121 117 949,70	Classe PFCH . . . . .	EUR	110,55
2020 . . . . .	USD	183 309 812,98	Classe PFDQH . . . . .	EUR	83,21
Valeur liquidative en fin d'exercice (partiel)					
10 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)					
Classe CHF FCH . . . . .	CHF	98,38	Classe USD FC . . . . .	USD	188,05
Classe FCH . . . . .	EUR	125,87	Classe USD LC . . . . .	USD	173,62
Classe LCH . . . . .	EUR	117,97	Classe USD LD . . . . .	USD	95,52
Classe LDH . . . . .	EUR	73,00	Classe USD LDM . . . . .	USD	100,71
Classe NCH . . . . .	EUR	112,53	Classe USD RC . . . . .	USD	120,85
Classe ND . . . . .	EUR	96,16	Classe USD TFC . . . . .	USD	113,93
Classe NDH . . . . .	EUR	72,52	Classe USD TFD . . . . .	USD	97,48
Classe NDQH . . . . .	EUR	67,21	Classe CHF FCH . . . . .	CHF	121,33
Classe PFCH . . . . .	EUR	89,98	Classe FCH . . . . .	EUR	154,57
Classe PFDQH . . . . .	EUR	65,11	Classe LCH . . . . .	EUR	146,41
Classe TFCH . . . . .	EUR	85,08	Classe LDH . . . . .	EUR	97,23
Classe TFDH . . . . .	EUR	69,81	Classe NCH . . . . .	EUR	140,70
Classe SEK LCH . . . . .	SEK	981,33	Classe ND . . . . .	EUR	103,05
Classe SGD LDMH . . . . .	SGD	7,49	Classe NDH . . . . .	EUR	96,60
Classe USD FC . . . . .	USD	156,03	Classe NDQH . . . . .	EUR	90,27
Classe USD LC . . . . .	USD	143,33	Classe PFCH . . . . .	EUR	111,96
Classe USD LD . . . . .	USD	76,03	Classe PFDQH . . . . .	EUR	86,76
Classe USD LDM . . . . .	USD	80,05	Classe TFCH . . . . .	EUR	104,76
Classe USD RC . . . . .	USD	100,76	Classe TFDH . . . . .	EUR	93,06
Classe USD TFC . . . . .	USD	94,51	Classe SEK LCH . . . . .	SEK	1 208,00
Classe USD TFD . . . . .	USD	-	Classe SGD LDMH . . . . .	SGD	10,01
2021			Classe USD FC . . . . .	USD	186,82
Classe CHF FCH . . . . .	CHF	120,83	Classe USD LC . . . . .	USD	173,42
Classe FCH . . . . .	EUR	154,27	Classe USD LD . . . . .	USD	98,84
Classe LCH . . . . .	EUR	145,27	Classe USD LDM . . . . .	USD	104,75
Classe LDH . . . . .	EUR	93,43	Classe USD RC . . . . .	USD	119,42
Classe NCH . . . . .	EUR	139,11	Classe USD TFC . . . . .	USD	113,18
Classe ND . . . . .	EUR	108,12	Classe USD TFD . . . . .	USD	100,86
Classe NDH . . . . .	EUR	92,74			

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,63 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 4 544 937,17 dollars américains.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

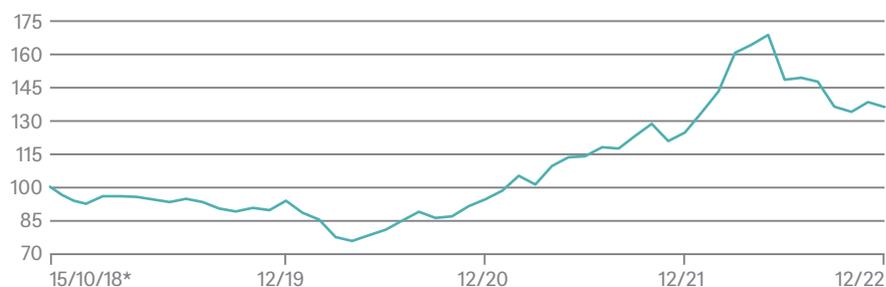
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest Enhanced Commodity Strategy consiste à réaliser une plus-value à long terme supérieure à celle de l'indice de référence Bloomberg Commodity Index Total Return en investissant à l'échelle internationale sur les marchés des matières premières. À cette fin, l'actif du compartiment est investi principalement dans des placements liés aux matières premières dans un large éventail de secteurs de matières premières, notamment l'agriculture, l'industrie, les métaux précieux et l'énergie. En outre, le compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés qui peuvent également avoir pour sous-jacents des indices de matières premières. Jusqu'à 100 % des actifs du compartiment peuvent être investis dans des placements à taux fixe. Les titres de créance ne présentant pas la notation « Investment Grade » ne peuvent représenter plus de 10 % des actifs du compartiment.

Au cours de la période sous revue allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Enhanced Commodity Strategy a enregistré une plus-value de 9,4 % par action (classe d'actions USD TFC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le Bloomberg Commodity Index Total Return, a pour sa part enregistré une hausse de

### DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest Enhanced Commodity Strategy (classe d'actions USD TFC) \* lancée le 15 octobre 2018 = 100

Informations basées sur USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe USD TFC	LU1881477555	9,4 %	45,5 %	36,2 %
Classe USD IC	LU1881477399	9,6 %	46,2 %	39,8 %
Classe USD LC	LU1881477472	8,9 %	43,6 %	44,8 %
Classe CHF IC <sup>2)</sup>	LU1881476581	10,6 %	39,1 %	33,8 %
Classe CHF LC <sup>2)</sup>	LU1881476664	10,0 %	36,7 %	30,8 %
Classe IC <sup>3)</sup>	LU1881476821	16,2 %	53,2 %	54,7 %
Classe LC <sup>3)</sup>	LU1881477043	15,5 %	50,5 %	51,4 %
Classe LCH <sup>3)</sup>	LU1956017716	6,7 %	37,2 %	30,6 %
Classe TFCH <sup>3)</sup>	LU1956017807	6,9 %	38,5 %	32,2 %
Classe JPY JC <sup>4)</sup>	LU1877301470	25,3 %	76,4 %	60,3 %
Classe JPY JCH (P) <sup>4)</sup>	LU1877301553	7,3 %	41,4 %	28,1 %
Classe SGD LC <sup>5)</sup>	LU1881477126	8,0 %	42,8 %	42,4 %
Bloomberg-Commodity-Index Total Return		15,8 %	42,1 %	36,2 %

<sup>1)</sup> Classes JPY JC, JPY JCH (P), USD IC et USD TFC lancées le 15 octobre 2018 / classes LCH et TFCH lancées le 15 mars 2019 / classes CHF IC, CHF LC, IC, LC, SGD LC et USD LC lancées le 7 mai 2019

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en euro

<sup>4)</sup> en JPY

<sup>5)</sup> en SGD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

15,8 % (respectivement en dollar américain) sur la même période.

### Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a investi dans des Total Return Swaps assujettis à différents indices de matières

premières pour générer un engagement dans les matières premières.

Après la solide performance réalisée en 2021, la classe d'actifs dans les matières premières a à nouveau fortement progressé en

2022. 2022 a marqué la bonne performance des valeurs des matières premières, contrairement aux actions et aux placements à taux fixe qui ont tous deux subi de nettes corrections. Les prix du pétrole et du gaz ont considérablement augmenté. Le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a mis en évidence le rôle de la Russie en tant qu'important fournisseur d'énergie. La hausse initiale des prix a reflété la suppression immédiate de l'approvisionnement provenant de la Russie qui a été prise en compte par les marchés. Depuis le niveau record atteint en juin, les prix de l'énergie n'ont cessé de reculer. Les livraisons de pétrole sont restées globalement stables, la destination des livraisons russes s'étant déplacée de l'Europe vers l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique. Les livraisons de gaz russe via le gazoduc Nordstream 1 ont complètement cessé. L'Europe a su toutefois trouver une solution de remplacement en s'approvisionnant auprès de la Norvège et en passant par l'Asie et les États-Unis pour les livraisons de GNL. Le climat plus chaud et la baisse de la demande en Chine suite à la conjoncture moins favorable ont facilité la transition.

En tant que principal acheteur de nombreuses matières premières, la Chine a joué un rôle majeur dans la détermination des prix des matières premières. La guerre entre la Russie et l'Ukraine a été le facteur déterminant au cours du premier semestre 2022. Les prix des matières premières ont été dominés en particulier par la conjoncture chinoise au cours du deuxième semestre. Le gou-

vernement chinois avait entamé l'année 2021 en réduisant l'offre de crédit et en durcissant les réglementations applicables aux entreprises afin de contrôler les grandes sociétés de capitaux. Il en a résulté un net ralentissement de la croissance. Le gouvernement chinois avait certes mis à nouveau l'accent sur la croissance économique début 2022, mais le nombre croissant d'infections liées au coronavirus dû à la politique du « zéro COVID » a provoqué de nouveaux confinements dans tout le pays. Les conséquences économiques ont été considérables. Le changement de cap des banques centrales afin de juguler l'inflation a été un autre facteur déterminant pour les perspectives en matière de demande. La Réserve fédérale américaine (Fed) considérait encore comme temporaire la hausse de l'inflation globale provoquée par celle des prix de l'énergie en début d'année. En juin 2022, il était clair que l'inflation des prix des matières premières s'était étendue à tous les produits et services. De ce fait, l'inflation structurelle est restée élevée. La Réserve fédérale américaine (Fed) a réagi rapidement et avec détermination par plusieurs hausses de 75 points de base et a décidé de poursuivre sa politique de relèvement des taux jusqu'en 2023. Les banques centrales d'autres pays ont dû également relever les taux d'intérêt afin de lutter contre l'inflation. Les acteurs du marché s'attendaient donc à un recul de la demande en matières premières, si bien que les prix des matières premières ont perdu une grande partie des bénéfices réalisés au cours du premier semestre.

Vers la fin de l'année 2022, le gouvernement chinois a décidé de changer de cap pour amorcer la reprise économique. Par ailleurs, de nombreux investisseurs sont partis du principe que la Chine devait prendre de nouvelles mesures de relance budgétaire, compte tenu des objectifs de croissance ambitieux fixés par le gouvernement pour 2023, afin de relancer la croissance économique. Au cours du quatrième trimestre, les prix des métaux de base ont fortement augmenté et progressé de plus de 20 %.

Les stratégies fondamentales de l'équipe de gestion du portefeuille ont donné des résultats mitigés en 2022. La stratégie de rendement optimal a donné des résultats moins bons que ceux prévus, car il restait des positions à plus longue échéance au premier semestre. Les contrats à plus brève échéance ont le plus tiré parti de la forte hausse des matières premières, si bien que la stratégie de rendement optimal a eu un impact négatif sur la performance du compartiment.

La stratégie de l'ajustement bêta s'est avérée positive. La surpondération du bêta à plus de 100 % a été également positive pour le compartiment. La stratégie a été particulièrement efficace au cours du premier trimestre.

La stratégie de valeur relative a également contribué positivement au résultat de placement. Il en a été de même pour la surpondération du fioul au cours des premiers mois de l'année. Vers la fin de l'année, la position est passée à une surpondération de l'or et de l'aluminium qui a réalisé

une bonne performance, la reprise économique de la Chine et la fin éventuelle du durcissement de la politique monétaire de la Fed étant revenues au centre de l'attention du marché.

Les opérations de couverture stratégiques ont eu un impact négatif. La surpondération stratégique du gaz et la sous-pondération de produits pétroliers raffinés se sont avérées défavorables. L'équipe de gestion du portefeuille s'était attendue à un renchérissement du prix du gaz du fait de la réduction des livraisons provenant de Russie, mais la hausse de l'offre de gaz et la douceur de l'hiver ont fait chuter le prix.

Enfin, les titres à taux fixe détenus comme couverture ont moins évolué que la position de l'indice de référence sur les T-Bills à 3 mois. Compte tenu de la forte hausse des taux d'intérêt à court terme, le compartiment a encore présenté une duration plus longue que celle des T-Bills, malgré la réduction de celle-ci. Par ailleurs, les spreads de crédit se sont élargis parallèlement à l'évolution du marché des actions, ce qui a également pénalisé la performance des placements à taux fixe détenus comme couverture.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

# Comptes annuels

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	86 800 709,80	52,24
Administrations centrales	58 409 640,47	35,15
Administrations régionales	4 750 672,00	2,86
<b>Total des obligations</b>	<b>149 961 022,27</b>	<b>90,25</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>547 204,48</b>	<b>0,33</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>15 215 521,35</b>	<b>9,16</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>870 442,64</b>	<b>0,52</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>2 397,41</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-321 149,94</b>	<b>-0,19</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-114 357,71</b>	<b>-0,07</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>166 161 080,50</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						<b>149 961 022,27</b>	<b>90,25</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
2,50 % Abu Dhabi Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	630 000			95,714	602 998,20	0,36
3,00 % African Development Bank (MTN) 2018/2023	USD	3 000 000			98,707	2 961 210,00	1,78
0,25 % Asian Infrastructure Investment Bank 2020/2023	USD	2 000 000			96,68	1 933 600,00	1,16
4,25 % Banco de Credito del Peru SA -Reg- (MTN) 2013/2023	USD	1 000 000			99,65	996 500,00	0,60
2,70 % Banco Santander Chile -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	236 000			95,089	224 410,04	0,13
3,125 % Banco Santander SA (MTN) 2017/2023	USD	400 000			99,754	399 016,00	0,24
3,496 % Banco Santander SA 2022/2025	USD	2 000 000	2 000 000		96,44	1 928 800,00	1,16
3,00 % Bancolumbia SA (MTN) 2020/2025	USD	545 000			94,957	517 515,65	0,31
0,25 % Bank of England Euro Note -Reg- 2021/2024	USD	3 000 000			94,923	2 847 690,00	1,71
2,15 % Bank of Montreal (MTN) 2022/2024	USD	2 000 000	2 000 000		96,709	1 934 180,00	1,16
1,95 % Bank of Nova Scotia 2020/2023	USD	1 000 000			99,86	998 600,00	0,60
3,50 % Black Sea Trade & Development Bank (MTN) 2019/2024	USD	500 000			92,031	460 155,00	0,28
3,00 % BNG Bank NV -144A- (MTN) 2018/2023	USD	2 000 000	2 000 000		98,641	1 972 820,00	1,19
2,875 % Canada Government International Bond 2022/2025 USD	USD	3 000 000	3 000 000		96,656	2 899 680,00	1,74
2,25 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2020/2025	USD	384 000			94,426	362 595,84	0,22
3,90 % Capital One Financial Corp. (MTN) 2019/2024	USD	1 400 000			98,721	1 382 094,00	0,83
3,50 % Celanese US Holdings LLC (MTN) 2019/2024	USD	400 000			96,617	386 468,00	0,23
0,65 % Corebridge Global Funding -Reg- 2021/2024	USD	1 000 000			93,463	934 630,00	0,56
2,375 % Corp. Andina de Fomento 2020/2023	USD	500 000			98,96	494 800,00	0,30
0,25 % Council Of Europe Development Bank 2020/2023	USD	2 000 000			96,442	1 928 840,00	1,16
1,00 % Credit Suisse AG/New York NY 2020/2023	USD	500 000			97,927	489 635,00	0,29
0,25 % European Bank for Reconstruction & Development (MTN) 2020/2023	USD	2 000 000	2 000 000		97,655	1 953 100,00	1,18
3,125 % European Investment Bank (MTN) 2018/2023	USD	2 000 000	2 000 000		98,471	1 969 420,00	1,18
0,50 % Federal Home Loan Banks 2021/2023	USD	3 330 000			96,401	3 210 153,30	1,93
2,125 % Federal Home Loan Banks 2022/2024	USD	3 500 000	3 500 000		97,135	3 399 725,00	2,05
2,75 % Federal Home Loan Banks 2022/2024	USD	2 670 000	2 670 000		97,215	2 595 640,50	1,56
0,25 % Federal National Mortgage Association 2020/2023	USD	2 000 000			98,291	1 965 820,00	1,18
2,75 % FMS Wertmanagement (MTN) 2019/2024	USD	4 000 000			97,882	3 915 280,00	2,36
5,10 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2019/2024 USD	USD	1 500 000	1 500 000		99,735	1 496 025,00	0,90
1,70 % General Motors Financial Co., Inc. 2020/2023	USD	767 000	767 000		97,944	751 230,48	0,45
1,50 % Global Payments, Inc. 2021/2024	USD	360 000			93,279	335 804,40	0,20
3,60 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2016/2023	USD	1 000 000			99,535	995 350,00	0,60
2,999 % HSBC Holdings PLC 2022/2026 *	USD	2 000 000	2 000 000		94,138	1 882 760,00	1,13
3,55 % ING Groep NV (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000	1 500 000		97,838	1 956 760,00	1,18
3,00 % Inter-American Development Bank (MTN) 2013/2023	USD	3 000 000	3 000 000		98,594	2 957 820,00	1,78
2,625 % Inter-American Development Bank (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000	2 000 000		97,787	1 955 740,00	1,18
3,00 % International Bank for Reconstruction & Development (MTN) 2018/2023	USD	2 000 000	2 000 000		98,646	1 972 920,00	1,19
3,829 % International Bank for Reconstruction & Development (MTN) 2021/2023 *	USD	2 000 000			100,004	2 000 080,00	1,20
2,875 % International Finance Corp. (MTN) 2018/2023	USD	3 000 000	3 000 000		98,894	2 966 820,00	1,79
0,375 % Japan Bank for International Cooperation 2020/2023	USD	2 000 000			96,846	1 936 920,00	1,17
0,45 % John Deere Capital Corp. (MTN) 2021/2024	USD	2 425 000			95,637	2 319 197,25	1,40
2,70 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2016/2023	USD	2 000 000	2 000 000		99,179	1 983 580,00	1,19
2,875 % Kommuninvest I Sverige AB -Reg- 2022/2024	USD	800 000	800 000		97,239	777 912,00	0,47
2,438 % Lloyds Banking Group PLC (MTN) 2020/2026 *	USD	240 000			93,042	223 300,80	0,13
2,90 % Merck & Co., Inc. (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000	2 000 000		97,848	1 956 960,00	1,18
0,70 % Met Tower Global Funding -Reg- 2021/2024	USD	2 000 000			94,553	1 891 060,00	1,14
3,761 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2018/2023	USD	1 500 000	1 000 000		99,296	1 489 440,00	0,90
3,62 % Morgan Stanley 2022/2025 *	USD	2 000 000	2 000 000		97,714	1 954 280,00	1,18
3,479 % NatWest Markets PLC 2022/2025	USD	2 000 000	2 000 000		95,931	1 918 620,00	1,15
3,15 % New York Life Global Funding -Reg- 2022/2024	USD	1 290 000	1 290 000		97,366	1 256 021,40	0,76
2,94 % NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 2022/2024	USD	2 000 000	2 000 000		97,447	1 948 940,00	1,17
3,75 % Nordea Bank Abp -Reg- (MTN) 2018/2023	USD	2 000 000			99,054	1 981 080,00	1,19
3,15 % PACCAR Financial Corp. (MTN) 2022/2024	USD	2 000 000	2 000 000		97,761	1 955 220,00	1,18
0,30 % Private Export Funding Corp. -Reg- 2021/2023	USD	3 000 000			98,641	2 959 230,00	1,78
3,40 % Province of Ontario Canada (MTN) 2018/2023	USD	2 000 000	2 000 000		98,864	1 977 280,00	1,19
2,625 % Province of Quebec Canada (MTN) 2013/2023	USD	2 000 000			99,774	1 995 480,00	1,20
3,875 % Qatar Government International Bond -144A- (MTN) 2018/2023	USD	2 000 000			99,611	1 992 220,00	1,20
4,155 % Simon Property Group LP 2022/2024 *	USD	1 600 000	1 600 000		99,267	1 588 272,00	0,96
3,70 % Skandinaviska Enskilda Banken AB 2022/2025	USD	2 000 000	2 000 000		96,908	1 938 160,00	1,17
4,351 % Societe Generale SA -Reg- 2022/2025	USD	1 500 000	1 500 000		97,862	1 467 930,00	0,88
3,885 % Standard Chartered PLC -Reg- (MTN) 2018/2024 *	USD	2 000 000	2 000 000		99,589	1 991 780,00	1,20
4,746 % Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd -Reg- 2021/2024 *	USD	1 320 000			99,313	1 310 931,60	0,79
2,375 % Temasek Financial I Ltd -Reg- 2012/2023	USD	500 000			99,89	499 450,00	0,30
4,46 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2021/2023 *	USD	2 000 000			99,818	1 996 360,00	1,20
2,50 % Toyota Motor Credit Corp. 2022/2024	USD	1 040 000	1 040 000		97,127	1 010 120,80	0,61
3,20 % Truist Bank (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000	2 000 000		97,766	1 955 320,00	1,18
0,375 % United States Treasury Inflation Indexed Bonds (MTN) 2013/2023	USD	2 560 800	185 540	1140	98,816	2 530 490,52	1,52

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
1,75 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2013/2023	USD	3 000 000			%	98,928	2 967 828,36	1,79
1,50 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2016/2023	USD	4 000 000	4 000 000		%	99,258	3 970 334,36	2,39
1,625 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2016/2023	USD	3 000 000			%	99,056	2 971 689,69	1,79
2,75 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2018/2023	USD	2 000 000			%	99,439	1 988 782,90	1,20
2,875 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2018/2023	USD	4 000 000	4 000 000		%	98,418	3 936 718,76	2,37
0,125 % United States Treasury Note/Bond 2020/2023	USD	3 000 000			%	95,855	2 875 664,07	1,73
0,125 % United States Treasury Note/Bond 2020/2022	USD	3 000 000	3 000 000		%	99,99	2 999 700,66	1,80
0,125 % United States Treasury Note/Bond 2021/2023	USD	2 000 000			%	99,688	1 993 750,00	1,20
0,125 % United States Treasury Note/Bond 2021/2023	USD	5 000 000	5 000 000		%	99,295	4 964 764,15	2,99
0,375 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024	USD	4 000 000	4 000 000		%	94,656	3 786 250,00	2,28
0,60 % VMware, Inc. 2021/2023	USD	1 710 000	1 000 000		%	97,229	1 662 615,90	1,00
2,00 % Westpac Banking Corp. 2020/2023	USD	1 128 000	1 000 000		%	99,938	1 127 300,64	0,68
2,95 % Xilinx, Inc. (MTN) 2017/2024	USD	1 000 000			%	97,338	973 380,00	0,59
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>149 961 022,27</b>	<b>90,25</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>2 033 616,47</b>	<b>1,22</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/USD 0,5 million							10 536,72	0,01
JPY/USD 5 504,6 millions							1 916 558,61	1,15
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/USD 0,1 million							606,08	0,00
JPY/USD 725,6 millions							105 915,06	0,06
<b>Swaps</b>							<b>-1 486 411,99</b>	<b>-0,89</b>
Créances / dettes								
<b>Commodity Swaps</b>								
French Republic Government Bond OAT / 0 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	122 882	122 881				749 432,49	0,45
French Republic Government Bond OAT / 0 004 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	170 428	170 427				404 538,96	0,25
French Republic Government Bond OAT / 0 004 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	110 511	110 510				-37 253,14	-0,02
French Republic Government Bond OAT / 0 004 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	176 091	176 091				-250 877,17	-0,15
French Republic Government Bond OAT / 0 006 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	139 454	139 454				-481 884,11	-0,29
French Republic Government Bond OAT / 0 009 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	325 182	325 182				86 596,49	0,05
French Republic Government Bond OAT / 0 011 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	99 519	99 518				-3 304,59	0,00
French Republic Government Bond OAT / 0 011 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	137 053	137 053				520 624,02	0,31
French Republic Government Bond OAT / 0 09 % 23/01/2023 (OTC) (JP)	Unité	507 076	521 916	14 840			-964 812,09	-0,58
French Republic Government Bond OAT / 0 09 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	521 916	521 916				-993 049,76	-0,60
French Republic Government Bond OAT / 0 12 % 23/01/2023 (OTC) (JP)	Unité	53 452	53 452				-185 184,11	-0,11
French Republic Government Bond OAT / 0 16 % 23/01/2023 (OTC) (JP)	Unité	50 611	50 611				-220 574,58	-0,13
French Republic Government Bond OAT / 0 31 % 23/01/2023 (OTC) (GS)	Unité	46 653	46 652				-110 664,40	-0,07

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>15 215 521,35</b>	<b>9,16</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro .....	EUR	57 408				61 366,43	0,04
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Yen .....	JPY	2 222 998				16 864,53	0,01
Franç suisse .....	CHF	12 032				13 043,17	0,01
Dollar de Singapour .....	SGD	16 149				12 051,67	0,01
Dollar américain .....	USD					15 112 195,55	9,09
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>870 442,64</b>	<b>0,52</b>
Intérêts à recevoir .....						804 871,37	0,48
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges .....						60,49	0,00
Autres actifs .....						65 510,78	0,04
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>2 397,41</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>						<b>169 844 192,10</b>	<b>102,21</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-321 149,94</b>	<b>-0,19</b>
Engagements découlant des coûts .....						-321 149,94	-0,19
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-114 357,71</b>	<b>-0,07</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-3 683 111,60</b>	<b>-2,21</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>166 161 080,50</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF IC .....	CHF	134,07
Classe CHF LC .....	CHF	131,03
Classe IC .....	EUR	154,59
Classe LC .....	EUR	151,29
Classe LCH .....	EUR	130,62
Classe TFCH .....	EUR	132,20
Classe JPY JC .....	JPY	16 029,00
Classe JPY JCH (P) .....	JPY	12 814,00
Classe SGD LC .....	SGD	14,25
Classe USD IC .....	USD	139,77
Classe USD LC .....	USD	144,58
Classe USD TFC .....	USD	136,21
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF IC .....	Unité	913,014
Classe CHF LC .....	Unité	12 236,086
Classe IC .....	Unité	2 434,838
Classe LC .....	Unité	376 688,242
Classe LCH .....	Unité	1 258,822
Classe TFCH .....	Unité	2 256,000
Classe JPY JC .....	Unité	464 252,000
Classe JPY JCH (P) .....	Unité	417 976,000
Classe SGD LC .....	Unité	1 574,424
Classe USD IC .....	Unité	156,600
Classe USD LC .....	Unité	31 563,436
Classe USD TFC .....	Unité	5 757,389

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
Bloomberg Commodity Index Total Return

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	82,263
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	131,050
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	106,137

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 2,5, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 369 912 292,28 dollars américains. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

<b>Montant total des garanties apportées par des tiers liées à des produits dérivés</b>	<b>EUR</b>	<b>515 662,42</b>
dont :		
Avoirs bancaires	EUR	515 662,42

### Abréviations propres aux marchés

**Parties contractantes des produits dérivés** (à l'exception des opérations de change à terme)

JP = J.P. Morgan SE

GS = Goldman Sachs Bank Europe SE

**Parties contractantes des opérations de change à terme**

Barclays Bank Ireland PLC, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, J.P. Morgan SE, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse	CHF	0,922450	=	USD	1
Euro	EUR	0,935497	=	USD	1
Yen	JPY	131,815000	=	USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,339950	=	USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

\* Taux d'intérêt variable.

\*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	USD 2 422 305,72
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	USD 183 213,30
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	USD 878,58
4. Autres revenus . . . . .	USD 127,22
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>USD 2 606 524,82</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	USD -580,34
2. Commission de gestion . . . . .	USD -1 699 317,41
dont :	
Commission de gestion de base USD	-1 677 442,92
Commission d'administration . . . . . USD	-21 874,49
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD -5 468,62
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD -24 657,48
5. Taxe d'abonnement . . . . .	USD -48 340,68
6. Autres dépenses . . . . .	USD -61 259,53
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>USD -1 839 624,06</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>USD 766 900,76</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD 14 617 368,16
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>USD 14 617 368,16</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD 15 384 268,92</b>

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur 3 106,25 dollar américain.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF IC 0,71 % par an,	Classe CHF LC 1,30 % par an,
Classe IC 0,71 % par an,	Classe LC 1,30 % par an,
Classe LCH 1,33 % par an,	Classe TFCH 0,89 % par an,
Classe JPY JC 0,81 % par an,	Classe JPY JCH (P) 0,84 % par an,
Classe SGD LC 1,29 % par an,	Classe USD IC 0,70 % par an,
Classe USD LC 1,29 % par an,	Classe USD TFC 0,85 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 2 470,78 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD 131 496 486,96</b>
1. Encaissement (net) . . . . .	USD 36 603 439,44
2. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD -8 971 960,83
3. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD 766 900,76
4. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD 14 617 368,16
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD -8 351 153,99
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>USD 166 161 080,50</b>

## Composition des plus-values / moins-values 2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .		USD	14 617 368,16
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD	-237 503,62	
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD	-10 930 147,05	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>2)</sup> . . . . .	USD	25 785 018,83	

<sup>2)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## Précisions concernant l'affectation des résultats \*

### Classe CHF IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe CHF LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe JPY JC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe JPY JCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe SGD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2022	.....	USD	166 161 080,50	
2021	.....	USD	131 496 486,96	
2020	.....	USD	80 327 442,43	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2022	Classe CHF IC .....	CHF	134,07	
	Classe CHF LC .....	CHF	131,03	
	Classe IC .....	EUR	154,59	
	Classe LC .....	EUR	151,29	
	Classe LCH .....	EUR	130,62	
	Classe TFCH .....	EUR	132,20	
	Classe JPY JC .....	JPY	16 029,00	
	Classe JPY JCH (P) .....	JPY	12 814,00	
	Classe SGD LC .....	SGD	14,25	
	Classe USD IC .....	USD	139,77	
	Classe USD LC .....	USD	144,58	
	Classe USD TFC .....	USD	136,21	
	2021	Classe CHF IC .....	CHF	121,21
		Classe CHF LC .....	CHF	119,16
Classe IC .....		EUR	133,08	
Classe LC .....		EUR	131,02	
Classe LCH .....		EUR	122,43	
Classe TFCH .....		EUR	123,62	
Classe JPY JC .....		JPY	12 788,00	
Classe JPY JCH (P) .....		JPY	11 944,00	
Classe SGD LC .....		SGD	13,20	
Classe USD IC .....		USD	127,58	
Classe USD LC .....		USD	132,75	
Classe USD TFC .....		USD	124,52	
2020		Classe CHF IC .....	CHF	88,52
		Classe CHF LC .....	CHF	87,54
	Classe IC .....	EUR	92,74	
	Classe LC .....	EUR	91,85	
	Classe LCH .....	EUR	93,98	
	Classe TFCH .....	EUR	94,64	
	Classe JPY JC .....	JPY	8 665,00	
	Classe JPY JCH (P) .....	JPY	9 052,00	
	Classe SGD LC .....	SGD	9,83	
	Classe USD IC .....	USD	96,45	
	Classe USD LC .....	USD	100,96	
	Classe USD TFC .....	USD	94,32	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

# Rapport annuel

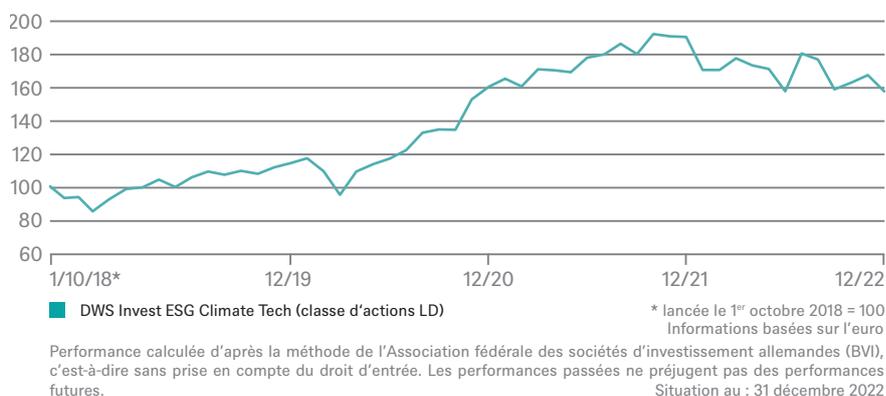
## DWS Invest ESG Climate Tech

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Climate Tech investit principalement dans des actions, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des bons de souscription sur actions de sociétés actives essentiellement dans des secteurs d'activité susceptibles de limiter ou de réduire le changement climatique et ses effets. L'accent est mis en particulier sur les entreprises qui proposent des produits, des services et des solutions contribuant à la réduction des émissions par la production d'énergies propres et au transfert efficace de l'énergie ou à l'augmentation de l'efficacité énergétique, mais aussi sur les entreprises s'impliquant dans des domaines tels que la santé, l'eau et l'agriculture, la prévention des catastrophes et la gestion des crises pour affronter les conséquences du changement climatique. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 17,3 % par action (classe d'actions LD, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### DWS Invest ESG Climate Tech Performance depuis le lancement



### DWS Invest ESG Climate Tech Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LD	LU1863261647	-17,3 %	38,2 %	57,6 %
Classe FC	LU1863264070	-16,6 %	41,4 %	63,8 %
Classe IC	LU2437447688	-	-	-5,6 %
Classe LC	LU1863264153	-17,3 %	38,2 %	58,4 %
Classe NC	LU1914384182	-17,7 %	36,2 %	72,1 %
Classe PFC	LU2066748570	-18,3 %	-	27,7 %
Classe TFC	LU1863261720	-16,6 %	41,4 %	62,9 %
Classe TFD	LU1885667318	-16,6 %	41,4 %	59,1 %
Classe XC	LU1863261993	-16,3 %	43,2 %	66,0 %
Classe GBP D RD <sup>2)</sup>	LU2380221429	-12,0 %	-	-10,5 %
Classe JPY FC <sup>3)</sup>	LU2321750015	-10,0 %	-	1,0 %
Classe USD FC <sup>4)</sup>	LU1885667409	-21,3 %	34,9 %	50,9 %
Classe USD LC <sup>4)</sup>	LU1885667581	-22,0 %	31,9 %	46,5 %
Classe USD LCH (P) <sup>4)</sup>	LU2324798417	-18,1 %	-	-11,7 %
Classe USD TFC <sup>4)</sup>	LU1885667664	-21,4 %	34,8 %	50,7 %
Classe USD TFCH (P) <sup>4)</sup>	LU2324798508	-17,5 %	-	-10,5 %

<sup>1)</sup> Classes FC, LC, LD, TFC et XC lancées le 1<sup>er</sup> octobre 2018 / classe NC lancée le 14 décembre 2018 / classes TFD, USD FC, USD LC et USD TFC lancées le 9 avril 2019 / classe PFC lancée le 7 février 2020 / classes JPY FC, USD LCH (P) et USD TFCH (P) lancées le 15 avril 2021 / classe GBP D RD lancée le 15 septembre 2021 / classe IC lancée le 15 février 2022

<sup>2)</sup> en GBP

<sup>3)</sup> en JPY

<sup>4)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé, la stratégie à long terme de sélection des entreprises a été poursuivie

avec une analyse fondamentale approfondie des différentes actions. L'accent a été mis principalement sur les entreprises dont les produits ou services

contribuent de manière significative à la décarbonation du mix énergétique et au découplage de la consommation d'énergie de la croissance économique mondiale, c'est-à-dire qui présentent une grande « pureté thématique »\*\*, mais aussi sur les entreprises qui proposent des solutions pour faire face aux dommages irréversibles consécutifs au changement climatique, qui se produisent déjà actuellement. En règle générale, une attention particulière a été accordée à la qualité et à la durabilité du modèle d'entreprise, à la qualité du management, au potentiel de croissance organique, à la solidité du bilan et surtout à la valorisation de toute entreprise.

Cette priorité thématique et la composition équilibrée du portefeuille ont abouti, au cours de la période sous revue, à une performance du portefeuille un peu plus faible par rapport au marché global des actions. Outre une hausse de l'inflation et un durcissement de la politique monétaire plus stricte, les facteurs suivants ont été déterminants pour la performance du portefeuille :

- 1) Solide performance dans le secteur de la santé (sous-pondération structurelle dans le fonds en l'absence de pertinence thématique) et actions énergétiques du secteur du pétrole et du gaz qui sont exclues de l'univers de placement.
- 2) Les entreprises du solaire et les compagnies d'électricité des secteurs des technologies de l'information et de l'industrie se sont remises en partie des

lourdes pertes subies au cours de l'année précédente.

- 3) En début d'année, la pression s'est accrue de façon disproportionnée sur les énergies renouvelables dans le secteur des services aux collectivités en raison de la hausse des taux d'intérêt ; des mesures réglementaires favorables ont permis un développement plus rapide des deux côtés de l'Atlantique.

Après un début d'année atone, la lente performance s'est poursuivie sur fond de forte volatilité au cours de la période sous revue, les marchés des actions continuant d'être dominés par l'évolution macroéconomique. Compte tenu de l'inflation historiquement élevée, les banques centrales ont durci leur politique monétaire. La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé plusieurs hausses de taux d'intérêt et a relevé massivement ces derniers au cours de la période sous revue. La BCE a suivi la même approche et relevé également les taux d'intérêt. L'inflation restant résolument élevée tant aux États-Unis qu'en Europe, les banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique ont poursuivi leur politique monétaire stricte. Les perspectives de hausses supplémentaires des taux d'intérêt ont fait craindre un net ralentissement économique (c'est-à-dire une récession aux États-Unis et en Europe) dû à une éventuelle baisse de la consommation. Les valorisations des actions ont par conséquent subi de fortes pressions. Alors que les pénuries mondiales d'approvisionnement dues à la politique stricte de la Chine concernant la pandémie de

COVID-19 faisaient lentement, mais sûrement, moins les gros titres, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine restait très présent. Les incertitudes persistantes concernant l'approvisionnement en énergie en Europe ont également eu un impact négatif, aucune amélioration de la situation géopolitique n'étant en vue. Du fait des nouvelles mesures budgétaires annoncées par le gouvernement, les marchés des devises et des crédits au Royaume-Uni ont contribué à accroître la volatilité sur les marchés.

Au cours de l'exercice, les différences régionales ont été aussi nombreuses que les différences sectorielles. Aux États-Unis, des taux de perte à deux chiffres ont été enregistrés. En Europe, les marchés des actions ont terminé l'année en baisse. Toutefois, l'affaiblissement de l'euro a réduit les pertes. En Asie, les marchés ont clôturé également en baisse. Sur les marchés internationaux des actions (par rapport à l'indice de référence MSCI ACWI), seul le secteur de l'énergie a enregistré de nets bénéfices, tandis que tous les autres secteurs ont terminé l'année en nette baisse. Les secteurs de la santé, des matières premières et des services aux collectivités sont également parvenus à limiter quelque peu leurs pertes. En revanche, les secteurs cycliques et sensibles aux taux d'intérêt tels que ceux des communications, des biens de consommation cyclique et des technologies de l'information, ont particulièrement souffert. L'indice S&P Global Clean Energy représentatif du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité

énergétique a enregistré une performance bien plus volatile que les autres indices boursiers. Soutenu par l'« Inflation Reduction Act » (Loi sur la réduction de l'inflation de 2022 des États-Unis), l'indice a enregistré jusqu'à la mi-septembre une nette hausse (en dollar américain), mais a ensuite dû renoncer à une part importante de cette performance du fait de l'environnement macroéconomique (perspectives d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt et craintes d'une récession) et a terminé finalement en baisse (en dollar américain).

Du fait de la persistance des troubles en Russie, la dépendance des pays occidentaux vis-à-vis des combustibles fossiles est devenue de plus en plus manifeste. Suite aux nombreuses décisions déjà prises au cours des derniers mois concernant les énergies renouvelables, l'UE a à nouveau renforcé le plan RePowerEU et a porté l'objectif relatif à la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 45 % pour 2030, au lieu de 40 %. Dans le cadre du plan actuel présenté, l'énergie solaire doit jouer un rôle clé, car elle représente la technologie la moins coûteuse pouvant être déployée le plus rapidement à grande échelle. Le plan prévoit que la capacité d'énergie solaire doit atteindre 320 GW en 2025 et être portée à 600 GW d'ici 2030. L'UE a annoncé également l'initiative sur les toitures solaires qui consiste en une obligation légale d'installer des panneaux solaires sur les toits pour certaines catégories de bâtiments.

Les énergies renouvelables sont également soutenues par les

États-Unis, le président Joe Biden ayant exercé son pouvoir exécutif pour suspendre les droits de douane sur les panneaux solaires importés de quatre pays d'Asie du Sud-Est et d'inverser ainsi la baisse prévue pour 2022 de la production aux États-Unis. L'exonération des droits de douane concerne les panneaux solaires importés du Cambodge, de la Malaisie, de la Thaïlande et du Vietnam et doit permettre de combler le fossé en attendant le renforcement des capacités aux États-Unis.

À cela s'ajoute la décision à titre provisoire de refonte du cadre de rachat en Californie en matière d'énergie solaire qui a été accueillie favorablement par le marché. Grâce à la suppression de la taxe d'accès au réseau, l'énergie solaire reste attrayante pour les ménages californiens et stimule l'achat d'accumulateurs d'énergie.

Quatre semaines seulement après la promulgation de l'Inflation Reduction Act (IRA), le secteur des technologies propres a connu une vague d'engagements à renforcer les capacités dans le pays de la part des entreprises américaines des technologies propres. Les allègements fiscaux ainsi que les subventions, notamment pour la production de panneaux solaires ou d'éléments de batterie permettront probablement à un plus grand nombre d'entreprises de suivre cet exemple, contribuant ainsi à une « renaissance de la production verte ». Ainsi, des annonces concernant la production de nouvelles cathodes, de panneaux solaires et de composants ainsi qu'un projet d'hydrogène vert ont été faites respective-

ment au Tennessee, en Alabama et au Texas. Toutefois, l'IRA ne devrait porter pleinement ses fruits qu'en 2024.

De plus, la secrétaire au Trésor américain, Janet L. Yellen, a annoncé la signature d'une convention de financement avec le Clean Technology Fund (fonds de fiducie multilatéral qui promeut le développement des technologies à faibles émissions de carbone dans les pays en développement). Les fonds seront utilisés dans le cadre de plans d'investissement visant l'abandon du charbon qui seront présentés par les gouvernements sud-africain, indonésien, indien et philippin à partir du mois d'octobre 2022.

Par ailleurs, le président chinois Xi Jinping, a présenté les objectifs ESG prioritaires lors de son discours au congrès du Parti communiste. Outre des progrès sociaux tels que la réduction des inégalités, l'amélioration des droits du travail, le développement de l'inclusion concernant la formation et une amélioration des systèmes de protection sociale, des changements en matière d'environnement doivent également être encouragés. Ainsi, la réduction des émissions doit s'accélérer et le recyclage des déchets doit être favorisé. Par ailleurs, des mesures fiscales, financières et d'investissement ainsi que des politiques tarifaires seront mises en place afin de soutenir la recherche et le développement respectueux de l'environnement.

Au final, le soutien politique apporté au secteur des technologies propres s'est poursuivi au

cours des douze derniers mois, cette tendance s'étant accentuée en Europe du fait de la crise énergétique.

La performance plus faible due en particulier à la sélection des titres individuels a pesé sur le portefeuille, tandis que l'allocation sectorielle a eu un impact positif dans l'ensemble.

La sous-pondération structurelle dans le secteur des communications a eu l'impact le plus favorable en l'absence de pertinence thématique, ce secteur ayant affiché la performance la plus faible l'année dernière. La nette surpondération des valeurs industrielles et des valeurs des services aux collectivités ainsi que la sous-pondération des valeurs de consommation cyclique ont également contribué de manière positive à la performance du compartiment. En revanche, la sous-pondération dans les secteurs de l'énergie, de la finance et de la santé a eu un impact négatif. Tandis que le secteur de l'énergie a su tirer parti de la hausse des prix de l'énergie, la hausse des taux a profité aux valeurs financières. Le caractère défensif des valeurs du secteur de la santé dans l'environnement de marché volatil de l'année dernière leur a été particulièrement favorable. La sélection des titres individuels, tout particulièrement dans le secteur des technologies de l'information, a eu un impact très favorable, tandis que la sélection dans les secteurs des biens de consommation non cyclique, de la santé et des matières premières a eu un impact négatif. La sélection des titres individuels en Amérique du Nord a également eu un impact

positif, tandis que la sélection en Europe occidentale et en Asie a eu un impact négatif sur la performance du compartiment.

Sur le plan thématique, les entreprises du secteur de la production d'énergie, telles que les fabricants de panneaux solaires et de systèmes de suivi solaire, ont particulièrement tiré parti de la situation. De même, les producteurs de carburants renouvelables tels que l'hydrogène ont enregistré un solide résultat, ces deux sources d'énergie accompagnant à long terme la décarbonation des transports. Les entreprises de développement d'infrastructures de réseau électrique (accumulateurs d'énergie) ont de plus connu une forte demande. La demande auprès des entreprises du secteur de l'énergie solaire s'est accrue suite la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a mis en évidence la pertinence de l'indépendance énergétique. En revanche, les secteurs de l'alimentation durable, de la mobilité électrique (en particulier en Asie) et de l'efficacité énergétique des bâtiments (isolation thermique) en particulier ont eu un impact négatif. La demande en véhicules électriques chinois a fortement ralenti suite aux confinements au niveau national, tandis que la hausse des taux hypothécaires, en particulier aux États-Unis, a entraîné un affaiblissement de la demande dans le secteur immobilier.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de

publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

\*\* La « pureté thématique » est définie comme le pourcentage de contribution d'une entreprise à un ou plusieurs thèmes liés aux technologies propres, tel que reflété dans ses indicateurs financiers (par exemple, revenus, bénéfices, dépenses d'investissement, immobilisations corporelles).

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Climate Tech

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	85 218 975,10	11,15
Services de télécommunications	12 720 364,42	1,67
Biens de consommation durables	118 157 927,05	15,47
Énergie	105 679 660,81	13,84
Biens de consommation courante	27 193 794,64	3,57
Secteur financier	27 731 174,73	3,63
Matières premières	60 921 043,67	7,98
Industrie	211 332 890,75	27,66
Services aux collectivités	74 377 344,61	9,73
<b>Total actions</b>	<b>723 333 175,78</b>	<b>94,70</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-916,05</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>41 028 500,21</b>	<b>5,37</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>572 885,03</b>	<b>0,07</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>1 138 947,39</b>	<b>0,15</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 908 775,91</b>	<b>-0,24</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-349 357,42</b>	<b>-0,05</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>763 814 459,03</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Climate Tech

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>723 333 175,78</b>	<b>94,70</b>
<b>Actions</b>								
Descartes Systems Group, Inc.	Unité	63 210	63 210		CAD	94,92	4 144 183,47	0,54
Stantec, Inc.	Unité	210 870	210 870		CAD	64,72	9 426 462,86	1,23
SIG Combibloc Group AG	Unité	294 003	118 715		CHF	20,26	6 040 748,67	0,79
Sika AG	Unité	30 363	16 510		CHF	222,9	6 863 637,08	0,90
ALK-Abello A/S	Unité	437 410	437 410		DKK	95,95	5 643 734,41	0,74
Orsted AS	Unité	98 246	21 389		DKK	631,2	8 339 014,88	1,09
Air Liquide SA	Unité	97 856	57 765		EUR	133,4	13 053 990,40	1,71
AIXTRON SE	Unité	146 530	245 470	98 940	EUR	26,97	3 951 914,10	0,52
Alfen Beheer BV	Unité	81 674	14 448		EUR	83,78	6 842 647,72	0,90
Arcadis NV	Unité	167 540	167 540		EUR	36,88	6 178 875,20	0,81
Cie de Saint-Gobain	Unité	176 410	176 410		EUR	45,78	8 076 049,80	1,06
EDP Renovaveis SA	Unité	397 041	133 272		EUR	20,64	8 194 926,24	1,07
Enel SpA	Unité	1 573 690	1 573 690		EUR	5,054	7 953 429,26	1,04
Fugro NV	Unité	409 844	171 310	419 690	EUR	11,26	4 614 843,44	0,60
Kerry Group PLC	Unité	96 670	48 800		EUR	84,24	8 143 480,80	1,07
Koninklijke DSM NV	Unité	119 412	51 372		EUR	115,05	13 738 350,60	1,80
Neste Oyj	Unité	317 908	42 844		EUR	43,39	13 794 028,12	1,81
Prysmian SpA	Unité	262 650	262 650		EUR	34,89	9 163 858,50	1,20
Rexel SA	Unité	472 920	472 920		EUR	18,51	8 753 749,20	1,15
Schneider Electric SE	Unité	133 759	32 385		EUR	131,48	17 586 633,32	2,30
Siemens Energy AG	Unité	536 060	536 060		EUR	17,575	9 421 254,50	1,23
Signify NV	Unité	739 007	295 365		EUR	31,56	23 323 060,92	3,05
Solaria Energia y Medio Ambiente SA	Unité	406 572	57 498		EUR	17,22	7 001 169,84	0,92
STMicroelectronics NV	Unité	494 365	301 999		EUR	32,995	16 311 573,18	2,14
Veolia Environnement SA	Unité	608 233	228 791		EUR	24,11	14 664 497,63	1,92
Drax Group PLC	Unité	1 192 374	76 210	292 110	GBP	7,03	9 471 601,58	1,24
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	279 816	110 340		GBP	30,71	9 709 748,01	1,27
BYD Co., Ltd.	Unité	273 000	392 500	119 500	HKD	192,6	6 309 501,81	0,83
Flat Glass Group Co., Ltd	Unité	2 137 000	2 137 000		HKD	18,88	4 841 530,27	0,63
East Japan Railway Co.	Unité	272 300	272 300		JPY	7 520	14 532 590,87	1,90
Samsung SDI Co., Ltd	Unité	29 093	18 291		KRW	591 000	12 720 364,42	1,67
Mowi ASA	Unité	781 741	399 683		NOK	166,6	12 382 406,27	1,62
Scatec ASA	Unité	421 329	153 549		NOK	77,92	3 121 313,99	0,41
TOMRA Systems ASA	Unité	350 098	350 098		NOK	165,58	5 811 434,75	0,72
Nibe Industrier AB -B-	Unité	658 240	658 240		SEK	101,2	5 990 386,52	0,79
Sweco AB -B-	Unité	646 961	163 955		SEK	101,3	5 893 558,65	0,77
Voltronic Power Technology Corp.	Unité	94 000	94 000		TWD	1 545	4 420 368,28	0,58
Air Products and Chemicals, Inc.	Unité	65 050	65 050		USD	307,11	18 688 896,46	2,45
American Water Works Co., Inc.	Unité	81 626	35 126		USD	153,87	11 749 648,32	1,54
Aptiv PLC	Unité	86 826	33 695		USD	93,03	7 556 404,78	0,99
Array Technologies, Inc.	Unité	655 514	434 674	481 620	USD	18,67	11 449 029,87	1,50
Darling Ingredients, Inc.	Unité	459 360	143 618	68 440	USD	61,87	26 587 389,03	3,48
Ecolab, Inc.	Unité	42 051	18 817		USD	145,66	5 730 058,20	0,75
Enphase Energy, Inc.	Unité	56 848	14 843		USD	260,5	13 853 685,27	1,81
Eversource Energy	Unité	176 802	87 132		USD	84,67	14 004 226,70	1,83
First Solar, Inc.	Unité	121 162	65 390	25 890	USD	146,14	16 564 484,91	2,17
Fluence Energy, Inc.	Unité	246 454	788 813	635 180	USD	16,8	3 873 357,22	0,51
Generac Holdings, Inc.	Unité	34 560	34 560		USD	98,27	3 177 145,39	0,42
Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital, Inc.	Unité	235 911	108 940		USD	29,5	6 510 473,97	0,85
Itron, Inc.	Unité	213 768	42 782		USD	50,72	10 142 951,25	1,33
Marsh & McLennan Cos, Inc.	Unité	109 470	23 606		USD	165,3	16 928 184,00	2,22
Microsoft Corp.	Unité	79 085	8 667	13 990	USD	237,88	17 599 261,65	2,30
NIO, Inc. -ADR-	Unité	277 538	110 280		USD	9,86	2 560 010,63	0,34
Nomad Foods Ltd	Unité	1 216 317	697 105		USD	17,18	19 548 450,34	2,56
NXP Semiconductors NV	Unité	51 172	26 050		USD	155,05	7 422 437,70	0,97
ON Semiconductor Corp.	Unité	57 460	57 460		USD	61,34	3 297 249,36	0,43
Owens Corning	Unité	144 660	144 660		USD	85,31	11 544 916,65	1,51
Republic Services, Inc.	Unité	191 860	191 860		USD	128,96	23 146 315,24	3,03
SolarEdge Technologies, Inc.	Unité	73 834	35 751		USD	275,5	19 029 194,26	2,49
Sprouts Farmers Market, Inc.	Unité	339 860	339 860		USD	32,44	10 313 909,06	1,35
Sunnova Energy International, Inc.	Unité	455 696	181 364		USD	17,68	7 537 023,62	0,99
Synopsys, Inc.	Unité	32 758	1 682		USD	316,89	9 711 097,45	1,27
TE Connectivity Ltd	Unité	45 978	2 360		USD	114,26	4 914 583,23	0,64
TopBuild Corp.	Unité	69 106	8 452		USD	156,26	10 101 967,69	1,32
Trimble, Inc.	Unité	148 142	70 662		USD	49,58	6 871 113,54	0,90
Verisk Analytics, Inc.	Unité	104 971	33 213		USD	176,01	17 284 191,79	2,26
VMware, Inc.	Unité	200 247	64 880		USD	121,61	22 781 258,19	2,98
Weyerhaeuser Co.	Unité	147 825	7 588		USD	31,04	4 292 516,76	0,56
XPeng, Inc. -ADR-	Unité	216 165	50 267		USD	9,96	2 014 128,22	0,26
Xylem, Inc.	Unité	87 365	38 722		USD	110,18	9 004 977,84	1,18
Zoetis, Inc.	Unité	83 278	4 275		USD	146,48	11 411 717,63	1,49
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>723 333 175,78</b>	<b>94,70</b>

## DWS Invest ESG Climate Tech

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>-916,05</b>	<b>0,00</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/EUR 0,1 million.....							-566,87	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
USD/EUR 0,1 million.....							-65,91	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/CAD 0,1 million.....							30,02	0,00
USD/CHF 0,1 million.....							-30,20	0,00
USD/DKK 0,1 million.....							-42,53	0,00
USD/GBP 0,1 million.....							8,67	0,00
USD/HKD 0,1 million.....							-3,43	0,00
USD/JPY 0,3 million.....							-90,68	0,00
USD/KRW 3,7 millions.....							-130,80	0,00
USD/NOK 0,1 million.....							-16,55	0,00
USD/SEK 0,1 million.....							5,90	0,00
USD/TWD 0,1 million.....							8,13	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
USD/DKK 0,1 million.....							-18,12	0,00
USD/HKD 0,1 million.....							-0,22	0,00
USD/KRW 0,5 million.....							-5,27	0,00
USD/SEK 0,1 million.....							1,81	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>41 028 500,21</b>	<b>5,37</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro .....		EUR					3 761 008,47	0,49
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise .....		DKK	69 968				9 408,69	0,00
Couronne norvégienne .....		NOK	99 801				9 488,56	0,01
Couronne suédoise .....		SEK	104 211				9 371,41	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling .....		GBP	8 866				10 018,20	0,00
Dollar de Hong Kong .....		HKD	77 836				9 340,24	0,00
Yen .....		JPY	1 325 051				9 403,95	0,00
Dollar canadien .....		CAD	62 695				43 303,83	0,01
Nouveau dollar taïwanais .....		TWD	250 963 846				7 638 591,37	1,00
Franc suisse .....		CHF	9 401				9 534,51	0,00
Won sud-coréen .....		KRW	9 366 859 074				6 929 749,75	0,91
Dollar américain .....		USD	4 121 824				3 855 953,80	0,50
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoir en dollars américains – (DZ Bank AG, Frankfurt) .....		USD	20 025 000				18 733 327,43	2,45
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>572 885,03</b>	<b>0,07</b>
Droits à dividende / à distribution .....							311 584,20	0,04
Frais de placement * .....							225 551,57	0,03
Autres actifs .....							35 749,26	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>1 138 947,39</b>	<b>0,15</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>766 073 562,94</b>	<b>100,29</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-1 908 775,91</b>	<b>-0,24</b>
Engagements découlant des coûts .....							-1 908 775,91	-0,24
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-349 357,42</b>	<b>-0,05</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-2 259 103,91</b>	<b>-0,29</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>763 814 459,03</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest ESG Climate Tech

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	163,81
Classe IC	EUR	94,42
Classe LC	EUR	158,38
Classe LD	EUR	156,87
Classe NC	EUR	172,11
Classe PFC	EUR	127,66
Classe TFC	EUR	162,94
Classe TFD	EUR	158,12
Classe XC	EUR	166,04
Classe GBP D RD	GBP	89,23
Classe JPY FC	JPY	10 099,00
Classe USD FC	USD	150,86
Classe USD LC	USD	146,55
Classe USD LCH (P)	USD	88,32
Classe USD TFC	USD	150,70
Classe USD TFCH (P)	USD	89,47
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	39 893,895
Classe IC	Unité	41 846,000
Classe LC	Unité	675 967,618
Classe LD	Unité	2 239 993,822
Classe NC	Unité	234 155,978
Classe PFC	Unité	366 710,000
Classe TFC	Unité	250 982,555
Classe TFD	Unité	7 311,577
Classe XC	Unité	165 603,000
Classe GBP D RD	Unité	100,000
Classe JPY FC	Unité	1 587 917,000
Classe USD FC	Unité	11 105,676
Classe USD LC	Unité	30 815,961
Classe USD LCH (P)	Unité	1 064,000
Classe USD TFC	Unité	131 362,095
Classe USD TFCH (P)	Unité	135,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI All Country World Index, en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	97,142
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	136,461
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	116,064

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Deutsche Bank AG, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar canadien	CAD	1,447787	= EUR	1
Franco suisse	CHF	0,986053	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	= EUR	1
Yen	JPY	140,903712	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 351,687926	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	32,854729	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

## DWS Invest ESG Climate Tech

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Climate Tech

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 9 765 319,37
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 357 787,01
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -1 331 463,17
4. Autres revenus . . . . .	EUR 1 513,10
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 8 793 156,31</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -15 300,17
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -10 751 450,82
dont :	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -10 721 289,49
Commission d'administration . . . . .	EUR -30 161,33
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -26 431,69
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -47 094,39
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -402 132,59
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -972 811,20
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -758 639,36
autres . . . . .	EUR -214 171,84
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -12 215 220,86</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR -3 422 064,55</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -1 136 462,45
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -1 136 462,45</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR -4 558 527,00</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,83 % par an,	Classe IC 0,47 % <sup>2)</sup>
Classe LC 1,58 % par an,	Classe LD 1,58 % par an,
Classe NC 2,08 % par an,	Classe PFC 2,82 % par an,
Classe TFC 0,83 % par an,	Classe TFD 0,83 % par an,
Classe XC 0,43 % par an,	Classe GBP D RD 0,83 % par an,
Classe JPY FC 0,83 % par an,	Classe USD FC 0,84 % par an,
Classe USD LC 1,58 % par an,	Classe USD LCH (P) 1,61 % par an,
Classe USD TFC 0,83 % par an,	Classe USD TFCH (P) 0,85 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 540 431,63 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 758 260 470,47</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -92 373,25
2. Encaissement (net) <sup>3)</sup> . . . . .	EUR 147 631 060,09
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -808 043,63
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR -3 422 064,55
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -1 136 462,45
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -136 618 127,65
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 763 814 459,03</b>

<sup>3)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 157 155,42 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .	
EUR	-1 136 462,45
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR -3 134 574,12
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR 1 998 111,67

## DWS Invest ESG Climate Tech

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,82

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,84

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	1,61

#### Classe JPY FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	EUR	763 814 459,03	
2021	EUR	758 260 470,47	
2020	EUR	180 856 344,38	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	163,81
	Classe IC	EUR	94,42
	Classe LC	EUR	158,38
	Classe LD	EUR	156,87
	Classe NC	EUR	172,11
	Classe PFC	EUR	127,66
	Classe TFC	EUR	162,94
	Classe TFD	EUR	158,12
	Classe XC	EUR	166,04
	Classe GBP D RD	GBP	89,23
	Classe JPY FC	JPY	10 099,00
	Classe USD FC	USD	150,86
	Classe USD LC	USD	146,55
	Classe USD LCH (P)	USD	88,32
	Classe USD TFC	USD	150,70
	Classe USD TFCH (P)	USD	89,47
2021	Classe FC	EUR	196,52
	Classe IC	EUR	-
	Classe LC	EUR	191,43
	Classe LD	EUR	189,66
	Classe NC	EUR	209,07
	Classe PFC	EUR	156,26
	Classe TFC	EUR	195,47
	Classe TFD	EUR	190,37
	Classe XC	EUR	198,39
	Classe GBP D RD	GBP	101,73
	Classe JPY FC	JPY	11 215,77
	Classe USD FC	USD	191,78
	Classe USD LC	USD	187,82
	Classe USD LCH (P)	USD	107,88
	Classe USD TFC	USD	191,70
	Classe USD TFCH (P)	USD	108,47
2020	Classe FC	EUR	164,12
	Classe IC	EUR	-
	Classe LC	EUR	161,09
	Classe LD	EUR	159,67
	Classe NC	EUR	176,81
	Classe PFC	EUR	132,64
	Classe TFC	EUR	163,26
	Classe TFD	EUR	159,07
	Classe XC	EUR	165,03
	Classe GBP D RD	GBP	-
	Classe JPY FC	JPY	-
	Classe USD FC	USD	173,78
	Classe USD LC	USD	171,48
	Classe USD LCH (P)	USD	-
	Classe USD TFC	USD	173,71
	Classe USD TFCH (P)	USD	-

## DWS Invest ESG Climate Tech

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities est un fonds nourricier (le « fonds nourricier ») conforme aux directives du fonds maître OPCVM DWS ESG Dynamic Opportunities (le « fonds maître »). À ce titre, le fonds nourricier investit en permanence au moins 85 % du compartiment en parts du fonds maître. Au moins 60 % de l'actif du fonds maître sont investis dans des actions qui sont admises au commerce boursier officiel ou admises ou incluses sur un marché réglementé et qui ne sont pas des parts d'un fonds d'investissement.

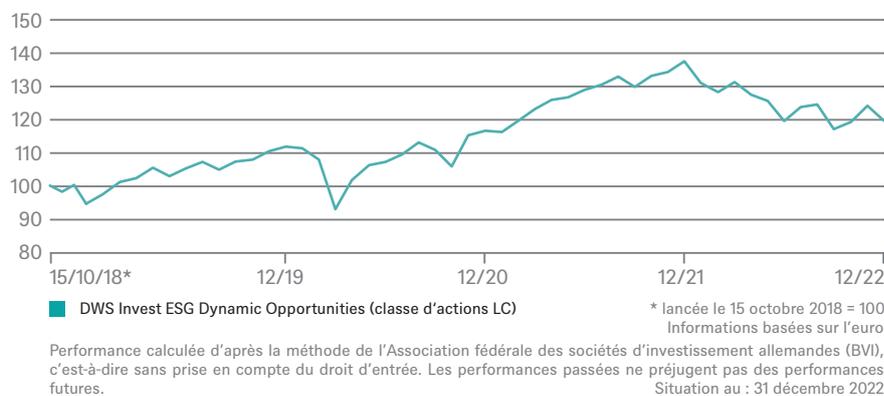
Au 31 décembre 2022, la structure du fonds nourricier était la suivante : 99,7 % de l'actif du compartiment étaient investis dans le fonds maître et 0,3 % dans des avoirs bancaires et autres actifs.

De plus amples informations sur les dépenses du fonds maître et du fonds nourricier sont disponibles à la page xxx du présent rapport. La société de gestion du fonds maître est DWS Investment GmbH, sise Mainzer Landstraße 11-17, 60329 Frankfurt/Main, Allemagne, où le rapport du fonds maître est également disponible, ainsi que des informations plus détaillées (prospectus de vente, rapport annuel, etc.).

La politique de placement du fonds nourricier a pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à la performance du fonds maître. Pour cette raison, l'équipe de gestion du comparti-

### DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Performance depuis le lancement



### DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU1868537090	-13,0 %	7,1 %	19,6 %
Classe FC	LU1868536878	-12,5 %	9,3 %	20,4 %
Classe FD	LU1905503204	-12,5 %	9,1 %	22,5 %
Classe IC	LU1899149113	-12,2 %	10,5 %	24,5 %
Classe NC	LU1868537256	-13,4 %	5,5 %	17,0 %
Classe PFC	LU1868537330	-14,1 %	3,8 %	14,7 %
Classe TFC	LU1899149204	-12,5 %	8,9 %	22,7 %
Classe USD FCH <sup>2)</sup>	LU1868537504	-10,9 %	13,8 %	32,7 %
Classe USD ICH <sup>2)</sup>	LU2459745662	-	-	-6,6 %

<sup>1)</sup> Classes FC, LC, NC, PFC et USD FCH lancées le 15 octobre 2018 / classes IC et TFC lancées le 15 novembre 2018 / classe TFC lancée le 30 novembre 2018 / classe USD ICH lancée le 31 mars 2022

<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

ment cherche à réaliser un placement de la valeur du fonds nourricier aussi complet que possible dans le fonds maître afin que les actionnaires puissent contribuer, presque à eux seuls, à la performance du fonds maître. En outre, le fonds nourricier peut détenir jusqu'à 15 % de son actif, d'une part, sous forme de liquidités, y compris les espèces, les quasi-espèces et les dépôts à court terme auprès d'établissements de crédit, conformément aux dispositions de l'article 41 paragraphe 2

de la loi de 2010, et d'autre part, sous forme d'instruments financiers dérivés conformément à l'article 41 paragraphe 1 point g) et à l'article 42 paragraphes 2 et 3 de la loi de 2010, les dérivés ne devant être utilisés qu'à des fins de couverture. Les risques associés aux investissements dans ce compartiment sont décrits dans la Partie Générale du prospectus de vente. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés

critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities a réalisé une moins-value de 13,0 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur

en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities a investi principalement, par le biais de son fonds maître, dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers. L'équipe de gestion du fonds maître a investi principalement dans des titres d'entreprises des pays industrialisés, en particulier des États-Unis et d'Europe. En ce qui concerne l'allocation sectorielle, le portefeuille d'actions a été largement diversifié. Au cours de l'année 2022, les engagements dans les secteurs des biens de consommation et des technologies ainsi que dans les valeurs des matières premières ont été réduits au profit de positions accrues dans le secteur de la santé et dans les valeurs financières. Le secteur de la santé a constitué la plus grande pondération sectorielle, avec notamment de grandes sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques ainsi que des fournisseurs de technologies médicales d'Europe et des États-Unis.

Les nettes baisses de cours sur les marchés des actions ont pénalisé également le portefeuille d'actions du fonds maître et, par conséquent, le résultat de placement global de celui-ci. Les secteurs des technologies de l'information, des services de communication et de la santé ont représenté les moins-values les plus importantes. En revanche, les valeurs financières ont contribué positivement à la performance du fonds maître.

La pondération du portefeuille obligataire a été relevée, en particulier au cours du dernier trimestre de la période sous revue, et représentait dernièrement environ 12 % de l'actif du fonds

maître. L'équipe de gestion détenait notamment des obligations en devises étrangères d'émetteurs semi-publics ainsi que des obligations d'entreprises européennes et américaines (Corporate Bonds) et des ETF de qualité Investment Grade principalement.

L'engagement dans l'or (via des ETC (Exchange Traded Commodities)) a complété le portefeuille global du fonds maître.

Du côté des devises étrangères, le fonds maître a investi notamment en dollar américain (environ 25 % de l'actif du fonds maître) dans le cadre de ses investissements dans des titres et par le biais de contrats de change à terme. Au cours de l'année, l'appréciation du dollar face à l'euro a contribué de manière nettement positive à la performance du fonds maître.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la

taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	127 576 391,31	99,68
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>127 576 391,31</b>	<b>99,68</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-5 649,98</b>	<b>-0,01</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>525 637,12</b>	<b>0,41</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>60 468,34</b>	<b>0,04</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>6 626,88</b>	<b>0,01</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-141 136,66</b>	<b>-0,10</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-32 527,31</b>	<b>-0,03</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>127 989 809,70</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Parts de fonds</b>							<b>127 576 391,31</b>	<b>99,68</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
Deutsche ESG Dynamic Opportunities -MFC- EUR - (0,390 %)	Actions	1 008 908	258 089	143 319	EUR	126,45	127 576 391,31	99,68
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>127 576 391,31</b>	<b>99,68</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>								
Créances / dettes							<b>-5 649,98</b>	<b>-0,01</b>
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/EUR 0,3 million.....							-5 480,12	-0,01
<b>Positions clôturées</b>								
USD/EUR 0,1 million.....							-169,86	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>525 637,12</b>	<b>0,41</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro .....	EUR						516 133,49	0,40
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar américain.....	USD	10 159					9 503,63	0,01
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>60 468,34</b>	<b>0,04</b>
Frais de placement * .....							43 290,78	0,03
Autres actifs .....							17 177,56	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>6 626,88</b>	<b>0,01</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>128 169 123,65</b>	<b>100,14</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-141 136,66</b>	<b>-0,10</b>
Engagements découlant des coûts .....							-141 136,66	-0,10
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-32 527,31</b>	<b>-0,03</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-179 313,95</b>	<b>-0,14</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>127 989 809,70</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	120,37
Classe FD .....	EUR	121,90
Classe IC .....	EUR	124,49
Classe LC .....	EUR	119,63
Classe NC .....	EUR	117,03
Classe PFC .....	EUR	114,65
Classe TFC .....	EUR	122,66
Classe USD FCH .....	USD	132,69
Classe USD ICH .....	USD	93,37
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	238,417
Classe FD .....	Unité	594 881,000
Classe IC .....	Unité	220 524,000
Classe LC .....	Unité	161 500,370
Classe NC .....	Unité	41 111,000
Classe PFC .....	Unité	28 637,000
Classe TFC .....	Unité	2 701,000
Classe USD FCH .....	Unité	1 892,000
Classe USD ICH .....	Unité	100,000

## DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

### Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

80 % MSCI All Country World Net TR Index - en EUR, 20 % iBoxx Euro Overall Index

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	78,138
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	111,011
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	88,326

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, HSBC France, J.P. Morgan SE et Royal Bank of Canada (UK).

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar américain ..... USD 1,068951 = EUR 1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

\*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

### I. Revenus

1. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	26,77
---	-----	-------

**Total des revenus . . . . . EUR 26,77**

### II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR	-2 269,47
2. Commission de gestion . . . . .	EUR	-580 681,81
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-558 898,20
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR	-263,60
Commission d'administration . . . . .	EUR	-21 520,01
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR	-4 083,78
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR	-18 305,86
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR	-52 823,40
6. Autres dépenses . . . . .	EUR	-91 970,08
dont :		
Frais de distribution . . . . .	EUR	-19 317,72
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR	-50 059,38
autres . . . . .	EUR	-22 592,98

**Total des dépenses . . . . . EUR -750 134,40**

**II. Revenus ordinaires, nets . . . . . EUR -750 107,63**

### III. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	659 139,91
--	-----	------------

**Résultat des opérations de vente . . . . . EUR 659 139,91**

**IV. Résultat de l'exercice . . . . . EUR -90 967,72**

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,46 % par an,	Classe FD 0,45 % par an,
Classe IC 0,07 % par an,	Classe LC 1,00 % par an,
Classe NC 1,50 % par an,	Classe PFC 2,31 % par an,
Classe TFC 0,50 % par an,	Classe USD FCH 0,49 % par an,
Classe USD ICH 0,07 % <sup>2)</sup>	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

D'autres frais, droits et commissions sont occasionnés au niveau des fonds cibles. Le fonds a investi plus de 20 % de ses avoirs dans des fonds cibles. Dans la mesure où les comparatifs publient un TFE, celui-ci est pris en compte au niveau du fonds (TFE synthétique). En cas de non publication d'un TFE au niveau du fonds cible, la commission de gestion / les frais forfaitaires sont pris en compte pour le calcul. Ce TFE synthétique s'élevait à :

Classe FC 0,86 % par an,	Classe FD 0,84 % par an,
Classe IC 0,47 % par an,	Classe LC 1,40 % par an,
Classe NC 1,90 % par an,	Classe PFC 2,71 % par an,
Classe TFC 0,90 % par an,	Classe USD FCH 0,88 % par an,
Classe USD ICH 0,47 % <sup>2)</sup>	

<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 674,55 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>129 328 929,11</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-36 046,95
2. Encaissement (net) <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	17 859 713,71
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	-28 041,16
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	-750 107,63
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	659 139,91
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-19 043 777,29

**II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . . EUR 127 989 809,70**

<sup>3)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 8 426,68 euros au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values

2022

**Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . . EUR 659 139,91**

sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	658 366,46
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	24 198,45
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>4)</sup> . . . . .	EUR	-23 425,00

<sup>4)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## Précisions concernant l'affectation des résultats \*

### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe FD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,20

### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe USD ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022		EUR	127 989 809,70
2021		EUR	129 328 929,11
2020		EUR	40 220 120,80
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	120,37
	Classe FD	EUR	121,90
2021	Classe IC	EUR	124,49
	Classe LC	EUR	119,63
	Classe NC	EUR	117,03
	Classe PFC	EUR	114,65
	Classe TFC	EUR	122,66
	Classe USD FCH	USD	132,69
	Classe USD ICH	USD	93,37
	Classe FC	EUR	137,61
	Classe FD	EUR	139,41
	Classe IC	EUR	141,76
2020	Classe LC	EUR	137,52
	Classe NC	EUR	135,21
	Classe PFC	EUR	133,53
	Classe TFC	EUR	140,23
	Classe USD FCH	USD	148,88
	Classe USD ICH	USD	-
	Classe FC	EUR	116,03
	Classe FD	EUR	117,59
	Classe IC	EUR	119,00
	Classe LC	EUR	116,60
	Classe NC	EUR	115,22
	Classe PFC	EUR	114,20
	Classe TFC	EUR	118,24
Classe USD FCH	USD	124,64	
Classe USD ICH	USD	-	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 504,90 euros.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consistait à réaliser un rendement supérieur à la moyenne. À cet effet, le compartiment a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises ayant leur siège ou leur activité principale dans un pays émergent ou qui, à titre de sociétés holdings, détiennent essentiellement des actions dans des entreprises ayant leur siège dans un pays émergent. Une entreprise réalisant une partie importante de ses bénéfices ou de ses revenus dans un pays émergent est considérée comme exerçant son activité principale dans ce pays. Sont considérés comme pays émergents les pays figurant à l'indice MSCI Emerging Markets ou dans l'Emerging Markets Database (EMDB) de Standard & Poor's. Il s'agit également des pays classés par la Banque mondiale comme pays à faible ou moyen revenu (dont les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure et à revenu intermédiaire, tranche inférieure), même s'ils ne figurent ni à l'indice MSCI Emerging Markets ni à l'EMDB, mais ne peuvent pas être intégrés à l'indice MSCI World. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Le compartiment DWS Invest ESG Emerging Markets Equities a enregistré au cours de l'exercice partiel allant du 1<sup>er</sup> janvier au 24 novembre 2022 (jour de

### DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

Performance sur 5 ans



### DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel
Classe LC	LU0210301635	-15,1 %
Classe FC	LU0210302369	-14,4 %
Classe LCH (P)	LU1876536902	-20,9 %
Classe LD	LU0210302013	-15,1 %
Classe NC	LU0210302286	-15,6 %
Classe PFC	LU1054337511	-15,3 %
Classe TFC	LU1663922927	-14,4 %
Classe TFCH (P)	LU1876537546	-20,3 %
Classe TFD	LU1663925946	-14,4 %
Classe GBP FD50 <sup>1)</sup>	LU2037859415	-12,0 %
Classe GBP TFD <sup>1)</sup>	LU2120132266	-12,2 %
Classe USD FC <sup>2)</sup>	LU0273227354	-22,0 %
Classe USD FD50 <sup>2)</sup>	LU2037859506	-21,8 %
Classe USD LC <sup>2)</sup>	LU0273227784	-22,6 %
Classe USD LD <sup>2)</sup>	LU1865173345	-22,6 %
Classe USD TFC <sup>2)</sup>	LU1663931084	-22,0 %

<sup>1)</sup> en GBP  
<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 24 novembre 2022 (jour de référence de la liquidation)

référence de la liquidation) une moins-value de 15,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression considérable

des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois

mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Au cours de la période sous revue, l'équipe de gestion du compartiment DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities a continué de se concentrer sur la prise active de décisions stratégiques et la gestion des risques du portefeuille. En 2022, parmi les principaux thèmes de l'univers financier ont figuré une reprise économique contrastée suite aux pressions inflationnistes renforcées par la demande et la dynamique de l'offre ainsi que les relèvements des taux d'intérêt des banques centrales au cours de la période sous revue.

Dans le cadre de l'approche équilibrée de la politique de placement, trois facteurs ont été pris en compte pour la sélection des pays : La croissance, la valorisation et l'environnement. D'autre part, le compartiment a eu recours, pour la sélection décisive des actions selon l'approche ascendante, à des analyses fondamentales et à des méthodes de sélection quantitatives pour la classification de l'univers d'investissement ainsi qu'à des discussions avec des spécialistes régionaux et internationaux des secteurs et a collaboré étroitement avec des entreprises et des experts au niveau local.

Il s'agissait principalement de maximiser les rendements ajustés au risque (béta ajustés) en identifiant les pays et les valeurs avec un potentiel de performance supérieure à la moyenne. La philosophie de placement a reposé sur le fait que la performance des

valeurs de pays émergents est influencée par quatre facteurs : 1) Croissances des bénéficiaires, 2) Dividendes, 3) Valorisation (changement de notation/dégradation), 4) Devise.

Compte tenu des conditions économiques marquées par d'importantes incertitudes, la sélection des actions a été déterminante pour la performance du compartiment. Des questions importantes ont donc porté naturellement sur le secteur des technologies. Les marchés d'Asie du Nord ont apporté des contributions particulièrement positives. En termes de pondération géographique, le portefeuille a été bien diversifié, la Chine étant la région la plus fortement pondérée.

La composition du portefeuille du compartiment a continué de refléter une approche rigoureuse. L'équipe de gestion a procédé à une réorientation des valeurs présentant une forte évolution et des titres pour lesquels l'approche initiale d'investissement avait changé. En tant qu'investisseur à long terme, le compartiment a profité de l'occasion pour consolider les positions dans des marchés retardataires ou des secteurs affichant un repli, mais qui offraient cependant des perspectives de placements avantageux.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en

matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

(auparavant : DWS Invest Global Emerging Markets Equities)

État de l'actif au 24 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	72 292 303,39	14,32
Services de télécommunications	110 334 962,08	21,86
Biens de consommation durables	44 020 662,40	8,72
Biens de consommation courante	32 370 182,42	6,41
Secteur financier	174 841 002,25	34,62
Matières premières	33 491 766,42	6,64
Industrie	6 052 484,02	1,20
<b>Total actions</b>	<b>473 403 362,98</b>	<b>93,77</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>1 363,28</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>32 403 731,85</b>	<b>6,42</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>298 901,95</b>	<b>0,06</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 272 720,04</b>	<b>-0,25</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>504 834 640,02</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation) (auparavant : DWS Invest Global Emerging Markets Equities)

### État de l'actif au 24 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>473 403 362,98</b>	<b>93,77</b>	
<b>Actions</b>									
Anglo American PLC	Unité	129 467	146 152	16 685	GBP	32,11	4 844 034,92	0,96	
Antofagasta PLC	Unité	277 459	476 925	1 349 515	GBP	13,55	4 380 724,96	0,87	
HSBC Holdings PLC	Unité	384 606	1 496 538	1 111 932	GBP	4,916	2 203 108,09	0,44	
Prudential PLC	Unité	1 372 791	1 089 442	176 921	GBP	9,56	15 292 207,79	3,03	
Rio Tinto PLC	Unité	236 847	267 370	30 523	GBP	53,89	14 872 498,95	2,95	
Unilever PLC	Unité	341 982		44 073	GBP	41,12	16 385 670,94	3,25	
AIA Group Ltd	Unité	2 424 800	2 737 400	1 848 800	HKD	74,95	22 325 139,19	4,42	
Baidu, Inc.	Unité	324 400	366 200	41 800	HKD	95,4	3 801 682,42	0,75	
BOC Hong Kong Holdings Ltd	Unité	5 908 500	6 670 000	761 500	HKD	24,9	18 072 706,75	3,58	
China Mengniu Dairy Co., Ltd.	Unité	1 553 000	1 753 000	200 000	HKD	32,05	6 114 291,00	1,21	
CK Asset Holdings Ltd.	Unité	934 500	1 055 000	120 500	HKD	47	5 395 401,62	1,07	
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	Unité	277 300	313 000	307 400	HKD	291,4	9 926 268,80	1,97	
HSBC Holdings PLC	Unité	2 692 000		346 800	HKD	46	15 211 761,30	3,01	
Link Reit	Unité	701 900	792 300	90 400	HKD	51,6	4 449 093,77	0,88	
Meituan	Unité	511 900	854 800	927 100	HKD	138,9	8 734 418,36	1,73	
NetEase, Inc.	Unité	535 200	604 200	69 000	HKD	106,5	7 001 842,33	1,39	
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd.	Unité	2 183 000	4 170 500	2 561 500	HKD	42,55	11 410 374,92	2,26	
Tencent Holdings Ltd	Unité	787 300	1 909 900	1 924 700	HKD	280,4	27 118 450,77	5,37	
Tongcheng-Elong Holdings Ltd.	Unité	6 001 200	6 774 400	773 200	HKD	14,24	10 497 713,22	2,08	
Trip.com Group Ltd.	Unité	392 450	443 050	50 600	HKD	208,4	10 046 820,95	1,99	
Wuxi Biologics Cayman, Inc.	Unité	1 375 000	1 552 000	177 000	HKD	48,55	8 200 466,28	1,62	
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Unité	838 254		108 030	MXN	156,89	6 518 364,52	1,29	
Alibaba Group Holding Ltd -ADR-	Unité	197 502	69 189	85 663	USD	78,5	14 875 425,12	2,95	
Baidu, Inc. -ADR-	Unité	60 264	155 672	95 408	USD	97	5 608 644,59	1,11	
Banco Bradesco SA -ADR-	Unité	1 832 523	1 224 461	2 480 650	USD	2,85	5 010 978,34	0,99	
Cemex SAB de CV -ADR-	Unité	1 380 350		177 895	USD	4,57	6 052 484,02	1,20	
Fomento Economico Mexicano SAB de CV -ADR-	Unité	88 516		11 407	USD	80,09	6 801 869,66	1,35	
HDFC Bank Ltd -ADR-	Unité	308 577		39 767	USD	68,72	20 345 807,68	4,03	
ICICI Bank Ltd -ADR-	Unité	798 023	900 869	102 846	USD	22,97	17 587 521,25	3,48	
Infosys Ltd -ADR-	Unité	1 489 886	773 939	192 012	USD	19,53	27 917 949,30	5,53	
Itau Unibanco Holding SA -ADR-	Unité	2 772 923	2 181 079	1 917 890	USD	4,83	12 850 297,21	2,54	
MercadoLibre, Inc.	Unité	9 010	10 171	6 514	USD	962,43	8 319 977,94	1,65	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	475 192	536 433	61 241	USD	81,97	37 372 511,76	7,40	
Trip.com Group Ltd -ADR-	Unité	219 642	247 948	28 306	USD	27,11	5 713 117,27	1,13	
Yum China Holdings, Inc.	Unité	434 394	884 817	450 423	USD	52,25	21 777 014,71	4,31	
Anglo American Platinum Ltd.	Unité	101 790		13 118	ZAR	1 635,03	9 394 507,59	1,86	
Clicks Group Ltd.	Unité	638 272	720 529	82 257	ZAR	294,02	10 593 167,71	2,10	
FirstRand Ltd	Unité	3 939 864	2 393 660	507 762	ZAR	66,37	14 760 335,54	2,92	
MTN Group Ltd	Unité	653 690	737 934	84 244	ZAR	135,08	4 984 321,82	0,99	
Naspers Ltd -N-	Unité	75 529	85 263	9 734	ZAR	2 494,34	10 634 389,62	2,11	
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>473 403 362,98</b>	<b>93,77</b>	
<b>Dérivés</b>									
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)									
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>1 363,28</b>	<b>0,00</b>	
Créances / dettes									
<b>Opérations de change à terme</b>									
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>									
<b>Positions ouvertes</b>									
EUR/GBP 0,1 million.							-98,29	0,00	
EUR/HKD 0,2 million.							889,99	0,00	
EUR/MXN 0,1 million.							27,69	0,00	
EUR/USD 0,1 million.							931,99	0,00	
EUR/ZAR 0,2 million.							-170,44	0,00	
USD/BRL 0,1 million.							-5,76	0,00	
USD/INR 0,9 million.							-68,33	0,00	
USD/TWD 0,2 million.							-143,72	0,00	
<b>Positions clôturées</b>									
EUR/GBP 0,1 million.							2,97	0,00	
EUR/HKD 0,1 million.							-19,56	0,00	
EUR/USD 0,1 million.							26,19	0,00	
EUR/ZAR 0,1 million.							-9,00	0,00	
USD/BRL 0,1 million.							1,36	0,00	
USD/INR 0,1 million.							-1,81	0,00	
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>32 403 731,85</b>	<b>6,42</b>	
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>									
Avoirs en euro							EUR	1 776 732,12	0,35

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation) (auparavant : DWS Invest Global Emerging Markets Equities)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Real brésilien	BRL	1 108 661					200 348,35	0,04
Livre sterling	GBP	5 048 475					5 882 582,78	1,16
Renminbi chinois	CNY	2 850 160					382 521,00	0,08
Dollar de Hong Kong	HKD	18 150 259					2 229 612,74	0,44
Roupie indonésienne	IDR	5 433 944 882					332 812,17	0,07
Dollar canadien	CAD	17 908					12 891,18	0,00
Ringgit malaisien	MYR	11 057					2 360,04	0,00
Peso mexicain	MXN	23 970 073					1 188 056,51	0,24
Peso philippin	PHP	6 289 247					106 293,82	0,02
Dollar de Singapour	SGD	360 492					251 676,25	0,05
Rand sud-africain	ZAR	90 047 722					5 082 950,85	1,01
Baht thaïlandais	THB	10 553 988					283 071,10	0,06
Livre turque	TRY	585 604					30 168,89	0,01
Dollar américain	USD	4 916 440					4 717 142,79	0,93
Dirham des Émirats arabes unis	AED	69 122					18 055,78	0,00
Dirham des Émirats arabes unis	AED	87 416					20 997,31	0,00
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoir en dollars américains – (DZ Bank AG, Frankfurt)	USD	10 325 000					9 906 455,48	1,96
<b>Autres éléments d'actif</b>								
Droits à dividende / à distribution							298 901,95	0,06
							298 901,95	0,06
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>506 107 876,97</b>	<b>100,25</b>
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts							-1 272 720,04	-0,25
							-1 272 720,04	-0,25
<b>Total des engagements</b>							<b>-1 273 236,95</b>	<b>-0,25</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>504 834 640,02</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	265,00
Classe LC	EUR	230,98
Classe LCH (P)	EUR	85,62
Classe LD	EUR	214,83
Classe NC	EUR	203,59
Classe PFC	EUR	125,73
Classe TFC	EUR	100,02
Classe TFCH (P)	EUR	88,36
Classe TFD	EUR	94,61
Classe GBP FD50	GBP	93,85
Classe GBP TFD	GBP	104,08
Classe USD FC	USD	115,81
Classe USD FD50	USD	93,36
Classe USD LC	USD	105,10
Classe USD LD	USD	85,68
Classe USD TFC	USD	88,34
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	375 647,024
Classe LC	Unité	714 598,711
Classe LCH (P)	Unité	825,000
Classe LD	Unité	734 343,956
Classe NC	Unité	125 523,030
Classe PFC	Unité	2 192,000
Classe TFC	Unité	7 757,000
Classe TFCH (P)	Unité	100,000
Classe TFD	Unité	118 952,000
Classe GBP FD50	Unité	42 700,352
Classe GBP TFD	Unité	85,000
Classe USD FC	Unité	3 111,255
Classe USD FD50	Unité	330 904,904
Classe USD LC	Unité	19 526,672
Classe USD LD	Unité	25 155,590
Classe USD TFC	Unité	68 722,000

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation) (auparavant : DWS Invest Global Emerging Markets Equities)

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI Emerging Markets en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	10,209
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	131,547
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	104,585

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 24 novembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 24 novembre 2022 (jour de référence de la liquidation)

Dirham des Émirats arabes unis	AED	3,828235	=	EUR	1
Real brésilien	BRL	5,533668	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,389162	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	7,450991	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,858207	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,140543	=	EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	16 327,362285	=	EUR	1
Peso mexicain	MXN	20,175869	=	EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	4,684912	=	EUR	1
Peso philippin	PHP	59,168514	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432364	=	EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,283877	=	EUR	1
Livre turque	TRY	19,410858	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,042250	=	EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	17,715639	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\*Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation) (auparavant : DWS Invest Global Emerging Markets Equities)

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 24 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)

<b>I. Revenus</b>		
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR	12 010 449,47
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	477 255,82
3. Revenus des prêts de titres .....	EUR	375,10
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-1 201 969,85
5. Autres revenus .....	EUR	57,70
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR</b>	<b>11 286 168,24</b>
<b>II. Dépenses</b>		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-56 722,88
2. Commission de gestion .....	EUR	-6 347 889,98
dont :		
Commission de gestion de base .....	EUR	-6 317 743,74
Commission d'administration .....	EUR	-30 146,24
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-38 769,01
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-120 403,39
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-237 207,65
6. Autres dépenses .....	EUR	-168 901,60
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts .....	EUR	-125,03
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> .....	EUR	-1 545,42
autres .....	EUR	-167 231,15
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-6 969 894,51</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>EUR</b>	<b>4 316 273,73</b>
<b>IV. Opérations de vente</b>		
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-4 078 610,87
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-4 078 610,87</b>
<b>V. Résultat de l'exercice partiel</b> .....	<b>EUR</b>	<b>237 662,86</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,84 % <sup>2)</sup>	Classe LC 1,58 % <sup>2)</sup>
Classe LCH (P) 1,59 % <sup>2)</sup>	Classe LD 1,54 % <sup>2)</sup>
Classe NC 2,27 % <sup>2)</sup>	Classe PFC 1,73 % <sup>2)</sup>
Classe TFC 0,84 % <sup>2)</sup>	Classe TFCH (P) 0,86 % <sup>2)</sup>
Classe TFD 0,85 % <sup>2)</sup>	Classe GBP FD50 0,56 % <sup>2)</sup>
Classe GBP TFD 0,83 % <sup>2)</sup>	Classe USD FC 0,81 % <sup>2)</sup>
Classe USD FD50 0,60 % <sup>2)</sup>	Classe USD LC 1,56 % <sup>2)</sup>
Classe USD LD 1,59 % <sup>2)</sup>	Classe USD TFC 0,85 % <sup>2)</sup>

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe FC <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe LC <0,001 % <sup>2)</sup>
Classe LCH (P) <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe LD <0,001 % <sup>2)</sup>
Classe NC <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe PFC <0,001 % <sup>2)</sup>
Classe TFC <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe TFCH (P) <0,001 % <sup>2)</sup>
Classe TFD <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe GBP FD50 <0,001 % <sup>2)</sup>
Classe GBP TFD <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe USD FC <0,001 % <sup>2)</sup>
Classe USD FD50 <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe USD LC <0,001 % <sup>2)</sup>
Classe USD LD <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe USD TFC <0,001 % <sup>2)</sup>

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 872 704,17 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds commun au début de l'exercice partiel</b> .....			<b>EUR</b>	<b>696 582 917,82</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR	-2 180 038,91		
2. Décaissement (net) <sup>3)</sup> .....	EUR	-91 245 617,88		
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	3 395 242,60		
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	4 316 273,73		
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-4 078 610,87		
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-101 955 526,47		
<b>II. Valeur de l'actif du fonds commun à la fin de l'exercice partiel</b> .....			<b>EUR</b>	<b>504 834 640,02</b>

<sup>3)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 930,47 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> .....			<b>EUR</b>	<b>-4 078 610,87</b>
<b>sur :</b>				
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-9 786 674,55		
Opérations de change (à terme) .....	EUR	5 708 063,68		

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation) (auparavant : DWS Invest Global Emerging Markets Equities)

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice (partiel)		
24 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation) . . . .	EUR	504 834 640,02
2021 . . . . .	EUR	696 582 917,82
2020 . . . . .	EUR	1 071 434 548,24

Valeur liquidative en fin d'exercice (partiel)			
24 novembre 2022 (Jour de référence de la liquidation)			
	Classe FC . . . . .	EUR	265,00
	Classe LC . . . . .	EUR	230,98
	Classe LCH (P) . . . . .	EUR	85,62
	Classe LD . . . . .	EUR	214,83
	Classe NC . . . . .	EUR	203,59
	Classe PFC . . . . .	EUR	125,73
	Classe TFC . . . . .	EUR	100,02
	Classe TFCH (P) . . . . .	EUR	88,36
	Classe TFD . . . . .	EUR	94,61
	Classe GBP FD50 . . . . .	GBP	93,85
	Classe GBP TFD . . . . .	GBP	104,08
	Classe USD FC . . . . .	USD	115,81
	Classe USD FD50 . . . . .	USD	93,36
	Classe USD LC . . . . .	USD	105,10
	Classe USD LD . . . . .	USD	85,68
	Classe USD TFC . . . . .	USD	88,34
2021	Classe FC . . . . .	EUR	304,93
	Classe LC . . . . .	EUR	267,58
	Classe LCH (P) . . . . .	EUR	105,76
	Classe LD . . . . .	EUR	250,01
	Classe NC . . . . .	EUR	237,34
	Classe PFC . . . . .	EUR	146,09
	Classe TFC . . . . .	EUR	115,09
	Classe TFCH (P) . . . . .	EUR	108,46
	Classe TFD . . . . .	EUR	110,25
	Classe GBP FD50 . . . . .	GBP	107,07
	Classe GBP TFD . . . . .	GBP	118,55
	Classe USD FC . . . . .	USD	144,92
	Classe USD FD50 . . . . .	USD	118,46
	Classe USD LC . . . . .	USD	132,40
	Classe USD LD . . . . .	USD	108,46
	Classe USD TFC . . . . .	USD	110,54
2020	Classe FC . . . . .	EUR	315,05
	Classe LC . . . . .	EUR	278,55
	Classe LCH (P) . . . . .	EUR	118,34
	Classe LD . . . . .	EUR	260,71
	Classe NC . . . . .	EUR	248,81
	Classe PFC . . . . .	EUR	151,91
	Classe TFC . . . . .	EUR	118,89
	Classe TFCH (P) . . . . .	EUR	120,49
	Classe TFD . . . . .	EUR	114,81
	Classe GBP FD50 . . . . .	GBP	120,05
	Classe GBP TFD . . . . .	GBP	132,96
	Classe USD FC . . . . .	USD	162,43
	Classe USD FD50 . . . . .	USD	133,77
	Classe USD LC . . . . .	USD	149,53
	Classe USD LD . . . . .	USD	122,70
	Classe USD TFC . . . . .	USD	123,91

#### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

#### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation) (auparavant : DWS Invest Global Emerging Markets Equities)

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- L'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds / compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds / compartiments, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend investit principalement dans des entreprises ayant leur siège ou leur activité principale dans les marchés émergents. Les critères relatifs aux rendements sur dividendes, à leur constance, à leur montant et à leur croissance ont joué un rôle prépondérant dans la sélection des actions.

Au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 17,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales

### DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Performance sur 5 ans



### DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0329760002	-17,3 %	-12,1 %	-2,4 %
Classe FC	LU0329760267	-16,7 %	-10,1 %	1,5 %
Classe LD	LU0363468686	-17,3 %	-12,2 %	-2,4 %
Classe NC	LU0329760184	-17,9 %	-14,0 %	-5,7 %
Classe ND	LU1054328791	-17,9 %	-14,0 %	-5,7 %
Classe PFC	LU1054329336	-17,7 %	-13,7 %	-6,1 %
Classe PFD	LU1054329419	-18,4 %	-14,4 %	-6,7 %
Classe TFC	LU1663862685	-16,6 %	-10,1 %	0,8 %
Classe TFD	LU1663863816	-16,6 %	-10,1 %	1,6 %
Classe USD FC <sup>1)</sup>	LU0329761406	-21,4 %	-14,4 %	-9,6 %
Classe USD TFC <sup>1)</sup>	LU1663864624	-21,4 %	-14,2 %	-9,4 %
Classe USD TFD <sup>1)</sup>	LU1663865944	-21,4 %	-14,3 %	-9,4 %

<sup>1)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale

européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties

par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Cela a également été le cas dans l'ensemble pour les marchés des actions des pays émergents.

Le compartiment a donné la priorité à des titres à fort dividende, notamment dans les secteurs de la finance, des technologies de l'information, des services de communication et des biens de consommation.

Au niveau des titres individuels, les actions du secteur de la finance telles que celles des banques DBS Group, Itau Unibanco, ICICI Bank, HDFC Bank et l'opérateur boursier brésilien B3 SA - Brasil Bolsa Balcao ont fait partie des positions du portefeuille qui ont le mieux contribué à la performance du compartiment au cours de la période sous revue.

En revanche, les positions dans le secteur des technologies telles que Samsung Electronics et le fabricant de semi-conducteurs Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, dont le cours de l'action a été pénalisé entre autres par les craintes d'un ralentissement de la demande en semi-conducteurs, ont sous-performé par rapport à la moyenne.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement

concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	42 293 396,80	22,90
Services de télécommunications	20 288 089,49	10,98
Biens de consommation durables	6 914 841,92	3,74
Énergie	2 073 575,62	1,12
Biens de consommation courante	19 849 563,64	10,74
Secteur financier	69 768 972,00	37,77
Matières premières	56,13	0,00
Industrie	14 519 718,22	7,85
<b>Total actions</b>	<b>175 708 213,82</b>	<b>95,10</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	1 956 279,03	1,06
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>1 956 279,03</b>	<b>1,06</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>		
	<b>7 235 274,77</b>	<b>3,92</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>		
	<b>2 644 827,10</b>	<b>1,43</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>		
	<b>1 819,02</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>		
	-2 184 753,65	-1,18
<b>2. Autres engagements</b>		
	-485 588,84	-0,26
<b>3. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>		
	-126 020,37	-0,07
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>184 750 050,88</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>175 708 213,82</b>	<b>95,10</b>
<b>Actions</b>								
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Unité	900 000	200 000		BRL	13,21	2 106 562,59	1,14
Banco Bradesco SA -Pref	Unité	858 000	208 000		BRL	15,15	2 303 185,73	1,25
CCR SA	Unité	720 000			BRL	10,82	1 380 348,66	0,75
Itau Unibanco Holding SA -Pref	Unité	580 000	60 000		BRL	25	2 569 194,85	1,39
Itausa SA -Pref	Unité	1 265 000	320 000		BRL	8,51	1 907 432,27	1,03
Localiza Rent a Car SA	Unité	120 000	40 000		BRL	53,2	1 131 154,48	0,61
Localiza Rent a Car SA -Rights- Exp 31Jan2023	Unité	524	524		BRL	10,76	999,02	0,00
Porto Seguro SA	Unité	230 000		270 000	BRL	23,15	943 426,07	0,51
AIA Group Ltd	Unité	450 000	370 000	130 000	HKD	86,8	4 687 144,89	2,54
ANTA Sports Products Ltd	Unité	400 000	120 000	80 000	HKD	102,3	4 910 342,26	2,66
BOC Hong Kong Holdings Ltd	Unité	550 000	550 000		HKD	26,6	1 755 579,36	0,95
BYD Co., Ltd.	Unité	210 000	37 000	27 000	HKD	192,6	4 853 462,93	2,63
China Merchants Bank Co., Ltd	Unité	550 000	350 000	230 000	HKD	43,65	2 880 866,13	1,56
HKT Trust & HKT Ltd.	Unité	1 150 000	320 000	670 000	HKD	9,57	1 320 644,47	0,71
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd	Unité	115 000	26 000	21 000	HKD	337,2	4 653 305,28	2,52
Lenovo Group Ltd	Unité	4 000 000	2 462 000	200 000	HKD	6,41	3 076 763,82	1,67
MTR Corp., Ltd.	Unité	350 000		100 000	HKD	41,35	1 736 679,58	0,94
NetEase, Inc.	Unité	170 000	170 000		HKD	114,5	2 335 772,54	1,26
Pacific Basin Shipping Ltd.	Unité	7 000 000	7 700 000	700 000	HKD	2,64	2 217 573,92	1,20
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	600 000	430 000	150 000	HKD	51,65	3 718 756,27	2,01
Shenzhou International Group Holdings Ltd	Unité	270 000	155 000	55 000	HKD	87,8	2 844 686,55	1,54
Techtronic Industries Co., Ltd.	Unité	230 000	100 000	80 000	HKD	87,1	2 403 931,73	1,30
Tencent Holdings Ltd	Unité	140 000	200 000	155 000	HKD	334	5 611 134,02	3,04
Xinjiang Goldwind Science & Technology Co., Ltd.	Unité	2 400 000	900 000	1 200 000	HKD	6,95	2 001 576,46	1,08
Xinyi Solar Holdings Ltd	Unité	2 000 000	550 000		HKD	8,64	2 073 575,62	1,12
Bank Rakyat Indonesia Persero Tbk PT	Unité	9 200 000	5 700 000		IDR	4 940	2 731 104,39	1,48
Telkom Indonesia Persero Tbk PT	Unité	9 200 000	4 800 000	1 600 000	IDR	3 750	2 073 206,78	1,12
Unilever Indonesia Tbk PT	Unité	1 800 000	1 800 000		IDR	4 700	508 386,36	0,27
KB Financial Group, Inc.	Unité	105 000	29 000		KRW	48 500	3 767 511,64	2,04
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	70 000		18 000	KRW	53 300	2 863 826,72	1,55
Samsung Electronics Co., Ltd -Pref	Unité	210 000		37 222	KRW	50 500	7 845 745,90	4,25
Samsung Fire & Marine Insurance Co., Ltd	Unité	16 000			KRW	200 000	2 367 410,36	1,28
Shinhan Financial Group Co., Ltd.	Unité	120 000	20 000		KRW	35 200	3 124 981,67	1,69
SK Hynix, Inc.	Unité	45 000	3 000		KRW	75 000	2 496 878,11	1,35
SK Telecom Co., Ltd	Unité	100 000	10 000		KRW	47 400	3 506 726,60	1,90
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Unité	300 000	50 000		MXN	153,89	2 220 119,26	1,20
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV	Unité	100 000	10 000		MXN	466,05	2 241 182,19	1,21
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Unité	1 450 000	50 000		MXN	69,23	4 827 329,95	2,61
Malayan Banking Bhd	Unité	1 400 000	200 000		MYR	8,7	2 586 686,37	1,40
DBS Group Holdings Ltd	Unité	280 000	55 000	45 000	SGD	33,92	6 630 826,75	3,59
Singapore Telecommunications Ltd.	Unité	1 300 000	200 000		SGD	2,57	2 332 546,35	1,26
Thai Beverage PCL	Unité	3 500 000			SGD	0,685	1 673 834,14	0,91
Advanced Info Service PCL -NVDR	Unité	300 000			THB	195	1 580 094,54	0,86
Airports of Thailand PCL -NVDR	Unité	400 000			THB	75	810 304,89	0,44
Chailease Holding Co., Ltd	Unité	400 357	122 159	65 000	TWD	217	2 644 291,18	1,43
CTBC Financial Holding Co., Ltd	Unité	4 000 000	1 000 000	700 000	TWD	22,1	2 690 632,49	1,46
Delta Electronics, Inc.	Unité	140 000		60 000	TWD	286,5	1 220 828,84	0,66
First Financial Holding Co., Ltd.	Unité	1 303 864	25 565		TWD	26,5	1 051 671,94	0,57
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd	Unité	620 800		220 000	TWD	99,9	1 887 640,61	1,02
Inventec Corp.	Unité	1 089 000		411 000	TWD	26,25	870 080,24	0,47
MediaTek, Inc.	Unité	100 000			TWD	625	1 902 313,69	1,03
Taiwan Mobile Co., Ltd.	Unité	230 000			TWD	94,7	662 948,71	0,36
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	610 000			TWD	448,5	8 327 111,87	4,51
Alrosa PJSC	Unité	600 000		600 000	USD	0	56,13	0,00
Chunghwa Telecom Co., Ltd -ADR	Unité	93 000	10 000	7 000	USD	36,79	3 200 774,92	1,73
HDFC Bank Ltd -ADR	Unité	78 000		22 000	USD	67,99	4 961 146,40	2,69
ICICI Bank Ltd -ADR	Unité	165 000		65 000	USD	21,87	3 375 787,70	1,83
Infosys Ltd -ADR	Unité	335 000	15 000	90 000	USD	18,07	5 662 984,32	3,07
Mobile TeleSystems PJSC -ADR	Unité	140 000		310 000	USD	0	13,10	0,00
NetEase, Inc. -ADR	Unité	25 000	25 000		USD	73	1 707 282,03	0,92
Sberbank of Russia PJSC -Pref	Unité	370 000	75 861	435 861	USD	0	34,61	0,00
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR	Unité	75 000		23 000	USD	74,18	5 204 637,56	2,82
Yum China Holdings, Inc.	Unité	17 000		18 000	USD	55,14	876 916,18	0,47
FirstRand Ltd	Unité	630 000			ZAR	61,802	2 151 270,64	1,16
Mr Price Group Ltd	Unité	175 000	55 000		ZAR	158,94	1 536 825,77	0,83
Sanlam Ltd	Unité	650 000	100 000		ZAR	48,72	1 749 741,99	0,95
Standard Bank Group Ltd	Unité	260 000	40 000		ZAR	167,79	2 410 420,43	1,30
<b>Parts de fonds</b>							<b>1 956 279,03</b>	<b>1,06</b>

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,100 %)		1	6 248	6 528	EUR	9 727,134	9 727,13	0,01
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)		197	1 898	2 061	USD	10 587,317	1 946 551,90	1,05
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>177 664 492,85</b>	<b>96,16</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>7 235 274,77</b>	<b>3,92</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Zloty polonais	PLN	6 373					1 361,53	0,00
Couronne tchèque	CZK	729 058					30 196,82	0,02
Forint hongrois	HUF	3 645 054					9 083,68	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Real brésilien	BRL	1 530 292					271 146,02	0,15
Livre sterling	GBP	88 171					99 628,32	0,05
Dollar de Hong Kong	HKD	401 557					48 186,33	0,03
Roupie indienne	INR	2 046 756					23 144,37	0,01
Roupie indonésienne	IDR	1 498 538 037					90 051,57	0,05
Ringgit malaisien	MYR	437 993					93 017,35	0,05
Peso mexicain	MXN	4 928 299					236 996,39	0,13
Nouveau dollar taïwanais	TWD	76 076 360					2 315 537,62	1,25
Peso philippin	PHP	2 826 682					47 451,48	0,03
Rouble russe	RUB	31 538 902					401 695,69	0,22
Dollar de Singapour	SGD	11 001					7 680,26	0,00
Rand sud-africain	ZAR	140 001					7 735,40	0,01
Won sud-coréen	KRW	3 868 628 472					2 862 072,23	1,55
Baht thaïlandais	THB	24 046 558					649 501,46	0,35
Livre turque	TRY	34 246					1 712,33	0,00
Dollar américain	USD	41 770					39 075,92	0,02
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>2 644 827,10</b>	<b>1,43</b>
Droits à dividende / à distribution							201 261,06	0,11
Frais de placement *							1 252,39	0,00
Autres actifs							2 442 313,65	1,32
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>1 819,02</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>187 546 413,74</b>	<b>101,51</b>
<b>Engagements à court terme</b>							<b>-2 184 753,65</b>	<b>-1,18</b>
Crédits en euro	EUR						-2 184 753,65	-1,18
<b>Autres engagements</b>							<b>-485 588,84</b>	<b>-0,26</b>
Engagements découlant des coûts							-458 334,31	-0,25
Autres engagements divers							-27 254,53	-0,01
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-126 020,37</b>	<b>-0,07</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-2 796 362,86</b>	<b>-1,51</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>184 750 050,88</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	124,97
Classe LC	EUR	111,12
Classe LD	EUR	94,50
Classe NC	EUR	99,25
Classe ND	EUR	83,35
Classe PFC	EUR	107,62
Classe PFD	EUR	85,93
Classe TFC	EUR	102,11
Classe TFD	EUR	90,89
Classe USD FC	USD	130,33
Classe USD TFC	USD	92,95
Classe USD TFD	USD	81,86
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	732 157,724
Classe LC	Unité	619 374,306
Classe LD	Unité	213 581,223
Classe NC	Unité	30 305,983
Classe ND	Unité	4 407,000
Classe PFC	Unité	1 827,000
Classe PFD	Unité	2 117,000
Classe TFC	Unité	20,000
Classe TFD	Unité	39,711
Classe USD FC	Unité	3 949,000
Classe USD TFC	Unité	25,000
Classe USD TFD	Unité	25,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI Emerging Markets en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	73,538
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	106,015
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	85,462

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 1 000,61 euros.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Real brésilien	BRL	5,643791	= EUR	1
Couronne tchèque	CZK	24,143530	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	= EUR	1
Forint hongrois	HUF	401,275258	= EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	16 640,887143	= EUR	1
Roupie indienne	INR	88,434276	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 351,687926	= EUR	1
Peso mexicain	MXN	20,794829	= EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	4,708727	= EUR	1
Peso philippin	PHP	59,569940	= EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,680507	= EUR	1
Rouble russe	RUB	78,514415	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	= EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,023101	= EUR	1
Livre turque	TRY	19,999797	= EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	32,854729	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	18,098668	= EUR	1

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Note

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR	6 669 478,46
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	67 932,46
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-706 605,84
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR</b>	<b>6 030 805,08</b>
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-2 417,61
2. Commission de gestion .....	EUR	-2 297 892,85
dont :		
Commission de gestion de base .....	EUR	-2 275 134,22
Commission d'administration .....	EUR	-22 758,63
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-15 008,74
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-84 325,56
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-94 617,93
6. Autres dépenses .....	EUR	-26 787,76
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> .....	EUR	-3 373,25
autres .....	EUR	-23 414,51
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-2 521 050,45</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>EUR</b>	<b>3 509 754,63</b>
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-5 513 646,46
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-5 513 646,46</b>
<b>V. Résultat de l'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-2 003 891,83</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,85 % par an,	Classe LC 1,60 % par an,
Classe LD 1,60 % par an,	Classe NC 2,29 % par an,
Classe ND 2,29 % par an,	Classe PFC 2,04 % par an,
Classe PFD 2,85 % par an,	Classe TFC 0,81 % par an,
Classe TFD 0,81 % par an,	Classe USD FC 0,86 % par an,
Classe USD TFC 0,80 % par an,	Classe USD TFD 0,79 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 149 774,63 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice		
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR	254 904 627,35
2. Décaissement (net) <sup>2)</sup> .....	EUR	-664 590,54
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	-28 123 208,71
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	-321 561,89
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	3 509 754,63
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-5 513 646,46
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>184 750 050,88</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 285,08 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisés (y compris régularisation des revenus)		
EUR		-5 513 646,46
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-6 863 349,25
Opérations de change (à terme) .....	EUR	1 349 702,79

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,65

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,16

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,17

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,32

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	2,96

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2022		EUR	184 750 050,88	
2021		EUR	254 904 627,35	
2020		EUR	209 879 010,23	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2022	Classe FC	EUR	124,97	
	Classe LC	EUR	111,12	
	Classe LD	EUR	94,50	
	Classe NC	EUR	99,25	
	Classe ND	EUR	83,35	
	Classe PFC	EUR	107,62	
	Classe PFD	EUR	85,93	
	Classe TFC	EUR	102,11	
	Classe TFD	EUR	90,89	
	Classe USD FC	USD	130,33	
	Classe USD TFC	USD	92,95	
	Classe USD TFD	USD	81,86	
	2021	Classe FC	EUR	150,00
		Classe LC	EUR	134,38
Classe LD		EUR	118,01	
Classe NC		EUR	120,86	
Classe ND		EUR	104,78	
Classe PFC		EUR	130,74	
Classe PFD		EUR	108,67	
Classe TFC		EUR	122,50	
Classe TFD		EUR	112,52	
Classe USD FC		USD	165,88	
Classe USD TFC		USD	118,23	
Classe USD TFD		USD	107,73	
2020		Classe FC	EUR	139,97
		Classe LC	EUR	126,34
	Classe LD	EUR	114,03	
	Classe NC	EUR	114,43	
	Classe ND	EUR	101,97	
	Classe PFC	EUR	124,11	
	Classe PFD	EUR	106,14	
	Classe TFC	EUR	114,31	
	Classe TFD	EUR	107,88	
	Classe USD FC	USD	167,94	
	Classe USD TFC	USD	119,63	
	Classe USD TFD	USD	111,97	

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Equity Income

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à générer un rendement ajusté au risque supérieur à la moyenne. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs mondiaux dont les rendements sur dividendes sont censés être supérieurs à la moyenne. Les critères suivants sont décisifs pour la sélection des actions : rendement moyen des dividendes du compartiment supérieur à la moyenne du marché ; durabilité et croissance des dividendes ; perspectives de croissance des revenus ; ratio cours/bénéfices. Outre ces critères, le processus éprouvé de sélection de titres (stock picking) de l'équipe de gestion du portefeuille est appliqué. Cela comprend l'analyse des données fondamentales d'une entreprise, telles que la qualité des actifs, la compétence de l'équipe de gestion, la rentabilité, la solidité du bilan, les flux de trésorerie, la position concurrentielle et différents ratios d'évaluation. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Le compartiment DWS Invest ESG Equity Income a enregistré, au cours de la période allant de début janvier 2022 à fin décembre 2022, une moins-value de 6,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés

### DWS Invest ESG Equity Income

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest ESG Equity Income (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la

Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Le compartiment a suivi une stratégie fondamentalement défensive. La priorité de placement a

été donnée à des entreprises qui versent des dividendes supérieurs à la moyenne, croissants et récurrents, affichent de solides bilans, sont dotées d'équipes de direction performantes et dont les valorisations des actions sont attrayantes.

En outre, ces entreprises devaient présenter un profil supérieur à la moyenne pour ce qui est des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise. Sur la base des critères de durabilité retenus, l'équipe de gestion du portefeuille a sélectionné des entreprises qui se distinguaient du point de vue sectoriel et régional. En revanche, les entreprises qui ne remplissaient pas les critères de durabilité de DWS ont été exclues de l'univers de placement. Il s'agit d'entreprises de secteurs spécifiques et de secteurs classés comme controversés telles que les fabricants d'armes et les entreprises de tabac notamment, mais également d'entreprises qui en particulier violent les normes de l'ONU et d'entreprises présentant tout particulièrement de forts risques liés au changement climatique.

L'équipe de gestion du portefeuille avait également pour objectif de tirer parti des tendances de croissance structurelles durables en investissant dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou les composants naturels.

Le positionnement stratégique défensif du compartiment par rapport au marché global des actions s'est traduit par une pondération plus importante dans des secteurs défensifs tels que ceux des ser-

## DWS Invest ESG Equity Income

### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1616932866	-6,8 %	17,4 %	41,8 %
Classe FC	LU1616932601	-6,1 %	20,1 %	47,4 %
Classe FD	LU1616932783	-6,1 %	20,1 %	47,4 %
Classe IC	LU2052962128	-5,8 %	21,1 %	24,5 % <sup>1)</sup>
Classe IC250	LU2425458937	-3,9 % <sup>1)</sup>	-	-
Classe ID	LU2052963100	-5,8 %	21,2 %	24,5 % <sup>1)</sup>
Classe ID100	LU2241091565	-5,6 %	31,5 % <sup>1)</sup>	-
Classe LCH (P)	LU1729940673	-10,2 %	12,1 %	24,8 % <sup>1)</sup>
Classe LD	LU1616932940	-6,8 %	17,4 %	41,8 %
Classe NC	LU1729948221	-7,3 %	15,7 %	38,4 % <sup>1)</sup>
Classe NCH (P)	LU1747711205	-10,7 %	10,5 %	26,5 % <sup>1)</sup>
Classe ND	LU2066748653	-7,3 %	10,8 % <sup>1)</sup>	-
Classe PFC	LU1747711387	-7,9 %	13,7 %	41,7 % <sup>1)</sup>
Classe PFCH (P)	LU1747711460	-10,4 %	11,8 %	29,0 % <sup>1)</sup>
Classe PFD	LU2066748737	-7,8 %	9,0 % <sup>1)</sup>	-
Classe TFC	LU1747711031	-6,1 %	20,1 %	53,3 % <sup>1)</sup>
Classe TFCH (P)	LU1982201086	-9,6 %	14,6 %	24,2 % <sup>1)</sup>
Classe TFD	LU1747711114	-6,1 %	20,1 %	53,3 % <sup>1)</sup>
Classe WFD	LU1805361166	-6,1 %	20,1 %	47,7 % <sup>1)</sup>
Classe XC	LU1616933088	-5,3 %	22,0 %	51,3 %
Classe XD	LU1616933161	-5,7 %	21,5 %	50,6 %
Classe CHF LCH(P) <sup>2)</sup>	LU2229437525	-10,5 %	14,5 % <sup>1)</sup>	-
Classe CHF LDH (P) <sup>2)</sup>	LU2229437798	-10,6 %	14,3 % <sup>1)</sup>	-
Classe CHF TFCH (P) <sup>2)</sup>	LU2367179251	-9,9 %	-5,8 % <sup>1)</sup>	-
Classe GBP D RD <sup>3)</sup>	LU1820750781	-0,9 %	24,8 %	47,6 % <sup>1)</sup>
Classe USD FCH (P) <sup>4)</sup>	LU1932912873	-7,2 %	20,8 %	38,3 % <sup>1)</sup>
Classe USD IC <sup>4)</sup>	LU2022030352	-11,2 %	15,5 %	22,9 % <sup>1)</sup>
Classe USD LCH (P) <sup>4)</sup>	LU1932913178	-7,9 %	18,1 %	34,3 % <sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Classes LCH (P) et NC lancées le 29 janvier 2018 / classes NCH (P), PFC, PFCH (P), TFC et TFD lancées le 15 février 2018 / classe WFD lancée le 30 mai 2018 / classe GBP D RD lancée le 15 juin 2018 / classes USD FCH (P) et USD LCH (P) lancées le 15 février 2019 / classe TFCH (P) lancée le 15 mai 2019 / classe USD IC lancée le 31 juillet 2019 / classes IC et ID lancées le 30 septembre 2019 / classes ND et PFD lancées le 7 février 2020 / classes CHF LCH (P) et CHF LDH (P) lancées le 30 septembre 2020 / classe ID100 lancée le 30 octobre 2020 / classe CHF TFCH (P) lancée le 16 août 2021 / classe IC250 lancée le 31 janvier 2022

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en GBP

<sup>4)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

vices aux collectivités, des biens de consommation courante, de la santé et des télécommunications (au sein du secteur des communications). La pondération a été

relativement plus faible dans des secteurs cycliques sensibles à la conjoncture tels que ceux des biens de consommation cyclique ou des technologies de l'informa-

tion. Une participation à la performance des secteurs cycliques a été obtenue en augmentant la pondération des actions défensives au sein des secteurs des matières premières, de la finance et de l'énergie.

Compte tenu de son orientation plus défensive, le compartiment a réalisé une performance meilleure que celle du marché global des actions au cours de la période sous revue. Les effets positifs de l'allocation ont été dus aux sous-pondérations dans des secteurs sensibles à la conjoncture tels que ceux des technologies de l'information et des biens de consommation cyclique ainsi qu'aux surpondérations dans des secteurs défensifs tels que ceux de la santé, des services aux collectivités et des biens de consommation courante.

La sélection s'est avérée également positive dans l'ensemble. Les effets positifs de la sélection ont été dus au secteur financier (sélection défensive accrue dans les compagnies d'assurance et moindre dans les banques), au secteur des communications (sélection défensive accrue dans les télécommunications, moindre dans les entreprises de l'Internet et des médias versant peu ou pas de dividendes), au secteur de la santé ainsi qu'au secteur des technologies de l'information (valeurs de croissance moins sensibles aux taux d'intérêt que le marché global). Les effets négatifs de la sélection ont été dus aux secteurs des matières premières, de l'industrie et des services aux collectivités (davantage de titres européens) ainsi qu'au secteur de l'énergie

(davantage de valeurs défensives dans un marché en croissance).

Au niveau des titres individuels, Merck, Abbvie, Novo Nordisk, Amgen, Pearson, Pembina, Tokyo Marine et Baker Hughes ont fait partie des positions du portefeuille qui ont enregistré la meilleure évolution des cours. En revanche, VF, Philips, Fidelity National, Hasbro, Nutrien et Croda ont fait partie des titres dont l'évolution des cours a été inférieure à la moyenne.

Au cours de la période sous revue, de nouvelles positions ont été prises dans notamment : AT&T, Bristol Myers, Fidelity National, Norsk Hydro, Nutrien, Samsung, Smurfit Kappa, UPM, Verizon et Wheaton Precious Metals. Les positions dans SK Telecom, Neste, Schneider Electric, Gilead, International Flavours & Fragrances, Abbvie, Tokyo Marine, Bridgestone, Hannover Rueck et Motorola Solutions notamment ont été accrues. Les positions dans ADP, Sanofi, Texas Instruments, Hong Kong Exchanges, Allianz, Evonik, Pfizer et Novo Nordisk notamment ont été réduites. Les positions dans Vantage Towers, Ericsson, Svenska Cellulosa, Siemens, Sandvik, Pearson, Mondi, Microsoft, Michelin, Marsh & McLennan, Linde et HP notamment ont été vendues.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en

matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Equity Income

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	196 563 823,50	6,75
Services de télécommunications	277 627 481,19	9,51
Biens de consommation durables	743 194 208,59	25,48
Énergie	132 466 616,39	4,54
Biens de consommation courante	94 513 067,28	3,23
Secteur financier	420 943 250,76	14,43
Matières premières	291 236 680,42	9,97
Industrie	214 297 054,73	7,35
Services aux collectivités	261 764 607,67	8,98
<b>Total actions</b>	<b>2 632 606 790,53</b>	<b>90,24</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>110 395,92</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>288 058 627,44</b>	<b>9,88</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>4 945 401,24</b>	<b>0,17</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>1 015 942,11</b>	<b>0,03</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-8 334 186,47</b>	<b>-0,28</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-1 024 243,88</b>	<b>-0,04</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>2 917 378 726,89</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Equity Income

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>2 632 606 790,53</b>	<b>90,24</b>
<b>Actions</b>								
BCE, Inc.	Unité	1 363 908	484 768		CAD	59,725	56 264 788,29	1,93
Canadian National Railway Co.	Unité	290 627	67 209	33 702	CAD	161,31	32 381 182,48	1,11
Hydro One Ltd.	Unité	930 739	930 739		CAD	36,29	23 329 763,39	0,80
Pembina Pipeline Corp.	Unité	1 632 097	748 952		CAD	45,85	51 686 932,72	1,77
Toronto-Dominion Bank	Unité	766 344	249 797		CAD	88	46 580 257,77	1,60
Geberit AG	Unité	33 532	15 593		CHF	438,3	14 904 948,92	0,51
Novartis AG	Unité	626 054	341 923		CHF	84,19	53 452 973,34	1,83
Roche Holding AG	Unité	180 710	105 924		CHF	291,5	53 422 020,39	1,83
SGS SA	Unité	9 000	4 576		CHF	2 165	19 760 593,03	0,68
Novo Nordisk A/S	Unité	274 039	84 091	33 896	DKK	940,7	34 665 414,63	1,19
Orsted AS	Unité	700 000	373 871		DKK	631,2	59 415 247,60	2,04
AXA SA	Unité	1 478 231	995 311		EUR	26,21	38 744 434,51	1,33
Capgemini SE	Unité	175 000	37 796		EUR	156,3	27 352 500,00	0,94
Cie de Saint-Gobain	Unité	281 887	37 240		EUR	45,78	12 904 786,86	0,44
Deutsche Post AG	Unité	470 000	50 340		EUR	35,18	16 534 600,00	0,57
E.ON SE	Unité	2 520 560	866 754		EUR	9,334	23 526 907,04	0,81
Enel SpA	Unité	5 400 000	2 264 810		EUR	5,054	27 291 600,00	0,94
Evonik Industries AG	Unité	680 242	362 103	448 823	EUR	17,935	12 200 140,27	0,42
Hannover Rueck SE	Unité	226 763	113 617		EUR	185,5	42 064 536,50	1,44
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	2 022 088	1 071 900		EUR	26,95	54 495 271,60	1,87
Koninklijke Philips NV	Unité	834 283	234 283		EUR	14,062	11 731 687,55	0,40
Neste Oyj	Unité	593 239	398 802		EUR	43,39	25 740 640,21	0,88
Sampo Oyj -A-	Unité	532 948			EUR	49,12	26 178 405,76	0,90
SAP SE	Unité	135 000	48 886		EUR	96,39	13 012 650,00	0,45
Schneider Electric SE	Unité	195 000	153 292	23 930	EUR	131,48	25 638 600,00	0,88
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	440 000	440 000		EUR	34,56	15 206 400,00	0,52
Talanx AG	Unité	420 657			EUR	44,32	18 643 518,24	0,64
Unilever PLC	Unité	820 000	35 878		EUR	47,055	38 585 100,00	1,32
UPM-Kymmene Oyj	Unité	1 100 000	1 100 000		EUR	35,13	38 643 000,00	1,32
Wolters Kluwer NV	Unité	157 351			EUR	98,38	15 480 191,38	0,53
Croda International PLC	Unité	118 805			GBP	66,04	8 865 380,54	0,30
HSBC Holdings PLC	Unité	8 225 102	7 395 337	1 585 759	GBP	5,157	47 928 520,43	1,64
National Grid PLC	Unité	5 049 980	2 049 980		GBP	9,974	56 913 411,74	1,95
Bridgestone Corp.	Unité	713 700	371 800		JPY	4 691	23 760 670,67	0,81
FANUC Corp.	Unité	151 500	70 200		JPY	19 835	21 326 638,27	0,73
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Unité	2 679 800	1 100 200		JPY	3 762	71 548 204,42	2,45
Tokio Marine Holdings, Inc.	Unité	1 096 800	731 200	148 600	JPY	2 827,5	22 009 370,46	0,75
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	312 385	312 385		KRW	55 300	12 780 235,85	0,44
SK Telecom Co., Ltd.	Unité	885 753	599 753		KRW	47 400	31 060 936,02	1,06
DNB Bank ASA	Unité	2 670 527	1 188 661		NOK	194,6	49 409 103,20	1,69
Norsk Hydro ASA	Unité	4 069 251	4 069 251		NOK	73,44	28 412 817,99	0,97
Telenor ASA	Unité	1 751 432		505 089	NOK	91,8	15 286 326,23	0,52
Boliden AB	Unité	506 546	792 409	285 863	SEK	394,9	17 988 547,06	0,62
Swedbank AB	Unité	1 759 457	901 226		SEK	178,4	28 226 925,06	0,97
DBS Group Holdings Ltd.	Unité	1 805 000	590 000		SGD	33,92	42 745 151,02	1,47
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Unité	3 646 000	841 000		TWD	448,5	49 771 557,15	1,71
AbbVie, Inc.	Unité	304 873	172 728		USD	160,73	45 841 445,98	1,57
Accenture PLC	Unité	110 109	51 985		USD	264,41	27 235 985,47	0,93
American Tower Corp.	Unité	115 000	115 000	53 819	USD	213,56	22 975 245,02	0,79
Amgen, Inc.	Unité	65 919	24 712	62 117	USD	261,06	16 098 794,00	0,55
AT&T, Inc.	Unité	1 747 254	1 747 254		USD	18,36	30 010 354,07	1,03
Automatic Data Processing, Inc.	Unité	76 171	17 636	82 970	USD	238,09	16 965 755,79	0,58
Baker Hughes Co.	Unité	2 032 263	906 625		USD	28,95	55 039 043,46	1,89
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	691 288	691 288		USD	71,61	46 310 033,05	1,59
Colgate-Palmolive Co.	Unité	311 526	64 504	58 474	USD	78,8	22 964 813,11	0,79
Corning, Inc.	Unité	506 082	49 574		USD	31,72	15 017 459,48	0,52
Eversource Energy	Unité	900 000	402 495		USD	84,67	71 287 677,90	2,44
Fidelity National Information Services, Inc.	Unité	330 525	330 525		USD	67,17	20 769 309,65	0,71
Gilead Sciences, Inc.	Unité	504 393	338 459	87 125	USD	85,3	40 249 499,20	1,38
Hasbro, Inc.	Unité	313 105	174 060	71 687	USD	60,73	17 788 350,71	0,61
International Flavors & Fragrances, Inc.	Unité	160 644	170 102	124 458	USD	104,62	15 722 500,76	0,54
Johnson Controls International Plc.	Unité	349 944	296 751	265 312	USD	63,73	20 863 389,66	0,72
Medtronic PLC	Unité	507 753	183 277		USD	77,16	36 651 108,66	1,26
Merck & Co., Inc.	Unité	739 645	258 720		USD	110,84	76 694 150,62	2,63
Mondelez International, Inc.	Unité	501 561	139 749		USD	66,53	31 216 462,19	1,07
Motorola Solutions, Inc.	Unité	179 373	88 508		USD	256,01	42 959 221,30	1,47
Newmont Corp.	Unité	955 112	305 911		USD	47,11	42 092 992,79	1,44
Nutrien Ltd.	Unité	751 393	751 393		USD	72,55	50 997 273,85	1,75
PepsiCo, Inc.	Unité	272 540			USD	180,83	46 104 480,52	1,58
Pfizer, Inc.	Unité	800 000	175 548	106 789	USD	51,1	38 243 117,36	1,31
Procter & Gamble Co.	Unité	420 967	112 044	44 941	USD	151,7	59 741 487,57	2,05
QUALCOMM, Inc.	Unité	326 194	81 293		USD	107,81	32 898 599,74	1,13
State Street Corp.	Unité	492 732	204 793		USD	76,88	35 437 782,79	1,21
TE Connectivity Ltd.	Unité	300 000	50 784		USD	114,26	32 066 966,17	1,10
Texas Instruments, Inc.	Unité	83 599	12 226	51 838	USD	162,94	12 742 985,64	0,44
Union Pacific Corp.	Unité	193 810	36 128		USD	207,8	37 675 942,37	1,29

## DWS Invest ESG Equity Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
VF Corp. ....	Unité	415 148	194 513		USD	27,23	10 575 307,16	0,36	
Wheaton Precious Metals Corp. ....	Unité	1 662 959	1 662 959		USD	39,28	61 107 627,16	2,09	
WW Grainger, Inc. ....	Unité	81 231	27 370		USD	557,81	42 388 738,74	1,45	
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>2 632 606 790,53</b>	<b>90,24</b>	
<b>Dérivés</b>									
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)									
<b>Dérivés sur devises</b>								<b>110 395,92</b>	<b>0,00</b>
Créances / dettes									
<b>Opérations de change à terme</b>									
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>									
<b>Positions ouvertes</b>									
CHF/EUR 1,2 million. ....							-5 574,50	0,00	
CHF/GBP 0,4 million. ....							8 894,59	0,00	
CHF/JPY 0,5 million. ....							-16 261,94	0,00	
CHF/USD 4,5 millions. ....							77 144,96	0,00	
<b>Positions clôturées</b>									
CHF/EUR 0,5 million. ....							-569,49	0,00	
CHF/USD 1,5 million. ....							3 111,33	0,00	
USD/EUR 4,4 millions. ....							2 827,29	0,00	
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>									
<b>Positions ouvertes</b>									
CHF/CAD 1,1 million. ....							25 788,95	0,00	
CHF/DKK 2,5 millions. ....							-1 447,16	0,00	
CHF/NOK 3,5 millions. ....							4 161,83	0,00	
CHF/SEK 1,7 million. ....							3 305,92	0,00	
CHF/SGD 0,2 million. ....							-949,91	0,00	
EUR/CAD 1,2 million. ....							30 652,10	0,00	
EUR/DKK 2,6 millions. ....							51,99	0,00	
EUR/GBP 0,4 million. ....							11 037,08	0,00	
EUR/JPY 75,8 millions. ....							-14 523,39	0,00	
EUR/NOK 3,7 millions. ....							6 240,29	0,00	
EUR/SEK 1,9 million. ....							4 321,51	0,00	
EUR/SGD 0,2 million. ....							-260,81	0,00	
EUR/USD 2,4 millions. ....							49 840,53	0,00	
USD/CAD 2,3 millions. ....							26 451,13	0,00	
USD/DKK 5,4 millions. ....							-15 700,51	0,00	
USD/GBP 0,8 million. ....							4 018,53	0,00	
USD/JPY 152,7 millions. ....							-52 760,24	0,00	
USD/KRW 973,3 millions. ....							-34 502,60	0,00	
USD/NOK 7,5 millions. ....							-3 380,49	0,00	
USD/SEK 4,0 millions. ....							1 368,43	0,00	
USD/SGD 0,5 million. ....							-8 711,09	0,00	
USD/TWD 27,1 millions. ....							4 045,34	0,00	
<b>Positions clôturées</b>									
CHF/CAD 0,1 million. ....							1 406,01	0,00	
EUR/CAD 0,1 million. ....							2 168,88	0,00	
USD/CAD 0,2 million. ....							2 987,64	0,00	
USD/JPY 13,1 millions. ....							-3 294,50	0,00	
USD/KRW 58,6 millions. ....							-677,33	0,00	
USD/NOK 0,5 million. ....							-814,45	0,00	
<b>Avoirs bancaires</b>								<b>288 058 627,44</b>	<b>9,88</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>									
Avoirs en euro .....	EUR						1 997 394,17	0,07	
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE									
Couronne danoise .....	DKK	1 081 601					145 445,35	0,01	
Couronne norvégienne .....	NOK	1 539 438					146 362,35	0,01	
Couronne suédoise .....	SEK	1 513 651					136 118,08	0,00	
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE									
Livre sterling .....	GBP	1 872 772					2 116 121,33	0,07	
Dollar de Hong Kong .....	HKD	1 087 889					130 545,11	0,00	
Yen .....	JPY	21 174 228					150 274,45	0,01	
Dollar canadien .....	CAD	565 775					390 786,26	0,01	
Nouveau dollar taïwanais .....	TWD	50 951 172					1 550 801,79	0,05	
Franc suisse .....	CHF	145 720					147 780,71	0,01	
Dollar de Singapour .....	SGD	20 740					14 480,13	0,00	
Won sud-coréen .....	KRW	2 629 825 436					1 945 586,24	0,07	
Dollar américain .....	USD	298 437 014					279 186 931,47	9,57	

## DWS Invest ESG Equity Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>4 945 401,24</b>	<b>0,17</b>
Droits à dividende / à distribution						4 522 383,03	0,16
Frais de placement *						344 669,45	0,01
Autres actifs						78 348,76	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>1 015 942,11</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>						<b>2 926 896 585,65</b>	<b>100,32</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-8 334 186,47</b>	<b>-0,28</b>
Engagements découlant des coûts						-6 365 474,83	-0,21
Autres engagements divers						-1 968 711,64	-0,07
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-1 024 243,88</b>	<b>-0,04</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-9 517 858,76</b>	<b>-0,32</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>2 917 378 726,89</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF LCH (P)	CHF	114,47
Classe CHF LDH (P)	CHF	111,75
Classe CHF TFCH (P)	CHF	94,23
Classe FC	EUR	150,52
Classe FD	EUR	136,04
Classe IC	EUR	124,46
Classe IC250	EUR	96,10
Classe ID	EUR	118,50
Classe ID100	EUR	128,25
Classe LC	EUR	144,31
Classe LCH (P)	EUR	124,79
Classe LD	EUR	130,33
Classe NC	EUR	138,41
Classe NCH (P)	EUR	126,54
Classe ND	EUR	106,09
Classe PFC	EUR	141,67
Classe PFCH (P)	EUR	129,04
Classe PFD	EUR	104,59
Classe TFC	EUR	153,29
Classe TFCH (P)	EUR	124,17
Classe TFD	EUR	140,74
Classe WFD	EUR	136,12
Classe XC	EUR	154,74
Classe XD	EUR	139,32
Classe GBP D RD	GBP	135,93
Classe USD FCH (P)	USD	138,29
Classe USD IC	USD	122,90
Classe USD LCH (P)	USD	134,35

## DWS Invest ESG Equity Income

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF LCH (P) .....	Unité	51 940,363
Classe CHF LDH (P) .....	Unité	16 139,647
Classe CHF TFCH (P) .....	Unité	26 201,000
Classe FC .....	Unité	248 441,360
Classe FD .....	Unité	1 595 846,130
Classe IC .....	Unité	1 015 065,000
Classe IC250 .....	Unité	512 757,000
Classe ID .....	Unité	100,000
Classe ID100 .....	Unité	363 844,000
Classe LC .....	Unité	1 604 109,791
Classe LCH (P) .....	Unité	58 352,390
Classe LD .....	Unité	12 963 196,943
Classe NC .....	Unité	250 362,000
Classe NCH (P) .....	Unité	2 648,000
Classe ND .....	Unité	27 046,000
Classe PFC .....	Unité	187 711,000
Classe PFCH (P) .....	Unité	100,000
Classe PFD .....	Unité	204 461,000
Classe TFC .....	Unité	1 460 139,555
Classe TFCH (P) .....	Unité	27 600,182
Classe TFD .....	Unité	413 113,225
Classe WFD .....	Unité	100,000
Classe XC .....	Unité	0,702
Classe XD .....	Unité	726 180,691
Classe GBP D RD .....	Unité	29 003,154
Classe USD FCH (P) .....	Unité	51 812,786
Classe USD IC .....	Unité	23 590,000
Classe USD LCH (P) .....	Unité	124 587,696

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI World High Dividend Yield

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	84,172
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	109,636
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	101,106

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar canadien .....	CAD	1,447787	=	EUR	1
Franc suisse .....	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise .....	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling .....	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong .....	HKD	8,333431	=	EUR	1
Yen .....	JPY	140,903712	=	EUR	1
Won sud-coréen .....	KRW	1 351,687926	=	EUR	1
Couronne norvégienne .....	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise .....	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar de Singapour .....	SGD	1,432340	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais .....	TWD	32,854729	=	EUR	1
Dollar américain .....	USD	1,068951	=	EUR	1

## DWS Invest ESG Equity Income

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

- \* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.
- \*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest ESG Equity Income

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 92 839 644,47
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 4 601 739,64
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -16 637 169,19
4. Autres revenus . . . . .	EUR 6 612,63
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 80 810 827,55</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -25 314,97
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -37 346 190,58
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -37 271 156,39
Commission d'administration . . . . .	EUR -75 034,19
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -110 548,57
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -131 867,13
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -1 451 751,45
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -1 150 868,14
<i>dont :</i>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -729 691,76
autres . . . . .	EUR -421 176,38
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -40 216 540,84</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 40 594 286,71</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 50 962 481,51
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR 50 962 481,51</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 91 556 768,22</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF LCH (P) 1,58 % par an,	Classe CHF LDH (P) 1,58 % par an,
Classe CHF TFCH (P) 0,84 % par an,	Classe FC 0,81 % par an,
Classe FD 0,81 % par an,	Classe IC 0,52 % par an,
Classe IC250 0,34 % <sup>2)</sup>	Classe ID 0,51 % par an,
Classe ID100 0,28 % par an,	Classe LC 1,55 % par an,
Classe LCH (P) 1,58 % par an,	Classe LD 1,55 % par an,
Classe NC 2,05 % par an,	Classe NCH (P) 2,08 % par an,
Classe ND 2,05 % par an,	Classe PFC 2,77 % par an,
Classe PFCH (P) 1,67 % par an,	Classe PFD 2,64 % par an,
Classe TFC 0,81 % par an,	Classe TFCH (P) 0,84 % par an,
Classe TFD 0,81 % par an,	Classe WFD 0,80 % par an,
Classe XC 0,41 % par an,	Classe XD 0,41 % par an,
Classe GBP D RD 0,82 % par an,	Classe USD FCH (P) 0,84 % par an,
Classe USD IC 0,53 % par an,	Classe USD LCH (P) 1,58 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1266 201,26 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 2 124 765 402,14</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -38 118 447,33
2. Encaissement (net) <sup>3)</sup> . . . . .	EUR 1 011 366 824,51
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -13 021 255,81
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 40 594 286,71
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 50 962 481,51
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR -259 170 564,84
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 2 917 378 726,89</b>

<sup>3)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 198 918,90 euros au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR 50 962 481,51</b>
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR 31 120 801,03
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR 19 841 680,48

## DWS Invest ESG Equity Income

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	CHF	2,82

#### Classe CHF TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,26

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC250

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,84

#### Classe ID100

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,07

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,30

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,64

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,53

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,37

#### Classe WFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,26

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,33

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	3,14

#### Classe USD FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest ESG Equity Income

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2020			
2022	EUR	2 917 378 726,89		Classe CHF LCH (P)	CHF	107,46
2021	EUR	2 124 765 402,14		Classe CHF LDH (P)	CHF	107,43
2020	EUR	912 719 665,70		Classe CHF TFCH (P)	CHF	-
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FC	EUR	126,41
2022				Classe FD	EUR	119,32
	Classe CHF LCH (P)	CHF	114,47	Classe IC	EUR	103,92
	Classe CHF LDH (P)	CHF	111,75	Classe IC250	EUR	-
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	94,23	Classe ID	EUR	103,31
	Classe FC	EUR	150,52	Classe ID100	EUR	109,26
	Classe FD	EUR	136,04	Classe LC	EUR	123,03
	Classe IC	EUR	124,46	Classe LCH (P)	EUR	116,55
	Classe IC250	EUR	96,10	Classe LD	EUR	116,08
	Classe ID	EUR	118,50	Classe NC	EUR	119,17
	Classe ID100	EUR	128,25	Classe NCH (P)	EUR	119,36
	Classe LC	EUR	144,31	Classe ND	EUR	95,43
	Classe LCH (P)	EUR	124,79	Classe PFC	EUR	123,19
	Classe LD	EUR	130,33	Classe PFCH (P)	EUR	120,79
	Classe NC	EUR	138,41	Classe PFD	EUR	94,70
	Classe NCH (P)	EUR	126,54	Classe TFC	EUR	128,74
	Classe ND	EUR	106,09	Classe TFCH (P)	EUR	114,27
	Classe PFC	EUR	141,67	Classe TFD	EUR	123,20
	Classe PFCH (P)	EUR	129,04	Classe WFD	EUR	119,38
	Classe PFD	EUR	104,59	Classe XC	EUR	128,37
	Classe TFC	EUR	153,29	Classe XD	EUR	121,22
	Classe TFCH (P)	EUR	124,17	Classe GBP D RD	GBP	122,01
	Classe TFD	EUR	140,74	Classe USD FCH (P)	USD	123,03
	Classe WFD	EUR	136,12	Classe USD IC	USD	118,06
	Classe XC	EUR	154,74	Classe USD LCH (P)	USD	121,27
	Classe XD	EUR	139,32			
	Classe GBP D RD	GBP	135,93			
	Classe USD FCH (P)	USD	138,29			
	Classe USD IC	USD	122,90			
	Classe USD LCH (P)	USD	134,35			
2021						
	Classe CHF LCH (P)	CHF	127,93			
	Classe CHF LDH (P)	CHF	127,87			
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	104,55			
	Classe FC	EUR	160,30			
	Classe FD	EUR	148,02			
	Classe IC	EUR	132,18			
	Classe IC250	EUR	-			
	Classe ID	EUR	128,55			
	Classe ID100	EUR	138,78			
	Classe LC	EUR	154,85			
	Classe LCH (P)	EUR	139,04			
	Classe LD	EUR	142,89			
	Classe NC	EUR	149,25			
	Classe NCH (P)	EUR	141,69			
	Classe ND	EUR	116,90			
	Classe PFC	EUR	153,90			
	Classe PFCH (P)	EUR	143,96			
	Classe PFD	EUR	115,92			
	Classe TFC	EUR	163,26			
	Classe TFCH (P)	EUR	137,33			
	Classe TFD	EUR	153,15			
	Classe WFD	EUR	148,10			
	Classe XC	EUR	163,45			
	Classe XD	EUR	150,98			
	Classe GBP D RD	GBP	140,32			
	Classe USD FCH (P)	USD	149,03			
	Classe USD IC	USD	138,41			
	Classe USD LCH (P)	USD	145,83			

#### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

#### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx € Overall 1-3Y). À cet effet, le compartiment investit dans des obligations d'État libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro, des obligations hypothécaires (Pfandbriefe allemandes, par exemple) et des obligations d'entreprises. Dans ce cadre, il oriente son portefeuille sur le segment des échéances courtes ; en d'autres termes, la durée résiduelle moyenne des obligations et placements similaires détenus dans le portefeuille ne doit pas dépasser trois ans. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

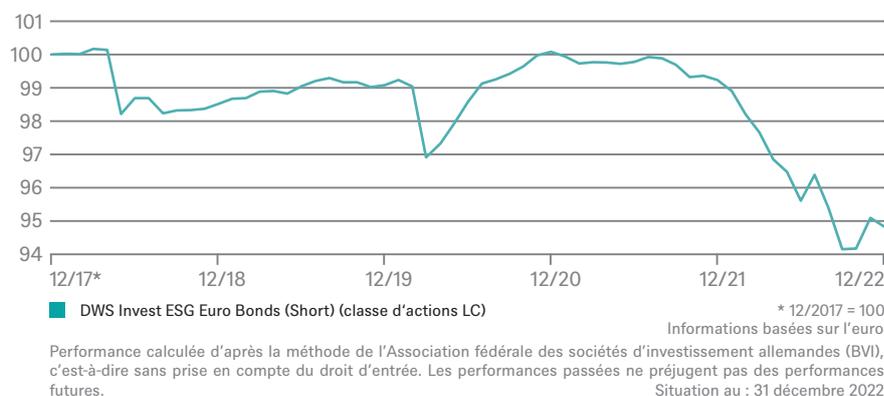
Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) a enregistré une moins-value de 4,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (-4,9 % ; respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé

### DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Performance sur 5 ans



### DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145655824	-4,5 %	-4,3 %	-5,2 %
Classe FC	LU0145657366	-4,3 %	-3,7 %	-4,2 %
Classe IC100	LU1815111171	-4,2 %	-3,3 %	-3,7 % <sup>1)</sup>
Classe LD	LU0145656475	-4,5 %	-4,3 %	-5,2 %
Classe NC	LU0145656715	-4,8 %	-5,2 %	-6,6 %
Classe NDQ	LU1054330185	-4,8 %	-5,2 %	-6,6 %
Classe PFC	LU1054330268	-4,9 %	-6,0 %	-8,4 %
Classe PFDQ	LU1054330342	-4,7 %	-5,3 %	-6,5 %
Classe TFC	LU1663869268	-4,3 %	-3,7 %	-4,2 %
Classe TFD	LU1663870860	-4,3 %	-3,7 %	-4,2 %
Classe SEK LCH <sup>2)</sup>	LU1333039953	-4,0 %	-3,0 %	-4,3 %
iBoxx € Overall 1-3Y		-4,9 %	-5,3 %	-5,0 %

<sup>1)</sup> Classe IC100 lancée le 15 mai 2018

<sup>2)</sup> en SEK

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforce-

ment des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en

partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a continué d'investir dans des titres productifs d'intérêt libellés en

euro à échéance courte. Les titres d'État, y compris les émissions d'institutions semi-publiques, ont constitué la principale priorité de placement. De plus, l'équipe de gestion du portefeuille, compte tenu des facteurs de rendement, a investi dans des valeurs des secteurs des services financiers et de l'industrie ainsi que, quoique dans une moindre mesure, dans des obligations de pays émergents. Ces titres ont offert, suite à une nette progression au cours du premier semestre 2022, des différentiels de rendements par rapport aux obligations d'État allemandes. À la date du rapport, les obligations du portefeuille présentaient pour la majeure partie d'entre elles une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Dans une moindre mesure, des positions couvertes contre le risque de change dans des instruments de taux non libellés en euro ont été maintenues. Contrairement aux instruments de taux libellés en euro, ces obligations anticipaient déjà une hausse des taux d'intérêt. Parmi ces obligations ont figuré des obligations de la Norvège, du Canada et des États-Unis. Au cours de l'exercice écoulé, la sensibilité aux taux d'intérêt réduite a revêtu une importance toute particulière pour le compartiment. Afin de faire face aux hausses de taux d'intérêt prévus de la BCE, l'équipe de gestion du portefeuille a vendu activement des obligations d'État à échéance plus courte des principaux pays européens ainsi que des dérivés de taux d'intérêt correspondants, ce qui a eu un impact stabilisateur sur la performance globale

du compartiment. Les liquidités dégagées ont de plus en plus été réaffectées dans des titres obligataires à échéances moyennes à longues afin de bénéficier d'un fléchissement de la courbe des taux. L'équipe de gestion du portefeuille a continué d'accroître ses investissements dans des obligations d'entreprise présentant un profil de risque élevé. Ces trois facteurs ont tous contribué à la surperformance du compartiment par rapport à son indice de référence au cours de la période sous revue.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	430 187 651,81	54,82
Administrations centrales	316 576 291,51	40,35
Administrations régionales	14 799 235,23	1,89
<b>Total des obligations</b>	<b>761 563 178,55</b>	<b>97,06</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Fonds obligataires	6 939 100,00	0,88
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>6 939 100,00</b>	<b>0,88</b>
<b>3. Dérivés</b>	<b>9 421 279,65</b>	<b>1,20</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>	<b>248 562,11</b>	<b>0,03</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>	<b>9 024 119,95</b>	<b>1,15</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>1 516 807,73</b>	<b>0,19</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>	<b>-2 624 598,71</b>	<b>-0,33</b>
<b>2. Autres engagements</b>	<b>-642 845,05</b>	<b>-0,08</b>
<b>3. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-790 282,80</b>	<b>-0,10</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>784 655 321,43</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>750 197 102,36</b>	<b>95,61</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
1,00	% Council Of Europe Development Bank 2021/2024	CAD 10 000 000			%	94,354	6 517 120,79	0,83
3,00	% Province of Quebec Canada 2012/2023	CAD 5 000 000			%	98,972	3 418 045,23	0,44
0,375	% Aareal Bank AG (MTN) 2018/2025	EUR 8 000 000		2 000 000	%	92,966	7 437 280,00	0,95
0,625	% ABB Finance BV (MTN) 2022/2024	EUR 2 500 000	2 500 000		%	96,873	2 421 825,00	0,31
0,00	% ACEA SpA (MTN) 2021/2025	EUR 5 000 000			%	90,027	4 501 350,00	0,57
0,25	% Alstom SA (MTN) 2019/2026 *	EUR 5 000 000		1 000 000	%	89,131	4 456 550,00	0,57
1,00	% ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR 3 030 000			%	85,716	2 597 194,80	0,33
2,00	% Balder Finland Oyj (MTN) 2022/2031 *	EUR 4 000 000		2 860 000	%	64,254	2 570 160,00	0,33
1,00	% Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2020/2030 **	EUR 3 000 000			%	90,662	2 719 860,00	0,35
2,00	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 **	EUR 3 000 000	3 000 000		%	89,572	2 687 160,00	0,34
2,50	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2021/2031	EUR 5 000 000	3 000 000		%	87,39	4 369 500,00	0,56
2,625	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2026 **	EUR 7 000 000	7 000 000		%	93,975	6 578 250,00	0,84
0,01	% Bank of Nova Scotia (MTN) 2020/2025	EUR 5 000 000			%	92,721	4 636 050,00	0,59
0,125	% Bank of Queensland Ltd (MTN) 2019/2024	EUR 5 000 000	5 000 000		%	95,441	4 772 050,00	0,61
0,875	% Bankinter SA (MTN) 2019/2024 *	EUR 5 000 000			%	97,057	4 852 850,00	0,62
0,01	% Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2021/2025	EUR 6 500 000		1 800 000	%	92,613	6 019 845,00	0,77
1,125	% BNP Paribas SA (MTN) 2017/2023	EUR 3 000 000		2 000 000	%	98,76	2 962 800,00	0,38
0,50	% BNZ International Funding Ltd (MTN) 2017/2024	EUR 10 000 000			%	95,684	9 568 400,00	1,22
2,375	% Booking Holdings, Inc. (MTN) 2014/2024	EUR 5 000 000		2 000 000	%	98,112	4 905 600,00	0,63
0,00	% Bundesobligation (MTN) 2019/2024 *	EUR 15 000 000	15 000 000		%	95,551	14 332 650,00	1,83
0,00	% Bundesobligation (MTN) 2020/2025 *	EUR 10 000 000	10 000 000		%	94,447	9 444 700,00	1,20
0,50	% Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2015/2025 *	EUR 15 000 000	15 000 000		%	95,802	14 370 300,00	1,83
0,125	% Caixa Economica Montepio Geral Caixa Economica Bancaria SA (MTN) 2019/2024	EUR 13 000 000			%	93,916	12 209 080,00	1,56
1,00	% CaixaBank SA (MTN) 2019/2024	EUR 5 000 000			%	96,252	4 812 600,00	0,61
4,777	% Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR 5 000 000	7 430 000	2 430 000	%	95,349	4 767 450,00	0,61
0,75	% Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2026	EUR 5 000 000			%	85,869	4 293 450,00	0,55
4,00	% Commerzbank AG (MTN) 2020/2030 **	EUR 4 000 000			%	94,288	3 771 520,00	0,48
0,625	% Corp. Andina de Fomento (MTN) 2019/2024	EUR 10 000 000	10 000 000		%	96,702	9 670 200,00	1,23
1,625	% Corp. Andina de Fomento (MTN) 2020/2025 *	EUR 10 000 000			%	94,586	9 458 600,00	1,21
1,60	% Deutsche Bahn Finance GmbH 2019/perpetual ***	EUR 3 000 000			%	79,078	2 372 340,00	0,30
0,75	% Deutsche Bank AG (MTN) 2021/2027 **	EUR 9 100 000			%	87,245	7 939 295,00	1,01
1,375	% Deutsche Bank AG 2021/2032 **	EUR 5 100 000			%	72,836	3 714 636,00	0,47
1,25	% Deutsche Boerse AG 2020/2047 * **	EUR 2 000 000		1 000 000	%	87,587	1 751 740,00	0,22
0,25	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2022/2025	EUR 5 000 000	5 000 000		%	90,548	4 527 400,00	0,58
2,625	% Digital Euro Finco LLC (MTN) 2016/2024	EUR 7 000 000			%	97,195	6 803 650,00	0,87
0,05	% DNB Bank ASA (MTN) 2019/2023	EUR 6 000 000		2 000 000	%	97,568	5 854 080,00	0,75
0,875	% E.ON SE (MTN) 2022/2025	EUR 3 320 000	3 320 000		%	95,232	3 161 702,40	0,40
1,375	% Eli Lilly & Co. 2021/2061	EUR 1 000 000			%	50,908	509 080,00	0,06
1,375	% Enel SpA 2021/perpetual **	EUR 4 000 000		2 000 000	%	79,318	3 172 720,00	0,40
1,50	% Erste Group Bank AG (MTN) 2022/2026	EUR 3 800 000	3 800 000		%	93,055	3 536 090,00	0,45
0,125	% Euroclear Bank SA (MTN) 2020/2025	EUR 5 000 000			%	92,19	4 609 500,00	0,59
0,00	% European Financial Stability Facility (MTN) 2019/2024	EUR 5 000 000			%	96,343	4 817 150,00	0,61
0,00	% European Union (MTN) 2020/2025	EUR 5 000 000			%	92,249	4 612 450,00	0,59
0,00	% French Republic Government Bond OAT (MTN) 2018/2024 *	EUR 5 000 000			%	96,555	4 827 750,00	0,62
0,125	% General Mills, Inc. 2021/2025	EUR 5 000 000			%	90,66	4 533 000,00	0,58
6,25	% Hamburg Commercial Bank 2022/2024	EUR 12 100 000	12 100 000		%	101,294	12 256 574,00	1,56
0,01	% Hana Bank (MTN) 2021/2026	EUR 5 000 000			%	90	4 500 000,00	0,57
1,75	% Hungary Government International Bond 2020/2035EUR	EUR 4 000 000			%	65,854	2 634 160,00	0,34
0,125	% ING Groep NV 2021/2025 **	EUR 7 000 000		1 200 000	%	92,661	6 486 270,00	0,83
0,625	% Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2026	EUR 7 000 000			%	88,784	6 214 880,00	0,79
4,50	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2013/2024 *	EUR 15 000 000		5 000 000	%	101,582	15 237 300,00	1,94
1,85	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2017/2024 *	EUR 20 000 000			%	98,28	19 656 000,00	2,50
1,45	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2018/2025 *	EUR 20 000 000	5 000 000		%	95,706	19 141 200,00	2,44
2,45	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2018/2023 *	EUR 5 000 000		15 000 000	%	99,753	4 987 650,00	0,64
0,35	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2025 *	EUR 20 000 000			%	94,02	18 804 000,00	2,40
0,00	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2020/2024 *	EUR 15 000 000		5 000 000	%	96,915	14 537 250,00	1,85
0,00	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2021/2024 *	EUR 15 000 000		5 000 000	%	96,161	14 424 150,00	1,84
0,00	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2021/2024 *	EUR 20 000 000	10 000 000		%	95,041	19 008 200,00	2,42
1,20	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2025 *	EUR 20 000 000	20 000 000		%	94,225	18 845 000,00	2,40
3,50	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2026	EUR 10 000 000	10 000 000		%	99,431	9 943 100,00	1,27
0,375	% Jyske Bank A/S (MTN) 2020/2025 **	EUR 6 000 000			%	92,517	5 551 020,00	0,71
1,25	% Kering SA (MTN) 2022/2025	EUR 5 000 000	5 800 000	800 000	%	95,772	4 788 600,00	0,61
0,01	% Komerční Banka AS (MTN) 2021/2026	EUR 4 910 000			%	89,961	4 417 085,10	0,56
0,00	% Korea Housing Finance Co. (MTN) 2021/2026	EUR 8 000 000		1 350 000	%	88,263	7 061 040,00	0,90
0,125	% Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2018/2023	EUR 2 000 000	5 000 000	8 000 000	%	97,899	1 957 980,00	0,25
0,25	% LeasePlan Corp. NV (MTN) 2021/2026 *	EUR 5 040 000			%	86,744	4 371 897,60	0,56
0,50	% Nationale-Nederlanden Bank NV (MTN) 2017/2024	EUR 5 000 000		2 000 000	%	95,164	4 758 200,00	0,61
0,05	% Nationwide Building Society (MTN) 2019/2024	EUR 5 000 000		2 000 000	%	95,462	4 773 100,00	0,61
0,05	% NORD Via LB Luxembourg SA Covered Bond Bank (MTN) 2020/2025	EUR 8 000 000	3 000 000		%	93,089	7 447 120,00	0,95

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,75 % Orsted AS 2019/perpetual **	EUR	4 000 000			%	85,818	3 432 720,00	0,44
2,75 % Peruvian Government International Bond 2015/2026	EUR	5 000 000			%	94,959	4 747 950,00	0,61
0,25 % Philippine Government International Bond 2021/2025	EUR	10 000 000	2 000 000		%	92,873	9 287 300,00	1,18
0,75 % PKO Bank Hipoteczny SA (MTN) 2018/2024	EUR	6 900 000			%	97,125	6 701 625,00	0,85
0,625 % Procter & Gamble Co. (MTN) 2018/2024	EUR	5 000 000			%	95,772	4 788 600,00	0,61
0,625 % Province of Alberta Canada (MTN) 2018/2025	EUR	5 000 000			%	94,215	4 710 750,00	0,60
0,00 % RELX Finance BV 2020/2024	EUR	5 020 000			%	96,13	4 825 726,00	0,61
0,00 % Republic of Poland Government International Bond (MTN) 2020/2023	EUR	5 000 000		5 000 000	%	98,775	4 938 750,00	0,63
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	2 430 000			%	88,119	2 141 291,70	0,27
2,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2026 *	EUR	7 000 000			%	94,616	6 623 120,00	0,84
3,624 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2030 *	EUR	5 000 000			%	81,997	4 099 850,00	0,52
0,375 % Royal Schiphol Group NV (MTN) 2020/2027 *	EUR	5 000 000			%	84,888	4 244 400,00	0,54
0,50 % Santander Consumer Bank AS (MTN) 2022/2025	EUR	5 000 000	5 000 000		%	91,235	4 561 750,00	0,58
2,00 % Signify NV 2020/2024	EUR	5 000 000		1 250 000	%	97,613	4 880 650,00	0,62
4,625 % Societe Nationale SNCF SA (MTN) 2009/2024	EUR	5 000 000		5 000 000	%	101,366	5 068 300,00	0,65
2,125 % SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR	7 720 000			%	94,31	7 280 732,00	0,93
0,00 % Spain Government Bond (MTN) 2020/2025	EUR	10 000 000	10 000 000		%	94,197	9 419 700,00	1,20
0,00 % Spain Government Bond 2021/2024 *	EUR	10 000 000			%	96,087	9 608 700,00	1,22
0,00 % Spain Government Bond 2022/2025 *	EUR	15 000 000	15 000 000		%	93,096	13 964 400,00	1,78
0,00 % State of Lower Saxony (MTN) 2016/2024	EUR	7 000 000	10 000 000	3 000 000	%	95,292	6 670 440,00	0,85
0,55 % Sumitomo Mitsui Banking Corp. (MTN) 2018/2023	EUR	5 000 000		5 000 000	%	97,664	4 883 200,00	0,62
0,40 % Swedbank Hypotek AB (MTN) 2017/2024 *	EUR	5 000 000		2 000 000	%	96,22	4 811 000,00	0,61
1,625 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2026	EUR	5 000 000	9 220 000	4 220 000	%	93,087	4 654 350,00	0,59
0,625 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2020/2027 *	EUR	3 000 000		800 000	%	85,18	2 555 400,00	0,33
1,00 % Valeo (MTN) 2021/2028 *	EUR	7 000 000		500 000	%	76,995	5 389 650,00	0,69
4,75 % Vonovia SE (MTN) 2022/2027	EUR	6 500 000	6 500 000		%	98,729	6 417 385,00	0,82
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025 *	EUR	7 050 000			%	89,036	6 277 038,00	0,80
1,75 % Wirtschafts- und Infrastrukturbank Hessen (MTN) 2014/2024	EUR	3 000 000			%	98,245	2 947 350,00	0,38
2,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2027	EUR	3 800 000			%	84,581	3 214 078,00	0,41
2,75 % ZF North America Capital, Inc. (MTN) 2015/2023	EUR	6 000 000			%	99,729	5 983 740,00	0,76
0,00 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000			%	89,438	4 471 900,00	0,57
1,375 % DNB Bank ASA 2019/2023	GBP	7 000 000			%	98,708	7 807 392,10	0,99
1,375 % First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2020/2023 *	GBP	4 000 000			%	99,377	5 053 054,64	0,64
1,625 % Nordea Bank Abp (MTN) 2021/2032 **	GBP	4 000 000			%	79,384	3 587 968,06	0,46
3,875 % Nordea Eiendoms-kreditt AS (MTN) 2018/2023 **	GBP	5 000 000			%	100,055	5 652 810,14	0,72
0,75 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2021/2025	GBP	6 000 000			%	89,489	6 067 035,05	0,77
3,00 % Norway Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024	NOK	75 000 000			%	99,841	7 119 300,88	0,91
1,75 % Norway Government Bond -144A- (MTN) 2015/2025	NOK	100 000 000			%	97,194	9 240 737,17	1,18
3,125 % Africa Finance Corp. (MTN) 2020/2025	USD	10 000 000		3 900 000	%	93,167	8 715 744,90	1,11
2,875 % Brazilian Government International Bond (MTN) 2020/2025	USD	10 000 000			%	94,542	8 844 375,74	1,13
5,90 % Celanese US Holdings LLC 2022/2024	USD	6 820 000	6 820 000		%	99,845	6 370 200,40	0,81
3,875 % Cellnex Finance Co. SA -144A- 2021/2041	USD	2 000 000		2 550 000	%	69,755	1 305 111,86	0,17
4,125 % Eastern & Southern African Trade & Development Bank (MTN) 2021/2028	USD	4 060 000			%	83,302	3 163 908,11	0,40
2,375 % Republic of Italy Government International Bond (MTN) 2019/2024	USD	13 000 000		11 000 000	%	94,3	11 468 257,72	1,46
0,991 % Standard Chartered PLC -144A- 2021/2025 **	USD	5 000 000		3 880 000	%	94,378	4 414 516,79	0,56
3,30 % Take-Two Interactive Software, Inc. 2022/2024	USD	3 020 000	3 020 000		%	97,673	2 759 458,51	0,35
1,00 % VMware, Inc. 2021/2024	USD	5 000 000		1 090 000	%	93,095	4 354 504,66	0,55
4,125 % Vodafone Group Plc 2021/2081 **	USD	3 000 000			%	75,289	2 112 979,01	0,27
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>11 366 076,19</b>	<b>1,45</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
0,80 % 7-Eleven, Inc. -144A- 2021/2024	USD	3 000 000		7 000 000	%	95,155	2 670 516,51	0,34
6,253 % Bank of Ireland Group PLC -144A- 2022/2026 **	USD	4 000 000	5 720 000	1 720 000	%	99,685	3 730 200,74	0,48
6,373 % Credit Suisse Group AG 2022/2026	USD	5 650 000	5 650 000		%	93,942	4 965 358,94	0,63
<b>Parts de fonds</b>							<b>6 939 100,00</b>	<b>0,88</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG Floating Rate Notes -IC- EUR - (0,087 %) . . . . .	Actions	70 000		80 000	EUR	99,13	6 939 100,00	0,88
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>768 502 278,55</b>	<b>97,94</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>							<b>1 547 206,50</b>	<b>0,20</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Euro SCHATZ Futures 03/2023 (DB) . . . . .	Unité	-1500		1500			1 547 206,50	0,20

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>7 874 073,15</b>	<b>1,00</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
SEK/EUR 0,1 million.							-216,86	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/CAD 14,4 millions.							710 741,85	0,09
EUR/GBP 25,0 millions.							722 551,23	0,09
EUR/NOK 175,0 millions.							437 220,50	0,05
EUR/USD 70,2 millions.							4 836 306,60	0,62
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/CAD 14,8 millions.							619 151,01	0,08
EUR/NOK 25,0 millions.							36 343,50	0,00
EUR/USD 9,3 millions.							511 975,32	0,07
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>248 562,11</b>	<b>0,03</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne norvégienne	NOK	77 078					7 328,19	0,00
Couronne suédoise	SEK	1					0,04	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	135 402					152 995,97	0,02
Dollar canadien	CAD	16 955					11 710,85	0,00
Dollar américain	USD	81 803					76 527,06	0,01
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>9 024 119,95</b>	<b>1,15</b>
Frais de placement ***							5 107,25	0,00
Intérêts à recevoir							4 782 752,31	0,61
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							128 809,43	0,02
Autres actifs							4 107 450,96	0,52
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>1 516 807,73</b>	<b>0,19</b>
<b>Total des éléments d'actif ****</b>							<b>788 713 264,85</b>	<b>100,51</b>
<b>Engagements à court terme</b>							<b>-2 624 598,71</b>	<b>-0,33</b>
Crédits en euro	EUR						-2 624 598,71	-0,33
<b>Autres engagements</b>							<b>-642 845,05</b>	<b>-0,08</b>
Engagements découlant des coûts							-642 845,05	-0,08
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-790 282,80</b>	<b>-0,10</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-4 057 943,42</b>	<b>-0,51</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>784 655 321,43</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	148,28
Classe IC100 .....	EUR	96,34
Classe LC .....	EUR	139,97
Classe LD .....	EUR	86,41
Classe NC .....	EUR	128,24
Classe NDQ .....	EUR	88,52
Classe PFC .....	EUR	90,15
Classe PFDQ .....	EUR	84,69
Classe TFC .....	EUR	95,45
Classe TFD .....	EUR	90,02
Classe SEK LCH .....	SEK	966,93
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	2 233 950,150
Classe IC100 .....	Unité	1 759 954,000
Classe LC .....	Unité	839 758,275
Classe LD .....	Unité	798 662,206
Classe NC .....	Unité	270 634,945
Classe NDQ .....	Unité	13 139,000
Classe PFC .....	Unité	54 979,000
Classe PFDQ .....	Unité	10 989,000
Classe TFC .....	Unité	563 249,800
Classe TFD .....	Unité	19 887,000
Classe SEK LCH .....	Unité	94,000

**Représentation de la limite maximale** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
14,14 % de la valeur du portefeuille

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	0,255
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	1,273
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	0,869

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,4, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 311 650 023,08 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Bofa Securities Europe S.A., Deutsche Bank AG, HSBC France, J.P. Morgan SE, Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en USD à durée indéterminée	Total
0,25 % Alstom SA (MTN) 2019/2026	EUR	4 900 000	4 367 419,00	
2,00 % Balder Finland Oyj (MTN) 2022/2031	EUR	500 000	321 270,00	
0,875 % Bankinter SA (MTN) 2019/2024	EUR	1 000 000	970 570,00	
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2019/2024	EUR	10 000 000	9 555 100,00	
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2020/2025	EUR	10 000 000	9 444 700,00	
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2015/2025	EUR	15 000 000	14 370 300,00	
1,625 % Corp. Andina de Fomento (MTN) 2020/2025	EUR	4 250 000	4 019 905,00	
1,60 % Deutsche Bahn Finance GmbH 2019/perpetual **	EUR	3 000 000	2 372 340,00	
1,25 % Deutsche Boerse AG 2020/2047 **	EUR	1 400 000	1 226 218,00	
0,00 % French Republic Government Bond OAT (MTN) 2018/2024	EUR	4 000 000	3 862 200,00	
4,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2013/2024	EUR	14 000 000	14 221 480,00	
1,85 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2017/2024	EUR	18 000 000	17 690 400,00	
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2018/2025	EUR	17 500 000	16 748 550,00	
2,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2018/2023	EUR	5 000 000	4 987 650,00	
0,35 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2025	EUR	19 000 000	17 863 800,00	
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2020/2024	EUR	15 000 000	14 537 250,00	
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2021/2024	EUR	14 000 000	13 462 540,00	
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2021/2024	EUR	20 000 000	19 008 200,00	
1,20 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2025	EUR	14 400 000	13 568 400,00	
0,25 % LeasePlan Corp. NV (MTN) 2021/2026	EUR	1 000 000	867 440,00	
2,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	6 900 000	6 528 504,00	
3,624 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	2 700 000	2 213 919,00	
0,375 % Royal Schiphol Group NV (MTN) 2020/2027	EUR	2 700 000	2 291 976,00	
0,00 % Spain Government Bond 2021/2024	EUR	7 000 000	6 726 090,00	
0,00 % Spain Government Bond 2022/2025	EUR	11 000 000	10 240 560,00	
0,40 % Swedbank Hypotek AB (MTN) 2017/2024	EUR	800 000	769 760,00	
0,625 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2020/2027	EUR	1 100 000	936 980,00	
1,00 % Valeo (MTN) 2021/2028	EUR	2 900 000	2 232 855,00	
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	7 050 000	6 277 038,00	
1,375 % First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2020/2023	GBP	500 000	561 450,52	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres

222 244 864,52 222 244 864,52

#### Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC EQ, Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas S.A., Crédit Agricole CIB S.A. FI, Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, J.P. Morgan AG EQ, J.P. Morgan AG FI, Morgan Stanley Europe SE FI, Royal Bank of Canada London Branch, Société Générale, Unicredit Bank AG, Zuercher Kantonalbank

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

EUR 236 932 513,05

dont :

Obligations	EUR	88 770 726,50
Actions	EUR	147 537 998,42
Avoirs bancaires	EUR	623 788,13

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar canadien	CAD	1,447787	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

---

### Notes

- \* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- \*\* Taux d'intérêt variable.
- \*\*\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.
- \*\*\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

#### I. Revenus

1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) .....	EUR	4 730 376,90
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	4 341,23
3. Revenus des prêts de titres .....	EUR	402 012,67
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-41 577,53
5. Autres revenus .....	EUR	4 611,37
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR</b>	<b>5 099 764,64</b>

#### II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-8 042,77
2. Commission de gestion .....	EUR	-1 957 226,61
<u>dont :</u>		
Commission de gestion de base .....	EUR	-2 016 376,40
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR	100 998,76
Commission d'administration .....	EUR	-41 848,97
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-65 325,77
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-46 746,46
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-297 189,28
6. Autres dépenses .....	EUR	-360 797,56
<u>dont :</u>		
Rémunération liée aux revenus des prêts .....	EUR	-134 004,22
Frais de distribution .....	EUR	-73 031,46
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> .....	EUR	-64 303,57
autres .....	EUR	-89 458,31
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-2 735 328,45</b>

**III. Revenus ordinaires, nets** .....

**EUR 2 364 436,19**

#### IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées .....

EUR -3 995 268,69

**Résultat des opérations de vente** .....

**EUR -3 995 268,69**

**V. Résultat de l'exercice** .....

**EUR -1 630 832,50**

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,25 % par an,	Classe IC100 0,16 % par an,
Classe LC 0,47 % par an,	Classe LD 0,47 % par an,
Classe NC 0,77 % par an,	Classe NDQ 0,77 % par an,
Classe PFC 0,95 % par an,	Classe PFDQ 0,74 % par an,
Classe TFC 0,25 % par an,	Classe TFD 0,25 % par an,
Classe SEK LCH 0,49 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe FC 0,015 % par an,	Classe IC100 0,014 % par an,
Classe LC 0,017 % par an,	Classe LD 0,016 % par an,
Classe NC 0,016 % par an,	Classe NDQ 0,016 % par an,
Classe PFC 0,017 % par an,	Classe PFDQ 0,018 % par an,
Classe TFC 0,014 % par an,	Classe TFD 0,015 % par an,
Classe SEK LCH 0,017 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 43 437,69 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>1 448 826 763,42</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR	-726 872,93
2. Décaissement (net) <sup>2)</sup> .....	EUR	-605 923 658,94
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	-7 028 127,93
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	2 364 436,19
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-3 995 268,69
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-48 861 949,69

**II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice** .....

**EUR 784 655 321,43**

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 25 321,62 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values

2022

**Plus-values / moins-values réalisées  
(y compris régularisation des revenus)** .....

**EUR -3 995 268,69**

#### sur :

Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-7 933 990,26
Opérations de change (à terme) .....	EUR	-13 088 945,84
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> .....	EUR	17 027 667,41

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,55

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,22

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe PFDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,21

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,61

#### Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022		EUR	784 655 321,43
2021		EUR	1 448 826 763,42
2020		EUR	1 153 165 029,54
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	148,28
	Classe IC100	EUR	96,34
	Classe LC	EUR	139,97
	Classe LD	EUR	86,41
	Classe NC	EUR	128,24
	Classe NDQ	EUR	88,52
	Classe PFC	EUR	90,15
	Classe PFDQ	EUR	84,69
	Classe TFC	EUR	95,45
	Classe TFD	EUR	90,02
2021	Classe SEK LCH	SEK	966,93
	Classe FC	EUR	154,89
	Classe IC100	EUR	100,54
	Classe LC	EUR	146,52
	Classe LD	EUR	91,19
	Classe NC	EUR	134,65
	Classe NDQ	EUR	93,88
	Classe PFC	EUR	94,82
	Classe PFDQ	EUR	89,75
	Classe TFC	EUR	99,70
2020	Classe TFD	EUR	95,00
	Classe SEK LCH	SEK	1 007,47
	Classe FC	EUR	155,90
	Classe IC100	EUR	101,11
	Classe LC	EUR	147,79
	Classe LD	EUR	92,73
	Classe NC	EUR	136,22
	Classe NDQ	EUR	95,93
	Classe PFC	EUR	96,40
	Classe PFDQ	EUR	92,13
Classe TFC	EUR	100,35	
Classe TFD	EUR	96,60	
Classe SEK LCH	SEK	1 012,35	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,75 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 62 307 287,43 euros.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment obligataire consiste à réaliser une plus-value récurrente, supérieure à celle de l'indice de référence (iBoxx Euro Corporate). À cet effet, il investit dans des obligations d'entreprises libellées en euro (Corporate Bonds). Il a recours à des instruments dérivés à la fois pour garantir la valeur des actions et à des fins d'investissement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

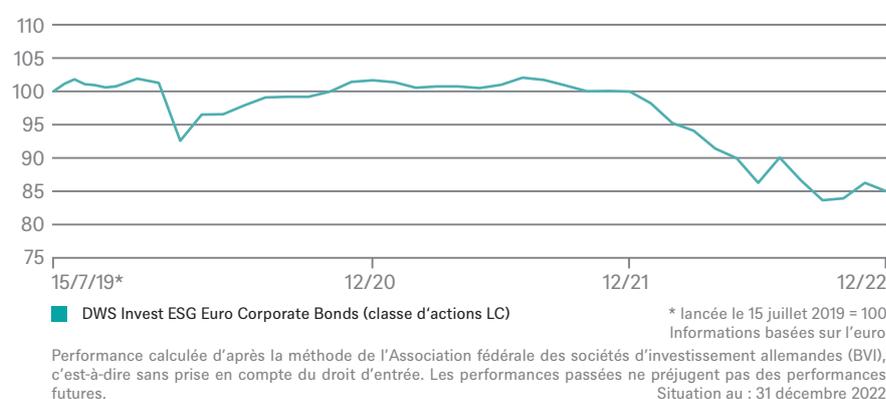
Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds a enregistré une moins-value de 15,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence (-14,2 %, respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La

### DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Performance depuis le lancement



### DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU2001241897	-15,1 %	-15,8 %	-15,2 %
Classe FC	LU2001241384	-14,8 %	-15,0 %	-14,2 %
Classe IC100	LU2233196539	-14,5 %	-	-13,9 %
Classe TFC	LU2001242275	-14,9 %	-15,0 %	-14,3 %
Classe XC	LU2001182430	-14,5 %	-13,9 %	-13,0 %
iBoxx € Corporate <sup>2)</sup>		-14,2 %	-12,8 %	-

<sup>1)</sup> Classes LC, FC, TFC et XC lancées le 15 juillet 2019 / classe IC100 lancée le 15 octobre 2020

<sup>2)</sup> Calcul de la valeur par rapport à l'indice de référence au 18 juillet 2019

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient

depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de

2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a encore concentré son investissement dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ainsi que dans des titres productifs d'intérêt de services financiers (Financials). En ce qui concerne sa répartition régionale, les émissions en provenance d'Europe et des États-Unis ont été privilégiées. À la date du rapport, les obligations détenues en portefeuille présentaient pour l'essentiel une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Compte tenu des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19, la répartition du portefeuille du compartiment a été plutôt défensive. Dans le cadre de sa politique d'investissement, il n'a pas accordé une pondération aussi

importante aux titres de secteurs tels que le pétrole, qui ont pourtant connu une forte croissance des cours en 2022. Cela explique notamment pourquoi le compartiment a enregistré un résultat en deçà de celui de son indice de référence au cours de la période sous revue.

Au début de l'année 2022, le compartiment était notamment surpondéré dans le secteur bancaire, dans le secteur de la santé et dans les émetteurs du secteur industriel. Dans ce contexte, la pondération plus élevée des émissions notées BBB par rapport à l'indice de référence a entraîné une performance relative négative au début du conflit Russie/Ukraine. Au cours du reste de l'année, le risque global au sein du portefeuille du compartiment a été réduit, notamment par une diminution de l'échéance résiduelle moyenne des investissements en obligations.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE)

2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	100 689 861,25	96,29
<b>Total des obligations</b>	<b>100 689 861,25</b>	<b>96,29</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Fonds obligataires	2 059 342,56	1,97
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>2 059 342,56</b>	<b>1,97</b>
<b>3. Dérivés</b>	<b>188 279,68</b>	<b>0,18</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>	<b>756 933,63</b>	<b>0,72</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>	<b>956 142,63</b>	<b>0,92</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>85,77</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>	<b>-5 852,43</b>	<b>-0,01</b>
<b>2. Autres engagements</b>	<b>-72 122,71</b>	<b>-0,07</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>104 572 670,38</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>99 812 670,79</b>	<b>95,45</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
1,50	% A2A SpA (MTN) 2022/2028	EUR 230 000	470 000	240 000	%	86,566	199 101,80	0,19
0,60	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2020/2027	EUR 500 000			%	88,122	440 610,00	0,42
4,25	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2022/2030	EUR 500 000	500 000		%	98,822	494 110,00	0,47
2,125	% Aeroports de Paris 2018/2038	EUR 400 000	100 000	500 000	%	73,433	293 732,00	0,28
0,88	% AIA GROUP LTD 2021/2033	EUR 460 000			%	78,015	358 869,00	0,34
1,25	% AIB Group PLC (MTN) 2019/2024	EUR 500 000	160 000	640 000	%	96,355	481 775,00	0,46
1,75	% Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2025	EUR 300 000	300 000		%	92,677	278 031,00	0,27
1,625	% Alliander NV 2018/perpetual *	EUR 250 000			%	91,724	229 310,00	0,22
2,60	% Allianz SE 2021/perpetual *	EUR 400 000			%	70,715	282 860,00	0,27
1,125	% Amcor UK Finance PLC (MTN) 2020/2027	EUR 700 000	160 000	485 000	%	88,081	616 567,00	0,59
0,875	% American Tower Corp. (MTN) 2021/2029	EUR 500 000	190 000	1 030 000	%	79,763	398 815,00	0,38
3,45	% Amprion GmbH (MTN) 2022/2027	EUR 400 000	400 000		%	98,156	392 624,00	0,38
3,971	% Amprion GmbH (MTN) 2022/2032	EUR 200 000	200 000		%	98,527	197 054,00	0,19
0,20	% ANZ New Zealand Int (MTN) 2021/2027	EUR 300 000	140 000	480 000	%	83,691	251 073,00	0,24
2,75	% Arkema SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR 200 000			%	93,348	186 696,00	0,18
1,45	% Aroundtown SA (MTN) 2019/2028	EUR 300 000	300 000		%	62,115	186 345,00	0,18
7,00	% ASR Nederland NV 2022/2043 *	EUR 300 000	300 000		%	100,009	300 027,00	0,29
2,429	% Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2020/2031	EUR 110 000			%	82,387	90 625,70	0,09
1,00	% ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR 390 000			%	85,716	334 292,40	0,32
3,55	% AT&T, Inc. 2012/2032	EUR 100 000			%	94,603	94 603,00	0,09
3,375	% AT&T, Inc. 2014/2034	EUR 200 000			%	91,106	182 212,00	0,17
3,15	% AT&T, Inc. 2017/2036	EUR 851 000	140 000		%	86,39	735 178,90	0,70
1,80	% AT&T, Inc. 2019/2039	EUR 220 000			%	69,552	153 014,40	0,15
2,875	% AT&T, Inc. 2020/perpetual *	EUR 400 000	400 000		%	90,013	360 052,00	0,34
1,625	% AusNet Services Holdings (MTN) 2021/2081	EUR 190 000			%	82,105	155 999,50	0,15
0,625	% AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2020/2030	EUR 170 000	170 000	500 000	%	76,657	130 316,90	0,12
2,00	% Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2021/2030	EUR 400 000	400 000		%	79,548	318 192,00	0,30
1,25	% Avery Dennison Corp. (MTN) 2017/2025	EUR 250 000	250 000		%	97,36	243 400,00	0,23
3,875	% AXA SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR 359 000			%	96,878	347 792,02	0,33
3,75	% AXA SA (MTN) 2022/2030	EUR 290 000	490 000	200 000	%	100,479	291 389,10	0,28
8,50	% Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2022/2025 *	EUR 200 000	200 000		%	103,04	206 080,00	0,20
2,00	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR 300 000			%	89,572	268 716,00	0,26
1,125	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2027 *	EUR 200 000			%	89,415	178 830,00	0,17
5,125	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2028 *	EUR 500 000	500 000		%	100,218	501 090,00	0,48
0,625	% Banco Santander SA (MTN) 2021/2029 *	EUR 1 000 000	1 000 000		%	82,164	821 640,00	0,79
0,375	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2021/2027 *	EUR 460 000			%	85,769	394 537,40	0,38
1,875	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2026 *	EUR 780 000	780 000		%	92,886	724 510,80	0,69
6,75	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2033 *	EUR 220 000	220 000		%	99,413	218 708,60	0,21
0,75	% Bankia SA (MTN) 2019/2026	EUR 600 000	100 000	500 000	%	88,867	533 202,00	0,51
3,00	% Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2015/2025	EUR 200 000			%	98,237	196 474,00	0,19
1,75	% Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2019/2029	EUR 200 000			%	86,544	173 088,00	0,17
0,10	% Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2020/2027	EUR 400 000			%	84,77	339 080,00	0,32
0,75	% Barclays PLC (MTN) 2019/2025 *	EUR 100 000			%	94,923	94 923,00	0,09
0,125	% Belfius Bank SA (MTN) 2021/2028	EUR 300 000			%	83,56	250 680,00	0,24
2,50	% BNP Paribas (MTN) 2022/2032	EUR 500 000	500 000		%	88,546	442 730,00	0,42
0,50	% BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028 *	EUR 900 000	100 000	200 000	%	83,214	748 926,00	0,72
2,10	% BNP Paribas SA (MTN) 2022/2032	EUR 600 000	600 000		%	82,662	495 972,00	0,47
0,50	% Booking Holdings, Inc. (MTN) 2021/2028	EUR 250 000		200 000	%	84,202	210 505,00	0,20
4,50	% Booking Holdings, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR 750 000	750 000		%	101,199	758 992,50	0,73
4,75	% Booking Holdings, Inc. 2022/2034	EUR 670 000	670 000		%	101,663	681 142,10	0,65
0,625	% Boston Scientific Corp. (MTN) 2019/2027	EUR 400 000	200 000		%	86,148	344 592,00	0,33
3,25	% Bouygues SA 2022/2037	EUR 400 000	900 000	500 000	%	84,831	339 324,00	0,32
5,375	% Bouygues SA 2022/2042	EUR 200 000	200 000		%	102,754	205 508,00	0,20
0,50	% BPCE SA (MTN) 2019/2027	EUR 300 000			%	86,503	259 509,00	0,25
0,25	% BPCE SA (MTN) 2021/2031	EUR 500 000			%	74,661	373 305,00	0,36
1,50	% BPCE SA 2021/2042 *	EUR 200 000		400 000	%	83,944	167 888,00	0,16
2,375	% Brisa-Concessao Rodoviaria SA (MTN) 2017/2027	EUR 500 000	500 000		%	95,376	476 880,00	0,46
2,125	% British Telecommunications PLC (MTN) 2018/2028	EUR 100 000	100 000		%	90,399	90 399,00	0,09
0,50	% British Telecommunications PLC (MTN) 2019/2025	EUR 990 000	150 000		%	91,596	906 800,40	0,87
1,125	% British Telecommunications PLC (MTN) 2019/2029	EUR 180 000	180 000		%	83,17	149 706,00	0,14
6,375	% Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama 2014/perpetual *	EUR 700 000	100 000	400 000	%	101,953	713 671,00	0,68
0,75	% Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama (MTN) 2021/2028	EUR 300 000	100 000	900 000	%	81,072	243 216,00	0,23
5,75	% Caixa Geral de Depositos SA (MTN) 2022/2028 *	EUR 300 000	300 000		%	101,161	303 483,00	0,29
0,375	% CaixaBank SA (MTN) 2020/2025	EUR 300 000	300 000		%	93,351	280 053,00	0,27
0,80	% Capital One Financial Corp. (MTN) 2019/2024	EUR 851 000	140 000		%	95,175	809 939,25	0,77
0,75	% CapitaLand Ascendas REIT (MTN) 2021/2028	EUR 980 000	150 000		%	78,354	767 869,20	0,73
4,125	% Carrefour SA (MTN) 2022/2028	EUR 500 000	500 000		%	100,136	500 680,00	0,48
4,777	% Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR 540 000	1 040 000	500 000	%	95,349	514 884,60	0,49
5,875	% Centurion Bidco SpA -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR 350 000		361 000	%	86,728	303 548,00	0,29
0,875	% Chorus Ltd (MTN) 2019/2026	EUR 1 123 000	160 000		%	88,919	998 560,37	0,96
3,625	% Chorus Ltd (MTN) 2022/2029	EUR 380 000	380 000		%	96,786	367 786,80	0,35

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,125 % Cie de Saint-Gobain (MTN) 2022/2028	EUR	300 000	300 000		%	91,928	275 784,00	0,26
1,25 % Citigroup, Inc. (MTN) 2020/2026 *	EUR	569 000			%	93,284	530 785,96	0,51
1,00 % Cofinimmo SA (MTN) 2022/2028	EUR	700 000	1 000 000	300 000	%	80,931	566 517,00	0,54
2,25 % Coloplast Finance BV (MTN) 2022/2027	EUR	326 000	326 000		%	93,862	305 990,12	0,29
2,75 % Coloplast Finance BV (MTN) 2022/2030	EUR	309 000	309 000		%	92,411	285 549,99	0,27
1,375 % Commerzbank AG (MTN) 2021/2031 *	EUR	100 000		700 000	%	80,997	80 997,00	0,08
3,00 % Commerzbank AG (MTN) 2022/2027 *	EUR	200 000	500 000	300 000	%	93,15	186 300,00	0,18
3,00 % Compass Group Finance Netherlands BV (MTN) 2022/2030	EUR	560 000	560 000		%	94,809	530 930,40	0,51
2,125 % Conti-Gummi Finance BV (MTN) 2020/2023	EUR	300 000			%	98,971	296 913,00	0,28
4,75 % Covestro AG (MTN) 2022/2028	EUR	200 000	300 000	100 000	%	100,263	200 526,00	0,19
4,25 % Credit Agricole Assurances SA 2015/perpetual *	EUR	100 000			%	97,57	97 570,00	0,09
1,00 % Credit Agricole SA (MTN) 2020/2026 *	EUR	500 000			%	93,243	466 215,00	0,45
1,625 % Credit Agricole SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	200 000		100 000	%	92,23	184 460,00	0,18
2,50 % Credit Agricole SA (MTN) 2022/2029	EUR	300 000	600 000	300 000	%	91,556	274 668,00	0,26
3,875 % Credit Agricole SA (MTN) 2022/2034	EUR	400 000	400 000		%	95,863	383 452,00	0,37
1,25 % Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2020/2029 *	EUR	300 000			%	85,033	255 099,00	0,24
2,125 % Credit Suisse AG (MTN) 2022/2024	EUR	880 000	880 000		%	95,059	836 519,20	0,80
0,65 % Credit Suisse Group AG (MTN) 2019/2029	EUR	220 000			%	67,025	147 455,00	0,14
2,125 % Credit Suisse Group AG 2022/2026 *	EUR	500 000	740 000	240 000	%	85,199	425 995,00	0,41
1,25 % CRH SMW Finance DAC (MTN) 2020/2026	EUR	140 000			%	91,414	127 979,60	0,12
1,00 % Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2020/2027	EUR	300 000			%	83,422	250 266,00	0,24
0,875 % Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2021/2031	EUR	430 000			%	70,9	304 870,00	0,29
0,375 % Danfoss Finance I BV (MTN) 2021/2028	EUR	480 000			%	80,682	387 273,60	0,37
1,00 % Danske Bank A/S (MTN) 2021/2031 *	EUR	190 000	190 000		%	86,534	164 414,60	0,16
1,375 % Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2026 *	EUR	200 000			%	94,042	188 084,00	0,18
3,25 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2028 *	EUR	200 000	300 000	100 000	%	92,386	184 772,00	0,18
4,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2027	EUR	300 000	300 000		%	98,824	296 472,00	0,28
1,25 % Deutsche Boerse AG 2020/2047 *	EUR	200 000			%	87,587	175 174,00	0,17
0,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2021/2025	EUR	500 000			%	87,019	435 095,00	0,42
1,50 % Digital Dutch Finco BV (MTN) 2020/2030	EUR	150 000			%	78,241	117 361,50	0,11
2,50 % Digital Euro Finco LLC (MTN) 2019/2026	EUR	300 000			%	92,734	278 202,00	0,27
0,625 % Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR	400 000	400 000		%	68,356	273 424,00	0,26
4,625 % DNB Bank ASA (MTN) 2022/2033 *	EUR	370 000	370 000		%	98,428	364 183,60	0,35
0,45 % DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	980 000	150 000		%	82,854	811 969,20	0,78
0,375 % Elenia Verkko Oyj (MTN) 2020/2027	EUR	242 000			%	84,703	204 981,26	0,20
1,375 % Eli Lilly & Co. 2021/2061	EUR	660 000	140 000	210 000	%	50,908	335 992,80	0,32
4,125 % Elis SA (MTN) 2022/2027	EUR	200 000	200 000		%	97,749	195 498,00	0,19
4,50 % ELM BV for Swiss Life Insurance & Pension Group (MTN) 2016/perpetual *	EUR	300 000			%	95,284	285 852,00	0,27
0,375 % Enel Finance International NV (MTN) 2019/2027	EUR	349 000			%	86,336	301 312,64	0,29
1,00 % Engie SA (MTN) 2021/2036	EUR	800 000	100 000		%	65,961	527 688,00	0,50
2,625 % Eni SpA 2020/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	90,815	908 150,00	0,87
2,045 % EP Infrastructure AS (MTN) 2019/2028	EUR	600 000	600 000		%	70,804	424 824,00	0,41
0,875 % EQT AB (MTN) 2021/2031	EUR	950 000	150 000		%	69,271	658 074,50	0,63
0,25 % Equinix, Inc. (MTN) 2021/2027	EUR	220 000		310 000	%	86,554	190 418,80	0,18
1,625 % Erste Group Bank AG (MTN) 2020/2031 *	EUR	200 000			%	86,519	173 038,00	0,17
0,875 % Erste Group Bank AG (MTN) 2021/2032 *	EUR	400 000			%	79,399	317 596,00	0,30
1,50 % Erste Group Bank AG (MTN) 2022/2026	EUR	700 000	700 000		%	93,055	651 385,00	0,62
0,875 % Eurofins Scientific SE (MTN) 2021/2031	EUR	600 000	150 000	370 000	%	75,563	453 378,00	0,43
1,50 % Eurogrid GmbH (MTN) 2016/2028	EUR	100 000			%	88,82	88 820,00	0,09
1,56 % Experian Europe DAC (MTN) 2022/2031	EUR	340 000	340 000		%	82,707	281 203,80	0,27
0,54 % Ferrovial Emisiones SA (MTN) 2020/2028	EUR	500 000			%	78,737	393 685,00	0,38
1,00 % Fomento Economico Mexicano SAB de CV 2021/2033	EUR	500 000	190 000	1 090 000	%	69,505	347 525,00	0,33
0,875 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2020/2030	EUR	400 000	50 000		%	78,964	315 856,00	0,30
3,125 % GSK Capital BV (MTN) 2022/2032	EUR	350 000	350 000		%	95,383	333 840,50	0,32
6,25 % Hamburg Commercial Bank 2022/2024	EUR	500 000	1 000 000	500 000	%	101,294	506 470,00	0,48
0,50 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	900 000	100 000		%	85,061	765 549,00	0,73
5,875 % Hannover Rueck SE 2022/2043 *	EUR	500 000	500 000		%	102,048	510 240,00	0,49
0,25 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2024	EUR	940 000	200 000	700 000	%	88,638	833 197,20	0,80
0,625 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2021/2028	EUR	300 000			%	80,326	240 978,00	0,23
3,25 % Iberdrola International BV 2019/perpetual *	EUR	100 000			%	96,406	96 406,00	0,09
5,375 % iliad SA (MTN) 2022/2027	EUR	300 000	300 000		%	99,515	298 545,00	0,29
0,10 % ING Groep NV (MTN) 2019/2025 *	EUR	500 000			%	93,54	467 700,00	0,45
2,125 % ING Groep NV (MTN) 2020/2031 *	EUR	200 000			%	90,843	181 686,00	0,17
4,125 % ING Groep NV 2022/2033 *	EUR	400 000	400 000		%	94,189	376 756,00	0,36
5,25 % ING Groep NV 2022/2033 *	EUR	300 000	300 000		%	104,489	313 467,00	0,30
1,00 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2019/2026	EUR	230 000			%	89,066	204 851,80	0,20
0,875 % ISS Global A/S (MTN) 2019/2026	EUR	559 000			%	88,635	495 469,65	0,47
0,50 % JDE Peet's NV (MTN) 2021/2029	EUR	530 000			%	79,771	422 786,30	0,40
1,963 % JPMorgan Chase & Co (MTN) 2022/2030 *	EUR	500 000	500 000		%	87,213	436 065,00	0,42
0,389 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2020/2028 *	EUR	564 000	150 000	400 000	%	85,592	482 738,88	0,46
0,597 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2021/2033 *	EUR	300 000		200 000	%	72,191	216 573,00	0,21
0,25 % Jyske Bank A/S (MTN) 2021/2028 *	EUR	1 000 000	230 000	880 000	%	84,446	844 460,00	0,81
4,625 % Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2026 *	EUR	560 000	560 000		%	99,271	555 917,60	0,53
1,625 % KBC Group NV (MTN) 2017/2029 *	EUR	200 000			%	93,06	186 120,00	0,18
0,25 % KBC Group NV (MTN) 2021/2027 *	EUR	400 000			%	88,275	353 100,00	0,34
3,00 % KBC Group NV (MTN) 2022/2030	EUR	400 000	800 000	400 000	%	91,907	367 628,00	0,35
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual *	EUR	440 000	440 000		%	100,193	440 849,20	0,42

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,00	% La Banque Postale SA (MTN) 2020/2026 *	EUR 300 000			%	91,288	273 864,00	0,26
0,875	% La Banque Postale SA (MTN) 2020/2031 *	EUR 300 000			%	86,926	260 778,00	0,25
2,125	% La Mondiale SAM 2020/2031	EUR 100 000			%	76,795	76 795,00	0,07
1,00	% La Poste SA (MTN) 2019/2034	EUR 500 000	200 000	1 500 000	%	70,711	353 555,00	0,34
0,25	% LeasePlan Corp., NV (MTN) 2021/2026	EUR 600 000			%	85,84	515 040,00	0,49
1,375	% Madrilena Red de Gas Finance BV (MTN) 2017/2025	EUR 300 000			%	92,752	278 256,00	0,27
2,375	% McDonald's Corp. (MTN) 2022/2029	EUR 300 000	930 000	630 000	%	92,179	276 537,00	0,26
4,625	% Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2022/2029 *	EUR 470 000	470 000		%	98,751	464 129,70	0,44
1,75	% Medtronic Global Holdings SCA 2019/2049	EUR 400 000		149 000	%	61,449	245 796,00	0,24
3,375	% Medtronic Global Holdings SCA 2022/2034	EUR 460 000	460 000		%	93,816	431 553,60	0,41
1,625	% Merck KGaA 2020/2080 *	EUR 400 000			%	89,148	356 592,00	0,34
4,25	% Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR 300 000			%	78,915	236 745,00	0,23
1,25	% Mondelez International Holdings Netherlands BV -Reg- 2021/2041	EUR 790 000	140 000		%	63,229	499 509,10	0,48
2,103	% Morgan Stanley 2022/2026 *	EUR 360 000	730 000	370 000	%	95,383	343 378,80	0,33
3,25	% Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2018/2049 *	EUR 200 000			%	89,546	179 092,00	0,17
2,125	% Mylan, Inc. (MTN) 2018/2025	EUR 300 000			%	95,095	285 285,00	0,27
3,53	% National Grid Electricity Distribution East Midlands PLC (MTN) 2022/2028	EUR 270 000			%	97,488	263 217,60	0,25
1,054	% National Grid North America, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR 500 000	2 330 000	1 830 000	%	77,476	387 380,00	0,37
2,949	% National Grid PLC (MTN) 2022/2030	EUR 420 000	420 000		%	91,765	385 413,00	0,37
4,625	% Netflix, Inc. 2018/2029	EUR 407 000	407 000		%	98,204	399 690,28	0,38
4,625	% NN Group NV (MTN) 2017/2048 *	EUR 157 000			%	96,527	151 547,39	0,15
1,125	% Nordea Bank Abp (MTN) 2022/2027	EUR 450 000	450 000		%	90,559	407 515,50	0,39
6,25	% OMV AG 2015/perpetual *	EUR 157 000	20 000		%	103,477	162 458,89	0,16
1,00	% Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR 1 230 000	160 000		%	81,187	998 600,10	0,96
2,375	% Orange SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR 300 000			%	94,98	284 940,00	0,27
2,25	% Orsted AS (MTN) 2022/2028	EUR 480 000	480 000		%	92,855	445 704,00	0,43
5,25	% Orsted AS 2022/perpetual *	EUR 220 000	220 000		%	101,883	224 142,60	0,21
3,25	% PACCAR Financial Europe BV (MTN) 2022/2025	EUR 300 000	300 000		%	98,907	296 721,00	0,28
2,75	% PPG Industries, Inc. (MTN) 2022/2029	EUR 560 000	560 000		%	92,877	520 111,20	0,50
1,539	% Prosus NV -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR 1 127 000	160 000		%	81,166	914 740,82	0,88
1,207	% Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR 430 000	430 000		%	90,225	387 967,50	0,37
1,50	% Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2019/2030 *	EUR 200 000	200 000		%	83,97	167 940,00	0,16
2,875	% Raiffeisen Bank International AG 2020/2032 *	EUR 300 000		100 000	%	81,712	245 136,00	0,23
4,125	% Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2022/2025	EUR 500 000	500 000		%	98,366	491 830,00	0,47
4,75	% RCI Banque SA (MTN) 2022/2027	EUR 440 000	440 000		%	99,713	438 737,20	0,42
4,125	% RCI Banque SA (MTN) 2022/2025	EUR 450 000	450 000		%	99,356	447 102,00	0,43
3,875	% Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2027	EUR 660 000	660 000		%	99,227	654 898,20	0,63
4,375	% Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2030	EUR 250 000	490 000	240 000	%	101,624	254 060,00	0,24
2,50	% Sampo Oyj 2020/2052 *	EUR 190 000			%	74,932	142 370,80	0,14
2,125	% Sandvik AB (MTN) 2022/2027	EUR 200 000	600 000	400 000	%	93,037	186 074,00	0,18
1,875	% SANEF SA 2015/2026	EUR 500 000			%	93,116	465 580,00	0,45
0,125	% Santander Consumer Bank AS (MTN) 2020/2025	EUR 500 000			%	92,052	460 260,00	0,44
0,50	% Santander Consumer Bank AS (MTN) 2022/2025	EUR 500 000	500 000		%	91,235	456 175,00	0,44
0,00	% Santander Consumer Finance SA (MTN) 2021/2026	EUR 800 000	100 000		%	88,634	709 072,00	0,68
1,375	% Scentre Group Trust 1 Via Scentre Group Trust 2 (MTN) 2016/2023	EUR 200 000			%	99,601	199 202,00	0,19
1,25	% Segro Capital Sarl (MTN) 2022/2026	EUR 265 000	530 000	265 000	%	91,284	241 902,60	0,23
3,50	% SES SA (MTN) 2022/2029	EUR 670 000	670 000		%	91,119	610 497,30	0,58
2,00	% Signify NV 2020/2024	EUR 260 000			%	97,613	253 793,80	0,24
0,75	% Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2022/2027	EUR 670 000	670 000		%	87,056	583 275,20	0,56
0,50	% Societe Generale SA (MTN) 2021/2029 *	EUR 900 000	100 000		%	80,272	722 448,00	0,69
2,50	% Standard Chartered PLC (MTN) 2020/2030 *	EUR 220 000			%	92,518	203 539,60	0,20
2,375	% Stedin Holding NV (MTN) 2022/2030	EUR 350 000	350 000		%	90,557	316 949,50	0,30
2,375	% Suez SACA (MTN) 2022/2030	EUR 900 000	900 000		%	87,599	788 391,00	0,75
0,50	% Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	EUR 810 000	140 000		%	70,774	573 269,40	0,55
3,00	% Takeda Pharmaceutical Co., Ltd -Reg- 2018/2030	EUR 500 000			%	93,904	469 520,00	0,45
2,00	% Takeda Pharmaceutical Co., Ltd 2020/2040	EUR 500 000	160 000	660 000	%	70,934	354 670,00	0,34
4,00	% Talanx AG (MTN) 2022/2029	EUR 600 000	600 000		%	99,558	597 348,00	0,57
2,125	% Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR 500 000	170 000	920 000	%	90,316	451 580,00	0,43
7,125	% Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR 200 000	200 000		%	102,316	204 632,00	0,20
3,75	% Teleperformance (MTN) 2022/2029	EUR 1 000 000	1 000 000		%	94,557	945 570,00	0,90
2,125	% Telia Co., AB (MTN) 2019/2034	EUR 220 000			%	83,443	183 574,60	0,18
2,75	% TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR 300 000	580 000	280 000	%	81,195	243 585,00	0,23
1,50	% Thermo Fisher Scientific, Inc. (MTN) 2019/2039	EUR 260 000			%	67,803	176 287,80	0,17
3,65	% Thermo Fisher Scientific, Inc. 2022/2034	EUR 250 000	250 000		%	97,161	242 902,50	0,23
1,952	% Toronto-Dominion Bank (MTN) 2022/2030	EUR 310 000	910 000	600 000	%	86,298	267 523,80	0,26
2,625	% TotalEnergies SE (MTN) 2015/perpetual *	EUR 210 000			%	94,043	197 490,30	0,19
1,75	% TotalEnergies SE (MTN) 2019/perpetual *	EUR 290 000			%	94,627	274 418,30	0,26
3,25	% TotalEnergies SE 2022/perpetual *	EUR 105 000	1 210 000	1 105 000	%	74,062	77 765,10	0,07
1,45	% Transurban Finance Co., Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR 530 000			%	84,858	449 747,40	0,43
0,50	% UBS AG (MTN) 2021/2031	EUR 730 000			%	76,023	554 967,90	0,53
1,00	% UBS Group AG (MTN) 2022/2025 *	EUR 700 000	700 000		%	96,235	673 645,00	0,64
6,625	% UniCredit SpA 2017/perpetual *	EUR 300 000			%	96,871	290 613,00	0,28
1,375	% UNIQA Insurance Group AG (MTN) 2020/2030	EUR 300 000			%	79,811	239 433,00	0,23
2,25	% UPM-Kymmene Oyj (MTN) 2022/2029	EUR 400 000	680 000	280 000	%	90,614	362 456,00	0,35
5,375	% Valeo (MTN) 2022/2027	EUR 400 000	400 000		%	97,464	389 856,00	0,37

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,875 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2019/2027	EUR	840 000	140 000		%	88,564	743 937,60	0,71
0,375 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2021/2029	EUR	530 000			%	80,652	427 455,60	0,41
4,25 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2022/2030	EUR	550 000	550 000		%	101,098	556 039,00	0,53
4,75 % Verizon Communications, Inc. 2022/2034	EUR	270 000	570 000	300 000	%	103,091	278 345,70	0,27
0,75 % Vesteda Finance BV (MTN) 2021/2031	EUR	540 000			%	72,42	391 068,00	0,37
1,00 % Vitera Finance BV (MTN) 2021/2028	EUR	780 000	140 000		%	80,325	626 535,00	0,60
3,10 % Vodafone Group PLC 2018/2079 *	EUR	400 000	400 000		%	98,084	392 336,00	0,38
3,375 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2020/2028	EUR	300 000	1 000 000	700 000	%	93,696	281 088,00	0,27
3,375 % Volkswagen International Finance NV 2018/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	95,34	190 680,00	0,18
3,875 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual *	EUR	400 000	100 000	700 000	%	83,17	332 680,00	0,32
0,875 % Volkswagen International Finance NV (MTN) 2020/2028	EUR	900 000	100 000		%	81,159	730 431,00	0,70
3,125 % Volkswagen International Finance NV 2022/2025	EUR	600 000	700 000	100 000	%	98,057	588 342,00	0,56
2,625 % Volvo Treasury AB (MTN) 2022/2026	EUR	750 000	750 000		%	96,756	725 670,00	0,69
4,75 % Vonovia SE (MTN) 2022/2027	EUR	500 000	500 000		%	98,729	493 645,00	0,47
5,00 % Vonovia SE (MTN) 2022/2030	EUR	300 000	300 000		%	98,226	294 678,00	0,28
1,375 % Wendel SE 2022/2034	EUR	300 000	800 000	500 000	%	68,021	204 063,00	0,20
0,427 % Westpac Securities NZ (MTN) 2021/2026	EUR	430 000			%	86,979	374 009,70	0,36
1,164 % Zimmer Biomet Holdings, Inc. (MTN) 2019/2027	EUR	851 000	140 000		%	87,013	740 480,63	0,71
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028 *	EUR	900 000	900 000		%	90,309	812 781,00	0,78
3,375 % Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2019/2026	GBP	400 000	400 000		%	90,711	409 992,15	0,39
8,407 % Barclays PLC (MTN) 2022/2032 *	GBP	170 000	170 000		%	103,104	198 052,37	0,19
1,50 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2026 *	GBP	700 000			%	87,411	691 384,64	0,66
1,985 % Lloyds Banking Group Plc (MTN) 2021/2031 *	GBP	280 000		180 000	%	83,821	265 195,69	0,25
3,20 % AbbVie, Inc. (MTN) 2020/2029	USD	451 000			%	90,167	380 422,82	0,36
4,70 % America Movil SAB de CV (MTN) 2022/2032	USD	400 000	900 000	500 000	%	95,813	358 531,10	0,34
4,42 % American Express Co. 2022/2033 *	USD	500 000	500 000		%	94,799	443 420,90	0,42
8,75 % Deutsche Telekom International Finance BV 2000/2030	USD	600 000			%	118,355	664 324,48	0,64
3,625 % GSK Consumer Healthcare Capital US LLC (MTN) 2022/2032	USD	560 000	560 000		%	88,15	461 798,74	0,44
2,65 % HP, Inc. (MTN) 2022/2031	USD	230 000	600 000	370 000	%	78,042	167 918,53	0,16
7,336 % HSBC Holdings PLC 2022/2026 *	USD	700 000	700 000		%	104,095	681 663,92	0,65
2,45 % Mercedes-Benz Finance North America LLC -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	1 010 000			%	81,994	774 721,92	0,74
2,648 % Nomura Holdings, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	500 000			%	94,527	442 148,62	0,42
2,65 % NXP BV Via NXP Funding LLC Via NXP USA, Inc. (MTN) 2022/2032	USD	560 000	560 000		%	78,398	410 710,13	0,39
5,80 % Oracle Corp. 2022/2025	USD	220 000	220 000		%	102,083	210 096,35	0,20
7,875 % Societe Generale SA -Reg- 2013/perpetual *	USD	500 000			%	99,354	464 726,84	0,44
7,375 % Societe Generale SA -Reg- 2018/perpetual *	USD	400 000			%	96,128	359 709,82	0,34
2,55 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2021/2031	USD	800 000			%	82,363	616 402,72	0,59
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>877 190,46</b>	<b>0,84</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
2,55 % BMW US Capital LLC -144A- (MTN) 2021/2031	USD	800 000			%	82,772	619 463,66	0,59
2,691 % Stellantis Finance US, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	360 000			%	76,527	257 726,80	0,25
<b>Parts de fonds</b>							<b>2 059 342,56</b>	<b>1,97</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG Euro High Yield -XC- EUR - (0,200%)	Actions	22 077			EUR	93,28	2 059 342,56	1,97
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>102 749 203,81</b>	<b>98,26</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>							<b>6 173,26</b>	<b>0,01</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Euro Buxl Futures 03/2023 (DB)	Unité	-2		2			52 700,00	0,05
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2023 (DB)	Unité	-22	26	48			82 820,00	0,08
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2023 (DB)	Unité	30	35	5			-235 900,00	-0,22
UK Treasury Notes 03/2023 (DB)	Unité	-6		6			40 542,27	0,04
US Treasury Notes 10 year Futures 03/2023 (DB)	Unité	-38	6	44			51 379,24	0,05
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2023 (DB)	Unité	-14		14			14 631,75	0,01

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>182 106,42</b>	<b>0,17</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/GBP 1,4 million.....							31 585,22	0,03
EUR/USD 8,3 millions.....							150 521,20	0,14
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>756 933,63</b>	<b>0,72</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro .....	EUR						756 339,45	0,72
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar américain .....	USD	635					594,18	0,00
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>956 142,63</b>	<b>0,92</b>
Intérêts à recevoir .....							940 472,51	0,90
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges ..							9 834,85	0,01
Autres actifs .....							5 835,27	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>85,77</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>104 886 545,52</b>	<b>100,30</b>
<b>Engagements à court terme</b>							<b>-5 852,43</b>	<b>-0,01</b>
Crédits en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling .....	GBP	-5 180					-5 852,43	-0,01
<b>Autres engagements</b>							<b>-72 122,71</b>	<b>-0,07</b>
Engagements découlant des coûts .....							-72 122,71	-0,07
<b>Total des engagements</b>							<b>-313 875,14</b>	<b>-0,30</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>104 572 670,38</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	85,76
Classe IC100 .....	EUR	86,15
Classe LC .....	EUR	84,78
Classe TFC .....	EUR	85,69
Classe XC .....	EUR	86,99
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	100,000
Classe IC100 .....	Unité	1 008 367,000
Classe LC .....	Unité	426,000
Classe TFC .....	Unité	7 144,394
Classe XC .....	Unité	195 942,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
iBoxx EUR Corporates

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	96,221
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	115,233
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	106,272

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 21 228 349,72 euros.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Royal Bank of Canada (UK).

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling.....	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

- \* Taux d'intérêt variable.
- \*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) .....	EUR	1 635 648,20	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	4 754,45	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-5 921,20	
4. Autres revenus .....	EUR	79,04	
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR</b>	<b>1 634 560,49</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-11 185,85	
2. Commission de gestion .....	EUR	-225 558,68	
<i>dont :</i>			
Commission de gestion de base ..	EUR	-220 208,63	
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR	8 509,09	
Commission d'administration .....	EUR	-13 859,14	
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-3 223,52	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-13 059,60	
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-16 024,97	
6. Autres dépenses .....	EUR	-13 413,11	
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-282 465,73</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>EUR</b>	<b>1 352 094,76</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-9 443 379,24	
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-9 443 379,24</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-8 091 284,48</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,66 % par an,	Classe IC100 0,23 % par an,
Classe LC 0,99 % par an,	Classe TFC 0,68 % par an,
Classe XC 0,27 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 4 435,08 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> . . . .	<b>EUR</b>	<b>177 107 843,33</b>
1. Décaissement (net) .....	EUR	-47 837 119,45
2. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	-3 051 136,34
3. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	1 352 094,76
4. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-9 443 379,24
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-13 555 632,68
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>104 572 670,38</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-9 443 379,24</b>
<i>sur :</i>		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-11 165 574,24
Opérations de change (à terme) .....	EUR	-609 713,88
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>1)</sup> .....	EUR	2 331 908,88

<sup>1)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	EUR	104 572 670,38
2021	EUR	177 107 843,33
2020	EUR	99 078 676,52

Valeur liquidative en fin d'exercice		
2022	Classe FC	EUR 85,76
	Classe IC100	EUR 86,15
	Classe LC	EUR 84,78
	Classe TFC	EUR 85,69
	Classe XC	EUR 86,99
2021	Classe FC	EUR 100,70
	Classe IC100	EUR 100,76
	Classe LC	EUR 99,90
	Classe TFC	EUR 100,67
	Classe XC	EUR 101,77
2020	Classe FC	EUR 102,14
	Classe IC100	EUR 101,73
	Classe LC	EUR 101,62
	Classe TFC	EUR 102,13
	Classe XC	EUR 102,81

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,67 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 22 440 740,54 euros.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Euro High Yield

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment obligataire est de générer une croissance durable du capital supérieure à la performance de son indice de référence (ML Euro High Yield Constrained noté BB-B). À cette fin, il investit dans le monde entier dans des obligations d'entreprises (y compris celles du secteur financier) qui, pour la plupart, ne bénéficient pas d'une notation Investment Grade au moment de l'achat. La catégorie Non Investment Grade comprend les obligations notées BB+, y compris les obligations notées D et non notées. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

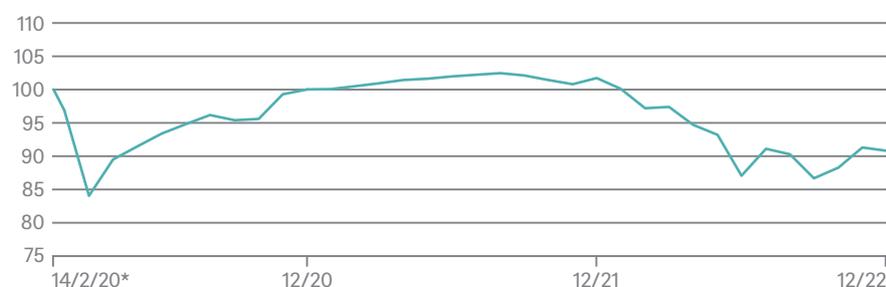
Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest ESG Euro High Yield a enregistré une moins-value de 10,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), réussissant toutefois à devancer son indice de référence (-11,3 %, respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Conformément au concept du compartiment, l'équipe de gestion du portefeuille a investi à l'échelle mondiale principalement dans des obligations d'entreprises à taux

### DWS Invest ESG Euro High Yield

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest ESG Euro High Yield (classe d'actions LC)

\* lancée le 14 février 2020 = 100  
Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest ESG Euro High Yield

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU2111935651	-10,8 %	-9,3 %
Classe FC	LU2111935495	-10,4 %	-8,0 %
Classe FD	LU2111935578	-10,4 %	-8,0 %
Classe IC	LU2399999486	-10,2 %	-10,0 %
Classe IC50	LU2399999569	-10,1 %	-9,9 %
Classe LD	LU2111935735	-10,8 %	-9,3 %
Classe TFC	LU2111935909	-10,4 %	-8,1 %
Classe TFD	LU2111936030	-10,4 %	-8,0 %
Classe XC	LU2111936113	-10,0 %	-6,7 %
Classe XD	LU2111936204	-10,0 %	-6,7 %
ML Euro High Yield Const. Index (noté BB-B)		-11,3 %	-7,9 %

<sup>1)</sup> Classes FC, FD, LD, LD, TFC, TFD, XC et XD lancées le 14 février 2020 / classes IC et IC50 lancées le 15 novembre 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

d'intérêt élevé, les émissions en provenance de l'Europe constituant la priorité de placement. Ces obligations à rendement élevé (High Yield Bonds) sont des instruments de taux présentant une notation Non Investment Grade, négociées sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées que les obligations d'État des marchés principaux, et qui ont donc présenté un taux d'intérêt sensiblement supérieur. Afin

de limiter les risques, l'équipe de gestion du portefeuille a concentré ses investissements sur les obligations à rendement élevé assorties d'une notation BB et B accordée par les principales agences de notation. En ce qui concerne l'allocation sectorielle, le portefeuille du compartiment a été largement diversifié, même si les valeurs industrielles et financières ont été privilégiées.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont mul-

tipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

La hausse des rendements sur les marchés obligataires, qui s'est accompagnée d'une baisse des cours, a pesé sur la performance du compartiment. Dans sa sélection de titres, l'équipe de gestion du portefeuille a positionné le compartiment de manière plus défensive et a sous-pondéré les obligations d'entreprise présentant une forte sensibilité aux taux d'intérêt, en particulier au cours du second semestre 2022. Cela, ainsi que la sous-pondération – dans le cadre de la politique d'investissement – des grands émetteurs d'obligations du secteur de l'énergie et de l'électricité, ont contribué au succès relatif des placements du compartiment. Les engagements dans le secteur bancaire ainsi que la pondération plus faible du secteur automobile ont également apporté une contribution positive au résultat par rapport à l'indice de référence. En revanche, les investissements en obligations

d'entreprise des secteurs des services, des biens d'équipement et de la vente au détail ont eu un effet modérateur sur la performance relative du compartiment.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Euro High Yield

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	149 182 236,90	91,87
<b>Total des obligations</b>	<b>149 182 236,90</b>	<b>91,87</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>202 901,54</b>	<b>0,13</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>10 984 755,94</b>	<b>6,76</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>2 435 152,71</b>	<b>1,50</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>183,88</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-386 805,04</b>	<b>-0,24</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-28 237,07</b>	<b>-0,02</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>162 390 188,86</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Euro High Yield

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>148 783 270,07</b>	<b>91,62</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
3,248 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2020/perpetual *	EUR	1200 000	300 000		%	84,929	1 019 148,00	0,63
2,625 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual *	EUR	600 000	300 000		%	77,501	465 006,00	0,29
1,375 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2022/2032	EUR	300 000	300 000		%	79,899	239 697,00	0,15
4,375 % Accor SA 2019/perpetual *	EUR	500 000	500 000		%	94,298	471 490,00	0,29
3,00 % Accor SA (MTN) 2019/2026	EUR	200 000	200 000		%	96,3	192 600,00	0,12
2,625 % Accor SA 2019/perpetual *	EUR	700 000	500 000		%	83,072	581 504,00	0,36
2,375 % Accor SA (MTN) 2021/2028	EUR	600 000	300 000		%	85,028	510 168,00	0,31
2,625 % Adevinata ASA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1000 000	100 000		%	93,403	934 030,00	0,57
3,00 % Adevinata ASA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	500 000	400 000		%	88,733	443 665,00	0,27
2,25 % ADLER Group SA (MTN) 2021/2029	EUR	800 000		200 000	%	33,293	266 344,00	0,16
4,25 % Afflelou SAS (MTN) 2021/2026	EUR	400 000	400 000		%	89,487	357 948,00	0,22
6,25 % AIB Group PLC 2020/perpetual *	EUR	400 000			%	93,766	375 064,00	0,23
5,25 % Albion Financing 1 SARL Via Aggreko Holdings, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	100 000		%	87,979	439 895,00	0,27
2,125 % Almirall SA -Reg- (MTN) 2021/2026 **	EUR	600 000			%	91,665	549 990,00	0,34
1,125 % Amplifon SpA (MTN) 2020/2027	EUR	700 000	400 000		%	89,868	629 076,00	0,39
6,00 % ams-OSRAM AG -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1300 000	1300 000		%	93,84	1 219 920,00	0,75
6,378 % APCOA Parking Holdings GmbH -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	170 000	170 000		%	94,308	160 323,60	0,10
3,00 % Arcelik AS (MTN) 2021/2026	EUR	500 000			%	90,825	454 125,00	0,28
5,00 % Assemblin Financing AB -Reg- (MTN) 2019/2025 *	EUR	500 000	500 000		%	98,173	490 865,00	0,30
4,596 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	550 000			%	97,598	536 789,00	0,33
5,80 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2022/2032	EUR	200 000	200 000		%	106,719	213 438,00	0,13
5,00 % AT&S Austria Technologie & Systemtechnik AG 2022/perpetual *	EUR	1100 000	1100 000		%	86,851	955 361,00	0,59
1,875 % Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2017/2029	EUR	500 000	500 000		%	79,702	398 510,00	0,25
3,875 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	400 000	400 000		%	92,736	370 944,00	0,23
2,625 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	200 000		%	94,68	473 400,00	0,29
3,75 % Axalta Coating Systems Dutch Holding B BV -Reg- (MTN) 2016/2025	EUR	300 000	300 000		%	96,106	288 318,00	0,18
0,875 % Ball Corp. (MTN) 2019/2024	EUR	1100 000	1100 000		%	96,686	1 063 546,00	0,65
1,50 % Ball Corp. (MTN) 2019/2027 **	EUR	600 000			%	88,84	533 040,00	0,33
5,875 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 2018/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	96,328	192 656,00	0,12
8,516 % Banco de Sabadell SA 2017/perpetual *	EUR	400 000			%	97,566	390 264,00	0,24
5,375 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2018/2028 *	EUR	300 000	300 000		%	99,952	299 856,00	0,18
2,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	100 000			%	89,572	89 572,00	0,05
5,375 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2026 *	EUR	500 000	500 000		%	99,423	497 115,00	0,31
7,50 % Bank of Ireland Group PLC 2020/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	97,45	194 900,00	0,12
6,00 % Bank of Ireland Group PLC 2020/perpetual *	EUR	400 000	200 000		%	93,233	372 932,00	0,23
6,75 % Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2033 *	EUR	100 000	100 000		%	99,413	99 413,00	0,06
5,25 % BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	900 000	400 000	100 000	%	86,948	782 532,00	0,48
1,874 % British Telecommunications PLC 2020/2080 *	EUR	400 000	400 000		%	88,01	352 040,00	0,22
6,391 % Burger King France SAS -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	210 000			%	97,792	205 363,20	0,13
6,75 % CaixaBank SA 2017/perpetual *	EUR	400 000			%	97,878	391 512,00	0,24
3,75 % CaixaBank SA (MTN) 2019/2029 ***	EUR	200 000			%	98,256	196 512,00	0,12
4,498 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2014/2024	EUR	900 000	500 000	200 000	%	83,679	753 111,00	0,46
6,625 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2020/2026	EUR	100 000	200 000	100 000	%	54,696	54 696,00	0,03
6,00 % Castor SpA -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	400 000	660 000	260 000	%	89,582	358 328,00	0,22
2,375 % Catalent Pharma Solutions, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	1200 000	850 000		%	82,062	984 744,00	0,61
1,75 % CECONOMY AG (MTN) 2021/2026	EUR	300 000			%	63,06	189 180,00	0,12
0,75 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2026	EUR	700 000	700 000		%	85,869	601 083,00	0,37
1,25 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2029	EUR	300 000	300 000		%	80,193	240 579,00	0,15
2,00 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2033	EUR	300 000	300 000		%	73,725	221 175,00	0,14
1,50 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2028	EUR	200 000	200 000		%	83,51	167 020,00	0,10
1,00 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2027	EUR	800 000	500 000		%	83,458	667 664,00	0,41
1,00 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2027	EUR	700 000			%	85,273	596 911,00	0,37
1,875 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2029	EUR	1100 000	300 000		%	81,702	898 722,00	0,55
1,75 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2030	EUR	700 000			%	77,835	544 845,00	0,34
5,875 % Centurion Bidco SpA -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	400 000	110 000	300 000	%	86,728	346 912,00	0,21
4,00 % Chemours Co. (MTN) 2018/2026	EUR	1000 000	800 000		%	90,086	900 860,00	0,55
7,50 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2020/2026 **	EUR	800 000	500 000		%	103,563	828 504,00	0,51
4,00 % Commerzbank AG (MTN) 2016/2026	EUR	300 000	300 000		%	97,878	293 634,00	0,18
4,00 % Commerzbank AG (MTN) 2020/2030 *	EUR	300 000			%	94,288	282 864,00	0,17
6,125 % Commerzbank AG 2020/perpetual *	EUR	400 000	200 000		%	93,118	372 472,00	0,23
4,25 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2017/2026	EUR	800 000	450 000		%	96,62	772 960,00	0,48
3,125 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	400 000			%	79,617	318 468,00	0,20
3,25 % Cooperatieve Rabobank UA 2019/perpetual *	EUR	400 000			%	85,414	341 656,00	0,21
3,875 % Coty, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1000 000	1000 000		%	93,456	934 560,00	0,58
2,625 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2016/2024	EUR	900 000	900 000		%	98,256	884 304,00	0,54

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,875 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	400 000			%	95,563	382 252,00	0,24
4,625 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	650 000	400 000		%	88,144	572 936,00	0,35
6,128 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	600 000	600 000		%	94,533	567 198,00	0,35
4,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2032 *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	88,608	886 080,00	0,55
3,00 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2026	EUR	1 000 000	300 000		%	90,288	902 880,00	0,56
3,75 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2028	EUR	500 000			%	89,048	445 240,00	0,27
1,625 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2023	EUR	300 000			%	97,872	293 616,00	0,18
2,875 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2027	EUR	700 000	700 000		%	87,117	609 819,00	0,38
4,679 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2017/2027 *	EUR	300 000			%	86,619	259 857,00	0,16
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	900 000	300 000		%	57,282	515 538,00	0,32
7,00 % DKT Finance ApS -Reg- (MTN) 2018/2023	EUR	200 000	200 000		%	99,862	199 724,00	0,12
3,00 % Dometic Group AB (MTN) 2018/2023	EUR	300 000	300 000		%	99,941	299 823,00	0,18
2,00 % Dometic Group AB (MTN) 2021/2028	EUR	400 000			%	79,767	319 068,00	0,20
5,00 % doValue SpA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	800 000	400 000		%	96,681	773 448,00	0,48
3,375 % doValue SpA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	300 000			%	88,631	265 893,00	0,16
2,625 % Drax Finco PLC (MTN) 2020/2025	EUR	1 000 000			%	94,511	945 110,00	0,58
2,50 % Dufry One BV (MTN) 2017/2024 **	EUR	600 000			%	97,38	584 280,00	0,36
2,00 % Dufry One BV (MTN) 2019/2027	EUR	300 000	300 000		%	82,055	246 165,00	0,15
3,375 % DUFY ONE BV (MTN) 2021/2028	EUR	470 000	350 000		%	83,117	390 649,90	0,24
3,00 % EC Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	100 000		%	90,908	454 540,00	0,28
4,496 % EDP - Energias de Portugal SA 2019/2029 *	EUR	700 000	200 000		%	98,698	690 886,00	0,43
1,70 % EDP - Energias de Portugal SA 2020/2080 *	EUR	700 000	600 000		%	89,663	627 641,00	0,39
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081 *	EUR	900 000	600 000		%	85,691	771 219,00	0,47
1,50 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 *	EUR	300 000	300 000		%	81,643	244 929,00	0,15
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 *	EUR	300 000			%	72,152	216 456,00	0,13
5,50 % eDreams ODIGEO SA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	600 000	800 000	200 000	%	79,552	477 312,00	0,29
3,75 % Elior Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	400 000		200 000	%	84,628	338 512,00	0,21
2,875 % Elis SA (MTN) 2018/2026	EUR	300 000	200 000		%	95,788	287 364,00	0,18
1,75 % Elis SA (MTN) 2019/2024	EUR	400 000	400 000		%	97,517	390 068,00	0,24
1,625 % Elis SA (MTN) 2019/2028	EUR	200 000			%	85,879	171 758,00	0,11
4,125 % Elis SA (MTN) 2022/2027	EUR	100 000	100 000		%	97,749	97 749,00	0,06
6,50 % Erste Group Bank AG 2017/perpetual *	EUR	400 000			%	97,649	390 596,00	0,24
3,00 % Fastighets AB Balder 2017/2078 *	EUR	400 000			%	98,235	392 940,00	0,24
2,625 % Faurecia SE (MTN) 2018/2025	EUR	200 000	200 000		%	91,337	182 674,00	0,11
3,125 % Faurecia SE (MTN) 2019/2026 **	EUR	800 000	100 000		%	88,739	709 912,00	0,44
2,375 % Faurecia SE (MTN) 2019/2027	EUR	200 000	200 000		%	83,933	167 866,00	0,10
3,75 % Faurecia SE (MTN) 2020/2028	EUR	300 000			%	85,452	256 356,00	0,16
2,75 % Faurecia SE (MTN) 2021/2027	EUR	500 000	300 000		%	84,572	422 860,00	0,26
7,25 % Faurecia SE 2022/2026	EUR	610 000	610 000		%	101,22	617 442,00	0,38
2,124 % Ferroviaal Netherlands BV 2017/perpetual *	EUR	400 000			%	79,739	318 956,00	0,20
5,625 % FIS Fabbrica Italiana Sintetici SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	1 200 000	1 200 000		%	80,213	962 556,00	0,59
6,875 % Frigoglass Finance BV -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	650 000			%	29,492	191 698,00	0,12
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	1 400 000	300 000		%	97,533	1 365 462,00	0,84
6,637 % Golden Goose SpA -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	400 000	300 000		%	93,095	372 380,00	0,23
5,375 % Goldstory SASU -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	250 000			%	92,477	231 192,50	0,14
2,75 % Goodyear Europe BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	200 000	200 000		%	80,676	161 352,00	0,10
2,625 % Graphic Packaging International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	800 000	500 000		%	87,783	702 264,00	0,43
3,20 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2017/2025 **	EUR	1 500 000	800 000		%	92,584	1 388 760,00	0,86
1,625 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	500 000	269 000	269 000	%	94,748	473 740,00	0,29
2,25 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	100 000			%	87,421	87 421,00	0,05
3,625 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	600 000	600 000		%	91,848	551 088,00	0,34
4,125 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	800 000	800 000		%	90,3	722 400,00	0,44
3,375 % Grupo Antolin-Irausa SA -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	700 000			%	81,846	572 922,00	0,35
3,248 % Heimstaden Bostad AB 2019/perpetual *	EUR	250 000		250 000	%	73,742	184 355,00	0,11
3,25 % Hornbach Baumarkt AG (MTN) 2019/2026	EUR	500 000	300 000		%	94,215	471 075,00	0,29
5,625 % HSE Finance Sarl (MTN) 2021/2026	EUR	200 000	200 000		%	54,132	108 264,00	0,07
9,25 % HT Troplast GmbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	600 000	400 000		%	91,701	550 206,00	0,34
4,25 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2022/2027	EUR	500 000	500 000		%	97,949	489 745,00	0,30
3,625 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	1 100 000	400 000		%	91,517	1 006 687,00	0,62
3,875 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	300 000	300 000		%	84,798	254 394,00	0,16
5,125 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 500 000	800 000		%	92,915	1 393 725,00	0,86
5,625 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	200 000	200 000		%	91,024	182 048,00	0,11
5,375 % Iliad SA (MTN) 2022/2027	EUR	400 000	400 000		%	99,515	398 060,00	0,24
2,875 % Infineon Technologies AG (MTN) 2019/perpetual *	EUR	400 000			%	93,483	373 932,00	0,23
3,625 % Infineon Technologies AG 2019/perpetual **	EUR	500 000	500 000		%	89,774	448 870,00	0,28
1,875 % Infrastrutture Wireless Italiane SpA (MTN) 2020/2026	EUR	500 000			%	91,463	457 315,00	0,28
7,75 % Intesa Sanpaolo SpA 2017/perpetual *	EUR	800 000	400 000		%	96,938	775 504,00	0,48
6,25 % Intesa Sanpaolo SpA 2017/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	96,622	193 244,00	0,12
5,875 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2020/perpetual *	EUR	900 000	500 000		%	93,991	845 919,00	0,52
6,375 % Intesa Sanpaolo SpA 2022/perpetual *	EUR	260 000	260 000		%	86,063	223 763,80	0,14
3,125 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	52 111		47,889	%	96,477	50 275,25	0,03
3,50 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	450 000			%	84,316	379 422,00	0,23
4,875 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	600 000			%	91,405	548 430,00	0,34
9,25 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2022/2028	EUR	270 000	270 000		%	99,081	267 518,70	0,16
5,50 % IPD 3 BV -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	200 000	200 000		%	95,223	190 446,00	0,12
7,484 % IPD 3 BV -Reg- (MTN) 2020/2025 *	EUR	300 000			%	98,337	295 011,00	0,18
4,25 % Iqera Group SAS -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	100 000		100 000	%	91,423	91 423,00	0,06
6,50 % Iqera Group SAS -Reg- 2020/2024	EUR	250 000			%	93,958	234 895,00	0,14

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,875 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	300 000	300 000		%	96,659	289 977,00	0,18
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2028 **	EUR	800 000	650 000		%	88,215	705 720,00	0,43
2,875 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	1 300 000	500 000		%	89,524	1 163 812,00	0,72
1,75 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	200 000	200 000	300 000	%	91,918	183 836,00	0,11
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	300 000	300 000		%	84,509	253 527,00	0,16
3,625 % James Hardie International Finance DAC -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	600 000	600 000		%	93,91	563 460,00	0,35
5,125 % Kaixo Bondco Telecom SA (MTN) 2021/2029	EUR	600 000	600 000		%	85,503	513 018,00	0,32
4,25 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	300 000	200 000		%	78,416	235 248,00	0,14
6,50 % Kleopatra Holdings 2 SCA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	200 000		300 000	%	55,655	111 310,00	0,07
5,00 % Kongsberg Actuation Systems BV -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	581 818	507 454	225 636	%	91,013	529 530,18	0,33
2,00 % Koninklijke KPN NV 2019/perpetual *	EUR	1 100 000	700 000		%	92,891	1 021 801,00	0,63
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual *	EUR	110 000	110 000		%	100,193	110 212,30	0,07
3,125 % La Poste SA 2018/perpetual *	EUR	500 000			%	91,284	456 420,00	0,28
5,75 % Lenzing AG 2020/perpetual *	EUR	1 200 000	700 000		%	84,217	1 010 604,00	0,62
4,00 % Lorca Telecom Bondco SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	400 000	140 000		%	89,887	359 548,00	0,22
3,25 % Loxam SAS (MTN) 2019/2025	EUR	700 000	200 000		%	95,501	668 507,00	0,41
5,75 % Loxam SAS (MTN) 2019/2027	EUR	200 000			%	85,968	171 936,00	0,11
8,75 % LSF9 Balta Issuer Sarl -Reg- 2021/2024	EUR	305 597	206,641	202 044	%	92,231	281 855,19	0,17
5,625 % Lune Holdings Sarl -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	700 000	700 000		%	81,945	573 615,00	0,35
6,125 % Marcolin SpA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	100 000		400 000	%	86,857	86 857,00	0,05
4,75 % Mauser Packaging Solutions Holding Co. -Reg- (MTN) 2018/2024	EUR	500 000	500 000		%	96,583	482 915,00	0,30
2,30 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2020/2030 *	EUR	250 000			%	88,459	221 147,50	0,14
4,25 % Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	1 100 000	990 000		%	78,915	868 065,00	0,53
5,25 % Monitchem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	100 000	300 000	200 000	%	96,272	96 272,00	0,06
7,00 % Motion Finco Sarl -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	400 000	400 000		%	100,024	400 096,00	0,25
3,375 % Naturgy Finance BV 2015/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	97,391	584 346,00	0,36
2,374 % Naturgy Finance BV 2021/perpetual *	EUR	1 000 000	500 000		%	87,311	873 110,00	0,54
4,50 % Neinor Homes SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	400 000		280 000	%	85,455	341 820,00	0,21
2,75 % Nexans SA (MTN) 2017/2024	EUR	500 000	400 000		%	99,072	495 360,00	0,30
3,75 % Nexans SA (MTN) 2018/2023	EUR	500 000	500 000		%	100,467	502 335,00	0,31
1,75 % Nexi SpA (MTN) 2019/2024	EUR	600 000	300 000	200 000	%	97	582 000,00	0,36
1,625 % Nexi SpA (MTN) 2021/2026 **	EUR	1 200 000	400 000		%	91,293	1 095 516,00	0,67
2,125 % Nexi SpA (MTN) 2021/2029	EUR	200 000	200 000		%	81,384	162 768,00	0,10
1,625 % NGG Finance PLC 2019/2029 *	EUR	800 000	300 000		%	93,242	745 936,00	0,46
4,00 % NH Hotel Group SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	500 000		%	92,188	460 940,00	0,28
7,25 % Nidda BondCo GmbH -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	200 000	200 000		%	88,177	176 354,00	0,11
7,50 % Nidda Healthcare Holding GmbH -Reg- 2022/2026 **	EUR	600 000	600 000		%	95,672	574 032,00	0,35
2,00 % Nokia Oyj (MTN) 2017/2024	EUR	200 000	200 000		%	98,156	196 312,00	0,12
2,00 % Nokia Oyj (MTN) 2019/2026	EUR	700 000	150 000		%	93,891	657 237,00	0,40
2,50 % Nomad Foods Bondco Plc -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	1 600 000	1 110 000		%	85,065	1 361 040,00	0,84
4,50 % Norican A/S (MTN) 2017/2023	EUR	500 000	500 000		%	94,553	472 765,00	0,29
3,375 % Novelis Sheet Ingot GmbH (MTN) 2021/2029	EUR	400 000	100 000	100 000	%	85,759	343 036,00	0,21
3,50 % Ontex Group NV (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	280 000	200 000	%	85,025	425 125,00	0,26
5,00 % Orange SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	300 000			%	100,507	301 521,00	0,19
2,875 % Organon & Co. Via Organon Foreign Debt Co-Issuer BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	900 000	150 000		%	87,918	791 262,00	0,49
5,25 % Orsted AS 2022/perpetual *	EUR	350 000	350 000		%	101,883	356 590,50	0,22
4,00 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	530 000	300 000		%	97,149	514 889,70	0,32
3,50 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	740 000	460 000		%	87,036	644 066,40	0,40
6,50 % Parts Europe SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	600 000	600 000		%	100,332	601 992,00	0,37
5,456 % Parts Europe SA -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	500 000	500 000		%	97,522	487 610,00	0,30
3,50 % Peach Property Finance GmbH -Reg- 2019/2023 **	EUR	500 000		200 000	%	97,76	488 800,00	0,30
4,375 % Peach Property Finance GmbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	200 000		100 000	%	75,193	150 386,00	0,09
9,546 % PHM Group Holding Oy -144A- 2022/2026 *	EUR	210 000	210 000		%	100,803	211 686,30	0,13
3,625 % Piaggio & C SpA -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	500 000	400 000		%	98,824	494 120,00	0,30
4,625 % PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	800 000	200 000		%	94,531	756 248,00	0,47
3,50 % Prokon Regenerative Energien eG 2016/2030	EUR	93 328		66 673	%	97,8	91 274,63	0,06
8,665 % Raiffeisen Bank International AG 2017/perpetual *	EUR	400 000			%	89,862	359 448,00	0,22
4,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	EUR	300 000			%	58,36	175 080,00	0,11
2,50 % RCS & RDS SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	300 000		%	91,232	456 160,00	0,28
3,25 % RCS & RDS SA -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	200 000	200 000		%	80,107	160 214,00	0,10
7,25 % Rekeep SpA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	450 000			%	84,287	379 291,50	0,23
1,25 % Renault SA (MTN) 2019/2025	EUR	600 000			%	89,822	538 932,00	0,33
4,247 % Repsol International Finance BV 2020/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	89,525	268 575,00	0,17
2,50 % Repsol International Finance BV 2021/perpetual *	EUR	400 000			%	86,47	345 880,00	0,21
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	500 000	100 000		%	88,119	440 595,00	0,27
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	540 000			%	87,135	470 529,00	0,29
7,296 % Rimini Bidco SpA -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	400 000	400 000		%	89,702	358 808,00	0,22
6,75 % Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	1 200 000	750 000		%	99,384	1 192 608,00	0,73
5,48 % Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2019/2025 *	EUR	200 000	200 000		%	98,74	197 480,00	0,12
1,125 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB (MTN) 2019/2026	EUR	300 000	300 000		%	74,584	223 752,00	0,14
3,125 % Sappi Papier Holding GmbH -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	200 000		200 000	%	94,087	188 174,00	0,12
0,75 % SBB Treasury Oyj (MTN) 2020/2028	EUR	200 000	200 000		%	64,166	128 332,00	0,08
3,375 % Schaeffler AG (MTN) 2020/2028	EUR	300 000			%	87,422	262 266,00	0,16
6,375 % Schoeller Packaging BV -Reg- (MTN) 2019/2024	EUR	800 000	200 000		%	70,094	560 752,00	0,35
2,25 % Seche Environnement SA (MTN) 2021/2028	EUR	600 000	200 000		%	86,117	516 702,00	0,32

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
5,625 % SES SA 2016/perpetual *	EUR	600 000	400 000		%	97,774	586 644,00	0,36
4,625 % SGL Carbon SE (MTN) 2019/2024	EUR	700 000	700 000		%	99,933	699 531,00	0,43
1,875 % SIG Combibloc PurchaseCo Sarl -Reg- 2020/2023	EUR	400 000	400 000		%	99,385	397 540,00	0,24
2,125 % SIG Combibloc PurchaseCo Sarl -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	400 000	200 000		%	96,439	385 756,00	0,24
5,25 % SIG PLC (MTN) 2021/2026	EUR	700 000	100 000		%	83,242	582 694,00	0,36
5,50 % Signa Development Finance SCS -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	300 000		300 000	%	62,375	187 125,00	0,12
4,75 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2015/2025 **	EUR	700 000			%	94,139	658 973,00	0,41
4,00 % SoftBank Group Corp. 2017/2029	EUR	100 000			%	76,756	76 756,00	0,05
2,125 % SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR	600 000	290 000		%	94,31	565 860,00	0,35
5,869 % Solvay Finance SACA 2015/perpetual *	EUR	800 000	200 000		%	100,539	804 312,00	0,50
3,125 % SPIE SA (MTN) 2017/2024 **	EUR	500 000	400 000		%	99,535	497 675,00	0,31
2,625 % SPIE SA (MTN) 2019/2026 **	EUR	700 000	400 000		%	94,578	662 046,00	0,41
4,00 % SSE PLC 2022/perpetual *	EUR	530 000	530 000		%	91,434	484 600,20	0,30
5,75 % Summer BC Holdco B SARL -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	600 000	500 000		%	85,632	513 792,00	0,32
3,875 % Synthomer PLC -Reg- (MTN) 2020/2025 **	EUR	700 000	200 000		%	91,908	643 356,00	0,40
6,00 % Techem Verwaltungsgesellschaft 674 mbH -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	615 439	89,692		%	94,373	580 807,79	0,36
2,00 % Techem Verwaltungsgesellschaft 675 mbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	300 000	300 000		%	92,306	276 918,00	0,17
3,875 % Tele Columbus AG -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	300 000		500 000	%	75,769	227 307,00	0,14
7,75 % Telecom Italia Finance SA (MTN) 2003/2033	EUR	500 000	200 000	300 000	%	105,569	527 845,00	0,32
2,375 % Telecom Italia SpA (MTN) 2017/2027	EUR	900 000			%	84,34	759 060,00	0,47
2,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2018/2026	EUR	200 000			%	91,236	182 472,00	0,11
4,00 % Telecom Italia SpA (MTN) 2019/2024	EUR	600 000			%	97,678	586 068,00	0,36
2,75 % Telecom Italia SpA (MTN) 2019/2025	EUR	300 000	300 000		%	92,77	278 310,00	0,17
1,625 % Telecom Italia SpA (MTN) 2021/2029	EUR	200 000	200 000		%	76,4	152 800,00	0,09
5,875 % Telefonica Europe BV 2014/perpetual *	EUR	1700 000	300 000		%	99,607	1 693 319,00	1,04
3,00 % Telefonica Europe BV 2018/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	97,291	194 582,00	0,12
3,875 % Telefonica Europe BV 2018/perpetual *	EUR	700 000			%	90,885	636 195,00	0,39
4,375 % Telefonica Europe BV 2019/perpetual *	EUR	500 000	500 000		%	95,707	478 535,00	0,29
2,88 % Telefonica Europe BV 2021/perpetual *	EUR	600 000			%	81,264	487 584,00	0,30
7,125 % Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	102,316	204 632,00	0,13
3,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -Reg- 2017/2028	EUR	600 000			%	90,867	545 202,00	0,34
8,973 % Tendam Brands SAU -Reg- (MTN) 2022/2028 *	EUR	800 000	800 000		%	97,332	778 656,00	0,48
2,995 % TenneT Holding BV 2017/perpetual *	EUR	800 000	500 000		%	97,471	779 768,00	0,48
2,374 % TenneT Holding BV 2020/perpetual *	EUR	350 000			%	92,247	322 864,50	0,20
7,50 % Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	700 000	700 000		%	100,933	706 531,00	0,43
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual *	EUR	400 000	400 000		%	83,992	335 968,00	0,21
1,625 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV 2016/2028	EUR	600 000	600 000		%	74,678	448 068,00	0,28
3,75 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2021/2027	EUR	600 000	600 000		%	86,775	520 650,00	0,32
4,375 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2021/2030	EUR	300 000	300 000		%	83,023	249 069,00	0,15
3,75 % TMNL Holding BV -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	700 000	700 000		%	87,915	615 405,00	0,38
3,75 % Trivium Packaging Finance BV -Reg- (MTN) 2019/2026 *	EUR	500 000	500 000		%	94,913	474 565,00	0,29
2,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual *	EUR	400 000			%	76,595	306 380,00	0,19
6,625 % UniCredit SpA 2017/perpetual *	EUR	400 000			%	96,871	387 484,00	0,24
5,375 % UniCredit SpA 2017/perpetual *	EUR	200 000			%	89,778	179 556,00	0,11
7,50 % UniCredit SpA 2019/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	97,431	584 586,00	0,36
2,731 % UniCredit SpA 2020/2032 *	EUR	400 000			%	84,207	336 828,00	0,21
1,625 % Unione di Banche Italiane SpA (MTN) 2019/2025 **	EUR	250 000			%	94,423	236 057,50	0,15
3,875 % UPC Holding BV -Reg- 2017/2029	EUR	300 000	300 000		%	83,545	250 635,00	0,15
3,625 % UPCB Finance VII Ltd -Reg- 2017/2029	EUR	600 000	100 000		%	89,215	535 290,00	0,33
1,625 % Valeo (MTN) 2016/2026	EUR	700 000			%	89,883	629 181,00	0,39
1,50 % Valeo (MTN) 2018/2025	EUR	500 000	500 000		%	92,563	462 815,00	0,28
5,375 % Valeo (MTN) 2022/2027	EUR	1000 000	1000 000		%	97,464	974 640,00	0,60
2,25 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual *	EUR	200 000			%	89,38	178 760,00	0,11
2,50 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual *	EUR	1200 000	500 000		%	80,067	960 804,00	0,59
4,625 % Verde Bidco SpA (MTN) 2021/2026	EUR	100 000			%	86,12	86 120,00	0,05
6,378 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2020/2025 *	EUR	700 000	700 000		%	99,992	699 944,00	0,43
3,25 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	200 000	200 000		%	87,126	174 252,00	0,11
9,25 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	700 000	700 000		%	105,003	735 021,00	0,45
5,25 % Via Celere Desarrollos Inmobiliarios SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	300 000		410 000	%	89,866	269 598,00	0,17
9,00 % Villa Dutch Bidco BV -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	240 000	240 000		%	94,743	227 383,20	0,14
2,625 % Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	400 000	400 000		%	88,234	352 936,00	0,22
3,00 % Vodafone Group PLC 2020/2080 ***	EUR	700 000	600 000		%	79,987	559 909,00	0,34
2,125 % Volvo Car AB (MTN) 2019/2024	EUR	700 000	700 000		%	97,282	680 974,00	0,42
4,25 % Volvo Car AB (MTN) 2022/2028	EUR	340 000	340 000		%	92,208	313 507,20	0,19
3,50 % VZ Secured Financing BV -Reg- (MTN) 2022/2032	EUR	710 000	710 000		%	78,497	557 328,70	0,34
2,875 % VZ Vendor Financing II BV -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	1400 000	1200 000		%	77,404	1083 656,00	0,67
3,625 % Webuild SpA (MTN) 2020/2027	EUR	250 000			%	77,634	194 085,00	0,12
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025 **	EUR	600 000		200 000	%	89,036	534 216,00	0,33
3,875 % Webuild SpA 2022/2026 **	EUR	510 000	510 000		%	80,438	410 233,80	0,25
2,75 % Wienerberger AG (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	300 000		%	96,068	480 340,00	0,30
5,50 % Wp/ap Telecom Holdings III BV -Reg- (MTN) 2021/2030	EUR	400 000	400 000		%	82,161	328 644,00	0,20

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2029	EUR	300 000	200 000		%	76,592	229 776,00	0,14
3,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2025	EUR	300 000			%	92,358	277 074,00	0,17
3,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2028	EUR	200 000	200 000		%	84,466	168 932,00	0,10
2,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2027	EUR	700 000			%	82,191	575 337,00	0,35
2,25 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2028	EUR	200 000	200 000	100 000	%	78,402	156 804,00	0,10
3,375 % Ziggo Bond Co., BV -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	600 000	300 000		%	72,816	436 896,00	0,27
2,875 % Ziggo BV -Reg- 2019/2030	EUR	100 000			%	80,629	80 629,00	0,05
3,625 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2020/2025	GBP	750 000	300 000		%	93,428	791 760,65	0,49
4,00 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2021/2028	GBP	110 000		100 000	%	82,491	102 530,92	0,06
8,875 % Barclays PLC 2022/perpetual *	GBP	400 000	400 000		%	98,808	446 588,67	0,27
5,375 % Encore Capital Group, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2026	GBP	200 000			%	90,012	203 416,42	0,13
4,25 % Marks & Spencer PLC (MTN) 2016/2023	GBP	200 000	200 000		%	98,631	222 894,33	0,14
3,875 % Ocado Group Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	900 000	400 000		%	77,267	785 764,06	0,48
3,25 % Pinewood Finance Co., Ltd -Reg- (MTN) 2019/2025	GBP	400 000	400 000		%	92,347	417 386,48	0,26
3,50 % Premier Foods Finance PLC (MTN) 2021/2026	GBP	1 000 000	540 000		%	87,773	991 782,73	0,61
6,875 % TDC Holding A/S (MTN) 2011/2023	GBP	900 000	900 000		%	99,91	1 016 031,25	0,63
5,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2006/2023	GBP	500 000	500 000		%	99,334	561 207,58	0,35
3,75 % Travis Perkins PLC (MTN) 2020/2026	GBP	200 000			%	88,765	200 598,35	0,12
5,00 % Virgin Media Secured Finance PLC -Reg- (MTN) 2017/2027	GBP	400 000			%	89,444	404 265,61	0,25
5,25 % Virgin Media Secured Finance PLC -Reg- (MTN) 2019/2029	GBP	400 000	400 000		%	86,386	390 444,18	0,24
4,25 % Virgin Media Secured Finance PLC -Reg- 2019/2030	GBP	400 000	400 000		%	78,267	353 748,23	0,22
4,875 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	GBP	900 000			%	94,045	956 387,34	0,59
3,20 % Allianz SE -Reg- 2021/perpetual *	USD	400 000			%	74,797	279 889,48	0,17
8,00 % Barclays PLC 2022/perpetual *	USD	360 000	360 000		%	94,334	317 697,03	0,20
9,25 % BNP Paribas 2022/perpetual	USD	600 000	600 000		%	104,596	587 095,47	0,36
8,75 % Enel SpA -144A- 2013/2073 *	USD	500 000			%	100,731	471 167,74	0,29
5,75 % ING Groep NV 2019/perpetual *	USD	300 000			%	89,138	250 164,99	0,15
10,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2022/2024	USD	210 000	210 000		%	101,471	199 344,21	0,12
9,375 % Société Générale 2022/perpetual	USD	200 000	200 000		%	102,9	192 525,28	0,12
7,875 % Societe Generale SA -Reg- 2013/perpetual *	USD	400 000			%	99,354	371 781,48	0,23
6,25 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	USD	200 000			%	95,937	179 497,55	0,11
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>398 966,83</b>	<b>0,25</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
4,75 % Axalta Coating Systems LLC ViA Axalta Coating Systems Dutch Holding B BV -144A- (MTN) 2020/2027	USD	150 000			%	92,485	129 779,16	0,08
4,875 % Covanta Holding Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	130 000	130 000		%	81,671	99 323,87	0,06
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	200 000	200 000		%	90,788	169 863,80	0,11
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>149 182 236,90</b>	<b>91,87</b>
<b>Dérivés</b> (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b> Créances / dettes							<b>202 901,54</b>	<b>0,13</b>
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b> EUR/GBP 6,6 millions EUR/USD 3,0 millions							154 324,31 48 577,23	0,10 0,03
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>10 984 755,94</b>	<b>6,76</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b> Avoirs en euro Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE	EUR						2 716 096,94	1,67
Livre sterling Dollar américain	GBP USD	104 144 134 669					117 676,97 125 982,03	0,07 0,08
<b>Dépôts à terme</b> Avoirs en euro - (DZ Bank AG, Frankfurt)	EUR						8 025 000,00	4,94
<b>Autres éléments d'actif</b> Intérêts à recevoir À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges Autres actifs							2 435 152,71 2 400 328,11 19 001,98 15 822,62	1,50 1,48 0,01 0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>183,88</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>162 805 230,97</b>	<b>100,26</b>

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres engagements</b>						<b>-386 805,04</b>	<b>-0,24</b>
Engagements découlant des coûts .....						-124 804,21	-0,08
Autres engagements divers .....						-262 000,83	-0,16
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-28 237,07</b>	<b>-0,02</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-415 042,11</b>	<b>-0,26</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>162 390 188,86</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	91,98
Classe FD .....	EUR	86,93
Classe IC .....	EUR	89,96
Classe IC50 .....	EUR	90,06
Classe LC .....	EUR	90,75
Classe LD .....	EUR	86,52
Classe TFC .....	EUR	91,93
Classe TFD .....	EUR	86,93
Classe XC .....	EUR	93,28
Classe XD .....	EUR	87,31
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	420,173
Classe FD .....	Unité	100,000
Classe IC .....	Unité	72 858,000
Classe IC50 .....	Unité	255 950,000
Classe LC .....	Unité	100,000
Classe LD .....	Unité	1 876,000
Classe TFC .....	Unité	517 073,619
Classe TFD .....	Unité	100,000
Classe XC .....	Unité	907 097,000
Classe XD .....	Unité	4 695,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

ICE BofA BB-B Rated Euro High Yield Constrained Index

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	87,585
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	112,099
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	99,361

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 18 980 184,20 euros.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Bofa Securities Europe S.A., Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

## DWS Invest ESG Euro High Yield

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	Total
2,125 % Almirall SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	458 325,00	
1,50 % Ball Corp. (MTN) 2019/2027	EUR	600 000	533 040,00	
3,75 % CaixaBank SA (MTN) 2019/2029 *	EUR	200 000	196 512,00	
7,50 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	800 000	828 504,00	
2,50 % Dufry One BV (MTN) 2017/2024	EUR	600 000	584 280,00	
3,125 % Faurecia SE (MTN) 2019/2026	EUR	500 000	443 695,00	
3,20 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	500 000	462 920,00	
3,625 % Infineon Technologies AG 2019/perpetual *	EUR	500 000	448 870,00	
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	500 000	441 075,00	
1,625 % Nexi SpA (MTN) 2021/2026	EUR	1 000 000	912 930,00	
7,50 % Nidda Healthcare Holding GmbH -Reg- 2022/2026	EUR	600 000	574 032,00	
3,50 % Peach Property Finance GmbH -Reg- 2019/2023	EUR	500 000	488 800,00	
4,75 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2015/2025	EUR	700 000	658 973,00	
3,125 % SPIE SA (MTN) 2017/2024	EUR	100 000	99 535,00	
2,625 % SPIE SA (MTN) 2019/2026	EUR	500 000	472 890,00	
3,875 % Synthomer PLC -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	700 000	643 356,00	
1,625 % Unione di Banche Italiane SpA (MTN) 2019/2025	EUR	250 000	236 057,50	
3,00 % Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	500 000	399 935,00	
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	445 180,00	
3,875 % Webuild SpA 2022/2026	EUR	500 000	402 190,00	
<b>Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres</b>			<b>9 731 099,50</b>	<b>9 731 099,50</b>

#### Parties contractantes des prêts de titres

Deutsche Bank AG FI

#### Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

dont :

Obligations

**EUR 10 313 859,20**

EUR 10 313 859,20

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

\* Taux d'intérêt variable.

\*\* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

# DWS Invest ESG Euro High Yield

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) .....	EUR 6 662 694,03
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR 18 192,03
3. Revenus des prêts de titres .....	EUR 82 075,09
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> .....	EUR 1 416,22
5. Autres revenus .....	EUR 1 692,24
<b>Total des revenus .....</b>	<b>EUR 6 766 069,61</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR -13 552,43
2. Rémunération du dépositaire .....	EUR -610 889,74
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base .....	EUR -603 226,65
Revenus décaissant du plafond de charges .....	EUR 20 588,48
Commission d'administration .....	EUR -28 251,57
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR -5 330,16
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR -24 579,30
5. Taxe d'abonnement .....	EUR -76 342,97
6. Autres dépenses .....	EUR -57 323,86
<i>dont :</i>	
Rémunération liée aux revenus des prêts .....	EUR -27 358,37
autres .....	EUR -29 965,49
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>EUR -788 018,46</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>EUR 5 978 051,15</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR -5 137 831,85
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>EUR -5 137 831,85</b>
<b>V. Résultat de l'exercice .....</b>	<b>EUR 840 219,30</b>

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 3 930,72 euros.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,74 % par an,	Classe FD 0,73 % par an,
Classe IC 0,50 % par an,	Classe IC50 0,40 % par an,
Classe LC 1,18 % par an,	Classe LD 1,20 % par an,
Classe TFC 0,77 % par an,	Classe TFD 0,73 % par an,
Classe XC 0,28 % par an,	Classe XD 0,27 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe FC 0,016 % par an,	Classe FD 0,016 % par an,
Classe IC 0,020 % par an,	Classe IC50 0,019 % par an,
Classe LC 0,016 % par an,	Classe LD 0,021 % par an,
Classe TFC 0,026 % par an,	Classe TFD 0,015 % par an,
Classe XC 0,016 % par an,	Classe XD 0,016 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 000,84 euros

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . .</b>	<b>EUR 108 854 706,17</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR -18 372,47
2. Encaissement (net) .....	EUR 67 148 303,21
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR -58 813,17
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR 5 978 051,15
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR -5 137 831,85
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR -14 375 854,18
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice .....</b>	<b>EUR 162 390 188,86</b>

## Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) .....</b>	<b>EUR -5 137 831,85</b>
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR -4 931 266,68
Opérations de change (à terme) .....	EUR -206 565,17

## Précisions concernant l'affectation des résultats \*

### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,97

### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,53

## DWS Invest ESG Euro High Yield

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,97

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,38

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		Devise	Valeur
2022		EUR	162 390 188,86
2021		EUR	108 854 706,17
2020		EUR	33 924 972,53
Valeur liquidative en fin d'exercice		Devise	Valeur
2022	Classe FC	EUR	91,98
	Classe FD	EUR	86,93
	Classe IC	EUR	89,96
	Classe IC50	EUR	90,06
	Classe LC	EUR	90,75
	Classe LD	EUR	86,52
	Classe TFC	EUR	91,93
	Classe TFD	EUR	86,93
	Classe XC	EUR	93,28
	Classe XD	EUR	87,31
2021	Classe FC	EUR	102,64
	Classe FD	EUR	99,93
	Classe IC	EUR	100,14
	Classe IC50	EUR	100,15
	Classe LC	EUR	101,69
	Classe LD	EUR	99,45
	Classe TFC	EUR	102,59
	Classe TFD	EUR	99,92
	Classe XC	EUR	103,60
	Classe XD	EUR	100,48
2020	Classe FC	EUR	100,45
	Classe FD	EUR	100,45
	Classe IC	EUR	-
	Classe IC50	EUR	-
	Classe LC	EUR	100,00
	Classe LD	EUR	100,00
	Classe TFC	EUR	100,44
	Classe TFD	EUR	100,45
	Classe XC	EUR	100,90
	Classe XD	EUR	100,91

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,48 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 3 977 703,13 euros.

## DWS Invest ESG Euro High Yield

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest ESG European Small/Mid Cap consiste à réaliser une plus-value supérieure à la moyenne. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs européens de petite et moyenne taille (Mid Caps et Small Caps). Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés\*. En outre, l'actif du compartiment peut être investi dans des titres portant intérêt et dans des instruments du marché monétaire.

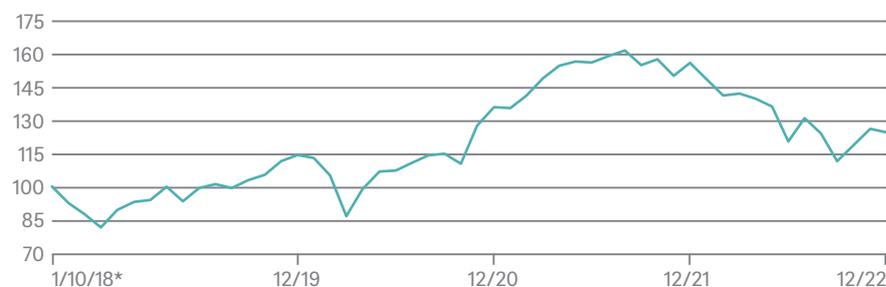
Au cours de l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2022, le portefeuille a enregistré une moins-value de 20,2 % par action (classe d'actions LD ; d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante

### DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest ESG European Small/Mid Cap (classe d'actions LD)

\* lancée le 1<sup>er</sup> octobre 2018 = 100  
Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LD	LU1863262371	-20,2 %	9,0 %	24,6 %
Classe FC	LU1863262025	-19,6 %	11,6 %	28,7 %
Classe IC	LU2471129010	-	-	-7,7 %
Classe ID	LU2357626097	-19,5 %	-	-22,1 %
Classe LC	LU1863262298	-20,2 %	9,0 %	24,6 %
Classe NC	LU2357626170	-20,6 %	-	-20,6 %
Classe TFC	LU1932939488	-19,6 %	11,5 %	40,9 %
Classe TFD	LU1932939645	-19,6 %	11,5 %	40,9 %
Classe XC	LU1863262454	-19,3 %	12,9 %	31,0 %
Classe USD LCH <sup>2)</sup>	LU2357626253	-17,7 %	-	-19,9 %

<sup>1)</sup> Classes FC, LC, LD et XC lancées le 1<sup>er</sup> octobre 2018 / classes TFC et TFD lancées le 15 février 2019 / classe NC lancée le 15 juillet 2021 / classes ID et USD LCH lancées le 24 août 2021 / classe IC lancée le 31 mai 2022

<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la

politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après

une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans ce contexte d'investissement, les actions européennes ont également enregistré de nettes baisses de cours dans l'ensemble pendant la période sous revue.

La réponse des banques centrales à la hausse des taux d'inflation s'est traduite par la hausse des rendements sur le marché obligataire. Cela présente des risques pour les actions présentant des rapports d'évaluation élevés ainsi que pour les entreprises au bilan fragile. Cette évolution a favorisé notamment les secteurs sensibles aux taux d'intérêt tels que le secteur financier.

Au niveau des titres individuels, l'action d'Asos, un site britannique de vente par correspondance en ligne de chaussures et de vêtements, par exemple, a sous-performé. Asos n'a pas échappé à la désaffection de nombreux modèles commerciaux basés sur Internet et à l'assombrissement de l'environnement de consommation au cours de l'exercice. Par ailleurs, l'évolution des activités en dehors des principaux marchés européens a encore montré des faiblesses. L'action du distributeur britannique d'articles de sport JD Sports a également souffert de la vente de nombreuses valeurs de consommation. En outre, le

départ inattendu du directoire, qui a marqué de manière décisive le succès de l'entreprise pendant de nombreuses années, a pesé sur la situation. Scor, le numéro 4 mondial du marché de la réassurance, a souffert d'une série de pressions liées au marché et spécifiques à l'entreprise. Ainsi, la surmortalité liée au COVID et la période de sécheresse au Brésil ont pesé sur le développement opérationnel. Des créances datant des années 1980 sont également réapparues.

En revanche, la banque espagnole Bankinter, par exemple, a apporté une contribution positive à la performance. La banque a profité de l'environnement de taux d'intérêt en hausse. Sodexo, le deuxième prestataire de services de restauration collective, a annoncé à plusieurs reprises de bons chiffres. Le volume des ventes s'est rétabli jusqu'à un niveau antérieur au COVID. En outre, l'équipe de gestion s'est montrée confiante dans sa capacité à répercuter les pressions inflationnistes croissantes sur ses clients et a relevé ses prévisions de croissance à moyen terme. Pearson, une société d'éducation mondiale, a également contribué positivement à la performance. Pearson a convaincu à plusieurs reprises avec de bons chiffres trimestriels et a reçu plusieurs offres de rachat qui ont été refusées. En outre, un programme convaincant de réduction des coûts a été mis en place avec pour objectif une nette amélioration de la rentabilité.

L'inflation, la hausse des taux d'intérêt, ainsi que les craintes de récession ont marqué l'évolution

au niveau sectoriel. Les valeurs financières et les secteurs défensifs tels que la communication ont surperformé, tandis que les matières premières et consommables ainsi que la consommation cyclique ont apporté une contribution inférieure à la moyenne.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	4 849 186,43	2,43
Services de télécommunications	20 788 203,30	10,41
Biens de consommation durables	35 449 370,54	17,72
Énergie	8 643 960,21	4,33
Biens de consommation courante	45 897 256,83	22,97
Secteur financier	31 030 076,16	15,53
Matières premières	8 399 290,69	4,20
Industrie	36 822 479,74	18,43
Services aux collectivités	3 211 931,50	1,61
<b>Total actions</b>	<b>195 091 755,40</b>	<b>97,63</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-77 329,08</b>	<b>-0,04</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>4 210 779,19</b>	<b>2,11</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 197 577,59</b>	<b>0,59</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>20 736,98</b>	<b>0,01</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-603 702,05</b>	<b>-0,29</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-13 925,04</b>	<b>-0,01</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>199 825 892,99</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>195 091 755,40</b>	<b>97,63</b>
<b>Actions</b>								
Siegfried Holding AG	Unité	3 611	3 283	6 690	CHF	615,5	2 254 006,22	1,13
Swissquote Group Holding SA	Unité	18 819	19 450	631	CHF	134,2	2 561 230,25	1,28
FLSmith & Co., AS	Unité	97 227	97 227		DKK	251,6	3 289 503,88	1,65
Pandora A/S	Unité	95 766	103 207	7 441	DKK	488,8	6 294 705,64	3,15
Aegon NV	Unité	671 493	194 587	2 006 592	EUR	4,759	3 195 635,19	1,60
AIB Group PLC	Unité	1 513 712	3 140 989	3 024 628	EUR	3,616	5 473 582,59	2,74
AIXTRON SE	Unité	24 229	176 274	152 045	EUR	26,97	653 456,13	0,33
APERAM SA	Unité	78 717	26 868	112 231	EUR	29,53	2 324 513,01	1,16
Aramis Group SAS	Unité	87 800	10 737	149 003	EUR	4,16	365 248,00	0,18
ASR Nederland NV	Unité	101 219	105 512	4 293	EUR	44,58	4 512 343,02	2,26
Azelis Group NV	Unité	155 304	88 537	15 050	EUR	26,62	4 134 192,48	2,07
Bankinter SA	Unité	399 335	239 022	2 127 847	EUR	6,288	2 511 018,48	1,26
Befesa SA	Unité	54 161	10 304	62 933	EUR	45,06	2 440 494,66	1,22
BioMerieux	Unité	18 220	22 148	34 067	EUR	98,66	1 797 585,20	0,90
BPER Banca	Unité	2 853 994	2 108 650	3 778 049	EUR	1,922	5 485 376,47	2,75
Brenntag SE	Unité	71 834	18 592	33 745	EUR	59,72	4 289 926,48	2,15
Credito Emiliano SpA	Unité	81 773	81 773		EUR	6,69	547 061,37	0,27
Deutz AG	Unité	216 619	79 695	875 901	EUR	4,046	876 440,47	0,44
Eiffage SA	Unité	35 250	37 135	1 885	EUR	92,1	3 246 525,00	1,62
Elis SA	Unité	192 541	192 541		EUR	13,86	2 668 618,26	1,34
Eurazeo SE	Unité	32 948	52 668	106 396	EUR	58,6	1 930 752,80	0,97
Gerresheimer AG	Unité	44 380	44 380		EUR	62,8	2 787 064,00	1,40
Grifols SA	Unité	312 476	49 934	150 322	EUR	10,9	3 405 988,40	1,70
Hellenic Telecommunications Organization SA	Unité	183 649	187 994	4 345	EUR	14,64	2 688 621,36	1,35
HelloFresh SE	Unité	61 767	63 228	1 461	EUR	20,53	1 268 076,51	0,63
HUGO BOSS AG	Unité	41 712	145 838	104 126	EUR	54,16	2 259 121,92	1,13
Infrastrutture Wireless Italiane SpA	Unité	342 143	404 467	62 324	EUR	9,436	3 228 461,35	1,62
IPSOS	Unité	27 115	27 115		EUR	58,8	1 594 362,00	0,80
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	196 477	107 700	363 609	EUR	20,36	4 000 271,72	2,00
Jungheinrich AG -Pref-	Unité	46 406	6 497	56 768	EUR	26,58	1 233 471,48	0,62
Kinopolis Group NV	Unité	13 000	13 000		EUR	38,9	505 700,00	0,25
Linea Directa Aseguradora SA Cia de Seguros y Reaseguros	Unité	2 121 216	391 635	421 291	EUR	1,04	2 206 064,64	1,10
Majorel Group Luxembourg SA	Unité	179 402	109 195	19 227	EUR	20,15	3 614 950,30	1,81
MARR SpA	Unité	74 858	77 669	2 811	EUR	11,42	854 878,36	0,43
Nexi SpA	Unité	347 201	456 098	338 681	EUR	7,392	2 566 509,79	1,28
Novem Group SA	Unité	29 282	29 282		EUR	8,28	242 454,96	0,12
Puma SE	Unité	48 593	61 225	12 632	EUR	56,7	2 755 223,10	1,38
Rexel SA	Unité	354 744	40 673	303 413	EUR	18,51	6 566 311,44	3,29
Scout24 AG	Unité	96 884	123 412	111 291	EUR	46,93	4 546 766,12	2,28
Siemens Energy AG	Unité	209 219	209 219		EUR	17,575	3 677 023,93	1,84
Signify NV	Unité	80 693	44 015	133 568	EUR	31,56	2 546 671,08	1,27
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	51 645	29 642	186 649	EUR	34,56	1 784 851,20	0,89
Sodexo SA	Unité	64 052	55 563	89 602	EUR	89,46	5 730 091,92	2,87
Solaria Energia y Medio Ambiente SA	Unité	286 151	85 312	273 233	EUR	17,22	4 927 520,22	2,47
Sopra Steria Group	Unité	4 090	9 387	29 245	EUR	142	580 780,00	0,29
SPIE SA	Unité	186 566	194 133	7 567	EUR	24,46	4 563 404,36	2,28
Technogym SpA	Unité	120 673	124 319	3 646	EUR	7,2	868 845,60	0,44
Terna Rete Elettrica Nazionale SpA	Unité	462 681	491 481	28 800	EUR	6,942	3 211 931,50	1,61
Valmet Oyj	Unité	186 363	192 387	6 024	EUR	25,33	4 720 574,79	2,36
Virbac SA	Unité	4 120	839	9 234	EUR	229,5	945 540,00	0,47
Worldline SA	Unité	99 925	105 026	5 101	EUR	36,45	3 642 266,25	1,82
Zalando SE	Unité	99 074	103 795	4 721	EUR	33,11	3 280 340,14	1,64
ASOS PLC	Unité	278 944	209 382	157 487	GBP	5,105	1 609 045,66	0,81
B&M European Value Retail SA	Unité	1 389 988	1 166 207	227 085	GBP	4,113	6 459 893,51	3,23
CVS Group PLC	Unité	90 285	60 951	127 376	GBP	19,36	1 975 042,99	0,99
Inchcape PLC	Unité	194 480	198 750	4 270	GBP	8,2	1 801 956,89	0,90
Informa PLC	Unité	505 346	176 580	1 184 097	GBP	6,196	3 537 983,81	1,77
Intertek Group PLC	Unité	78 894	81 362	2 468	GBP	40,34	3 596 130,71	1,80
Pearson PLC	Unité	363 894	558 253	603 021	GBP	9,392	3 861 789,32	1,93
RS Group PLC	Unité	294 023	99 122	521 894	GBP	8,955	2 975 106,35	1,49
Tate & Lyle PLC	Unité	708 481	785 468	76 987	GBP	7,112	5 693 450,57	2,85
Adevinta ASA	Unité	413 423	413 423		NOK	65,75	2 584 387,03	1,29
Bakkafrost P/F	Unité	8 759	8 759		NOK	611	508 818,51	0,25
Europris ASA	Unité	179 410	184 719	5 309	NOK	68,5	1 168 434,52	0,58
Storebrand ASA	Unité	320 858	334 764	13 906	NOK	85,46	2 607 011,35	1,30
AcadeMedia AB	Unité	279 882	284 953	5 071	SEK	44,78	1 127 065,41	0,56
OX2 AB	Unité	467 768	503 401	35 633	SEK	88,35	3 716 439,99	1,86
Trelleborg AB -B-	Unité	192 155	239 510	47 355	SEK	243,8	4 212 844,74	2,11
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>195 091 755,40</b>	<b>97,63</b>

## DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur indices boursiers</b>							<b>-75 805,00</b>	<b>-0,04</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur indices boursiers</b>								
Stoxx Europe Small 200 Index 03/2023 (DB) .....	Unité	224	227	3			-75 805,00	-0,04
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>-1 524,08</b>	<b>0,00</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/EUR 0,1 million .....							-1 524,08	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>4 210 779,19</b>	<b>2,11</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro .....	EUR						1 069 724,91	0,53
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise .....	DKK	824 486					110 870,62	0,06
Couronne norvégienne .....	NOK	519 415					49 383,44	0,02
Couronne suédoise .....	SEK	3 609 240					324 568,07	0,16
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling .....	GBP	17 718					20 020,43	0,01
Franco suisse .....	CHF	4 001					4 057,54	0,00
Dollar américain .....	USD	7 648					7 154,18	0,01
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoirs en euro – (Norddeutsche Landesbank, Hanover) .....	EUR						2 625 000,00	1,32
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>1 197 577,59</b>	<b>0,59</b>
Droits à dividende / à distribution .....							379 542,86	0,19
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges .....							9 551,85	0,00
Autres actifs .....							808 482,88	0,40
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>20 736,98</b>	<b>0,01</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>200 520 849,16</b>	<b>100,34</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-603 702,05</b>	<b>-0,29</b>
Engagements découlant des coûts .....							-272 112,68	-0,12
Autres engagements divers .....							-331 589,37	-0,17
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-13 925,04</b>	<b>-0,01</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-694 956,17</b>	<b>-0,34</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>199 825 892,99</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	128,75
Classe IC .....	EUR	92,30
Classe ID .....	EUR	77,88
Classe LC .....	EUR	124,59
Classe LD .....	EUR	122,87
Classe NC .....	EUR	79,35
Classe TFC .....	EUR	140,91
Classe TFD .....	EUR	137,52
Classe XC .....	EUR	131,00
Classe USD LCH .....	USD	80,06

## DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	57 625,261
Classe IC .....	Unité	100,000
Classe ID .....	Unité	100,000
Classe LC .....	Unité	84 335,912
Classe LD .....	Unité	169 912,156
Classe NC .....	Unité	98 503,365
Classe TFC .....	Unité	124 927,822
Classe TFD .....	Unité	12 093,606
Classe XC .....	Unité	1 021 825,626
Classe USD LCH .....	Unité	901,989

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
50 % STOXX Europe Mid 200, 50 % STOXX Europe Small 200 (Net Return)

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	96,345
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	116,321
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	106,598

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 3 329 949,10 euros.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Deutsche Bank AG

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse .....	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise .....	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling .....	GBP	0,885002	=	EUR	1
Couronne norvégienne .....	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise .....	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar américain .....	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR 5 487 440,30
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR 5 256,24
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR -305 749,71
4. Autres revenus .....	EUR 2 574,10
<b>Total des revenus .....</b>	<b>EUR 5 189 520,93</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR -18 344,69
2. Commission de gestion .....	EUR -1 415 455,76
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base .....	EUR -1 368 574,01
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR 8 911,04
Commission d'administration .....	EUR -55 792,79
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR -5 732,86
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR -21 741,12
5. Taxe d'abonnement .....	EUR -95 546,70
6. Autres dépenses .....	EUR -44 371,63
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>EUR -1 601 192,76</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>EUR 3 588 328,17</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR -12 618 604,74
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>EUR -12 618 604,74</b>
<b>V. Résultat de l'exercice .....</b>	<b>EUR -9 030 276,57</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,85 % par an,	Classe IC 0,38 % <sup>1)</sup>
Classe ID 0,71 % par an,	Classe LC 1,60 % par an,
Classe LD 1,60 % par an,	Classe NC 2,10 % par an,
Classe TFC 0,85 % par an,	Classe TFD 0,87 % par an,
Classe XC 0,45 % par an,	Classe USD LCH 1,63 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>1)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 565 057,17 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . .</b>	<b>EUR 327 987 077,90</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR -53 967,60
2. Décaissement (net) .....	EUR -68 212 419,58
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR -483 161,97
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR 3 588 328,17
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR -12 618 604,74
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR -50 381 359,19
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice .....</b>	<b>EUR 199 825 892,99</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) .....</b>	<b>EUR -12 618 604,74</b>
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR -11 685 676,51
Opérations de change (à terme) .....	EUR -50 210,04
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>2)</sup> .....	EUR -882 718,19

<sup>2)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,43

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,21

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,48

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2022	EUR	199 825 892,99		
2021	EUR	327 987 077,90		
2020	EUR	162 290 190,24		
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2022	Classe FC	EUR	128,75	
	Classe IC	EUR	92,30	
	Classe ID	EUR	77,88	
	Classe LC	EUR	124,59	
	Classe LD	EUR	122,87	
	Classe NC	EUR	79,35	
	Classe TFC	EUR	140,91	
	Classe TFD	EUR	137,52	
	Classe XC	EUR	131,00	
	Classe USD LCH	USD	80,06	
	2021	Classe FC	EUR	160,18
		Classe IC	EUR	-
Classe ID		EUR	96,81	
Classe LC		EUR	156,18	
Classe LD		EUR	154,37	
Classe NC		EUR	99,97	
Classe TFC		EUR	175,31	
Classe TFD		EUR	172,83	
Classe XC		EUR	162,32	
Classe USD LCH		USD	97,27	
2020		Classe FC	EUR	138,33
		Classe IC	EUR	-
	Classe ID	EUR	-	
	Classe LC	EUR	135,94	
	Classe LD	EUR	134,43	
	Classe NC	EUR	-	
	Classe TFC	EUR	151,48	
	Classe TFD	EUR	149,35	
	Classe XC	EUR	139,67	
	Classe USD LCH	USD	-	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 16 171,09 euros.

## DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment est de réaliser un rendement en euro. À cet effet, il investit essentiellement dans des obligations d'État et d'entreprise libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro et principalement à taux d'intérêt variable. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*. Les produits dérivés peuvent également être utilisés comme outil dans la gestion du portefeuille.

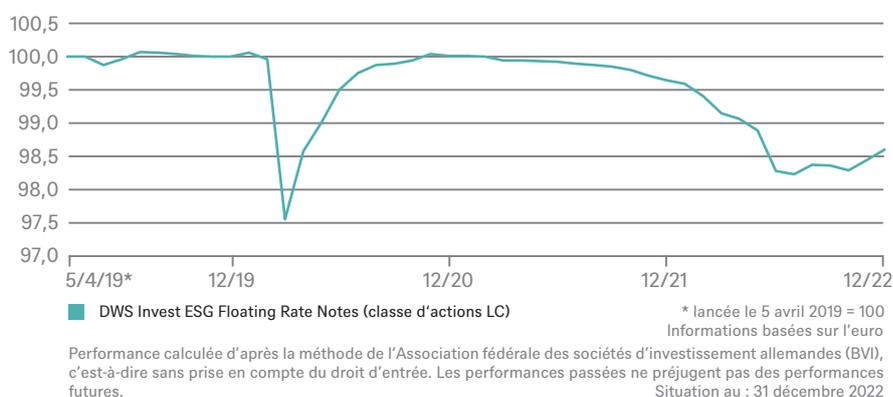
Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest ESG Floating Rate Notes a réalisé une moins-value de 1,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Floating Rate Notes a donné la priorité de placement aux obligations à taux d'intérêt variable dont les coupons sont ajustés généralement tous les trois mois au taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Ces obligations à taux variable (Floating Rate Notes) étant principalement émises par des établissements financiers, la priorité de placement a été

#### DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Performance depuis le lancement



#### DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU1965927921	-1,1 %	-1,4 %	-1,4 %
Classe FC	LU1965927681	-1,0 %	-1,2 %	-1,1 %
Classe IC	LU1965927848	-0,9 %	-1,0 %	-0,9 %
Classe LD	LU2183924666	-1,1 %	-	-0,9 %
Classe TFC	LU1965928069	-1,0 %	-1,2 %	-1,1 %
Classe CHF ICH <sup>2)</sup>	LU2096458232	-1,3 %	-	-2,1 %
Classe CHF RCH <sup>2)</sup>	LU2059790340	-1,4 %	-2,1 %	-2,2 %
Classe CHF TFCH <sup>2)</sup>	LU2011205866	-1,4 %	-1,7 %	-1,3 %
Classe GBP CH RD <sup>3)</sup>	LU2066748810	0,9 %	2,2 %	2,3 %
Classe GBP ICH <sup>3)</sup>	LU1965927764	0,6 %	2,0 %	3,1 %
Classe GBP LCH <sup>3)</sup>	LU2066748901	0,5 %	1,6 %	1,7 %
Classe USD ICH <sup>4)</sup>	LU1965928143	1,0 %	3,3 %	5,6 %
Classe USD LCH <sup>4)</sup>	LU2066749032	0,9 %	2,8 %	3,1 %
Classe USD TFCH <sup>4)</sup>	LU1965928226	0,9 %	3,1 %	5,3 %

<sup>1)</sup> Classes FC, IC, LC, TFC, GBP ICH, USD ICH et USD TFCH lancées le 5 avril 2019 / classe CHF TFCH lancée le 28 juin 2019 / classe CHF RCH lancée le 31 octobre 2019 / classes GBP CH RD, GBP LCH et USD LCH lancées le 15 novembre 2019 / classe CHF ICH lancée le 20 janvier 2020 / classe LD lancée le 30 juin 2020

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en GBP

<sup>4)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

donnée aux valeurs financières (Financials). Dans une optique de rendement, l'équipe de gestion du portefeuille s'est engagée principalement dans des obligations de fournisseurs de services financiers (Financials) et des obligations

d'entreprise (Corporate Bonds) présentant des échéances courtes à moyennes. Fin décembre 2022, les instruments de taux détenus en portefeuille présentaient pour la majeure partie d'entre eux une bonne note de crédit Invest-

ment Grade, c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. En ce qui concerne sa répartition régionale, le compartiment était globalement diversifié. Les investissements en Europe ont constitué la priorité de placement et des investissements en Amérique du Nord et en Asie sont venus compléter le portefeuille. Les positions en devises étrangères détenues dans le compartiment ont été couvertes contre l'euro.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points

de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Grâce à l'orientation de son portefeuille vers une échéance plus courte, la pression exercée sur les cours due à la hausse des taux d'intérêt a été plutôt modérée. En revanche, la performance du compartiment a été davantage affectée par l'élargissement, avec des fluctuations, des spreads de crédit (primes de crédit) des obligations d'entreprise et des titres financiers

en portefeuille sur l'année. Les raisons de cette évolution sont principalement la guerre Russie/Ukraine, la dynamique de l'inflation et l'augmentation des coûts de financement pour les entreprises liée à la hausse des taux d'intérêt, ainsi que les craintes de récession qui se sont fait jour.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	254 140 200,18	85,76
Administrations centrales	5 581 793,00	1,88
Administrations régionales	614 262,00	0,21
<b>Total des obligations</b>	<b>260 336 255,18</b>	<b>87,85</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>5 812 834,30</b>	<b>1,96</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>32 961 659,36</b>	<b>11,12</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 626 847,85</b>	<b>0,55</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>394,28</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-3 146 343,67</b>	<b>-1,07</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-1 223 787,63</b>	<b>-0,41</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>296 367 859,67</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Floating Rate Notes

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>255 242 735,02</b>	<b>86,13</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
2,902 % ABB Finance BV (MTN) 2022/2024 *	EUR	690 000	690 000		%	100,39	692 691,00	0,23
0,50 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2018/2023	EUR	2 000 000			%	99,004	1 980 080,00	0,67
2,104 % ACEA SpA (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 000 000		600 000	%	99,982	999 820,00	0,34
6,00 % Achmea BV (MTN) 2013/2043 *	EUR	1 500 000			%	100,363	1 505 445,00	0,51
4,00 % Aegon NV (MTN) 2014/2044 *	EUR	100 000	100 000		%	98,292	98 292,00	0,03
2,821 % Allianz Finance II BV 2021/2024 *	EUR	600 000			%	101,238	607 428,00	0,20
4,75 % Allianz SE (MTN) 2013/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	99,455	596 730,00	0,20
0,52 % AT&T, Inc. (MTN) 2018/2023 *	EUR	2 000 000			%	100,427	2 008 540,00	0,68
3,75 % ATF Netherlands BV 2016/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	51,329	307 974,00	0,10
6,125 % Aviva PLC (MTN) 2013/2043 *	EUR	500 000			%	100,892	504 460,00	0,17
2,652 % Balder Finland Oyj (MTN) 2021/2023 *	EUR	600 000	1 600 000	1 000 000	%	98,334	590 004,00	0,20
2,577 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 800 000		400 000	%	100,079	1 801 422,00	0,61
2,977 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2021/2023 *	EUR	600 000			%	100,565	603 390,00	0,20
2,908 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 2022/2025 *	EUR	1 600 000	1 600 000		%	100,903	1 614 448,00	0,54
1,988 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 100 000	1 100 000		%	100,196	1 102 156,00	0,37
3,022 % Banco Santander SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	500 000		500 000	%	100,654	503 270,00	0,17
2,891 % Banco Santander SA (MTN) 2017/2023 *	EUR	1 200 000			%	100,159	1 201 908,00	0,41
2,552 % Banco Santander SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	500 000			%	100,141	500 705,00	0,17
2,322 % Banco Santander SA (MTN) 2020/2025 *	EUR	1 800 000	1 000 000		%	99,946	1 799 028,00	0,61
2,285 % Banco Santander SA (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 200 000			%	99,097	1 189 164,00	0,40
2,732 % Banco Santander SA (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 300 000	1 300 000		%	100,853	1 311 089,00	0,44
2,243 % Bank of America Corp. (MTN) 2018/2024 *	EUR	2 500 000			%	100,075	2 501 875,00	0,84
2,863 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2025 *	EUR	2 000 000			%	99,59	1 991 800,00	0,67
3,081 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2026 *	EUR	2 050 000			%	98,652	2 022 366,00	0,68
2,391 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,584	1 005 840,00	0,34
2,702 % Barclays Bank Ireland PLC 2022/2024 *	EUR	600 000	600 000		%	99,654	597 924,00	0,20
2,798 % Barclays PLC (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 120 000			%	98,063	1 098 305,60	0,37
2,203 % Bayerische Landesbank (MTN) 2013/2023 *	EUR	800 000			%	99,855	798 836,00	0,27
1,655 % Bayerische Landesbank (MTN) 2022/2024 *	EUR	800 000	800 000		%	100,143	801 144,00	0,27
2,784 % BMW Finance NV (MTN) 2020/2023 *	EUR	1 500 000			%	100,328	1 504 920,00	0,51
2,725 % BNP Paribas SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	800 000		1 200 000	%	100,78	806 240,00	0,27
1,788 % BNP Paribas SA (MTN) 2018/2023 *	EUR	2 000 000	500 000	500 000	%	99,99	1 999 800,00	0,67
2,441 % BNP Paribas SA (MTN) 2018/2023 *	EUR	2 000 000		1 000 000	%	100,169	2 003 380,00	0,68
3,625 % Bouygues SA 2012/2023	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,019	1 000 190,00	0,34
4,625 % BPCE SA (MTN) 2013/2023	EUR	200 000			%	100,951	201 902,00	0,07
1,788 % BPCE SA (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 800 000		800 000	%	99,988	1 799 784,00	0,61
2,602 % BPCE SA (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 700 000			%	100,069	1 701 173,00	0,57
2,308 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 400 000	1 400 000		%	100,599	1 408 386,00	0,48
0,299 % Carrefour Banque SA 2019/2023 *	EUR	2 200 000		200 000	%	100,14	2 203 080,00	0,74
2,513 % Cassa Depositi e Prestiti SpA (MTN) 2017/2023 *	EUR	600 000			%	100,016	600 096,00	0,20
4,081 % Cassa Depositi e Prestiti SpA (MTN) 2019/2026 *	EUR	1 000 000			%	102,329	1 023 290,00	0,35
2,563 % Citigroup, Inc. (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 400 000		100 000	%	100,042	1 400 588,00	0,47
2,863 % Commerzbank AG (MTN) 2021/2023 *	EUR	1 800 000			%	100,666	1 811 988,00	0,61
2,575 % Credit Agricole SA (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 800 000		200 000	%	100,073	1 801 314,00	0,61
2,984 % Credit Suisse AG (MTN) 2021/2023 *	EUR	1 600 000	200 000	200 000	%	98,291	1 572 656,00	0,53
3,184 % Credit Suisse AG (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 270 000	1 270 000		%	96,697	1 228 051,90	0,41
2,378 % Credit Suisse Group AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 640 000			%	86,965	1 426 226,00	0,48
1,75 % Danone SA (MTN) 2017/perpetual *	EUR	1 500 000	700 000		%	98,89	1 483 350,00	0,50
1,50 % DBS Group Holdings Ltd (MTN) 2018/2028 *	EUR	400 000	400 000		%	98,934	395 736,00	0,13
0,018 % Deutsche Bahn Finance GmbH (MTN) 2017/2024 *	EUR	1 200 000			%	100,163	1 201 956,00	0,41
2,375 % Deutsche Bank AG (MTN) 2013/2023	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,952	999 520,00	0,34
2,478 % Deutsche Pfandbriefbank AG 2020/2023 *	EUR	1 700 000		300 000	%	100,26	1 704 420,00	0,57
0,00 % European Union Bill 2022/2023	EUR	3 000 000	3 000 000		%	99,989	2 999 670,00	1,01
3,725 % FCA Bank SpA (MTN) 2022/2024 *	EUR	960 000	960 000		%	100,393	963 772,80	0,32
2,124 % Ferroviol Netherlands BV 2017/perpetual *	EUR	600 000			%	79,739	478 434,00	0,16
2,684 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2017/2024 *	EUR	200 000			%	96,664	193 328,00	0,07
3,062 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 280 000			%	99,249	1 270 387,20	0,43
2,605 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2024 *	EUR	2 000 000			%	100,025	2 000 500,00	0,67
3,102 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2027 *	EUR	800 000		600 000	%	98,179	785 432,00	0,26
2,173 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2021/2023 *	EUR	1 500 000			%	99,682	1 495 230,00	0,50
5,00 % Hannover Finance Luxembourg SA 2012/2043 *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,269	1 002 690,00	0,34
2,008 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 290 000	1 290 000		%	95,319	1 229 615,10	0,41
2,993 % HSBC Bank PLC (MTN) 2021/2023 *	EUR	1 800 000			%	100,154	1 802 772,00	0,61
2,908 % HSBC Continental Europe SA (MTN) 2021/2023 *	EUR	2 400 000		600 000	%	100,634	2 415 216,00	0,81
3,141 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 500 000			%	99,261	1 488 915,00	0,50
2,897 % ING Groep NV (MTN) 2018/2023 *	EUR	2 200 000		800 000	%	100,474	2 210 428,00	0,75
3,582 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2016/2023 *	EUR	1 000 000			%	100,069	1 000 690,00	0,34
0,827 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2017/2023 *	EUR	1 700 000			%	100,137	1 702 329,00	0,57
1,514 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2016/2024 *	EUR	1 000 000		400 000	%	100,488	1 004 880,00	0,34
3,112 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2017/2024 *	EUR	800 000		200 000	%	101,442	811 536,00	0,27

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,213 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2019/2025 *	EUR	1 500 000			%	103,047	1 545 705,00	0,52
2,512 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2020/2026 *	EUR	600 000			%	99,381	596 286,00	0,20
2,752 % KBC Group NV (MTN) 2021/2024 *	EUR	2 000 000			%	99,983	1 999 660,00	0,67
2,467 % KBC Group NV (MTN) 2022/2025 *	EUR	800 000	800 000		%	99,994	799 952,00	0,27
1,535 % Land Baden-Wuerttemberg (MTN) 2020/2025 *	EUR	600 000			%	102,377	614 262,00	0,21
1,904 % Landesbank Hessen-Thueringen Girozentrale (MTN) 2013/2023 *	EUR	500 000			%	100,043	500 215,00	0,17
3,574 % Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank (MTN) 2020/2023 *	EUR	1 000 000			%	100,643	1 006 430,00	0,34
4,50 % LANXESS AG 2016/2076 *	EUR	300 000	300 000		%	98,244	294 732,00	0,10
6,007 % Lincoln Financing SARL -Reg- (MTN) 2019/2024 *	EUR	500 000	400 000		%	99,724	498 620,00	0,17
2,843 % Lloyds Banking Group PLC (MTN) 2017/2024 *	EUR	2 100 000		300 000	%	100,588	2 112 348,00	0,71
1,75 % Lloyds Banking Group PLC (MTN) 2018/2028 *	EUR	500 000	500 000		%	96,228	481 140,00	0,16
2,828 % L'Oreal SA 2022/2024 *	EUR	1 300 000	1 300 000		%	100,849	1 311 037,00	0,44
2,356 % Macquarie Group Ltd 2021/2023	EUR	1 000 000		220 000	%	100,525	1 005 250,00	0,34
2,582 % Mercedes-Benz International Finance BV (MTN) 2017/2024 *	EUR	2 000 000			%	100,286	2 005 720,00	0,68
1,538 % Mercedes-Benz International Finance BV (MTN) 2018/2023 *	EUR	700 000		300 000	%	99,987	699 909,00	0,24
1,788 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 500 000		100 000	%	100,094	1 501 410,00	0,51
2,391 % National Bank of Canada (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 900 000	2 000 000	100 000	%	100,553	1 910 507,00	0,64
2,50 % NatWest Group PLC (MTN) 2016/2023	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,047	1 000 470,00	0,34
3,048 % NatWest Markets NV (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,91	1 009 100,00	0,34
2,658 % NatWest Markets PLC (MTN) 2021/2023 *	EUR	1 200 000			%	100,158	1 201 896,00	0,41
3,125 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2021/2024 *	EUR	1 000 000	500 000	1 500 000	%	100,676	1 006 760,00	0,34
2,288 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2021/2023 *	EUR	1 700 000		300 000	%	100,375	1 706 375,00	0,58
2,403 % OP Corporate Bank Plc (MTN) 2021/2024 *	EUR	2 200 000		810 000	%	100,774	2 217 028,00	0,75
2,795 % OP Corporate Bank Plc (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 300 000	1 300 000		%	100,973	1 312 649,00	0,44
5,25 % Orange SA 2014/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	101,051	606 306,00	0,20
1,934 % Prologis Euro Finance LLC 2022/2024 *	EUR	440 000	440 000		%	99,929	439 687,60	0,15
6,00 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2013/2023	EUR	200 000	200 000		%	100,957	201 914,00	0,07
2,296 % RCI Banque SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	1 600 000			%	98,34	1 573 440,00	0,53
1,749 % RCI Banque SA (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 700 000		300 000	%	99,972	1 699 524,00	0,57
2,57 % RCI Banque SA (MTN) 2018/2025 *	EUR	1 200 000			%	98,126	1 177 512,00	0,40
2,355 % Royal Bank of Canada (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 600 000	1 600 000		%	100,607	1 609 712,00	0,54
2,975 % Santander UK Group Holdings PLC (MTN) 2018/2024 *	EUR	2 000 000			%	100,051	2 001 020,00	0,67
2,284 % SBB Treasury Oyj (MTN) 2022/2024 *	EUR	2 620 000	2 620 000		%	92,978	2 436 023,60	0,82
2,104 % Snam SpA (MTN) 2017/2024 *	EUR	1 000 000			%	99,253	992 530,00	0,33
2,621 % Societe Generale SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	1 800 000			%	100,751	1 813 518,00	0,61
2,425 % Societe Generale SA (MTN) 2018/2023 *	EUR	1 600 000	1 000 000	1 400 000	%	100,051	1 600 816,00	0,54
3,00 % Telefonica Europe BV 2018/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	97,291	291 873,00	0,10
2,003 % Thermo Fisher Scientific Finance I BV 2021/2023 *	EUR	800 000	1 000 000	200 000	%	99,835	798 680,00	0,27
2,821 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2021/2024 *	EUR	1 000 000			%	100,771	1 007 710,00	0,34
3,128 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2021/2024 *	EUR	1 000 000			%	100,861	1 008 610,00	0,34
2,613 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2021/2023 *	EUR	1 500 000		500 000	%	100,274	1 504 110,00	0,51
2,162 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2022/2023 *	EUR	800 000	800 000		%	100,004	800 032,00	0,27
2,645 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,764	997 640,00	0,34
2,884 % UniCredit SpA (MTN) 2016/2023 *	EUR	1 800 000			%	100,035	1 800 630,00	0,61
2,654 % UniCredit SpA (MTN) 2016/2024 *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,66	996 600,00	0,34
5,50 % Vienna Insurance Group AG Wiener Versicherung Gruppe 2013/2043 *	EUR	400 000			%	100,166	400 664,00	0,13
4,85 % Volvo Treasury AB 2014/2078 *	EUR	200 000			%	99,655	199 310,00	0,07
2,755 % Volvo Treasury AB (MTN) 2021/2023 *	EUR	1 100 000		300 000	%	100,257	1 102 827,00	0,37
2,038 % Volvo Treasury AB (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 400 000	1 400 000		%	100,065	1 400 910,00	0,47
5,356 % Allstate Corp. (MTN) 2018/2023 *	USD	1 200 000			%	100,512	1 128 344,09	0,38
5,21 % American Express Co. (MTN) 2018/2023 *	USD	400 000			%	100,099	374 569,26	0,13
4,729 % American Express Co. (MTN) 2021/2026 *	USD	800 000		1 800 000	%	97,338	728 475,26	0,25
5,177 % American Express Co. 2022/2025 *	USD	400 000	400 000		%	99,793	373 424,21	0,13
4,785 % American Express Co. 2022/2024 *	USD	540 000	540 000		%	99,666	503 481,12	0,17
5,155 % American Honda Finance Corp. (MTN) 2020/2023 *	USD	400 000			%	99,974	374 101,51	0,13
4,766 % ANZ New Zealand Int'l Ltd -Reg- 2022/2025 *	USD	550 000	750 000	200 000	%	99,033	509 547,91	0,17
5,723 % ASB Bank Ltd -Reg- (MTN) 2018/2023 *	USD	1 200 000		1 600 000	%	100,264	1 125 560,05	0,38
5,315 % AstraZeneca PLC (MTN) 2018/2023 *	USD	1 100 000		1 876 000	%	100,033	1 029 386,29	0,35
5,915 % AT&T, Inc. (MTN) 2018/2024 *	USD	1 100 000		1 100 000	%	100,595	1 035 169,53	0,35
5,54 % AT&T, Inc. (MTN) 2018/2023 *	USD	300 000		300 000	%	100	280 648,93	0,09
4,963 % AT&T, Inc. 2021/2024 *	USD	1 200 000		800 000	%	99,561	1 117 668,20	0,38
5,302 % Bank of America Corp. (MTN) 2018/2026 *	USD	600 000			%	98,259	551 526,00	0,19
4,684 % Bank of America Corp. (MTN) 2020/2024 *	USD	600 000			%	99,01	555 741,35	0,19
4,64 % Bank of America Corp. 2021/2025 *	USD	500 000		500 000	%	98,678	461 564,86	0,16
4,92 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2027 *	USD	500 000		1 500 000	%	96,236	450 142,45	0,15
4,763 % Bank of America Corp. 2022/2025 *	USD	600 000	800 000	200 000	%	98,567	553 254,80	0,19
5,153 % Bank of America Corp. (MTN) 2022/2028 *	USD	600 000	800 000	200 000	%	96,779	543 218,19	0,18
4,623 % Bank of Montreal 2020/2023 *	USD	1 000 000		200 000	%	99,691	932 606,31	0,31
4,018 % Bank of Montreal (MTN) 2021/2024 *	USD	1 000 000			%	98,724	923 560,06	0,31
4,932 % Bank of Montreal (MTN) 2021/2026 *	USD	500 000		2 500 000	%	96,741	452 504,58	0,15
4,17 % Bank of Montreal (MTN) 2022/2025 *	USD	800 000	2 200 000	1 400 000	%	98,304	735 704,78	0,25
4,983 % Bank of Montreal (MTN) 2022/2024 *	USD	1 000 000	1 200 000	200 000	%	99,537	931 165,65	0,31

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,862 % Bank of Nova Scotia 2020/2023 *	USD	1 000 000		1 000 000	%	99,884	934 411,82	0,32
4,785 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2021/2026 *	USD	800 000		1 780 000	%	96,892	725 137,40	0,24
4,241 % Bank of Nova Scotia 2021/2024 *	USD	1 000 000		647 000	%	99,175	927 779,15	0,31
4,922 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2021/2026 *	USD	800 000		1 180 000	%	96,628	723 161,63	0,24
4,165 % Bank of Nova Scotia 2022/2025 *	USD	1 000 000	1 240 000	240 000	%	98,305	919 640,33	0,31
4,625 % Bank of Nova Scotia 2022/2025 *	USD	1 000 000	1 400 000	400 000	%	98,926	925 449,76	0,31
5,203 % Banque Federative du Credit Mutuel SA -Reg- (MTN) 2018/2023 *	USD	1 200 000		600 000	%	100,195	1 124 785,46	0,38
4,489 % Banque Federative du Credit Mutuel SA 2021/2025 *	USD	800 000		2 200 000	%	97,833	732 179,82	0,25
6,024 % Barclays PLC (MTN) 2018/2024 *	USD	600 000		1 400 000	%	99,939	560 955,81	0,19
4,495 % Baxter International, Inc. 2022/2023 *	USD	1 100 000	1 860 000	760 000	%	99,219	1 021 009,85	0,34
4,654 % Baxter International, Inc. 2022/2024 *	USD	660 000	660 000		%	98,202	606 326,66	0,20
4,853 % BMW US Capital LLC -Reg- 2021/2024 *	USD	490 000			%	99,475	455 986,96	0,15
5,163 % BMW US Capital LLC -Reg- 2022/2025 *	USD	530 000	530 000		%	99,476	493 215,35	0,17
5,393 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2018/2023 *	USD	400 000			%	100,044	374 363,45	0,13
5,122 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2019/2023 *	USD	1 000 000			%	100,1	936 432,50	0,32
4,663 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2021/2023 *	USD	1 040 000			%	99,895	971 895,32	0,33
4,229 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2021/2024 *	USD	1 000 000		660 000	%	98,482	921 296,16	0,31
4,632 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2022/2025 *	USD	800 000	1 800 000	1 000 000	%	98,979	740 756,46	0,25
5,476 % Capital One Financial Corp. 2022/2025 *	USD	1 050 000	1 050 000		%	98,71	969 600,54	0,33
4,56 % Caterpillar Financial Services Corp. (MTN) 2021/2024 *	USD	400 000	620 000	1 240 000	%	99,474	372 230,51	0,13
5,296 % Charles Schwab Corp. (MTN) 2022/2027 *	USD	1 000 000	1 300 000	300 000	%	97,465	911 782,15	0,31
2,109 % Cigna Corp. 2019/2023 *	USD	1 000 000			%	100,474	939 931,26	0,32
5,75 % Citigroup, Inc. (MTN) 2017/2024 *	USD	800 000			%	100,102	749 160,97	0,25
4,734 % Citigroup, Inc. 2021/2025 *	USD	1 100 000		1 900 000	%	98,291	1 011 460,29	0,34
5,06 % Citigroup, Inc. (MTN) 2021/2027 *	USD	900 000		1 100 000	%	95,501	804 068,09	0,27
4,615 % Citigroup, Inc. 2022/2026 *	USD	800 000	900 000	100 000	%	97,368	728 699,78	0,25
5,494 % Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028 *	USD	900 000	900 000		%	95,91	807 511,66	0,27
5,276 % Commonwealth Bank of Australia -Reg- (MTN) 2022/2027 *	USD	1 000 000	1 500 000	500 000	%	99,015	926 282,35	0,31
4,039 % Cooperatieve Rabobank UA 2021/2024 *	USD	750 000		250 000	%	99,437	697 672,61	0,24
4,085 % Cooperatieve Rabobank UA 2022/2025 *	USD	300 000	3 060 000	2 760 000	%	98,738	277 107,31	0,09
4,495 % Credit Suisse AG/New York NY 2021/2023 *	USD	800 000		400 000	%	98,123	734 350,18	0,25
4,663 % Daimler Trucks Finance North America LLC -Reg- 2022/2024 *	USD	1 050 000	1 500 000	450 000	%	99,646	978 794,61	0,33
5,285 % eBay, Inc. (MTN) 2017/2023 *	USD	1 100 000		1 700 000	%	100,006	1 029 108,44	0,35
4,601 % Federation des Caisses Desjardins du Quebec -Reg- 2021/2024 *	USD	600 000			%	98,887	555 050,95	0,19
1,176 % First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2019/2024 *	USD	1 000 000		800 000	%	99,861	934 196,66	0,31
5,40 % First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2019/2023 *	USD	500 000			%	99,976	467 636,24	0,16
5,089 % General Mills, Inc. (MTN) 2018/2023 *	USD	1 200 000		800 000	%	100,474	1 127 917,51	0,38
4,416 % General Motors Financial Co., Inc. 2021/2024 *	USD	1 200 000		120 000	%	97,81	1 098 011,54	0,37
5,244 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2022/2027 *	USD	1 000 000	1 000 000		%	93,876	878 207,16	0,30
4,991 % General Motors Financial Co., Inc. 2022/2025 *	USD	1 000 000	1 800 000	800 000	%	97,547	912 549,26	0,31
4,853 % Goldman Sachs Group, Inc. 2021/2024 *	USD	1 000 000		200 000	%	99,243	928 415,29	0,31
5,089 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2027 *	USD	500 000		1 300 000	%	95,581	447 078,69	0,15
5,315 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2028 *	USD	1 000 000	1 000 000		%	95,959	897 693,57	0,30
5,213 % GSK Consumer Healthcare Capital US LLC 2022/2024 *	USD	800 000	800 000		%	100,226	750 088,98	0,25
5,674 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2018/2024 *	USD	500 000			%	99,816	466 887,84	0,16
4,749 % HSBC Holdings PLC 2021/2024 *	USD	800 000		1 470 000	%	97,832	732 172,34	0,25
5,696 % HSBC Holdings PLC 2022/2026 *	USD	600 000	1 500 000	900 000	%	98,409	552 367,95	0,19
5,754 % ING Groep NV (MTN) 2018/2023 *	USD	1 200 000		800 000	%	100,195	1 124 785,46	0,38
5,334 % ING Groep NV (MTN) 2021/2027 *	USD	800 000		1 000 000	%	96,381	721 313,09	0,24
5,963 % ING Groep NV 2022/2026 *	USD	800 000	1 410 000	610 000	%	99,622	745 568,66	0,25
3,783 % John Deere Capital Corp. (MTN) 2021/2023 *	USD	400 000		620 000	%	99,859	373 671,18	0,13
3,871 % John Deere Capital Corp. (MTN) 2021/2024 *	USD	870 000			%	98,884	804 799,46	0,27
4,778 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2021/2027 *	USD	900 000		600 000	%	97,429	820 300,83	0,28
4,903 % JPMorgan Chase & Co. 2021/2025 *	USD	1 000 000		800 000	%	98,032	917 086,42	0,31
4,884 % JPMorgan Chase & Co. 2021/2025 *	USD	400 000		1 800 000	%	97,747	365 768,10	0,12
5,118 % JPMorgan Chase & Co. 2022/2026 *	USD	900 000	1 200 000	300 000	%	98,227	827 019,57	0,28
5,378 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2022/2028 *	USD	900 000	1 500 000	600 000	%	97,616	821 875,28	0,28
5,274 % JPMorgan Chase & Co. 2022/2026 *	USD	400 000	1 000 000	600 000	%	99,254	371 407,28	0,13
5,243 % Macquarie Group Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027 *	USD	700 000		800 000	%	95,207	623 461,04	0,21
4,498 % Macquarie Group Ltd -Reg- 2021/2025 *	USD	1 000 000		450 000	%	97,705	914 027,34	0,31
5,519 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2018/2023 *	USD	1 000 000			%	100,056	936 020,88	0,32
5,187 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2018/2023 *	USD	1 200 000		300 000	%	100,221	1 125 077,34	0,38
5,555 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2018/2023 *	USD	1 000 000			%	100,104	936 469,92	0,32
5,387 % Mizuho Financial Group, Inc. 2020/2024 *	USD	800 000		1 000 000	%	99,442	744 221,54	0,25
4,899 % Mizuho Financial Group, Inc. 2020/2024 *	USD	800 000		1 200 000	%	99,89	747 574,36	0,25
5,118 % Mizuho Financial Group, Inc. 2022/2026 *	USD	800 000	1 200 000	400 000	%	97,858	732 366,92	0,25
1,668 % Morgan Stanley (MTN) 2017/2024 *	USD	700 000			%	100,188	656 079,01	0,22
4,579 % Morgan Stanley 2022/2025 *	USD	600 000	1 270 000	670 000	%	98,576	553 305,31	0,19
4,119 % National Australia Bank Ltd -Reg- 2022/2025 *	USD	1 000 000	2 000 000	1 000 000	%	98,854	924 776,20	0,31
4,389 % National Australia Bank Ltd -Reg- (MTN) 2022/2027 *	USD	950 000	2 000 000	1 050 000	%	97,925	870 281,17	0,29
4,58 % National Bank of Canada 2021/2024 *	USD	840 000			%	98,796	776 356,24	0,26
5,444 % Nationwide Building Society (MTN) 2022/2028 *	USD	670 000	870 000	200 000	%	94,067	589 595,96	0,20
6,274 % NatWest Group PLC (MTN) 2018/2024 *	USD	1 000 000			%	100,102	936 451,21	0,32

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,656 % NatWest Markets PLC -Reg- 2021/2024 *	USD	310 000			%	98,333	285 169,70	0,10
5,083 % NatWest Markets PLC -Reg- (MTN) 2021/2026 *	USD	600 000		1 750 000	%	95,405	535 506,55	0,18
5,773 % NatWest Markets PLC -Reg- 2022/2025 *	USD	600 000	830 000	230 000	%	99,2	556 807,81	0,19
5,675 % Nordea Bank Abp -Reg- (MTN) 2018/2023 *	USD	600 000		1 100 000	%	100,125	561 999,82	0,19
4,58 % Principal Life Global Funding II -Reg- 2021/2024 *	USD	190 000			%	98,95	175 878,11	0,06
4,615 % Roche Holdings, Inc. -Reg- 2022/2023 *	USD	1 000 000	2 500 000	1 500 000	%	99,922	934 767,31	0,32
4,844 % Roche Holdings, Inc. -Reg- 2022/2025 *	USD	1 100 000	1 500 000	400 000	%	99,694	1 025 897,82	0,35
4,408 % Royal Bank of Canada (MTN) 2018/2023 *	USD	500 000			%	99,941	467 472,53	0,16
4,439 % Royal Bank of Canada (MTN) 2020/2023 *	USD	1 100 000		500 000	%	99,959	1 028 624,79	0,35
4,157 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2024 *	USD	1 000 000		1 000 000	%	99,358	929 491,11	0,31
4,395 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2026 *	USD	1 100 000		1 700 000	%	97,183	1 000 058,45	0,34
4,538 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2026 *	USD	600 000		2 400 000	%	96,827	543 488,21	0,18
4,353 % Royal Bank of Canada 2021/2024 *	USD	800 000		200 000	%	98,897	740 142,77	0,25
4,032 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2024 *	USD	1 000 000		1 000 000	%	98,588	922 287,78	0,31
4,641 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2026 *	USD	1 000 000		1 000 000	%	96,348	901 332,65	0,30
4,324 % Royal Bank of Canada (MTN) 2022/2025 *	USD	1 000 000	2 000 000	1 000 000	%	98,3	919 593,55	0,31
4,594 % Royal Bank of Canada (MTN) 2022/2027 *	USD	800 000	2 000 000	1 200 000	%	96,926	725 391,86	0,24
4,715 % Siemens Financieringsmaatschappij NV -Reg- 2021/2024 *	USD	1 000 000		1 000 000	%	99,539	931 184,36	0,31
4,155 % Simon Property Group LP 2022/2024 *	USD	500 000	600 000	100 000	%	99,267	464 319,90	0,16
5,081 % Skandinaviska Enskilda Banken AB -Reg- 2020/2023 *	USD	1 200 000		580 000	%	99,863	1 121 058,44	0,38
4,934 % Société Générale 2022/2026	USD	800 000	2 200 000	1 400 000	%	96,458	721 889,36	0,24
5,123 % Standard Chartered PLC 2021/2025	USD	700 000		260 000	%	98,036	641 986,69	0,22
6,063 % Standard Chartered PLC -Reg- 2022/2026 *	USD	600 000	940 000	340 000	%	98,702	554 012,55	0,19
4,548 % Starbucks Corp. 2022/2024 *	USD	460 000	460 000		%	99,466	428 030,67	0,14
4,819 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2018/2023 *	USD	600 000		400 000	%	99,989	561 236,46	0,19
4,879 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2018/2023 *	USD	1 000 000			%	100,224	937 592,51	0,32
4,605 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2022/2027 *	USD	800 000	2 200 000	1 400 000	%	97,864	732 411,83	0,25
4,746 % Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd -Reg- 2021/2024 *	USD	300 000		500 000	%	99,313	278 721,04	0,09
5,233 % SWEDBANK AB 2022/2025	USD	680 000	680 000		%	99,316	631 786,78	0,21
4,832 % Tencent Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2018/2023 *	USD	500 000			%	99,979	467 650,27	0,16
4,159 % Thermo Fisher Scientific, Inc. 2021/2023 *	USD	800 000		200 000	%	99,905	747 686,62	0,25
4,199 % Thermo Fisher Scientific, Inc. 2021/2023 *	USD	1 000 000			%	99,587	931 633,40	0,31
4,339 % Thermo Fisher Scientific, Inc. 2021/2024 *	USD	380 000			%	99,084	352 232,58	0,12
4,867 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2018/2023 *	USD	600 000		200 000	%	100,211	562 482,54	0,19
4,773 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2020/2023 *	USD	500 000		125 000	%	99,818	466 897,20	0,16
4,602 % Toronto-Dominion Bank 2021/2024 *	USD	600 000		1 400 000	%	99,315	557 453,31	0,19
4,634 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2021/2024 *	USD	800 000		2 200 000	%	98,545	737 508,41	0,25
4,874 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2021/2026 *	USD	1 000 000		600 000	%	96,895	906 449,82	0,31
4,115 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2022/2025 *	USD	900 000	2 000 000	1 100 000	%	98,382	828 324,59	0,28
4,055 % Toyota Motor Credit Corp. (MTN) 2021/2024 *	USD	1 100 000		1 900 000	%	99,531	1 024 220,47	0,35
4,58 % Toyota Motor Credit Corp. 2021/2024 *	USD	1 050 000			%	99,094	973 372,47	0,33
4,565 % UBS AG 2021/2024	USD	600 000			%	99,307	557 408,40	0,19
5,706 % UBS Group AG 2022/2026	USD	890 000	890 000		%	100,333	835 364,86	0,28
5,706 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2018/2025 *	USD	1 000 000			%	101,111	945 890,37	0,32
4,823 % Verizon Communications, Inc. 2021/2024 *	USD	1 000 000		1 400 000	%	99,461	930 454,67	0,31
5,113 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2021/2026 *	USD	900 000		300 000	%	97,909	824 342,18	0,28
5,069 % Vodafone Group PLC (MTN) 2018/2024 *	USD	1 000 000			%	100,283	938 144,46	0,32
5,326 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2018/2023 *	USD	1 000 000		200 000	%	100,002	935 515,71	0,32
5,506 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2019/2024 *	USD	1 000 000		1 500 000	%	100,047	935 936,68	0,32
4,766 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2021/2026 *	USD	1 000 000		1 400 000	%	98,052	917 273,52	0,31
4,466 % Westpac Banking Corp. 2021/2024 *	USD	800 000		260 000	%	98,918	740 299,94	0,25
5,204 % Westpac Banking Corp. 2022/2025 *	USD	200 000	1 000 000	800 000	%	100,022	187 140,56	0,06
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>5 093 520,16</b>	<b>1,72</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
4,506 % BMW US Capital LLC -144A- 2021/2024 *	USD	1 040 000			%	99,065	963 820,11	0,33
5,975 % BPCE SA -144A- (MTN) 2018/2023 *	USD	800 000			%	100,183	749 767,17	0,25
4,358 % BPCE SA 2022/2025	USD	800 000	1 070 000	270 000	%	98,056	733 848,75	0,25
4,832 % Commonwealth Bank of Australia -144A- (MTN) 2021/2026 *	USD	1 100 000		100 000	%	97,974	1 008 198,21	0,34
4,278 % Jackson National Life Global Funding -144A- 2020/2023 *	USD	1 150 000		1 050 000	%	100,006	1 075 886,10	0,36
5,675 % Nordea Bank Abp -144A- (MTN) 2018/2023 *	USD	600 000		1 340 000	%	100,125	561 999,82	0,19
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>260 336 255,18</b>	<b>87,85</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>5 791 249,74</b>	<b>1,95</b>
Créances / dettes								

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/EUR 3,7 millions.....							-17 858,10	-0,01
GBP/EUR 0,1 million.....							-2 587,92	0,00
USD/EUR 1,3 million.....							-27 321,27	-0,01
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/USD 122,3 millions.....							5 768 369,84	1,95
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/USD 2,4 millions.....							70 647,19	0,02
<b>Swaps</b>								
Créances / dettes							<b>21 584,56</b>	<b>0,01</b>
<b>Credit Default Swaps</b>								
<b>Protection Seller</b>								
Barclays Bank Plc / 1% / 20/06/2023 (OTC) (CIT).....	Unité	1 500 000	1 500 000				2 671,91	0,00
iTraxx Europe / 1% / 20/12/2025 (OTC) (DB).....	Unité	1 500 000					16 746,27	0,01
Markit iTraxx Europe / 1% / 20/06/2024 (OTC) (DB).....	Unité	250 000					2 166,38	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>								
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro.....	EUR						11 633 015,97	3,92
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling.....	GBP	26 738					30 212,84	0,01
Franc suisse.....	CHF	26 486					26 860,61	0,01
Dollar américain.....	USD	183 400					171 569,94	0,06
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoirs en euro – (Norddeutsche Landesbank, Hanover).....	EUR						9 600 000,00	3,24
Avoirs en euro – (Bayerische Landesbank, Munich).....	EUR						6 500 000,00	2,19
Avoirs en euro – (Deutsche Bank AG, Frankfurt).....	EUR						5 000 000,00	1,69
<b>Autres éléments d'actif</b>								
Intérêts à recevoir.....							1 507 375,85	0,51
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.....							87 613,73	0,03
Autres actifs.....							31 858,27	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>								
							<b>394,28</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>300 785 758,26</b>	<b>101,50</b>
<b>Autres engagements</b>								
Autres engagements divers							<b>-3 146 343,67</b>	<b>-1,07</b>
							-3 146 343,67	-1,07
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>								
							<b>-1 223 787,63</b>	<b>-0,41</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-4 417 898,59</b>	<b>-1,50</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>296 367 859,67</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF ICH	CHF	97,93
Classe CHF RCH	CHF	97,84
Classe CHF TFCH	CHF	98,70
Classe FC	EUR	98,88
Classe IC	EUR	99,14
Classe LC	EUR	98,59
Classe LD	EUR	98,81
Classe TFC	EUR	98,90
Classe GBP CH RD	GBP	102,30
Classe GBP ICH	GBP	103,08
Classe GBP LCH	GBP	101,71
Classe USD ICH	USD	105,65
Classe USD LCH	USD	103,09
Classe USD TFCH	USD	105,33
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF ICH	Unité	1 201,000
Classe CHF RCH	Unité	7 480,000
Classe CHF TFCH	Unité	28 988,880
Classe FC	Unité	24 983,000
Classe IC	Unité	1 864 317,000
Classe LC	Unité	229 819,302
Classe LD	Unité	43 825,000
Classe TFC	Unité	757 860,188
Classe GBP CH RD	Unité	453,000
Classe GBP ICH	Unité	86,000
Classe GBP LCH	Unité	291,968
Classe USD ICH	Unité	96,000
Classe USD LCH	Unité	6 680,000
Classe USD TFCH	Unité	26 486,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
14,14 % de la valeur du portefeuille

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,077
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,601
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,408

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,5, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 120 725 369,50 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des opérations de change à terme)

CIT = Citibank AG  
DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franç suisse	CHF	0,986053	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

\* Taux d'intérêt variable.

\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	3 868 920,19	
2. Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps) . . . . .	EUR	29 467,45	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	388 402,58	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR	-3 354,17	
5. Autres revenus . . . . .	EUR	78,38	
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>4 283 514,43</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR	-374 714,95	
2. Commission de gestion . . . . .	EUR	-245 592,57	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-297 350,32	
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR	72 356,27	
Commission d'administration . . . . .	EUR	-20 598,52	
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR	-16 897,13	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR	-29 403,91	
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR	-70 078,24	
6. Autres dépenses . . . . .	EUR	-38 062,94	
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-774 749,74</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>3 508 764,69</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	-8 802 640,13	
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-8 802 640,13</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-5 293 875,44</b>	
<b>Total des frais sur encours – TFE (BVI)</b>			

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF ICH 0,13 % par an,	Classe CHF RCH 0,15 % par an,
Classe CHF TFCH 0,19 % par an,	Classe FC 0,16 % par an,
Classe IC 0,10 % par an,	Classe LC 0,24 % par an,
Classe LD 0,24 % par an,	Classe TFC 0,16 % par an,
Classe GBP CH RD 0,20 % par an,	Classe GBP ICH 0,13 % par an,
Classe GBP LCH 0,27 % par an,	Classe USD ICH 0,12 % par an,
Classe USD LCH 0,26 % par an,	Classe USD TFCH 0,19 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 594,06 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>522 521 576,32</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-6 468,93
2. Décaissement (net) . . . . .	EUR	-223 736 205,47
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	-3 283 117,36
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	3 508 764,69
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	-8 802 640,13
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	6 165 950,55
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>296 367 859,67</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-8 802 640,13</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	8 341 731,08
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-17 133 664,29
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>1)</sup> . . . . .	EUR	-10 706,92

<sup>1)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF RCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,77

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP CH RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que le éventuel résultat ordinaire restant de l'exercice est capitalisé.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022		EUR	296 367 859,67
2021		EUR	522 521 576,32
2020		EUR	269 929 246,40
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe CHF ICH	CHF	97,93
	Classe CHF RCH	CHF	97,84
	Classe CHF TFCH	CHF	98,70
	Classe FC	EUR	98,88
	Classe IC	EUR	99,14
	Classe LC	EUR	98,59
	Classe LD	EUR	98,81
	Classe TFC	EUR	98,90
	Classe GBP CH RD	GBP	102,30
	Classe GBP ICH	GBP	103,08
	Classe GBP LCH	GBP	101,71
	Classe USD ICH	USD	105,65
	Classe USD LCH	USD	103,09
	Classe USD TFCH	USD	105,33
2021	Classe CHF ICH	CHF	99,27
	Classe CHF RCH	CHF	99,18
	Classe CHF TFCH	CHF	100,10
	Classe FC	EUR	99,85
	Classe IC	EUR	100,06
	Classe LC	EUR	99,64
	Classe LD	EUR	100,04
	Classe TFC	EUR	99,87
	Classe GBP CH RD	GBP	101,38
	Classe GBP ICH	GBP	102,45
	Classe GBP LCH	GBP	101,23
	Classe USD ICH	USD	104,62
	Classe USD LCH	USD	102,21
	Classe USD TFCH	USD	104,34
2020	Classe CHF ICH	CHF	99,77
	Classe CHF RCH	CHF	99,70
	Classe CHF TFCH	CHF	100,67
	Classe FC	EUR	100,18
	Classe IC	EUR	100,30
	Classe LC	EUR	100,01
	Classe LD	EUR	100,52
	Classe TFC	EUR	100,18
	Classe GBP CH RD	GBP	101,06
	Classe GBP ICH	GBP	102,05
	Classe GBP LCH	GBP	100,96
	Classe USD ICH	USD	104,01
	Classe USD LCH	USD	101,91
	Classe USD TFCH	USD	103,92

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 41,93 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 5 012 334 592,30 euros.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

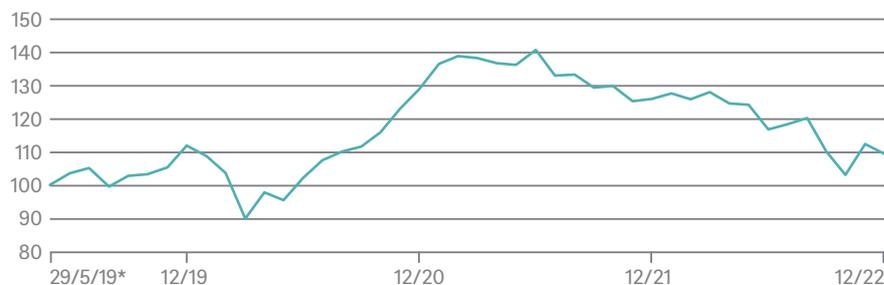
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement est de réaliser une croissance durable du capital. Pour ce faire, le compartiment est majoritairement investi dans des actions d'entreprises ayant leur siège ou leur activité principale dans un pays émergent ou, s'il s'agit de sociétés holdings, détenant essentiellement des actions dans des entreprises ayant leur siège dans un pays émergent. Une entreprise réalisant une partie importante de ses bénéfices ou de ses revenus dans un pays émergent est considérée comme exerçant son activité principale dans ce pays. Sont considérés comme pays émergents les pays figurant à l'indice MSCI Emerging Markets ou Emerging Markets Database (EMDB) de Standard & Poor's. Il s'agit également des pays classés par la Banque mondiale comme pays à faible ou moyen revenu (dont les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure et à revenu intermédiaire, tranche inférieure), même s'ils ne figurent ni à l'indice MSCI Emerging Markets ni à l'EMDB, mais ne peuvent pas être intégrés à l'indice MSCI World. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés\*. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement.

Le fonds DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities a enregistré au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 une

### DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities (classe d'actions LC)

\* lancée le 29 mai 2019 = 100  
Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU1984220373	-13,1 %	-2,2 %	9,4 %
Classe LCH (P)	LU2540616625	-	-	2,4 %
Classe FC	LU1984219524	-12,5 %	0,3 %	12,7 %
Classe LD	LU1984221009	-13,1 %	-2,2 %	9,4 %
Classe MFC	LU2352398098	-12,1 %	-	-15,1 %
Classe NC	LU2540616898	-	-	0,7 %
Classe PFC	LU2540616971	-	-	0,7 %
Classe TFC	LU1984221934	-12,5 %	0,3 %	12,7 %
Classe TFCH (P)	LU2540617193	-	-	2,5 %
Classe TFD	LU2540617276	-	-	0,8 %
Classe GBP FD50 <sup>2)</sup>	LU2540616468	-	-	4,0 %
Classe GBP TFD <sup>2)</sup>	LU2540616542	-	-	4,0 %
Classe USD FC <sup>3)</sup>	LU2540617359	-	-	3,4 %
Classe USD FD50 <sup>3)</sup>	LU2540617433	-	-	3,4 %
Classe USD LC <sup>3)</sup>	LU2540617516	-	-	3,3 %
Classe USD LD <sup>3)</sup>	LU2540617607	-	-	3,3 %
Classe USD TFC <sup>3)</sup>	LU2540617789	-	-	3,4 %

<sup>1)</sup> Classes FC, LC, LD et TFC lancées le 29 mai 2019 / classe MFC lancée le 17 août 2021 / classes LCH (P), NC, PFC, TFCH (P), TFD, GBP FD50, GBP TFD, USD FC, USD FD50, USD LC, USD LD et USD TFC lancées le 24 novembre 2022

<sup>2)</sup> en GBP

<sup>3)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

moins-value de 13,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à

2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises. Au cours de la période sous revue, l'équipe de gestion du compartiment DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities a continué de se concentrer sur la prise active de décisions stratégiques et la gestion des risques du portefeuille. En 2022, parmi les principaux thèmes de l'univers financier ont figuré une reprise économique contrastée suite aux pressions inflationnistes renforcées par la demande et la dynamique de l'offre ainsi que les relèvements des taux d'intérêt des banques centrales au cours de la période sous revue.

Dans le cadre de l'approche équilibrée de la politique de placement, trois facteurs ont été pris en compte pour la sélection des pays : La croissance, la valorisation et l'environnement. D'autre part, le compartiment a eu recours, pour la sélection décisive des actions selon l'approche ascendante, à des analyses fondamentales et à des méthodes de sélection quantitatives pour la classification de l'univers d'investissement ainsi qu'à des discussions avec des

spécialistes régionaux et internationaux des secteurs et a collaboré étroitement avec des entreprises et des experts au niveau local.

Il s'agissait principalement de maximiser les rendements ajustés au risque (béta ajustés) en identifiant les pays et les valeurs avec un potentiel de performance supérieure à la moyenne. La philosophie de placement a reposé sur le fait que la performance des valeurs de pays émergents est influencée par quatre facteurs : 1) Croissances des bénéficiaires, 2) Dividendes, 3) Valorisation (changement de notation/dégradation), 4) Devise.

Compte tenu des conditions économiques marquées par d'importantes incertitudes, la sélection des actions a été déterminante pour la performance du compartiment. Des questions importantes ont donc porté naturellement sur le secteur des technologies. Les marchés d'Asie du Nord ont apporté des contributions particulièrement positives. En termes de pondération géographique, le portefeuille a été bien diversifié, la Chine étant la région la plus fortement pondérée.

La composition du portefeuille du compartiment a continué de refléter une approche rigoureuse. L'équipe de gestion a procédé à une réorientation des valeurs présentant une forte évolution et des titres pour lesquels l'approche initiale d'investissement avait changé. En tant qu'investisseur à long terme, le compartiment a profité de l'occasion pour consolider les positions dans des marchés retardataires ou des secteurs affi-

chant un repli, mais qui offraient cependant des perspectives de placements avantageux.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	119 134 328,13	17,58
Services de télécommunications	169 165 460,89	24,94
Biens de consommation durables	46 208 834,54	6,80
Biens de consommation courante	51 578 660,54	7,60
Secteur financier	213 086 383,11	31,39
Matières premières	45 626 387,71	6,73
Industrie	6 692 345,15	0,99
<b>Total actions</b>	<b>651 492 400,07</b>	<b>96,03</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>1 645,60</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>28 109 201,29</b>	<b>4,14</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>749 672,77</b>	<b>0,11</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>20 168,91</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 633 865,77</b>	<b>-0,23</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-319 625,49</b>	<b>-0,05</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>678 419 597,38</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>651 492 400,07</b>	<b>96,03</b>
<b>Actions</b>								
Localiza Rent a Car SA	Unité	260 929	108 891		BRL	53,2	2 459 591,72	0,36
Natura & Co. Holding SA	Unité	488 845	324 607		BRL	11,61	1 005 616,61	0,15
WEG SA	Unité	114 623	114 623	229 797	BRL	38,51	782 121,69	0,12
Anglo American PLC	Unité	129 467	159 265	29 798	GBP	32,365	4 734 676,33	0,70
Antofagasta PLC	Unité	605 966	639 874	255 913	GBP	15,497	10 610 608,22	1,56
HSBC Holdings PLC	Unité	696 337	696 337		GBP	5,157	4 057 627,75	0,60
Prudential PLC	Unité	1 683 688	1 603 212		GBP	11,275	21 450 319,52	3,16
Rio Tinto PLC	Unité	289 680	328 891	39 211	GBP	57,98	18 978 082,12	2,80
Unilever PLC	Unité	412 023	341 982		GBP	41,82	19 469 781,92	2,87
AIA Group Ltd	Unité	2 962 200	3 238 400	555 400	HKD	86,8	30 853 912,41	4,55
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	250 900			HKD	86,25	2 596 784,47	0,38
Baidu, Inc.	Unité	426 650	324 400		HKD	111,7	5 718 749,36	0,84
China Construction Bank Corp.	Unité	440		1 267 000	HKD	4,89	258,19	0,00
China Mengniu Dairy Co., Ltd.	Unité	1 553 000	1 553 000		HKD	35,4	6 597 066,43	0,97
Country Garden Services Holdings Co., Ltd	Unité	12 000			HKD	19,44	27 993,27	0,00
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Unité	1 402 000	1 402 000		HKD	8,2	1 379 551,78	0,20
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd	Unité	339 300	339 300	45 100	HKD	337,2	13 729 273,77	2,02
HSBC Holdings PLC	Unité	2 692 000	2 692 000	564 800	HKD	48,55	15 683 407,59	2,31
Longfor Group Holdings Ltd	Unité	2 442 500	2 442 500		HKD	24,3	7 122 246,25	1,05
Meituan	Unité	582 700	607 600	182 300	HKD	174,7	12 215 579,16	1,80
NetEase, Inc.	Unité	546 200	546 200		HKD	114,5	7 504 699,76	1,11
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	2 519 500	2 813 000	404 000	HKD	51,65	15 615 677,38	2,30
Tencent Holdings Ltd	Unité	1 074 500	1 198 300	301 300	HKD	334	43 065 453,62	6,35
Tongcheng-Elong Holdings Ltd	Unité	6 430 000	6 430 000		HKD	18,78	14 490 477,62	2,14
Trip.com Group Ltd	Unité	400 500	400 500		HKD	273,6	13 149 061,39	1,94
Yum China Holdings, Inc.	Unité	13 650			HKD	439	719 073,54	0,11
Zoomlion Heavy Industry Science and Technology Co., Ltd	Unité	1 390 800			HKD	3,69	615 839,00	0,09
Aneka Tambang Tbk	Unité	4 873 300			IDR	1 985	581 309,18	0,09
Bank Central Asia Tbk PT	Unité	7 181 000			IDR	8 550	3 689 559,91	0,54
Elang Mahkota Teknologi Tbk PT	Unité	8 685 900			IDR	1 030	537 620,20	0,08
Housing Development Finance Corp., Ltd	Unité	178 293	178 293		INR	2 642	5 326 555,80	0,78
KB Financial Group, Inc.	Unité	64 737		15 281	KRW	48 500	2 322 832,39	0,34
LG Energy Solution Ltd	Unité	4 652	4 843	191	KRW	435 500	1 498 826,73	0,22
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	864 014	778 910	9 263	KRW	55 300	35 348 376,85	5,21
Samsung SDI Co., Ltd	Unité	9 065	7 724		KRW	591 000	3 963 499,93	0,58
SK Hynix, Inc.	Unité	157 154	163 039	5 885	KRW	75 000	8 719 875,18	1,29
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Unité	993 964	838 254		MXN	153,89	7 355 728,73	1,08
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Unité	782 568	237 745		MXN	69,23	2 605 319,96	0,38
United Overseas Bank Ltd.	Unité	11 700			SGD	30,7	250 771,42	0,04
Fubon Financial Holding Co., Ltd	Unité	601 545	28 645		TWD	56,3	1 030 810,02	0,15
MediaTek, Inc.	Unité	242 000	242 000		TWD	625	4 603 599,14	0,68
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	758 000	271 000	103 000	TWD	448,5	10 347 460,32	1,53
Alibaba Group Holding Ltd -ADR-	Unité	345 308	334 696	176	USD	88,52	28 595 022,62	4,21
Baidu, Inc. -ADR-	Unité	60 264	92 904	32 640	USD	115,65	6 519 975,90	0,96
Banco Bradesco SA -ADR-	Unité	2 527 938	2 115 119		USD	2,915	6 893 620,58	1,02
Bancolombia SA -ADR-	Unité	14 700			USD	27,8	382 300,20	0,06
Cemex SAB de CV -ADR-	Unité	1 380 350	1 380 350		USD	4,1	5 294 384,46	0,78
Fomento Economico Mexicano SAB de CV -ADR-	Unité	120 636	101 061		USD	79,28	8 947 113,96	1,32
HDFC Bank Ltd -ADR-	Unité	431 403	366 976		USD	67,99	27 439 146,68	4,04
ICICI Bank Ltd -ADR-	Unité	1 105 539	1 015 577	82 544	USD	21,87	22 618 575,50	3,33
Infosys Ltd -ADR-	Unité	822 068	1 518 950	803 430	USD	18,07	13 896 591,61	2,05
Itau Unibanco Holding SA -ADR-	Unité	3 915 019	3 579 582		USD	4,73	17 323 570,75	2,55
Jackson Financial, Inc.	Unité	5 876			USD	35,34	194 263,29	0,03
MercadoLibre, Inc.	Unité	10 986	10 986	1 029	USD	836,92	8 601 336,54	1,27
NetEase, Inc. -ADR-	Unité	84 018	109 475	33 655	USD	73	5 737 696,85	0,85
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	475 192	475 192		USD	74,18	32 976 028,42	4,86
Trip.com Group Ltd -ADR-	Unité	290 998	324 160	33 162	USD	34,04	9 266 632,82	1,37
XP, Inc.	Unité	7 744			USD	15,34	111 130,46	0,02
Yum China Holdings, Inc.	Unité	649 862	741 905	92 043	USD	55,14	33 522 029,48	4,94
Anglo American Platinum Ltd.	Unité	136 186	114 546		ZAR	1 424,88	10 721 711,86	1,58
Clicks Group Ltd.	Unité	819 412	711 258		ZAR	270,08	12 227 794,22	1,80
FirstRand Ltd	Unité	4 967 480	3 939 864		ZAR	61,802	16 962 529,98	2,50
MTN Group Ltd	Unité	653 690	653 690		ZAR	127,3	4 597 837,54	0,68
Naspers Ltd -N-	Unité	101 552	101 552		ZAR	2 824,34	15 847 429,72	2,34
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>651 492 400,07</b>	<b>96,03</b>

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>1 645,60</b>	<b>0,00</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/GBP 0,1 million.....							195,76	0,00
EUR/HKD 0,2 million.....							524,90	0,00
EUR/MXN 0,1 million.....							71,13	0,00
EUR/SGD 0,1 million.....							-0,33	0,00
EUR/USD 0,1 million.....							583,44	0,00
EUR/ZAR 0,1 million.....							67,70	0,00
USD/BRL 0,1 million.....							-29,90	0,00
USD/IDR 10,2 millions.....							-6,97	0,00
USD/INR 0,6 million.....							65,93	0,00
USD/KRW 7,5 millions.....							-180,23	0,00
USD/TWD 0,2 million.....							9,50	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/GBP 0,1 million.....							31,62	0,00
EUR/HKD 0,1 million.....							104,53	0,00
EUR/MXN 0,1 million.....							12,49	0,00
EUR/USD 0,1 million.....							169,11	0,00
EUR/ZAR 0,1 million.....							45,41	0,00
USD/BRL 0,1 million.....							-11,09	0,00
USD/IDR 19,2 millions.....							-11,70	0,00
USD/INR 0,3 million.....							38,99	0,00
USD/KRW 2,1 millions.....							-35,15	0,00
USD/TWD 0,1 million.....							0,46	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>28 109 201,29</b>	<b>4,14</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro .....	EUR						5 480 900,78	0,81
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Real brésilien .....	BRL	1 900 884					336 809,75	0,05
Livre sterling .....	GBP	5 213 675					5 891 143,13	0,87
Renminbi chinois .....	CNY	4 480 072					602 887,67	0,09
Dollar de Hong Kong .....	HKD	43 620 427					5 234 389,66	0,77
Roupie indienne .....	INR	105 614 442					1 194 270,44	0,18
Roupie indonésienne.....	IDR	6 270 358 016					376 804,31	0,05
Dollar canadien .....	CAD	17 947					12 395,90	0,00
Ringgit malaisien .....	MYR	11 057					2 348,11	0,00
Peso mexicain .....	MXN	27 066 097					1 301 578,26	0,19
Nouveau dollar taiwanais .....	TWD	12 184 940					370 873,25	0,05
Peso philippin .....	PHP	6 376 728					107 046,07	0,02
Dollar de Singapour.....	SGD	2 979 995					2 080 507,70	0,31
Rand sud-africain .....	ZAR	3 138 535					173 412,46	0,03
Rand sud-africain .....	SAR	545 837					135 877,82	0,02
Won sud-coréen .....	KRW	412 603 583					305 250,62	0,04
Baht thaïlandais .....	THB	11 945 636					322 653,57	0,05
Livre turque .....	TRY	585 604					29 280,50	0,00
Dollar américain .....	USD	4 353 702					4 072 875,53	0,60
Dirham des Émirats arabes unis.....	AED	305 809					77 895,76	0,01
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>749 672,77</b>	<b>0,11</b>
Droits à dividende / à distribution .....							746 492,69	0,11
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges .....							51,32	0,00
Autres actifs .....							3 128,76	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>20 168,91</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>680 373 364,01</b>	<b>100,28</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-1 633 865,77</b>	<b>-0,23</b>
Engagements découlant des coûts .....							-1 633 865,77	-0,23
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-319 625,49</b>	<b>-0,05</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-1 953 766,63</b>	<b>-0,28</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>678 419 597,38</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	112,74
Classe LC .....	EUR	109,42
Classe LCH (P) .....	EUR	102,44
Classe LD .....	EUR	108,98
Classe MFC .....	EUR	84,94
Classe NC .....	EUR	100,68
Classe PFC .....	EUR	100,73
Classe TFC .....	EUR	112,74
Classe TFCH (P) .....	EUR	102,53
Classe TFD .....	EUR	100,82
Classe GBP FD50 .....	GBP	103,99
Classe GBP TFD .....	GBP	103,97
Classe USD FC .....	USD	103,41
Classe USD FD50 .....	USD	103,43
Classe USD LC .....	USD	103,32
Classe USD LD .....	USD	103,32
Classe USD TFC .....	USD	103,41
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	828 996,956
Classe LC .....	Unité	1 520 047,256
Classe LCH (P) .....	Unité	575,398
Classe LD .....	Unité	2 028 370,924
Classe MFC .....	Unité	1 160 908,000
Classe NC .....	Unité	254 460,324
Classe PFC .....	Unité	2 716,090
Classe TFC .....	Unité	146 835,723
Classe TFCH (P) .....	Unité	88,360
Classe TFD .....	Unité	112 534,635
Classe GBP FD50 .....	Unité	39 661,042
Classe GBP TFD .....	Unité	89,466
Classe USD FC .....	Unité	3 603,097
Classe USD FD50 .....	Unité	310 535,807
Classe USD LC .....	Unité	20 581,338
Classe USD LD .....	Unité	20 791,063
Classe USD TFC .....	Unité	62 426,273

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI Emerging Markets en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	75,586
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	116,427
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	97,475

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, J.P. Morgan SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale et State Street Bank International GmbH.

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dirham des Émirats arabes unis.....	AED	3,925881	= EUR	1
Real brésilien .....	BRL	5,643791	= EUR	1
Dollar canadien .....	CAD	1,447787	= EUR	1
Renminbi chinois.....	CNY	7,431023	= EUR	1
Livre sterling.....	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar de Hong Kong.....	HKD	8,333431	= EUR	1
Roupie indonésienne.....	IDR	16 640,887143	= EUR	1
Roupie indienne.....	INR	88,434276	= EUR	1
Won sud-coréen.....	KRW	1 351,687926	= EUR	1
Peso mexicain.....	MXN	20,794829	= EUR	1
Ringgit malaisien.....	MYR	4,708727	= EUR	1
Peso philippin.....	PHP	59,569940	= EUR	1
Dollar de Singapour.....	SGD	1,432340	= EUR	1
Baht thaïlandais.....	THB	37,023101	= EUR	1
Livre turque.....	TRY	19,999797	= EUR	1
Nouveau dollar taiwanais.....	TWD	32,854729	= EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,068951	= EUR	1
Rand sud-africain.....	SAR	4,017116	= EUR	1
Rand sud-africain.....	ZAR	18,098668	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 15 326 513,85
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 454 109,44
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -1 804 250,51
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 13 976 372,78</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -37 656,30
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -7 854 665,38
dont :	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -7 751 386,57
Commission d'administration . . . . .	EUR -103 278,81
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -33 622,62
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -63 558,10
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -272 506,74
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -79 619,48
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -8 341 628,62</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 5 634 744,16</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -39 054 507,25
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -39 054 507,25</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR -33 419 763,09</b>

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,86 % par an,	Classe LC 1,67 % par an,
Classe LCH (P) 0,17 % <sup>1)</sup>	Classe LD 1,65 % par an,
Classe MFC 0,45 % par an,	Classe NC 0,23 % <sup>1)</sup>
Classe PFC 0,18 % <sup>1)</sup>	Classe TFC 0,84 % par an,
Classe TFCH (P) 0,09 % <sup>1)</sup>	Classe TFD 0,09 % <sup>1)</sup>
Classe GBP FD50 0,06 % <sup>1)</sup>	Classe GBP TFD 0,09 % <sup>1)</sup>
Classe USD FC 0,09 % <sup>1)</sup>	Classe USD FD50 0,06 % <sup>1)</sup>
Classe USD LC 0,17 % <sup>1)</sup>	Classe USD LD 0,17 % <sup>1)</sup>
Classe USD TFC 0,09 % <sup>1)</sup>	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>1)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 408 590,73 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 133 692 013,27</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -67,00
2. Encaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	EUR 556 047 210,87
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR 45 520 863,85
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 5 634 744,16
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -39 054 507,25
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -23 420 660,52
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 678 419 597,38</b>

<sup>2)</sup> Dont encaissements liés à la fusion de fonds s'élevant à 504 834 640,02 euros.

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR -39 054 507,25</b>
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR -42 138 057,24
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR 3 083 549,99

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,99

#### Classe MFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,85

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe GBP FD50

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	1,89

#### Classe GBP TFD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	1,89

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FD50

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	1,87

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	1,87

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	.....	EUR	678 419 597,38
2021	.....	EUR	133 692 013,27
2020	.....	EUR	8 815 099,97
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC .....	EUR	112,74
	Classe LC .....	EUR	109,42
	Classe LCH (P) .....	EUR	102,44
	Classe LD .....	EUR	108,98
	Classe MFC .....	EUR	84,94
	Classe NC .....	EUR	100,68
	Classe PFC .....	EUR	100,73
	Classe TFC .....	EUR	112,74
	Classe TFCH (P) .....	EUR	102,53
	Classe TFD .....	EUR	100,82
	Classe GBP FD50 .....	GBP	103,99
	Classe GBP TFD .....	GBP	103,97
	Classe USD FC .....	USD	103,41
	Classe USD FD50 .....	USD	103,43
	Classe USD LC .....	USD	103,32
	Classe USD LD .....	USD	103,32
	Classe USD TFC .....	USD	103,41
2021	Classe FC .....	EUR	128,81
	Classe LC .....	EUR	125,98
	Classe LCH (P) .....	EUR	-
	Classe LD .....	EUR	125,52
	Classe MFC .....	EUR	96,67
	Classe NC .....	EUR	-
	Classe PFC .....	EUR	-
	Classe TFC .....	EUR	128,82
	Classe TFCH (P) .....	EUR	-
	Classe TFD .....	EUR	-
	Classe GBP FD50 .....	GBP	-
	Classe GBP TFD .....	GBP	-
	Classe USD FC .....	USD	-
	Classe USD FD50 .....	USD	-
	Classe USD LC .....	USD	-
	Classe USD LD .....	USD	-
	Classe USD TFC .....	USD	-
2020	Classe FC .....	EUR	130,72
	Classe LC .....	EUR	128,96
	Classe LCH (P) .....	EUR	-
	Classe LD .....	EUR	128,52
	Classe MFC .....	EUR	-
	Classe NC .....	EUR	-
	Classe PFC .....	EUR	-
	Classe TFC .....	EUR	130,72
	Classe TFCH (P) .....	EUR	-
	Classe TFD .....	EUR	-
	Classe GBP FD50 .....	GBP	-
	Classe GBP TFD .....	GBP	-
	Classe USD FC .....	USD	-
	Classe USD FD50 .....	USD	-
	Classe USD LC .....	USD	-
	Classe USD LD .....	USD	-
	Classe USD TFC .....	USD	-

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

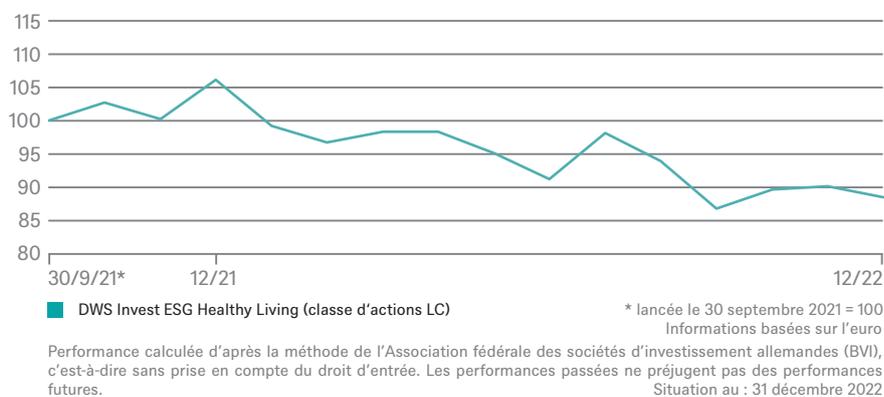
## DWS Invest ESG Healthy Living

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest ESG Healthy Living est de réaliser une croissance du capital à long terme. À cet effet, au moins 80 % de l'actif net sont investis dans des titres de participation de sociétés actives dans le secteur de la santé et de la santé grand public.

Les investissements du compartiment visent à couvrir l'ensemble du spectre du secteur de la santé, de la prévention au traitement des maladies chroniques en passant par la promotion du bien-être physique et mental. Pour être classées dans le secteur de la santé ou de la santé grand public, les entreprises doivent réaliser une partie de leur chiffre d'affaires dans ce domaine. Le secteur de la santé comprend les industries pharmaceutique, biotechnologique, de la technique médicale, les équipements et fournitures médicaux, les services et technologies de santé ainsi que les soins gérés et les instruments des sciences de la vie. Le secteur des instruments pour les sciences de la vie comprend des fournisseurs de produits et de solutions pour la recherche et la fabrication biopharmaceutiques, tels que l'analyse cellulaire et la préparation d'échantillons, ainsi que des instruments de séparation, des réactifs, des milieux de culture cellulaire, des bioréacteurs, des applications dans le domaine du séquençage de l'ADN de nouvelle génération, etc. Le secteur de la santé grand public comprend les entreprises qui proposent

### DWS Invest ESG Healthy Living Performance depuis le lancement



### DWS Invest ESG Healthy Living Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU2379121283	-16,7 %	-11,6 %
Classe FC	LU2379121010	-16,0 %	-10,6 %
Classe FD	LU2379121101	-16,0 %	-10,6 %
Classe LD	LU2379121366	-16,7 %	-11,6 %
Classe TFC	LU2389692984	-16,0 %	-11,5 %
Classe XC	LU2379121440	-15,6 %	-10,1 %

<sup>1)</sup> Classes FC, FD, LC, LD et XC lancées le 30 septembre 2021 / classe TFC lancée le 15 octobre 2021  
Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

des produits ou des services qui encouragent ou contribuent à un mode de vie sain (par exemple, les fabricants/fournisseurs d'aliments sains et de nourriture saine, de vêtements de sport et les exploitants de salles de sport).

DWS Invest ESG Healthy Living a enregistré, au cours de la période allant de début janvier à fin décembre 2022, une moins-value de 16,7 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les

pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau.

Les actions du segment de la santé n'ont pas échappé à cet environnement, bien que la santé soit traditionnellement considérée comme un secteur de marché défensif. En ce qui concerne les valeurs de santé, l'examen des différents segments a donné lieu à des résultats mitigés. Les

assureurs-maladie américains, en particulier, ont enregistré des hausses de cours significatives. Les sociétés biopharmaceutiques traditionnelles ont également affiché de solides performances. D'un autre côté, les entreprises de technique médicale et les fournisseurs de laboratoires et de produits pharmaceutiques ont enregistré des pertes importantes.

Les entreprises orientées vers la consommation ont également connu des évolutions différentes. Alors que les fabricants de biens de consommation cycliques (p. ex. produits d'hygiène) ont relativement bien résisté, les actions des entreprises du secteur de la consommation discrétionnaire (p. ex. fabricants de produits de plein air et d'articles de sport) ont été nettement sous pression. Ce dernier groupe a été affecté par les inquiétudes concernant la situation financière des consommateurs, l'impact sur les activités commerciales en Chine en raison de la politique restrictive de COVID-19 et l'impact négatif de la hausse des prix des matières premières et de la logistique sur la rentabilité des entreprises. Cette situation a été le principal moteur de la performance négative du compartiment.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier pour les rapports périodiques sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du Règlement (UE) 2019/2088 (Règlement sur les obligations d'information liées à la durabilité dans le secteur des services financiers, « Règlement sur la divulgation ») et au sens de l'article 6 du Règlement (UE) 2020/852 (Règlement sur la taxonomie) peut être consultée à la fin du rapport.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Healthy Living

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Biens de consommation durables	4 023 924,81	64,97
Biens de consommation courante	710 742,36	11,48
Matières premières	514 108,25	8,30
Industrie	586 488,42	9,47
<b>Total actions</b>	<b>5 835 263,84</b>	<b>94,22</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>322 456,26</b>	<b>5,21</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>63 901,56</b>	<b>1,04</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>1 511,30</b>	<b>0,02</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-30 069,68</b>	<b>-0,49</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-178,12</b>	<b>0,00</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>6 192 885,16</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Healthy Living

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>5 835 263,84</b>	<b>94,22</b>
<b>Actions</b>								
Chr Hansen Holding A/S	Unité	3 470	1 896		DKK	502,8	234 616,00	3,79
Danone SA	Unité	6 000	1 441	65	EUR	49,495	296 970,00	4,80
Henkel AG & Co. KGaA -Pref	Unité	1 600	572	959	EUR	65,02	104 032,00	1,68
Koninklijke DSM NV	Unité	1 400	847		EUR	115,05	161 070,00	2,60
Merck KGaA	Unité	1 030	408		EUR	180,9	186 327,00	3,01
Puma SE	Unité	4 000	4 000		EUR	56,7	226 800,00	3,66
Sartorius AG -Pref	Unité	300	300		EUR	369,4	110 820,00	1,79
Siemens Healthineers AG	Unité	2 800	2 800		EUR	46,73	130 844,00	2,11
Symrise AG	Unité	1 165	313		EUR	101,65	118 422,25	1,91
Technogym SpA	Unité	6 770		1 730	EUR	7,2	48 744,00	0,79
Reckitt Benckiser Group PLC	Unité	2 300	590	341	GBP	57,54	149 538,59	2,41
Shimano, Inc.	Unité	1 400	800	100	JPY	20 920	207 858,26	3,36
Mowi ASA	Unité	11 400	11 400		NOK	166,6	180 570,59	2,92
MIPS AB	Unité	800	800		SEK	429,3	30 884,53	0,50
Thule Group AB	Unité	6 100	4 233		SEK	220	120 682,02	1,95
Abbott Laboratories	Unité	1 792	400		USD	109,42	183 432,85	2,96
Agilent Technologies, Inc.	Unité	2 000	911		USD	149	278 778,11	4,50
Bio-Techne Corp.	Unité	1 260	1 260		USD	82,8	97 598,53	1,58
Brunswick Corp.	Unité	1 133	253		USD	71,49	75 773,55	1,22
Centene Corp.	Unité	2 150	680	895	USD	81,64	164 204,05	2,65
Clorox Co.	Unité	900	249	216	USD	141,89	119 463,90	1,93
Colgate-Palmolive Co.	Unité	2 370	633	520	USD	78,8	174 709,68	2,82
Danaher Corp.	Unité	600	600		USD	264,06	148 216,40	2,39
Dexcom, Inc.	Unité	440	440		USD	110,78	45 599,12	0,74
Eli Lilly & Co.	Unité	430	236	270	USD	366,21	147 312,99	2,38
Exact Sciences Corp.	Unité	549	232		USD	49,65	25 499,64	0,41
IDEXX Laboratories, Inc.	Unité	200	200		USD	403,83	75 556,35	1,22
llumina, Inc.	Unité	240	169		USD	199,58	44 809,56	0,72
IQVIA Holdings, Inc.	Unité	1 241	302	111	USD	203,27	235 986,67	3,81
Laboratory Corp. of America Holdings	Unité	717	185	111	USD	234,76	157 465,59	2,54
Medtronic PLC	Unité	4 181	1 038		USD	77,16	301 796,91	4,87
Pentair PLC	Unité	4 700	1 633		USD	44,78	196 890,31	3,18
Pfizer, Inc.	Unité	3 800	4 000	200	USD	51,1	181 654,81	2,93
Procter & Gamble Co.	Unité	1 970	502	532	USD	151,7	279 572,34	4,51
Steris PLC	Unité	300	269	907	USD	184,76	51 852,73	0,84
Tandem Diabetes Care, Inc.	Unité	500	500		USD	42,64	19 944,80	0,32
Teladoc Health, Inc.	Unité	1 300	758		USD	23,33	28 372,69	0,46
UnitedHealth Group, Inc.	Unité	804	209	130	USD	527,39	396 670,90	6,41
Zoetis, Inc.	Unité	700	700		USD	146,48	95 922,12	1,55
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>5 835 263,84</b>	<b>94,22</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>322 456,26</b>	<b>5,21</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						316 163,53	5,11
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	4 679					629,24	0,01
Couronne norvégienne	NOK	6 853					651,50	0,01
Couronne suédoise	SEK	12 019					1 080,81	0,02
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	868					980,77	0,02
Yen	JPY	211 155					1 498,58	0,02
Franc suisse	CHF	629					637,90	0,01
Dollar américain	USD	870					813,93	0,01
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>63 901,56</b>	<b>1,04</b>
Droits à dividende / à distribution							6 190,79	0,10
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							56 779,75	0,92
Autres actifs							931,02	0,02
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>1 511,30</b>	<b>0,02</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>6 223 132,96</b>	<b>100,49</b>

## DWS Invest ESG Healthy Living

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts .....							-30 069,68	-0,49
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							-178,12	0,00
<b>Total des engagements</b>							-30 247,80	-0,49
<b>Actif du fonds</b>							6 192 885,16	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	89,36
Classe FD .....	EUR	89,36
Classe LC .....	EUR	88,36
Classe LD .....	EUR	88,40
Classe TFC .....	EUR	88,53
Classe XC .....	EUR	89,86
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	100,000
Classe FD .....	Unité	100,000
Classe LC .....	Unité	4 039,194
Classe LD .....	Unité	881,047
Classe TFC .....	Unité	100,000
Classe XC .....	Unité	63 780,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI World Health Care Gross Index (en euro)

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	95,933
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	123,838
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	107,492

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franç suisse .....	CHF	0,986053	= EUR	1
Couronne danoise .....	DKK	7,436475	= EUR	1
Livre sterling .....	GBP	0,885002	= EUR	1
Yen .....	JPY	140,903712	= EUR	1
Couronne norvégienne .....	NOK	10,517992	= EUR	1
Couronne suédoise .....	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar américain .....	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest ESG Healthy Living

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR		115 208,15
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR		34,59
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR		-16 526,23
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR</b>		<b>98 716,51</b>
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR		-229,72
2. Commission de gestion .....	EUR		8 875,57
<i>dont:</i>			
Commission de gestion de base .....	EUR	-28 394,01	
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR	60 074,56	
Commission d'administration .....	EUR	-22 804,98	
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR		-826,66
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR		-10 018,75
5. Taxe d'abonnement .....	EUR		-3 252,94
6. Autres dépenses .....	EUR		-31 851,20
<i>dont:</i>			
Frais de distribution .....	EUR	-27 583,75	
autres .....	EUR	-4 267,45	
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR</b>		<b>-37 303,70</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>EUR</b>		<b>61 412,81</b>
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR		-339 879,08
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>EUR</b>		<b>-339 879,08</b>
<b>V. Résultat de l'exercice</b> .....	<b>EUR</b>		<b>-278 466,27</b>
<b>Total des frais sur encours – TFE (BVI)</b>			

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,90 % par an,	Classe FD 0,90 % par an,
Classe LC 1,76 % par an,	Classe LD 1,76 % par an,
Classe TFC 0,90 % par an,	Classe XC 0,46 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 2 100,72 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>5 747 847,68</b>
1. Encaissement (net) .....	EUR	1 497 448,46
2. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	434,69
3. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	61 412,81
4. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-339 879,08
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-774 379,40
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>6 192 885,16</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-339 879,08</b>
<i>sur:</i>		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-375 685,97
Opérations de change (à terme) .....	EUR	35 806,89

## DWS Invest ESG Healthy Living

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,60

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,58

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	.....	EUR	6 192 885,16
2021	.....	EUR	5 747 847,68
2020	.....	EUR	-
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC .....	EUR	89,36
	Classe FD .....	EUR	89,36
	Classe LC .....	EUR	88,36
	Classe LD .....	EUR	88,40
	Classe TFC .....	EUR	88,53
2021	Classe XC .....	EUR	89,86
	Classe FC .....	EUR	106,41
	Classe FD .....	EUR	106,41
	Classe LC .....	EUR	106,12
	Classe LD .....	EUR	106,17
2020	Classe TFC .....	EUR	105,42
	Classe XC .....	EUR	106,53
	Classe FC .....	EUR	-
	Classe FD .....	EUR	-
	Classe LC .....	EUR	-
	Classe LD .....	EUR	-
	Classe TFC .....	EUR	-
	Classe XC .....	EUR	-

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

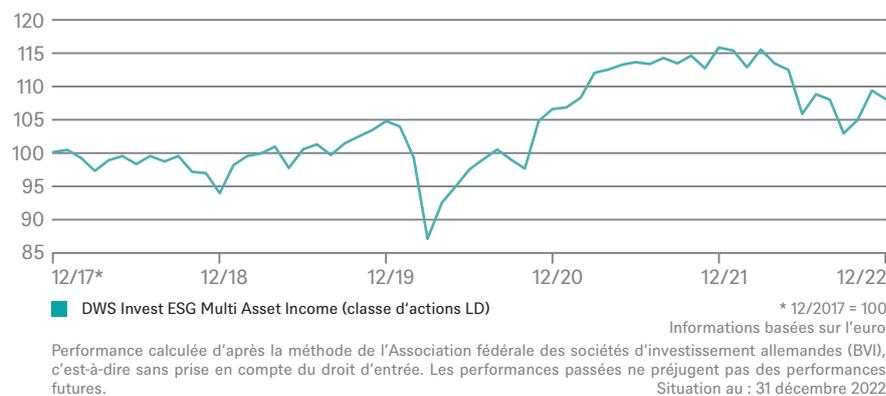
La politique de placement du compartiment DWS Invest ESG Multi Asset Income a pour objectif de réaliser un résultat positif à moyen et long terme, compte tenu des opportunités et des risques des marchés des capitaux internationaux. Pour y parvenir, le compartiment investit à l'échelon mondial notamment dans des actions, des obligations, des certificats et des fonds. Les valeurs orientées sur le rendement telles que les titres et actions portant intérêt constituent la priorité de placement générale du compartiment. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*. La politique de placement est mise en œuvre également par l'utilisation de dérivés appropriés. L'équipe de gestion du compartiment a géré la pondération des différentes classes de placement de manière active et flexible. Dans ce contexte, DWS Invest ESG Multi Asset Income a enregistré, au cours de la période de douze mois qui s'est achevée fin décembre 2022, une moins-value de 6,8 % par action (classe d'actions LD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette

#### DWS Invest ESG Multi Asset Income

Performance sur 5 ans



#### DWS Invest ESG Multi Asset Income

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1054320970	-6,8 %	3,2 %	8,0 %
Classe FC	LU1186220148	-6,2 %	5,1 %	11,3 %
Classe LC	LU1054320897	-6,8 %	3,2 %	8,0 %
Classe LDH (P)	LU1769944361	-7,3 %	1,1 %	3,9 % <sup>1)</sup>
Classe NC	LU1186218753	-7,0 %	2,3 %	6,4 %
Classe ND	LU1054321192	-7,0 %	2,3 %	6,4 %
Classe PFD	LU1217772232	-6,8 %	1,9 %	5,4 %
Classe TFD	LU1663932561	-6,1 %	5,2 %	11,5 %

<sup>1)</sup> Classe LDH (P) lancée le 15 mars 2018

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les

prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à

4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées.

Au sein du portefeuille d'actions, l'équipe de gestion du portefeuille a investi à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur les États-Unis et l'Europe et en privilégiant les valeurs à fort dividende. Les actions énergétiques du secteur des services ont été constituées au premier trimestre et nettement réduites plus tard dans l'année après une bonne performance. En revanche, l'engagement dans des actions des secteurs de la technologie et des valeurs de consommation cycliques a pesé sur la performance. Les titres du secteur des services aux collectivités, qui offrent des dividendes intéressants, sont également restés en deçà des attentes en raison de l'envolée parfois brutale des prix due à la crise de l'approvisionnement en gaz russe. En revanche, le compartiment a profité d'une plus grande pondération dans le secteur de la santé, dont la pondération a été réduite au cours de l'année après une bonne performance au premier semestre.

Du côté des obligations, l'équipe de gestion a continué à mettre l'accent sur les obligations d'entre-

prises solides des pays développés notées « Investment Grade » (BBB- et plus par les principales agences de notation), qui présentent des avantages en termes de rendement par rapport aux obligations d'État. La forte hausse des taux d'intérêt a été l'un des principaux facteurs de pression au sein des obligations du compartiment. L'équipe de gestion de portefeuille mise de plus en plus sur les produits dérivés en raison de l'anticipation d'une hausse des taux d'intérêt. La couverture partielle des risques de variation des taux d'intérêt a atténué la perte due à la hausse des taux d'intérêt. L'équipe de gestion a profité de rendements plus intéressants au cours du second semestre pour les augmenter. Outre les obligations d'entreprise notées « Investment Grade », les obligations à haut rendement ont été renforcées.

En raison de la part significative d'actions et d'obligations américaines libellées en dollars, l'équipe de gestion a eu recours à une couverture partielle des devises pour gérer les risques. La dépréciation de l'euro par rapport au dollar américain n'a donc permis au compartiment d'en profiter que partiellement.

Dans ce contexte, les investissements du compartiment ont globalement enregistré une évolution négative des cours pendant la période sous revue.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règle-

ment (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	6 222 291,25	3,89
Services de télécommunications	9 126 980,14	5,74
Biens de consommation durables	15 164 896,57	9,51
Énergie	5 067 556,36	3,18
Biens de consommation courante	2 880 193,62	1,80
Secteur financier	15 618 693,64	9,78
Matières premières	4 728 151,87	2,96
Industrie	5 890 783,35	3,69
Services aux collectivités	5 932 055,74	3,73
<b>Total actions</b>	<b>70 631 602,54</b>	<b>44,28</b>
<b>2. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	50 031 576,94	31,37
Instituts	1 507 482,46	0,94
Administrations centrales	10 571 079,64	6,62
<b>Total des obligations</b>	<b>62 110 139,04</b>	<b>38,93</b>
<b>3. Parts de fonds</b>		
Fonds d'actions	8 380 860,78	5,25
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>8 380 860,78</b>	<b>5,25</b>
<b>4. Dérivés</b>		
	<b>2 099 568,93</b>	<b>1,32</b>
<b>5. Avoirs bancaires</b>		
	<b>15 810 924,17</b>	<b>9,91</b>
<b>6. Autres éléments d'actif</b>		
	<b>854 679,64</b>	<b>0,53</b>
<b>7. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>		
	<b>7 688,25</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>		
	<b>-332 653,38</b>	<b>-0,20</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>		
	<b>-28 981,17</b>	<b>-0,02</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>159 533 828,80</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Multi Asset Income

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>132 741 741,58</b>	<b>83,21</b>
<b>Actions</b>								
Toronto-Dominion Bank	Unité	21 397		6 488	CAD	88	1 300 561,86	0,82
Nestle SA	Unité	1 698		514	CHF	107,92	185 840,00	0,12
Roche Holding AG	Unité	4 340		1 317	CHF	291,5	1 283 003,53	0,80
Orsted AS	Unité	9 142	9 142		DKK	631,2	775 963,13	0,49
Vestas Wind Systems A/S	Unité	14 365			DKK	203,6	393 293,06	0,25
Aegon NV	Unité	248 000	41 203	62 719	EUR	4,759	1 180 232,00	0,74
Allianz SE	Unité	7 733		842	EUR	200,9	1 553 559,70	0,97
Assicurazioni Generali SpA	Unité	50 000	11 770		EUR	16,68	834 000,00	0,52
AXA SA	Unité	77 000	5 560	119 529	EUR	26,21	2 018 170,00	1,27
BNP Paribas SA	Unité	22 758	17 616	44 015	EUR	53,57	1 219 146,06	0,76
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Unité	15 736	15 736		EUR	26,2	412 283,20	0,26
Covestro AG	Unité	5 326		1 616	EUR	36,55	194 665,30	0,12
Deutsche Post AG	Unité	16 271		4 935	EUR	35,18	572 413,78	0,36
E.ON SE	Unité	47 785			EUR	9,334	446 025,19	0,28
EDP - Energias de Portugal SA	Unité	203 910	101 734		EUR	4,659	950 016,69	0,60
EDP Renovaveis SA	Unité	52 446			EUR	20,64	1 082 485,44	0,68
Enel SpA	Unité	109 591	172 772	196 260	EUR	5,054	553 872,91	0,35
Ferrovial SA	Unité	35 531			EUR	24,64	875 483,84	0,55
Grifols SA	Unité	79 937	79 937		EUR	10,9	871 313,30	0,55
Hannover Rueck SE	Unité	1 488		451	EUR	185,5	276 024,00	0,17
Iberdrola SA	Unité	110 885		33 632	EUR	10,975	1 216 962,88	0,76
ING Groep NV	Unité	214 057	304 794	90 737	EUR	11,456	2 452 236,99	1,54
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	37 395		11 339	EUR	26,95	1 007 795,25	0,63
Koninklijke Philips NV	Unité	15 821		4 798	EUR	14,062	222 474,90	0,14
Linde PLC	Unité	4 818		1 462	EUR	305,45	1 471 658,10	0,92
Nordex SE	Unité	31 779			EUR	13,2	419 482,80	0,26
Red Electrica Corp., SA	Unité	20 036		6 075	EUR	16,375	328 089,50	0,21
SAP SE	Unité	6 838	8 911	2 073	EUR	96,39	659 114,82	0,41
Siemens AG	Unité	7 611	9 919	2 308	EUR	129,64	986 690,04	0,62
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	13 146		3 986	EUR	34,56	454 325,76	0,28
Societe Generale SA	Unité	71 415	28 000	44 585	EUR	23,585	1 684 322,78	1,06
Trigano SA	Unité	1 311	1 311		EUR	127,1	166 628,10	0,10
Veolia Environnement SA	Unité	24 000	13 951	20 267	EUR	24,11	578 640,00	0,36
Vonovia SE	Unité	37 176	32 234	1 499	EUR	22,02	818 615,52	0,51
Wacker Chemie AG	Unité	2 283	2 975	692	EUR	119,4	272 590,20	0,17
Informa PLC	Unité	53 237			GBP	6,196	372 718,18	0,23
Mondi PLC	Unité	15 647		4 746	GBP	14,095	249 202,14	0,16
Persimmon PLC	Unité	13 352		4 049	GBP	12,17	183 608,38	0,12
Prudential PLC	Unité	34 000	34 000		GBP	11,275	433 162,71	0,27
RELX PLC	Unité	12 659		3 839	GBP	22,88	327 273,63	0,21
Smith & Nephew PLC	Unité	27 211	27 211		GBP	11,095	341 135,89	0,21
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	24 000	24 000		HKD	86,25	248 397,08	0,16
Baidu, Inc.	Unité	13 000	13 000		HKD	111,7	174 249,95	0,11
JD Health International, Inc.	Unité	55 000	55 000		HKD	71,35	470 904,46	0,30
Meituan	Unité	28 000	39 000	11 000	HKD	174,7	586 985,10	0,37
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	68 000	68 000		HKD	51,65	421 459,04	0,26
Tencent Holdings Ltd	Unité	13 000	13 000		HKD	334	521 033,87	0,33
East Japan Railway Co.	Unité	9 800			JPY	7 520	523 023,84	0,33
Fujitsu Ltd.	Unité	4 900		1 400	JPY	17 615	612 570,80	0,38
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Unité	42 200		12 800	JPY	3 762	1 126 701,33	0,71
Sony Group Corp.	Unité	6 800	5 000	500	JPY	10 035	484 288,16	0,30
Toyota Motor Corp.	Unité	32 600		9 900	JPY	1 812,5	419 346,65	0,26
West Japan Railway Co.	Unité	13 400			JPY	5 729	544 830,22	0,34
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	15 122	19 708	4 586	KRW	55 300	618 668,40	0,39
Telenor ASA	Unité	73 047		22 153	NOK	91,8	637 547,03	0,40
Swedbank AB	Unité	78 991	78 991		SEK	178,4	1 267 250,66	0,79
Telefonaktiebolaget LM Ericsson -B-	Unité	82 944	60 698	25 155	SEK	61,22	456 634,12	0,29
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	40 000			TWD	448,5	546 040,12	0,34
AbbVie, Inc.	Unité	12 758		16 969	USD	160,73	1 918 323,92	1,20
Agnico Eagle Mines Ltd.	Unité	13 000		4 381	USD	51,91	631 301,44	0,40
Alibaba Group Holding Ltd -ADR-	Unité	11 000	11 000		USD	88,52	910 912,14	0,57
Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	Unité	16 642			USD	26,08	406 027,55	0,25
Baidu, Inc. -ADR-	Unité	5 500	5 500		USD	115,65	595 046,25	0,37
Baker Hughes Co.	Unité	59 851		18 149	USD	28,95	1 620 922,98	1,02
Booking Holdings, Inc.	Unité	288	288		USD	1 990,8	536 367,58	0,34
Colgate-Palmolive Co.	Unité	9 345		2 834	USD	78,8	688 886,89	0,43
Corning, Inc.	Unité	16 075		4 874	USD	31,72	477 008,98	0,30
Danaher Corp.	Unité	1 971	1 971		USD	264,06	486 890,88	0,31
Darling Ingredients, Inc.	Unité	11 000	11 000		USD	61,87	636 671,19	0,40
Eaton Corp., PLC	Unité	11 042		3 347	USD	156,31	1 614 644,45	1,01

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Gilead Sciences, Inc.	Unité	19 595		5 942	USD	85,3	1 563 639,73	0,98
Intel Corp.	Unité	10 718		3 249	USD	25,92	259 890,95	0,16
Medtronic PLC	Unité	14 458	6 702	2 352	USD	77,16	1 043 621,07	0,65
Microsoft Corp.	Unité	5 120		1 553	USD	237,88	1 139 384,46	0,71
Mondelez International, Inc.	Unité	4 498		1 365	USD	66,53	279 949,29	0,18
Motorola Solutions, Inc.	Unité	4 561		1 384	USD	256,01	1 092 343,93	0,68
NetEase, Inc. -ADR-	Unité	4 800	6 600	1 800	USD	73	327 798,15	0,21
Newmont Corp.	Unité	13 138	13 138		USD	47,11	579 008,26	0,36
PepsiCo, Inc.	Unité	6 866		4 147	USD	180,83	1 161 493,22	0,73
Procter & Gamble Co.	Unité	15 063		4 568	USD	151,7	2 137 664,06	1,34
QUALCOMM, Inc.	Unité	7 769		2 356	USD	107,81	783 549,73	0,49
Sarepta Therapeutics, Inc.	Unité	5 398	5 398		USD	126,32	637 892,35	0,40
Schlumberger NV	Unité	13 000		35 000	USD	52,72	641 152,22	0,40
State Street Corp.	Unité	2 224		674	USD	76,88	159 952,32	0,10
Sunnova Energy International, Inc.	Unité	48 000	48 000		USD	17,68	793 900,17	0,50
Sunrun, Inc.	Unité	36 000	6 000		USD	23,54	792 777,58	0,50
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	5 000			USD	74,18	346 975,84	0,22
Teladoc Health, Inc.	Unité	17 000	17 000		USD	23,33	371 027,47	0,23
Texas Instruments, Inc.	Unité	6 090		1 847	USD	162,94	928 297,98	0,58
Union Pacific Corp.	Unité	3 980		1 205	USD	207,8	773 697,18	0,48
Verizon Communications, Inc.	Unité	25 799		2 806	USD	39,39	950 673,20	0,60
VF Corp.	Unité	11 353		3 442	USD	27,23	289 201,59	0,18
Walt Disney Co.	Unité	5 478			USD	85,93	440 361,40	0,28
Yamana Gold, Inc.	Unité	168 000		303 880	USD	5,57	875 400,67	0,55
Yum China Holdings, Inc.	Unité	8 800	8 800		USD	55,14	453 933,08	0,28
<b>Titres portant intérêt</b>								
1,375 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2022/2032	EUR	2 500 000	2 500 000		%	79,899	1 997 475,00	1,25
2,375 % Accor SA (MTN) 2021/2028	EUR	600 000	600 000		%	85,028	510 168,00	0,32
0,25 % ACEA SpA (MTN) 2021/2030	EUR	1 100 000			%	74,26	816 860,00	0,51
2,875 % AIB Group PLC (MTN) 2020/2031 *	EUR	540 000	540 000		%	89,867	485 281,80	0,30
3,50 % Albania Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	450 000			%	93,495	420 727,50	0,26
5,125 % ASR Nederland NV 2015/2045 *	EUR	250 000			%	99,781	249 452,50	0,16
3,375 % ASR Nederland NV 2019/2049 *	EUR	200 000			%	85,732	171 464,00	0,11
7,00 % ASR Nederland NV 2022/2043 *	EUR	140 000	140 000		%	100,009	140 012,60	0,09
2,124 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2019/2030	EUR	1 000 000			%	82,796	827 960,00	0,52
2,429 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2020/2031	EUR	1 300 000	1 300 000		%	82,387	1 071 031,00	0,67
3,55 % AT&T, Inc. 2012/2032	EUR	150 000			%	94,603	141 904,50	0,09
4,875 % Benin Government International Bond -Reg- 2021/2032	EUR	499 000			%	78,031	389 374,69	0,24
1,625 % BNP Paribas SA (MTN) 2019/2031	EUR	300 000			%	78,663	235 989,00	0,15
0,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028 *	EUR	300 000			%	85,035	255 105,00	0,16
4,50 % Booking Holdings, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR	730 000	730 000		%	101,199	738 752,70	0,46
0,25 % BPCE SA (MTN) 2021/2031	EUR	700 000			%	74,661	522 627,00	0,33
0,75 % Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama (MTN) 2021/2028	EUR	800 000			%	81,072	648 576,00	0,41
0,50 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	1 300 000			%	81,032	1 053 416,00	0,66
1,75 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		%	77,835	778 350,00	0,49
2,00 % CNP Assurances 2019/2050 *	EUR	200 000			%	81,212	162 424,00	0,10
2,00 % Credit Agricole SA (MTN) 2019/2029	EUR	1 000 000			%	86,102	861 020,00	0,54
1,625 % Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2027	EUR	200 000			%	88,268	176 536,00	0,11
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	1 000 000	1 000 000		%	57,282	572 820,00	0,36
0,35 % E.ON SE (MTN) 2019/2030	EUR	2 145 000			%	78,379	1 681 229,55	1,05
0,875 % E.ON SE (MTN) 2020/2031	EUR	1 627 000			%	78,571	1 278 350,17	0,80
0,60 % E.ON SE (MTN) 2021/2032	EUR	657 000		970 000	%	72,756	478 006,92	0,30
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081 *	EUR	2 900 000			%	85,691	2 485 039,00	1,56
3,875 % EDP Finance BV (MTN) 2022/2030	EUR	180 000	180 000		%	98,609	177 496,20	0,11
0,25 % Equinix, Inc. (MTN) 2021/2027	EUR	1 000 000	1 000 000		%	86,554	865 540,00	0,54
1,125 % Fastighets AB Balder (MTN) 2019/2027	EUR	250 000			%	74,281	185 702,50	0,12
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	475 000	475 000		%	97,533	463 281,75	0,29
1,00 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2019/2026	EUR	350 000			%	89,066	311 731,00	0,20
5,25 % Ivory Coast Government International Bond -Reg- 2018/2030	EUR	500 000			%	84,807	424 035,00	0,27
5,875 % Ivory Coast Government International Bond -Reg- 2019/2031	EUR	150 000			%	84,085	126 127,50	0,08
2,00 % Koninklijke KPN NV 2019/perpetual *	EUR	300 000			%	92,891	278 673,00	0,17
2,00 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2022/2034	EUR	1 000 000	1 000 000		%	63,395	633 950,00	0,40
2,875 % Merck KGaA 2019/2079 *	EUR	100 000		400 000	%	89,303	89 303,00	0,06
2,55 % Montenegro Government International Bond -Reg- (MTN) 2019/2029	EUR	500 000			%	71,759	358 795,00	0,22
1,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2020/2041 *	EUR	1 900 000			%	74,692	1 419 148,00	0,89
6,50 % Nordex SE -Reg- (MTN) 2018/2023	EUR	800 000	800 000		%	99,155	793 240,00	0,50
1,75 % Orsted AS 2019/perpetual *	EUR	1 000 000			%	85,818	858 180,00	0,54
1,50 % Orsted AS 2021/perpetual *	EUR	1 000 000			%	74,981	749 810,00	0,47

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,875 % Romanian Government International Bond (MTN) 2018/2029	EUR	1 400 000			%	82,813	1 159 382,00	0,73
2,625 % Romanian Government International Bond -Reg- 2020/2040	EUR	700 000	700 000		%	55,952	391 664,00	0,25
1,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2021/2030	EUR	1 111 000	1 111 000		%	69,789	775 355,79	0,49
1,125 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB (MTN) 2019/2026	EUR	190 000			%	74,584	141 709,60	0,09
4,75 % Senegal Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2028	EUR	2 785 000			%	86,556	2 410 584,60	1,51
2,00 % Signify NV 2020/2024	EUR	953 000	953 000		%	97,613	930 251,89	0,58
2,375 % Signify NV (MTN) 2020/2027	EUR	950 000	950 000		%	93,998	892 981,00	0,56
0,50 % Societe Generale SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	700 000			%	80,272	561 904,00	0,35
1,50 % Swedbank AB (MTN) 2018/2028 *	EUR	200 000			%	97,384	194 768,00	0,12
7,75 % Telecom Italia Finance SA (MTN) 2003/2033	EUR	910 000	360 000		%	105,569	960 677,90	0,60
1,375 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2021/2033	EUR	500 000			%	71,426	357 130,00	0,22
2,731 % UniCredit SpA 2020/2032 *	EUR	200 000			%	84,207	168 414,00	0,11
1,50 % Vestas Wind Systems Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR	620 000	620 000		%	87,74	543 988,00	0,34
0,625 % Vonovia SE (MTN) 2021/2031	EUR	1 200 000			%	70,388	844 656,00	0,53
2,50 % Orsted AS 2021/perpetual *	GBP	440 000			%	69,097	343 532,21	0,22
1,25 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2023	NOK	47 740 000			%	98,715	4 480 564,43	2,81
0,375 % Akamai Technologies, Inc. (MTN) 2019/2027	USD	752 000			%	97,037	682 649,22	0,43
5,125 % Akbank TAS -Reg- (MTN) 2015/2025	USD	331 000			%	95,772	296 557,53	0,19
4,25 % Apple, Inc. 2017/2047	USD	300 000			%	92,575	259 810,90	0,16
4,375 % AstraZeneca PLC 2015/2045	USD	300 000			%	90,192	253 123,04	0,16
4,08 % Baker Hughes Holdings LLC Via Baker Hughes Co-Obligor, Inc. 2018/2047	USD	300 000			%	78,69	220 842,78	0,14
5,375 % Banco Santander Mexico SA Institucion de Banca Multiple Grupo Financiero Santand -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	500 000			%	99,334	464 633,30	0,29
6,11 % Bank of America Corp. 2007/2037	USD	200 000			%	101,576	190 048,09	0,12
2,55 % Chile Government International Bond 2020/2032	USD	992 000	992 000		%	82,215	762 965,91	0,48
6,625 % Citigroup, Inc. 2002/2032	USD	236 000			%	105,354	232 597,71	0,15
4,50 % Colombia Government International Bond 2018/2029	USD	972 000	972 000		%	86,771	789 011,38	0,49
4,78 % CVS Health Corp. 2018/2038	USD	300 000			%	91,543	256 914,61	0,16
6,00 % Dominican Republic International Bond -Reg- (MTN) 2018/2028	USD	852 000	852 000		%	96,441	768 676,67	0,48
1,71 % EDP Finance BV -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	900 000			%	83,213	700 609,61	0,44
8,125 % Ghana Government International Bond -Reg- 2014/2026	USD	650 000		600 000	%	40,674	247 327,63	0,16
7,875 % Ghana Government International Bond -Reg- (MTN) 2019/2027	USD	500 000			%	39,064	182 721,27	0,11
4,75 % Halliburton Co. 2013/2043	USD	300 000			%	86,1	241 638,88	0,15
1,75 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2029	USD	2 871 000			%	86,392	2 320 326,61	1,45
0,75 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2020/2030	USD	6 563 000			%	78,584	4 824 796,87	3,02
0,625 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2021/2026	USD	2 605 000			%	89,721	2 186 485,56	1,37
0,50 % Lumentum Holdings, Inc. (MTN) 2019/2026	USD	783 000			%	85,977	629 776,50	0,39
5,70 % MetLife, Inc. 2005/2035	USD	253 000			%	105,271	249 156,18	0,16
8,75 % Mongolia Government International Bond -Reg- (MTN) 2017/2024	USD	300 000			%	96,94	272 061,24	0,17
0,125 % Okta, Inc. (MTN) 2019/2025	USD	236 000			%	88,35	195 056,74	0,12
3,925 % Tencent Holdings Ltd -Reg- 2018/2038	USD	300 000			%	79,536	223 217,07	0,14
5,75 % Turkiye Vakiflar Bankasi TAO -Reg- (MTN) 2018/2023	USD	649 000			%	100,149	608 042,19	0,38
5,50 % Turkiye Vakiflar Bankasi TAO -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	1 300 000			%	89,814	1 092 269,46	0,68
2,55 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2021/2031	USD	855 000			%	82,363	658 780,40	0,41
4,30 % Visa, Inc. 2015/2045	USD	300 000			%	91,756	257 512,39	0,16
<b>Parts de fonds</b>							<b>8 380 860,78</b>	<b>5,25</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG European Small/Mid Cap -XC- EUR - (0,350%)	Actions	37 864		6 641	EUR	131,65	4 984 795,60	3,12
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF -1C- USD - (0,100%)	Actions	206 172	206 172		EUR	16,472	3 396 065,18	2,13
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>141 122 602,36</b>	<b>88,46</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur indices boursiers</b>							<b>784 903,99</b>	<b>0,49</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur indices boursiers</b>								
DJ Euro Stoxx 50 03/2023 (DB)	Unité	-213		213			341 225,97	0,21
DJ Euro Stoxx 50 03/2023 (DB)	Unité	227	227				24 062,00	0,02

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Droits d'option</b>								
<b>Droits d'option sur indices boursiers</b>								
Put DJ Euro Stoxx 50 01/2023 3 700 EUR (DB)	Unité	68	68				20 876,00	0,01
Put DJ Euro Stoxx 50 04/2023 3 800 EUR (DB)	Unité	68	68				112 506,00	0,07
Put S & P 500 Futures 01/2023 3 700 USD (DB)	Unité	14	14				43 481,90	0,03
Put S & P 500 Futures 04/2023 3 850 USD (DB)	Unité	14	14				242 752,12	0,15
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>							<b>532 633,61</b>	<b>0,34</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Japan 10 year Bond Futures 03/2023 (DB)	Unité	-21		21			442 738,24	0,28
US Treasury Notes 10 year Futures 03/2023 (DB)	Unité	-100		100			89 895,37	0,06
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>782 031,33</b>	<b>0,49</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
AUD/EUR 1,2 million							-5 495,75	0,00
JPY/EUR 528,2 millions							88 560,95	0,05
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/CAD 0,1 million							65,28	0,00
EUR/CHF 1,5 million							-805,52	0,00
EUR/DKK 0,1 million							0,29	0,00
EUR/GBP 2,1 millions							43 876,44	0,03
EUR/HKD 0,1 million							92,69	0,00
EUR/NOK 13,1 millions							15 370,10	0,01
EUR/SEK 0,1 million							47,94	0,00
EUR/USD 43,1 millions							622 770,24	0,39
USD/KRW 1,1 million							-38,06	0,00
USD/TWD 0,1 million							8,28	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
EUR/AUD 0,1 million							11,34	0,00
EUR/JPY 1,2 million							-29,65	0,00
EUR/USD 4,3 millions							17 596,76	0,01
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>15 810 924,17</b>	<b>9,91</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						3 432 952,71	2,15
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	594 645					79 963,24	0,05
Couronne norvégienne	NOK	397 638					37 805,56	0,03
Couronne suédoise	SEK	879 006					79 046,39	0,05
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	138 066					87 680,47	0,06
Livre sterling	GBP	278 973					315 222,63	0,20
Dollar de Hong Kong	HKD	648 675					77 840,02	0,05
Roupie indonésienne	IDR	94 932					5,70	0,00
Shekel israélien	ILS	370 355					98 384,51	0,06
Yen	JPY	23 410 700					166 146,79	0,10
Dollar canadien	CAD	156 683					108 222,46	0,07
Nouveau dollar taïwanais	TWD	13 058 001					397 446,63	0,25
Franc suisse	CHF	95 697					97 050,69	0,06
Dollar de Singapour	SGD	139 330					97 274,46	0,06
Won sud-coréen	KRW	25 849 798					19 124,09	0,01
Dollar américain	USD	498 941					466 757,82	0,29
<b>Dépôts à terme</b>							<b>8 875 000,00</b>	<b>5,56</b>
Avoirs en euro – (DZ Bank AG, Frankfurt)	EUR						1 375 000,00	0,86
Avoirs en euro – (The Royal Bank Of Scotland NV, Edinburgh)	EUR						8 875 000,00	5,56
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>854 679,64</b>	<b>0,53</b>
Droits à dividende / à distribution							62 092,21	0,04
Intérêts à recevoir							789 657,58	0,49
Autres actifs							2 929,85	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>7 688,25</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>159 901 832,33</b>	<b>100,22</b>

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts .....							-332 653,38	-0,20
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							-28 981,17	-0,02
<b>Total des engagements</b>							-368 003,53	-0,22
<b>Actif du fonds</b>							<b>159 533 828,80</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	117,64
Classe LC .....	EUR	112,09
Classe LD .....	EUR	91,42
Classe LDH (P) .....	EUR	88,61
Classe NC .....	EUR	109,47
Classe ND .....	EUR	88,61
Classe PFD .....	EUR	95,87
Classe TFD .....	EUR	94,33
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	504 872,127
Classe LC .....	Unité	342 092,351
Classe LD .....	Unité	302 995,538
Classe LDH (P) .....	Unité	1 930,000
Classe NC .....	Unité	25 238,062
Classe ND .....	Unité	216 540,525
Classe PFD .....	Unité	122 970,000
Classe TFD .....	Unité	1 928,000

### Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

55% MSCI All Country World Net TR Index - en EUR, 35% BBG High Yield 2% Issuer Capped Index EUR Hedged, 10% JP Morgan GBI-EM Global Diversified Index - en EUR

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	48,682
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	90,776
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	64,940

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,8, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 93 267 178,61 euros.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des opérations de change à terme)

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH et UBS AG.

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,574649	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,447787	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	=	EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	16 640,887143	=	EUR	1
Shekel israélien	ILS	3,764363	=	EUR	1
Yen	JPY	140,903712	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 351,687926	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	=	EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	32,854729	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

- \* Taux d'intérêt variable.
- \*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 2 651 520,80
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 1 513 041,03
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 31 538,60
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -362 412,69
5. Autres revenus . . . . .	EUR 234,61
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 3 833 922,35</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -43 157,13
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -1 589 756,25
<u>dont :</u>	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -1 568 949,18
Commission d'administration . . . . .	EUR -20 807,07
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -8 704,01
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -21 809,99
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -74 409,15
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -169 258,23
<u>dont :</u>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -77 657,00
autres . . . . .	EUR -91 601,23
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -1 907 094,76</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 1 926 827,59</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 12 161 552,14
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR 12 161 552,14</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 14 088 379,73</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,69 % par an,	Classe LC 1,30 % par an,
Classe LD 1,29 % par an,	Classe LDH (P) 1,32 % par an,
Classe NC 1,59 % par an,	Classe ND 1,60 % par an,
Classe PFD 1,52 % par an,	Classe TFD 0,69 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 67 789,88 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 211 719 865,80</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -2 924 934,83
2. Décaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	EUR -36 099 935,85
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR 975 544,20
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 1 926 827,59
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 12 161 552,14
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -28 225 090,25
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 159 533 828,80</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 21 710,59 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .		EUR	12 161 552,14
<u>sur :</u>			
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	11 179 555,01	
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-3 765 159,62	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	4 747 156,75	

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,00

#### Classe LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,00

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,00

#### Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,00

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,00

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	EUR	159 533 828,80	
2021	EUR	211 719 865,80	
2020	EUR	267 432 532,34	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	117,64
	Classe LC	EUR	112,09
	Classe LD	EUR	91,42
	Classe LDH (P)	EUR	88,61
	Classe NC	EUR	109,47
2021	Classe ND	EUR	88,61
	Classe PFD	EUR	95,87
	Classe TFD	EUR	94,33
	Classe FC	EUR	125,41
	Classe LC	EUR	120,21
2020	Classe LD	EUR	102,18
	Classe LDH (P)	EUR	99,80
	Classe NC	EUR	117,75
	Classe ND	EUR	99,46
	Classe PFD	EUR	106,99
	Classe TFD	EUR	104,61
	Classe FC	EUR	114,59
	Classe LC	EUR	110,51
	Classe LD	EUR	97,83
	Classe LDH (P)	EUR	97,41
Classe NC	EUR	108,56	
Classe ND	EUR	95,61	
Classe PFD	EUR	102,82	
Classe TFD	EUR	99,48	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,01 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 421 789,10 euros.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés cotées en Bourse qui possèdent, développent ou gèrent des biens immobiliers. L'infrastructure de nouvelle génération soutient d'importants changements structurels dans le secteur des infrastructures, notamment dans les secteurs des télécommunications, des technologies de l'information et des services aux collectivités. La priorité est donnée aux modèles repensés de consommation et de demande des nouveaux clients et au développement des infrastructures pour des solutions « intelligentes » permettant des progrès techniques (villes, maisons, bâtiments intelligents, etc.).

Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés\*.

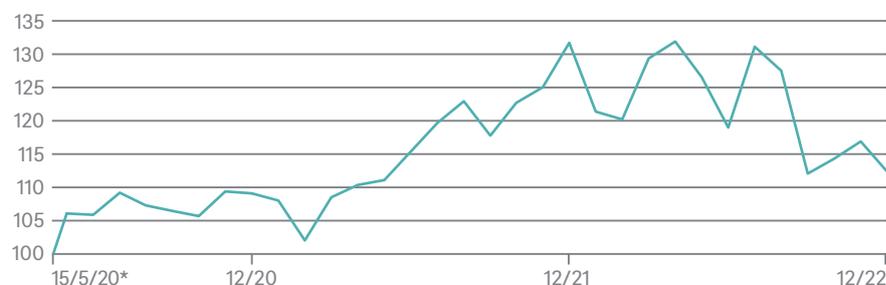
Au cours de la période sous revue allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 14,8 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, le compartiment DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure a enregistré des revenus nominaux négatifs.

### DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure (classe d'actions LC)

\* lancée le 15 mai 2020 = 100  
Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU2162004548	-14,8 %	12,3 %
Classe FC	LU2162004381	-14,1 %	14,7 %
Classe FD	LU2162004464	-14,1 %	14,7 %
Classe LD	LU2162004621	-14,8 %	12,3 %
Classe NC	LU2255692746	-15,2 %	2,2 %
Classe PFC	LU2244930967	-15,8 %	2,2 %
Classe TFC	LU2162004894	-14,1 %	14,7 %
Classe TFD	LU2162004977	-14,1 %	14,7 %
Classe XC	LU2162005354	-13,8 %	16,0 %
Classe XD	LU2162005438	-13,8 %	16,0 %
Classe USD XC <sup>2)</sup>	LU2162005198	-18,7 %	14,7 %
Classe USD XD <sup>2)</sup>	LU2162005271	-18,7 %	14,7 %

<sup>1)</sup> Classes FC, FD, LC, LD, TFC, TFD, XC, XD, USD XC et USD XD lancées le 15 mai 2020 / classes NC et PFC lancées le 29 janvier 2021

<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

2022 a été une année difficile au niveau mondial pour les marchés des actions. Alors que les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 commençaient à se dissiper dans la plupart des pays industrialisés, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a éclaté et a remplacé la pandémie en tant que source de volatilité et frein à la croissance mondiale. Les marchés

mondiaux se sont repliés alors que les craintes inflationnistes s'intensifiaient. Cela a incité la Réserve fédérale américaine (Fed) et d'autres banques centrales dans le monde à relever leurs taux directeurs, ce qui, à l'instar du sévère confinement chinois, a renforcé les craintes d'un ralentissement économique mondial. D'autres pays européens ont été confrontés

à une crise énergétique lorsque l'approvisionnement en gaz par la Russie s'est tari, ce qui a accentué la pression sur les marchés. À la mi-octobre, les marchés avaient atteint le creux de la vague. Les rendements des obligations d'État américaines ont chuté et le dollar américain a commencé à se redresser. Les plus-values ont été soutenues par l'impasse politique causée par les résultats des élections à mi-mandat pour la composition du Congrès américain et le moral des investisseurs qui s'est amélioré suite à l'assouplissement de la politique controversée du « zéro COVID » en Chine. À la fin de l'année, les marchés ont cependant stagné après le septième relèvement important de taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed).

Dans ce contexte, la performance du compartiment DWS Invest Next Generation Infrastructure a été négative sur l'ensemble de l'année. La plupart des sous-secteurs ont clôturé au-dessous de la valeur enregistrée un an plus tôt. Quelques-uns sont toutefois parvenus à clôturer en hausse. Le secteur de l'agrochimie s'est nettement distingué, la pénurie de certains produits et le taux d'inflation élevé ayant permis aux entreprises de fixer les prix et de réaliser des marges élevées. Les secteurs des biens immobiliers spéciaux et des services aux collectivités dans la région Amérique ont enregistré également une progression au cours de la période sous revue. En revanche, certains secteurs, en particulier le secteur de l'immobilier, ont été fortement pénalisés. Les pertes les plus importantes ont été enregistrées par les

grandes capitalisations (Large Caps) du secteur immobilier britannique. Segro a particulièrement souffert des mauvaises perspectives économiques au Royaume-Uni et de l'affaiblissement de la livre sterling. Les entreprises industrielles en Europe continentale ont également beaucoup souffert du fait de leur proximité dans le cadre de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Le secteur européen des télécommunications a également connu un fléchissement, quelques entreprises fortement endettées ayant souffert de la hausse des taux d'intérêt.

Le compartiment a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, un résultat de placement négatif. Toutefois, le secteur de l'agrochimie a eu un impact positif, Air Products & Chemicals ayant été la valeur qui a le plus contribué à la performance. Les secteurs des biens immobiliers spéciaux et des services pétroliers, tous deux dans la région Amérique, ont également contribué de manière positive au résultat de placement. Le secteur des télécommunications dans la région Amérique, qui a pâti de ventes massives, a eu l'impact le plus négatif, les actions technologiques ayant sensiblement sous-performé. Les entreprises européennes de télécommunications et de services aux collectivités ainsi que les grandes capitalisations (Large Caps) du secteur immobilier britannique ont pénalisé également le résultat de placement. Au niveau des titres individuels, Cellnex Telecom, dans le sous-secteur européen des télécommunications, a eu l'impact le plus négatif, des plans

de croissance externe non réalisés combinés à une hausse des coûts de financement ayant bousculé l'action.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Services de télécommunications	2 556 800,30	1,12
Biens de consommation durables	5 493 364,59	2,41
Énergie	12 827 468,36	5,62
Secteur financier	55 297 196,79	24,23
Matières premières	7 535 891,69	3,30
Industrie	24 510 851,85	10,74
Services aux collectivités	118 955 785,68	52,12
<b>Total actions</b>	<b>227 177 359,26</b>	<b>99,54</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>1 649 088,62</b>	<b>0,72</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>895 172,87</b>	<b>0,40</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>184 206,73</b>	<b>0,08</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-581 620,20</b>	<b>-0,27</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-1 080 571,02</b>	<b>-0,47</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>228 243 636,26</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>227 177 359,26</b>	<b>99,54</b>
<b>Actions</b>								
Goodman Group	Unité	307 296	303 680	150 290	AUD	17,36	3 387 840,76	1,48
Transurban Group	Unité	666 419	528 640	31 890	AUD	12,98	5 493 364,59	2,41
Anaergia, Inc.	Unité	82 380	114 880	32 500	CAD	4,14	235 568,70	0,10
Hydro One Ltd	Unité	329 631	258 740	12 590	CAD	36,29	8 262 480,93	3,62
Tidewater Renewables Ltd	Unité	123 730	123 920	190	CAD	11,15	952 895,63	0,42
Orsted AS	Unité	126 960	104 320	2 530	DKK	631,2	10 776 228,34	4,72
Cellnex Telecom SA	Unité	338 179	281 200	5 480	EUR	31,02	10 490 312,58	4,60
E.ON SE	Unité	530 745	397 530	28 310	EUR	9,334	4 953 973,83	2,17
Elia Group SA	Unité	17 138	17 338	200	EUR	133,1	2 281 067,80	1,00
Ferrovial SA	Unité	232 469	126 930	11 390	EUR	24,64	5 728 036,16	2,51
Getlink SE	Unité	304 495	172 780	13 030	EUR	15,07	4 588 739,65	2,01
Iberdrola SA	Unité	217 470	217 470		EUR	10,975	2 386 733,25	1,05
Red Electrica Corp., SA	Unité	276 015	197 630	19 710	EUR	16,375	4 519 745,63	1,98
Terna Rete Elettrica Nazionale SpA	Unité	966 387	729 960	24 790	EUR	6,942	6 708 658,55	2,94
Vantage Towers AG	Unité	79 423	52 970	2 880	EUR	32,1	2 549 478,30	1,12
Assura PLC	Unité	3 829 634	4 377 510	2 366 130	GBP	0,546	2 360 519,67	1,03
Helios Towers PLC	Unité	500 000	500 000		GBP	1,061	599 433,47	0,26
Life Science Reit PLC	Unité	2 040 990	1 330 180	76 280	GBP	0,72	1 660 462,12	0,73
National Grid PLC	Unité	750 327	561 570	23 570	GBP	9,974	8 456 205,67	3,70
Segro PLC	Unité	297 472	155 930	13 770	GBP	7,636	2 566 655,68	1,12
SSE PLC	Unité	357 558	357 559	1	GBP	17,12	6 916 810,20	3,03
Keppel DC REIT	Unité	1 858 500	1 306 400	114 000	SGD	1,77	2 296 622,62	1,01
Parkway Life Real Estate Investment Trust	Unité	516 500	237 900	48 900	SGD	3,76	1 355 851,03	0,59
Air Products and Chemicals, Inc.	Unité	26 230	26 270	40	USD	307,11	7 535 891,69	3,30
Alexandria Real Estate Equities, Inc.	Unité	33 636	27 340	1 400	USD	144,225	4 538 238,24	1,99
American Tower Corp.	Unité	58 013	54 040	3 810	USD	213,56	11 590 112,08	5,08
American Water Works Co., Inc.	Unité	40 274	31 520	2 650	USD	153,87	5 797 237,85	2,54
Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	Unité	211 621	173 940	8 820	USD	26,08	5 163 078,74	2,26
Brookfield Renewable Corp.	Unité	239 390	240 210	820	USD	27,795	6 224 652,08	2,73
CenterPoint Energy, Inc.	Unité	143 810	147 740	3 930	USD	30,34	4 081 756,21	1,79
Clearway Energy, Inc.	Unité	170 990	171 250	260	USD	31,68	5 067 552,82	2,22
Consolidated Edison, Inc.	Unité	63 570	65 470	1 900	USD	96,16	5 718 591,38	2,51
Crown Castle International Corp	Unité	63 068	53 490	6 240	USD	137,01	8 083 579,70	3,54
Digital Landscape Group, Inc.	Unité	236 440	236 800	360	USD	11,63	2 572 427,03	1,13
Digital Realty Trust, Inc.	Unité	54 998	46 940	1 120	USD	100,63	5 177 460,19	2,27
Edison International	Unité	111 920	128 800	47 900	USD	64,09	6 710 275,83	2,94
Equinix, Inc.	Unité	8 286	6 500	120	USD	661,65	5 128 798,60	2,25
Essential Utilities, Inc.	Unité	156 800	159 700	2 900	USD	48,44	7 105 466,43	3,11
Eversource Energy	Unité	59 666	41 420	15 490	USD	84,67	4 726 056,21	2,07
Exelon Corp.	Unité	278 183	283 463	5 280	USD	43,135	11 225 424,88	4,92
GDS Holdings Ltd -ADR-	Unité	130 770	130 970	200	USD	20,9	2 556 800,30	1,12
IHS Holding Ltd	Unité	99 850	100 000	150	USD	5,94	554 851,69	0,24
NextEra Energy Partners LP	Unité	102 504	79 640	3 340	USD	69,99	6 711 493,99	2,94
Prologis, Inc.	Unité	43 351	26 870	3 330	USD	112,9	4 578 629,07	2,01
Sempra Energy	Unité	46 736	42 160	11 760	USD	155,56	6 801 299,09	2,98
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>227 177 359,26</b>	<b>99,54</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>1 649 088,62</b>	<b>0,72</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						1 415 046,16	0,62
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	8 711					1 171,35	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	18 329					11 640,50	0,01
Livre sterling	GBP	10 196					11 520,87	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	96 696					11 603,36	0,00
Yen	JPY	59 443					421,87	0,00
Dollar canadien	CAD	74 255					51 288,82	0,02
Dollar néo-zélandais	NZD	30 310					17 991,06	0,01
Dollar de Singapour	SGD	16 948					11 832,57	0,01
Dollar américain	USD	124 610					116 572,06	0,05
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>895 172,87</b>	<b>0,40</b>
Droits à dividende / à distribution							612 277,12	0,27
Frais de placement reportés *							58 868,12	0,03
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							6 467,89	0,00
Autres actifs							217 559,74	0,10

## DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>184 206,73</b>	<b>0,08</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>						<b>229 905 827,48</b>	<b>100,74</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-581 620,20</b>	<b>-0,27</b>
Engagements découlant des coûts						-581 620,20	-0,27
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-1 080 571,02</b>	<b>-0,47</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-1 662 191,22</b>	<b>-0,74</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>228 243 636,26</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	114,70
Classe FD	EUR	111,01
Classe LC	EUR	112,25
Classe LD	EUR	108,61
Classe NC	EUR	102,23
Classe PFC	EUR	102,22
Classe TFC	EUR	114,70
Classe TFD	EUR	111,01
Classe XC	EUR	115,99
Classe XD	EUR	112,28
Classe USD XC	USD	114,69
Classe USD XD	USD	110,87
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	100,000
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	14 527,049
Classe LD	Unité	1 599 476,531
Classe NC	Unité	8 825,000
Classe PFC	Unité	215 754,000
Classe TFC	Unité	148 795,000
Classe TFD	Unité	100,000
Classe XC	Unité	110 498,000
Classe XD	Unité	100,000
Classe USD XC	Unité	1,000
Classe USD XD	Unité	110,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
70% MSCI World Infrastructure; 30% FTSE EPRA/NAREIT Developed

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	78,012
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	109,096
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	96,201

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

## DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien . . . . .	AUD	1,574649	=	EUR	1
Dollar canadien . . . . .	CAD	1,447787	=	EUR	1
Couronne danoise . . . . .	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling . . . . .	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong . . . . .	HKD	8,333431	=	EUR	1
Yen . . . . .	JPY	140,903712	=	EUR	1
Dollar néo-zélandais . . . . .	NZD	1,684713	=	EUR	1
Dollar de Singapour . . . . .	SGD	1,432340	=	EUR	1
Dollar américain . . . . .	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

# DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 6 942 776,18
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 24 717,50
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -114 861,45
4. Autres revenus . . . . .	EUR 280,49
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 5 852 912,72</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -1 563,77
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -3 479 166,64
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base	EUR -3 465 893,52
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR 31 149,40
Commission d'administration . . . . .	EUR -44 422,52
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -5 849,24
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -40 010,79
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -174 697,52
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -951 363,53
<i>dont :</i>	
Frais de distribution . . . . .	EUR -201 918,70
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -733 153,55
autres . . . . .	EUR -16 291,28
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -4 652 651,49</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 1 200 261,23</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 5 264 135,51
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR 5 264 135,51</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 6 464 396,74</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,90 % par an,	Classe FD 0,90 % par an,
Classe LC 1,67 % par an,	Classe LD 1,61 % par an,
Classe NC 2,16 % par an,	Classe PFC 2,98 % par an,
Classe TFC 0,90 % par an,	Classe TFD 0,90 % par an,
Classe XC 0,49 % par an,	Classe XD 0,48 % par an,
Classe USD XC 0,47 % par an,	Classe USD XD 0,48 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 227 928,88 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 70 170 156,99</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -24 106,91
2. Encaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	EUR 185 202 411,68
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -3 518 841,54
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 1 200 261,23
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 5 264 135,51
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -30 050 380,70
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 228 243 636,26</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 454 621,59 euros au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR 5 264 135,51</b>
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR 4 907 049,80
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR 357 085,71

## Précisions concernant l'affectation des résultats \*

### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,42

### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,50

### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,42

## DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,44

#### Classe XD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	2,38

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2022		EUR	228 243 636,26	
2021		EUR	70 170 156,99	
2020		EUR	7 795 353,82	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2022	Classe FC	EUR	114,70	
	Classe FD	EUR	111,01	
	Classe LC	EUR	112,25	
	Classe LD	EUR	108,61	
	Classe NC	EUR	102,23	
	Classe PFC	EUR	102,22	
	Classe TFC	EUR	114,70	
	Classe TFD	EUR	111,01	
	Classe XC	EUR	115,99	
	Classe XD	EUR	112,28	
	Classe USD XC	USD	114,69	
	Classe USD XD	USD	110,87	
	2021	Classe FC	EUR	133,55
		Classe FD	EUR	131,74
Classe LC		EUR	131,71	
Classe LD		EUR	129,92	
Classe NC		EUR	120,54	
Classe PFC		EUR	121,47	
Classe TFC		EUR	133,55	
Classe TFD		EUR	131,74	
Classe XC		EUR	134,49	
Classe XD		EUR	132,67	
Classe USD XC		USD	141,00	
Classe USD XD		USD	139,13	
2020		Classe FC	EUR	109,57
		Classe FD	EUR	109,57
	Classe LC	EUR	108,97	
	Classe LD	EUR	108,98	
	Classe NC	EUR	-	
	Classe PFC	EUR	-	
	Classe TFC	EUR	109,57	
	Classe TFD	EUR	109,57	
	Classe XC	EUR	109,86	
	Classe XD	EUR	109,86	
	Classe USD XC	USD	124,95	
	Classe USD XD	USD	124,96	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Qi US Equity

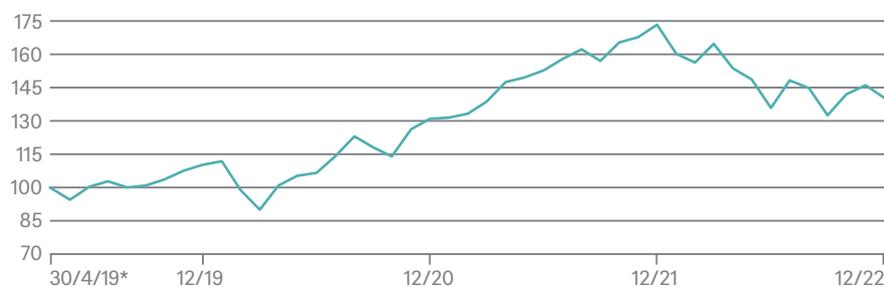
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

La politique de placement de ce compartiment vise une croissance durable du capital qui dépasse la performance de l'indice de référence. À cette fin, le compartiment investit dans des actions américaines dont la sélection repose principalement sur des critères d'analyse fondamentale ; leur pondération tient compte du rapport opportunité/risque. La sélection des titres repose sur une approche quantitative exclusive de placement gérée par le groupe Quantitative Investments (Qi). Les décisions de placement sont prises sur la base des opportunités identifiées par l'analyse des données fondamentales et techniques ainsi que des risques et des coûts associés. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*. Dans ce contexte, la sélection des différents placements incombe à l'équipe de gestion du compartiment.

Au cours de la période sous revue allant de début janvier à fin décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 19,2 % par action (classe d'actions USD IC ; d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI USA, a enregistré une moins-value de 20,1 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

### DWS Invest ESG Qi US Equity

Performance depuis le lancement



■ DWS Invest ESG Qi US Equity (classe d'actions USD IC)

\* lancée le 30 avril 2019 = 100  
Informations basées sur USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest ESG Qi US Equity

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe USD IC	LU1978535810	-19,2 %	27,9 %	40,2 %
Classe USD RC	LU1978536115	-19,5 %	26,4 %	38,2 %
MSCI USA		-20,1 %	22,7 %	35,4 %

<sup>1)</sup> lancées le 30 avril 2019

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les

prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de

2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans ce contexte d'investissement, les actions américaines ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue.

Le compartiment a réalisé la majeure partie de sa surperformance par rapport à son indice de référence grâce à une sélection d'actions réussie en 2022. Concernant la sélection des actions, le secteur des biens de consommation cycliques a contribué très fortement à la performance du compartiment, y compris notamment les sous-pondérations dans Amazon et Tesla ainsi que les surpondérations dans McDonald's et dans le détaillant américain de pièces automobiles Autozone.

Le secteur des communications a en outre contribué très positivement au résultat de placement, notamment avec les sous-pondérations dans Walt Disney et les plateformes de médias sociaux Snap et Meta, tout comme le secteur des matériaux, avec notamment la surpondération dans Steel Dynamics. En revanche, le secteur de la finance, notamment avec les sous-pondérations dans les assureurs Chubb et Progressive Corp, a contribué quelque peu négativement au résultat de placement.

Le portefeuille représentait des facettes de divers styles de facteurs, ce qui reflétait la conception multifactorielle de sa composition. Dans le contexte du renversement de tendance des taux d'intérêt aux États-Unis ainsi que de la forte hausse des prix de l'énergie du fait de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, les styles de valeurs ont représenté les tendances prédominantes des facteurs en 2022, tandis que les styles de croissance ont constitué la plus mauvaise performance en raison de la remontée des taux d'intérêt. Les critères de valeurs sélectionnés selon le modèle ont été les moteurs les plus importants de la surperformance du portefeuille en 2022. Ils ont été soutenus par les critères sélectionnés selon le sentiment des analystes, notamment les révisions des estimations des analystes qui ont également contribué fortement à la surperformance au cours de la période sous revue.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de

durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Qi US Equity

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	9 996 474,58	22,08
Services de télécommunications	4 064 957,59	8,99
Biens de consommation durables	9 683 148,23	21,41
Énergie	1 931 281,49	4,27
Biens de consommation courante	5 312 478,78	11,74
Secteur financier	5 658 539,54	12,48
Matières premières	1 030 306,64	2,28
Industrie	3 260 637,34	7,22
Services aux collectivités	766 310,13	1,69
<b>Total actions</b>	<b>41 704 134,32</b>	<b>92,16</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-242 170,00</b>	<b>-0,54</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>3 776 561,96</b>	<b>8,35</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>46 463,03</b>	<b>0,10</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>8 885,52</b>	<b>0,02</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-40 625,24</b>	<b>-0,09</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>45 253 249,59</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Qi US Equity

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>41 704 134,32</b>	<b>92,16</b>
<b>Actions</b>								
Abbott Laboratories	Unité	2 266	2 913	1 227	USD	109,42	247 945,72	0,55
AbbVie, Inc.	Unité	1 910	2 919	1 590	USD	160,73	306 994,30	0,68
Accenture PLC	Unité	877	798	80	USD	264,41	231 887,57	0,51
Activision Blizzard, Inc.	Unité	1 021	1 324	567	USD	76,44	78 045,24	0,17
Adobe, Inc.	Unité	1 429	1 301	131	USD	333,4	476 428,60	1,05
Aflac, Inc.	Unité	1 010	842		USD	71,79	72 507,90	0,16
Agilent Technologies, Inc.	Unité	1 862	2 033	171	USD	149	277 438,00	0,61
Align Technology, Inc.	Unité	528	440		USD	209,8	110 774,40	0,25
Ally Financial, Inc.	Unité	2 449	7 356	6 372	USD	24,28	59 461,72	0,13
Alphabet, Inc.	Unité	8 482	9 183	778	USD	87,34	740 817,88	1,64
Alphabet, Inc.	Unité	8 592	9 302	788	USD	86,9	746 644,80	1,65
Amazon.com, Inc.	Unité	2 195	2 396	201	USD	82,925	182 020,38	0,40
American Water Works Co., Inc.	Unité	799	872	73	USD	153,87	122 942,13	0,27
Ameriprise Financial, Inc.	Unité	1 483	2 126	1 066	USD	309,57	459 092,31	1,01
Anthem, Inc.	Unité	612	557	56	USD	510,2	312 242,40	0,69
Apple, Inc.	Unité	20 772	19 820	2 995	USD	127,71	2 652 792,12	5,86
Applied Materials, Inc.	Unité	1 848	2 781	1 487	USD	95,64	176 742,72	0,39
Aptiv PLC	Unité	1 782	1 623	164	USD	93,03	165 779,46	0,37
Archer-Daniels-Midland Co.	Unité	3 536	3 219	324	USD	92,43	326 832,48	0,72
Arista Networks, Inc.	Unité	805	1 617	1 134	USD	120,08	96 664,40	0,21
Arrow Electronics, Inc.	Unité	945	2 207	1 262	USD	104,15	98 421,75	0,22
AT&T, Inc.	Unité	7 516	8 205	689	USD	18,36	137 993,76	0,31
Atmos Energy Corp.	Unité	1 329	2 646	1 844	USD	113,71	151 120,59	0,33
Autodesk, Inc.	Unité	367	306		USD	184,57	67 737,19	0,15
Automatic Data Processing, Inc.	Unité	804	824	74	USD	238,09	191 424,36	0,42
AutoZone, Inc.	Unité	94	86	9	USD	2 464,48	231 661,12	0,51
Avery Dennison Corp.	Unité	1 259	1 244	115	USD	180,13	226 783,67	0,50
Baker Hughes Co.	Unité	9 278	8 447	851	USD	28,95	268 598,10	0,59
Bank of America Corp.	Unité	8 930	9 749	819	USD	33,01	294 779,30	0,65
Biogen, Inc.	Unité	606	627	56	USD	274,53	166 365,18	0,37
BlackRock, Inc.	Unité	729	664	67	USD	706,01	514 681,29	1,14
Booking Holdings, Inc.	Unité	105	96	10	USD	1 990,8	209 034,00	0,46
BorgWarner, Inc.	Unité	3 595	3 273	330	USD	40,29	144 842,55	0,32
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	8 137	7 408	746	USD	71,61	582 690,57	1,29
Bunge Ltd	Unité	562	562		USD	99,47	55 902,14	0,12
Cadence Design Systems, Inc.	Unité	1 529	1 392	140	USD	159,24	243 477,96	0,54
Carrier Global Corp.	Unité	7 502	6 830	688	USD	41,31	309 907,62	0,69
CBRE Group, Inc.	Unité	8 014	7 296	735	USD	76,84	615 795,76	1,36
CDW Corp.	Unité	788	860	72	USD	177,37	139 767,56	0,31
Celanese Corp.	Unité	886	739		USD	102,24	90 584,64	0,20
Cheniere Energy, Inc.	Unité	630	5 122	5 512	USD	148	93 240,00	0,21
Chevron Corp.	Unité	3 388	3 289	311	USD	178,25	603 911,00	1,33
Chipotle Mexican Grill, Inc.	Unité	128	127	12	USD	1 384,2	177 177,60	0,39
Cigna Corp.	Unité	748	681	69	USD	329,44	246 421,12	0,54
Cisco Systems, Inc.	Unité	5 067	4 613	465	USD	47,12	238 757,04	0,53
Coca-Cola Co.	Unité	2 562	2 797	235	USD	63,57	162 866,34	0,36
Colgate-Palmolive Co.	Unité	953	1 467	806	USD	78,8	75 096,40	0,17
ConocoPhillips	Unité	2 317	2 530	213	USD	116,83	270 695,11	0,60
Consolidated Edison, Inc.	Unité	2 690	2 449	247	USD	96,16	258 670,40	0,57
Copart, Inc.	Unité	3 495	3 499	321	USD	60,97	213 090,15	0,47
Corteva, Inc.	Unité	1 091	1 091		USD	58,67	64 008,97	0,14
Costco Wholesale Corp.	Unité	529	482	49	USD	452,21	239 219,09	0,53
CrowdStrike Holdings, Inc.	Unité	886	739		USD	104,69	92 755,34	0,21
CSX Corp.	Unité	4 037	3 675	370	USD	31	125 147,00	0,28
Cummins, Inc.	Unité	678	617	62	USD	240,27	162 903,06	0,36
CVS Health Corp.	Unité	1 560	1 420	143	USD	92,98	145 048,80	0,32
Danaher Corp.	Unité	859	889	79	USD	264,06	226 827,54	0,50
Deere & Co.	Unité	679	772	247	USD	425,37	288 826,23	0,64
Dexcom, Inc.	Unité	508	487		USD	110,78	56 276,24	0,12
Discover Financial Services	Unité	469	391		USD	96,72	45 361,68	0,10
Dollar General Corp.	Unité	305	305		USD	247,03	75 344,15	0,17
eBay, Inc.	Unité	4 125	4 291	378	USD	41,23	170 073,75	0,38
Edwards Lifesciences Corp.	Unité	1 965	1 789	180	USD	74,12	145 645,80	0,32
Electronic Arts, Inc.	Unité	2 554	2 325	234	USD	121,2	309 544,80	0,68
Enphase Energy, Inc.	Unité	683	622	63	USD	260,5	177 921,50	0,39
EOG Resources, Inc.	Unité	2 500	2 276	229	USD	128,68	321 700,00	0,71
Essential Utilities, Inc.	Unité	1 091	910		USD	48,44	52 848,04	0,12
Eversource Energy	Unité	423	353		USD	84,67	35 815,41	0,08
Fastenal Co.	Unité	1 420	5 046	4 631	USD	47,19	67 009,80	0,15
FMC Corp.	Unité	1 025	933	94	USD	124,11	127 212,75	0,28
General Mills, Inc.	Unité	3 667	3 338	336	USD	84,11	308 431,37	0,68
General Motors Co.	Unité	1 878	2 817	1 500	USD	33,31	62 556,18	0,14
Goldman Sachs Group, Inc.	Unité	418	562	256	USD	340,05	142 140,90	0,31
Halliburton Co.	Unité	2 626	2 190		USD	38,77	101 810,02	0,23
Hartford Financial Services Group, Inc.	Unité	1 913	1 742	176	USD	75,89	145 177,57	0,32

## DWS Invest ESG Qi US Equity

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Hershey Co.	Unité	740	674	68	USD	231,9	171 606,00	0,38
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	10 144	11 074	930	USD	15,83	160 579,52	0,36
Home Depot, Inc.	Unité	2 696	2 454	247	USD	315,8	851 396,80	1,88
HP, Inc.	Unité	1 551	4 901	4 326	USD	26,695	41 403,95	0,09
IDEXX Laboratories, Inc.	Unité	413	376	38	USD	403,83	166 781,79	0,37
Illinois Tool Works, Inc.	Unité	1 529	1 392	140	USD	219,99	336 364,71	0,74
Incyte Corp.	Unité	2 129	2 324	195	USD	79,24	168 701,96	0,37
Intel Corp.	Unité	5 437	4 950	499	USD	25,92	140 927,04	0,31
Intercontinental Exchange, Inc.	Unité	738	738		USD	102,8	75 866,40	0,17
Interpublic Group of Cos, Inc.	Unité	7 171	6 529	658	USD	33,3	238 794,30	0,53
Intuit, Inc.	Unité	1 358	1 237	125	USD	384,61	522 300,38	1,15
IQVIA Holdings, Inc.	Unité	608	664	56	USD	203,27	123 588,16	0,27
Johnson & Johnson	Unité	1258	2 701	1 981	USD	176,66	222 238,28	0,49
JPMorgan Chase & Co.	Unité	5 514	5 083	506	USD	132,85	732 534,90	1,62
Kellogg Co.	Unité	1 725	1 570	158	USD	71,26	122 923,50	0,27
Keysight Technologies, Inc.	Unité	385	321		USD	169,5	65 257,50	0,14
Kroger Co.	Unité	3 305	3 009	303	USD	44,685	147 683,93	0,33
Lam Research Corp.	Unité	199	166		USD	414,25	82 435,75	0,18
Lear Corp.	Unité	528	440		USD	123,81	65 371,68	0,14
Lennox International, Inc.	Unité	983	1 073	90	USD	237,995	233 949,09	0,52
Linde PLC	Unité	1 223	1 220	112	USD	324,8	397 230,40	0,88
Lowe's Cos, Inc.	Unité	781	1 382	876	USD	198,13	154 739,53	0,34
Lululemon Athletica, Inc.	Unité	405	559	177	USD	313,4	126 927,00	0,28
Mastercard, Inc.	Unité	1 317	1 251	121	USD	344,92	454 259,64	1,00
McDonald's Corp.	Unité	1 851	1 722	170	USD	262,96	486 738,96	1,08
McKesson Corp.	Unité	345	377	32	USD	373,86	128 981,70	0,29
Merck & Co., Inc.	Unité	6 172	5 619	566	USD	110,84	684 104,48	1,51
Meta Platforms, Inc.	Unité	1 413	2 602	1 707	USD	118,37	167 256,81	0,37
MetLife, Inc.	Unité	5 318	4 842	488	USD	72,5	385 555,00	0,85
Mettler-Toledo International, Inc.	Unité	100	91	9	USD	1 454,58	145 458,00	0,32
Microchip Technology, Inc.	Unité	1 979	2 161	182	USD	69,34	137 223,86	0,30
Micron Technology, Inc.	Unité	951	793		USD	49,34	46 922,34	0,10
Microsoft Corp.	Unité	9 896	9 010	908	USD	237,88	2 354 060,48	5,20
Morgan Stanley	Unité	1 406	1 280	129	USD	84,38	118 638,28	0,26
MSCI, Inc.	Unité	602	586	55	USD	462,17	278 226,34	0,62
NetApp, Inc.	Unité	950	1 335	651	USD	59,62	56 639,00	0,13
Netflix, Inc.	Unité	529	482	49	USD	286,41	151 510,89	0,34
Neurocrine Biosciences, Inc.	Unité	868	868		USD	119,09	103 370,12	0,23
NVIDIA Corp.	Unité	5 096	4 639	467	USD	143,94	733 518,24	1,62
Omnicom Group, Inc.	Unité	1 518	1 382	139	USD	81,09	123 094,62	0,27
Otis Worldwide Corp.	Unité	4 373	3 981	401	USD	78,24	342 143,52	0,76
Owens Corning	Unité	2 695	2 942	247	USD	85,31	229 910,45	0,51
Paychex, Inc.	Unité	2 142	2 339	197	USD	115,2	246 758,40	0,55
PayPal Holdings, Inc.	Unité	1 439	1 200	120	USD	69,97	100 686,83	0,22
PepsiCo, Inc.	Unité	3 365	3 064	309	USD	180,83	608 492,95	1,35
Pfizer, Inc.	Unité	4 384	4 786	402	USD	51,1	224 022,40	0,50
Procter & Gamble Co.	Unité	3 659	3 621	683	USD	151,7	555 070,30	1,23
QUALCOMM, Inc.	Unité	1 341	1 254	123	USD	107,81	144 573,21	0,32
Quest Diagnostics, Inc.	Unité	1 153	1 050	106	USD	155,665	179 481,75	0,40
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	Unité	305	278	28	USD	715,61	218 261,05	0,48
Regions Financial Corp.	Unité	14 668	13 354	1 345	USD	21,58	316 535,44	0,70
Royalty Pharma PLC	Unité	3 590	3 268	329	USD	39,39	141 410,10	0,31
S&P Global, Inc.	Unité	671	734	209	USD	333,74	223 939,54	0,50
Salesforce, Inc.	Unité	584	487		USD	131,27	76 661,68	0,17
Sealed Air Corp.	Unité	4 189	6 770	3 929	USD	49,63	207 900,07	0,46
Snap-on, Inc.	Unité	252	210		USD	229,18	57 753,36	0,13
Starbucks Corp.	Unité	1 825	1 661	167	USD	98,56	179 872,00	0,40
Steel Dynamics, Inc.	Unité	4 270	3 888	392	USD	97,255	415 278,85	0,92
SVB Financial Group	Unité	96	80		USD	234,7	22 531,20	0,05
Synchrony Financial	Unité	7 171	6 529	658	USD	32,47	232 842,37	0,51
Teradyne, Inc.	Unité	699	583		USD	85,79	59 967,21	0,13
Tesla, Inc.	Unité	2 896	2 987	266	USD	122,8	355 628,80	0,79
Texas Instruments, Inc.	Unité	2 417	2 201	222	USD	162,94	393 825,98	0,87
Thermo Fisher Scientific, Inc.	Unité	236	215	22	USD	548,99	129 561,64	0,29
TJX Cos, Inc.	Unité	2 306	2 100	212	USD	78,94	182 035,64	0,40
Tractor Supply Co.	Unité	1 560	1 420	143	USD	224,445	350 134,20	0,77
UGI Corp.	Unité	3 883	4 239	356	USD	37,32	144 913,56	0,32
Ulta Beauty, Inc.	Unité	331	361	30	USD	464,83	153 858,73	0,34
Union Pacific Corp.	Unité	1 107	1 008	102	USD	207,8	230 034,60	0,51
United Parcel Service, Inc.	Unité	1 793	1 633	165	USD	174,08	312 125,44	0,69
UnitedHealth Group, Inc.	Unité	1 776	1 617	163	USD	527,39	936 644,64	2,07
US Bancorp.	Unité	3 464	3 154	318	USD	43,51	150 718,64	0,33
Vail Resorts, Inc.	Unité	385	321		USD	235,52	90 675,20	0,20
Valero Energy Corp.	Unité	736	1 577	841	USD	126,91	93 405,76	0,21
Veeva Systems, Inc.	Unité	404	337		USD	159,99	64 635,96	0,14
VeriSign, Inc.	Unité	354	295		USD	202,81	71 794,74	0,16
Verizon Communications, Inc.	Unité	7 274	6 622	667	USD	39,39	286 522,86	0,63
Vertex Pharmaceuticals, Inc.	Unité	1 281	1 452	460	USD	286,51	367 019,31	0,81
ViacomCBS, Inc.	Unité	5 807	5 865	533	USD	16,58	96 280,06	0,21
Visa, Inc.	Unité	1 693	1 579	155	USD	206,54	349 672,22	0,77
W R Berkley Corp.	Unité	2 142	2 338	196	USD	72,76	155 851,92	0,34
Walmart, Inc.	Unité	937	1 023	86	USD	141,72	132 791,64	0,29
Walt Disney Co.	Unité	3 118	3 404	286	USD	85,93	267 929,74	0,59

## DWS Invest ESG Qi US Equity

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Webster Financial Corp.	Unité	2 566	2 801	235	USD	47,05	120 730,30	0,27
Wells Fargo & Co.	Unité	4 704	5 135	431	USD	41,2	193 804,80	0,43
WW Grainger, Inc.	Unité	854	777	78	USD	557,81	476 369,74	1,05
Yum! Brands, Inc.	Unité	1 295	1 179	119	USD	128,46	166 355,70	0,37
Zebra Technologies Corp.	Unité	115	96		USD	252,96	29 090,40	0,06
ZoomInfo Technologies, Inc.	Unité	3 233	3 233		USD	30,1	97 313,30	0,22
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>41 704 134,32</b>	<b>92,16</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur indices boursiers</b>							<b>-242 170,00</b>	<b>-0,54</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur indices boursiers</b>								
S & P MINI 500 Futures 03/2023 (DB)	Unité	18	18				-242 170,00	-0,54
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>3 776 561,96</b>	<b>8,35</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR	9 796					10 471,05	0,03
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar américain	USD						3 766 090,91	8,32
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>46 463,03</b>	<b>0,10</b>
Droits à dividende / à distribution							23 046,83	0,05
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							19 221,11	0,04
Autres actifs							4 195,09	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>8 885,52</b>	<b>0,02</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>45 536 044,83</b>	<b>100,63</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-40 625,24</b>	<b>-0,09</b>
Engagements découlant des coûts							-40 625,24	-0,09
<b>Total des engagements</b>							<b>-282 795,24</b>	<b>-0,63</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>45 253 249,59</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe USD IC	USD	140,19
Classe USD RC	USD	138,23
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe USD IC	Unité	322 694,000
Classe USD RC	Unité	111,000
<b>Composition du portefeuille de référence</b> (conformément à la circulaire CSSF 11/512)		
MSCI Developed - US Net TR Index		
<b>Risque potentiel au titre du risque de marché</b> (conformément à la circulaire CSSF 11/512)		
Pourcentage minimal du risque potentiel	%	91,144
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	102,776
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	99,570

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 3 455 546,93 dollars américains.

## DWS Invest ESG Qi US Equity

---

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Euro..... EUR      0,935497      =      USD      1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Qi US Equity

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	USD	718 827,46	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	USD	15 984,13	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	USD	-211 981,19	
<b>Total des revenus</b> .....	<b>USD</b>	<b>522 830,40</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Commission de gestion .....	USD	-91 316,07	
dont :			
Commission de gestion de base .....	USD	-95 958,57	
Revenus découlant du plafond de charges .....	USD	27 879,23	
Commission d'administration .....	USD	-23 236,73	
2. Rémunération du dépositaire .....	USD	-1 393,97	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	USD	-16 671,65	
4. Taxe d'abonnement .....	USD	-5 106,47	
5. Autres dépenses .....	USD	-3 746,95	
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>USD</b>	<b>-118 235,11</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>USD</b>	<b>404 595,29</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	USD	-864 824,45	
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>USD</b>	<b>-864 824,45</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice</b> .....	<b>USD</b>	<b>-460 229,16</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe USD IC 0,24 % par an, Classe USD RC 0,62 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 4 669,61 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> . . . . .	<b>USD</b>	<b>9 625 302,33</b>
1. Encaissement (net) .....	USD	43 984 698,72
2. Régularisation des revenus / dépenses .....	USD	-71 799,33
3. Revenus ordinaires, nets .....	USD	404 595,29
4. Plus-values / moins-values réalisées .....	USD	-864 824,45
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	USD	-7 824 722,97
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> .....	<b>USD</b>	<b>45 253 249,59</b>

### Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> .....	<b>USD</b>	<b>-864 824,45</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	USD	-672 045,27
Opérations de change (à terme) .....	USD	-66,68
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>1)</sup> .....	USD	-192 712,50

<sup>1)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD RC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

<b>Actif du fonds en fin d'exercice</b>			
2022 .....	USD	45 253 249,59	
2021 .....	USD	9 625 302,33	
2020 .....	USD	7 245 971,94	
<b>Valeur liquidative en fin d'exercice</b>			
2022	Classe USD IC .....	USD	140,19
	Classe USD RC .....	USD	138,23
2021	Classe USD IC .....	USD	173,43
	Classe USD RC .....	USD	171,65
2020	Classe USD IC .....	USD	130,56
	Classe USD RC .....	USD	129,72

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 291,99 dollars américains.

# Rapport annuel

## DWS Invest ESG Top Euroland

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest ESG Top Euroland est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. Dans ce cadre, les actifs du compartiment sont investis principalement dans des actions d'émetteurs dont le siège social se situe dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Le compartiment se concentre sur les sociétés avec une capitalisation boursière plus importante. En outre, l'équipe de gestion du portefeuille s'efforce de gérer un portefeuille concentré, comprenant environ 40 à 60 actions différentes. Selon la situation du marché, il est toutefois possible de s'écarter de l'objectif de diversification mentionné. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Pendant l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 19,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice de référence EURO STOXX 50 a reculé de 9,7 % sur la même période (respectivement en euro).

### DWS Invest ESG Top Euroland

Performance sur 5 ans



Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### DWS Invest ESG Top Euroland

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145644893	-19,8 %	1,7 %	12,7 %
Classe FC	LU0145647722	-19,2 %	4,1 %	17,0 %
Classe FD	LU0740840441	-19,2 %	4,1 %	16,9 %
Classe IC	LU0616864954	-19,0 %	5,0 %	18,7 %
Classe LD	LU0145647052	-19,8 %	1,7 %	12,6 %
Classe NC	LU0145647300	-20,3 %	-0,4 %	8,8 %
Classe PFC	LU1054342354	-20,5 %	-0,4 %	8,9 %
Classe TFC	LU1663954375	-19,2 %	4,0 %	16,9 %
Classe TFD	LU1663956073	-19,2 %	4,1 %	17,0 %
Classe GBP D RD <sup>1)</sup>	LU0911039740	-14,7 %	8,0 %	16,4 %
Classe SGD LCH (P) <sup>2)</sup>	LU1054341976	-17,8 %	5,8 %	21,4 %
Classe USD FCH <sup>3)</sup>	LU0911039666	-16,4 %	10,5 %	30,9 %
Classe USD LCH <sup>3)</sup>	LU0986127263	-17,1 %	7,9 %	25,9 %
EURO STOXX 50		-9,7 %	8,0 %	21,9 %

<sup>1)</sup> en GBP

<sup>2)</sup> en SGD

<sup>3)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement

croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par

les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans ce contexte d'investissement, les actions européennes ont dans l'ensemble enregistré des baisses de cours pendant la période sous revue et ont clôturé nettement dans le rouge.

Sur l'ensemble de l'année, le compartiment est resté en deçà de son indice de référence, avec des effets négatifs tant au niveau de l'allocation sectorielle que de la sélection des titres. Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment était sous-pondéré

au secteur de l'énergie, qui a bénéficié d'une forte hausse des prix du pétrole. Ainsi, le groupe pétrolier Total, qui fait partie de l'indice de référence et dont le cours a fortement augmenté pendant la période sous revue, n'était pas représenté dans le portefeuille. Cela explique notamment pourquoi le compartiment a enregistré un résultat en deçà de celui de son indice de référence au cours de la période sous revue. Un autre facteur négatif important a été le fait que les titres les mieux valorisés dans leur secteur respectif, comme par exemple Koninklijke DSM, Teleperformance et Nexi, ont enregistré des baisses de cours parfois importantes dans un contexte de hausse des taux d'intérêt.

En revanche, l'allocation sectorielle et la sélection de titres individuels dans le secteur financier ont eu un effet positif. Le compartiment a par exemple bénéficié de sa surpondération d'ING Bank, qui a profité de la hausse des taux d'intérêt.

Le profil de qualité élevé du compartiment, avec son orientation axée sur la croissance, est resté inchangé.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Top Euroland

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	79 022 502,50	19,44
Services de télécommunications	11 001 600,00	2,70
Biens de consommation durables	49 727 810,00	12,23
Énergie	8 678 000,00	2,13
Biens de consommation courante	76 382 100,00	18,79
Secteur financier	80 969 560,00	19,91
Matières premières	50 040 500,00	12,31
Industrie	35 617 450,00	8,76
Services aux collectivités	5 413 720,00	1,33
<b>Total actions</b>	<b>396 853 242,50</b>	<b>97,60</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-139 586,73</b>	<b>-0,04</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>9 636 255,54</b>	<b>2,37</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 241 888,47</b>	<b>0,30</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>106 032,36</b>	<b>0,03</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 009 438,47</b>	<b>-0,24</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-63 329,09</b>	<b>-0,02</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>406 625 064,58</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Top Euroland

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>396 853 242,50</b>	<b>97,60</b>
<b>Actions</b>								
ABN AMRO Bank NV	Unité	180 000	180 000		EUR	12,965	2 333 700,00	0,57
adidas AG	Unité	35 000		15 000	EUR	127,46	4 461 100,00	1,10
Allianz SE	Unité	100 000		15 000	EUR	200,9	20 090 000,00	4,94
ASML Holding NV	Unité	68 745			EUR	504,5	34 681 852,50	8,53
AXA SA	Unité	500 000		250 000	EUR	26,21	13 105 000,00	3,22
BNP Paribas SA	Unité	300 000		15 000	EUR	53,57	16 071 000,00	3,95
Brenntag SE	Unité	155 000	25 000		EUR	59,72	9 256 600,00	2,28
Cargemini SE	Unité	40 000			EUR	156,3	6 252 000,00	1,54
Cie de Saint-Gobain	Unité	85 000			EUR	45,78	3 891 300,00	0,96
Credit Agricole SA	Unité	430 000	250 000	520 000	EUR	9,85	4 235 500,00	1,04
CRH PLC	Unité	155 000			EUR	37,01	5 736 550,00	1,41
Deutsche Boerse AG	Unité	45 000		55 000	EUR	161,4	7 263 000,00	1,79
Deutsche Post AG	Unité	370 000	20 000		EUR	35,18	13 016 600,00	3,20
E.ON SE	Unité	580 000			EUR	9,334	5 413 720,00	1,33
HelloFresh SE	Unité	85 000			EUR	20,53	1 745 050,00	0,43
Infineon Technologies AG	Unité	450 000	35 000		EUR	28,43	12 793 500,00	3,15
ING Groep NV	Unité	1 560 000	1 560 000		EUR	11,456	17 871 360,00	4,40
KION Group AG	Unité	100 000			EUR	26,77	2 677 000,00	0,66
Koninklijke DSM NV	Unité	70 000	13 000		EUR	115,05	8 053 500,00	1,98
Linde PLC	Unité	80 000		10 000	EUR	305,45	24 436 000,00	6,01
L'Oreal SA	Unité	53 000			EUR	335	17 755 000,00	4,37
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Unité	50 000		4 000	EUR	685	34 250 000,00	8,42
Mercedes-Benz Group AG	Unité	215 000	35 000		EUR	61,4	13 201 000,00	3,25
Merck KGaA	Unité	55 000	8 000	5 000	EUR	180,9	9 949 500,00	2,45
Neste Oyj	Unité	200 000	30 000	20 000	EUR	43,39	8 678 000,00	2,13
Nexi SpA	Unité	780 000			EUR	7,392	5 765 760,00	1,42
Puma SE	Unité	80 000			EUR	56,7	4 536 000,00	1,12
Sanofi	Unité	100 000	200 000	100 000	EUR	90,45	9 045 000,00	2,22
SAP SE	Unité	160 000		25 000	EUR	96,39	15 422 400,00	3,79
Scout24 AG	Unité	120 000			EUR	46,93	5 631 600,00	1,38
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	240 000			EUR	34,56	8 294 400,00	2,04
Stellantis NV	Unité	450 000	450 000		EUR	13,328	5 997 600,00	1,47
STMicroelectronics NV	Unité	170 000			EUR	32,995	5 609 150,00	1,38
Teleperformance	Unité	19 000		16 000	EUR	224,4	4 263 600,00	1,05
Universal Music Group, Inc.	Unité	230 000			EUR	22,63	5 204 900,00	1,28
Vinci SA	Unité	110 000		10 000	EUR	93,6	10 296 000,00	2,53
Vivendi SE	Unité	600 000	370 000		EUR	8,95	5 370 000,00	1,32
Volkswagen AG -Pref-	Unité	75 000	25 000		EUR	116,42	8 731 500,00	2,15
Worldline SA	Unité	150 000	5 000		EUR	36,45	5 467 500,00	1,34
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>396 853 242,50</b>	<b>97,60</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>-139 586,73</b>	<b>-0,04</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
SGD/EUR 0,3 million							311,07	0,00
USD/EUR 5,6 millions							-118 471,26	-0,03
<b>Positions clôturées</b>								
SGD/EUR 0,1 million							-95,63	0,00
USD/EUR 1,2 million							-21 330,91	-0,01
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>9 636 255,54</b>	<b>2,37</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						2 077 066,59	0,51
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	7 466					1 004,01	0,00
Couronne norvégienne	NOK	16 886					1 605,45	0,00
Couronne suédoise	SEK	12 260					1 102,48	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	98 602					111 414,94	0,03
Dollar de Singapour	SGD	62 927					43 933,19	0,01
Dollar américain	USD	26 862					25 128,88	0,01

## DWS Invest ESG Top Euroland

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dépôts à terme</b>							
Avoirs en euro – (DZ Bank AG, Frankfurt) .....	EUR					7 375 000,00	1,81
<b>Autres éléments d'actif</b>							
Droits à dividende / à distribution .....						1 238 553,87	0,30
Frais de placement reportés * .....						100,73	0,00
Autres actifs .....						3 233,87	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							
						<b>106 032,36</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>						<b>407 837 729,94</b>	<b>100,30</b>
<b>Autres engagements</b>							
Engagements découlant des coûts .....						-1 009 438,47	-0,24
Autres engagements divers .....						-450,31	0,00
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							
						<b>-63 329,09</b>	<b>-0,02</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-1 212 665,36</b>	<b>-0,30</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>406 625 064,58</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	266,11
Classe FD .....	EUR	135,99
Classe IC .....	EUR	151,69
Classe LC .....	EUR	224,46
Classe LD .....	EUR	196,96
Classe NC .....	EUR	194,15
Classe PFC .....	EUR	126,37
Classe TFC .....	EUR	116,91
Classe TFD .....	EUR	110,63
Classe GBP D RD .....	GBP	148,55
Classe SGD LCH (P) .....	SGD	14,84
Classe USD FCH .....	USD	176,39
Classe USD LCH .....	USD	161,23
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	313 075,406
Classe FD .....	Unité	73,000
Classe IC .....	Unité	349 067,000
Classe LC .....	Unité	413 646,102
Classe LD .....	Unité	699 616,386
Classe NC .....	Unité	100 352,548
Classe PFC .....	Unité	8 240,000
Classe TFC .....	Unité	116 132,077
Classe TFD .....	Unité	1636,406
Classe GBP D RD .....	Unité	77,464
Classe SGD LCH (P) .....	Unité	17 424,000
Classe USD FCH .....	Unité	433,736
Classe USD LCH .....	Unité	34 227,839

## DWS Invest ESG Top Euroland

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
STOXX Eurozone 50 (Net Return)

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	83,097
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	104,596
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	94,551

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, HSBC France, J.P. Morgan SE, Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Couronne danoise	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

\*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest ESG Top Euroland

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 14 721 101,40
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 18 368,73
3. Revenus des prêts de titres . . . . .	EUR 2 553,00
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -1 327 884,17
5. Autres revenus . . . . .	EUR 2 520,46
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 13 416 659,42</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -32 191,34
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -5 143 825,84
<u>dont :</u>	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -5 115 185,33
Commission d'administration . . . . .	EUR -28 640,51
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -23 248,17
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -77 914,49
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -179 362,00
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -210 897,21
<u>dont :</u>	
Rémunération liée aux revenus des prêts . . . . .	EUR -851,00
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -10 554,12
autres . . . . .	EUR -199 492,09
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -5 667 439,05</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 7 749 220,37</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -2 580 827,52
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -2 580 827,52</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 5 168 392,85</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,86 % par an,	Classe FD 0,85 % par an,
Classe IC 0,57 % par an,	Classe LC 1,61 % par an,
Classe LD 1,61 % par an,	Classe NC 2,31 % par an,
Classe PFC 2,54 % par an,	Classe TFC 0,88 % par an,
Classe TFD 0,85 % par an,	Classe GBP D RD 0,85 % par an,
Classe SGD LCH (P) 1,63 % par an,	Classe USD FCH 0,89 % par an,
Classe USD LCH 1,63 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe FC <0,001 % par an,	Classe FD <0,001 % par an,
Classe IC <0,001 % par an,	Classe LC <0,001 % par an,
Classe LD <0,001 % par an,	Classe NC <0,001 % par an,
Classe PFC <0,001 % par an,	Classe TFC <0,001 % par an,
Classe TFD <0,001 % par an,	Classe GBP D RD <0,001 % par an,
Classe SGD LCH (P) <0,001 % par an,	Classe USD FCH <0,001 % par an,
Classe USD LCH <0,001 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 81 555,89 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 554 799 437,44</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -74 715,80
2. Décaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	EUR -41 549 211,24
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR 276 995,34
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 7 749 220,37
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -2 580 827,52
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -111 995 834,01
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 406 625 064,58</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 1 510,87 euros au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR -2 580 827,52</b>
<u>sur :</u>	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR -3 105 032,31
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR 524 204,79

## DWS Invest ESG Top Euroland

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,27

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,56

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,65

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	3,57

#### Classe SGD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	406 625 064,58
2021	Classe FC	EUR	554 799 437,44
2020	Classe FC	EUR	490 656 901,82

#### Valeur liquidative en fin d'exercice

Année	Classe	Devise	Valeur liquidative
2022	Classe FC	EUR	266,11
	Classe FD	EUR	135,99
	Classe IC	EUR	151,69
	Classe LC	EUR	224,46
	Classe LD	EUR	196,96
	Classe NC	EUR	194,15
	Classe PFC	EUR	126,37
	Classe TFC	EUR	116,91
	Classe TFD	EUR	110,63
	Classe GBP D RD	GBP	148,55
	Classe SGD LCH (P)	SGD	14,84
	Classe USD FCH	USD	176,39
	Classe USD LCH	USD	161,23
2021	Classe FC	EUR	329,27
	Classe FD	EUR	169,84
	Classe IC	EUR	187,16
	Classe LC	EUR	279,82
	Classe LD	EUR	245,68
	Classe NC	EUR	243,74
	Classe PFC	EUR	159,02
	Classe TFC	EUR	144,68
	Classe TFD	EUR	138,15
	Classe GBP D RD	GBP	175,82
	Classe SGD LCH (P)	SGD	18,05
	Classe USD FCH	USD	211,10
	Classe USD LCH	USD	194,39
2020	Classe FC	EUR	275,67
	Classe FD	EUR	143,09
	Classe IC	EUR	156,24
	Classe LC	EUR	236,03
	Classe LD	EUR	207,28
	Classe NC	EUR	207,04
	Classe PFC	EUR	135,22
	Classe TFC	EUR	121,13
	Classe TFD	EUR	116,32
	Classe GBP D RD	GBP	159,69
	Classe SGD LCH (P)	SGD	15,12
	Classe USD FCH	USD	175,42
	Classe USD LCH	USD	162,77

## DWS Invest ESG Top Euroland

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

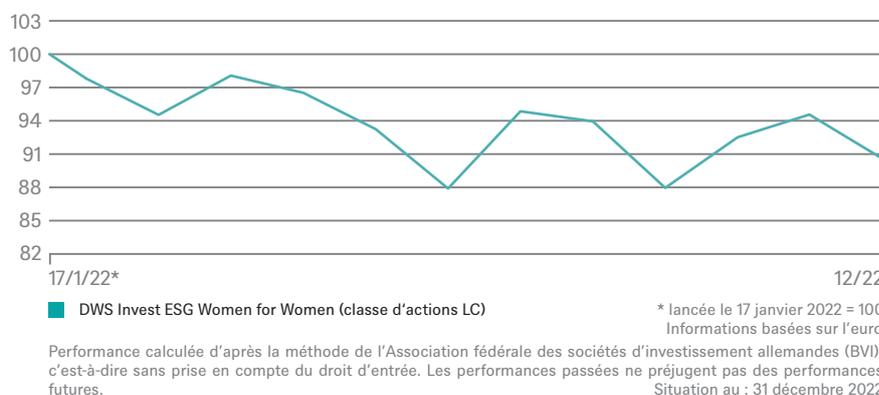
## DWS Invest ESG Women for Women

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment DWS Invest ESG Women for Women, lancé le 17 janvier 2022, est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. À cette fin, le compartiment investit principalement dans des actions émises par des entreprises nationales et étrangères. Il poursuit un objectif de placement durable en investissant dans des entreprises axées en particulier sur la diversité et la parité entre les femmes et les hommes en lien avec des pratiques durables, qui ont une influence sociale positive tout en visant une croissance du capital à long terme. Le compartiment ne se contente pas de prendre en compte l'aspect de la diversité (hommes-femmes), mais s'appuie également sur un modèle d'évaluation axé notamment sur des aspects sociaux généraux. Il investit dans des entreprises qui se distinguent par une forte dynamique et tendance d'amélioration dans la promotion de la diversité en leur sein (approche « Rate of Change ») ainsi que dans des entreprises qui dans leur secteur, jouent déjà un rôle de pionnier en matière de diversité (approche « Best in Class »). Les entreprises doivent en outre appliquer un modèle de gestion durable, disposer de solides fondamentaux et afficher un potentiel de croissance structurelle à long terme. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés\*.

### DWS Invest ESG Women for Women

Performance depuis le lancement



### DWS Invest ESG Women for Women

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU2420982006	-9,5 %
Classe FC	LU2420981883	-8,8 %
Classe FD	LU2420981966	-8,8 %
Classe LD	LU2420982188	-9,5 %
Classe TFC	LU2420982261	-8,8 %
Classe TFD	LU2420982345	-8,8 %
Classe XC	LU2420982428	-8,4 %
Classe XD	LU2420982691	-8,4 %

<sup>1)</sup> lancées le 17 janvier 2022

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2022

Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement.

Au cours de la période entre le 17 janvier 2022 (date de son lancement) et fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest ESG Women for Women a réalisé une moins-value de 9,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le

24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Le portefeuille d'actions du compartiment DWS Invest ESG Women for Women a été orienté à l'international. La priorité de placement a été donnée aux valeurs de croissance et de rendement d'entreprises qui, selon l'équipe de gestion du portefeuille, respectent des normes sociales et professionnelles exigeantes et mettent à profit les tendances de croissance structurelles (telles que la numérisation et la formation). Concernant l'allocation géographique, le compartiment était fondamentalement largement diversifié à la date du rapport, malgré la priorité de placement donnée aux actions américaines. Concernant l'allocation sectorielle, il était également largement diversifié. Cependant, l'accent a été quelque peu davantage mis sur les secteurs des technologies de l'information, de la santé, de la finance et des biens de consommation durables.

Le compartiment a bénéficié de ses placements en actions dans le secteur de la santé, notamment dans Merck et Eli Lilly qui ont su convaincre avec de nouveaux médicaments et leurs chiffres d'affaires et dont le cours de l'action a sensiblement augmenté, contrairement à l'évolution générale sur les marchés des actions au cours de la période sous revue. Les investissements dans des valeurs financières telles que Progressive Corp. (fournisseur d'assurance automobile aux États-Unis) et Marsh & McLennan (courtier aux États-Unis) ont également contribué positivement au résultat de placement. Le secteur des biens de consommation courante a su relativement bien résister, dont l'action de Procter & Gamble. En

revanche, le secteur fortement pondéré des technologies a été décevant. Ce secteur qui avait démarré l'année 2022 avec des valorisations élevées a enregistré des baisses de cours par la suite au cours de l'année jusqu'à fin décembre 2022, ce qui a pesé également sur la performance du compartiment.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest ESG Women for Women

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	5 431 704,90	11,40
Services de télécommunications	4 206 925,47	8,84
Biens de consommation durables	13 118 465,97	27,54
Énergie	893 950,16	1,88
Biens de consommation courante	4 811 982,73	10,10
Secteur financier	8 777 053,52	18,45
Matières premières	1 522 906,86	3,19
Industrie	4 089 660,93	8,58
Services aux collectivités	3 224 905,76	6,78
<b>Total actions</b>	<b>46 077 556,30</b>	<b>96,76</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-67 312,01</b>	<b>-0,14</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>1 561 349,42</b>	<b>3,28</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>116 264,33</b>	<b>0,24</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>1 822,74</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-71 958,25</b>	<b>-0,14</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-137,49</b>	<b>0,00</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>47 617 585,04</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest ESG Women for Women

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>46 077 556,30</b>	<b>96,76</b>
<b>Actions</b>								
Agnico Eagle Mines Ltd	Unité	8 949	9 198	249	CAD	70,34	434 782,77	0,91
Canadian National Railway Co.	Unité	8 361	10 000	1 639	CAD	161,31	931 568,87	1,96
Nutrien Ltd	Unité	6 329	6 329		CAD	98,39	430 111,95	0,90
Sun Life Financial, Inc.	Unité	7 450	7 450		CAD	63,17	325 059,31	0,68
Toronto-Dominion Bank	Unité	16 478	16 478		CAD	88	1 001 573,04	2,10
Roche Holding AG	Unité	1 431	1 431		CHF	359,8	522 156,10	1,10
Orsted AS	Unité	7 004	7 004		DKK	631,2	594 491,99	1,25
Alstom SA	Unité	7 171	13 414	6 243	EUR	22,84	163 785,64	0,34
Argenx SE	Unité	619	916	297	EUR	349,5	216 340,50	0,45
ASML Holding NV	Unité	331	331		EUR	504,5	166 989,50	0,35
ASR Nederland NV	Unité	7 718	7 718		EUR	44,58	344 068,44	0,72
Bankinter SA	Unité	46 849	73 862	27 013	EUR	6,288	294 586,51	0,62
Befesa SA	Unité	3 327	5 852	2 525	EUR	45,06	149 914,62	0,32
Brenntag SE	Unité	2 550	7 180	4 630	EUR	59,72	152 286,00	0,32
Deutsche Post AG	Unité	5 189	9 710	4 521	EUR	35,18	182 549,02	0,38
Deutsche Telekom AG	Unité	37 582	37 582		EUR	18,638	700 453,32	1,47
EDP Renovaveis SA	Unité	10 037	14 410	4 373	EUR	20,64	207 163,68	0,44
EssilorLuxottica SA	Unité	940	1 230	290	EUR	169,75	159 565,00	0,34
Henkel AG & Co., KGaA	Unité	2 690	3 330	640	EUR	60,25	162 072,50	0,34
Industria de Diseno Textil SA	Unité	17 810	19 280	1 470	EUR	24,99	445 071,90	0,94
Jungheinrich AG -Pref.	Unité	7 190	10 147	2 957	EUR	26,58	191 110,20	0,40
Kerry Group PLC	Unité	2 487	2 487		EUR	84,24	209 504,88	0,44
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	35 587	36 287	700	EUR	26,95	959 069,65	2,01
Linde PLC	Unité	870	919	49	EUR	305,45	265 741,50	0,56
L'Oreal SA	Unité	2 099	2 451	352	EUR	335	703 165,00	1,48
Mercedes-Benz Group AG	Unité	3 124	6 810	3 686	EUR	61,4	191 813,60	0,40
Neste Oyj	Unité	11 883	11 883		EUR	43,39	515 603,37	1,08
Orange SA	Unité	51 109	51 109		EUR	9,335	477 102,52	1,00
Schneider Electric SE	Unité	2 757	3 739	982	EUR	131,48	362 490,36	0,76
Scout24 AG	Unité	5 133	5 133		EUR	46,93	240 891,69	0,51
Siemens AG	Unité	1 219	2 840	1 621	EUR	129,64	158 031,16	0,33
Siemens Energy AG	Unité	9 242	9 242		EUR	17,575	162 428,15	0,34
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	6 944	12 792	5 848	EUR	34,56	239 984,64	0,50
Sodexo SA	Unité	7 329	8 997	1 668	EUR	89,46	655 652,34	1,38
Sopra Steria Group	Unité	1 334	1 800	466	EUR	142	189 428,00	0,40
STMicroelectronics NV	Unité	5 510	12 514	7 004	EUR	32,995	181 802,45	0,38
SUSE SA	Unité	7 480	9 259	1 779	EUR	16,84	125 963,20	0,26
Universal Music Group, Inc.	Unité	8 879	9 370	491	EUR	22,63	200 931,77	0,42
Veolia Environnement SA	Unité	7 351	9 100	1 749	EUR	24,11	177 232,61	0,37
Worldline SA	Unité	12 470	14 320	1 850	EUR	36,45	454 531,50	0,95
Zalando SE	Unité	15 848	18 561	2 713	EUR	33,11	524 727,28	1,10
AstraZeneca PLC	Unité	7 543	7 543		GBP	112,18	956 126,03	2,01
CVS Group PLC	Unité	4 552	8 410	3 858	GBP	19,36	99 577,96	0,21
HSBC Holdings PLC	Unité	167 319	167 319		GBP	5,157	974 985,12	2,05
Informa PLC	Unité	30 703	60 113	29 410	GBP	6,196	214 955,14	0,45
National Grid PLC	Unité	48 226	48 226		GBP	9,974	543 508,33	1,14
Pearson PLC	Unité	55 594	67 343	11 749	GBP	9,392	589 985,87	1,24
SSE PLC	Unité	11 500	11 500		GBP	17,12	222 462,70	0,47
Tate & Lyle PLC	Unité	14 419	14 419		GBP	7,112	115 873,07	0,24
AIA Group Ltd	Unité	49 600	50 600	1 000	HKD	86,8	516 627,53	1,09
ANTA Sports Products Ltd	Unité	59 800	60 800	1 000	HKD	102,3	734 096,17	1,54
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd	Unité	8 100	8 100		HKD	337,2	327 754,55	0,69
Lenovo Group Ltd	Unité	534 000	534 000		HKD	6,41	410 747,97	0,86
Bridgestone Corp.	Unité	9 100	12 700	3 600	JPY	4 691	302 959,37	0,64
Daikin Industries Ltd	Unité	1 700	2 500	800	JPY	20 200	243 712,53	0,51
Komatsu Ltd	Unité	10 800	10 800		JPY	2 876	220 439,90	0,46
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Unité	20 800	20 800		JPY	3 762	555 340,94	1,17
Omron Corp.	Unité	5 500	5 500		JPY	6 405	250 011,16	0,53
Recruit Holdings Co., Ltd	Unité	7 300	7 300		JPY	4 177	216 403,81	0,45
Tokyo Gas Co., Ltd	Unité	34 400	34 400		JPY	2 585	631 097,64	1,33
Toyota Motor Corp.	Unité	13 700	14 500	800	JPY	1 812,5	176 228,50	0,37
DNB Bank ASA	Unité	12 600	12 600		NOK	194,6	233 120,54	0,49
Sandvik AB	Unité	10 130	24 419	14 289	SEK	190,1	173 173,58	0,36
Accenture PLC	Unité	725	725		USD	264,41	179 332,20	0,38
Adobe, Inc.	Unité	1 010	1 032	22	USD	333,4	315 013,65	0,66
AGCO Corp.	Unité	2 226	2 226		USD	138,21	287 810,76	0,60
American Water Works Co., Inc.	Unité	4 401	5 402	1 001	USD	153,87	633 501,61	1,33
Ameriprise Financial, Inc.	Unité	1 948	2 600	652	USD	309,57	564 144,32	1,19
Apple, Inc.	Unité	5 227	7 932	2 705	USD	127,71	624 481,83	1,31
Arista Networks, Inc.	Unité	2 324	4 091	1 767	USD	120,08	261 065,33	0,55
Bank of America Corp.	Unité	25 000	25 000		USD	33,01	772 018,90	1,62
Biogen, Inc.	Unité	857	857		USD	274,53	220 096,45	0,46
BioMarin Pharmaceutical, Inc.	Unité	3 927	4 059	132	USD	101,65	373 431,27	0,78
BioNTech SE -ADR	Unité	1 288	1 339	51	USD	149,12	179 677,69	0,38
Boston Scientific Corp.	Unité	3 905	11 783	7 878	USD	46,01	168 079,86	0,35
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	6 379	12 382	6 003	USD	71,61	427 335,21	0,90

## DWS Invest ESG Women for Women

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Catalent, Inc.	Unité	2 222	3 783	1 561	USD	45,12	93 789,79	0,20
Centene Corp.	Unité	2 710	3 166	456	USD	81,64	206 973,47	0,44
Cisco Systems, Inc.	Unité	4 260	4 260		USD	47,12	187 783,44	0,39
Citigroup, Inc.	Unité	9 136	15 554	6 418	USD	44,95	384 174,19	0,81
CME Group, Inc.	Unité	1 321	1 321		USD	168,02	207 637,69	0,44
Coca-Cola European Partners PLC	Unité	3 045	3 045		USD	55,06	156 843,28	0,33
Darling Ingredients, Inc.	Unité	9 591	9 841	250	USD	61,87	555 119,40	1,17
Deere & Co.	Unité	378	1 010	632	USD	425,37	150 418,43	0,32
Eli Lilly & Co.	Unité	2 728	3 898	1 170	USD	366,21	934 581,04	1,96
Etsy, Inc.	Unité	2 630	4 967	2 337	USD	120,24	295 833,34	0,62
Eversource Energy	Unité	2 720	2 901	181	USD	84,67	215 447,20	0,45
FedEx Corp.	Unité	1 178	1 178		USD	174,03	191 783,75	0,40
Hasbro, Inc.	Unité	16 697	16 697		USD	60,73	948 602,20	1,99
Horizon Therapeutics Plc.	Unité	4 655	12 765	8 110	USD	113,57	494 567,66	1,04
Infosys Ltd -ADR	Unité	20 402	36 002	15 600	USD	18,07	344 884,20	0,72
Intra-Cellular Therapies, Inc.	Unité	3 356	8 698	5 342	USD	53,56	168 153,12	0,35
IQVIA Holdings, Inc.	Unité	932	932		USD	203,27	177 227,70	0,37
Johnson Controls International Plc.	Unité	4 536	6 650	2 114	USD	63,73	270 432,80	0,57
Lululemon Athletica, Inc.	Unité	703	1 848	1 145	USD	313,4	206 108,89	0,43
Marsh & McLennan Cos, Inc.	Unité	4 066	4 124	58	USD	165,3	628 756,70	1,32
Merck & Co., Inc.	Unité	15 922	17 920	1 998	USD	110,84	1 650 959,94	3,47
Microsoft Corp.	Unité	6 740	6 740		USD	237,88	1 499 892,82	3,15
Mondelez International, Inc.	Unité	9 104	9 104		USD	66,53	566 620,35	1,19
Motorola Solutions, Inc.	Unité	1 170	1 800	630	USD	256,01	280 211,01	0,59
Nasdaq, Inc.	Unité	3 303	8 967	5 664	USD	61,15	188 950,23	0,40
NIKE, Inc.	Unité	1 152	2 100	948	USD	116,44	125 486,52	0,26
NVIDIA Corp.	Unité	1 411	1 411		USD	143,94	189 998,82	0,40
PayPal Holdings, Inc.	Unité	3 523	3 649	126	USD	69,97	230 604,04	0,48
Pfizer, Inc.	Unité	8 913	10 872	1 959	USD	51,1	426 076,13	0,90
Procter & Gamble Co.	Unité	6 083	9 077	2 994	USD	151,7	863 268,31	1,81
Progressive Corp.	Unité	8 712	10 339	1 627	USD	130,14	1 060 647,49	2,23
QUALCOMM, Inc.	Unité	2 945	4 113	1 168	USD	107,81	297 020,72	0,62
Ross Stores, Inc.	Unité	1 689	4 261	2 572	USD	114,76	181 327,05	0,38
Salesforce, Inc.	Unité	1 533	1 533		USD	131,27	188 256,53	0,40
Sarepta Therapeutics, Inc.	Unité	855	855		USD	126,32	101 037,04	0,21
SolarEdge Technologies, Inc.	Unité	1 468	1 468		USD	275,5	378 346,79	0,80
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR	Unité	10 345	12 090	1 745	USD	74,18	717 893,01	1,51
Ultragenyx Pharmaceutical, Inc.	Unité	8 189	8 189		USD	45,64	349 638,22	0,73
Visa, Inc.	Unité	4 932	4 932		USD	206,54	952 948,96	2,00
Walt Disney Co.	Unité	5 017	5 120	103	USD	85,93	403 302,87	0,85
WW Grainger, Inc.	Unité	228	727	499	USD	557,81	118 977,14	0,25
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>46 077 556,30</b>	<b>96,76</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>-67 312,01</b>	<b>-0,14</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/EUR 4,6 millions							-67 312,01	-0,14
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>1 561 349,42</b>	<b>3,28</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						9 542,32	0,02
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	184 774					24 846,97	0,05
Couronne norvégienne	NOK	247 401					23 521,67	0,05
Couronne suédoise	SEK	112 520					10 118,57	0,02
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	39 236					44 334,51	0,09
Dollar de Hong Kong	HKD	200 483					24 057,67	0,05
Yen	JPY	45 000 000					319 367,03	0,67
Dollar canadien	CAD	134 919					93 189,95	0,20
Nouveau dollar taïwanais	TWD	4 823 276					146 806,14	0,31
Franc suisse	CHF	24 253					24 595,57	0,05
Won sud-coréen	KRW	446 371 327					330 232,53	0,70
Dollar américain	USD	545 952					510 736,49	1,07

## DWS Invest ESG Women for Women

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres éléments d'actif</b>								
Droits à dividende / à distribution							116 264,33	0,24
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							40 863,27	0,09
Autres actifs							16 652,55	0,03
							58 748,51	0,12
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>1 822,74</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>							<b>47 756 992,79</b>	<b>100,28</b>
<b>Autres engagements</b>								
Autres engagements divers							-71 958,25	-0,14
							-71 958,25	-0,14
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-137,49</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-139 407,75</b>	<b>-0,28</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>47 617 585,04</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	91,20
Classe FD	EUR	91,20
Classe LC	EUR	90,53
Classe LD	EUR	90,52
Classe TFC	EUR	91,20
Classe TFD	EUR	91,20
Classe XC	EUR	91,58
Classe XD	EUR	91,57
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	100,000
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	8 214,761
Classe LD	Unité	7 072,113
Classe TFC	Unité	110,000
Classe TFD	Unité	100,000
Classe XC	Unité	504 360,000
Classe XD	Unité	100,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI All Countries World Index (EUR)

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	67,838
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	100,643
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	92,126

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 17 janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 4 289 187,10 euros.

### Abréviations propres aux marchés

**Parties contractantes des opérations de change à terme**  
Deutsche Bank AG.

## DWS Invest ESG Women for Women

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar canadien	CAD	1,447787	=	EUR	1
Franco suisse	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	=	EUR	1
Yen	JPY	140,903712	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1351,687926	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	=	EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	32,854729	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest ESG Women for Women

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 17 janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR	961 537,42	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	2 260,30	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-161 683,90	
4. Autres revenus .....	EUR	51,76	
<b>Total des revenus .....</b>	<b>EUR</b>	<b>802 165,58</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-8 481,75	
2. Commission de gestion .....	EUR	-178 394,43	
dont :			
Commission de gestion de base .....	EUR	-178 766,65	
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR	16 652,55	
Commission d'administration .....	EUR	-16 280,33	
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-1 430,78	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-20 702,71	
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-24 141,95	
6. Autres dépenses .....	EUR	-3 598,03	
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-236 749,65</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>EUR</b>	<b>565 415,93</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-890 491,95	
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-890 491,95</b>	
<b>V. Résultat de la période sous revue .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-325 076,02</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,84 % <sup>1)</sup>	Classe FD 0,84 % <sup>1)</sup>
Classe LC 1,60 % <sup>1)</sup>	Classe LD 1,61 % <sup>1)</sup>
Classe TFC 0,84 % <sup>1)</sup>	Classe TFD 0,84 % <sup>1)</sup>
Classe XC 0,43 % <sup>1)</sup>	Classe XD 0,43 % <sup>1)</sup>

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>1)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 67 254,95 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de la période sous revue .....</b>			<b>EUR</b>	<b>0,00</b>
1. Encaissement (net) .....	EUR	51 935 239,44		
2. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	12 378,60		
3. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	565 415,93		
4. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-890 491,95		
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-4 004 956,98		
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin de période sous revue .....</b>	<b>EUR</b>	<b>47 617 585,04</b>		

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) .....</b>			<b>EUR</b>	<b>-890 491,95</b>
sur :				
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-1 495 064,51		
Opérations de change (à terme) .....	EUR	604 572,56		

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,64

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,63

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,64

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,65

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest ESG Women for Women

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds à la fin de la période sous revue			
2022	EUR	47 617 585,04	
2021	EUR	-	
2020	EUR	-	
Valeur liquidative à la fin de la période sous revue			
2022	Classe FC	EUR	91,20
	Classe FD	EUR	91,20
	Classe LC	EUR	90,53
	Classe LD	EUR	90,52
	Classe TFC	EUR	91,20
	Classe TFD	EUR	91,20
	Classe XC	EUR	91,58
2021	Classe XD	EUR	91,57
	Classe FC	EUR	-
	Classe FD	EUR	-
	Classe LC	EUR	-
	Classe LD	EUR	-
	Classe TFC	EUR	-
	Classe TFD	EUR	-
2020	Classe XC	EUR	-
	Classe XD	EUR	-
	Classe FC	EUR	-
	Classe FD	EUR	-
	Classe LC	EUR	-
	Classe LD	EUR	-
	Classe TFC	EUR	-
Classe TFD	EUR	-	
Classe XC	EUR	-	
Classe XD	EUR	-	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

# Rapport annuel

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment obligataire a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx € Corporate). À cet effet, il investit dans des obligations d'entreprises libellées en euro (Corporate Bonds). Il a recours à des instruments dérivés à la fois pour garantir la valeur des actions et à des fins d'investissement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2022, le fonds DWS Invest Euro Corporate Bonds a enregistré une moins-value de 15,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence (-14,2 % ; respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le

### DWS Invest Euro Corporate Bonds

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Euro Corporate Bonds (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Euro Corporate Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0300357554	-15,5 %	-13,8 %	-9,5 %
Classe FC	LU0300357802	-15,2 %	-13,1 %	-8,2 %
Classe FC10	LU1844096583	-15,0 %	-12,5 %	-6,8 % <sup>1)</sup>
Classe IC	LU0982748476	-15,0 %	-12,4 %	-7,1 %
Classe IC100	LU1490674006	-14,9 %	-11,9 %	-6,2 %
Classe ID100	LU1633890295	-14,8 %	-11,9 %	-6,2 %
Classe LD	LU0441433728	-15,5 %	-13,8 %	-9,5 %
Classe NC	LU0300357638	-15,8 %	-14,9 %	-11,3 %
Classe NDQ	LU1054330771	-15,8 %	-14,9 %	-11,3 %
Classe PFC	LU1054330854	-16,2 %	-15,7 %	-12,7 %
Classe PFDQ	LU1054330938	-15,5 %	-15,1 %	-12,1 %
Classe TFC	LU1663872726	-15,2 %	-13,0 %	-8,1 %
Classe TFD	LU1663874342	-15,2 %	-13,1 %	-8,0 %
Classe CHF FCH <sup>2)</sup>	LU0813333605	-15,7 %	-14,1 %	-10,2 %
Classe GBP CH RD <sup>3)</sup>	LU1322113371	-14,2 %	-11,1 %	-3,9 %
Classe SEK LCH <sup>4)</sup>	LU1322113611	-15,2 %	-13,0 %	-8,6 %
Classe USD FCH <sup>5)</sup>	LU0911036217	-13,4 %	-9,1 %	1,3 %
iBoxx € Corporate		-14,2 %	-12,8 %	-8,5 %

<sup>1)</sup> Classe FC10 lancée le 16 juillet 2018

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en GBP

<sup>4)</sup> en SEK

<sup>5)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforce-

ment des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons

de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui

des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a encore concentré son investissement dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ainsi que dans des titres productifs d'intérêt de services financiers (Financials). En ce qui concerne sa répartition régionale, les émissions en provenance d'Europe et des États-Unis ont été privilégiées. À la date du rapport, les obligations détenues en portefeuille présentaient pour l'essentiel une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation.

Le compartiment a sous-performé son indice de référence en raison de la pondération légèrement supérieure des obligations d'entreprises du secteur de l'immobilier et de segments du secteur des services aux collectivités qui se sont moins bien comportés par rapport à l'ensemble du marché.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant

les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	1 533 751 200,14	93,14
<b>Total des obligations</b>	<b>1 533 751 200,14</b>	<b>93,14</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Fonds obligataires	71 316 357,78	4,33
Autres fonds	5 412 274,20	0,33
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>76 728 631,98</b>	<b>4,66</b>
<b>3. Dérivés</b>	<b>-2 090 963,72</b>	<b>-0,13</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>	<b>10 593 863,80</b>	<b>0,64</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>	<b>28 392 832,12</b>	<b>1,73</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>2 961 597,86</b>	<b>0,18</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 670 518,90</b>	<b>-0,11</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-1 848 188,93</b>	<b>-0,11</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>1 646 818 454,35</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Euro Corporate Bonds

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>1 522 887 998,54</b>	<b>92,48</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
1,50	% A2A SpA (MTN) 2022/2028	EUR 2 880 000	5 650 000	2 770 000	%	86,566	2 493 100,80	0,15
7,321	% Aareal Bank AG 2014/perpetual *	EUR 3 400 000		200 000	%	88,709	3 016 106,00	0,18
1,125	% Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2019/2028 **	EUR 8 000 000		1 500 000	%	83,537	6 682 960,00	0,41
4,25	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2022/2030	EUR 4 000 000	6 800 000	2 800 000	%	98,822	3 952 880,00	0,24
1,875	% ADLER Group SA (MTN) 2021/2026	EUR 3 500 000		3 300 000	%	40,634	1 422 190,00	0,09
0,88	% AIA GROUP LTD 2021/2033	EUR 5 520 000		1 200 000	%	78,015	4 306 428,00	0,26
1,25	% AIB Group PLC (MTN) 2019/2024	EUR 3 976 000		500 000	%	96,355	3 831 074,80	0,23
6,25	% AIB Group PLC 2020/perpetual *	EUR 3 770 000			%	93,766	3 534 978,20	0,21
1,75	% Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2025	EUR 4 400 000	4 400 000		%	92,677	4 077 788,00	0,25
1,125	% Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2024 **	EUR 5 239 000		600 000	%	95,391	4 997 534,49	0,30
3,875	% Akelius Residential Property AB 2018/2078 *	EUR 1 437 000		2 228 000	%	96,741	1 390 168,17	0,08
2,60	% Allianz SE 2021/perpetual *	EUR 5 000 000			%	70,715	3 535 750,00	0,21
0,50	% Alstom SA (MTN) 2021/2030 **	EUR 6 800 000		1 300 000	%	75,974	5 166 232,00	0,31
1,125	% Amcor UK Finance PLC (MTN) 2020/2027	EUR 3 750 000		6 565 000	%	88,081	3 303 037,50	0,20
1,50	% America Movil SAB de CV (MTN) 2016/2024 **	EUR 4 380 000		200 000	%	97,677	4 278 252,60	0,26
1,875	% American International Group, Inc. (MTN) 2017/2027 **	EUR 6 585 000		1 200 000	%	89,991	5 925 907,35	0,36
0,95	% American Tower Corp. (MTN) 2021/2030	EUR 6 820 000		1 400 000	%	76,556	5 221 119,20	0,32
3,45	% Amprion GmbH (MTN) 2022/2027	EUR 5 200 000	5 500 000	300 000	%	98,156	5 104 112,00	0,31
3,971	% Amprion GmbH (MTN) 2022/2032	EUR 2 400 000	2 600 000	200 000	%	98,527	2 364 648,00	0,14
2,125	% Arountown SA 2018/perpetual *	EUR 3 100 000		800 000	%	37,637	1 166 747,00	0,07
1,45	% Arountown SA (MTN) 2019/2028 **	EUR 4 700 000	4 700 000		%	62,115	2 919 405,00	0,18
7,00	% ASR Nederland NV 2022/2043 *	EUR 4 120 000	4 120 000		%	100,009	4 120 370,80	0,25
1,00	% ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR 5 860 000			%	85,716	5 022 957,60	0,31
3,375	% AT&T, Inc. 2014/2034	EUR 3 968 000		800 000	%	91,106	3 615 086,08	0,22
3,15	% AT&T, Inc. 2017/2036	EUR 8 434 000		1 200 000	%	86,39	7 286 132,60	0,44
1,80	% AT&T, Inc. (MTN) 2018/2026 **	EUR 4 080 000		500 000	%	93,131	3 799 744,80	0,23
1,80	% AT&T, Inc. 2019/2039	EUR 1 880 000	1 880 000		%	69,552	1 307 577,60	0,08
2,875	% AT&T, Inc. 2020/perpetual *	EUR 3 900 000	4 800 000	900 000	%	90,013	3 510 507,00	0,21
3,75	% ATF Netherlands BV 2016/perpetual *	EUR 1 800 000		500 000	%	51,329	923 922,00	0,06
1,625	% AusNet Services Holdings (MTN) 2021/2081	EUR 2 799 000		600 000	%	82,105	2 298 118,95	0,14
0,625	% AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2020/2030 **	EUR 1 910 000		7 900 000	%	76,657	1 464 148,70	0,09
2,00	% Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2021/2030	EUR 6 000 000	2 010 000	6 000 000	%	79,548	4 772 880,00	0,29
1,25	% Avery Dennison Corp. (MTN) 2017/2025	EUR 2 460 000	2 960 000	500 000	%	97,36	2 395 056,00	0,15
3,75	% AXA SA (MTN) 2022/2030	EUR 4 990 000	6 890 000	1 900 000	%	100,479	5 013 902,10	0,30
8,50	% Banco Comercial Portugueses SA (MTN) 2022/2025 **	EUR 2 300 000	2 300 000		%	103,04	2 369 920,00	0,14
2,00	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR 3 700 000		1 300 000	%	89,572	3 314 164,00	0,20
5,125	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2028 *	EUR 7 300 000	7 300 000		%	100,218	7 315 914,00	0,44
1,125	% Banco Santander SA (MTN) 2018/2025	EUR 3 900 000		700 000	%	95,108	3 709 212,00	0,23
4,75	% Banco Santander SA 2018/perpetual **	EUR 4 400 000		400 000	%	87,792	3 862 548,00	0,23
0,625	% Banco Santander SA (MTN) 2021/2029 *	EUR 5 400 000		1 000 000	%	82,164	4 436 856,00	0,27
1,949	% Bank of America Corp. (MTN) 2022/2026 *	EUR 6 880 000	10 480 000	3 600 000	%	93,899	6 460 251,20	0,39
1,375	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2018/2023	EUR 5 538 000		600 000	%	98,947	5 479 684,86	0,33
0,375	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2021/2027 *	EUR 4 686 000		900 000	%	85,769	4 019 135,34	0,24
1,875	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2026 *	EUR 8 300 000	8 800 000	500 000	%	92,886	7 709 538,00	0,47
6,75	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2033 *	EUR 3 130 000	3 130 000		%	99,413	3 111 626,90	0,19
0,75	% Bankia SA (MTN) 2019/2026 **	EUR 5 800 000		1 100 000	%	88,867	5 154 286,00	0,31
1,75	% Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2019/2029	EUR 2 300 000		500 000	%	86,544	1 990 512,00	0,12
1,125	% Bayer AG (MTN) 2020/2030	EUR 6 600 000		1 200 000	%	82,457	5 442 162,00	0,33
1,50	% Bayer Capital Corp., BV (MTN) 2018/2026	EUR 6 500 000		1 200 000	%	92,822	6 033 430,00	0,37
0,50	% Blackstone Property Partners Europe Holdings Sarl (MTN) 2019/2023	EUR 8 844 000		1 500 000	%	96,499	8 534 371,56	0,52
2,50	% BNP Paribas (MTN) 2022/2032	EUR 4 600 000	4 900 000	300 000	%	88,546	4 073 116,00	0,25
2,125	% BNP Paribas SA (MTN) 2019/2027 *	EUR 2 600 000		500 000	%	93,418	2 428 868,00	0,15
1,125	% BNP Paribas SA (MTN) 2019/2024	EUR 4 200 000		500 000	%	96,624	4 058 208,00	0,25
0,50	% BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028 *	EUR 9 100 000		1 200 000	%	83,214	7 572 474,00	0,46
2,10	% BNP Paribas SA (MTN) 2022/2032	EUR 6 200 000	6 600 000	400 000	%	82,662	5 125 044,00	0,31
0,50	% Booking Holdings, Inc. (MTN) 2021/2028	EUR 6 311 000		500 000	%	84,202	5 313 988,22	0,32
4,50	% Booking Holdings, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR 10 000 000	10 000 000		%	101,199	10 119 900,00	0,61
4,75	% Booking Holdings, Inc. 2022/2034	EUR 8 940 000	8 940 000		%	101,663	9 088 672,20	0,55
0,625	% Boston Scientific Corp. (MTN) 2019/2027	EUR 5 041 000		700 000	%	86,148	4 342 720,68	0,26
3,25	% Bouygues SA 2022/2037	EUR 5 100 000	11 900 000	6 800 000	%	84,831	4 326 381,00	0,26
5,375	% Bouygues SA 2022/2042	EUR 3 000 000	3 000 000		%	102,754	3 082 620,00	0,19
0,25	% BPCE SA (MTN) 2021/2031	EUR 5 800 000		800 000	%	74,661	4 330 338,00	0,26
1,50	% BPCE SA 2021/2042 *	EUR 3 200 000		7 000 000	%	83,944	2 686 208,00	0,16
2,125	% British Telecommunications PLC (MTN) 2018/2028 **	EUR 840 000	940 000	100 000	%	90,399	759 351,60	0,05
0,50	% British Telecommunications PLC (MTN) 2019/2025	EUR 4 573 000			%	91,596	4 188 685,08	0,25
1,125	% British Telecommunications PLC (MTN) 2019/2029	EUR 2 230 000	2 330 000	100 000	%	83,17	1 854 691,00	0,11



## DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,56 % Experian Europe DAC (MTN) 2022/2031 **	EUR	3 590 000	4 290 000	700 000	%	82,707	2 969 181,30	0,18
1,408 % Exxon Mobil Corp. 2020/2039	EUR	4 268 000		500 000	%	65,245	2 784 656,60	0,17
1,875 % Fastighets AB Balder (MTN) 2017/2026	EUR	4 065 000		800 000	%	80,366	3 266 877,90	0,20
3,00 % Fastighets AB Balder 2017/2078 *	EUR	2 473 000		2 100 000	%	98,235	2 429 351,55	0,15
0,00 % FCA Bank SpA (MTN) 2021/2024	EUR	7 171 000		400 000	%	95,202	6 826 935,42	0,41
2,124 % Ferroviaal Netherlands BV 2017/perpetual *	EUR	3 443 000		600 000	%	79,739	2 745 413,77	0,17
0,50 % Fomento Economico Mexicano SAB de CV (MTN) 2021/2028	EUR	5 600 000		6 885 000	%	81,943	4 588 808,00	0,28
4,35 % Fortune Star BVI Ltd 2019/2023 **	EUR	3 403 000		400 000	%	92,985	3 164 279,55	0,19
0,125 % General Mills, Inc. 2021/2025	EUR	8 800 000		600 000	%	90,66	7 978 080,00	0,48
2,20 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2019/2024	EUR	4 718 000		800 000	%	98,101	4 628 405,18	0,28
1,50 % Global Switch Holdings Ltd (MTN) 2017/2024	EUR	13 261 000			%	97,178	12 886 774,58	0,78
1,375 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2017/2024	EUR	4 897 000		600 000	%	97,932	4 795 730,04	0,29
0,125 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2019/2024	EUR	5 239 000		600 000	%	95,038	4 979 040,82	0,30
3,125 % GSK Capital BV (MTN) 2022/2032	EUR	4 880 000	4 880 000		%	95,383	4 654 690,40	0,28
1,25 % GSK Consumer Healthcare Capital NL, BV (MTN) 2022/2026	EUR	2 800 000	6 680 000	3 880 000	%	92,351	2 585 828,00	0,16
6,25 % Hamburg Commercial Bank 2022/2024	EUR	9 800 000	9 800 000		%	101,294	9 926 812,00	0,60
0,50 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	5 300 000		600 000	%	85,061	4 508 233,00	0,27
5,875 % Hannover Rueck SE 2022/2043 *	EUR	7 100 000	7 100 000		%	102,048	7 245 408,00	0,44
3,875 % Harley-Davidson Financial Services, Inc. 2020/2023 **	EUR	5 441 000		300 000	%	100,286	5 456 561,26	0,33
0,25 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2024	EUR	8 980 000		1 100 000	%	88,638	7 959 692,40	0,48
1,625 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2017/2027	EUR	2 500 000		500 000	%	86,814	2 170 350,00	0,13
0,625 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2021/2028	EUR	4 500 000		800 000	%	80,326	3 614 670,00	0,22
0,625 % HOWOGE Wohnungs-baugesellschaft mbH (MTN) 2021/2028	EUR	6 300 000		1 200 000	%	81,229	5 117 427,00	0,31
5,375 % Iliad SA (MTN) 2022/2027	EUR	4 200 000	4 200 000		%	99,515	4 179 630,00	0,25
0,10 % ING Groep NV (MTN) 2019/2025 *	EUR	3 000 000		400 000	%	93,54	2 806 200,00	0,17
4,125 % ING Groep NV 2022/2033 * **	EUR	5 200 000	5 800 000	600 000	%	94,189	4 897 828,00	0,30
5,25 % ING Groep NV 2022/2033 * **	EUR	4 700 000	4 700 000		%	104,489	4 910 983,00	0,30
1,80 % International Flavors & Fragrances, Inc. (MTN) 2018/2026	EUR	6 467 000	1 128 000	500 000	%	91,344	5 907 216,48	0,36
0,75 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2019/2024 **	EUR	3 761 000		200 000	%	94,934	3 570 467,74	0,22
1,25 % ISS Finance BV (MTN) 2020/2025	EUR	6 244 000		1 200 000	%	93,924	5 864 614,56	0,36
2,125 % ISS Global A/S (MTN) 2014/2024	EUR	1 145 000		100 000	%	97,012	1 110 787,40	0,07
0,875 % ISS Global A/S (MTN) 2019/2026	EUR	5 917 000		700 000	%	88,635	5 244 532,95	0,32
1,00 % JAB Holdings BV (MTN) 2019/2027	EUR	7 700 000	3 100 000	800 000	%	86,157	6 634 089,00	0,40
0,50 % JDE Peet's NV (MTN) 2021/2029	EUR	6 118 000		1 200 000	%	79,771	4 880 389,78	0,30
1,963 % JPMorgan Chase & Co (MTN) 2022/2030 * **	EUR	5 640 000	6 040 000	400 000	%	87,213	4 918 813,20	0,30
0,389 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2020/2028 *	EUR	4 358 000		800 000	%	85,592	3 730 099,36	0,23
0,25 % Jyske Bank A/S (MTN) 2021/2028 *	EUR	15 130 000		9 100 000	%	84,446	12 776 679,80	0,78
4,625 % Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2026 *	EUR	8 020 000	8 020 000		%	99,271	7 961 534,20	0,48
0,25 % KBC Group NV (MTN) 2021/2027 * **	EUR	5 600 000		1 000 000	%	88,275	4 943 400,00	0,30
3,00 % KBC Group NV (MTN) 2022/2030 **	EUR	5 500 000	10 900 000	5 400 000	%	91,907	5 054 885,00	0,31
1,625 % KKR Group Finance Co. V LLC -Reg- (MTN) 2019/2029	EUR	4 539 000		1 300 000	%	81,468	3 697 832,52	0,22
2,85 % Koninklijke FrieslandCampina NV 2020/perpetual * **	EUR	7 240 000			%	85,403	6 183 177,20	0,38
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual * **	EUR	6 150 000	6 150 000		%	100,193	6 161 869,50	0,37
1,00 % La Poste SA (MTN) 2019/2034	EUR	6 700 000		4 900 000	%	70,711	4 737 637,00	0,29
4,00 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2019/perpetual *	EUR	6 800 000			%	79,905	5 433 540,00	0,33
4,50 % Landesbank Hessen-Thueringen Girozentrale (MTN) 2022/2032 *	EUR	3 300 000	3 800 000	500 000	%	95,249	3 143 217,00	0,19
0,25 % LeasePlan Corp., NV (MTN) 2021/2026 **	EUR	7 490 000		1 500 000	%	85,84	6 429 416,00	0,39
4,25 % Lehman Brothers Holdings, Inc. (MTN) 2006/2016 #ZERO#	EUR	850 000			%	0	0,85	0,00
1,75 % Liberty Mutual Finance Europe DAC -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	5 455 000		500 000	%	97,477	5 317 370,35	0,32
4,625 % Liberty Mutual Group, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2030	EUR	14 870 000	14 870 000		%	95,455	14 194 158,50	0,86
3,25 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2018/2028	EUR	3 965 000		900 000	%	84,734	3 359 703,10	0,20
1,50 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2020/2026	EUR	4 000 000	4 000 000		%	84,65	3 386 000,00	0,21
9,75 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	3 100 000	3 100 000		%	103,9	3 220 900,00	0,20
1,375 % Madrilena Red de Gas Finance BV (MTN) 2017/2025	EUR	4 251 000		800 000	%	92,752	3 942 887,52	0,24
2,375 % McDonald's Corp. (MTN) 2022/2029	EUR	4 000 000	13 950 000	9 950 000	%	92,179	3 687 160,00	0,22
4,625 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2022/2029 *	EUR	6 480 000	6 480 000		%	98,751	6 399 064,80	0,39
3,00 % Medtronic Global Holdings SCA (MTN) 2022/2028 **	EUR	6 010 000	8 610 000	2 600 000	%	96,808	5 818 160,80	0,35
3,375 % Medtronic Global Holdings SCA 2022/2034	EUR	5 020 000	6 720 000	1 700 000	%	93,816	4 709 563,20	0,29
2,264 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. 2022/2025	EUR	5 000 000	7 990 000	2 990 000	%	97,361	4 868 050,00	0,30
0,693 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2030 **	EUR	4 700 000		3 085 000	%	77,111	3 624 217,00	0,22
4,25 % Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	3 873 000		700 000	%	78,915	3 056 377,95	0,19
1,25 % Mondelez International Holdings Netherlands BV -Reg- 2021/2041	EUR	6 600 000		2 870 000	%	63,229	4 173 114,00	0,25
3,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2018/2049 *	EUR	4 700 000		500 000	%	89,546	4 208 662,00	0,26

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,50 % Mutuelle Assurance Des Commerçants et Industriels de France et Des Cadres et Sal 2021/perpetual *	EUR	3 000 000	3 800 000	5 000 000	%	75,049	2 251 470,00	0,14
2,125 % Mylan, Inc. (MTN) 2018/2025	EUR	4 900 000		500 000	%	95,095	4 659 655,00	0,28
3,53 % National Grid Electricity Distribution East Midlands PLC (MTN) 2022/2028	EUR	3 660 000	3 860 000	200 000	%	97,488	3 568 060,80	0,22
1,054 % National Grid North America, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR	4 700 000	12 580 000	7 880 000	%	77,476	3 641 372,00	0,22
2,949 % National Grid PLC (MTN) 2022/2030 **	EUR	4 700 000	5 470 000	770 000	%	91,765	4 312 955,00	0,26
4,625 % Netflix, Inc. 2018/2029	EUR	5 406 000	6 206 000	800 000	%	98,204	5 308 908,24	0,32
2,875 % OMV AG 2020/perpetual *	EUR	1 900 000	1 900 000		%	81,834	1 554 846,00	0,09
1,00 % Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	13 000 000	3 659 000		%	81,187	10 554 310,00	0,64
2,375 % Orange SA (MTN) 2019/perpetual * **	EUR	4 500 000		500 000	%	94,98	4 274 100,00	0,26
2,25 % Orsted AS (MTN) 2022/2028 **	EUR	5 870 000	6 270 000	400 000	%	92,855	5 450 588,50	0,33
5,25 % Orsted AS 2022/perpetual *	EUR	3 110 000	3 110 000		%	101,883	3 168 561,30	0,19
3,25 % PACCAR Financial Europe BV (MTN) 2022/2025	EUR	3 750 000	3 750 000		%	98,907	3 709 012,50	0,23
0,50 % POSCO -Reg- 2020/2024	EUR	9 221 000		1 100 000	%	95,819	8 835 469,99	0,54
3,25 % PPF Telecom Group BV (MTN) 2020/2027	EUR	3 473 000		1 100 000	%	89,86	3 120 837,80	0,19
2,75 % PPG Industries, Inc. (MTN) 2022/2029	EUR	4 700 000	7 380 000	2 680 000	%	92,877	4 365 219,00	0,27
1,75 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2018/2028	EUR	2 875 000		1 000 000	%	89,036	2 559 785,00	0,16
3,00 % Prologis LP 2014/2026	EUR	2 124 000		600 000	%	97,409	2 068 967,16	0,13
1,539 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	7 641 000		1 700 000	%	81,166	6 201 894,06	0,38
1,985 % Prosus NV -Reg- 2021/2033	EUR	5 555 000		1 500 000	%	67,74	3 762 957,00	0,23
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026 **	EUR	5 130 000	6 330 000	1 200 000	%	90,225	4 628 542,50	0,28
1,50 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2019/2030 *	EUR	2 100 000	2 100 000		%	83,97	1 763 370,00	0,11
2,875 % Raiffeisen Bank International AG 2020/2032 *	EUR	3 200 000		2 100 000	%	81,712	2 614 784,00	0,16
4,125 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2022/2025	EUR	7 100 000	7 100 000		%	98,366	6 983 986,00	0,42
4,75 % RCI Banque SA (MTN) 2022/2027 **	EUR	4 840 000	5 140 000	300 000	%	99,713	4 826 109,20	0,29
4,125 % RCI Banque SA (MTN) 2022/2025	EUR	8 280 000	8 280 000		%	99,356	8 226 676,80	0,50
3,875 % Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2027	EUR	8 080 000	8 280 000	200 000	%	99,227	8 017 541,60	0,49
4,375 % Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2030	EUR	2 960 000	6 100 000	3 140 000	%	101,624	3 008 070,40	0,18
0,75 % Royal Bank of Scotland Group PLC (MTN) 2019/2025 *	EUR	4 265 000		600 000	%	93,58	3 991 187,00	0,24
1,125 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB (MTN) 2019/2026	EUR	5 896 000		400 000	%	74,584	4 397 472,64	0,27
2,125 % Sandvik AB (MTN) 2022/2027	EUR	4 700 000	7 720 000	3 020 000	%	93,037	4 372 739,00	0,27
0,125 % Santander Consumer Bank AS (MTN) 2020/2025	EUR	7 200 000		400 000	%	92,052	6 627 744,00	0,40
0,50 % Santander Consumer Bank AS (MTN) 2022/2025	EUR	6 700 000	7 100 000	400 000	%	91,235	6 112 745,00	0,37
0,00 % Santander Consumer Finance SA (MTN) 2021/2026	EUR	4 700 000		3 600 000	%	88,634	4 165 798,00	0,25
2,25 % Scania CV AB (MTN) 2020/2025	EUR	6 600 000		3 725 000	%	95,266	6 287 556,00	0,38
1,75 % Scentre Group Trust 1 Via Scentre Group Trust 2 (MTN) 2018/2028 **	EUR	1 618 000		1 860 000	%	84,386	1 365 365,48	0,08
1,25 % Segro Capital Sarl (MTN) 2022/2026	EUR	3 800 000	6 370 000	2 570 000	%	91,284	3 468 792,00	0,21
1,625 % SES SA (MTN) 2018/2026	EUR	2 650 000		400 000	%	91,068	2 413 302,00	0,15
3,50 % SES SA (MTN) 2022/2029	EUR	6 600 000	8 660 000	2 060 000	%	91,119	6 013 854,00	0,37
2,00 % Signify NV 2020/2024	EUR	6 297 000		300 000	%	97,613	6 146 690,61	0,37
0,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2021/2028	EUR	5 200 000		1 000 000	%	82,466	4 288 232,00	0,26
1,75 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2022/2026	EUR	9 880 000	9 880 000		%	93,556	9 243 332,80	0,56
4,565 % Smith & Nephew PLC (MTN) 2022/2029	EUR	3 280 000	7 180 000	3 900 000	%	99,946	3 278 228,80	0,20
0,50 % Societe Generale SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	6 600 000		3 300 000	%	80,272	5 297 952,00	0,32
1,875 % Southern Co. 2021/2081 *	EUR	4 540 000		1 600 000	%	78,432	3 560 812,80	0,22
1,00 % SPP-Distribucia AS (MTN) 2021/2031	EUR	6 066 000		1 300 000	%	66,227	4 017 329,82	0,24
1,375 % State Grid Overseas Investment BVI Ltd -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	6 845 000		1 400 000	%	93,435	6 395 625,75	0,39
2,375 % Stedin Holding NV (MTN) 2022/2030 **	EUR	4 230 000	4 530 000	300 000	%	90,557	3 830 561,10	0,23
6,50 % Stichting AK Rabobank Certificaten 2014/perpetual * **	EUR	3 489 725		600 000	%	96,188	3 356 696,68	0,20
2,375 % Suez SACA (MTN) 2022/2030	EUR	7 500 000	11 000 000	3 500 000	%	87,599	6 569 925,00	0,40
1,50 % Swedbank AB (MTN) 2018/2028 *	EUR	4 187 000		1 200 000	%	97,384	4 077 468,08	0,25
0,50 % Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	EUR	7 000 000		3 470 000	%	70,774	4 954 180,00	0,30
3,00 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd -Reg- 2018/2030	EUR	5 819 000		700 000	%	93,904	5 464 273,76	0,33
2,00 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd 2020/2040	EUR	4 839 000		1 000 000	%	70,934	3 432 496,26	0,21
4,00 % Talanx AG (MTN) 2022/2029	EUR	7 500 000	7 500 000		%	99,558	7 466 850,00	0,45
1,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2024	EUR	6 693 000		800 000	%	96,457	6 455 867,01	0,39
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	6 581 000		800 000	%	90,316	5 943 695,96	0,36
7,125 % Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR	3 500 000	3 500 000		%	102,316	3 581 060,00	0,22
3,75 % Teleperformance (MTN) 2022/2029 **	EUR	7 000 000	7 400 000	400 000	%	94,557	6 618 990,00	0,40
2,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	3 600 000	7 700 000	4 100 000	%	81,195	2 923 020,00	0,18
0,875 % Terega SA (MTN) 2020/2030	EUR	4 800 000		1 000 000	%	75,756	3 636 288,00	0,22
0,80 % Thermo Fisher Scientific Finance I BV (MTN) 2021/2030	EUR	8 290 000		3 700 000	%	81,003	6 715 148,70	0,41
1,50 % Thermo Fisher Scientific, Inc. (MTN) 2019/2039	EUR	2 300 000		100 000	%	67,803	1 559 469,00	0,09
3,65 % Thermo Fisher Scientific, Inc. 2022/2034	EUR	3 390 000	3 390 000		%	97,161	3 293 757,90	0,20
1,952 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2022/2030	EUR	3 740 000	10 240 000	6 500 000	%	86,298	3 227 545,20	0,20
2,551 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2022/2027	EUR	8 790 000	9 390 000	600 000	%	93,542	8 222 341,80	0,50
2,00 % TotalEnergies SE 2020/perpetual *	EUR	4 439 000		1 400 000	%	76,274	3 385 802,86	0,21
3,25 % TotalEnergies SE 2022/perpetual *	EUR	1 018 000	12 870 000	11 852 000	%	74,062	753 951,16	0,05
1,875 % Transurban Finance Co., Pty, Ltd (MTN) 2014/2024	EUR	4 268 000		500 000	%	97,529	4 162 537,72	0,25

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,701 % Transurban Finance Co., Pty, Ltd (MTN) 2019/2034 **	EUR	1 840 000		500 000	%	75,215	1 383 956,00	0,08
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	8 940 000		1100 000	%	88,976	7 954 454,40	0,48
1,00 % UBS Group AG (MTN) 2022/2025 *	EUR	7 380 000	8 280 000	900 000	%	96,235	7 102 143,00	0,43
6,625 % UniCredit SpA 2017/perpetual *	EUR	4 700 000			%	96,871	4 552 937,00	0,28
6,875 % UNIQA Insurance Group AG (MTN) 2013/2043 *	EUR	500 000			%	100,303	501 515,00	0,03
1,375 % UNIQA Insurance Group AG (MTN) 2020/2030 **	EUR	4 000 000		600 000	%	79,811	3 192 440,00	0,19
1,362 % Upjohn Finance BV (MTN) 2020/2027	EUR	6 478 000		1 200 000	%	87,245	5 651 731,10	0,34
2,25 % UPM-Kymmene Oyj (MTN) 2022/2029	EUR	3 800 000	8 850 000	5 050 000	%	90,614	3 443 332,00	0,21
2,375 % Urenco Finance NV (MTN) 2014/2024	EUR	3 180 000		1 400 000	%	97,297	3 094 044,60	0,19
5,375 % Valeo (MTN) 2022/2027	EUR	6 100 000	6 100 000		%	97,464	5 945 304,00	0,36
2,875 % Verizon Communications, Inc. 2017/2038	EUR	970 000		300 000	%	83,765	812 520,50	0,05
0,875 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2019/2027	EUR	7 376 000		1 400 000	%	88,564	6 532 480,64	0,40
0,375 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2021/2029	EUR	6 390 000		1 200 000	%	80,652	5 153 662,80	0,31
4,25 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2022/2030	EUR	7 590 000	7 590 000		%	101,098	7 673 338,20	0,47
4,75 % Verizon Communications, Inc. 2022/2034	EUR	3 050 000	7 950 000	4 900 000	%	103,091	3 144 275,50	0,19
0,75 % Vesteda Finance BV (MTN) 2021/2031	EUR	6 770 000		1 100 000	%	72,42	4 902 834,00	0,30
2,375 % Visa, Inc. 2022/2034 **	EUR	4 000 000	6 860 000	2 860 000	%	88,036	3 521 440,00	0,21
1,00 % Viterra Finance BV (MTN) 2021/2028	EUR	8 030 000		1 400 000	%	80,325	6 450 097,50	0,39
3,10 % Vodafone Group PLC 2018/2079 *	EUR	4 000 000	4 700 000	700 000	%	98,084	3 923 360,00	0,24
3,375 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2020/2028 **	EUR	3 985 000		3 800 000	%	93,696	3 733 785,60	0,23
0,125 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2021/2027	EUR	5 180 000		1 000 000	%	83,557	4 328 252,60	0,26
3,375 % Volkswagen International Finance NV 2018/perpetual *	EUR	3 500 000	3 500 000		%	95,34	3 336 900,00	0,20
3,50 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual *	EUR	4 700 000		5 000 000	%	92,705	4 357 135,00	0,26
3,748 % Volkswagen International Finance NV 2022/perpetual *	EUR	3 400 000	3 600 000	200 000	%	85,232	2 897 888,00	0,18
3,125 % Volkswagen International Finance NV 2022/2025	EUR	7 600 000	8 600 000	1 000 000	%	98,057	7 452 332,00	0,45
4,125 % Volkswagen International Finance NV (MTN) 2022/2025	EUR	4 600 000	4 600 000		%	99,625	4 582 750,00	0,28
0,375 % Volkswagen Leasing GmbH (MTN) 2021/2026	EUR	8 397 000		1 500 000	%	86,625	7 273 901,25	0,44
2,625 % Volvo Treasury AB (MTN) 2022/2026	EUR	6 000 000	10 100 000	4 100 000	%	96,756	5 805 360,00	0,35
1,80 % Vonovia Finance BV (MTN) 2019/2025	EUR	2 600 000		600 000	%	93,696	2 436 096,00	0,15
4,75 % Vonovia SE (MTN) 2022/2027	EUR	6 800 000	6 800 000		%	98,729	6 713 572,00	0,41
5,00 % Vonovia SE (MTN) 2022/2030	EUR	5 000 000	5 000 000		%	98,226	4 911 300,00	0,30
0,625 % Wells Fargo & Co. (MTN) 2020/2030	EUR	4 065 000		800 000	%	75,566	3 071 757,90	0,19
0,427 % Westpac Securities NZ (MTN) 2021/2026	EUR	4 940 000		1 000 000	%	86,979	4 296 762,60	0,26
1,164 % Zimmer Biomet Holdings, Inc. (MTN) 2019/2027	EUR	8 500 000	3 181 000	1 200 000	%	87,013	7 396 105,00	0,45
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028 *	EUR	9 750 000	10 350 000	600 000	%	90,309	8 805 127,50	0,53
3,375 % Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2019/2026	GBP	4 300 000	4 300 000		%	90,711	4 407 415,64	0,27
8,407 % Barclays PLC (MTN) 2022/2032 *	GBP	3 710 000	3 710 000		%	103,104	4 322 201,63	0,26
2,00 % BNP Paribas SA (MTN) 2021/2031 ***	GBP	4 000 000		4 400 000	%	85,281	3 854 498,44	0,23
1,50 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2026 *	GBP	5 300 000		300 000	%	87,411	5 234 769,42	0,32
1,985 % Lloyds Banking Group Plc (MTN) 2021/2031 ***	GBP	3 530 000		2 600 000	%	83,821	3 343 360,00	0,20
2,45 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust (MTN) 2021/2026	USD	7 620 000			%	87,517	6 238 638,09	0,38
4,70 % America Movil SAB de CV (MTN) 2022/2032	USD	5 400 000	10 600 000	5 200 000	%	95,813	4 840 169,80	0,29
4,42 % American Express Co. 2022/2033 *	USD	6 090 000	6 090 000		%	94,799	5 400 866,57	0,33
3,35 % Apple, Inc. (MTN) 2022/2032	USD	7 260 000		7 260 000	%	90,9	6 173 662,77	0,38
8,00 % Barclays PLC 2022/perpetual *	USD	5 910 000	5 910 000		%	94,334	5 215 526,18	0,32
8,125 % Credit Agricole SA -Reg- 2016/perpetual **	USD	4 507 000			%	101,608	4 284 082,84	0,26
8,75 % Deutsche Telekom International Finance BV 2000/2030	USD	10 000 000			%	118,355	11 072 074,74	0,67
5,25 % Electricite de France SA -Reg- 2013/perpetual *	USD	4 750 000	4 750 000		%	99,721	4 431 213,08	0,27
2,95 % Expedia Group, Inc. (MTN) 2021/2031	USD	1 408 000		3 815 000	%	80,71	1 063 095,80	0,06
7,336 % HSBC Holdings PLC 2022/2026 *	USD	9 800 000	9 800 000		%	104,095	9 543 294,90	0,58
2,45 % Mercedes-Benz Finance North America LLC -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	7 979 000		5 100 000	%	81,994	6 120 303,20	0,37
5,80 % Oracle Corp. 2022/2025	USD	2 870 000	2 870 000		%	102,083	2 740 802,37	0,17
7,875 % Societe Generale SA -Reg- 2013/perpetual *	USD	5 600 000			%	99,354	5 204 940,66	0,32
7,375 % Societe Generale SA -Reg- 2018/perpetual *	USD	5 300 000			%	96,128	4 766 155,15	0,29
5,625 % Transcanada Trust 2015/2075 *	USD	2 747 000			%	95,064	2 442 964,42	0,15
11,50 % Transocean, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	2 118 000			%	100,219	1 985 721,87	0,12
5,125 % UBS AG (MTN) 2014/2024	USD	3 566 000			%	98,742	3 294 015,64	0,20
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>10 863 201,60</b>	<b>0,66</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
2,55 % BMW US Capital LLC -144A- (MTN) 2021/2031	USD	4 000 000		3 663 000	%	82,772	3 097 318,31	0,19
3,20 % Mars, Inc. -144A- 2019/2030	USD	4 885 000			%	89,257	4 078 958,18	0,25
2,691 % Stellantis Finance US, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	5 150 000			%	76,527	3 686 925,11	0,22

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Parts de fonds</b>							<b>76 728 631,98</b>	<b>4,66</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090%)		395	78 788	85 407	EUR	13 701,96	5 412 274,20	0,33
DWS Invest SICAV - Corporate Hybrid Bonds -FC- EUR - (0,600%)		105 109	50 000	44 891	EUR	107,67	11 317 086,03	0,69
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG Global Corporate Bonds -ID- EUR - (0,400%)		51 048		69 181	EUR	82,49	4 210 944,57	0,26
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG USD Corporate Bonds -XCH- EUR (hedged) - (0,200%)		35 000			EUR	100,41	3 514 350,00	0,21
DWS Invest SICAV - DWS Invest Financial Hybrid Bonds -FD- EUR - (0,600%)		100 000			EUR	90,06	9 006 000,00	0,55
DWS Invest SICAV - DWS Invest Low Carbon Bonds -FC- EUR - (0,600%)		35 401			EUR	84,55	2 993 114,14	0,18
DWS Invest SICAV - DWS Invest Macro Bonds I -FC- EUR - (0,600%)		210 000			EUR	99,07	20 804 700,00	1,26
DWS Invest SICAV - ESG Asian Bonds -FCH- EUR - (0,600%)		37 762	37 762		EUR	101,11	3 818 163,04	0,23
DWS Invest SICAV - Invest Euro High Yield Corporates -FC- EUR - (0,650%)		100 000	100 000		EUR	156,52	15 652 000,00	0,95
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>1 610 479 832,12</b>	<b>97,80</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>								
Créances / dettes								
<b>-4 887 500,12</b>								
<b>-0,30</b>								
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Euro SCHATZ Futures 03/2023 (MS)	Unité	156	156				-172 380,00	-0,01
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2023 (MS)	Unité	99	99				-348 480,00	-0,02
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2023 (MS)	Unité	585	585				-4 971 700,05	-0,30
US Treasury Notes 30 year Futures 03/2023 (MS)	Unité	-222		222			565 544,39	0,03
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2023 (MS)	Unité	-431		431			39 515,54	0,00
<b>Dérivés sur devises</b>								
Créances / dettes								
<b>2 796 536,40</b>								
<b>0,17</b>								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/EUR 0,1 million.							-188,52	0,00
SEK/EUR 0,1 million.							-265,94	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
CHF/EUR 0,1 million.							-1,33	0,00
GBP/EUR 0,1 million.							-967,75	0,00
SEK/EUR 0,1 million.							-5,82	0,00
USD/EUR 18,6 millions.							328 447,17	0,02
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/GBP 17,2 millions.							382 718,94	0,02
EUR/USD 114,5 millions.							2 086 799,65	0,13
<b>Avoirs bancaires</b>								
<b>10 593 863,80</b>								
<b>0,64</b>								
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						7 451 294,29	0,45
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	19 777					1 778,52	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	355 440					401 626,11	0,02
Franc suisse	CHF	163 220					165 528,38	0,01
Dollar américain	USD	2 751 090					2 573 636,50	0,16
<b>Autres éléments d'actif</b>								
<b>28 392 832,12</b>								
<b>1,73</b>								
Frais de placement reportés ***							18 595,45	0,00
Intérêts à recevoir							14 290 811,68	0,87
Autres actifs							14 083 424,99	0,86
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>								
<b>2 961 597,86</b>								
<b>0,18</b>								
<b>Total des éléments d'actif ****</b>								
<b>1 655 831 151,59</b>								
<b>100,55</b>								

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts .....							-1 670 518,90	-0,11
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							-1 848 188,93	-0,11
<b>Total des engagements</b>							-9 012 697,24	-0,55
<b>Actif du fonds</b>							<b>1 646 818 454,35</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF FCH .....	CHF	91,73
Classe FC .....	EUR	151,70
Classe FC10 .....	EUR	93,22
Classe IC .....	EUR	103,88
Classe IC100 .....	EUR	95,80
Classe ID100 .....	EUR	89,29
Classe LC .....	EUR	144,47
Classe LD .....	EUR	108,34
Classe NC .....	EUR	135,96
Classe NDQ .....	EUR	82,38
Classe PFC .....	EUR	94,56
Classe PFDQ .....	EUR	82,22
Classe TFC .....	EUR	91,44
Classe TFD .....	EUR	87,19
Classe GBP CH RD .....	GBP	105,36
Classe SEK LCH .....	SEK	974,96
Classe USD FCH .....	USD	106,47
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF FCH .....	Unité	420,000
Classe FC .....	Unité	1 183 693,862
Classe FC10 .....	Unité	101,000
Classe IC .....	Unité	1 584 383,000
Classe IC100 .....	Unité	8 911 503,000
Classe ID100 .....	Unité	113 410,000
Classe LC .....	Unité	2 045 966,527
Classe LD .....	Unité	929 502,971
Classe NC .....	Unité	185 616,065
Classe NDQ .....	Unité	44 378,000
Classe PFC .....	Unité	67 331,000
Classe PFDQ .....	Unité	35 814,000
Classe TFC .....	Unité	39 600,143
Classe TFD .....	Unité	6 401,000
Classe GBP CH RD .....	Unité	1 060,000
Classe SEK LCH .....	Unité	115,000
Classe USD FCH .....	Unité	115,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
iBoxx EUR Corporates

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	94,347
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	118,293
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	105,123

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 352 673 714,80 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	Total
1,125 % Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2019/2028 . . . . .	EUR	1 000 000	835 370,00	
1,125 % Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2024 . . . . .	EUR	5 200 000	4 960 332,00	
0,50 % Alstom SA (MTN) 2021/2030 . . . . .	EUR	6 800 000	5 166 232,00	
1,50 % America Movil SAB de CV (MTN) 2016/2024 . . . . .	EUR	375 000	366 288,75	
1,875 % American International Group, Inc. (MTN) 2017/2027 . . . . .	EUR	5 500 000	4 949 505,00	
1,45 % Arountown SA (MTN) 2019/2028 . . . . .	EUR	4 000 000	2 484 600,00	
1,80 % AT&T, Inc. (MTN) 2018/2026 . . . . .	EUR	500 000	465 655,00	
0,625 % AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2020/2030 . . . . .	EUR	1 000 000	766 570,00	
8,50 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2022/2025 * . . . . .	EUR	2 300 000	2 369 920,00	
4,75 % Banco Santander SA 2018/perpetual * . . . . .	EUR	1 200 000	1 053 504,00	
0,75 % Bankia SA (MTN) 2019/2026 . . . . .	EUR	2 800 000	2 488 276,00	
2,125 % British Telecommunications PLC (MTN) 2018/2028 . . . . .	EUR	840 000	759 351,60	
4,125 % Carrefour SA (MTN) 2022/2028 . . . . .	EUR	2 400 000	2 403 072,00	
1,375 % Commerzbank AG (MTN) 2021/2031 * . . . . .	EUR	600 000	485 982,00	
3,00 % Commerzbank AG (MTN) 2022/2027 * . . . . .	EUR	1 000 000	931 500,00	
1,25 % Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2020/2029 * . . . . .	EUR	1 300 000	1 105 429,00	
0,375 % Danfoss Finance I BV (MTN) 2021/2028 . . . . .	EUR	500 000	403 410,00	
1,00 % Danske Bank A/S (MTN) 2021/2031 * . . . . .	EUR	1 000 000	865 340,00	
1,25 % Deutsche Boerse AG 2020/2047 * . . . . .	EUR	1 400 000	1 226 218,00	
1,75 % DXC Technology Co. (MTN) 2018/2026 . . . . .	EUR	3 400 000	3 141 090,00	
0,875 % Elia Transmission Belgium SA (MTN) 2020/2030 . . . . .	EUR	1 000 000	806 150,00	
4,125 % Elis SA (MTN) 2022/2027 . . . . .	EUR	1 500 000	1 466 235,00	
1,625 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2019/2029 * . . . . .	EUR	2 000 000	1 607 080,00	
2,125 % Engie SA (MTN) 2020/2032 . . . . .	EUR	1 400 000	1 192 296,00	
1,50 % Eni SpA (MTN) 2017/2027 . . . . .	EUR	1 000 000	917 250,00	
0,875 % EQT AB (MTN) 2021/2031 . . . . .	EUR	1 147 000	794 538,37	
1,56 % Experian Europe DAC (MTN) 2022/2031 . . . . .	EUR	3 590 000	2 969 181,30	
4,35 % Fortune Star BVI Ltd 2019/2023 . . . . .	EUR	1 700 000	1 580 745,00	
3,875 % Harley-Davidson Financial Services, Inc. 2020/2023 . . . . .	EUR	1 000 000	1 002 860,00	
4,125 % ING Groep NV 2022/2033 * . . . . .	EUR	1 300 000	1 224 457,00	
5,25 % ING Groep NV 2022/2033 * . . . . .	EUR	4 700 000	4 910 983,00	
0,75 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2019/2024 . . . . .	EUR	3 000 000	2 848 020,00	
1,963 % JPMorgan Chase & Co (MTN) 2022/2030 * . . . . .	EUR	5 640 000	4 918 813,20	
0,25 % KBC Group NV (MTN) 2021/2027 * . . . . .	EUR	5 000 000	4 413 750,00	
3,00 % KBC Group NV (MTN) 2022/2030 . . . . .	EUR	4 000 000	3 676 280,00	
2,85 % Koninklijke FrieslandCampina NV 2020/perpetual * . . . . .	EUR	500 000	427 015,00	
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual * . . . . .	EUR	1 000 000	1 001 930,00	
0,25 % LeasePlan Corp., NV (MTN) 2021/2026 . . . . .	EUR	2 700 000	2 317 680,00	
3,00 % Medtronic Global Holdings SCA (MTN) 2022/2028 . . . . .	EUR	1 000 000	968 080,00	
0,693 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2030 . . . . .	EUR	1 200 000	925 332,00	
2,949 % National Grid PLC (MTN) 2022/2030 . . . . .	EUR	1 300 000	1 192 945,00	
2,375 % Orange SA (MTN) 2019/perpetual * . . . . .	EUR	1 000 000	949 800,00	
2,25 % Orsted AS (MTN) 2022/2028 . . . . .	EUR	1 500 000	1 392 825,00	
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026 . . . . .	EUR	3 700 000	3 338 325,00	
4,75 % RCI Banque SA (MTN) 2022/2027 . . . . .	EUR	4 800 000	4 786 224,00	
1,75 % Scentre Group Trust 1 Via Scentre Group Trust 2 (MTN) 2018/2028 . . . . .	EUR	500 000	421 930,00	
2,375 % Stedin Holding NV (MTN) 2022/2030 . . . . .	EUR	1 100 000	996 127,00	
6,50 % Stichting AK Rabobank Certificaten 2014/perpetual * . . . . .	EUR	100 000	96 188,00	
3,75 % Teleperformance (MTN) 2022/2029 . . . . .	EUR	2 000 000	1 891 140,00	
1,701 % Transurban Finance Co., Pty, Ltd (MTN) 2019/2034 . . . . .	EUR	1 300 000	977 795,00	
1,375 % UNIQA Insurance Group AG (MTN) 2020/2030 . . . . .	EUR	2 000 000	1 596 220,00	
2,375 % Visa, Inc. 2022/2034 . . . . .	EUR	2 650 000	2 332 954,00	
3,375 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2020/2028 . . . . .	EUR	1 000 000	936 960,00	
2,00 % BNP Paribas SA (MTN) 2021/2031 * . . . . .	GBP	500 000	481 812,31	
1,985 % Lloyds Banking Group Plc (MTN) 2021/2031 * . . . . .	GBP	500 000	473 563,74	
8,125 % Credit Agricole SA -Reg- 2016/perpetual * . . . . .	USD	3 500 000	3 326 889,26	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres

102 388 019,53 102 388 019,53

#### Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas S.A., Crédit Agricole CIB S.A. FI, Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ, ING Bank N.V., J.P. Morgan AG EQ, J.P. Morgan AG FI, Morgan Stanley Europe SE FI

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

EUR 117 793 311,35

dont :

Obligations

EUR 114 414 425,95

Actions

EUR 3 378 885,40

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse . . . . .	CHF	1,035520	=	EUR	1
Livre sterling . . . . .	GBP	0,885002	=	EUR	1
Couronne suédoise . . . . .	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar américain . . . . .	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

\* Taux d'intérêt variable.

\*\* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

\*\*\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

\*\*\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 30 760 597,72
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 11 846,35
3. Revenus des parts de fonds de placement . . . . .	EUR 421 823,93
4. Revenus des prêts de titres . . . . .	EUR 786 039,00
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -47 770,86
6. Autres revenus . . . . .	EUR 36 656,45
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 31 969 192,59</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -22 606,99
2. Dépenses liées aux opérations d'échange (swap) . . . . .	EUR -420 299,31
3. Commission de gestion . . . . .	EUR -7 734 440,89
dont :	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -7 651 444,26
Commission d'administration . . . . .	EUR -82 996,63
4. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -121 207,87
5. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -98 195,75
6. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -377 673,86
7. Autres dépenses . . . . .	EUR -680 635,37
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts . . . . .	EUR -262 013,00
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -136 735,84
autres . . . . .	EUR -281 886,53
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -9 455 060,04</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 22 514 132,55</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -147 040 655,44
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -147 040 655,44</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR -124 526 522,89</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF FCH 0,67 % par an,	Classe FC 0,64 % par an,
Classe FC10 0,44 % par an,	Classe IC 0,41 % par an,
Classe IC100 0,22 % par an,	Classe ID100 0,22 % par an,
Classe LC 0,95 % par an,	Classe LD 0,95 % par an,
Classe NC 1,35 % par an,	Classe NDQ 1,35 % par an,
Classe PFC 1,78 % par an,	Classe PFDQ 1,08 % par an,
Classe TFC 0,64 % par an,	Classe TFD 0,64 % par an,
Classe GBP CH RD 0,67 % par an,	Classe SEK LCH 0,96 % par an,
Classe USD FCH 0,66 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence prédéterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe CHF FCH 0,015 % par an,	Classe FC 0,014 % par an,
Classe FC10 0,015 % par an,	Classe IC 0,014 % par an,
Classe IC100 0,015 % par an,	Classe ID100 0,014 % par an,
Classe LC 0,015 % par an,	Classe LD 0,015 % par an,
Classe NC 0,015 % par an,	Classe NDQ 0,015 % par an,
Classe PFC 0,015 % par an,	Classe PFDQ 0,015 % par an,
Classe TFC 0,014 % par an,	Classe TFD 0,015 % par an,
Classe GBP CH RD 0,015 % par an,	Classe SEK LCH 0,015 % par an,
Classe USD FCH 0,015 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 37 481,72 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .		EUR 2 573 457 440,92
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-1 149 908,27
2. Décaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	EUR	-580 268 708,30
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	-11 416 830,04
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	22 514 132,55
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	-147 040 655,44
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-209 277 017,07
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .		EUR 1 646 818 454,35

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 47 521,19 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values 2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .		EUR -147 040 655,44
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	-149 210 492,84
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-10 853 346,88
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	13 023 184,28

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID100

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,60

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,95

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,25
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,20

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,25
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,20

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,57

#### Classe GBP CH RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	.....	EUR	1 646 818 454,35
2021	.....	EUR	2 573 457 440,92
2020	.....	EUR	2 789 144 815,52

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe CHF FCH	CHF	91,73
	Classe FC	EUR	151,70
	Classe FC10	EUR	93,22
	Classe IC	EUR	103,88
	Classe IC100	EUR	95,80
	Classe ID100	EUR	89,29
	Classe LC	EUR	144,47
	Classe LD	EUR	108,34
	Classe NC	EUR	135,96
	Classe NDQ	EUR	82,38
	Classe PFC	EUR	94,56
	Classe PFDQ	EUR	82,22
	Classe TFC	EUR	91,44
2021	Classe TFD	EUR	87,19
	Classe GBP CH RD	GBP	105,36
	Classe SEK LCH	SEK	974,96
	Classe USD FCH	USD	106,47
	Classe CHF FCH	CHF	108,79
	Classe FC	EUR	178,91
	Classe FC10	EUR	109,70
	Classe IC	EUR	122,23
	Classe IC100	EUR	112,51
	Classe ID100	EUR	106,32
	Classe LC	EUR	170,91
	Classe LD	EUR	128,92
	Classe NC	EUR	161,49
2020	Classe NDQ	EUR	98,83
	Classe PFC	EUR	112,79
	Classe PFDQ	EUR	98,34
	Classe TFC	EUR	107,84
	Classe TFD	EUR	103,77
	Classe GBP CH RD	GBP	122,76
	Classe SEK LCH	SEK	1 149,36
	Classe USD FCH	USD	122,96
	Classe CHF FCH	CHF	110,28
	Classe FC	EUR	180,86
	Classe FC10	EUR	110,65
	Classe IC	EUR	123,28
	Classe IC100	EUR	113,25
Classe ID100	EUR	108,52	
Classe LC	EUR	173,29	
Classe LD	EUR	131,62	
Classe NC	EUR	164,39	
Classe NDQ	EUR	101,62	
Classe PFC	EUR	115,18	
Classe PFDQ	EUR	101,44	
Classe TFC	EUR	109,00	
Classe TFD	EUR	105,92	
Classe GBP CH RD	GBP	123,28	
Classe SEK LCH	SEK	1 160,71	
Classe USD FCH	USD	123,41	

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 14,19 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 1 050 941 848,97 euros.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment obligataire consiste à générer une plus-value récurrente par rapport à son indice de référence (ML Euro BB-B Non-Financial Fixed & FRN High Yield Constrained). À cet effet, il investit à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises en concentrant ses engagements sur des titres à haut rendement, dits High Yield Bonds. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2022, le fonds DWS Invest Euro High Yield Corporates a enregistré une moins-value de 10,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (-10,9 % ; respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée

### DWS Invest Euro High Yield Corporates

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Euro High Yield Corporates (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de

2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

L'équipe de gestion du portefeuille a globalement continué à mettre

l'accent sur des obligations d'entreprises à taux d'intérêt élevé, les émissions en provenance de l'Europe constituant la priorité de placement. Ces obligations à rendement élevé (High Yield Bonds) sont des instruments de taux présentant une notation Non Investment Grade, qui sont généralement négociés sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées que les titres d'État des marchés principaux et qui présentent donc un taux d'intérêt sensiblement supérieur. Afin de limiter les risques, l'équipe de gestion du portefeuille a concentré ses investissements sur les obligations à rendement élevé assorties d'une notation BB et B accordée par les principales agences de notation. Toutefois, le compartiment s'était moins engagé dans le segment de notation BB et davantage dans les segments de notation B et CCC par rapport à l'indice de référence. En ce qui concerne l'allocation sectorielle, le portefeuille était largement diversifié, bien qu'il ait été surpondéré dans les secteurs des services financiers, de la chimie et de l'immobilier résidentiel et sous-pondéré dans le secteur automobile. Dans le cadre de cette orientation, le compartiment DWS Invest Euro High Yield Corporates n'a pas pu échapper en fin de compte à l'évolution globale négative sur les marchés des obligations à rendement élevé.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de

#### DWS Invest Euro High Yield Corporates

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0616839501	-10,8 %	-6,7 %	-1,8 %
Classe FC	LU0616840772	-10,4 %	-5,4 %	0,4 %
Classe FD	LU0813334322	-10,4 %	-5,4 %	0,4 %
Classe IC	LU1054331407	-10,2 %	-4,7 %	1,6 %
Classe IC50	LU1506496410	-10,1 %	-4,4 %	2,1 %
Classe ID	LU1054331589	-10,2 %	-4,7 %	-1,7 % <sup>1)</sup>
Classe ID50	LU1432415641	-10,1 %	-4,4 %	2,1 %
Classe LD	LU0616839766	-10,8 %	-6,7 %	-1,8 %
Classe NC	LU0616840186	-11,1 %	-7,8 %	-3,8 %
Classe ND	LU0616840426	-11,1 %	-7,8 %	-3,8 %
Classe NDQ	LU1054332397	-11,1 %	-7,8 %	-3,7 %
Classe PFC	LU1054332470	-11,1 %	-8,2 %	-4,7 %
Classe PFD	LU2244927310	-11,6 %	-10,7 % <sup>1)</sup>	-
Classe PFDQ	LU1054332553	-10,5 %	-7,7 %	-4,3 %
Classe RDQ	LU1808738642	-9,9 %	-4,0 %	2,6 % <sup>1)</sup>
Classe TFC	LU1663875406	-10,4 %	-5,4 %	0,4 %
Classe TFD	LU1663877287	-10,4 %	-5,4 %	0,3 %
Classe CHF FCH <sup>2)</sup>	LU1426784200	-10,9 %	-6,5 %	-1,8 %
Classe CHF ICH50 <sup>2)</sup>	LU2203794693	-10,5 %	-1,8 % <sup>1)</sup>	-
Classe CHF TFCH <sup>2)</sup>	LU2366188972	-10,8 %	-10,8 % <sup>1)</sup>	-
Classe SEK LCH <sup>3)</sup>	LU1322113298	-10,5 %	-6,0 %	-1,2 %
Classe USD FCH <sup>4)</sup>	LU0911036480	-8,4 %	-1,0 %	11,0 %
Classe USD LCH <sup>4)</sup>	LU0911036308	-8,9 %	-2,4 %	8,5 %
Classe USD LDMH <sup>4)</sup>	LU0616840939	-8,8 %	-2,4 %	8,4 %
Classe USD TFCH <sup>4)</sup>	LU1663879069	-8,4 %	-1,1 %	10,8 %
ML Euro BB-B Non-Financial Fixed & FRN HY Constr. Indice		-10,9 %	-6,9 %	-0,9 %

<sup>1)</sup> Classe RDQ lancée le 30 avril 2018 / classe ID lancée le 15 octobre 2019 / classe CHF ICH50 lancée le 31 juillet 2020 / classe PFD lancée le 15 février 2021 / classe CHF TFCH lancée le 30 juillet 2021

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en SEK

<sup>4)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

---

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	1 859 419 914,17	93,17
Instituts	3 628 552,34	0,18
<b>Total des obligations</b>	<b>1 863 048 466,51</b>	<b>93,35</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>1 089 711,43</b>	<b>0,05</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>96 595 952,38</b>	<b>4,84</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>38 155 982,54</b>	<b>1,90</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>699 759,78</b>	<b>0,04</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-2 386 228,04</b>	<b>-0,11</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-1 391 136,08</b>	<b>-0,07</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>1 995 812 508,52</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Euro High Yield Corporates

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>1 846 099 654,75</b>	<b>92,50</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
3,625	% Durfy One BV (MTN) 2021/2026	CHF 16 000 000	1 000 000	1 000 000	%	88,218	14 314 518,83	0,72
7,558	% 888 Acquisitions Ltd -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR 6 500 000	8 000 000	1 500 000	%	86,242	5 605 730,00	0,28
3,248	% Abertis Infraestructuras Finance BV 2020/perpetual *	EUR 8 000 000	3 700 000		%	84,929	6 794 320,00	0,34
2,625	% Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual *	EUR 5 000 000	5 000 000		%	77,501	3 875 050,00	0,19
2,625	% Accor SA 2019/perpetual *	EUR 4 000 000	4 000 000		%	83,072	3 322 880,00	0,17
2,375	% Accor SA (MTN) 2021/2028	EUR 13 000 000	5 000 000		%	85,028	11 053 640,00	0,55
2,625	% Adevinta ASA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 8 000 000		3 700 000	%	93,403	7 472 240,00	0,37
3,00	% Adevinta ASA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR 2 000 000	5 500 000	3 500 000	%	88,733	1 774 660,00	0,09
2,75	% ADLER Group SA (MTN) 2020/2026	EUR 2 500 000		2 100 000	%	40,139	1 003 475,00	0,05
2,25	% ADLER Group SA (MTN) 2021/2029	EUR 20 000 000	10 500 000	4 500 000	%	33,293	6 658 600,00	0,33
2,25	% ADLER Group SA (MTN) 2021/2027	EUR 7 700 000			%	34,996	2 694 692,00	0,14
4,125	% Adler Pelzer Holding GmbH -Reg- (MTN) 2017/2024 **	EUR 6 500 000	1 100 000	2 500 000	%	86,004	5 590 260,00	0,28
3,625	% Ahlstrom-Munksjo Holding 3 Oy -Reg- (MTN) 2021/2028 **	EUR 3 500 000		2 500 000	%	84,903	2 971 605,00	0,15
2,875	% Akropolis Group Uab (MTN) 2021/2026	EUR 13 770 000	1 650 000	2 230 000	%	82,762	11 396 327,40	0,57
5,25	% Albion Financing 1 SARL Via Aggreko Holdings, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR 10 000 000	3 680 000		%	87,979	8 797 900,00	0,44
4,125	% Allwyn International AS -Reg- (MTN) 2019/2024	EUR 4 000 000		8 000 000	%	98,933	3 957 320,00	0,20
3,875	% Allwyn International AS -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR 6 000 000	4 000 000	3 000 000	%	90,816	5 448 960,00	0,27
4,875	% Almamiva-The Italian Innovation Co., SpA (MTN) 2021/2026	EUR 2 000 000	2 000 000		%	94,162	1 883 240,00	0,09
2,25	% Altice Financing SA -Reg- (MTN) 2020/2025 **	EUR 5 000 000		2 000 000	%	92,269	4 613 450,00	0,23
3,00	% Altice Financing SA -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR 1 000 000	1 000 000		%	79,22	792 200,00	0,04
4,25	% Altice Financing SA -Reg- (MTN) 2021/2029 **	EUR 2 500 000	4 000 000	1 500 000	%	81,235	2 030 875,00	0,10
5,875	% Altice France SA -Reg- (MTN) 2018/2027	EUR 17 004 000		10 000 000	%	87,648	14 903 665,92	0,75
2,125	% Altice France SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 6 000 000	6 000 000		%	88,733	5 323 980,00	0,27
4,25	% Altice France SA -Reg- (MTN) 2021/2029 **	EUR 9 000 000	4 000 000	4 000 000	%	75,423	6 788 070,00	0,34
6,00	% ams-OSRAM AG -Reg- (MTN) 2020/2025 **	EUR 18 000 000	2 000 000	3 000 000	%	93,84	16 891 200,00	0,85
4,625	% APCOA Parking Holdings GmbH -Reg- (MTN) 2021/2027 **	EUR 4 000 000		3 000 000	%	86,368	3 454 720,00	0,17
6,378	% APCOA Parking Holdings GmbH -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR 1 580 000	1 580 000	2 000 000	%	94,308	1 490 066,40	0,07
5,00	% ARD Finance SA -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR 2 000 000	2 000 000		%	67,682	1 353 640,00	0,07
2,125	% Ardagh Packaging Finance PLC Via Ardagh Holdings USA, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2026 **	EUR 6 000 000	2 000 000	3 000 000	%	83,755	5 025 300,00	0,25
1,875	% Arena Luxembourg Finance Sarl -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR 5 000 000	5 000 000		%	80,427	4 021 350,00	0,20
0,625	% Arountown SA (MTN) 2019/2025	EUR 6 700 000	6 700 000		%	78,243	5 242 281,00	0,26
2,00	% Ashland Services BV -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR 2 000 000	3 000 000	4 000 000	%	85,472	1 709 440,00	0,09
5,00	% AT&S Austria Technologie & Systemtechnik AG 2022/perpetual *	EUR 11 000 000	11 000 000		%	86,851	9 553 610,00	0,48
1,875	% Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2017/2029	EUR 6 500 000	6 500 000		%	79,702	5 180 630,00	0,26
2,00	% Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2020/2028	EUR 2 000 000	2 000 000		%	82,533	1 650 660,00	0,08
2,00	% Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2021/2030	EUR 1 000 000	1 000 000		%	79,548	795 480,00	0,04
3,875	% Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR 2 000 000	2 000 000		%	92,736	1 854 720,00	0,09
2,625	% Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 8 000 000	4 000 000		%	94,68	7 574 400,00	0,38
3,75	% Axalta Coating Systems Dutch Holding B BV -Reg- (MTN) 2016/2025	EUR 2 500 000	5 000 000	2 500 000	%	96,106	2 402 650,00	0,12
3,50	% Banijay Entertainment SASU -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 2 000 000	2 000 000		%	94,603	1 892 060,00	0,09
6,50	% Banijay Group SAS -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR 2 000 000	2 000 000		%	94,628	1 892 560,00	0,10
3,125	% Bayer AG 2019/2079 *	EUR 3 000 000	3 000 000		%	85,195	2 555 850,00	0,13
5,375	% Bayer AG 2022/2082 *	EUR 27 000 000	29 000 000	2 000 000	%	87,865	23 723 550,00	1,19
3,375	% Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR 2 000 000	2 000 000		%	91,878	1 837 560,00	0,09
3,875	% Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2018/2028	EUR 6 000 000	6 000 000		%	91,589	5 495 340,00	0,28
5,25	% BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR 12 000 000	8 500 000	5 500 000	%	86,948	10 433 760,00	0,52
12,00	% Cammell Laird Holdings PLC -Reg- (MTN) 2000/2010	EUR 13 250 000			%	0	13,25	0,00
4,498	% Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2014/2024 **	EUR 8 600 000	2 000 000	1 400 000	%	83,679	7 196 394,00	0,36
6,00	% Castor SpA -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR 9 500 000	11 000 000	1 500 000	%	89,582	8 510 290,00	0,43
2,375	% Catalent Pharma Solutions, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR 9 500 000	9 500 000		%	82,062	7 795 890,00	0,39
1,75	% CECONOMY AG (MTN) 2021/2026	EUR 6 500 000		1 500 000	%	63,06	4 098 900,00	0,21
0,75	% Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2026	EUR 2 000 000	2 000 000		%	85,869	1 717 380,00	0,09
1,25	% Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2029	EUR 2 000 000	2 000 000		%	80,193	1 603 860,00	0,08
2,00	% Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2033	EUR 9 000 000	1 000 000	2 000 000	%	73,725	6 635 250,00	0,33
1,50	% Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2028	EUR 6 000 000	5 000 000	3 000 000	%	83,51	5 010 600,00	0,25
2,00	% Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2032	EUR 6 000 000	6 000 000		%	74,393	4 463 580,00	0,22
1,875	% Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2029	EUR 9 000 000	3 300 000	2 000 000	%	81,702	7 353 180,00	0,37
1,75	% Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2030 **	EUR 14 000 000	5 000 000		%	77,835	10 896 900,00	0,55
0,75	% Cellnex Telecom SA 2020/2031	EUR 5 000 000			%	72,571	3 628 550,00	0,18
5,875	% Centurion Bidco SpA -Reg- (MTN) 2020/2026 **	EUR 5 500 000		6 500 000	%	86,728	4 770 040,00	0,24









## DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,50 % Vmed O2 UK Financing I PLC -Reg- (MTN) 2021/2031	GBP	4 940 000			%	76,939	4 294 662,94	0,22
6,625 % Drax Finco PLC -144A- (MTN) 2018/2025	USD	961 000	961 000		%	96,132	864 238,81	0,04
5,25 % Electricite de France SA -Reg- 2013/perpetual *	USD	4 000 000			%	99,721	3 731 547,85	0,19
10,00 % Medya Holding International Ltd 1996/2049	USD	2 500 000			%	0	2,34	0,00
0,00 % Nyrstar Holdings, Inc. (MTN) 2019/2026	USD	3 828 651	18	1 622 666	%	81,773	2 928 856,23	0,15
10,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2022/2024	USD	2 110 000	2 110 000		%	101,471	2 002 934,72	0,10
6,25 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	USD	8 000 000			%	95,937	7 179 902,06	0,36
5,125 % Vodafone Group PLC 2021/2081	USD	5 000 000		4 380 000	%	72,147	3 374 665,10	0,17
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>14 352 861,76</b>	<b>0,72</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
2,00 % Frigoinvest Holdings BV 2022/perpetual	EUR	3 500 000	3 500 000		%	95	3 325 000,00	0,17
9,375 % DKT Finance ApS -144A- (MTN) 2018/2023	USD	4 000 000	2 000 000		%	99,398	3 719 461,23	0,19
7,75 % Jaguar Land Rover Automotive PLC -144A- (MTN) 2020/2025	USD	2 150 000			%	93,111	1 872 758,82	0,09
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	6 400 000	3 400 000		%	90,788	5 435 641,71	0,27
<b>Valeurs non cotées</b>							<b>2 595 950,00</b>	<b>0,13</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
8,00 % Altice France Holding SA -144A- (MTN) 2020/2027	EUR	3 500 000			%	74,17	2 595 950,00	0,13
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>1 863 048 466,51</b>	<b>93,35</b>
<b>Dérivés</b> (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b> Créances / dettes							<b>1 089 711,43</b>	<b>0,05</b>
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
SEK/EUR 0,8 million							-1 770,87	0,00
USD/EUR 7,7 millions							-151 437,26	-0,01
<b>Positions clôturées</b>								
CHF/EUR 6,7 millions							-32 383,34	0,00
USD/EUR 49,6 millions							-218 766,71	-0,01
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/CHF 7,8 millions							883,35	0,00
EUR/GBP 66,8 millions							1 493 186,26	0,07
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>96 595 952,38</b>	<b>4,84</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						42 709 712,73	2,14
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	713 136					64 130,15	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	267 198					301 917,72	0,02
Franc suisse	CHF	80 356					81 493,27	0,00
Dollar américain	USD	148 262					138 698,51	0,01
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoirs en euro – (DZ Bank AG, Frankfurt)	EUR						53 300 000,00	2,67
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>38 155 982,54</b>	<b>1,90</b>
Frais de placement reportés ***							85 811,15	0,00
Intérêts à recevoir							32 809 779,59	1,64
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							195,81	0,00
Autres actifs							5 260 195,99	0,26
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>699 759,78</b>	<b>0,04</b>
<b>Total des éléments d'actif ****</b>							<b>1 999 994 230,82</b>	<b>100,20</b>

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres engagements</b>								
Engagements découlant des coûts .....							-2 386 228,04	-0,11
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>								
							-1 391 136,08	-0,07
<b>Total des engagements</b>								
							-4 181 722,30	-0,20
<b>Actif du fonds</b>								
							1 995 812 508,52	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF FCH .....	CHF	110,58
Classe CHF ICH50 .....	CHF	98,23
Classe CHF TFCH .....	CHF	89,24
Classe FC .....	EUR	156,53
Classe FD .....	EUR	93,85
Classe IC .....	EUR	105,49
Classe IC50 .....	EUR	110,87
Classe ID .....	EUR	90,50
Classe ID50 .....	EUR	90,83
Classe LC .....	EUR	149,34
Classe LD .....	EUR	101,11
Classe NC .....	EUR	132,85
Classe ND .....	EUR	91,18
Classe NDQ .....	EUR	83,58
Classe PFC .....	EUR	114,59
Classe PFD .....	EUR	87,42
Classe PFDQ .....	EUR	87,83
Classe RDQ .....	EUR	86,67
Classe TFC .....	EUR	100,30
Classe TFD .....	EUR	85,74
Classe SEK LCH .....	SEK	1146,60
Classe USD FCH .....	USD	143,49
Classe USD LCH .....	USD	137,77
Classe USD LDMH .....	USD	95,34
Classe USD TFCH .....	USD	111,05
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF FCH .....	Unité	57 312,811
Classe CHF ICH50 .....	Unité	108,000
Classe CHF TFCH .....	Unité	109,000
Classe FC .....	Unité	974 286,754
Classe FD .....	Unité	178 285,506
Classe IC .....	Unité	1 913 100,000
Classe IC50 .....	Unité	4 596 865,000
Classe ID .....	Unité	99 151,000
Classe ID50 .....	Unité	6 156 871,000
Classe LC .....	Unité	695 929,410
Classe LD .....	Unité	2 858 836,241
Classe NC .....	Unité	269 717,350
Classe ND .....	Unité	85 107,554
Classe NDQ .....	Unité	153 513,000
Classe PFC .....	Unité	46 381,000
Classe PFD .....	Unité	121 062,000
Classe PFDQ .....	Unité	30 312,000
Classe RDQ .....	Unité	84 631,000
Classe TFC .....	Unité	211 505,715
Classe TFD .....	Unité	66 170,000
Classe SEK LCH .....	Unité	686,000
Classe USD FCH .....	Unité	240 762,170
Classe USD LCH .....	Unité	15 121,803
Classe USD LDMH .....	Unité	44 180,000
Classe USD TFCH .....	Unité	97,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
Bank of America Merrill Lynch Euro BB-B Non-Financial Fixed & FRN HY Constrained

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	103,491
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	119,118
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	111,037

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 136 453 345,42 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Deutsche Bank AG, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
4,125 % Adler Pelzer Holding GmbH -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	2 000 000	1 720 080,00	
3,625 % Ahlstrom-Munksjo Holding 3 Oy -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	643 000	545 926,29	
2,25 % Altice Financing SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1 000 000	922 690,00	
4,25 % Altice Financing SA -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	200 000	162 470,00	
4,25 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	400 000	301 692,00	
6,00 % ams-OSRAM AG -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	17 000 000	15 952 800,00	
4,625 % APCOA Parking Holdings GmbH -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	4 000 000	3 454 720,00	
2,125 % Ardagh Packaging Finance PLC Via Ardagh Holdings USA, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	2 500 000	2 093 875,00	
4,498 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2014/2024	EUR	7 900 000	6 610 641,00	
1,75 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2030	EUR	2 800 000	2 179 380,00	
5,875 % Centurion Bidco SpA -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	3 000 000	2 601 840,00	
4,375 % Clarios Global LP Via Clarios US Finance Co. -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	640 000	591 673,60	
7,50 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	8 100 000	8 388 603,00	
6,128 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	780 000	737 357,40	
3,00 % Dometic Group AB (MTN) 2019/2026	EUR	1 890 000	1 762 878,60	
2,00 % Dometic Group AB (MTN) 2021/2028	EUR	600 000	478 602,00	
5,00 % doValue SpA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	2 500 000	2 417 025,00	
3,75 % Elior Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	2 000 000	1 692 560,00	
4,00 % Energia Group NI FinanceCo PLC Via Energia Group ROI Holdings DAC -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	1 500 000	1 468 650,00	
2,75 % Goodyear Europe BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	500 000	403 380,00	
2,625 % Graphic Packaging International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	3 000 000	2 633 490,00	
3,875 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	1 000 000	847 980,00	
5,625 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	700 000	637 168,00	
2,875 % INEOS Finance PLC -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	3 400 000	2 945 862,00	
3,75 % INEOS Quattro Finance 1 Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 000 000	827 040,00	
2,50 % INEOS Quattro Finance 2 Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	426 350,00	
2,25 % INEOS Styrolution Group GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	300 000	245 073,00	
6,50 % International Design Group SPA -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	1 088 000	993 431,04	
4,875 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1 800 000	1 645 290,00	
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	1 000 000	882 150,00	
6,934 % Italmatch Chemicals SpA -Reg- (MTN) 2018/2024 *	EUR	500 000	479 345,00	
4,50 % Jaguar Land Rover Automotive PLC -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	1 500 000	1 142 895,00	
5,00 % Kongsberg Actuation Systems BV -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	300 000	273 039,00	
5,75 % Lenzing AG 2020/perpetual *	EUR	6 100 000	5 137 237,00	
5,625 % Lune Holdings Sarl -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	300 000	245 835,00	
3,125 % Matterhorn Telecom SA -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	2 000 000	1 815 820,00	
5,875 % Maxeda DIY Holding BV -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	500 000	350 835,00	
5,25 % Monitchem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	1 000 000	962 720,00	
3,325 % MPT Operating Partnership LP Via MPT Finance Corp. (MTN) 2017/2025	EUR	3 984 000	3 611 177,28	
1,625 % Nexi SpA (MTN) 2021/2026	EUR	3 100 000	2 830 083,00	
2,125 % Nexi SpA (MTN) 2021/2029	EUR	2 400 000	1 953 216,00	
4,00 % NH Hotel Group SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	460 940,00	
7,50 % Nidda Healthcare Holding GmbH -Reg- 2022/2026	EUR	1 100 000	1 052 392,00	
7,00 % Nitrogenmuvek Vegyipari Zrt -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	600 000	464 118,00	
3,625 % Nobian Finance BV -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 000 000	847 590,00	
4,50 % Norican A/S (MTN) 2017/2023	EUR	9 900 000	9 360 747,00	
5,00 % Novafives SAS -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	800 000	649 992,00	
3,375 % Novelis Sheet Ingot GmbH (MTN) 2021/2029	EUR	1 100 000	943 349,00	
3,875 % Olympus Water US Holding Corp. -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	800 000	649 576,00	
3,50 % Peach Property Finance GmbH -Reg- 2019/2023	EUR	1 500 000	1 466 400,00	
3,00 % ProGroup AG -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	2 001 000	1 773 686,40	

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

3,25	% RCS & RDS SA -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	3 700 000	2 963 959,00
7,25	% Rekeep SpA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 900 000	1 601 453,00
2,00	% Renault SA (MTN) 2018/2026	EUR	1 000 000	880 480,00
2,50	% Renault SA (MTN) 2021/2028	EUR	2 500 000	2 114 150,00
7,296	% Rimini Bidco SpA -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	7 950 000	7 131 309,00
3,375	% Saipem Finance International BV (MTN) 2020/2026	EUR	3 700 000	3 402 150,00
6,375	% Schoeller Packaging BV -Reg- (MTN) 2019/2024	EUR	122 000	85 514,68
4,375	% SCIL IV LLC Via SCIL USA Holdings LLC -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	5 500 000	4 756 070,00
2,25	% Seche Environnement SA (MTN) 2021/2028	EUR	930 000	800 888,10
4,625	% SGL Carbon SE (MTN) 2019/2024	EUR	100 000	99 933,00
5,25	% SIG PLC (MTN) 2021/2026	EUR	400 000	332 968,00
9,00	% Summer BidCo BV -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	2 900 000	2 116 623,00
6,00	% Superior Industries International, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	1 563 000	1 415 421,54
3,875	% Synthomer PLC -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	8 900 000	8 179 812,00
2,00	% Techem Verwaltungsgesellschaft 675 mbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	4 900 000	4 522 994,00
4,75	% Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	500 000	455 600,00
3,875	% Trafigura Funding SA (MTN) 2021/2026	EUR	2 000 000	1 898 080,00
3,625	% Victoria PLC (MTN) 2021/2026	EUR	3 300 000	2 728 077,00
3,75	% Victoria PLC (MTN) 2021/2028	EUR	4 480 000	3 522 041,60
3,00	% Vivion Investments Sari (MTN) 2019/2024	EUR	4 500 000	3 489 210,00
2,625	% Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	1 300 000	1 147 042,00
5,875	% Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	8 000 000	7 122 880,00
3,875	% Webuild SpA 2022/2026	EUR	3 000 000	2 413 140,00
5,50	% Wp/ap Telecom Holdings III BV -Reg- (MTN) 2021/2030	EUR	1 000 000	821 610,00
2,875	% Ziggo BV -Reg- 2019/2030	EUR	1 200 000	967 548,00
3,625	% B&M European Value Retail SA (MTN) 2020/2025	GBP	2 900 000	3 061 474,52
6,50	% Very Group Funding Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	3 900 000	3 172 873,08

**Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres**

**174 244 972,13 174 244 972,13**

### Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas Arbitrage SNC, BNP Paribas S.A., Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ, J.P. Morgan AG EQ, J.P. Morgan AG FI, Morgan Stanley Europe SE FI, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada London Branch, UBS AG London Branch, Zuercher Kantonalbank

**Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres**

**EUR 196 415 620,21**

dont :

Obligations	EUR	172 798 522,39
Actions	EUR	23 450 383,75
Avoirs bancaires	EUR	166 714,07

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse	CHF	0,986053	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

\* Taux d'intérêt variable.

\*\* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

\*\*\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

\*\*\*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest Euro High Yield Corporates

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 104 846 317,36
2. Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps) . . . . .	EUR 12 315,27
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 110 029,46
4. Revenus des prêts de titres . . . . .	EUR 5 750 312,24
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	EUR 142 686,08
6. Autres revenus . . . . .	EUR 102 668,21
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 110 964 328,62</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -188 874,67
2. Dépenses liées aux opérations d'échange (swap) . . . . .	EUR -1 464 777,28
3. Commission de gestion . . . . .	EUR -11 964 204,56
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -11 870 146,47
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR 195,99
Commission d'administration . . . . .	EUR -94 254,08
4. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -142 819,08
5. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -131 034,11
6. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -464 716,54
7. Autres dépenses . . . . .	EUR -2 775 183,75
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts . . . . .	EUR -1 916 770,75
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>2)</sup> . . . . .	EUR -381 049,66
autres . . . . .	EUR -477 363,34
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -17 131 609,99</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 93 832 718,63</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -91 483 403,85
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -91 483 403,85</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 2 349 314,78</b>

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 284 075,95 euros.  
<sup>2)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF FCH 0,75 % par an,	Classe CHF ICH50 0,40 % par an,
Classe CHF TFCH 0,75 % par an,	Classe FC 0,72 % par an,
Classe FD 0,73 % par an,	Classe IC 0,49 % par an,
Classe IC50 0,39 % par an,	Classe ID 0,49 % par an,
Classe ID50 0,39 % par an,	Classe LC 1,18 % par an,
Classe LD 1,18 % par an,	Classe NC 1,58 % par an,
Classe ND 1,58 % par an,	Classe NDQ 1,58 % par an,
Classe PFC 1,61 % par an,	Classe PFD 2,17 % par an,
Classe PFDQ 0,86 % par an,	Classe RDQ 0,24 % par an,
Classe TFC 0,72 % par an,	Classe TFD 0,72 % par an,
Classe SEK LCH 1,20 % par an,	Classe USD FCH 0,76 % par an,
Classe USD LCH 1,21 % par an,	Classe USD LDMH 1,21 % par an,
Classe USD TFCH 0,74 % par an,	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe CHF FCH 0,071 % par an,	Classe CHF ICH50 0,094 % par an,
Classe CHF TFCH 0,095 % par an,	Classe FC 0,084 % par an,
Classe FD 0,092 % par an,	Classe IC 0,091 % par an,
Classe IC50 0,093 % par an,	Classe ID 0,093 % par an,
Classe ID50 0,093 % par an,	Classe LC 0,091 % par an,
Classe LD 0,093 % par an,	Classe NC 0,093 % par an,
Classe ND 0,093 % par an,	Classe NDQ 0,093 % par an,
Classe PFC 0,089 % par an,	Classe PFD 0,090 % par an,
Classe PFDQ 0,089 % par an,	Classe RDQ 0,084 % par an,
Classe TFC 0,091 % par an,	Classe TFD 0,091 % par an,
Classe SEK LCH 0,094 % par an,	Classe USD FCH 0,095 % par an,
Classe USD LCH 0,096 % par an,	Classe USD LDMH 0,102 % par an,
Classe USD TFCH 0,095 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 20 419,03 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds 2022

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .		EUR 2 793 603 920,85
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-32 486 973,53
2. Décaissement (net) <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	-495 473 132,34
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	10 781 609,88
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	93 832 718,63
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	-91 483 403,85
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-282 962 231,12
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .		EUR 1 995 812 508,52

<sup>3)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 208 614,85 euros au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values 2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .		EUR -91 483 403,85
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	-113 926 914,94
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	6 713 594,29
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>4)</sup> . . . . .	EUR	15 729 916,80

<sup>4)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF ICH50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,96

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,03

#### Classe ID50

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,14

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,79

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ND

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,05

#### Classe NDQ

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,33
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,85
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	1,04
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	1,18

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,42

#### Classe PFDQ

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,34
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,89
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	1,09
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	1,24

#### Classe RDQ

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,33
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,87
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	1,06
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,61

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,62

#### Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LDMH

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	21 juin 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,41

#### Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		2020	Classe CHF FCH		CHF	120,38
2022	EUR	1 995 812 508,52	Classe CHF ICH50	CHF	106,08	
2021	EUR	2 793 603 920,85	Classe CHF TFCH	CHF	-	
2020	EUR	3 204 587 524,94	Classe FC	EUR	169,04	
Valeur liquidative en fin d'exercice			Classe FD	EUR	108,67	
2022	Classe CHF FCH	CHF	Classe IC	EUR	113,39	
	Classe CHF ICH50	CHF	Classe IC50	EUR	118,93	
	Classe CHF TFCH	CHF	Classe ID	EUR	104,79	
	Classe FC	EUR	Classe ID50	EUR	105,19	
	Classe FD	EUR	Classe LC	EUR	162,75	
	Classe IC	EUR	Classe LD	EUR	117,07	
	Classe IC50	EUR	Classe NC	EUR	145,95	
	Classe ID	EUR	Classe ND	EUR	105,56	
	Classe ID50	EUR	Classe NDQ	EUR	98,44	
	Classe LC	EUR	Classe PFC	EUR	126,14	
	Classe LD	EUR	Classe PFD	EUR	-	
	Classe NC	EUR	Classe PFDQ	EUR	103,00	
	Classe ND	EUR	Classe RDQ	EUR	98,63	
	Classe NDQ	EUR	Classe TFC	EUR	108,33	
	Classe PFC	EUR	Classe TFD	EUR	99,27	
	Classe PFD	EUR	Classe SEK LCH	SEK	1 240,80	
	Classe PFDQ	EUR	Classe USD FCH	USD	150,64	
	Classe RDQ	EUR	Classe USD LCH	USD	146,08	
	Classe RDC	EUR	Classe USD LDMH	USD	111,03	
	Classe TFC	EUR	Classe USD TFCH	USD	116,46	
	Classe TFD	EUR				
	Classe SEK LCH	SEK				
	Classe USD FCH	USD				
	Classe USD LCH	USD				
	Classe USD LDMH	USD				
	Classe USD TFCH	USD				
2021	Classe CHF FCH	CHF				
	Classe CHF ICH50	CHF				
	Classe CHF TFCH	CHF				
	Classe FC	EUR				
	Classe FD	EUR				
	Classe IC	EUR				
	Classe IC50	EUR				
	Classe ID	EUR				
	Classe ID50	EUR				
	Classe LC	EUR				
	Classe LD	EUR				
	Classe NC	EUR				
	Classe ND	EUR				
	Classe NDQ	EUR				
	Classe PFC	EUR				
	Classe PFD	EUR				
	Classe PFDQ	EUR				
	Classe RDQ	EUR				
	Classe TFC	EUR				
	Classe TFD	EUR				
	Classe SEK LCH	SEK				
	Classe USD FCH	USD				
	Classe USD LCH	USD				
	Classe USD LDMH	USD				
	Classe USD TFCH	USD				

#### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,01 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 103 576 148,25 euros.

#### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Euro-Gov Bonds consiste à générer une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx Sovereign Eurozone Overall). Pour réaliser cet objectif, le compartiment investit dans des obligations d'État (Government Bonds) et des obligations émises par des organismes d'État libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro. Parmi les organismes d'État figurent des banques centrales, des autorités gouvernementales, des collectivités territoriales régionales et des organisations supranationales. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

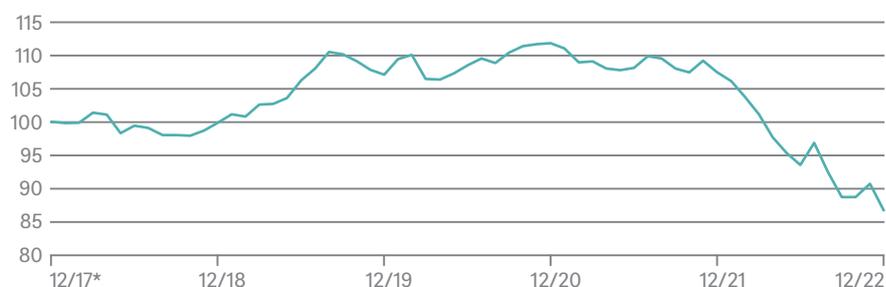
Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Euro-Gov Bonds a enregistré une moins-value de 19,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence (-18,4 % ; respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Le portefeuille du compartiment était largement diversifié. Dans le cadre de la politique de placement, l'équipe de gestion du

### DWS Invest Euro-Gov Bonds

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Euro-Gov Bonds (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Euro-Gov Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145652052	-19,4 %	-19,1 %	-13,4 %
Classe FC	LU0145654009	-19,2 %	-18,5 %	-12,3 %
Classe FC100	LU2437447506	-15,5 % <sup>1)</sup>	-	-
Classe IC	LU1370690676	-19,1 %	-18,3 %	-11,9 %
Classe IC100	LU1820805940	-19,0 %	-17,9 %	-9,1 % <sup>1)</sup>
Classe ID100	LU2081275609	-19,0 %	-19,7 % <sup>1)</sup>	-
Classe LD	LU0145652300	-19,4 %	-19,1 %	-13,4 %
Classe NC	LU0145652649	-19,9 %	-20,6 %	-16,0 %
Classe TFC	LU1663881479	-19,2 %	-18,5 %	12,2 %
Classe TFD	LU1663883681	-19,2 %	-18,5 %	-12,3 %
iBoxx Sovereign Eurozone Overall		-18,4 %	-17,3 %	-10,9 %

<sup>1)</sup> Classe IC100 lancée le 30 mai 2018 / classe ID100 lancée le 31 janvier 2020 / classe FC100 lancée le 15 février 2022

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

portefeuille a investi dans des émissions publiques de la zone euro. En ce qui concerne la répartition régionale, elle a réduit la pondération des titres productifs d'intérêt à court terme sur les marchés principaux comme l'Allemagne, en raison de leur taux d'intérêt encore extrêmement bas dans un premier temps. L'équipe de gestion a plutôt privilégié les instruments de taux de Belgique et d'Irlande. Par ailleurs, des titres

de pays de l'Europe du Sud de la zone euro, notamment de l'Italie et de l'Espagne, ont été surpondérés dans un premier temps, puis sous-pondérés au cours du deuxième semestre de l'année. À la date du rapport, les obligations du portefeuille présentaient une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Les obligations d'État d'émetteurs

situés en dehors de la zone euro ont complété le portefeuille.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de

2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales.

Le compartiment n'a pas échappé à la hausse des rendements, accompagnée de baisses de cours. En outre, au cours du deuxième semestre 2022, les écarts de rendement entre les instruments de taux privés détenus en portefeuille, tels que les obligations hypothécaires (Pfandbriefe), et les emprunts d'État allemands se sont creusés, ce qui s'est accompagné de baisses de cours et a pesé sur la performance du compartiment. La sous-pondération dans des obligations d'État italiennes au cours du deuxième semestre 2022 a eu également un impact négatif par rapport à l'indice de référence, les écarts de rendement des obligations italiennes s'étant réduits par rapport aux obligations d'État allemandes suite aux résultats des élections en Italie. S'attendant à une hausse des taux d'intérêt par la BCE, l'équipe de gestion du portefeuille a renforcé ses investissements dans des obligations assorties d'une échéance plus longue afin de bénéficier d'un aplatissement de la courbe de rendement.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	31 653 458,40	3,82
Administrations centrales	620 200 402,50	74,81
Administrations régionales	29 302 036,00	3,53
<b>Total des obligations</b>	<b>681 155 896,90</b>	<b>82,16</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	78 854 779,80	9,51
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>78 854 779,80</b>	<b>9,51</b>
<b>3. Dérivés</b>	<b>4 188 476,03</b>	<b>0,50</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>	<b>56 598 926,34</b>	<b>6,83</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>	<b>8 423 723,35</b>	<b>1,01</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>559 049,62</b>	<b>0,07</b>
<b>II. Engagements</b>		
1. Autres engagements	-666 613,06	-0,08
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-37 504,84	0,00
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>829 076 734,14</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Euro-Gov Bonds

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>681 155 896,90</b>	<b>82,16</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
4,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2007/2039 *	EUR	10 000 000			%	121,667	12 166 700,00	1,47
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030 *	EUR	20 000 000			%	83,996	16 799 200,00	2,03
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030 *	EUR	30 000 000	16 980 000		%	83,05	24 915 000,00	3,01
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2021/2050 *	EUR	30 000 000	5 000 000		%	51,717	15 515 100,00	1,87
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2021/2031	EUR	10 000 000	10 000 000		%	80,922	8 092 200,00	0,98
0,125 % Caixa Economica Montepio Geral Caixa Economica Bancaria SA (MTN) 2019/2024	EUR	6 300 000			%	93,916	5 916 708,00	0,71
0,555 % Chile Government International Bond (MTN) 2021/2029	EUR	7 850 000			%	81,844	6 424 754,00	0,78
0,05 % CPPIB Capital, Inc. (MTN) 2021/2031	EUR	14 940 000		4 000 000	%	76,042	11 360 674,80	1,37
2,25 % European Investment Bank (MTN) 2022/2030	EUR	9 410 000	9 410 000		%	94,819	8 922 467,90	1,08
0,00 % European Union (MTN) 2020/2030 *	EUR	6 590 000			%	79,135	5 214 996,50	0,63
5,50 % French Republic Government Bond OAT 1998/2029 *	EUR	15 000 000		10 000 000	%	115,154	17 273 100,00	2,08
5,75 % French Republic Government Bond OAT 2001/2032	EUR	6 000 000		14 000 000	%	122,532	7 351 920,00	0,89
4,75 % French Republic Government Bond OAT 2004/2035	EUR	13 000 000			%	114,86	14 931 800,00	1,80
4,00 % French Republic Government Bond OAT -144A-2005/2055 *	EUR	10 000 000			%	113	11 300 000,00	1,36
4,00 % French Republic Government Bond OAT 2006/2038	EUR	8 000 000		7 000 000	%	108,256	8 660 480,00	1,04
2,00 % French Republic Government Bond OAT -144A-2017/2048 *	EUR	15 000 000			%	77,587	11 638 050,00	1,40
0,00 % French Republic Government Bond OAT (MTN) 2019/2029	EUR	20 000 000			%	82,31	16 462 000,00	1,99
1,125 % Hungary Government International Bond (MTN) 2020/2026 *	EUR	5 000 000		15 000 000	%	89,259	4 462 950,00	0,54
2,625 % Indonesia Government International Bond -Reg- (MTN) 2016/2023	EUR	5 000 000		5 000 000	%	99,862	4 993 100,00	0,60
0,90 % Indonesia Government International Bond (MTN) 2020/2027	EUR	12 000 000		3 000 000	%	88,184	10 582 080,00	1,28
2,00 % Ireland Government Bond 2015/2045	EUR	15 000 000	15 000 000		%	79,729	11 959 350,00	1,44
1,35 % Ireland Government Bond 2018/2031	EUR	10 000 000	10 000 000		%	89,055	8 905 500,00	1,07
0,40 % Ireland Government Bond 2020/2035 *	EUR	7 500 000			%	71,566	5 367 450,00	0,65
0,20 % Ireland Government Bond (MTN) 2020/2030 *	EUR	30 000 000	20 000 000		%	81,19	24 357 000,00	2,94
5,75 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2002/2033 *	EUR	10 000 000			%	108,666	10 866 600,00	1,31
4,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2010/2026 *	EUR	25 000 000			%	102,612	25 653 000,00	3,09
1,25 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2016/2026 *	EUR	20 000 000			%	91,256	18 251 200,00	2,20
3,10 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2019/2040	EUR	10 000 000			%	80,287	8 028 700,00	0,97
0,85 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2027 *	EUR	15 000 000			%	89,457	13 418 550,00	1,62
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2036 *	EUR	10 000 000		10 000 000	%	68,548	6 854 800,00	0,83
1,85 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- (MTN) 2020/2025 *	EUR	25 000 000			%	96,118	24 029 500,00	2,90
1,80 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2041 *	EUR	10 000 000	10 000 000		%	64,447	6 444 700,00	0,78
1,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2021/2045 *	EUR	20 000 000	20 000 000	16 500 000	%	56,215	11 243 000,00	1,36
1,20 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2025 *	EUR	25 000 000	25 000 000		%	94,225	23 556 250,00	2,84
4,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2022/2035	EUR	10 000 000	10 000 000		%	92,747	9 274 700,00	1,12
5,00 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A-2004/2035 *	EUR	7 000 000			%	116,622	8 163 540,00	0,98
4,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A-2010/2041 *	EUR	10 000 000			%	110,693	11 069 300,00	1,34
4,00 % Kingdom of Belgium Government Bond 2012/2032 *	EUR	15 000 000		20 000 000	%	106,594	15 989 100,00	1,93
1,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A-2018/2033	EUR	10 000 000	10 000 000		%	83,587	8 358 700,00	1,01
0,00 % Korea Housing Finance Co. (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000		18 360 000	%	88,263	4 413 150,00	0,53
0,35 % Land Berlin 2020/2050 *	EUR	20 000 000			%	50,319	10 063 800,00	1,21
0,125 % Ministeries Van de Viaamse Gemeenschap (MTN) 2020/2035 *	EUR	11 900 000			%	65,007	7 735 833,00	0,93
1,625 % NRW Bank (MTN) 2022/2032	EUR	13 190 000	13 190 000		%	87,94	11 599 286,00	1,40
0,00 % Philippine Government International Bond 2020/2023	EUR	12 640 000			%	99,654	12 596 265,60	1,52
4,10 % Portugal Obrigacoes do Tesouro OT -144A-2006/2037	EUR	10 000 000			%	103,19	10 319 000,00	1,24
0,00 % Region of Ile de France (MTN) 2021/2028	EUR	8 100 000			%	84,463	6 841 503,00	0,83
3,15 % Republic of Austria Government Bond -144A-2012/2044 *	EUR	12 000 000			%	98,962	11 875 440,00	1,43
2,40 % Republic of Austria Government Bond -144A-2013/2034 *	EUR	5 000 000			%	92,976	4 648 800,00	0,56
1,175 % Slovenia Government Bond 2022/2062	EUR	21 000 000	21 000 000		%	49,397	10 373 370,00	1,25
6,00 % Spain Government Bond 1998/2029	EUR	15 000 000			%	115,458	17 318 700,00	2,09
5,75 % Spain Government Bond 2001/2032 *	EUR	10 000 000			%	118,589	11 858 900,00	1,43
4,20 % Spain Government Bond -144A- 2005/2037 *	EUR	10 000 000			%	104,594	10 459 400,00	1,26
4,70 % Spain Government Bond -144A- 2009/2041 *	EUR	6 000 000			%	111,224	6 673 440,00	0,81
5,90 % Spain Government Bond -144A- 2011/2026 *	EUR	15 000 000		15 000 000	%	109,764	16 464 600,00	1,99
5,15 % Spain Government Bond -144A- 2013/2044 *	EUR	5 000 000		10 000 000	%	118,774	5 938 700,00	0,72

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,45 % Spain Government Bond -144A- 2016/2066	EUR	3 000 000			%	89,031	2 670 930,00	0,32
1,45 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2019/2029 *	EUR	2 500 000		2 200 000	%	90,025	2 250 625,00	0,27
1,25 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2020/2030	EUR	13 680 000			%	85,712	11 725 401,60	1,41
0,50 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2021/2031	EUR	9 650 000			%	77,691	7 497 181,50	0,90
1,00 % Spain Government Bond -144A- 2021/2042	EUR	15 000 000	11 950 000		%	61,071	9 160 650,00	1,10
3,45 % Spain Government Bond -144A- 2022/2043	EUR	10 000 000	10 000 000		%	92,358	9 235 800,00	1,11
2,375 % State of North Rhine-Westphalia Germany 2013/2033 *	EUR	5 000 000		15 000 000	%	93,218	4 660 900,00	0,56
<b>Parts de fonds</b>							<b>78 854 779,80</b>	<b>9,51</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090%)	Actions	5 755	45 594	42 720	EUR	13 701,96	78 854 779,80	9,51
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>760 010 676,70</b>	<b>91,67</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>							<b>4 188 476,03</b>	<b>0,50</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Euro BTP Futures 03/2023 (DB)	Unité	-533		533			4 188 476,03	0,50
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>56 598 926,34</b>	<b>6,83</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						36 098 926,34	4,36
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoirs en euro - (Bayerische Landesbank, Munich)	EUR						20 500 000,00	2,47
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>8 423 723,35</b>	<b>1,01</b>
Intérêts à recevoir							8 376 400,55	1,01
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							22 321,15	0,00
Autres actifs							25 001,65	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>559 049,62</b>	<b>0,07</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>829 780 852,04</b>	<b>100,08</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-666 613,06</b>	<b>-0,08</b>
Engagements découlant des coûts							-666 613,06	-0,08
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-37 504,84</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-704 117,90</b>	<b>-0,08</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>829 076 734,14</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	174,02
Classe FC100	EUR	84,48
Classe IC	EUR	89,87
Classe IC100	EUR	90,93
Classe ID100	EUR	76,74
Classe LC	EUR	163,12
Classe LD	EUR	89,18
Classe NC	EUR	146,14
Classe TFC	EUR	86,67
Classe TFD	EUR	77,05
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	1 674 156,923
Classe FC100	Unité	1 327 951,497
Classe IC	Unité	168 931,000
Classe IC100	Unité	2 540 753,000
Classe ID100	Unité	117,000
Classe LC	Unité	306 431,086
Classe LD	Unité	492 491,403
Classe NC	Unité	65 868,413
Classe TFC	Unité	4 350,001
Classe TFD	Unité	978 897,000

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
FTSE EMU Government Bond Index

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	84,048
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	103,732
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	95,429

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 51 658 893,00 euros.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
4,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2007/2039	EUR	8 000 000	9 733 360,00	
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030	EUR	20 000 000	16 799 200,00	
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030	EUR	13 000 000	10 796 500,00	
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2021/2050	EUR	24 000 000	12 412 080,00	
0,00 % European Union (MTN) 2020/2030	EUR	6 500 000	5 143 775,00	
5,50 % French Republic Government Bond OAT 1998/2029	EUR	5 000 000	5 757 700,00	
4,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2005/2055	EUR	9 500 000	10 735 000,00	
2,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2017/2048	EUR	15 000 000	11 638 050,00	
1,125 % Hungary Government International Bond (MTN) 2020/2026	EUR	200 000	178 518,00	
0,40 % Ireland Government Bond 2020/2035	EUR	7 500 000	5 367 450,00	
0,20 % Ireland Government Bond (MTN) 2020/2030	EUR	10 000 000	8 119 000,00	
5,75 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2002/2033	EUR	10 000 000	10 866 600,00	
4,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2010/2026	EUR	24 000 000	24 626 880,00	
1,25 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2016/2026	EUR	17 900 000	16 334 824,00	
0,85 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2027	EUR	14 500 000	12 971 265,00	
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2036	EUR	10 000 000	6 854 800,00	
1,85 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- (MTN) 2020/2025	EUR	25 000 000	24 029 500,00	
1,80 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2041	EUR	5 000 000	3 222 350,00	
1,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2021/2045	EUR	8 000 000	4 497 200,00	
1,20 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2025	EUR	23 600 000	22 237 100,00	
5,00 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- 2004/2035	EUR	7 000 000	8 163 540,00	
4,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- 2010/2041	EUR	10 000 000	11 069 300,00	
4,00 % Kingdom of Belgium Government Bond 2012/2032	EUR	15 000 000	15 989 100,00	
0,35 % Land Berlin 2020/2050	EUR	19 700 000	9 912 843,00	
0,125 % Ministeries Van de Vlaamse Gemeenschap (MTN) 2020/2035	EUR	8 000 000	5 200 560,00	
3,15 % Republic of Austria Government Bond -144A- 2012/2044	EUR	11 700 000	11 578 554,00	
2,40 % Republic of Austria Government Bond -144A- 2013/2034	EUR	5 000 000	4 648 800,00	
5,75 % Spain Government Bond 2001/2032	EUR	10 000 000	11 858 900,00	
4,20 % Spain Government Bond -144A- 2005/2037	EUR	10 000 000	10 459 400,00	
4,70 % Spain Government Bond -144A- 2009/2041	EUR	6 000 000	6 673 440,00	
5,90 % Spain Government Bond -144A- 2011/2026	EUR	15 000 000	16 464 600,00	
5,15 % Spain Government Bond -144A- 2013/2044	EUR	5 000 000	5 938 700,00	
1,45 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2019/2029	EUR	2 500 000	2 250 625,00	
2,375 % State of North Rhine-Westphalia Germany 2013/2033	EUR	5 000 000	4 660 900,00	

**Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres**

**347 190 414,00 347 190 414,00**

#### Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC EQ, BNP Paribas Arbitrage SNC, BNP Paribas S.A., BofA Securities Europe SA BB, DekaBank Deutsche Girozentrale, Deutsche Bank AG FI, Morgan Stanley Europe SE FI, Société Générale, UBS AG London Branch

**Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres**

**EUR 376 925 355,48**

dont :

Obligations	EUR	37 059 811,30
Actions	EUR	337 013 454,58
Avoirs bancaires	EUR	2 852 089,60

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

---

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Note

\* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 6 961 927,01
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 73 802,80
3. Revenus des prêts de titres . . . . .	EUR 694 961,49
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	EUR 7 303,85
5. Autres revenus . . . . .	EUR 8 863,41
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 7 746 858,56</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -21 516,26
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -2 757 545,91
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -2 731 418,90
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR 22 520,14
Commission d'administration . . . . .	EUR -48 647,15
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -66 654,52
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -61 830,98
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -195 165,20
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -356 818,77
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts . . . . .	EUR -231 653,83
autres . . . . .	EUR -125 164,94
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -3 459 531,64</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 4 287 326,92</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -30 291 523,95
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -30 291 523,95</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR -26 004 197,03</b>

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 15 958,61 euros.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,41 % par an,	Classe FC100 0,19 % <sup>2)</sup>
Classe IC 0,33 % par an,	Classe IC100 0,17 % par an,
Classe ID100 0,18 % par an,	Classe LC 0,66 % par an,
Classe LD 0,66 % par an,	Classe NC 1,26 % par an,
Classe TFC 0,41 % par an,	Classe TFD 0,42 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe FC 0,025 % par an,	Classe FC100 0,022 % <sup>2)</sup>
Classe IC 0,025 % par an,	Classe IC100 0,025 % par an,
Classe ID100 0,023 % par an,	Classe LC 0,026 % par an,
Classe LD 0,026 % par an,	Classe NC 0,026 % par an,
Classe TFC 0,024 % par an,	Classe TFD 0,026 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 24 991,41 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 1 319 666 151,60</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -4 760 419,06
2. Décaissement (net) . . . . .	EUR -266 297 290,44
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR 216 727,31
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 4 287 326,92
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -30 291 523,95
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -193 744 238,24
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 829 076 734,14</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .		EUR	-30 291 523,95
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	-41 003 194,65	
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	265 039,71	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	10 446 630,99	

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID100

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,38

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,61

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,50

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	EUR	829 076 734,14	
2021	EUR	1 319 666 151,60	
2020	EUR	1 386 208 604,12	

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	174,02
	Classe FC100	EUR	84,48
	Classe IC	EUR	89,87
	Classe IC100	EUR	90,93
	Classe ID100	EUR	76,74
	Classe LC	EUR	163,12
	Classe LD	EUR	89,18
	Classe NC	EUR	146,14
	Classe TFC	EUR	86,67
	Classe TFD	EUR	77,05
2021	Classe FC	EUR	215,41
	Classe FC100	EUR	-
	Classe IC	EUR	111,15
	Classe IC100	EUR	112,29
	Classe ID100	EUR	96,95
	Classe LC	EUR	202,43
	Classe LD	EUR	112,66
	Classe NC	EUR	182,45
	Classe TFC	EUR	107,21
	Classe TFD	EUR	97,33
2020	Classe FC	EUR	223,62
	Classe FC100	EUR	-
	Classe IC	EUR	115,29
	Classe IC100	EUR	116,29
	Classe ID100	EUR	102,63
	Classe LC	EUR	210,67
	Classe LD	EUR	119,61
	Classe NC	EUR	191,02
	Classe TFC	EUR	111,28
	Classe TFD	EUR	103,34

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,86 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 30 075 249,11 euros.

# Rapport annuel

## DWS Invest European Equity High Conviction

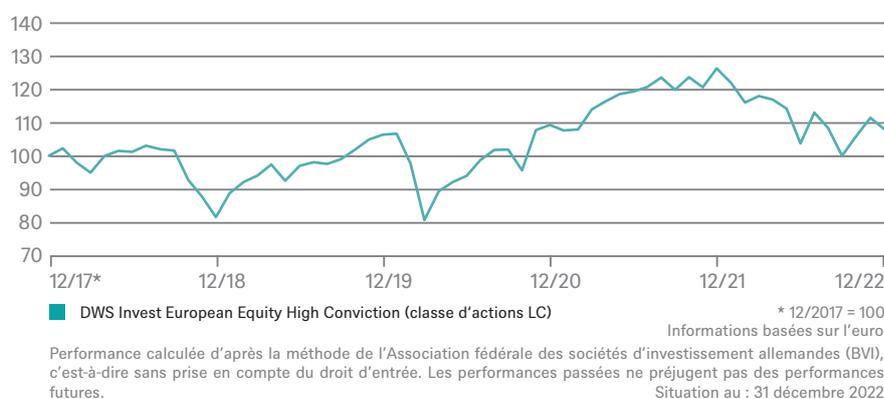
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest European Equity High Conviction est de réaliser une plus-value aussi élevée que possible du capital investi en euros. Le compartiment peut acquérir des actions, des valeurs mobilières productrices d'intérêts, des obligations convertibles, des bons de souscription, des bons de participation et de jouissance, des warrants sur actions ainsi que des certificats sur indices. En outre, le compartiment investira 75 % au moins de son actif dans des actions d'émetteurs dont le siège principal d'activité est situé dans un État membre de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège ou de l'Islande.

La priorité de placement est donnée aux entreprises qui se caractérisent par une bonne position sur le marché, des produits d'avenir et une gestion compétente. En outre, les entreprises doivent se concentrer sur leurs points forts et suivre une stratégie visant une utilisation de ressources axée sur les résultats ainsi qu'une croissance des bénéfices supérieure à la moyenne. Comme autre critère, les sociétés doivent mener une politique d'information axée sur leurs actionnaires, comprenant un établissement des comptes complet et une communication régulière avec les investisseurs. Par conséquent, l'acquisition d'actions porte sur des entreprises dont les résultats et/ou les cours des actions devraient être nettement supérieurs à la moyenne du marché. Un maximum de 25 %

### DWS Invest European Equity High Conviction

Performance sur 5 ans



### DWS Invest European Equity High Conviction

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145634076	-14,5 %	1,6 %	8,0 %
Classe FC	LU0145635479	-13,9 %	3,9 %	12,4 %
Classe LD	LU0145634662	-14,5 %	1,6 %	8,0 %
Classe NC	LU0145635123	-15,1 %	-0,6 %	4,3 %
Classe TFC	LU1663956313	-13,9 %	3,9 %	12,5 %
Classe TFD	LU1663957550	-13,8 %	4,0 %	12,5 %
Classe USD LC <sup>1)</sup>	LU0273160340	-19,4 %	-3,1 %	-3,9 %
MSCI Europe		-9,1 %	11,3 %	27,2 %

<sup>1)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

peut être investi dans des titres portant intérêt, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Le compartiment a réalisé, au cours de l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2022, une moins-value de 14,5 % par action

(classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice de référence MSCI Europe a reculé de 9,1 % sur la même période (respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire

des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans ce contexte d'investissement, les actions européennes ont dans l'ensemble enregistré des baisses de cours pendant la période sous revue et ont clôturé

nettement dans le rouge. Le compartiment n'a pas pu échapper à cet environnement négatif.

Dans cet environnement de marché difficile pour les actions européennes, une sélection désavantageuse des actions a sensiblement contribué à la mauvaise performance du compartiment par rapport à son indice de référence.

Le positionnement du compartiment par rapport aux sociétés de matériaux et de produits de construction a été le principal facteur de perte de performance par rapport à l'indice de référence. Il s'agissait notamment de positions de CRH et Sika dans le secteur des matériaux, ainsi que de Geberit et Cie de Saint Gobain dans le secteur industriel. Dans le secteur des matériaux de base, les actions de la société néerlandaise de nutrition et de santé Koninklijke DSM et du fabricant de produits chimiques Lanxess ont également été à la traîne en raison de valorisations relativement élevées et de la hausse des coûts des matières premières. Ce dernier élément a également eu un impact négatif sur le fabricant de papier Smurfit Kappa Group.

Le compartiment a également été surpondéré dans le secteur de l'industrie. Parmi les valeurs industrielles, la position dans Teleperformance a été le principal contributeur à la perte, après qu'il a été rapporté que le gouvernement colombien avait ouvert une enquête sur l'entreprise. Le cours de l'action de l'entreprise de transport Deutsche Post a souffert des anticipations de récession et du déplacement des dépenses des

marchandises vers les services dans le cadre de la réouverture économique.

Sur le plan positif, l'allocation du compartiment et la sélection de titres au sein du secteur financier ont contribué à compenser certains des effets négatifs du positionnement dans d'autres secteurs. La sous-pondération du secteur des biens de consommation cycliques et du secteur immobilier, dans lesquels le compartiment n'avait pas de positions, par rapport à l'indice de référence au cours de la période, s'est également révélée favorable.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest European Equity High Conviction

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	4 107 404,70	7,87
Services de télécommunications	1 860 288,87	3,57
Biens de consommation durables	14 257 473,37	27,34
Énergie	3 159 949,68	6,06
Biens de consommation courante	5 326 057,76	10,21
Secteur financier	8 782 246,77	16,82
Matières premières	3 194 032,95	6,12
Industrie	7 006 968,13	13,43
Services aux collectivités	2 118 199,86	4,06
<b>Total actions</b>	<b>49 812 622,09</b>	<b>95,48</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>2 473 008,77</b>	<b>4,74</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>74 628,48</b>	<b>0,14</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>2 824,11</b>	<b>0,01</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-181 505,41</b>	<b>-0,35</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-9 556,26</b>	<b>-0,02</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>52 172 021,78</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest European Equity High Conviction

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>49 812 607,71</b>	<b>95,48</b>
<b>Actions</b>								
Lonza Group AG	Unité	3 136		501	CHF	455,7	1 449 287,83	2,78
Nestle SA	Unité	24 640			CHF	107,92	2 696 759,42	5,17
Roche Holding AG	Unité	5 413			CHF	291,5	1 600 206,94	3,07
Sika AG	Unité	2 620	462	1 118	CHF	222,9	592 257,98	1,14
Straumann Holding AG	Unité	6 626	6 626		CHF	106,1	712 961,99	1,37
DSV Panalpina A/S	Unité	5 233	5 233		DKK	1 100	774 062,99	1,48
Novo Nordisk A/S	Unité	11 551	11 551		DKK	940,7	1 461 179,63	2,80
Orsted AS	Unité	8 633			DKK	631,2	732 759,76	1,40
Air Liquide SA	Unité	6 859	6 859		EUR	133,4	914 990,60	1,75
Allianz SE	Unité	9 335		1 885	EUR	200,9	1 875 401,50	3,59
ASML Holding NV	Unité	4 154	1 255		EUR	504,5	2 095 693,00	4,02
Bankinter SA	Unité	167 934	77 896	53 214	EUR	6,288	1 055 968,99	2,02
BNP Paribas SA	Unité	26 403		12 522	EUR	53,57	1 414 408,71	2,71
Capgemini SE	Unité	6 048	6 048		EUR	156,3	945 302,40	1,81
Cie de Saint-Gobain	Unité	21 872	10 981		EUR	45,78	1 001 300,16	1,92
CRH PLC	Unité	30 749			EUR	37,01	1 138 020,49	2,18
Deutsche Post AG	Unité	30 533		7 223	EUR	35,18	1 074 150,94	2,06
Gaztransport Et Technigaz SA	Unité	4 434	4 434		EUR	100,2	444 286,80	0,85
Iberdrola SA	Unité	126 236		27 323	EUR	10,975	1 385 440,10	2,66
Infineon Technologies AG	Unité	37 510	11 473	9 882	EUR	28,43	1 066 409,30	2,04
ING Groep NV	Unité	84 790	84 790		EUR	11,456	971 354,24	1,86
Koninklijke DSM NV	Unité	7 415	7 415		EUR	115,05	853 095,75	1,64
Línea Directa Aseguradora SA Cia de Seguros y Reaseguros	Unité	513 556	513 556		EUR	1,04	534 098,24	1,02
L'Oreal SA	Unité	2 910	2 910		EUR	335	974 850,00	1,87
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Unité	2 296	2 715	419	EUR	685	1 572 760,00	3,01
Merck KGaA	Unité	8 107			EUR	180,9	1 466 556,30	2,81
Pernod Ricard SA	Unité	6 083	6 083		EUR	185,25	1 126 875,75	2,16
Porsche Automobil Holding SE -Pref-	Unité	26 521	4 329		EUR	51,24	1 358 936,04	2,61
TotalEnergies SE	Unité	45 997		17 435	EUR	59,04	2 715 662,88	5,21
Universal Music Group, Inc.	Unité	32 572	15 990		EUR	22,63	737 104,36	1,41
Vinci SA	Unité	15 093		5 818	EUR	93,6	1 412 704,80	2,71
Vivendi SE	Unité	92 404	92 404		EUR	8,95	827 015,80	1,59
AstraZeneca PLC	Unité	10 696		7 252	GBP	112,18	1 355 790,01	2,60
Compass Group PLC	Unité	76 489		33 852	GBP	19,175	1 657 257,36	3,18
HSBC Holdings PLC	Unité	293 374		88 725	GBP	5,157	1 709 520,66	3,28
Informa PLC	Unité	147 587		45 066	GBP	6,196	1 033 273,07	1,98
Rentokil Initial PLC	Unité	246 164			GBP	5,08	1 413 005,50	2,71
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	41 093		24 307	GBP	30,71	1 425 946,60	2,73
Atlas Copco AB -A-	Unité	90 451	90 451		SEK	124,72	1 014 470,77	1,94
Swedbank AB	Unité	76 138			SEK	178,4	1 221 480,05	2,34
<b>Valeurs non cotées</b>							<b>14,38</b>	<b>0,00</b>
<b>Actions</b>								
Bank Austria -Rights- Exp 08Aug2008	Unité	143 780			EUR	0	14,38	0,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>49 812 622,09</b>	<b>95,48</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>2 473 008,77</b>	<b>4,74</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						2 349 456,37	4,50
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	159 030					21 385,13	0,04
Couronne norvégienne	NOK	272 718					25 928,70	0,05
Couronne suédoise	SEK	228 886					20 583,00	0,04
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	18 708					21 138,63	0,04
Dollar de Hong Kong	HKD	57 748					6 929,68	0,01
Dollar canadien	CAD	1					0,38	0,00
Franc suisse	CHF	19 888					20 169,31	0,04
Dollar américain	USD	7 929					7 417,57	0,02
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>74 628,48</b>	<b>0,14</b>
Droits à dividende / à distribution							64 707,36	0,12
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							1 534,46	0,00
Autres actifs							8 386,66	0,02
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>2 824,11</b>	<b>0,01</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>52 363 083,45</b>	<b>100,37</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-181 505,41</b>	<b>-0,35</b>
Engagements découlant des coûts							-181 505,41	-0,35

## DWS Invest European Equity High Conviction

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-9 556,26</b>	<b>-0,02</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-191 061,67</b>	<b>-0,37</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>52 172 021,78</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	242,86
Classe LC .....	EUR	205,02
Classe LD .....	EUR	195,40
Classe NC .....	EUR	176,84
Classe TFC .....	EUR	113,70
Classe TFD .....	EUR	109,29
Classe USD LC .....	USD	113,26
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	41 500,127
Classe LC .....	Unité	101 714,195
Classe LD .....	Unité	14 879,142
Classe NC .....	Unité	99 549,288
Classe TFC .....	Unité	957,703
Classe TFD .....	Unité	20,000
Classe USD LC .....	Unité	5 817,001

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI Europe en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	94,680
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	106,985
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	101,008

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar canadien .....	CAD	1,447787	=	EUR	1
Franc suisse .....	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise .....	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling .....	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong .....	HKD	8,333431	=	EUR	1
Couronne norvégienne .....	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise .....	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar américain .....	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournis par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

# DWS Invest European Equity High Conviction

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR 1 528 386,97
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR 1 163,54
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR -104 137,01
4. Autres revenus .....	EUR 32,05
<b>Total des revenus .....</b>	<b>EUR 1 425 445,55</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR -7 514,34
2. Commission de gestion .....	EUR -841 994,70
dont :	
Commission de gestion de base .....	EUR -822 815,06
Revenus découlant du plafond de charges .....	EUR 1 545,98
Commission d'administration .....	EUR -20 725,62
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR -2 934,17
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR -15 304,26
5. Taxe d'abonnement .....	EUR -25 737,57
6. Autres dépenses .....	EUR -69 341,24
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>EUR -962 826,28</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>EUR 462 619,27</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR -759 191,06
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>EUR -759 191,06</b>
V. Résultat de l'exercice .....	
<b>EUR -296 571,79</b>	

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,91 % par an,	Classe LC 1,67 % par an,
Classe LD 1,67 % par an,	Classe NC 2,37 % par an,
Classe TFC 0,91 % par an,	Classe TFD 0,87 % par an,
Classe USD LC 1,66 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 41 389,16 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . .</b>	<b>EUR 66 667 421,68</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR -770,85
2. Décaissement (net) .....	EUR -4 892 320,55
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR -57 821,16
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR 462 619,27
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR -759 191,06
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR -9 247 915,55
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice .....</b>	<b>EUR 52 172 021,78</b>

## Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) .....</b>	<b>EUR -759 191,06</b>
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR -759 939,19
Opérations de change (à terme) .....	EUR 748,13

## Précisions concernant l'affectation des résultats \*

### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,52

### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,97

### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest European Equity High Conviction

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	.....	EUR	52 172 021,78
2021	.....	EUR	66 667 421,68
2020	.....	EUR	65 211 421,16
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	242,86
	Classe LC	EUR	205,02
	Classe LD	EUR	195,40
	Classe NC	EUR	176,84
	Classe TFC	EUR	113,70
	Classe TFD	EUR	109,29
	Classe USD LC	USD	113,26
2021	Classe FC	EUR	281,95
	Classe LC	EUR	239,85
	Classe LD	EUR	228,65
	Classe NC	EUR	208,33
	Classe TFC	EUR	132,00
	Classe TFD	EUR	126,89
	Classe USD LC	USD	140,49
2020	Classe FC	EUR	241,97
	Classe LC	EUR	207,47
	Classe LD	EUR	197,83
	Classe NC	EUR	181,47
	Classe TFC	EUR	113,29
	Classe TFD	EUR	109,55
	Classe USD LC	USD	131,84

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

# Rapport annuel

## DWS Invest German Equities

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente à moyen et à long terme par rapport à l'indice de référence (CDAX). À cet effet, il investit principalement dans des actions d'émetteurs allemands et privilégie des placements dans des valeurs vedettes et des valeurs secondaires triées sur le volet. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

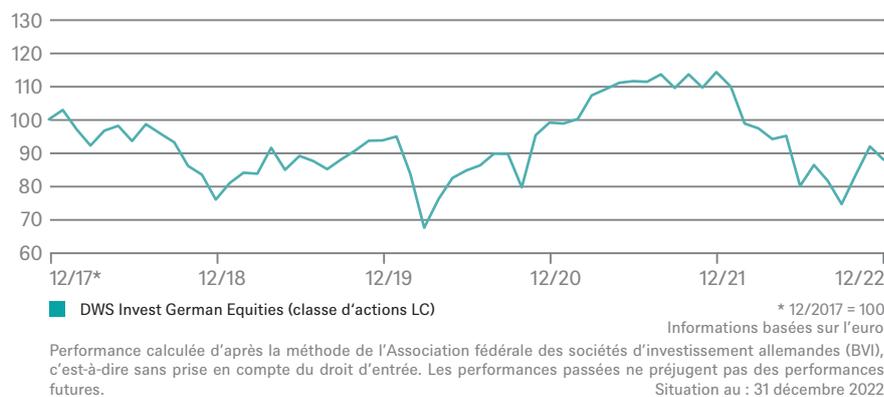
Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest German Equities a enregistré une moins-value de 23,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence (-16,9 %, respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le

#### DWS Invest German Equities

Performance sur 5 ans



#### DWS Invest German Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0740822621	-23,3 %	-6,3 %	-12,3 %
Classe FC	LU0740823785	-22,7 %	-4,2 %	-8,9 %
Classe LD	LU0740822977	-23,3 %	-6,3 %	-12,3 %
Classe NC	LU0740823439	-23,8 %	-8,3 %	-15,3 %
Classe PFC	LU1054333015	-23,3 %	-6,3 %	-14,3 %
Classe TFC	LU1663897558	-22,7 %	-4,2 %	-8,9 %
Classe TFD	LU1663900287	-22,7 %	-4,2 %	-8,9 %
Classe GBP CH RD <sup>1)</sup>	LU1054332983	-21,7 %	-3,2 %	-6,5 %
Classe USD FCH <sup>2)</sup>	LU0911036993	-19,8 %	2,7 %	3,2 %
Classe USD LC <sup>2)</sup>	LU0740824916	-27,6 %	-10,7 %	-22,0 %
Classe USD LCH <sup>2)</sup>	LU0911036720	-20,5 %	0,3 %	-1,1 %
CDAX		-16,9 %	-0,8 %	1,6 %

<sup>1)</sup> en GBP

<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique,

de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à

une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau. Toutefois, le marché des actions japonaises a mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

En ce qui concerne l'allocation sectorielle, la sous-pondération du secteur immobilier s'est avérée bénéfique pour le portefeuille du compartiment. Les actions du secteur immobilier, telles que Vonovia, ont nettement sous-performé par rapport à l'ensemble du marché au cours de la période sous revue. Les raisons en étaient le risque accru d'une hausse des taux d'intérêt ainsi que les incertitudes liées à l'environnement politique ou réglementaire. En revanche, la sous-pondération des secteurs non cycliques que sont les services de communication et les services aux collectivités, ainsi que la surpondération du secteur cyclique des matières premières, ont eu un effet négatif. Deutsche Telekom, par exemple,

est parvenue à présenter de solides résultats et à relever par deux fois au cours de l'année ses prévisions pour 2022. En outre, le secteur des services de communication a bénéficié de sa réputation de « valeur refuge » en temps de crise auprès des acteurs du marché. Les actions des entreprises de services aux collectivités ont connu également une amélioration sensible, ces dernières, favorisées par la brusque flambée des prix de l'énergie, ayant enregistré une forte augmentation de leurs chiffres d'affaires. En revanche, les valeurs du secteur des matières premières ont souffert, dans le contexte de l'évolution volatile de la conjoncture, entre autres du recul de la demande en raison du confinement dans les grandes villes chinoises, de la chute de l'offre à cause de l'arrêt de la production et des perturbations des chaînes d'approvisionnement ainsi que de la flambée des prix de l'énergie et de la dépendance aux approvisionnements en gaz en provenance de Russie.

Dans le cadre de la sélection des titres, la sous-pondération de Vonovia (comme mentionné précédemment) et la surpondération de K+S ont eu un effet favorable sur le portefeuille du compartiment. La société minière K+S AG (Kali + Salz) a affiché une évolution de cours positive en solde et a profité d'une augmentation de la demande d'engrais K+S face aux sanctions contre la Russie et la Biélorussie ainsi que d'une nette hausse des prix des engrais spéciaux. En revanche, la sous-pondération de Deutsche Telekom AG (comme décrit précédem-

ment) et la surpondération de Kion Group AG, fournisseur d'engins de manutention et de solutions pour la chaîne d'approvisionnement, par exemple, ont eu un effet négatif. L'évolution du cours de l'action Kion a été affectée par la situation géopolitique tendue et les craintes de récession qui en découlent, ainsi que par la baisse des prévisions de revenus et l'évolution de la situation des risques du côté de l'approvisionnement.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest German Equities

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	26 846 605,94	14,87
Services de télécommunications	5 310 517,32	2,95
Biens de consommation durables	20 054 868,52	11,13
Biens de consommation courante	31 195 940,35	17,30
Secteur financier	33 275 151,52	18,45
Matières premières	22 000 509,74	12,20
Industrie	35 812 613,78	19,86
Services aux collectivités	5 831 309,76	3,23
<b>Total actions</b>	<b>180 327 516,93</b>	<b>99,99</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>-824 441,33</b>	<b>-0,46</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>753 188,66</b>	<b>0,42</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>666 098,14</b>	<b>0,36</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>188,99</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-527 116,36</b>	<b>-0,28</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-46 702,37</b>	<b>-0,03</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>180 348 732,66</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest German Equities

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>180 327 516,93</b>	<b>99,99</b>
<b>Actions</b>								
adidas AG	Unité	25 442		15 727	EUR	127,46	3 242 837,32	1,80
AIXTRON SE	Unité	49 479	49 479		EUR	26,97	1 334 448,63	0,74
Allianz SE	Unité	67 105	7 254	31 213	EUR	200,9	13 481 394,50	7,47
Amadeus Fire AG	Unité	25 374		4 442	EUR	115,6	2 933 234,40	1,63
BASF SE	Unité	210 906	73 927	129 497	EUR	46,39	9 783 929,34	5,42
Bayer AG	Unité	147 821	170 234	22 413	EUR	48,325	7 143 449,83	3,96
Bayerische Motoren Werke AG	Unité	58 579		20 102	EUR	83,38	4 884 317,02	2,71
Bechtle AG	Unité	82 014		35 566	EUR	33,06	2 711 382,84	1,50
Brenntag SE	Unité	33 075	14 051	3 670	EUR	59,72	1 975 239,00	1,10
Continental AG	Unité	17 135		13 368	EUR	55,98	959 217,30	0,53
Covestro AG	Unité	13 369	29 618	61 257	EUR	36,55	488 636,95	0,27
Daimler Truck Holding AG	Unité	26 396		95 372	EUR	28,945	764 032,22	0,42
Deutsche Bank AG	Unité	690 000	768 911	353 266	EUR	10,588	7 305 720,00	4,05
Deutsche Post AG	Unité	303 004	73 393	25 389	EUR	35,18	10 659 680,72	5,91
Deutsche Telekom AG	Unité	171 000	295 397	739 812	EUR	18,638	3 187 098,00	1,77
E.ON SE	Unité	95 404	118 172	22 768	EUR	9,334	890 500,94	0,49
Evotec SE	Unité	100 522		51 551	EUR	15,26	1 533 965,72	0,85
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	Unité	20 692	20 692		EUR	38,05	787 330,60	0,44
Fresenius SE & Co., KGaA	Unité	65 767		39 516	EUR	26,25	1 726 383,75	0,96
Hannover Rueck SE	Unité	8 704		1 414	EUR	185,5	1 614 592,00	0,90
HeidelbergCement AG	Unité	33 810		109 830	EUR	53,28	1 801 396,80	1,00
HelloFresh SE	Unité	28 025		14 546	EUR	20,53	575 353,25	0,32
Henkel AG & Co. KGaA -Pref	Unité	34 556		10 440	EUR	65,02	2 246 831,12	1,25
Infineon Technologies AG	Unité	288 821	39 500	121 737	EUR	28,43	8 211 181,03	4,55
Instone Real Estate Group SE	Unité	60 386		16 391	EUR	8,07	487 315,02	0,27
Jenoptik AG	Unité	142 146		56 143	EUR	25,56	3 633 251,76	2,01
K+S AG	Unité	108 240		72 260	EUR	18,375	1 988 910,00	1,10
KION Group AG	Unité	34 920		55 727	EUR	26,77	934 808,40	0,52
Lanxess AG	Unité	167 231	114 630	1 062	EUR	37,7	6 304 608,70	3,50
Mercedes-Benz Group AG	Unité	225 846	21 943	33 097	EUR	61,4	13 866 944,40	7,69
Merck KGaA	Unité	3 186	3 186	26 534	EUR	180,9	576 347,40	0,32
MTU Aero Engines AG	Unité	8 465		505	EUR	202,2	1 711 623,00	0,95
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen	Unité	27 175		12 054	EUR	304	8 261 200,00	4,58
Porsche Automobil Holding SE -Pref	Unité	34 329	40 324	5 995	EUR	51,24	1 759 017,96	0,98
Puma SE	Unité	15 958		1 772	EUR	56,7	904 818,60	0,50
RWE AG	Unité	118 798		81 703	EUR	41,59	4 940 808,82	2,74
SAP SE	Unité	87 012	24 049	148 041	EUR	96,39	8 387 086,68	4,65
Sartorius AG -Pref	Unité	2 412		2 479	EUR	369,4	890 992,80	0,49
Siemens AG	Unité	138 469	12 270	37 209	EUR	129,64	17 951 121,16	9,95
Siemens Energy AG	Unité	61 204	61 204	74 845	EUR	17,575	1 075 660,30	0,60
Siltronic AG	Unité	37 700	37 700		EUR	68,15	2 569 255,00	1,42
Sixt SE	Unité	38 619		39 055	EUR	85,95	3 319 303,05	1,84
Stroer SE & Co., KGaA	Unité	48 747		985	EUR	43,56	2 123 419,32	1,18
Symrise AG	Unité	14 355	14 355	38 703	EUR	101,65	1 459 185,75	0,81
Volkswagen AG -Pref	Unité	39 451		16 728	EUR	116,42	4 592 885,42	2,55
Vonovia SE	Unité	96 500	96 500		EUR	22,02	2 124 930,00	1,18
Zalando SE	Unité	6 701		9 399	EUR	33,11	221 870,11	0,12
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>180 327 516,93</b>	<b>99,99</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur indices boursiers</b>							<b>-694 825,00</b>	<b>-0,39</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur indices boursiers</b>								
Dax Index 03/2023 (DB)	Unité	51	51				-694 825,00	-0,39
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>-129 616,33</b>	<b>-0,07</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
GBP/EUR 0,1 million							-2 912,08	0,00
USD/EUR 5,7 millions							-122 918,19	-0,07
<b>Positions clôturées</b>								
GBP/EUR 0,1 million							-90,55	0,00
USD/EUR 0,2 million							-3 695,51	0,00

## DWS Invest German Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>753 188,66</b>	<b>0,42</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						746 524,44	0,42
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	1244					1 405,25	0,00
Franc suisse	CHF	446					452,20	0,00
Dollar américain	USD	5 138					4 806,77	0,00
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>666 098,14</b>	<b>0,36</b>
Droits à dividende / à distribution							639 145,65	0,35
Frais de placement reportés *							842,12	0,00
Autres actifs							26 110,37	0,01
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>188,99</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>181 746 992,72</b>	<b>100,77</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-527 116,36</b>	<b>-0,28</b>
Engagements découlant des coûts							-527 116,36	-0,28
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-46 702,37</b>	<b>-0,03</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-1 398 260,06</b>	<b>-0,77</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>180 348 732,66</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	199,06
Classe LC	EUR	184,23
Classe LD	EUR	175,81
Classe NC	EUR	171,04
Classe PFC	EUR	118,26
Classe TFC	EUR	91,30
Classe TFD	EUR	85,94
Classe GBP CH RD	GBP	114,29
Classe USD FCH	USD	132,68
Classe USD LC	USD	131,48
Classe USD LCH	USD	168,81
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	113 865,079
Classe LC	Unité	189 730,964
Classe LD	Unité	582 811,789
Classe NC	Unité	70 317,021
Classe PFC	Unité	1 713,000
Classe TFC	Unité	19 804,933
Classe TFD	Unité	1 384,721
Classe GBP CH RD	Unité	833,911
Classe USD FCH	Unité	1 363,788
Classe USD LC	Unité	5 494,987
Classe USD LCH	Unité	32 657,964

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
CDAX Index

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	103,827
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	142,853
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	126,942

## DWS Invest German Equities

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 17 752 577,25 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

HSBC France, Société Générale et State Street Bank International GmbH.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse . . . . .	CHF	0,986053	=	EUR	1
Livre sterling . . . . .	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar américain . . . . .	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest German Equities

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>		
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	7 439 895,29
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	292,20
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR	-1 109 095,28
4. Autres revenus . . . . .	EUR	233,41
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>6 331 325,62</b>
<b>II. Dépenses</b>		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR	-11 904,46
2. Commission de gestion . . . . .	EUR	-2 703 490,49
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-2 682 981,99
Commission d'administration . . . . .	EUR	-20 508,50
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR	-10 918,98
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR	-27 287,10
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR	-84 980,13
6. Autres dépenses . . . . .	EUR	-109 549,30
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR	-1 537,02
autres . . . . .	EUR	-108 012,28
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>-2 948 130,46</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>3 383 195,16</b>
<b>IV. Opérations de vente</b>		
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	2 395 899,41
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>2 395 899,41</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>5 779 094,57</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,85 % par an,	Classe LC 1,60 % par an,
Classe LD 1,60 % par an,	Classe NC 2,30 % par an,
Classe PFC 1,38 % par an,	Classe TFC 0,82 % par an,
Classe TFD 0,83 % par an,	Classe GBP CH RD 0,88 % par an,
Classe USD FCH 0,88 % par an,	Classe USD LC 1,60 % par an,
Classe USD LCH 1,63 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 47 867,35 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>306 114 418,83</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-40 707,29
2. Décaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	EUR	-56 328 185,10
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	2 321 804,29
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	3 383 195,16
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	2 395 899,41
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-77 497 692,64
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>180 348 732,66</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 1 917,10 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR</b>	<b>2 395 899,41</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	6 691 135,51
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	519 999,22
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	-4 815 235,32

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest German Equities

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,23

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,25

#### Classe GBP CH RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	EUR	180 348 732,66	
2021	EUR	306 114 418,83	
2020	EUR	318 195 489,43	

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	199,06
	Classe LC	EUR	184,23
	Classe LD	EUR	175,81
	Classe NC	EUR	171,04
	Classe PFC	EUR	118,26
	Classe TFC	EUR	91,30
	Classe TFD	EUR	85,94
	Classe GBP CH RD	GBP	114,29
	Classe USD FCH	USD	132,68
	Classe USD LC	USD	131,48
2021	Classe USD LCH	USD	168,81
	Classe FC	EUR	257,53
	Classe LC	EUR	240,15
	Classe LD	EUR	229,25
	Classe NC	EUR	224,52
	Classe PFC	EUR	154,26
	Classe TFC	EUR	118,10
	Classe TFD	EUR	112,25
	Classe GBP CH RD	GBP	145,97
	Classe USD FCH	USD	165,49
2020	Classe USD LC	USD	181,72
	Classe USD LCH	USD	212,25
	Classe FC	EUR	221,35
	Classe LC	EUR	207,95
	Classe LD	EUR	198,88
	Classe NC	EUR	195,79
	Classe PFC	EUR	133,60
	Classe TFC	EUR	101,51
	Classe TFD	EUR	97,26
	Classe GBP CH RD	GBP	125,14
Classe USD FCH	USD	141,24	
Classe USD LC	USD	170,72	
Classe USD LCH	USD	182,39	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 583,95 euros.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest Global Agribusiness

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

DWS Invest Global Agribusiness investit principalement dans des actions mondiales qui sont principalement actives dans l'agro-industrie ou qui profitent de cette industrie. L'agro-industrie comprend entre autres les entreprises qui participent à la plantation, à la récolte, à la planification, à la production, à la transformation, au transport ou à la vente de produits agricoles ou qui fournissent des services dans ces domaines. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

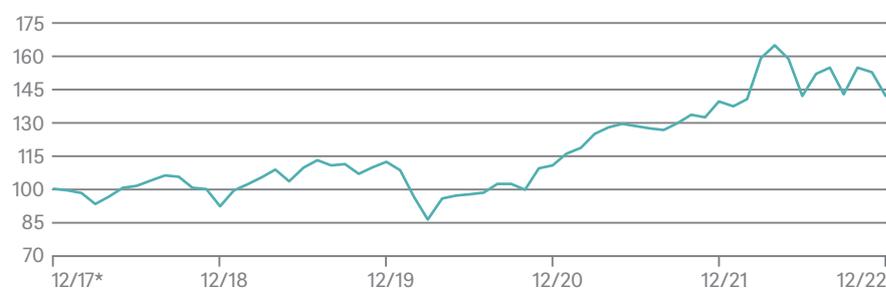
DWS Invest Global Agribusiness a enregistré, au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2022, une plus-value de 1,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le

### DWS Invest Global Agribusiness

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Global Agribusiness (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Global Agribusiness

Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC <sup>2)</sup>	LU0273158872	1,8%	26,7%	42,0 %
Classe FC <sup>2)</sup>	LU0273147834	2,6 %	29,6 %	47,5 %
Classe IC <sup>2)</sup>	LU2058011201	2,9 %	30,7 %	35,4 % <sup>1)</sup>
Classe LD <sup>2)</sup>	LU0363470070	1,8 %	26,7 %	42,1 %
Classe NC <sup>2)</sup>	LU0273147594	1,1 %	24,1 %	37,2 %
Classe PFC <sup>2)</sup>	LU1054333528	0,6 %	24,0 %	36,4 %
Classe TFC <sup>2)</sup>	LU1663901848	2,6 %	29,5 %	47,3 %
Classe TFD <sup>2)</sup>	LU1663904511	2,6 %	29,6 %	47,5 %
Classe GBP D RD <sup>3)</sup>	LU0435837942	8,3 %	34,4 %	47,1 %
Classe GBP LD DS <sup>3)</sup>	LU0329762636	7,5 %	31,5 %	41,7 %
Classe SGD LC <sup>4)</sup>	LU2052525768	-4,9 %	20,1 %	21,5 % <sup>1)</sup>
Classe USD FC	LU0273177401	-3,2 %	23,6 %	31,5 %
Classe USD IC	LU1203060063	-3,0 %	24,6 %	33,4 %
Classe USD LC	LU0273164847	-3,9 %	20,8 %	26,7 %
Classe USD TFC	LU1663906300	-3,2 %	23,6 %	31,8 %

<sup>1)</sup> Classe SGD LC lancée le 30 septembre 2019 / classe IC lancée le 15 octobre 2019

<sup>2)</sup> en euro

<sup>3)</sup> en GBP

<sup>4)</sup> en SGD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les

prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de

la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans ce contexte d'investissement, les marchés des actions internationaux ont enregistré des baisses de cours sensibles dans l'ensemble pendant la période sous revue. Dans l'ensemble, les actions liées à l'agro-industrie se sont nettement mieux comportées.

L'année a été très forte pour l'agro-industrie. Les prix des céréales pour le blé et le maïs ont augmenté de plus de 20 % et le prix de certains engrais comme la potasse ou l'azote a même triplé. Par conséquent, les bénéfices des entreprises du secteur en amont (fabricants d'engrais, producteurs de semences et de produits phytosanitaires) ont augmenté de manière spectaculaire.

Cependant, l'univers d'investissement du compartiment a également offert d'autres possibilités

de placement dans des secteurs plus éloignés tels que la livraison de denrées alimentaires, l'agriculture de précision, les ingrédients à plus forte valeur ajoutée pour l'alimentation animale, les producteurs de protéines (poulet, bœuf et porc) ou l'aquaculture. Ces secteurs sont très fortement axés sur la croissance et sont peu voire négativement corrélés avec les actions traditionnelles de l'agroalimentaire. Ils devraient par conséquent contribuer à la performance indépendamment des prix des céréales. Par conséquent, tout en maintenant une approche équilibrée sur l'ensemble de la période, l'équipe de gestion du portefeuille a mis l'accent sur le secteur en amont, qui a traditionnellement connu la plus forte croissance des bénéfices, en raison des bons fondamentaux du marché agricole.

Par secteur, dans le cadre de son univers d'investissement, le compartiment était principalement investi dans les secteurs des engrais et de l'agrochimie, des machines agricoles et des denrées alimentaires, ainsi que des produits agricoles à la fin de l'exercice. En outre, des positions dans d'autres segments ont également été achetées.

Au niveau des titres individuels, les positions en OCI, ADM et Ag Growth International ont enregistré la plus forte contribution grâce à des hausses de cours. En revanche, les engagements dans Appharvest, Oatly et Elanco ont enregistré la plus faible performance sur la période.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Global Agribusiness

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Biens de consommation durables	429 466 303,21	41,83
Énergie	42 166 458,22	4,11
Biens de consommation courante	42 565 775,34	4,15
Matières premières	285 217 216,08	27,77
Industrie	190 760 946,32	18,59
<b>Total actions</b>	<b>990 176 699,17</b>	<b>96,45</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>36 719 833,22</b>	<b>3,58</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>3 862 607,79</b>	<b>0,38</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>280 998,26</b>	<b>0,03</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-3 727 459,38</b>	<b>-0,37</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-764 190,76</b>	<b>-0,07</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>1 026 548 488,30</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Global Agribusiness

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>990 176 601,84</b>	<b>96,45</b>
<b>Actions</b>								
GrainCorp Ltd.	Unité	3 577 400	3 340 700		AUD	7,42	18 019 609,27	1,76
Nufarm Ltd.	Unité	1 750 000	1 750 000		AUD	6,13	7 282 365,71	0,71
Sao Martinho SA	Unité	589 932	98 400		BRL	26,52	2 963 207,85	0,29
SLC Agrícola SA	Unité	2 678 949	1 143 268		BRL	46,91	23 802 168,21	2,32
Ag Growth International, Inc.	Unité	143 700	66 300		CAD	42,97	4 559 058,62	0,44
Canadian National Railway Co.	Unité	127 770	88 070	22 600	CAD	161,31	15 217 497,56	1,48
Canadian Pacific Railway Ltd.	Unité	302 940	122 500	53 800	CAD	100,99	22 588 534,11	2,20
Nestle SA	Unité	224 700	209 400	87 800	CHF	107,92	26 288 280,12	2,56
AP Moller - Maersk A/S	Unité	2 500	5 300	5 400	DKK	15 695	5 640 165,02	0,55
Carlsberg AS	Unité	60 700	89 500	28 800	DKK	923	8 053 429,74	0,78
DSV Panalpina A/S	Unité	67 400	74 900	7 500	DKK	1 100	10 657 198,71	1,04
BASF SE	Unité	363 200	463 043	298 100	EUR	46,39	18 010 584,75	1,75
Bayer AG	Unité	469 100	469 100		EUR	48,325	24 232 314,48	2,36
Evonik Industries AG	Unité	267 900	150 589	39 200	EUR	17,935	5 136 079,00	0,50
HelloFresh SE	Unité	203 200	444 400	241 200	EUR	20,53	4 459 336,59	0,43
JDE Peet's NV	Unité	193 759	65 500	9 600	EUR	27,14	5 621 203,77	0,55
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	474 900	259 600	109 500	EUR	20,36	10 335 644,05	1,01
K+S AG	Unité	2 053 656	1 705 078	126 800	EUR	18,375	40 337 840,74	3,93
Kerry Group PLC	Unité	184 700	160 890		EUR	84,24	16 631 937,89	1,62
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	706 400	514 472	129 400	EUR	26,95	20 350 124,05	1,98
Koninklijke DSM NV	Unité	182 700	114 400	25 700	EUR	115,05	22 468 949,66	2,19
KWS Saat SE & Co., KGaA	Unité	55 862			EUR	64,1	3 827 649,05	0,37
Marel HF	Unité	958 853			EUR	3,26	3 341 390,49	0,33
Neste Oyj	Unité	513 854	309 300		EUR	43,39	23 833 454,37	2,32
OCI NV	Unité	632 884	430 394	309 800	EUR	33,44	22 622 884,91	2,20
Signify NV	Unité	299 648	299 648		EUR	31,56	10 108 948,38	0,98
Vilmorin & Cie SA	Unité	59 492	7 200		EUR	45,75	2 909 425,68	0,28
Anglo American PLC	Unité	137 000	158 500	21 500	GBP	32,365	5 355 615,36	0,52
BHP Group Ltd.	Unité	171 100	269 700	98 600	GBP	25,7	5 311 244,97	0,52
WH Group Ltd.	Unité	8 232 214	5 446 000		HKD	4,54	4 794 090,68	0,47
Kubota Corp.	Unité	719 200	175 500	161 200	JPY	1 817	9 913 791,30	0,97
Sakata Seed Corp.	Unité	616 000	405 500		JPY	4 375	20 445 321,09	1,99
Mowi ASA	Unité	763 800	563 800		NOK	166,6	12 932 408,49	1,26
Yara International ASA	Unité	63 626	44 700	128 500	NOK	430,3	2 782 471,54	0,27
AGCO Corp.	Unité	268 575	174 839	33 900	USD	138,21	37 119 750,75	3,62
Archer-Daniels-Midland Co.	Unité	434 697	199 600		USD	92,43	40 179 043,71	3,91
Bunge Ltd.	Unité	238 035	144 400		USD	99,47	23 677 341,45	2,31
CF Industries Holdings, Inc.	Unité	267 269	138 440	356 100	USD	84,84	22 675 101,96	2,21
Chesapeake Energy Corp.	Unité	163 300	163 300		USD	94,12	15 369 796,00	1,50
CNH Industrial NV	Unité	1 765 116	1 765 116		USD	16,1	28 418 367,60	2,77
Coca-Cola European Partners PLC	Unité	362 100	362 100		USD	55,06	19 937 226,00	1,94
Corteva, Inc.	Unité	700 606	395 820	238 100	USD	58,67	41 104 554,02	4,00
Darling Ingredients, Inc.	Unité	268 133	108 200		USD	61,87	16 589 388,71	1,62
Deere & Co.	Unité	53 630	71 062	31 500	USD	425,37	22 812 593,10	2,22
Elanco Animal Health, Inc.	Unité	351 408	212 687	117 500	USD	12,105	4 253 793,84	0,41
FMC Corp.	Unité	334 283	211 746	121 400	USD	124,11	41 487 863,13	4,04
Hormel Foods Corp.	Unité	195 283	21 100		USD	45,48	8 881 470,84	0,87
ICL Group Ltd.	Unité	845 000	845 000		USD	7,18	6 067 100,00	0,59
Kroger Co.	Unité	271 700	281 700	10 000	USD	44,685	12 140 914,50	1,18
LSB Industries, Inc.	Unité	384 000	384 000		USD	13,29	5 103 360,00	0,50
McDonald's Corp.	Unité	98 700	98 700		USD	262,96	25 954 152,00	2,53
Mondelez International, Inc.	Unité	366 500	201 000		USD	66,53	24 383 245,00	2,38
Mosaic Co.	Unité	630 370	420 122	170 930	USD	43,3	27 295 021,00	2,66
Nomad Foods Ltd	Unité	592 800	318 700		USD	17,18	10 184 304,00	0,99
Nutrien Ltd	Unité	622 786	266 957	90 400	USD	72,55	45 183 124,30	4,40
PepsiCo, Inc.	Unité	114 490	77 100	25 900	USD	180,83	20 703 226,70	2,02
Sociedad Quimica y Minera de Chile SA -ADR-	Unité	118 800	118 800		USD	78,9	9 373 320,00	0,91
Tractor Supply Co.	Unité	74 012	28 800	5 100	USD	224,445	16 611 623,34	1,62
Trimble, Inc.	Unité	31 646	34 700	60 900	USD	49,58	1 569 008,68	0,15
Tyson Foods, Inc.	Unité	138 700	69 100	23 400	USD	61,69	8 556 403,00	0,83
Waste Management, Inc.	Unité	87 100	87 100		USD	157,42	13 711 282,00	1,34
<b>Valeurs non cotées</b>							<b>97,33</b>	<b>0,00</b>
<b>Actions</b>								
Agriculture Invest Group	Unité	973 334			USD	0	97,33	0,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>990 176 699,17</b>	<b>96,45</b>

## DWS Invest Global Agribusiness

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>36 719 833,22</b>	<b>3,58</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR	1 613 329					1 724 568,71	0,17
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	82 608 933					11 874 559,16	1,16
Couronne norvégienne	NOK	2 001 682					203 432,25	0,02
Zloty polonais	PLN	904					206,45	0,00
Couronne suédoise	SEK	100 001					9 612,79	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	2 698 052					1 831 573,07	0,18
Real brésilien	BRL	534 318					101 201,34	0,01
Livre sterling	GBP	3 164 961					3 822 799,69	0,37
Dollar de Hong Kong	HKD	767 469					98 445,21	0,01
Shekel israélien	ILS	5 292					1 502,64	0,00
Yen	JPY	78 532 108					595 775,20	0,06
Dollar canadien	CAD	1 598 422					1 180 169,58	0,12
Peso mexicain	MXN	770 389					39 601,58	0,00
Franc suisse	CHF	569 772					617 672,62	0,06
Dollar de Singapour	SGD	45 322					33 823,76	0,00
Rand sud-africain	ZAR	15 233					899,71	0,00
Won sud-coréen	KRW	1 001 482					792,00	0,00
Baht thaïlandais	THB	1					0,01	0,00
Dollar américain	USD						14 583 197,45	1,42
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>3 862 607,79</b>	<b>0,38</b>
Droits à dividende / à distribution							1 477 176,32	0,14
Frais de placement reportés *							75 692,33	0,01
Autres actifs							2 309 739,14	0,23
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>280 998,26</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>1 031 040 138,44</b>	<b>100,44</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-3 727 459,38</b>	<b>-0,37</b>
Engagements découlant des coûts							-2 141 473,68	-0,22
Autres engagements divers							-1 585 985,70	-0,15
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-764 190,76</b>	<b>-0,07</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-4 491 650,14</b>	<b>-0,44</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>1 026 548 488,30</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	228,44
Classe IC	EUR	135,44
Classe LC	EUR	199,34
Classe LD	EUR	180,07
Classe NC	EUR	178,63
Classe PFC	EUR	139,82
Classe TFC	EUR	149,97
Classe TFD	EUR	143,54
Classe GBP D RD	GBP	224,90
Classe GBP LD DS	GBP	162,78
Classe SGD LC	SGD	12,15
Classe USD FC	USD	189,67
Classe USD IC	USD	141,33
Classe USD LC	USD	167,61
Classe USD TFC	USD	136,08

## DWS Invest Global Agribusiness

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	262 665,717
Classe IC	Unité	1 323 025,000
Classe LC	Unité	1 491 755,969
Classe LD	Unité	43 597,057
Classe NC	Unité	240 716,859
Classe PFC	Unité	26 064,000
Classe TFC	Unité	942 899,335
Classe TFD	Unité	3 363,000
Classe GBP D RD	Unité	1 488,245
Classe GBP LD DS	Unité	3 270,530
Classe SGD LC	Unité	1 216 741,740
Classe USD FC	Unité	50 962,913
Classe USD IC	Unité	899 227,000
Classe USD LC	Unité	515 942,210
Classe USD TFC	Unité	56 960,036

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
S&P Global Agribusiness Equity Index en USD

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	79,877
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	103,678
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	91,287

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,473079	= USD	1
Real brésilien	BRL	5,279750	= USD	1
Dollar canadien	CAD	1,354400	= USD	1
Franco suisse	CHF	0,922450	= USD	1
Couronne danoise	DKK	6,956800	= USD	1
Euro	EUR	0,935497	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,827917	= USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,795900	= USD	1
Shekel israélien	ILS	3,521550	= USD	1
Yen	JPY	131,815000	= USD	1
Won sud-coréen	KRW	1 264,500000	= USD	1
Peso mexicain	MXN	19,453500	= USD	1
Couronne norvégienne	NOK	9,839550	= USD	1
Zloty polonais	PLN	4,378600	= USD	1
Couronne suédoise	SEK	10,402850	= USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,339950	= USD	1
Baht thaïlandais	THB	34,635000	= USD	1
Rand sud-africain	ZAR	16,931250	= USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 12 d) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

# DWS Invest Global Agribusiness

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	USD 28 264 442,56
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	USD 77 789,64
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	USD -4 798 254,13
4. Autres revenus . . . . .	USD 4 586,48
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>USD 23 548 564,55</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	USD -45 397,23
2. Commission de gestion . . . . .	USD -11 168 025,52
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base . . . . .	USD -11 131 044,49
Commission d'administration . . . . .	USD -36 981,03
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD -23 445,70
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD -87 888,34
5. Taxe d'abonnement . . . . .	USD -415 711,83
6. Autres dépenses . . . . .	USD -240 326,43
<i>dont :</i>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	USD -53 811,26
autres . . . . .	USD -186 515,17
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>USD -11 980 795,05</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>USD 11 567 769,50</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD 11 001 641,76
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>USD 11 001 641,76</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD 22 569 411,26</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,82 % par an,	Classe IC 0,53 % par an,
Classe LC 1,57 % par an,	Classe LD 1,57 % par an,
Classe NC 2,27 % par an,	Classe PFC 2,91 % par an,
Classe TFC 0,82 % par an,	Classe TFD 0,82 % par an,
Classe GBP D RD 0,81 % par an,	Classe GBP LD DS 1,57 % par an,
Classe SGD LC 1,56 % par an,	Classe USD FC 0,82 % par an,
Classe USD IC 0,53 % par an,	Classe USD LC 1,57 % par an,
Classe USD TFC 0,84 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 448 570,37 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD 508 709 780,68</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	USD -24 833,39
2. Encaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	USD 592 912 466,09
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD -7 759 243,02
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD 11 567 769,50
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD 11 001 641,76
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD -89 859 093,32
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>USD 1 026 548 488,30</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 11 369,13 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>USD 11 001 641,76</b>
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD 13 623 288,12
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD -2 621 646,36

## Précisions concernant l'affectation des résultats \*

### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,26

### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,60

## DWS Invest Global Agribusiness

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	4,04

#### Classe GBP LD DS

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	2,93

#### Classe SGD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\*De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	USD	1 026 548 488,30	
2021	USD	508 709 780,68	
2020	USD	374 500 453,71	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	228,44
	Classe IC	EUR	135,44
	Classe LC	EUR	199,34
	Classe LD	EUR	180,07
	Classe NC	EUR	178,63
	Classe PFC	EUR	139,82
	Classe TFC	EUR	149,97
	Classe TFD	EUR	143,54
	Classe GBP D RD	GBP	224,90
	Classe GBP LD DS	GBP	162,78
	Classe SGD LC	SGD	12,15
	Classe USD FC	USD	189,67
	Classe USD IC	USD	141,33
2021	Classe USD LC	USD	167,61
	Classe USD TFC	USD	136,08
	Classe FC	EUR	222,63
	Classe IC	EUR	131,61
	Classe LC	EUR	195,74
	Classe LD	EUR	177,38
	Classe NC	EUR	176,63
	Classe PFC	EUR	138,95
	Classe TFC	EUR	146,15
	Classe TFD	EUR	141,29
	Classe GBP D RD	GBP	209,83
	Classe GBP LD DS	GBP	151,98
	Classe SGD LC	SGD	12,77
2020	Classe USD FC	USD	195,99
	Classe USD IC	USD	145,64
	Classe USD LC	USD	174,50
	Classe USD TFC	USD	140,64
	Classe FC	EUR	175,09
	Classe IC	EUR	103,18
	Classe LC	EUR	155,10
	Classe LD	EUR	141,24
	Classe NC	EUR	140,94
	Classe PFC	EUR	111,05
	Classe TFC	EUR	114,94
	Classe TFD	EUR	112,33
	Classe GBP D RD	GBP	179,87
Classe GBP LD DS	GBP	130,44	
Classe SGD LC	SGD	10,75	
Classe USD FC	USD	167,21	
Classe USD IC	USD	123,91	
Classe USD LC	USD	150,00	
Classe USD TFC	USD	119,94	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest Global Bonds

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Global Bonds consiste à générer une plus-value récurrente. Pour ce faire, il investit dans le monde entier dans des obligations d'État, des obligations d'émetteurs semi-publics, des Asset Backed Securities et des obligations adossées à des actifs. Parmi les émetteurs semi-publics figurent des banques centrales, des autorités gouvernementales, des collectivités et des organisations supranationales. Des obligations d'entreprise et des obligations d'émetteurs des pays émergents peuvent être introduites dans le portefeuille. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

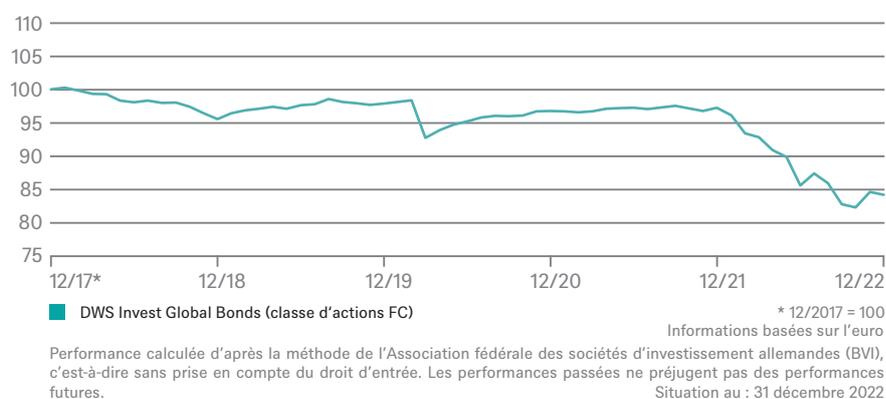
Au cours de la période de douze mois écoulée clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Global Bonds a réalisé une moins-value de 13,6 % par action (classe d'actions FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Du point de vue du rendement, l'équipe de gestion du portefeuille a continué à privilégier les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), y compris les obligations de prestataires de services financiers (Financials), par

#### DWS Invest Global Bonds

##### Performance sur 5 ans



#### DWS Invest Global Bonds

##### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe FC	LU0616846035	-13,6 %	-14,1 %	-16,0 %
Classe FD	LU1054334179	-13,6 %	-14,1 %	-16,0 %
Classe IC	LU1054333791	-13,4 %	-13,6 %	-15,2 %
Classe LC	LU0616844923	-13,9 %	-15,2 %	-17,8 %
Classe LD	LU0616845144	-13,9 %	-15,2 %	-17,8 %
Classe NC	LU0616845490	-14,4 %	-16,5 %	-19,8 %
Classe NDQ	LU1576724360	-14,4 %	-16,5 %	-19,8 %
Classe PFC	LU1054334252	0,0 %	-0,4 %	-2,7 % <sup>1)</sup>
Classe PFDQ	LU1054334336	-13,6 %	-14,2 %	-15,3 %
Classe TFC	LU1663911300	-13,6 %	-14,3 %	-16,1 %
Classe TFD	LU1663913009	-13,6 %	-14,2 %	-16,2 %
Classe CHF FCH <sup>3)</sup>	LU1054335655	-	-1,5 %	-4,9 % <sup>2)</sup>
Classe CHF LCH <sup>3)</sup>	LU1054335812	-14,3 %	-16,2 %	-19,6 %
Classe GBP CH RD <sup>4)</sup>	LU1249493864	-12,4 %	-11,9 %	-11,9 %
Classe GBP DH RD <sup>4)</sup>	LU1054335226	-12,4 %	-11,8 %	-11,9 %
Classe GBP IDH <sup>4)</sup>	LU1054335069	-12,2 %	-11,3 %	-11,0 %
Classe SEK LCH <sup>5)</sup>	LU1281067741	-13,6 %	-14,2 %	-16,8 %
Classe USD FCH <sup>6)</sup>	LU1054334682	-11,7 %	-10,3 %	-7,1 %
Classe USD LCH <sup>6)</sup>	LU1054334849	-12,1 %	-11,4 %	-9,1 %
Classe USD TFCH <sup>6)</sup>	LU1663914742	-11,7 %	-10,3 %	-7,3 %

<sup>1)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 8 janvier 2021

<sup>2)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 10 janvier 2022

<sup>3)</sup> en CHF

<sup>4)</sup> en GBP

<sup>5)</sup> en SEK

<sup>6)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

rapport aux obligations d'État. En matière de sélection des titres, le compartiment a misé principalement sur des émissions de qualité Investment Grade, c'est-à-dire des valeurs présentant une notation égale ou supérieure à BBB- selon les principales agences de notation. Les obligations à haut rendement ont complété le portefeuille d'obligations.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours

de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Dans le cadre de sa gestion de la duration, le compartiment a pu limiter les baisses de cours importantes dues à la hausse sensible des rendements – dans le contexte de la dynamique inflationniste et du cycle de hausse des taux d'intérêt vigoureux qui s'en est suivi – en recourant à des produits financiers dérivés. Du côté du crédit, les positions en obligations à haut rendement ont été réduites au profit de titres de taux de qualité Investment Grade, ce qui a également permis d'atténuer quelque

peu les baisses de cours dues à l'élargissement sensible des primes de risque (Credit Spreads).

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Global Bonds

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	75 380 257,93	69,83
Instituts	0,01	0,00
Administrations centrales	27 763 480,33	25,70
<b>Total des obligations</b>	<b>103 143 738,27</b>	<b>95,53</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>572 916,97</b>	<b>0,53</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>3 575 532,85</b>	<b>3,31</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>830 524,82</b>	<b>0,77</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-151 902,47</b>	<b>-0,14</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-1 219,25</b>	<b>0,00</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>107 969 591,19</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Global Bonds

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>103 143 738,27</b>	<b>95,53</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
0,00	%	ABB Finance BV (MTN) 2021/2030 *			EUR	76,653	459 918,00	0,43
3,00	%	Accor SA (MTN) 2019/2026			EUR	96,3	481 500,00	0,45
0,50	%	AIB Group PLC (MTN) 2021/2027 **		270 000	EUR	84,684	1 016 208,00	0,94
0,95	%	American Tower Corp. (MTN) 2021/2030	1 000 000		EUR	76,556	765 560,00	0,71
3,45	%	Amprion GmbH (MTN) 2022/2027	500 000		EUR	98,156	490 780,00	0,45
6,00	%	ams-OSRAM AG -Reg- (MTN) 2020/2025 *	500 000		EUR	93,84	469 200,00	0,43
1,625	%	Aroundtown SA (MTN) 2021/perpetual **	500 000		EUR	31,078	155 390,00	0,14
0,541	%	Asahi Group Holdings Ltd (MTN) 2020/2028	1 000 000		EUR	82,239	822 390,00	0,76
3,941	%	AXA SA (MTN) 2014/perpetual **	500 000		EUR	98,048	490 240,00	0,45
1,00	%	Bankinter SA (MTN) 2015/2025	600 000	600 000	EUR	94,817	568 902,00	0,53
1,25	%	Bankinter SA 2021/2032 **	700 000		EUR	79,898	559 286,00	0,52
1,125	%	Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2021/2031	900 000		EUR	74,495	670 455,00	0,62
0,625	%	BNP Paribas SA (MTN) 2020/2032	600 000		EUR	70,332	421 992,00	0,39
0,875	%	BNP Paribas SA (MTN) 2022/2030 * **	1 300 000		EUR	79,516	1 033 708,00	0,96
0,01	%	BPCE SFH SA (MTN) 2020/2030 *	600 000		EUR	78,356	470 136,00	0,44
0,00	%	Bundesobligation (MTN) 2020/2025	6 000 000	1 000 000	EUR	93,336	4 666 800,00	4,32
0,00	%	Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2022/2032 *	5 000 000	6 000 000	EUR	79,738	3 986 900,00	3,69
5,75	%	Caixa Geral de Depositos SA (MTN) 2022/2028 **	1 000 000	1 000 000	EUR	101,161	1 011 610,00	0,94
0,50	%	CaixaBank SA (MTN) 2021/2029 **	800 000		EUR	81,032	648 256,00	0,60
0,83	%	Chile Government International Bond 2019/2031	500 000	500 000	EUR	78,291	391 455,00	0,36
0,555	%	Chile Government International Bond (MTN) 2021/2029	980 000		EUR	81,844	802 071,20	0,74
0,375	%	CNP Assurances (MTN) 2020/2028	1 000 000		EUR	79,767	797 670,00	0,74
1,625	%	Commonwealth Bank of Australia (MTN) 2016/2031 *	600 000	600 000	EUR	86,374	518 244,00	0,48
0,125	%	Credit Agricole SA (MTN) 2020/2027	1 200 000		EUR	82,896	994 752,00	0,92
1,00	%	Credit Mutuel Home Loan SFH SA (MTN) 2018/2028	600 000		EUR	88,702	532 212,00	0,49
0,625	%	Credit Suisse Group AG (MTN) 2021/2033	2 000 000	500 000	EUR	55,48	1 109 600,00	1,03
1,00	%	Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2025 **	1 300 000	500 000	EUR	93,443	1 214 759,00	1,13
3,00	%	Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2026	1 000 000		EUR	90,288	902 880,00	0,84
2,25	%	DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	700 000		EUR	57,282	400 974,00	0,37
1,00	%	Digital Dutch Finco BV 2020/2032	950 000		EUR	69,861	663 679,50	0,62
0,625	%	DNB Boligkreditt AS (MTN) 2018/2025	600 000	600 000	EUR	93,713	562 278,00	0,52
5,00	%	doValue SpA -Reg- (MTN) 2020/2025	500 000		EUR	96,681	483 405,00	0,45
2,625	%	Drax Finco PLC (MTN) 2020/2025	803 000		EUR	94,511	758 923,33	0,70
1,875	%	EDP Finance BV (MTN) 2022/2029	500 000	1 000 000	EUR	88,009	440 045,00	0,41
3,75	%	Elior Group SA (MTN) 2021/2026 *	750 000		EUR	84,628	634 710,00	0,59
0,25	%	Enel Finance International NV 2022/2025	500 000	1 140 000	EUR	91,016	455 080,00	0,42
4,35	%	Fortune Star BVI Ltd 2019/2023 *	782 000		EUR	92,985	727 142,70	0,67
2,802	%	FROSN-2018 DAC (MTN) 2018/2028 **	0		EUR	96,4	0,01	0,00
0,875	%	Gecina SA (MTN) 2022/2033 *	1 200 000	1 200 000	EUR	72,914	874 968,00	0,81
3,50	%	Getlink SE (MTN) 2020/2025	1 000 000		EUR	97,533	975 330,00	0,90
0,25	%	Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2028	1 500 000		EUR	82,042	1 230 630,00	1,14
2,625	%	Heimstaden Bostad AB 2021/perpetual **	500 000	630 000	EUR	53,51	267 550,00	0,25
0,625	%	Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2021/2028	1 500 000	500 000	EUR	80,326	1 204 890,00	1,12
0,641	%	HSBC Holdings PLC (MTN) 2021/2029 **	1 500 000	1 000 000	EUR	80,593	1 208 895,00	1,12
1,45	%	Iberdrola International BV 2021/perpetual **	800 000		EUR	85,098	680 784,00	0,63
0,25	%	ING Groep NV (MTN) 2021/2030 **	900 000		EUR	77,661	698 949,00	0,65
0,75	%	Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2028	780 000		EUR	83,23	649 194,00	0,60
0,875	%	ISS Global A/S (MTN) 2019/2026	1 000 000		EUR	88,635	886 350,00	0,82
2,00	%	Koninklijke KPN NV 2019/perpetual **	1 000 000		EUR	92,891	928 910,00	0,86
5,75	%	Lenzing AG 2020/perpetual **	500 000		EUR	84,217	421 085,00	0,39
0,497	%	Morgan Stanley (MTN) 2021/2031 **	1 500 000	500 000	EUR	75,846	1 137 690,00	1,05
0,163	%	National Grid PLC (MTN) 2021/2028	1 000 000	490 000	EUR	82,363	823 630,00	0,76
0,50	%	Nationale-Nederlanden Bank NV (MTN) 2021/2028	700 000		EUR	80,971	566 797,00	0,53
1,043	%	NatWest Group PLC (MTN) 2021/2032 * **	1 500 000		EUR	80,149	1 202 235,00	1,11
3,125	%	Nokia Oyj (MTN) 2020/2028 *	1 000 000		EUR	94,961	949 610,00	0,88
1,125	%	Norsk Hydro ASA (MTN) 2019/2025	800 000		EUR	93,542	748 336,00	0,69
0,082	%	NTT FINANCE Corp. 2021/2025	1 000 000	1 000 000	EUR	90,657	906 570,00	0,84
1,00	%	Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	1 000 000		EUR	81,187	811 870,00	0,75
1,375	%	Orange SA (MTN) 2021/perpetual **	1 000 000		EUR	78,212	782 120,00	0,72
1,50	%	Orsted AS 2021/perpetual **	1 250 000		EUR	74,981	937 262,50	0,87
3,00	%	ProGroup AG -Reg- (MTN) 2018/2026 *	500 000		EUR	88,64	443 200,00	0,41
1,539	%	Prosus NV -Reg- (MTN) 2020/2028	1 100 000		EUR	81,166	892 826,00	0,83
1,288	%	Prosus NV -Reg- (MTN) 2021/2029	640 000		EUR	76,059	486 777,60	0,45
2,125	%	Rexel SA (MTN) 2021/2028	500 000		EUR	88,119	440 595,00	0,41
2,875	%	Romanian Government International Bond (MTN) 2018/2029	1 000 000		EUR	82,813	828 130,00	0,77
2,375	%	Signify NV (MTN) 2020/2027	1 000 000	1 000 000	EUR	93,998	939 980,00	0,87
0,50	%	Smurfit Kappa Treasury ULC (MTN) 2021/2029	1 000 000	500 000	EUR	77,756	777 560,00	0,72
0,25	%	Societe Generale SA (MTN) 2021/2027	1 500 000	500 000	EUR	85,274	1 279 110,00	1,19
1,20	%	Standard Chartered PLC (MTN) 2021/2031 **	1 750 000	250 000	EUR	83,102	1 454 285,00	1,35
0,50	%	Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	750 000	750 000	EUR	70,774	530 805,00	0,49
0,75	%	Takeda Pharmaceutical Co., Ltd (MTN) 2020/2027	1 000 000	1 000 000	EUR	87,874	878 740,00	0,81

## DWS Invest Global Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,875 % Tele Columbus AG -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	500 000			%	75,769	378 845,00	0,35
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	1 000 000	1 000 000		%	90,316	903 160,00	0,84
2,50 % Telecom Italia SpA (MTN) 2017/2023	EUR	1 000 000			%	98,619	986 190,00	0,91
0,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale (MTN) 2020/2030 *	EUR	600 000			%	75,775	454 650,00	0,42
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2020/2028 * **	EUR	1 500 000		200 000	%	81,711	1 225 665,00	1,14
2,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual * **	EUR	1 000 000			%	76,595	765 950,00	0,71
2,00 % Veolia Environnement SA 2021/perpetual * **	EUR	1 000 000			%	82,037	820 370,00	0,76
3,00 % Vodafone Group PLC 2020/2080 **	EUR	1 000 000			%	79,987	799 870,00	0,74
0,375 % Vonovia SE (MTN) 2021/2027	EUR	700 000			%	82,096	574 672,00	0,53
5,00 % Vonovia SE (MTN) 2022/2030	EUR	300 000	300 000		%	98,226	294 678,00	0,27
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025 *	EUR	1 000 000			%	89,036	890 360,00	0,83
0,766 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2021/2031	EUR	860 000			%	84,838	729 606,80	0,68
2,75 % Wienerberger AG (MTN) 2020/2025 *	EUR	800 000			%	96,068	768 544,00	0,71
2,57 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2020/2035 **	USD	1 500 000		1 000 000	%	73,447	1 030 641,72	0,95
3,125 % Banco de Credito del Peru SA -Reg- (MTN) 2020/2030 **	USD	1 000 000			%	91,121	852 434,22	0,79
5,375 % Banco Santander Mexico SA Institucion de Banca Multiple Grupo Financiero Santand -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	500 000			%	99,334	464 633,30	0,43
4,25 % Banistmo SA -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	1 000 000			%	92,119	861 770,48	0,80
4,70 % Banque Ovest Africaine de Developpement -Reg- 2019/2031	USD	500 000	500 000		%	84,962	397 408,48	0,37
4,50 % Colombia Government International Bond 2018/2029	USD	1 000 000		500 000	%	86,771	811 740,10	0,75
4,95 % Colombia Telecomunicaciones SA ESP -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	500 000			%	80,435	376 233,51	0,35
3,348 % Comision Federal de Electricidad -Reg- (MTN) 2021/2031 *	USD	605 000			%	78,56	444 630,50	0,41
6,00 % Dominican Republic International Bond -Reg- (MTN) 2018/2028	USD	500 000	500 000		%	96,441	451 101,33	0,42
1,30 % Ecolab, Inc. 2020/2031	USD	1 500 000			%	76,37	1 071 658,59	0,99
6,125 % Gold Fields Orogen Holdings BVI Ltd -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	1 000 000			%	101,887	953 149,83	0,88
1,75 % Hewlett Packard Enterprise Co. (MTN) 2020/2026	USD	1 000 000			%	89,87	840 731,15	0,78
2,65 % HP, Inc. (MTN) 2022/2031	USD	1 000 000	1 000 000		%	78,042	730 080,57	0,68
1,75 % Johnson Controls International Plc Via Tyco Fire & Security Finance SCA (MTN) 2020/2030	USD	1 000 000			%	79,783	746 367,57	0,69
3,05 % Meituan -Reg- (MTN) 2020/2030 *	USD	1 000 000			%	77,649	726 404,07	0,67
5,65 % Network i2i Ltd -Reg- 2019/perpetual **	USD	500 000			%	95,702	447 644,67	0,42
6,10 % Paraguay Government International Bond -Reg- 2014/2044	USD	500 000			%	96,656	452 106,99	0,42
3,75 % Shinhan Bank Co., Ltd -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	750 000	750 000		%	90,697	636 350,79	0,59
2,375 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	1 000 000		500 000	%	73,479	687 393,84	0,64
2,142 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2030 *	USD	1 000 000			%	77,409	724 158,87	0,67
4,375 % SURA Asset Management SA -Reg- (MTN) 2017/2027 *	USD	500 000			%	93,044	435 211,91	0,40
1,15 % TJX Cos, Inc. (MTN) 2020/2028	USD	1 000 000			%	83,535	781 467,42	0,72
1,00 % TSMC Global Ltd -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	1 500 000			%	83,253	1 168 243,98	1,08
1,375 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2021/2031	USD	5 000 000	6 000 000	1 000 000	%	81,352	3 805 207,16	3,52
1,25 % United States Treasury Note/Bond - When Issued (MTN) 2021/2026	USD	6 000 000	7 000 000	1 000 000	%	89,723	5 036 116,53	4,66
4,375 % United States Treasury Note/Bond - When Issued 2022/2024	USD	7 000 000	8 000 000	1 000 000	%	99,746	6 531 852,02	6,05
4,50 % UPL Corp., Ltd (MTN) 2018/2028	USD	500 000			%	85,081	397 965,10	0,37
1,75 % Verizon Communications, Inc. 2020/2031	USD	1 000 000			%	77,688	726 768,91	0,67
1,10 % Visa, Inc. 2020/2031	USD	1 000 000			%	76,966	720 014,62	0,67
1,40 % VMware, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	1 000 000	1 000 000		%	87,324	816 913,40	0,76

### Total du portefeuille-titres

103 143 738,27 95,53

### Dérivés

(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)

### Dérivés sur taux d'intérêt

Créances / dettes

106 089,40 0,10

### Contrats à terme sur taux d'intérêt

Euro SCHATZ Futures 03/2023 (DB)	Unité	-106	149	255		117 660,00	0,11
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2023 (DB)	Unité	1	1			-8 260,00	-0,01
US Treasury Notes 10 year Futures 03/2023 (DB)	Unité	-40	1	41		11 942,18	0,01
US Treasury Notes 2 year Futures 03/2023 (DB)	Unité	146	216	70		-15 179,69	-0,01
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2023 (DB)	Unité	1	1			-73,09	0,00

## DWS Invest Global Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>466 827,57</b>	<b>0,43</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/EUR 0,1 million.....							-19,56	0,00
GBP/EUR 0,1 million.....							-1 505,15	0,00
SEK/EUR 36,1 millions.....							-85 059,20	-0,08
<b>Positions clôturées</b>								
CHF/EUR 0,2 million.....							-810,11	0,00
USD/EUR 0,3 million.....							-1 941,74	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
EUR/USD 37,6 millions.....							556 163,33	0,51
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>3 575 532,85</b>	<b>3,31</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro .....	EUR						492 883,03	0,46
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne suédoise .....	SEK	503 392					45 268,54	0,04
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien .....	AUD	46 906					29 788,04	0,03
Livre sterling .....	GBP	27 696					31 295,04	0,03
Yen .....	JPY	4 653 579					33 026,66	0,03
Dollar canadien .....	CAD	80 077					55 310,03	0,05
Peso mexicain .....	MXN	236 717					11 383,45	0,01
Dollar néo-zélandais.....	NZD	1836					1 089,56	0,00
Franc suisse .....	CHF	53 466					54 222,40	0,05
Dollar américain.....	USD	477 036					446 266,10	0,41
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoirs en euro – (DZ Bank AG, Frankfurt) .....	EUR						2 375 000,00	2,20
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>830 524,82</b>	<b>0,77</b>
Intérêts à recevoir .....							788 765,83	0,73
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges .....							24 794,12	0,02
Autres actifs.....							16 964,87	0,02
<b>Total des éléments d'actif ***</b>							<b>108 235 561,45</b>	<b>100,24</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-151 902,47</b>	<b>-0,14</b>
Engagements découlant des coûts .....							-151 902,47	-0,14
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-1 219,25</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-265 970,26</b>	<b>-0,24</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>107 969 591,19</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest Global Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF LCH	CHF	79,22
Classe FC	EUR	97,58
Classe FD	EUR	74,45
Classe IC	EUR	86,31
Classe LC	EUR	83,93
Classe LD	EUR	74,67
Classe NC	EUR	80,30
Classe NDQ	EUR	75,59
Classe PFDQ	EUR	77,25
Classe TFC	EUR	83,92
Classe TFD	EUR	77,53
Classe GBP CH RD	GBP	91,35
Classe GBP DH RD	GBP	80,17
Classe GBP IDH	GBP	80,27
Classe SEK LCH	SEK	842,16
Classe USD FCH	USD	97,82
Classe USD LCH	USD	94,92
Classe USD TFCH	USD	93,07
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF LCH	Unité	50,612
Classe FC	Unité	57 775,513
Classe FD	Unité	6 147,000
Classe IC	Unité	902 765,000
Classe LC	Unité	60 001,137
Classe LD	Unité	133 530,324
Classe NC	Unité	51 783,214
Classe NDQ	Unité	16 202,000
Classe PFDQ	Unité	108,000
Classe TFC	Unité	20,279
Classe TFD	Unité	20,000
Classe GBP CH RD	Unité	122,110
Classe GBP DH RD	Unité	371,000
Classe GBP IDH	Unité	90,000
Classe SEK LCH	Unité	42 335,000
Classe USD FCH	Unité	2 350,000
Classe USD LCH	Unité	823,000
Classe USD TFCH	Unité	24,000

### Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

14 14 % de la valeur du portefeuille

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,810
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	3,101
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	2,231

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,8, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 77 147 160,86 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Bofa Securities Europe S.A., HSBC France, J.P. Morgan SE, Société Générale et State Street Bank International GmbH.

## DWS Invest Global Bonds

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
0,00 % ABB Finance BV (MTN) 2021/2030	EUR	600 000	459 918,00	
6,00 % ams-OSRAM AG -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	469 200,00	
0,875 % BNP Paribas SA (MTN) 2022/2030 **	EUR	500 000	397 580,00	
0,01 % BPCE SFH SA (MTN) 2020/2030	EUR	200 000	156 712,00	
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2022/2032	EUR	5 000 000	3 986 900,00	
1,625 % Commonwealth Bank of Australia (MTN) 2016/2031	EUR	500 000	431 870,00	
3,75 % Elior Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	423 140,00	
4,35 % Fortune Star BVI Ltd 2019/2023	EUR	600 000	557 910,00	
0,875 % Gecina SA (MTN) 2022/2033	EUR	1 200 000	874 968,00	
1,043 % NatWest Group PLC (MTN) 2021/2032 **	EUR	1 400 000	1 122 086,00	
3,125 % Nokia Oyj (MTN) 2020/2028	EUR	500 000	474 805,00	
3,00 % ProGroup AG -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	300 000	265 920,00	
0,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale (MTN) 2020/2030	EUR	600 000	454 650,00	
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2020/2028 **	EUR	1 500 000	1 225 665,00	
2,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual **	EUR	500 000	382 975,00	
2,00 % Veolia Environnement SA 2021/perpetual **	EUR	500 000	410 185,00	
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	150 000	133 554,00	
2,75 % Wienerberger AG (MTN) 2020/2025	EUR	800 000	768 544,00	
3,348 % Comision Federal de Electricidad -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	400 000	293 970,58	
3,05 % Meituan -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	1 000 000	726 404,07	
2,142 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2030	USD	500 000	362 079,44	
4,375 % SURA Asset Management SA -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	500 000	435 211,91	
<b>Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres</b>			<b>14 814 248,00</b>	<b>14 814 248,00</b>

### Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas Arbitrage SNC, BNP Paribas S.A., Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, J.P. Morgan AG FI, Morgan Stanley Europe SE FI, Nomura Financial Products Europe GmbH, Zuercher Kantonalbank

### Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

	EUR	15 886 756,38
dont :		
Obligations	EUR	11 940 337,84
Actions	EUR	3 655 439,31
Avoirs bancaires	EUR	290 979,23

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,574649	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,447787	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,986053	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Yen	JPY	140,903712	= EUR	1
Peso mexicain	MXN	20,794829	= EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	1,684713	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

- \* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- \*\* Taux d'intérêt variable.
- \*\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Global Bonds

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	1 817 830,18	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR	52 969,41	
3. Revenus des prêts de titres . . . . .	EUR	93 901,55	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	EUR	38,18	
5. Autres revenus . . . . .	EUR	2 427,58	
<b>Total des revenus</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>1 967 166,90</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR	-16 448,52	
2. Dépenses liées aux opérations d'échange (swap) . . . . .	EUR	-64 163,36	
3. Commission de gestion . . . . .	EUR	-571 588,92	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-569 984,27	
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR	21 868,12	
Commission d'administration . . . . .	EUR	-23 472,77	
4. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR	-6 124,45	
5. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR	-30 759,64	
6. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR	-22 967,42	
7. Autres dépenses . . . . .	EUR	-77 035,17	
dont :			
Rémunération liée aux revenus des prêts . . . . .	EUR	-31 300,52	
autres . . . . .	EUR	-45 734,65	
<b>Total des dépenses</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>-789 087,48</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>1 178 079,42</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	-3 270 381,01	
<b>Résultat des opérations de vente</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>-3 270 381,01</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>-2 092 301,59</b>	

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 478,38 euros.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Les ratios du total des frais sur encours (TFE) des classes d'actions s'élevaient à :

Classe CHF LCH 1,05 % par an,	Classe FC 0,62 % par an,
Classe FD 0,62 % par an,	Classe IC 0,41 % par an,
Classe LC 1,03 % par an,	Classe LD 1,03 % par an,
Classe NC 1,52 % par an,	Classe NDQ 1,52 % par an,
Classe PFC 0,01 % <sup>2)</sup>	Classe PFDQ 0,71 % par an,
Classe TFC 0,54 % par an,	Classe TFD 0,52 % par an,
Classe GBP CH RD 0,62 % par an,	Classe GBP DH RD 0,65 % par an,
Classe GBP IDH 0,45 % par an,	Classe SEK LCH 1,06 % par an,
Classe USD FCH 0,65 % par an,	Classe USD LCH 1,00 % par an,
Classe USD TFCH 0,59 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence prédéterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe CHF LCH 0,028 % par an,	Classe FC 0,027 % par an,
Classe FD 0,028 % par an,	Classe IC 0,027 % par an,
Classe LC 0,027 % par an,	Classe LD 0,027 % par an,
Classe NC 0,027 % par an,	Classe NDQ 0,027 % par an,
Classe PFC <0,001 % <sup>2)</sup>	Classe PFDQ 0,028 % par an,
Classe TFC 0,027 % par an,	Classe TFD 0,027 % par an,
Classe GBP CH RD 0,026 % par an,	Classe GBP DH RD 0,028 % par an,
Classe GBP IDH 0,028 % par an,	Classe SEK LCH 0,028 % par an,
Classe USD FCH 0,028 % par an,	Classe USD LCH 0,031 % par an,
Classe USD TFCH 0,027 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 21 674,35 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>149 094 467,31</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR	-219 815,63
2. Décaissement (net) . . . . .	EUR	-20 977 866,93
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR	-1 122 274,48
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR	1 178 079,42
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR	-3 270 381,01
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR	-16 712 617,49
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>107 969 591,19</b>

### Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>-3 270 381,01</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	-2 933 643,35
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-2 751 122,59
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	2 414 384,93

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

## DWS Invest Global Bonds

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,34

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,34

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe NDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,19
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,19

#### Classe PFDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,19

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,39

#### Classe GBP CH RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP DH RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	1,44

#### Classe GBP IDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	1,44

#### Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Global Bonds

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2020			
2022	EUR	107 969 591,19		Classe CHF FCH	CHF	94,54
2021	EUR	149 094 467,31		Classe CHF LCH	CHF	92,68
2020	EUR	182 602 352,95		Classe FC	EUR	112,39
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FD	EUR	88,54
2022				Classe IC	EUR	99,00
	Classe CHF FCH	CHF	-	Classe LC	EUR	97,51
	Classe CHF LCH	CHF	79,22	Classe LD	EUR	88,80
	Classe FC	EUR	97,58	Classe NC	EUR	94,25
	Classe FD	EUR	74,45	Classe NDQ	EUR	90,52
	Classe IC	EUR	86,31	Classe PFC	EUR	96,05
	Classe LC	EUR	83,93	Classe PFDQ	EUR	90,93
	Classe LD	EUR	74,67	Classe TFC	EUR	96,74
	Classe NC	EUR	80,30	Classe TFD	EUR	92,16
	Classe NDQ	EUR	75,59	Classe GBP CH RD	GBP	103,21
	Classe PFC	EUR	-	Classe GBP DH RD	GBP	93,39
	Classe PFDQ	EUR	77,25	Classe GBP IDH	GBP	93,45
	Classe TFC	EUR	83,92	Classe SEK LCH	SEK	971,29
	Classe TFD	EUR	77,53	Classe USD FCH	USD	109,52
	Classe GBP CH RD	GBP	91,35	Classe USD LCH	USD	107,15
	Classe GBP DH RD	GBP	80,17	Classe USD TFCH	USD	104,20
	Classe GBP IDH	GBP	80,27			
	Classe SEK LCH	SEK	842,16			
	Classe USD FCH	USD	97,82			
	Classe USD LCH	USD	94,92			
	Classe USD TFCH	USD	93,07			
2021						
	Classe CHF FCH	CHF	-			
	Classe CHF LCH	CHF	92,48			
	Classe FC	EUR	112,93			
	Classe FD	EUR	87,95			
	Classe IC	EUR	99,67			
	Classe LC	EUR	97,52			
	Classe LD	EUR	88,14			
	Classe NC	EUR	93,77			
	Classe NDQ	EUR	89,15			
	Classe PFC	EUR	96,42			
	Classe PFDQ	EUR	90,35			
	Classe TFC	EUR	97,08			
	Classe TFD	EUR	91,49			
	Classe GBP CH RD	GBP	104,33			
	Classe GBP DH RD	GBP	93,35			
	Classe GBP IDH	GBP	93,47			
	Classe SEK LCH	SEK	975,05			
	Classe USD FCH	USD	110,83			
	Classe USD LCH	USD	107,97			
	Classe USD TFCH	USD	105,42			

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,20 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 4 436 833,06 euros.

# Rapport annuel

## DWS Invest Global High Yield Corporates

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment obligataire est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne dépassant l'indice de référence (ICE BofA ML Non-Financial Developed Markets High Yield Constrained hedged, en USD). À cet effet, il investit à l'échelle internationale dans des obligations d'entreprises bénéficiant, au moment de leur acquisition, d'une notation Non Investment Grade. En outre, il peut investir dans des actions, des certificats d'actions et des droits aux dividendes. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

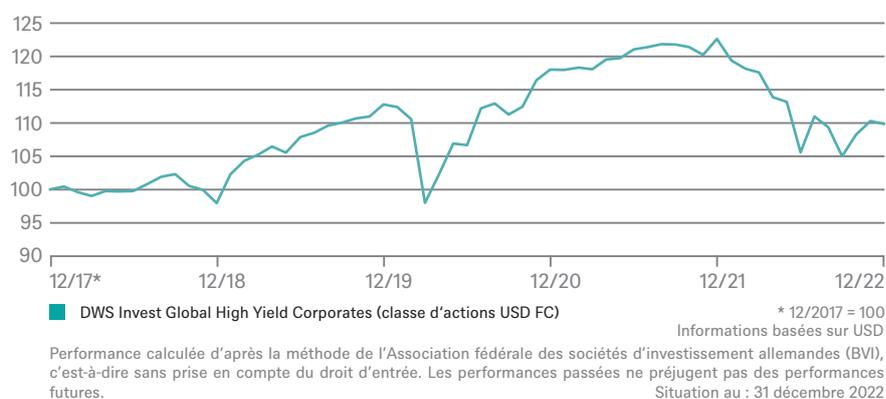
Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Global High Yield Corporates a enregistré une moins-value de 10,4 % par action (classe d'actions USD FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), réussissant toutefois à devancer son indice de référence (-10,7 %, respectivement en dollar américain).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de sa politique de placement, l'équipe de gestion s'est concentrée, en termes d'investissements, sur les obligations d'entreprise de qualité Non Investment Grade, appelées obligations

### DWS Invest Global High Yield Corporates

#### Performance sur 5 ans



### DWS Invest Global High Yield Corporates

#### Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FC	LU1506496097	-10,4 %	-2,6 %	9,9 %
Classe USD IC	LU2019219026	-10,2 %	-1,9 %	2,1 % <sup>1)</sup>
Classe USD IC50	LU2019219372	-10,0 %	-1,5 %	2,5 % <sup>1)</sup>
Classe USD LD	LU1506496170	-10,9 %	-3,9 %	7,4 %
Classe USD TFC	LU1663931241	-10,4 %	-2,6 %	10,0 %
Classe USD XC	LU1506496253	-10,0 %	-1,2 %	12,6 %
Classe CHF ICH50 <sup>2)</sup>	LU2019218564	-12,4 %	-7,2 %	-4,6 % <sup>1)</sup>
Classe CHF XCH <sup>2)</sup>	LU1506495529	-12,3 %	-6,8 %	-0,6 %
Classe FCH <sup>3)</sup>	LU1506495875	-12,3 %	-7,3 %	-1,3 %
Classe ICH <sup>3)</sup>	LU2019218721	-12,1 %	-6,9 %	-4,1 % <sup>1)</sup>
Classe TFCH <sup>3)</sup>	LU1663931167	-12,3 %	-7,3 %	-1,1 %
Classe XCH <sup>3)</sup>	LU1506496337	-11,9 %	-6,0 %	1,4 %
Classe GBP TFDQH <sup>4)</sup>	LU2104179317	-11,1 %	-5,8 % <sup>1)</sup>	-
ICE BofA ML Non-Financial Developed Markets High Yield Constrained hedged, en USD		-10,7 %	-0,9 %	10,8 %

<sup>1)</sup> Classes CHF ICH50, ICH, USD IC et USD IC50 lancées le 31 juillet 2019 / classe GBP TFDQH lancée le 14 février 2020

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en euro

<sup>4)</sup> en GBP

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

à haut rendement (High Yield Bonds). En ce qui concerne la répartition régionale, les émissions en provenance des États-Unis ont continué de constituer la priorité de placement. En outre, des obligations à rendement élevé prove-

nant d'Europe, du Canada et des marchés émergents ont également été ajoutées au portefeuille. En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé

par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obli-

gataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

Le compartiment a évolué dans un environnement d'investissement marqué par des tensions sensibles sur les marchés mondiaux des obligations à haut rendement, mais il a mieux résisté que son indice de référence au cours de la période. La durée (capital moyen immobilisé) plus courte du portefeuille d'obligations, la sous-pondération des émissions notées CCC et la sélection efficace des titres ont contribué à ce résultat. En ce qui concerne l'allocation sectorielle, l'équipe de gestion du portefeuille avait par exemple surpondéré les secteurs du câble et des satellites en s'attendant à ce qu'ils soient moins touchés par les risques d'inflation. Cela a également eu un effet positif sur la performance relative du compartiment, tout comme la sous-pondération des secteurs de la vente au détail, des médias et des technologies sans fil. Les positions dans les secteurs de l'immobilier et des projets de développement ainsi que des services financiers, qui étaient auparavant encore plus fortement pondérés, ont été

sensiblement réduites et, en fin de compte, leur pondération a diminué. En revanche, la surpondération des secteurs des loisirs et des soins de santé, par exemple, a eu un effet modérateur sur la performance relative.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Global High Yield Corporates

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	114 914 034,54	95,87
<b>Total des obligations</b>	<b>114 914 034,54</b>	<b>95,87</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>147 553,13</b>	<b>0,12</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>3 356 139,75</b>	<b>2,80</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 919 125,56</b>	<b>1,60</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-468 552,59</b>	<b>-0,39</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-4 028,29</b>	<b>0,00</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>119 864 272,10</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Global High Yield Corporates

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>58 171 960,24</b>	<b>48,53</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
3,50 % Adient Global Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2016/2024	EUR	774 000	660 000	66 000	%	96,104	795 133,45	0,66
3,625 % Ahlstrom-Munksjo Holding 3 Oy -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	505 000	105 000		%	84,903	458 323,38	0,38
3,875 % Allwyn International AS -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	170 000	170 000		%	90,816	165 032,28	0,14
5,875 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2018/2027	EUR	475 000	105 000		%	87,648	445 034,03	0,37
3,375 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	915 000	185 000		%	75,794	741 333,32	0,62
3,875 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	305 000	305 000		%	92,736	302 347,09	0,25
4,75 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	630 000	630 000		%	93,876	632 197,43	0,53
3,75 % Axalta Coating Systems Dutch Holding B BV -Reg- (MTN) 2016/2025	EUR	355 000	355 000		%	96,106	364 700,58	0,30
5,375 % Bayer AG 2022/2082 *	EUR	400 000	400 000		%	87,865	375 693,35	0,31
5,25 % BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	378 000	105 000		%	86,948	351 324,95	0,29
10,125 % Carnival Corp. -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	100 000			%	99,836	106 719,74	0,09
4,498 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2014/2024	EUR	200 000	200 000		%	83,679	178 897,42	0,15
2,375 % Catalent Pharma Solutions, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	520 000	520 000		%	82,062	456 145,13	0,38
1,50 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2028	EUR	1700 000	1700 000		%	83,51	1 517 556,98	1,27
4,00 % Chemours Co. (MTN) 2018/2026	EUR	1320 000	520 000		%	90,086	1 271 126,68	1,06
4,375 % Clarios Global LP Via Clarios US Finance Co. -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	1830 000	375 000		%	92,449	1 808 468,33	1,51
5,00 % Consolidated Energy Finance SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	125 000	125 000		%	84,756	113 249,96	0,09
4,25 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2017/2026	EUR	1225 000	250 000		%	96,62	1 265 204,48	1,06
3,875 % Coty, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	405 000	405 000		%	93,456	404 594,35	0,34
3,375 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2015/2025	EUR	1255 000	1255 000		%	98,733	1 324 535,67	1,11
2,875 % Deutsche Lufthansa AG 2021/2025	EUR	400 000	400 000		%	94,678	404 824,39	0,34
3,75 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2028	EUR	700 000	100 000		%	89,048	666 315,34	0,56
4,496 % EDP - Energias de Portugal SA 2019/2079 *	EUR	900 000	900 000		%	98,698	949 529,50	0,79
5,375 % Electricite de France SA (MTN) 2013/perpetual *	EUR	500 000	500 000		%	95,427	510 033,70	0,43
3,375 % Electricite de France SA 2020/perpetual *	EUR	400 000	400 000		%	72,834	311 423,77	0,26
2,625 % Graphic Packaging International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	140 000			%	87,783	131 369,96	0,11
4,25 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	220 000			%	78,416	184 410,21	0,15
6,50 % Kleopatra Holdings 2 SCA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	155 000			%	55,655	92 213,28	0,08
3,75 % Kronos International, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	510 000	255 000		%	87,639	477 776,95	0,40
5,75 % Lenzing AG 2020/perpetual *	EUR	200 000			%	84,217	180 047,61	0,15
4,50 % LOXAM SAS (MTN) 2022/2027	EUR	140 000	140 000		%	91,848	137 453,35	0,11
3,125 % Matteredhorn Telecom SA -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	325 000	325 000		%	90,791	315 416,03	0,26
4,75 % Mauser Packaging Solutions Holding Co. -Reg- (MTN) 2018/2024	EUR	305 000	105 000		%	96,583	314 889,47	0,26
3,375 % Novelis Sheet Ingot GmbH (MTN) 2021/2029	EUR	365 000	105 000		%	85,759	334 603,26	0,28
4,375 % Peach Property Finance GmbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	110 000			%	75,193	88 415,36	0,07
3,25 % Pro-Gest SpA -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	370 000			%	64,795	256 271,80	0,21
5,875 % Quatrim SASU -Reg- (MTN) 2019/2024	EUR	100 000	100 000		%	97,688	104 423,64	0,09
7,296 % Rimini Bidco SpA -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	415 000	415 000		%	89,702	397 931,05	0,33
5,625 % Sani Via Ikos Financial Holdings 1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	160 000			%	93,25	159 487,42	0,13
2,25 % Seche Environnement SA (MTN) 2021/2028	EUR	160 000			%	86,117	147 287,70	0,12
5,869 % Solvay Finance SACA 2015/perpetual *	EUR	755 000	755 000		%	100,539	811 407,68	0,68
5,875 % Telefonica Europe BV 2014/perpetual *	EUR	700 000	100 000		%	99,607	745 324,68	0,62
4,50 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2018/2025	EUR	190 000	190 000		%	96,09	195 159,36	0,16
6,00 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2020/2025	EUR	455 000	455 000		%	98,723	480 161,51	0,40
4,375 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2021/2030	EUR	105 000	105 000		%	83,023	93 184,85	0,08
4,375 % TK Elevator Midco GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	995 000	205 000		%	89,303	949 831,85	0,79
3,625 % UPCB Finance VII Ltd -Reg- 2017/2029	EUR	380 000	380 000		%	89,215	362 392,40	0,30
3,875 % Webuild SpA 2022/2026	EUR	230 000	230 000		%	80,438	197 763,76	0,17
3,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2025	EUR	700 000	100 000		%	92,358	691 082,92	0,58
3,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2028	EUR	500 000	100 000	500 000	%	84,466	451 449,87	0,38
4,50 % Bellis Acquisition Co., PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	140 000			%	84,179	142 345,91	0,12
3,875 % Iron Mountain UK PLC -Reg- (MTN) 2017/2025	GBP	150 000	150 000		%	92,632	167 828,42	0,14
6,125 % Punch Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	140 000			%	84,986	143 710,54	0,12
3,875 % 1011778 BC ULC Via New Red Finance, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2028	USD	550 000	550 000		%	90,36	496 980,00	0,41
4,00 % 1011778 BC ULC Via New Red Finance, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	1000 000	1000 000		%	81,449	814 490,00	0,68
3,25 % Albertsons Cos, Inc. Via Safeway, Inc. Via New Albertsons LP Via Albertsons LLC -Reg- (MTN) 2020/2026	USD	300 000	300 000		%	91,483	274 449,00	0,23
6,00 % Altice France Holding SA -144A- (MTN) 2020/2028	USD	250 000			%	59,292	148 230,00	0,12
5,75 % AmeriGas Partners LP Via AmeriGas Finance Corp. (MTN) 2017/2027	USD	55 000	10 000		%	93,565	51 460,75	0,04

## DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
7,625 % Antero Resources Corp. -Reg- (MTN) 2021/2029	USD	500 000	500 000		%	101,392	506 960,00	0,42
6,875 % Bath & Body Works, Inc. 2016/2035	USD	270 000	55 000	350 000	%	88,697	239 481,90	0,20
5,50 % Bausch Health Cos, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	USD	115 000	115 000		%	85,395	98 204,25	0,08
6,125 % Bausch Health Cos, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	300 000	300 000		%	68,844	206 532,00	0,17
4,125 % Beacon Roofing Supply, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2029	USD	300 000	300 000		%	83,235	249 703,94	0,21
4,75 % Boyd Gaming Corp. (MTN) 2020/2027	USD	765 000	155 000		%	93,457	714 946,05	0,60
4,75 % Boyd Gaming Corp. -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	225 000	225 000		%	87,103	195 981,75	0,16
4,25 % Builders FirstSource, Inc. -Reg- 2021/2032	USD	400 000	400 000		%	81,486	325 944,00	0,27
8,125 % Caesars Entertainment, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	500 000	500 000		%	98,903	494 515,00	0,41
5,125 % Calpine Corp. -Reg- (MTN) 2019/2028	USD	100 000	100 000		%	89,792	89 792,00	0,08
4,50 % CCO Holdings LLC Via CCO Holdings Capital Corp 2021/2032	USD	1 040 000	1 040 000		%	79,421	825 978,40	0,69
7,50 % Chart Industries, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2030	USD	100 000	100 000		%	100,423	100 423,00	0,08
9,50 % Chart Industries, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2031	USD	90 000	90 000		%	103,138	92 824,20	0,08
5,375 % Chemours Co. (MTN) 2017/2027	USD	335 000	70 000		%	92,415	309 590,25	0,26
3,25 % Cheniere Energy Partners LP (MTN) 2022/2032	USD	390 000	390 000		%	79,953	311 816,70	0,26
4,625 % Cheniere Energy, Inc. (MTN) 2021/2028	USD	500 000	600 000	355 000	%	91	455 000,00	0,38
5,625 % CHS ViaCommunity Health Systems, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	125 000	125 000		%	86,018	107 522,50	0,09
6,00 % CommScope, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2026	USD	100 000	100 000		%	92,827	92 827,00	0,08
5,625 % Consolidated Energy Finance SA -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	150 000	150 000		%	85,406	128 109,00	0,11
6,50 % CSC Holdings LLC -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	415 000	415 000		%	82,118	340 789,70	0,28
4,125 % CSC Holdings LLC -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	340 000	340 000		%	70,717	240 437,80	0,20
6,00 % Darling Ingredients, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2030	USD	70 000	70 000		%	98,179	68 725,30	0,06
5,375 % DCP Midstream Operating LP (MTN) 2018/2025	USD	742 000			%	99,192	736 004,64	0,61
3,75 % Delta Air Lines, Inc. (MTN) 2019/2029	USD	188 000	35 000		%	84,189	158 275,32	0,13
5,875 % DISH DBS Corp. (MTN) 2015/2024	USD	185 000	35 000		%	93,485	172 947,25	0,14
11,75 % DISH Network Corp. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	145 000	145 000		%	103,125	149 531,25	0,13
4,50 % Encompass Health Corp. (MTN) 2019/2028	USD	185 000	35 000		%	91,272	168 853,20	0,14
4,75 % Encompass Health Corp. 2019/2030	USD	499 000	100 000		%	88,351	440 871,49	0,37
6,50 % EnLink Midstream LLC -Reg- (MTN) 2022/2030	USD	70 000	70 000		%	98,93	69 251,00	0,06
4,125 % Ford Motor Credit Co. LLC (MTN) 2020/2027	USD	250 000	250 000		%	89,444	223 610,00	0,19
5,584 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2019/2024	USD	285 000	285 000		%	99,111	282 466,35	0,24
5,113 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2019/2029	USD	400 000			%	90,303	361 212,00	0,30
5,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2020/2025	USD	1 255 000	1 255 000		%	96,332	1 208 966,60	1,01
3,625 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2021/2031	USD	350 000		350 000	%	78,643	275 250,50	0,23
4,95 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2022/2027	USD	710 000	710 000		%	92,956	659 987,60	0,55
5,875 % Frontier Communications Holdings LLC -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	300 000	300 000		%	93,298	279 894,00	0,23
6,75 % Gen Digital, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	220 000	220 000		%	98,26	216 172,00	0,18
7,125 % Gen Digital, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2030	USD	155 000	155 000		%	98,626	152 870,30	0,13
5,625 % Genesis Energy LP Via Genesis Energy Finance Corp. (MTN) 2014/2024	USD	240 000	240 000		%	97,321	233 570,40	0,20
6,50 % Genesis Energy LP Via Genesis Energy Finance Corp. (MTN) 2017/2025	USD	255 000	255 000		%	95,606	243 795,30	0,20
7,75 % Genesis Energy LP Via Genesis Energy Finance Corp. (MTN) 2020/2028	USD	285 000	60 000		%	92,251	262 915,35	0,22
5,125 % GFL Environmental, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2026	USD	375 000	375 000		%	96,774	362 902,50	0,30
4,00 % GFL Environmental, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	200 000	200 000		%	86,742	173 484,00	0,15
5,75 % Hawaiian Brand Intellectual Property Ltd Via HawaiianMiles Loyalty Ltd -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	200 000	200 000		%	90,162	180 324,00	0,15
6,25 % Hilcorp Energy I LP Via Hilcorp Finance Co. -Reg- (MTN) 2018/2028	USD	200 000	200 000		%	91,104	182 208,00	0,15
6,50 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	310 000	310 000		%	92,946	288 132,60	0,24
4,875 % Iron Mountain, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	200 000	200 000		%	92,308	184 616,00	0,15
5,875 % Jaguar Land Rover Automotive PLC -144A- (MTN) 2020/2028	USD	395 000			%	77,535	306 263,25	0,26
3,50 % Las Vegas Sands Corp. (MTN) 2019/2026	USD	440 000	440 000		%	90,038	396 167,20	0,33
2,90 % Las Vegas Sands Corp. (MTN) 2019/2025	USD	260 000	260 000		%	91,993	239 181,80	0,20
5,875 % Macy's Retail Holdings LLC -Reg- (MTN) 2022/2030	USD	165 000	165 000		%	87,131	143 766,15	0,12
4,50 % Marriott Ownership Resorts, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2029	USD	115 000	115 000		%	83,326	95 824,90	0,08
5,375 % Masonite International Corp. -Reg- (MTN) 2019/2028	USD	500 000	500 000		%	92,998	464 990,00	0,39
5,375 % Melco Resorts Finance Ltd -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	250 000	250 000		%	80,126	200 315,00	0,17
6,00 % Meritage Homes Corp. (MTN) 2015/2025	USD	255 000	255 000		%	99,684	254 194,20	0,21
5,25 % Methanex Corp. (MTN) 2019/2029	USD	940 000	2 940 000	2 175 000	%	88,875	835 425,00	0,70
6,50 % Mileage Plus Holdings LLC Via Mileage Plus Intellectual Property Assets Ltd -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	450 029	502 161	52 132	%	99,732	448 822,92	0,37
3,875 % Molina Healthcare, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	550 000	550 000		%	85,027	467 648,50	0,39
5,75 % Nabors Industries, Inc. (MTN) 2018/2025	USD	360 000	360 000		%	96,236	346 449,60	0,29
5,25 % NCR Corp. -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	50 000	50 000		%	82,524	41 262,00	0,03
5,75 % Newell Brands, Inc. 2016/2046	USD	220 000	45 000		%	80,429	176 943,80	0,15
5,75 % NuStar Logistics LP (MTN) 2020/2025	USD	315 000	65 000		%	96,713	304 645,95	0,25
6,90 % Open Text Corp. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	70 000	70 000		%	101,093	70 765,10	0,06
5,00 % Outfront Media Capital LLC Via Outfront Media Capital Corp. -Reg- (MTN) 2019/2027	USD	425 000	425 000		%	90,522	384 718,50	0,32
5,75 % Post Holdings, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	250 000	250 000		%	96,936	242 340,00	0,20
5,625 % Post Holdings, Inc. -Reg- 2017/2028	USD	300 000	300 000		%	94,53	283 590,00	0,24

## DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
3,375 % Prime Security Services Borrower LLC Via Prime Finance, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	550 000	550 000		%	86,998	478 489,00	0,40
8,25 % Range Resources Corp. (MTN) 2021/2029	USD	390 000	390 000		%	103,144	402 261,60	0,34
11,625 % Royal Caribbean Cruises Ltd -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	335 000	335 000		%	100,806	337 700,10	0,28
9,25 % Royal Caribbean Cruises Ltd -Reg- (MTN) 2022/2029	USD	800 000	800 000		%	102,958	823 664,00	0,69
11,25 % Sabre GBL, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	145 000	145 000		%	103,085	149 473,25	0,13
4,875 % Sands China Ltd (MTN) 2021/2030	USD	225 000	225 000		%	87,106	195 988,50	0,16
4,00 % Sirius XM Radio, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	325 000	325 000		%	86,469	281 024,25	0,23
8,00 % Spirit Loyalty Cayman Ltd Via Spirit IP Cayman Ltd -Reg- 2022/2025	USD	60 000	60 000		%	99,721	59 832,60	0,05
6,875 % Sprint Capital Corp. 1998/2028	USD	85 000	85 000		%	104,076	88 464,60	0,07
7,625 % Sprint LLC (MTN) 2018/2026	USD	295 000	525 000	230 000	%	105,497	311 216,15	0,26
4,625 % SRS Distribution, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	100 000	100 000		%	89,528	89 528,00	0,08
7,50 % Staples, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2026	USD	200 000	200 000		%	85,772	171 544,00	0,14
3,625 % Starwood Property Trust, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	206 100	206 100		%	87,743	180 838,32	0,15
6,375 % Telecom Italia Capital SA 2004/2033	USD	1 430 000	1 030 000		%	82,427	1 178 706,10	0,98
6,00 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands III BV (MTN) 2018/2024	USD	200 000	200 000		%	99,077	198 154,00	0,17
5,125 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands III BV (MTN) 2021/2029	USD	400 000	400 000		%	89,814	359 256,00	0,30
5,25 % TK Elevator US Newco, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	986 000	210 000		%	89,327	880 764,22	0,74
4,875 % United Rentals North America, Inc. 2017/2028	USD	755 000	755 000		%	94,988	717 159,40	0,60
5,25 % United Rentals North America, Inc. 2019/2030	USD	525 000	105 000		%	93,448	490 602,00	0,41
6,00 % United Rentals North America, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2029	USD	80 000	80 000		%	99,548	79 638,40	0,07
6,875 % USA Compression Partners LP Via USA Compression Finance Corp. (MTN) 2019/2026	USD	675 000	140 000		%	96,143	648 965,25	0,54
5,50 % Virgin Media Secured Finance PLC -144A- (MTN) 2019/2029	USD	960 000	210 000	500 000	%	89,905	863 088,00	0,72
7,00 % Vodafone Group PLC 2019/2079 *	USD	1 130 000	1 130 000		%	100,74	1 138 362,00	0,95
8,625 % Weatherford International Ltd -Reg- (MTN) 2021/2030	USD	300 000	300 000		%	96,701	290 103,00	0,24
6,125 % Williams Scotsman International, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	750 000	750 000		%	99,79	748 425,00	0,62
5,125 % Wynn Macau Ltd -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	250 000	250 000		%	80,229	200 572,50	0,17
5,125 % Wynn Resorts Finance LLC Via Wynn Resorts Capital Corp. -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	125 000	125 000		%	85,896	107 370,00	0,09
4,875 % Ziggo BV -144A- 2019/2030	USD	805 000	210 000		%	83,757	674 243,85	0,56
<b> Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>54 701 037,85</b>	<b>45,64</b>
<b> Titres portant intérêt</b>								
3,875 % 1011778 BC ULC Via New Red Finance, Inc. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	145 000	145 000		%	89,941	130 414,45	0,11
4,00 % 1011778 BC ULC Via New Red Finance, Inc. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	255 000	255 000		%	81,369	207 489,68	0,17
5,00 % Acadia Healthcare Co., Inc. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	905 000	185 000		%	92,503	837 152,15	0,70
6,375 % Advanced Drainage Systems, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	240 000	240 000		%	97,156	233 174,40	0,20
6,875 % Affinity Gaming -144A- (MTN) 2020/2027	USD	415 000	85 000		%	85,152	353 380,80	0,30
3,25 % Albertsons Cos, Inc. Via Safeway, Inc. Via New Albertsons LP Via Albertsons LLC -144A- (MTN) 2020/2026	USD	75 000	75 000		%	91,483	68 612,25	0,06
4,625 % Allied Universal Holdco LLC Via Allied Universal Finance Corp. Via Atlas Luxco 4 Sarl -144A- (MTN) 2021/2028	USD	280 000			%	82,76	231 728,00	0,19
10,50 % Altice France Holding SA -144A- (MTN) 2020/2027	USD	200 000		200 000	%	76,408	152 816,00	0,13
5,50 % American Airlines Inc Via AAdvantage Loyalty IP Ltd -144A- (MTN) 2021/2026	USD	885 000	180 000		%	96,65	855 352,50	0,71
5,75 % American Airlines Inc Via AAdvantage Loyalty IP Ltd -144A- (MTN) 2021/2029	USD	500 000	100 000		%	91,564	457 820,00	0,38
11,75 % American Airlines, Inc. -144A- (MTN) 2020/2025	USD	440 000	90 000		%	107,416	472 630,40	0,39
5,75 % Antero Midstream Partners LP Via Antero Midstream Finance Corp. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	630 000	130 000		%	94,566	595 765,80	0,50
5,75 % Antero Midstream Partners LP Via Antero Midstream Finance Corp. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	365 000	75 000		%	93,074	339 720,10	0,28
7,625 % Antero Resources Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	130 000	130 000		%	101,392	131 809,60	0,11
6,875 % Archrock Partners LP Via Archrock Partners Finance Corp. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	135 000	25 000		%	96,023	129 631,05	0,11
6,25 % Archrock Partners LP Via Archrock Partners Finance Corp. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	990 000	205 000		%	92,193	912 710,70	0,76
6,125 % Arconic Corp. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	830 000	170 000		%	94,346	783 071,80	0,65
4,125 % Ardagh Packaging Finance PLC Via Ardagh Holdings USA, Inc. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	220 000			%	86,774	190 902,80	0,16
5,125 % Arko Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	175 000	35 000		%	78,548	137 459,00	0,12
4,125 % ATS Corp. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	130 000	25 000		%	86,445	112 378,50	0,09
6,625 % Bath & Body Works, Inc. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	290 000	60 000		%	93,855	272 179,50	0,23
5,50 % Bausch Health Cos, Inc. -144A- (MTN) 2017/2025	USD	30 000	30 000		%	85,339	25 601,70	0,02

## DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
6,125 % Bausch Health Cos, Inc. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	75 000	75 000		%	68,811	51 608,25	0,04
7,125 % Bombardier, Inc. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	755 000	155 000		%	97,697	737 612,35	0,62
6,00 % Bombardier, Inc. -144A- (MTN) 2021/2028	USD	305 000	65 000		%	92,743	282 866,15	0,24
4,75 % Boyd Gaming Corp. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	60 000	60 000	270 000	%	87,103	52 261,80	0,04
4,25 % Builders FirstSource, Inc. -144A- 2021/2032	USD	100 000	100 000	240 000	%	82,084	82 084,00	0,07
8,125 % Caesars Entertainment, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	130 000	130 000		%	99,149	128 893,70	0,11
4,625 % Caesars Entertainment, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	695 000	145 000	1 000 000	%	81,521	566 570,95	0,47
4,50 % Calpine Corp. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	510 000	105 000	300 000	%	90,56	461 856,00	0,39
5,125 % Calpine Corp. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	25 000	25 000		%	89,792	22 448,00	0,02
4,625 % Calpine Corp. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	110 000	20 000		%	86,419	95 060,90	0,08
4,75 % Cargo Aircraft Management, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	425 000	85 000		%	90,858	386 146,50	0,32
10,50 % Carnival Corp. -144A- (MTN) 2020/2026	USD	335 000	70 000		%	100,769	337 576,15	0,28
9,875 % Carnival Corp. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	660 000	135 000		%	94,987	626 914,20	0,52
5,75 % Carnival Corp. -144A- (MTN) 2021/2027	USD	635 000	130 000		%	71,411	453 459,85	0,38
6,00 % Carnival Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	85 000	15 000		%	67,094	57 029,90	0,05
5,00 % CCO Holdings LLC Via CCO Holdings Capital Corp. -144A- 2017/2028	USD	1 885 000	1 885 000		%	90,409	1 704 209,65	1,42
5,375 % CCO Holdings LLC Via CCO Holdings Capital Corp. -144A- (MTN) 2019/2029	USD	815 000	815 000		%	89,569	729 987,35	0,61
7,50 % Chart Industries, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	25 000	25 000		%	100,423	25 105,75	0,02
9,50 % Chart Industries, Inc. -144A- (MTN) 2022/2031	USD	20 000	20 000		%	103,138	20 627,60	0,02
6,75 % Chesapeake Energy Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	1 220 000	250 000		%	96,426	1 176 397,20	0,98
5,625 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	30 000	430 000	620 000	%	86,321	25 896,30	0,02
6,00 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	280 000	60 000		%	84,223	235 824,40	0,20
4,75 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	440 000	90 000		%	73,001	321 204,40	0,27
6,125 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2021/2030	USD	175 000	35 000		%	50,245	87 928,75	0,07
5,25 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	315 000	315 000		%	75,613	238 180,95	0,20
5,125 % Clean Harbors, Inc. -144A- (MTN) 2019/2029	USD	255 000	255 000		%	93,419	238 218,45	0,20
4,75 % Clearwater Paper Corp. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	705 000	445 000		%	88,791	625 976,55	0,52
4,625 % Cleveland-Cliffs, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	111 000	20 000		%	89,808	99 686,88	0,08
4,875 % Cleveland-Cliffs, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	338 000	70 000		%	88,715	299 856,70	0,25
6,00 % CommScope Technologies LLC -144A- (MTN) 2015/2025	USD	205 000	145 000	75 000	%	91,719	188 023,95	0,16
5,00 % CommScope Technologies LLC -144A- (MTN) 2017/2027	USD	170 000	35 000	70 000	%	69,087	117 447,90	0,10
6,00 % CommScope, Inc. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	25 000	25 000		%	92,827	23 206,75	0,02
5,625 % Constellium SE -144A- (MTN) 2020/2028	USD	1 010 000	260 000		%	92,311	932 341,10	0,78
3,75 % Constellium SE -144A- (MTN) 2021/2029	USD	269 000			%	81,503	219 243,07	0,18
5,50 % CQP Holdco LP Via BIP-V Chinook Holdco LLC -144A- (MTN) 2021/2031	USD	250 000			%	87,684	219 210,00	0,18
6,50 % CSC Holdings LLC -144A- (MTN) 2019/2029	USD	205 000	205 000		%	82,118	168 341,90	0,14
5,00 % CSC Holdings LLC -144A- (MTN) 2021/2031	USD	250 000			%	54,777	136 942,50	0,11
6,00 % Darling Ingredients, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	15 000	125 000	110 000	%	98,179	14 726,85	0,01
5,25 % DISH DBS Corp. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	705 000	145 000		%	84,358	594 723,90	0,50
5,75 % DISH DBS Corp. -144A- (MTN) 2021/2028	USD	365 000	75 000	300 000	%	79,94	291 781,00	0,24
11,75 % DISH Network Corp. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	35 000	35 000		%	103,534	36 236,90	0,03
4,125 % DT Midstream, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	555 000	110 000		%	85,267	473 231,85	0,40
4,375 % DT Midstream, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	100 000	20 000		%	83,92	83 920,00	0,07
5,75 % Endeavor Energy Resources LP Via EER Finance, Inc. -144A- 2017/2028	USD	340 000	260 000	500 000	%	95,827	325 811,80	0,27
6,50 % EnLink Midstream LLC -144A- (MTN) 2022/2030	USD	15 000	15 000		%	98,93	14 839,50	0,01
6,875 % First Quantum Minerals Ltd -144A- (MTN) 2018/2026	USD	200 000			%	95,382	190 764,00	0,16
6,875 % First Quantum Minerals Ltd -144A- (MTN) 2020/2027	USD	1 280 000	260 000	300 000	%	94,407	1 208 409,60	1,01
5,875 % Frontier Communications Holdings LLC -144A- (MTN) 2020/2027	USD	265 000	110 000		%	93,298	247 239,70	0,21
5,00 % Frontier Communications Holdings LLC -144A- (MTN) 2020/2028	USD	485 000	100 000		%	87,379	423 788,15	0,35
6,00 % Frontier Communications Holdings LLC -144A- (MTN) 2021/2030	USD	305 000	145 000		%	78,908	240 669,40	0,20
6,75 % Gen Digital, Inc. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	60 000	60 000		%	98,248	58 948,80	0,05
7,125 % Gen Digital, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	35 000	35 000		%	98,627	34 519,45	0,03
5,125 % GFL Environmental, Inc. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	310 000	140 000		%	96,774	299 999,40	0,25
4,00 % GFL Environmental, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	310 000	310 000		%	86,742	268 900,20	0,22
7,50 % Harvest Midstream LP -144A- (MTN) 2020/2028	USD	610 000	125 000		%	96,377	587 899,70	0,49
5,75 % Hawaiian Brand Intellectual Property Ltd Via HawaiianMiles Loyalty Ltd -144A- (MTN) 2021/2026	USD	470 000	140 000		%	90,162	423 761,40	0,35
4,625 % Hertz Corp. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	305 000	65 000		%	84,123	256 575,15	0,21
5,00 % Hertz Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	500 000	100 000		%	75,355	376 775,00	0,31
5,125 % Hess Midstream Operations LP -144A- (MTN) 2019/2028	USD	415 000	415 000		%	93,273	387 082,95	0,32
4,25 % Hess Midstream Operations LP -144A- (MTN) 2021/2030	USD	425 000	85 000		%	85,911	365 121,75	0,31

## DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
6,25 % Hilcorp Energy I LP Via Hilcorp Finance Co. -144A- (MTN) 2018/2028	USD	200 000	85 000		%	90,678	181 355,00	0,15
5,75 % Hilcorp Energy I LP Via Hilcorp Finance Co. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	545 000	110 000		%	89,934	490 140,30	0,41
6,75 % Howard Midstream Energy Partners LLC -144A- (MTN) 2021/2027	USD	125 000	25 000		%	96,73	120 912,50	0,10
6,125 % Hudebay Minerals, Inc. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	780 000	160 000		%	91,336	712 420,80	0,59
4,50 % Hudebay Minerals, Inc. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	500 000	100 000		%	91,469	457 345,00	0,38
6,50 % Iliad Holding SASU -144A- (MTN) 2021/2026	USD	850 000	210 000		%	92,946	790 041,00	0,66
4,75 % Imola Merger Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	285 000	60 000	675 000	%	86,761	247 268,85	0,21
4,125 % International Game Technology PLC -144A- (MTN) 2021/2026	USD	285 000			%	94,299	268 752,15	0,22
4,875 % Iron Mountain, Inc. -144A- (MTN) 2017/2027	USD	55 000	55 000		%	92,888	51 088,40	0,04
4,875 % Iron Mountain, Inc. -144A- (MTN) 2019/2029	USD	270 000	55 000		%	87,11	235 197,00	0,20
5,00 % Iron Mountain, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	785 000	560 000		%	90,896	713 533,60	0,60
5,25 % Iron Mountain, Inc. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	310 000	65 000		%	86,578	268 391,80	0,22
7,75 % Jaguar Land Rover Automotive PLC -144A- (MTN) 2020/2025	USD	330 000			%	93,111	307 266,30	0,26
6,75 % LCPR Senior Secured Financing DAC -144A- (MTN) 2019/2027	USD	908 000	210 000		%	94	853 520,00	0,71
5,125 % LCPR Senior Secured Financing DAC -144A- (MTN) 2021/2029	USD	290 000			%	83,876	243 240,40	0,20
4,375 % Legacy LifePoint Health LLC -144A- (MTN) 2020/2027	USD	280 000	60 000		%	84,771	237 358,80	0,20
5,375 % LifePoint Health, Inc. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	265 000	55 000	610 000	%	57,807	153 188,55	0,13
5,875 % Macy's Retail Holdings LLC -144A- (MTN) 2022/2030	USD	45 000	65 000	20 000	%	87,775	39 498,75	0,03
4,50 % Marriott Ownership Resorts, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	235 000	75 000		%	83,326	195 816,10	0,16
5,375 % Masonite International Corp. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	130 000	130 000	251 000	%	92,998	120 897,40	0,10
4,875 % Midwest Gaming Borrower LLC Via Midwest Gaming Finance Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	355 000	75 000		%	85,612	303 922,60	0,25
3,875 % Molina Healthcare, Inc. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	145 000	145 000	220 000	%	86,095	124 837,75	0,10
7,375 % Nabors Industries, Inc. -144A- (MTN) 2021/2027	USD	340 000	70 000		%	98,099	333 536,60	0,28
3,625 % NCL Corp., Ltd -144A- (MTN) 2019/2024	USD	605 000	125 000		%	86,268	521 921,40	0,44
5,875 % NCL Corp., Ltd -144A- (MTN) 2020/2026	USD	360 000	75 000	480 000	%	78,745	283 482,00	0,24
6,125 % NCL Finance Ltd -144A- (MTN) 2021/2028	USD	180 000	35 000		%	74,751	134 551,80	0,11
5,125 % NCR Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	365 000	75 000	280 000	%	83,056	303 154,40	0,25
5,50 % NESCO Holdings II, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	365 000	75 000		%	88,675	323 663,75	0,27
3,875 % Novelis Corp. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	1 255 000	255 000		%	81,947	1 028 434,85	0,86
5,125 % Organon & Co. Via Organon Foreign Debt Co-Issuer BV -144A- (MTN) 2021/2031	USD	810 000	210 000		%	86,761	702 764,10	0,59
5,00 % Outfront Media Capital LLC Via Outfront Media Capital Corp. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	105 000	105 000	530 000	%	90,522	95 048,10	0,08
4,25 % Outfront Media Capital LLC Via Outfront Media Capital Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	320 000	65 000		%	82,869	265 180,80	0,22
4,50 % Owens & Minor, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	215 000	45 000		%	79,37	170 645,50	0,14
6,625 % Owens & Minor, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	50 000	50 000		%	86,203	43 101,50	0,04
4,50 % Pattern Energy Operations LP Via Pattern Energy Operations, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	735 000	150 000		%	90,174	662 778,90	0,55
5,875 % Pilgrim's Pride Corp. -144A- (MTN) 2017/2027	USD	575 000			%	98,305	565 253,75	0,47
5,75 % Post Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2017/2027	USD	65 000	65 000		%	96,936	63 008,40	0,05
5,625 % Post Holdings, Inc. -144A- 2017/2028	USD	75 000	75 000		%	94,53	70 897,50	0,06
3,375 % Prime Security Services Borrower LLC Via Prime Finance, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	375 000	195 000	480 000	%	86,998	326 242,50	0,27
4,75 % Range Resources Corp. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	60 000	60 000		%	88,536	53 121,60	0,04
4,875 % Raptor Acquisition Corp. Via Raptor Co-Issuer LLC -144A- (MTN) 2021/2026	USD	855 000	175 000		%	89,901	768 653,55	0,64
5,50 % Rockcliff Energy II LLC -144A- (MTN) 2021/2029	USD	100 000	20 000		%	91,299	91 299,00	0,08
4,375 % Roller Bearing Co. of America, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	280 000	60 000		%	87,066	243 784,80	0,20
9,25 % Royal Caribbean Cruises (MTN) 2022/2029	USD	285 000	285 000		%	102,958	293 430,30	0,25
11,50 % Royal Caribbean Cruises Ltd -144A- (MTN) 2020/2025	USD	106 000	20 000		%	107,54	113 992,40	0,10
11,625 % Royal Caribbean Cruises Ltd -144A- (MTN) 2022/2027	USD	85 000	85 000		%	100,806	85 685,10	0,07
11,25 % Sabre GLBL, Inc. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	35 000	35 000		%	103,085	36 079,75	0,03
7,00 % Scientific Games International, Inc. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	995 000	205 000		%	95,265	947 886,75	0,79
6,25 % Select Medical Corp. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	485 000	100 000		%	95,097	461 220,45	0,39
4,00 % Sirius XM Radio, Inc. -144A- (MTN) 2021/2028	USD	85 000	85 000		%	86,469	73 498,65	0,06
5,00 % SK Invictus Intermediate II Sarl -144A- (MTN) 2021/2029	USD	150 000	30 000	140 000	%	82,357	123 535,50	0,10
3,125 % SPCM SA (MTN) 2021/2027	USD	400 000			%	86,82	347 280,00	0,29
8,00 % Spirit Loyalty Cayman Ltd Via Spirit IP Cayman Ltd -144A- (MTN) 2020/2025	USD	661 000	135 000		%	100,408	663 696,88	0,55
8,00 % Spirit Loyalty Cayman Ltd Via Spirit IP Cayman Ltd -144A- 2022/2025	USD	15 000	15 000		%	99,721	14 958,15	0,01
4,625 % SRS Distribution, Inc. -144A- (MTN) 2021/2028	USD	25 000	25 000		%	89,528	22 382,00	0,02
7,50 % Staples, Inc. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	440 000	135 000		%	85,342	375 504,80	0,31

## DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
3,625 % Starwood Property Trust, Inc. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	55 000	55 000		%	87,743	48 258,65	0,04
7,00 % Taseko Mines Ltd -144A- (MTN) 2021/2026	USD	470 000	95 000		%	88,342	415 207,40	0,35
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	200 000		400 000	%	90,788	181 576,00	0,15
4,875 % Tenet Healthcare Corp. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	850 000	850 000		%	95,31	810 135,00	0,68
5,125 % Tenet Healthcare Corp. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	605 000	125 000		%	93,499	565 668,95	0,47
4,375 % Tenet Healthcare Corp. -144A- (MTN) 2021/2030	USD	425 000	85 000		%	86,596	368 033,00	0,31
6,125 % Tenet Healthcare Corp. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	330 000	330 000		%	95,27	314 391,00	0,26
6,875 % Transocean Poseidon Ltd -144A- (MTN) 2019/2027	USD	602 875	372 500	68 625	%	97,57	588 225,14	0,49
6,625 % Travel + Leisure Co. -144A- (MTN) 2020/2026	USD	425 000	85 000		%	98,112	416 976,00	0,35
4,625 % Tronox, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	660 000	135 000		%	83,027	547 978,20	0,46
7,50 % Uber Technologies, Inc. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	315 000	65 000		%	99,906	314 703,90	0,26
7,50 % Uber Technologies, Inc. -144A- (MTN) 2020/2025	USD	525 000	105 000		%	100,108	525 567,00	0,44
6,25 % Uber Technologies, Inc. -144A- (MTN) 2020/2025	USD	120 000	25 000		%	96,544	115 852,80	0,10
4,50 % Uber Technologies, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	85 000	15 000		%	87,291	74 197,35	0,06
4,375 % United Airlines, Inc. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	580 000	115 000		%	93,212	540 629,60	0,45
4,625 % United Airlines, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	215 000	45 000		%	87,771	188 707,65	0,16
6,00 % Unifi Group LP Via Unifi Fiber Holdings, Inc. Via CSL Capital LLC -144A- (MTN) 2021/2030	USD	130 000	25 000	195 000	%	63,641	82 733,30	0,07
6,25 % Vail Resorts, Inc. -144A- (MTN) 2020/2025	USD	370 000	75 000		%	100,512	371 894,40	0,31
3,875 % Venture Global Calcasieu Pass LLC -144A- (MTN) 2021/2029	USD	85 000	15 000		%	87,688	74 534,80	0,06
4,50 % VICI Properties LP Via VICI Note Co., Inc. -144A- (MTN) 2022/2028	USD	550 000	550 000		%	91,812	504 966,00	0,42
5,125 % Videotron Ltd -144A- (MTN) 2017/2027	USD	375 000	375 000		%	94,591	354 716,25	0,30
3,625 % Videotron Ltd -144A- (MTN) 2021/2029	USD	135 000	25 000		%	84,699	114 343,65	0,10
5,875 % Viking Cruises Ltd -144A- (MTN) 2017/2027	USD	295 000	60 000		%	81,745	241 147,75	0,20
7,00 % Viking Cruises Ltd -144A- (MTN) 2021/2029	USD	345 000	70 000		%	83,143	286 843,35	0,24
5,625 % Viking Ocean Cruises Ship VII Ltd -144A- (MTN) 2021/2029	USD	55 000	10 000		%	80,7	44 385,00	0,04
5,00 % Virgin Media Finance PLC -144A- (MTN) 2020/2030	USD	847 000	210 000		%	80,445	681 369,15	0,57
5,00 % VOC Escrow Ltd -144A- (MTN) 2018/2028	USD	425 000	85 000		%	86,098	365 916,50	0,31
4,375 % VTR Comunicaciones SpA -144A- (MTN) 2021/2029	USD	380 000			%	59,019	224 272,20	0,19
8,625 % Weatherford International Ltd -144A- (MTN) 2021/2030	USD	325 000	325 000		%	96,701	314 278,25	0,26
6,125 % Williams Scotsman International, Inc. -144A- (MTN) 2020/2025	USD	190 000	190 000		%	99,79	189 601,00	0,16
5,125 % Wynn Resorts Finance LLC Via Wynn Resorts Capital Corp. -144A- (MTN) 2019/2029	USD	110 000	45 000	60 000	%	85,896	94 485,60	0,08
<b>Valeurs non cotées</b>							<b>2 041 036,45</b>	<b>1,70</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
5,375 % Antero Midstream Partners LP Via Antero Midstream Finance Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	620 000	130 000		%	91,851	569 476,20	0,47
4,125 % Beacon Roofing Supply, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	195 000	105 000		%	83,943	163 688,85	0,14
5,875 % Directv Financing LLC Via Directv Financing Co-Obligor, Inc. -144A- (MTN) 2021/2027	USD	460 000	95 000		%	89,799	413 075,40	0,34
6,00 % Hilcorp Energy I LP Via Hilcorp Finance Co. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	390 000	80 000		%	84,899	331 106,10	0,28
5,25 % NCR Corp. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	10 000	10 000		%	82,524	8 252,40	0,01
4,75 % Novelis Corp. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	625 000	130 000	500 000	%	88,87	555 437,50	0,46
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>114 914 034,54</b>	<b>95,87</b>
<b>Dérivés</b> (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b> Créances / dettes							<b>147 553,13</b>	<b>0,12</b>
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b> CHF/USD 26,3 millions							492 646,19	0,41
<b>Positions clôturées</b> EUR/USD 1,0 million							6 496,22	0,00
GBP/USD 0,1 million							-15,50	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b> USD/EUR 22,6 millions							-352 787,57	-0,29
USD/GBP 0,4 million							1 213,79	0,00

## DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>3 356 139,75</b>	<b>2,80</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro	EUR	358 944				383 693,28	0,32
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Livre sterling	GBP	18 340				22 151,91	0,02
Franc suisse	CHF	9 645				10 455,37	0,01
Dollar américain	USD					339 839,19	0,28
<b>Dépôts à terme</b>							
Avoir en dollars américains – (DZ Bank AG, Frankfurt)	USD					2 600 000,00	2,17
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>1 919 125,56</b>	<b>1,60</b>
Intérêts à recevoir						1 876 945,25	1,57
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						26 310,87	0,02
Autres actifs						15 869,44	0,01
<b>Total des éléments d'actif **</b>						<b>120 689 656,05</b>	<b>100,68</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-468 552,59</b>	<b>-0,39</b>
Engagements découlant des coûts						-94 907,06	-0,08
Autres engagements divers						-373 645,53	-0,31
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-4 028,29</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-825 383,95</b>	<b>-0,68</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>119 864 272,10</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF ICH50	CHF	95,40
Classe CHF XCH	CHF	104,78
Classe FCH	EUR	103,65
Classe ICH	EUR	95,85
Classe TFCH	EUR	99,28
Classe XCH	EUR	106,77
Classe GBP TFDQH	GBP	83,01
Classe USD FC	USD	118,26
Classe USD IC	USD	102,09
Classe USD IC50	USD	102,51
Classe USD LD	USD	93,95
Classe USD TFC	USD	110,04
Classe USD XC	USD	121,55
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF ICH50	Unité	110,000
Classe CHF XCH	Unité	248 000,000
Classe FCH	Unité	100,000
Classe ICH	Unité	1 213,000
Classe TFCH	Unité	511,000
Classe XCH	Unité	103,000
Classe GBP TFDQH	Unité	85,000
Classe USD FC	Unité	30 001,000
Classe USD IC	Unité	112,000
Classe USD IC50	Unité	102,000
Classe USD LD	Unité	3 595,522
Classe USD TFC	Unité	24,000
Classe USD XC	Unité	720 359,200

## DWS Invest Global High Yield Corporates

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
ICE BofA Non-Financial Developed Markets High Yield Constrained (4PM) USD H

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	74,454
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	115,158
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	94,853

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 26 397 099,59 dollars américains. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Bofa Securities Europe S.A., HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Franc suisse	CHF	0,922450	=	USD	1
Euro	EUR	0,935497	=	USD	1
Livre sterling	GBP	0,827917	=	USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

- \* Taux d'intérêt variable.
- \*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Global High Yield Corporates

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	USD	6 598 475,04	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	USD	96 187,53	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> . . . . .	USD	1 344,54	
4. Autres revenus . . . . .	USD	159,40	
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>6 696 166,51</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	USD	-249,21	
2. Commission de gestion . . . . .	USD	-258 268,54	
<i>dont :</i>			
Commission de gestion de base . . . . .	USD	-263 809,29	
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	USD	31 743,81	
Commission d'administration . . . . .	USD	-26 203,06	
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD	-4 910,99	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD	-28 055,09	
5. Taxe d'abonnement . . . . .	USD	-58 560,24	
6. Autres dépenses . . . . .	USD	-29 061,69	
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-379 105,76</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>6 317 060,75</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD	-6 433 513,29	
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-6 433 513,29</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-116 452,54</b>	

<sup>1)</sup> Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 3 344,80 dollars américains.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF ICH50 0,44 % par an,	Classe CHF XCH 0,31 % par an,
Classe FCH 0,78 % par an,	Classe ICH 0,54 % par an,
Classe TFCH 0,77 % par an,	Classe XCH 0,31 % par an,
Classe GBP TFDQH 0,78 % par an,	Classe USD FC 0,72 % par an,
Classe USD IC 0,49 % par an,	Classe USD IC50 0,39 % par an,
Classe USD LD 1,21 % par an,	Classe USD TFC 0,73 % par an,
Classe USD XC 0,28 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 730,70 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>134 434 883,92</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	USD	-14 924,41
2. Décaissement (net) . . . . .	USD	-1 377 836,43
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD	121 439,93
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD	6 317 060,75
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD	-6 433 513,29
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD	-13 182 838,37
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>119 864 272,10</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-6 433 513,29</b>
<i>sur :</i>		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD	-7 161 052,73
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD	727 539,44

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF ICH50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF XCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe XCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP TFDQH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	GBP	1,11
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	GBP	1,11
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	GBP	1,20
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	GBP	1,31

## DWS Invest Global High Yield Corporates

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	4,21

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	USD	119 864 272,10	
2021	USD	134 434 883,92	
2020	USD	176 232 099,89	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe CHF ICH50	CHF	95,40
	Classe CHF XCH	CHF	104,78
	Classe FCH	EUR	103,65
	Classe ICH	EUR	95,85
	Classe TFCH	EUR	99,28
	Classe XCH	EUR	106,77
	Classe GBP TFDQH	GBP	83,01
	Classe USD FC	USD	118,26
	Classe USD IC	USD	102,09
	Classe USD IC50	USD	102,51
	Classe USD LD	USD	93,95
	Classe USD TFC	USD	110,04
	Classe USD XC	USD	121,55
	2021	Classe CHF ICH50	CHF
Classe CHF XCH		CHF	119,46
Classe FCH		EUR	118,23
Classe ICH		EUR	109,07
Classe TFCH		EUR	113,23
Classe XCH		EUR	121,21
Classe GBP TFDQH		GBP	98,60
Classe USD FC		USD	132,05
Classe USD IC		USD	113,72
Classe USD IC50		USD	113,94
Classe USD LD		USD	109,95
Classe USD TFC		USD	122,83
Classe USD XC		USD	135,10
2020		Classe CHF ICH50	CHF
	Classe CHF XCH	CHF	115,51
	Classe FCH	EUR	114,67
	Classe ICH	EUR	105,48
	Classe TFCH	EUR	109,82
	Classe XCH	EUR	116,94
	Classe GBP TFDQH	GBP	99,32
	Classe USD FC	USD	127,05
	Classe USD IC	USD	109,15
	Classe USD IC50	USD	109,27
	Classe USD LD	USD	110,62
	Classe USD TFC	USD	118,13
	Classe USD XC	USD	129,32

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

## DWS Invest Global High Yield Corporates

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel »); ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Global Infrastructure

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Global Infrastructure consiste à générer une plus-value récurrente. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs dont l'activité principale se concentre sur le segment des infrastructures au niveau mondial. Le segment des infrastructures comprend les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau et de la communication ainsi que les infrastructures à caractère social. Au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 3,4 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

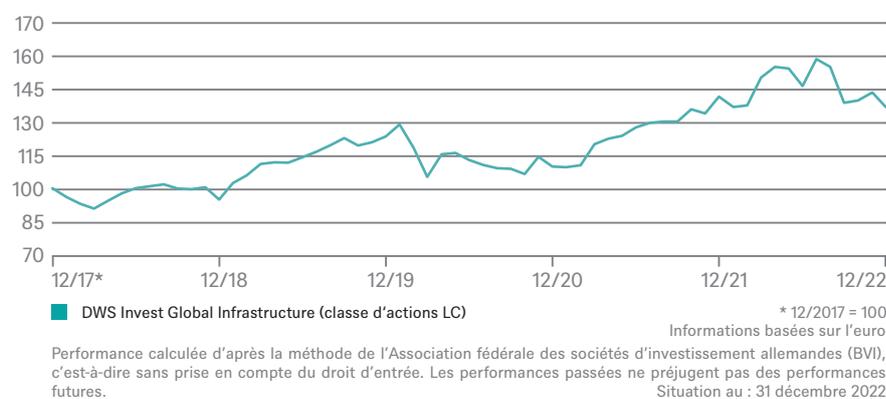
### Politique de placement pendant la période sous revue

Les titres d'infrastructure mondiaux ont enregistré des rendements nominaux négatifs au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2022, mais ont surperformé le marché des actions plus large, tel que mesuré par l'indice MSCI World. La surperformance a été la plus marquée au cours du premier semestre, tandis que l'écart s'est réduit au cours du second semestre.

2022 a été une année difficile au niveau mondial pour les marchés des actions. Alors que les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 commençaient à se dissiper dans la plupart des pays industrialisés, la guerre entre la

### DWS Invest Global Infrastructure

#### Performance sur 5 ans



### DWS Invest Global Infrastructure

#### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0329760770	-3,4 %	10,7 %	36,7 %
Classe FC	LU0329760937	-2,7 %	13,2 %	41,9 %
Classe FCH (P)	LU0813335303	-7,5 %	6,3 %	22,9 %
Classe FD	LU1222730084	-2,7 %	13,2 %	41,9 %
Classe FDH (P)	LU1222730241	-7,5 %	6,2 %	21,5 %
Classe IC	LU1466055321	-2,5 %	13,8 %	43,3 %
Classe ID	LU1466055594	-2,5 %	13,8 %	43,3 %
Classe IDH (P)	LU1217772315	-7,3 %	6,8 %	23,8 %
Classe LCH (P)	LU1560646298	-8,2 %	3,8 %	18,2 %
Classe LD	LU0363470237	-3,4 %	10,7 %	36,7 %
Classe LDH (P)	LU1277647191	-8,2 %	3,8 %	18,2 %
Classe NC	LU0329760853	-4,1 %	8,4 %	32,0 %
Classe ND	LU1973715284	-3,9 %	8,4 %	8,4 % <sup>1)</sup>
Classe NDQ	LU2437447761	-12,1 % <sup>1)</sup>	-	-
Classe PFC	LU1648271861	-4,6 %	7,0 %	29,7 %
Classe PFD	LU2194936147	-4,6 %	22,7 % <sup>1)</sup>	-
Classe PFDQ	LU2437447845	-12,8 % <sup>1)</sup>	-	-
Classe TFC	LU1663931324	-2,7 %	13,2 %	41,9 %
Classe TFCH (P)	LU1663931597	-7,5 %	6,2 %	22,4 %
Classe TFD	LU1663931670	-2,7 %	13,2 %	42,0 %
Classe CHF FDH (P) <sup>3)</sup>	LU1277646979	-8,0 %	4,8 %	19,9 %
Classe CHF LCH <sup>3)</sup>	LU0616865175	-4,0 %	9,1 %	33,3 %
Classe GBP D RD <sup>4)</sup>	LU1054338162	2,7 %	17,5 %	41,5 %
Classe GBP DH (P) RD <sup>4)</sup>	LU1222731132	-6,5 %	7,4 %	26,2 %
Classe SEK FC1000 <sup>5)</sup>	LU2319550385	6,0 %	26,8 % <sup>1)</sup>	-
Classe SEK FCH (P) <sup>5)</sup>	LU1278214884	-7,8 %	5,2 %	21,1 %
Classe SEK FDH (P) <sup>5)</sup>	LU1557078950	-	3,2 %	18,9 % <sup>2)</sup>
Classe SEK LCH (P) <sup>5)</sup>	LU1278222390	-8,5 %	3,2 %	17,3 %

Russie et l'Ukraine a éclaté et a remplacé la pandémie en tant que source de volatilité et frein à la croissance mondiale. Les marchés mondiaux se sont repliés alors que les craintes inflationnistes s'intensifiaient. Cela a incité la Réserve fédérale américaine (Fed) et d'autres banques centrales dans le monde à relever leurs taux directeurs, ce qui, à l'instar du sévère confinement chinois, a renforcé les craintes d'un ralentissement économique mondial. D'autres pays européens ont été confrontés à une crise énergétique lorsque l'approvisionnement en gaz par la Russie s'est tari, ce qui a accentué la pression sur les marchés. À la mi-octobre, les marchés avaient atteint le creux de la vague. Les rendements des obligations d'État américaines ont chuté et le dollar américain a commencé à se redresser. Les plus-values ont été soutenues par l'impasse politique causée par les résultats des élections à mi-mandat pour la composition du Congrès américain et le moral des investisseurs qui s'est amélioré suite à l'assouplissement de la politique controversée du « zéro COVID » en Chine. À la fin de l'année, les marchés ont cependant stagné après le septième relèvement important de taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed).

Dans ce contexte, le secteur mondial des infrastructures s'est mieux comporté que le marché plus large au cours de l'année. Cette surperformance a été enregistrée en grande partie après l'invasion russe en Ukraine et s'est poursuivie jusqu'en août. Fin août, alors qu'une nouvelle baisse s'amorçait sur les marchés des actions,

## DWS Invest Global Infrastructure

### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe SGD LDMH (P) <sup>6)</sup>	LU1054338089	-6,1 %	8,0 %	27,9 %
Classe USD FC <sup>7)</sup>	LU0329761745	-8,2 %	8,1 %	26,5 %
Classe USD FDM <sup>7)</sup>	LU1277647274	-8,2 %	8,0 %	26,2 %
Classe USD IC <sup>7)</sup>	LU2356196878	-8,1 %	-3,1 % <sup>1)</sup>	-
Classe USD IC250 <sup>7)</sup>	LU2046587650	-7,8 %	9,5 %	15,1 % <sup>1)</sup>
Classe USD ICH (P)100 <sup>7)</sup>	LU2140577607	-4,8 %	23,0 % <sup>1)</sup>	-
Classe USD ID <sup>7)</sup>	LU1277647357	-8,1 %	8,5 %	27,0 %
Classe USD ID250 <sup>7)</sup>	LU2046587734	-7,8 %	4,5 %	4,5 % <sup>1)</sup>
Classe USD IDQ <sup>7)</sup>	LU1982201169	-8,1 %	7,9 %	7,9 % <sup>1)</sup>
Classe USD LC <sup>7)</sup>	LU0329761661	-8,9 %	5,6 %	21,9 %
Classe USD LCH (P) <sup>7)</sup>	LU1222731306	-5,8 %	9,3 %	31,4 %
Classe USD LD <sup>7)</sup>	LU1277647431	-8,9 %	5,5 %	21,7 %
Classe USD LDMH (P) <sup>7)</sup>	LU1225178372	-5,7 %	9,5 %	31,6 %
Classe USD TFCH (P) <sup>7)</sup>	LU2293007097	-5,1 %	15,1 % <sup>1)</sup>	-

<sup>1)</sup> Classes ND et USD IDQ lancées le 7 mai 2019 / classes USD IC250 et USD ID250 lancées le 16 septembre 2019 / classe USD ICH (P)100 lancée le 15 avril 2020 / classe PFD lancée le 31 août 2020 / classe USD TFCH (P) lancée le 15 février 2021 / classe SEK FC1000 lancée le 15 avril 2021 / classe USD IC lancée le 15 juillet 2021 / classes NDQ et PFDQ lancées le 22 avril 2022

<sup>2)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 30 avril 2021

<sup>3)</sup> en CHF

<sup>4)</sup> en GBP

<sup>5)</sup> en SEK

<sup>6)</sup> en SGD

<sup>7)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2022

les actions d'infrastructure ont chuté plus fortement jusqu'à fin septembre, mais ont réussi à conserver leur avance antérieure. Au cours du dernier trimestre de l'année, les marchés plus larges et les titres d'infrastructure ont évolué de manière très similaire, de sorte que le secteur des infrastructures a mieux terminé l'année que les marchés plus larges. Sur le plan géographique, l'Amérique a clairement été la région la plus performante, avec des rendements positifs qui ont reflété le renforcement du dollar américain. La région Asie-Pacifique a terminé l'année dans le rouge et la région Europe au niveau le plus bas. En Amérique, c'est le secteur de

l'énergie midstream qui a obtenu les meilleurs résultats en raison de l'augmentation des importations de pétrole et de gaz naturel, car de nombreux pays ont cessé d'acheter de l'énergie à la Russie après l'invasion de l'Ukraine. Le secteur des transports, composé principalement d'aéroports d'Amérique latine, a également connu une forte croissance. La demande de voyages dans la région s'est rétablie à un niveau supérieur à celui d'avant la pandémie. Les entreprises de services aux collectivités en Amérique ont réalisé des bénéfices moins élevés, mais ont pu faire valoir leurs caractéristiques défensives au cours du premier semestre. En revanche,

le secteur de la communication a subi une vente massive dans la région 2022, car les actions technologiques se sont toutes mal comportées. En Europe, le secteur des transports a été le plus performant et a terminé l'année sur une note positive, bien qu'il ait été l'un des secteurs les plus touchés par la hausse des prix des carburants. Les services publics et les actions britanniques d'infrastructure ont reculé au cours de l'année, mais ce sont les valeurs de communication en Europe qui ont fait passer la région dans le rouge, car certaines des entreprises les plus endettées du secteur ont souffert de la hausse des taux d'intérêt. Dans la région Asie-Pacifique, les titres d'infrastructure japonais ont terminé l'année sur une note positive. L'Australie est restée globalement inchangée ; en revanche, les confinements liés à la politique « zéro COVID » de la Chine ont pesé sur la croissance économique, ce qui a entraîné une performance négative dans l'ensemble de la région au cours de l'année.

Au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2022, la performance relative du compartiment a été caractérisée par une sélection d'actions et un positionnement sectoriel négatifs. La réserve de liquidités dans un marché en baisse a eu un impact légèrement positif. Dans la région Amérique, la sélection d'actions a été la plus forte dans le secteur de l'énergie midstream. Dans d'autres régions, la sélection de titres dans le secteur européen des services publics et dans les actions britanniques d'infrastructure a eu un impact positif. Au niveau des

titres individuels, les principales contributions à la performance proviennent de la surpondération de l'opérateur de pipelines et de terminaux GNL Cheniere Energy et de la sous-pondération du fournisseur de gaz et d'électricité Fortis et de TC Energy, un fournisseur de services énergétiques diversifiés. En Europe, les positions plus fortement pondérées dans les services publics RWE et Terna ont également eu un impact nettement positif sur le résultat des placements. En termes d'allocation, la surpondération des services aux collectivités en Amérique et la sous-pondération des services aux collectivités en Europe ont eu un impact particulièrement positif. À l'inverse, la sélection des actions a été la plus faible parmi les valeurs des services aux collectivités en Amérique et les valeurs d'infrastructure en Asie hors Japon. Au niveau des titres individuels, le résultat d'investissement a été le plus affecté par la sous-pondération des sociétés de services publics PG&E et Consolidated Edison. En Europe, c'est la pondération plus élevée de Ferrovial qui a le plus contribué négativement à la performance. En ce qui concerne l'allocation, c'est surtout la pondération plus faible du secteur de l'énergie midstream dans la région Amérique qui a eu un impact négatif.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en

matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

# Comptes annuels

## DWS Invest Global Infrastructure

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Services de télécommunications	5 886 068,98	0,18
Biens de consommation durables	91 830 338,49	2,80
Énergie	826 621 260,14	25,22
Secteur financier	474 608 629,93	14,48
Industrie	439 505 087,15	13,41
Services aux collectivités	1 412 982 224,38	43,11
<b>Total actions</b>	<b>3 251 433 609,07</b>	<b>99,20</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>3 576 212,56</b>	<b>0,11</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>11 817 744,73</b>	<b>0,36</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>19 825 536,24</b>	<b>0,61</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>2 439 214,36</b>	<b>0,07</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>	<b>-146 597,15</b>	<b>-0,01</b>
<b>2. Autres engagements</b>	<b>-9 205 126,60</b>	<b>-0,28</b>
<b>3. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-2 047 358,00</b>	<b>-0,06</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>3 277 693 235,21</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Global Infrastructure

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>3 251 433 609,07</b>	<b>99,20</b>
<b>Actions</b>								
APA Group	Unité	5 022 109	3 539 575	12 400	AUD	10,76	34 317 430,79	1,05
Transurban Group	Unité	11 140 255	6 477 700	27 400	AUD	12,98	91 830 338,49	2,80
Enbridge, Inc.	Unité	6 450 385	4 864 090	138 500	CAD	52,96	235 954 936,17	7,20
Gibson Energy, Inc.	Unité	1 970 000	762 730	290 800	CAD	23,49	31 962 791,13	0,97
Keyera Corp.	Unité	594 066	597 266	3 200	CAD	29,45	12 084 131,71	0,37
Pembina Pipeline Corp.	Unité	2 867 107	1 076 370	1 071 390	CAD	45,85	90 798 504,38	2,77
TC Energy Corp.	Unité	1 764 208	784 510	419 314	CAD	53,73	65 472 975,98	2,00
Orsted AS	Unité	472 824	244 410	2 500	DKK	631,2	40 132 792,90	1,22
Cellnex Telecom SA	Unité	3 618 412	2 282 352	19 000	EUR	31,02	112 243 140,24	3,42
Ferrovial SA	Unité	3 173 139	1 300 615	1 022 849	EUR	24,64	78 186 144,96	2,39
Getlink SE	Unité	978 189	780 120	1 669 871	EUR	15,07	14 741 308,23	0,45
RWE AG	Unité	1 157 370	1 163 470	6 100	EUR	41,59	48 135 018,30	1,47
SES SA	Unité	962 405	209 190	5 100	EUR	6,116	5 886 068,98	0,18
Terna Rete Elettrica Nazionale SpA	Unité	12 648 847	8 566 240	240 923	EUR	6,942	87 808 295,87	2,68
Vinci SA	Unité	1 175 257	879 770	223 800	EUR	93,6	110 004 055,20	3,36
National Grid PLC	Unité	14 477 073	6 325 340	76 300	GBP	9,974	163 157 005,86	4,98
SSE PLC	Unité	927 570	932 470	4 900	GBP	17,12	17 943 454,30	0,55
China Gas Holdings Ltd.	Unité	12 406 200	8 691 200	30 600	HKD	11,36	16 911 932,98	0,52
China Resources Gas Group Ltd.	Unité	8 964 500	8 020 100	3 207 600	HKD	29,3	31 518 811,39	0,96
China Tower Corp., Ltd.	Unité	334 818 000	335 642 000	824 000	HKD	0,84	33 749 257,56	1,03
ENN Energy Holdings Ltd.	Unité	800 700	800 700		HKD	109,6	10 530 682,58	0,32
Hong Kong & China Gas Co., Ltd.	Unité	40 697 000	16 140 000	11 404 000	HKD	7,42	36 236 182,72	1,11
Kunlun Energy Co., Ltd.	Unité	11 814 000	14 494 000	2 680 000	HKD	5,57	7 896 384,75	0,24
East Japan Railway Co.	Unité	855 200	459 400	2 100	JPY	7 520	45 641 835,14	1,39
Toho Gas Co., Ltd.	Unité	429 300	166 900	162 600	JPY	2 517	7 668 698,60	0,23
Tokyo Gas Co., Ltd.	Unité	1 349 200	713 600	3 300	JPY	2 585	24 752 236,45	0,75
Ameren Corp.	Unité	1 167 890	457 570	6 200	USD	89,72	98 024 267,10	2,99
American Tower Corp.	Unité	1 097 619	802 660	137 100	USD	213,56	219 287 525,80	6,69
American Water Works Co., Inc.	Unité	650 999	229 170	3 400	USD	153,87	93 708 001,19	2,86
Atmos Energy Corp.	Unité	821 300	374 460	4 300	USD	113,71	87 366 086,35	2,67
CenterPoint Energy, Inc.	Unité	4 368 459	2 689 310	23 000	USD	30,34	123 989 879,98	3,78
Cheniere Energy, Inc.	Unité	501 305	296 280	436 250	USD	148	69 407 459,90	2,12
Consolidated Edison, Inc.	Unité	153 247	482 900	329 653	USD	96,16	13 785 700,38	0,42
Crown Castle International Corp.	Unité	1 023 721	538 170	546 210	USD	137,01	131 212 822,52	4,00
Exelon Corp.	Unité	1 977 622	2 059 169	81 547	USD	43,135	79 802 314,30	2,43
Grupo Aeroportuario del Pacifico SAB de CV -ADR-	Unité	184 203	39 050	34 564	USD	147,15	25 357 087,23	0,77
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV -ADR-	Unité	86 380	87 100	30 245	USD	242,33	19 582 258,59	0,60
Kinder Morgan, Inc.	Unité	2 157 370	2 168 670	11 300	USD	18,07	36 469 111,86	1,11
NISource, Inc.	Unité	3 326 684	1 081 180	301 770	USD	27,68	86 143 008,33	2,63
ONEOK, Inc.	Unité	1 304 760	1 311 560	259 418	USD	65,47	79 912 620,84	2,44
PG&E Corp.	Unité	6 264 990	6 264 990		USD	16,25	95 239 289,44	2,91
SBA Communications Corp.	Unité	470 162	154 120	53 170	USD	282,17	124 108 281,61	3,79
Sempra Energy	Unité	1 272 013	602 300	141 800	USD	155,56	185 110 853,59	5,65
Williams Cos, Inc.	Unité	5 284 369	3 245 880	900 010	USD	32,84	162 344 912,63	4,95
Xcel Energy, Inc.	Unité	982 759	987 859	5 100	USD	70,72	65 017 711,77	1,98
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>3 251 433 609,07</b>	<b>99,20</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>3 576 212,56</b>	<b>0,11</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/AUD 0,3 million.							4 037,27	0,00
CHF/EUR 3,3 millions.							-16 051,54	0,00
CHF/GBP 0,4 million.							9 318,11	0,00
CHF/JPY 0,2 million.							-5 859,43	0,00
CHF/USD 4,0 millions.							67 764,64	0,00
SEK/AUD 1,7 million.							-1 179,87	0,00
SEK/CAD 5,6 millions.							5 976,29	0,00
SEK/EUR 5,6 millions.							-12 926,84	0,00
SEK/GBP 2,3 millions.							240,89	0,00
SEK/JPY 1,0 million.							-4 767,11	0,00
SEK/USD 22,1 millions.							-7 539,73	0,00
SGD/AUD 0,4 million.							5 783,10	0,00
SGD/CAD 1,5 million.							39 223,67	0,00
SGD/EUR 1,5 million.							1 798,30	0,00
SGD/GBP 0,6 million.							11 514,52	0,00
SGD/HKD 0,4 million.							5 542,23	0,00
SGD/JPY 0,3 million.							-4 748,72	0,00
SGD/USD 5,6 millions.							89 966,23	0,01

## DWS Invest Global Infrastructure

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Positions clôturées</b>								
CHF/EUR 0,2 million..							-1 313,56	0,00
CHF/GBP 0,1 million..							307,44	0,00
CHF/USD 0,3 million..							1 851,78	0,00
GBP/EUR 0,2 million..							4 456,23	0,00
GBP/USD 0,1 million..							-86,08	0,00
SEK/AUD 0,1 million..							13,96	0,00
SEK/CAD 1,2 million..							1 918,42	0,00
SEK/EUR 0,6 million..							-797,44	0,00
SEK/GBP 0,1 million..							-20,95	0,00
SEK/JPY 0,1 million..							-14,84	0,00
SEK/USD 2,7 millions..							-341,88	0,00
SGD/AUD 0,1 million..							510,11	0,00
SGD/CAD 0,3 million..							6 804,35	0,00
SGD/EUR 0,1 million..							-458,44	0,00
SGD/GBP 0,1 million..							180,85	0,00
SGD/HKD 0,1 million..							360,65	0,00
SGD/USD 0,7 million..							4 790,38	0,00
USD/EUR 15,6 millions..							61 708,13	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/CAD 1,4 million..							33 521,49	0,00
CHF/DKK 0,6 million..							-413,13	0,00
CHF/HKD 2,5 millions..							3 891,47	0,00
CHF/MXN 2,0 millions..							1 461,05	0,00
EUR/AUD 10,6 millions..							122 532,91	0,00
EUR/CAD 32,5 millions..							850 944,46	0,03
EUR/DKK 14,4 millions..							420,85	0,00
EUR/GBP 8,4 millions..							259 026,11	0,01
EUR/HKD 58,9 millions..							118 903,77	0,00
EUR/JPY 573,0 millions..							-110 027,40	0,00
EUR/MXN 45,5 millions..							43 391,71	0,00
EUR/USD 89,4 millions..							1 791 964,65	0,06
GBP/AUD 0,1 million..							-30,23	0,00
GBP/CAD 0,1 million..							119,51	0,00
GBP/DKK 0,1 million..							-24,25	0,00
GBP/HKD 0,1 million..							-33,99	0,00
GBP/JPY 0,3 million..							-104,21	0,00
GBP/MXN 0,1 million..							-7,57	0,00
SEK/DKK 0,3 million..							-1 096,67	0,00
SEK/HKD 1,3 million..							-1 195,56	0,00
SEK/MXN 1,0 million..							-300,41	0,00
SGD/DKK 0,7 million..							172,92	0,00
SGD/MXN 2,1 millions..							2 275,54	0,00
USD/AUD 3,1 millions..							-8 328,34	0,00
USD/CAD 9,5 millions..							105 757,83	0,00
USD/DKK 4,5 millions..							-13 292,29	0,00
USD/GBP 2,4 millions..							12 486,05	0,00
USD/HKD 16,7 millions..							-4 051,80	0,00
USD/JPY 173,5 millions..							-59 920,60	0,00
USD/MXN 13,6 millions..							-1 645,12	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
CHF/CAD 0,3 million..							4 544,81	0,00
CHF/HKD 0,2 million..							166,42	0,00
EUR/AUD 0,1 million..							427,89	0,00
EUR/CAD 6,3 millions..							132 127,38	0,00
EUR/HKD 3,1 millions..							4 546,07	0,00
GBP/CAD 0,1 million..							59,27	0,00
GBP/JPY 0,1 million..							-7,49	0,00
SEK/HKD 0,1 million..							-25,44	0,00
USD/AUD 0,1 million..							-18,45	0,00
USD/CAD 1,7 million..							21 904,89	0,00
USD/HKD 1,5 million..							-231,95	0,00
USD/JPY 5,8 millions..							-1 640,71	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>11 817 744,73</b>	<b>0,36</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						2 152 102,72	0,07
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	1 361 433					183 075,05	0,00
Couronne suédoise	SEK	2 351 321					211 447,21	0,01

## DWS Invest Global Infrastructure

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	265 444					168 573,68	0,01
Livre sterling	GBP	545 713					616 622,70	0,02
Dollar de Hong Kong	HKD	1 373 615					164 831,90	0,00
Yen	JPY	23 486 522					166 684,91	0,01
Peso mexicain	MXN	51 846					2 493,22	0,00
Dollar néo-zélandais	NZD	272 727					161 883,44	0,00
Franc suisse	CHF	23 371					23 701,85	0,00
Dollar de Singapour	SGD	135 407					94 535,69	0,00
Dollar américain	USD	8 414 557					7 871 792,36	0,24
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>19 825 536,24</b>	<b>0,61</b>
Droits à dividende / à distribution							8 706 346,77	0,27
Frais de placement reportés *							1 603 625,51	0,05
Autres actifs							9 515 563,96	0,29
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>2 439 214,36</b>	<b>0,07</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>							<b>3 289 350 819,00</b>	<b>100,35</b>
<b>Engagements à court terme</b>							<b>-146 597,15</b>	<b>-0,01</b>
Crédits en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar canadien	CAD	-212 241					-146 597,15	-0,01
<b>Autres engagements</b>							<b>-9 205 126,60</b>	<b>-0,28</b>
Engagements découlant des coûts							-7 183 062,33	-0,22
Autres engagements divers							-2 022 064,27	-0,06
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-2 047 358,00</b>	<b>-0,06</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-11 657 583,79</b>	<b>-0,35</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>3 277 693 235,21</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF FDH (P)	CHF	109,94
Classe CHF LCH	CHF	184,05
Classe FC	EUR	212,31
Classe FCH (P)	EUR	131,77
Classe FD	EUR	108,61
Classe FDH (P)	EUR	96,75
Classe IC	EUR	145,76
Classe ID	EUR	117,55
Classe IDH (P)	EUR	101,11
Classe LC	EUR	189,14
Classe LCH (P)	EUR	124,18
Classe LD	EUR	159,27
Classe LDH (P)	EUR	104,83
Classe NC	EUR	169,65
Classe ND	EUR	108,44
Classe NDQ	EUR	87,51
Classe PFC	EUR	127,99
Classe PFD	EUR	116,49
Classe PFDQ	EUR	86,83
Classe TFC	EUR	140,72
Classe TFCH (P)	EUR	122,18
Classe TFD	EUR	118,87
Classe GBP D RD	GBP	145,04
Classe GBP DH (P) RD	GBP	103,88
Classe SEK FC1000	SEK	1 267,78
Classe SEK FCH (P)	SEK	1 433,29
Classe SEK LCH (P)	SEK	1 358,91
Classe SGD LDMH (P)	SGD	7,88
Classe USD FC	USD	150,90
Classe USD FDM	USD	119,12
Classe USD IC	USD	96,95
Classe USD IC250	USD	115,12
Classe USD ICH(P)100	USD	123,04
Classe USD ID	USD	122,41
Classe USD ID250	USD	104,51
Classe USD IDQ	USD	107,91

## DWS Invest Global Infrastructure

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Classe USD LC	USD	160,29
Classe USD LCH (P)	USD	140,65
Classe USD LD	USD	114,51
Classe USD LDMH (P)	USD	122,29
Classe USD TFCH (P)	USD	115,07
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF FDH (P)	Unité	67 030,151
Classe CHF LCH	Unité	12 282,260
Classe FC	Unité	537 074,130
Classe FCH (P)	Unité	51 020,000
Classe FD	Unité	90 432,000
Classe FDH (P)	Unité	154 902,000
Classe IC	Unité	2 673 046,000
Classe ID	Unité	85 391,000
Classe IDH (P)	Unité	567 405,000
Classe LC	Unité	3 624 889,348
Classe LCH (P)	Unité	128 558,734
Classe LD	Unité	4 469 271,100
Classe LDH (P)	Unité	51 846,721
Classe NC	Unité	542 468,404
Classe ND	Unité	69 221,000
Classe NDQ	Unité	9 686,000
Classe PFC	Unité	285 373,000
Classe PFD	Unité	109 157,000
Classe PFDQ	Unité	426 993,000
Classe TFC	Unité	1 611 870,126
Classe TFCH (P)	Unité	547 225,939
Classe TFD	Unité	221 065,000
Classe GBP D RD	Unité	21 885,515
Classe GBP DH (P) RD	Unité	714,000
Classe SEK FC1000	Unité	59 856,000
Classe SEK FCH (P)	Unité	25 145,000
Classe SEK LCH (P)	Unité	3 627,000
Classe SGD LDMH (P)	Unité	1 291 200,798
Classe USD FC	Unité	751 737,050
Classe USD FDM	Unité	1 070 844,309
Classe USD IC	Unité	15 219,000
Classe USD IC250	Unité	2 138 759,000
Classe USD ICH(P)100	Unité	269 260,000
Classe USD ID	Unité	26 591,000
Classe USD ID250	Unité	915 646,000
Classe USD IDQ	Unité	340 643,000
Classe USD LC	Unité	480 028,609
Classe USD LCH (P)	Unité	95 644,027
Classe USD LD	Unité	130 208,325
Classe USD LDMH (P)	Unité	26 902,833
Classe USD TFCH (P)	Unité	17 328,960

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Index

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	94,628
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	103,763
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	98,599

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

## DWS Invest Global Infrastructure

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,574649	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,447787	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	=	EUR	1
Yen	JPY	140,903712	=	EUR	1
Peso mexicain	MXN	20,794829	=	EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	1,684713	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

\*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest Global Infrastructure

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 111 182 168,63
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 198 993,95
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -21 383 569,00
4. Autres revenus . . . . .	EUR 5 259,80
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 90 002 853,38</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -46 992,44
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -38 219 945,50
<u>dont :</u>	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -38 123 128,87
Commission d'administration . . . . .	EUR -96 816,63
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -99 883,85
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -230 349,59
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -1 435 505,32
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -1 969 695,22
<u>dont :</u>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -1 273 297,27
autres . . . . .	EUR -696 397,95
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -42 002 371,92</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 48 000 481,46</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 129 951 943,00
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR 129 951 943,00</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 177 952 424,46</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF FDH (P) 0,85 % par an,	Classe CHF LCH 1,60 % par an,
Classe FC 0,82 % par an,	Classe FCH (P) 0,85 % par an,
Classe FD 0,82 % par an,	Classe FDH (P) 0,84 % par an,
Classe IC 0,63 % par an,	Classe ID 0,63 % par an,
Classe IDH (P) 0,66 % par an,	Classe LC 1,57 % par an,
Classe LCH (P) 1,60 % par an,	Classe LD 1,57 % par an,
Classe LDH (P) 1,60 % par an,	Classe NC 2,27 % par an,
Classe ND 2,07 % par an,	Classe NDQ 1,43 % <sup>2)</sup>
Classe PFC 2,92 % par an,	Classe PFD 2,77 % par an,
Classe PFDQ 2,18 % <sup>2)</sup>	Classe TFC 0,82 % par an,
Classe TFCH (P) 0,85 % par an,	Classe TFD 0,83 % par an,
Classe GBP D RD 0,82 % par an,	Classe GBP DH (P) RD 0,84 % par an,
Classe SEK FC1000 0,52 % par an,	Classe SEK FCH (P) 0,85 % par an,
Classe SEK LCH (P) 1,59 % par an,	Classe SGD LDMH (P) 1,60 % par an,
Classe USD FC 0,82 % par an,	Classe USD FDM 0,82 % par an,
Classe USD IC 0,63 % par an,	Classe USD IC250 0,38 % par an,
Classe USD ICH(P)100 0,51 % par an,	Classe USD ID 0,63 % par an,
Classe USD ID250 0,38 % par an,	Classe USD IDQ 0,63 % par an,
Classe USD LC 1,57 % par an,	Classe USD LCH (P) 1,60 % par an,
Classe USD LD 1,57 % par an,	Classe USD LDMH (P) 1,60 % par an,
Classe USD TFCH (P) 0,88 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions lancées/liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 2 269 705,63 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 2 115 413 643,73</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -38 692 812,93
2. Encaissement (net) <sup>3)</sup> . . . . .	EUR 1 376 929 244,54
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -31 467 621,03
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 48 000 481,46
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR 129 951 943,00
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -322 441 643,56
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 3 277 693 235,21</b>

<sup>3)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 274 512,38 euros au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR 129 951 943,00</b>
<u>sur :</u>	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR 138 560 945,22
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR -8 609 002,22

## DWS Invest Global Infrastructure

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF FDH (P)

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	CHF	4,43

#### Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,39

#### Classe FDH (P)

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	3,88

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,74

#### Classe IDH (P)

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,05

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	6,80

#### Classe LDH (P)

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,44

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ND

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,54

#### Classe NDQ

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,05

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,75

#### Classe PFDQ

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,05

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,80

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	5,65

#### Classe GBP DH (P) RD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	4,15

#### Classe SEK1000

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SEK FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SEK LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

## DWS Invest Global Infrastructure

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe SGD LDMH (P)

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 février 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	20 juin 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 août 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	SGD	0,05

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FDM

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	21 juin 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,35

#### Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD IC250

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD ICH(P)100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD ID

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	4,87

#### Classe USD ID250

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	4,15

#### Classe USD IDQ

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	3,35
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,39
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,79
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,33

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	4,82

#### Classe USD LDMH (P)

Type	au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	21 juin 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,35

#### Classe USD TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Global Infrastructure

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			Classe USD IC250			USD	124,91
2022	EUR	3 277 693 235,21			Classe USD ICH(P)100	USD	129,21
2021	EUR	2 115 413 643,73			Classe USD ID	USD	138,73
2020	EUR	1 222 193 196,68			Classe USD ID250	USD	118,14
Valeur liquidative en fin d'exercice			Classe USD IDQ			USD	122,41
2022	CHF	109,94			Classe USD LC	USD	176,00
	CHF	184,05			Classe USD LCH (P)	USD	149,30
	EUR	212,31			Classe USD LD	USD	131,04
	EUR	131,77			Classe USD LDMH (P)	USD	134,06
	EUR	108,61	2020		Classe USD TFCH (P)	USD	121,25
	EUR	96,75			Classe CHF FDH (P)	CHF	107,54
	EUR	145,76			Classe CHF LCH	CHF	149,20
	EUR	117,55			Classe FC	EUR	168,10
	EUR	101,11			Classe FCH (P)	EUR	117,42
	EUR	189,14			Classe FD	EUR	93,46
	EUR	124,18			Classe FDH (P)	EUR	93,91
	EUR	159,27			Classe IC	EUR	114,97
	EUR	104,83			Classe ID	EUR	100,76
	EUR	169,65			Classe IDH (P)	EUR	97,74
	EUR	108,44			Classe LC	EUR	152,01
	EUR	87,51			Classe LCH (P)	EUR	112,49
	EUR	127,99			Classe LD	EUR	139,14
	EUR	116,49			Classe LDH (P)	EUR	103,43
	EUR	86,83			Classe NC	EUR	138,26
	EUR	140,72			Classe ND	EUR	95,75
	EUR	122,18			Classe NDQ	EUR	-
	EUR	118,87			Classe PFC	EUR	104,86
	GBP	145,04			Classe PFD	EUR	100,40
	GBP	103,88			Classe PFDQ	EUR	-
	SEK	1 267,78			Classe TFC	EUR	111,43
	SEK	1 433,29			Classe TFCH (P)	EUR	108,97
	SEK	-			Classe TFD	EUR	102,30
	SEK	1 358,91			Classe TFD	EUR	102,30
	SGD	7,88			Classe GBP D RD	GBP	127,88
	USD	150,90			Classe GBP DH (P) RD	GBP	99,29
	USD	119,12			Classe SEK FC1000	SEK	-
	USD	96,95			Classe SEK FCH (P)	SEK	1 278,19
	USD	115,12			Classe SEK FDH (P)	SEK	1 012,69
	USD	123,04			Classe SEK LCH (P)	SEK	1 230,31
	USD	122,41			Classe SGD LDMH (P)	SGD	7,97
	USD	104,51			Classe USD FC	USD	137,45
	USD	107,91			Classe USD FDM	USD	115,97
	USD	160,29			Classe USD IC	USD	-
	USD	140,65			Classe USD IC250	USD	103,94
	USD	114,51			Classe USD ICH(P)100	USD	105,27
	USD	122,29			Classe USD ID	USD	120,87
	USD	115,07			Classe USD ID250	USD	102,63
	CHF	124,37			Classe USD IDQ	USD	106,44
2021	CHF	191,62			Classe USD LC	USD	148,19
	CHF	218,20			Classe USD LCH (P)	USD	123,01
	EUR	142,42			Classe USD LD	USD	115,26
	EUR	115,94			Classe USD LDMH (P)	USD	114,19
	EUR	108,90			Classe USD TFCH (P)	USD	-
	EUR	149,52					
	EUR	125,23					
	EUR	113,60					
	EUR	195,86					
	EUR	135,28					
	EUR	171,32					
	EUR	118,93					
	EUR	176,91					
	EUR	117,26					
	EUR	-					
	EUR	134,19					
	EUR	126,84					
	EUR	-					
	EUR	144,63					
	EUR	132,07					
	EUR	126,91					
	GBP	146,98					
	GBP	115,69					
	SEK	1 195,78					
	SEK	1 554,56					
	SEK	-					
	SEK	1 485,35					
	SGD	9,01					
	USD	164,46					
	USD	134,22					
	USD	105,46					

## DWS Invest Global Infrastructure

---

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest Global Real Estate Securities

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest Global Real Estate Securities investit principalement dans des actions d'entreprises cotées en bourse qui possèdent, développent ou gèrent des biens immobiliers, à condition que ces actions soient considérées comme des valeurs mobilières cessibles. Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, le compartiment DWS Invest Global Real Estate Securities a enregistré une moins-value de 26,5 % par action (classe d'actions USD FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

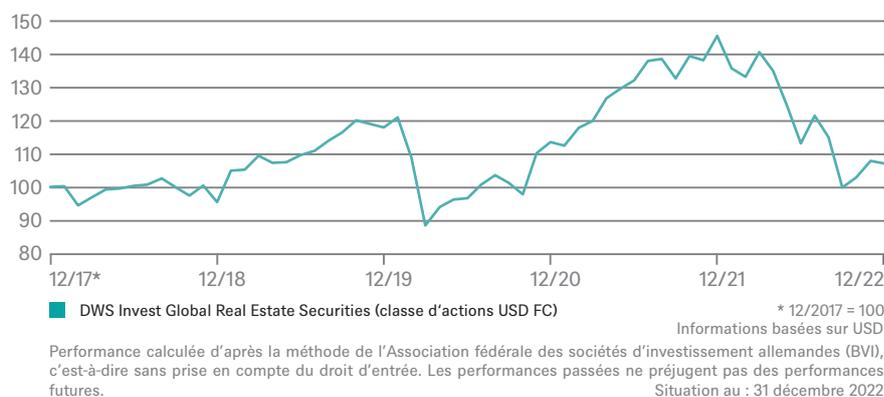
### Politique de placement pendant la période sous revue

Les Global Real Estate Securities ont généré des rendements nominaux négatifs pendant la période de douze mois clôturée le 31 décembre 2022 et ont sous-performé le marché dans son ensemble, tel que mesuré par l'indice MSCI World. D'une manière générale, les actions ont commencé à s'essouffler en 2022, après une année fructueuse, lorsque les banques centrales du monde entier ont commencé à lutter contre l'inflation en augmentant agressivement les taux d'intérêt.

Les actions mondiales ont atteint un nouveau sommet historique en début d'année, le 3 janvier. Mais la situation s'est rapidement retournée lorsque les cours des actions ont continué à chuter au cours du premier semestre 2022, sous l'effet des inquiétudes liées à

### DWS Invest Global Real Estate Securities

#### Performance sur 5 ans



### DWS Invest Global Real Estate Securities

#### Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FC	LU0507268943	-26,5 %	-9,3 %	7,0 %
Classe USD FC100	LU2254186161	-26,2 %	-2,6 % <sup>1)</sup>	-
Classe USD ID	LU1445759035	-26,3 %	-8,8 %	8,1 %
Classe USD LC	LU0507268869	-27,0 %	-11,3 %	2,9 %
Classe USD LDMH (P)	LU1316036653	-24,5 %	-7,7 %	9,9 %
Classe USD TFC	LU1663931753	-26,5 %	-9,3 %	7,0 %
Classe CHF ICH (P)100 <sup>2)</sup>	LU2138677336	-26,4 %	12,9 % <sup>1)</sup>	-
Classe CHF LDH (P) <sup>2)</sup>	LU1212621004	-27,2 %	-14,3 %	-3,9 %
Classe CHF TFCH (P) <sup>2)</sup>	LU2262867992	-26,6 %	-5,1 % <sup>1)</sup>	-
Classe FC <sup>3)</sup>	LU0507268786	-22,0 %	-4,9 %	20,0 %
Classe FD <sup>3)</sup>	LU1445758904	-22,0 %	-4,9 %	19,9 %
Classe FDH (P) <sup>3)</sup>	LU1316036224	-26,2 %	-11,1 %	2,1 %
Classe LD <sup>3)</sup>	LU0507268513	-22,6 %	-6,9 %	15,6 %
Classe GBP DH (P) RD <sup>4)</sup>	LU1316036497	-25,3 %	-10,5 %	5,1 %

<sup>1)</sup> Classe CHF ICH (P)100 lancée le 15 avril 2020 / classe USD FC100 lancée le 1<sup>er</sup> décembre 2020 / classe CHF TFCH (P) lancée le 14 décembre 2020

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en euro

<sup>4)</sup> en GBP

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

la hausse de l'inflation, au resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et à la politique stricte de la Chine concernant le COVID-19. La vente s'est intensifiée au

troisième trimestre 2022, lorsque l'espoir d'un relâchement prochain des rênes de la politique monétaire s'est évanoui. Un certain nombre de banques centrales ont augmenté les taux d'intérêt de manière agressive pour ten-

ter de lutter contre une inflation obstinément élevée, malgré le risque de conséquences économiques négatives. Le rendement des obligations d'État à dix ans a brièvement dépassé les 4 % pour la première fois depuis 2008, et le dollar américain a atteint son niveau le plus élevé depuis des décennies par rapport aux autres grandes devises. La situation s'est quelque peu détendue au quatrième trimestre 2022, lorsque les actions du monde entier se sont redressées après avoir atteint leur plus bas niveau annuel à la mi-octobre. Les anticipations d'inflation se sont modérées, les rendements obligataires à long terme ont baissé et le dollar américain a finalement perdu de sa force, tandis que l'assouplissement de la politique chinoise « zéro COVID » a amélioré le sentiment des investisseurs.

Les titres immobiliers ont enregistré une forte baisse, car l'ajustement des rendements obligataires a entraîné un nouveau calcul des revenus immobiliers requis et a contribué à mettre le secteur sous une pression massive. La faiblesse s'étendait à tous les domaines. Sur le plan géographique, les actions immobilières ont surperformé en Asie ; la région Amérique correspondait pour l'essentiel à la moyenne du marché, tandis que l'Europe était clairement en queue de peloton. La région la plus performante a été l'Asie hors Japon, car la dynamique post-réouverture a également soutenu les actions immobilières de la région. La poursuite de l'assouplissement monétaire a également contribué à la surperformance du Japon en 2022, en contrepoint de la poli-

tique de resserrement agressive menée dans la plupart des autres pays développés. La dynamique qui a suivi la réouverture et la stabilisation des taux d'occupation des bureaux pourraient également avoir joué leur rôle. La volatilité des taux d'intérêt en Australie a fait dérapier le secteur. Les actions de croissance australiennes ont été particulièrement faibles, tandis que les valeurs de rendement ont généralement surperformé le marché. Dans la région Amérique, l'immobilier à bail net a relativement bien résisté dans un environnement turbulent, soutenu par une croissance externe robuste. Grâce à la dynamique de réouverture, les hôtels ont fait partie des sous-secteurs qui se sont mieux comportés au cours de l'année. Parallèlement, une consommation étonnamment robuste et de bons fondamentaux avec pas (ou très peu) de nouvelle offre ont soutenu le sous-secteur des rues commerçantes. À l'inverse, l'immobilier de bureau a été pénalisé par des fondamentaux toujours tendus et s'est retrouvé en queue de peloton des performances. L'immobilier industriel et les centres de données ont également sous-performé, car les valeurs de croissance ont été mises sous pression en 2022. Il en a été de même pour l'immobilier résidentiel. Les plus fortes baisses pendant la période sous revue ont été enregistrées au Royaume-Uni et en Europe continentale. Au Royaume-Uni, les grandes capitalisations, plus sensibles aux influences macroéconomiques, ont moins bien résisté que les petites entreprises de niche. La région la moins performante a été l'Europe continentale, où la hausse des taux d'intérêt et la proximité

du conflit ukrainien ont fortement pesé sur le marché.

Au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2022, la performance relative du compartiment a été caractérisée par une sélection d'actions et une allocation aux paniers (c'est-à-dire un positionnement sectoriel) négatives. La réserve de liquidités dans un marché en baisse a eu un impact positif. Dans la région Amérique, le positionnement sectoriel et la sélection des actions ont pesé sur la performance. En termes d'allocation, c'est la sous-pondération du segment faible de l'immobilier de bureau qui a apporté la contribution la plus importante à la performance. La surpondération du segment à bail net, qui a enregistré une surperformance, et l'exposition à l'immobilier spécialisé ont également eu un impact positif. Toutefois, cela a été plus que compensé par la sous-pondération des segments forts que sont les centres commerciaux et les hôtels et par la surpondération des segments faibles que sont les industries, ce qui a entraîné une contribution négative à la performance globale. Parallèlement, la forte sélection de titres dans les centres de données, l'immobilier spécialisé et de détail dans la région Amérique a été contrebalancée par une sélection négative dans les segments du Canada, de la santé, de l'industrie, des bureaux et des entrepôts de location. En dehors des États-Unis, la sous-pondération de la région faible de l'Europe continentale a contribué positivement à la performance relative. Cette situation a été compensée par une sous-pondération des régions fortes que

sont le Japon et l'Asie hors Japon, ainsi que par une surpondération du Royaume-Uni, ce qui a réduit le résultat des placements. La sélection des titres en Asie hors Japon, au Royaume-Uni et (dans une moindre mesure) au Japon a été positive. À l'inverse, la sélection en Europe continentale et en Australie a eu un impact négatif pendant la période sous revue.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

# Comptes annuels

## DWS Invest Global Real Estate Securities

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Biens de consommation courante	504 874,06	0,16
Secteur financier	309 764 354,44	98,14
<b>Total actions</b>	<b>310 269 228,50</b>	<b>98,30</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>551 916,57</b>	<b>0,17</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>4 253 508,01</b>	<b>1,35</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 440 515,82</b>	<b>0,46</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>52 284,00</b>	<b>0,02</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Engagements à court terme</b>	<b>-112 813,77</b>	<b>-0,04</b>
<b>2. Autres engagements</b>	<b>-679 692,56</b>	<b>-0,22</b>
<b>3. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-129 291,74</b>	<b>-0,04</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>315 645 654,83</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.



## DWS Invest Global Real Estate Securities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Rexford Industrial Realty, Inc. Reit	Unité	50 215	50 215		USD	54,48	2 735 713,20	0,87
Ryman Hospitality Properties, Inc.	Unité	61 503	41 638	42 245	USD	80,98	4 980 512,94	1,58
Sabra Health Care, Inc.	Unité	363 793	363 793		USD	12,37	4 500 119,41	1,43
Simon Property Group, Inc.	Unité	77 592	85 396	113 189	USD	116,3	9 023 949,60	2,86
Sunstone Hotel Investors, Inc.	Unité	148 808	408 785	259 977	USD	9,61	1 430 044,88	0,45
Ventas, Inc.	Unité	214 073	287 575	73 502	USD	44,86	9 603 314,78	3,04
VICI Properties, Inc.	Unité	374 745	456 457	81 712	USD	32,1	12 029 314,50	3,81
WP Carey, Inc.	Unité	87 427	92 346	4 919	USD	77,97	6 816 683,19	2,16
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>310 269 228,50</b>	<b>98,30</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>551 916,57</b>	<b>0,17</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/AUD 2,3 millions							34 019,69	0,01
CHF/EUR 2,3 millions							-12 109,30	-0,01
CHF/GBP 2,6 millions							62 327,24	0,02
CHF/JPY 5,4 millions							-188 953,08	-0,06
CHF/USD 34,2 millions							622 961,99	0,20
EUR/USD 1,0 million							22 351,52	0,01
<b>Positions clôturées</b>								
CHF/AUD 0,1 million							47,56	0,00
CHF/EUR 0,1 million							3,50	0,00
CHF/GBP 0,2 million							-1 533,25	0,00
CHF/JPY 0,7 million							-18 257,11	-0,01
CHF/USD 4,2 millions							23 548,46	0,01
EUR/USD 1,4 million							10 718,61	0,00
GBP/EUR 0,1 million							-149,25	0,00
GBP/USD 0,1 million							966,67	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/CAD 2,2 millions							49 936,50	0,02
CHF/HKD 23,5 millions							40 913,64	0,01
CHF/SEK 10,1 millions							20 734,35	0,01
CHF/SGD 2,5 millions							-12 195,59	0,00
EUR/AUD 0,2 million							2 435,93	0,00
EUR/CAD 0,1 million							3 531,34	0,00
EUR/GBP 0,1 million							4 169,40	0,00
EUR/HKD 1,2 million							3 060,19	0,00
EUR/JPY 44,5 millions							-8 762,08	0,00
EUR/SEK 0,5 million							1 349,54	0,00
EUR/SGD 0,1 million							-174,97	0,00
GBP/AUD 0,1 million							-3,80	0,00
GBP/CAD 0,1 million							3,56	0,00
GBP/HKD 0,1 million							-3,61	0,00
GBP/JPY 0,2 million							-61,49	0,00
GBP/SEK 0,1 million							-0,09	0,00
GBP/SGD 0,1 million							-9,78	0,00
USD/AUD 1,3 million							-4 063,27	0,00
USD/CAD 0,9 million							7 663,49	0,00
USD/GBP 0,8 million							7 066,54	0,00
USD/HKD 8,4 millions							-1 748,73	0,00
USD/JPY 296,6 millions							-98 769,58	-0,03
USD/SEK 4,0 millions							2 669,73	0,00
USD/SGD 1,0 million							-15 338,72	-0,01
<b>Positions clôturées</b>								
CHF/CAD 0,2 million							3 920,98	0,00
EUR/AUD 0,1 million							-64,74	0,00
EUR/CAD 0,1 million							215,66	0,00
EUR/HKD 0,2 million							114,44	0,00
EUR/JPY 12,6 millions							-1 802,75	0,00
EUR/SEK 0,1 million							29,53	0,00
EUR/SGD 0,1 million							-61,76	0,00
USD/JPY 37,0 millions							-8 780,54	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>4 253 508,01</b>	<b>1,35</b>

## DWS Invest Global Real Estate Securities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties / pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro .....	EUR	128 326				137 173,67	0,04
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne suédoise .....	SEK	164 269				15 790,82	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien .....	AUD	23 661				16 062,03	0,01
Livre sterling .....	GBP	13 006				15 709,04	0,00
Renminbi chinois .....	CNY	24				3,38	0,00
Yen .....	JPY	8 254 730				62 623,60	0,02
Dollar canadien .....	CAD	21 434				15 825,80	0,00
Peso philippin .....	PHP	54 741				982,29	0,00
Franc suisse .....	CHF	14 735				15 974,11	0,01
Dollar de Singapour .....	SGD	68 627				51 216,40	0,02
Dollar américain .....	USD					3 922 146,87	1,24
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>1 440 515,82</b>	<b>0,46</b>
Droits à dividende / à distribution .....						1 154 386,33	0,37
Autres actifs .....						286 129,49	0,09
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>52 284,00</b>	<b>0,02</b>
<b>Total des éléments d'actif *</b>						<b>316 940 296,39</b>	<b>100,42</b>
<b>Engagements à court terme</b>						<b>-112 813,77</b>	<b>-0,04</b>
Crédits en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar de Hong Kong .....	HKD	-879485				-112 813,77	-0,04
<b>Autres engagements</b>						<b>-679 692,56</b>	<b>-0,22</b>
Engagements découlant des coûts .....						-436 166,35	-0,14
Autres engagements divers .....						-243 526,21	-0,08
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-129 291,74</b>	<b>-0,04</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-1 294 641,56</b>	<b>-0,42</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>315 645 654,83</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF ICH (P) 100 .....	CHF	112,91
Classe CHF LDH (P) .....	CHF	74,02
Classe CHF TFCH (P) .....	CHF	94,93
Classe FC .....	EUR	111,79
Classe FD .....	EUR	89,43
Classe FDH (P) .....	EUR	87,72
Classe LD .....	EUR	146,60
Classe GBP DH (P) RD .....	GBP	91,96
Classe USD FC .....	USD	184,84
Classe USD FC100 .....	USD	97,39
Classe USD ID .....	USD	86,72
Classe USD LC .....	USD	130,47
Classe USD LDMH (P) .....	USD	76,36
Classe USD TFC .....	USD	109,16

## DWS Invest Global Real Estate Securities

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF ICH (P) 100	Unité	470 748,000
Classe CHF LDH (P)	Unité	10 685,000
Classe CHF TFCH (P)	Unité	108,000
Classe FC	Unité	13 312,617
Classe FD	Unité	95 521,000
Classe FDH (P)	Unité	34 390,000
Classe LD	Unité	181 077,506
Classe GBP DH (P) RD	Unité	97,000
Classe USD FC	Unité	97 657,211
Classe USD FC100	Unité	947 084,000
Classe USD ID	Unité	884 529,000
Classe USD LC	Unité	19 442,257
Classe USD LDMH (P)	Unité	279 955,100
Classe USD TFC	Unité	35 867,757

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
FTSE EPRA/NAREIT Developed Index en USD

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	94,489
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	112,600
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	104,076

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,473079	= USD	1
Dollar canadien	CAD	1,354400	= USD	1
Franc suisse	CHF	0,922450	= USD	1
Renminbi chinois	CNY	6,951700	= USD	1
Euro	EUR	0,935497	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,827917	= USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,795900	= USD	1
Yen	JPY	131,815000	= USD	1
Peso philippin	PHP	55,727500	= USD	1
Couronne suédoise	SEK	10,402850	= USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,339950	= USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournis par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Note

\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Global Real Estate Securities

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	USD	12 972 146,19	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	USD	34 080,16	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	USD	-2 714 532,03	
4. Autres revenus .....	USD	61,24	
<b>Total des revenus .....</b>	<b>USD</b>	<b>10 291 755,56</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	USD	-994,25	
2. Commission de gestion .....	USD	-2 440 376,68	
dont :			
Commission de gestion de base .....	USD	-2 413 484,67	
Commission d'administration .....	USD	-26 892,01	
3. Rémunération du dépositaire .....	USD	-14 555,77	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	USD	-37 337,21	
5. Taxe d'abonnement .....	USD	-110 613,28	
6. Autres dépenses .....	USD	-79 811,19	
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>USD</b>	<b>-2 683 688,38</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>USD</b>	<b>7 608 067,18</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	USD	-11 744 773,75	
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>USD</b>	<b>-11 744 773,75</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice .....</b>	<b>USD</b>	<b>-4 136 706,57</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF ICH (P) 100 0,47 % par an, Classe CHF LDH (P) 1,61 % par an,  
 Classe CHF TFCH (P) 0,84 % par an, Classe FC 0,83 % par an,  
 Classe FD 0,82 % par an, Classe FDH (P) 0,86 % par an,  
 Classe LD 1,58 % par an, Classe GBP DH (P) RD 0,84 % par an,  
 Classe USD FC 0,83 % par an, Classe USD FC100 0,48 % par an,  
 Classe USD ID 0,64 % par an, Classe USD LC 1,58 % par an,  
 Classe USD LDMH (P) 1,61 % par an, Classe USD TFC 0,83 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 259 257,16 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice .....</b>	<b>USD</b>	<b>425 166 026,49</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	USD	-8 060 081,82
2. Encaissement (net) .....	USD	9 836 114,84
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	USD	-509 853,41
4. Revenus ordinaires, nets .....	USD	7 608 067,18
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	USD	-11 744 773,75
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	USD	-106 649 844,70
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice .....</b>	<b>USD</b>	<b>315 645 654,83</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) .....</b>	<b>USD</b>	<b>-11 744 773,75</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	USD	-12 325 695,39
Opérations de change (à terme) .....	USD	580 921,64

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF ICH (P)100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	CHF	3,75

#### Classe CHF TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,27

#### Classe FDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,19

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	7,40

## DWS Invest Global Real Estate Securities

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe GBP DH (P) RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	4,36

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	4,09

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LDMH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	21 juin 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,55

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	USD	315 645 654,83	
2021	USD	425 166 026,49	
2020	USD	181 533 661,31	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe CHF ICH (P) 100	CHF	112,91
	Classe CHF LDH (P)	CHF	74,02
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	94,93
	Classe FC	EUR	111,79
	Classe FD	EUR	89,43
	Classe FDH (P)	EUR	87,72
	Classe LD	EUR	146,60
	Classe GBP DH (P) RD	GBP	91,96
	Classe USD FC	USD	184,84
	Classe USD FC100	USD	97,39
	Classe USD ID	USD	86,72
	Classe USD LC	USD	130,47
	Classe USD LDMH (P)	USD	76,36
2021	Classe USD TFC	USD	109,16
	Classe CHF ICH (P) 100	CHF	153,34
	Classe CHF LDH (P)	CHF	106,21
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	129,32
	Classe FC	EUR	143,33
	Classe FD	EUR	119,46
	Classe FDH (P)	EUR	124,19
	Classe LD	EUR	197,34
	Classe GBP DH (P) RD	GBP	128,58
	Classe USD FC	USD	251,41
	Classe USD FC100	USD	131,99
	Classe USD ID	USD	123,01
	Classe USD LC	USD	178,80
2020	Classe USD LDMH (P)	USD	109,02
	Classe USD TFC	USD	148,47
	Classe CHF ICH (P) 100	CHF	117,43
	Classe CHF LDH (P)	CHF	86,08
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	99,66
	Classe FC	EUR	103,02
	Classe FD	EUR	89,90
	Classe FDH (P)	EUR	99,72
	Classe LD	EUR	149,67
	Classe GBP DH (P) RD	GBP	102,69
	Classe USD FC	USD	195,99
	Classe USD FC100	USD	102,55
	Classe USD ID	USD	100,04
Classe USD LC	USD	140,45	
Classe USD LDMH (P)	USD	89,29	
Classe USD TFC	USD	115,76	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

# Rapport annuel

## DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le but de la politique d'investissement du compartiment DWS Invest Gold and Precious Metals Equities consiste à obtenir la plus-value financière la plus élevée possible du capital investi en dollars américains en investissant à l'échelle mondiale dans des entreprises du secteur des métaux précieux jugées présenter des opportunités attrayantes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 10,7 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Le début de l'année a été tendu, en raison des pressions qui se sont manifestées avec la fin de la politique monétaire souple. Le prix de l'or s'est toutefois maintenu à proximité de la barre des 1 800 USD l'once, la demande d'or en tant que valeur refuge ayant augmenté au cours de la dernière semaine du mois. En février, les marchés des métaux précieux ont clairement réagi au changement de contexte consécutif au conflit russo-ukrainien. Le segment a été mené par l'argent, tandis que le prix de l'or s'est maintenu au-dessus de 1 900 USD l'once avec une demande croissante pour une valeur refuge. En mars, les prix à la consommation aux États-Unis ont augmenté de plus de 8 % en glissement annuel. L'inflation a

### DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Performance sur 5 ans



### DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU0273165570	-10,7 %	3,0 %	35,1 %
Classe USD TFC	LU1663932215	-10,0 %	5,3 %	40,6 %
Classe FC <sup>1)</sup>	LU0273148212	-4,6 %	10,3 %	56,9 %
Classe LC <sup>1)</sup>	LU0273159177	-5,3 %	7,9 %	51,5 %
Classe LD <sup>1)</sup>	LU0363470401	-5,3 %	7,9 %	51,5 %
Classe NC <sup>1)</sup>	LU0273148055	-5,9 %	5,7 %	46,3 %
Classe TFC <sup>1)</sup>	LU1663932132	-4,6 %	10,5 %	57,1 %

<sup>1)</sup> en euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

ainsi atteint son niveau le plus élevé depuis 1981. Cela a incité les investisseurs à restructurer leurs portefeuilles et à se protéger contre l'inflation avec des placements comme l'or. Le prix de l'or s'est envolé début mars, en réaction à l'aggravation de la situation dans le conflit russo-ukrainien. Les tensions croissantes ont poussé le prix de l'or jusqu'à 2 000 USD l'once, avant de terminer le mois à environ 1 940 USD l'once. Les métaux précieux ont nettement reculé en avril, presque tous les éléments du segment ayant enregistré une baisse au cours du

mois. Les prix de l'or et de l'argent ont été pénalisés par les déclarations restrictives des porte-parole de la Fed en amont de la réunion du FOMC du 4 mai. Malgré le rendement négatif de l'or, la demande des investisseurs est restée forte, si bien que les stocks d'or des ETF ont continué à augmenter. En mai, les métaux précieux ont de nouveau baissé. La correction la plus importante a été celle du palladium, mais les prix de l'or et de l'argent ont également baissé, déclenchée par la combinaison d'un dollar américain fort et d'une hausse des taux d'intérêt, comme

le suggèrent les déclarations restrictives continues de la Fed. Les métaux précieux se sont mieux comportés que les métaux industriels en juin, mais ont tout de même terminé le mois à un niveau inférieur. Le prix de l'or a probablement été soutenu par la concentration de la Fed sur les anticipations d'inflation à plus long terme, qui ont atteint leur plus haut niveau depuis dix ans.

En juillet, les métaux précieux ont offert une image mitigée, le segment ayant globalement reculé au cours du mois. Les prix de l'or ont nettement baissé au début du mois, sous le poids du resserrement des politiques monétaires des banques centrales et des inquiétudes concernant des hausses de taux toujours plus importantes. Plus tard dans le mois, les prix de l'or se sont redressés alors que les données économiques indiquaient un possible ralentissement de l'économie, ce qui pourrait éliminer une partie des raisons de la hausse des taux d'intérêt. En août, les métaux précieux ont de nouveau reculé. Les prix de l'or ont souffert des déclarations restrictives persistantes des porte-parole de la Fed, qui laissaient présager de nouvelles hausses de taux. Cela a renforcé le dollar américain, tandis que l'intérêt des petits investisseurs pour l'or a continué de diminuer. Les ETF adossés à l'or ont enregistré une baisse pour le quatrième mois consécutif. En septembre, l'or a été le seul métal précieux dont le prix a baissé après que les données du CPI et du PCE ont été plus élevées que prévu, ce qui a remis l'accent sur un nouveau resserrement de la

politique monétaire. Le mois de septembre a été le sixième mois consécutif de baisse des prix de l'or, la détérioration du climat et un dollar américain extrêmement fort continuant à créer de puissants vents contraires. Les métaux précieux ont globalement enregistré une baisse en octobre. Les prix de l'or ont légèrement baissé et ont évolué autour du seuil inférieur de 1 600 USD l'once. Les pressions inflationnistes persistantes et les rapports relativement favorables sur le marché du travail ont continué à limiter le potentiel de hausse. En novembre, les métaux précieux se sont appréciés lorsque les marchés ont intégré une plus grande probabilité d'une progression plus lente des taux d'intérêt aux États-Unis. Cette évolution bienvenue a tempéré la force relative du dollar américain par rapport aux autres monnaies et a ainsi soutenu le cours de l'or, qui s'est inversé après sept mois consécutifs de baisse. L'argent, dont le bêta est plus élevé, a surperformé l'or en novembre et a nettement progressé, car les risques liés à la capacité de raffinage ont persisté compte tenu des prix élevés de l'énergie en Europe et d'un marché physique encore étroit. Au cours du dernier mois de l'année, les métaux précieux ont augmenté, avec une hausse du prix de l'or, de l'argent et du platine, et une baisse du palladium. L'or a poursuivi son rebond en décembre et a clôturé l'année à 1 824 USD l'once. Ce niveau avait été atteint pour la dernière fois en juin 2022. Le métal précieux a profité de la forte hausse de la demande des investisseurs et du besoin de couverture de certaines banques centrales mondiales. L'argent étant

toujours très demandé par l'industrie, il a fait mieux que l'or au cours du mois. Les métaux précieux ont également profité des prises de bénéfices de fin d'année, lorsque les investisseurs ont liquidé certaines positions courtes.

En moyenne, environ 78 % des actifs du compartiment étaient investis dans des actions de mines d'or, environ 10 % dans des actions de mines d'argent et environ 8 % dans des actions de sociétés produisant d'autres métaux et minéraux précieux (y compris des diamants et des métaux du groupe du platine).

Alamos Gold et Yamana Gold ont figuré parmi les meilleures performances pendant la période sous revue. Alamos Gold extrait de l'or dans trois mines en Amérique du Nord. L'entreprise a bénéficié de la reprise du prix de l'or vers la fin de la période sous revue. En outre, des minéralisations importantes contenant de l'or de haute qualité ont été découvertes sur plusieurs sites appartenant à la société et sur plusieurs projets de développement, qui dépassaient les gisements attendus à l'époque. Yamana Gold, une société canadienne spécialisée dans l'exploration et l'extraction d'or et d'argent, a reçu plusieurs offres d'achat au cours de la période sous revue, avec des primes significatives sur le cours de l'action à l'époque. La contribution négative la plus importante au cours de la période sous revue a été apportée par Polymetal International et Argonaut Gold. Polymetal International mène des projets d'extraction, d'exploration et de développement pour l'or et l'argent. Bien que l'en-

entreprise soit cotée à Londres, elle est basée en Russie. L'entreprise est actuellement sous le coup de sanctions qui sont la raison de sa mauvaise performance en 2022. Argonaut Gold est une société canadienne active dans l'extraction de l'or. Au cours de la période, l'entreprise a procédé à des dépréciations d'actifs au Mexique, a fermé certaines usines et a très nettement manqué ses prévisions de coûts, ce qui a mis l'action sous pression.

### **Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales**

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les

facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

# Comptes annuels

## DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en USD	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Matières premières	400 625 828,75	98,15
Industrie	1 439 934,76	0,35
<b>Total actions</b>	<b>402 065 763,51</b>	<b>98,50</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>7 075 190,99</b>	<b>1,73</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>168 918,82</b>	<b>0,04</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>369 752,17</b>	<b>0,09</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 317 711,07</b>	<b>-0,32</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-149 226,30</b>	<b>-0,04</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>408 212 688,12</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>402 065 763,51</b>	<b>98,50</b>
<b>Actions</b>								
Evolution Mining Ltd	Unité	3 427 792	2 882 735	10 092	AUD	2,98	6 934 332,89	1,70
Gold Road Resources Ltd	Unité	3 940 972	923 959	55 860	AUD	1,69	4 521 307,19	1,11
Newcrest Mining Ltd	Unité	1 370 449	377 727	323 019	AUD	20,64	19 202 002,99	4,70
Northern Star Resources Ltd.	Unité	3 193 313	1 210 614		AUD	10,91	23 650 493,17	5,79
Agnico Eagle Mines Ltd.	Unité	760 899	528 613	147 096	CAD	70,34	39 516 860,35	9,68
Alamos Gold, Inc.	Unité	470 600	64 654	7 516	CAD	13,64	4 739 356,17	1,16
Endeavour Mining PLC	Unité	383 746	102 836	121 380	CAD	28,88	8 182 652,45	2,01
Endeavour Silver Corp.	Unité	270 878	106 806	3 368	CAD	4,41	881 993,49	0,22
First Majestic Silver Corp.	Unité	773 328	540 688	6 047	CAD	11,25	6 423 464,26	1,57
Fortuna Silver Mines, Inc.	Unité	960 929	765 057	5 761	CAD	5,05	3 582 908,63	0,88
Franco-Nevada Corp.	Unité	257 862	59 918	52 421	CAD	184,06	35 042 882,25	8,59
Kinross Gold Corp.	Unité	4 502 385	1 874 605		CAD	5,53	18 383 187,43	4,50
Lundin Gold, Inc.	Unité	1 005 640	236 653	16 144	CAD	12,97	9 630 205,85	2,36
New Gold, Inc.	Unité	2 643 260	2 643 260		CAD	1,34	2 615 156,82	0,64
Newmont Corp.	Unité	100 154			CAD	63,77	4 715 608,82	1,16
OceanaGold Corp.	Unité	5 693 994	3 729 670	735 071	CAD	2,59	10 888 544,34	2,67
Osisko Mining, Inc.	Unité	666 734	677 383	10 649	CAD	3,44	1 693 417,72	0,42
Pan American Silver Corp.	Unité	398 221	443 895	45 674	CAD	22,275	6 549 300,63	1,60
Skeena Resources Ltd.	Unité	210 141	242 480	32 339	CAD	7,14	1 107 801,79	0,27
SSR Mining, Inc.	Unité	378 937	161 734	465 760	CAD	21,2	5 931 382,46	1,45
Torex Gold Resources, Inc.	Unité	346 213	300 435	382 038	CAD	15,61	3 990 242,86	0,98
Victoria Gold Corp.	Unité	202 255	202 255		CAD	7,04	1 051 295,92	0,26
Wesdome Gold Mines Ltd.	Unité	582 480	216 531	9 303	CAD	7,4	3 182 480,80	0,78
Wheaton Precious Metals Corp.	Unité	645 612	225 425	219 148	CAD	53,22	25 368 776,31	6,22
Yamana Gold, Inc.	Unité	2 730 939	1 380 347	637 051	CAD	7,54	15 203 248,72	3,72
Centamin PLC	Unité	10 900 751	7 537 803		GBP	1,145	15 075 617,36	3,69
Asahi Holdings, Inc.	Unité	98 600	17 000	1 500	JPY	1 925	1 439 934,76	0,35
Industrias Penoles SAB de CV	Unité	152 439	28 047	2 434	MXN	257,17	2 015 202,28	0,49
Alrosa PJSC	Unité	2 732 900	73 620	5 635 658	RUB	0	3,72	0,00
Polyus PJSC	Unité	7 020	7 020		RUB	0	0,01	0,00
Cia de Minas Buenaventura SAA -ADR	Unité	423 710	1 307 357	883 647	USD	7,51	3 182 062,10	0,78
Gatos Silver, Inc.	Unité	54 855	55 731	876	USD	4,115	225 728,33	0,06
Newmont Corp.	Unité	650 262	253 445	162 771	USD	47,11	30 633 842,82	7,50
Royal Gold, Inc.	Unité	120 518	59 371	44 678	USD	112,21	13 523 324,78	3,31
Anglo American Platinum Ltd.	Unité	120 656	113 549	15 361	ZAR	1 424,88	10 154 024,14	2,49
AngloGold Ashanti Ltd	Unité	979 242	560 440	284 008	ZAR	329,435	19 053 346,92	4,67
Gold Fields Ltd.	Unité	1 603 462	330 051	290 745	ZAR	176,15	16 682 160,58	4,09
Harmony Gold Mining Co., Ltd	Unité	671 210	681 930	10 720	ZAR	58,8	2 331 023,88	0,57
Impala Platinum Holdings Ltd.	Unité	1 272 488	783 942	235 856	ZAR	213,14	16 018 787,29	3,92
Sibanye Stillwater Ltd.	Unité	3 309 696	1 073 351	777 390	ZAR	44,72	8 741 800,23	2,14
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>402 065 763,51</b>	<b>98,50</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>7 075 190,99</b>	<b>1,73</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR	93 365					99 802,94	0,02
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	30 324					20 585,35	0,01
Livre sterling	GBP	16 651					20 112,20	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	138 767					17 800,05	0,00
Yen	JPY	14 277					108,31	0,00
Dollar canadien	CAD	553 275					408 501,59	0,10
Peso mexicain	MXN	403 728					20 753,48	0,01
Rouble russe	RUB	1 478 153					20 124,61	0,00
Rand sud-africain	ZAR	349 708					20 654,61	0,01
Won sud-coréen	KRW	131 724					104,17	0,00
Dollar américain	USD						2 071 643,68	0,51
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoir en dollars américains - (DZ Bank AG, Frankfurt)	USD						4 375 000,00	1,07
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>168 918,82</b>	<b>0,04</b>
Droits à dividende / à distribution							100 005,42	0,02
Autres actifs							68 913,40	0,02
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>369 752,17</b>	<b>0,09</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>409 679 625,49</b>	<b>100,36</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-1 317 711,07</b>	<b>-0,32</b>
Engagements découlant des coûts							-1 114 856,09	-0,27
Autres engagements divers							-202 854,98	-0,05

## DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-149 226,30</b>	<b>-0,04</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-1 466 937,37</b>	<b>-0,36</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>408 212 688,12</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	110,85
Classe LC .....	EUR	100,20
Classe LD .....	EUR	90,40
Classe NC .....	EUR	87,54
Classe TFC .....	EUR	165,21
Classe USD LC .....	USD	83,65
Classe USD TFC .....	USD	149,95
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	56 557,831
Classe LC .....	Unité	821 929,737
Classe LD .....	Unité	2 118 329,226
Classe NC .....	Unité	680 638,616
Classe TFC .....	Unité	122 437,497
Classe USD LC .....	Unité	271 798,016
Classe USD TFC .....	Unité	4 731,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
S&P – Gold & Precious Metals Mining Index

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	93,097
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	110,586
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	102,880

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien .....	AUD	1,473079	= USD	1
Dollar canadien .....	CAD	1,354400	= USD	1
Euro .....	EUR	0,935497	= USD	1
Livre sterling .....	GBP	0,827917	= USD	1
Dollar de Hong Kong .....	HKD	7,795900	= USD	1
Yen .....	JPY	131,815000	= USD	1
Won sud-coréen .....	KRW	1264,500000	= USD	1
Peso mexicain .....	MXN	19,453500	= USD	1
Rouble russe .....	RUB	73,450000	= USD	1
Rand sud-africain .....	ZAR	16,931250	= USD	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	USD	10 809 329,81	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	USD	240 189,14	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	USD	-2 149 132,96	
4. Autres revenus . . . . .	USD	377,60	
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>8 900 763,59</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Commission de gestion . . . . .	USD	-6 391 205,81	
dont :			
Commission de gestion de base . . . . .	USD	-6 364 365,54	
Commission d'administration . . . . .	USD	-26 840,27	
2. Rémunération du dépositaire . . . . .	USD	-18 527,30	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	USD	-31 555,93	
4. Taxe d'abonnement . . . . .	USD	-208 434,61	
5. Autres dépenses . . . . .	USD	-202 206,93	
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-6 851 930,58</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>2 048 833,01</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD	-13 038 246,31	
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-13 038 246,31</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-10 989 413,30</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,85 % par an,	Classe LC 1,59 % par an,
Classe LD 1,59 % par an,	Classe NC 2,28 % par an,
Classe TFC 0,84 % par an,	Classe USD LC 1,58 % par an,
Classe USD TFC 0,83 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 516 075,54 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>396 482 374,34</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	USD	-2 177 097,36
2. Encaissement (net) . . . . .	USD	55 222 756,86
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	USD	870 999,18
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	USD	2 048 833,01
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	USD	-13 038 246,31
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	USD	-31 196 931,60
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>408 212 688,12</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>USD</b>	<b>-13 038 246,31</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	USD	-12 897 091,09
Opérations de change (à terme) . . . . .	USD	-141 155,22

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,69

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	USD	408 212 688,12	
2021	USD	396 482 374,34	
2020	USD	383 924 753,22	

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	110,85
	Classe LC	EUR	100,20
	Classe LD	EUR	90,40
	Classe NC	EUR	87,54
	Classe TFC	EUR	165,21
	Classe USD LC	USD	83,65
2021	Classe USD TFC	USD	149,95
	Classe FC	EUR	116,17
	Classe LC	EUR	105,80
	Classe LD	EUR	96,38
	Classe NC	EUR	93,07
	Classe TFC	EUR	173,14
2020	Classe USD LC	USD	93,65
	Classe USD TFC	USD	166,59
	Classe FC	EUR	118,37
	Classe LC	EUR	108,61
	Classe LD	EUR	99,00
	Classe NC	EUR	96,22
	Classe TFC	EUR	176,41
	Classe USD LC	USD	104,30
	Classe USD TFC	USD	184,11

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

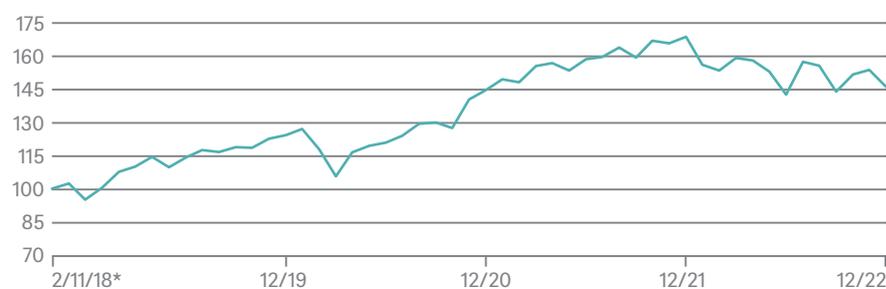
# Rapport annuel

## DWS Invest SDG Global Equities

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest SDG Global Equities consiste à réaliser une plus-value supérieure à la moyenne. À cette fin, le compartiment investit principalement dans des titres d'émetteurs nationaux et étrangers qui accordent une attention particulière aux questions environnementales et sociales et à la gouvernance d'entreprise (ESG) ou qui sont actifs dans un secteur industriel qui contribue directement ou indirectement à l'un des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. L'Agenda 2030 pour le développement durable a été adopté par tous les États membres lors d'un sommet des Nations Unies en septembre 2015. Elle constitue la base du progrès économique mondial en harmonie avec la justice sociale et dans les limites écologiques de la Terre. Au moins 80 % des actifs du compartiment sont investis dans des actions qui répondent aux critères ci-dessus. Au cours de la période sous revue, l'environnement de placement a été marqué par la pandémie de COVID-19, par un endettement élevé à l'échelle mondiale, par des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, mais qui ont fortement augmenté par la suite dans les pays industrialisés et par l'incertitude concernant la politique monétaire des banques centrales, en particulier au vu de la hausse brutale des taux d'inflation. Par ailleurs, l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine à partir de février 2022 a de plus en plus influé sur l'activité du marché. Dans ce contexte, le compartiment a enre-

### DWS Invest SDG Global Equities Performance depuis le lancement



■ DWS Invest SDG Global Equities (classe d'actions LC) \* lancée le 2 novembre 2018 = 100  
Informations basées sur l'euro  
Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest SDG Global Equities

#### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU1891311356	-13,5 %	17,7 %	46,1 %
Classe FC	LU1891310895	-12,8 %	20,4 %	50,9 %
Classe FD	LU1891310978	-12,8 %	20,4 %	51,0 %
Classe IC	LU1891311190	-12,6 %	21,4 %	52,8 %
Classe IC100	LU2471069448	-	-	-2,0 %
Classe IC250	LU2425458853	-	-	-5,4 %
Classe ID	LU1891311273	-12,6 %	21,5 %	52,9 %
Classe LD	LU1891311430	-13,5 %	17,7 %	46,1 %
Classe NC	LU1914384349	-13,9 %	15,9 %	43,4 %
Classe PFC	LU2208643671	-14,6 %	-	12,4 %
Classe TFC	LU1932912360	-12,8 %	20,4 %	40,8 %
Classe TFD	LU1932912527	-12,8 %	20,4 %	40,9 %
Classe XC	LU1891311513	-12,5 %	21,8 %	53,5 %
Classe XD <sup>2)</sup>	LU1891311604	-	5,6 %	33,1 %
Classe GBP D RD <sup>3)</sup>	LU2380221692	-8,0 %	-	-5,0 %
Classe USD IC50 <sup>4)</sup>	LU2297064896	-17,5 %	-	-11,3 %
Classe USD LCH (P) <sup>4)</sup>	LU2293006875	-14,3 %	-	-12,1 %
Classe USD TFCH (P) <sup>4)</sup>	LU2293006958	-13,7 %	-	-10,8 %

<sup>1)</sup> Classes FC, FD, IC, ID, LC, LD, XC et XD lancées le 2 novembre 2018 / classe NC lancée le 14 décembre 2018 / classes TFC et TFD lancées le 15 février 2019 / classe PFC lancée le 30 octobre 2020 / classes USD LCH (P) et USD TFCH (P) lancées le 15 février 2021 / classe USD IC50 lancée le 26 février 2021 / classe GBP D RD lancée le 15 septembre 2021 / classe IC100 lancée le 13 mai 2022 / classe IC250 lancée le 31 janvier 2022

<sup>2)</sup> Dernier calcul de la valeur liquidative le 15 octobre 2020 (classe d'actions encore active)

<sup>3)</sup> en GBP

<sup>4)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

gistré au cours de l'exercice 2022 une moins-value de 13,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a investi dans des entreprises qui ont contribué de manière positive à la réalisation d'au moins un des 17 objectifs de développement durable des Nations unies, les « ODD » (Sustainable Development Goals, « SDG » en anglais). Dans l'ensemble du portefeuille, l'objectif est qu'en moyenne 50 % des résultats des entreprises contribuent à la réalisation des 17 objectifs. Toutes les entreprises détenues dans le compartiment répondent également aux normes ESG définies par DWS.

Au sein du portefeuille d'actions, le compartiment était largement diversifié en termes d'allocation sectorielle. Sur le plan régional, la priorité de placement a été donnée aux États-Unis en raison de la stabilité de l'environnement macroéconomique, mais aussi aux actions européennes. Des engagements ciblés en actions asiatiques sont venus compléter le portefeuille.

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La

situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en

matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest SDG Global Equities

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	194 509 109,39	12,39
Services de télécommunications	132 972 549,10	8,47
Biens de consommation durables	425 505 302,21	27,11
Énergie	74 905 666,31	4,76
Biens de consommation courante	28 321 500,68	1,81
Secteur financier	110 259 208,86	7,03
Matières premières	42 145 398,40	2,68
Industrie	362 922 450,64	23,12
Services aux collectivités	112 451 306,50	7,16
<b>Total actions</b>	<b>1 483 992 492,09</b>	<b>94,53</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	73 080 027,07	4,65
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>73 080 027,07</b>	<b>4,65</b>
<b>3. Dérivés</b>		
	-9 576,95	0,00
<b>4. Avoirs bancaires</b>		
	15 660 973,58	1,00
<b>5. Autres éléments d'actif</b>		
	579 718,17	0,04
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>		
	1 189 424,91	0,08
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>		
	-4 096 640,80	-0,27
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>		
	-463 707,04	-0,03
<b>III. Actif du fonds</b>		
	<b>1 569 932 711,03</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.



## DWS Invest SDG Global Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR- . . . . .	Unité	211 120	50 342	96 025	USD	74,18	14 650 707,76	0,93
TopBuild Corp. . . . .	Unité	111 315	9 489	41 044	USD	156,26	16 272 111,44	1,04
Union Pacific Corp. . . . .	Unité	84 624	84 624		USD	207,8	16 450 590,51	1,05
UnitedHealth Group, Inc. . . . .	Unité	114 749	19 670	23 580	USD	527,39	56 613 916,42	3,61
Universal Display Corp. . . . .	Unité	60 594	14 260	14 519	USD	106,19	6 019 433,80	0,38
VMware, Inc. . . . .	Unité	410 268	201 293	116 810	USD	121,61	46 674 463,20	2,97
Waste Management, Inc. . . . .	Unité	401 266	42 253	62 730	USD	157,42	59 092 813,78	3,76
Xylem, Inc. . . . .	Unité	237 426	215 522	78 735	USD	110,18	24 472 224,22	1,56
<b>Parts de fonds</b>							<b>73 080 027,07</b>	<b>4,65</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Deutsche Global Liquidity Series Plc -								
Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,100%) . . . . .	Actions	7 513	21 784	22 376	EUR	9 727,134	73 079 957,74	4,65
Deutsche Global Liquidity Series PLC -								
Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000%) . . . . .	Actions	0	15 005	15 005	USD	10 587,317	69,33	0,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>1 557 072 519,16</b>	<b>99,18</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>-9 576,95</b>	<b>0,00</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/EUR 0,3 million. . . . .							-6 972,44	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
USD/EUR 0,1 million. . . . .							-715,17	0,00
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
USD/CAD 0,1 million. . . . .							494,86	0,00
USD/CHF 0,1 million. . . . .							-271,47	0,00
USD/DKK 0,1 million. . . . .							-302,41	0,00
USD/GBP 0,1 million. . . . .							422,48	0,00
USD/JPY 3,5 millions. . . . .							-1 218,65	0,00
USD/KRW 23,5 millions. . . . .							-844,57	0,00
USD/NOK 0,2 million. . . . .							-93,91	0,00
USD/SEK 0,1 million. . . . .							2,40	0,00
USD/TWD 0,6 million. . . . .							69,61	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
USD/CAD 0,1 million. . . . .							147,33	0,00
USD/DKK 0,1 million. . . . .							-58,30	0,00
USD/GBP 0,1 million. . . . .							-111,59	0,00
USD/JPY 0,6 million. . . . .							-73,16	0,00
USD/KRW 3,5 millions. . . . .							-50,58	0,00
USD/TWD 0,1 million. . . . .							-1,38	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>15 660 973,58</b>	<b>1,00</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro . . . . .	EUR						4 378 923,31	0,28
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise . . . . .	DKK	5 956 104					800 931,07	0,05
Couronne norvégienne . . . . .	NOK	4 144 330					394 022,96	0,02
Couronne suédoise . . . . .	SEK	4 431 488					398 510,36	0,03
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling. . . . .	GBP	1 350 252					1 525 704,99	0,10
Dollar de Hong Kong . . . . .	HKD	3 421 436					410 567,45	0,03
Yen . . . . .	JPY	58 755 543					416 990,74	0,03
Dollar canadien . . . . .	CAD	2 245 255					1 550 818,76	0,10
Nouveau dollar taïwanais . . . . .	TWD	64 635 857					1 967 322,81	0,12
Franc suisse . . . . .	CHF	136 391					138 319,55	0,01
Won sud-coréen . . . . .	KRW	1 066 688 870					789 153,21	0,05
Dollar américain. . . . .	USD	3 088 955					2 889 708,37	0,18

## DWS Invest SDG Global Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>579 718,17</b>	<b>0,04</b>
Droits à dividende / à distribution						463 517,28	0,03
Frais de placement reportés *						85 614,29	0,01
Autres actifs						30 586,60	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>1 189 424,91</b>	<b>0,08</b>
<b>Total des éléments d'actif **</b>						<b>1 574 503 772,50</b>	<b>100,30</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-4 096 640,80</b>	<b>-0,27</b>
Engagements découlant des coûts						-4 096 559,80	-0,27
Autres engagements divers						-81,00	0,00
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-463 707,04</b>	<b>-0,03</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-4 571 061,47</b>	<b>-0,30</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>1 569 932 711,03</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	150,94
Classe FD	EUR	148,19
Classe IC	EUR	152,83
Classe IC100	EUR	98,01
Classe IC250	EUR	94,56
Classe ID	EUR	148,74
Classe LC	EUR	146,12
Classe LD	EUR	145,45
Classe NC	EUR	143,40
Classe PFC	EUR	112,40
Classe TFC	EUR	140,84
Classe TFD	EUR	139,09
Classe XC	EUR	153,53
Classe GBP D RD	GBP	94,80
Classe USD IC50	USD	88,71
Classe USD LCH (P)	USD	87,94
Classe USD TFCH (P)	USD	89,17
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	80 562,890
Classe FD	Unité	100,000
Classe IC	Unité	106 396,000
Classe IC100	Unité	561 550,000
Classe IC250	Unité	255 062,000
Classe ID	Unité	35 781,000
Classe LC	Unité	385 187,699
Classe LD	Unité	8 910 861,426
Classe NC	Unité	130 502,000
Classe PFC	Unité	110 847,000
Classe TFC	Unité	254 134,112
Classe TFD	Unité	5 908,000
Classe XC	Unité	168 306,475
Classe GBP D RD	Unité	100,000
Classe USD IC50	Unité	120 511,000
Classe USD LCH (P)	Unité	10 759,396
Classe USD TFCH (P)	Unité	1 865,275

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI All Country World Index, en EUR

## DWS Invest SDG Global Equities

### Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel . . . . .	%	80,646
Pourcentage maximal du risque potentiel . . . . .	%	107,557
Pourcentage moyen du risque potentiel . . . . .	%	96,110

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, HSBC France, Morgan Stanley Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar canadien . . . . .	CAD	1,447787	=	EUR	1
Franc suisse . . . . .	CHF	0,986053	=	EUR	1
Couronne danoise . . . . .	DKK	7,436475	=	EUR	1
Livre sterling . . . . .	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong . . . . .	HKD	8,333431	=	EUR	1
Yen . . . . .	JPY	140,903712	=	EUR	1
Won sud-coréen . . . . .	KRW	1351,687926	=	EUR	1
Couronne norvégienne . . . . .	NOK	10,517992	=	EUR	1
Couronne suédoise . . . . .	SEK	11,120132	=	EUR	1
Nouveau dollar taiwanais . . . . .	TWD	32,854729	=	EUR	1
Dollar américain . . . . .	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

\*\* Ne contient aucune position négative.

# DWS Invest SDG Global Equities

## Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 29 272 804,88
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 90 376,37
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -3 676 330,54
4. Autres revenus . . . . .	EUR 1 487,18
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 25 688 337,89</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -40 361,38
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -22 778 147,07
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -22 722 559,70
Commission d'administration . . . . .	EUR -55 587,37
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -50 709,54
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -82 841,45
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -754 944,51
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -400 364,56
<i>dont :</i>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -226 573,06
autres . . . . .	EUR -173 791,50
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -24 107 368,51</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 1 580 969,38</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -8 497 528,76
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -8 497 528,76</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR -6 916 559,38</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,81 % par an,	Classe FD 0,80 % par an,
Classe IC 0,53 % par an,	Classe IC100 0,27 % <sup>2)</sup>
Classe IC250 0,34 % <sup>2)</sup>	Classe LD 0,53 % par an,
Classe LC 1,56 % par an,	Classe LD 1,56 % par an,
Classe NC 2,06 % par an,	Classe PFC 2,90 % par an,
Classe TFC 0,81 % par an,	Classe TFD 0,81 % par an,
Classe XC 0,41 % par an,	Classe GBP D RD 0,80 % par an,
Classe USD IC50 0,47 % par an,	Classe USD LCH (P) 1,59 % par an,
Classe USD TFCH (P) 0,85 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

<sup>2)</sup> Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 635 630,26 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

## Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 1 683 695 238,63</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -500 742,90
2. Encaissement (net) <sup>3)</sup> . . . . .	EUR 119 091 401,00
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -79 952,41
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 1 580 969,38
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -8 497 528,76
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR -225 356 673,91
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 1 569 932 711,03</b>

<sup>3)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 65 393,65 euros au profit de l'actif du fonds.

## Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR -8 497 528,76</b>
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR -9 629 307,96
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR 1 131 779,20

## Précisions concernant l'affectation des résultats \*

### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe FD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,67

### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe IC250

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe ID

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,68

### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

### Classe LD

Type	au	Devises	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,62

## DWS Invest SDG Global Equities

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,50

#### Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	1,71

#### Classe USD IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022	EUR	1 569 932 711,03	
2021	EUR	1 683 695 238,63	
2020	EUR	853 456 805,02	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe FC	EUR	150,94
	Classe FD	EUR	148,19
	Classe IC	EUR	152,83
	Classe IC100	EUR	98,01
	Classe IC250	EUR	94,56
	Classe ID	EUR	148,74
	Classe LC	EUR	146,12
	Classe LD	EUR	145,45
	Classe NC	EUR	143,40
	Classe PFC	EUR	112,40
	Classe TFC	EUR	140,84
	Classe TFD	EUR	139,09
	Classe XC	EUR	153,53
	Classe GBP D RD	GBP	94,80
	Classe USD IC50	USD	88,71
	Classe USD LCH (P)	USD	87,94
	Classe USD TFCH (P)	USD	89,17
2021	Classe FC	EUR	173,11
	Classe FD	EUR	170,97
	Classe IC	EUR	174,78
	Classe IC100	EUR	-
	Classe IC250	EUR	-
	Classe ID	EUR	171,63
	Classe LC	EUR	168,84
	Classe LD	EUR	168,12
	Classe NC	EUR	166,53
	Classe PFC	EUR	131,64
	Classe TFC	EUR	161,54
	Classe TFD	EUR	160,47
	Classe XC	EUR	175,38
	Classe GBP D RD	GBP	103,29
	Classe USD IC50	USD	107,51
	Classe USD LCH (P)	USD	102,62
	Classe USD TFCH (P)	USD	103,32
2020	Classe FC	EUR	147,29
	Classe FD	EUR	145,69
	Classe IC	EUR	148,28
	Classe IC100	EUR	-
	Classe IC250	EUR	-
	Classe ID	EUR	146,20
	Classe LC	EUR	144,75
	Classe LD	EUR	144,17
	Classe NC	EUR	143,48
	Classe PFC	EUR	113,73
	Classe TFC	EUR	137,44
	Classe TFD	EUR	136,76
	Classe XC	EUR	148,62
	Classe GBP D RD	GBP	-
	Classe USD IC50	USD	-
	Classe USD LCH (P)	USD	-
	Classe USD TFCH (P)	USD	-

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest Short Duration Credit

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Short Duration Credit consiste à générer une plus-value récurrente. Comme compartiment obligataire avec une durée de zéro à trois ans, il utilise les différentiels de taux et de rendement entre les obligations d'entreprise et les titres d'État comparables. Les marchés des crédits internationaux constituent son univers de placement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Short Duration Credit a enregistré une moins-value de 7,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence (-5,2 %, respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du portefeuille a encore investi, tous secteurs confondus, dans des obligations d'entreprise (Corporate Bonds) et dans des instruments de taux de prestataires de services financiers (Financials). Elle a également ajouté au portefeuille des titres de second rang productifs d'intérêts plus élevés. Sur le plan régional,

### DWS Invest Short Duration Credit

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Short Duration Credit (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Short Duration Credit

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0236145453	-7,5 %	-7,3 %	-6,6 %
Classe FC	LU0236146428	-7,2 %	-6,5 %	-5,5 %
Classe IC	LU0982752155	-7,1 %	-6,2 %	-4,9 %
Classe IC50	LU1599083646	-7,1 %	-6,1 %	-4,5 %
Classe ID	LU0982752239	-7,1 %	-6,2 %	-4,8 %
Classe ID50	LU1599083729	-7,1 %	-6,0 %	-4,5 %
Classe LD	LU0507269321	-7,5 %	-7,3 %	-6,6 %
Classe NC	LU0236146006	-8,0 %	-9,0 %	-9,4 %
Classe PFC	LU1496318525	-7,4 %	-8,5 %	-9,1 %
Classe TFC	LU1663942362	-7,3 %	-6,9 %	-5,9 %
Classe TFD	LU1663944731	-7,3 %	-6,9 %	-5,8 %
iBoxx € Corp 1-3Y		-5,2 %	-4,5 %	-3,4 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

les émissions en provenance de l'Europe et des États-Unis ont constitué la priorité de placement. En matière de sélection des titres, le compartiment a certes privilégié les émissions de qualité Investment Grade, c'est-à-dire des valeurs présentant une notation égale ou supérieure à BBB- selon les principales agences de notation. Néanmoins, dans une optique de rendement, l'équipe de gestion

a également ajouté des titres de la catégorie Non Investment Grade, en privilégiant des titres du segment supérieur (notation BB).

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement

croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements

obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

La sous-performance du compartiment par rapport à son indice de référence s'explique par sa plus forte pondération en termes de rendement des obligations à haut rendement et des obligations hybrides à échéance courte. Ces titres, ainsi que les obligations à haut rendement, ont toutefois comparativement plus souffert de la hausse sensible des taux d'intérêt sur les marchés obligataires et de l'élargissement des primes de risque (Credit Spreads) sur les marchés du crédit.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de

durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Short Duration Credit

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	432 955 379,49	96,96
<b>Total des obligations</b>	<b>432 955 379,49</b>	<b>96,96</b>
<b>2. Dérivés</b>	<b>1 191 575,04</b>	<b>0,27</b>
<b>3. Avoirs bancaires</b>	<b>9 990 868,22</b>	<b>2,24</b>
<b>4. Autres éléments d'actif</b>	<b>3 837 277,98</b>	<b>0,86</b>
<b>5. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>132 813,29</b>	<b>0,03</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-481 054,87</b>	<b>-0,11</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-1 127 958,52</b>	<b>-0,25</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>446 498 900,63</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.





## DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028 **	EUR	2 520 000	2 520 000		%	90,309	2 275 786,80	0,51
3,375 % Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2019/2026	GBP	1 000 000	1 000 000		%	90,711	1 024 980,38	0,23
2,45 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust (MTN) 2021/2026	USD	2 750 000			%	87,517	2 251 477,00	0,50
2,30 % Ford Motor Credit Co. LLC 2022/2025	USD	4 310 000	4 310 000		%	90,885	3 664 475,99	0,82
1,75 % Hewlett Packard Enterprise Co. (MTN) 2020/2026	USD	4 000 000			%	89,87	3 362 924,62	0,75
2,648 % Nomura Holdings, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	5 000 000			%	94,527	4 421 486,25	0,99
5,125 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual ***	USD	2 590 000			%	78,187	1 894 421,93	0,42
2,625 % T-Mobile USA, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	3 420 000			%	91,666	2 932 761,77	0,66
3,25 % Vodafone Group PLC 2021/2081 **	USD	2 700 000			%	83,663	2 113 195,11	0,47
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>2 636 847,97</b>	<b>0,59</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
3,638 % Warnermedia Holdings, Inc. -144A- 2022/2025	USD	2 960 000	2 960 000		%	95,225	2 636 847,97	0,59
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>432 955 379,49</b>	<b>96,96</b>
<b>Dérivés</b> (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b> Créances / dettes							<b>759 475,37</b>	<b>0,17</b>
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Euro SCHATZ Futures 03/2023 (MS)	Unité	170	170				-188 700,00	-0,04
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2023 (MS)	Unité	-261		261			936 990,00	0,21
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2023 (MS)	Unité	-122		122			11 185,37	0,00
<b>Dérivés sur devises</b> Créances / dettes							<b>432 099,67</b>	<b>0,10</b>
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b> EUR/USD 26,9 millions							432 099,67	0,10
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>9 990 868,22</b>	<b>2,24</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						1 529 198,23	0,34
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	120 076					135 678,98	0,03
Dollar américain	USD	1 898 447					1 775 991,01	0,40
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoirs en euro - (DZ Bank AG, Frankfurt)	EUR						6 550 000,00	1,47
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>3 837 277,98</b>	<b>0,86</b>
Intérêts à recevoir							3 824 500,96	0,86
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							4 850,22	0,00
Autres actifs							7 926,80	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>132 813,29</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des éléments d'actif ***</b>							<b>448 296 614,02</b>	<b>100,40</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-481 054,87</b>	<b>-0,11</b>
Engagements découlant des coûts							-480 532,75	-0,11
Autres engagements divers							-522,12	0,00
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-1 127 958,52</b>	<b>-0,25</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-1 797 713,39</b>	<b>-0,40</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>446 498 900,63</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest Short Duration Credit

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC .....	EUR	129,37
Classe IC .....	EUR	96,31
Classe IC50 .....	EUR	96,25
Classe ID .....	EUR	88,32
Classe ID50 .....	EUR	89,11
Classe LC .....	EUR	123,31
Classe LD .....	EUR	85,93
Classe NC .....	EUR	111,88
Classe PFC .....	EUR	90,92
Classe TFC .....	EUR	93,86
Classe TFD .....	EUR	88,70
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC .....	Unité	503 077,148
Classe IC .....	Unité	615 417,000
Classe IC50 .....	Unité	641 712,647
Classe ID .....	Unité	26 805,000
Classe ID50 .....	Unité	100,000
Classe LC .....	Unité	1 678 186,874
Classe LD .....	Unité	123 334,198
Classe NC .....	Unité	167 234,556
Classe PFC .....	Unité	13 986,000
Classe TFC .....	Unité	217 739,863
Classe TFD .....	Unité	560,000

**Représentation de la limite maximale** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
14,14 % de la valeur du portefeuille

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel .....	%	0,248
Pourcentage maximal du risque potentiel .....	%	2,816
Pourcentage moyen du risque potentiel .....	%	1,864

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 77 328 886,76 euros.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Royal Bank of Canada (UK).

## DWS Invest Short Duration Credit

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
1,125 % Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2024	EUR	2 500 000	2 384 775,00	
0,034 % Becton Dickinson and Co. 2021/2025	EUR	500 000	454 740,00	
0,625 % CaixaBank SA (MTN) 2019/2024	EUR	500 000	474 050,00	
1,50 % Danske Bank A/S (MTN) 2020/2030 **	EUR	1 000 000	898 000,00	
1,00 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2022/2025	EUR	3 400 000	3 175 192,00	
0,00 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2024 **	EUR	2 850 000	2 817 111,00	
1,50 % Heathrow Funding Ltd (MTN) 2020/2027	EUR	500 000	465 280,00	
0,625 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2026	EUR	700 000	621 488,00	
1,75 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 630 000	1 498 263,40	
0,375 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2026	EUR	3 400 000	2 979 692,00	
0,41 % National Grid North America, Inc. (MTN) 2022/2026	EUR	500 000	450 565,00	
1,94 % Nissan Motor Co., Ltd -Reg- 2020/2023	EUR	1 200 000	1 184 496,00	
2,625 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2020/perpetual **	EUR	6 460 000	2 561 583,80	
1,00 % Santander Consumer Finance SA (MTN) 2019/2024	EUR	800 000	778 384,00	
2,875 % thyssenkrupp AG (MTN) 2019/2024	EUR	2 500 000	2 468 500,00	
0,25 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2022/2025	EUR	500 000	463 890,00	
5,125 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual **	USD	2 300 000	1 682 305,19	
<b>Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres</b>			<b>25 358 315,39</b>	<b>25 358 315,39</b>

#### Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas Arbitrage SNC, Crédit Agricole CIB S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ, J.P. Morgan AG FI, UBS AG London Branch

#### Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

dont :	EUR	<b>27 012 505,75</b>
Obligations	EUR	21 311 649,40
Actions	EUR	5 074 230,18
Avoirs bancaires	EUR	626 626,17

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Livre sterling.....	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

- \* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- \*\* Taux d'intérêt variable.
- \*\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Short Duration Credit

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 7 096 218,58
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 130 519,78
3. Revenus des prêts de titres . . . . .	EUR 281 904,98
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -18 265,58
5. Autres revenus . . . . .	EUR 2 926,21
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 7 493 303,97</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -128 745,16
2. Dépenses liées aux opérations d'échange (swap) . . . . .	EUR -46 405,87
3. Commission de gestion . . . . .	EUR -2 160 666,08
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -2 134 565,83
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR 4 949,09
Commission d'administration . . . . .	EUR -31 049,34
4. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -27 508,55
5. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -40 716,80
6. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -170 749,81
7. Autres dépenses . . . . .	EUR -198 476,33
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts . . . . .	EUR -93 968,33
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -8 696,16
autres . . . . .	EUR -95 811,84
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -2 773 268,60</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 4 720 035,37</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -794 186,85
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -794 186,85</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 3 925 848,52</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,38 % par an,	Classe IC 0,29 % par an,
Classe IC50 0,24 % par an,	Classe ID 0,29 % par an,
Classe ID50 0,23 % par an,	Classe LC 0,68 % par an,
Classe LD 0,68 % par an,	Classe NC 1,28 % par an,
Classe PFC 0,57 % par an,	Classe TFC 0,53 % par an,
Classe TFD 0,52 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence prédéterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe FC 0,020 % par an,	Classe IC 0,021 % par an,
Classe IC50 0,021 % par an,	Classe ID 0,028 % par an,
Classe ID50 0,020 % par an,	Classe LC 0,020 % par an,
Classe LD 0,020 % par an,	Classe NC 0,020 % par an,
Classe PFC 0,020 % par an,	Classe TFC 0,020 % par an,
Classe TFD 0,017 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 10 735,88 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 564 248 311,29</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -128 939,71
2. Décaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	EUR -79 545 627,34
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -260 740,23
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 4 720 035,37
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -794 186,85
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -41 739 951,90
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 446 498 900,63</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 6 365,10 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus) . . . . .</b>	<b>EUR -794 186,85</b>
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR -6 017 024,79
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR -4 145 447,04
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> . . . . .	EUR 9 368 284,98

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,58

#### Classe ID50

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,60

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,54

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

## DWS Invest Short Duration Credit

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devisé	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,59

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2022		EUR	446 498 900,63	
2021		EUR	564 248 311,29	
2020		EUR	676 502 362,95	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2022	Classe FC	EUR	129,37	
	Classe IC	EUR	96,31	
	Classe IC50	EUR	96,25	
	Classe ID	EUR	88,32	
	Classe ID50	EUR	89,11	
	Classe LC	EUR	123,31	
	Classe LD	EUR	85,93	
	Classe NC	EUR	111,88	
	Classe PFC	EUR	90,92	
	Classe TFC	EUR	93,86	
	Classe TFD	EUR	88,70	
	2021	Classe FC	EUR	139,41
		Classe IC	EUR	103,69
		Classe IC50	EUR	103,56
Classe ID		EUR	96,26	
Classe ID50		EUR	97,16	
Classe LC		EUR	133,27	
Classe LD		EUR	93,67	
Classe NC		EUR	121,64	
Classe PFC		EUR	98,14	
Classe TFC		EUR	101,29	
Classe TFD		EUR	96,70	
2020		Classe FC	EUR	138,93
		Classe IC	EUR	103,24
		Classe IC50	EUR	103,06
	Classe ID	EUR	97,23	
	Classe ID50	EUR	98,13	
	Classe LC	EUR	133,21	
	Classe LD	EUR	94,63	
	Classe NC	EUR	122,32	
	Classe PFC	EUR	98,78	
	Classe TFC	EUR	101,10	
	Classe TFD	EUR	97,70	

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 45,95 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 1 370 911 813,10 euros.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

## DWS Invest Short Duration Credit

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Short Duration Income

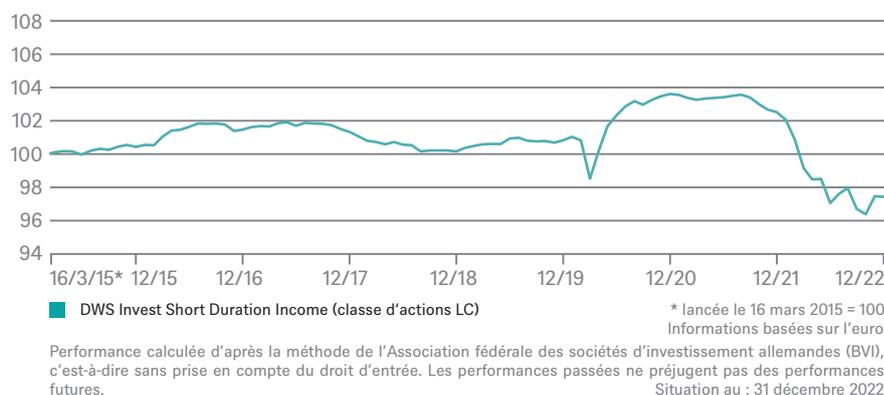
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment DWS Invest Short Duration Income est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. À cette fin, il investit à l'échelle mondiale dans des obligations, des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 70 % du compartiment sont investis dans des obligations d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois ans. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment peuvent être investis dans des obligations convertibles et des obligations à warrant. Jusqu'à 20 % peuvent être investis dans des titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires. Le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés à des fins de placement. Tous les investissements non basés sur l'euro sont largement couverts contre les risques de change. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2022, le compartiment DWS Invest Short Duration Income a enregistré une moins-value de 5,0 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence (-4,3 %, respectivement en euro).

### DWS Invest Short Duration Income

Performance depuis le lancement



### DWS Invest Short Duration Income

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement <sup>1)</sup>
Classe LC	LU2220514363	-5,0 %	-	-2,6 %
Classe FC	LU2220514017	-4,8 %	-2,9 %	-1,3 %
Classe FD	LU2220514108	-4,8 %	-2,9 %	-3,5 %
Classe IC50	LU2220514876	-4,5 %	-	-4,6 %
Classe ID50	LU2220514280	-4,5 %	-1,9 %	-1,6 %
Classe LD	LU2220514447	-5,0 %	-	-5,6 %
Classe NC	LU2220514520	-5,5 %	-5,0 %	-7,3 %
Classe PFC	LU2220514793	-4,7 %	-2,2 %	-4,9 %
Classe TFC	LU2220515097	-4,8 %	-2,9 %	-3,3 %
Classe TFD	LU2220515170	-4,8 %	-3,0 %	-3,5 %
Classe CHF ICH25 <sup>2)</sup>	LU2388561594	-5,6 %	-	-6,1 %
Classe USD FCH <sup>3)</sup>	LU2220515253	-2,9 %	1,3 %	12,7 %
Classe USD LCH <sup>3)</sup>	LU2220515337	-3,0 %	0,7 %	10,9 %
Classe USD TFCH <sup>3)</sup>	LU2220515410	-3,0 %	1,1 %	6,8 %
Barclays Global Aggregate 1-3Y TR (couvert en EUR)		-4,3 %		

<sup>1)</sup> Classes FC, FD, IC50, ID50, LC, LD, NC, PFC, TFC, TFD, USD FCH, USD LCH et USD TFCH lancées le 12 octobre 2020 / classe CHF ICH25 lancée le 15 octobre 2021

<sup>2)</sup> en CHF

<sup>3)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Situation au : 31 décembre 2022

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé

par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La

situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Compte tenu de l'endettement mondial élevé et des taux d'intérêt encore très bas dans un premier temps, les marchés obligataires ont connu des baisses de cours notables accompagnées de hausses sensibles des rendements obligataires au cours de l'année, jusqu'à fin décembre 2022. Les facteurs déterminants de la hausse

des rendements ont été la dynamique de l'inflation et, en réponse, le relèvement sensible des taux par les banques centrales. Les marchés des obligations d'entreprises ont enregistré des baisses de cours, tant dans le segment Investment Grade que dans celui des titres à haut rendement, avec une hausse des rendements et une extension des primes de risque.

L'équipe de gestion du portefeuille a investi dans le monde entier non seulement dans des obligations d'État des principaux pays industrialisés, mais aussi dans des titres d'émetteurs souverains des pays émergents. Elle a également investi dans des obligations d'entreprise et des titres à intérêts de prestataires de services financiers (Financials). Des obligations hypothécaires ou des obligations sécurisées (Covered Bonds) sont venues compléter le portefeuille. En matière de sélection des titres, le compartiment a privilégié pour l'essentiel les émissions de qualité Investment Grade, c'est-à-dire des valeurs présentant une notation égale ou supérieure à BBB- selon les principales agences de notation. Néanmoins, dans une optique de rendement, il a également ajouté des titres de la catégorie Non Investment Grade, en privilégiant des titres du segment supérieur (notation BB). En prévision d'un nouveau rétrécissement des primes de risque, la part des obligations des marchés émergents a été progressivement augmentée au cours de la période sous revue. L'équipe de gestion du portefeuille s'est concentrée sur les obligations d'État et les titres portant intérêt d'émetteurs semi-publics.

Les obligations plus risquées du segment des marchés émergents ont pesé sur la performance du portefeuille. Le déclenchement de la guerre en Ukraine et le resserrement de la politique monétaire mondiale ont tous deux entraîné un élargissement des primes de risque au cours de la période sous revue. Cette situation explique aussi pourquoi le compartiment a sous-performé son indice de référence. La sensibilité généralement réduite aux taux d'intérêt des titres libellés en dollars américains et en euros a toutefois limité la moins-value du compartiment, des dérivés de taux d'intérêt ayant parfois été vendus.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Short Duration Income

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs)</b>		
Entreprises	33 832 058,75	38,47
Administrations centrales	48 959 610,15	55,70
Administrations régionales	685 819,32	0,78
<b>Total des obligations</b>	<b>83 477 488,22</b>	<b>94,95</b>
<b>2. Parts de fonds</b>		
Autres fonds	424 760,76	0,48
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>424 760,76</b>	<b>0,48</b>
<b>3. Dérivés</b>	<b>2 916 291,61</b>	<b>3,32</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>	<b>396 675,14</b>	<b>0,45</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>	<b>882 584,02</b>	<b>1,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-177 376,59</b>	<b>-0,20</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-92,67</b>	<b>0,00</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>87 920 330,49</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Invest Short Duration Income

## État du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>							<b>81 498 057,49</b>	<b>92,70</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
0,25 % Australia Government Bond (MTN) 2020/2025	AUD	1 000 000	1 000 000		%	91,155	578 891,08	0,66
0,50 % European Investment Bank (MTN) 2011/2023	AUD	800 000			%	98,232	499 067,55	0,57
2,00 % Canadian Government Bond (MTN) 2018/2023	CAD	1 500 000			%	98,364	1 019 114,30	1,16
0,25 % Canadian Government Bond 2020/2024	CAD	1 100 000			%	95,198	723 295,83	0,82
4,65 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau 2007/2023	CAD	1 000 000			%	100,054	691 082,52	0,79
2,85 % Province of Ontario Canada 2012/2023	CAD	1 000 000			%	99,292	685 819,32	0,78
0,40 % Muenchener Hypothekenbank eG (MTN) 2022/2026	CHF	600 000	600 000		%	94,102	572 597,79	0,65
2,40 % Czech Republic Government Bond (MTN) 2014/2025	CZK	10 000 000	10 000 000		%	92,8	384 367,98	0,44
0,45 % Czech Republic Government Bond (MTN) 2015/2023	CZK	10 000 000			%	95,325	394 826,27	0,45
1,25 % Czech Republic Government Bond (MTN) 2020/2025	CZK	10 000 000			%	91,716	379 878,17	0,43
0,00 % Denmark Government Bond 2021/2024	DKK	2 000 000			%	95	255 497,40	0,29
1,00 % Realkredit Danmark A/S 2014/2025	DKK	2 000 000	2 000 000		%	95,483	256 796,40	0,29
2,625 % Adevinata ASA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000		100 000	%	93,403	467 015,00	0,53
3,50 % Albania Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	400 000			%	93,495	373 980,00	0,43
1,00 % ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR	300 000			%	85,716	257 148,00	0,29
2,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	500 000	500 000		%	89,572	447 860,00	0,51
3,375 % Barclays PLC (MTN) 2020/2025 *	EUR	250 000			%	99,018	247 545,00	0,28
0,10 % Booking Holdings, Inc. 2021/2025	EUR	350 000			%	92,638	324 233,00	0,37
2,45 % Bulgarian Energy Holding EAD (MTN) 2021/2028	EUR	320 000			%	77,637	248 438,40	0,28
0,20 % Bundesschatzanweisungen 2022/2024	EUR	450 000	500 000	50 000	%	96,637	434 866,50	0,49
4,777 % Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR	740 000	740 000		%	95,349	705 582,60	0,80
1,50 % Ceske Drahy AS (MTN) 2019/2026	EUR	500 000	500 000		%	88,702	443 510,00	0,50
1,625 % Chile Government International Bond 2014/2025	EUR	1 000 000	1 000 000		%	95,701	957 010,00	1,09
3,875 % Colombia Government International Bond (MTN) 2016/2026	EUR	1 000 000	1 000 000		%	94,398	943 980,00	1,07
3,00 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2026	EUR	600 000		200 000	%	90,288	541 728,00	0,62
1,625 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2023	EUR	600 000			%	97,872	587 232,00	0,67
2,375 % DP World Ltd -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	300 000		300 000	%	93,862	281 586,00	0,32
4,875 % Eolo SpA -Reg- (MTN) 2022/2028	EUR	500 000		300 000	%	71,491	357 455,00	0,41
0,125 % First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2021/2026	EUR	400 000	400 000		%	89,722	358 888,00	0,41
6,25 % Hamburg Commercial Bank 2022/2024	EUR	1 000 000	1 200 000	200 000	%	101,294	1 012 940,00	1,15
3,375 % Indonesia Government International Bond -Reg- (MTN) 2015/2025	EUR	1 100 000			%	99,457	1 094 027,00	1,24
2,15 % Indonesia Government International Bond -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	1 000 000	1 000 000		%	98,144	981 440,00	1,12
0,625 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2026	EUR	500 000			%	88,784	443 920,00	0,50
6,375 % Intesa Sanpaolo SpA 2022/perpetual *	EUR	520 000	520 000		%	86,063	447 527,60	0,51
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2018/2025	EUR	500 000	500 000		%	95,706	478 530,00	0,54
5,50 % Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2027	EUR	430 000	430 000		%	100,773	433 323,90	0,49
4,00 % Lorca Telecom Bondco SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	530 000			%	89,887	476 401,10	0,54
9,75 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	230 000	230 000		%	103,9	238 970,00	0,27
1,375 % MFB Magyar Fejlesztési Bank Zrt (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	500 000		%	90,96	454 800,00	0,52
0,875 % MVM Energetika Zrt (MTN) 2021/2027	EUR	400 000			%	71,507	286 028,00	0,33
2,75 % North Macedonia Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	950 000	250 000		%	93,594	889 143,00	1,01
1,625 % North Macedonia Government International Bond -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	260 000			%	78,627	204 430,20	0,23
5,75 % PeopleCert Wisdom Issuer PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	360 000			%	94,078	338 680,80	0,38
2,75 % Peruvian Government International Bond 2015/2026	EUR	1 000 000	1 000 000		%	94,959	949 590,00	1,08
0,25 % Philippine Government International Bond 2021/2025	EUR	1 000 000	600 000		%	92,873	928 730,00	1,06
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	200 000	200 000		%	90,225	180 450,00	0,21
3,75 % Republic of South Africa Government International Bond (MTN) 2014/2026	EUR	300 000	300 000		%	95,324	285 972,00	0,33
3,625 % Romanian Government International Bond (MTN) 2014/2024	EUR	300 000	300 000		%	100,017	300 051,00	0,34
2,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2015/2025	EUR	200 000		800 000	%	96,409	192 818,00	0,22
2,375 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR	640 000	640 000		%	89,536	573 030,40	0,65
2,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	1 000 000			%	94,616	946 160,00	1,08
1,00 % Serbia International Bond -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	550 000	550 000		%	72,065	396 357,50	0,45
2,00 % Signify NV 2020/2024	EUR	400 000			%	97,613	390 452,00	0,44
2,125 % SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR	770 000			%	94,31	726 187,00	0,83
1,125 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2016/2024	EUR	400 000			%	93,208	372 832,00	0,42

## DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,875 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	500 000	500 000		%	90,771	453 855,00	0,52
4,75 % Vonovia SE (MTN) 2022/2027	EUR	300 000	300 000		%	98,729	296 187,00	0,34
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	400 000	400 000		%	89,036	356 144,00	0,40
2,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2027	EUR	400 000			%	84,581	338 324,00	0,38
2,625 % Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2024	GBP	400 000	400 000		%	92,902	419 894,95	0,48
1,375 % DNB Bank ASA 2019/2023	GBP	400 000			%	98,708	446 136,69	0,51
1,375 % First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2020/2023	GBP	330 000			%	99,377	370 557,34	0,42
2,00 % Mercedes-Benz International Finance BV (MTN) 2018/2023	GBP	400 000			%	98,536	445 359,29	0,51
2,125 % Wells Fargo & Co. (MTN) 2017/2023	GBP	400 000			%	97,61	441 173,99	0,50
0,10 % Japan Government Five Year Bond 2019/2023	JPY	200 000 000			%	100,113	1 421 012,95	1,62
0,10 % Japan Government Five Year Bond (MTN) 2019/2024	JPY	200 000 000			%	100,103	1 420 871,01	1,62
0,10 % Japan Government Five Year Bond (MTN) 2019/2024	JPY	250 000 000			%	100,123	1 776 443,62	2,02
0,10 % Japan Government Five Year Bond 2020/2024	JPY	100 000 000			%	100,123	710 577,45	0,81
0,60 % Japan Government Ten Year Bond (MTN) 2014/2024	JPY	250 000 000			%	100,852	1 789 377,98	2,04
1,80 % Japan Government Twenty Year Bond 2003/2023	JPY	250 000 000			%	100,847	1 789 289,27	2,03
8,00 % Mexican Bonos 2003/2023	MXN	3 000 000			%	97,583	140 779,71	0,16
8,00 % Mexican Bonos (MTN) 2019/2024	MXN	4 000 000			%	96,795	186 190,52	0,21
3,00 % Norway Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024	NOK	7 500 000		2 500 000	%	99,841	711 930,09	0,81
1,75 % Norway Government Bond -144A- (MTN) 2015/2025	NOK	10 000 000			%	97,194	924 073,72	1,05
3,60 % SpareBank 1 Boligkreditt AS (MTN) 2017/2023 *	NOK	2 000 000			%	100,165	190 464,11	0,22
3,375 % Cooperatieve Rabobank UA/New Zealand (MTN) 2018/2023	NZD	1 000 000			%	99,479	590 480,38	0,67
0,50 % New Zealand Government Bond 2020/2024	NZD	1 500 000		500 000	%	94	836 937,78	0,95
2,75 % New Zealand Local Government Funding Agency Bond (MTN) 2016/2025	NZD	1 000 000	1 000 000		%	94,318	559 846,08	0,64
3,25 % Republic of Poland Government Bond (MTN) 2014/2025	PLN	1 000 000	1 000 000		%	91,844	196 226,62	0,22
2,50 % Republic of Poland Government Bond (MTN) 2015/2026	PLN	1 500 000	1 500 000		%	86,426	276 976,42	0,31
2,25 % Republic of Poland Government Bond (MTN) 2019/2024	PLN	1 000 000			%	92,671	197 993,52	0,22
0,875 % European Investment Bank (MTN) 2018/2025	SEK	3 000 000	3 000 000		%	95,06	256 453,79	0,29
2,75 % Singapore Government Bond (MTN) 2013/2023	SGD	300 000			%	99,478	208 354,13	0,24
2,00 % Singapore Government Bond (MTN) 2019/2024	SGD	400 000			%	98,697	275 624,46	0,31
1,75 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust 2021/2024	USD	420 000			%	92,305	362 674,41	0,41
2,45 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust (MTN) 2021/2026	USD	340 000			%	87,517	278 364,43	0,32
3,125 % Africa Finance Corp. (MTN) 2020/2025	USD	1 700 000		390 000	%	93,167	1 481 676,63	1,69
2,634 % African Export-Import Bank -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	550 000			%	88,925	457 539,89	0,52
0,50 % Argentine Republic Government International Bond (MTN) 2020/2030 *	USD	574 967			%	27,154	146 055,91	0,17
5,375 % Banco Santander Mexico SA Institucion de Banca Multiple Grupo Financiero Santander -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	500 000			%	99,334	464 633,30	0,53
1,486 % Bank of America Corp. (MTN) 2020/2024 *	USD	300 000			%	98,445	276 285,01	0,31
0,998 % Banque Federative du Credit Mutuel SA 2021/2025	USD	300 000		200 000	%	91,465	256 695,70	0,29
5,00 % Banque Ouest Africaine de Developpement -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	500 000			%	93,958	439 487,14	0,50
4,985 % Capital One Financial Corp. 2022/2026 *	USD	500 000	650 000	150 000	%	98,259	459 605,00	0,52
5,90 % Celanese US Holdings LLC 2022/2024	USD	500 000	680 000	180 000	%	99,845	467 023,49	0,53
4,875 % Comision Federal de Electricidad -Reg- 2013/2024	USD	1 000 000			%	99,358	929 491,11	1,06
4,75 % Corp. Financiera de Desarrollo SA -Reg- (MTN) 2015/2025	USD	1 000 000			%	96,933	906 805,31	1,03
1,169 % DBS Group Holdings Ltd -144A- 2021/2024	USD	400 000		200 000	%	93,387	349 453,03	0,40
4,875 % Eastern & Southern African Trade & Development Bank (MTN) 2019/2024	USD	1 000 000			%	96,27	900 602,96	1,02
4,125 % Eastern & Southern African Trade & Development Bank (MTN) 2021/2028	USD	600 000			%	83,302	467 572,63	0,53
1,639 % Emirates Development Bank PJSC (MTN) 2021/2026	USD	1 200 000			%	89,329	1 002 804,14	1,14
8,50 % Energo-Pro AS -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	800 000	1 200 000	400 000	%	91,875	687 590,30	0,78
5,75 % Hungary Government International Bond (MTN) 2013/2023	USD	750 000	750 000		%	100,306	703 769,72	0,80
3,869 % ING Groep NV 2022/2026 *	USD	250 000	450 000	200 000	%	96,229	225 054,85	0,26
2,67 % Microchip Technology, Inc. 2020/2023	USD	500 000			%	98,306	459 824,84	0,52
8,75 % Mongolia Government International Bond -Reg- (MTN) 2017/2024	USD	250 000	250 000		%	96,94	226 717,70	0,26
5,25 % Namibia International Bonds -Reg- (MTN) 2015/2025	USD	700 000			%	93,824	614 404,49	0,70
2,375 % NatWest Markets PLC -144A- 2020/2023	USD	200 000		200 000	%	98,744	184 749,43	0,21
7,625 % Nigeria Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2025	USD	500 000			%	92,471	432 531,72	0,49
7,35 % Peruvian Government International Bond 2005/2025	USD	850 000			%	105,001	834 939,02	0,95

## DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,75 % Power Finance Corp., Ltd (MTN) 2019/2024	USD	500 000			%	97,1	454 183,79	0,52
3,25 % Power Finance Corp., Ltd (MTN) 2019/2024	USD	500 000			%	95,785	448 032,90	0,51
3,50 % REC Ltd (MTN) 2019/2024	USD	1 250 000			%	95,754	1 119 719,75	1,27
2,375 % Republic of Italy Government International Bond (MTN) 2019/2024	USD	400 000		200 000	%	94,3	352 869,47	0,40
1,089 % Santander UK Group Holdings PLC 2021/2025 *	USD	400 000		200 000	%	93,623	350 336,14	0,40
4,75 % Shimao Group Holdings Ltd (MTN) 2017/2022	USD	300 000			%	18,572	52 122,15	0,06
0,991 % Standard Chartered PLC -144A- 2021/2025 *	USD	400 000			%	94,378	353 161,34	0,40
3,30 % Take-Two Interactive Software, Inc. 2022/2024	USD	240 000	240 000		%	97,673	219 294,72	0,25
5,125 % TC Ziraat Bankasi AS -Reg- (MTN) 2017/2023	USD	800 000			%	99,322	743 323,46	0,85
5,375 % TC Ziraat Bankasi AS -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	300 000			%	90,631	254 355,09	0,29
4,819 % Tencent Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2019/2024 *	USD	500 000			%	99,725	466 462,19	0,53
5,50 % Turkiye Vakiflar Bankasi TAO -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	300 000			%	89,814	252 062,18	0,29
7,75 % Ukraine Government International Bond -Reg- (MTN) 2015/2026	USD	600 000			%	21,893	122 885,01	0,14
2,125 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2017/2024	USD	2 000 000			%	96,908	1 813 146,66	2,06
2,125 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2017/2024	USD	2 100 000			%	96,055	1 887 036,32	2,15
2,75 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2018/2023	USD	1 500 000			%	98,965	1 388 719,72	1,58
2,875 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2018/2023	USD	1 000 000			%	98,791	924 186,99	1,05
2,875 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2018/2023	USD	2 000 000		1 000 000	%	98,418	1 841 394,30	2,09
1,50 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2024	USD	1 000 000			%	94,656	885 506,38	1,01
0,25 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2025	USD	1 000 000	1 000 000		%	90,805	849 475,13	0,97
0,25 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2025	USD	1 000 000	1 000 000		%	90,238	844 176,41	0,96
0,125 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024	USD	2 000 000			%	95,389	1 784 716,33	2,03
0,25 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024	USD	2 100 000			%	93,91	1 844 906,06	2,10
1,125 % United States Treasury Note/Bond 2022/2025	USD	1 000 000	1 000 000		%	93,605	875 676,35	1,00
1,75 % United States Treasury Note/Bond 2022/2025	USD	1 000 000	1 000 000		%	94,531	884 337,01	1,01
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>							<b>1 979 430,73</b>	<b>2,25</b>
<b>Titres portant intérêt</b>								
6,253 % Bank of Ireland Group PLC -144A- 2022/2026 *	USD	710 000	710 000		%	99,685	662 110,63	0,75
6,373 % Credit Suisse Group AG 2022/2026	USD	450 000	450 000		%	93,942	395 471,07	0,45
1,125 % Daimler Trucks Finance North America LLC -144A- 2021/2023	USD	400 000		200 000	%	96,23	360 091,51	0,41
1,625 % Daimler Trucks Finance North America LLC -144A- 2021/2024	USD	250 000		150 000	%	93,054	217 629,34	0,25
0,856 % DNB Bank ASA -144A- 2021/2025 *	USD	400 000			%	91,964	344 128,18	0,39
<b>Parts de fonds</b>							<b>424 760,76</b>	<b>0,48</b>
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090%)	Actions	31	1 762	1 731	EUR	13 701,96	424 760,76	0,48
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>83 902 248,98</b>	<b>95,43</b>
<b>Dérivés</b>								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>							<b>216 608,91</b>	<b>0,25</b>
Créances / dettes								
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>								
Euro SCHATZ Futures 03/2023 (DB)	Unité	-210		210			216 608,91	0,25
<b>Dérivés sur devises</b>							<b>2 699 682,70</b>	<b>3,07</b>
Créances / dettes								
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
CHF/EUR 0,1 million.							-46,75	0,00
USD/EUR 11,3 millions.							-220 958,29	-0,25

## DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>							
<b>Positions ouvertes</b>							
EUR/AUD 1,7 million.						19 928,71	0,02
EUR/CAD 4,6 millions.						222 640,65	0,25
EUR/CHF 0,6 million.						675,26	0,00
EUR/CZK 27,8 millions.						-25 443,72	-0,03
EUR/DKK 3,8 millions.						-337,20	0,00
EUR/GBP 2,1 millions.						56 584,87	0,07
EUR/JPY 1 254,5 millions.						-270 276,10	-0,31
EUR/MXN 7,0 millions.						16 431,60	0,02
EUR/NOK 19,4 millions.						42 458,88	0,05
EUR/NZD 3,4 millions.						-5 639,67	-0,01
EUR/PLN 3,1 millions.						-14 048,71	-0,02
EUR/SEK 2,9 millions.						5 352,64	0,01
EUR/SGD 0,7 million.						9 491,36	0,01
EUR/USD 41,3 millions.						2 829 399,92	3,22
<b>Positions clôturées</b>							
EUR/JPY 205,5 millions.						-24 916,39	-0,03
EUR/NOK 4,8 millions.						4 267,56	0,01
EUR/NZD 1,4 million.						-1 366,75	0,00
EUR/USD 1,1 million.						55 484,83	0,06
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>396 675,14</b>	<b>0,45</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro	EUR					82 496,31	0,09
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne danoise	DKK	9 935				1 336,01	0,00
Couronne norvégienne	NOK	17 628				1 675,95	0,01
Zloty polonais	PLN	4 195				896,38	0,00
Couronne suédoise	SEK	4 720				424,44	0,00
Couronne tchèque	CZK	13 591				562,91	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien	AUD	3 208				2 037,62	0,00
Livre sterling	GBP	223 304				252 320,07	0,29
Renminbi chinois	CNY	135 704				18 261,77	0,02
Yen	JPY	56 439				400,55	0,00
Dollar canadien	CAD	15 862				10 955,80	0,01
Peso mexicain	MXN	126 389				6 077,90	0,01
Dollar néo-zélandais.	NZD	588				349,15	0,00
Franc suisse	CHF	745				755,83	0,00
Dollar de Singapour.	SGD	3 452				2 410,36	0,00
Rand sud-africain.	ZAR	13				0,71	0,00
Dollar américain.	USD	16 797				15 713,38	0,02
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>882 584,02</b>	<b>1,00</b>
Frais de placement reportés **						1 896,26	0,00
Intérêts à recevoir						792 541,58	0,90
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						68 519,69	0,08
Autres actifs						19 626,49	0,02
<b>Total des éléments d'actif ***</b>						<b>88 660 833,33</b>	<b>100,85</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-177 376,59</b>	<b>-0,20</b>
Engagements découlant des coûts						-177 376,59	-0,20
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-92,67</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-740 502,84</b>	<b>-0,85</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>87 920 330,49</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Invest Short Duration Income

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe CHF ICH25	CHF	93,88
Classe FC	EUR	98,71
Classe FD	EUR	90,62
Classe IC50	EUR	95,43
Classe ID50	EUR	91,91
Classe LC	EUR	97,37
Classe LD	EUR	92,64
Classe NC	EUR	92,66
Classe PFC	EUR	95,09
Classe TFC	EUR	96,68
Classe TFD	EUR	91,68
Classe USD FCH	USD	112,67
Classe USD LCH	USD	110,95
Classe USD TFCH	USD	106,77
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe CHF ICH25	Unité	100,000
Classe FC	Unité	222 290,709
Classe FD	Unité	103,000
Classe IC50	Unité	120 893,324
Classe ID50	Unité	195,993
Classe LC	Unité	358 028,010
Classe LD	Unité	84 269,896
Classe NC	Unité	24 878,212
Classe PFC	Unité	559,000
Classe TFC	Unité	1 207,551
Classe TFD	Unité	121,000
Classe USD FCH	Unité	87 618,000
Classe USD LCH	Unité	118,535
Classe USD TFCH	Unité	24,000

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
14,14 % de la valeur du portefeuille

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,275
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	1,362
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,898

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 1,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 90 065 913,39 euros.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, J.P. Morgan SE, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,574649	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,447787	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,986053	= EUR	1
Renminbi chinois	CNY	7,431023	= EUR	1
Couronne tchèque	CZK	24,143530	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Yen	JPY	140,903712	= EUR	1
Peso mexicain	MXN	20,794829	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	= EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	1,684713	= EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,680507	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	18,098668	= EUR	1

## DWS Invest Short Duration Income

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

- \* Taux d'intérêt variable.
- \*\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.
- \*\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Short Duration Income

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 77,82
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 1 459 658,88
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) . . . . .	EUR 4 347,82
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger . . . . .	EUR -2 995,83
<b>Total des revenus . . . . .</b>	<b>EUR 1 461 088,69</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement . . . . .	EUR -2 031,03
2. Commission de gestion . . . . .	EUR -400 012,23
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base . . . . .	EUR -447 853,89
Revenus découlant du plafond de charges . . . . .	EUR 67 694,53
Commission d'administration . . . . .	EUR -19 852,87
3. Rémunération du dépositaire . . . . .	EUR -2 682,37
4. Frais d'audit, juridiques et de publication . . . . .	EUR -87 044,28
5. Taxe d'abonnement . . . . .	EUR -38 308,03
6. Autres dépenses . . . . .	EUR -29 185,73
<i>dont :</i>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> . . . . .	EUR -56,90
autres . . . . .	EUR -29 128,83
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>EUR -559 263,67</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets . . . . .</b>	<b>EUR 901 825,02</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -4 972 278,07
<b>Résultat des opérations de vente . . . . .</b>	<b>EUR -4 972 278,07</b>
<b>V. Résultat de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR -4 070 453,05</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe CHF ICH25 0,29 % par an,	Classe FC 0,56 % par an,
Classe FD 0,57 % par an,	Classe IC50 0,21 % par an,
Classe ID50 0,21 % par an,	Classe LC 0,73 % par an,
Classe LD 0,73 % par an,	Classe NC 1,29 % par an,
Classe PFC 0,34 % par an,	Classe TFC 0,56 % par an,
Classe TFD 0,57 % par an,	Classe USD FCH 0,59 % par an,
Classe USD LCH 0,76 % par an,	Classe USD TFCH 0,58 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 4 173,60 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 113 968 830,01</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent . . . . .	EUR -137 090,23
2. Décaissement (net) <sup>2)</sup> . . . . .	EUR -21 517 929,40
3. Régularisation des revenus / dépenses . . . . .	EUR -36 664,37
4. Revenus ordinaires, nets . . . . .	EUR 901 825,02
5. Plus-values / moins-values réalisées . . . . .	EUR -4 972 278,07
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées . . . . .	EUR -286 362,47
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice . . . . .</b>	<b>EUR 87 920 330,49</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 59,44 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values 2022

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-4 972 278,07
<i>sur :</i>			
Opérations sur valeurs mobilières . . . . .	EUR	-1 950,11	
Opérations de change (à terme) . . . . .	EUR	-5 954 768,41	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers <sup>3)</sup> . . . . .	EUR	984 440,45	

<sup>3)</sup> Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe CHF ICH25

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,70

#### Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ID50

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	2,06

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,66

## DWS Invest Short Duration Income

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,72

#### Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2022		EUR	87 920 330,49
2021		EUR	113 968 830,01
2020		EUR	104 174 408,93
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2022	Classe CHF ICH25	CHF	93,88
	Classe FC	EUR	98,71
	Classe FD	EUR	90,62
	Classe IC50	EUR	95,43
	Classe ID50	EUR	91,91
	Classe LC	EUR	97,37
	Classe LD	EUR	92,64
	Classe NC	EUR	92,66
	Classe PFC	EUR	95,09
	Classe TFC	EUR	96,68
	Classe TFD	EUR	91,68
	Classe USD FCH	USD	112,67
	Classe USD LCH	USD	110,95
	Classe USD TFCH	USD	106,77
2021	Classe CHF ICH25	CHF	99,40
	Classe FC	EUR	103,73
	Classe FD	EUR	96,86
	Classe IC50	EUR	99,93
	Classe ID50	EUR	98,26
	Classe LC	EUR	102,49
	Classe LD	EUR	99,03
	Classe NC	EUR	98,08
	Classe PFC	EUR	99,75
	Classe TFC	EUR	101,59
	Classe TFD	EUR	98,03
	Classe USD FCH	USD	116,03
	Classe USD LCH	USD	114,44
	Classe USD TFCH	USD	110,10
2020	Classe CHF ICH25	CHF	-
	Classe FC	EUR	104,65
	Classe FD	EUR	98,12
	Classe IC50	EUR	100,46
	Classe ID50	EUR	99,25
	Classe LC	EUR	103,59
	Classe LD	EUR	100,44
	Classe NC	EUR	99,63
	Classe PFC	EUR	100,00
	Classe TFC	EUR	102,49
	Classe TFD	EUR	99,31
	Classe USD FCH	USD	116,22
	Classe USD LCH	USD	114,89
	Classe USD TFCH	USD	110,47

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,83 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 564 813,03 euros.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# Rapport annuel

## DWS Invest Top Asia

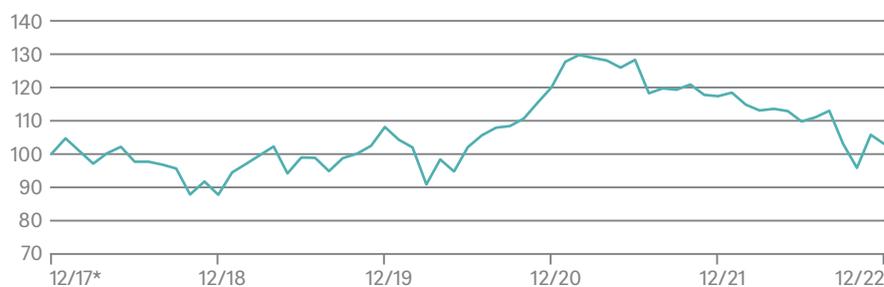
### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value récurrente supérieure à l'indice de référence (MSCI AC Asia ex Japan). Dans ce cadre, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs dont le siège social se trouve en Asie ou qui réalisent l'essentiel de leurs activités en Asie. Le centre des activités d'une entreprise se situe en Asie lorsqu'elle réalise la majorité de ses bénéfices ou de son chiffre d'affaires sur ce continent. Les émetteurs asiatiques regroupent des entreprises ayant leur siège ou leur centre d'activités à Hong Kong, en Inde, en Indonésie, au Japon, en Corée, en Malaisie, aux Philippines, à Singapour, à Taïwan, en Thaïlande et en République populaire de Chine. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements\*.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le compartiment a enregistré une moins-value de 12,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence a reculé de 14,0 % au cours de la même période (respectivement en euro).

### DWS Invest Top Asia

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Top Asia (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100

Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Top Asia

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145648290	-12,4 %	-4,8 %	2,9 %
Classe FC	LU0145649181	-11,7 %	-2,6 %	6,8 %
Classe LD	LU0145648456	-12,4 %	-4,8 %	2,9 %
Classe NC	LU0145648886	-13,0 %	-6,8 %	-0,6 %
Classe TFC	LU1663946868	-11,7 %	-2,6 %	6,8 %
Classe TFD	LU1663948211	-11,7 %	-2,6 %	7,0 %
Classe GBP D RD <sup>1)</sup>	LU0399358562	-6,8 %	1,1 %	6,6 %
Classe USD FC <sup>2)</sup>	LU0273174648	-16,7 %	-7,1 %	-4,6 %
Classe USD LC <sup>2)</sup>	LU0273161231	-17,4 %	-9,2 %	-8,3 %
Classe USD TFC <sup>2)</sup>	LU1663949888	-16,7 %	-7,0 %	-4,6 %
MSCI AC Asia ex Japan depuis le 15 août 2018 (auparavant : 50 % MSCI AC Far East, 50 % MSCI AC Far East ex Japan)		-14,0 %	0,1 %	8,8 %

<sup>1)</sup> en GBP

<sup>2)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des actions ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression considérable des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandé-

mie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie. Les sanctions croissantes imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait exploser les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de juguler

l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et quelques-unes d'entre elles ont mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale en 2022, la crainte de basculer dans la récession s'est accentuée chez de nombreux acteurs du marché.

Dans ce contexte, les marchés internationaux des actions ont connu de fortes baisses de cours et ont clôturé dans l'ensemble à un niveau très bas. Le marché des actions japonaises a toutefois mieux résisté grâce à la faiblesse du yen qui a profité aux entreprises exportatrices japonaises.

Au cours de la période sous revue, les activités de l'équipe de gestion du portefeuille pour le compartiment DWS Invest Top Asia ont continué à se concentrer sur des décisions stratégiques actives et sur la gestion des risques dans le portefeuille. En 2022, parmi les principaux thèmes de l'univers financier ont figuré une reprise économique contrastée suite aux pressions inflationnistes

renforcées par la demande et la dynamique de l'offre ainsi que les relèvements des taux d'intérêt des banques centrales au cours de la période sous revue.

Dans le cadre de l'approche équilibrée de la politique de placement, trois facteurs ont été pris en compte pour la sélection des pays : La croissance, la valorisation et l'environnement. D'autre part, le compartiment a eu recours, pour la sélection décisive des actions selon l'approche ascendante, à des analyses fondamentales et à des méthodes de sélection quantitatives pour la classification de l'univers d'investissement ainsi qu'à des discussions avec des spécialistes régionaux et internationaux des secteurs et a collaboré étroitement avec des entreprises et des experts au niveau local.

Il s'agissait principalement de maximiser les rendements ajustés au risque (béta ajustés) en identifiant les pays et les valeurs avec un potentiel de performance supérieure à la moyenne. La philosophie de placement a reposé sur le fait que la performance des valeurs de pays émergents est influencée par quatre facteurs : 1) Croissances des bénéfices, 2) Dividendes, 3) Valorisation (changement de notation/dégradation), 4) Devise.

Compte tenu des conditions économiques marquées par d'importantes incertitudes, la sélection des actions a été déterminante pour la performance du compartiment. Des questions importantes ont donc porté naturellement sur le secteur des technologies. Les marchés d'Asie du Nord ont apporté des contributions parti-

culièrement positives. En termes de pondération géographique, le portefeuille a été bien diversifié, la Chine étant la région la plus fortement pondérée.

La composition du portefeuille du compartiment a continué de refléter une approche rigoureuse. L'équipe de gestion a procédé à une réorientation des valeurs présentant une forte évolution et des titres pour lesquels l'approche initiale d'investissement avait changé. En tant qu'investisseur à long terme, le compartiment a profité de l'occasion pour consolider les positions dans des marchés retardataires ou des secteurs affichant un repli, mais qui offraient cependant des perspectives de placements avantageux.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Comptes annuels

## DWS Invest Top Asia

### État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	39 843 342,45	14,52
Services de télécommunications	66 864 607,16	24,35
Biens de consommation durables	31 314 486,81	11,41
Énergie	17 434 276,23	6,36
Biens de consommation courante	21 791 876,33	7,93
Secteur financier	71 132 087,53	25,93
Matières premières	2 331 859,26	0,85
Industrie	11 273 802,62	4,11
Services aux collectivités	1 469 670,72	0,54
<b>Total actions</b>	<b>263 456 009,11</b>	<b>96,00</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>10 820 065,92</b>	<b>3,94</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>2 425 041,06</b>	<b>0,88</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>	<b>73 545,68</b>	<b>0,03</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-1 998 066,75</b>	<b>-0,73</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>	<b>-323 290,07</b>	<b>-0,12</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>274 453 304,95</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.



## DWS Invest Top Asia

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Pinduoduo, Inc. -ADR-	Unité	36 214	69 527	33 313	USD	81	2 744 125,16	1,00
Reliance Industries Ltd -GDR-	Unité	133 840	24 718		USD	61,5	7 700 225,49	2,81
Yum China Holdings, Inc.	Unité	21 425	40 562	62 980	USD	55,14	1 105 172,30	0,40
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>263 456 009,11</b>	<b>96,00</b>
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>10 820 065,92</b>	<b>3,94</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						1 354 821,69	0,49
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	117 596					74 680,46	0,03
Livre sterling	GBP	38 849					43 896,67	0,02
Renminbi chinois	CNY	2 725 344					366 752,11	0,13
Dollar de Hong Kong	HKD	364 601					43 751,64	0,02
Roupie indienne	INR	276 039 081					3 121 403,75	1,14
Roupie indonésienne	IDR	1 524 642 627					91 620,27	0,03
Ringgit malaisien	MYR	200 282					42 534,27	0,01
Nouveau dollar taïwanais	TWD	3 950 776					120 249,84	0,04
Peso philippin	PHP	1 330 735					22 339,04	0,01
Dollar de Singapour	SGD	83 558					58 336,96	0,02
Won sud-coréen	KRW	6 683 083 034					4 944 250,00	1,80
Baht thaïlandais	THB	1 637 785					44 236,84	0,02
Dollar américain	USD	525 060					491 192,38	0,18
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>2 425 041,06</b>	<b>0,88</b>
Droits à dividende / à distribution							171 148,19	0,06
Autres actifs							2 253 892,87	0,82
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>							<b>73 545,68</b>	<b>0,03</b>
<b>Total des éléments d'actif</b>							<b>276 774 661,77</b>	<b>100,85</b>
<b>Autres engagements</b>							<b>-1 998 066,75</b>	<b>-0,73</b>
Engagements découlant des coûts							-804 698,46	-0,30
Autres engagements divers							-1 193 368,29	-0,43
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>							<b>-323 290,07</b>	<b>-0,12</b>
<b>Total des engagements</b>							<b>-2 321 356,82</b>	<b>-0,85</b>
<b>Actif du fonds</b>							<b>274 453 304,95</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe FC	EUR	350,18
Classe LC	EUR	296,68
Classe LD	EUR	272,25
Classe NC	EUR	256,85
Classe TFC	EUR	108,46
Classe TFD	EUR	103,05
Classe GBP D RD	GBP	242,29
Classe USD FC	USD	173,74
Classe USD LC	USD	157,20
Classe USD TFC	USD	98,07
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe FC	Unité	26 864,800
Classe LC	Unité	420 315,010
Classe LD	Unité	422 740,561
Classe NC	Unité	87 429,781
Classe TFC	Unité	729,000
Classe TFD	Unité	255,000
Classe GBP D RD	Unité	404,310
Classe USD FC	Unité	484,000
Classe USD LC	Unité	17 011,183
Classe USD TFC	Unité	24,000

## DWS Invest Top Asia

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI AC Asia ex Japan Net Index en EUR

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	85,408
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	112,907
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	92,827

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,574649	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	7,431023	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	=	EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	16 640,887143	=	EUR	1
Roupie indienne	INR	88,434276	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 351,687926	=	EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	4,708727	=	EUR	1
Peso philippin	PHP	59,569940	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	=	EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,023101	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	32,854729	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## DWS Invest Top Asia

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

<b>I. Revenus</b>			
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR	6 971 808,45	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	285 521,78	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR	-631 569,36	
4. Autres revenus .....	EUR	167,67	
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR</b>	<b>6 625 928,54</b>	
<b>II. Dépenses</b>			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR	-16 087,37	
2. Commission de gestion .....	EUR	-4 461 455,22	
dont :			
Commission de gestion de base .....	EUR	-4 436 923,90	
Commission d'administration .....	EUR	-24 531,32	
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR	-23 841,40	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR	-69 914,47	
5. Taxe d'abonnement .....	EUR	-142 374,13	
6. Autres dépenses .....	EUR	-130 708,93	
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-4 844 381,52</b>	
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>EUR</b>	<b>1 781 547,02</b>	
<b>IV. Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-14 273 347,61	
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-14 273 347,61</b>	
<b>V. Résultat de l'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-12 491 800,59</b>	

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe FC 0,85 % par an,	Classe LC 1,61 % par an,
Classe LD 1,61 % par an,	Classe NC 2,31 % par an,
Classe TFC 0,85 % par an,	Classe TFD 0,85 % par an,
Classe GBP D RD 0,86 % par an,	Classe USD FC 0,84 % par an,
Classe USD LC 1,61 % par an,	Classe USD TFC 0,83 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 413 905,63 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds

2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> . . . . .	<b>EUR</b>	<b>317 860 537,33</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR	-185 266,37
2. Décaissement (net) .....	EUR	-4 856 866,01
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR	26 557,67
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR	1 781 547,02
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR	-14 273 347,61
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR	-25 899 857,08
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> .....	<b>EUR</b>	<b>274 453 304,95</b>

### Composition des plus-values / moins-values

2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> .....	<b>EUR</b>	<b>-14 273 347,61</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-15 244 295,71
Opérations de change (à terme) .....	EUR	970 948,10

## DWS Invest Top Asia

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,98

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	1,89

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	4,40

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2022	EUR	274 453 304,95
2021	EUR	317 860 537,33
2020	EUR	311 457 667,02

Valeur liquidative en fin d'exercice		
2022	Classe FC	EUR 350,18
	Classe LC	EUR 296,68
	Classe LD	EUR 272,25
	Classe NC	EUR 256,85
	Classe TFC	EUR 108,46
	Classe TFD	EUR 103,05
	Classe GBP D RD	GBP 242,29
	Classe USD FC	USD 173,74
	Classe USD LC	USD 157,20
	Classe USD TFC	USD 98,07
2021	Classe FC	EUR 396,60
	Classe LC	EUR 338,57
	Classe LD	EUR 311,18
	Classe NC	EUR 295,16
	Classe TFC	EUR 122,84
	Classe TFD	EUR 117,86
	Classe GBP D RD	GBP 262,69
	Classe USD FC	USD 208,59
	Classe USD LC	USD 190,21
	Classe USD TFC	USD 117,73
2020	Classe FC	EUR 402,29
	Classe LC	EUR 346,02
	Classe LD	EUR 318,71
	Classe NC	EUR 303,78
	Classe TFC	EUR 124,61
	Classe TFD	EUR 120,55
	Classe GBP D RD	GBP 289,68
	Classe USD FC	USD 229,54
	Classe USD LC	USD 210,90
	Classe USD TFC	USD 129,50

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

## DWS Invest Top Asia

### Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion [www.dws.com](http://www.dws.com).

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

# Rapport annuel

## DWS Invest Top Dividend

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment

DWS Invest Top Dividend a pour objectif de réaliser une plus-value à moyen et long terme. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers dont les rendements sur dividendes sont supposés être supérieurs à la moyenne. Le montant des rendements sur dividendes constitue un critère essentiel lors de la sélection des actions.

Toutefois, les rendements sur dividendes ne doivent pas obligatoirement être supérieurs à la moyenne du marché. Outre un solide bilan, des flux élevés de trésorerie disponibles et une équipe de gestion compétente, la durabilité des dividendes constitue en particulier un facteur décisif.

Le compartiment a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, une moins-value de 0,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2022, les marchés internationaux des capitaux ont connu une dégradation croissante. Cette tendance à la baisse a commencé par la progression spectaculaire des chiffres de l'inflation du fait des pénuries d'approvisionnement croissantes liées à la forte reprise économique qui a suivi l'apogée de la pandémie de COVID-19. La situation a empiré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le

### DWS Invest Top Dividend

Performance sur 5 ans



■ DWS Invest Top Dividend (classe d'actions LC)

\* 12/2017 = 100  
Informations basées sur l'euro

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Situation au : 31 décembre 2022

### DWS Invest Top Dividend

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0507265923	-0,1 %	10,3 %	28,0 %
Classe FC	LU0507266228	0,6 %	12,8 %	32,9 %
Classe FD	LU0740838205	0,7 %	12,8 %	32,9 %
Classe IC	LU1472572954	0,9 %	13,8 %	34,8 %
Classe IDQ	LU1589658365	1,0 %	13,8 %	34,8 %
Classe LCH (P)	LU0616863808	-3,5 %	5,6 %	18,1 %
Classe LD	LU0507266061	-0,1 %	10,3 %	28,0 %
Classe LDQH (P)	LU0911039310	-3,4 %	5,4 %	13,0 %
Classe NC	LU0507266145	-0,8 %	8,0 %	23,6 %
Classe ND	LU0544572786	-0,8 %	8,0 %	23,6 %
Classe PFC	LU1054340812	-1,2 %	9,1 %	24,4 %
Classe PFD	LU1054340903	-1,1 %	9,1 %	24,4 %
Classe TFC	LU1663951603	0,6 %	12,8 %	32,8 %
Classe TFCH (P)	LU1978535224	-2,7 %	7,3 %	14,4 % <sup>1)</sup>
Classe AUD TFCH (P) <sup>2)</sup>	LU2158788054	-1,8 %	27,6 % <sup>1)</sup>	-
Classe CHF FCH (P) <sup>3)</sup>	LU0616864285	-3,0 %	7,1 %	15,5 %
Classe CHF LCH (P) <sup>3)</sup>	LU0616864012	-3,7 %	4,7 %	11,1 %
Classe CHF TFCH (P) <sup>3)</sup>	LU2367179335	-3,0 %	2,0 % <sup>1)</sup>	-
Classe GBP C RD <sup>4)</sup>	LU1263963255	6,2 %	17,0 %	32,3 %
Classe GBP D RD <sup>4)</sup>	LU0911038932	6,2 %	17,1 %	32,4 %
Classe GBP DH (P) RD <sup>4)</sup>	LU1466055248	-1,4 %	9,4 %	21,6 %
Classe GBP LD DS <sup>4)</sup>	LU0511520347	5,4 %	14,4 %	27,5 %
Classe SEK LCH (P) <sup>5)</sup>	LU1282659025	-3,7 %	5,2 %	12,4 %
Classe SGD LC <sup>6)</sup>	LU0740838460	-6,6 %	4,5 %	14,3 %
Classe SGD LCH (P) <sup>6)</sup>	LU0740838544	-1,3 %	9,6 %	22,2 %
Classe SGD LDQ <sup>6)</sup>	LU0616864442	-6,6 %	4,5 %	14,3 %
Classe SGD LDQH (P) <sup>6)</sup>	LU0911038858	-1,3 %	9,7 %	22,2 %
Classe USD FC <sup>7)</sup>	LU0507266574	-5,1 %	7,7 %	18,4 %

24 février 2022 et la guerre persistante qui s'en est ensuivie entre la Russie et l'Ukraine. Le renforcement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi en partie de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux directeur en sept étapes, entre mi-mars et mi-décembre 2022, de 4,25 points de pourcentage pour le porter à une fourchette de 4,25 % par an à 4,50 % par an. La Banque centrale européenne (BCE) a suivi au cours de la deuxième moitié de juillet 2022 et a relevé son taux directeur, après une pause de presque trois ans, en quatre étapes de 2,5 points de pourcentage pour le porter à 2,50 % par an. Dans ce contexte et compte tenu de l'affaiblissement de la croissance économique mondiale au cours de 2022, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Dans un tel climat, les bourses internationales ont enregistré de nettes baisses de cours pendant la période sous revue et ont presque toujours clôturé à leur plus bas niveau.

Pour des raisons stratégiques, le compartiment a donné la priorité à des entreprises qui distribuent des dividendes supérieurs à la moyenne à leurs investisseurs. Il

## DWS Invest Top Dividend

### Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FCH (P) <sup>7)</sup>	LU0813338588	-0,2 %	13,4 %	29,5 %
Classe USD LC <sup>7)</sup>	LU0507266491	-5,8 %	5,2 %	14,1 %
Classe USD LCH (P) <sup>7)</sup>	LU0544572604	-1,0 %	11,1 %	25,6 %
Classe USD LDH (P) <sup>7)</sup>	LU0740838031	-1,0 %	11,1 %	25,6 %
Classe USD LDM <sup>7)</sup>	LU0911038429	-5,8 %	5,1 %	13,9 %
Classe USD LDQ <sup>7)</sup>	LU0911038775	-5,8 %	5,2 %	14,1 %
Classe USD LDQH (P) <sup>7)</sup>	LU1282658993	-0,9 %	11,1 %	-14,7 %

<sup>1)</sup> Classe TFCH (P) lancée le 30 avril 2019 / classe AUD TFCH (P) lancée le 15 mai 2020 / classe CHF TFCH (P) lancée le 16 août 2021

<sup>2)</sup> en AUD

<sup>3)</sup> en CHF

<sup>4)</sup> en GBP

<sup>5)</sup> en SEK

<sup>6)</sup> en SGD

<sup>7)</sup> en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2022

s'agit notamment de titres plutôt défensifs de secteurs tels que les biens de consommation courante, les télécommunications, la santé, les assurances et les services aux collectivités ainsi que de secteurs sensibles à la conjoncture tels que l'énergie et les matières premières.

L'année dernière, la surpondération du secteur de l'énergie a de nouveau contribué de manière supérieure à la moyenne à la performance. Dans le secteur de l'énergie, ce sont surtout les actions de Schlumberger et de Chevron qui ont progressé. En outre, Merck ainsi que Nutrien ont également contribué positivement à la performance du fonds dans un contexte de stabilité de l'évolution des bénéfices et de valorisation attrayante par rapport au marché des actions dans son ensemble. Le producteur d'engrais a bénéficié de la hausse des prix sur le marché mondial des engrais potassiques et des engrais azotés.

En revanche, dans le secteur de l'énergie, la performance du compartiment a été pénalisée par l'évolution inférieure à la moyenne du cours de l'entreprise des technologies de la santé Koninklijke Philips. L'action a encore été pénalisée par des problèmes de qualité et des rappels dans différentes lignes de production. La position en Taiwan Semiconductor, qui a souffert d'un ralentissement cyclique du secteur des semi-conducteurs, a également contribué négativement aux résultats du compartiment.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

# Comptes annuels

## DWS Invest Top Dividend

État de l'actif au 31 décembre 2022

	Montant en EUR	Part en % Actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Actions (secteurs)</b>		
Technologies de l'information	117 532 649,03	3,72
Services de télécommunications	216 560 093,17	6,87
Biens de consommation durables	697 140 021,42	22,11
Énergie	422 034 365,54	13,38
Biens de consommation courante	59 227 221,33	1,89
Secteur financier	455 871 572,00	14,45
Matières premières	327 379 915,45	10,38
Industrie	259 523 791,33	8,22
Services aux collectivités	237 998 347,93	7,54
<b>Total actions</b>	<b>2 793 267 977,20</b>	<b>88,56</b>
<b>2. Obligations (émetteurs)</b>		
Administrations centrales	233 501 931,09	7,41
<b>Total des obligations</b>	<b>233 501 931,09</b>	<b>7,41</b>
<b>3. Parts de fonds</b>		
Fonds d'actions	94 064 923,17	2,98
<b>Total des parts de fonds</b>	<b>94 064 923,17</b>	<b>2,98</b>
<b>4. Dérivés</b>		
	1 066 283,64	0,03
<b>5. Avoirs bancaires</b>		
	33 849 026,34	1,07
<b>6. Autres éléments d'actif</b>		
	10 144 384,35	0,31
<b>7. À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>		
	3 435 515,62	0,11
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>		
	-12 617 943,26	-0,39
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur actions</b>		
	-2 633 913,52	-0,08
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>3 154 078 184,63</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.



## DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Titres portant intérêt</b>								
1,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2014/2024	EUR	47 834 696	47 834 696		%	97,587	46 680 444,79	1,48
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2015/2025 *	EUR	39 524 483	39 524 483		%	95,802	37 865 245,20	1,20
2,375 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2014/2024 *	USD	59 508 100	59 508 100		%	96,605	53 779 925,54	1,71
0,75 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024	USD	54 367 600	90 879 100	36 511 500	%	93,414	47 511 070,77	1,51
0,00 % United States Treasury Note/Bond - When Issued 2022/2024 *	USD	50 872 300	50 872 300		%	100,156	47 665 244,79	1,51
							<b>94 064 923,17</b>	<b>2,98</b>
<b>Parts de fonds</b>								
<b>Parts de fonds du groupe</b>								
Xtrackers IE Physical Gold ETC Securities EUR - (0,150%)		2 377 319	2 450 289	72 970	EUR	26,314	62 556 772,17	1,98
<b>Parts de fonds investies en dehors du groupe</b>								
iSHares IV plc - iShares Physical Gold ETF GBP - (0,250%)		950 223	971 235	21 012	USD	35,445	31 508 151,00	1,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>							<b>3 120 834 831,46</b>	<b>98,95</b>
<b>Dérivés</b> (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
<b>Dérivés sur devises</b> Créances / dettes							<b>1 066 283,64</b>	<b>0,03</b>
<b>Opérations de change à terme</b>								
<b>Opérations de change à terme (Achat)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
AUD/JPY 0,1 million							-324,84	0,00
CHF/AUD 0,7 million							9 950,65	0,00
CHF/EUR 15,3 millions							-72 694,86	0,00
CHF/GBP 2,3 millions							49 826,34	0,00
CHF/JPY 3,2 millions							-106 289,29	0,00
CHF/USD 33,7 millions							568 394,03	0,02
SEK/CAD 0,2 million							180,59	0,00
SEK/JPY 0,1 million							-515,21	0,00
SEK/NOK 0,1 million							-74,63	0,00
SGD/AUD 0,2 million							2 073,15	0,00
SGD/CAD 1,0 million							27 765,72	0,00
SGD/CHF 0,8 million							3 738,77	0,00
SGD/EUR 3,9 millions							4 158,56	0,00
SGD/GBP 0,5 million							9 919,76	0,00
SGD/JPY 0,6 million							-11 638,25	0,00
SGD/NOK 0,6 million							7 426,09	0,00
SGD/SEK 0,2 million							3 514,67	0,00
SGD/USD 7,8 millions							123 299,32	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
AUD/EUR 0,1 million							59,77	0,00
AUD/GBP 0,1 million							-6,24	0,00
AUD/JPY 0,1 million							-208,45	0,00
AUD/USD 0,2 million							33,71	0,00
CHF/AUD 0,1 million							5,73	0,00
CHF/EUR 5,1 millions							-8 955,48	0,00
CHF/GBP 0,3 million							-304,62	0,00
CHF/JPY 2,3 millions							-37 023,59	0,00
CHF/USD 5,3 millions							-3 151,19	0,00
GBP/EUR 1,1 million							-876,42	0,00
GBP/USD 2,1 millions							-5 810,02	0,00
SEK/AUD 0,1 million							7,26	0,00
SEK/CAD 0,1 million							36,41	0,00
SEK/CHF 0,1 million							5,02	0,00
SEK/EUR 0,7 million							68,93	0,00
SEK/GBP 0,1 million							-17,90	0,00
SEK/JPY 0,1 million							-212,69	0,00
SEK/USD 1,3 million							-75,83	0,00
SGD/CAD 0,1 million							2 489,70	0,00
SGD/EUR 0,3 million							-512,79	0,00
SGD/JPY 0,5 million							-4 725,78	0,00
SGD/USD 0,1 million							-229,78	0,00
USD/EUR 27,8 millions							-41 175,01	-0,01

## DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Opérations de change à terme (Vente)</b>								
<b>Positions ouvertes</b>								
AUD/CAD 0,1 million.							228,92	0,00
AUD/DKK 0,1 million.							-17,59	0,00
AUD/NOK 0,1 million.							-3,33	0,00
AUD/SEK 0,1 million.							1,78	0,00
CHF/CAD 7,1 millions.							166 971,39	0,01
CHF/DKK 3,4 millions.							-2 129,80	0,00
CHF/NOK 31,4 millions.							37 492,45	0,00
CHF/SEK 10,0 millions.							19 053,99	0,00
EUR/AUD 1,1 million.							13 021,88	0,00
EUR/CAD 6,8 millions.							183 231,27	0,01
EUR/DKK 2,7 millions.							77,46	0,00
EUR/GBP 1,1 million.							33 688,24	0,00
EUR/JPY 448,0 millions.							-85 878,72	0,00
EUR/NOK 29,7 millions.							46 793,23	0,00
EUR/SEK 9,3 millions.							22 096,00	0,00
EUR/USD 14,7 millions.							279 856,07	0,01
GBP/AUD 0,1 million.							-447,25	0,00
GBP/CAD 0,4 million.							2 118,23	0,00
GBP/DKK 0,2 million.							-590,27	0,00
GBP/JPY 29,9 millions.							-10 860,61	0,00
GBP/NOK 1,8 million.							-1 842,29	0,00
GBP/SEK 0,6 million.							-151,97	0,00
SEK/DKK 0,1 million.							-35,39	0,00
SGD/DKK 0,5 million.							123,56	0,00
USD/AUD 1,4 million.							-3 480,41	0,00
USD/CAD 8,7 millions.							93 483,95	0,00
USD/DKK 4,4 millions.							-12 832,32	0,00
USD/GBP 0,7 million.							4 025,88	0,00
USD/JPY 594,0 millions.							-186 323,67	-0,01
USD/NOK 37,7 millions.							-15 356,19	0,00
USD/SEK 12,2 millions.							3 797,14	0,00
USD/TWD 131,4 millions.							26 442,76	0,00
<b>Positions clôturées</b>								
AUD/CAD 0,1 million.							22,07	0,00
CHF/CAD 1,1 million.							13 405,84	0,00
EUR/CAD 0,8 million.							11 441,86	0,00
EUR/JPY 310,2 millions.							-20 671,12	0,00
GBP/CAD 0,1 million.							763,16	0,00
GBP/JPY 22,1 millions.							-3 052,36	0,00
USD/CAD 1,5 million.							12 720,66	0,00
USD/JPY 408,1 millions.							-72 404,20	0,00
USD/TWD 29,3 millions.							3 372,03	0,00
<b>Avoirs bancaires</b>							<b>33 849 026,34</b>	<b>1,07</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>								
Avoirs en euro	EUR						3 415 539,12	0,10
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	1 888 452					253 944,54	0,01
Couronne norvégienne	NOK	13 317 890					1 266 200,80	0,04
Zloty polonais	PLN	1					0,02	0,00
Couronne suédoise	SEK	3 637 592					327 117,69	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	776 405					493 065,67	0,02
Livre sterling	GBP	601 353					679 493,30	0,02
Dollar de Hong Kong	HKD	1 011 175					121 339,56	0,00
Yen	JPY	138 047 778					979 731,31	0,03
Dollar canadien	CAD	1 837 723					1 269 332,65	0,04
Nouveau dollar taiwanais	TWD	20 497 593					623 885,63	0,02
Franc suisse	CHF	582 538					590 777,88	0,02
Dollar de Singapour	SGD	1 812 343					1 265 301,76	0,04
Won sud-coréen	KRW	3 149 872 326					2 330 325,12	0,07
Dollar américain	USD	11 599 137					10 850 957,45	0,35
<b>Dépôts à terme</b>								
Avoir en dollars américains – (DZ Bank AG, Frankfurt)	USD						1 730 669,45	0,06
Avoirs en dollars canadiens – (DZ Bank AG, Frankfurt)	CAD						1 243 277,17	0,04
Avoirs en couronne norvégienne – (Bayerische Landesbank, Munich)	NOK						6 408 067,22	0,20
<b>Autres éléments d'actif</b>							<b>10 144 384,35</b>	<b>0,31</b>
Droits à dividende / à distribution							4 215 053,03	0,13
Frais de placement reportés **							126 054,44	0,00
Intérêts à recevoir							1 092 621,24	0,03
Autres actifs							4 710 655,64	0,15

## DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>À recevoir au titre d'opérations sur actions</b>						<b>3 435 515,62</b>	<b>0,11</b>
<b>Total des éléments d'actif ***</b>						<b>3 170 050 941,77</b>	<b>100,49</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-12 617 943,26</b>	<b>-0,39</b>
Engagements découlant des coûts						-7 640 306,63	-0,23
Autres engagements divers						-4 977 636,63	-0,16
<b>Engagements découlant d'opérations sur actions</b>						<b>-2 633 913,52</b>	<b>-0,08</b>
<b>Total des engagements</b>						<b>-15 972 757,14</b>	<b>-0,49</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>3 154 078 184,63</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe AUD TFCH (P)	AUD	127,64
Classe CHF FCH (P)	CHF	196,40
Classe CHF LCH (P)	CHF	179,90
Classe CHF TFCH (P)	CHF	101,96
Classe FC	EUR	274,63
Classe FD	EUR	159,80
Classe IC	EUR	139,96
Classe IDQ	EUR	108,56
Classe LC	EUR	249,97
Classe LCH (P)	EUR	138,69
Classe LD	EUR	181,45
Classe LDQH (P)	EUR	115,20
Classe NC	EUR	229,06
Classe ND	EUR	158,05
Classe PFC	EUR	159,01
Classe PFD	EUR	128,03
Classe TFC	EUR	131,58
Classe TFCH (P)	EUR	114,36
Classe GBP C RD	GBP	187,22
Classe GBP D RD	GBP	155,51
Classe GBP DH (P) RD	GBP	114,24
Classe GBP LD DS	GBP	193,73
Classe SEK LCH (P)	SEK	1 331,16
Classe SGD LC	SGD	18,49
Classe SGD LCH (P)	SGD	20,23
Classe SGD LDQ	SGD	14,68
Classe SGD LDQH (P)	SGD	13,36
Classe USD FC	USD	168,16
Classe USD FCH (P)	USD	144,81
Classe USD LC	USD	192,35
Classe USD LCH (P)	USD	213,49
Classe USD LDH (P)	USD	145,86
Classe USD LDM	USD	81,37
Classe USD LDQ	USD	116,89
Classe USD LDQH (P)	USD	110,48

## DWS Invest Top Dividend

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Nombre d'actions en circulation</b>		
Classe AUD TFCH (P)	Unité	2 189,443
Classe CHF FCH (P)	Unité	127 143,125
Classe CHF LCH (P)	Unité	291 072,837
Classe CHF TFCH (P)	Unité	859,000
Classe FC	Unité	829 120,084
Classe FD	Unité	120 743,187
Classe IC	Unité	1 990 267,000
Classe IDQ	Unité	453 897,000
Classe LC	Unité	3 776 309,656
Classe LCH (P)	Unité	267 268,393
Classe LD	Unité	3 659 905,629
Classe LDQH (P)	Unité	63 432,598
Classe NC	Unité	856 294,697
Classe ND	Unité	501 524,593
Classe PFC	Unité	56 006,000
Classe PFD	Unité	36 288,000
Classe TFC	Unité	1 251 673,160
Classe TFCH (P)	Unité	274 761,771
Classe GBP C RD	Unité	1 718,000
Classe GBP D RD	Unité	25 889,342
Classe GBP DH (P) RD	Unité	37 657,240
Classe GBP LD DS	Unité	56 974,547
Classe SEK LCH (P)	Unité	1 962,959
Classe SGD LC	Unité	54 779,906
Classe SGD LCH (P)	Unité	423 985,038
Classe SGD LDQ	Unité	278 918,938
Classe SGD LDQH (P)	Unité	516 509,312
Classe USD FC	Unité	503 317,143
Classe USD FCH (P)	Unité	100 039,089
Classe USD LC	Unité	730 004,161
Classe USD LCH (P)	Unité	211 105,653
Classe USD LDH (P)	Unité	257 481,767
Classe USD LDM	Unité	160 441,271
Classe USD LDQ	Unité	65 069,883
Classe USD LDQH (P)	Unité	53 128,092

**Composition du portefeuille de référence** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)  
MSCI World High Dividend Yield

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	89,710
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	114,420
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	102,877

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Abréviations propres aux marchés

#### Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

## DWS Invest Top Dividend

### Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2015/2025	EUR	26 500 000	25 387 530,00	
2,375 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2014/2024	USD	38 000 000	34 342 167,88	
0,00 % United States Treasury Note/Bond - When Issued 2022/2024	USD	38 000 000	35 604 430,98	
<b>Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres</b>			<b>95 334 128,86</b>	<b>95 334 128,86</b>
<b>Parties contractantes des prêts de titres</b>				
BNP Paribas Arbitrage SNC, Crédit Agricole CIB S.A.				
<b>Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres</b>			<b>EUR</b>	<b>100 253 655,52</b>
dont :				
Actions			EUR	91 499 637,75
Avoirs bancaires			EUR	8 754 017,77

### Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2022

Dollar australien	AUD	1,574649	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,447787	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,986053	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,436475	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,885002	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,333431	= EUR	1
Forint hongrois	HUF	401,275258	= EUR	1
Yen	JPY	140,903712	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 351,687926	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	10,517992	= EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,680507	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,120132	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,432340	= EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	32,854729	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,068951	= EUR	1

### Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

### Notes

- \* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- \*\* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.
- \*\*\* Ne contient aucune position négative.

## DWS Invest Top Dividend

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source) .....	EUR 113 367 924,41
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) .....	EUR 431 241,60
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR 1 240 287,91
4. Revenus des prêts de titres .....	EUR 97 758,12
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger .....	EUR -17 523 981,58
6. Autres revenus .....	EUR 9 788,24
<b>Total des revenus</b> .....	<b>EUR 97 623 018,70</b>
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement .....	EUR -277 703,79
2. Commission de gestion .....	EUR -41 678 881,82
dont :	
Commission de gestion de base .....	EUR -41 589 980,10
Commission d'administration .....	EUR -88 901,72
3. Rémunération du dépositaire .....	EUR -113 758,99
4. Frais d'audit, juridiques et de publication .....	EUR -198 017,45
5. Taxe d'abonnement .....	EUR -1 486 838,77
6. Autres dépenses .....	EUR -1 407 958,27
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts .....	EUR -32 586,04
Dépenses liées aux frais de placement délimités <sup>1)</sup> .....	EUR -160 039,80
autres .....	EUR -1 215 332,43
<b>Total des dépenses</b> .....	<b>EUR -45 163 159,09</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b> .....	<b>EUR 52 459 859,61</b>
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR 133 842 142,56
<b>Résultat des opérations de vente</b> .....	<b>EUR 133 842 142,56</b>
<b>V. Résultat de l'exercice</b> .....	<b>EUR 186 302 002,17</b>

<sup>1)</sup> Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

#### Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

Classe AUD TFCH (P) 0,85 % par an,	Classe CHF FCH (P) 0,85 % par an,
Classe CHF LCH (P) 1,60 % par an,	Classe CHF TFCH (P) 0,86 % par an,
Classe FC 0,82 % par an,	Classe FD 0,82 % par an,
Classe IC 0,53 % par an,	Classe IDQ 0,53 % par an,
Classe LC 1,57 % par an,	Classe LCH (P) 1,61 % par an,
Classe LD 1,57 % par an,	Classe LDQH (P) 1,60 % par an,
Classe NC 2,27 % par an,	Classe ND 2,27 % par an,
Classe PFC 2,68 % par an,	Classe PFD 2,55 % par an,
Classe TFC 0,82 % par an,	Classe TFCH (P) 0,85 % par an,
Classe GBP C RD 0,83 % par an,	Classe GBP D RD 0,82 % par an,
Classe GBP DH (P) RD 0,86 % par an,	Classe GBP LD DS 1,57 % par an,
Classe SEK LCH (P) 1,60 % par an,	Classe SGD LC 1,57 % par an,
Classe SGD LCH (P) 1,60 % par an,	Classe SGD LDQ 1,57 % par an,
Classe SGD LDQH (P) 1,60 % par an,	Classe USD FC 0,82 % par an,
Classe USD FCH (P) 0,86 % par an,	Classe USD LC 1,57 % par an,
Classe USD LCH (P) 1,60 % par an,	Classe USD LDH (P) 1,60 % par an,
Classe USD LDM 1,57 % par an,	Classe USD LDQ 1,57 % par an,
Classe USD LDQH (P) 1,60 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

Classe AUD TFCH (P) 0,001 % par an,	Classe CHF FCH (P) 0,001 % par an,
Classe CHF LCH (P) 0,001 % par an,	Classe CHF TFCH (P) <0,001 % par an,
Classe FC 0,001 % par an,	Classe FD 0,001 % par an,
Classe IC <0,001 % par an,	Classe IDQ 0,001 % par an,
Classe LC 0,001 % par an,	Classe LCH (P) <0,001 % par an,
Classe LD 0,001 % par an,	Classe LDQH (P) 0,001 % par an,
Classe NC 0,001 % par an,	Classe ND 0,001 % par an,
Classe PFC 0,001 % par an,	Classe PFD 0,001 % par an,
Classe TFC <0,001 % par an,	Classe TFCH (P) 0,001 % par an,
Classe GBP C RD 0,001 % par an,	Classe GBP D RD 0,001 % par an,
Classe GBP DH (P) RD <0,001 % par an,	Classe GBP LD DS 0,001 % par an,
Classe SEK LCH (P) 0,001 % par an,	Classe SGD LC 0,001 % par an,
Classe SGD LCH (P) 0,001 % par an,	Classe SGD LDQ 0,001 % par an,
Classe SGD LDQH (P) 0,001 % par an,	Classe SGD LDQ 0,001 % par an,
Classe USD FCH (P) 0,001 % par an,	Classe USD LC 0,001 % par an,
Classe USD LCH (P) 0,001 % par an,	Classe USD LDH (P) 0,001 % par an,
Classe USD LDM 0,001 % par an,	Classe USD LDQ 0,001 % par an,
Classe USD LDQH (P) <0,001 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 715 812,86 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

### Évolution de l'actif du fonds 2022

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice</b> .....	<b>EUR 2 552 102 545,82</b>
1. Distribution pour l'exercice précédent .....	EUR -29 925 755,51
2. Encaissement (net) <sup>2)</sup> .....	EUR 638 626 878,74
3. Régularisation des revenus / dépenses .....	EUR -14 795 218,63
4. Revenus ordinaires, nets .....	EUR 52 459 859,61
5. Plus-values / moins-values réalisées .....	EUR 133 842 142,56
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....	EUR -178 232 267,96
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b> .....	<b>EUR 3 154 078 184,63</b>

<sup>2)</sup> Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 28 638,09 euros au profit de l'actif du fonds.

### Composition des plus-values / moins-values 2022

<b>Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)</b> .....	<b>EUR 133 842 142,56</b>
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR 126 828 127,83
Opérations de change (à terme) .....	EUR 7 014 014,73

## DWS Invest Top Dividend

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe AUD TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe CHF LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	5,08

#### Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe IDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	1,07
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,76
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	1,10
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,55

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	6,09

#### Classe LDQH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	EUR	2,10
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,51
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,84
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	EUR	0,25

#### Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	5,22

#### Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	EUR	4,11

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP C RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	4,76

#### Classe GBP DH (P) RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	3,58

#### Classe GBP LD DS

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	GBP	6,27

#### Classe SEK LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SGD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SGD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe SGD LDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	SGD	0,28
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	SGD	0,06
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	SGD	0,11
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	SGD	0,05

#### Classe SGD LDQH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	SGD	0,25
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	SGD	0,10
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	SGD	0,05

#### Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

## DWS Invest Top Dividend

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe USD LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	10 mars 2023	USD	4,79

#### Classe USD LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	0,45
Distribution intermédiaire	16 février 2022	USD	0,46
Distribution intermédiaire	16 mars 2022	USD	0,45
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,45
Distribution intermédiaire	17 mai 2022	USD	0,45
Distribution intermédiaire	21 juin 2022	USD	0,43
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,42
Distribution intermédiaire	16 août 2022	USD	0,40
Distribution intermédiaire	16 septembre 2022	USD	0,41
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,38
Distribution intermédiaire	16 novembre 2022	USD	0,37
Distribution intermédiaire	16 décembre 2022	USD	0,40

#### Classe USD LDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	2,25
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,53
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,81
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,16

#### Classe USD LDQH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2022	USD	2,03
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	USD	0,47
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	USD	0,75
Distribution intermédiaire	19 octobre 2022	USD	0,16

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants de l'exercice sont capitalisés.

## DWS Invest Top Dividend

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				2020		
2022	EUR	3 154 078 184,63		Classe AUD TFCH (P)	AUD	111,58
2021	EUR	2 552 102 545,82		Classe CHF FCH (P)	CHF	174,47
2020	EUR	2 557 280 810,73		Classe CHF LCH (P)	CHF	162,22
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe CHF TFCH (P)	CHF	
2022	AUD	127,64		Classe FC	EUR	222,03
	CHF	196,40		Classe FD	EUR	137,06
	CHF	179,90		Classe IC	EUR	112,50
	CHF	101,96		Classe IDQ	EUR	92,83
	EUR	274,63		Classe LC	EUR	205,14
	EUR	159,80		Classe LCH (P)	EUR	124,50
	EUR	139,96		Classe LD	EUR	158,07
	EUR	108,56		Classe LDQH (P)	EUR	110,24
	EUR	249,97		Classe NC	EUR	190,63
	EUR	138,69		Classe ND	EUR	139,65
	EUR	181,45		Classe PFC	EUR	132,01
	EUR	115,20		Classe PFD	EUR	112,63
	EUR	229,06		Classe TFC	EUR	106,39
	EUR	158,05		Classe TFCH (P)	EUR	101,05
	EUR	159,01		Classe GBP C RD	GBP	154,60
	EUR	128,03		Classe GBP D RD	GBP	136,59
	EUR	131,58		Classe GBP DH (P) RD	GBP	105,78
	EUR	114,36		Classe GBP LD DS	GBP	172,78
	GBP	187,22		Classe SEK LCH (P)	SEK	1194,55
	GBP	155,51		Classe SGD LC	SGD	17,24
	GBP	114,24		Classe SGD LCH (P)	SGD	17,62
	GBP	193,73		Classe SGD LDQ	SGD	14,56
	SEK	1 331,16		Classe SGD LDQH (P)	SGD	12,39
	SGD	18,49		Classe USD FC	USD	156,39
	SGD	20,23		Classe USD FCH (P)	USD	123,84
	SGD	14,68		Classe USD LC	USD	181,59
	SGD	13,36		Classe USD LCH (P)	USD	185,29
	USD	168,16		Classe USD LDH (P)	USD	134,50
	USD	144,81		Classe USD LDM	USD	86,63
	USD	192,35		Classe USD LDQ	USD	117,06
	USD	213,49		Classe USD LDQH (P)	USD	101,55
	USD	145,86				
	USD	81,37				
	USD	116,89				
	USD	110,48				
2021	AUD	129,96				
	CHF	202,38				
	CHF	186,76				
	CHF	105,11				
	EUR	272,86				
	EUR	163,58				
	EUR	138,66				
	EUR	110,96				
	EUR	250,22				
	EUR	143,65				
	EUR	187,19				
	EUR	123,00				
	EUR	230,90				
	EUR	164,20				
	EUR	160,93				
	EUR	133,37				
	EUR	130,74				
	EUR	117,48				
	GBP	176,30				
	GBP	151,09				
	GBP	119,59				
	GBP	189,66				
	SEK	1 382,45				
	SGD	19,80				
	SGD	20,49				
	SGD	16,23				
	SGD	13,99				
	USD	177,15				
	USD	145,17				
	USD	204,16				
	USD	215,59				
	USD	152,04				
	USD	91,76				
	USD	127,91				
	USD	114,94				

## DWS Invest Top Dividend

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,05 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 15 886 680,00 euros.

### Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Annexe : Frais de placement

	DWS Invest Artificial Intelligence	DWS Invest Asian Bonds	DWS Invest China Bonds
	EUR	USD	USD
<b>Dépenses liées aux frais de placement délimités</b>	<b>-634 634,08</b>	<b>-794 986,93</b>	<b>-21 911,58</b>
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-108 435,28	-303 850,58	-3 546,06
Amortissement des frais de placement	-317 321,18	-618 214,55	-165 642,47
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	-222 792,97	-61 150,32	146 967,48
Régularisation des revenus	13 915,35	188 228,52	309,47

	DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend	DWS Invest ESG Equity Income
	EUR	EUR	EUR
<b>Dépenses liées aux frais de placement délimités</b>	<b>-1 545,42</b>	<b>-3 373,25</b>	<b>-729 691,76</b>
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-930,47	-285,08	-198 918,90
Amortissement des frais de placement	-52 744,25	-45 511,12	-510 983,87
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	52 189,37	42 641,63	15 098,34
Régularisation des revenus	-60,07	-218,68	-34 887,33

	DWS Invest ESG Top Euroland	DWS Invest Euro Corporate Bonds	DWS Invest Euro High Yield Corporates
	EUR	EUR	EUR
<b>Dépenses liées aux frais de placement délimités</b>	<b>-10 554,12</b>	<b>-136 735,84</b>	<b>-381 049,66</b>
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-1 510,87	-47 521,19	-208 614,85
Amortissement des frais de placement	-163 801,19	-444 409,50	-674 070,18
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	155 301,18	337 772,27	413 770,59
Régularisation des revenus	-543,24	17 422,58	87 864,78

	DWS Invest Short Duration Credit	DWS Invest Short Duration Income	DWS Invest StepIn Global Equities
	EUR	EUR	EUR
<b>Dépenses liées aux frais de placement délimités</b>	<b>-8 696,16</b>	<b>-56,90</b>	<b>-27 217,51</b>
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-6 365,10	-59,44	-8 822,68
Amortissement des frais de placement	-104 536,93	1 099,24	-973 419,44
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	100 559,26	-1 061,58	953 247,74
Régularisation des revenus	1 646,61	-35,12	1 776,87

DWS Invest Convertibles	DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)	DWS Invest ESG Asian Bonds	DWS Invest ESG Climate Tech	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities
EUR	USD	USD	EUR	EUR
<b>-14 566,17</b>	<b>-2 207,50</b>	<b>0,00</b>	<b>-758 639,36</b>	<b>-50 059,38</b>
-5 847,77	-2 725,02	-44,30	-157 155,42	-8 426,68
-142 058,93	-131 889,06	0,91	-406 024,71	-47 610,79
132 044,14	132 785,48	43,39	-182 692,86	632,88
1 296,39	-378,90	0,00	-12 766,37	5 345,21
DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)	DWS Invest ESG Multi Asset Defensive	DWS Invest ESG Multi Asset Income	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure	DWS Invest ESG Smart Industrial Technologies
EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
<b>-64 303,57</b>	<b>-77 535,27</b>	<b>-77 657,00</b>	<b>-733 153,55</b>	<b>-514 766,68</b>
-25 321,62	-58 089,80	-21 710,59	-454 621,59	-137 811,41
-358 418,78	-216 476,71	-451 328,28	-256 867,17	-327 192,36
321 086,04	155 746,56	334 852,52	-101 141,05	-84 438,02
-1 649,21	41 284,68	60 529,35	79 476,26	34 675,11
DWS Invest German Equities	DWS Invest Global Agribusiness	DWS Invest Global Infrastructure	DWS Invest Multi Opportunities	DWS Invest SDG Global Equities
EUR	USD	EUR	EUR	EUR
<b>-1 537,02</b>	<b>-53 811,26</b>	<b>-1 273 297,27</b>	<b>-39 922,84</b>	<b>-226 573,06</b>
-1 917,10	-11 369,13	-274 512,38	-6 445,54	-65 393,65
-62 994,55	-44 064,61	-448 666,74	-9 165 613,31	-111 364,70
63 738,43	5 649,96	-394 604,44	9 126 371,75	-57 727,99
-363,80	-4 027,48	-155 513,71	5 764,26	7 913,28
DWS Invest Top Dividend				
EUR				
<b>-160 039,80</b>				
-28 638,09				
-1 608 008,09				
1 499 514,08				
-22 907,70				

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest SICAV		DWS Invest Africa EUR	DWS Invest Artificial Intelligence EUR
	EUR * **			
	Consolidé	Part en % de l'actif du fonds		
<b>Actif</b>				
Total du portefeuille-titres	30 561 518 549,22	96,24	23 991 709,13	528 579 725,22
Dérivés sur indices boursiers	15 324 616,95	0,05	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	10 149 533,08	0,03	0,00	0,00
Dérivés sur devises	64 157 821,77	0,20	0,00	95 300,56
Swaps	21 584,56	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	995 053 923,46	3,13	1 615 091,23	18 292 740,37
Autres éléments d'actif	207 894 750,73	0,66	31 018,10	428 046,99
À recevoir au titre d'opérations sur actions	41 446 649,68	0,13	16 975,46	99 349,20
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>31 895 567 429,45</b>	<b>100,44</b>	<b>25 654 793,92</b>	<b>547 495 162,34</b>
<b>Engagements</b>				
Dérivés sur valeurs mobilières	-11 062,00	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	-3 005 046,69	-0,01	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	-5 607 173,55	-0,02	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-2 600 657,72	-0,01	0,00	0,00
Swaps	-1 412 382,31	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	-24 062 824,26	-0,08	-40 885,41	0,00
Autres engagements	-80 368 066,19	-0,25	-122 133,76	-1 384 990,04
Engagements découlant d'opérations sur actions	-22 084 907,48	-0,07	-86 367,98	-72 578,46
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-139 152 120,20</b>	<b>-0,44</b>	<b>-249 387,15</b>	<b>-1 457 568,50</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>31 756 415 309,25</b>	<b>100,00</b>	<b>25 405 406,77</b>	<b>546 037 593,84</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Asian Bonds USD *	DWS Invest Asian Small/Mid Cap EUR	DWS Invest Brazilian Equities EUR	DWS Invest China Bonds USD *	DWS Invest Chinese Equities EUR
1 252 378 024,27	26 897 374,13	141 014 652,85	128 720 525,92	96 665 730,04
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 010 600,63	0,00	0,00	1 912 116,73	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11 897 738,87	1 851 880,69	3 077 828,92	338 537,93	2 314 676,36
17 726 000,08	100 343,96	2 678 597,27	1 441 438,57	38 900,02
3 309 612,51	4 537,97	232 851,85	6 356,82	99 882,55
<b>1 292 321 976,36</b>	<b>28 854 136,75</b>	<b>147 003 930,89</b>	<b>132 418 975,97</b>	<b>99 119 188,97</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-2 878 444,03	-180 702,07	-587 058,81	-295 096,90	-322 805,52
-1 841 384,81	-45 885,49	-23 757,83	-332 962,99	-85 857,17
<b>-4 719 828,84</b>	<b>-226 587,56</b>	<b>-610 816,64</b>	<b>-628 059,89</b>	<b>-408 662,69</b>
<b>1 287 602 147,52</b>	<b>28 627 549,19</b>	<b>146 393 114,25</b>	<b>131 790 916,08</b>	<b>98 710 526,28</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest Conservative Opportunities EUR	DWS Invest Convertible EUR	DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds) EUR
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	1 117 222 263,58	541 519 433,74	146 651 557,99
Dérivés sur indices boursiers	6 387 196,75	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	3 889 139,88	13 540 517,37	349 993,17
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	99 101 611,36	30 042 585,94	1 940 567,57
Autres éléments d'actif	636 050,02	870 360,54	1 052 105,38
À recevoir au titre d'opérations sur actions	341 437,70	5 119,01	80 008,69
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>1 227 577 699,29</b>	<b>585 978 016,60</b>	<b>150 074 232,80</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	-136 972,90	0,00	-333 287,67
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-1 790 004,18	-1 050 073,57	-204 245,08
Engagements découlant d'opérations sur actions	-763 783,42	-88 014,16	0,00
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-2 690 760,50</b>	<b>-1 138 087,73</b>	<b>-537 532,75</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>1 224 886 938,79</b>	<b>584 839 928,87</b>	<b>149 536 700,05</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR	DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Europe SDG EUR	DWS Invest CROCI Global Dividends USD *
161 575 433,99	99 524 823,17	409 298 936,05	3 359 036,07	123 844 153,37
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
158 030,00	1 591 053,26	0,00	0,00	0,00
0,00	194 134,36	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 318 900,42	1 713 859,42	668 927,58	1 307,05	54 438,06
2 818 826,18	1 039 392,98	572 203,26	65 824,32	151 572,04
0,00	0,00	2 698,32	0,00	142 408,16
<b>171 871 190,59</b>	<b>104 063 263,19</b>	<b>410 542 765,21</b>	<b>3 426 167,44</b>	<b>124 192 571,63</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	-6 400,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-217 892,91	0,00	-6 455,01	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-862 265,62	0,00	-11 739,22	0,00
-234 687,39	-137 571,07	-552 880,42	-26 489,08	-341 853,14
-109 492,03	0,00	-103 121,66	0,00	-583,45
<b>-562 072,33</b>	<b>-999 836,69</b>	<b>-668 857,09</b>	<b>-38 228,30</b>	<b>-342 436,59</b>
<b>171 309 118,26</b>	<b>103 063 426,50</b>	<b>409 873 908,12</b>	<b>3 387 939,14</b>	<b>123 850 135,04</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest CROCI Intellectual Capital ESG EUR	DWS Invest CROCI Japan JPY *	DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	26 955 797,73	141 797 453,75	785 736 548,01
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	675 357,40
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	115 435,83	213 591,65	2 381 854,05
Autres éléments d'actif	222 391,58	189 115,79	390 826,45
À recevoir au titre d'opérations sur actions	0,00	43 953,03	1 285 958,97
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>27 293 625,14</b>	<b>142 244 114,22</b>	<b>790 470 544,88</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	-37 237,46
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	-608 335,60	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	-140 424,00	0,00	0,00
Autres engagements	-48 686,31	-389 806,42	-2 152 868,48
Engagements découlant d'opérations sur actions	-158 400,76	-16 510,45	-461 426,54
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-347 511,07</b>	<b>-1 014 652,47</b>	<b>-2 651 532,48</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>26 946 114,07</b>	<b>141 229 461,75</b>	<b>787 819 012,40</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest CROCI US USD *	DWS Invest CROCI US Dividends USD *	DWS Invest CROCI World EUR	DWS Invest CROCI World SDG EUR	DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt USD *
136 184 385,80	354 194 144,86	66 983 815,67	5 078 087,54	106 531 923,29
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
146 906,34	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
156 585,32	82 551,47	297 836,82	1 506,49	6 259 808,49
144 740,09	453 850,00	344 593,32	44 804,21	2 108 246,39
43 581,75	17 656 057,11	80 140,83	0,00	0,00
<b>136 676 199,30</b>	<b>372 386 603,44</b>	<b>67 706 386,64</b>	<b>5 124 398,24</b>	<b>114 899 978,17</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-26 470,16	-2 820,52	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	-199 429,26
0,00	0,00	0,00	0,00	-1 398 389,20
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-16 890 215,21	0,00	-6 303,48	0,00
-285 753,46	-396 467,04	-164 070,03	-33 155,20	-124 052,21
-46 740,41	-211 282,74	-393 533,96	0,00	0,00
<b>-332 493,87</b>	<b>-17 524 435,15</b>	<b>-560 424,51</b>	<b>-39 458,68</b>	<b>-1 721 870,67</b>
<b>136 343 705,43</b>	<b>354 862 168,29</b>	<b>67 145 962,13</b>	<b>5 084 939,56</b>	<b>113 178 107,50</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest Emerging Markets Opportunities EUR	DWS Invest Emerging Markets Sovereign Debt USD *	DWS Invest Enhanced Commodity Strategy USD *
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	198 032 439,58	26 547 407,17	140 288 022,81
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	76 739,95	0,00
Dérivés sur devises	2 422 508,43	0,00	1 902 441,24
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	4 083 007,26	854 801,88	14 234 068,12
Autres éléments d'actif	5 344 210,44	587 576,77	814 296,11
À recevoir au titre d'opérations sur actions	0,00	0,01	2 242,77
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>209 882 165,71</b>	<b>28 066 525,78</b>	<b>157 241 071,05</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	-3 645,79	0,00
Swaps	0,00	0,00	-1 390 533,33
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-158 346,26	-64 959,26	-300 434,66
Engagements découlant d'opérations sur actions	0,00	-554 353,43	-106 981,25
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-158 346,26</b>	<b>-622 958,48</b>	<b>-1 797 949,24</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>209 723 819,45</b>	<b>27 443 567,30</b>	<b>155 443 121,81</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG Asian Bonds USD *	DWS Invest ESG Climate Tech EUR	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR	DWS Invest ESG Equity Income EUR
252 394 280,15	723 333 175,78	127 576 391,31	177 664 492,85	2 632 606 790,53
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 136 475,46	0,00	0,00	0,00	110 395,92
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
828 454,81	41 028 500,21	525 637,12	7 235 274,77	288 058 627,44
1 927 668,85	572 885,03	60 468,34	2 644 827,10	4 945 401,24
30 923,98	1 138 947,39	6 626,88	1 819,02	1 015 942,11
<b>256 317 803,25</b>	<b>766 073 508,41</b>	<b>128 169 123,65</b>	<b>187 546 413,74</b>	<b>2 926 737 157,24</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-916,05	-5 649,98	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	-2 184 753,65	0,00
-285 737,32	-1 908 775,91	-141 136,66	-485 588,84	-8 334 186,47
-31 246,64	-349 357,42	-32 527,31	-126 020,37	-1 024 243,88
<b>-316 983,96</b>	<b>-2 259 049,38</b>	<b>-179 313,95</b>	<b>-2 796 362,86</b>	<b>-9 358 430,35</b>
<b>256 000 819,29</b>	<b>763 814 459,03</b>	<b>127 989 809,70</b>	<b>184 750 050,88</b>	<b>2 917 378 726,89</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Euro High Yield EUR
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	768 502 278,55	102 749 203,81	149 182 236,90
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	1 547 206,50	6 173,26	0,00
Dérivés sur devises	7 874 073,15	182 106,42	202 901,54
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	248 562,11	756 933,63	10 984 755,94
Autres éléments d'actif	9 024 119,95	956 142,63	2 435 152,71
À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 516 807,73	85,77	183,88
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>788 713 047,99</b>	<b>104 650 645,52</b>	<b>162 805 230,97</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	-2 624 598,71	-5 852,43	0,00
Autres engagements	-642 845,05	-72 122,71	-386 805,04
Engagements découlant d'opérations sur actions	-790 282,80	0,00	-28 237,07
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-4 057 726,56</b>	<b>-77 975,14</b>	<b>-415 042,11</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>784 655 321,43</b>	<b>104 572 670,38</b>	<b>162 390 188,86</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG European Small/ Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR	DWS Invest ESG Global Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR	DWS Invest ESG Healthy Living EUR
195 091 755,40	260 336 255,18	184 934 255,06	651 492 400,07	5 835 263,84
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	619 628,41	0,00	0,00
0,00	5 791 249,74	2 284 098,69	1 645,60	0,00
0,00	21 584,56	0,00	0,00	0,00
4 210 779,19	32 961 659,36	1 511 808,88	28 109 201,29	322 456,26
1 197 577,59	1 626 847,85	1 993 325,32	749 672,77	63 901,56
20 736,98	394,28	13 498,24	20 168,91	1 511,30
<b>200 520 849,16</b>	<b>300 737 990,97</b>	<b>191 356 614,60</b>	<b>680 373 088,64</b>	<b>6 223 132,96</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-75 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 524,08	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-603 702,05	-3 146 343,67	-177 493,68	-1 633 865,77	-30 069,68
-13 925,04	-1 223 787,63	-50 331,70	-319 625,49	-178,12
<b>-694 956,17</b>	<b>-4 370 131,30</b>	<b>-227 825,38</b>	<b>-1 953 491,26</b>	<b>-30 247,80</b>
<b>199 825 892,99</b>	<b>296 367 859,67</b>	<b>191 128 789,22</b>	<b>678 419 597,38</b>	<b>6 192 885,16</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest ESG Mobility <sup>1)</sup> EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Defensive EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	4 540 094,79	36 184 703,22	141 122 602,36
Dérivés sur indices boursiers	0,00	81 527,85	784 903,99
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	299 817,13	532 633,61
Dérivés sur devises	0,00	108 161,25	782 031,33
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	7 337,31	1 735 450,37	15 810 924,17
Autres éléments d'actif	24 146,90	362 181,38	854 679,64
À recevoir au titre d'opérations sur actions	0,00	7 922,88	7 688,25
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>4 571 579,00</b>	<b>38 779 764,08</b>	<b>159 895 463,35</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	-25 404,77	0,00	0,00
Autres engagements	-14 377,93	-135 979,65	-332 653,38
Engagements découlant d'opérations sur actions	0,00	-38 399,33	-28 981,17
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-39 782,70</b>	<b>-174 378,98</b>	<b>-361 634,55</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>4 531 796,30</b>	<b>38 605 385,10</b>	<b>159 533 828,80</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR	DWS Invest ESG NextGen Consumer EUR	DWS Invest ESG Qi LowVol World EUR	DWS Invest ESG Qi US Equity USD *	DWS Invest ESG Real Assets <sup>2)</sup> EUR
227 177 359,26	3 892 146,62	173 607 072,30	39 014 074,85	25 127 510,02
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	192,68	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 649 088,62	103 445,45	1 932 518,51	3 532 960,78	252 451,97
895 172,87	58 730,14	196 672,83	43 466,01	45 083,35
184 206,73	0,00	1 877,26	8 312,37	78 799,30
<b>229 905 827,48</b>	<b>4 054 322,21</b>	<b>175 738 333,58</b>	<b>42 598 814,01</b>	<b>25 503 844,64</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	-95 125,00	-226 549,21	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-581 620,20	-25 499,76	-662 015,43	-38 004,77	-89 356,88
-1 080 571,02	0,00	-27 919,14	0,00	0,00
<b>-1 662 191,22</b>	<b>-25 499,76</b>	<b>-785 059,57</b>	<b>-264 553,98</b>	<b>-89 356,88</b>
<b>228 243 636,26</b>	<b>4 028 822,45</b>	<b>174 953 274,01</b>	<b>42 334 260,03</b>	<b>25 414 487,76</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest ESG Smart Industrial Technologies EUR	DWS Invest ESG Top Euroland EUR	DWS Invest ESG USD Corporate Bonds USD *
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	40 708 679,42	396 853 242,50	24 486 588,42
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	225 810,07
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	3 605 342,98	9 636 255,54	544 231,52
Autres éléments d'actif	357 248,43	1 241 888,47	272 604,39
À recevoir au titre d'opérations sur actions	64 993,33	106 032,36	0,00
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>44 736 264,16</b>	<b>407 837 418,87</b>	<b>25 529 234,40</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	-11 062,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	-22 972,79
Dérivés sur devises	-11 757,08	-139 586,73	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-137 332,63	-1 009 438,47	-46 848,21
Engagements découlant d'opérations sur actions	-51 523,85	-63 329,09	-10 395,10
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-211 675,56</b>	<b>-1 212 354,29</b>	<b>-80 216,10</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>44 524 588,60</b>	<b>406 625 064,58</b>	<b>25 449 018,30</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG Women for Women <sup>3)</sup> EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR	DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR	DWS Invest European Equity High Conviction EUR
46 077 556,30	1 610 479 832,12	1 863 048 466,51	760 010 676,70	49 812 622,09
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	4 188 476,03	0,00
0,00	2 796 536,40	1 089 711,43	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 561 349,42	10 593 863,80	96 595 952,38	56 598 926,34	2 473 008,77
116 264,33	28 392 832,12	38 155 982,54	8 423 723,35	74 628,48
1 822,74	2 961 597,86	699 759,78	559 049,62	2 824,11
<b>47 756 992,79</b>	<b>1 655 224 662,30</b>	<b>1 999 589 872,64</b>	<b>829 780 852,04</b>	<b>52 363 083,45</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-4 887 500,12	0,00	0,00	0,00
-67 312,01	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-71 958,25	-1 670 518,90	-2 386 228,04	-666 613,06	-181 505,41
-137,49	-1 848 188,93	-1 391 136,08	-37 504,84	-9 556,26
<b>-139 407,75</b>	<b>-8 406 207,95</b>	<b>-3 777 364,12</b>	<b>-704 117,90</b>	<b>-191 061,67</b>
<b>47 617 585,04</b>	<b>1 646 818 454,35</b>	<b>1 995 812 508,52</b>	<b>829 076 734,14</b>	<b>52 172 021,78</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest Financial Hybrid Bonds EUR	DWS Invest German Equities EUR	DWS Invest Global Agribusiness USD *
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	19 789 429,61	180 327 516,93	926 306 911,33
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	129 543,68	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	143 383,20	753 188,66	34 351 278,23
Autres éléments d'actif	266 624,81	666 098,14	3 613 456,36
À recevoir au titre d'opérations sur actions	0,00	188,99	262 872,91
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>20 328 981,30</b>	<b>181 746 992,72</b>	<b>964 534 518,83</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	-694 825,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	-129 616,33	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-49 972,73	-527 116,36	-3 487 025,48
Engagements découlant d'opérations sur actions	0,00	-46 702,37	-714 897,84
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-49 972,73</b>	<b>-1 398 260,06</b>	<b>-4 201 923,32</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>20 279 008,57</b>	<b>180 348 732,66</b>	<b>960 332 595,51</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Global Bonds EUR	DWS Invest Global High Yield Corporates USD *	DWS Invest Global Infrastructure EUR	DWS Invest Global Real Estate Securities USD *	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities USD *
103 143 738,27	107 501 685,80	3 251 433 609,07	290 255 800,78	376 131 144,94
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106 089,40	0,00	0,00	0,00	0,00
466 827,57	138 035,45	3 576 212,56	516 316,06	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 575 532,85	3 139 657,24	11 817 744,73	3 979 142,18	6 618 816,94
830 524,82	1 795 335,39	19 825 536,24	1 347 597,62	158 022,98
0,00	0,00	2 439 214,36	48 911,50	345 901,89
<b>108 122 712,91</b>	<b>112 574 713,88</b>	<b>3 289 092 316,96</b>	<b>296 147 768,14</b>	<b>383 253 886,75</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	-146 597,15	-105 536,90	0,00
-151 902,47	-438 329,34	-9 205 126,60	-635 850,06	-1 232 714,20
-1 219,25	-3 768,45	-2 047 358,00	-120 951,98	-139 600,69
<b>-153 121,72</b>	<b>-442 097,79</b>	<b>-11 399 081,75</b>	<b>-862 338,94</b>	<b>-1 372 314,89</b>
<b>107 969 591,19</b>	<b>112 132 616,09</b>	<b>3 277 693 235,21</b>	<b>295 285 429,20</b>	<b>381 881 571,86</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest Latin American Equities EUR	DWS Invest Low Carbon Corporate Bonds (auparavant : DWS Invest Low Carbon Bonds) EUR	DWS Invest Multi Opportunities EUR
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	821 340 496,20	52 489 769,51	324 291 335,25
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	47 601,25	0,00
Dérivés sur devises	0,00	51 445,16	30 578,49
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	8 531 599,44	147 287,53	13 203 393,17
Autres éléments d'actif	12 217 671,88	459 746,44	412 268,03
À recevoir au titre d'opérations sur actions	425 489,92	0,00	52 992,54
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>842 515 257,44</b>	<b>53 195 849,89</b>	<b>337 990 567,48</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	-1 821 947,31
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	-19 769,86
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	-21 848,98
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-2 578 153,42	-89 224,43	-1 429 024,85
Engagements découlant d'opérations sur actions	-112 171,27	-26 525,12	-239 567,31
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-2 690 324,69</b>	<b>-115 749,55</b>	<b>-3 532 158,31</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>839 824 932,75</b>	<b>53 080 100,34</b>	<b>334 458 409,17</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1    Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1  
 Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1    Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Multi Strategy EUR	DWS Invest Nomura Japan Growth JPY *	DWS Invest Qi Global Climate Action EUR	DWS Invest SDG Corporate Bonds <sup>4)</sup> EUR	DWS Invest SDG European Equities EUR
61 728 443,62	66 664 265,03	14 488 599,09	8 871 535,46	4 275 089,00
8 070 988,36	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
312 179,16	0,00	0,00	14 211,84	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 375 347,57	2 090 023,85	406 284,62	95 839,98	309 130,70
50 357,86	195 546,67	50 700,43	73 200,92	54 360,31
0,00	1 133 984,29	0,00	0,00	88,01
<b>72 537 316,57</b>	<b>70 083 819,84</b>	<b>14 945 584,14</b>	<b>9 054 788,20</b>	<b>4 638 668,02</b>
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	-8 350,97	0,00	-9 516,06
0,00	0,00	0,00	-7 240,95	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 018 247,71	0,00	0,00	0,00	0,00
-111 277,71	-777 327,77	-38 820,24	-4 354,30	-29 445,31
0,00	-2 758,62	0,00	0,00	0,00
<b>-1 129 525,42</b>	<b>-780 086,39</b>	<b>-47 171,21</b>	<b>-11 595,25</b>	<b>-38 961,37</b>
<b>71 407 791,15</b>	<b>69 303 733,45</b>	<b>14 898 412,93</b>	<b>9 043 192,95</b>	<b>4 599 706,65</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2022

	DWS Invest SDG Global Equities EUR	DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR
<b>Actif</b>			
Total du portefeuille-titres	1 557 072 519,16	432 955 379,49	83 902 248,98
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	759 475,37	216 608,91
Dérivés sur devises	0,00	432 099,67	2 699 682,70
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	15 660 973,58	9 990 868,22	396 675,14
Autres éléments d'actif	579 718,17	3 837 277,98	882 584,02
À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 189 424,91	132 813,29	0,00
<b>Total des éléments d'actif ***</b>	<b>1 574 502 635,82</b>	<b>448 107 914,02</b>	<b>88 097 799,75</b>
<b>Engagements</b>			
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-9 576,95	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-4 096 640,80	-481 054,87	-177 376,59
Engagements découlant d'opérations sur actions	-463 707,04	-1 127 958,52	-92,67
<b>Total des engagements ***</b>	<b>-4 569 924,79</b>	<b>-1 609 013,39</b>	<b>-177 469,26</b>
<b>Actif du fonds</b>	<b>1 569 932 711,03</b>	<b>446 498 900,63</b>	<b>87 920 330,49</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,068951 = EUR 1    Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2020 ..... USD 1,133450 = EUR 1    Fin de l'exercice 2020 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

\*\*\* En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des éléments de passif ».

<sup>1)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest StepIn Global Equities EUR	DWS Invest Top Asia EUR	DWS Invest Top Dividend EUR
30 842 770,11	263 456 009,11	3 120 834 831,46
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	1 066 283,64
0,00	0,00	0,00
471 165,28	10 820 065,92	33 849 026,34
69,22	2 425 041,06	10 144 384,35
0,00	73 545,68	3 435 515,62
<b>31 314 004,61</b>	<b>276 774 661,77</b>	<b>3 169 330 041,41</b>
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
-85 052,06	-1 998 066,75	-12 617 943,26
0,00	-323 290,07	-2 633 913,52
<b>-85 052,06</b>	<b>-2 321 356,82</b>	<b>-15 251 856,78</b>
<b>31 228 952,55</b>	<b>274 453 304,95</b>	<b>3 154 078 184,63</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest SICAV EUR * **	DWS Invest Africa EUR	DWS Invest Artificial Intelligence EUR
	Consolidé		
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	661 965 069,97	898 683,16	3 992 177,68
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	310 214 332,96	0,00	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	41 782,72	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	10 623 791,72	3 368,54	190 707,67
Revenus des parts de fonds de placement	935 308,33	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	8 803 217,96	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-98 946 306,90	-113 662,00	-803 426,84
Autres revenus	266 998,96	11,44	101,84
<b>Total des revenus</b>	<b>893 904 195,72</b>	<b>788 401,14</b>	<b>3 379 560,35</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-2 482 300,55	-15 715,56	-5 869,05
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	-3 637 791,15	0,00	0,00
Commission de gestion	-310 288 035,12	-523 683,73	-5 811 652,33
Rémunération du dépositaire	-1 515 673,82	-9 520,39	-20 776,78
Frais d'audit, juridiques et de publication	-3 341 597,94	-12 677,77	-123 974,80
Taxe d'abonnement	-12 946 275,08	-13 073,04	-181 620,03
Autres dépenses	-18 269 345,06	-42 238,59	-907 341,15
<b>Total des dépenses</b>	<b>-352 481 018,72</b>	<b>-616 909,08</b>	<b>-7 051 234,14</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>541 423 177,00</b>	<b>171 492,06</b>	<b>-3 671 673,79</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	-304 709 751,51	1 261 008,72	-17 787 736,81
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>-304 709 751,51</b>	<b>1 261 008,72</b>	<b>-17 787 736,81</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>236 713 425,49</b>	<b>1 432 500,78</b>	<b>-21 459 410,60</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Asian Bonds USD *	DWS Invest Asian Small/Mid Cap EUR	DWS Invest Brazilian Equities EUR	DWS Invest China Bonds USD *	DWS Invest Chinese Equities EUR
0,00	753 128,34	11 389 197,90	0,00	2 117 948,35
59 882 871,76	0,00	0,00	3 947 676,51	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
125 569,08	43 725,98	4 997,79	7 450,19	39 463,97
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
162 673,50	-76 688,19	-464 733,11	5 335,65	-141 566,95
7 691,89	0,00	17,90	522,28	0,00
<b>60 178 806,23</b>	<b>720 166,13</b>	<b>10 929 480,48</b>	<b>3 960 984,63</b>	<b>2 015 845,37</b>
-5 851,47	-3 694,04	-3 939,26	-2 094,87	-2 114,27
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-12 248 420,85	-463 451,63	-1 355 428,84	-1 303 105,22	-1 648 468,36
-66 341,57	-2 771,48	-7 361,63	-5 804,53	-9 788,02
-109 458,63	-25 537,33	-23 178,32	-32 154,89	-32 797,66
-500 536,62	-15 007,63	-69 376,97	-61 824,54	-52 722,73
-1 182 035,76	-44 906,84	-45 960,62	-114 280,90	-70 888,33
<b>-14 112 644,90</b>	<b>-555 368,95</b>	<b>-1 505 245,64</b>	<b>-1 519 264,95</b>	<b>-1 816 779,37</b>
<b>46 066 161,33</b>	<b>164 797,18</b>	<b>9 424 234,84</b>	<b>2 441 719,68</b>	<b>199 066,00</b>
-52 980 501,81	663 375,32	1 568 542,24	-7 870 960,93	-15 008 253,99
<b>-52 980 501,81</b>	<b>663 375,32</b>	<b>1 568 542,24</b>	<b>-7 870 960,93</b>	<b>-15 008 253,99</b>
<b>-6 914 340,48</b>	<b>828 172,50</b>	<b>10 992 777,08</b>	<b>-5 429 241,25</b>	<b>-14 809 187,99</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Conservative Opportunities EUR	DWS Invest Convertible EUR	DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds) EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	740 161,59	0,00	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	1 444 828,09	16 192 346,53	2 129 529,34
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	178 849,07	54 389,61	23 697,92
Revenus des parts de fonds de placement	215 425,95	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	302 050,53	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-101 434,47	31 019,46	989,28
Autres revenus	37 398,32	5 254,49	35,40
<b>Total des revenus</b>	<b>2 515 228,55</b>	<b>16 585 060,62</b>	<b>2 154 251,94</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-150 206,86	-131 225,83	-11 936,06
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	-1 480 821,55	0,00	0,00
Commission de gestion	-9 343 095,56	-5 371 646,64	-901 545,55
Rémunération du dépositaire	-39 765,18	-32 349,60	-4 792,17
Frais d'audit, juridiques et de publication	-84 499,76	-61 103,59	-18 252,96
Taxe d'abonnement	-407 409,55	-257 045,22	-77 025,72
Autres dépenses	-112 850,35	-309 485,51	-27 969,43
<b>Total des dépenses</b>	<b>-11 618 648,81</b>	<b>-6 162 856,39</b>	<b>-1 041 521,89</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>-9 103 420,26</b>	<b>10 422 204,23</b>	<b>1 112 730,05</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	-7 452 154,63	-137 750 210,55	-5 216 941,68
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>-7 452 154,63</b>	<b>-137 750 210,55</b>	<b>-5 216 941,68</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-16 555 574,89</b>	<b>-127 328 006,32</b>	<b>-4 104 211,63</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR	DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Europe SDG EUR	DWS Invest CROCI Global Dividends USD *
0,00	0,00	13 460 560,91	134 036,19	4 876 548,99
5 671 088,09	2 662 432,03	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17 595,49	10 736,67	151,01	0,00	0,00
0,00	31 019,61	0,00	0,00	0,00
119 640,10	0,00	0,00	0,00	0,00
3 128,50	-3 565,06	-945 099,32	-9 989,30	-725 362,43
2 079,56	153,91	6 259,74	0,00	368,23
<b>5 813 531,74</b>	<b>2 700 777,16</b>	<b>12 521 872,34</b>	<b>124 046,89</b>	<b>4 151 554,79</b>
-13 607,41	-11 942,86	-13 760,03	-69,71	-6 429,02
-16 582,71	-55 387,61	0,00	0,00	0,00
-1 043 431,82	-614 894,06	-2 363 386,64	-6 236,11	-1 038 053,04
-10 467,82	-3 086,69	-12 213,81	-108,87	-3 279,01
-33 999,61	-11 431,24	-35 908,96	-8 065,15	-22 973,46
-87 060,02	-47 142,27	-77 356,07	-597,18	-29 815,09
-99 435,15	-6 463,99	-49 117,92	-4 546,88	-22 853,05
<b>-1 304 584,54</b>	<b>-750 348,72</b>	<b>-2 551 743,43</b>	<b>-19 623,90</b>	<b>-1 123 402,67</b>
<b>4 508 947,20</b>	<b>1 950 428,44</b>	<b>9 970 128,91</b>	<b>104 422,99</b>	<b>3 028 152,12</b>
195 744,61	-1 461 569,26	-22 862 572,66	-263 640,82	5 629 889,20
<b>195 744,61</b>	<b>-1 461 569,26</b>	<b>-22 862 572,66</b>	<b>-263 640,82</b>	<b>5 629 889,20</b>
<b>4 704 691,81</b>	<b>488 859,18</b>	<b>-12 892 443,75</b>	<b>-159 217,83</b>	<b>8 658 041,32</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest CROCI Intellectual Capital ESG EUR	DWS Invest CROCI Japan JPY *	DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	508 683,84	5 062 542,14	32 841 714,39
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	0,00	0,00	3 782,47
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-106 294,60	-775 328,30	-6 555 472,05
Autres revenus	0,00	0,00	3 374,03
<b>Total des revenus</b>	<b>402 389,24</b>	<b>4 287 213,84</b>	<b>26 293 398,84</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-1 241,04	-13 342,66	-17 082,70
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-93 934,03	-889 269,51	-8 020 914,77
Rémunération du dépositaire	-920,51	-4 174,02	-20 674,16
Frais d'audit, juridiques et de publication	-13 661,58	-71 156,63	-42 764,65
Taxe d'abonnement	-8 139,87	-25 716,40	-417 953,04
Autres dépenses	-19 104,76	-40 813,96	-218 192,01
<b>Total des dépenses</b>	<b>-137 001,79</b>	<b>-1 044 473,18</b>	<b>-8 737 581,33</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>265 387,45</b>	<b>3 242 740,66</b>	<b>17 555 817,51</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	1 601 219,65	16 560 214,40	73 951 635,96
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>1 601 219,65</b>	<b>16 560 214,40</b>	<b>73 951 635,96</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 866 607,10</b>	<b>19 802 955,06</b>	<b>91 507 453,47</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest CROCI US USD *	DWS Invest CROCI US Dividends USD *	DWS Invest CROCI World EUR	DWS Invest CROCI World SDG EUR	DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation) <sup>1)</sup> USD *
4 066 891,41	13 613 414,69	2 352 498,38	134 431,24	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	3 600 450,69
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	1 034,08	0,00	41 256,16
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	67 860,02
-1 038 663,52	-3 591 735,38	-459 654,91	-26 308,52	241,49
0,00	0,00	86,16	0,00	957,46
<b>3 028 227,89</b>	<b>10 021 679,31</b>	<b>1 893 963,71</b>	<b>108 122,72</b>	<b>3 710 765,82</b>
-1 347,55	-19 036,36	-2 721,02	-239,68	-1 241,44
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 351 353,88	-2 038 155,15	-782 307,01	-49 169,17	-599 407,52
-3 966,29	-9 988,55	-2 056,84	-149,39	-2 843,22
-24 130,41	-25 446,17	-23 024,79	-7 041,50	-38 463,16
-63 716,35	-127 003,55	-30 404,16	-2 433,63	-27 369,41
-28 718,60	-37 725,17	-8 584,03	-9 757,52	-112 208,37
<b>-1 473 233,08</b>	<b>-2 257 354,95</b>	<b>-849 097,85</b>	<b>-68 790,89</b>	<b>-781 533,12</b>
<b>1 554 994,81</b>	<b>7 764 324,36</b>	<b>1 044 865,86</b>	<b>39 331,83</b>	<b>2 929 232,70</b>
-617 219,69	17 925 280,38	3 868 587,53	236 105,57	-24 689 573,05
<b>-617 219,69</b>	<b>17 925 280,38</b>	<b>3 868 587,53</b>	<b>236 105,57</b>	<b>-24 689 573,05</b>
<b>937 775,12</b>	<b>25 689 604,74</b>	<b>4 913 453,39</b>	<b>275 437,40</b>	<b>-21 760 340,35</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt USD *	DWS Invest Emerging Markets Opportunities EUR	DWS Invest Emerging Markets Sovereign Debt USD *
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	4 976 839,17	13 473 826,37	1 756 107,84
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	28 459,70	294 020,64	18 926,36
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	53 669,46	0,00	26 993,65
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	2 554,50	34 796,16	286,93
Autres revenus	2 048,05	170,84	126,46
<b>Total des revenus</b>	<b>5 063 570,88</b>	<b>13 802 814,01</b>	<b>1 802 441,24</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-10 561,24	-292 155,53	-1 095,94
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-490 765,33	-573 498,04	-158 688,07
Rémunération du dépositaire	-8 342,49	-14 357,87	-3 135,85
Frais d'audit, juridiques et de publication	-14 021,90	-25 918,90	-9 401,70
Taxe d'abonnement	-10 547,12	-28 733,43	-12 163,68
Autres dépenses	-38 553,93	-17 346,90	-23 045,71
<b>Total des dépenses</b>	<b>-572 792,01</b>	<b>-952 010,67</b>	<b>-207 530,95</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>4 490 778,87</b>	<b>12 850 803,34</b>	<b>1 594 910,29</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	-29 835 550,45	-49 215 495,95	-12 032 204,34
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>-29 835 550,45</b>	<b>-49 215 495,95</b>	<b>-12 032 204,34</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-25 344 771,58</b>	<b>-36 364 692,61</b>	<b>-10 437 294,05</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy USD *	DWS Invest ESG Asian Bonds USD *	DWS Invest ESG Climate Tech EUR	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR	DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation) <sup>2)</sup> EUR
0,00	0,00	9 765 319,37	0,00	12 010 449,47
2 266 058,71	4 076 366,69	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
171 395,41	18 476,12	357 787,01	26,77	477 255,82
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	375,10
821,91	5 060,09	-1 331 463,17	0,00	-1 201 969,85
119,01	289,26	1 513,10	0,00	57,70
<b>2 438 395,04</b>	<b>4 100 192,16</b>	<b>8 793 156,31</b>	<b>26,77</b>	<b>11 286 168,24</b>
-542,91	-357,17	-15 300,17	-2 269,47	-56 722,88
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 589 705,62	-426 361,40	-10 751 450,82	-580 681,81	-6 347 889,98
-5 115,88	-6 297,17	-26 431,69	-4 083,78	-38 769,01
-23 066,99	-19 329,43	-47 094,39	-18 305,86	-120 403,39
-45 222,54	-27 925,66	-402 132,59	-52 823,40	-237 207,65
-57 308,08	-11 892,97	-972 811,20	-91 970,08	-168 901,60
<b>-1 720 962,02</b>	<b>-492 163,80</b>	<b>-12 215 220,86</b>	<b>-750 134,40</b>	<b>-6 969 894,51</b>
<b>717 433,02</b>	<b>3 608 028,36</b>	<b>-3 422 064,55</b>	<b>-750 107,63</b>	<b>4 316 273,73</b>
13 674 497,86	7 945 985,85	-1 136 462,45	659 139,91	-4 078 610,87
<b>13 674 497,86</b>	<b>7 945 985,85</b>	<b>-1 136 462,45</b>	<b>659 139,91</b>	<b>-4 078 610,87</b>
<b>14 391 930,88</b>	<b>11 554 014,21</b>	<b>-4 558 527,00</b>	<b>-90 967,72</b>	<b>237 662,86</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR	DWS Invest ESG Equity Income EUR	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	6 669 478,46	92 839 644,47	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	4 730 376,90
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	67 932,46	4 601 739,64	4 341,23
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	402 012,67
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-706 605,84	-16 637 169,19	-41 577,53
Autres revenus	0,00	6 612,63	4 611,37
<b>Total des revenus</b>	<b>6 030 805,08</b>	<b>80 810 827,55</b>	<b>5 099 764,64</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-2 417,61	-25 314,97	-8 042,77
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-2 297 892,85	-37 346 190,58	-1 957 226,61
Rémunération du dépositaire	-15 008,74	-110 548,57	-65 325,77
Frais d'audit, juridiques et de publication	-84 325,56	-131 867,13	-46 746,46
Taxe d'abonnement	-94 617,93	-1 451 751,45	-297 189,28
Autres dépenses	-26 787,76	-1 150 868,14	-360 797,56
<b>Total des dépenses</b>	<b>-2 521 050,45</b>	<b>-40 216 540,84</b>	<b>-2 735 328,45</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>3 509 754,63</b>	<b>40 594 286,71</b>	<b>2 364 436,19</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	-5 513 646,46	50 962 481,51	-3 995 268,69
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>-5 513 646,46</b>	<b>50 962 481,51</b>	<b>-3 995 268,69</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-2 003 891,83</b>	<b>91 556 768,22</b>	<b>-1 630 832,50</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Euro High Yield EUR	DWS Invest ESG European Small/ Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR	DWS Invest ESG Global Corporate Bonds EUR
0,00	0,00	5 487 440,30	0,00	0,00
1 635 648,20	6 662 694,03	0,00	3 868 920,19	6 147 848,41
0,00	0,00	0,00	29 467,45	0,00
4 754,45	18 192,03	5 256,24	388 402,58	30 248,73
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	82 075,09	0,00	0,00	19 751,30
-5 921,20	1 416,22	-305 749,71	-3 354,17	3 725,59
79,04	1 692,24	2 574,10	78,38	1 875,94
<b>1 634 560,49</b>	<b>6 766 069,61</b>	<b>5 189 520,93</b>	<b>4 283 514,43</b>	<b>6 203 449,97</b>
-11 185,85	-13 552,43	-18 344,69	-374 714,95	-5 936,31
0,00	0,00	0,00	0,00	-29 771,07
-225 558,68	-610 889,74	-1 415 455,76	-245 592,57	-731 405,66
-3 223,52	-5 330,16	-5 732,86	-16 897,13	-10 716,32
-13 059,60	-24 579,30	-21 741,12	-29 403,91	-25 135,49
-16 024,97	-76 342,97	-95 546,70	-70 078,24	-58 366,73
-13 413,11	-57 323,86	-44 371,63	-38 062,94	-40 428,65
<b>-282 465,73</b>	<b>-788 018,46</b>	<b>-1 601 192,76</b>	<b>-774 749,74</b>	<b>-901 760,23</b>
<b>1 352 094,76</b>	<b>5 978 051,15</b>	<b>3 588 328,17</b>	<b>3 508 764,69</b>	<b>5 301 689,74</b>
-9 443 379,24	-5 137 831,85	-12 618 604,74	-8 802 640,13	-14 795 014,44
<b>-9 443 379,24</b>	<b>-5 137 831,85</b>	<b>-12 618 604,74</b>	<b>-8 802 640,13</b>	<b>-14 795 014,44</b>
<b>-8 091 284,48</b>	<b>840 219,30</b>	<b>-9 030 276,57</b>	<b>-5 293 875,44</b>	<b>-9 493 324,70</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR	DWS Invest ESG Healthy Living EUR	DWS Invest ESG Mobility <sup>3)</sup> EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	15 326 513,85	115 208,15	36 733,86
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	454 109,44	34,59	93,69
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-1 804 250,51	-16 526,23	-6 587,60
Autres revenus	0,00	0,00	54,37
<b>Total des revenus</b>	<b>13 976 372,78</b>	<b>98 716,51</b>	<b>30 294,32</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-37 656,30	-229,72	-449,64
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-7 854 665,38	8 875,57	-4 331,68
Rémunération du dépositaire	-33 622,62	-826,66	0,00
Frais d'audit, juridiques et de publication	-63 558,10	-10 018,75	-8 119,29
Taxe d'abonnement	-272 506,74	-3 252,94	-1 712,70
Autres dépenses	-79 619,48	-31 851,20	-136,74
<b>Total des dépenses</b>	<b>-8 341 628,62</b>	<b>-37 303,70</b>	<b>-14 750,05</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>5 634 744,16</b>	<b>61 412,81</b>	<b>15 544,27</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	-39 054 507,25	-339 879,08	-6 135,19
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>-39 054 507,25</b>	<b>-339 879,08</b>	<b>-6 135,19</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-33 419 763,09</b>	<b>-278 466,27</b>	<b>9 409,08</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG Multi Asset Defensive EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR	DWS Invest ESG NextGen Consumer EUR	DWS Invest ESG Qi Global Dynamic Fixed Income (en liquidation) (auparavant : DWS Invest Qi Global Dynamic Fixed Income) <sup>4)</sup> EUR
220 755,53	2 651 520,80	6 942 776,18	48 235,67	0,00
739 041,56	1 513 041,03	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17 801,96	31 538,60	24 717,50	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-34 555,50	-362 412,69	-1 114 861,45	-10 445,00	0,00
0,00	234,61	280,49	0,00	0,00
<b>943 043,55</b>	<b>3 833 922,35</b>	<b>5 852 912,72</b>	<b>37 790,67</b>	<b>0,00</b>
-15 850,46	-43 157,13	-1 563,77	-846,63	0,00
-6 022,61	0,00	0,00	0,00	0,00
-426 541,08	-1 589 756,25	-3 479 166,64	-2 476,64	0,00
-2 389,90	-8 704,01	-5 849,24	-133,96	0,00
-37 664,34	-21 809,99	-40 010,79	-13 620,29	0,00
-19 259,52	-74 409,15	-174 697,52	-2 117,23	0,00
-123 090,95	-169 258,23	-951 363,53	-2 876,80	0,00
<b>-630 818,86</b>	<b>-1 907 094,76</b>	<b>-4 652 651,49</b>	<b>-22 071,55</b>	<b>0,00</b>
<b>312 224,69</b>	<b>1 926 827,59</b>	<b>1 200 261,23</b>	<b>15 719,12</b>	<b>0,00</b>
1 084 915,81	12 161 552,14	5 264 135,51	-273 515,62	0,00
<b>1 084 915,81</b>	<b>12 161 552,14</b>	<b>5 264 135,51</b>	<b>-273 515,62</b>	<b>0,00</b>
<b>1 397 140,50</b>	<b>14 088 379,73</b>	<b>6 464 396,74</b>	<b>-257 796,50</b>	<b>0,00</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Qi LowVol World EUR	DWS Invest ESG Qi US Equity USD *	DWS Invest ESG Real Assets <sup>5)</sup> EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	4 180 954,52	672 460,63	64 430,32
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	65 430,47
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	19 746,38	14 953,10	1 023,34
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-895 926,50	-198 307,68	-18 123,09
Autres revenus	108,78	0,00	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>3 304 883,18</b>	<b>489 106,05</b>	<b>112 761,04</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-34 331,29	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-2 094 259,48	-85 425,87	-12 500,58
Rémunération du dépositaire	-6 092,66	-1 304,05	0,00
Frais d'audit, juridiques et de publication	-30 019,86	-15 596,27	0,00
Taxe d'abonnement	-91 516,57	-4 777,09	-3 566,04
Autres dépenses	-28 676,32	-3 505,26	0,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>-2 284 896,18</b>	<b>-110 608,54</b>	<b>-16 066,62</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>1 019 987,00</b>	<b>378 497,51</b>	<b>96 694,42</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	3 711 377,11	-809 040,31	8 513,94
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>3 711 377,11</b>	<b>-809 040,31</b>	<b>8 513,94</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4 731 364,11</b>	<b>-430 542,80</b>	<b>105 208,36</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investi dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG Smart Industrial Technologies EUR	DWS Invest ESG Top Euroland EUR	DWS Invest ESG USD Corporate Bonds USD *	DWS Invest ESG Women for Women <sup>6)</sup> EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR
680 196,44	14 721 101,40	0,00	961 537,42	0,00
0,00	0,00	918 070,02	0,00	30 760 597,72
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17 467,51	18 368,73	7 654,68	2 260,30	11 846,35
0,00	0,00	0,00	0,00	421 823,93
0,00	2 553,00	0,00	0,00	786 039,00
-116 146,00	-1 327 884,17	-7 265,38	-161 683,90	-47 770,86
11,75	2 520,46	0,00	51,76	36 656,45
<b>581 529,70</b>	<b>13 416 659,42</b>	<b>918 459,32</b>	<b>802 165,58</b>	<b>31 969 192,59</b>
-6 727,79	-32 191,34	0,00	-8 481,75	-22 606,99
0,00	0,00	-21 265,42	0,00	-420 299,31
-638 526,78	-5 143 825,84	-70 940,03	-178 394,43	-7 734 440,89
-1 390,14	-23 248,17	-991,99	-1 430,78	-121 207,87
-12 924,71	-77 914,49	-14 858,95	-20 702,71	-98 195,75
-22 971,76	-179 362,00	-13 274,17	-24 141,95	-377 673,86
-562 656,34	-210 897,21	-15 681,34	-3 598,03	-680 635,37
<b>-1 245 197,52</b>	<b>-5 667 439,05</b>	<b>-137 011,90</b>	<b>-236 749,65</b>	<b>-9 455 060,04</b>
<b>-663 667,82</b>	<b>7 749 220,37</b>	<b>781 447,42</b>	<b>565 415,93</b>	<b>22 514 132,55</b>
149 883,84	-2 580 827,52	-2 094 648,32	-890 491,95	-147 040 655,44
<b>149 883,84</b>	<b>-2 580 827,52</b>	<b>-2 094 648,32</b>	<b>-890 491,95</b>	<b>-147 040 655,44</b>
<b>-513 783,98</b>	<b>5 168 392,85</b>	<b>-1 313 200,90</b>	<b>-325 076,02</b>	<b>-124 526 522,89</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR	DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR	DWS Invest European Equity High Conviction EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	0,00	0,00	1 528 386,97
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	104 846 317,36	6 961 927,01	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	12 315,27	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	110 029,46	73 802,80	1 163,54
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	5 750 312,24	694 961,49	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	142 686,08	7 303,85	-104 137,01
Autres revenus	102 668,21	8 863,41	32,05
<b>Total des revenus</b>	<b>110 964 328,62</b>	<b>7 746 858,56</b>	<b>1 425 445,55</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-188 874,67	-21 516,26	-7 514,34
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	-1 464 777,28	0,00	0,00
Commission de gestion	-11 964 204,56	-2 757 545,91	-841 994,70
Rémunération du dépositaire	-142 819,08	-66 654,52	-2 934,17
Frais d'audit, juridiques et de publication	-131 034,11	-61 830,98	-15 304,26
Taxe d'abonnement	-464 716,54	-195 165,20	-25 737,57
Autres dépenses	-2 775 183,75	-356 818,77	-69 341,24
<b>Total des dépenses</b>	<b>-17 131 609,99</b>	<b>-3 459 531,64</b>	<b>-962 826,28</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>93 832 718,63</b>	<b>4 287 326,92</b>	<b>462 619,27</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	-91 483 403,85	-30 291 523,95	-759 191,06
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>-91 483 403,85</b>	<b>-30 291 523,95</b>	<b>-759 191,06</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 349 314,78</b>	<b>-26 004 197,03</b>	<b>-296 571,79</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Financial Hybrid Bonds EUR	DWS Invest German Equities EUR	DWS Invest Global Agribusiness USD *	DWS Invest Global Bonds EUR	DWS Invest Global High Yield Corporates USD *
0,00	7 439 895,29	26 441 289,23	0,00	0,00
1 085 101,15	0,00	0,00	1 817 830,18	6 172 850,80
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
294,12	292,20	72 771,94	52 969,41	89 983,10
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	93 901,55	0,00
7 984,91	-1 109 095,28	-4 488 750,31	38,18	1 257,81
0,00	233,41	4 290,64	2 427,58	149,12
<b>1 093 380,18</b>	<b>6 331 325,62</b>	<b>22 029 601,50</b>	<b>1 967 166,90</b>	<b>6 264 240,83</b>
-697,04	-11 904,46	-42 468,95	-16 448,52	-233,14
-2 250,24	0,00	0,00	-64 163,36	0,00
-129 769,57	-2 703 490,49	-10 447 649,63	-571 588,92	-241 609,33
-1 366,69	-10 918,98	-21 933,37	-6 124,45	-4 594,21
-8 471,84	-27 287,10	-82 219,24	-30 759,64	-26 245,44
-9 454,09	-84 980,13	-388 896,99	-22 967,42	-54 782,90
-2 521,27	-109 549,30	-224 824,55	-77 035,17	-27 187,11
<b>-154 530,74</b>	<b>-2 948 130,46</b>	<b>-11 207 992,73</b>	<b>-789 087,48</b>	<b>-354 652,13</b>
<b>938 849,44</b>	<b>3 383 195,16</b>	<b>10 821 608,77</b>	<b>1 178 079,42</b>	<b>5 909 588,70</b>
-1 244 103,85	2 395 899,41	10 291 998,19	-3 270 381,01	-6 018 529,65
<b>-1 244 103,85</b>	<b>2 395 899,41</b>	<b>10 291 998,19</b>	<b>-3 270 381,01</b>	<b>-6 018 529,65</b>
<b>-305 254,41</b>	<b>5 779 094,57</b>	<b>21 113 606,96</b>	<b>-2 092 301,59</b>	<b>-108 940,95</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Global Infrastructure EUR	DWS Invest Global Real Estate Securities USD *	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities USD *
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	111 182 168,63	12 135 398,34	10 112 091,02
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	198 993,95	31 881,87	224 696,12
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-21 383 569,00	-2 539 435,42	-2 010 506,52
Autres revenus	5 259,80	57,29	353,24
<b>Total des revenus</b>	<b>90 002 853,38</b>	<b>9 627 902,08</b>	<b>8 326 633,86</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-46 992,44	-930,12	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-38 219 945,50	-2 282 964,03	-5 978 951,15
Rémunération du dépositaire	-99 883,85	-13 616,87	-17 332,23
Frais d'audit, juridiques et de publication	-230 349,59	-34 928,83	-29 520,46
Taxe d'abonnement	-1 435 505,32	-103 478,34	-194 989,86
Autres dépenses	-1 969 695,22	-74 663,09	-189 163,89
<b>Total des dépenses</b>	<b>-42 002 371,92</b>	<b>-2 510 581,28</b>	<b>-6 409 957,59</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>48 000 481,46</b>	<b>7 117 320,80</b>	<b>1 916 676,27</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	129 951 943,00	-10 987 195,62	-12 197 234,78
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>129 951 943,00</b>	<b>-10 987 195,62</b>	<b>-12 197 234,78</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>177 952 424,46</b>	<b>-3 869 874,82</b>	<b>-10 280 558,51</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investi dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Latin American Equities EUR	DWS Invest Low Carbon Corporate Bonds (auparavant : DWS Invest Low Carbon Bonds) EUR	DWS Invest Multi Opportunities EUR	DWS Invest Multi Strategy EUR	DWS Invest Nomura Japan Growth JPY *
67 865 113,29	0,00	3 201 498,46	154 682,30	1 487 669,96
0,00	724 680,52	343 026,86	-15 636,96	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132 779,82	699,56	17 347,09	8 616,84	0,00
0,00	0,00	168 657,24	0,00	0,00
0,00	0,00	21 359,66	0,00	0,00
-2 810 277,26	-2 390,34	-412 970,56	-29 019,26	-227 836,68
0,00	191,30	1 471,67	272,16	0,00
<b>65 187 615,85</b>	<b>723 181,04</b>	<b>3 340 390,42</b>	<b>118 915,08</b>	<b>1 259 833,28</b>
-73 993,28	-3 907,46	-54 000,68	-55 135,35	-7 816,74
0,00	0,00	-30 044,12	0,00	0,00
-3 958 117,04	-364 977,19	-4 326 671,53	-411 060,33	-359 453,67
-59 910,41	-1 722,09	-17 424,72	-3 936,60	-3 615,85
-46 771,01	-10 037,81	-44 408,33	-12 970,73	-41 187,64
-361 857,02	-27 004,58	-100 061,16	-36 151,94	-7 139,95
-120 125,27	-22 176,79	-455 046,99	-7 922,36	-8 280,87
<b>-4 620 774,03</b>	<b>-429 825,92</b>	<b>-5 027 657,53</b>	<b>-527 177,31</b>	<b>-427 494,72</b>
<b>60 566 841,82</b>	<b>293 355,12</b>	<b>-1 687 267,11</b>	<b>-408 262,23</b>	<b>832 338,56</b>
11 038 283,82	-2 937 700,20	18 184 582,87	-3 409 073,99	4 141 999,07
<b>11 038 283,82</b>	<b>-2 937 700,20</b>	<b>18 184 582,87</b>	<b>-3 409 073,99</b>	<b>4 141 999,07</b>
<b>71 605 125,64</b>	<b>-2 644 345,08</b>	<b>16 497 315,76</b>	<b>-3 817 336,22</b>	<b>4 974 337,63</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Qi Global Climate Action EUR	DWS Invest SDG Corporate Bonds <sup>7)</sup> EUR	DWS Invest SDG European Equities EUR
<b>Revenus</b>			
Dividendes (avant retenue à la source)	359 472,62	0,00	107 412,26
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	169 026,63	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	543,21	265,97	0,00
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-82 134,69	-584,37	-8 235,25
Autres revenus	18,79	261,55	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>277 899,93</b>	<b>168 969,78</b>	<b>99 177,01</b>
<b>Dépenses</b>			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-1 289,82	-1 527,16	-691,76
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-47 822,24	-13 750,75	9 056,13
Rémunération du dépositaire	-1 020,88	0,00	-145,12
Frais d'audit, juridiques et de publication	-9 954,11	-197,61	-8 719,06
Taxe d'abonnement	-7 638,98	-3 383,96	-2 279,38
Autres dépenses	-8 843,36	-2 350,95	-20 915,96
<b>Total des dépenses</b>	<b>-76 569,39</b>	<b>-21 210,43</b>	<b>-23 695,15</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>201 330,54</b>	<b>147 759,35</b>	<b>75 481,86</b>
<b>Opérations de vente</b>			
Plus-values / moins-values réalisées	522 603,34	-298 536,11	-403 475,81
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>522 603,34</b>	<b>-298 536,11</b>	<b>-403 475,81</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>723 933,88</b>	<b>-150 776,76</b>	<b>-327 993,95</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest SDG Global Equities EUR	DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR	DWS Invest StepIn Global Equities EUR	DWS Invest Top Asia EUR
29 272 804,88	0,00	77,82	0,00	6 971 808,45
0,00	7 096 218,58	1 459 658,88	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 376,37	130 519,78	4 347,82	0,00	285 521,78
0,00	0,00	0,00	98 381,60	0,00
0,00	281 904,98	0,00	0,00	0,00
-3 676 330,54	-18 265,58	-2 995,83	0,00	-631 569,36
1 487,18	2 926,21	0,00	0,00	167,67
<b>25 688 337,89</b>	<b>7 493 303,97</b>	<b>1 461 088,69</b>	<b>98 381,60</b>	<b>6 625 928,54</b>
-40 361,38	-128 745,16	-2 031,03	-4 113,18	-16 087,37
0,00	-46 405,87	0,00	0,00	0,00
-22 778 147,07	-2 160 666,08	-400 012,23	-279 721,35	-4 461 455,22
-50 709,54	-27 508,55	-2 682,37	-1 509,49	-23 841,40
-82 841,45	-40 716,80	-87 044,28	-9 747,26	-69 914,47
-754 944,51	-170 749,81	-38 308,03	-4 605,83	-142 374,13
-400 364,56	-198 476,33	-29 185,73	-87 795,52	-130 708,93
<b>-24 107 368,51</b>	<b>-2 773 268,60</b>	<b>-559 263,67</b>	<b>-387 492,63</b>	<b>-4 844 381,52</b>
<b>1 580 969,38</b>	<b>4 720 035,37</b>	<b>901 825,02</b>	<b>-289 111,03</b>	<b>1 781 547,02</b>
-8 497 528,76	-794 186,85	-4 972 278,07	1 330 146,51	-14 273 347,61
<b>-8 497 528,76</b>	<b>-794 186,85</b>	<b>-4 972 278,07</b>	<b>1 330 146,51</b>	<b>-14 273 347,61</b>
<b>-6 916 559,38</b>	<b>3 925 848,52</b>	<b>-4 070 453,05</b>	<b>1 041 035,48</b>	<b>-12 491 800,59</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Comptes de résultats consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

### DWS Invest Top Dividend EUR

#### Revenus

Dividendes (avant retenue à la source)	113 367 924,41
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	431 241,60
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	1 240 287,91
Revenus des parts de fonds de placement	0,00
Revenus des prêts de titres	97 758,12
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-17 523 981,58
Autres revenus	9 788,24
<b>Total des revenus</b>	<b>97 623 018,70</b>

#### Dépenses

Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-277 703,79
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00
Commission de gestion	-41 678 881,82
Rémunération du dépositaire	-113 758,99
Frais d'audit, juridiques et de publication	-198 017,45
Taxe d'abonnement	-1 486 838,77
Autres dépenses	-1 407 958,27
<b>Total des dépenses</b>	<b>-45 163 159,09</b>
<b>Revenus ordinaires, nets</b>	<b>52 459 859,61</b>

#### Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées	133 842 142,56
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>133 842 142,56</b>

**Résultat de l'exercice** **186 302 002,17**

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.



# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest SICAV EUR * **	DWS Invest Africa EUR	DWS Invest Artificial Intelligence EUR
	Consolidé		
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	33 548 922 976,12	31 347 141,10	802 655 215,28
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	240 445 323,41	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-219 818 670,74	-6 831,92	-28 644,99
Encaissement / décaissement (net)	1 686 110 374,88	-1 309 680,56	11 441 100,29
Régularisation des revenus / dépenses	-150 036 767,32	41 151,75	952 170,16
Revenus ordinaires, nets	541 423 177,00	171 492,06	-3 671 673,79
Plus-values / moins-values réalisées	-304 709 751,51	1 261 008,72	-17 787 736,81
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-3 585 921 352,59	-6 098 874,38	-247 522 836,30
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>31 756 415 309,25</b>	<b>25 405 406,77</b>	<b>546 037 593,84</b>

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Conservative Opportunities EUR	DWS Invest Convertibles EUR	DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds) EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	1 021 585 725,89	890 915 699,74	187 075 898,32
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-477 869,70	-9 728,83	-335 586,74
Encaissement / décaissement (net)	251 803 421,68	-168 127 976,62	-13 107 492,68
Régularisation des revenus / dépenses	984 947,76	-22 620 280,10	-463 967,01
Revenus ordinaires, nets	-9 103 420,26	10 422 204,23	1 112 730,05
Plus-values / moins-values réalisées	-7 452 154,63	-137 750 210,55	-5 216 941,68
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-32 453 711,95	12 010 221,00	-19 527 940,21
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>1 224 886 938,79</b>	<b>584 839 928,87</b>	<b>149 536 700,05</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera représentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Asian Bonds USD *	DWS Invest Asian Small/Mid Cap EUR	DWS Invest Brazilian Equities EUR	DWS Invest China Bonds USD *	DWS Invest Chinese Equities EUR
1 762 780 889,98	32 360 371,67	90 402 337,42	148 519 182,88	126 316 458,51
106 363 719,77	0,00	0,00	8 961 438,64	0,00
-29 918 090,24	-21 338,47	0,00	-371 064,30	-47,91
-427 101 386,23	1 582 771,02	43 892 690,78	-15 796 189,92	-4 082 467,45
-5 540 618,07	90 833,07	-2 269 672,40	-1 189 404,90	-261 951,01
46 066 161,33	164 797,18	9 424 234,84	2 441 719,68	199 066,00
-52 980 501,81	663 375,32	1 568 542,24	-7 870 960,93	-15 008 253,99
-112 068 027,21	-6 213 260,60	3 374 981,37	-2 903 805,07	-8 452 277,87
<b>1 287 602 147,52</b>	<b>28 627 549,19</b>	<b>146 393 114,25</b>	<b>131 790 916,08</b>	<b>98 710 526,28</b>

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR	DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Europe SDG EUR	DWS Invest CROCI Global Dividends USD *
193 649 794,42	111 838 683,54	659 386 686,00	4 009 570,23	135 159 553,36
0,00	0,00	0,00	0,00	8 155 337,37
-1 118 242,36	0,00	-304 471,30	0,00	-386 947,11
4 499 795,51	269 387,42	-157 979 888,90	128 710,11	-13 877 252,76
-71 382,01	3 459,43	-356 859,10	3 725,45	283 686,89
4 508 947,20	1 950 428,44	9 970 128,91	104 422,99	3 028 152,12
195 744,61	-1 461 569,26	-22 862 572,66	-263 640,82	5 629 889,20
-30 355 539,11	-9 536 963,07	-77 979 114,83	-594 848,82	-14 142 284,03
<b>171 309 118,26</b>	<b>103 063 426,50</b>	<b>409 873 908,12</b>	<b>3 387 939,14</b>	<b>123 850 135,04</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest CROCI Intellectual Capital ESG EUR	DWS Invest CROCI Japan JPY *	DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	39 209 635,16	295 866 112,44	379 072 788,44
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	-21 964 909,98	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	0,00	-492 768,86	-159 319,02
Encaissement / décaissement (net)	-5 372 245,13	-133 206 770,39	432 299 367,23
Régularisation des revenus / dépenses	233 260,36	6 870 053,40	-43 438 986,39
Revenus ordinaires, nets	265 387,45	3 242 740,66	17 555 817,51
Plus-values / moins-values réalisées	1 601 219,65	16 560 214,40	73 951 635,96
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-8 991 143,42	-25 645 209,92	-71 462 291,33
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>26 946 114,07</b>	<b>141 229 461,75</b>	<b>787 819 012,40</b>

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt USD *	DWS Invest Emerging Markets Opportunities EUR	DWS Invest Emerging Markets Sovereign Debt USD *
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	246 477 449,57	321 556 332,51	96 748 133,72
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	14 872 102,70	0,00	5 837 646,32
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-5 613 626,79	-2 562 236,04	-774 777,60
Encaissement / décaissement (net)	-85 982 032,56	-37 970 853,45	-54 705 387,71
Régularisation des revenus / dépenses	-9 189 820,49	-6 448 086,66	-5 913 125,57
Revenus ordinaires, nets	4 490 778,87	12 850 803,34	1 594 910,29
Plus-values / moins-values réalisées	-29 835 550,45	-49 215 495,95	-12 032 204,34
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-22 041 193,35	-28 486 644,30	-3 311 627,81
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>113 178 107,50</b>	<b>209 723 819,45</b>	<b>27 443 567,30</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest CROCI US USD *	DWS Invest CROCI US Dividends USD *	DWS Invest CROCI World EUR	DWS Invest CROCI World SDG EUR	DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation) <sup>1)</sup> USD *
157 462 727,84	227 957 625,10	34 646 684,39	6 185 617,26	106 857 779,08
9 501 079,54	13 754 642,50	0,00	0,00	6 447 648,12
0,00	-601 258,17	0,00	-28 817,62	-1 287 089,76
-17 353 964,02	109 365 109,43	34 556 718,60	-576 415,59	-87 292 932,91
767 078,82	-6 037 015,16	-1 477 385,93	8 218,14	-1 008 411,99
1 554 994,81	7 764 324,36	1 044 865,86	39 331,83	2 929 232,70
-617 219,69	17 925 280,38	3 868 587,53	236 105,57	-24 689 573,05
-14 970 991,87	-15 266 540,15	-5 493 508,32	-779 100,03	-1 956 652,19
<b>136 343 705,43</b>	<b>354 862 168,29</b>	<b>67 145 962,13</b>	<b>5 084 939,56</b>	<b>0,00</b>

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy USD *	DWS Invest ESG Asian Bonds USD *	DWS Invest ESG Climate Tech EUR	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR	DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation) <sup>2)</sup> EUR
116 014 369,37	119 755 717,15	758 260 470,47	129 328 929,11	696 582 917,82
7 000 143,90	7 225 891,55	0,00	0,00	0,00
0,00	-427,16	-92 373,25	-36 046,95	-2 180 038,91
34 242 392,25	127 614 696,73	147 631 060,09	17 859 713,71	-596 080 257,90
-8 393 238,63	-207 343,89	-808 043,63	-28 041,16	3 395 242,60
717 433,02	3 608 028,36	-3 422 064,55	-750 107,63	4 316 273,73
13 674 497,86	7 945 985,85	-1 136 462,45	659 139,91	-4 078 610,87
-7 812 475,96	-9 941 729,30	-136 618 127,65	-19 043 777,29	-101 955 526,47
<b>155 443 121,81</b>	<b>256 000 819,29</b>	<b>763 814 459,03</b>	<b>127 989 809,70</b>	<b>0,00</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR	DWS Invest ESG Equity Income EUR	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	254 904 627,35	2 124 765 402,14	1 448 826 763,42
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-664 590,54	-38 118 447,33	-726 872,93
Encaissement / décaissement (net)	-28 123 208,71	1 011 366 824,51	-605 923 658,94
Régularisation des revenus / dépenses	-321 561,89	-13 021 255,81	-7 028 127,93
Revenus ordinaires, nets	3 509 754,63	40 594 286,71	2 364 436,19
Plus-values / moins-values réalisées	-5 513 646,46	50 962 481,51	-3 995 268,69
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-39 041 323,50	-259 170 564,84	-48 861 949,69
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>184 750 050,88</b>	<b>2 917 378 726,89</b>	<b>784 655 321,43</b>

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR	DWS Invest ESG Healthy Living EUR	DWS Invest ESG Mobility <sup>3)</sup> EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	133 692 013,27	5 747 847,68	0,00
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-67,00	0,00	0,00
Encaissement / décaissement (net)	556 047 210,87	1 497 448,46	5 043 155,66
Régularisation des revenus / dépenses	45 520 863,85	434,69	6,40
Revenus ordinaires, nets	5 634 744,16	61 412,81	15 544,27
Plus-values / moins-values réalisées	-39 054 507,25	-339 879,08	-6 135,19
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-23 420 660,52	-774 379,40	-520 774,84
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>678 419 597,38</b>	<b>6 192 885,16</b>	<b>4 531 796,30</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Euro High Yield EUR	DWS Invest ESG European Small/ Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR	DWS Invest ESG Global Corporate Bonds EUR
177 107 843,33	108 854 706,17	327 987 077,90	522 521 576,32	293 116 254,20
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-18 372,47	-53 967,60	-6 468,93	-3 842 971,30
-47 837 119,45	67 148 303,21	-68 212 419,58	-223 736 205,47	-57 759 828,35
-3 051 136,34	-58 813,17	-483 161,97	-3 283 117,36	219 974,31
1 352 094,76	5 978 051,15	3 588 328,17	3 508 764,69	5 301 689,74
-9 443 379,24	-5 137 831,85	-12 618 604,74	-8 802 640,13	-14 795 014,44
-13 555 632,68	-14 375 854,18	-50 381 359,19	6 165 950,55	-31 111 314,94
<b>104 572 670,38</b>	<b>162 390 188,86</b>	<b>199 825 892,99</b>	<b>296 367 859,67</b>	<b>191 128 789,22</b>

DWS Invest ESG Multi Asset Defensive EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR	DWS Invest ESG NextGen Consumer EUR	DWS Invest ESG Qi Global Dynamic Fixed Income (en liquidation) (auparavant : DWS Invest Qi Global Dynamic Fixed Income) <sup>4)</sup> EUR
54 324 873,38	211 719 865,80	70 170 156,99	5 175 894,03	10 074 357,47
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-224 793,66	-2 924 934,83	-24 106,91	0,00	0,00
-8 618 576,37	-36 099 935,85	185 202 411,68	23 676,39	-9 226 131,44
66 520,58	975 544,20	-3 518 841,54	438,79	-761 781,76
312 224,69	1 926 827,59	1 200 261,23	15 719,12	0,00
1 084 915,81	12 161 552,14	5 264 135,51	-273 515,62	0,00
-8 339 779,33	-28 225 090,25	-30 050 380,70	-913 390,26	-86 444,27
<b>38 605 385,10</b>	<b>159 533 828,80</b>	<b>228 243 636,26</b>	<b>4 028 822,45</b>	<b>0,00</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Qi LowVol World EUR	DWS Invest ESG Qi US Equity USD *	DWS Invest ESG Real Assets <sup>5)</sup> EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	146 987 296,70	8 492 039,64	0,00
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	512 397,73	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-371 443,56	0,00	0,00
Encaissement / décaissement (net)	38 464 701,68	41 147 535,03	26 412 410,89
Régularisation des revenus / dépenses	-903 856,34	-67 168,03	-2 946,93
Revenus ordinaires, nets	1 019 987,00	378 497,51	96 694,42
Plus-values / moins-values réalisées	3 711 377,11	-809 040,31	8 513,94
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-13 954 788,58	-7 320 001,54	-1 100 184,56
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>174 953 274,01</b>	<b>42 334 260,03</b>	<b>25 414 487,76</b>

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR	DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR	DWS Invest European Equity High Conviction EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	2 793 603 920,85	1 319 666 151,60	66 667 421,68
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-32 486 973,53	-4 760 419,06	-770,85
Encaissement / décaissement (net)	-495 473 132,34	-266 297 290,44	-4 892 320,55
Régularisation des revenus / dépenses	10 781 609,88	216 727,31	-57 821,16
Revenus ordinaires, nets	93 832 718,63	4 287 326,92	462 619,27
Plus-values / moins-values réalisées	-91 483 403,85	-30 291 523,95	-759 191,06
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-282 962 231,12	-193 744 238,24	-9 247 915,55
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>1 995 812 508,52</b>	<b>829 076 734,14</b>	<b>52 172 021,78</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest ESG Smart Industrial Technologies EUR	DWS Invest ESG Top Euroland EUR	DWS Invest ESG USD Corporate Bonds USD *	DWS Invest ESG Women for Women <sup>6)</sup> EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR
45 765 899,77	554 799 437,44	30 665 996,97	0,00	2 573 457 440,92
0,00	0,00	1 850 343,14	0,00	0,00
-36,50	-74 715,80	-17 003,66	0,00	-1 149 908,27
4 928 877,49	-41 549 211,24	-2 016 468,23	51 935 239,44	-580 268 708,30
-130 552,12	276 995,34	315 280,26	12 378,60	-11 416 830,04
-663 667,82	7 749 220,37	781 447,42	565 415,93	22 514 132,55
149 883,84	-2 580 827,52	-2 094 648,32	-890 491,95	-147 040 655,44
-5 525 816,06	-111 995 834,01	-4 035 929,28	-4 004 956,98	-209 277 017,07
<b>44 524 588,60</b>	<b>406 625 064,58</b>	<b>25 449 018,30</b>	<b>47 617 585,04</b>	<b>1 646 818 454,35</b>

DWS Invest Financial Hybrid Bonds EUR	DWS Invest German Equities EUR	DWS Invest Global Agribusiness USD *	DWS Invest Global Bonds EUR	DWS Invest Global High Yield Corporates USD *
25 492 477,72	306 114 418,83	448 815 369,61	149 094 467,31	118 606 805,70
0,00	0,00	27 080 888,18	0,00	7 156 567,84
-443 975,00	-40 707,29	-23 231,55	-219 815,63	-13 961,73
-2 531 779,00	-56 328 185,10	554 667 581,67	-20 977 866,93	-1 288 961,26
-6 586,79	2 321 804,29	-7 258 745,27	-1 122 274,48	113 606,64
938 849,44	3 383 195,16	10 821 608,77	1 178 079,42	5 909 588,70
-1 244 103,85	2 395 899,41	10 291 998,19	-3 270 381,01	-6 018 529,65
-1 925 873,95	-77 497 692,64	-84 062 874,09	-16 712 617,49	-12 332 500,15
<b>20 279 008,57</b>	<b>180 348 732,66</b>	<b>960 332 595,51</b>	<b>107 969 591,19</b>	<b>112 132 616,09</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Global Infrastructure EUR	DWS Invest Global Real Estate Securities USD *	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities USD *
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	2 115 413 643,73	375 107 879,92	349 801 380,16
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	22 633 481,92	21 106 523,33
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-38 692 812,93	-7 540 178,94	-2 036 667,13
Encaissement / décaissement (net)	1 376 929 244,54	9 201 651,75	51 660 699,94
Régularisation des revenus / dépenses	-31 467 621,03	-476 966,12	814 816,75
Revenus ordinaires, nets	48 000 481,46	7 117 320,80	1 916 676,27
Plus-values / moins-values réalisées	129 951 943,00	-10 987 195,62	-12 197 234,78
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-322 441 643,56	-99 770 564,51	-29 184 622,68
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>3 277 693 235,21</b>	<b>295 285 429,20</b>	<b>381 881 571,86</b>

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Qi Global Climate Action EUR	DWS Invest SDG Corporate Bonds <sup>7)</sup> EUR	DWS Invest SDG European Equities EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	15 928 265,94	0,00	5 250 067,92
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	0,00	0,00	0,00
Encaissement / décaissement (net)	509 561,48	10 040 969,99	48 155,87
Régularisation des revenus / dépenses	-24 356,05	782,88	1 596,90
Revenus ordinaires, nets	201 330,54	147 759,35	75 481,86
Plus-values / moins-values réalisées	522 603,34	-298 536,11	-403 475,81
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-2 238 992,32	-847 783,16	-372 120,09
<b>Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice</b>	<b>14 898 412,93</b>	<b>9 043 192,95</b>	<b>4 599 706,65</b>

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 ..... USD 1,068951 = EUR 1      Fin de l'exercice 2022 ..... JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 ..... USD 1,133450 = EUR 1      Fin de l'exercice 2021 ..... JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.

DWS Invest Latin American Equities EUR	DWS Invest Low Carbon Corporate Bonds (auparavant : DWS Invest Low Carbon Bonds) EUR	DWS Invest Multi Opportunities EUR	DWS Invest Multi Strategy EUR	DWS Invest Nomura Japan Growth JPY *
518 331 217,32	58 432 784,08	440 843 670,09	49 560 964,92	81 488 032,57
0,00	0,00	0,00	0,00	-6 049 619,16
0,00	-280 125,36	-7 374 825,13	-66,60	0,00
239 886 852,79	4 861 326,76	-67 505 849,34	26 748 049,43	2 859 067,97
-10 254 744,63	-268 863,82	1 123 250,43	-574 697,46	-83 430,27
60 566 841,82	293 355,12	-1 687 267,11	-408 262,23	832 338,56
11 038 283,82	-2 937 700,20	18 184 582,87	-3 409 073,99	4 141 999,07
20 256 481,63	-7 020 676,24	-49 125 152,64	-509 122,92	-13 884 655,29
<b>839 824 932,75</b>	<b>53 080 100,34</b>	<b>334 458 409,17</b>	<b>71 407 791,15</b>	<b>69 303 733,45</b>

DWS Invest SDG Global Equities EUR	DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR	DWS Invest StepIn Global Equities EUR	DWS Invest Top Asia EUR
1 683 695 238,63	564 248 311,29	113 968 830,01	39 684 704,43	317 860 537,33
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-500 742,90	-128 939,71	-137 090,23	0,00	-185 266,37
119 091 401,00	-79 545 627,34	-21 517 929,40	-4 915 322,79	-4 856 866,01
-79 952,41	-260 740,23	-36 664,37	81 683,13	26 557,67
1 580 969,38	4 720 035,37	901 825,02	-289 111,03	1 781 547,02
-8 497 528,76	-794 186,85	-4 972 278,07	1 330 146,51	-14 273 347,61
-225 356 673,91	-41 739 951,90	-286 362,47	-4 663 147,70	-25 899 857,08
<b>1 569 932 711,03</b>	<b>446 498 900,63</b>	<b>87 920 330,49</b>	<b>31 228 952,55</b>	<b>274 453 304,95</b>

# DWS Invest SICAV – 31 décembre 2022

## Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 (y compris régularisation des revenus)

### DWS Invest Top Dividend EUR

Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	2 552 102 545,82
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-29 925 755,51
Encaissement / décaissement (net)	638 626 878,74
Régularisation des revenus / dépenses	-14 795 218,63
Revenus ordinaires, nets	52 459 859,61
Plus-values / moins-values réalisées	133 842 142,56
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-178 232 267,96

**Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice** **3 154 078 184,63**

\* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2022 . . . . . USD 1,068951 = EUR 1    Fin de l'exercice 2022 . . . . . JPY 140,903712 = EUR 1

Fin de l'exercice 2021 . . . . . USD 1,133450 = EUR 1    Fin de l'exercice 2021 . . . . . JPY 130,443111 = EUR 1

\*\* L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

<sup>1)</sup> Le compartiment a été liquidé le 10 11 2022.

<sup>2)</sup> Le compartiment a été liquidé le 24 11 2022.

<sup>3)</sup> Le compartiment a été lancé le 16 mai 2022.

<sup>4)</sup> Le compartiment a été liquidé le 28 10 2022.

<sup>5)</sup> Le compartiment a été lancé le 21 novembre 2022.

<sup>6)</sup> Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2022.

<sup>7)</sup> Le compartiment a été lancé le 31 mars 2022.



Après sa vérification, KPMG a émis une opinion sans réserve sur le rapport annuel complet. Voici la traduction du rapport du réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit) :

KPMG Audit S.à r.l.  
39, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

Tél. : +352 22 51 51 1  
Fax : +352 22 51 71  
E-mail : info@kpmg.lu  
Internet : www.kpmg.lu

**À l'attention des actionnaires de  
DWS Invest SICAV  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg**

## **RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ**

### **Rapport sur l'audit des comptes annuels**

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DWS Invest SICAV et de chacun de ses compartiments (« le fonds ») qui comprennent l'état de l'actif, y compris celui du portefeuille-titres et des autres valeurs du patrimoine au 31 décembre 2022, du compte de résultats et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, ainsi que d'autres informations explicatives, y compris une synthèse des méthodes de reddition des comptes significatives.

Selon notre appréciation, les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société DWS Invest SICAV et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de ses opérations et des changements de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

#### **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et selon les Normes Internationales d'Audit (« ISA ») adoptées par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF ») pour le Luxembourg. Notre responsabilité conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF, est décrite plus en détail dans le paragraphe intitulé « Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé » en matière d'audit des comptes annuels. Nous avons également agi en toute indépendance et au mieux des intérêts du fonds, conformément au « Code International de Déontologie pour les Experts-Comptables, y compris les normes internationales d'indépendance », publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA ») et adopté par la CSSF pour le Luxembourg, ainsi que conformément aux lignes de conduite de la profession que nous avons respectées dans le cadre de notre audit. En outre, nous avons rempli toutes les autres obligations de la profession conformément à ces lignes de conduite. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observation**

Sans assortir d'une réserve l'opinion d'audit exprimée, nous attirons l'attention sur les explications fournies concernant l'évaluation de l'état du portefeuille-titres du compartiment DWS Invest Qi Global Dynamic Fixed Income (en liquidation). Dans chaque cas, les informations communiquées montrent que le compartiment concerné a été liquidé conformément à la résolution respective du conseil d'administration du fonds avec effet au 28 octobre 2022 pour le compartiment DWS Invest Qi Global Dynamic Fixed Income (en liquidation) et que les états financiers du

compartiment concerné ont donc été établis sur la base des valeurs de liquidation, en renonçant à la présomption de poursuite de l'activité de l'entité. Notre opinion d'audit n'a pas été modifiée sur ce point.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration du fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif à ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent être mal présentées. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité du conseil d'administration du fonds dans la clôture des comptes**

Le conseil d'administration du fonds est responsable de l'établissement et de la présentation d'ensemble correcte des comptes annuels conformément aux lois et aux règlements en vigueur au Luxembourg en la matière et des contrôles qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration du fonds est responsable de l'appréciation de la capacité du fonds et de chacun de ses compartiments en matière de poursuite de ses activités et – si cela est pertinent – de la présentation d'informations relatives à la poursuite de ses activités, et d'utiliser l'hypothèse de cette continuation comme base de reddition des comptes, dans la mesure où il n'envisage pas de liquider le fonds ou certains de ses compartiments, de suspendre les activités ou n'a pas d'autre alternative que de procéder ainsi.

### **Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé en matière d'audit des comptes annuels**

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et à établir le rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous exprimons notre opinion d'audit. Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, révèle toujours la présence d'une anomalie significative, si elle existe. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'on est en droit de supposer que, dans leur ensemble ou de manière individuelle, elles ont un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base des comptes annuels.

Dans le cadre de notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

Par ailleurs :

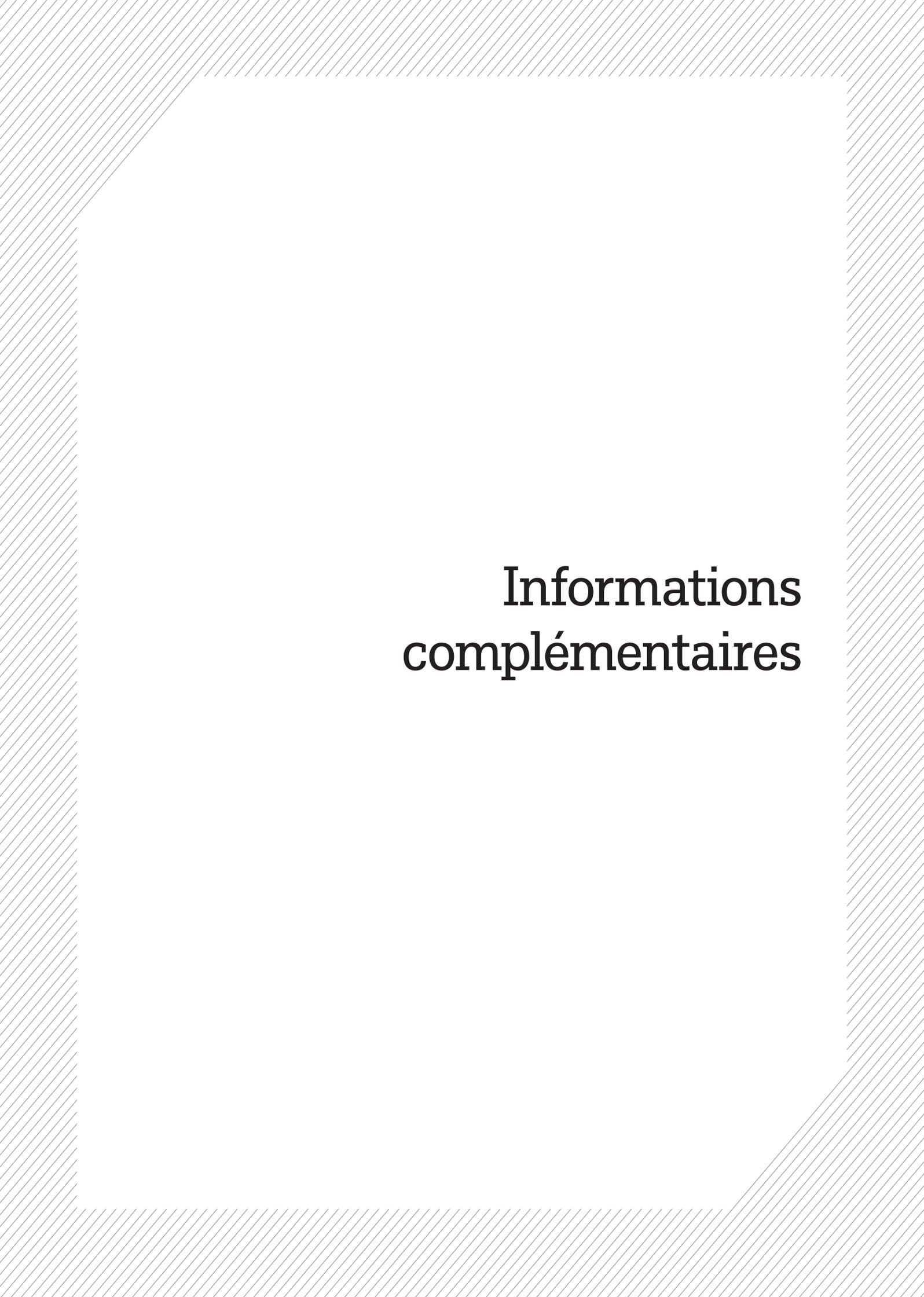
- Nous identifions et évaluons le risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous définissons et réalisons des actions d'audit en réponse à ce risque et recueillons des éléments probants suffisamment pertinents pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas révélées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs car les fraudes peuvent être dues à une association illégale, à des falsifications, omissions intentionnelles d'éléments, informations trompeuses et manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le conseil d'administration du fonds, des estimations comptables faites et des informations fournies en annexe.
- Sur la base de l'adéquation de l'application du principe de continuation des activités comme base de reddition des comptes par le conseil d'administration du fonds ainsi que sur celle des éléments probants recueillis, nous déduisons s'il subsiste une incertitude significative concernant des événements et circonstances qui pourraient mettre en doute la capacité du fonds ou d'un de ses compartiments à poursuivre ses activités. Si nous sommes amenés à conclure qu'une telle incertitude subsiste, nous sommes tenus de mentionner dans le rapport du réviseur d'entreprises agréé les informations explicatives afférentes concernant les comptes annuels ou de modifier notre opinion d'audit, si les informations ne sont pas adéquates. Ces conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Des événements ou circonstances à venir peuvent cependant conduire à ce que le fonds ou certains de ses compartiments (à l'exception du compartiment pour lequel il existe une décision ou une intention de clôture) ne puissent plus poursuivre leurs activités.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble des comptes annuels ainsi que leur contenu, y compris les informations fournies en annexe, et apprécions si l'ensemble reflète correctement les opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'étendue et la durée prévues de l'audit, entre autres, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Luxembourg, le 14 avril 2023

KPMG Audit S.à r.l.  
Cabinet de révision agréé

Partner



# **Informations complémentaires**

# Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration

## Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021

---

Après accord des actionnaires de la société lors de l'Assemblée générale du 28 avril 2022, la rémunération annuelle du membre indépendant du conseil d'administration a été approuvée sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice de la société. Le membre indépendant du conseil d'administration a perçu une rémunération de 20 000 EUR au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

La rémunération des membres indépendants du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

## Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

---

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est tenue le 26 avril 2023, la rémunération annuelle du membre indépendant du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 a été approuvée. Le montant prévu de la rémunération du membre indépendant du conseil d'administration est de 20 000 EUR sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

La rémunération des membres indépendants du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

# Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment S.A. (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

## Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

## Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2022, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

## Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

## Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

## Rémunération pour l'année 2022

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2022 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2023 au titre de l'exercice 2022, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2022, la direction a fixé à 76,25 % le taux de redistribution de la composante DWS.

## Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

## Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2022 <sup>1)</sup>

Effectifs en moyenne annuelle	152	
Rémunération globale <sup>2)</sup>	21 279 765	EUR
Rémunération fixe	18 301 194	EUR
Rémunération variable	2 978 570	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale <sup>3)</sup>	1 454 400	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques <sup>4)</sup>	0	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	1 248 758	EUR

<sup>1)</sup> Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

<sup>2)</sup> Eu égard aux différentes composantes de rémunération conformément aux définitions énoncées dans les directives de l'Autorité européenne des marchés financiers « ESMA », qui comprennent les paiements ou prestations en espèces (notamment l'argent liquide, les parts, warrants, cotisations de retraite) ou les prestations directes ou indirectes en espèces (notamment les avantages accessoires ou indemnités spéciales pour des véhicules, téléphones mobiles, etc.).

<sup>3)</sup> La « direction générale » comprend uniquement les membres du directoire de la Société. Le directoire répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors du directoire.

<sup>4)</sup> Les preneurs de risques identifiés exerçant des fonctions de contrôle figurent sur la ligne « Collaborateurs assumant des fonctions de contrôle ».

---

**Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A**

Au cours de la période sous revue, conformément au règlement susmentionné, aucune opération de financement sur titres n'a été effectuée pour les compartiments suivants :

DWS Invest Africa  
DWS Invest Artificial Intelligence  
DWS Invest Asian Bonds  
DWS Invest Asian Small/Mid Cap  
DWS Invest Brazilian Equities  
DWS Invest China Bonds  
DWS Invest Chinese Equities  
DWS Invest Corporate Green Bonds (auparavant : DWS Invest Green Bonds)  
DWS Invest CROCI Euro  
DWS Invest CROCI Europe SDG  
DWS Invest CROCI Global Dividends  
DWS Invest CROCI Japan  
DWS Invest CROCI Sectors Plus  
DWS Invest CROCI US  
DWS Invest CROCI US Dividends  
DWS Invest CROCI World  
DWS Invest CROCI World SDG  
DWS Invest Emerging Markets Opportunities  
DWS Invest ESG Climate Tech  
DWS Invest ESG Dynamic Opportunities  
DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend  
DWS Invest ESG Equity Income  
DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds  
DWS Invest ESG European Small/Mid Cap  
DWS Invest ESG Floating Rate Notes  
DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities  
DWS Invest ESG Healthy Living  
DWS Invest ESG Multi Asset Income  
DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure  
DWS Invest ESG Qi LowVol World  
DWS Invest ESG Qi US Equity  
DWS Invest ESG Women for Women  
DWS Invest European Equity High Conviction  
DWS Invest German Equities  
DWS Invest Global Agribusiness  
DWS Invest Global High Yield Corporates  
DWS Invest Global Infrastructure  
DWS Invest Global Real Estate Securities  
DWS Invest Gold and Precious Metals Equities  
DWS Invest SDG Global Equities  
DWS Invest Short Duration Income  
DWS Invest Top Asia

## DWS Invest Convertibles

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	36 714 870,47	-	-
en % de l'actif du fonds	6,28 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	BofA Securities Europe SA EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	9 714 938,78		
État du siège	France		
<b>2. Nom</b>	Morgan Stanley Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	8 638 041,01		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>3. Nom</b>	UBS AG London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	4 761 741,47		
État du siège	Royaume-Uni		
<b>4. Nom</b>	Unicredit Bank AG		
Volume brut des opérations ouvertes	4 388 019,82		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>5. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	4 263 635,45		
État du siège	Irlande		
<b>6. Nom</b>	Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI		
Volume brut des opérations ouvertes	2 501 069,94		
État du siège	Espagne		
<b>7. Nom</b>	Royal Bank of Canada London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	2 447 424,00		
État du siège	Royaume-Uni		
<b>8. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

## DWS Invest Convertibles

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	36 714 870,47	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	16 064 044,99	-	-
Actions	21 368 462,74	-	-
Autre(s)	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest Convertibles

### 6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	AUD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, SEK, USD	-	-
-------------	--	---	---

### 7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	37 432 507,73	-	-

### 8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	234 569,65	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	117 284,83	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

### 9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

## DWS Invest Convertibles

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	36 714 870,47
Part	6,78 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 988 938,86		
2. Nom	NRW Bank		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 150 351,88		
3. Nom	LFA Foerderbank Bayern		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 652 972,81		
4. Nom	Segro PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 329 545,89		
5. Nom	France Treasury Bill BTF		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 086 919,95		
6. Nom	GN Store Nord AS		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 059 814,04		
7. Nom	RPS Group PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	927 822,39		
8. Nom	Novozymes A/S		
Volume des garanties reçues (absolu)	924 439,94		
9. Nom	Nokian Renkaat Oyj		
Volume des garanties reçues (absolu)	924 296,78		
10. Nom	Tesco PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	924 042,40		

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Convertibles

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux		-
Comptes collectifs / dépôts	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	37 432 507,73		

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	10 592 928,00	-	-
en % de l'actif du fonds	6,18 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI		
Volume brut des opérations ouvertes	5 488 328,00		
État du siège	Espagne		
<b>2. Nom</b>	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	5 104 600,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>3. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>4. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>5. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>6. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>7. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>8. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	<b>3. Type(s) de liquidation et de clearing</b>		
	bilatéral	-	-

<b>4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)</b>			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	10 592 928,00	-	-

<b>5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues</b>			
<b>Type(s) :</b>			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	11 400 653,15	-	-
Actions	6 771,69	-	-
Autre(s)	-	-	-

### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues		
Devise(s) :	EUR, GBP, USD	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)		
Moins d'1 jour	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-
Plus d'1 an	-	-
à durée indéterminée	11 407 424,84	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)		
<b>Part des revenus du fonds</b>		
absolu	71 620,13	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-
Part des coûts du fonds	-	-

<b>Part des revenus de la société de gestion</b>		
absolu	35 810,07	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-

<b>Part des revenus de tiers</b>		
absolu	-	-
en % des revenus bruts	-	-
Part des coûts de tiers	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
absolu	-

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	10 592 928,00
Part	6,56 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 928 584,67		
2. Nom	State of Hesse		
Volume des garanties reçues (absolu)	490 869,96		
3. Nom	State of Saxony-Anhalt		
Volume des garanties reçues (absolu)	487 086,23		
4. Nom	State of Brandenburg		
Volume des garanties reçues (absolu)	486 813,61		
5. Nom	Gemeinsame Deutsche Bundeslaender		
Volume des garanties reçues (absolu)	484 146,94		
6. Nom	Ministeries Van de Vlaamse Gemeenschap		
Volume des garanties reçues (absolu)	468 161,56		
7. Nom	Dexia Credit Local SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	438 919,77		
8. Nom	CaixaBank SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	405 639,29		
9. Nom	Communaute Francaise de Belgique		
Volume des garanties reçues (absolu)	399 075,21		
10. Nom	Kreditanstalt fuer Wiederaufbau		
Volume des garanties reçues (absolu)	396 797,96		

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	11 407 424,84		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	-	-	-
en % de l'actif du fonds	-	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>2. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>3. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>4. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>5. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>6. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>7. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>8. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	-	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

<b>Devise(s) :</b>	-	-	-
--------------------	---	---	---

### 6. Devise(s) des garanties reçues

<b>Moins d'1 jour</b>	-	-	-
<b>Entre 1 jour et 1 semaine</b>	-	-	-
<b>Entre 1 semaine et 1 mois</b>	-	-	-
<b>Entre 1 et 3 mois</b>	-	-	-
<b>Entre 3 mois et 1 an</b>	-	-	-
<b>Plus d'1 an</b>	-	-	-
<b>à durée indéterminée</b>	-	-	-

### 7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

### 8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

<b>Part des revenus du fonds</b>			
<b>absolu</b>	51 084,10	-	-
<b>en % des revenus bruts</b>	67,00 %	-	-
<b>Part des coûts du fonds</b>	-	-	-

<b>Part des revenus de la société de gestion</b>			
<b>absolu</b>	25 542,05	-	-
<b>en % des revenus bruts</b>	33,00 %	-	-
<b>Part des coûts de la société de gestion</b>	-	-	-

<b>Part des revenus de tiers</b>			
<b>absolu</b>	-	-	-
<b>en % des revenus bruts</b>	-	-	-
<b>Part des coûts de tiers</b>	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

### 9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

<b>absolu</b>	-
---------------	---

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	-
Part	-

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
2. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
3. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
4. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
5. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
6. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
7. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
8. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
9. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
10. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Emerging Markets Corporates (en liquidation)

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	-	-	-
1. Nom			
Montant détenu en absolu			
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	-	-	-1 486 411,99
en % de l'actif du fonds	-	-	-0,89 %
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>			J.P. Morgan SE
Volume brut des opérations ouvertes			-1 370 570,78
État du siège			République fédérale d'Allemagne
<b>2. Nom</b>			Goldman Sachs Bank Europe SE
Volume brut des opérations ouvertes			-115 841,21
État du siège			République fédérale d'Allemagne
<b>3. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>4. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>5. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>6. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>7. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>8. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	-	-	bilatéral
--	---	---	-----------

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-1 486 411,99
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

<b>Type(s) :</b>			
Avoirs bancaires	-	-	515 662,42
Obligations	-	-	1 338 643,72
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

<b>6. Devise(s) des garanties reçues</b>			
Devise(s) :	-	-	USD

<b>7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)</b>			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	1854 306,14

<b>8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)</b>			
<b>Part des revenus du fonds</b>			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	100,00 %
Part des coûts du fonds	-	-	-

<b>Part des revenus de la société de gestion</b>			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

<b>Part des revenus de tiers</b>			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

<b>9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps</b>			
absolu	-	-	-

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	-
Part	-

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom		United States Treasury Note/Bond
Volume des garanties reçues (absolu)		1 338 643,72
2. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
3. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
4. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
5. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
6. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
7. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
8. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
9. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
10. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	-	-	1
1. Nom			State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
Montant détenu en absolu			1854 306,14
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	-	-	-
en % de l'actif du fonds	-	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>2. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>3. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>4. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>5. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>6. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>7. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>8. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	-	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

	<b>Qualité(s) :</b>		
	Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :		
	– actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;		
	– parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;		
	– parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;		
	– obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;		
	– actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.		
	La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.		
	Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.		
	Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.		

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

Devise(s) :	<b>6. Devise(s) des garanties reçues</b>		
	-	-	-

	<b>7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)</b>		
	Moins d'1 jour	-	-
	Entre 1 jour et 1 semaine	-	-
	Entre 1 semaine et 1 mois	-	-
	Entre 1 et 3 mois	-	-
	Entre 3 mois et 1 an	-	-
	Plus d'1 an	-	-
à durée indéterminée	-	-	

	<b>8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)</b>		
	<b>Part des revenus du fonds</b>		
	absolu	296,72	-
	en % des revenus bruts	67,00 %	-
Part des coûts du fonds	-	-	

	<b>Part des revenus de la société de gestion</b>		
	absolu	148,36	-
	en % des revenus bruts	33,00 %	-
	Part des coûts de la société de gestion	-	-

	<b>Part des revenus de tiers</b>		
	absolu	-	-
	en % des revenus bruts	-	-
	Part des coûts de tiers	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

absolu	<b>9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps</b>		
	-	-	-

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	-
Part	-

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
2. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
3. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
4. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
5. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
6. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
7. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
8. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
9. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
10. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	222 244 864,52	-	-
en % de l'actif du fonds	28,32 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	Société Générale		
Volume brut des opérations ouvertes	137 284 731,00		
État du siège	France		
<b>2. Nom</b>	Crédit Agricole CIB S.A. FI		
Volume brut des opérations ouvertes	23 815 000,00		
État du siège	France		
<b>3. Nom</b>	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	19 603 537,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>4. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	12 759 439,52		
État du siège	Irlande		
<b>5. Nom</b>	Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI		
Volume brut des opérations ouvertes	9 338 779,00		
État du siège	Espagne		
<b>6. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	8 135 010,00		
État du siège	Irlande		
<b>7. Nom</b>	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	4 019 905,00		
État du siège	France		
<b>8. Nom</b>	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	3 061 736,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

## DWS Invest ESG Emerging Markets Equities (en liquidation)

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	-	-	-
1. Nom			
Montant détenu en absolu			
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

<b>9. Nom</b>	Zuericher Kantonalbank		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	1 639 940,00		
<b>État du siège</b>	Suisse		

<b>10. Nom</b>	Royal Bank of Canada London Branch		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	1 077 930,00		
<b>État du siège</b>	Royaume-Uni		

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	222 244 864,52	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
<b>Avoirs bancaires</b>	623 788,13	-	-
<b>Obligations</b>	88 770 726,50	-	-
<b>Actions</b>	147 537 998,42	-	-
<b>Autre(s)</b>	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

6. Devise(s) des garanties reçues		
Devise(s) :	DKK, EUR, GBP, JPY, USD	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)		
Moins d'1 jour	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-
Plus d'1 an	-	-
à durée indéterminée	236 932 513,05	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)		
<b>Part des revenus du fonds</b>		
absolu	348 281,72	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-
Part des coûts du fonds	-	-

<b>Part des revenus de la société de gestion</b>		
absolu	174 140,86	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-

<b>Part des revenus de tiers</b>		
absolu	-	-
en % des revenus bruts	-	-
Part des coûts de tiers	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
absolu	-

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	222 244 864,52
Part	28,92 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	Deutsche Bundesrepublik Principal Strips		
Volume des garanties reçues (absolu)	22 113 539,08		
2. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	16 842 528,51		
3. Nom	Spain Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 386 277,76		
4. Nom	ASR Nederland NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	13 085 798,04		
5. Nom	AIB Group PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	13 085 789,79		
6. Nom	ABN AMRO Bank NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	12 513 230,52		
7. Nom	Fancl Corp		
Volume des garanties reçues (absolu)	11 787 538,99		
8. Nom	AMG Advanced Metallurgical Group NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 716 469,74		
9. Nom	Vallourec SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 509 348,16		
10. Nom	Mid-America Apartment Communities, Inc.		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 387 059,77		

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	236 932 513,05		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	9 731 099,50	-	-
en % de l'actif du fonds	5,99 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
1. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	9 731 099,50		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
2. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

## DWS Invest ESG Euro High Yield

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	9 731 099,50	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

<b>Type(s) :</b>			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	10 313 859,20	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Devise(s) :	6. Devise(s) des garanties reçues		
	EUR	-	-

	7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)		
	Moins d'1 jour	-	-
	Entre 1 jour et 1 semaine	-	-
	Entre 1 semaine et 1 mois	-	-
	Entre 1 et 3 mois	-	-
	Entre 3 mois et 1 an	-	-
	Plus d'1 an	-	-
	à durée indéterminée	10 313 859,20	-

	8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)		
	Part des revenus du fonds		
	absolu	46 525,49	-
	en % des revenus bruts	67,00 %	-
	Part des coûts du fonds	-	-

	Part des revenus de la société de gestion		
	absolu	23 262,75	-
	en % des revenus bruts	33,00 %	-
	Part des coûts de la société de gestion	-	-

	Part des revenus de tiers		
	absolu	-	-
	en % des revenus bruts	-	-
	Part des coûts de tiers	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

absolu	9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
			-

## DWS Invest ESG Euro High Yield

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	9 731 099,50
Part	6,52 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	European Financial Stability Facility		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 182 579,03		
2. Nom	International Development Association		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 094 232,81		
3. Nom	State of North Rhine-Westphalia Germany		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 224 381,18		
4. Nom	Nestle Finance International Ltd		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 166 606,80		
5. Nom	European Union		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 116 578,39		
6. Nom	Argenta Spaarbank NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 108 614,58		
7. Nom	Autonomous Community of Madrid Spain		
Volume des garanties reçues (absolu)	749 060,27		
8. Nom	Finnvera Oyj		
Volume des garanties reçues (absolu)	671 806,14		
9. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
10. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest ESG Euro High Yield

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	10 313 859,20		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest ESG Top Euroland

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	-	-	-
en % de l'actif du fonds	-	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>2. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>3. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>4. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>5. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>6. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>7. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>8. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

## DWS Invest ESG Top Euroland

<b>9. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

<b>10. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

<b>Type(s) :</b>			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	-	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest ESG Top Euroland

<b>6. Devise(s) des garanties reçues</b>			
Devise(s) :	-	-	-

<b>7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)</b>			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

<b>8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)</b>			
<b>Part des revenus du fonds</b>			
absolu	1795,56	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

<b>Part des revenus de la société de gestion</b>			
absolu	897,78	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

<b>Part des revenus de tiers</b>			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

<b>9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps</b>	
absolu	-

## DWS Invest ESG Top Euroland

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	-
Part	-

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
2. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
3. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
4. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
5. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
6. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
7. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
8. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
9. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
10. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest ESG Top Euroland

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	-	-	-
1. Nom			
Montant détenu en absolu			
2. Nom			
Montant détenu en absolu			
3. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	102 388 019,53	-	-
en % de l'actif du fonds	6,22 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	Deutsche Bank AG FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	58 604 502,44		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		
<b>2. Nom</b>	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	9 227 743,00		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		
<b>3. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	8 013 654,00		
<b>État du siège</b>	Irlande		
<b>4. Nom</b>	Crédit Agricole CIB S.A. FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	7 741 747,00		
<b>État du siège</b>	France		
<b>5. Nom</b>	J.P. Morgan AG FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	5 184 573,37		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		
<b>6. Nom</b>	ING Bank N.V.		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	3 350 302,00		
<b>État du siège</b>	Pays-Bas		
<b>7. Nom</b>	Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	3 311 577,00		
<b>État du siège</b>	Espagne		
<b>8. Nom</b>	Morgan Stanley Europe SE FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	3 123 304,12		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

<b>9. Nom</b>	BNP Paribas S.A.		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	1939 476,60		
<b>État du siège</b>	France		

<b>10. Nom</b>	J.P. Morgan AG EQ		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	1 891 140,00		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	102 388 019,53	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
<b>Avoirs bancaires</b>	-	-	-
<b>Obligations</b>	114 414 425,95	-	-
<b>Actions</b>	3 378 885,40	-	-
<b>Autre(s)</b>	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### 6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	DKK, EUR, GBP, USD	-	-
-------------	--------------------	---	---

### 7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	117 793 311,35	-	-

### 8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	569 375,10	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	284 687,55	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

### 9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	102 388 019,53
Part	6,36 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	European Financial Stability Facility		
Volume des garanties reçues (absolu)	23 922 570,01		
2. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 250 719,38		
3. Nom	Bouygues SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 246 105,79		
4. Nom	European Union		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 962 527,67		
5. Nom	International Development Association		
Volume des garanties reçues (absolu)	7 000 272,20		
6. Nom	State of North Rhine-Westphalia Germany		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 673 680,95		
7. Nom	Banco Santander Totta SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 380 338,13		
8. Nom	European Stability Mechanism		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 353 767,61		
9. Nom	Slovakia Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 207 060,01		
10. Nom	European Investment Bank		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 366 993,75		

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux		-
Comptes collectifs / dépôts	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	117 793 311,35		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	174 244 972,13	-	-
en % de l'actif du fonds	8,73 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	39 878 226,40		
État du siège	Irlande		
<b>2. Nom</b>	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	33 870 239,60		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>3. Nom</b>	Morgan Stanley Europe SE FI		
Volume brut des opérations ouvertes	21 772 192,04		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>4. Nom</b>	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	21 100 914,88		
État du siège	France		
<b>5. Nom</b>	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	17 941 348,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>6. Nom</b>	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	17 584 319,99		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>7. Nom</b>	UBS AG London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	6 019 320,00		
État du siège	Royaume-Uni		
<b>8. Nom</b>	Zuericher Kantonalbank		
Volume brut des opérations ouvertes	3 941 280,00		
État du siège	Suisse		

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

<b>9. Nom</b>	Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	3 787 722,00		
<b>État du siège</b>	Espagne		

<b>10. Nom</b>	Royal Bank of Canada London Branch		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	3 589 657,00		
<b>État du siège</b>	Royaume-Uni		

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	174 244 972,13	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
<b>Avoirs bancaires</b>	166 714,07	-	-
<b>Obligations</b>	172 798 522,39	-	-
<b>Actions</b>	23 450 383,75	-	-
<b>Autre(s)</b>	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

6. Devise(s) des garanties reçues		
Devise(s) :	DKK, EUR, GBP, JPY, USD	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)		
Moins d'1 jour	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-
Plus d'1 an	-	-
à durée indéterminée	196 415 620,21	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)		
<b>Part des revenus du fonds</b>		
absolu	3 770 655,94	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-
Part des coûts du fonds	-	-

<b>Part des revenus de la société de gestion</b>		
absolu	1 885 327,97	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-

<b>Part des revenus de tiers</b>		
absolu	-	-
en % des revenus bruts	-	-
Part des coûts de tiers	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
absolu	-

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	174 244 972,13
Part	9,35 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	31 626 062,80		
2. Nom	Province of Quebec Canada		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 989 281,19		
3. Nom	European Investment Bank		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 219 872,13		
4. Nom	International Development Association		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 532 327,76		
5. Nom	Landwirtschaftliche Rentenbank		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 297 568,75		
6. Nom	Kingdom of Belgium Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	6 133 757,25		
7. Nom	European Financial Stability Facility		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 613 205,78		
8. Nom	State of North Rhine-Westphalia Germany		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 578 526,82		
9. Nom	Dexia Credit Local SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 573 503,19		
10. Nom	Basque Government		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 647 827,84		

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	196 415 620,21		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	347 190 414,00	-	-
en % de l'actif du fonds	41,88 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	Société Générale		
Volume brut des opérations ouvertes	151 245 215,00		
État du siège	France		
<b>2. Nom</b>	DekaBank Deutsche Girozentrale		
Volume brut des opérations ouvertes	52 736 962,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>3. Nom</b>	BofA Securities Europe SA BB		
Volume brut des opérations ouvertes	46 656 500,00		
État du siège	France		
<b>4. Nom</b>	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	31 478 430,00		
État du siège	France		
<b>5. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	17 373 469,00		
État du siège	Irlande		
<b>6. Nom</b>	Morgan Stanley Europe SE FI		
Volume brut des opérations ouvertes	16 799 200,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>7. Nom</b>	UBS AG London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	14 854 060,00		
État du siège	Royaume-Uni		
<b>8. Nom</b>	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	10 846 018,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

9. Nom	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	5 200 560,00		
État du siège	France		

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	347 190 414,00	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
Avoirs bancaires	2 852 089,60	-	-
Obligations	37 059 811,30	-	-
Actions	337 013 454,58	-	-
Autre(s)	-	-	-

	<b>Qualité(s) :</b>		
	Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :		
	– actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;		
	– parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;		
	– parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;		
	– obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;		
	– actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.		
	La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.		
	Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.		
	Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.		

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

### 6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	AUD, CAD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, NZD, SEK, USD	-	-
-------------	--	---	---

### 7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	376 925 355,48	-	-

### 8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	491 590,16	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	245 795,08	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

### 9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	347 190 414,00
Part	45,68 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	Somfy SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	15 281 444,80		
2. Nom	MatsukiyoCocokara & Co.		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 841 523,09		
3. Nom	AIB Group PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 642 601,45		
4. Nom	STORE Capital Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 633 108,27		
5. Nom	ASR Nederland NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 605 591,14		
6. Nom	Rubis SCA		
Volume des garanties reçues (absolu)	12 882 690,65		
7. Nom	Spain Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	11 779 678,37		
8. Nom	Covivio		
Volume des garanties reçues (absolu)	11 747 508,30		
9. Nom	Great Portland Estates PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 858 900,69		
10. Nom	Yaoko Co., Ltd		
Volume des garanties reçues (absolu)	7 931 414,55		

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	376 925 355,48		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest Global Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	14 814 248,00	-	-
en % de l'actif du fonds	13,72 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	5 802 832,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>2. Nom</b>	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	3 189 520,00		
État du siège	France		
<b>3. Nom</b>	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	2 662 371,29		
État du siège	France		
<b>4. Nom</b>	Morgan Stanley Europe SE FI		
Volume brut des opérations ouvertes	930 934,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
<b>5. Nom</b>	Zuericher Kantonalbank		
Volume brut des opérations ouvertes	582 197,20		
État du siège	Suisse		
<b>6. Nom</b>	Crédit Suisse Securities Sociedad de Valores S.A. FI		
Volume brut des opérations ouvertes	557 910,00		
État du siège	Espagne		
<b>7. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	435 842,44		
État du siège	Irlande		
<b>8. Nom</b>	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	362 079,44		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

## DWS Invest Global Bonds

<b>9. Nom</b>	Nomura Financial Products Europe GmbH		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	290 561,63		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		

<b>10. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	14 814 248,00	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
<b>Avoirs bancaires</b>	290 979,23	-	-
<b>Obligations</b>	11 940 337,84	-	-
<b>Actions</b>	3 655 439,31	-	-
<b>Autre(s)</b>	-	-	-

<b>Qualité(s) :</b>
Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :
– actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
– parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
– parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
– obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
– actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.
La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.
Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest Global Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues		
Devise(s) :	AUD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, USD	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)		
Moins d'1 jour	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-
Plus d'1 an	-	-
à durée indéterminée	15 886 756,38	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)		
<b>Part des revenus du fonds</b>		
absolu	71 319,87	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-
Part des coûts du fonds	-	-

<b>Part des revenus de la société de gestion</b>		
absolu	35 659,94	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-

<b>Part des revenus de tiers</b>		
absolu	-	-
en % des revenus bruts	-	-
Part des coûts de tiers	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
absolu	-

## DWS Invest Global Bonds

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	14 814 248,00
Part	14,36 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	Gemeinsame Deutsche Bundeslaender	
Volume des garanties reçues (absolu)	2 269 263,56	
2. Nom	European Financial Stability Facility	
Volume des garanties reçues (absolu)	1 896 003,35	
3. Nom	State of North Rhine-Westphalia Germany	
Volume des garanties reçues (absolu)	1 587 198,10	
4. Nom	European Union	
Volume des garanties reçues (absolu)	1 428 103,19	
5. Nom	French Republic Government Bond OAT	
Volume des garanties reçues (absolu)	1 262 878,67	
6. Nom	Finnvera Oyj	
Volume des garanties reçues (absolu)	1 217 648,62	
7. Nom	SNCF Reseau	
Volume des garanties reçues (absolu)	646 142,91	
8. Nom	Caisse Francaise de Financement Local	
Volume des garanties reçues (absolu)	455 125,89	
9. Nom	James Hardie Industries PLC	
Volume des garanties reçues (absolu)	310 732,58	
10. Nom	nVent Electric PLC	
Volume des garanties reçues (absolu)	306 158,50	

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Short Duration Credit

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	25 358 315,39	-	-
en % de l'actif du fonds	5,68 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	Deutsche Bank AG FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	7 058 009,40		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		
<b>2. Nom</b>	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	5 203 827,00		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		
<b>3. Nom</b>	Crédit Agricole CIB S.A. FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	3 639 082,00		
<b>État du siège</b>	France		
<b>4. Nom</b>	BNP Paribas Arbitrage SNC		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	2 629 140,00		
<b>État du siège</b>	France		
<b>5. Nom</b>	UBS AG London Branch		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	2 561 583,80		
<b>État du siège</b>	Royaume-Uni		
<b>6. Nom</b>	J.P. Morgan AG FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	2 460 689,19		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		
<b>7. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC FI		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	1 805 984,00		
<b>État du siège</b>	Irlande		
<b>8. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

## DWS Invest Global Bonds

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	15 886 756,38		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest Short Duration Credit

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	25 358 315,39	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
Avoirs bancaires	626 626,17	-	-
Obligations	21 311 649,40	-	-
Actions	5 074 230,18	-	-
Autre(s)	-	-	-

	<b>Qualité(s) :</b>		
	Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :		
	– actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;		
	– parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;		
	– parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;		
	– obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;		
	– actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.		
	La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.		
	Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.		
	Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.		

## DWS Invest Short Duration Credit

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	EUR, JPY, SEK, USD	-	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	27 012 505,75	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
<b>Part des revenus du fonds</b>			
absolu	192 310,59	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

<b>Part des revenus de la société de gestion</b>			
absolu	96 155,30	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

<b>Part des revenus de tiers</b>			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
absolu			-

## DWS Invest Short Duration Credit

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	25 358 315,39
Part	5,86 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	European Financial Stability Facility	
Volume des garanties reçues (absolu)	5 310 515,20	
2. Nom	French Republic Government Bond OAT	
Volume des garanties reçues (absolu)	2 573 803,88	
3. Nom	Banco Santander Totta SA	
Volume des garanties reçues (absolu)	2 076 557,93	
4. Nom	African Development Bank	
Volume des garanties reçues (absolu)	1 147 639,07	
5. Nom	State of North Rhine-Westphalia Germany	
Volume des garanties reçues (absolu)	813 961,23	
6. Nom	Deutsche Kreditbank AG	
Volume des garanties reçues (absolu)	718 875,50	
7. Nom	Cash collateral	
Volume des garanties reçues (absolu)	626 626,17	
8. Nom	International Development Association	
Volume des garanties reçues (absolu)	607 358,84	
9. Nom	State of Lower Saxony	
Volume des garanties reçues (absolu)	579 910,87	
10. Nom	Kreditanstalt fuer Wiederaufbau	
Volume des garanties reçues (absolu)	508 518,96	

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Short Duration Credit

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	27 012 505,75		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

## DWS Invest Top Dividend

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	95 334 128,86	-	-
en % de l'actif du fonds	3,02 %	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	92 939 078,86		
État du siège	France		
<b>2. Nom</b>	Crédit Agricole CIB S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	2 395 050,00		
État du siège	France		
<b>3. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>4. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>5. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>6. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>7. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
<b>8. Nom</b>			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

## DWS Invest Top Dividend

<b>9. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

<b>10. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	95 334 128,86	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
<b>Avoirs bancaires</b>	8 754 017,77	-	-
<b>Obligations</b>		-	-
<b>Actions</b>	91 499 637,75	-	-
<b>Autre(s)</b>	-	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

## DWS Invest Top Dividend

Devise(s) :	<b>6. Devise(s) des garanties reçues</b>		
	CHF, EUR, GBP, JPY, SEK, USD	-	-

	<b>7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)</b>		
	Moins d'1 jour	-	-
	Entre 1 jour et 1 semaine	-	-
	Entre 1 semaine et 1 mois	-	-
	Entre 1 et 3 mois	-	-
	Entre 3 mois et 1 an	-	-
	Plus d'1 an	-	-
	à durée indéterminée	100 253 655,52	-

	<b>8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)</b>		
	<b>Part des revenus du fonds</b>		
	absolu	51 916,36	-
	en % des revenus bruts	67,00 %	-
	<b>Part des coûts du fonds</b>	-	-

	<b>Part des revenus de la société de gestion</b>		
	absolu	25 958,18	-
	en % des revenus bruts	33,00 %	-
	<b>Part des coûts de la société de gestion</b>	-	-

	<b>Part des revenus de tiers</b>		
	absolu	-	-
	en % des revenus bruts	-	-
	<b>Part des coûts de tiers</b>	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

absolu	<b>9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps</b>		
			-

## DWS Invest Top Dividend

### 10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	95 334 128,86
Part	3,05 %

### 11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	Ipsen SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 133 741,50		
2. Nom	Incyte Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 912 749,02		
3. Nom	Microsoft Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 907 850,94		
4. Nom	SBA Communications Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 780 172,53		
5. Nom	Cash collateral		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 754 017,77		
6. Nom	LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 683 682,80		
7. Nom	Prologis, Inc.		
Volume des garanties reçues (absolu)	7 310 715,46		
8. Nom	Tate & Lyle PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 512 212,88		
9. Nom	Acerinox SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 342 438,20		
10. Nom	Korian SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 851 560,30		

### 12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

## DWS Invest Top Dividend

### 13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	100 253 655,52		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest Artificial Intelligence

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 549300ES0V84WWN1ZR97

**ISIN** : LU1863263429

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 17,79 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Artificial Intelligence

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		37,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		15,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		24,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		15,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		4,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		1,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		1,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		15,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		71,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		10,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		39,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		14,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		9,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		28,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		7,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		1,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		6,8 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	76,75
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	424,04
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimales	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Artificial Intelligence

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Alphabet Cl.A	Technologies	7,5 %	États-Unis
Microsoft Corp.	Technologies	6,4 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologies	5,5 %	Taiwan
Amazon.com	Commerce de détail	4,8 %	États-Unis
NVIDIA Corp.	Technologies	3,2 %	États-Unis
Alibaba Group Holding	Commerce de détail	2,8 %	Îles Caïmans
Synopsys	Technologies	2,8 %	États-Unis
Meta Platforms	Technologies	2,6 %	États-Unis
Applied Materials	Technologies	2,4 %	États-Unis
Arista Networks	Télécommunications	2,3 %	États-Unis
Motorola Solutions	Télécommunications	2,3 %	États-Unis
Tencent Holdings	Technologies	2,1 %	Chine
VISA Cl.A	Produits industriels et services	2,0 %	États-Unis
Apple	Technologies	1,8 %	États-Unis
Adobe	Technologies	1,8 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



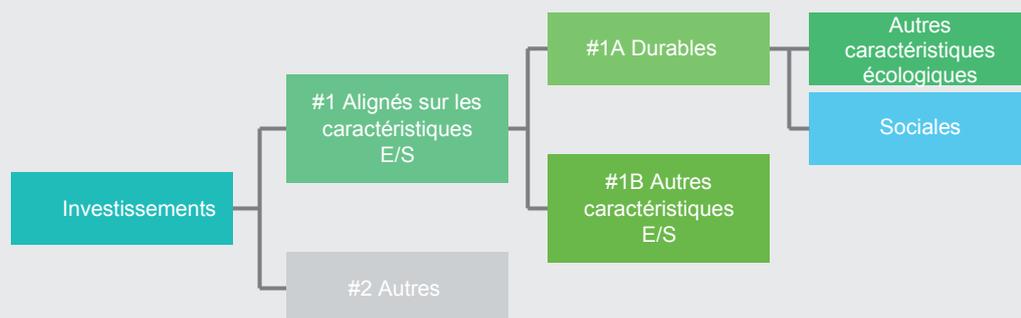
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,58 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 17,79 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,42 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Artificial Intelligence

### Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	46,87 %
Services de télécommunications	34,92 %
Biens de consommation durable	5,77 %
Énergie	1,18 %
Biens de consommation courante	2,26 %
Secteur financier	2,62 %
Industries	3,18 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>0,0 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

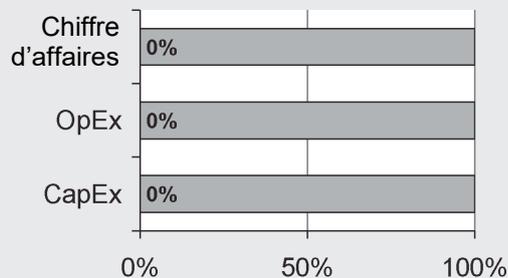
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

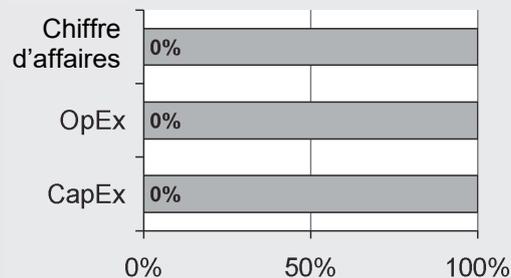
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 17,79 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 17,79 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises nationales et étrangères dont les activités tirent parti de l'intelligence artificielle ou y sont liées actuellement. À cet effet, au moins 60 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents.

Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital,

il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest Asian Small / Mid Cap

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 549300MP35HWZYEH7Z65

**ISIN** : LU0236153390

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 13,51 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Asian Small / Mid Cap

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		2,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		9,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		8,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		30,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		21,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		3,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		35,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		40,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		19,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		58,94 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		10,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		1,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		3,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		1,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		4 % des actifs du portefeuille
Charbon D		6,1 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0,7 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		5,71 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz		0 % des actifs du portefeuille

### Implication dans des armes controversées

Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille

### Les principales incidences négatives (PAI)

PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	328,66
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1015,24
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	13,33 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Asian Small / Mid Cap

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
King's Town Bank	Banques	7,1 %	Taiwan
Chroma Ate	Produits industriels et services	6,2 %	Taiwan
Kangwon Land	Voyages et loisirs	5,5 %	Corée du Sud
Federal Bank	Banques	3,8 %	Inde
Ashok Leyland	Produits industriels et services	3,6 %	Inde
Hysan Development Co.	Immobilier	2,8 %	Hong Kong
Frasers Centrepoint Trust	Immobilier	2,8 %	Singapour
Lotte Energy Materials	Technologies	2,6 %	Corée du Sud
Wonik Materials Co. RS	Chimie	2,5 %	Corée du Sud
Aneka Tambang	Matières premières	2,3 %	Indonésie
SKC Co.	Chimie	2,2 %	Corée du Sud
Koh Young Technology	Produits industriels et services	2,1 %	Corée du Sud
Hansol Chemical Co.	Chimie	2,1 %	Corée du Sud
Robinsons Land Corp.	Immobilier	2,0 %	Philippines
Genting Singapore	Voyages et loisirs	1,9 %	Singapour

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



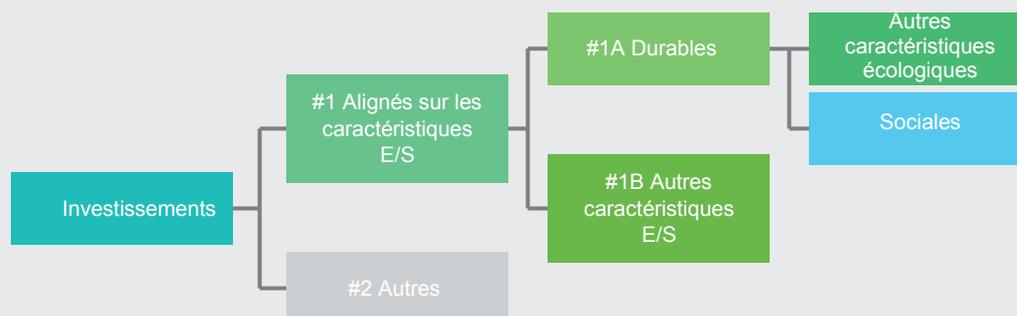
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 94,97 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 13,51 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

5,03 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest Asian Small / Mid Cap

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	3,60 %
Services dans le domaine des télécommunications	0,64 %
Biens de consommation durables	5,44 %
Énergie	1,44 %
Biens de consommation courante	20,97 %
Secteur financier	27,59 %
Matières premières	8,78 %
Industrie	17,59 %
Services aux collectivités	7,91 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>13,33 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

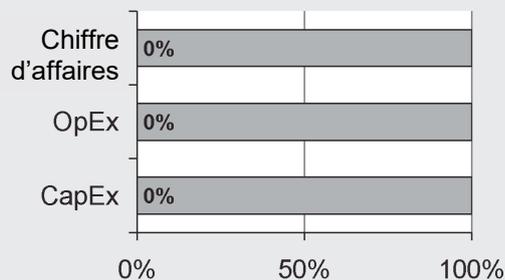
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

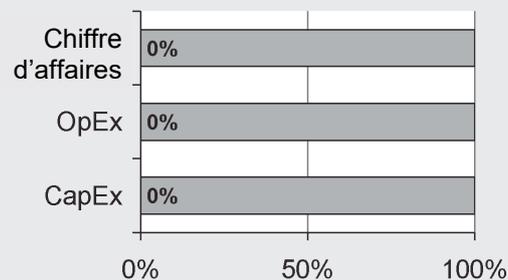
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 13,51 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 13,51 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions et d'autres titres et droits de participation de petites et moyennes entreprises ayant leur siège dans un pays asiatique ou exerçant leur activité principalement en Asie ou qui, en tant que sociétés holdings, détiennent des participations principalement dans des entreprises ayant leur siège en Asie. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la

divulgateur, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Convertibles

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 22TBFQY7IVP2I86LED50

**ISIN :** LU0179219752

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_\_\_%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 20,55 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Convertibles

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		21,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		27,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		23,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		17,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		3,57 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		1,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		2,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		2,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		57,40 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		21,55 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		11,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		45,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		14,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		17,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		15,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		2,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		2,77 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0,61 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0,24 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	436,44
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	762,17
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	9,60 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Convertibles

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
America Movil 21/02.03.24 Cv	Obligations	2,1 %	Pays-Bas
Singapore Airlines 20/03.12.25 Cv	Obligations	1,7 %	Singapour
Dexus Finance Pty.19/19.06.26 Cv.	Obligations	1,7 %	Australie
Électricité de France 20/14.09.24 MTN	Obligations	1,6 %	France
POSCO Holdings 21/01.09.26 CV	Obligations	1,5 %	Corée du Sud
Nippon Steel 21/05.10.26 Cv.	Obligations	1,5 %	Japon
Jazz Investments 20/15.06.26 Cv	Obligations	1,4 %	États-Unis
STMicroelectronics 20/04.08.27 Cv	Obligations	1,4 %	Pays-Bas
Prismian 21/02.02.26 Cv	Obligations	1,4 %	Italie
Nexi 21/24.02.28	Obligations	1,3 %	Italie
Akamai Technologies 19/01.09.27 Cv	Obligations	1,3 %	États-Unis
Dropbox 21/01.03.28 Cv.	Obligations	1,3 %	États-Unis
Ford Motor Company 21/15.03.26	Obligations	1,2 %	États-Unis
Hon Hai Precision Ind. 21/05.08.26 Cv.	Obligations	1,2 %	Taiwan
CyberArk Software 19/15.11.24 Cv.	Obligations	1,2 %	Israël

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



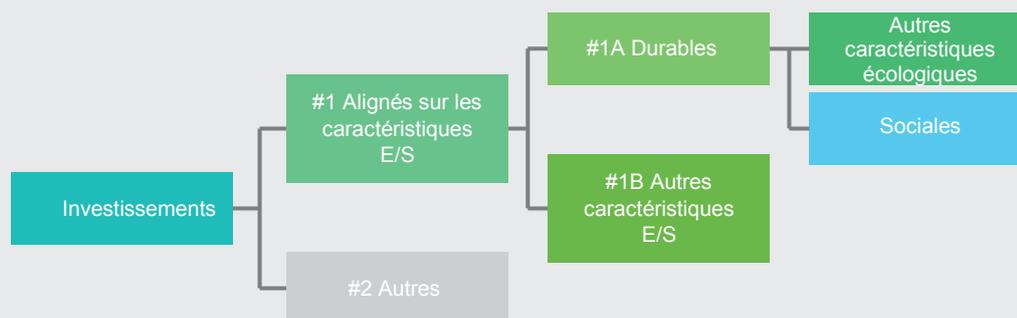
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,77 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 20,55 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

1,23 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest Convertibles

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Instituts 92,59 %

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles 9,60 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

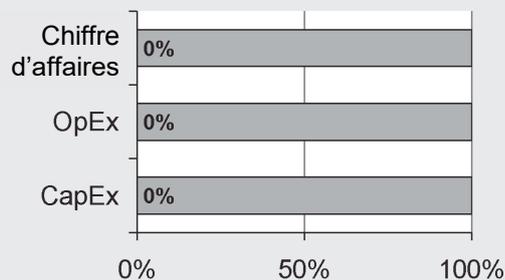
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

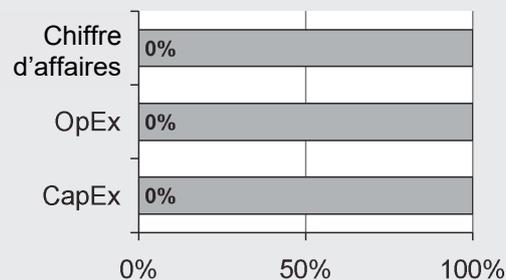
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 20,55 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 20,55 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif net du compartiment devaient être investis dans des obligations convertibles, des obligations à warrant et des instruments financiers convertibles similaires d'émetteurs nationaux et étrangers. Jusqu'à 30 % de l'actif net du compartiment pouvaient être investis dans des titres à taux fixe et variable sans droit de conversion ainsi que dans des actions, des bons de souscription d'actions et des bons de jouissance. Toutefois, la proportion d'actions, de bons de souscription d'actions et de bons de jouissance ne pouvait pas dépasser 10 % au total. 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact

social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

# Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer dans quelle mesure les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

**Nom du produit :** DWS Invest Corporate Green Bonds

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300WYDG1U2NN4WJ19

**ISIN :** LU1873225616

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <b>X</b> <b>Oui</b>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Non</b>
<p><b>X</b> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : 90,98 %</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><b>X</b> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><b>X</b> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : 0,52 %</p>	<p><input type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>.</p>

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable de ce compartiment consiste à financer des projets ou des activités d'utilité écologique et contribuant à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies).

Le compartiment a investi principalement dans des obligations vertes dont le produit est utilisé exclusivement pour des projets d'utilité écologique ou climatique (obligations ciblées). Il pouvait investir également dans des obligations sociales dont le produit était destiné à des projets d'utilité sociale, sans qu'il y ait toutefois de pourcentage minimal obligatoire pour ce type de placement dans le portefeuille.

Les obligations ciblées permettent de (re)financer des projets ou des activités ayant des incidences environnementales ou sociales positives. La principale différence par rapport aux obligations classiques réside dans le fait que le produit de l'émission des obligations ciblées est investi dans des projets ou des activités d'utilité écologique ou sociale.

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour réaliser l'objectif d'investissement durable.

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements durables ayant un objectif social.

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de remplir les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actif et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ? ».

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		54,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		26,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		17,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		0,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		76,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		15,95 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		5,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		1,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		29,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		12,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		24,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		31,26 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		1,97 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0,88 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		0,96 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		2,41 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	51830,43
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	347,86 t CO2e/M€
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	965,22 t CO2e/M€
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	17,11 %
PAII - 05. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part en pourcentage de consommation et/ou de production d'énergie non renouvelable de l'entreprise par rapport à la consommation totale d'énergie et/ou à la production totale d'énergie	58,88 %
PAII - 06. Consommation d'énergie (GWh) par million d'euros de chiffre d'affaires	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises détenues, par secteur lié aux changements climatiques	2,6 GWh/M€
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	0 %
PAII - 08. Rejets dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	32,18 t
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produits par les entreprises détenues, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1,35 t/M€
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 11. Absence de processus et de mécanismes permettant de respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE	Part d'investissement dans des entreprises détenues n'ayant pas mis en place de mesures de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes relatives aux violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 %
PAII - 12. Écart de rémunération entre les hommes et les femmes	Écart moyen de rémunération entre les femmes et les hommes non corrigé dans les entreprises détenues	15,92 %
PAII - 13. Diversité des genres au sein du conseil d'administration	Ratio moyen femmes/hommes au sein du directoire des entreprises détenues, en pourcentage du nombre total de membres	38,38 %
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille
Émissions de gaz à effet de serre des émetteurs souverains	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	753,44 CO2e/M€

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés sur la base des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>(2)</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>(3)</sup> /mère <sup>(4)</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>(5)</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>(7)</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>(8)</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et en matière d'emploi, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

L'évaluation DNSH fait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permet de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies cause un préjudice important à d'autres objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Dans le cadre de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché, et pourront être modifiés à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS évalue en outre, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respecte les normes internationales. Il s'agit notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées sont considérées comme non conformes aux mesures de protection (Safeguards) et leurs activités économiques ne peuvent pas être considérées comme durables.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte, pour les investissements durables dans le portefeuille, tous les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission. Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH (« Do No Significant Harm » – « Ne pas causer de préjudice important ») conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? »



## Quels ont été les principaux investissements pour ce produit financier ?

### DWS Invest Corporate Green Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Deutsche Bank 20/10.06.26 MTN	Obligations	1,5 %	Allemagne
UniCredit 22/15.11.2027 MTN	Obligations	1,3 %	Italie
VMED 02 UK Financing I 21/15.07.31 Reg S	Obligations	1,3 %	Royaume-Uni
Eurogrid 20/15.05.32 MTN	Obligations	1,3 %	Allemagne
Telefonica Europe 20/und.	Obligations	1,2 %	Espagne
KBC Groep 20/16.06.27 MTN	Obligations	1,2 %	Belgique
SKF 19/15.11.29	Obligations	1,2 %	Suède
Barclays 20/03.11.26	Obligations	1,2 %	Royaume-Uni
Covestro 22/15.11.2028	Obligations	1,1 %	Allemagne
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 19/21.06.26	Obligations	1,0 %	Espagne
VZ Vendor Financing 20/15.01.29 Reg S	Obligations	1,0 %	Pays-Bas
La Banque Postale 19/24.04.29 MTN	Obligations	1,0 %	France
Mediobanca - Banca Credito Fin. 20/08.09.27 MTN	Obligations	1,0 %	Italie
ING Groep 18/15.11.30 MTN	Obligations	1,0 %	Pays-Bas
UPM Kymmene 20/19.11.28 MTN	Obligations	1,0 %	Finlande

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS évalue en outre, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respecte les normes internationales. Il s'agit notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées sont considérées comme non conformes aux mesures de protection (Safeguards) et leurs activités économiques ne peuvent pas être considérées comme durables.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte, pour les investissements durables dans le portefeuille, tous les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission. Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH (« Do No Significant Harm » – « Ne pas causer de préjudice important ») conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? »

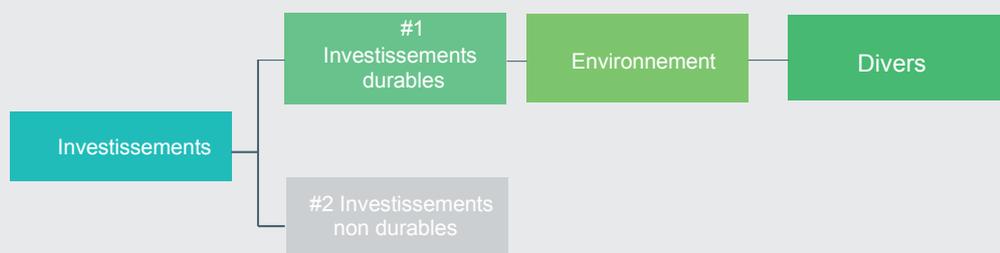


**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

91,50 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements durables (#1 Investissements durables). 8,5 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables (#2 Investissements non durables).



La catégorie **#1 Investissements durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Investissements non durables** couvre les investissements qui ne sont pas considérés

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest Corporate Green Bonds

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	97,79 %
Administrations centrales	0,28 %

**Participation dans des sociétés  
actives dans le secteur des combustibles fossiles**

17,11 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

---

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

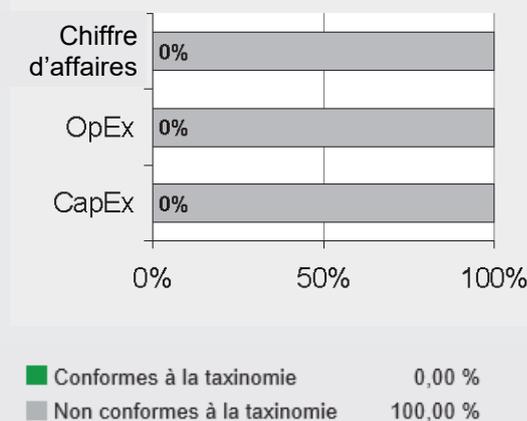
Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités écologiques des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

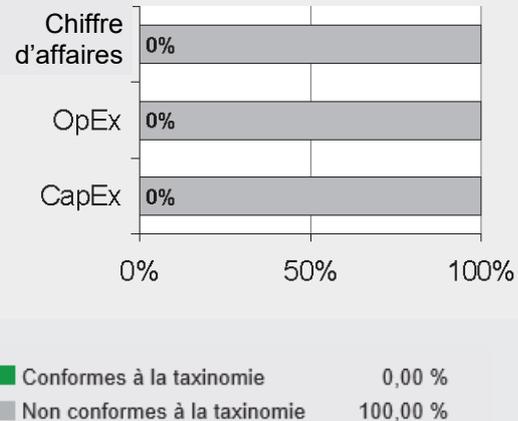


Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité à la taxinomie des obligations d'État\*, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique montre la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, obligations d'État incluses\*



Conformité des investissements à la taxinomie, hors obligations d'État\*



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

Compte tenu des spécifications du produit financier, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net de du produit financier. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment n'a prévu aucun pourcentage minimum d'investissements dans des activités de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'est pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment a investi 90,98 % de son actif net dans des investissements écologiquement durables qui n'étaient pas conformes à la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements faisant partie de la catégorie « investissements non durables », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection minimale de l'environnement ou sociale ?

Le pourcentage restant de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements ne permettant pas de poursuivre l'objectif d'investissement durable (#2 Investissements non durables). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Les autres placements ont été utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille à des fins notamment de liquidité et/ou de couverture. Le pourcentage et l'utilisation des investissements considérés comme non durables n'ont eu aucune influence sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable, car ils étaient neutres quant à cet objectif.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des titres de créances portant intérêt d'émetteurs internationaux publics, privés et mixtes. Au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des titres de créances portant intérêt libellés en euro ou couverts contre l'euro qui présentaient une notation Investment Grade à la date d'acquisition. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des titres portant intérêt libellés en euro ou couverts contre l'euro qui ne présentaient pas une notation Investment Grade à la date d'acquisition, mais qui avaient au moins une note de crédit B3 (Moody's) ou B- (S&P et Fitch).

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements conformes à l'objectif d'investissement durable, comme indiqué dans les sections suivantes.

La réalisation de la stratégie du compartiment fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

#### • Évaluation de la norme DWS

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Évaluation de la qualité ESG de DWS

L'évaluation de la qualité ESG de DWS fait une distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains fortement ou excessivement impliqués dans des controverses en matière de gouvernance (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

### • Implication dans des activités portant sur des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

### Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements

La société DWS a en outre évalué la durabilité des obligations, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si les obligations contribuaient à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur de ces obligations ne causait pas un préjudice important à ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'émetteur lui-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une obligation était durable. Si une contribution positive a été constatée, l'obligation a été considérée comme durable si l'émetteur a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS de la protection (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi les pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active implique d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Ce dialogue a pu avoir lieu, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence de durabilité ?

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300TC4X3ECLFVCW74

**ISIN :** LU1245923484

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 20,69 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		41,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		22,25 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		22,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		4,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		6,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		14,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		20,59 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		24,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		24,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		18,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		15,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		14,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		21,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		23,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		18,6 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		3,59 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		4,82 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		9,79 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1327,14
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	2034,38
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	61,68 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Merck 19/25.06.79	Obligations	3,4 %	Allemagne
EnBW Energie Baden-Württemberg 19/05.08.79	Obligations	3,3 %	Allemagne
Iberdrola International20/und S.NC8	Obligations	3,0 %	Pays-Bas
ENEL 18/24.11.81	Obligations	2,9 %	Italie
BP Capital Markets 20/Und.	Obligations	2,6 %	Royaume-Uni
Southern 21/15.09.81	Obligations	2,6 %	États-Unis
Ausnet Services Holdings 21/11.03.81 MTN	Obligations	2,6 %	Australie
Stedin Holding 21/Und.	Obligations	2,5 %	Pays-Bas
Orange 14/und. MTN	Obligations	2,3 %	France
Firmenich International 20/Und.	Obligations	2,2 %	Suisse
ENI 20/und.	Obligations	2,2 %	Italie
Iberdrola International 21/und. S.NC9	Obligations	2,1 %	Espagne
TotalEnergies 20/und. MTN	Obligations	2,1 %	France
BP Capital Markets 20/Und.	Obligations	2,0 %	Royaume-Uni
Orsted 21/18.02.3021 S.GBP	Obligations	2,0 %	Danemark

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



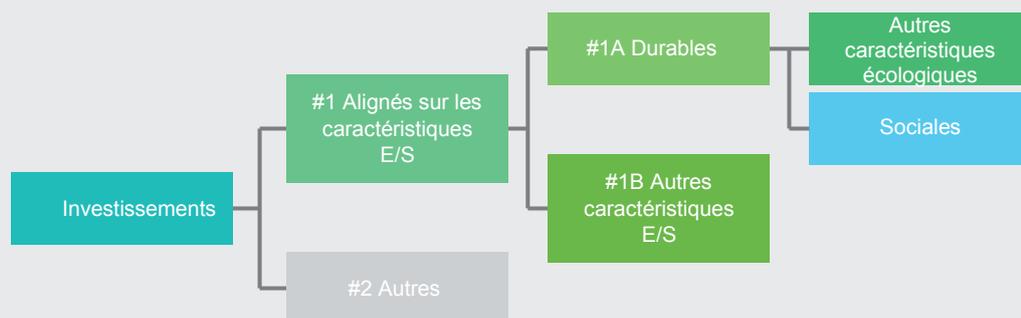
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,73 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 20,69 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

4,27 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises 94,32 %

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles 61,68 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

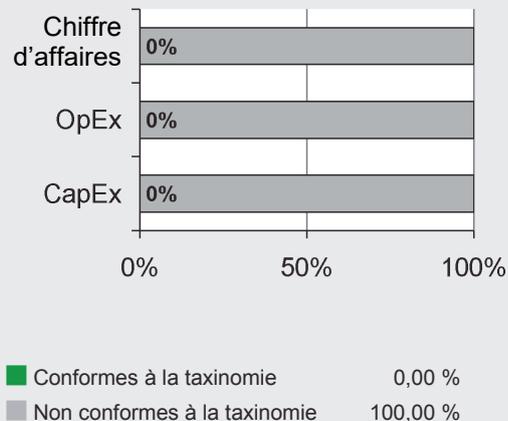
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

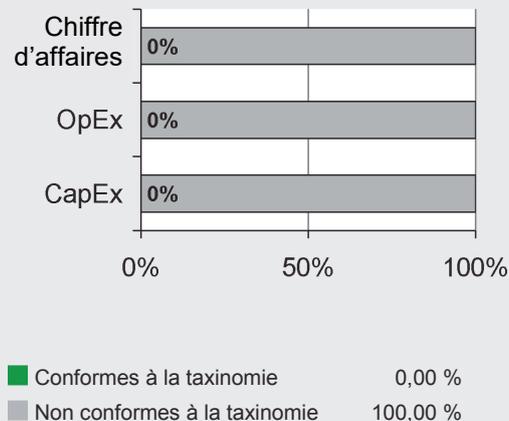
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 20,69 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 20,69 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants sous-jacents portaient sur des titres, des bons de participation et de jouissance, des dérivés ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 50 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations hybrides d'émetteurs du secteur des entreprises. Jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations subordonnées.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents.

Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital,

il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest CROCI Euro

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300E42GKGVU82TT24

**ISIN :** LU1769938041

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 21,58 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI Euro

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		63,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		16,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		19,6 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		6,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		53,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		22,99 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		17,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		12,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		17,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		22,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		33,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		13,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		6,66 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		3,51 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		6,39 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1334,53
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1412,98
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	20,32 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI Euro

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Beiersdorf	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	3,5 %	Allemagne
UCB Cap.	Santé	3,5 %	Belgique
Qiagen	Santé	3,5 %	Pays-Bas
Merck	Santé	3,4 %	Allemagne
Sanofi	Santé	3,4 %	France
Fresenius	Santé	3,4 %	Allemagne
TotalEnergies	Énergie	3,4 %	France
Koninklijke Ahold Delhaize	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	3,4 %	Pays-Bas
Nokia	Télécommunications	3,4 %	Finlande
Bayer	Santé	3,3 %	Allemagne
Smurfit Kappa	Produits industriels et services	3,3 %	Irlande
Brenntag	Chimie	3,3 %	Allemagne
Henkel Pref.	Biens de consommation et services	3,3 %	Allemagne
Deutsche Post Reg.	Produits industriels et services	3,3 %	Allemagne
CRH	Construction et matériaux	3,3 %	Irlande

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



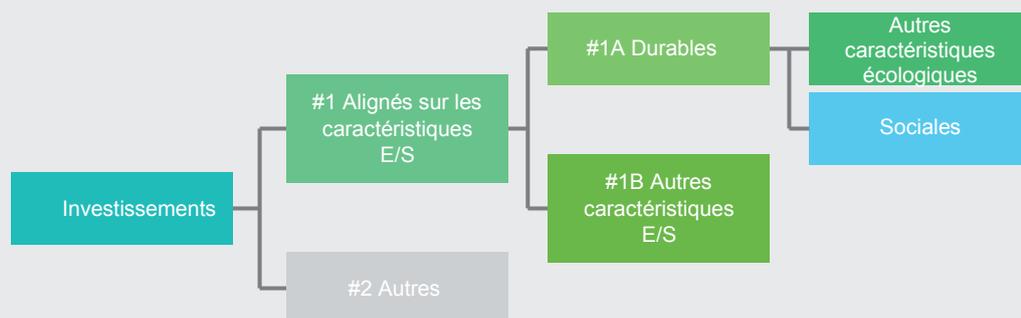
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 21,58 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest CROCI Euro

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	6,13 %
Services dans le domaine des télécommunications	3,16 %
Biens de consommation durables	33,43 %
Énergie	10,44 %
Biens de consommation courante	13,34 %
Matières premières	9,97 %
Industrie	16,74 %
Services aux collectivités	6,65 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>20,32 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

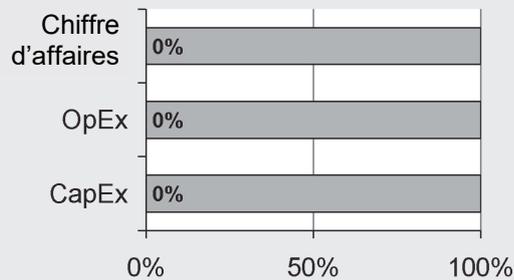
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

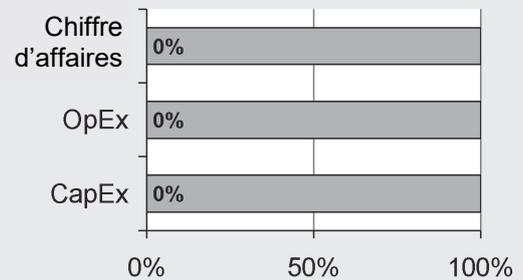
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 21,58 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 21,58 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de la zone euro considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Euro ». Dans ce cadre, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement

reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des activités portant sur des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des

investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest CROCI Europe SDG

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 5493007L83GEMR3LYQ46

**ISIN :** LU1769938637

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 55,33 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI Europe SDG

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		70,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		18,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		10,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		1,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		16,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		70,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		11,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		15,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		25,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		33,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		25,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD A		72,55 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD B		21,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD C		5,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		3,38 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		5,38 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		3,26 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	340,49
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	652,99
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,76 %
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	0 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	142,75
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les entreprises détenues en portefeuille, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,70
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La société de gestion a pris en compte pour le compartiment les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Activités ayant des incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (n° 7)
- Émissions dans l'eau (n° 8)
- Proportion de déchets dangereux et de déchets radioactifs
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion pour les éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthodologie d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et/ou sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI Europe SDG

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Novartis Reg.	Santé	5,2 %	Suisse
Roche Holding Profitsh.	Santé	5,1 %	Suisse
Sanofi	Santé	5,0 %	France
Banco Santander Reg.	Banques	4,8 %	Espagne
Intesa Sanpaolo	Banques	4,0 %	Italie
AstraZeneca	Santé	3,7 %	Royaume-Uni
UCB Cap.	Santé	3,2 %	Belgique
Fresenius	Santé	2,8 %	Allemagne
Johnson Matthey	Chimie	2,7 %	Royaume-Uni
EssilorLuxottica	Santé	2,5 %	France
Compagnie de Saint-Gobain (C.R.)	Construction et matériaux	2,4 %	France
Persimmon	Biens de consommation et services	2,2 %	Royaume-Uni
Schneider Electric	Produits industriels et services	2,2 %	France
STMicroelectronics	Technologies	2,2 %	Suisse
Télévision Française 1 (TF1)	Médias	2,1 %	France

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



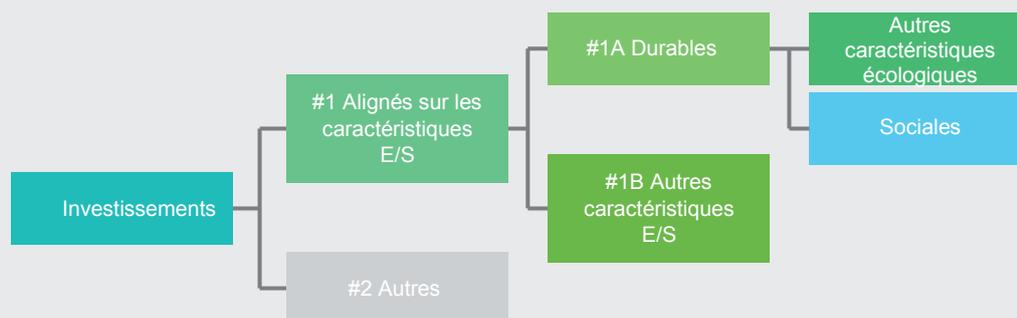
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,82 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 55,33 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,18 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest CROCI Europe SDG

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	4,40 %
Services dans le domaine des télécommunications	7,11 %
Biens de consommation durables	43,19 %
Biens de consommation courante	7,72 %
Secteur financier	9,23 %
Matières premières	10,49 %
Industrie	10,36 %
Services aux collectivités	6,65 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>7,76 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

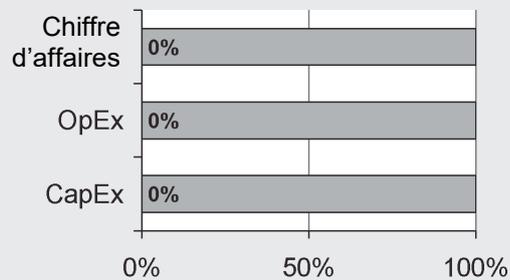
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

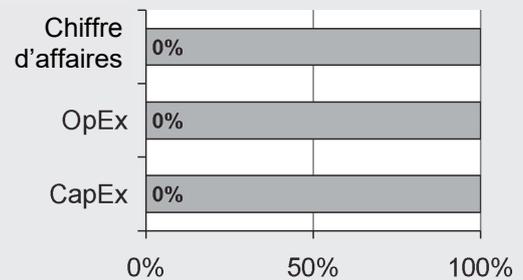
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 55,33 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 55,33 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises européennes à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées et appropriées selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Europe SDG » pour tirer parti des tendances et thèmes géopolitiques, sociaux et économiques présents ou futurs, contribuant positivement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les évaluations effectuées dans le cadre de la méthodologie de placement ODD lors de la répartition du portefeuille. Au moins 80 % de l'actif net de la stratégie de placement (et donc du compartiment) ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment

dans le cadre de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci. Si par la suite le plafond de 5 % fixé pour les émetteurs notés « E » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de la classification du risque climatique de certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 5 % pour les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé, jusqu'à la reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

#### • **Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Dans le cadre de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment. Si, par la suite, le plafond de 5 % fixé pour les émetteurs notés « E » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de la norme pour certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 5 % pour les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes, jusqu'à la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

#### • **Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » selon l'évaluation de la qualité ESG effectuée par DWS dans le cadre de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 15 % fixé pour les émetteurs notés « D » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de la norme pour certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 15 % pour les émetteurs notés « D », jusqu'à la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs.

D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des activités portant sur des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### • Méthodologie d'évaluation ODD de DWS pour les placements

La contribution d'un émetteur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies a été calculée au moyen de scores ODD spécifiques définis dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS. Les émetteurs ont été pour l'essentiel identifiés et évalués en fonction de leur contribution positive ou négative aux ODD des Nations unies.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les résultats de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS pour la répartition du portefeuille. Au moment de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, au moins 80 % de l'actif net de la stratégie de placement (et donc du compartiment) ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD de DWS pour les placements.

Si, par la suite, la part de 80 % fixée pour les émetteurs notés entre « A » et « C » n'était pas atteinte (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part inférieure à 80 % pour les émetteurs notés entre « A » et « C », jusqu'à la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

En outre, les émetteurs notés « D » selon l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS dans le cadre de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 15 % fixé pour les émetteurs notés « D » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation ODD de DWS pour les placements des émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 15 % pour les émetteurs notés « D », jusqu'à la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier ».

et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest CROCI Global Dividends

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300ACRXW8VM9MW354

**ISIN :** LU1769944106

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 22,72 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI Global Dividends

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		52,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		18,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		21,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		7,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		1,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		6,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		29,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		27,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		34,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		13,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		7,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		33,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		24,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		20,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		8,53 % des actifs du portefeuille
Charbon D		2,14 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		10,11 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		4,03 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1525,35
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	2375,04
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	38,74 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI Global Dividends

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Rio Tinto	Matières premières	2,1 %	Royaume-Uni
Bristol-Myers Squibb Co.	Santé	2,1 %	États-Unis
Pfizer	Santé	2,1 %	États-Unis
Roche Holding Profitsh.	Santé	2,1 %	Suisse
ITOCHU Corp.	Produits industriels et services	2,1 %	Japon
Nintendo Co.	Biens de consommation et services	2,1 %	Japon
Takeda Pharmaceutical Co.	Santé	2,1 %	Japon
Merck & Co.	Santé	2,1 %	États-Unis
Novartis Reg.	Santé	2,0 %	Suisse
Sanofi	Santé	2,0 %	France
Sekisui House	Biens de consommation et services	2,0 %	Japon
Gilead Sciences	Santé	2,0 %	États-Unis
Oneok (nouveau)	Énergie	2,0 %	États-Unis
Sonic Healthcare	Santé	2,0 %	Australie
LyondellBasell Industries	Chimie	2,0 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



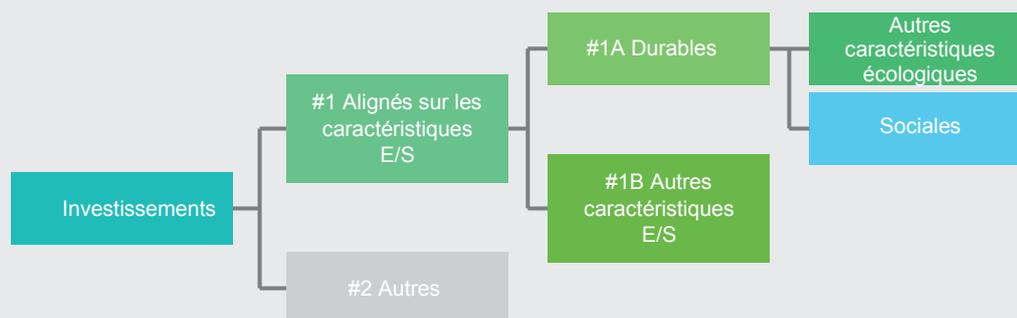
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 22,72 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest CROCI Global Dividends

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	5,53 %
Services dans le domaine des télécommunications	1,91 %
Biens de consommation durables	21,98 %
Énergie	26,05 %
Biens de consommation courante	16,44 %
Secteur financier	1,96 %
Matières premières	10,27 %
Industrie	15,86 %
Autres fonds	0,00 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>38,74 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

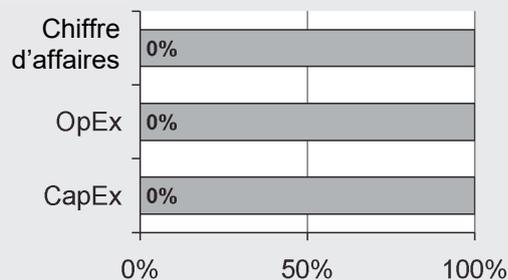
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

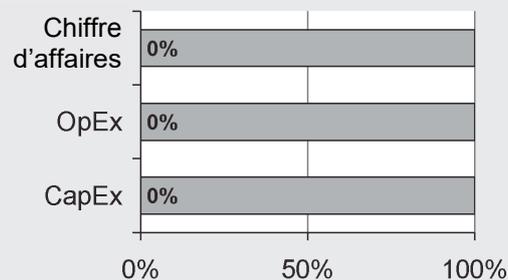
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 22,72 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 22,72 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de pays industrialisés considérées comme sous-évaluées et réalisant un rendement de dividendes relativement élevé et durable, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Global Dividends».

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations

des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• **Implication dans des activités portant sur des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

**Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest CROCI Japan

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 549300ZET7UNS8RIVP43

**ISIN** : LU1769942159

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 17,25 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI Japan

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		19,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		33,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		26,59 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		13,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		6,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		3,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		35,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		50,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		10,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		28,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		16,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		40,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		13,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		17,13 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		6,69 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	875
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1181,01
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	27,75 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI Japan

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Takeda Pharmaceutical Co.	Santé	3,5 %	Japon
Tokyo Gas Co.	Services aux collectivités	3,4 %	Japon
Ono Pharmaceutical Co.	Santé	3,4 %	Japon
Chugai Pharmaceutical Co.	Santé	3,4 %	Japon
Toyota Industries Corp.	Constructeurs et équipementiers automobiles	3,4 %	Japon
Astellas Pharma	Santé	3,4 %	Japon
Nintendo Co.	Biens de consommation et services	3,4 %	Japon
NEC Corp.	Technologies	3,4 %	Japon
ITOCHU Corp.	Produits industriels et services	3,4 %	Japon
Sekisui House	Biens de consommation et services	3,4 %	Japon
Secom Co.	Produits industriels et services	3,4 %	Japon
Kyocera Corp.	Technologies	3,3 %	Japon
Sony Group Corp.	Biens de consommation et services	3,3 %	Japon
Asahi Kasei Corp.	Chimie	3,3 %	Japon
TDK Corp.	Technologies	3,3 %	Japon

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



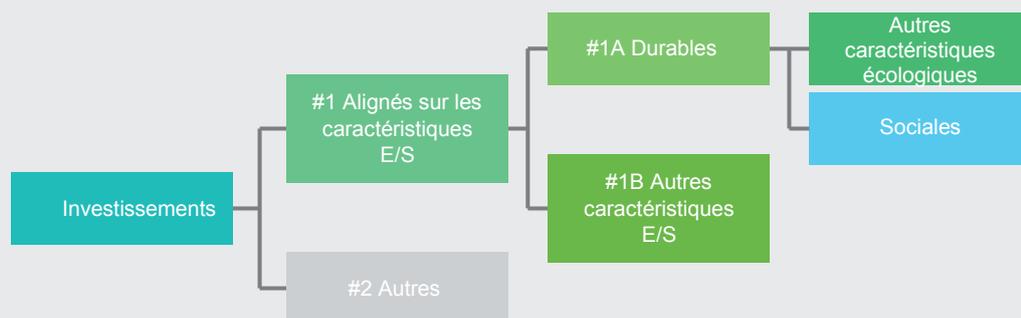
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 17,25 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest CROCI Japan

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	12,90 %
Biens de consommation durables	16,51 %
Énergie	3,51 %
Biens de consommation courante	23,78 %
Secteur financier	3,27 %
Matières premières	16,82 %
Industrie	20,00 %
Services aux collectivités	3,61 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>27,75 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

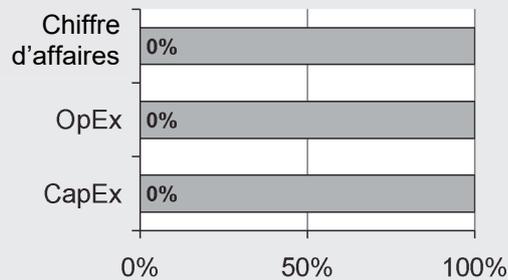
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

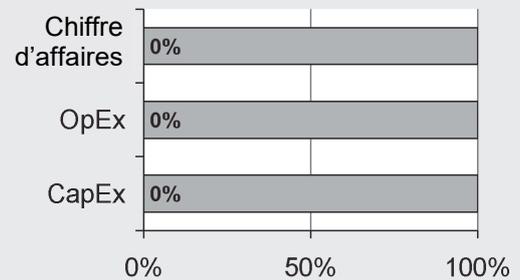
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 17,25 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 17,25 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises japonaises à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Japan ».

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa recomposition périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la recomposition conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement

et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des activités portant sur des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des

entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest CROCI Sectors Plus

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 22210022CF2RMX28PD07

**ISIN :** LU1278917452

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 5,26 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI Sectors Plus

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		43,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		13,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		33,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		9,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		29,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		23,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		47,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		19,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		16,57 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		29,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		13,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		20,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		3,39 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		13,65 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	2125,29
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	3759,26
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	47,7 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI Sectors Plus

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Shell	Énergie	2,7 %	Royaume-Uni
TotalEnergies	Énergie	2,7 %	France
Rio Tinto	Matières premières	2,7 %	Royaume-Uni
EOG Resources	Énergie	2,7 %	États-Unis
Pioneer Natural Resources Co.	Énergie	2,7 %	États-Unis
Equinor	Énergie	2,7 %	Norvège
ConocoPhillips	Énergie	2,7 %	États-Unis
Coterra Energy	Énergie	2,7 %	États-Unis
LyondellBasell Industries	Chimie	2,7 %	États-Unis
The Mosaic	Chimie	2,7 %	États-Unis
Sumitomo Metal Mining Co.	Matières premières	2,6 %	Japon
Anglo American	Matières premières	2,6 %	Royaume-Uni
Asahi Kasei Corp.	Chimie	2,6 %	Japon
Shin-Etsu Chemical Co.	Chimie	2,6 %	Japon
Nitto Denko Corp.	Chimie	2,6 %	Japon

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



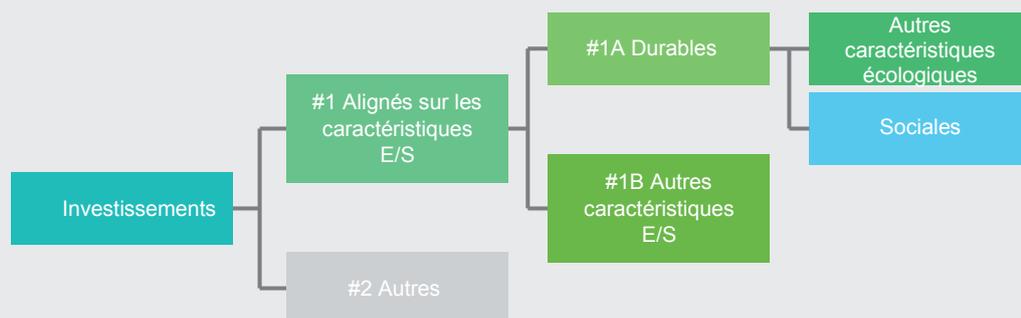
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 5,26 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest CROCI Sectors Plus

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	19,46 %
Services dans le domaine des télécommunications	6,72 %
Énergie	33,93 %
Matières premières	33,21 %
Industrie	6,42 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>47,7 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

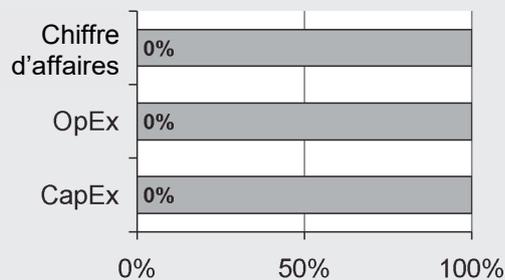
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

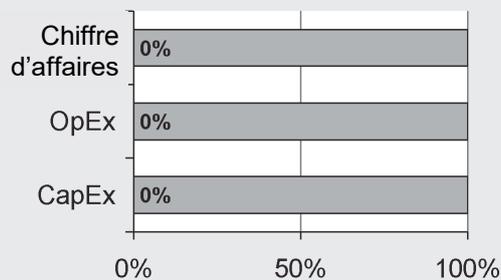
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 5,26 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 5,26 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Sectors Plus ».

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits

de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des activités portant sur des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable

partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest CROCI US

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300BSXEVPEQQ6V522

**ISIN :** LU1769939361

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 24,45 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI US

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		34,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		9,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		40,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		15,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		2,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		2,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		54,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		17,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		23,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		12,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		19,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		45,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		12,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		10,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		2,19 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1087,04
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	2123,08
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	20,62 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI US

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Regeneron Pharmaceuticals	Santé	2,7 %	États-Unis
Pfizer	Santé	2,7 %	États-Unis
The Mosaic	Chimie	2,6 %	États-Unis
Merck & Co.	Santé	2,6 %	États-Unis
Tapestry	Biens de consommation et services	2,6 %	États-Unis
Gilead Sciences	Santé	2,6 %	États-Unis
Bristol-Myers Squibb Co.	Santé	2,6 %	États-Unis
D.R. Horton	Biens de consommation et services	2,6 %	États-Unis
Nucor Corp.	Matières premières	2,5 %	États-Unis
Laboratory Corp. America Holdings	Santé	2,5 %	États-Unis
Coterra Energy	Énergie	2,5 %	États-Unis
Fox Cl.A	Médias	2,5 %	États-Unis
Hewlett Packard Enterprise	Technologies	2,5 %	États-Unis
LyondellBasell Industries	Chimie	2,4 %	États-Unis
HP	Technologies	2,4 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



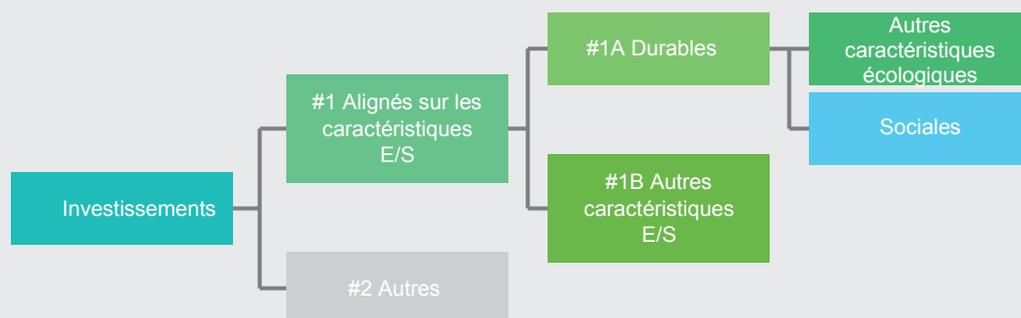
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 24,45 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest CROCI US

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	19,52 %
Services dans le domaine des télécommunications	10,82 %
Biens de consommation durables	22,40 %
Énergie	18,14 %
Biens de consommation courante	14,44 %
Matières premières	6,94 %
Industrie	7,62 %
Autres fonds	0,00 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>20,62 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

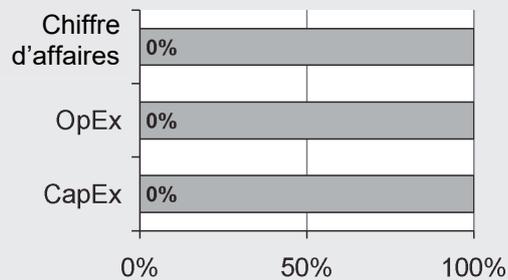
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

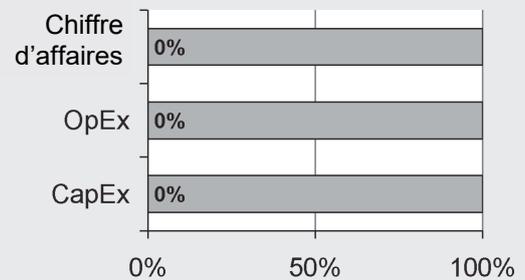
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 24,45 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 24,45 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises américaines à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « US ».

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement

et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des activités portant sur des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des

entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest CROCI US Dividends

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 5493002IABFLPMN5KN63

**ISIN** : LU1769942746

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 23,57 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI US Dividends

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		37,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		9,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		35,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		12,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		2,39 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		2,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		2,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		5,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		39,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		27,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		25,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		14,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		24,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		37,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		12,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		10,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		7,88 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		7,37 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1139,22
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1834,23
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	25,98 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI US Dividends

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Merck & Co.	Santé	2,6 %	États-Unis
AbbVie	Santé	2,6 %	États-Unis
ConAgra Brands	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	2,6 %	États-Unis
Pfizer	Santé	2,6 %	États-Unis
J.M. Smucker Co.	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	2,6 %	États-Unis
Johnson & Johnson	Santé	2,6 %	États-Unis
Gilead Sciences	Santé	2,6 %	États-Unis
Bristol-Myers Squibb Co.	Santé	2,5 %	États-Unis
Amgen	Santé	2,5 %	États-Unis
Molson Coors Beverage Cl.B	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	2,5 %	États-Unis
Garmin Reg.	Biens de consommation et services	2,5 %	États-Unis
Cisco Systems	Télécommunications	2,5 %	États-Unis
HP	Technologies	2,5 %	États-Unis
Cummins	Produits industriels et services	2,5 %	États-Unis
LyondellBasell Industries	Chimie	2,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



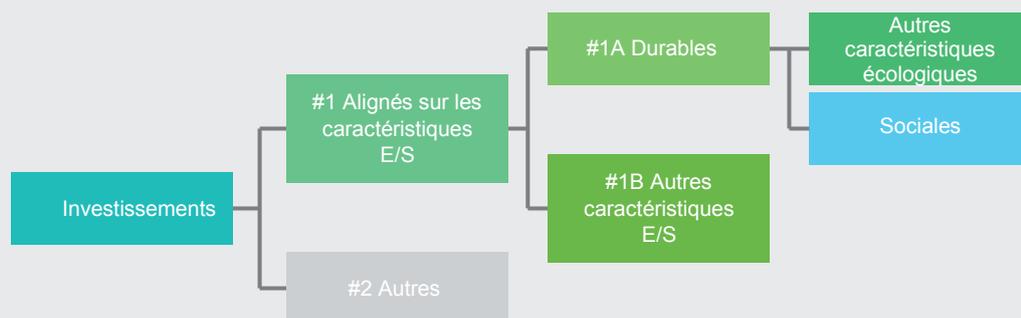
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,91 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 23,57 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,09 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest CROCI US Dividends

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	12,15 %
Services dans le domaine des télécommunications	2,47 %
Biens de consommation durables	32,15 %
Énergie	23,41 %
Biens de consommation courante	17,39 %
Industrie	7,26 %
Matières premières	4,98 %
Autres fonds	0,00 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>25,98 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

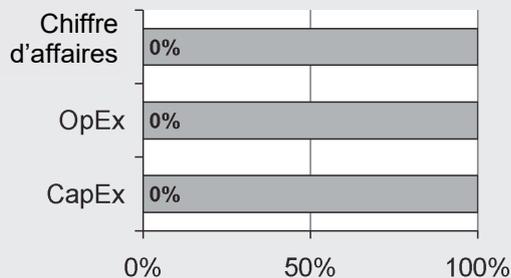
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

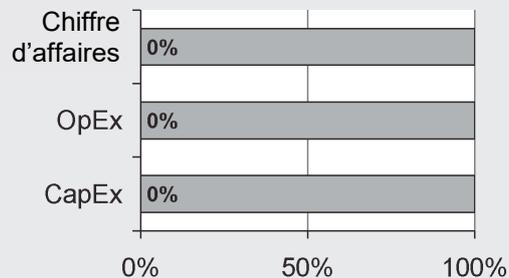
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 23,57 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 23,57 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises américaines à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées et réalisant un rendement de dividendes relativement élevé et durable, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « US Dividends ».

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement

et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des activités portant sur des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des

entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest CROCI World

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300EKCGWXZNQZVH81

**ISIN :** LU1769941003

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 17,17 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI World

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		36,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		16,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		32,06 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		11,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		2,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		1,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		5,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		42,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		24,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		27,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		16,71 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		16,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		34,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		17,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		15,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		2,02 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0,99 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		6,16 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		6,1 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1223,17
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	2403,43
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	28,4 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI World

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Biogen	Santé	1,1 %	États-Unis
Merck & Co.	Santé	1,0 %	États-Unis
Vertex Pharmaceuticals	Santé	1,0 %	États-Unis
Kinder Morgan	Énergie	1,0 %	États-Unis
J.M. Smucker Co.	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	1,0 %	États-Unis
Devon Energy Corp.	Énergie	1,0 %	États-Unis
Bristol-Myers Squibb Co.	Santé	1,0 %	États-Unis
ConAgra Brands	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	1,0 %	États-Unis
Pioneer Natural Resources Co.	Énergie	1,0 %	États-Unis
Rio Tinto	Matières premières	1,0 %	Royaume-Uni
EOG Resources	Énergie	1,0 %	États-Unis
Garmin Reg.	Biens de consommation et services	1,0 %	États-Unis
Constellation Brands A	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	1,0 %	États-Unis
Amgen	Santé	1,0 %	États-Unis
C.H. Robinson Worldwide (nouveau)	Produits industriels et services	1,0 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



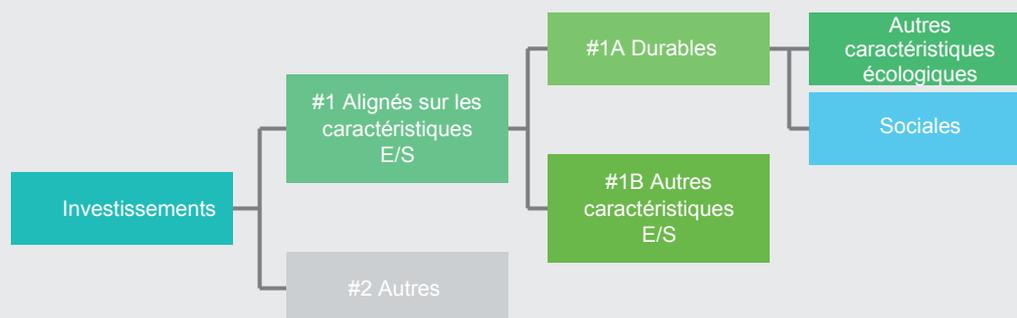
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 17,17 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest CROCI World

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	11,65 %
Services dans le domaine des télécommunications	8,97 %
Biens de consommation durables	20,84 %
Énergie	21,31 %
Biens de consommation courante	11,91 %
Secteur financier	0,99 %
Matières premières	10,94 %
Industrie	12,95 %
Autres fonds	0,20 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>28,40 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

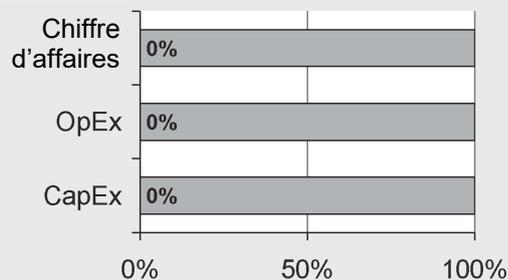
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

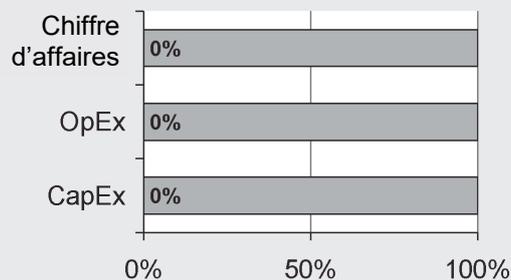
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 17,17 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 17,17 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de pays industrialisés considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « World ».

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement

et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des activités portant sur des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest CROCI World SDG

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 549300HK8H1N9TM67U20

**ISIN** : LU1769941425

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 55,24 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest CROCI World SDG

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		52,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		27,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		18,68 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		1,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		1,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		18,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		63,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		17,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		21,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		16,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		34,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		26,55 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD A		65,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD B		20,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD C		14,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		4 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		1,05 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		1,0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	294,46
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	524,63
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,96 %
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	0 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	55,17
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produits par les entreprises détenues en portefeuille, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,51
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La société de gestion a pris en compte pour le compartiment les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Activités ayant des incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (n° 7)
- Émissions dans l'eau (n° 8)
- Proportion de déchets dangereux et de déchets radioactifs
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion pour les éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthodologie d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et/ou sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest CROCI World SDG

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Bristol-Myers Squibb Co.	Santé	5,2 %	États-Unis
Microsoft Corp.	Technologies	2,7 %	États-Unis
Gilead Sciences	Santé	2,5 %	États-Unis
Pfizer	Santé	2,4 %	États-Unis
Regeneron Pharmaceuticals	Santé	2,4 %	États-Unis
Johnson & Johnson	Santé	2,4 %	États-Unis
AbbVie	Santé	2,3 %	États-Unis
Sekisui House	Biens de consommation et services	2,2 %	Japon
Apple	Technologies	2,1 %	États-Unis
HP	Technologies	2,0 %	États-Unis
Merck & Co.	Santé	1,9 %	États-Unis
Ono Pharmaceutical Co.	Santé	1,9 %	Japon
Technology	Technologies	1,8 %	États-Unis
Bluescope Steel	Matières premières	1,8 %	Australie
HCA Healthcare	Santé	1,7 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



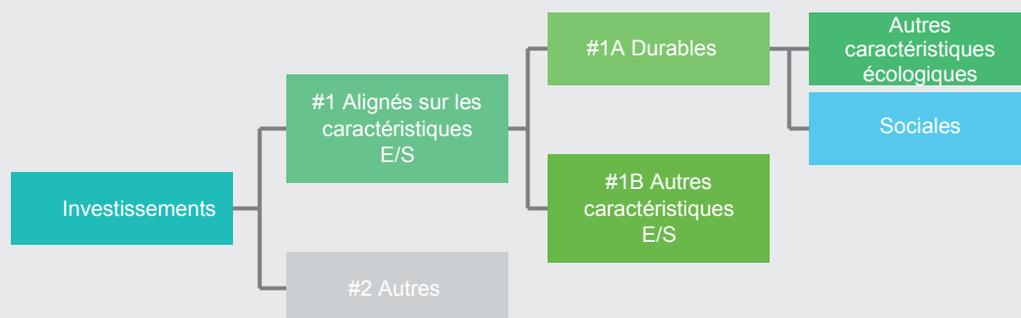
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,97 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 55,24 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,03 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest CROCI World SDG

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	19,17 %
Services dans le domaine des télécommunications	2,97 %
Biens de consommation durables	43,50 %
Biens de consommation courante	9,23 %
Secteur financier	5,88 %
Matières premières	5,06 %
Industrie	12,06 %
Services aux collectivités	1,99 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>2,96 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

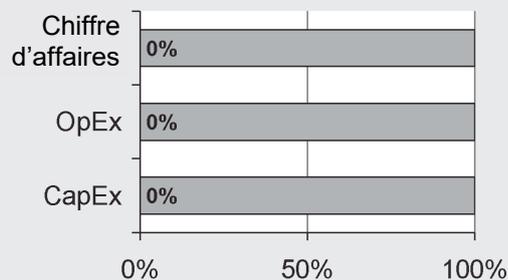
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

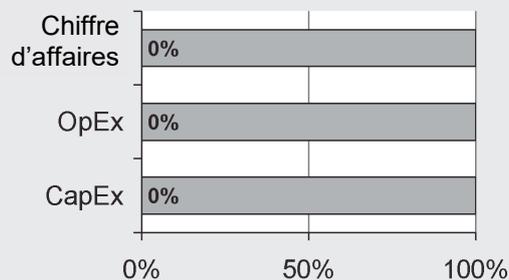
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 55,24 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 55,24 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de pays industrialisés considérées comme sous-évaluées et appropriées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « World SDG » pour tirer parti des tendances et thèmes géopolitiques, sociaux et économiques présents ou futurs, contribuant positivement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Au moins 80 % de l'actif net de la stratégie de placement (et donc du compartiment) ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Dans le cadre de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment

. Si par la suite le plafond de 5 % fixé pour les émetteurs notés « E » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de la classification du risque climatique de certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 5 % pour les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé, jusqu'à la recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

#### • Évaluation de la norme DWS

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus.

L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Dans le cadre de la recomposition périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment. Si, par la suite, le plafond de 5 % fixé pour les émetteurs notés « E » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de la norme pour certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 5 % pour les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes, jusqu'à la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

#### • Évaluation de la qualité ESG de DWS

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » selon l'évaluation de la qualité ESG effectuée par DWS dans le cadre de la recomposition périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 15 % fixé pour les émetteurs notés « D » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de la norme pour certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 15 % pour les émetteurs notés « D », jusqu'à la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs.

D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée

dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des activités portant sur des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### • Méthodologie d'évaluation ODD de DWS pour les placements

La contribution d'un émetteur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies a été calculée au moyen de scores ODD spécifiques définis dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS. Les émetteurs ont été pour l'essentiel identifiés et évalués en fonction de leur contribution positive ou négative aux ODD des Nations unies.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les résultats de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS pour la répartition du portefeuille. Au moment de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, au moins 80 % de l'actif net de la stratégie de placement (et donc du compartiment) ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD de DWS pour les placements.

Si, par la suite, la part de 80 % fixée pour les émetteurs notés entre « A » et « C » n'était pas atteinte (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part inférieure à 80 % pour les émetteurs notés entre « A » et « C », jusqu'à la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

En outre, les émetteurs notés « D » selon l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS dans le cadre de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 15 % fixé pour les émetteurs notés « D » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de la notation des émetteurs dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 15 % pour les émetteurs notés « D », jusqu'à la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Emerging Markets Corporates

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300WOU7DFMENKR545

**ISIN :** LU0273170737

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le niveau élevé le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement exposés à des secteurs et activités controversés et/ou les émetteurs impliqués dans les armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

### DWS Invest Emerging Markets Corporates

Indicateurs	Description	Performance
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	0
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	0
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 10 novembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Emerging Markets Corporates

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Usa 22/22.11.2022 Zo	Obligations	8,3 %	États-Unis
Export-Import Bank of Korea 18/22.03.23 MTN	Obligations	3,5 %	Corée du Sud
Oversea-Chinese Banking 14/19.06.24 MTN Reg S	Obligations	3,5 %	Singapour
Korea 13/11.09.23	Obligations	3,5 %	Corée du Sud
KEB Hana Bank 19/30.01.24 Reg.S	Obligations	3,5 %	Corée du Sud
Nonghyup Bank 18/30.07.23 MTN Reg S	Obligations	2,8 %	Corée du Sud
Korea Development Bank 17/19.03.23	Obligations	2,8 %	Corée du Sud
Woori Bank 19/21.05.24 MTN	Obligations	1,8 %	Corée du Sud
DBS Group Holdings 20/Und. MTN	Obligations	1,6 %	Singapour
Singtel Group Treasury 15/30.06.25 MTN	Obligations	1,6 %	Singapour
TSMC Global 20/28.09.30 Reg S	Obligations	1,5 %	Taiwan
Sabic Capital I 20/14.09.30	Obligations	1,5 %	Arabie saoudite
Thaioil Treasury Center 18/23.01.43 MTN	Obligations	1,4 %	Thaïlande
KT 22/08.08.2025 Reg S	Obligations	1,3 %	Corée du Sud
Suam Finance 14/17.04.24 Reg S	Obligations	1,3 %	Colombie

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 10 novembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 10 novembre 2022



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

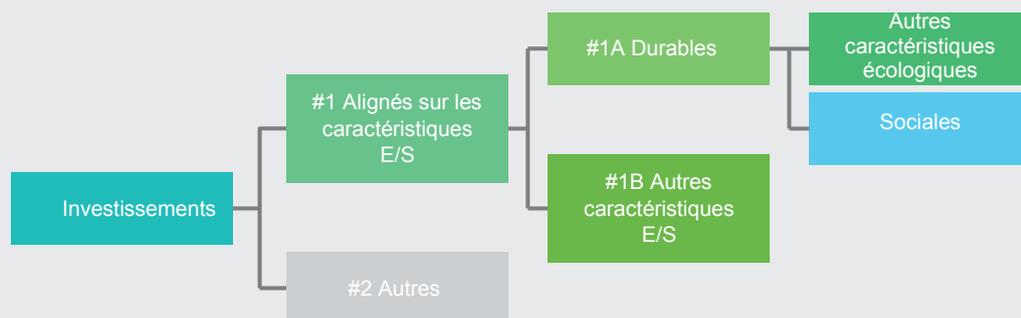
Au 10 novembre 2022, jour de référence de la fusion, l'actif net du compartiment était composé exclusivement de liquidités non incluses dans l'évaluation des indicateurs de durabilité ni dans le calcul des placements, conformes aux caractéristiques environnementales et sociales ou considérées comme investissements durables. L'évaluation des indicateurs de durabilité et de l'allocation des actifs a été effectuée au jour de référence.

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

## Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 0 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 0 % de l'actif net du compartiment a été considéré comme investissements durables (#1A Investissements durables).

100 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest Emerging Markets Corporates

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	63,54 %
Administrations centrales	22,30 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	0,0 %

Situation au : 10 novembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

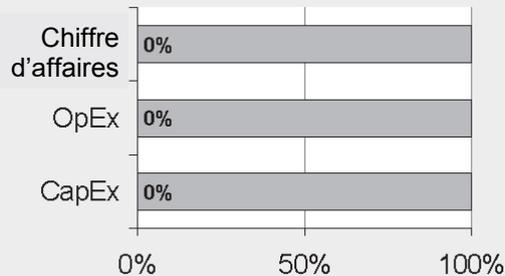
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

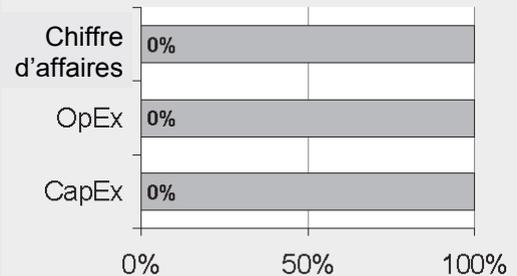
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 0 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 0 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a investi principalement dans des obligations d'entreprise d'émetteurs ayant leur siège social ou exerçant leurs activités principalement dans des pays émergents. Les pays émergents sont tous les pays qui font partie de l'indice « JPM Corporate Emerging Market Bond Index Broad (CEMBI Broad) » ou qui, au moment de l'investissement, sont considérés comme des pays émergents et des économies en développement par le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale. Les placements en renminbi ont été réalisés via les marchés offshore du renminbi et le marché continental chinois.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'a donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'actifs répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents respectaient la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités n'ont pas été évaluées au moyen de la méthode d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest ESG Asian Bonds

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 5493009UAEL028SQYF79

**ISIN** : LU1859276286

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 11,61 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Asian Bonds

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		11,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		29,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		43,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		11,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		4,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		72,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		19 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		1,39 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		19,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		20,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		25,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		18,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		1,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		14,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0,99 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		6,25 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		1,83 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0,36 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0,31 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		10,3 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	244
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	677,75
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,07 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	122,15
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Asian Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Deutsche GLS- Managed Dollar Fund Z	Fonds monétaire	5,7 %	Irlande
HCL America 21/10.03.26 Reg S	Obligations	2,9 %	États-Unis
Shinhan Card 20/19.10.25	Obligations	2,7 %	Corée du Sud
Komatsu Finance America 20/09.09.23	Obligations	2,5 %	États-Unis
United Overseas Bank 22/7.4.25 Reg S	Obligations	2,3 %	Singapour
Takeda Pharmaceutical 19/26.11.23 144a	Obligations	2,3 %	États-Unis
Korea Development Bank 21/11.03.24	Obligations	2,3 %	Corée du Sud
KB Capital 20/28.10.25	Obligations	2,2 %	Corée du Sud
Wipro IT Services 21/23.06.26 Reg S	Obligations	2,2 %	Inde
LG Chem 19/15.10.24 Reg S	Obligations	2,1 %	Corée du Sud
DBS Group Holding 21/22.11.24 Reg S	Obligations	2,0 %	Singapour
Minera y Metalurgica del Boleo 19/17.04.24	Obligations	1,9 %	Mexique
US Treasury 21/16.06.22	Obligations	1,9 %	États-Unis
Macquarie Group 17/28.11.23 MTN Reg S	Obligations	1,8 %	Australie
SK Hynix 19/17.09.24	Obligations	1,8 %	Corée du Sud

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



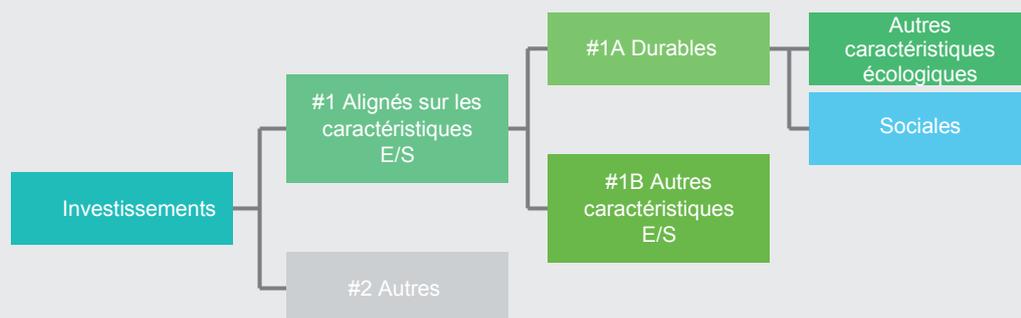
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,85 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 11,61 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,15 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest ESG Asian Bonds

Répartition de la structure sectorielle/ émetteurs	En % des actifs du portefeuille
Entreprises	75,70 %
Administrations centrales	16,96 %
Autres fonds	5,93 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>5,07 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

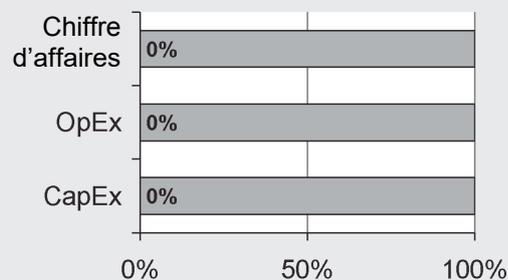
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

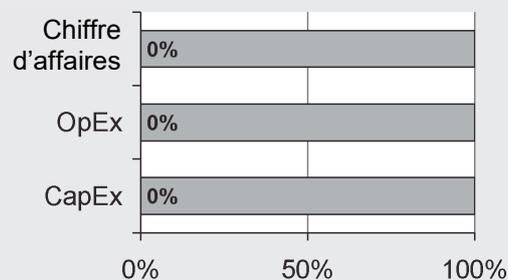
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 11,61 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 11,61 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des titres portant intérêt libellés en dollar américain et émis par des entreprises ayant leur siège en Asie ou exerçant leur activité principale dans un pays asiatique. Les obligations libellées en dollar américain sont notamment des obligations d'émetteurs semi-publics (d'instances gouvernementales, de collectivités territoriales, d'institutions supranationales et d'États) ainsi que des obligations d'entreprises (par exemple, d'entreprises industrielles, du secteur des services aux collectivités et d'institutions financières) de la région Asie-Pacifique. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des titres de créances portant intérêt et présentant une notation Investment Grade à la date d'acquisition. Jusqu'à 49 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des titres portant intérêt qui ne répondent pas aux critères ci-dessus, ainsi que dans avoirs bancaires et des instruments du marché monétaire. Jusqu'à 10 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des titres portant intérêt qui ne présentaient pas une notation Investment Grade à la date d'acquisition, mais qui avaient au moins une note de crédit B3 (Moody's) ou B-(S&P/Fitch). Les placements du compartiment dans des obligations à conversion obligatoire (CoCo) ont été limités à 10 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de

placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section

« Quels ont été les objectifs des investissements durables partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Climate Tech

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300E3NA7HC2KH3T16

**ISIN :** LU1863261647

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 38,68 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Climate Tech

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		47,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		23,15 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		19,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		7,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		11,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		24,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		28,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		32,59 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0,79 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		48,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		23,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		15,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		10,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		1,03 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		5,26 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		4,1 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	427,27
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1012,39
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	12,46 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	60,24
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Climate Tech

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Darling Ingredients	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	3,4 %	États-Unis
Microsoft Corp.	Technologies	3,0 %	États-Unis
Signify	Construction et matériaux	2,8 %	Pays-Bas
VMware Cl. A	Technologies	2,7 %	États-Unis
Republic Services	Services aux collectivités	2,3 %	États-Unis
Verisk Analytics Inc Cl.A	Produits industriels et services	2,2 %	États-Unis
Schneider Electric	Produits industriels et services	2,1 %	France
SolarEdge Technologies	Énergie	2,1 %	États-Unis
Nomad Foods	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	2,0 %	Îles Vierges britanniques
Marsh & McLennan Cos.	Assurances	2,0 %	États-Unis
Zoetis Cl. A	Santé	1,8 %	États-Unis
Koninklijke DSM	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	1,8 %	Pays-Bas
Neste Oyj	Énergie	1,8 %	Finlande
Array Technologies	Énergie	1,7 %	États-Unis
STMicroelectronics	Technologies	1,7 %	Suisse

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



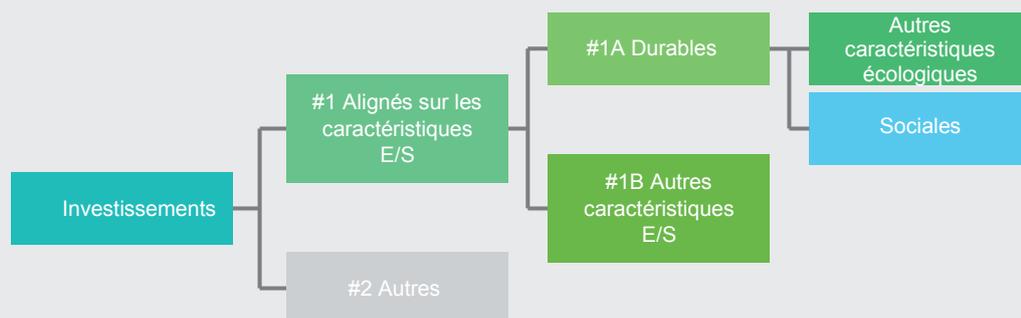
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 97,18 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 38,68 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

2,82 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Climate Tech

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	11,15 %
Services dans le domaine des télécommunications	1,67 %
Biens de consommation durables	15,47 %
Énergie	13,84 %
Biens de consommation courante	3,57 %
Secteur financier	3,63 %
Matières premières	7,98 %
Industrie	27,66 %
Services aux collectivités	9,73 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>12,46 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

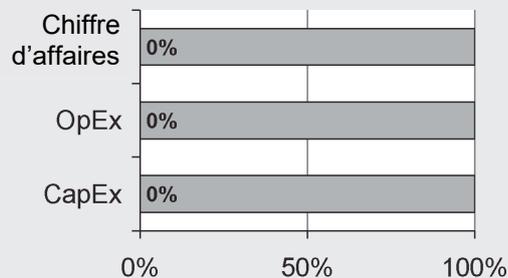
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

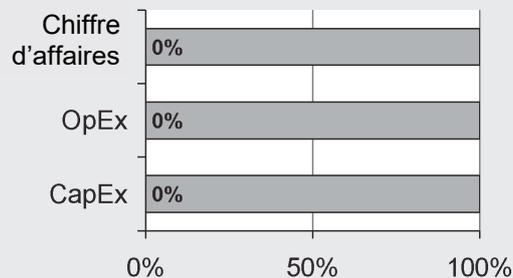
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 38,68 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 38,68 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Le compartiment a investi dans des actions et des instruments financiers adossés à des actions d'entreprises exerçant leurs activités principalement dans des secteurs susceptibles de limiter ou de réduire le changement climatique et ses effets, en particulier des entreprises qui proposent des produits, des services et des solutions contribuant à la réduction des émissions par la production d'énergies propres et au transfert efficace de l'énergie ou à l'augmentation de l'efficacité énergétique, mais aussi des entreprises engagées dans des domaines tels que la santé, l'eau et l'agriculture, la prévention des catastrophes et la gestion des crises pour affronter les effets du changement climatique. À cet effet, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des sociétés nationales et étrangères. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E »)

ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section

« Quels ont été les objectifs des investissements durables partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300F0344VG88EO126

**ISIN :** LU1868537090

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 23,34 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities est un fonds nourricier (le « fonds nourricier ») du fonds maître OPCVM DWS ESG Dynamic Opportunities (le « fonds maître »). Le fonds maître est soumis à l'établissement de rapport en tant que produit conformément à l'article 8, paragraphe 1 du règlement SFDR et a investi au moins 75 % de son actif dans des éléments d'actif conformes aux normes ESG définies (« ESG », équivalents anglais pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise) en matière de caractéristiques environnementales et sociales ainsi que de pratiques de gouvernance d'entreprise. Le fonds maître a en outre fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Le fonds nourricier a investi de manière permanente au moins 85 % de son actif dans des parts du fonds maître. Par le biais de cet engagement majoritaire dans le fonds maître, le fonds nourricier a investi indirectement son actif dans des éléments d'actif qui satisfont aux caractéristiques environnementales et sociales ainsi que partiellement dans des investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des ODD des Nations unies.

Le fonds nourricier n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		99,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		99,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		99,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	252,65
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	644,04
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,98 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	8,85
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,01 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Pour ce faire, un engagement indirect a été pris dans le portefeuille du fonds maître qui a investi une partie de son actifs dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement (UE) 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies) ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

La société de gestion a utilisé des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation définie) afin de déterminer si une activité économique constitue un investissement durable au sens de l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx).

Si une contribution positive était constatée, l'activité économique était considérée comme durable si elle ne « causait pas un préjudice important » à d'autres objectifs (Does Not Significantly Harm – DNSH) et si l'entreprise obtenait un résultat positif à l'évaluation de la protection minimale.

Dans le cadre de l'évaluation DNSH, il a été évalué si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs autres objectifs environnementaux ou sociaux. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne répondait pas aux critères de l'évaluation DNSH et un investissement ne pouvait donc pas être considéré comme durable.

Dans le cadre de l'évaluation de la protection minimale, il a été examiné dans quelle mesure une entreprise respecte les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les normes de l'Organisation internationale du travail.

Les entreprises dont les violations les plus graves de l'une de ces normes internationales ont été constatées et confirmées n'ont pas obtenu un résultat positif à l'évaluation de la protection minimale et leurs activités économiques n'ont pas été considérées comme durables.

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans les éléments d'actif du fonds maître.

La société de gestion n'a pas cherché à atteindre avec le fonds maître un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

L'évaluation de la protection minimale a été primordiale pour déterminer si un placement était durable au sens de l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR. Dans le cadre de l'évaluation de la protection minimale, la société de gestion a examiné si les entreprises respectaient les directives de l'OCDE et les principes directeurs des Nations unies.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour le fonds nourricier, la société de gestion a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Émissions dans l'eau (n° 8)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du fonds maître par le biais de la stratégie d'exclusion.

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont été prises en compte dans l'évaluation DNSH (« Ne pas causer de préjudice important » - « Do Not Significantly Harm »).

Vous trouverez de plus amples informations sur les principales incidences négatives dans la section « Comment les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».



Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS ESG Dynamic Opportunities MFC	Fonds mixte	99,7 %	Allemagne

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



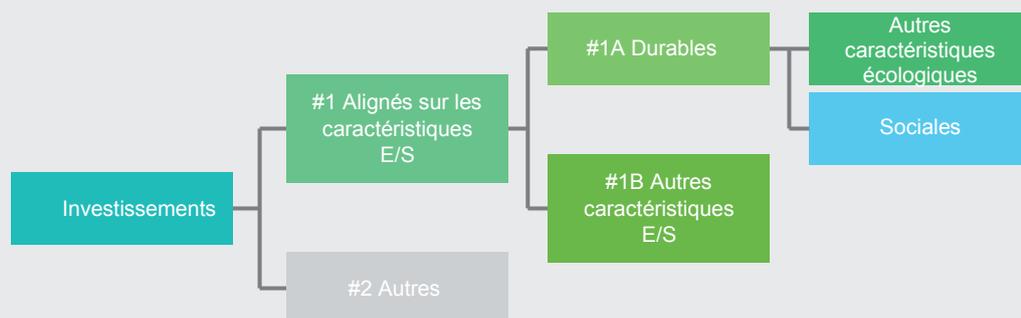
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,7 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 23,34 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,3 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Autres fonds	99,68 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,98 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

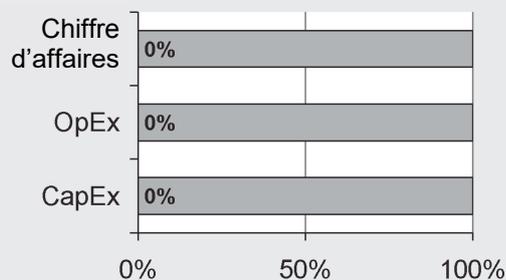
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

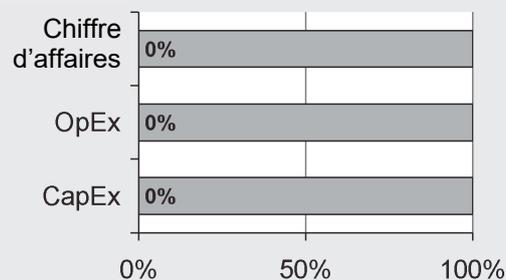
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 23,34 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 23,34 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Le fonds nourricier a fait la promotion d'une structure du portefeuille principalement composée d'investissements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, il a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Les autres investissements ont été détenus par le fonds nourricier principalement pour des raisons de flexibilité en matière de diversification, de liquidité et de couverture.

Conformément au positionnement du fonds maître sur le marché, ces autres investissements non conformes aux normes ESG avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'engagement soit constitué d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Le fonds nourricier n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds nourricier a investi de manière permanente au moins 85 % de son actif dans des parts du fonds maître. La politique de placement du fonds maître est décrite plus en détail dans la Partie Spécifique du prospectus de vente.

La politique de placement du fonds nourricier a pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à la performance du fonds maître. L'équipe de gestion du fonds visait à réaliser de facto un investissement de la valeur du fonds nourricier aussi complet que possible dans le fonds maître afin que les actionnaires puissent contribuer à la quasi-totalité de la performance du fonds maître.

Le fonds nourricier pouvait détenir jusqu'à 15 % de son actif dans des liquidités, y compris de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts à court terme auprès d'établissements de crédit, conformément aux dispositions de l'article 41, paragraphe 2 de la loi de 2010, ainsi que dans des produits dérivés financiers conformément à l'article 41, paragraphe 1, point g), et à l'article 42, paragraphes 2 et 3 de la loi de 2010, les produits dérivés ne devant être utilisés qu'à des fins de couverture.

Il envisageait d'utiliser des opérations de financement sur titres conformément aux conditions et dans la mesure précisées dans la Partie Générale du prospectus de vente.

Afin d'obtenir une exonération partielle au sens de la loi allemande sur l'imposition des investissements, outre les restrictions de placement stipulées dans les statuts ainsi que dans le prospectus de vente, le fonds nourricier devait investir au moins 85 % de son actif (ce pourcentage étant déterminé selon la valeur des éléments d'actif du fonds nourricier, sans les créances) dans des parts du fonds maître (fonds d'actions).

La stratégie du fonds nourricier en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du fonds nourricier.

Le fonds nourricier a investi de manière permanente 85 % de son actif dans des parts du fonds maître. Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, le fonds maître a appliqué la stratégie de placement suivante :

#### **Méthodologie d'évaluation ESG du fonds maître**

75 % de l'actif du fonds maître ont été investis dans des éléments d'actif conformes aux normes ESG définies pour ce qui est des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise concernés. Des restrictions de placement ont été déterminées à cet effet.

Afin de déterminer si, et dans quelle mesure, les éléments d'actif étaient conformes aux normes ESG, ceux-ci ont été évalués selon des critères ESG au moyen d'une base de données ESG propre à l'entreprise, indépendamment des perspectives de réussite économique.

La base de données ESG a traité les données ESG de plusieurs fournisseurs de données ESG ainsi que de sources publiques et a pris en compte des évaluations internes en appliquant une méthode d'évaluation et de classification définie. À cet égard, la base de données ESG s'appuie d'une part sur des données et des chiffres ainsi que d'autre part sur des appréciations prenant en compte des facteurs allant au-delà des données et des chiffres traités, tels que les évolutions ESG futures attendues, la plausibilité des données au regard des événements passés ou futurs, la disposition au dialogue sur les critères ESG et les décisions de l'émetteur.

La base de données ESG a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les éléments d'actif étaient conformes aux normes ESG, notamment :

#### **• Évaluation du risque climatique et de transition**

La base de données ESG a analysé le comportement des émetteurs dans le cadre du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en matière de réduction des gaz à effet de serre et de la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés.

#### **• Évaluation de la norme**

La base de données ESG a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de la personne, les violations des droits des travailleurs,

le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale.

#### • **Évaluation de la qualité ESG**

La base de données ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Concernant les entreprises, la base de données ESG a permis de réaliser une comparaison des émetteurs selon l'évaluation de leur qualité ESG. Concernant l'évaluation de la qualité ESG des émetteurs, différents facteurs ESG ont été pris en compte, notamment la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique de l'entreprise.

L'évaluation de la qualité ESG a appliqué l'approche « Best in Class », dans le cadre de laquelle les émetteurs ont reçu une note déterminée par rapport à un groupe de référence. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse.

Concernant les États, la base de données ESG a évalué la gouvernance globale en tenant compte notamment des libertés politiques et civiles.

#### • **Évaluation d'exclusion pour les secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes.

D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans les secteurs d'activité et les activités concernés. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé dans les secteurs d'activité et les activités concernés était faible, meilleure était l'évaluation.

#### • **Évaluation d'exclusion pour les transactions portant sur des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués principalement en fonction de leur degré d'implication, entre autres, dans la production d'armes controversées et de leurs composants.

#### • **Évaluation des parts de fonds de placement**

La base de données ESG a évalué les parts de fonds de placement en fonction de l'évaluation de la qualité ESG (hors évaluation des États), du risque climatique et de transition ainsi que de la norme.

Les avoirs bancaires n'ont pas été évalués.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds maître n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le fonds maître que si les émetteurs du sous-jacent étaient conformes aux normes ESG.

Dans ce cadre, les évaluations respectives des éléments d'actif ont été considérées individuellement. Si, dans le contexte d'une approche d'évaluation, les éléments d'actif obtiennent une note qui n'est pas considérée comme appropriée, ils ne peuvent pas être acquis, même s'ils ont obtenu une note appropriée dans le cadre d'une autre approche d'évaluation.

Les éléments d'actif ayant obtenu une note de A à D selon chacune des approches d'évaluation et une note de A à C selon l'évaluation de l'exclusion pour les secteurs controversés et l'évaluation de l'exclusion pour les transactions portant sur des armes controversées, ont été considérés comme conformes aux normes ESG. Jusqu'à 15 % de l'actif du fonds maître pouvaient être investis dans des éléments d'actif présentant une note « D » selon l'évaluation de la qualité ESG. Les éléments d'actif présentant une note « E » selon l'évaluation de la qualité ESG ont été exclus de l'univers de placement.

Jusqu'à 5 % de l'actif du fonds maître pouvaient être investis dans des éléments d'actif présentant une note « E » selon l'évaluation du risque climatique et de transition.

Jusqu'à 5 % de l'actif du fonds maître pouvaient être investis dans des éléments d'actif présentant une note « E » selon l'évaluation de la norme.

Les éléments d'actif présentant une note « D » ou « E » selon l'évaluation de l'exclusion pour les secteurs controversés et l'évaluation de l'exclusion pour les transactions portant sur des armes controversées ont été exclus de l'univers de placement. Les éléments d'actif présentant une note « D » ont été exclus de l'univers de placement, dans la mesure où ils étaient impliqués dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir de charbon.

De plus, les éléments d'actif des émetteurs suivants ont été exclus, en particulier concernant le fonds maître :

- les émetteurs réalisant leur chiffre d'affaires dans la production ou la distribution d'armes prosrites en vertu des conventions internationales (par exemple, les conventions sur les armes chimiques),
- les émetteurs réalisant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'énergie ou d'autres utilisations de combustibles fossiles ou à partir de ceux-ci (à l'exclusion du gaz naturel),
- les émetteurs réalisant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon et du pétrole,
- les émetteurs réalisant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction, l'exploration et les services liés aux sables et schistes bitumineux.

Nonobstant cela, des obligations vertes, des obligations sociales ou des obligations similaires émises par les émetteurs exclus susmentionnés pouvaient être acquises, si ces obligations étaient conformes aux Principes applicables aux obligations (Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association).

**Le fonds maître pouvait acquérir des émetteurs réalisant leur chiffre d'affaires dans des activités liées à la production d'énergie ou à l'utilisation de l'énergie nucléaire et du gaz naturel ainsi qu'à l'extraction d'uranium ou de gaz naturel.**

Les éléments d'actif présentant une note « F » selon l'une des approches d'évaluation ont été exclus de l'univers de placement.

Jusqu'à 25 % de l'actif du fonds maître pouvaient être investis dans des éléments d'actif non conformes aux normes ESG ou qui n'avaient pas été évalués

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements du fonds maître**

Le fonds maître a en outre déterminé si une activité économique constituait un investissement durable au sens de l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR.

Au moins 15 % de l'actif du fonds maître ont été investis dans des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, qui ont contribué à la réalisation d'un objectif environnemental ou social, ces investissements durables étant conformes aux normes ESG susmentionnées.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS susmentionnée. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital,

il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Emerging Markets Equities

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300OV6G63HS1JOS89

**ISIN :** LU0210301635

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

### DWS Invest ESG Emerging Markets Equities

Indicateurs	Description	Performance
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	0
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	0
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %
PAII - 08. Rejets dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 24 novembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Emerging Markets Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologies	6,2 %	Taiwan
Tencent Holdings	Technologies	5,5 %	Chine
Samsung Electronics Co.	Technologies	5,2 %	Corée du Sud
Taiwan Semiconductor ADR	Technologies	4,5 %	Taiwan
Alibaba Group Holding ADR	Commerce de détail	3,6 %	Chine
Bank of China (Hong Kong)	Banques	3,5 %	Hong Kong
Infosys ADR	Technologies	3,1 %	Inde
HDFC Bank ADR	Banques	3,0 %	Inde
ICICI Bank ADR	Banques	2,9 %	Inde
Itau Unibanco Holding ADR	Banques	2,9 %	Brésil
Yum China Holdings	Voyages et loisirs	2,8 %	États-Unis
Meituan	Technologies	2,8 %	Îles Caïmans
Unilever	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,6 %	Royaume-Uni
KB Financial Group	Banques	2,6 %	Corée du Sud
Ping An Insurance (Group) Co. of China Cl.H (nouveau)	Assurances	2,4 %	Chine

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 24 novembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 24 novembre 2022



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

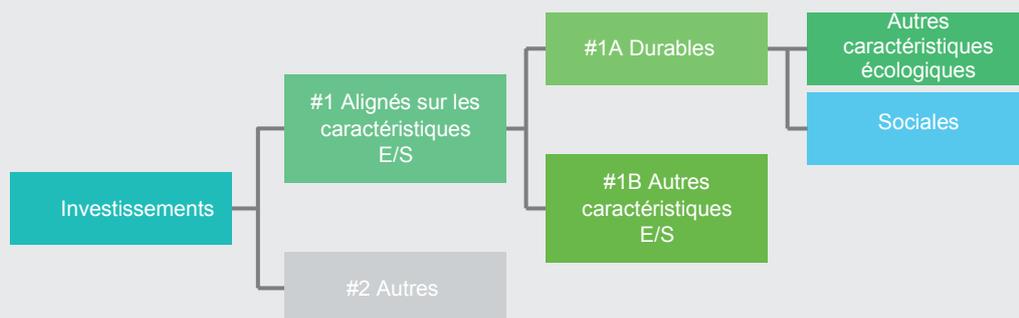
Au 24 novembre 2022, jour de référence de la fusion, l'actif net du compartiment était composé exclusivement de liquidités non incluses dans l'évaluation des indicateurs de durabilité ni dans le calcul des placements, conformes aux caractéristiques environnementales et sociales ou considérées comme investissements durables. L'évaluation des indicateurs de durabilité et de l'allocation des actifs a été effectuée au jour de référence.

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

## Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 0 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 0 % de l'actif net du compartiment a été considéré comme investissements durables (#1A Investissements durables).

100 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### DWS Invest ESG Emerging Markets Equities

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	14,32 %
Services dans le domaine des télécommunications	21,86 %
Biens de consommation durables	8,72 %
Biens de consommation courante	6,41 %
Secteur financier	34,62 %
Matières premières	6,64 %
Industrie	1,20 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>0,0 %</b>

Situation au : 24 novembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

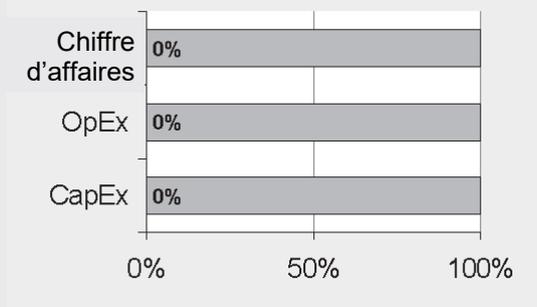
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

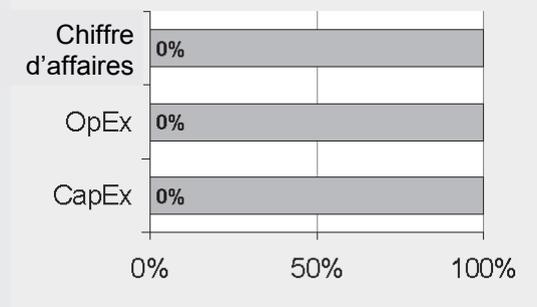
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 0 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 0 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises ayant leur siège ou exerçant leur activité principale dans un pays émergent ou qui, en tant que sociétés holdings, détiennent des participations principalement dans des entreprises ayant leur siège dans des pays émergents. Une entreprise réalisant une partie importante de ses bénéfices ou de ses revenus dans un pays émergent est considérée comme exerçant son activité principale dans ce pays. Sont considérés comme pays émergents les pays figurant à l'indice MSCI Emerging Markets ou Emerging Markets Database (EMDB) de Standard & Poor's. Il s'agit également de pays classés par la Banque mondiale comme pays à faible ou moyen revenu (dont les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure et à revenu intermédiaire, tranche inférieure), même s'ils ne figurent ni à l'indice MSCI Emerging Markets ni à l'EMDB, mais ne peuvent pas être intégrés à l'indice MSCI World. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) ont également été pris en compte dans le choix des placements.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### • Évaluation de la qualité ESG de DWS

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement. Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme et l'évaluation de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les produits dérivés n'ont pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'actifs répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents respectaient la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités n'ont pas été évaluées au moyen de la méthode d'évaluation ESG.

### Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** :DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 5493004IT6HNQG6YQG05

**ISIN** : LU0329760002

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 11,69 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		19,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		29,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		33,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		13,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		2,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		2,94 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		68,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		21,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		33,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		21,6 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		28,94 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		11,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		5,22 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	191,09
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	522,17
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,18 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0,24
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologies	4,7 %	Taiwan
Samsung Electronics Co. Pref.	Technologies	4,7 %	Corée du Sud
Infosys ADR	Technologies	3,4 %	Inde
Taiwan Semiconductor ADR	Technologies	3,3 %	Taiwan
DBS Group Holdings	Banques	3,1 %	Singapour
BYD Co. Cl.H	Constructeurs et équipementiers automobiles	3,0 %	Chine
Wal-Mart de Mexico V	Commerce de détail	2,4 %	Mexique
HDFC Bank ADR	Banques	2,4 %	Inde
Hongkong Exchanges and Clearing	Services financiers	2,3 %	Hong Kong
Tencent Holdings	Technologies	2,1 %	Chine
Xinjiang Goldwind Science & Technology Cl.H	Énergie	2,0 %	Chine
AIA Group	Assurances	1,9 %	Hong Kong
Anta Sports Products	Biens de consommation et services	1,9 %	Chine
SK Telecom	Télécommunications	1,8 %	Corée du Sud
Samsung Electronics Co.	Technologies	1,8 %	Corée du Sud

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



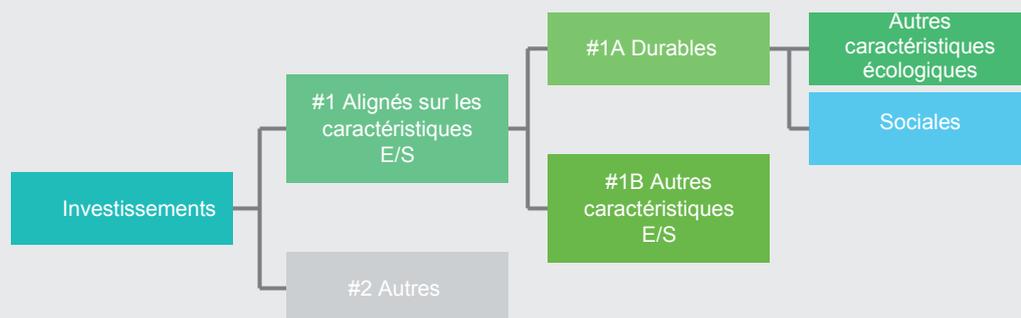
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,63 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 11,69 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

4,37 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Répartition de la structure sectorielle/ émetteurs	En % des actifs du portefeuille
Technologies de l'information	22,90 %
Services dans le domaine des télécommunications	10,98 %
Biens de consommation durables	3,74 %
Énergie	1,12 %
Biens de consommation courante	10,74 %
Secteur financier	37,77 %
Matières premières	0,00 %
Industrie	7,85 %
Autres fonds	1,06 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>1,18 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

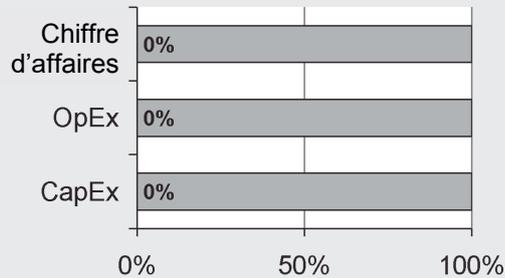
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

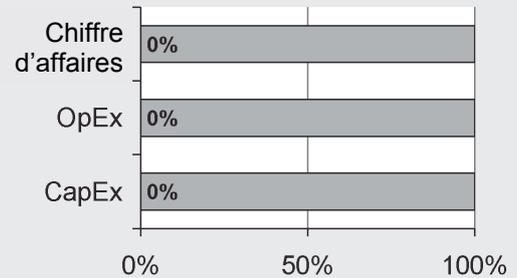
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 11,69 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 11,69 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il pouvait investir son actif dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrant, des bons de souscription, des bons de jouissance, des certificats sur indices, des instruments financiers titrisés d'émetteurs implantés dans des pays émergents. Au moins 70 % de l'actif du compartiment (hors liquidités) devaient être investis dans des actions d'entreprises ayant leur siège dans un pays émergent ou exerçant leur activité principale dans des pays émergents ou qui, en tant que sociétés holdings, détiennent des participations principalement dans des entreprises ayant leur siège dans des pays émergents et sont susceptibles de réaliser un rendement de dividende supérieur à la moyenne. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement. Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable

a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Equity Income

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 222100L1LYCTTK0DG453

**ISIN :** LU1616932866

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 24,23 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Equity Income

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		57,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		12,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		17,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		2,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		2,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		10,59 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		50,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		25,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		1,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		15,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		14,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		36,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		24,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		3,05 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0,72 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		4,19 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		4,18 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	265,32
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	763,06
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	14,91 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	53,72
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Equity Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
The Procter & Gamble	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,3 %	États-Unis
Nippon Telegraph and Telephone Corp.	Télécommunications	2,1 %	Japon
Merck & Co.	Santé	2,1 %	États-Unis
Eversource Energy	Services aux collectivités	2,1 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologies	2,0 %	Taiwan
BCE (nouveau)	Télécommunications	2,0 %	Canada
Orsted	Services aux collectivités	1,9 %	Danemark
National Grid	Services aux collectivités	1,8 %	Royaume-Uni
PepsiCo	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	1,7 %	États-Unis
The Toronto-Dominion Bank	Banques	1,7 %	Canada
Baker Hughes Cl.A	Énergie	1,7 %	États-Unis
Pembina Pipeline	Énergie	1,6 %	Canada
Koninklijke Ahold Delhaize	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	1,6 %	Pays-Bas
Newmont	Matières premières	1,5 %	États-Unis
Medtronic	Santé	1,5 %	Irlande

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



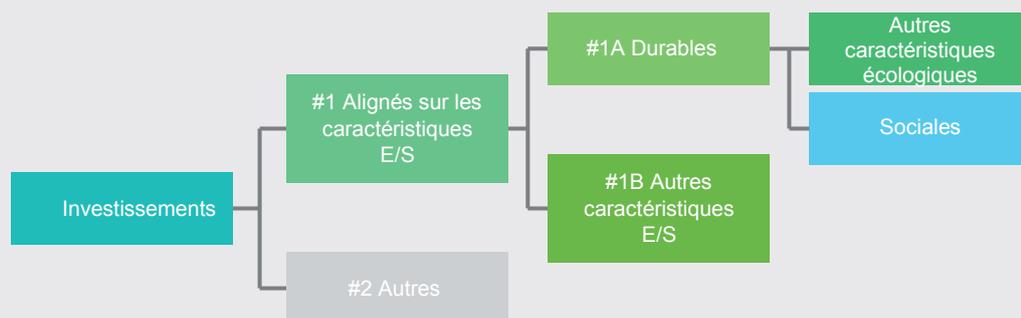
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 90,21 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 24,23 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

9,79 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Equity Income

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	6,75 %
Services dans le domaine des télécommunications	9,51 %
Biens de consommation durables	25,48 %
Énergie	4,54 %
Biens de consommation courante	3,23 %
Secteur financier	14,43 %
Matières premières	9,97 %
Industrie	7,35 %
Services aux collectivités	8,98 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>14,91 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

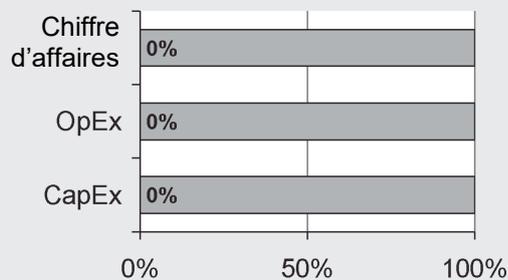
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

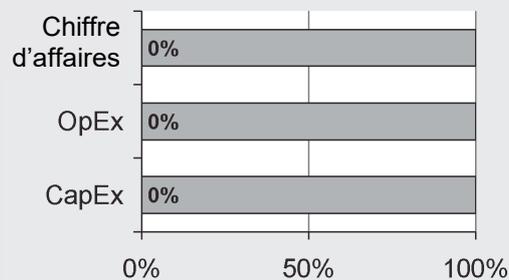
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 24,23 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 24,23 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs internationaux dont le rendement de dividendes devait être supérieur à la moyenne. Jusqu'à 30 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence

ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration

des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 54930058ZGYNVVZRI740

**ISIN :** LU0145655824

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 14,22 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		34,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		16,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		38,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		9,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		4,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		5,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		55,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		32,39 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		20,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		7,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		17,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		9,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		9,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		29,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		1,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		1,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0,41 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0,94 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		1,19 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0,36 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		1,2 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	225,13
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	813,42
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,96 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0,02
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Italy 17/15.05.24	Obligations	1,9 %	Italie
Italy B.T.P. 13/01.03.24	Obligations	1,8 %	Italie
Italy 19/01.02.25	Obligations	1,8 %	Italie
Italy 18/15.05.25	Obligations	1,8 %	Italie
Italy 20/15.01.24	Obligations	1,7 %	Italie
Italy 21/15.04.24	Obligations	1,7 %	Italie
Italy 21/15.08.24	Obligations	1,7 %	Italie
Italy 18/01.10.23	Obligations	1,5 %	Italie
Spain 18/30.07.23	Obligations	1,4 %	Espagne
Italy 19/17.10.24	Obligations	1,3 %	Italie
Buoni Poliennali Del Tes 22/15.08.25	Obligations	1,2 %	Italie
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	Fonds monétaire	1,2 %	Luxembourg
Germany 15/15.02.25	Obligations	1,2 %	Allemagne
Caixa Montepio Geral ecó. ban. 19/14.11.24 MTN PF	Obligations	1,2 %	Portugal
Deutschland, Bundesrepublik 19/18.10.24	Obligations	1,2 %	Allemagne

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



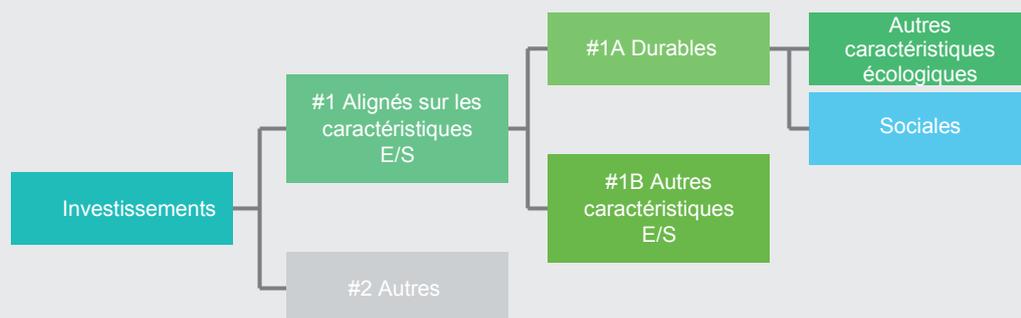
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,5 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 14,22 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,5 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	54,82 %
Administrations centrales	40,35 %
Administrations régionales	1,89 %
Fonds obligataires	0,88 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>2,96 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

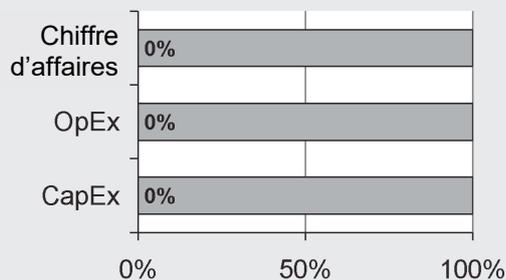
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

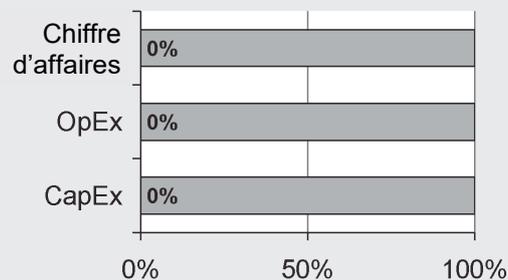
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 14,22 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 14,22 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles et des obligations à warrant, des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres portant intérêt libellés en euro. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres négociés en Bourse ou sur d'autres marchés réglementés, reconnus, ouverts au public et en fonctionnement régulier, d'un État membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été en outre investis dans des titres d'une durée inférieure ou égale à trois ans. 25 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations convertibles en actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement. Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300N28JWBUL3R7I24

**ISIN :** LU2001241897

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 26,29 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		47,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		23,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		18,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		7,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		9,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		8,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		66,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		10,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		3,06 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		25,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		17,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		23,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		29,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		3,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0,29 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		1,12 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		1,61 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0,34 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		4,4 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0,25 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	327,2
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	740,95
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,97 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	52,84
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Invest ESG Euro High Yield XC	Fonds obligataire	1,5 %	Luxembourg
JYSKE Bank 21/17.02.28 MTN	Obligations	1,0 %	Danemark
Optus Finance 19/20.06.29 MTN	Obligations	0,8 %	Australie
Heimstaden Bostad Treasury 21/13.10.24 MTN	Obligations	0,8 %	Suède
Chorus 19/05.12.26 MTN	Obligations	0,7 %	Nouvelle-Zélande
Prosus 20/03.08.28 Reg S	Obligations	0,7 %	Chine
British Telecommunications 19/12.09.25 MTN	Obligations	0,7 %	Royaume-Uni
C.N.d.Reas.Mut.Agrico.Group 14/und.	Obligations	0,6 %	France
BNP Paribas 20/01.09.28 MTN	Obligations	0,6 %	France
Daimler Finance North America 21/02.03.31 Reg S	Obligations	0,6 %	États-Unis
DXC Capital Funding 21/15.09.27 Reg S	Obligations	0,6 %	États-Unis
La Poste 19/17.09.34 MTN	Obligations	0,6 %	France
Ancor UK Finance 20/23.06.27	Obligations	0,6 %	Australie
Capital One Financial 19/12.06.24	Obligations	0,6 %	États-Unis
AT & T 17/04.09.36	Obligations	0,6 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



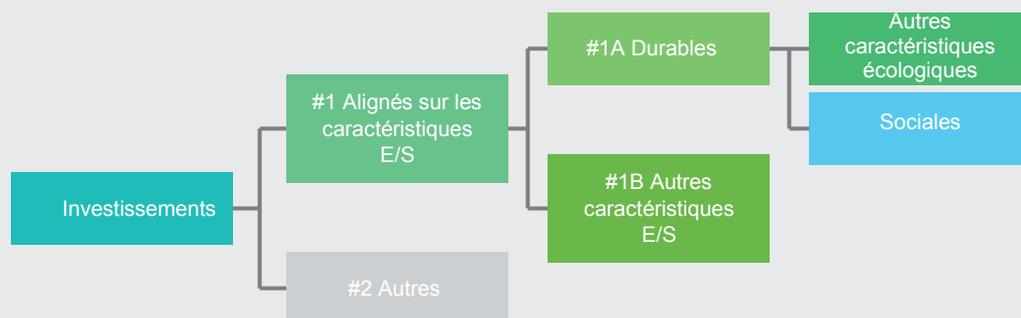
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,35 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 26,29 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,65 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	96,29 %
Fonds obligataires	1,97 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>7,97 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

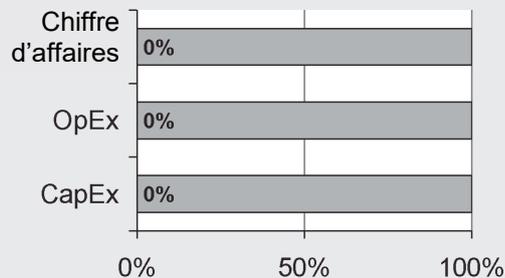
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

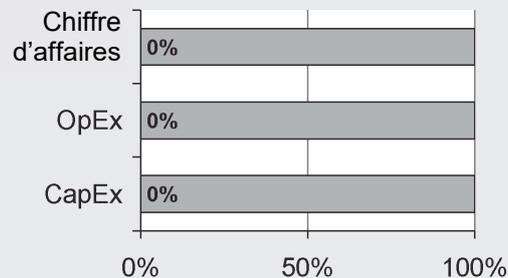
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 26,29 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 26,29 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif dans des titres à taux fixe ou variable libellés en euro, des obligations des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que des bons de souscription d'actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations d'entreprises libellées en euro dont les rendements étaient supérieurs à ceux des obligations d'État comparables. Les investissements ont été délibérément axés presque exclusivement sur des émetteurs dont la solvabilité était notée comme relativement bonne par le marché, mais pas comme de haute qualité (Investment Grade Bonds). 25 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations convertibles en actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon. Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des

investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest ESG Euro High Yield

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 2549003PZE015L3POO62

**ISIN** : LU2111935651

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 18,32 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		32,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		24,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		16,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		11,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		4,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		3,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		52,79 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		32,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		1,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		41,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		20,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		20,99 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		6,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		1,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		1,51 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		4,87 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		2,44 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0,29 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		4,4 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	572,34
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	876,99
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,33 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	116,97
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>(2)</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>(3)</sup> /mère <sup>(4)</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>(5)</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>(7)</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>(8)</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Euro High Yield

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Telefonica Europe 14/und.	Obligations	1,3 %	Espagne
Grifols 17/01.05.25 Reg S	Obligations	0,9 %	Espagne
Getlink 20/30.10.25	Obligations	0,9 %	France
Iliad 21/15.10.26 Reg S	Obligations	0,8 %	France
Vodafone Group 18/03.10.78	Obligations	0,8 %	Royaume-Uni
IQVIA 20/15.06.28 Reg S	Obligations	0,8 %	États-Unis
Drax Finco 20/01.11.25	Obligations	0,7 %	Royaume-Uni
Veolia Environnement 20/und.	Obligations	0,7 %	France
Rossini 18/30.10.25 Reg S	Obligations	0,7 %	Italie
Adevinta 20/15.11.25 Reg S	Obligations	0,7 %	Norvège
Abertis Finance 20/und	Obligations	0,7 %	Espagne
Nexi Spa 21/30.04.2026	Obligations	0,7 %	Italie
Nomad Foods BondCo 21/24.06.28 Reg S	Obligations	0,7 %	Royaume-Uni
Lenzing 20/Und.	Obligations	0,6 %	Autriche
Telecom Italia Finance 03/24.01.33 MTN	Obligations	0,6 %	Italie

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



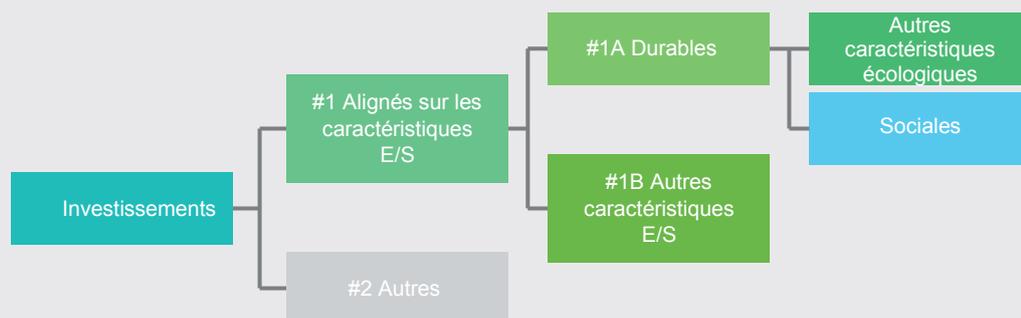
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,23 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 18,32 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

1,77 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Euro High Yield

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	91,87 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,33 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

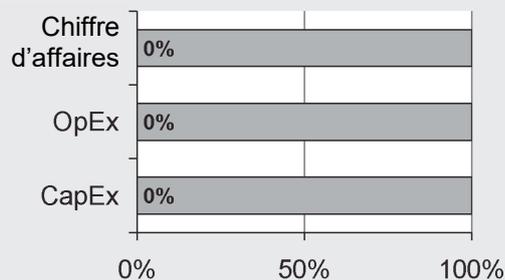
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

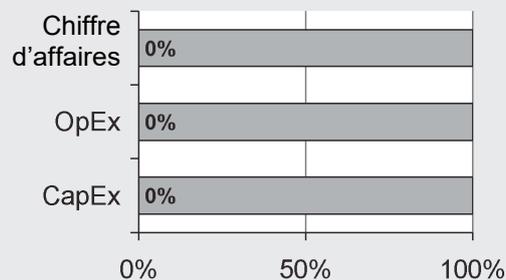
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 18,32 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 18,32 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises (du secteur financier également) qui présentaient une notation Investment Grade à la date d'acquisition. Dans le cadre d'une restructuration des instruments à taux fixe détenus par le compartiment, l'équipe de gestion du compartiment a également été en mesure d'investir jusqu'à 10 % de l'actif du compartiment dans des actions cotées ou des actions non cotées. En outre, elle a pu également participer à des augmentations de capital ou autres modifications du capital (par exemple, par le biais d'obligations convertibles ou d'obligations à warrant) dans le cadre d'une restructuration ou suite à celle-ci. Les placements du compartiment dans des obligations à conversion obligatoire (CoCo) ont été limités à 10 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS fait une distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 25% de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• **Implication dans des activités portant sur des armes controversées** La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des transactions portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent, par exemple, les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri ainsi que les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300I4MADW6ZHX8U51

**ISIN :** LU1863262371

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 19,55 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		51,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		14,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		19,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		7,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		2,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		3,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		68,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		20,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		70,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		12,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		10,57 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		3,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		1,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation du charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation du charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation du charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation du charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		3,47 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		6,12 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels C		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels D		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels E		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels F		0 % des actifs du portefeuille

### Implication dans des armes controversées

Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Bombes incendiaires au phosphore blanc D		0 % des actifs du portefeuille
Bombes incendiaires au phosphore blanc E		0 % des actifs du portefeuille
Bombes incendiaires au phosphore blanc F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille

### Les principales incidences négatives (PAI)

PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	527,2
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	685,48
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	25,37
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>(2)</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>(3)</sup> /mère <sup>(4)</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>(5)</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>(7)</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>(8)</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Rexel	Produits industriels et services	3,7 %	France
AEGON	Assurances	2,9 %	Pays-Bas
Sodexo	Voyages et loisirs	2,9 %	France
Solaria Energia Y Medio Ambiente	Services aux collectivités	2,7 %	Espagne
Jerónimo Martins, SGPS Port. Bear.	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,6 %	Portugal
Bankinter	Banques	2,5 %	Espagne
Scout24	Technologies	2,4 %	Allemagne
Informa	Médias	2,4 %	Royaume-Uni
RS Group	Produits industriels et services	2,3 %	Royaume-Uni
B & M European Value Retail	Commerce de détail	2,3 %	Luxembourg
Pearson	Médias	2,3 %	Royaume-Uni
Grifols	Santé	2,2 %	Espagne
Siegfried Holding Reg.	Santé	2,2 %	Suisse
Smurfit Kappa	Produits industriels et services	2,2 %	Irlande
Brenntag	Chimie	2,1 %	Allemagne

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



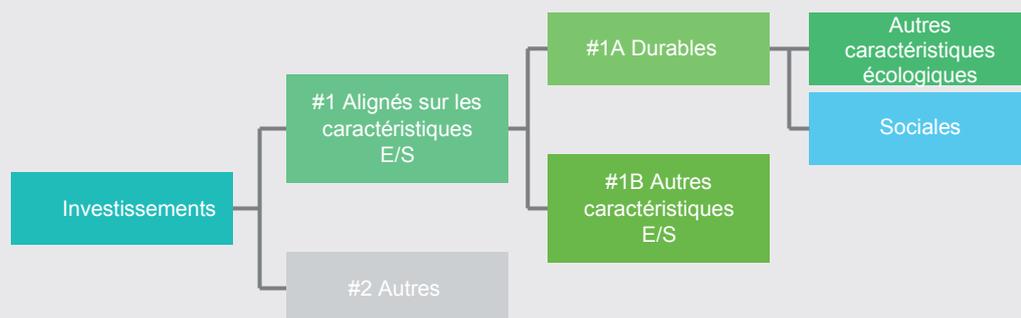
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,14 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 19,55 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

1,86 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	2,43 %
Services dans le domaine des télécommunications	10,41 %
Biens de consommation durables	17,72 %
Énergie	4,33 %
Biens de consommation courante	22,97 %
Secteur financier	15,53 %
Matières premières	4,20 %
Industrie	18,43 %
Services aux collectivités	1,61 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>0,00 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

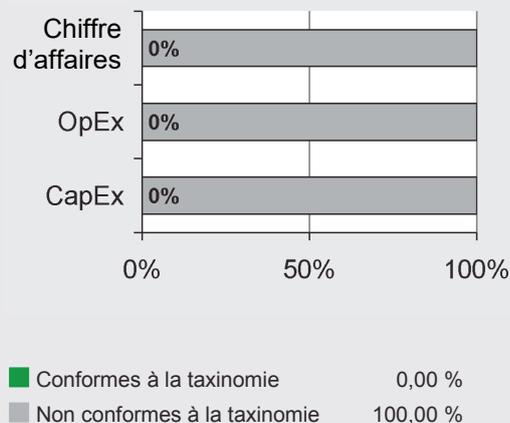
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

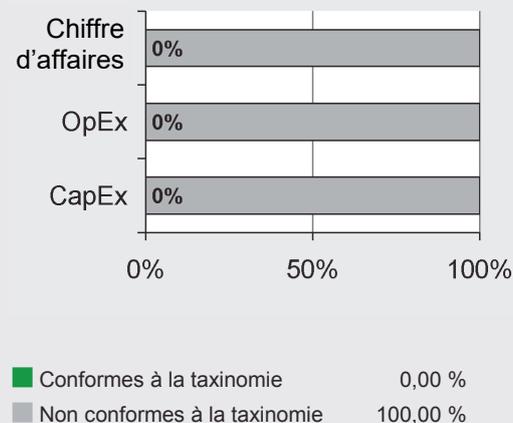
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 19,55 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 19,55 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions. Au moins 51 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de petits et moyens émetteurs européens (Small Caps et Mid Caps).

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence

ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration

des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest ESG Floating Rate Notes

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 54930035UIUSLZ2H7R96

**ISIN** : LU1965927921

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 6,66 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		45 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		26,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		24,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		1,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		2,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		80,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		13,94 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		15,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		1,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		21,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		55,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		3,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		1,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Gaz C		0,35 % des actifs du portefeuille
Gaz D		0 % des actifs du portefeuille
Gaz E		0 % des actifs du portefeuille
Gaz F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		1,83 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		1,21 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Pétrole C		0,35 % des actifs du portefeuille
Pétrole D		0 % des actifs du portefeuille
Pétrole E		0 % des actifs du portefeuille
Pétrole F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		2,72 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0,89 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	453,73
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	741,71
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,9 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0,07
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
HSBC Continental Europe 21/26.11.23 MTN	Obligations	0,6 %	France
Bank of America 18/25.04.24 MTN	Obligations	0,6 %	États-Unis
ING Groep 18/20.09.23 MTN	Obligations	0,6 %	Pays-Bas
OP Corporate Bank 21/18.01.24 MTN	Obligations	0,6 %	Finlande
BNP Paribas 18/22.05.23 MTN	Obligations	0,6 %	France
Carrefour Banque 16/12.09.23	Obligations	0,6 %	France
Takeda Pharmaceutical 18/21.11.22 Reg S	Obligations	0,5 %	Japon
Lloyds Banking Group 17/21.06.24 MTN	Obligations	0,5 %	Royaume-Uni
HSBC Bank 21/08.03.23 MTN	Obligations	0,5 %	Royaume-Uni
Bank of America 21/22.09.26 MTN	Obligations	0,5 %	États-Unis
AT&J 18/05.09.23	Obligations	0,5 %	États-Unis
Goldman Sachs Group 21/30.04.24 MTN	Obligations	0,5 %	États-Unis
Mercedes-Benz Int.Fin. 17/03.07.24 MTN	Obligations	0,5 %	Allemagne
Santander UK Group Holdings 18/27.03.24 MTN	Obligations	0,5 %	Royaume-Uni
Bank of America 21/24.08.25 MTN	Obligations	0,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



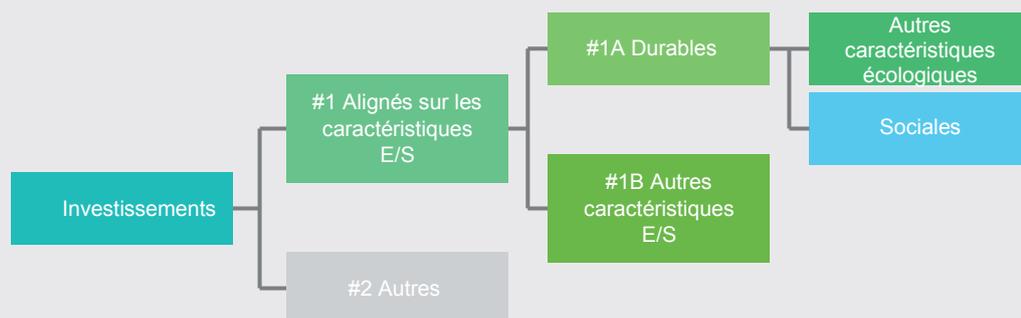
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 97,42 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 6,66 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

2,58 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	85,76 %
Administrations centrales	1,88 %
Gouvernements régionaux	0,21 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>1,90 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

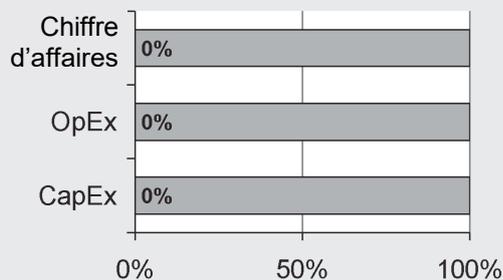
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

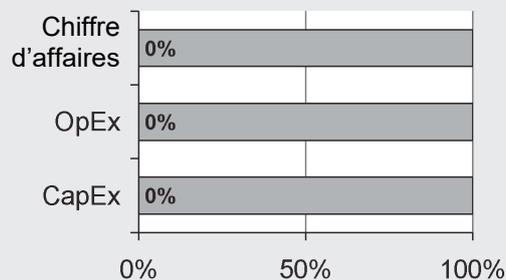
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 6,66 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 6,66 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment devaient être investis dans obligations à taux variable. En outre, l'actif du compartiment pouvait être investi dans des obligations convertibles ou des obligations à taux fixe négociées en Bourse ou sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier, d'un État membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du G20, de l'UE ou de Singapour, ainsi que dans des fonds de placement (y compris des fonds monétaires) et des instruments du marché monétaire.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs

basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les

entreprises détenues évaluées ont suivi les pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300OD0ROCLWJDQR95

**ISIN :** LU1984220373

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 6,33 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		28,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		20,8 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		33,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		13,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		5,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		59,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		27,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		3,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		24,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		20,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		22,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		25,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		3,68 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille

### Implication dans des secteurs controversés

Énergie nucléaire C

2,78 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		6,69 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		2,87 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		4,62 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	427,18
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1040,68
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,75 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	654,08
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>(2)</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>(3)</sup> /mère <sup>(4)</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>(5)</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>(7)</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>(8)</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologies	5,8 %	Taiwan
Tencent Holdings	Technologies	5,5 %	Chine
Samsung Electronics Co.	Technologies	4,3 %	Corée du Sud
HSBC Holdings	Banques	3,1 %	Royaume-Uni
HDFC Bank ADR	Banques	3,0 %	Inde
Yum China Holdings	Voyages et loisirs	2,9 %	États-Unis
Firstrand	Banques	2,9 %	Afrique du Sud
ICICI Bank ADR	Banques	2,6 %	Inde
AIA Group	Assurances	2,5 %	Hong-Kong
Unilever	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,5 %	Royaume-Uni
Bank Central Asia	Banques	2,3 %	Indonésie
NetEase ADR	Biens de consommation et services	2,1 %	Îles Caïmans
Itau Unibanco Holding ADR	Banques	2,1 %	Bésil
Clicks Group	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,1 %	Afrique du Sud
Meituan	Technologies	2,0 %	Îles Caïmans

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



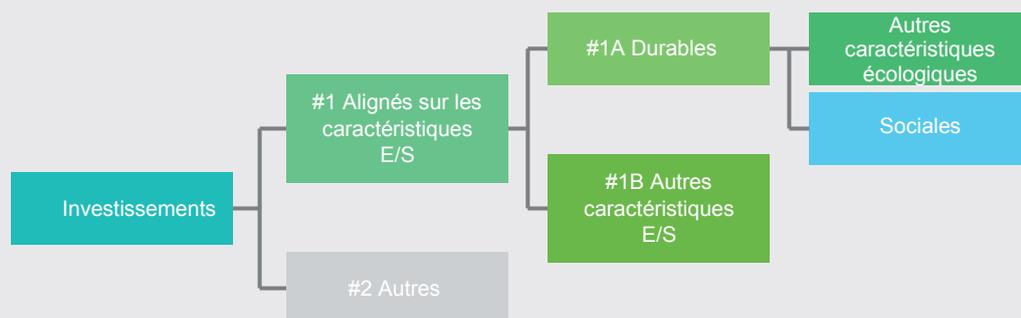
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 96,21 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 6,33 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

3,79 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	17,58 %
Services dans le domaine des télécommunications	24,94 %
Biens de consommation durables	6,80 %
Biens de consommation courante	7,60 %
Secteur financier	31,39 %
Matières premières	6,73 %
Industrie	0,99 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>6,75 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

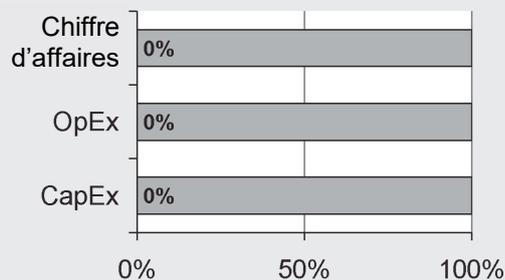
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

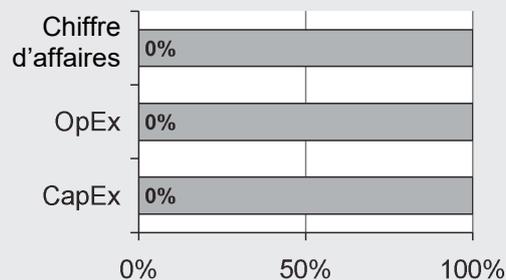
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 6,33 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 6,33 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Les actifs du fonds ont été investis à hauteur d'au moins 70 % dans des actions d'entreprises ayant leur siège dans un pays émergent ou exerçant leur principale activité commerciale dans des pays émergents ou qui, en tant que société holding, détiennent principalement des participations d'entreprises ayant leur siège dans des pays émergents. Les valeurs mobilières émises par ces émetteurs pouvaient être admises à la cote officielle de Bourses chinoises (y compris Shenzhen-Hong Kong et Shanghai-Hong Kong Stock Connect) ou d'autres Bourses étrangères, ou négociées sur d'autres marchés réglementés et reconnus, ouverts au public et en fonctionnement régulier, situés dans un État membre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). À cet effet, au moins 60 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Healthy Living

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 254900DIR686E6QI4T43

**ISIN :** LU2379121283

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 41 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Healthy Living

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		47,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		13,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		22,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		10,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		16,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		61,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		16,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		37,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		8,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		21,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		26,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		1,23 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	166,75
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	617,65
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans fossiles le secteur des combustibles	0 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0,85
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>(2)</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>(3)</sup> /mère <sup>(4)</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>(5)</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>(7)</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>(8)</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Healthy Living

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
UnitedHealth Group	Santé	6,7 %	États-Unis
Medtronic	Santé	5,5 %	Irlande
Groupe Danone (C.R.)	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	4,7 %	France
The Procter & Gamble	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	4,5 %	États-Unis
IQVIA Holdings	Santé	4,1 %	États-Unis
Agilent Technologies	Santé	3,5 %	États-Unis
Shimano	Biens de consommation et services	3,2 %	Japon
Pentair	Produits industriels et services	3,2 %	États-Unis
Abbott Laboratories	Santé	2,9 %	États-Unis
Centene	Santé	2,9 %	États-Unis
Koninklijke Philips	Santé	2,9 %	Pays-Bas
Colgate-Palmolive Co.	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,8 %	États-Unis
Laboratory Corp. America Holdings	Santé	2,8 %	États-Unis
Merck	Santé	2,7 %	Allemagne
Christian Hansen Holding	Santé	2,7 %	Danemark

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



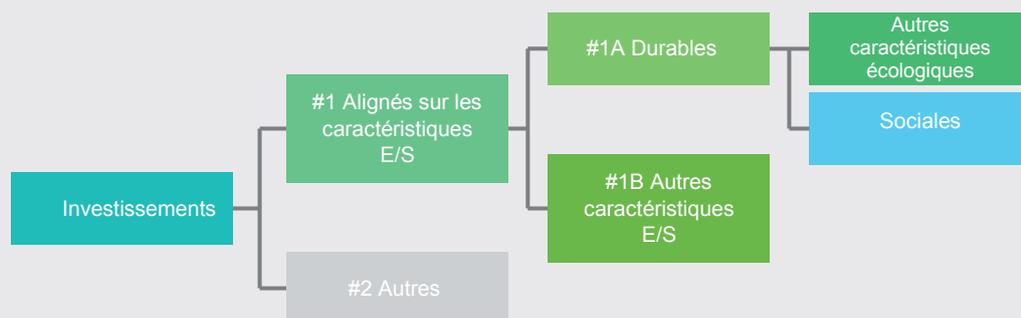
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 94,23 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 41 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

5,77 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Healthy Living

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Biens de consommation durables	64,97 %
Biens de consommation courante	11,48 %
Matières premières	8,30 %
Industries	9,47 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>0,00 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

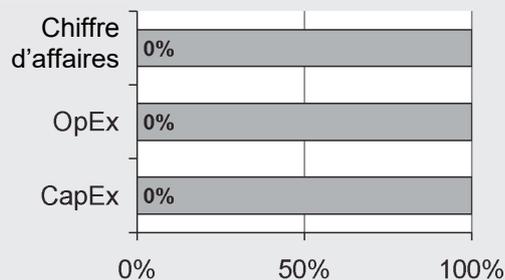
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie de l'UE sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

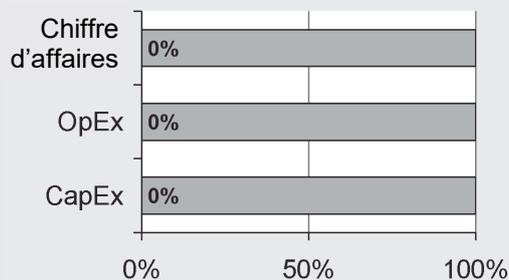
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 41 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 41 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 80 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des titres de participation d'entreprises actives dans le secteur de la santé et de la santé grand public. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises internationales.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises

du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon. Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace

d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Multi Asset Income

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300O5WKUNONTPTH35

**ISIN :** LU1054320970

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 38,96 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		62,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		14,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		13,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		5,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		24,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		12,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		48,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		9,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		19,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		13,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		37,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		18,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		9,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		1,68 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		3,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		2,12 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		2,59 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		1,76 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0,72 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		4,7 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	244,91
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	692,42
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,56 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	33,32
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Multi Asset Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Invest ESG European Small/Mid Cap XC	Fonds d'actions	3,1 %	Luxembourg
Kreditanstalt für Wiederaufbau 20/30.09.30	Obligations	2,9 %	Allemagne
KfW 19/28.08.23 MTN	Obligations	2,6 %	Allemagne
EDP - Energias de Portugal 21/02.08.81	Obligations	1,5 %	Portugal
Senegal 18/13.03.28 Reg S	Obligations	1,4 %	Sénégal
Kreditanstalt für Wiederaufbau 19/14.09.29	Obligations	1,4 %	Allemagne
AXA	Assurances	1,3 %	France
AbbVie	Santé	1,3 %	États-Unis
Kreditanstalt für Wiederaufbau 21/22.01.26	Obligations	1,3 %	Allemagne
The Procter & Gamble	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	1,3 %	États-Unis
Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF 1C	Fonds d'actions	1,3 %	Irlande
E.ON 19/28.02.30 MTN	Obligations	1,0 %	Allemagne
Société Générale	Banques	1,0 %	France
Baker Hughes Cl.A	Énergie	1,0 %	États-Unis
Eaton Corporation	Produits industriels et services	0,9 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



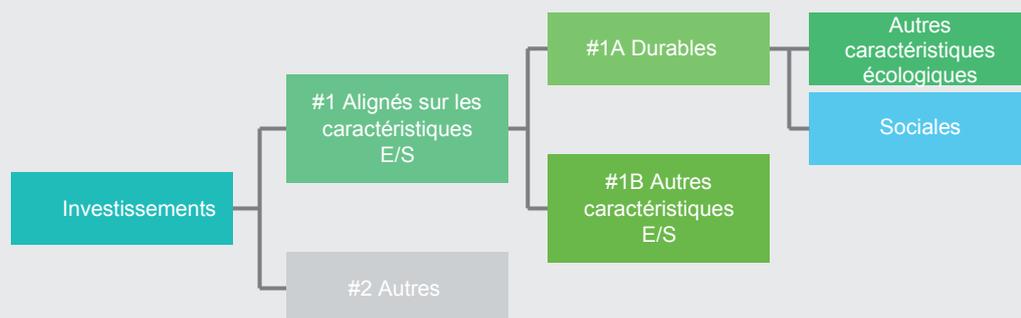
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,92 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 38,96 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

4,08 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Multi Asset Income

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	3,89 %
Services dans le domaine des télécommunications	5,74 %
Biens de consommation durables	9,51 %
Énergie	3,18 %
Biens de consommation courante	1,80 %
Secteur financier	9,78 %
Matières premières	2,96 %
Industrie	3,69 %
Services aux collectivités	3,73 %
Entreprises	31,37 %
Instituts	0,94 %
Administrations centrales	6,62 %
Fonds d'actions	5,25 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>10,56 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

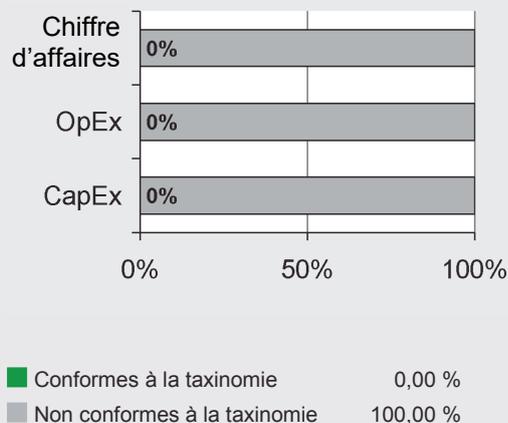
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

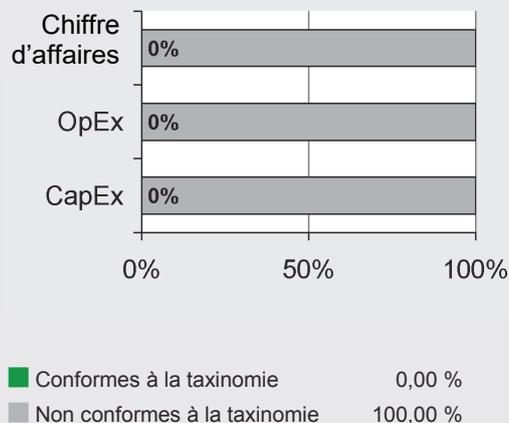
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 38,96 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 38,96 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Jusqu'à 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres à taux d'intérêt, des obligations convertibles, des fonds obligataires, des certificats d'obligations ou des certificats sur indices obligataires et des obligations à warrant. Jusqu'à 65 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions, des fonds d'actions, des certificats d'actions ou des certificats sur indices d'actions et des warrants sur actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class),

par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon. Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 254900DJJZ72SAHA1E19

**ISIN :** LU2162004548

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 31,42 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		47,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		33,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		13,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		2,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		9,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		17,8 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		40,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		25,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		4,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		53,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		20,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		17,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		6,95 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		11,1 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		6,9 % des actifs du portefeuille
Charbon D		1,78 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	221,23
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1247,66
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	45,1 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
American Tower	Immobilier	4,3 %	États-Unis
Cellnex Telecom	Télécommunications	4,3 %	Espagne
Crown Castle Inc.	Immobilier	4,2 %	États-Unis
National Grid	Services aux collectivités	3,9 %	Royaume-Uni
Orsted	Services aux collectivités	3,8 %	Danemark
Ferrovial	Construction et matériaux	3,5 %	Espagne
Sempra	Services aux collectivités	3,3 %	États-Unis
NextEra Energy Partners Units	Services aux collectivités	3,1 %	États-Unis
Hydro One	Services aux collectivités	3,0 %	Canada
ProLogis	Immobilier	2,9 %	États-Unis
Getlink	Produits industriels et services	2,8 %	France
Terna Rete Elettrica Nazionale	Services aux collectivités	2,8 %	Italie
Eversource Energy	Services aux collectivités	2,8 %	États-Unis
Edison International	Services aux collectivités	2,6 %	États-Unis
American Water Works Co.	Services aux collectivités	2,6 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



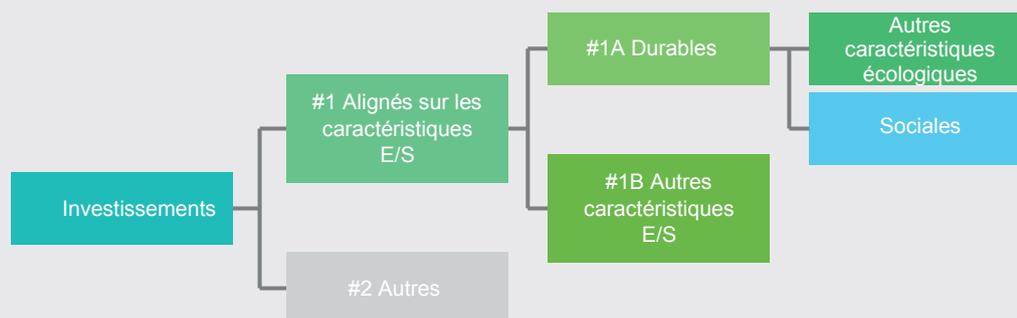
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,5 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 31,42 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,5 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs En % des actifs du portefeuille

Services de télécommunications	1,12 %
Biens de consommation durables	2,41 %
Énergie	5,62 %
Secteur financier	24,23 %
Matières premières	3,30 %
Industries	10,74 %
Services aux collectivités	52,12 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>45,10 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

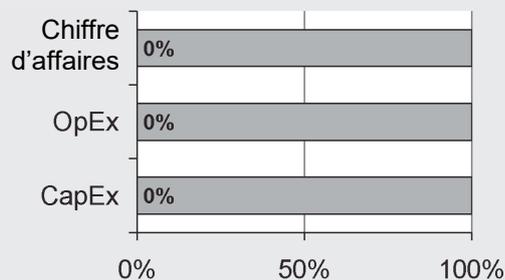
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

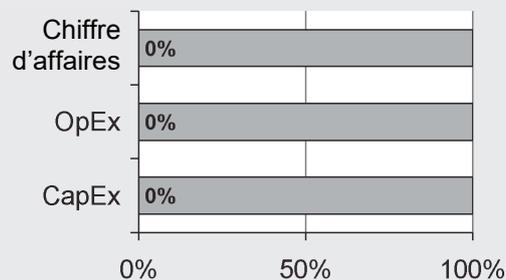
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 31,42 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 31,42 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi principalement dans des actions de sociétés cotées en Bourse, possédant, développant ou gérant des biens immobiliers, dans la mesure où ces actions sont considérées comme des valeurs mobilières au sens de l'article 41, paragraphe 1 de la loi de 2010 sur les organismes de placement collectif, ainsi que dans des actions et d'autres instruments d'émetteurs du secteur de l'infrastructure mondiale. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants portent sur des titres, des warrants sur actions et des bons de jouissance. En outre, l'actif du compartiment pouvait être investi dans des certificats sur indices boursiers reconnus. Au moins 70 % de l'ensemble de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de sociétés immobilières, de sociétés de placement immobilier, y compris des Real Estate Investment Trusts (REIT) de type fermé, quelle que soit leur forme juridique, dans des titres assimilés à des actions tels que des bons de participation et de jouissance, des produits dérivés financiers tels que des indices boursiers et d'autres titres et droits de participation d'émetteurs du secteur de l'infrastructure mondiale.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de

placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon. Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail

dans la section « Quels ont été les objectifs des investissements durables partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest ESG Qi US Equity

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 549300FYU2V74OOKSB71

**ISIN** : LU1978535810

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 20,15 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Qi US Equity

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		41,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		19,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		23,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		8,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0,4 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		17,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		52,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		17,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		3,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		17,8 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		16,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		19,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		34,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		3,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		2,6 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		0,32 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		1,94 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		2,27 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0,29 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	255,42
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	716,9
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,61 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	29,55
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>(2)</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>(3)</sup> /mère <sup>(4)</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>(5)</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>(7)</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>(8)</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Qi US Equity

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Apple	Technologies	7,0 %	États-Unis
Microsoft Corp.	Technologies	5,9 %	États-Unis
Alphabet Cl.A	Technologies	2,1 %	États-Unis
NVIDIA Corp.	Technologies	2,1 %	États-Unis
Alphabet Cl.C	Technologies	2,1 %	États-Unis
UnitedHealth Group	Santé	2,0 %	États-Unis
The Home Depot	Commerce de détail	1,8 %	États-Unis
Tesla	Constructeurs et équipementiers automobiles	1,6 %	États-Unis
JPMorgan Chase & Co.	Banques	1,5 %	États-Unis
CBRE Group Cl.A	Immobilier	1,4 %	États-Unis
Intuit	Technologies	1,3 %	États-Unis
Ameriprise Financial Inc.	Services financiers	1,3 %	États-Unis
Bristol-Myers Squibb Co.	Santé	1,3 %	États-Unis
PepsiCo	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	1,2 %	États-Unis
The Procter & Gamble	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	1,2 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



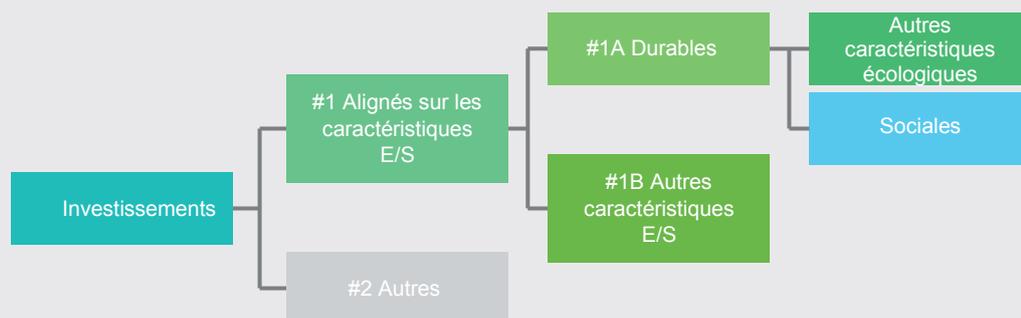
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 92,14 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 20,15 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

7,86 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Qi US Equity

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	22,08 %
Services dans le domaine des télécommunications	8,99 %
Biens de consommation durables	21,41 %
Énergie	4,27 %
Biens de consommation courante	11,74 %
Secteur financier	12,48 %
Matières premières	2,28 %
Industrie	7,22 %
Services aux collectivités	1,69 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>6,61 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

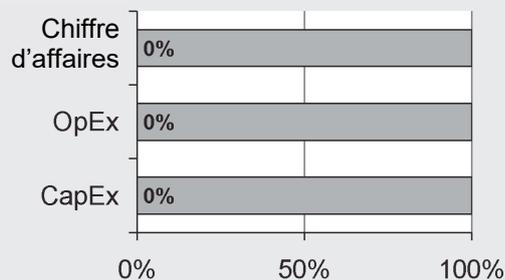
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

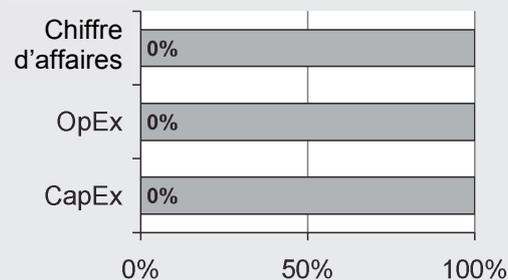
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 20,15 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 20,15 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Seuls les titres susceptibles de dégager des profits et/ou d'offrir des perspectives de croissance ou susceptibles d'améliorer le profil de risque de l'ensemble du portefeuille ont été acquis pour le compartiment. « Qi » faisait référence à la sélection des titres reposant sur une approche quantitative exclusive de placement gérée par le groupe Quantitative Investments (Qi). À cet effet, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions américaines. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme et des liquidités.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class),

par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest ESG Top Euroland

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 549300IHXXEJW2LCJN56

**ISIN** : LU0145644893

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 9,38 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Top Euroland

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		79,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		5,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		13,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		0,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		18,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		62,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		17,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		19,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		21,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		20,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		35,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		2,15 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		1,33 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		1,32 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		3,49 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		10,68 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	367,04
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	899,69
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,61 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	115,08
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

#### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Émissions dans l'eau (n° 8) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Top Euroland

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
ASML Holding	Technologies	8,4 %	Pays-Bas
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton (C.R.)	Biens de consommation et services	7,9 %	France
Linde	Chimie	5,8 %	Allemagne
Allianz	Assurances	4,7 %	Allemagne
L'Oréal	Biens de consommation et services	4,3 %	France
SAP	Technologies	3,9 %	Allemagne
BNP Paribas	Banques	3,5 %	France
Deutsche Post Reg.	Produits industriels et services	3,2 %	Allemagne
AXA	Assurances	3,1 %	France
Infineon Technologies Reg.	Technologies	2,9 %	Allemagne
Mercedes-Benz Group	Constructeurs et équipementiers automobiles	2,9 %	Allemagne
ING Groep	Banques	2,7 %	Pays-Bas
Merck	Santé	2,4 %	Allemagne
VINCI	Construction et matériaux	2,3 %	France
Brenntag	Chimie	2,3 %	Allemagne

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,38 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 9,38 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,62 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Top Euroland

Répartition de la structure sectorielle/  
Émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	19,44 %
Services dans le domaine des télécommunications	2,70 %
Biens de consommation durables	12,23 %
Énergie	2,13 %
Biens de consommation courante	18,79 %
Secteur financier	19,91 %
Matières premières	12,31 %
Industrie	8,76 %
Services aux collectivités	1,33 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>5,61 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

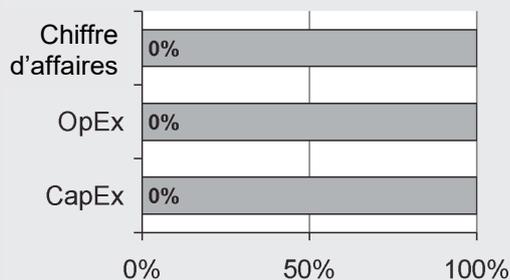
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

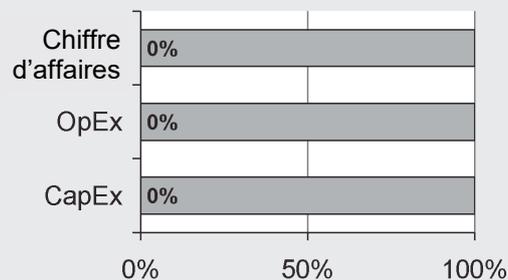
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 9,38 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 9,38 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Dans ce cadre, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Le compartiment a axé ses investissements dans des entreprises à plus forte capitalisation. En outre, l'équipe de gestion du compartiment visait à gérer un portefeuille concentré comprenant environ 40 à 60 titres différents. Toutefois, selon la situation du marché, elle pouvait s'écarter de l'objectif de diversification susmentionné. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans une catégorie a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation de la norme DWS et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest ESG Women for Women

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 254900RQOVW1BH227V91

**ISIN :** LU2420982006

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_\_\_%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 29,05 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des transactions portant sur des armes controversées.

Le compartiment a en outre promu des caractéristiques sociales en matière de diversité et d'égalité de traitements en investissant dans des entreprises se caractérisant par une forte dynamique et une tendance d'amélioration dans la promotion de la diversité (y compris la représentation hommes-femmes) en leur sein, ainsi que dans des entreprises qui, dans leur secteur, jouent déjà un rôle de pionnier en matière de diversité.

Ce compartiment a de plus fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest ESG Women for Women

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		55,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		14,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		21,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		6,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		2,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		15,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		58,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		20,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		22,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		15,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		32,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		25,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité C		43,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité D		5,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		4,24 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		1,98 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		3,07 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	270,5
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	664,48
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,7 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	1,2
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 13. Diversité femmes/hommes au sein des instances dirigeantes	Ratio moyen femmes/hommes au sein des instances dirigeantes des sociétés détenues, en pourcentage du nombre total de membres	36,76 %
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

### Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement relatif à la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Émissions dans l'eau (n° 8)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Mixité au sein des organes de gouvernance (n° 13) et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion pour les éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthodologie d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et/ou sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest ESG Women for Women

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Microsoft Corp.	Technologies	3,4 %	États-Unis
Merck & Co.	Santé	3,1 %	États-Unis
The Toronto-Dominion Bank	Banques	2,2 %	Canada
Progressive Corp	Assurances	2,1 %	États-Unis
Hasbro	Biens de consommation et services	2,1 %	États-Unis
Eli Lilly and Company	Santé	2,0 %	États-Unis
The Procter & Gamble	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,0 %	États-Unis
Koninklijke Ahold Delhaize	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,0 %	Pays-Bas
Canadian National Railway Co.	Produits industriels et services	2,0 %	Canada
VISA Cl.A	Produits industriels et services	1,9 %	États-Unis
HSBC Holdings	Banques	1,8 %	Royaume-Uni
AstraZeneca	Santé	1,8 %	Royaume-Uni
Apple	Technologies	1,7 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor ADR	Technologies	1,7 %	Taiwan
Bank of America Corp.	Banques	1,7 %	États-Unis

pour la période allant du 17 janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 17 janvier 2022 au 31 décembre 2022



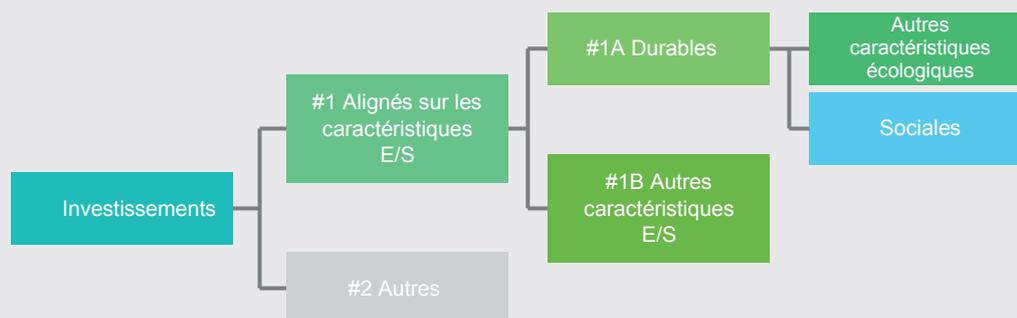
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 88,59 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 29,05 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

11,41 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest ESG Women for Women

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	11,40 %
Services dans le domaine des télécommunications	8,84 %
Biens de consommation durables	27,54 %
Énergie	1,88 %
Biens de consommation courante	10,10 %
Secteur financier	18,45 %
Matières premières	3,19 %
Industrie	8,58 %
Services aux collectivités	6,78 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>8,70 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

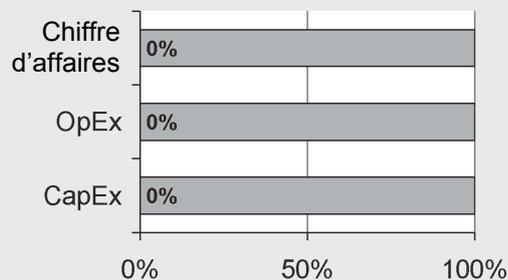
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

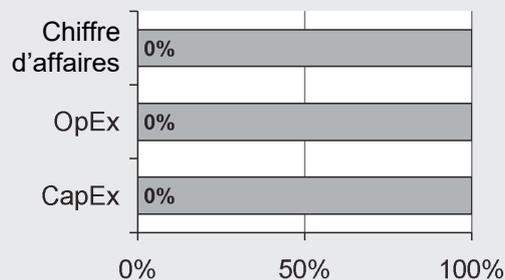
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 29,05 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 29,05 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Le compartiment a investi dans des entreprises favorisant la diversité et l'égalité de traitement dans le cadre de pratiques durables. Au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de tous types de capitalisations, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance ainsi que des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises nationales et étrangères. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées.

La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS fait une distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des activités portant sur des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Évaluation DWS de l'engagement citoyen

L'équipe de gestion du compartiment s'est en outre attachée à satisfaire aux caractéristiques sociales promues en matière de diversité et d'égalité de traitement en mettant l'accent sur l'évaluation de l'engagement social d'une entreprise. L'évaluation DWS de l'engagement social a pris en compte la proportion de femmes à des postes de direction, la flexibilité de l'environnement de travail, les services de garde possibles, l'application d'une directive antidiscrimination et le respect de l'objectif de développement durable 5 des Nations unies (ODD 5). L'objectif de développement durable 5 prône l'égalité de traitement entre hommes et femmes ainsi que l'autonomie des femmes et des jeunes filles. Les critères englobent notamment les facteurs suivants : Programmes en matière de diversité au travail, proportion de femmes au sein des organes de direction, controverses dans les relations avec l'employeur ou les clients en matière de discrimination entre les sexes ou de harcèlement, travail des enfants ou travail forcé ou discrimination au travail, y compris au niveau des chaînes d'approvisionnement, discrimination à l'encontre des clients fondée sur les handicaps.

Les émetteurs ayant un engagement social faible (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En outre, les émetteurs notés « D » dans le

cadre de l'évaluation DWS de l'engagement social ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Euro Corporate Bonds

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 5493006LOVYM1DRSZI25

**ISIN :** LU0300357554

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 20,15 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		37,18 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		23,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		24,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		10,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		2,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		6,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		7,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		63,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		15,38 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		5,06 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		25,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		14,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		25,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		28,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		4,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		4,89 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		1,41 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0,43 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		3,87 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0,2 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	381,67
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	802,08
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,08 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Euro Corporate Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	Fonds monétaires	2,1 %	Luxembourg
DWS Invest Credit Opportunities FC	Fonds obligataire	1,1 %	Luxembourg
JYSKE Bank 21/17.02.28 MTN	Obligations	0,9 %	Danemark
Global Switch Holdings 17/31.01.24 MTN	Obligations	0,7 %	Royaume-Uni
Deutsche Telekom Int. Finance 00/15.06.30	Obligations	0,6 %	Allemagne
DWS Invest Corporate Hybrid Bonds FC	Fonds obligataire	0,6 %	Luxembourg
Chorus 19/05.12.26 MTN	Obligations	0,5 %	Nouvelle-Zélande
POSCO Holdings 20/17.01.24 Reg.S	Obligations	0,5 %	Corée du Sud
DXC Capital Funding 21/15.09.27 Reg S	Obligations	0,5 %	États-Unis
Blackstone Property Part.EUR Hold. 19/12.09.23 MTN	Obligations	0,5 %	Luxembourg
Capital One Financial 19/12.06.24	Obligations	0,5 %	États-Unis
DWS Invest Financial Hybrid Bonds FD	Fonds obligataire	0,5 %	Luxembourg
Optus Finance 19/20.06.29 MTN	Obligations	0,5 %	Australie
Eurofins Scientific 21/19.05.31	Obligations	0,5 %	Luxembourg
Heimstaden Bostad Treasury 21/13.10.24 MTN	Obligations	0,5 %	Suède

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



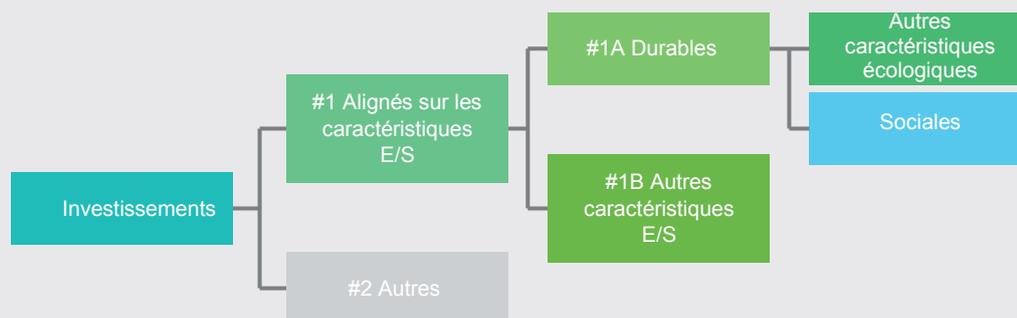
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,61 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 20,15 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,39 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Euro Corporate Bonds

Répartition de la structure sectorielle/

En % des actifs du portefeuille

émetteurs

Entreprises	93,14 %
Fonds obligataires	4,33 %
Autres fonds	0,33 %

<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>11,08 %</b>
--	----------------

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

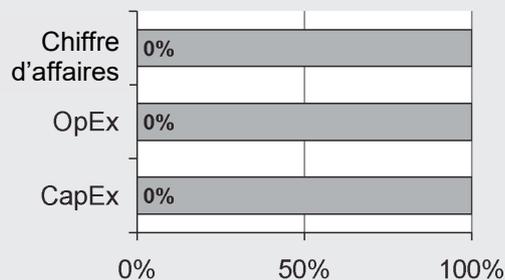
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

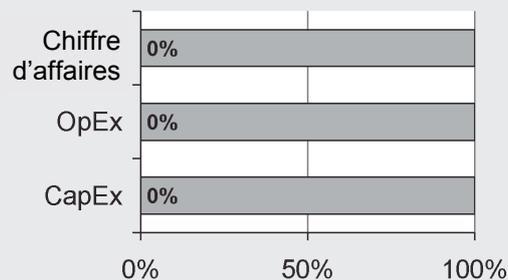
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 20,15 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 20,15 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif dans des titres à taux fixe ou variable libellés en euro, des obligations des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que des bons de souscription d'actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations d'entreprises libellées en euro dont les rendements étaient supérieurs à ceux des obligations d'État comparables. Les investissements ont été délibérément axés presque exclusivement sur des émetteurs dont la solvabilité était notée comme relativement bonne par le marché, mais pas comme de haute qualité (Investment Grade Bonds). Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont pu être investis dans des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation ainsi que dans des actions et des bons de souscription d'actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment. Le compartiment a également pu conclure des contrats d'échange sur risque de crédit (Credit Default Swaps).

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace

d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Euro-Gov Bonds

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300GWZOI706VXHT51

**ISIN :** LU0145652052

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 17,8 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Euro-Gov Bonds

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		33,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		22,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		35,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		1,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		10,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		3,99 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		34,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		43,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		1,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		3,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		10,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		29,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		46,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		3,95 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	0
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	0
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 16. Pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales	Nombre relatif de pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales, telles que stipulées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	0 %

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Euro-Gov Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	Fonds monétaires	4,4 %	Luxembourg
Belgium 12/28.03.32	Obligations	3,9 %	Belgique
Italy B.T.P. 10/01.03.26	Obligations	2,9 %	Italie
Italy 20/01.07.25	Obligations	2,6 %	Italie
Spain 11/30.07.26	Obligations	2,5 %	Espagne
France O.A.T. 97/25.04.29	Obligations	2,5 %	France
Ireland 20/18.10.30	Obligations	2,2 %	Irlande
Italy B.T.P. 97/01.11.27	Obligations	2,1 %	Italie
Spain 99/31.01.29	Obligations	2,0 %	Espagne
Italy B.T.P. 16/01.12.26	Obligations	2,0 %	Italie
France O.A.T. 00/25.10.32	Obligations	2,0 %	France
Germany 20/15.02.30	Obligations	1,9 %	Allemagne
France 18/25.11.29	Obligations	1,9 %	France
Nordrhein-Westfalen 13/13.05.33 R.1250 LSA	Obligations	1,9 %	Allemagne
Germany 20/15.08.50	Obligations	1,8 %	Allemagne

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



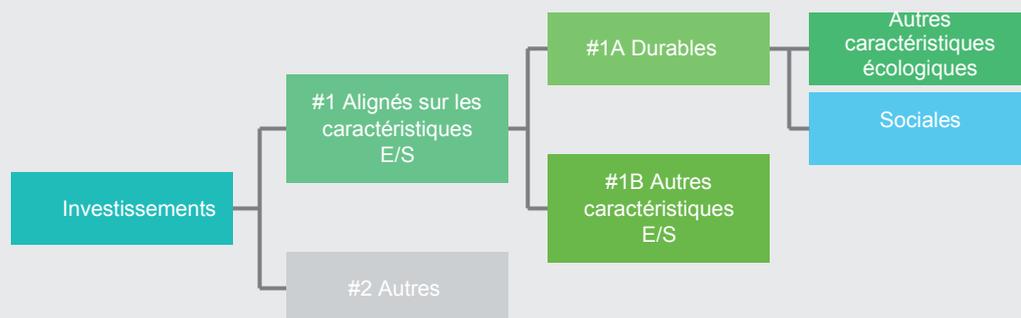
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,21 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 17,8 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

4,79 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest Euro-Gov Bonds

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	3,82 %
Administrations centrales	74,81 %
Administrations régionales	3,53 %
Autres fonds	9,51 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	0,00 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

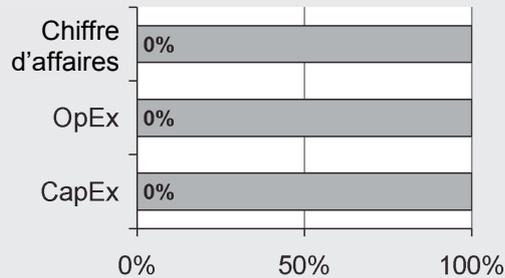
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

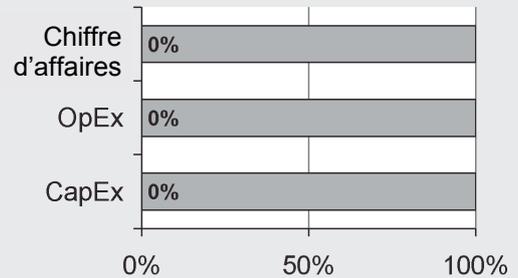
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 17,8 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 17,8 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment (hors liquidités) ont été investis dans des titres d'intérêt libellés en euro émis par des États membres de l'Espace économique européen ou par le Royaume-Uni, par des organismes publics situés de ces États ainsi que par des organisations publiques supranationales dont sont membres un ou plusieurs États de l'Espace économique européen ou le Royaume-Uni.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant

pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la diversité, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital,

il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest Euro High Yield Corporates

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 549300DAGSZP56TFTT76

**ISIN** : LU0616839501

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 13,45 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Euro High Yield Corporates

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		16,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		17,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		16,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		11,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		7,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		3,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		2,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		2,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		38,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		38,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		7,68 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		39,38 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		15,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		16,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		5,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		3,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		4,88 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0,44 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0,84 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		3,64 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0,3 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	835,41
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1203,66
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,25 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Euro High Yield Corporates

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
The Chemours 18/15.05.26	Obligations	1,3 %	États-Unis
Telefonica Europe 14/und.	Obligations	1,3 %	Espagne
Électricité de France 20/Und.	Obligations	1,0 %	France
Schoeller Packaging 19/01.11.24 Reg. S	Obligations	1,0 %	Pays-Bas
Telecom Italia Finance 03/24.01.33 MTN	Obligations	0,9 %	Italie
Lenzing 20/Und.	Obligations	0,9 %	Autriche
Altice France 18/01.02.27 Reg S	Obligations	0,9 %	France
Consolidated Energy Finance 21/15.10.28 Reg S	Obligations	0,9 %	Suisse
Kronos International 17/15.09.25 Reg S	Obligations	0,9 %	États-Unis
Deutsche Lufthansa 21/11.02.28	Obligations	0,9 %	Allemagne
AMS- OSRAM 20/31.07.25 Reg S	Obligations	0,9 %	Autriche
Wintershall Dea Finance 2 21/und.	Obligations	0,8 %	Pays-Bas
Rossini 18/30.10.25 Reg S	Obligations	0,8 %	Italie
Telefonica Europe 19/und.	Obligations	0,8 %	Espagne
Bayer 22/25.03.82 S.N8.5	Obligations	0,8 %	Allemagne

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



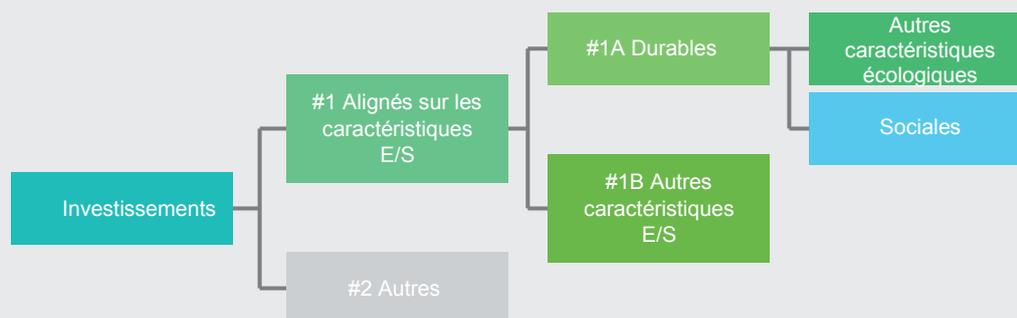
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 97,25 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 13,45 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

2,75 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest Euro High Yield Corporates

Répartition de la structure sectorielle/

En % des actifs du portefeuille

Emetteurs

Entreprises 93,17 %

Instituts 0,18 %

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles 10,25 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

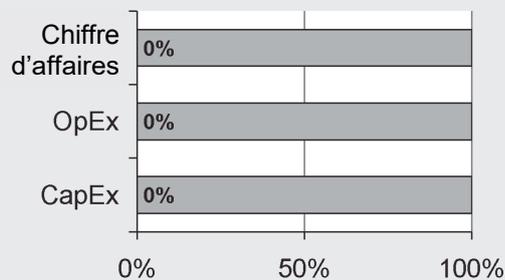
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

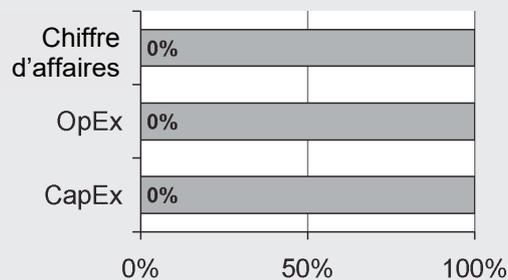
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 13,45 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 13,45 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises qui ne présentaient aucune notation Investment Grade à la date d'acquisition. La catégorie Non Investment Grade comprend les obligations notées BB+ au minimum, y compris les obligations notées D et non notées. Les risques de change par rapport à l'euro devaient être couverts dans le portefeuille. Dans le cadre d'une restructuration des instruments à taux fixe, jusqu'à 10 % de l'actif du compartiment ont pu être investis dans des actions cotées ou non cotées. 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact

social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest European Equity High Conviction

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 5493001DUQWUIOZABI65

**ISIN :** LU0145634076

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 18,21 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest European Equity High Conviction

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		75,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		5,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		13,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		1,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		1,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		10,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		51,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		26,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		5,18 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		22,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		11,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		27,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		21,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		12,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		1,41 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		5,18 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		2,61 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1210,8
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	920,34
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,83 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest European Equity High Conviction

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Nestlé Reg.	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	5,1 %	Suisse
TotalEnergies	Énergie	4,7 %	France
Smurfit Kappa	Produits industriels et services	3,8 %	Irlande
Allianz	Assurances	3,6 %	Allemagne
Lonza Group Reg.	Santé	3,6 %	Suisse
HSBC Holdings	Banques	3,6 %	Royaume-Uni
ASML Holding	Technologies	3,4 %	Pays-Bas
Compass Group	Biens de consommation et services	3,4 %	Royaume-Uni
Roche Holding Profitsh.	Santé	3,2 %	Suisse
AstraZeneca	Santé	3,1 %	Royaume-Uni
VINCI	Construction et matériaux	3,1 %	France
Porsche Automobil Holding Pref.	Constructeurs et équipementiers automobiles	3,1 %	Allemagne
BNP Paribas	Banques	3,0 %	France
Merck	Santé	2,7 %	Allemagne
Rentokil Initial	Produits industriels et services	2,6 %	Royaume-Uni

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



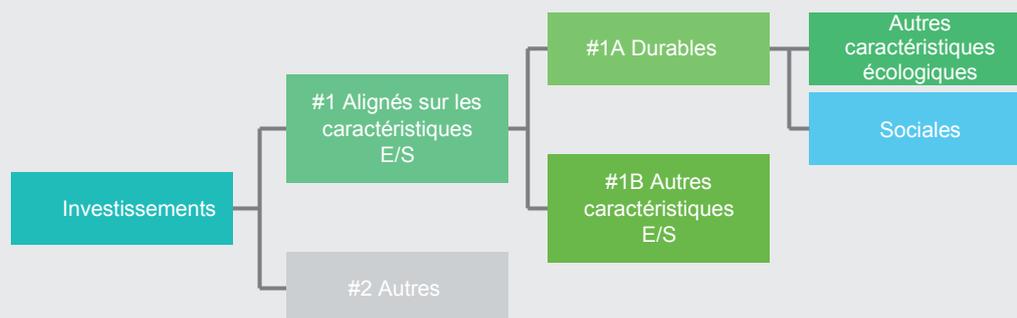
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,24 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 18,21 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

4,76 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### DWS Invest European Equity High Conviction

Répartition de la structure sectorielle/ émetteurs	En % des actifs du portefeuille
Technologies de l'information	.. 7,87 %
Services dans le domaine des télécommunications	3,57 %
Biens de consommation durables	27,34 %
Énergie	6,06 %
Biens de consommation courante	10,21 %
Secteur financier	16,82 %
Matières premières	6,12 %
Industrie	13,43 %
Services aux collectivités	4,06 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>11,83 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

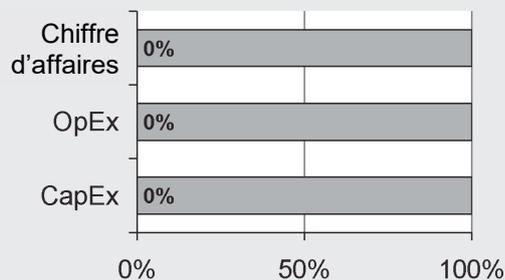
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

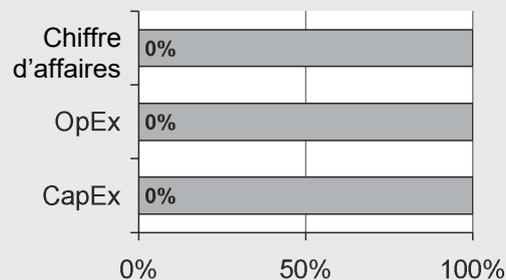
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 18,21 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 18,21 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, il a investi au moins 75 % de son actif dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et/ou en Islande.

« High Conviction » (forte conviction) impliquait la mise en œuvre – sur la base des décisions d'investissement de l'équipe de gestion du portefeuille – de stratégies de titres individuels avec des pondérations plus élevées et une diversification plus faible que pour un produit basé sur un indice de référence. La pondération des positions des titres individuels pouvait représenter plus de 5 %, si une action était considérée comme attrayante. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont pu être investis dans des titres à taux d'intérêt. Aux fins de la politique de placement de ce compartiment, les obligations convertibles et les obligations à warrant ne représentaient pas des titres à taux d'intérêt. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des

performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest German Equities

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 5493007TJOUS8TQOIU47

**ISIN :** LU0740822621

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 11,86 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest German Equities

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		62,06 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		16,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		16,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		4,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		12,38 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		56,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		29,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		22,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		11,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		18 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		40,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		7,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		3,04 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		2,74 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		16,86 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		1,9 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	955,41
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	935,65
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,19 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest German Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Siemens Reg.	Produits industriels et services	8,9 %	Allemagne
Allianz	Assurances	7,7 %	Allemagne
Mercedes-Benz Group	Constructeurs et équipementiers automobiles	6,7 %	Allemagne
SAP	Technologies	5,4 %	Allemagne
BASF Reg.	Chimie	5,3 %	Allemagne
Deutsche Post Reg.	Produits industriels et services	5,1 %	Allemagne
Infineon Technologies Reg.	Technologies	4,5 %	Allemagne
Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft Vink.Reg.	Assurances	4,1 %	Allemagne
Bayer	Santé	3,6 %	Allemagne
Deutsche Bank Reg.	Banques	3,2 %	Allemagne
Volkswagen Pref.	Constructeurs et équipementiers automobiles	3,1 %	Allemagne
RWE Ord.	Services aux collectivités	2,9 %	Allemagne
Sixt	Biens de consommation et services	2,7 %	Allemagne
BMW Ord.	Constructeurs et équipementiers automobiles	2,6 %	Allemagne
adidas Reg.	Biens de consommation et services	2,6 %	Allemagne

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



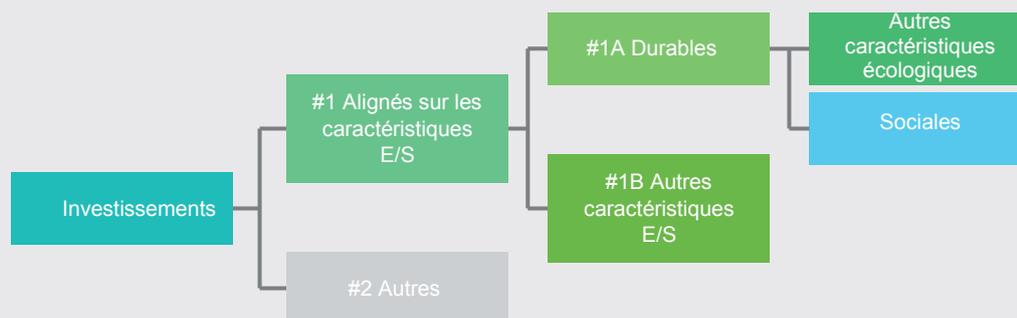
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,83 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 11,86 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,17 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest German Equities

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	14,87 %
Services dans le domaine des télécommunications	2,95 %
Biens de consommation durables	11,13 %
Biens de consommation courante	17,30 %
Secteur financier	18,45 %
Matières premières	12,20 %
Industrie	19,86 %
Services aux collectivités	3,23 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>11,19 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

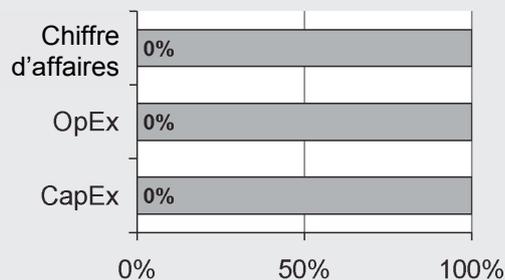
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

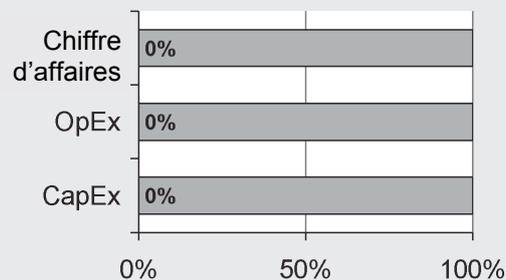
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 11,86 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 11,86 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions, des certificats d'actions, des bons de souscription d'actions, des bons de souscription portant sur des titres et des droits de souscription d'émetteurs allemands. Les émetteurs allemands désignent des entreprises ayant leur siège en Allemagne.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui

concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés sont par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital,

il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Global Agribusiness

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300EJ63GGG8PUEG20

**ISIN :** LU0273158872

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 4,84 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Global Agribusiness

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		40,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		19,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		19,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		10,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		2,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		2,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		0,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		16,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		67,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		10,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		17,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		16,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		24,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		25,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		12,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		0,5 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0,51 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0,7 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1246,47
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1891,17
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	14,48 % 0 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Global Agribusiness

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Nutrien	Chimie	5,6 %	Canada
Corteva	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	5,1 %	États-Unis
FMC Corp	Chimie	5,0 %	États-Unis
CF Industries Holdings	Chimie	4,3 %	États-Unis
K+S Reg.	Chimie	3,7 %	Allemagne
Archer Daniels Midland	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	3,5 %	États-Unis
The Mosaic	Chimie	3,4 %	États-Unis
AGCO Corp	Produits industriels et services	3,1 %	États-Unis
OCI	Chimie	2,6 %	Pays-Bas
Canadian Pacific Railway Ltd.	Produits industriels et services	2,6 %	Canada
Nestlé Reg.	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	2,6 %	Suisse
SLC Agricola	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	2,4 %	Brésil
BASF Reg.	Chimie	2,2 %	Allemagne
Koninklijke DSM	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	2,2 %	Pays-Bas
Neste Oyj	Énergie	2,1 %	Finlande

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



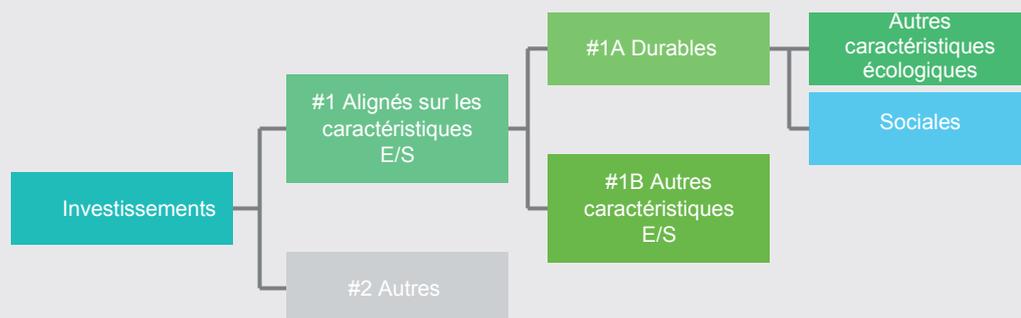
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 96,42 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 4,84 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

3,58 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Global Agribusiness

Répartition de la structure sectorielle/

En % des actifs du portefeuille

émetteurs

Biens de consommation durables	41,83 %
Énergie	4,11 %
Biens de consommation courante	4,15 %
Matières premières	27,77 %
Industrie	18,59 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>14,48 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

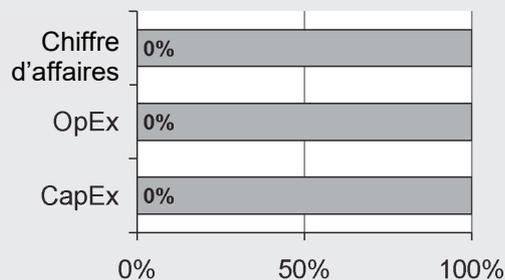
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

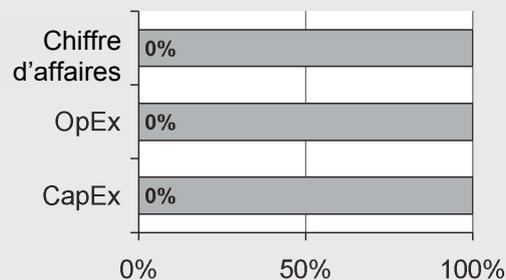
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 4,84 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 4,84 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des actions, des certificats d'actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant dont les bons de souscription portent sur des titres, des bons de participation et de jouissance ainsi que dans des bons de souscription sur actions d'émetteurs nationaux et étrangers exerçant leur activité principale dans l'agro-industrie ou en bénéficiant. Les entreprises concernées font partie de la chaîne de création de valeur à plusieurs niveaux du secteur alimentaire. Jusqu'à 30 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires. 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques

et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la

stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Global Bonds

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300VEERE9L8MJ5H51

**ISIN :** LU0616846035

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 22,7 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Global Bonds

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		51,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		17,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		26,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		2,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		11,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		6,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		53,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		24,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		20,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		10,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		21,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		19,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		9,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		15,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		2,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		2,29 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0,42 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0,78 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	259,75
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	649,82
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,09 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Global Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Germany 20/10.10.25 S.182	Obligations	3,6 %	Allemagne
Bundesrepub. Deutschland 22/15.02.32	Obligations	3,2 %	Allemagne
Wi Treasury Sec. 21/15.11.31	Obligations	3,0 %	États-Unis
US Treasury 21/31.12.26	Obligations	2,6 %	États-Unis
US Treasury 20/31.12.22	Obligations	1,8 %	États-Unis
Germany 15/15.04.26 INFL	Obligations	1,6 %	Allemagne
HSBC Holdings 21/24.09.29	Obligations	1,5 %	Royaume-Uni
US Treasury 16/15.07.26 INFL	Obligations	1,5 %	États-Unis
A.N.Z. Banking Group 20/25.11.35 Reg S	Obligations	1,4 %	Australie
Standard Chartered 21/23.09.31 MTN	Obligations	1,4 %	Royaume-Uni
Société Générale 21/08.07.27 MTN	Obligations	1,3 %	France
Takeda Pharmaceutical 20/09.07.27	Obligations	1,3 %	Japon
Goldman Sachs Group 21/26.01.28 MTN	Obligations	1,3 %	États-Unis
Holding d'Infrastructures Transp. 21/14.09.28 MTN	Obligations	1,3 %	France
Morgan Stanley 21/07.02.31	Obligations	1,2 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



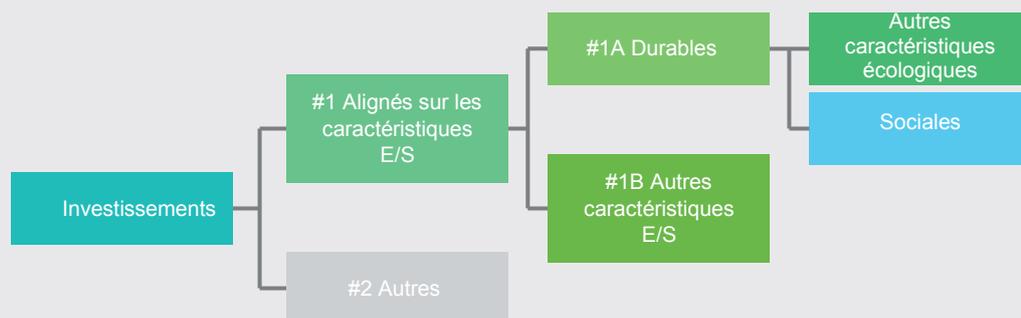
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,86 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 22,7 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

1,14 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Global Bonds

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	69,83 %
Instituts	0,00 %
Administrations centrales	25,70 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>7,09 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

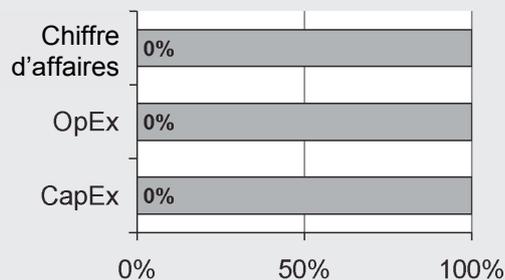
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

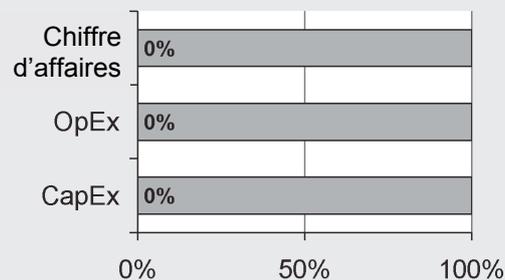
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 22,7 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 22,7 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale dans les instruments suivants : des titres de créance à taux d'intérêt émis ou garantis par des organismes publics (banques centrales, instances gouvernementales, agences gouvernementales et institutions supranationales) de pays industrialisés ou de pays émergents, des obligations émises par des entreprises de pays industrialisés ou de pays émergents, indépendamment du fait que celles-ci présentaient ou non une notation Investment Grade à la date d'acquisition, dans des obligations sécurisées (Covered Bonds), des obligations convertibles, des obligations subordonnées et des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities). Les investissements dans ces éléments d'actif peuvent correspondre au maximum à 100 % de l'actif du compartiment. Au moins 95 % de l'actif du compartiment étaient libellés en euro ou couverts contre l'euro.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs

souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un

dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Global High Yield Corporates

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 222100NFGTM5U2CG7U22

**ISIN :** LU1506496097

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 12,41 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Global High Yield Corporates

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		11,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		7,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		19,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		25,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		12,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		6,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		0,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		30,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		36,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		22,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		19,18 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		24,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		14,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		3,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		2,25 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		1,82 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	961,31
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1666,88
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	12,53 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Global High Yield Corporates

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Clarios GI L.P./Clarios US Fin 19/15.05.26 Reg S	Obligations	1,5 %	États-Unis
First Quantum Minerals 20/15.10.27 144a	Obligations	1,0 %	Zambie
Constellium 17/15.02.26 Reg S	Obligations	1,0 %	Pays-Bas
Vine Energy Holdings 21/15.04.29 144a	Obligations	1,0 %	États-Unis
CCO Holdings/Capital 17/01.02.28 144a	Obligations	0,9 %	États-Unis
The Chemours 18/15.05.26	Obligations	0,9 %	États-Unis
Virgin Media Secured Finance 19/15.05.29 144a	Obligations	0,9 %	Royaume-Uni
Novelis 21/15.08.31 144a	Obligations	0,8 %	États-Unis
Peach Property Finance 20/15.11.25 Reg S	Obligations	0,8 %	Allemagne
Scientific Games International 19/15.05.28 144a	Obligations	0,8 %	États-Unis
TK Elevator Midco 20/15.07.27 Reg S	Obligations	0,8 %	Allemagne
ZF Finance 20/21.09.28 MTN	Obligations	0,8 %	Allemagne
Archrock Part./Archrock Part.Fin. 19/01.04.28 144a	Obligations	0,7 %	États-Unis
TK Elevator U.S. Newco 20/15.07.27 144a	Obligations	0,7 %	États-Unis
DCP Midstream Operating 18/15.07.25	Obligations	0,7 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



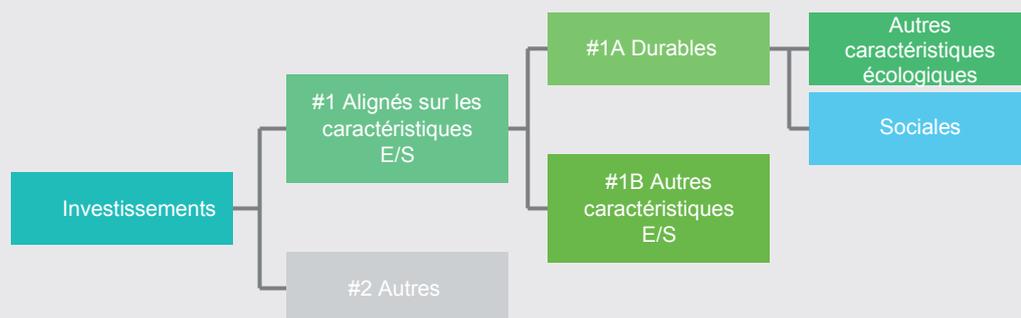
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,64 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 12,41 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,36 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Global High Yield Corporates

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	95,87 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	12,53 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

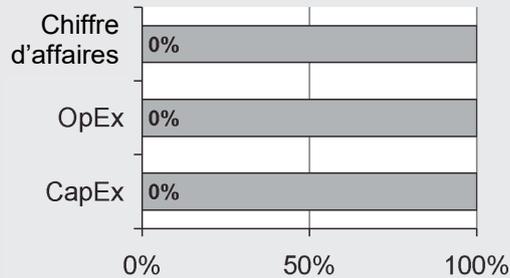
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

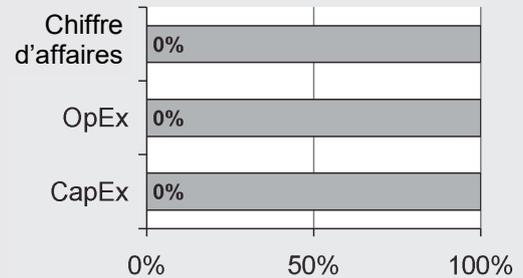
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 12,41 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 12,41 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises qui ne présentaient aucune notation Investment Grade à la date d'acquisition. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des actions, des certificats d'actions et des bons de jouissance. Les placements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) devaient être limités à 20 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

- **Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

- **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital,

il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Global Infrastructure

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300GEJAD75G8V1Z19

**ISIN :** LU0329760770

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 11,48 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Global Infrastructure

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		46,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		24,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		17,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		10,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		1,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		6,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		24,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		20,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		46,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		32,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		20,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		25,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		11,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		10,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		2,34 % des actifs du portefeuille
Charbon D		6,38 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		6,43 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0,18 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	711,86
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	2876,45
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	62,97 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Global Infrastructure

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Enbridge	Énergie	5,8 %	Canada
American Tower	Immobilier	5,3 %	États-Unis
Crown Castle Inc.	Immobilier	4,9 %	États-Unis
Sempra	Services aux collectivités	4,6 %	États-Unis
National Grid	Services aux collectivités	4,0 %	Royaume-Uni
Williams Cos.	Énergie	3,5 %	États-Unis
SBA Communications REIT Cl.A	Immobilier	3,5 %	États-Unis
CenterPoint Energy	Services aux collectivités	2,6 %	États-Unis
Cellnex Telecom	Télécommunications	2,4 %	Espagne
Ameren Corp	Services aux collectivités	2,3 %	États-Unis
Pembina Pipeline	Énergie	2,2 %	Canada
American Water Works Co.	Services aux collectivités	2,2 %	États-Unis
Cheniere Energy	Énergie	2,2 %	États-Unis
NISOURCE	Services aux collectivités	2,1 %	États-Unis
Transurban Group Units	Produits industriels et services	2,1 %	Australie

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



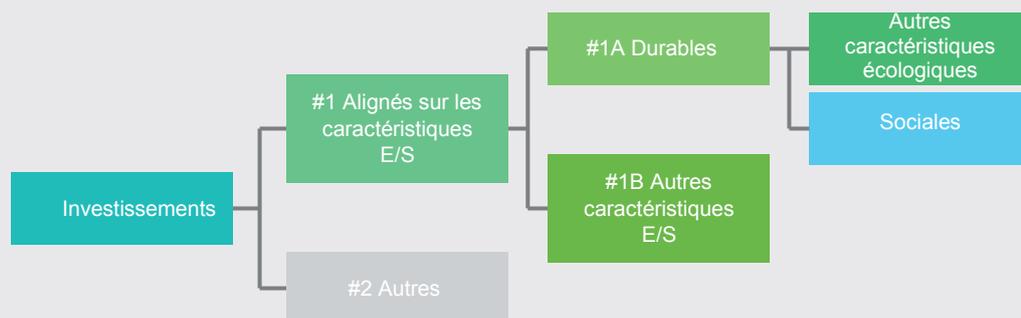
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,3 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 11,48 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,7 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Global Infrastructure

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Services dans le domaine des télécommunications	0,18 %
Biens de consommation durables	2,80 %
Énergie	25,22 %
Secteur financier	14,48 %
Industrie	13,41 %
Services aux collectivités	43,11 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>62,97 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

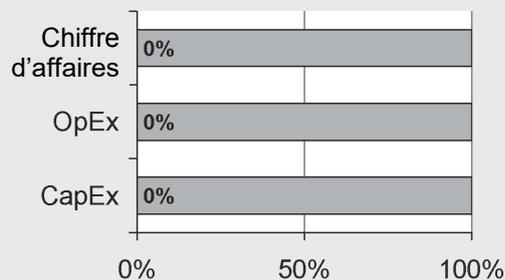
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

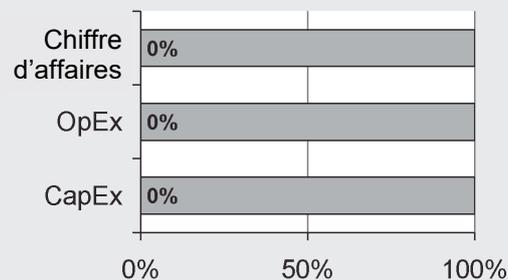
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 11,48 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 11,48 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment (hors liquidités) ont été investis dans des actions et d'autres titres et droits de participation d'émetteurs faisant partie du secteur de l'infrastructure mondiale. 20 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des titres tels que des actions A, des actions B, des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui

concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital,

il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit** : DWS Invest Global Real Estate Securities

**Identifiant d'entité juridique (code LEI)** : 549300Z73T43NCO9DO30

**ISIN** : LU0507268943

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 32,34 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Global Real Estate Securities

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		32,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		13,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		32,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		17,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		1,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		53,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		44,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		95,4 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		2,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		0,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	30,21
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	392,3
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Global Real Estate Securities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
ProLogis	Immobilier	4,5 %	États-Unis
Public Storage	Immobilier	3,2 %	États-Unis
Equinix REIT	Immobilier	3,1 %	États-Unis
Avalonbay Communities	Immobilier	3,1 %	États-Unis
Mid-America Apartment Communities	Immobilier	2,3 %	États-Unis
Ventas	Immobilier	2,1 %	États-Unis
Vici Properties	Immobilier	1,9 %	États-Unis
Agree Realty Corp.	Immobilier	1,8 %	États-Unis
Vonovia	Immobilier	1,7 %	Allemagne
Realty Income	Immobilier	1,7 %	États-Unis
Kimco Realty	Immobilier	1,6 %	États-Unis
American Homes 4 Rent	Immobilier	1,4 %	États-Unis
Eastgroup Properties	Immobilier	1,4 %	États-Unis
Life Storage	Immobilier	1,4 %	États-Unis
Welltower REIT	Immobilier	1,4 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



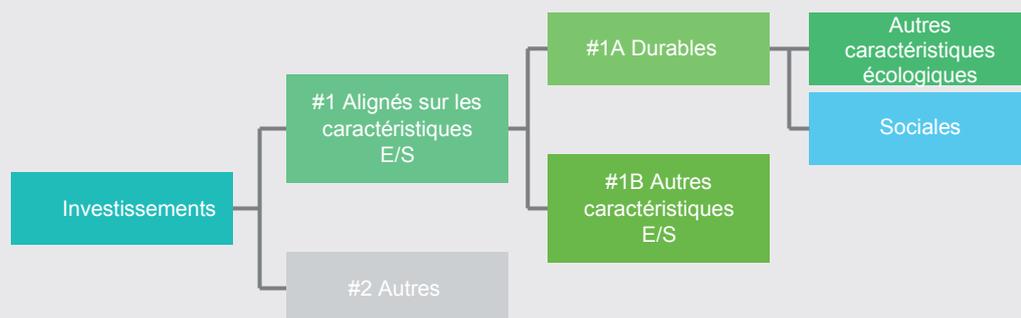
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,42 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 32,34 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

1,58 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Global Real Estate Securities

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Biens de consommation courante	0,16 %
Secteur financier	98,14 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	0,00 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

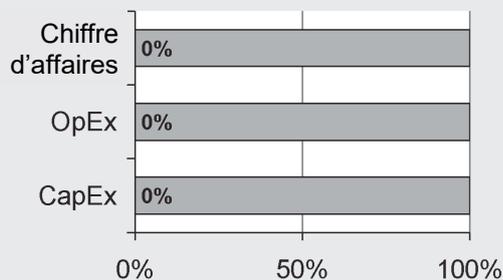
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

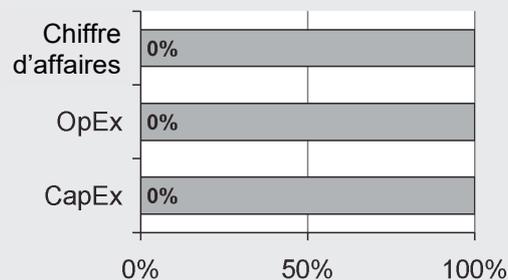
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 32,34 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 32,34 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi principalement dans des actions de sociétés cotées en Bourse, possédant, développant ou gérant des biens immobiliers, dans la mesure où ces actions sont considérées comme des valeurs mobilières au sens de l'article 41, paragraphe 1 de la loi de 2010 sur les organismes de placement collectif. L'actif du compartiment pouvait être investi en particulier dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants portent sur des titres, des warrants sur actions et des bons de jouissance. En outre, l'actif du compartiment pouvait être investi dans des certificats sur indices boursiers reconnus. Au moins 70 % de l'ensemble de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de sociétés immobilières, de sociétés de placement immobilier, y compris des Real Estate Investment Trusts (REIT) de type fermé, quelle que soit leur forme juridique, dans des titres assimilés à des actions, tels que des bons de participation et de jouissance, ainsi que dans des produits dérivés financiers tels que des indices boursiers.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

### • **Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

### • **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

### • **Implication dans des armes controversées**

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des

performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest SDG Global Equities

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300PGPY6VQ5ZNEU06

**ISIN :** LU1891311356

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 51,31 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest SDG Global Equities

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		56,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		20,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		15,71 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		6,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		4,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		28,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		41,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		24,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		27,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		12,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		39,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		19,26 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD A		61,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD B		15,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD C		16,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD D		0,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Énergie nucléaire C		1,93 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		4,58 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		5,08 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		6,47 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	230,35
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	630,18
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,67 %
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	0 %
PAII - 08. Émissions dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	55,46
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les entreprises détenues en portefeuille, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,29
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des entreprises détenues en portefeuille (n° 3)
- Engagement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Activités ayant des incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (n° 7)
- Émissions dans l'eau (n° 8)
- Proportion de déchets dangereux et de déchets radioactifs
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion pour les éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthodologie d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et/ou sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest SDG Global Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Microsoft Corp.	Technologies	4,7 %	États-Unis
Deutsche Telekom Reg.	Télécommunications	4,1 %	Allemagne
Waste Management Inc.	Services aux collectivités	3,9 %	États-Unis
UnitedHealth Group	Santé	3,8 %	États-Unis
Veolia Environnement	Services aux collectivités	3,7 %	France
Darling Ingredients	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	3,3 %	États-Unis
AstraZeneca	Santé	3,1 %	Royaume-Uni
Canadian National Railway Co.	Produits industriels et services	2,8 %	Canada
VMware Cl. A	Technologies	2,4 %	États-Unis
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	Fonds monétaire	2,3 %	Irlande
Acuity Brands	Construction et matériaux	2,0 %	États-Unis
DWS Deutsche GLS- Managed Dollar Fund Z	Fonds monétaire	1,7 %	Irlande
Medtronic	Santé	1,7 %	Irlande
Reckitt Benckiser Group	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	1,7 %	Royaume-Uni
The Procter & Gamble	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	1,6 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



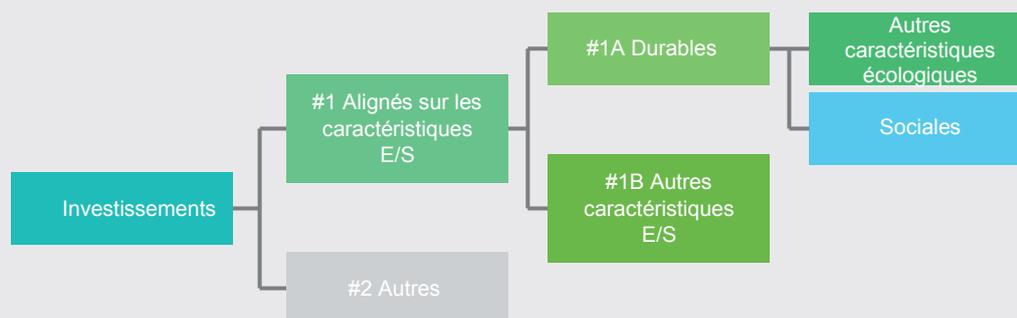
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,15 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 51,31 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0,85 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest SDG Global Equities

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	12,39 %
Services dans le domaine des télécommunications	8,47 %
Biens de consommation durables	27,11 %
Énergie	4,76 %
Biens de consommation courante	1,81 %
Secteur financier	7,03 %
Matières premières	2,68 %
Industrie	23,12 %
Services aux collectivités	7,16 %
Autres fonds	4,65 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>10,67 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

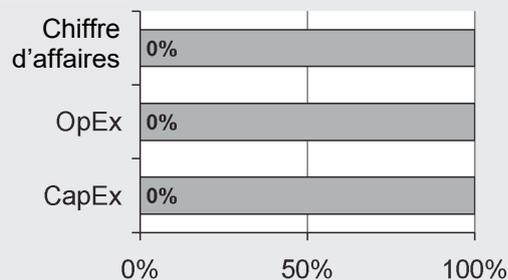
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

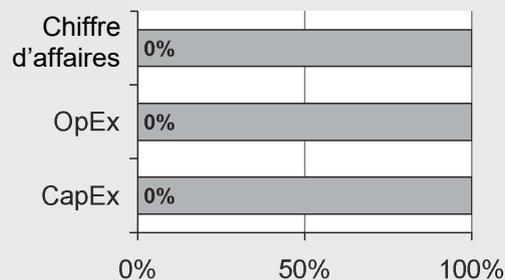
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tient pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 51,31 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 51,31 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 80 % des actifs du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers exerçant leurs activités dans un secteur relevant des priorités thématiques privilégiées par l'environnement de marché, tirant parti des tendances sélectionnées ou faisant partie d'un secteur industriel contribuant directement ou indirectement à l'un des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies). Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur. Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur. La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus.

L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

#### **• Évaluation de la qualité ESG de DWS**

L'évaluation de la qualité ESG de DWS fait une distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class),

par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'investissement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG de DWS a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité ESG de DWS ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des activités portant sur des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Méthodologie d'évaluation ODD de DWS pour les placements

La contribution d'un émetteur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies a été calculée au moyen de scores ODD spécifiques définis dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS. Les émetteurs ont été pour l'essentiel identifiés et évalués en fonction de leur contribution positive ou négative aux ODD des Nations unies.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les résultats de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS pour la répartition du portefeuille. Au moins 80 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation de la qualité SDG de DWS étaient limités à 15 % de l'actif net du compartiment.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section

« Quels ont été les objectifs de l'investissement durable partiellement atteints par le produit financier et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Short Duration Credit

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300NH5FB8OOJT2J63

**ISIN :** LU0236145453

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_\_\_%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 16,73 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Short Duration Credit

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		38,38 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		18,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		28,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		9,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		2,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		7,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		5,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		49,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		24,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		9,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		24,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		12,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		21,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		31,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		6,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		11,06 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		1,75 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		1,26 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		6,35 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0,59 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	1059,21
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1234,08
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	22,58 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Short Duration Credit

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
EP Infrastructure 18/26.04.24	Obligations	3,0 %	République tchèque
ENEL 18/24.11.78	Obligations	1,4 %	Italie
CK Hutchison Group Telecom Finance 19/17.10.23	Obligations	1,4 %	Hong Kong
Verizon Communications 21/20.03.26	Obligations	1,3 %	États-Unis
UpJohn Finance 20/23.06.24	Obligations	1,2 %	États-Unis
OMV 18/Und.	Obligations	1,1 %	Autriche
Wintershall Dea Finance 19/25.09.23	Obligations	1,1 %	Allemagne
Toyota Motor Finance (Netherlands) 21/19.12.25 MTN	Obligations	1,1 %	Pays-Bas
Santander Consumer Bank 20/25.02.25 MTN	Obligations	1,0 %	Norvège
Volkswagen Int. Finance 18/und.	Obligations	1,0 %	Allemagne
ENEL Finance International 22/17.11.25 Reg S	Obligations	1,0 %	Italie
Blackstone Property Part.EUR Hold. 19/12.09.23 MTN	Obligations	1,0 %	Luxembourg
Capital One Financial 19/12.06.24	Obligations	1,0 %	États-Unis
Volkswagen Financial Services 20/06.04.25 MTN	Obligations	1,0 %	Allemagne
ZF Finance 20/21.09.25 MTN	Obligations	1,0 %	Allemagne

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



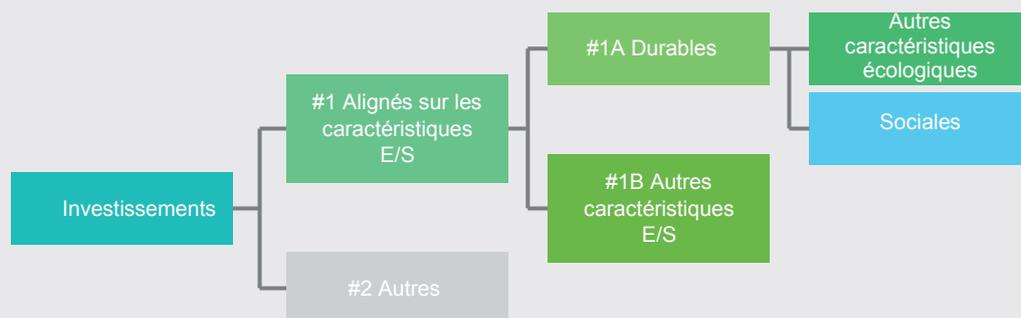
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,71 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 16,73 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

1,29 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Invest Short Duration Credit

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	96,96 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	22,58 %

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

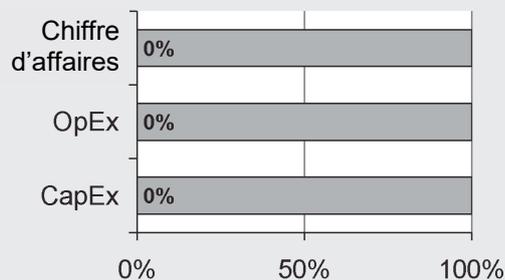
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

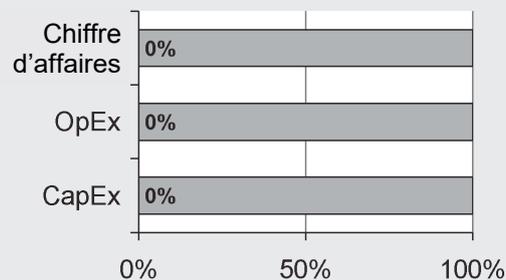
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 16,73 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 16,73 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il pouvait investir son actif net à l'échelle mondiale dans des obligations émises par des entreprises de pays industrialisés ou de pays émergents, indépendamment du fait que celles-ci présentaient ou non une notation Investment Grade à la date d'acquisition, dans des obligations sécurisées (Covered Bonds), des obligations convertibles, des obligations subordonnées et des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities). Les placements du compartiment dans des obligations subordonnées étaient limités à 30 %. Les placements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) étaient limités à 20 %. L'échéance moyenne des intérêts de l'ensemble du portefeuille ne devait pas excéder trois ans. L'équipe de gestion du compartiment visait à couvrir tout risque de change par rapport à l'euro dans le portefeuille.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs

souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un

dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Short Duration Income

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 254900VZ4U6LV9BKUC86

**ISIN :** LU2220514363

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 4,57 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Short Duration Income

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		17,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		21,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		36,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		15,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		2,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		1,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		4 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		37,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		49,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		5,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		20,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		4,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		8,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		5,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		21,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		23,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		4,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		10,79 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		1,18 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		0 % des actifs du portefeuille
Charbon D		1,11 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0,29 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		1,08 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	300,8
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1146,28
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,41 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Short Duration Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
US Treasury 18/30.11.23	Obligations	2,2 %	États-Unis
US Treasury 17/30.109.24	Obligations	2,1 %	États-Unis
US Treasury 21/15.06.24	Obligations	2,0 %	États-Unis
US Treasury 17/31.03.24	Obligations	2,0 %	États-Unis
Japan 03/20.06.23 No.63	Obligations	2,0 %	Japon
Japan 14/20.06.24 No.334	Obligations	2,0 %	Japon
Japan 19/20.09.24	Obligations	1,9 %	Japon
Africa Finance 20/16.06.25 MTN	Obligations	1,9 %	Supranational
US Treasury 21/315.01.24	Obligations	1,9 %	États-Unis
Japan 19/20.03.24	Obligations	1,5 %	Japon
Japan 19/20.12.23	Obligations	1,5 %	Japon
US Treasury 18/31.07.23	Obligations	1,5 %	États-Unis
Japan 03/20.03.23 No.61	Obligations	1,3 %	Japon
REC 19/12.12.24	Obligations	1,2 %	Inde
Indonesia 15/30.07.25 MTN Reg S	Obligations	1,2 %	Indonésie

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



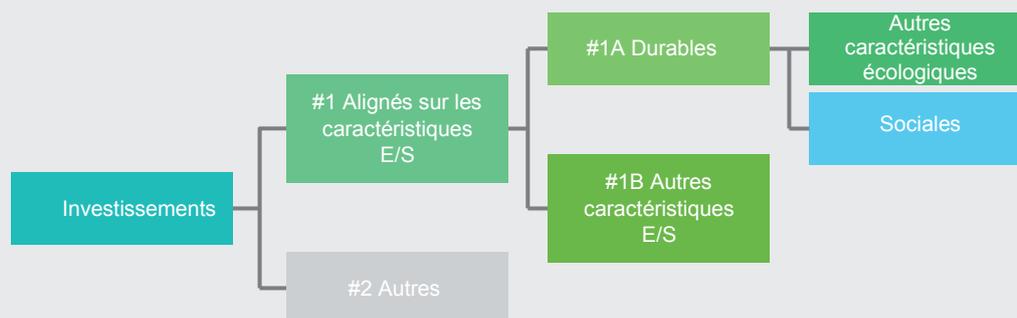
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,16 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 4,57 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

1,84 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Short Duration Income

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Entreprises	38,47 %
Administrations centrales	56,47 %
Gouvernements régionaux	0,78 %
Autres fonds	0,48 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>1,41 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

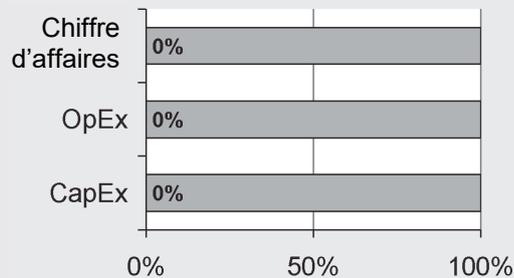
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

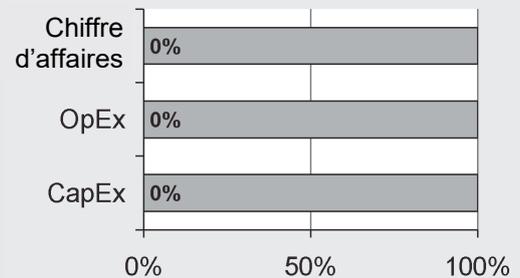
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 4,57 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 4,57 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles et des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres portant intérêt d'une durée inférieure ou égale à trois ans. Au moins 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des éléments d'actif d'une durée résiduelle supérieure à 24 mois. 25 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et de jouissance. Les placements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) étaient limités à 20 % de l'actif net du compartiment. Au moins 90 % de l'actif du compartiment étaient libellés en euro ou couverts contre l'euro.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets

tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Top Asia

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300PS13LX4PXITZ33

**ISIN :** LU0145648290

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 8,66 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Top Asia

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		19,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		11,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		24,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		31,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		8,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		1,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		51,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		27,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		15,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		35,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		16,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		16,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		27,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		1,18 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		1 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		7,96 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	343,73
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	820,57
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,75 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
<b>A</b>	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
<b>B</b>	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
<b>C</b>	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
<b>D</b>	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
<b>E</b>	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
<b>F</b>	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Top Asia

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologies	8,2 %	Taiwan
Tencent Holdings	Technologies	5,4 %	Chine
Samsung Electronics Co.	Technologies	5,3 %	Corée du Sud
AIA Group	Assurances	4,5 %	Hong Kong
Alibaba Group Holding ADR	Commerce de détail	2,8 %	Chine
Reliance Industries GDR 144a	Énergie	2,7 %	Inde
KB Financial Group	Banques	1,7 %	Corée du Sud
Alibaba Group Holding	Commerce de détail	1,6 %	Îles Caïmans
Capital and Investment	Immobilier	1,6 %	Singapour
ICICI Bank ADR	Banques	1,5 %	Inde
Hyundai Motor Co.	Constructeurs et équipementiers automobiles	1,5 %	Corée du
Sud Hon Hai Precision Industry Co.	Technologies	1,5 %	Taiwan
Meituan	Technologies	1,5 %	Îles Caïmans
Ashok Leyland	Produits industriels et services	1,4 %	Inde
Housing Development Finance Corp.	Assurances	1,4 %	Inde

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 décembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022



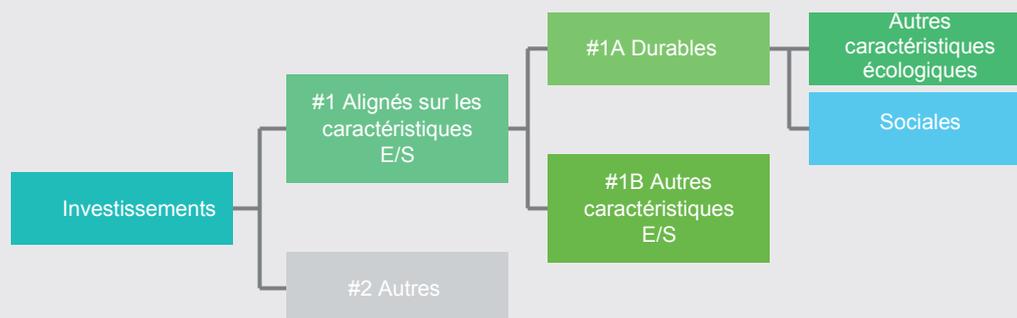
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 96,19 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 8,66 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

3,81 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Top Asia

Répartition de la structure sectorielle/  
émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	14,52 %
Services dans le domaine des télécommunications	24,35 %
Biens de consommation durables	11,41 %
Énergie	6,36 %
Biens de consommation courante	7,93 %
Secteur financier	25,93 %
Matières premières	0,85 %
Industrie	4,11 %
Services aux collectivités	0,54 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>7,75 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

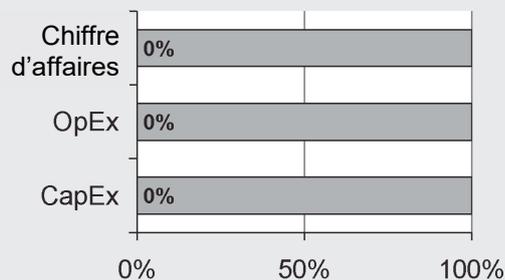
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

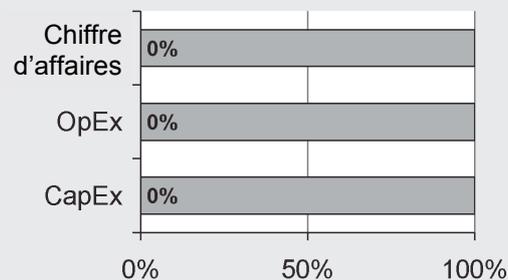
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie 0,00 %  
 ■ Non conformes à la taxinomie 100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 8,66 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 8,66 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'entreprises ayant leur siège ou exerçant leur activité principale en Asie (à l'exception du Japon). 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que des actions A (A-Shares), des actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant

pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital,

il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Nom du produit :** DWS Invest Top Dividend

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 5493003XYDKBDCH55556

**ISIN :** LU0507265923

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 19,43 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : _____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales annoncées.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

## DWS Invest Top Dividend

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation de la qualité ESG A		54,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		17,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		24,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		3,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		8,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		44,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		24,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		20,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		12,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		11,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		33,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		30,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		10,25 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des secteurs controversés</b>		
Charbon C		4,22 % des actifs du portefeuille
Charbon D		3,66 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Charbon E		1,8 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		6,41 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		3,01 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0,84 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Implication dans des armes controversées</b>		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions D		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions E		0 % des actifs du portefeuille
Armes à sous-munitions F		0 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO2 par million d'euros investis. Les émissions de CO2 d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	682,23
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1853,52
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	26,91 %
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 novembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

## Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Domaines d'activité « controversés »	Armes controversées	Évaluation de la norme DWS	Évaluation de la qualité ESG DWS	Évaluation des ODD DWS	Évaluation du risque climatique et de transition DWS
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage <sup>2</sup>	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété <sup>3</sup> /mère <sup>4</sup>	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant <sup>5</sup>	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation <sup>7</sup>	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies <sup>8</sup>	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives stipulées au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Compte tenu de ces incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un investissement causait un préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité des GES des entreprises détenues (n° 3) ;
- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Implication dans des armes controversées (n° 14)

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit par le biais de la stratégie d'exclusion des éléments d'actif du compartiment qui, après application de la méthode d'évaluation ESG propriétaire, satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».



## Quels sont les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Invest Top Dividend

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Newmont	Matières premières	2,7 %	États-Unis
Nutrien	Chimie	2,6 %	Canada
Johnson & Johnson	Santé	2,6 %	États-Unis
TC Energy	Énergie	2,4 %	Canada
Nextera Energy Inc.	Services aux collectivités	2,4 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologies	2,3 %	Taiwan
The Procter & Gamble	Produits d'hygiène, parapharmacie et centre commercial	2,3 %	États-Unis Nestlé
Reg.	Produits alimentaires, boissons et produits du tabac	2,3 %	Suisse
TotalEnergies	Énergie	2,1 %	France
BCE (nouveau)	Télécommunications	2,0 %	Canada
BHP Group	Matières premières	2,0 %	Australie
Nippon Telegraph and Telephone Corp.	Télécommunications	1,9 %	Japon
Pfizer	Santé	1,9 %	États-Unis
Merck & Co.	Santé	1,9 %	États-Unis
WEC Energy Group	Services aux collectivités	1,9 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 novembre 2022

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 novembre 2022



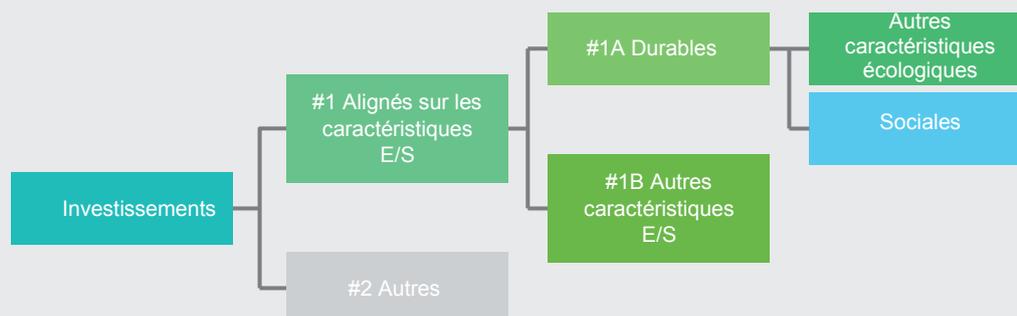
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 19,43 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables).

0 % des investissements ne répondaient pas à ces caractéristiques (#2 Autres investissements). Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

## DWS Invest Top Dividend

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Technologies de l'information	3,72 %
Services de télécommunications	6,87 %
Biens de consommation durables	22,11 %
Énergie	13,38 %
Biens de consommation courante	1,89 %
Secteur financier	14,45 %
Matières premières	10,38 %
Industries Services aux collectivités	8,22 %
Administrations centrales	7,54 %
Fonds d'actions	7,41 %
<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>26,9 %</b>

Situation au : 31 décembre 2022



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO<sub>2</sub> d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

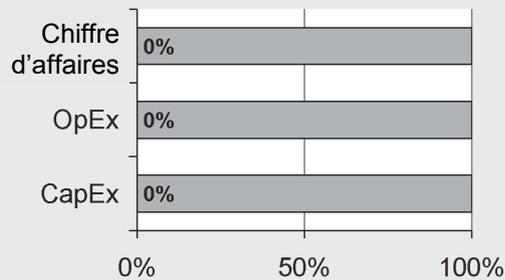
<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

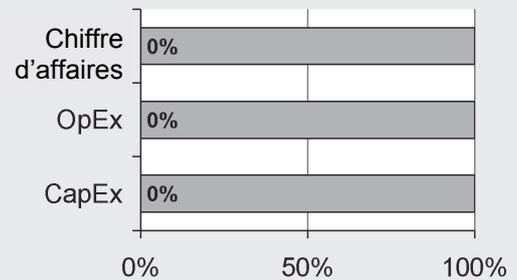
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à taxinomie, **hors obligations d'État\***



■ Conformes à la taxinomie	0,00 %
■ Non conformes à la taxinomie	100,00 %

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables conformes à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit conforme à la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Le compartiment ne prévoyait pas de pourcentage minimum d'investissements dans des activités d'économie de transition et des activités facilitatrices, car il ne s'engageait pas à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, conformément à la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 19,43 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Toutefois, la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 19,43 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres investissements). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de l'exposition soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs internationaux dont le rendement de dividendes devait être supérieur à la moyenne. Les critères suivants ont été décisifs pour la sélection des actions : Rendement de dividende supérieur à la moyenne du marché, pérennité du rendement et de la croissance des dividendes, croissance passée et prévue des bénéfices et ratio cours/bénéfices.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

### **Méthodologie d'évaluation ESG**

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG, qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

#### **• Évaluation DWS du risque climatique et de transition**

L'évaluation du risque climatique et de transition de DWS a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation de la norme DWS**

L'évaluation de la norme DWS a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Évaluation DWS des émetteurs souverains**

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### **• Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient par exemple l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres secteurs définis comme pertinents étaient par exemple l'extraction du charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation.

En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) impliqués modérément, fortement ou excessivement (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

#### • Implication dans des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales et les pratiques de gouvernance d'entreprise annoncées en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

#### **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation de la norme DWS. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de

réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi de valeur de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



# Information sur les structures maître-nourricier

## DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Les dépenses consolidées de la classe d'actions MFC du fonds maître et du fonds nourricier pour la période sous revue allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 s'élèvent à 1 389 517,10 euros ; cela correspond à 0,50 % de l'actif moyen consolidé de la structure maître-nourricier du fonds. La fin de l'exercice est le 31 décembre 2022 pour le fonds maître comme pour le fonds nourricier.

## DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Dépenses 2022 <sup>1)</sup>	DWS ESG Dynamic Opportunities <sup>2)</sup> Classe MFC (fonds maître)	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities (fonds nourricier)	Consolidé
Pourcentage de l'actif moyen du fonds	0,44 %	0,57 %	0,50 %
Absolu (en euro)	602 124,97	787 392,13	1 389 517,10

<sup>1)</sup> Informations sans régularisation des dépenses ; à cet égard, la comparabilité des informations avec les montants correspondants des postes de charges respectifs est limitée dans la représentation individuelle du compte de résultat du fonds maître ou du fonds nourricier.

<sup>2)</sup> Le fonds DWS ESG Dynamic Opportunities n'est pas autorisé à être distribué à des investisseurs non qualifiés en Suisse.

## Société d'investissement

DWS Invest  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg  
RC B 86 435

## Conseil d'administration de la société d'investissement

Niklas Seifert  
Président  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Gero Schomann  
DWS International GmbH,  
Frankfurt / Main

Sven Sendmeyer  
DWS Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Thilo Hubertus Wendenburg  
Membre indépendant  
Frankfurt / Main

Elena Wichmann  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

## Société de gestion, administration centrale, agent de transfert, agent de registre et distributeur principal

DWS Investment S.A.  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg  
Fonds propres au 31 décembre 2022 :  
365,1 millions d'euros  
avant affectation du bénéfice

## Conseil de surveillance de la société de gestion

Claire Peel  
Présidente  
DWS Management GmbH,  
Frankfurt / Main

Manfred Bauer  
DWS Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Stefan Kreuzkamp (jusqu'au 31 décembre 2022)  
Frankfurt / Main

Dr. Matthias Liermann  
DWS Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Holger Naumann  
DWS Group GmbH & Co. KGaA,  
Frankfurt / Main

Frank Rückbrodt  
Deutsche Bank Luxembourg S.A.,  
Luxembourg

## Directoire de la société de gestion

Nathalie Bausch  
Présidente  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Leif Bjurström  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Dr. Stefan Junglen  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Barbara Schots  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

## Gérant de portefeuille

Pour les compartiments  
[DWS Invest Asian Bonds](#), [DWS Invest Asian Small/Mid Cap](#), [DWS Invest China Bonds](#), [DWS Invest Chinese Equities](#), [DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities](#) et [DWS Invest Top Asia](#) :

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstr. 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces compartiments

DWS Investments Hong Kong Limited  
International Commerce Center, Floor 60,  
1 Austin Road West, Kowloon,  
Hong Kong

Pour le compartiment  
[DWS Invest Brazilian Equities](#) :

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstr. 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ce compartiment

Itau USA Asset Management Inc.  
540 Madison Avenue - 24th Floor  
New York  
10022, États-Unis

Pour les compartiments  
[DWS Invest Enhanced Commodity Strategy](#),  
[DWS Invest Global High Yield Corporates](#) et  
[DWS Invest Gold and Precious Metals Equities](#) :

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstr. 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces compartiments

DWS Investment Management Americas Inc.  
345 Park Avenue,  
New York, NY 10154,  
États-Unis

Pour les compartiments  
[DWS Invest CROCI Euro](#), [DWS Invest CROCI Europe SDG](#), [DWS Invest CROCI Global Dividends](#), [DWS Invest CROCI Japan](#), [DWS Invest CROCI Sectors Plus](#), [DWS Invest CROCI US](#), [DWS Invest CROCI US Dividends](#), [DWS Invest CROCI World](#) et [DWS Invest CROCI World SDG](#) :

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstr. 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces compartiments

DWS Investments UK Limited  
1 Great Winchester Street  
London EC2N 2DB  
Royaume-Uni

Pour les compartiments  
**DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure** et  
**DWS Invest Global Infrastructure** :

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstr. 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces  
compartiments

RREEF America LLC  
222 S. Riverside Plaza, Floor 24  
Chicago, IL 60606,  
États-Unis

Pour le compartiment:  
**DWS Invest Global Real Estate Securities** :

RREEF America LLC  
222 S. Riverside Plaza, Floor 24  
Chicago, IL 60606,  
États-Unis

En tant que gérant secondaire de ce  
compartiment

Pour la gestion de la partie européenne  
du portefeuille :

DWS Alternatives Global Limited  
1 Great Winchester Street  
London EC2N 2DB,  
Royaume-Uni

Pour la gestion de la partie asiatique,  
australienne et néo-zélandaise du portefeuille :

DWS Investments Australia Limited  
126 Phillip Street  
Sydney NSW 2000  
Australie

Pour le compartiment  
**DWS Invest ESG Qi US Equity** :

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstr. 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces  
compartiments

DWS International GmbH  
Mainzer Landstr. 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

Pour tous les autres compartiments :

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstr. 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

## Dépositaire et (sous-)agent administratif

State Street Bank International GmbH  
Luxembourg Branch  
49, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

## Commissaire aux comptes

KPMG Audit S.à r.l.  
39, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

## Distributeurs et agents payeurs, principal distributeur\*

Luxembourg  
DWS Investment S.A.  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg

Deutsche Bank Luxembourg S.A.  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg

\* Concernant les autres distributeurs et agents  
payeurs, se reporter au prospectus de vente.

Situation au : 1<sup>er</sup> mars 2023

**DWS Invest SICAV**

2, Boulevard Konrad Adenauer

1115 Luxembourg, Luxembourg

RC B 86 435

Tél. : +352 4 21 01-1

Fax : +352 4 21 01-9 00